



HAL
open science

Morphosyntactic description of the spoken Breton of Plozevet (Finistère)

Gilles Goyat

► **To cite this version:**

Gilles Goyat. Morphosyntactic description of the spoken Breton of Plozevet (Finistère). Linguistique. Université Rennes 2, 2012. Français. NNT : 2012REN20041 . tel-00763530

HAL Id: tel-00763530

<https://theses.hal.science/tel-00763530>

Submitted on 11 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THESE / UNIVERSITÉ RENNES 2

*sous le sceau de l'Université européenne de
Bretagne*

pour obtenir le titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

École doctorale : Sciences Humaines et Sociales

présentée par

Gilles Goyat

Préparée à l'Unité de recherche
n° FRE 3055, CRBC Rennes

Etablissement de rattachement :

Description
morphosyntaxique
du parler breton
de Plozévet
(Finistère)

Thèse soutenue le 19 novembre 2012

devant le jury composé de :

Francis Favereau

Professeur émérite, UEB-Rennes2 / *directeur de thèse*

Pierre-Yves Lambert

Directeur de recherche, EPHE Paris / *rapporteur*

Charles Videgain

Professeur, IKER Bayonne-Pau / *rapporteur*

Jean Le Dù

Professeur émérite, UBO Brest / *président*

DESCRIPTION MORPHOSYNTAXIQUE

DU PARLER BRETON DE PLOZÉVET

Thèse de doctorat préparée par Gilles GOYAT

sous la direction de M. Francis FAVEREAU

UNIVERSITÉ EUROPÉENNE DE BRETAGNE RENNES 2

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

1. Introduction	p. 3
2. Présentation de la commune de Plozévet	p. 5
3. Phonétique et phonologie	p. 13
4. Morphophonologie	p. 130
5. Morphologie	p. 149
6. Syntaxe	p. 336
7. Etude thématique du lexique breton du cadastre napoléonien	p. 376
8. Evolution de la pratique du breton et du français de la fin du XVII ^e au début du XXI ^e siècle	p. 528
9. Conclusion	p. 572
10. Bibliographie	p. 574
11. Annexes	p. 580

Un sommaire détaillé figure au début de chaque partie, sauf de l'introduction et de la conclusion.

Introduction

La commune de Plozévet est située à l'extrémité sud-ouest de la Bretagne, au bord de la baie d'Audierne, au milieu de la péninsule formée par le Cap Sizun et le Cap Caval, auquel elle appartenait.

Cette localisation joue un rôle central dans notre problématique initiale. D'un point de vue dialectologique, la commune est doublement marginale : d'une part, parce que cette péninsule se trouve à la périphérie du domaine bretonnant ; d'autre part parce que, à l'intérieur du Cap Caval, ou si l'on préfère du pays bigouden, dont Plozévet fait partie intégrante, c'est l'une des communes les plus éloignées de la région de Penmarc'h – Pont-l'Abbé, depuis longtemps la plus développée économiquement et la plus peuplée. On peut donc s'attendre à y trouver des formes linguistiquement archaïques. Il semble pourtant aussi que le parler de Plozévet ait été en évolution rapide : on y rencontre, par exemple, des polysyllabes réduits à une seule syllabe. Comment expliquer cette hétérogénéité ?

Le lexique breton présent dans le cadastre napoléonien (1828), qui nomme les quelque 10000 parcelles de la commune, et en constitue une géographie descriptive simple, n'avait pas encore fait l'objet d'une étude. Que nous apprend-elle aussi sur l'évolution du parler au cours des XIX^e et XX^e siècles ?

D'un point de vue sociolinguistique, le breton de la prédication a sans doute longtemps bénéficié d'un prestige certain – le verbe signifiant « parler » n'est-il pas *precha* ? - mais force est de constater l'absence d'un standard local. Comme Morlaix ou Landerneau, la petite ville de Pont-Croix, distante de 8 kilomètres seulement, a pourtant eu pendant des siècles les atouts pour y parvenir : siège d'un marquisat, bourgeoisie, maisons religieuses, moyens financiers, foires et marchés. Les archives écrites recèlent des documents, allant de la fin du XVII^e à la fin du XX^e, évoquant la pratique du breton et du français à Plozévet pendant les trois derniers siècles. Que nous enseignent-elles sur la part respective des deux langues, ainsi que sur les raisons et la manière dont s'est effectué le remplacement progressif de la première par la seconde ?

La commune est très peu illustrée dans la littérature de langue bretonne, puisque seuls Pierre Trépos (1913-1966) et Alain René Autret (Reun Menez-Keldreg) (1914-1984) ont écrit chacun un tout petit nombre de textes. Surtout connu pour ses études sur la langue bretonne, souvent citées dans cette thèse, P. Trépos n'a publié qu'une nouvelle, très réussie d'ailleurs, *Lod all a varv...*¹ (D'autres meurent...), et A. R. Autret, un court volume de deux textes *Merc'hed*² (Femmes), dans un style proche de celui de l'Ecole Gwalarn, ainsi que quelques nouvelles dans les revues *Al Liamm* et *Brud*. Pierre Jakez Hélias (1914-1995), auteur du très célèbre *Cheval d'orgueil*, paru en 1975, était de la commune voisine de Pouldreuzic, dont le parler est très proche de celui de Plozévet, mais ses œuvres sont écrites dans une langue volontairement standardisée. Le breton d'Yvon Crocq (Eostik Kerinek) (1885-1930), natif de Poullan, à 10 kilomètres au nord, et celui d'Yves Le Drézen (Youenn Drezen) (1899-1972),

¹ Per Trepos, *Lod all a varv...*, Enezenn an Dregeg, Pask 1950, 21 p.

² Reun Menez-Keldreg, *Merc'hed*, Al Liamm, 1969, 98 p.

de Pont-l'Abbé, à 20 kilomètres au sud-est, à des degrés divers selon le genre, sont aussi relativement proches du parler de Plozévet.

De 1962 à 1967, la commune de Plozévet a fait l'objet d'une vaste enquête pluridisciplinaire dirigée par le professeur Gessain et le docteur Sutter : « Toutes les sciences humaines se sont donné rendez-vous à Plozévet », a écrit l'historien André Burguière en quatrième de couverture de sa synthèse *Bretons de Plozévet*³, parue aussi en 1975, comme *Le cheval d'orgueil*. La linguistique, pourtant, ne figurait pas au programme de l'enquête. La linguistique ne serait-elle donc pas une science humaine ? Voilà une absence qui paraît bien difficile à justifier, d'autant que le *Rapport de l'enquête d'observation psychosociologique* (1963) indique que : « Si 88 % des personnes interrogées connaissent le français, 87 % des personnes interrogées ont donc le breton comme langue quotidienne. »⁴ Mais celles-ci s'efforçaient de parler le français aux enfants. En outre, vivaient encore dans la commune quelques centaines de bretonnants monolingues ou ne connaissant que très peu le français. Cette fâcheuse lacune n'a évidemment pas permis aux enquêteurs de réaliser leur tâche dans des conditions optimales et compromet, au moins en partie, la validité de certaines de leurs conclusions : « Il est regrettable que très peu de chercheurs aient eu la compétence pour suivre leurs interlocuteurs au-delà du français, dans la zone bretonne où s'expriment leur sensibilité, leur jugement personnel, leur humour. L'ignorance du breton condamnait la plupart des enquêteurs à ne recueillir que des propos stéréotypés... » reconnaît justement André Burguière.⁵ Il nous faut souligner l'heureuse exception qu'a constituée à cet égard le travail de Donatien Laurent, membre de l'équipe des enquêteurs, qui a enregistré plusieurs bretonnants monolingues, conversations que nous avons exploitées dans cette étude.

Au début des années 2000, quand nous avons entamé cette thèse, le nombre des bretonnants de langue maternelle avait, à Plozévet comme ailleurs, beaucoup décru. Il en restait néanmoins quelques centaines, tous âgés alors d'une soixantaine d'années au moins. Il nous a paru urgent de proposer une description de ce parler, tant qu'on pouvait avoir recours à ces précieux informateurs, qui avaient employé le breton comme langue principale pendant la majeure partie de leur vie. Ils le connaissaient forcément mieux que nous, qui l'avons appris en même temps que le français, dans notre famille, au début des années 1950, période où le breton était encore omniprésent à Plozévet, sauf à l'école, bien sûr.

³ André Burguière, *Bretons de Plozévet*, Flammarion, 1975, 383 p.

⁴ Michèle et Jean-Claude Kourganoff, *Rapport de l'enquête d'observation psychosociologique*, 1963, p. 219. (non publié). Chiffres provenant de l'étude basée sur l'analyse d'un échantillon représentatif de 200 personnes, âgées de 21 à 65 ans, choisies dans les sept groupes socioprofessionnels les plus représentatifs de la commune.

⁵ André Burguière, *ibid.* p. 298.

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE PLOZÉVET

Nous présentons ci-dessous, avec davantage de précisions que dans l'introduction, le cadre géographique de la commune, des éléments de son histoire, ainsi que quelques faits d'ordre ethnographique, qui permettent de mieux comprendre son évolution.

I. Le cadre géographique :

Située à l'extrémité sud-ouest de la Bretagne, la commune de Plozévet s'étend sur 27 km² environ, en rivage de la baie d'Audierne qu'elle borde sur plus de 7 km, à mi-distance des pointes du Raz et de Penmarc'h.

Un résumé de la géographie physique de la commune figure en introduction à l'article de Pierre et Monik Le Rhun « Le relief et les sols de Plozévet (Finistère) »⁶, le mieux est de le citer :

« Le territoire est nettement partagé entre deux niveaux topographiques. Au Nord d'une ligne passant par les fermes de Kergolier et de Kerguillet⁷ s'étend un plateau qui culmine à 80 mètres et qui, loin d'être uniforme, est composé de croupes molles séparées par des vallons peu creusés où de modestes ruisseaux prennent leur source. Les géographes ont nommé ce plateau au relief mûr le *gorré* (le dessus) ; son altitude, toujours modeste, croît du Sud-Ouest (60-70 m.) vers le Nord-Est (80 m., et même 88, à Pennengoat et Kervern).

« Au pied du *gorré* s'étend vers le Sud un second plateau, le *traon* (le dessous) qui, très réduit vers Penviny, va en s'élargissant en direction du Sud-Est. Son altitude décroît de 50 mètres près de Kerguillet, à 20 mètres à la ferme de Pellan. Sa surface est plus régulière que celle du *gorré* ; cependant quatre ruisseaux y creusent leurs vallées bien marquées, aux versants assez raides, mais au fond plat qui porte de belles prairies.

« *Gorré* et *traon* occupent la quasi-totalité du territoire communal. Un troisième niveau commence à Plozévet, mais ne joue un rôle important que dans la partie méridionale de la commune : il s'agit de la chaussée assez plane, sableuse, très étroite des *pallues*. Le *traon* domine les *pallues* par un petit talus de quelques mètres de hauteur, tandis que les *pallues*, elles, dominant, elles, dominant l'océan par une falaise vive de moins de 10 mètres. »

Il suffit d'ajouter que les terres du *traon* sont plus fertiles que celles du *gorré* et que la bande côtière est appelée *kost' an ôd* (le bord de la mer) en breton.

⁶Pierre et Monik Le Rhun, « Le relief et les sols de Plozévet (Finistère) », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 42, n° 2, 1967, p. 127-146.

⁷ Le hameau de Kerguillet, qui ne figure pas sur la carte de la commune ci-après, est situé juste au sud de Lézavrec.

II. Quelques faits de son histoire :

Du point de vue de ses origines historiques, Plozévet est une paroisse primitive ayant conservé son territoire originel ; elle a pour saint éponyme et patron Saint Démet ou Dévet. « C'est au départ un nom ethnique, celui de l'ancienne province galloise de *Dyfed*, contrée du sud-ouest occupée par la peuplade des *Demetae*. »⁸

Sous l'Ancien Régime, Plozévet était bien sûr dans le diocèse de Cornouaille, et à l'intérieur de celui-ci, dans le doyenné de Cap Caval, limité par l'océan au sud et au sud-ouest et par les rivières Goyen à l'ouest et au nord, et Odet à l'est.⁹

A l'époque révolutionnaire, la commune a momentanément appartenu au district de Pont-Croix, et par la suite, bien que située dans le canton de Plogastel-Saint-Germain, elle a continué à dépendre de la gendarmerie de Pont-Croix, jusqu'à sa disparition le 31 août 2004.

L'agriculture a constitué la principale activité économique jusqu'au milieu du XX^e siècle au moins, essentiellement, une polyculture de subsistance accompagnée d'un élevage bovin et porcin.

Les recensements du XIX^e siècle attestent que la très grande majorité de la population vivait de l'agriculture ; voici les moyennes arrondies des professions déclarées lors des recensements de 1836, 1856 et 1876, chiffres qui sont restés très stables au cours de ces quarante années : agriculteurs : 86 %, artisans 10 %, meuniers : 1 %, commerçants : 1 %, le 1 % restant se partageant entre marins et professions libérales.¹⁰

Les années 1860-1880 constituent un tournant décisif dans le développement de l'économie de Plozévet. La superficie des terres cultivées, restée stable jusqu'à 1875 environ, augmente sensiblement pendant le dernier quart du XIX^e siècle, grâce à des défrichements individuels et au partage des communs de village, ce dernier nom étant ici à prendre dans le sens de hameau, comme toujours en Bretagne ; certaines landes sont mises en cultures, d'autres transformées en prés.¹¹ Pendant la même période, les cultures légumières se développent dans la zone côtière, et Plozévet commence à approvisionner les marchés des villes voisines.

Les agriculteurs de Plozévet fréquentent principalement la foire de Pont-Croix (8 kilomètres environ), mais ceux qui pratiquent le maraîchage vont vendre leurs légumes surtout au marché de Quimper (25 kilomètres environ), bien moins à Douarnenez (17 kilomètres environ) et à Pont-l'Abbé (25 kilomètres environ).

⁸ Bernard Tanguy, *Dictionnaire des noms de communes, paroisses et trèves du Finistère*, ArMen - Le Chasse-Marée, 1990, p. 176.

⁹ Aurélien de Courson, *Cartulaire de l'abbaye de Redon, en Bretagne*, Paris, 1863. (carte de la Bretagne Armoricaïne)

Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Tours*, Paris, 1903, p. 304.

¹⁰ Nicole Mathieu, *L'évolution socio-économique de Plozévet, (1820-1960)*, Enquête pluridisciplinaire de Plozévet, rapport d'enquête, 1965, 451 p. plus annexes, Micro-éditions universitaires A.U.D.I.R. 1973, p. 54.

¹¹ *Ibidem*, p. 227.

L'exploitation des produits de la mer (pêche côtière, algues et sable) n'a toujours été qu'une activité d'appoint, pas négligeable certes, mais même pas mentionnées dans les recensements.

Les années 1880-1910 comptent parmi les plus dynamiques de l'histoire de la commune : c'est en 1911 que la population atteint son maximum avec 4699 habitants (voir courbe démographique). Les cultures légumières se sont développées dans la zone côtière, c'est aussi le cas de la petite propriété dans l'ensemble de la commune ; le bourg a pris de l'importance, l'aménagement du petit port de Poulhan, à la limite de Plozévet et de Plouhinec, a commencé, dénotant un début d'activité maritime.

La ligne de chemin de fer à voie étroite Pont-l'Abbé – Pont-Croix, ouverte en 1912 et qui n'a fonctionné que jusqu'en 1931, desservait Plozévet. Mais elle n'a fonctionné à plein que jusqu'en 1922, année où des transports routiers vers Quimper furent mis en place ; la ligne de Quimper fut, dès lors, de loin la plus fréquentée. Il faut noter que, au moment du choix du tracé de la voie ferrée, les Plozévétiens avaient demandé que la ligne les reliât à Quimper.

250 Plozévétiens perdirent la vie au cours de la Grande Guerre, qui fit naître chez les survivants de nouvelles habitudes : les agriculteurs qui avaient côtoyé des ouvriers citadins, envièrent certains aspects de leur mode de vie ; ils avaient aussi communiqué avec eux en français, langue qui, jusque là, était surtout restée d'usage scolaire pour les bretonnants qu'ils étaient.

Dès le début des années 1920 commence dans la commune un déclin dû, entre partie, à l'émigration : de nombreux jeunes sont attirés par les postes vacants dans la marine, d'état et de commerce, l'Administration, l'Education Nationale, mais aussi, bien sûr, dans les usines, principalement des régions nantaise et parisienne. Déclin également dû à une baisse de la fécondité.

Pourtant, deux conserveries de poisson et de légumes procurent aux Plozévétiens quelques centaines d'emplois non-qualifiés, surtout saisonniers. Le bourg continue à croître, introduisant des ferments de civilisation urbaine, y compris l'usage du français.

Après 1945, la population de Plozévet continue de décliner : ceci est surtout dû à la crise du monde rural, qui se traduit par une chute du nombre des exploitations agricoles (voir graphique) certes accompagnée de l'augmentation de la surface travaillée de celles qui subsistent, mais aussi d'une importante émigration vers les villes, d'une augmentation du célibat masculin chez les agriculteurs et d'une poursuite de la diminution de la natalité. La baisse de la pratique de la langue bretonne à cette époque est aussi en partie due à ces faits.

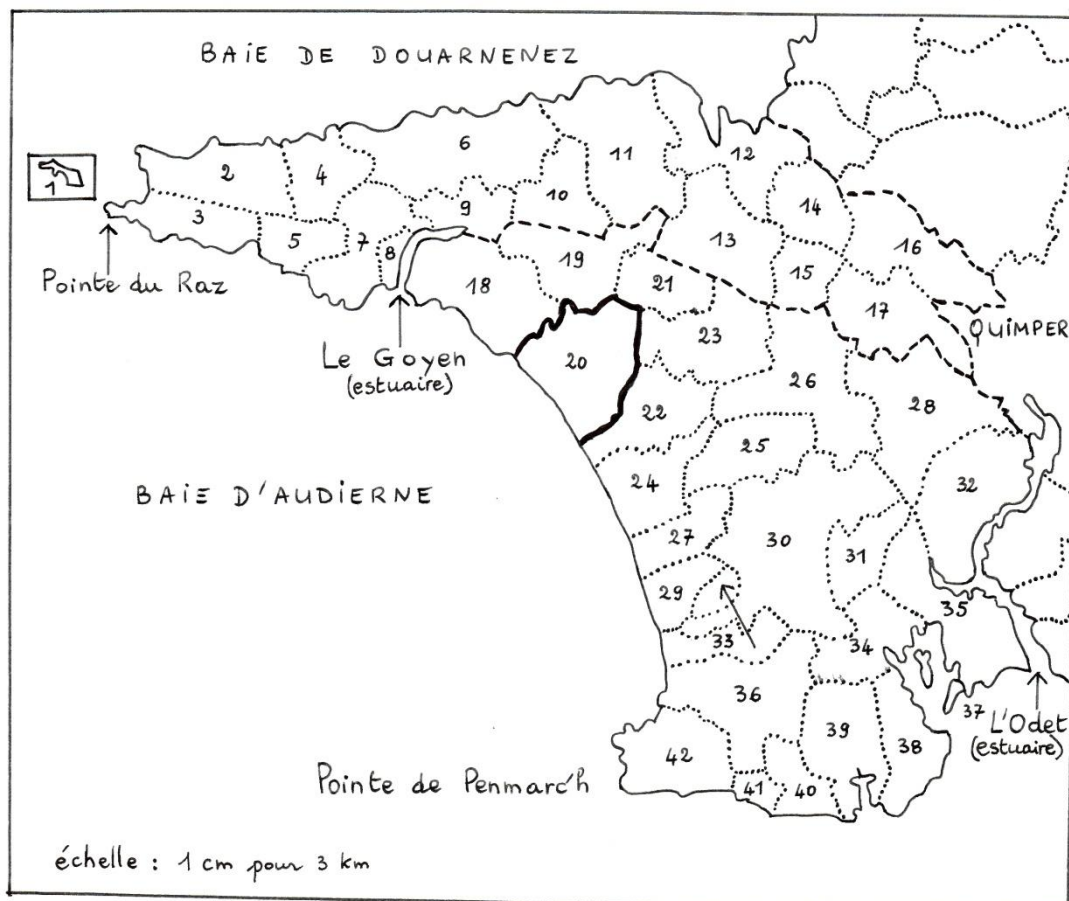
III. Quelques remarques d'ordre ethnographique :

Les filles nées à Plozévet jusqu'au début du XX^e siècle portaient la coiffe bigoudenne, mais le port du costume traditionnel a lui aussi connu un déclin dès les années 1920. On portait à Plozévet une variante de la coiffe bigoudenne qui lui était spécifique, ainsi que

partiellement, à la commune voisine de Landudec : la *koef dilasenn* ou coiffe sans lacets ; elle était relativement basse. Elle était accompagnée d'un petit col finement plissé dans sa partie arrière, totalement inconnu dans le reste du pays bigouden, mais présent en revanche dans le costume *borledenn*, prononcé *bourletenn* à Plozévet, mode voisine portée au nord-est (pays *glazik*), traduisant ainsi dans le vêtement, la marginalité de Plozévet au sein du pays bigouden. Cependant, la dernière génération de femmes de la commune ayant porté la coiffe adopta le modèle « classique » de la région de Pont-l'Abbé.

Le port du costume traditionnel, la pratique du breton et la pratique religieuse ont connu, à certains égards, des destins parallèles. Ainsi, 1941 a été la dernière année où des filles de Plozévet ont fait leur communion solennelle revêtues du costume et de la coiffe bigoudenne ; elles n'étaient plus que quatre, alors qu'en 1938, par exemple, elles étaient encore fort nombreuses. C'est en 1946 que se déroulèrent à Plozévet les derniers mariages où la mariée portait le costume et la coiffe bigoudenne : il y en eut quatre sur un total de soixante. Dans le sud du pays bigouden, cette pratique se prolongea bien plus tard, jusque 1960 environ. En 1960 aussi cessèrent à Plozévet les quêtes de grain par le clergé et le paiement des impôts locaux par prestation de service pour l'entretien des routes, sous forme de journées de travail avec charrette attelée. Les décennies 1940 et 1950 ont donc connu bien des « basculements » dans le mode de vie.

Les communes actuelles (2012) correspondant aux anciens doyennés de Cap Sizun et de Cap Caval



Légende :

- Limites des anciens doyennés
- Limites des communes actuelles
- Limites de la commune de Plozévet

Liste des communes actuelles (2012),
correspondant aux anciens doyennés de Cap Sizun et de Cap Caval

Ancien doyenné de Cap Sizun

1. Ile de Sein
2. Cléden-Cap-Sizun
3. Plogoff
4. Goulien
5. Primelin
6. Beuzec-Cap-Sizun
7. Esquibien
8. Audierne
9. Pont-Croix
10. Meilars
11. Poullan-sur-Mer
12. Douarnenez
13. Pouldergat
14. Le Juch
15. Gourlizon
16. Guengat
17. Plonéis

Ancien doyenné de Cap Caval

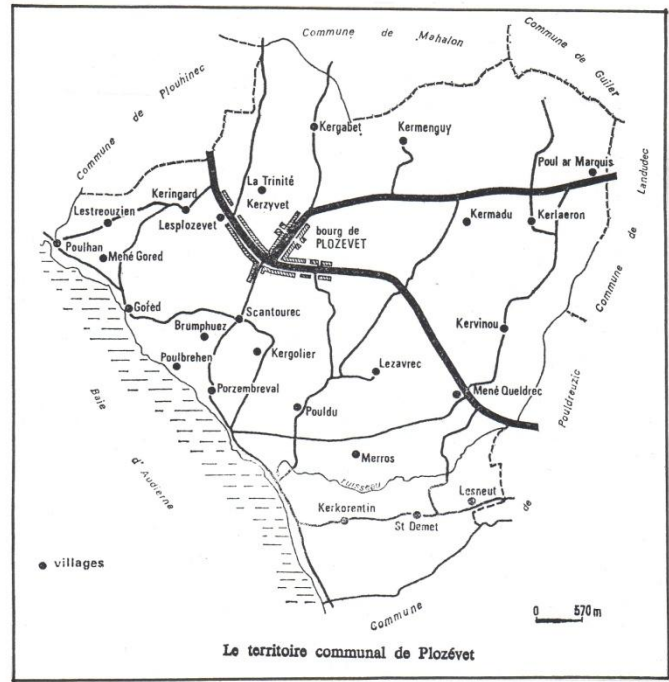
18. Plouhinec*
19. Mahalon*
- 20. Plozévet**
21. Guiler-sur-Goyen
22. Pouldreuzic
23. Landudec
24. Plovan
25. Peumerit
26. Meilars
27. Tréogat
28. Pluguffan*
29. Tréguennec
30. Plonéour-Lanvern
31. Tréméoc
32. Plomelin*
33. Saint-Jean-Trolimon
34. Pont-l'Abbé
35. Combrit
36. Plomeur
37. Ile-Tudy*
38. Loctudy
39. Plobannaec
40. Treffiagat
41. Le Guilvinec
42. Penmarc'h

*Communes actuelles de l'ancien doyenné de Cap Caval où la coiffe bigoudène n'était pas portée. Elle l'était cependant à Plouhinec, mais seulement dans quelques hameaux des marges sud-orientales de la commune, le long de la limite de Plozévet (Kersandy, Penn-ar-Ménez, (ar) Gorré, Kerléan). D'autre part, Guiler-sur-Goyen n'était pas entièrement bigoudène. De plus, à Kerity-Penmarc'h se portait la coiffe *poch-flek* et à Sainte-Marine, en Combrit, ainsi qu'à l'Ile-Tudy, la coiffe *penn-sardin*. Le pays bigouden défini à partir des critères vestimentaires ne correspond donc pas exactement à l'ancien doyenné de Cap Caval.

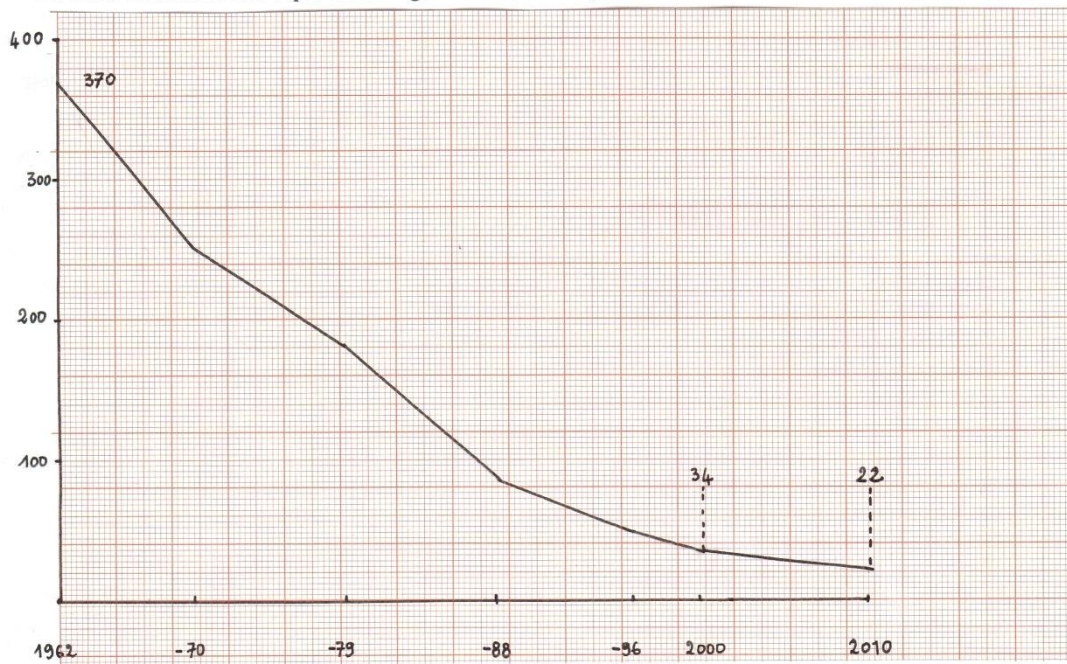
L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE PLOZÉVET DE 1820 À 2010

Légende : Ordonnée : 1 mm pour 20 habitants. Abscisse : 1 mm pour 1 année.





La chute du nombre des exploitations agricoles à Plözévet, de 1962 à 2010



Légende : Ordonnée : 1 mm pour 4 exploitations. Abscisse : 3 mm pour 1 année

PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIE

SOMMAIRE

LE VOCALISME

1. Les voyelles orales p. 16
2. Les voyelles nasales p. 28
3. Les diphtongues et les triptongues p. 32
4. Les altérations vocaliques p. 41
5. La réduction des voyelles en position inaccentuée p. 45

LE CONSONANTISME

1. Les occlusives p. 49
2. Les fricatives p. 64
3. Les nasales p. 76
4. Les liquides p. 82
5. Les semi-voyelles p. 92
6. L'amuïssement des consonnes douces p. 98
7. Le sandhi p. 103

LA SYLLABE

1. La structure des monosyllabes p. 115
2. Les quantités vocalique et consonantique p. 117
3. Nombreuses syllabes composées de voyelle brève + consonne forte (V + C :) p. 118

L'ACCENTUATION

1. L'accent de mot p. 119
2. Principales exceptions à l'accent pénultième p. 120
3. L'accent de groupe p. 126
4. L'accent de phrase p. 128

LE VOCALISME

LES SONS VOCALIQUES NOTÉS

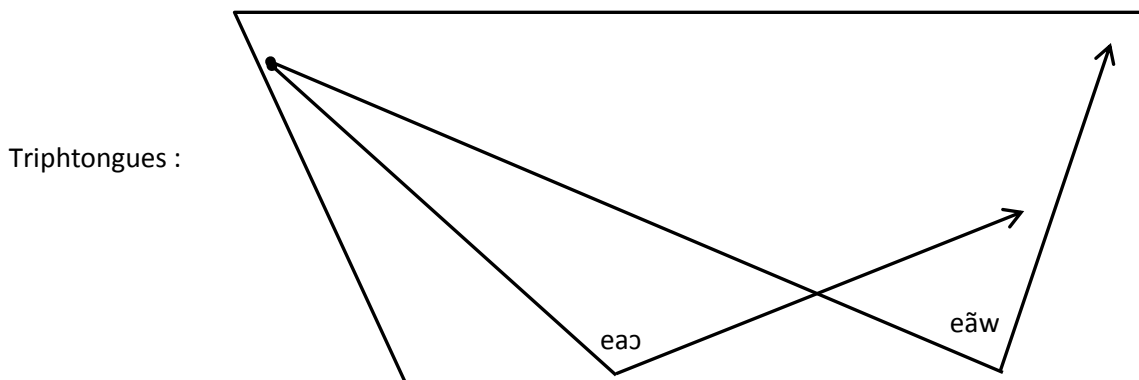
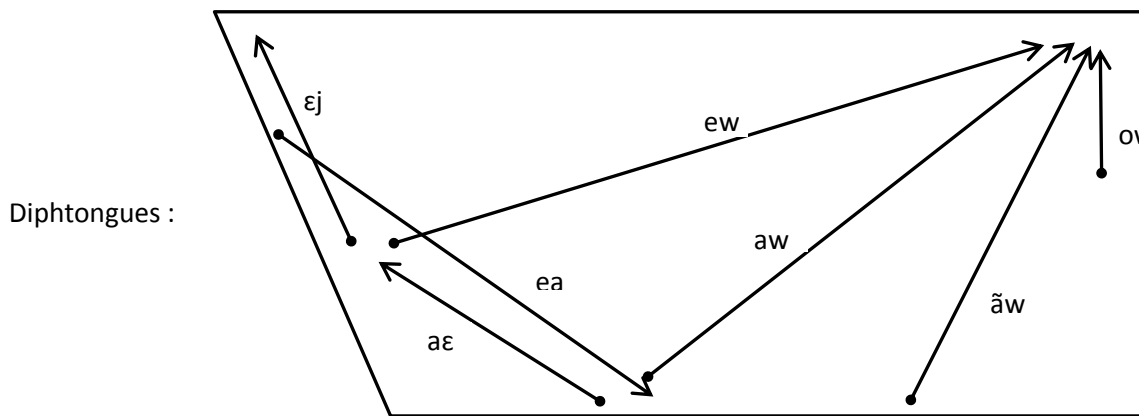
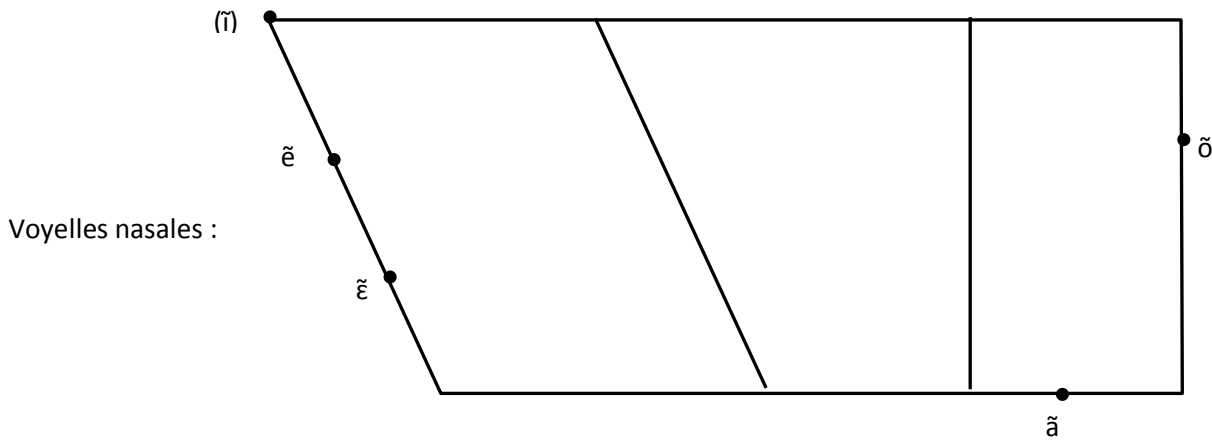
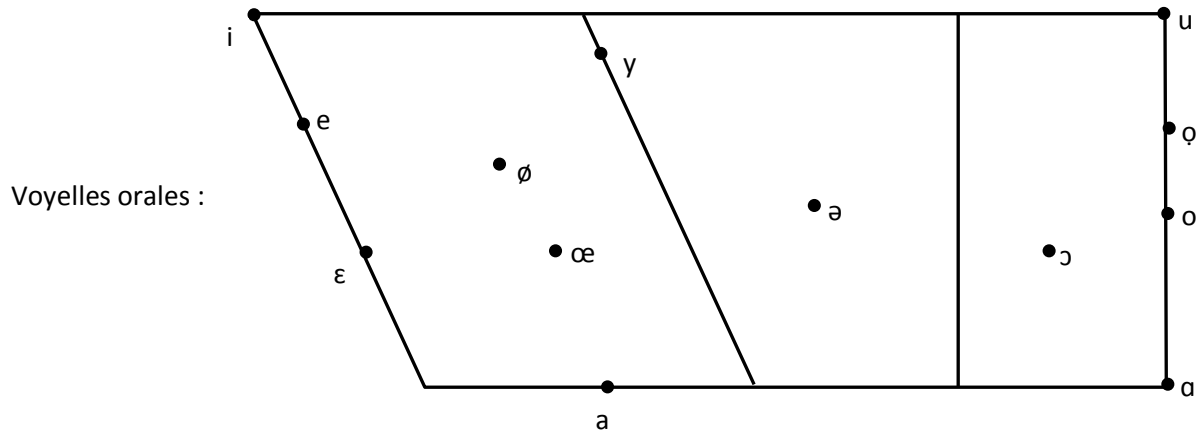


SCHÉMA DES PHONÈMES VOCALIQUES

1. Monophthongues :

	antérieures		neutres	postérieures
	non-arrondies	arrondies		
fermées	i	y		u
mi-fermées	e ē	ø		o
moyennes				o õ
mi-ouvertes	ɛ ě			
ouvertes			a ã	

2. Diphtongues et triphthongues :

/aɛ/

/aw/

/ow/

/ɛj/

/ew/

/ea/

/ãw/

/eã^w/

b. entre consonnes :

. /ki:l/ ~ /kɛ:l/	kil ~ Mikael	<i>nuque ~ Michel</i>
	(dans « toull-kil »)	
. /li:z/ ~ /lɛ:z/	Liz ~ lêz	<i>Lise ~ lait</i>
. /tirjøn/ ~ /tɛrjøn/	tirienn ~ terzienn	<i>terre non-labourée ~ fièvre</i>

c. à la finale :

. /vi/ ~ /vɛ/	veze ~ vez	imparfait ~ présent
	(verbe « beza », forme d'habitude)	

. /i/ ~ /y/ (opposition de labialisation)

a. à l'initiale :

. /i:ɛ/ ~ /y:ɛ/	ya ~ ivez	<i>oui ~ aussi</i>
. ['i:əŋ] ~ ['y:əŋ]	irin ~ uvern	<i>prunelles ~ cheville</i>

b. entre consonne et voyelle :

. /ki:əd/ ~ /ky:əd/	kiet ~ kuzet	<i>acharné ~ caché</i>
. /bi:ãn/ ~ /by:ãn/	bihan ~ buan	<i>petit ~ vite</i>
. /di:rən/ ~ /dy:rən/	direnn ~ Durand	<i>fusil à aiguiser ~ anthroponyme</i>

c. entre consonnes :

. /ri:z/ ~ /ry:z/	riz ~ ruz	<i>rebord (de lit) ~ (se) traîne</i>
	<i>du verbe « ruza »</i>	
. /ki:l/ ~ /ky:l/	kil ~ kul	<i>nuque ~ recule</i>
	dans <i>toull-kil</i> du verbe « kula »	
. /si:l/ ~ /sy:l/	sil ~ sul	<i>passoire ~ dimanche</i>
. /li:z/ ~ /ly:z/	Liz ~ lus	<i>Lise ~ myrtilles</i>

d. à la finale :

. /ti/ ~ /ty/	ti ~ tu	<i>maison ~ côté</i>
---------------	---------	----------------------

. /i/ ~ /a/ (opposition d'aperture)

a. à l'initiale :

. /i:d/ ~ /a:d/	ed ~ had	<i>blé ~ semence</i>
-----------------	----------	----------------------

. /i:r/ ~ /a:r/ ³	hir ~ arar	<i>long ~ charrue en bois</i>
. ['i:əŋ] ~ ['a:əŋ]	irin ~ halen	<i>prunelles ~ sel</i>
. /'i:biʎ/ ~ /'a:biʎ/	ibil ~ abril	<i>cheville ~ avril</i>
b. entre consonnes :		
. /di:r/ ~ /da:r/	dir ~ dared	<i>acier ~ éclairs de chaleur</i>
. /ri:z/ ~ /ra:z/	riz ~ raz	<i>rebord de lit ~ à ras</i> ou riz
. /pi:z/ ~ /pa:z/	piz ~ paz	<i>avare, regardant ~ pas</i>
. /ki:z/ ~ /ka:z/	kiz ~ kaz	<i>recul ~ chat</i> ou giz <i>mode</i>
. /vih/ ~ /vah/	vioh ~ oah	<i>tu seras ou vous serez ~ tu étais</i> ou vous étiez
. /bri:z/ ~ /bra:z/	briz ~ braz	<i>tacheté ~ grand</i>
. /'pi:bɛn/ ~ /'pa:bɛn/	pibenn ~ pabenn	<i>pipe ~ gousse</i>
c. à la finale :		
. /vi/ ~ /va/	veze ~ oa	<i>imparfaits de « beza » être</i> (formes d'habitude et d'actualité)

. /i/ ~ /u/ (opposition de localisation : avant ~ arrière)

a. à l'initiale :

. ['i:əŋ] ~ ['u:əŋ]	irin ~ houarn	<i>prunelles ~ fer</i>
---------------------	---------------	------------------------

b. entre consonne et voyelle :

. /'ki:a/ ~ /'ku:a/	kia ~ kouëz	<i>s'acharner ~ lessive</i>
---------------------	-------------	-----------------------------

. (/bier/) ~ (/buar/)	bier ~ bouzar	<i>bière ~ sourd</i>
-----------------------	---------------	----------------------

c. entre consonnes :

. /di:r/ ~ /du:r/	dir ~ dour	<i>acier ~ eau</i>
-------------------	------------	--------------------

. /ri:z/ ~ /ru:z/	riz ~ rouz	<i>rebord de lit ou riz ~ roux</i>
-------------------	------------	------------------------------------

. /'skiltɾɛn/ ~ /'skultɾɛn/	skiltrenn ~ skoultrenn	<i>écharde ~ planche d'aubier</i>
-----------------------------	------------------------	-----------------------------------

d. à la finale :

. /'varni/ ~ /'varnu/	warni ~ warno	<i>sur elle ~ sur eux / elles</i>
-----------------------	---------------	-----------------------------------

. /'gati/ ~ /'gatu/	ganti ~ ganto	<i>avec elle ~ avec eux / elles</i>
---------------------	---------------	-------------------------------------

³ /a:r/ est la forme contractée de /'a:lar/ arar, *charrue en bois*.

Réalisation phonétique du phonème /i/ :

Le phonème /i/ se réalise comme la voyelle orale d'aperture minima, antérieure, non-arrondie et non-palatalisée [i] ; elle est semblable au /i/ français. Nous n'avons trouvé que quelques occurrences de [ĩ], dont la nasalité est due à la contiguïté d'une consonne nasale : [ˈrĩ:vət] riñvet *figé* et [ˈĩ:vis] hiñviz *chemise de femme*. Le phonème /i/ connaît, comme la plupart des voyelles, des réalisations longues et des réalisations brèves.

1.1.2 Le phonème /e/

L'identité phonologique du phonème /e/ ressort de l'opposition distinctive /i/ ~ /e/ présentée au paragraphe précédent, de /e/ ~ /ɛ/ présentée ci-dessous et de /eã^w/ ~ /e/, présentée au § 3.8 de cette section.

. /e/ ~ /ɛ/ (opposition d'aperture)

a. entre consonnes :

. /me:z/ ~ /mɛ:z/ mez ~ mêz *honte ou glands ~ dehors ou campagne*

. /pe:d/ ~ /pɛ:d/ ped ~ paet *combien ~ payé*

. /pe:r/ ~ /pɛ:r/ per ~ Per *poires ~ Pierre*

. /pwe:z/ ~ /pɛ:z/ pouez ~ poaz *poids ~ cuit*

. (/mɛl/) ~ (/mɛʎ/) mell ~ meill *mil ~ moulin*

. /'gʷɛla/ ~ /'gʷɛla/ govelia ~ gwella *forger ~ le meilleur*

. (/ãn've:d/) ~ (/ãnvɛd/) anavezet ~ anvet *connu ~ nommé*

b. à la finale :

. /me/ ~ /mɛ/ me ~ mae *moi ~ mai*

Voir aussi les oppositions /e/ ~ /ɛ/ résultant des réalisations forte et douce de /n/ (3.2), /l/ (4.1) et /r/ (4.3), /e/ étant long et /ɛ/, bref.

Réalisation phonétique du phonème /e/ :

Le phonème /e/ se réalise comme une voyelle orale mi-fermée, antérieure et non-arrondie [e], proche de celle du français *été*, par exemple. Dans certains cas, la notation [ɛ] aurait peut-être mieux convenu. /e/ connaît, comme la plupart des voyelles, des réalisations longues et des réalisations brèves. Par exemple, /be:z/ *biz doigt*, /pe:r/ *per poires*, /be/ *bez tombe*, /'gʷɛla/ *govelia forger*.

Les réalisations de /e/ montrent une nasalité de contiguïté d'importance variable devant les consonnes nasales.

1.1.3 Le phonème /ɛ/

L'identité phonologique du phonème /ɛ/ ressort des oppositions distinctives /i/ ~ /ɛ/ et /e/ ~ /ɛ/ présentées ci-dessus, respectivement en 1.1.1 et 1.1.2, et de /ɛ/ ~ /a/ et /ɛ/ ~ /æ/ présentées ci-dessous.

. /ɛ/ ~ /a/ (opposition d'aperture)

a. à l'initiale :

. /ɛ:r/ ~ /a:r/ aer ~ arar air ~ charrue en bois

. /'ɛ:vi/ ~ /'a:vi/ avi ~ azvi envie ~ mûrir

b. entre consonnes :

. /mɛl/ ~ /mal/ mell ~ mall grand ~ hâte

. /mɛʎ/ ~ /maʎ/ meill ~ maill moulin ~ marteau
ou mulet (poisson)

. /mɛrh/ ~ /marh/ merh ~ marh fille ~ cheval

. /kwɛ:z/ ~ /kwa:z/ koves ~ koaz se confesser ~ réduit par la cuisson

. /ne 'vɛrv ked/ ~ /ne 'varv ked/ ne verv ket ~ ne varv ket il/elle ne bout pas ~ il/elle ne meurt pas

. (/sɛ:h/) ~ (/sah/) seh ~ sah sec ~ sac

. (/bɛ:h/) ~ (/bah/) beh ~ bah fardeau ~ croc (outil)

. /'kɛ:hɛd/ ~ /'ka:had/ kerhad ~ kahad aller chercher ~ déféquer

. /'nɛ:hɛd/ ~ /'na:hɛd/ nehet ~ nahet embarrassé ~ refusé

. /'dɛ:ro/ ~ /'da:ro/ dero ~ dare chêne ~ cuit à point

c. à la finale :

. /vɛ/ ~ /va/ vez ~ oa présent d'habitude ~ imparfait
de « beza » être

. /ɛ/ ~ /aɛ/ (opposition voyelle simple ~ diphtongue)

a. à l'initiale :

. /ɛ:l/ ~ /aɛl/ êl ~ avel ange ~ vent

b. entre consonnes :

. /kɛ:l/ ~ /kaɛl/	Mikael ~ kavel	<i>Michel ~ berceau</i>
. /kɛ:r/ ~ /kaɛr/	ker ~ kaer	<i>cher ~ beau</i>
. /lɛ:r/ ~ /laɛr/	ler ~ laer	<i>cuir ~ voleur</i>

Réalisation phonétique du phonème /ɛ/ :

Le phonème /ɛ/ se réalise comme une voyelle orale mi-ouverte, antérieure et non-arrondie, semblable à la voyelle du français *père*. Il connaît des réalisations longues et des réalisations brèves.

1.2 Les voyelles antérieures arrondies /y/ et /ø/

1.2.1 Le phonème /y/ :

L'identité phonologique du phonème /y/ ressort de l'opposition distinctive /i/ ~ /y/ présentée en 1.1.1 et de /y/ ~ /ø/ et /y/ ~ /u/ présentées ci-dessous.

. /y/ ~ /ø/ (opposition d'aperture)

entre consonnes :

. /ly:r/ ~ /lø:r/	lur ~ leur	<i>livre (poids) ~ aire</i> et <i>franc (monnaie)</i>
. /fy:r/ ~ /fø:r/	fur ~ c'hwevrer a-feur	<i>sage ~ février</i> <i>selon</i>
. /my:r/ ~ /mø:r/	mur ~ meur	<i>mur ~ plusieurs</i>
. (/ry:z/) ~ (/rø:s/)	ruz ~ reuz	<i>traîne ~ vacarme</i>

. /y/ ~ /u/ (opposition de localisation)

a. à l'initiale :

. ['y:əŋ] ~ ['u:əŋ]	uvern ~ houarn	<i>cheville ~ fer</i>
---------------------	----------------	-----------------------

b. entre consonnes :

. /ly:z/ ~ /lu:z/	luz ~ louz	<i>myrtilles ~ sale</i>
. /my:r/ ~ /mu:r/	mur ~ mor	<i>mur ~ mer</i>
. (/ty:d/) ~ (/tud/)	tud ~ toud	<i>gens ~ tout</i>
. /'ry:za/ ~ /'ru:za/	ruza ~ rouza	<i>se traîner ~ roussir</i>
. /'bry:da/ ~ /'bru:da/	bruda ~ brouda	<i>rendre public ~ piquer, stimuler</i>

. (/ky:ɛd/) ~ (/ku:a/) kuzad ~ kouëz (*se*) *cacher* ~ *lessive*

Réalisation phonétique du phonème /y/ :

Le phonème /y/ se réalise comme une voyelle orale fermée, antérieure et arrondie, semblable au /y/ français. Il connaît des réalisations longues et des réalisations brèves.

Note :

[y] est aussi la réalisation du digraphe historique « eu » :

. /pyrzon/	peurzorn	<i>fin de bataille</i>	(la forme [ˈpørzən] s’entend aussi.)
. /try:ʒu/	treuzou	<i>seuil</i>	
. /pyʃɛd/	Peuziat	anthroponyme	
. /pul'dry:zig/	Pouldreuzic	nom de commune	

1.2.2 Le phonème /ø/

L’identité phonologique du phonème /ø/ ressort de l’opposition distinctive /y/ ~ /ø/ présentée au paragraphe précédent et de /ø/ ~ /e/, /ø/ ~ /ɛ/, /ø/ ~ /o/, /ø/ ~ /o/ et /ø/ ~ /a/ présentées ci-dessous.

. /ø/ ~ /e/ (opposition de labialisation)

a. entre consonnes :

. /bø:z/ ~ /be:z/	beuz ~ biz	<i>buis</i> ~ <i>doigt</i>
. /pøz/ ~ /pez/	pez ~ pez	adj. inter. ou excl. ~ <i>pièce</i>
	<i>ou</i> ’peus	verbe <i>avoir</i> au prés. 2 ^{ème} pers.
. (/nød/) ~ (/net/)	neud ~ net	<i>du fil</i> ~ <i>propre</i>

b. à la finale :

. /tø/ ~ /te/	teu ~ te	<i>vient</i> ~ <i>thé</i>
---------------	----------	---------------------------

. /ø/ ~ /ɛ/ (opposition d’aperture)

a. à l’initiale :

. /ø:r/ ~ /ɛ:r/	eur ~ aer	<i>heure</i> ~ <i>air</i>
-----------------	-----------	---------------------------

b. entre consonnes :

. /bø:h/ ~ /bɛ:h/	buoh ~ beh	<i>vache</i> ~ <i>fardeau</i>
. /lø:h/ ~ /lɛ:h/	luh ~ leh	<i>éclat</i> ~ <i>lieu</i>
. /mø:r/ ~ /mɛ:r/	meur ~ maer	<i>plusieurs</i> ~ <i>maire</i>

. /flø:r/ ~ /flɛ:r/ fleur ~ flêr *fleurs ~ puanteur*

. /ø/ ~ /ɔ/ (opposition de localisation)

entre consonnes :

. (/bø:h/) ~ (/bɔh/) buoh ~ bouh *vache ~ bouc*

. /ø/ ~ /o/ (opposition de localisation)

entre consonnes :

. /lø:r/ ~ /lo:r/ leur ~ lor *aire ~ lourdaud*

. /pø:l/ ~ /po:l/ peul ~ Paol *pieu ~ Paul*

. /skø:l/ ~ /sko:l/ skeul ~ skol *échelle ~ école*

. (/rø:s/) ~ (/ro:z/) reuz ~ roz *vacarme ~ colline*

. /'løkɛr/ ~ /'lokɛr/ leur-kêr ~ loker *place de village ~ badigeon*

. /ø/ ~ /a/ (opposition d'aperture)

a. à l'initiale :

. /ø:r/ ~ /a:r/ eur ~ arar *heure ~ charrue en bois*

b.entre consonnes :

. /bø:z/ ~ /ba:z/ beuz ~ baz *buis ~ bâton*

. /mø:r/ ~ /ma:r/ meur ~ marr *plusieurs ~ houe*

. /pø:l/ ~ /pa:l/ peul ~ pal *pieu ~ pelle*

. /sø:l/ ~ /sa:l/ seul ~ sal *talon ~ salle*

. (/bø:h/) ~ (/bah/) buoh ~ bah *vache ~ croc (outil)*

. (/jø:h/) ~ (/jah/) (ar) Yeuh ~ yah *Le Juch ~ bien portant*

(nom de commune)

Réalisation phonétique du phonème /ø/ :

Le phonème /ø/ se réalise comme une voyelle orale, antérieure et arrondie ; il connaît deux réalisations qui sont en distribution complémentaire : la réalisation ouverte [œ], semblable à la voyelle du français *œuf*, et la réalisation fermée [ø], semblable à la voyelle du français *œufs* ; elles peuvent être longues ou brèves.

On trouve la réalisation ouverte devant /b/, /k/, /f/, /h/ et /r/, et la réalisation fermée devant /t/, /d/, /s/, /z/, /ʒ/ et /l/, ainsi qu'en finale ouverte.

Exemples :

. [œ] + :				[ø] + :			
. /b/	['œ:bəl]	ebeul	<i>poulain</i>	. /t/	[røt]	reud	<i>raide</i>
. /k/	['lœkər]	leur-kêr	<i>place de hameau</i>	. /d/	['nø:dən]	neudenn	<i>fil</i>
. /f/	['bœfic]	beufig	<i>bouvreuil</i>	. /s/	[røʂ]	reuz	<i>vacarme</i>
. /h/	[bœ:x]	buoh	<i>vache</i>	. /z/	[bø:z]	beuz	<i>buis</i>
. /r/	[lœ:r]	leur	<i>aire</i>	. /l/	[pø:l]	peul	<i>poteau</i>
				. finale ouverte :	[kø]	keuz	<i>regret</i>

1.3 Les voyelles neutres /a/ et [ə] :

1.3.1. Le phonème /a/

L'identité phonologique du phonème /a/ ressort des oppositions distinctives /a/ ~ /ɛ/ et /a/ ~ /ø/ présentées respectivement en 1.1.3 et en 1.2.2 et de /o/ ~ /a/ présentée en 1.4.3.

Réalisation phonétique du phonème /a/ :

Le phonème /a/ se réalise comme une voyelle orale d'aperture maxima, neutre du point de vue de la labialisation. Il connaît deux réalisations : l'une d'avant [a] et l'autre d'arrière [ɑ] ; elles se trouvent en distribution complémentaire.

On trouve : . la réalisation d'arrière [ɑ:], seulement en syllabe accentuée, toujours longue, suivie d'une consonne douce ou d'une voyelle.

. la réalisation d'avant [a], toujours brève, en syllabe accentuée ou inaccentuée.

Exemples :

. ['ɑ:əŋ]	halen	<i>sel</i>
. [sax]	sah	<i>sac</i>
. ['sɑ:fɛt]	sahad	<i>contenu d'un sac.</i>
. [kas]	kas	<i>envoyer</i>
. [kɑ:z]	kaz	<i>chat</i>
. [ar 'hɑ:z]	ar haz	<i>le chat</i>
. ['ɔr has]	eur haz	<i>un chat</i>

1.3.2 La voyelle [ə]

La voyelle centralisée [ə], de timbre indéterminé, proche de la voyelle initiale de l'anglais [ə'gen] *again*, apparaît surtout en syllabe post-tonique, elle est donc inaccentuée et toujours brève.

Remarquons cependant quelques occurrences possibles en syllabe prétonique :

. [tə'mic]	/tã'mig/	tammig	(un) petit peu
. [bər'zðək]	/bre'zðnɛg/	brezoneg	langue bretonne
. [kastə'lo:əŋ]	/kastɛ'lo:rɛn/	kastolorenn	casserole
. [miskən'go:lo]	/mis kɛn'go:lo/	miz gwengolo	mois de septembre

Beaucoup de voyelles sont réduites à [ə] en syllabe inaccentuée, mais /u/ ne l'est jamais, et /i/, presque jamais. [o] et [y] ont un comportement différent selon qu'elles se trouvent en finale ouverte ou fermée. En finale ouverte, elles gardent leur timbre : par exemple ['go:lo] *golo couvercle* et ['afy] *achu terminé*. En finale fermée, elles sont réduites à [ə].

Exemples :

. ['bɑ:lə]	bale	<i>marcher</i>
. ['dɛ:bət]	débret	<i>mangé</i>
. ['bi:ən]	bihan	<i>petit</i>
. [bi'ã:əx]	bihanoh	<i>plus petit</i>
. ['fiλər]	fillor	<i>filleul</i>
. ['bytən]	butun	<i>tabac</i>
. ['fɛntən]	feunteun	<i>fontaine</i>

1.4 Les voyelles postérieures arrondies /u/, /ɔ/ et /o/

1.4.2 Le phonème /u/

L'identité phonologique du phonème /u/ ressort des oppositions distinctives /i/ ~ /u/ et /y/ ~ /u/ déjà présentées, respectivement en 1.1.1 et en 1.2.1, et de /u/ ~ /ɔ/ et /u/ ~ /o/ présentées ci-dessous.

. /u/ ~ /ɔ/ (opposition d'aperture)

entre consonnes :

. /du:r/ ~ /dɔ:r/	dour ~ dor	<i>eau – porte</i>
-------------------	------------	--------------------

. /u/ ~ /o/ (opposition d'aperture)

a. à l'initiale :

. [ˈu:əŋ] ~ [ˈo:əŋ] houarn ~ oreenn *fer ~ versoir de charrue*

b. entre consonnes :

. /gu:r/ ~ /go:r/ gour ~ gor *personne ~ abcès*

(« gour » ne s'emploie que dans des phrases négatives)

. /ru:d/ ~ /ro:d/ roud ~ rod *trace ~ roue*

. /sku:l/ ~ /sko:l/ skoul ~ skol *buse (oiseau) ~ école*

. /'bru:da/ ~ /'bro:da/ brouda ~ broda *piquer ~ broder*

. /'kru:ga/ ~ /'kro:ga/ krouga ~ kroga *pendre ~ mordre*

. (/pul/) ~ (/po:l/) poull ~ Paol *mare ~ Paul*

. (/tul/) ~ (/to:l/) toull ~ taol *trou ~ coup*

c. à la finale :

. (/otu/) ~ (/o'to/) otou ~ oto *pantalon ~ automobile*

Réalisation phonétique du phonème /u/ :

Le phonème /u/ se réalise comme une voyelle orale postérieure d'aperture minima et arrondie [u], souvent très fermée, proche du /u/ français. Il connaît des réalisations longues, par exemple : [mu:r] /mu:r/ mor *mer*, et des réalisations brèves, par exemple : [pull] /pul/ poull *mare*.

1.4.3 Le phonème /ɔ/ :

L'identité phonologique du phonème /ɔ/ ressort de l'opposition distinctive /u/ ~ /ɔ/ présentée au paragraphe précédent et de /ɔ/ ~ /o/ et /ɔ/ ~ /a/ présentées ci-dessous.

. /ɔ/ ~ /o/ (opposition d'aperture)

a. à l'initiale :

. /ɔh/ ~ /oh/ hoh ~ oh *cochon ~ vous êtes ou tu es*

b. entre consonnes :

. /mɔh/ ~ /moh/ moh ~ emaoh *cochons ~ vous êtes ou tu es*

(forme de situation)

. /kɔ:z/ ~ /ko:z/ koz ~ kaoz *vieux ~ conversation*

. /pɔd/ ~ /po:d/ pod ~ paotr *pot ~ garçon*

. (/ˈgɔjɛd/) ~ (/ˈgɔjad/)	gosed ~ Goyat	<i>taupes</i> ~ anthroponyme
. (/kɔːz/) ~ (/kos/)	koz ~ kos	<i>vieux</i> ~ <i>charançons</i>
c. à la finale :		
. /tjɔ/ ~ /tjo/	teuio ~ teo	<i>viendra</i> ~ <i>gros</i>

. /ɔ/ ~ /a/ (opposition d'aperture)

entre consonnes :

. /bɔh/ ~ /bah/	bouh ~ bah	<i>bouc</i> ~ <i>croc</i> (outil)
. /dɔːr/ ~ /daːr/	dor ~ dared	<i>porte</i> ~ <i>éclair de chaleur</i>
. /kɔːz/ ~ /kaːz/	koz ~ kaz	<i>vieux</i> ~ <i>chat</i>
. /brɔːz/ ~ /braːz/	broz ~ braz	<i>robe</i> ~ <i>grand</i>
. /ˈmɔːga/ ~ /ˈmaːga/	mouga ~ maga	(s') <i>étouffer</i> ~ <i>nourrir</i>
. /ˈmɔːgɛr/ ~ /ˈmaːgɛr/	moger ~ mager	<i>mur</i> ~ <i>nourricier</i>

Réalisation phonétique du phonème /ɔ/ :

Le phonème /ɔ/ se réalise comme une voyelle orale, postérieure, très fermée et arrondie [ɔ], légèrement diphtonguée : elle part de [o] et tend vers [u]. Ce phonème connaît des réalisations plutôt longues, par exemple : [nɔːz] /nɔːz/ *noz nuit*, mais la diphtongaison rend plus difficile la perception de la longueur, et des réalisations brèves, par exemple : [bɔx] /bɔh/ *boh bouc*.

1.4.4 Le phonème /o/

L'identité phonologique du phonème /o/ ressort des oppositions distinctives /u/ ~ /o/ et /ɔ/ ~ /o/ présentées ci-dessus, respectivement en 1.4.1 et 1.4.2, et de /o/ ~ /a/ et /o/ ~ /e/ présentées ci-dessous.

. /o/ ~ /a/ (opposition d'aperture)

a. à l'initiale :

. /oːd/ ~ /aːd/	aot ~ had	<i>grève</i> ~ <i>semence</i>
. ['oːɔŋ] ~ ['aːɔŋ]	oren̄n ~ halen̄n	<i>versoir de charrue</i> ~ <i>sel</i>

b. entre consonnes :

. /soh/ ~ /sah/	soh ~ sah	<i>soc</i> ~ <i>sac</i>
. /doːr / ~ /daːr/	dorr ~ dared	<i>casse</i> ~ <i>éclair de chaleur</i>

(du verbe torri)

. /ko:z/ ~ /ka:z/	kaoz ~ kaz	<i>conversation ~ chat</i>
. /to:l/ ~ /ta:l/	taol ~ tal	<i>coup ou table ~ front</i>
. /'po:ben/ ~ /'pa:ben/	pobenn ~ pabenn	<i>entame (d'un pain) ~ gousse</i>
. (/lo:god/) ~ (/la:gad/)	logod ~ lagad	<i>des souris ~ œil</i>

c. entre consonne et voyelle :

. [la'go:ən] ~ [la'ga:ən]		
. /lo'go:dɛn/ ~ /la'ga:dɛn/	logodenn ~ lagadenn	<i>souris ~ boucle</i>

d. à la finale :

. /vo/ ~ /va/	vo ~ oa	<i>sera ~ était</i>
---------------	---------	---------------------

. /o/ ~ /e/ (opposition de localisation)

a. à l'initiale :

. /o:d/ ~ /e:d/	aot ~ hed	<i>grève ~ longueur</i>
-----------------	-----------	-------------------------

b. entre consonnes :

. /po:d/ ~ /pe:d/	paotr ~ ped	<i>garçon ~ combien</i>
-------------------	-------------	-------------------------

. /fo:z/ ~ /fe:z/	faoz ~ c'hwez	<i>faux ~ odeur</i>
-------------------	---------------	---------------------

c. à la finale :

. /to/ ~ /te/	to ~ te	<i>toiture ~ thé</i>
	(tachou-to, skeul-do)	

Réalisation phonétique du phonème /o/

Le phonème /o/ se réalise comme une voyelle orale postérieure arrondie. Il connaît deux réalisations qui sont en distribution complémentaire : [ɔ] réalisation ouverte et [o] réalisation fermée. Bien que toutes les deux puissent être longue ou brève, [ɔ] est très majoritairement brève et [o] très majoritairement longue. Seul [o] apparaît en finale ouverte. Il faut aussi faire remarquer la paire [ko:l] ~ [kɔll], présentée en 4.1.

2. LES VOYELLES NASALES

2.1 Le phonème /ẽ/

L'identité phonologique du phonème /ẽ/ ressort des oppositions distinctives /ẽ/ ~ /e/, /ẽ/ ~ /ẽ̃/ et /ẽ/ ~ /õ/ présentées ci-dessous :

. /ẽ/ ~ /e/ (opposition de nasalité)

entre consonnes :

. /tẽ:vɛl/ ~ /te:vɛl/ teñval ~ tevel *sombre ~ cesser*

. /ẽ/ ~ /ẽ̃/ (opposition d'aperture)

entre consonnes :

. /lẽ:n/ ~ /lẽ̃:n/ Elena ~ lun *Hélène ~ lundi*

. /grẽ:n/ ~ /grẽ̃:n/ gren ~ greun *alerte (adj.) ~ grain*

. /ẽ/ ~ /õ/ (opposition de localisation)

entre consonnes :

. /ke'rẽŋgar/ ~ /ke'rõŋgar/ Keringard ~ Kerongard *villages de Plozévet*

Le nombre de mots comportant /ẽ/ est peu élevé ; voici les plus courants :

. /es'trẽ:vɛd/	estrevéd	<i>chemin</i>
. /'gwẽ:vɛd/	goeñvet	<i>fané</i>
. /'kẽ:vɛr/	keñver	<i>en face de...</i>
. /'klẽ:vɛd/	kleñved	<i>maladie</i>
. /'pẽ:vɛr/	peñver	<i>fade</i>
. /'prẽ:vɛd/	preñved	<i>vers (animaux)</i>
. /'xwẽ:vɛd/	koeñvet	<i>enflé</i>

On constate que /ẽ/ n'apparaît que devant /v/, en plus des consonnes nasales ; comme [ĩ].

Réalisation phonétique du phonème /ẽ/ :

Le phonème /ẽ/ se réalise comme une voyelle nasale antérieure fermée qui connaît des réalisations longues et des réalisations brèves, mais les longues sont bien plus nombreuses.

2.2 Le phonème /ẽ/

L'identité phonologique du phonème /ẽ/ ressort de l'opposition distinctive /ẽ/ ~ /ẽ̃/ présentée au paragraphe précédent et de /ẽ̃/ ~ /ɛ/, / ẽ̃/ ~ /õ/ et / ẽ̃/ ~ /ã/ présentées ci-dessous.

. /ẽ̃/ ~ /ɛ/ (opposition de nasalité)

entre consonnes :

. /grẽ̃s/ ~ /grɛs/	griñs ~ gres	<i>résidus de farine et de son ~ saindoux</i> <i>dans l'expression « gres dous »</i>
. (/lẽ̃:n/) ~ (/lɛn/)	lun ~ lenn	<i>lundi ~ étang</i> <i>ou leun</i> <i>plein</i>
. (/jẽ̃:n/) ~ (/jɛn/)	yun ~ yenn	<i>jeûne ~ coin (outil)</i>
. (/twẽ̃:n/) ~ (/twɛn/)	tonenn ~ toenn	<i>couenne ~ toit</i>
. (/brẽ̃:n/) ~ (/brɛn/)	brun ~ brenn	<i>mauve foncé ~ son (céréales)</i>
. /'klẽ̃jɛr/ ~ /'klɛjɛr/	kleier ~ kleiziard	<i>cloches ~ gaucher</i>
. /u 'plẽ̃:vɛn/ ~ /u 'plɛ:vɛn/	ho pluñvenn ~ ho plevenn	<i>votre / ta plume ~ votre / ton cheveu</i>

. /ẽ̃/ ~ /õ/ (opposition d'aperture)

entre consonnes :

. /lẽ̃:n/ ~ /lõ:n/	lun ~ loen	<i>lundi ~ animal</i> <i>ou leun</i> <i>plein</i>
. /sẽ̃:n/ ~ /sõ:n/	sizun ~ son	<i>semaine ~ chanson ou sonnerie</i>

. /ẽ/ ~ /ã/ (opposition d'aperture)

entre consonnes :

. /rẽ:n/ ~ /rã:n/	reun ~ ran	<i>soies (de porc) ~ grenouille</i> <i>ou Reun</i> <i>René ou Ronan</i>
. /brẽ:n/ ~ /brã:n/	brun ~ bran	<i>mauve foncé ~ corbeau (oiseau)</i>

Réalisation phonétique du phonème /ẽ/ :

Le phonème /ẽ/ se réalise comme une voyelle nasale antérieure mi-ouverte, proche de la voyelle du français *pince*. Il connaît des réalisations longues, par exemple [prẽ:n] *prun des prunes*, et des réalisations brèves, par exemple [pẽs] *puñs puits*.

Note étymologique :

/ẽ/ correspond souvent aux graphies « un », par exemple /'mẽ:nẽd/ ['mẽ:əd] *munud menu, fin*, et « eun », par exemple /'kẽ:nẽd/ ['kẽ:əd] *keuneud bois de chauffage*.

2.3 Le phonème /õ/

L'identité phonologique du phonème /õ/ ressort des oppositions distinctives /ẽ/ ~ /õ/ et /ẽ/ ~ /õ/ présentées respectivement en 2.1 et en 2.2 et de /õ/ ~ /o/, /õ/ ~ /o/, /õ/ ~ /ow/ et /õ/ ~ /ã/ présentées ci-dessous.

. /õ/ ~ /o/ (opposition de nasalité)

à la finale :

. /gõ/ ~ /go/	goañv ~ goz	<i>hiver ~ taupe</i>
	<i>ou go</i>	<i>fermenté</i>
	<i>ou Goff</i>	<i>anthroponyme</i>

. /o/ ~ /õ/ (opposition de nasalité)

entre consonnes

. / ar põn/ ~ /ar pon/	ar pont ~ ar Pont	<i>le pont ~ Pont-Croix</i>
. /lõm/ ~ /lom/	lomm ~ Lomm	<i>un brin de... ~ Guillaume</i>
. /'põʃu/ ~ /'poʃu/	poñchou ~ pochou	<i>des ponts ~ des sachets</i>

. /õ/ ~ /ow/ (opposition voyelle nasale ~ diphtongue)

à la finale :

. /gõ/ ~ /gow/	goañv ~ gaou	<i>hiver ~ mensonge</i>
----------------	--------------	-------------------------

. /õ/ ~ /ã/ (opposition d'aperture)

entre consonnes :

. /tõ:n/ ~ /tã:n/	ton ~ tan	<i>air (de musique) ~ feu</i>
-------------------	-----------	-------------------------------

. /lõm/ ~ /lãm/ lomm ~ lamm *un brin de... ~ chute, saut*

Réalisation phonétique du phonème /õ/ :

Le phonème /õ/ se réalise comme une voyelle nasale postérieure d'aperture moyenne, proche de la voyelle du français *pont*, par exemple. Elle connaît des réalisations longues, par exemple [tõ:n] ton *air de musique* et des réalisations brèves, par exemple [fõs] foñs *fond*.

2.4 Le phonème /ã/

L'identité phonologique du phonème /ã/ ressort des oppositions distinctives /ẽ/ ~ /ã/ et /õ/ ~ /ã/ présentées respectivement en 2.2 et 2.3, de /ã/ ~ /a/ présentée ci-dessous et de /eã^w/ ~ /ã/ présentée au § 3.8 de cette section.

. /ã/ ~ /a/ (opposition de nasalité)

entre voyelles :

. [kã:p] ~ [ka:p] kanab ~ Kap *chanvre ~ Cap Sizun*

/kã:nab/ est la forme phonologique de [kã:p]

. /fãf/ ~ /faf/ Fañch ~ fach *François ~ fâche*
du verbe facha

. /fãs/ ~ /fas/ chañs ~ chas *chance ~ chiens*

. /lãs/ ~ /las/ lañs ~ las *élan ~ collet*

Réalisation phonétique du phonème /ã/

Le phonème /ã/ se réalise comme la voyelle nasale d'aperture maxima, proche de la voyelle du français *chant*, par exemple. Elle connaît des réalisations brèves comme [kãnn] kann *bagarre*, et des des réalisations longues, comme [kã:n] kan *chant*, aussi citées en 3.2.

3. LES DIPHTONGUES ET LES TRIPHTONGUES

Bertil Malmberg caractérise ainsi les diphtongues⁴ : « On distingue...entre les monophthongues dont le timbre reste acoustiquement le même au cours de la durée de

⁴ Bertil Malmberg, *La phonétique*, Paris, P.U.F. 1987, p. 44.

la voyelle, et les diphtongues qui changent de timbre au cours de leur émission. On entend donc une certaine qualité vocalique au commencement d'une diphtongue, une autre à la fin. » André Bothorel, dans son étude du breton parlé à Argol⁵, considère : « la diphtongue comme un complexe vocalique monosyllabique dont les éléments constitutifs ont des timbres différents au début et à la fin de l'émission. »

3.1 Le phonème /aɛ/

L'identité phonologique du phonème /aɛ/ ressort de l'opposition distinctive /ɛ/ ~ /aɛ/ présentée ci-dessus en 1.1.3. et de /aɛ/ ~ /aw/, /aɛ/ ~ /ow/, /aɛ/ ~ /ew/ et /aɛ/ ~ /ea/ présentées ci-dessous.

. /a/ ~ /aw/

a. à l'initiale :

. /aɛ/ ~ /aw/	ae ~ azo	<i>sieste ~ mûr</i>
. /aɛl/ ~ /awl/	avel ~ aval	<i>vent ~ pomme</i>

b. à la finale :

. /laɛ/ ~ /law/	laez ~ laza	<i>en-haut ~ tuer</i>
-----------------	-------------	-----------------------

. /aɛ/ ~ /ow/

a. entre consonnes :

. /kaɛd/ ~ /kowd/	kavet ~ kaoud	<i>trouvé ~ avoir</i>
. /saɛd/ ~ /sowd/	savet ~ saout	<i>élevé ~ vaches</i>

b. à la finale :

. /laɛ/ ~ /low/	laez ~ laou	<i>en-haut ~ poux</i>
-----------------	-------------	-----------------------

. /aɛ/ ~ /ew/

a. à l'initiale :

. (/an aɛl/) ~ (/an ewl/) [eo:l]	an avel ~ an eoul	<i>le vent ~ l'huile</i>
----------------------------------	-------------------	--------------------------

b. entre consonnes :

. /kaɛr/ ~ /kewr/	kaer ~ kouevr	<i>beau ~ cuivre</i>
-------------------	---------------	----------------------

⁵ André Bothorel, *Etude phonétique et phonologique du breton parlé à Argol (Finistère-Sud)*, Lille, Spesed, 1982, p. 234.

3.4 Le phonème /ɛj/

L'identité phonologique du phonème /ɛj/ ressort des oppositions distinctives /ɛj/ ~ /ãw/, /ɛj/ ~ /ea/ et /ɛj/ ~ /ẽ/ présentées ci-dessous.

. /ɛj/ ~ /ãw/

à la finale :

. /ɛj/ ~ /ãw/	heiz ~ hañv	<i>orge ~ été</i>
. /klej/ ~ /klãw/	kleiz ~ klañv	<i>gauche ~ malade</i>

. /ɛj/ ~ /ea/

à la finale :

. /reɛj/ ~ /rea/	ray ~ reo	<i>fera ~ gelée blanche</i>
. (/bleɛjz/) ~ (/blea/)	bleiz ~ bleo	<i>loup ~ cheveux</i>

. /ɛj/ ~ /ẽ/

a. entre consonnes :

. /leɛjn/ ~ /lẽ:n/	lein ~ lun	<i>petit-déjeuner ~ lundi</i>
	<i>ou leun</i>	<i>plein</i>
. /breɛjn/ ~ /brẽ:n/	brein ~ brun	<i>pourri ~ mauve foncé</i>

b. à la finale :

. /neɛj/ ~ /nẽ/	anezi ~ anezañ	pronoms pers. compl. 3 ^{ème} pers. sing. féminin ~ masculin
. /deɛj/ ~ /dẽ/	dezi ~ dezañ	<i>à lui ~ à elle</i>

Note :

Remarquons la présence de la diphtongue /ɛj/ dans :

. /'teɛjɛr/	teir	<i>trois (féminin)</i>
. /'reɛjɛr/	re hir	<i>trop long ou trop longtemps</i>

Réalisation phonétique du phonème /ɛj/ :

Le phonème /ɛj/ se réalise comme la diphtongue [ɛj] dont le premier élément, la voyelle orale d'avant, mi-ouverte et non-arrondie, réalisation brève, [ɛ] est suivie

d'une fermeture progressive jusqu'au point d'articulation de [i] environ. Devant [n], la voyelle est plus fermée ; par exemple [lejn] lein *petit-déjeuner*. Les deux réalisations sont en distribution complémentaire.

3.5 Le phonème /ew/

L'identité phonologique du phonème /ew/ ressort de l'opposition distinctive /æ/ ~ /ew/ présentée ci-dessus en 3.1, et de /ew/ ~ /ea/ présentée ci-dessous.

. /ew/ ~ /ea/

a. à l'initiale :

. /an ewl/ ~ /an ea:l/	an eoul ~ an heol	<i>l'huile ~ le soleil</i>
[an 'eo:l]		

b. à la finale :

. /klew/ ~ /klea/	kleved ~ kleo	<i>entendre ~ charrue en fer</i>
. /new/ ~ /nea/	anezo ~ neo	<i>eux, elles ~ auge</i>
		(pron. pers. compl. 3 ^{ème} pers. plur.)

Réalisation phonétique du phonème /ew/ :

Le phonème /ew/, se réalise comme la diphtongue [eo], parfois [jo], dont le premier élément, la semi-voyelle [e], parfois la semi-voyelle [j], est suivie d'un recul progressif vers [o] environ.

Note : La différence entre la diphtongue /ew/ et les voyelles en hiatus /e/ + /o/ est nette dans l'opposition entre /bew/ beo *vivant* et /xwar'veo/ c'hoarveo *arrivera*.

3.6 Le phonème /ea/

L'identité phonologique du phonème /ea/ ressort des oppositions distinctives /æ/ ~ /ea/ et /ew/ ~ /ea/ présentées ci-dessus, respectivement en 3.1 et 3.5 et de /ea/ ~ /eã^w/ présentée ci-dessous.

. /ea/ ~ /eã^w/

à la finale :

. /ea/ ~ /eã ^w /	eo ~ eñ	<i>est ~ il</i>
		(verbe « être »)
. /lea/ ~ /leã ^w /	leo ~ leñv	<i>lieue ~ pleurs</i>

. /nea/ ~ /neã ^w /	neo ~ neñv	<i>auge ~ ciel</i>
. /rea/ ~ /reã ^w /	reo ~ rañv	<i>gelée ~ bêche</i>
. /blea/ ~ /bleã ^w /	bleo ~ bleuñv	<i>cheveux ~ fleurs d'arbres</i>
. /u 'plea/ ~ / u 'pleã ^w /	ho pleo ~ ho pleuñv	<i>vos cheveux ~ vos plumes</i>

Réalisation phonétique du phonème /ea/ :

Le phonème /ea/, qui est la seule diphtongue à apertures croissantes du parler, connaît deux réalisations qui sont en distribution complémentaire :

- entre voyelles, il se réalise comme la diphtongue [ea], parfois [ja], dont le premier élément, la semi-voyelle [e], parfois la semi-voyelle [j], est suivi d'une ouverture progressive vers la voyelle neutre à apertures maximale [a].
- à la finale ouverte, il se réalise comme la triphthongue [eaɔ] dans laquelle les deux premiers éléments, semblables à ceux de la diphtongue [ea], sont suivis d'une fermeture progressive jusqu'au point d'articulation de [ɔ] environ.

Note étymologique :

/ea/ correspond à la graphie « eo », comme dans *heol, geot, teod, east...* et *bleo, leo, neo...*

Exceptions : /bew/ *beo vivant*, /lewr/ *leor livre*.

3.7 Le phonème /ãw/

L'identité phonologique du phonème /ãw/ ressort des oppositions distinctives /aw/ ~ /ãw/ et /ej/ ~ /ãw/ présentées ci-dessus, respectivement en 3.2 et 3.4 et de /eã^w/ ~ /ãw/ présentée au § 3.8 de cette section.

Réalisation phonétique du phonème /ãw/ :

Le phonème /ãw/ se réalise comme la diphtongue [ãu], dont le premier élément, la voyelle nasale d'apertures maximale [ã] est suivie d'une fermeture progressive jusqu'au point d'articulation de [u] environ. L'ensemble de la diphtongue est nasalisé, mais la nasalité décroît du début à la fin de l'émission.

Note :

Les voyelles suivantes, d'aperture moyenne ou grande, ont tendance à se diphtonguer dans leurs réalisations longues, surtout dans les monosyllabes, en syllabe fermée ; on retrouve deux de ces voyelles en réalisation longue devant /h/ : (/ɛ/ et /ø/). Elles ont des points communs avec les diphtongues de l'anglais appelées *centring diphthongs*.

. /ɛ/	réalisé [ɛ̞]	ex. ['lɛ̞z]	lêz	<i>lait</i>
		['rɛ̞r]	reor	<i>derrière</i>
. /ø/	réalisé [œ̞]	ex. ['pœ̞x]	peoh	<i>paix</i>
. /o/	réalisé [o̞]	ex. ['ʃo̞z]	Joz	<i>Joseph</i>
. /a/	réalisé [ɑ̞]	ex. [ka̞z]	kaz	<i>chat</i>
. /ẽ/	réalisé [ẽ̞]	ex. [lẽ̞n]	leun <i>ou</i> lun	<i>plein ou lundi</i>
. /õ/	réalisé [õ̞]	ex. [ʃõ̞z]	soñj	<i>pensée</i>
. /ã/	réalisé [ã̞]	ex. [tã̞n]	tan	<i>feu</i>

Cependant, [i:] et [e:] peuvent subir le même traitement devant /r/ :

. /i/	réalisé [i̞]	ex. ['gwi̞r]	gwir	<i>vrai</i>
. /e/	réalisé [e̞]	ex. ['gwe̞r]	gwer	<i>vert (artificiel)</i>

En revanche, les voyelles /ø/, /u/, /y/, /ẽ/ et /õ/ ne sont pas sujettes à la diphtongaison. Cette tendance à la diphtongaison des voyelles longues est encore plus forte dans le sud du pays bigouden.

3.8 Le phonème /eã^w/

L'identité phonologique du phonème /eã^w/ ressort des oppositions distinctives /ea/ ~ /eã^w/ présentée ci-dessus au § 3.6, et de /eã^w/ ~ /ãw/, /eã^w/ ~ /aw/, /eã^w/ ~ /ow/, /eã^w/ ~ /ã/ et /eã^w/ ~ /e/ présentées ci-dessous.

/eã^w/ ne figure qu'en finale ouverte de monosyllabe.

. /eã^w/ ~ /ãw/

à la finale :

. /keã ^w / ~ /kãw/	kuñv ~ kañv	<i>arrière-grand-père ~ deuil</i>
	<i>dans « tad-koz-kuñv »</i>	

. /reã ^w / ~ /rãw/	rañv ~ rañv	<i>bêche ~ désert, aride</i> (en parlant d'un paysage)
. /eã^w/ ~ /aw/		
à la finale :		
. /leã ^w / ~ /law/	leñv ~ laza	<i>pleurs ~ tuer</i>
. /eã^w ~ /ow/		
à la finale :		
. /leã ^w / ~ /low/	leñv ~ laou	<i>pleurs ~ poux</i>
. /eã^w/ ~ /ã/		
à la finale :		
. /leã ^w / ~ /lã/	leñv ~ Alan	<i>pleurs ~ Alain</i>
. /eã^w/ ~ /e/		
à la finale :		
. /leã ^w / ~ /le/	leñv ~ dle	<i>pleurs ~ dette</i>
. /kreã ^w / ~ /kre/	kreun ~ kreñv	<i>croûte ~ fort</i>

Réalisation phonétique du phonème /eã^w/ :

Le phonème /eã^w/ se réalise comme la triptongue [eã^u] dont le premier élément, la semi-voyelle [e], parfois [j], est suivi de la voyelle nasale d'aperture maxima [ã] puis d'une fermeture progressive jusqu'au point d'articulation de [u] environ ; ce dernier élément est aussi légèrement nasalisé.

4. LES ALTERATIONS VOCALIQUES

4.1 Les altérations sous l'accent :

4.1.1 /u/ → /ow/

La voyelle /u/ se diphtongue régulièrement en /ow/ lorsqu'elle est placée sous l'accent.

./pi'lu/	/pi'lowɛr/	pillou	pillaouer	<i>chiffons</i>	<i>chiffonnier</i>
./'butu/	/bu'towɛr/	botou	boutaouer	<i>chaussures</i>	<i>sabotier</i>
./di'batu/	/diba'tow/	debatou	debataou	<i>jeux</i>	

La première forme (/di'batu/) est la forme ordinaire ; la seconde (/diba'tow/) figure dans une chanson interprétée par une Plozévétienne : l'accent tonique est déplacé sur la dernière syllabe parce qu'elle est placée sur un temps fort de la mélodie.

./gi:nu/	/gi'nowɛg/	genou	genaoueg	<i>bouche</i>	<i>imbécile</i>
./su'la:hɛn/	/sowl/	soulahenn	soul ⁶	<i>creux du sillon</i>	<i>chaume</i>
./'ʃi:lu/	/ʃi'lowɛd/	selaou	selaouet	<i>écouter</i>	<i>écouté</i>
./'lu:zu/	/lu'zowi/	louzou	louzaoui	<i>herbes, traitement</i>	<i>traiter</i>

Notons également :

./a'dow/	<i>hadou</i>	<i>graines</i>
----------	--------------	----------------

Cette forme s'emploie quand il s'agit de graines de différentes espèces ; on dit ainsi /mar'ha:dur a'dow/ *marhadour hadaou* « marchand de graines, grainier ». Dans les autres cas, on utilise la forme /'a:du/ *hadou*. La forme /'a:zu/ *hadiou* s'entend aussi parfois.

./kɛrgi'now/	Kerguinaou	village de Plozévet
--------------	------------	---------------------

Exceptions :

./'gu:lu/	/gu'lu:ɛn/	goulou	goulouenn	<i>lumière (général)</i>	<i>une lumière</i>
./'ʃistru/	/ʃis'tru:ɛn/	chistrou	chistrouenn	<i>manières</i>	<i>femme maniérée</i>

⁶ « *soulahenn*, qui ne semble être connu que dans cette région [de Plozévet], contient *soul*, *saoul*, *chaume*, et sans doute un singulatif formé sur le radical de *arad* charruer. » (Pierre Trépos, « Enquêtes sur le vocabulaire breton de la ferme », *Annales de Bretagne*, tome LXVII, numéro 4, décembre 1960, p. 370.)

./'lɛ:ru/	/lɛ'ru:ɛn/	loerou	loerouenn	<i>bas</i> (vêtement)	<i>un bas</i>
./'lu:zu/	/lu'zu:ɛn/	louzou	louzouenn	<i>mauvaises herbes</i>	<i>une m. h.</i>

On pourrait donc penser que la terminaison du singulatif /-ɛn/ tend à empêcher cette diphtongaison ; mais /lu'zowɛn/ louzaouenn *une mauvaise herbe* s'emploie également dans le parler.

4.1.2 /ɛn/ → /ãn/

Le groupe /ɛn/ devient /ãn/ quand il est placé sous l'accent ; mais le /n/ de /ãn/ est parfois amuï.

./'lawɛn/	/la'wã:noh/	laouen	laouennoh	<i>joyeux</i>	<i>plus joyeux</i>
./'pɛrjɛn/	/pɛr'jã:nɛd/	perhenn	perhennet	<i>propriétaire</i>	<i>possédé</i>
./'kɛljɛn/	/kɛl'jã:nɛn/	kelien	kelienenn	<i>mouche</i>	<i>mouches</i>
./'klwajɛn/	/klwa'jã:nɛd/	kloyen	kloyaned	<i>bar</i> (poisson)	<i>bars</i>
./'krɛjɛn/	/krɛ'jã:nɛd/	kreyen	kreyenet	<i>gratin</i>	<i>gratiné</i>
./'mɛrjɛn/	/mɛr'jã:nɛn/	merien	merienenn	<i>fourmis</i>	<i>fourmi</i>
./'triʃɛn/	/tri'ʃã:nɛg/	triñchin	triñchineg	<i>oseille</i>	<i>lieu à oseille</i>
./'liɛn/	/li'ã:na/	lien	liena	<i>toile</i>	<i>ensevelir</i>
./li'ã:naf/		lienach		<i>linge</i>	

4.1.3 ɛ (-n) → /o-n/

Autant l'altération présentée dans le paragraphe précédent (4.1.2) représente la règle, autant celle-ci fait figure d'exception. Nous n'en avons qu'un exemple :

./'ki:ɛz/	/ki'o:zɛn/	kiez	kiozenn	<i>chienne</i>	<i>chienne</i>
-----------	------------	------	---------	----------------	----------------

/ki'o:zɛn/ est un singulatif très employé, synonyme de /'ki:ɛz/. Pierre Trépos signale aussi /ry'ʎo:zɛn/ « ruilhozenn (pour ruilhezenn), *cercle ou rondelle de fourneau* », qu'il qualifie de « dérivé obscur de *ruilh* ». ⁷

4.2 L'inflexion vocalique :

Le timbre des voyelles /e/, /ɛ/, /a/, /u/ et /o/, ainsi que celui de la diphtongue /ow/, peut être modifié sous l'influence des voyelles voisines /e/, /ɛ/ et surtout /i/ et tendre vers le timbre de ces voyelles. Ceci se produit souvent lorsqu'un suffixe est ajouté à une racine : dans certains pluriels, certains noms formés à partir d'adjectifs, de nombreux infinitifs et certaines formes verbales conjuguées.

4.2.1 /e/ → /i/

<i>base verbale</i>	<i>infinitif</i>		
. /desk-/	/'diski/	deski	<i>apprendre</i>
. /di'gwe-/	/di'gwi/	digoui (degouezoud)	<i>survenir</i>
. /di'me-/	/di'mi/	dimi (dimezi)	<i>(se) marier</i>
. /fe:z-/	/'fi:zi/	c'hwezi	<i>suer</i>
. /kre:d-/	/'kri:di/	kredi	<i>croire</i>
. /kwe-/	/kwi/	koui (koueza)	<i>tombe</i>
. /pe:d-/	/'pi:di/	pedi	<i>prier</i>
. /kre:v-/	/'kri:vi/	krevi	<i>crever</i>

4.2.2 /ɛ/ → /i/

. /berv-/	/'birvi/	bervi	<i>bouillir</i>	
. /dɛb-/	/'di:bi/	debri	<i>manger</i>	
. /'ʃa:vɛd/	/'ʃa'vi:du/	javed	javedou	<i>mâchoire(s)</i>

⁷ Pierre Trépos, *Le Pluriel Breton*, Brest, 1957, p. 178, note 8 et surtout p. 241.

. /falz/ /'filʒɛr/ falz filzier *faucille(s)*

. /'lu:arn/ /lu'irni/ louarn louirni *renard(s)*

4.2.7 /ow/ → /ɛ/

. /powl/ /ar 'bɛ:lʒɛn/ paour *pauvre* ar beorien *les pauvres*

4.2.8 /o/ → /e/

. /losk-/ /'leski/ losk- leski *brûler*

Mais /'loski/ loski *s'entend aussi avec exactement le même sens.*

4.2.9 /o/ → /ɛ/

. /korn/ /'kɛrɲɛl/ korn kerniel *coin(s)*

. /korn/ /'kɛrnu/ korn kernou *corne(s)*

. /'kro:ɡɛn/ /'krɛ:ɡɛn/ krogenn kregen *coquille(s)*

. /forh/ /'fɛrʒɛr/ forh ferhier *fourche(s)*

. /forn/ /'fɛrɲɛl/ forn ferniel *four(s)*

5. RÉDUCTION DES VOYELLES EN POSITION INACCENTUÉE

L'élément déterminant est évidemment la place de la voyelle considérée par rapport à la syllabe accentuée. Nous considérons d'abord les voyelles des syllabes post-toniques, celles situées après la syllabe accentuée, puis celles placées dans les syllabes prétoniques, celles placées avant la syllabe accentuée.

5.1 Comme indiqué ci-dessus en 1.3.2, les voyelles sont le plus souvent réduites à [ə] dans les syllabes post-toniques. Exemples :

['ka:dər]	[ka'dərju]	kador	kadoriou	<i>chaise(s)</i>
['biən]	[bi'ãəx]	bihan	bihanoh	<i>petit, plus petit</i>

Mais, comme indiqué ci-dessus en 1.3.2, /u/ n'est jamais réduite, et /i/, presque jamais. /y/ et /o/ ont un comportement différent selon qu'elles se trouvent en syllabe ouverte ou fermée. En finale ouverte, elles gardent leur timbre, mais en syllabe fermée, elles sont réduites à [ə].

5.2 Dans les syllabes prétoniques, elles peuvent être réduites à [a], [ɔ] ou [u], qui sont réalisées relativement relâchées et centralisées. La réduction à [ə] n'est cependant pas exclue. (voir ci-dessus à 1.3.2.)

Peuvent être réalisées [a], les voyelles /i/, /e/, /ɛ/ et /o/ :

. /i/	[ar va'rjõ:nə]	/ar vi'rjõ:ne/	ar wirionez	<i>la vérité</i>
	[kerza'vɛ:t]	/kerzi've:d/	Kerzivet	village de Plozévet
. /e/	[bar'zõ:ək]	/bre'zõ:neg/	brezoneg	<i>langue bretonne</i>
	[ar ba'hã:no]	/ar be'hãno/	ar peano	<i>le truc, le machin</i>
	[a'bet]	/e'bed/	ebed	<i>aucun</i>
	[ma 'baj]	/me 'baj/	me ' bari	<i>je parie</i>
	[mərba'le:nə]	/morbe'le:na/	moereb Elena	<i>tante Hélène</i>
	[abar'daε]	/abre'dae/ ?	abardae	<i>soir</i>
. /ɛ/	[pa'var blwa]	/pɛ'var blwa/	pevar bloaz	<i>quatre ans</i>
	[pa'varzək]	/pɛ'varzeg/	pevarzeg	<i>quatorze</i>
	[pria'de:ləs]	/priɛ'de:lɛz/	priedelez	<i>état de mariage</i>

./o/	[a'veŋ]	/o'vern/	overenn	<i>messe</i>
	[la'goən]	/lo'go:den/	logodenn	<i>souris</i>
	[la'gɔtər]	/lo'gotər/	logotaer	<i>chasseur de souris</i>
	[da'hutə]	/do'huta/	dohoutañ	« <i>contre lui</i> »
	[la'hõtək]	/lo'hãtek/	Lohantec	village de Mahalon

Est réalisée [ɔ], la voyelle /ɛ/, dans les exemples suivants :

[prɔs'pitəl]	/prɛs'pital/	prespital	<i>presbytère</i>
[brɔ've]	/brɛ've/	Brumphuez (forme étymologique : « Brenfuez »)	
[bɔr'ɲja:l]	/brɛ'neo:l/	Breneol	village de Landudec

Est réalisée [u], la voyelle /a/, dans les exemples suivants :

[bu'lejn]	balaenn	<i>balai</i> dérivé de	['bãəl]	banal	<i>genêt</i>
[bu'lejn]	Balouin	(anthroponyme)			

LE CONSONANTISME

Tableau des sons consonantiques notés

	labioalvéolaires	bilabiales	labiodentales	dentales	alvéolaires	palatoalvéolaires	palatales	vélaires	uvulaires	glottales	
occlusives		b		d			ʃ	g			
		p		t			c	k			
fricatives			v		z	ʒ			ʁ	ɦ	
			f		s	ʃ		x		h	
nasales		m		n			ɲ	ŋ			
				ɱ							
latérales				l			ʎ				liquides
				ll							
vibrantes					r						
					rr						
semi-voyelles	ɥ	w					j				
		o					e				
	labiales			dentales			palatales		gutturales		

SCHEMA DES PHONÈMES CONSONANTIQUES

	labiales	dentales	palatales	gutturales
occlusives	b p	d t		g k
fricatives	v f	z s	ʒ ʃ	h x
nasales	m	n	ɲ	
liquides		l	ʎ	r
semi-voyelles	ɥ w		j	

1. LES OCCLUSIVES :

1.1 Les bilabiales

1.1.1 Le phonème /p/

L'identité phonologique du phonème /p/ ressort des oppositions distinctives suivantes :

/p/ ~ /b/, /p/ ~ /m/, /p/ ~ /f/ et /p/ ~ /t/ présentées ci-dessous.

. /p/ - /b/ (opposition de sonorité)

a. à l'initiale :

. accentuée :

monosyllabes :

. /peg/ ~ /beg/ peg ~ beg *poix ~ bouche*

. /pa:z/ ~ /ba:z/ paz ~ baz *toux ~ bâton*

. /pe:z/ ~ /be:z/ piz ~ biz *pois ~ doigt*

. /pe:d/ ~ /be:d/	ped ~ bed	<i>combien ~ monde</i>
. /pɛ:r / ~ /bɛ:r/	Per ~ berr	<i>Pierre ~ court (adj. qual.)</i>
. /pø:h/ ~ /bø:h/	peoh ~ buoh	<i>paix ~ vache</i>
. /paw/ ~ /baw/	pao ~ bao	<i>patte ~ gourd</i>
. /prɛ̃:n/ ~ /brɛ̃:n/	prun ~ brun	<i>prunes ~ mauve foncé</i>

disyllabes :

. /'pa:ra/ ~ /'ba:ra/	para ~ bara	<i>briller ~ pain</i>
. /'putiʎ/ ~ /'butiʎ/	potail ~ boutail	<i>serrure ~ bouteille</i>
. /'pwɛ:zɛd/ ~ /'bwɛ:zɛd/	poazet ~ boazet	<i>cuit ~ habitué</i>

. inaccentuée :

. (/pes'keter/) ~ (/bes'kɛnad/) pesketaer ~ beskennad *pêcheur ~ contenu d'un dé à coudre*

. (/pi'lower/) ~ (/ bi'li:zu/) pillaouer ~ billedou *chiffonier ~ billets*

b. en position de mutation :

. /u peg/ ~ /u beg/ ho peg ~ o beg *votre/ta bouche ~ leur bouche*

(Opposition fréquente en cette position)

. /ar pik/ ~ /ar bik/ ar pik ~ ar bik *le plantoir ~ la pie*

. /ar pi:dɛr 'mowɛz/ ~ /ar 'bi:dɛr mowɛz/ ar peder maouez ~ ar beder maouez

les quatre femmes ~ la quatrième femme

Dans cette position, le nombre d'oppositions /p/ ~ /b/ est surtout dû à la lénition de /p/ en /b/ dans certaines conditions.

c. à l'intervocalique :

. accentuée : (/ˈpipɛn/) ~ (/ˈpi:bɛn/) pipenn ~ pibenn *moisissure des liquides* ~ *pipe*

. inaccentuée : (/apɔˈtiker/) ~ (/abosˈto:lɛd/) apotiker ~ abostoled *pharmacien* ~ *apôtres*

d. à la finale : Dans cette position, pas d'exemple d'opposition /p/ ~ /b/, car /b/ se neutralise en faveur de /p/.

. /p/ ~ /m/ (opposition de nasalité)

à l'initiale :

. /pi:z/ ~ /mi:z/ piz ~ miz *regardant, avare* ~ *mois*

. /pe:z/ ~ /me:z/ pez ~ mez *pièce* ~ *honte* ou *glands*

piz ~ mez *pois* (coll.)

. /pwe:z/ ~ /mwe:z/ pouez ~ mouez *poids* ~ *voix*

. /pøz/ ~ /møz/ ˈpeus ~ ˈm-eus *tu as, vous avez* ~ *j'ai*

. /pɛl/ ~ /mɛl/ pell ~ mell *éloigné* ~ *grand*

. /paw/ ~ /maw/ pao ~ Mao *patte* ~ *Mao* (anthroponyme)

. /ˈpã:nɛr/ ~ /ˈmã:nɛr/ paner ~ maner *panier* ~ *manoir*

. /p/ ~ /f/ (opposition d'articulation : bilabiale ~ labiodentale)

à l'initiale :

. /paw/ ~ /faw/ pao ~ fao *patte* ~ *du hêtre*

. /pe:z/ ~ /fe:z/ pez ~ c'hwez *pièce* ~ *odeur*

. /pɛn/ ~ /fɛn/ penn ~ c'hwenn *tête* ~ *puces*

. /ˈpe:a/ ~ /ˈfe:a/ petra ~ c'hweza *quoi* ~ *souffler, allume*

. /p/ ~ /t/ (opposition d'articulation : bilabiale ~ alvéodentale)

a. à l'initiale :

. /pri/ ~ /tri/	pri ~ tri	<i>argile ~ trois</i>
. /pi:z/ ~ /ti:z/	piz ~ tiz	<i>regardant, avare ~ vitesse</i>
. /pi:n/ ~ /ti:n/	pin ~ Tin	<i>pin ~ Corentin</i>
. /pɛn/ ~ /tɛn/	penn ~ tenn	<i>tête ~ coup de feu</i>
. /po:l/ ~ /to:l/	Paol ~ taol	<i>Paul ~ coup ou table</i>
. /pul/ ~ /tul/	poull ~ toull	<i>mare ~ trou</i>

b. en groupe consonantique :

. /spɛrn/ ~ /stɛrn/	spɛrn ~ stɛrn	<i>épines ~ traits (attelage)</i>
---------------------	---------------	-----------------------------------

Réalisation phonétique du phonème /p/ :

Bilabial, sourd, semblable au [p] du français, mais avec une articulation un peu plus énergique en syllabe accentuée. Après voyelle, /p/ est fort, il est toujours précédé d'une voyelle brève.

1.1.2 Le phonème /b/

L'identité phonologique du phonème /b/ ressort des oppositions distinctives présentée ci-dessus pour /p/ (1.1.1), ainsi que de /b/ ~ /m/, /b/ ~ /v/ et /b/ ~ /d/, qui sont présentées ci-dessous.

. /b/ - /m/ (opposition de nasalité)

a. à l'initiale :

. /bɔh/ ~ /mɔh/	boh ~ moh	<i>bouc ~ cochons</i>
-----------------	-----------	-----------------------

. /be:z/ ~ /me:z/	biz ~ mez	<i>doigt ~ honte</i>
. /baw/ ~ /maw/	bao ~ Mao	<i>gourd ~ Mao (anthroponyme)</i>
. /bejn/ ~ /mejn/	bezin ~ mên	<i>goémon ~ pierre</i>
	mein	<i>pierres</i>
. /baʎ/ ~ /maʎ/	baill ~ maill	<i>baquet ~ marteau</i>

b. à l'intervocalique :

. (/ˈma:big/) ~ (/ˈmãmig/) mabig ~ mammig *petit garçon ~ maman*

c. à la finale : Dans cette position, /b/ se neutralisant en faveur de /p/, nous n'avons pas d'opposition /b/ ~ /m/.

. /b/ ~ /v/ (opposition d'articulation : bilabiale ~ labiodentale)

a. à l'initiale : (opposition très rare en cette position)

. /ˈbeneg/ ~ /ˈveneg/ benveg ~ unneg *outil – onze*

b. en position de mutation : (opposition fréquente en cette position)

. /i beg/ ~ /i veg/ he beg ~ e veg *sa bouche à elle - sa bouche à lui*

. /i be:z/ ~ /i ve:z/ he biz ~ e viz *son doigt à elle – son doigt à lui*

c. à l'intervocalique :

. accentuée :

. /diˈbɛ:na/ ~ /diˈvɛ:na/ dibuna ~ dihuna *dévider ~ (se) réveiller*

. inaccentuée :

. /ˈdɛ:bɛd/ ~ /ˈdɛ:vɛd/ debret ~ devet *mangé ~ brûlé*

. /b/ ~ /d/ (opposition d'articulation : bilabiale ~ alvéodentale)

a. à l'initiale :

. /ˈba:le/ ~ /ˈda:le/ bale ~ dale *marcher ~ tarder*

. /baw/ ~ /daw/	bao ~ dao	<i>gourd ~ nécessaire</i>
. /bɛ:h/ ~ /dɛ:h/	beh ~ deh	<i>fardeau ~ hier</i>
. /bew/ ~ /dew/	beo ~ dezo	<i>vivant ~ à eux, à elles</i>
. /beg/ ~ /deg/	beg ~ deg	<i>bouche ~ dix</i>
. /brɛjn/ ~ /drɛjn/	brein ~ drein	<i>pourri ~ épines, arêtes</i>
. /brãm/ ~ /drãm/	bramm ~ drammm	<i>pet ~ javelle</i>
. (/ˈbiã/) ~ (/ˈdiɛn/)	bihan ~ dienn	<i>petit ~ crème</i>
. /ˈbu:ar/ ~ /ˈdu:ar/	bouzar ~ douar	<i>sourd ~ terre</i>

b. à l'intervocalique :

. (/ˈri:bod/) ~ (/ˈri:doʃ/)	ribot ~ ridoch	<i>baratte ~ rideau</i>
-----------------------------	----------------	-------------------------

c. à la finale :

. /a:ɔ̃/ ~ /a:d/	oabl ~ had	<i>ciel ~ semence</i>
------------------	------------	-----------------------

Réalisation phonétique du phonème /b/ :

Bilabial, sonore, semblable au [b] du français, mais avec une articulation un peu plus énergique en syllabe accentuée ; toujours précédé d'une voyelle longue, /b/ est une consonne douce. A la finale, /b/ est désonorisé.

1.2 Les alvéodentales

1.2.1 Le phonème /t/

L'identité phonologique du phonème /t/ ressort des oppositions distinctives présentées ci-dessus pour /p/, ainsi que de /t/ ~ /d/, /t/ ~ /s/, /t/ ~ /k/ et /t/ ~ /n/, qui sont présentées ci-dessous.

. /t/ ~ /d/ (opposition de sonorité)

a. à l'initiale :

. /tu:r/ ~ /du:r/	tour ~ dour	<i>tour ~ eau</i>
. /tew/ ~ /dew/	teo ~ dezo	<i>épais, gros ~ à eux, à elles</i>
. /ty/ ~ /dy/	tu ~ du	<i>côté ~ noir</i>
. /ti/ ~ /di/	ti ~ di	<i>maison ~ là-bas</i>
. /tõ:n/ ~ /dõ:n/	ton ~ don	<i>mélodie ~ profond</i>
	doñv	<i>domestique</i>

b. en position de mutation :

. / an 'to:l/ ~ /an 'do:l/	an taol ~ an daol	<i>le coup ~ la table</i>
. /an tri 'de:n/ ~ /an 'dri den/	an tri den ~ an dri den	<i>les trois hommes ~ le troisième homme</i>

c. à l'intervocalique : (post-tonique)

. (/nøtɛn/) ~ (/nø:dɛn/) notenn ~ neudenn *note ~ fil*

dans l'expression : « Ne oar notenn ebed. » *Il ne sait absolument rien.*

. (/u 'putu/) ~ (/u 'pu:du/) ho potou ~ ho podou *tes / vos chaussures ~ tes / vos pots*

d. à la finale :

L'opposition /t/ ~ /d/ est neutralisée au profit de /t/.

. /t/ ~ /s/ (opposition d'articulation : alvéodentale ~ alvéolaire)

a. à l'initiale :

. /ti/ ~ /si/	ti ~ si	<i>maison ~ défaut</i>
. /tõ:n/ ~ /sõ:n/	ton ~ son	<i>mélodie ~ paroles de chanson</i>

. /taɛd/ ~ /saɛd/	tavet ~ savet	<i>cessé ~ levé</i>
. /ta:l/ ~ /sa:l/	tal ~ sal	<i>front ~ salle</i>
b. à la finale :		
. /røt/ ~ /røs/	reud ~ reuz	<i>tendu , raide ~ vacarme</i>
. /bot/ ~ /bos/	bot ~ bos	<i>cuve, fût ~ à crédit</i>

dans « prena e bos »

. /t/ ~ /k/ (opposition d'articulation : alvéodentale ~ vélaire)

a. à l'initiale :

. /ti/ ~ /ki/	ti ~ ki	<i>maison ~ chien</i>
. /to:l/ ~ /ko:l/	taol ~ kaol	<i>coup ou table ~ choux</i>
. /taɛd/ ~ /kaɛd/	tavet ~ kavet	<i>cessé ~ trouvé</i>
	<i>ou kaoued</i>	<i>cage</i>
. /tã:n/ ~ /kã:n/	tan ~ kan	<i>feu ~ chant</i>
		<i>ou conduite d'eau</i>
. /ti:z/ ~ /ki:z/	tiz ~ kiz	<i>vitesse ~ recul</i>
	<i>ou giz</i>	<i>~ mode</i>
. /'tiʎu/ ~ /'kiʎu/	tillou ~ killou	<i>plancher de torchis ~ quilles</i>

b. à la finale :

. /lost/ ~ /losk/	lost ~ laosk	<i>queue ~ mal fixé, mou</i>
-------------------	--------------	------------------------------

. /t/ ~ /n/ (opposition de nasalité)

à l'initiale :

. /ti:z/ ~ /ni:z/	tiz ~ niz	<i>vitesse ~ neveu</i>
-------------------	-----------	------------------------

Réalisation phonétique du phonème /t/ :

Alvéodental, sourd et fort ; semblable au /t/ du français, mais avec une articulation un peu plus énergique en syllabe accentuée. Il est toujours précédé d'une voyelle brève.

En position finale, /t/ se sonorise généralement devant les voyelles, il s'amuit devant les consonnes et se prononce sans explosion en finale absolue.

Une exception toutefois : dans les monosyllabes, /t/ se réalise [t] en position de liaison, y compris devant les voyelles. En revanche, dans les dérivés, la consonne est douce et la voyelle précédente, longue.

Exemple : . [ˈnøt ε]	neud eo.	<i>C'est du fil.</i>
. [ˈnøːdɛn]	neudenn	<i>(Un) fil</i>

Quand ils sont précédés de [i], les phonèmes /t/ et /d/ se réalisent [c] à la finale :

. [kɥic]	kuit	(dans « mond kuit » <i>s'en aller</i>)
. [ar ˈvilvic]	ar vilhwid	<i>la grive, le mauvis</i>
. [keˈriːzic]	Kerisit	anthroponyme

À l'intervocalique, en syllabe accentuée, /t/ et /d/ se réalisent :

. [c] précédé de [i] :

. [kuˈricə]	kourita	<i>faire l'entremetteur</i>
. [kuˈricər]	kouriter	<i>entremetteur de mariage</i>

. [ʃ] précédé de [i:]

. [kɛˈliːʃət]	kellidet	<i>germé</i>
---------------	----------	--------------

Note : (Voir aussi ci-dessous, section « La syllabe », § 3)

On trouve aussi /t/, alors qu'on s'attendrait plutôt à /d/, dans :

. /burˈletɛn/	borledenn	coiffe de la région de Quimper et aussi de Mahalon et Meilars
. /ˈvitõ/, /ˈvitõm/	evidon, evidom	<i>pour moi, pour nous</i>
. /ˈkynty/	kundu	<i>conduite</i>

1.2.1 Le phonème /d/

L'identité phonologique du phonème /d/ ressort des oppositions distinctives présentées ci-dessus pour /b/ et pour /t/, ainsi que de /d/ ~ /n/, /d/ ~ /g/, /d/ ~ /v/, /d/ ~ /s/, /d/ ~ /z/

. /d/ ~ /s/ (opposition d'articulation : alvéodentale ~ alvéolaire)

à l'initiale :

. /daw/ ~ /saw/ dao ~ soav *nécessaire ~ suif*

. /dɛ:h/ ~ /sɛ:h/ deh ~ seh *hier ~ sec*

. /doh/ ~ /soh/ deoh ~ soh *à vous, à toi ~ soc*

. /dorn/ ~ /sorn/ dorn ~ sorn *main ~ glace*

. /d/ ~ /z/ (opposition d'articulation : alvéodentale ~ alvéolaire)

a. en position de mutation : (opposition fréquente en cette position)

. /i di / ~ /i zi/ e di ~ he zi *sa maison (à lui) ~ sa maison (à elle)*

. /i da:d/ ~ /i za:d/ e dad ~ he zad *son père (à lui) ~ son père (à elle)*

b. à l'intervocalique :

. (/lɛ:dãn/) ~ (/lɛ:zɛn/) ledan ~ lezenn *large ~ loi*

c. à la finale :

. /kwa:d/ ~ /kwa:z/ koad ~ koaz *bois ~ très cuit*

. /pe:d/ ~ /pe:z/ ped ~ pez *combien ~ pièce*
ou piz pois (coll.)

. /ko:d/ ~ /ko:z/ kaot ~ kaoz *apprêt ~ conversation*

. /gʷɛd/ ~ /gʷɛz/ greet ~ gra *fait ou donné ~ fais ou donne*

. /ni:zɛd/ ~ /ni:zɛz/ nized ~ nizez *neveux ~ nièce*

. /pikɛd/ ~ /pikɛz/ piked ~ pikez *pies ~ chipie*

Réalisation phonétique du phonème /d/ :

Alvéodental, sonore et faible, semblable au [d] du français. Il est toujours précédé d'une voyelle longue et est désonorisé à la finale absolue.

Notes :

a. Comme indiqué au § 1.2.1, /d/, à la finale de monosyllabes, peut se réaliser [t] en liaison devant voyelle :

. [nøt ɛ] de /nød/ neud *du fil*

b. On remarque la présence d'un /-d-/ intervocalique, provenant d'un /-r-/ étymologique placé entre deux voyelles antérieures, le plus souvent /-i-/, dans :

. /fa'fɪ:di/	fachiri	<i>fâcherie</i>
. /kõn'ke:di/	konkeri	<i>conquérir</i>
. /osta'li:di/	ostaleri	<i>débit de boissons</i>

1.3 Les prépalatales et les vélares

1.3.1. Le phonème /k/

L'identité phonologique du phonème /k/ ressort de l'opposition distinctive /t/ ~ /k/ présentée ci-dessus (1.2.1.) et des oppositions distinctives : /k/ ~ /g/, /k/ ~ /p/, /k/ ~ /f/, /k/ ~ /s/ et /k/ ~ /x/ présentées ci-dessous.

/k/ ~ /g/ (opposition de sonorité)

a. à l'initiale :

. /ka:r/ ~ /ga:r/	kar ~ gar	<i>parent ~ jambe</i>
. /kɛ:r/ ~ /gɛ:r/	kêr ~ ger	<i>village ~ mot</i>
. /kwa:d/ ~ /gwa:d/	koad ~ goad	<i>bois ~ sang</i>
. /kwa:z/ ~ /gwa:z/	koaz ~ gwaz	<i>réduit par la cuisson ~ homme, mari</i>
. /kwe:d/ ~ /gwe:d/	kouezet ~ gouezet	<i>tombé ~ su</i>
. /'kã:nɛd/ ~ /'gã:nɛd/	kanet ~ ganet	<i>chanté ~ né</i>

b. à l'intervocalique :

. (/lakɛd/) ~ (/la:ɡad/)	laket ~ lagad	<i>mis ~ oeil</i>
--------------------------	---------------	-------------------

c. entre consonne et voyelle :

. /'inkin/ ~ /'ingin/	hinkin ~ higenn	<i>fer de fuseau ~ hameçon</i>
-----------------------	-----------------	--------------------------------

d. à la finale :

Dans cette position, pas d'exemple d'opposition /k/ ~ /g/, /g/ se neutralisant en faveur de /k/.

/k/ ~ /p/ (opposition d'articulation : vélaire ~ bilabiale)

à l'initiale :

. /kreãw/ ~ /preãw/	kreñv ~ preñv	<i>croûte de pain ~ ver</i>
. /kɛ:r/ ~ /pɛ:r/	ker ~ Per	<i>cher ~ Pierre</i>
. /kaw/ ~ /paw/	kao ~ pao	<i>cave ~ patte</i>
. /kwã:n/ ~ /pwã:n/	koan ~ poan	<i>dîner ~ douleur</i>
. /kwɛ:z/ ~ /pwɛ:z/	koves ~ poaz	<i>se confesser ~ cuit</i>
. /ko:l/ ~ /po:l/	kaol ~ Paol	<i>du chou ~ Paul</i>
. /ka:z/ ~ /pa:z/	kaz ~ paz	<i>chat ~ toux</i>
. /ki:z/ ~ /pi:z/	kiz ~ piz	<i>recul ~ regardant, avare</i>
	<i>ou giz</i>	<i>mode</i>
. / ^h kerjen/ ~ / ^h perjen/	kerhenn ~ perhenn	<i>tour de cou ~ propriétaire</i>

/k/ ~ /f/ (opposition d'articulation : vélaire ~ labiodentale)

à l'initiale :

. /ki/ ~ /fi/	ki ~ c'hwi	<i>chien ~ fossé d'écoulement des eaux</i>
	<i>ou c'hwi</i>	<i>tu ou vous</i>
. /kri/ ~ /fri/	kri ~ fri	<i>cru, cruel, ~ nez</i>
. /kaw/ ~ /faw/	kao ~ fao	<i>cave ~ du hêtre</i>
. /korn/ ~ /forn/	korn ~ forn	<i>coin ~ four</i>
. / ^h kiɮu/ ~ / ^h fiɮu/	killou ~ c'hwilou	<i>quilles ~ scarabées</i>

/k/ ~ /s/ (opposition d'articulation : vélaire ~ alvéolaire)

à l'initiale :

. /ki/ ~ /si/	ki ~ si	<i>chien ~ défaut</i>
. /kaw/ ~ /saw/	kao ~ soav	<i>cave ~ suif</i>
. /ko:z/ ~ /so:z/	kaoz ~ saoz	<i>conversation ~ anglais</i>
. /kaed/ ~ /saed/	kavet ~ savet	<i>trouvé ~ levé</i>
	<i>ou kaoued</i>	<i>cage</i>
. /koh/ ~ /soh/	kaoh ~ soh	<i>excrément ~ soc</i>
. /korn/ ~ /sorn/	korn ~ sorn	<i>coin ~ glace</i>

. /k/ ~ /x/ (opposition d'articulation : occlusive vélaire ~ fricative vélaire)

à l'initiale :

. /kwa:r/ ~ /xwa:r/ koar ~ c'hoar *cire ~ sœur*

Réalisation phonétique du phonème /k/ :

Le phonème /k/ est réalisé [k], mais après [i], il est réalisé [c], sauf exceptions.

[k] : vélaire, sourde et forte. Le dos de la langue s'applique contre le palais mou. Elle est proche de la consonne /k/ du français standard, mais semble articulée de manière plus énergique, surtout en syllabe accentuée.

[c] : palatale sourde et forte. La partie antérieure de la langue s'applique contre le palais dur.

[c] ne figure jamais à l'initiale. On le trouve :

a. à la finale :

. [kic]	kig	<i>viande</i>
. [pic]	pik	<i>pie</i>
. [tə'mic]	(eun) tammig	<i>un peu</i>
. [bã'nic]	(eur) bannig	<i>un peu (de liquide)</i>
. [miki'nic]	mekanig	<i>machine</i>
. ['lipic]	lipig	<i>crème à la surface du lait bouilli</i>
. ['silzic]	silzig	<i>saucisses</i>

b. à l'intervocalique :

. [pi'cɛ]	pike	<i>surnom de la coiffe bigoudène</i>
. [pi'cɛtəs]	piketez	<i>piquette</i>
. ['picu]	pikou	<i>taches</i>
. [bir'vicən]	birviken	<i>jamais</i>
. [ba'ricən]	barrikenn	<i>barrique</i>
. [mi'cɛ:l]	Mikael	<i>Michel (dans « Gouel Mikael » la Saint-Michel)</i>
. [goj'cɛ:r]	Gorréquer	<i>hameau de Plozévet</i>
. [ja'licə]	heolika	<i>prendre le soleil</i>

Exceptions :

- . ['pikus] pikouz *chassie*
- . [bi'zikər] bizikard *perche à ergot pour entasser la paille*

[c] ne joue un rôle distinctif que dans la paire minimale suivante :

- . ['fricu] ~ ['friku] friko ~ friko *il (ou elle) écrasera ~ noce*

On peut aussi citer les deux paires quasi-minimales suivantes :

- . ([picəs]) ~ ([pikus]) pikez ~ pikouz *chipie ~ chassie*
- . ([picu]) ~ ([piku]) pikou ~ pikouz *taches ~ chassie*

Rappelons que /c/ peut aussi être la réalisation de /t/ et /d/ après /-i/ ; voir ci-dessus, § 1.2.1.

1.3.2. Le phonème /g/

L'identité phonologique du phonème /g/ ressort des oppositions distinctives /d/ ~ /g/ et /k/ ~ /g/ présentées ci-dessus, (respectivement en 1.2.2 et 1.3.1) et de /g/ ~ /b/ et /g/ ~ /h/ présentées ci-dessous.

. /g/ ~ /b/ (opposition d'articulation : vélaire ~ bilabiale)

à l'initiale :

- . /gla:z/ ~ /bla:z/ glaz ~ blaz *bleu/vert ~ goût*
- . /gri:z/ ~ /bri:z/ griz ~ briz *gris ~ moucheté*
- . /grɛ̃:n/ ~ /brɛ̃:n/ greun ~ brun *du grain ~ mauve foncé*
ou *Le Brun* (anthroponyme)

. /g/ ~ /h/ (opposition d'articulation : vélaire ~ glottale)

a. en position de mutation :

- . /i 'gɛ̃:n/ ~ /i 'hɛ̃:n/ e-(g)unan ~ heh-unan *tout seul ~ toute seule*

(Mais cette opposition n'est pas toujours respectée, /i 'hɛ̃:n/ s'emploie souvent aussi pour le masculin.)

- . /ar gest/ ~ /ar hest/ ar gest ~ ar hest *la quête ~ les vers intestinaux*

b. en position de mutation :

. /ar fɛn/ ~ /ar vɛn/	ar c’hwenn ~ ar wezenn	<i>les puces ~ l’arbre</i>
. /ar fe:z/ ~ /ar ve:z/	ar c’hwez ~ ar vez ou ar wiz	<i>l’odeur ou ~ la honte ou le souffle ~ la truie</i>
. /ar forh/ ~ /ar vorh/	ar forh ~ ar vourh	<i>la fourche ~ le bourg</i>
. /i fɛn/ ~ /i vɛn/	e c’hwenn ~ he fenn ou he c’hwenn	<i>ses puces à lui ~ sa tête à elle ou ses puces à elle</i>
. /a fe:z/ ~ /a ve:z/	a hwez ~ a hwez	<i>souffle ~ sue</i>
. (/ma 'fon/) ~ (/da 'von/)	ema o vond ~ da vond	<i>il va ~ (prêt) à aller</i>

c. à l’intervocalique :

. (/afɪŋ/) ~ (/a:vi/)	azvint ~ azvi	<i>mûriront ~ mûrir</i>
-----------------------	---------------	-------------------------

. /f/ ~ /t/ (opposition d’articulation : labiodentale ~ alvéodentale)

à l’initiale :

. /fi/ ~ /ti/	c’hwi ~ ti ou c’hwi	<i>fossé d’écoulement des eaux ~ maison vous ou tu</i>
. /fri/ ~ /tri/	fri ~ tri	<i>nez ~ trois</i>
. /fɛn/ ~ /tɛn/	c’hwenn ~ tenn	<i>puces ~ pénible</i>
. /fwɛn/ ~ /twɛn/	foenn ~ toenn	<i>foin ~ toit</i>
. /'fena/ ~ /'tena/	fenna ~ tenna ou c’hwennad	<i>renverser un liquide ~ tirer sarcler</i>
. /'fiɫu/ ~ /'tiɫu/	c’hwilou ~ tillou	<i>scarabées ~ plancher de torchis</i>

. /f/ ~ /s/ (opposition d’articulation : labiodentale ~ alvéolaire)

à l’initiale :

. /fi/ ~ /si/	c’hwi ~ si ou c’hwi	<i>fossé d’écoulement des eaux ~ défaut vous ou tu</i>
. /fy:r/ ~ /sy:r/	fur ~ sur	<i>sage ~ sûr</i>
. /fal/ ~ /sal/	fall ~ sall	<i>mauvais ~ salé</i>
. /fɛ:h/ ~ /sɛ:h/	c’hweh ~ seh	<i>six ~ sec</i>
. /forn/ ~ /sorn/	forn ~ sorn	<i>four ~ glace</i>
. /faw/ ~ /saw/	fao ~ soav	<i>du hêtre ~ suif</i>

. /fɛj/ ~ /sɛj/ feiz ~ seiz foi ~ soie

Réalisation phonétique du phonème /f/ :

/f/ se réalise comme une fricative labiodentale sourde, semblable au /f/ du français.

2.1.2 Le phonème /v/

L'identité phonologique du phonème /v/ ressort des oppositions /b/ ~ /v/ (1.1.2), /d/ ~ /v/ (1.2.2) et /f/ ~ /v/ (2.1.1) présentées ci-dessus et de l'opposition /v/ ~ /z/ présentée ci-dessous.

. /v/ ~ /z/ (opposition d'articulation : labiodentale ~ alvéolaire)

en position de mutation

. /i vi/ ~ /i zi/ he vi ~ he zi son œuf (à elle) ~ sa maison (à elle)

e vi son œuf (à lui)

. /i vãm/ ~ /i zãm/ e vamm ~ he zamm sa mère (à lui) ~ son morceau (à elle)

. /i vowd/ ~ /i zowd/ e vaout ~ e zaout son bélier ~ ses vaches

. /i 'va:ro/ ~ /i 'za:ro/ e varo ~ e zaro sa barbe ~ son sarrau (à lui)

he zaro son sarrau (à elle)

Réalisation du phonème /v/ :

/v/ se réalise comme une fricative labiodentale sonore, semblable au /v/ du français.

2.2 Les alvéolaires

2.2.1. Le phonème /s/

L'identité phonologique du phonème /s/ ressort des oppositions distinctives: /t/ ~ /s/ (1.2.1), /d/ ~ /s/ (1.2.2), /k/ ~ /s/ (1.3.1) et /f/ ~ /s/ 2.1.1) déjà présentées et de /s/ ~ /z/, /s/ ~ /p/, /s/ ~ /ʃ/, /s/ ~ /k/ et /s/ ~ /h/ présentées ci-dessous.

. /s/ ~ /z/ (opposition de sonorité)

a. à l'initiale : pas d'opposition, puisque /z/ ne figure pas à l'initiale absolue.

b. en position de mutation :

. /sa:l/ ~ /fa:l/	sal ~ chal	salle ~ châte
. /sɛ:n/ ~ /fɛ:n/	sizun ~ sun	semaine ~ base du verbe <i>suna</i> (sucrer)
. /syk/ ~ /fyk/	sukr ~ chuk	sucrer ~ base du verbe <i>chuka</i> (<i>chugal</i>) <i>sucrer</i>
. /swa:z/ ~ /fwa:z/	Soaz ~ choaz	Françoise ~ choix
. /sardin/ ~ /fardin/	sardin ~ jardin	des sardines ~ jardin
. /si:lu/ ~ /fi:lu/	silou ~ selaou	des passoires ~ écouter
b. à l'intervocalique :		
. /kased/ ~ /kafɛd/	kaset ~ kased	envoyé ~ caisse
. /kosu/ ~ /kofu/	kosou ~ kaoziou	charaçons ~ paroles
. /tasu/ ~ /tafu/	tasou ~ tachou	tasses ~ clous
c. à la finale :		
. /tas/ ~ /taf/	tas ~ tach	tasse ~ clou
. /fãs/ ~ /fãf/	chañs ~ chañch	chance ~ changer

. /s/ ~ /h/ (opposition d'articulation : alvéolaire ~ glottale)

en position de mutation :

. /nu saw/ ~ /nu haw/ en ho sao ~ en o hao *debout* (vous êtes) ~ *dans leur cave*

Réalisation phonétique du phonème /s/

Le phonème /s/ se réalise comme une alvéolaire sourde, semblable au /s/ du français.

Note :

Dans les monosyllabes, on trouve /-s/ précédé de voyelle brève devant des consonnes voisées et même des voyelles. Exemples :

. /rø̃s zo/ reuz zo *il y a du vacarme*
. /or bos ɛ/ eur bos eo *c'est une bosse*

2.2.2 Le phonème /z/

L'identité phonologique du phonème /z/ ressort des oppositions distinctives /d/ ~ /z/ (1.2.2), /v/ ~ /z/ (2.1.2) et /s/ ~ /z/ (2.2.1) déjà présentées et de /z/ ~ /b/, /z/ ~ /ʒ/, /z/ ~ /g/ et /z/ ~ /h/ présentées ci-dessous.

. /z/ ~ /b/ (opposition d'articulation : alvéolaire ~ bilabiale)

en position de mutation :

. /ar za:l/ ~ /ar ba:l/ ar zal ~ ar bal la salle ~ la pelle
. (/ar zɛ/) ~ (/ar bwɛ/) ar zae ~ ar bae la robe ~ la baie

. /z/ ~ /ʒ/ (opposition d'articulation : alvéolaire ~ palatoalvéolaire)

a. en position de mutation :

. /ar 'zardin/ ~ / ar 'ʒardin/ ar zardin ~ ar jardin les sardines ~ le jardin

b. à l'intervocalique :

. /'li:zɛr/ ~ /'li:ʒɛr/ lizer ~ lijer lettre ~ leste, rapide

. /z/ ~ /g/ (opposition d'articulation : alvéolaire ~ vélaire)

en position de mutation :

. /i zi / ~ /i gi/ he zi ~ e gi sa maison à elle ~ son chien à lui

. /z/ ~ /h/ (opposition d'articulation : alvéolaire ~ glottale)

a. en position de mutation :

. /ma zi/ ~ /ma hi/ ma zi ~ ma hi ma maison ~ mon chien

b. à la finale :

. /falz/ ~ /falh/ falz ~ falh faucille ~ faux

Réalisation phonétique du phonème /z/

Le phonème /z/ se réalise comme une alvéolaire sonore, semblable au /z/ du français.

Note :

Après [i], on trouve tantôt /z/, exemples : . /'bi:zu/ bizou bague

. /'ki:zɛl/ kizell ciseau de menuisier

. /'i:liz/ iliz église

. /i'zi:li/ izili membres

. tantôt /ʒ/, exemples : . /'i:ʒɛl/ izel bas (adj. qual.)

. /'li:ʒu/ liziou eau de lessive

Après [y], on trouve /ʒ/, exemple : . /'try:ʒu/ treuzou seuil

Comme précédemment indiqué, /z/ ne figure pas à l'initiale absolue.

2.3 Les palatoalvéolaires :

2.3.1 Le phonème /ʃ/

L'identité phonologique du phonème /ʃ/ ressort de l'opposition distinctive /s/ ~ /ʃ/ déjà présentée au § 2.2.1, et des oppositions distinctives /ʃ/ ~ /ʒ/, /ʃ/ ~ /f/, /ʃ/ ~ /t/, /ʃ/ ~ /z/, /ʃ/ ~ /k/ et /ʃ/ ~ /h/ qui sont présentées ci-dessous.

• /ʃ/ ~ /ʒ/ (opposition de sonorité)

a. en position de mutation :

. /u 'ʃardin/ ~ / u 'ʒardin/ ho chardin ~ o jardin *vosre jardin ~ leur jardin*
ou *ton jardin*

b. à l'intervocalique :

. /mu'ʃu:ɛr/ ~ /mu'ʒu:ɛr/ mouchouer ~ mañjouer *mouchoir ~ mangeoire*
. (/ʲliʃɛr/) ~ (/ʲli:ʒɛr/) liñser ~ lijer *drap ~ leste, léger*

• /ʃ/ ~ /f/ (opposition d'articulation : palatoalvéolaire ~ labiodentale)

à l'initiale :

/ʃas/ ~ /fas/ chas ~ fas *chiens ~ visage*

• /ʃ/ ~ /t/ (opposition d'articulation : palatoalvéolaire - alvéodentale)

à l'initiale :

./ʃwa:z/ ~ /twa:z/ choaz ~ toaz *choix ~ pâte*

• /ʃ/ ~ /z/ (opposition d'articulation : palatoalvéolaire ~ alvéolaire)

à l'intervocalique :

. (/ʲbiʃu/) ~ (/ʲbi:zu/) bisigou ~ bizou *chatons ~ bague*
[biʃu 'mjãw] *chatons de saule*

. (/ˈmiʃɛr/) ~ (/ˈmi:zɛr/)	micHER ~ mizer	<i>métier ~ misère</i>
. (/ˈmiʃu/) ~ (/ˈmi:zu/)	miziu ~ mizou	<i>mois (pl.) ~ dépenses</i>
. (/ˈliʃɛr/) ~ (/ˈli:zɛr/)	liñser ~ lizer	<i>drap ~ lettre</i>

. /ʃ/ ~ /k/ (opposition d'articulation : palatoalvéolaire ~ vélaire)

à l'initiale :

. /ʃwa:z/ ~ /kwa:z/	choaz ~ koaz	<i>choix ~ réduit (par la cuisson)</i>
---------------------	--------------	----------------------------------------

. /ʃ/ ~ /h/ (opposition d'articulation : palatoalvéolaire ~ laryngale)

en position de mutation :

. / u ʃuk/ ~ /u huk/	o chouk ~ o houk	<i>leur nuque ~ leur cou</i>
----------------------	------------------	------------------------------

Réalisation phonétique du phonème /ʃ/

Le phonème /ʃ/ se réalise comme une palatoalvéolaire sourde, semblable au /ʃ/ du français.

Note :

C'est /ʃ/ que l'on trouve le plus souvent devant [i] ; exemples :

. /ʃi:lu/	selaou	<i>écouter</i>
. /ʃikur/	sikour	<i>aider</i>
. /ʃi'lju/	siliou	<i>anguilles</i>
. /ʃilʒig/	silzig	<i>saucisses</i>
. /ʃjuaz/	siwaz	<i>hélas</i>
. /ʃistru/	chistrou	<i>manières</i>

Ce [ʃ] est le plus souvent invariable ; il ne subit pas la lénition après *da* (prép.), par exemple.

On trouve aussi parfois [s] devant [i], exemples :

. /si:d/	sidr	<i>cidre</i>
. /si:l/	sil	<i>passoire</i>
. /'gu:lu 'rusig/	goulou rousig	<i>lumignon</i>

Après [i], c'est /ʃ/ qui figure ; exemples :

. /liʃɛr/	liñser	<i>drap</i>
. /di'ʃy:l/	disul	<i>dimanche</i>

2.3.2 Le phonème /ʒ/

L'identité phonologique du phonème /ʒ/ ressort des oppositions distinctives /z/ ~ /ʒ/ (2.2.2) et /ʃ/ ~ /ʒ/ déjà présentés au § 2.3.1 et de /ʒ/ ~ /v/ présentée ci-dessous.

. /ʒ/ ~ /v/ (opposition d'articulation : palatoalvéolaire ~ labiodentale)

à l'intervocalique :

. /'skri:ʒa/ ~ /'skri:va/ skrija ~ skriva frémir ~ écrire

Réalisation phonétique du phonème /ʒ/ :

Le phonème /ʒ/ se réalise comme une palatoalvéolaire sonore, semblable au /ʒ/ du français.

Note :

a. /ʒ/ est très peu présent à l'initiale ; c'est la consonne sourde correspondante qui le remplace.

. /'ʃa:vɛd/ javed mâchoire

. /'ʃɛ̃til/ jeñtil gentil

. ['ʃo³z] Joz Joseph

Tous les prénoms dont la forme écrite commence par « j » subissent le même traitement.

On trouve néanmoins :

. /ʒys'tentɛ/ /'bla:z ar ʒys'tentɛ zo 'gata/ Blaz ar justentez zo gantañ. *Cela a « le goût de trop peu. »*

. /'ʒɛrmen/ / or 'ʒɛrmen ε 'ʃilu new/ Eur jermen eo selaou anezo. *C'est un régal de les écouter.*

b. /-ʒ-/ est présent après /i/ et /y/ ; voir ci-dessus, § 2.2.2.

2.4 La vélaire /x/ et la glottale /h/

2.4.1 Le phonème /x/

L'identité phonologique du phonème /x/ ressort de l'opposition distinctive /k/ ~ /x/ (1.3.1) déjà présentée et de /x/ ~ /h/, /x/ ~ /f/ et /x/ ~ /g/ présentées ci-dessous.

. /x/ ~ /h/ (opposition d'articulation et de sonorité)

a. en position de mutation :

. /ar xwa:r/ ~ /ar hwa:r/ ar c'hoar ~ ar hoar la sœur ~ la cire
. /u 'xɛ:n/ ~ /u 'hɛ:n/ hoh-(h)unan ~ o-(h)unan vous-mêmes ou toi-même ~ eux-mêmes

b. à l'intervocalique :

. (/¹axa/) ~ (/¹a:he/) Ac'ha (an) ~ aze surnom d'un Plozévétien ~ là
. (/¹sexoh/) ~ (/¹sɛ:hoh/) sec'hoh ~ sehoh plus sec ~ tu sècheras ou vous sècherez

. /x/ ~ /f/ (opposition d'articulation : vélaire ~ labiodentale)

à l'initiale :

. /xwa:r/ ~ /fwa:r/ c'hoar ~ foar sœur ~ foire

. /x/ ~ /g/ (opposition d'articulation : fricative vélaire ~ occlusive vélaire)

à l'initiale :

. /¹xwɛ:vɛd/ ~ /¹gwɛ:vɛd/ koeñvet ~ goeñvet enflé ~ fané

Réalisation phonétique du phonème /x/ :

Le phonème /x/ se réalise comme une vélaire sourde, semblable à la consonne finale de l'allemand *Bach*. Il apparaît en position de mutation et quelquefois seulement à l'intervocalique, par exemple dans /¹loxɛn/ loc'henn *brancard*, /¹oxig/ hoc'hig *cloporte*, et dans /bas'toxa/ bastoc'ha *saboter (un travail)*.

2.4.2 Le phonème /h/

L'identité phonologique du phonème /h/ ressort des oppositions distinctives /g/ ~ /h/ (1.3.2), /s/ ~ /h/ (2.2.1), /z/ ~ /h/ (2.2.2) et /ʃ/ ~ /h/ (2.3.1) déjà présentées, ainsi que de /h/ ~ /p/, /h/ ~ /b/, /h/ ~ /f/, /h/ ~ /v/ et /h/ ~ /r/ présentées ci-dessous.

. /h/ ~ /p/ (opposition d'articulation : glottale ~ bilabiale)

en position de mutation :

. /ar haw/ ~ /ar paw/ ar hao ~ ar pao la cave ~ la patte

. /h/ ~ /b/ (opposition d'articulation : glottale ~ bilabiale)

en position de mutation :

. /i hwã:n/ ~ /i bwã:n/ he hoan ~ e boan *son souper* (à elle) ~ *sa peine* (à lui)

. /h/ ~ /f/ (opposition d'articulation : glottale ~ labiodentale)

en position de mutation :

. /ar haw/ ~ /ar faw/ ar hao ~ ar fao *la cave* ~ *les fèves*

. / ar hest/ ~ / ar fest/ ar hest ~ ar fest *les vers intestinaux* ~ *la fête*

. /h/ ~ /v/ (opposition d'articulation : glottale ~ labiodentale)

en position de mutation :

. /ar hi/ ~ /ar vi/ ar hi ~ ar vi *le chien* ~ *l'œuf*

. /ma hwã:n/ ~ /ma vwã:n/ ma hoan ~ ma foan *mon souper* ~ *ma peine*

. /h/ ~ /d/ (opposition d'articulation : glottale ~ alvéodentale)

a. en position de mutation :

. /i hi/ ~ /i di/ he hi ~ e di *son chien* (à elle) ~ *sa maison* (à lui)

b. à l'intervocalique :

. /^lro:hal/ ~ /^lro:dal/ rohal ~ rodal *ronfler* ~ *se pavaner*

c. à la finale :

. (/^lmulah) ~ (/^lmuled/) moualh ~ mouded *merle* ~ *tourbe*

. /h/ ~ /r/ (opposition d'articulation : glottale ~ vibrante)

a. en position de mutation :

. /ma hue/ ~ /ma rue/ ma houéz ~ ma roue *ma lessive* ~ *mon roi*

b. à la finale :

. /bɛ:h/ ~ /bɛ:r/ beh ~ berr *fardeau* ~ *court*

. /fɛ:h/ ~ /fɛ:r/ c'hweh ~ fer *six* ~ *fer* (à repasser)

. /lɛ:h/ ~ /lɛ:r/ leh ~ ler *lieu* ~ *cuir*

. (/jah/) ~ (/ja:r/) yah ~ yar *bien portant* ~ *poule*

Réalisation phonétique du phonème /h/ :

Le phonème /h/ se réalise, le plus souvent, comme une fricative glottale sonore, semblable au /h/ intervocalique de l'anglais *behind*. C'est un souffle, l'air expiré s'échappant librement par le canal buccal, sans que rien n'y fasse obstruction. Il apparaît très rarement à l'initiale absolue (exemple : /hwa/ c'hoaz *encore*), mais fréquemment en position de mutation, à l'intervocalique, où il est réalisé [h], et à la finale ; à la finale absolue, il est réalisé [-x] ; dans les monosyllabes, il apparaît précédé de voyelle longue ou de voyelle brève, ainsi que le montre le tableau ci-dessous :

Voyelles longues devant /-h/ final	Voyelles brèves devant /-h/ final
. [bɛ:x] /bɛ:h/ beh <i>fardeau</i>	. [vix] /vih/ vloh <i>seras ou serez</i>
. [brɛ:x] /brɛ:h/ breh <i>bras</i>	. [bɔx] /bɔh/ bouh <i>bouc</i>
. [dɛ:x] /dɛ:h/ deh <i>hier</i>	. [mɔx] /mɔh/ moh <i>cochons</i>
. [fɛ:x] /fɛ:h/ c'hweh <i>six</i>	. [dɔx] /dɔh/ deoh <i>à toi ou à vous</i>
. [lɛ:x] /lɛ:h/ leh <i>lieu</i>	. [kɔx] /koh/ kaoh <i>excréments</i>
. [plɛ:x] /plɛ:h/ peleh <i>où ?</i>	. [lɔx] /loh/ loh <i>étang côtier</i>
. [sɛ:x] /sɛ:h/ seh <i>sec</i>	. [mɔx] /moh/ emaoh <i>tu es ou vous êtes</i>
Exception :	. [sɔx] /soh/ soh <i>soc</i>
. [ɛx] /ɛh/ eh ! <i>berk !</i> (interjection marquant le dégoût)	. [klɔx] /klɔh/ kloh <i>cloche</i>
. [bœ:x] /bœ:h/ buoh <i>vache</i>	. [bax] /bah/ bah <i>croc (outil)</i>
. [pœ:x] /pœ:h/ peoh <i>paix</i>	. [jax] /jah/ yah <i>bien portant</i>
. [jœ:x] /jœ:h/ (ar) Yeuh <i>Le Juch</i> (nom de commune)	. [sax] /sah/ sah <i>sac</i>
Exception :	. [vax] /vah/ oah <i>étais ou étiez</i>
. [fœx] /fœh/ cheuh <i>chic</i>	

Le [-x] final est, bien sûr, toujours sourd. Nous constatons que les voyelles longues et les voyelles brèves sont de timbre différent : seules les voyelles ouvertes [ɛ] et [œ] sont réalisées longues devant [-x].

L'explication donnée par François Falc'hun à propos du parler breton du Bourg-Blanc, dans le Bas-Léon, nous paraît convenir aussi au parler de Plouzévet : « Cet /-h/ final précédé de voyelle longue s'articule, mais plus faiblement, comme le /-x-/ intérieur précédé de voyelle

brève : c'est une vraie spirante vélaire, et non une laryngale comme le /h/ initial ou intérieur. Cependant, devant voyelle initiale, l'articulation redevient laryngale. »⁹

En position de sandhi :

Exemples :

. [lɔ'xu:əŋ] /lo'xu:arn/ loh-houarn *barre de fer*
 . [dɔ'xenə] /do'xene/ doh hennez *contre celui-là*

C'est à dire que : [-x + h-] → [-x-]

La vélaire /x/ et la glottale /h/ se comportent donc en partie comme les autres consonnes finales, occlusives ou fricatives, après voyelle accentuée ; mais aucune autre consonne ne peut être précédée parfois de voyelle longue, parfois de voyelle brève ; la durée de la voyelle est normalement fonction de la nature de la consonne subséquente.

3. LES NASALES

3.1 Le phonème /m/

L'identité phonologique du phonème /m/ ressort des oppositions distinctives /p/ ~ /m/ (1.1.1) et /b/ ~ /m/ (1.1.2) déjà présentées et de /m/ ~ /v/ et /m/ ~ /n/ présentées ci-dessous.

. /m/ ~ /v/ (opposition d'articulation : bilabiale ~ labiodentale)

a. à l'initiale :

. /ma/ ~ /va/ a) ema ~ oa *il/elle est ~ il / elle était*

(forme de situation de « beza » être)

b) ma ~ oa *mon, ma, mes ~ il / elle était*

b. en position de mutation :

. /an ɛ̃ 'ma:d/ ~ /an ɛ̃ 'va:d/ an hini mad ~ na hini vad *le bon ~ la bonne*

. /ar mɛʎ/ ~ /ar vɛʎ/ ar meill ~ ar veill *le mulet ~ le moulin*
 (poisson)

⁹ François Falc'hun, *Le système consonantique du breton*, Rennes, 1951, p. 58. On remarquera que F. Falc'hun emploie le qualificatif « laryngal(e) », là où « glottal » s'est ultérieurement imposé.

c. à l'intervocalique :

. (/ˈkleməd/) ~ (/ˈkle:vəd/) klemmet ~ klevet *plaint ~ entendu*

. /m/ ~ /n/ (opposition d'articulation : bilabiale ~ alvéodentale)

a. à l'initiale :

. /mi:z/ ~ /ni:z/ miz ~ niz mois ~ neveu

. /møz/ ~ /nøz/ 'm-eus ~ 'neus *j'ai ~ il a*
elle a
nous avons
ils ont

. /mea/ ~ /nea/ mezo ~ neo *ivre ~ auge*

. /maw/ ~ /naw/ Mao ~ nao anthroponyme ~ *neuf* (adj. num. card.)

b. à la finale :

. (/tām/) ~ (/tā:n/) tamm ~ tan *morceau ~ feu*

. (/brām/) ~ (/brā:n/) bramm ~ bran *pet ~ corbeau*

. /lām/ ~ /lān/ lamm ~ lann *saut, chute ~ ajonc*

. /kām/ ~ /kān/ kamm ~ kann *boiteux ~ bagarre, tout blanc*

. /lem/ ~ /len/ lemm ~ lenn *acéré ~ lire*

Réalisation phonétique du phonème /m/ :

Le phonème /m/ se réalise comme une occlusive bilabiale sonore, semblable au /m/ du français.

3.2 Le phonème /n/

L'identité phonologique du phonème /n/ ressort des oppositions distinctives /t/ ~ /n/ (1.2.1), /d/ ~ /n/ (1.2.2) et /m/ ~ /n/ (3.1) présentées ci-dessus et de /n/ ~ /ɲ/ présentée ci-dessous.

. /n/ ~ /ɲ/ (opposition d'articulation : alvéodentale ~ palatale)

à la finale :

. /gān/ ~ /gāɲ/ gand ~ gagn *avec, par ~ charogne*

. (/ar ˈgɥi:n/) ~ (/ar ˈgɥiɲ/) ar gwin ~ ar gouign *le vin ~ le gâteau*

. (/pi:n/) ~ (/piɲ/) pin ~ pign *pin ~ grimpe*

. (/ki:n/) ~ (/kiɲ/) ken ~ kign *(ne) plus ~ écorche*

Paires minimales phonétiques :

• [n] ~ [nn]

. à l'intervocalique :

. [ˈgʷe:nət] ~ [ˈgʷennət]	Gwened ~ gwennet	<i>Vannes ~ blanchi</i>
. [ˈkre:nə] ~ [ˈkrɛnnə]	krena ~ krenna	<i>trembler ~ raccourcir</i>
. [i ˈte:nə ma] ~ [i ˈtɛnnə ma]	o tena ema ~ o tenna ema	<i>il tête ~ il tire</i>
. [ˈe:nə] ~ [ˈennə]	ene ~ hennez	<i>âme ~ celui-là</i>
	<i>ou</i> Hénaff ~ hennez	<i>anthroponyme ~ celui-là</i>
. [ˈme:nə] ~ [ˈmennə]	menez ~ menned	<i>mont ~ mot utilisé pour appeler</i>

les agneaux

. à la finale :

. [gʷe:n] ~ [gʷenn]	gwevn ~ gwenn	<i>résistant ~ blanc</i>
	<i>ou</i> gwenan ~ gwezenn	<i>abeilles ~ arbre</i>
. [de:n] ~ [denn]	den ~ (a) denn (<i>de tenna</i>)	<i>homme ~ tire</i>
. [le:n] ~ [lenn]	Lena ~ lenn	<i>Hélène ~ lire</i>
. [dõ:n] ~ [dõnn]	don ~ dond	<i>profond ~ venir</i>
	<i>ou</i> doñv	<i>domestique (adj. qual.)</i>
. [kã:n] ~ [kãnn]	kan ~ kann	<i>chant ~ bagarre</i>
	<i>ou</i> conduite d'eau ~ très blanc	

Le phonème /n/ est réalisé [-ŋ] devant /-k/ et /-g/ et après /-r-/ et /-l-/ :

Exemples :

. devant /-k/ :

. (en finale)

. [ˈjowəŋ]	/ˈjowãnk/	yaouank	<i>jeune</i>
. [lõŋ]	/lõnk/	lonk	<i>action d'avalier</i>
. [stãŋ]	/stãnk/	stank	<i>vallée</i>

. (en position interne)

. [ˈtrɛŋkə]	/ˈtrɛnka/	trenka	<i>tourner (en parlant d'un aliment)</i>
. [ˈlõnkə]	/ˈlõnka/	lonka	<i>avalier</i>
. [ˈstãŋkət]	/ˈstãnkɛd/	stanket	<i>obstrué</i>

. devant /-g/, en position interne :

- | | | | |
|---------------|-------------|-----------|---------------------|
| . [iŋgəl/ | /iŋgal/ | ingal | <i>régulier</i> |
| . [ke'rɛŋgər] | /ke'rɛŋgar/ | Keringard | hameau de Plouzévet |

L'explication proposée par André Bothorel pour le parler d'Argol nous semble valable ici, comme ailleurs : « L'apparition de [ŋ] est due à une assimilation de lieu d'articulation au [k] subséquent. »¹⁰

. après /r-/ :

. (en finale)

- | | | | |
|------------------------|----------|--------|---------------------------|
| . [kɔŋ] | /korn/ | korn | <i>coin</i> |
| . [mɛŋ] ou [mjɛŋ] | /mɛrn/ | merenn | <i>repas de midi</i> |
| . [o:əŋ] | /oren/ | orenn | <i>versoir de charrue</i> |
| . [u:əŋ] | /u:arn/ | houarn | <i>fer</i> |
| . (à l'intervocalique) | | | |
| . [dɔŋət] | /dornɛd/ | dornet | <i>habile</i> |

. après /l-/ (en finale seulement) :

- | | | | |
|-----------|----------|-------|--------------|
| . [a:əŋ] | /a:lɛn/ | halen | <i>sel</i> |
| . [ka:əŋ] | /ka:lɔn/ | kalon | <i>cœur</i> |
| . [mjiŋ] | /me:lɛn/ | melen | <i>jaune</i> |

On pourrait penser que c'est le [ʁ] qui a vélarisé le [n] subséquent, le plus souvent en position finale, mais il semble que cette évolution s'est produite antérieurement au remplacement de [r] par [ʁ]. D'autre part, cette explication ne vaut pas pour le groupe [-ln].

[ŋ], en tant que réalisation des groupes /-rn-/ et /-ln/ historiques, ne semble pas avoir été observé dans les études portant sur d'autres parlers bretons.

Paires minimales phonétiques :

- . [ŋ] ~ [n] (opposition de vélarité)

¹⁰ André Bothorel, *Etude phonétique et phonologique du breton parlé à Argol (Finistère-Sud)*, Lille, Spezed, Coop Breizh, 1982, p. 169.

b. [n], la faible, apparaît à l'initiale, en syllabe accentuée après une voyelle longue ou en syllabe inaccentuée.

Le phonème /n/ se réalise aussi comme une occlusive nasale vélaire sonore, [-ŋ], toujours précédée d'une voyelle brève ; c'est le cas dans la réalisation des groupes historiques /-ng/, /-nk/, /-rn/ et /-ln/. Il ressemble alors à la consonne finale de « parking », prononcé à la française.

3.3 Le phonème /ɲ/

L'identité phonologique du phonème /ɲ/ ressort de l'opposition distinctive /n/ ~ /ɲ/ présentée au paragraphe précédent, de /ɲ/ ~ /k/ et /ɲ/ ~ /g/ présentées ci-dessous et de /l/ ~ /ɲ/, présentée en 4.1.

. /ɲ/ ~ /k/ (opposition d'articulation : palatale ~ vélaire)

à l'intervocalique

. /'piɲɛd/ ~ /'pikɛd/	pignet ~ piket	<i>grimpé ~ piqué</i>
	piked	<i>des pies</i>

. /ɲ/ ~ /g/ (opposition d'articulation : palatale ~ vélaire)

à l'intervocalique

. (/ˈkiɲɛr/) ~ (/ˈki:gɛr/)	kigner ~ kiger	<i>écorcheur ~ boucher</i>
----------------------------	----------------	----------------------------

Réalisation phonétique du phonème /ɲ/ :

Le phonème /ɲ/ se réalise comme une occlusive nasale palatale sonore, semblable au /ɲ/ du français ; il est toujours précédé d'une voyelle brève.

Note :

/ɲ/ est aussi la réalisation du groupe «-nd- » historique.

Exemples :

. /an ˈdriɲɛd/	an Drinded	<i>la Trinité</i>
. /ni ˈɲal/	a-hend-all	<i>autrement</i>
. /jar ˈiɲɛz/	yar Indez	<i>dinde</i>

4. LES LIQUIDES :

4.1 Le phonème /l/

L'identité phonologique du phonème /l/ ressort des oppositions distinctives /l/ ~ /p/, /l/ ~ /b/, /l/ ~ /m/, /l/ ~ /f/, /l/ ~ /v/, /l/ ~ /t/, /l/ ~ /d/, /l/ ~ /n/, /l/ ~ /s/, /l/ ~ /z/, /l/ ~ /ʃ/, /l/ ~ /k/, /l/ ~ /g/, /l/ ~ /ŋ/, /l/ ~ /x/ et /l/ ~ /r/ présentées ci-dessous.

. /l/ ~ /p/

à l'initiale : (opposition d'articulation : latérale ~ bilabiale)

. /lɛn/ ~ /pɛn/	lenn ~ penn	<i>étang ~ tête</i>
. /lɛ:r/ ~ /pɛ:r/	ler ~ Per	<i>cuir ~ Pierre</i>

. /l/ ~ /b/

(opposition d'articulation : latérale ~ bilabiale)

a. à l'initiale :

. /le/ ~ /be/	dle ~ bez	<i>dette ~ tombe</i>
. /lɛ:r/ ~ /bɛ:r/	ler ~ berr	<i>cuir ~ court</i>
. /lɛ:h/ ~ /bɛ:h/	leh ~ beh	<i>lieu ~ fardeau</i>
. /law/ ~ /baw/	laza ~ bao	<i>tuer ~ gourd</i>
. /lɥi/ ~ /bɥi/	luzia ~ beuzi	<i>embrouiller ~ noyer</i>
. /lejn/ ~ /bejn/	lein ~ bezin	<i>petit-déjeuner ~ goémon</i>
. ['liɛn] ~ ['biɛn]	lien ~ bihan	<i>toile ~ petit</i>

b. à l'intervocalique :

. /di'lɛnə/ ~ /di'bɛnə/	dilenna ~ dibenna	<i>écosser ~ décapiter</i>
-------------------------	-------------------	----------------------------

. /l/ ~ /m/

(opposition d'articulation : latérale ~ bilabiale)

à l'initiale

. /lãm/ ~ /mãm/	lamm ~ mamm	<i>saut ~ mère</i>
. /loh/ ~ /moh/	loh ~ emao	<i>étang côtier ~ vous êtes ou tu es</i>
. /lø:r/ ~ /mø:r/	leur ~ meur	<i>aire ~ plusieurs</i>
. /li:z/ ~ /mi:z/	Liz ~ miz	<i>Lise ~ mois</i>
. /maw/ ~ /law/	Mao ~ laza	<i>anthroponyme ~ tuer</i>
. /mɛjn/ ~ /lejn/	mên ~ lein	<i>Pierre ~ petit-déjeuner</i>
	<i>ou mein</i>	<i>pierres</i>

b. à la finale :

. /kaɛl/ - /kaɛd/	kavel ~ kaoued ou kavet	berceau ~ cage trouvé
. /ko:l/ ~ /ko:d/	kaol ~ kaot	choux ~ apprêt
. /skø:l/ ~ /skø:d/	skeul ~ skeud	échelle ~ ombre portée
. /sowl/ ~ /sowd/	soul ~ saout	chaume ~ vaches

. /l/ ~ /n/

(opposition d'articulation : latérale ~ nasale)

a. à l'initiale :

. /li:z/ ~ /ni:z/	Liz ~ niz	Lise ~ neveu
. /law/ ~ /naw/	laza ~ nao	tuer ~ neuf (adj. num. card.)
. /lea/ ~ /nea/	leo ~ neo	lieue ~ auge
. /leã ^w / ~ /neã ^w /	leñv ~ neñv ou neuñv	pleurs ~ ciel nage

b. à la finale :

. /ki:l/ ~ /ki:n/	kil ~ ken	revers ~ ne ...plus . .
. /pi:l/ ~ /pi:n/	pil ~ pin	écrase ~ pin
. /gʷɛl/ ~ /gʷɛn/	gweled ~ gwenn	vue, visite ~ blanc

. /l/ ~ /s/

(opposition d'articulation : latérale ~ alvéolaire)

à l'initiale :

. /lɛ:n/ ~ /sɛ:n/	lun ~ sizun	lundi ~ semaine
. /lɛ:h/ ~ /sɛ:h/	leh ~ seh	lieu ~ sec
. /loh/ ~ /soh/	loh ~ soh	étang côtier ~ soc
. /law/ ~ /saw/	laza ~ soav ou sao	tuer ~ suif lève-toi
. /laɛd/ ~ /saɛd/	lazet ~ savet	tué ~ levé
. /lea/ ~ /sea/	leo ~ seo	lieue ~ manières
. /'laka/ ~ /'saka/	lakaad ~ sank	mettre ~ enfoncer

. /l/ ~ /z/

(opposition d'articulation : latérale ~ alvéolaire)

a. en position de mutation :

. (/al lãm/) ~ (/ar zãm/)	al lamm ~ ar zamm	le saut ~ la charge
---------------------------	-------------------	---------------------

. (/al lãn/ ~ (/ar zãn/)	al lann ~ ar zant	<i>l'ajonc ~ le saint</i>
. (/al len/) ~ (/ar zen/)	al lenn ~ ar zent	<i>l'étang ~ les saints</i>
b. à l'intervocalique :		
. (/tula/) ~ (/tu:za/)	toulla ~ touza	<i>creuser ~ tondre</i>
c. à la finale :		
. /ko:l/ ~ /ko:z/	kaol ~ kaoz	<i>choux ~ conversation</i>
. /ki:l/ ~ /ki:z/	kil ~ kiz	<i>nuque ~ recul</i>
	(dans toull-kil)	
. /a'gy:l/ ~ /a'gy:z/	a-gul ~ a-guz	<i>à reculons ~ en cachette</i>
. /l/ ~ /ʃ/ (opposition d'articulation : latérale ~ palatoalvéolaire)		
à l'initiale :		
. /lak/ ~ /ʃak/	lak ! ~ chak !	<i>mets ! ~ mâche !</i>
. /lewr/ ~ /ʃewr/	leor ~ cheor	<i>livre ~ crevette</i>
. /l/ ~ /k/ (opposition d'articulation : latérale ~ vélaire)		
à l'initiale :		
. /lɛ:r/ ~ /kɛ:r/	ler ~ ker	<i>cuir ~ cher</i>
	ou kêr	<i>ville</i>
. /loh/ ~ /koh/	loh ~ kaoh	<i>étang côtier ~ excréments</i>
. /li:z/ ~ /ki:z/	Liz ~ kiz	<i>Lise ~ recul</i>
	ou giz	<i>mode</i>
. /laɛd/ ~ /kaɛd/	lazet ~ kavet	<i>tué ~ trouvé</i>
	ou kaoued	<i>cage</i>
. /laɛr/ ~ /kaɛr/	laer ~ kaer	<i>voleur ~ beau</i>
. /law/ ~ /kaw/	laza ~ kao	<i>tuer ~ cave</i>
. /lɛjn/ ~ /kɛjn/	lein ~ kein	<i>petit-déjeuner ~ dos</i>
. /leã ^w / ~ /keã ^w /	leñv ~ kuñv	<i>pleurs ~ dans « tad-koz-kuñv »</i>
		<i>arrière-grand-père</i>
. /lea/ ~ /klea/	leo ~ kleo	<i>lieue ~ charrue en fer</i>
. /l/ ~ /g/ (opposition d'articulation : latérale ~ vélaire)		
à l'initiale :		

. /lʏe/ ~ /gʏe/	leue ~ gwez	veau ~ arbres
. /l/ ~ /ɲ/	(opposition d'articulation : latérale ~ vélaire)	
à la finale :		
. /tul/ ~ /tɲp/	toull ~ togn	trou, percé ~ camard (nez)
. (/pi:l/) ~ (/pɲ/)	pil ~ pign	abats ~ monte
		(verbes à l'impératif)
. (rul) ~ (rɲ)	roul ~ rogn	roule ~ gale
. /l/ ~ /x/	(opposition d'articulation : latérale ~ vélaire)	
à l'initiale :		
/lwa:r/ ~ /xwa:r/	loar ~ c'hoar	lune ~ sœur
. /l/ ~ /r/	(opposition d'articulation : latérale ~ vibrante)	
a. à l'initiale :		
. /lu:z/ ~ /ru:z/	louz ~ rouz	sale ~ roux
. /li:z/ ~ /pi:z/	Liz ~ riz	Lise ~ rebord (d'un lit)
		ou riz
. /lɛ:n/ ~ /rɛ:n/	lun ~ reun	lundi ~ soies de porc
. /losk/ ~ /rosk/	laosk ~ raoskl	lâche ~ carex (plante)
. /laɛd/ ~ /raɛd/	lazet ~ razed	tué ~ rats
. /lea/ ~ /rea/	leo ~ reo	lieue ~ gelée
. /leã ^w / ~ /reã ^w /	leñv ~ rañv	pleurs ~ bêche
b. en groupe consonantique :		
. /bla:z/ ~ /bra:z/	blaz ~ braz	goût ~ grand
. /pla:d/ ~ /pra:d/	plad ~ prad	plat ~ prairie
c. à l'intervocalique :		
en syllabe accentuée :		
. /go'lwɛ:d/ ~ /go'rwɛ:d/	goloet ~ goroet	couvert ~ traite (part. pas.)
en syllabe inaccentuée :		
. /'ma:lo/ ~ /'ma:ro/	malo ~ maro	mauve (plante) ~ mort
d. à la finale :		
. /kaɛl/ ~ /kaɛr/	kavel ~ kaer	berceau ~ beau
. (/pul/) ~ (/pu:r/)	poull ~ pour	mare ~ poireaux

Paires minimales phonétiques :

• [l] ~ [ll]

a. à l'intervocalique :

. [gʷe:lə] ~ [gʷellə]	gwele ~ govelia	<i>lit ~ forger, battre du fer</i>
. [kɛ:lic] ~ [kɛllic]	Mikaelig ~ kellid	<i>petit Michel ~ germes</i>

b. à la finale :

. [gwa:l] ~ [gwall]	ti-govel ~ gwall	<i>forge ~ mauvais</i>
<i>dans</i> [ti 'gwa:l]		
. [me:l] ~ [mell]	mel ~ mell	<i>miel ~ mil</i>
. [me:l] ~ [mɛll]	mel ~ mell	<i>miel ou moelle ~ grand</i>
. [da:l] ~ [dall]	dal ~ dall	<i>tiens ~ aveugle</i>
	<i>et dans an nor-dal</i>	<i>la porte du pignon</i>
. [ko:l] ~ [koll]	kaol ~ koll	<i>choux ~ perdre</i>

Réalisation phonétique du phonème /l/ :

Le phonème /l/ se réalise comme une fricative latérale, toujours sonore. Après l'accent, /l/ connaît deux réalisations, une forte et une douce, qui sont en distribution complémentaire :

1. [ll], la forte, apparaît uniquement en syllabe accentuée, après une voyelle brève.
2. [l], la faible, apparaît à l'initiale, en syllabe accentuée après une voyelle longue et en syllabe inaccentuée.

4.2 Le phonème /ʎ/

L'identité phonologique du phonème /ʎ/ ressort des oppositions distinctives /ʎ/ ~ /l/, /ʎ/ ~ /h/ et /k/ ~ /j/ présentées ci-dessous.

• /ʎ/ ~ /l/ (opposition d'articulation : palatale ~ latérale)

à la finale :

. /maʎ/ ~ /mal/	maill ~ mall	<i>marteau ~ envie, hâte</i>
. /mɛʎ/ ~ /mɛl/	meill ~ mell	<i>moulin ~ grand</i>
		<i>ou mulet (poisson)</i>
. /saʎ/ ~ /sal/	saill ~ sall	<i>seau ~ salé</i>

. (/mɛʎ/) ~ (/mɛl/)	meill ~ mell	<i>moulin ~ mil</i>
. (/mɛʎ/) ~ (/me:l/)	meill ~ mel	<i>moulin ~ miel</i> ou <i>mulet ~ ou moelle</i>

. /ʎ/ ~ /h/ (opposition d'articulation : palatale ~ glottale)

a. à l'intervocalique :

. (/ˈbaʎad/) ~ (/ˈba:had/)	baillad ~ bahad	<i>contenu d'un baquet ~ quantité que l'on peut prendre à l'aide d'un croc</i>
. (/ˈsaʎad/) ~ (/sa:had/)	saillad ~ sahad	<i>contenu d'un seau ~ contenu d'un sac</i>
. (/ˈkiʎa/) ~ (/ˈki:la/)	killa ~ kila	<i>cercler ~ reculer</i>

b. à la finale :

. /baʎ/ ~ /bah/	baill ~ bah	<i>baquet ~ croc (outil)</i>
. /saʎ/ ~ /sah/	saill ~ sah	<i>seau ~ sac</i>

. /ʎ/ ~ /j/ (opposition d'articulation : palatale ~ palatale)

à l'intervocalique :

. /kɛrˈvɛʎɛn/ ~ /kɛrˈvɛjɛn/	Kerveillant ~ Kerveyen	<i>village de Plozévet ~ village de Plogastel-Saint-Germain</i>
-----------------------------	------------------------	-----------------------------------------------------------------

Réalisation phonétique du phonème /ʎ/ :

Le phonème /ʎ/ se réalise comme une latérale palatale ; il est toujours précédé d'une voyelle brève et ne figure qu'à l'intervocalique et à la finale, jamais à l'initiale.

4.3 Le phonème /r/

L'identité phonologique du phonème /r/ ressort de l'opposition distinctive /l/ ~ /r/ déjà présentée, ci-dessus au § 4.1, et de /r/ ~ /p/, /r/ ~ /b/, /r/ ~ /f/, /r/ ~ /v/, /r/ ~ /t/, /r/ ~ /d/, /r/ ~ /s/, /r/ ~ /z/, /r/ ~ /ʃ/, /r/ ~ /ʒ/, /r/ ~ /k/ et /r/ ~ /h/ présentées ci-dessous.

. /r/ ~ /p/ (opposition d'articulation : vibrante ~ bilabiale)

à l'initiale :

. /ro:d/ ~ /po:d/	rod ~ paotr	<i>roue ~ garçon</i>
. /ra:z/ ~ /pa:z/	raz ~ paz	<i>ras ~ toux ou pas</i>

· /r/ -/s/ (opposition d'articulation : vibrante – alvéolaire)

à l'initiale :

· /ro:d/ ~ /so:d/	rod ~ sod	<i>roue ~ fou</i>
· /ro:z/ ~ /so:z/	roz ~ saoz	<i>colline ~ anglais</i>
· /rẽ:n/ ~ /sẽ:n/	reun ~ sizun	<i>soies (de porc) ~ semaine</i>
· /rea/ ~ /sea/	reo ~ seo	<i>gelée ~ manières</i>
· /raed/ ~ /saed/	razed ~ savet	<i>rats ~ levé</i>

· /r/ ~ /z/ (opposition d'articulation : vibrante ~ alvéolaire)

à la finale :

· /pe:r / ~ /pe:z/	per ~ pez	<i>poires ~ pièce</i>
	<i>ou piz</i>	<i>pois</i>
· /kwa:r/ ~ /kwa:z/	koar ~ kwaz	<i>cire ~ réduit par la cuisson</i>
· /ospita:ler/ ~ /ospita:lez/	ospitaler ~ ospitalez	<i>garçon ~ fille</i> <i>de l'assistance publique</i>

· /r/ ~ /ʃ/ (opposition d'articulation : vibrante ~ palatoalvéolaire)

à l'initiale :

· /ro:d/ ~ /ʃo:d/	rod ~ chot	<i>roue ~ joue</i>
-------------------	------------	--------------------

· /r/ ~ /ʒ/ (opposition d'articulation : vibrante ~ palatoalvéolaire)

à l'initiale :

· /rã:n/ ~ /ʒã:n/	ran ~ dindan	<i>grenouille ~ sous (prép.)</i>
-------------------	--------------	----------------------------------

· /r/ ~ /k/ (opposition d'articulation : vibrante ~ vélaire)

à l'initiale :

· /ra:z/ ~ /ka:z/	ras ~ kaz	<i>ras ~ chat</i>
· /ri:z/ ~ /ki:z/	riz ~ kiz	<i>rebord de lit ~ revers</i> <i>ou riz</i>
· /rã:n/ ~ /kã:n/	ran ~ kan	<i>grenouille ~ chant ou conduite d'eau</i>
· /raed/ ~ /kaed/	razed ~ kavet	<i>rats ~ trouvé</i> <i>ou kaoued</i> <i>cage</i>
· /rãw/ ~ /kãw/	rañv ~ kañv	<i>bêche ~ deuil</i> <i>désolé (en parlant d'un paysage.)</i>

. /r/ ~ /h/ (opposition d'articulation : vibrante ~ glottale)

en position de mutation :

. /ma 'ru:e/ ~ /ma 'hu:e/ ma roue ~ ma houëz *mon roi ~ ma lessive*

Paires minimales phonétiques :

. [r] ~ [rr]

à l'intervocalique :

. ['be:rə] ~ ['berrə] bera ~ berra *couler goutte à goutte ~ le plus court*

. [di've:rə] ~ [di'verrə] divera ~ diverra *couler goutte à goutte ~ raccourcir*

Réalisation phonétique du phonème /r/ :

Les personnes nées jusque dans les années 1930 environ ont normalement une vibrante apico-alvéolaire, qui semble avoir, la plupart du temps, un battement. Les locuteurs plus jeunes l'ont remplacée par [ʁ], uvulaire semblable au /r/ du français. Bien que ce changement en ait entraîné d'autres, comme l'assimilation de [ʁ] par le [x] suivant, [ʁ] occupe phonologiquement la même place dans le système que [r]. Tous les deux sont transcrits /r/.

/r/ connaît aussi deux réalisations qui sont en distribution complémentaire :

[rr], la forte, apparaît uniquement en syllabe accentuée après une voyelle brève, mais pas à la finale, où l'on a [r]. [rr] est très peu représenté dans le parler.

[r], la faible, apparaît à l'initiale, en syllabe accentuée après une voyelle longue, y compris à la finale des monosyllabes, et en syllabe inaccentuée.

5. LES SEMI-VOYELLES

5.1 Le phonème /ɥ/

L'identité phonologique du phonème /ɥ/ ressort des oppositions distinctives /ɥ/ ~ /w/ et /ɥ/ ~ /l/ présentées ci-dessous.

. /ɥ/ ~ /w/ (opposition d'articulation : labiopalatale ~ vélaire)

après /k/ et /g/ initiaux :

. /gɥɛn/ ~ /gwɛn/ gwenn ~ gouenn *blanc ~ variété, race*
ou gwezenn arbre

. (/kɥit/) ~ (/kwig/)	kuit ~ Kouig (Jakou)	<i>parti ~ Jacques</i>
. /kɥij/ ~ /kwij/	kouign ~ Coing	<i>gâteau ~ nom d'un moulin de Plozévet</i>
. /'gɥela/ ~ /'gwela/	govelia ~ goella	<i>forger ~ mettre du levain</i>
. /'gɥi:zi/ ~ /'gwi:zi/	gwizi ~ gwazied ou gwaziou	<i>truies ~ vaisseaux sanguins</i>
. (/gɥelhi/) ~ (/gwalhi/)	gwalhi ~ gwalha	<i>laver ~ rassasier</i>
. (/grɥeg/) ~ (/grwe:z/)	gwreg ~ gwrez	<i>épouse ~ chaleur</i>

. /ɥ/ ~ /l/ (opposition d'articulation : labiopalatale ~ liquide)

après /g/ initial :

. /'gɥi:zi/ ~ /'gli:zi/ gwizi ~ glizi *truies ~ crampes*

. /ɥ/ s'oppose aussi à la voyelle de même timbre /y/, dans la quasi-paire suivante :

. (/ʃɥi/) ~ (/dy:i/) achui ~ dui *terminer ~ noicir*

(/ʃɥi/ par aphérèse, la base étant /'aʃy/ achu *terminé.*)

Réalisation phonétique du phonème /ɥ/ :

Le phonème /ɥ/ se réalise comme une semi-voyelle labiopalatale, semblable au *u* du français *huit*. Il apparaît uniquement après /k/ et /g/, jamais à la finale.

Il n'apparaît que devant les voyelles antérieures, jamais devant /a/ ni /ã/.

Exemples :

. /gɥi:n/	gwin	<i>vin</i>
. /gɥi:r/	gwir	<i>vrai</i>
. /gɥe/	gwez	<i>arbres</i>
. /'gɥela/	govelia	<i>forger</i>
. /gɥe:n/	gwevn	<i>résistant</i>
. /gɥe:r/	gwer	<i>verre et couleur verte artificielle</i>
. /skɥe:r/	skwer	<i>équerre et à l'équerre</i>
. /gɥel/	gweled	<i>voir</i>
. /'diskɥel/	diskouez	<i>montrer</i>
. /gɥe:z/	grez !	<i>fais ! ou faites !</i>
. /gɥed/	greet	<i>fait (p.p. de faire)</i>

[ɥ] n'apparaît jamais après /h-/, le groupe */hɥ-/ étant devenu /f-/ par palatalisation devant les voyelles antérieures.

Note : La semi-voyelle /ɥ/ est parfois réalisée [ø], comme dans [løe] /lɥe/ leue *veau*.

5.2 Le phonème /w/

L'identité phonologique du phonème /w/ ressort de l'opposition distinctive /ɥ/ ~ /w/ présentée ci-dessus en 5.1, et de /w/ ~ /v/, /w/ ~ /l/, /w/ ~ /ʎ/ et /w/ ~ zéro, présentées ci-dessous.

. /w/ ~ /v/ (opposition d'articulation : vélaire ~ labiodentale)

en position de mutation :

. /war/ ~ /var/ oar ~ war présent du verbe « gouzoud » *savoir* ~ *sur*
 . /or ven 'wen/ ~ /or ven 'ven/ eur wezenn onn ~ eur wezen wenn
un frêne ~ *un arbre blanc*

. /w/ ~ /l/ (opposition d'articulation : vélaire ~ liquide)

après /g/ initial :

. /'gwi:zi/ ~ /'gli:zi/ gwazied ~ glizi *vaisseaux sanguins* ~ *crampes*
ou gwaziou

. /w/ ~ /ʎ/ (opposition d'articulation : vélaire ~ liquide palatale)

à la finale :

. /saw/ ~ /saʎ/ sao ~ saill *lève-toi* ~ *seau*
 . /baw/ ~ /baʎ/ bao ~ baill *gourd* ~ *baquet*

. /w/ ~ zéro

après consonne ou groupe consonantique :

. /brwen/ ~ /brɛn/ broënn ~ brenn *jonc* ~ *son* (du blé)
 . /fwen/ ~ /fɛn/ foenn ~ c'hwenn *foin* ~ *puces*
 . /pwen/ ~ /pɛn/ poent ~ penn *moment opportun* ~ *tête*
 . /kwa:r/ ~ /ka:r/ koar ~ kar *cire* ~ *parent*
ou karr *charrette*
 . /kwa:z/ ~ /ka:z/ koaz ~ kaz *réduction* (par la cuisson) ~ *chat*

. /kwig/ ~ /kig/ Kouig ~ kig *Jakou* (Jacques) ~ *viande*

Note :

On remarque la présence de /w/ dans :

. /bwɛ/	(nom)	bae	baie
. /frwɛ:z/	(nom)	frêz	<i>clair, distinct</i>
		<i>ou</i> freuz	<i>herse</i>
		<i>ou</i> frouez	<i>fruits</i>
. /'frwɛ:zi/	(verbe)	freuza	<i>s'écrouler</i>
. /grwah/	(nom)	gwhah	<i>vieille (poisson)</i>
. /grwe:z/	(nom)	gwrez	<i>chaleur</i>
. /grwiad/	(verbe)	gwriad	<i>coudre</i>
. /glwi:z/	(nom)	gliz	<i>bruine, rosée</i>
. /klwe:r/	(nom)	krouer	<i>grand tamis à blé</i>
. /'kwãnta/	(nom)	konta	<i>conter, compter</i>
. /'kwãntã/	(adj. qual.)	kontant	<i>content, satisfait</i>
. /mwæ/	(prénom)	Mari	<i>Marie</i>

mais /mæ/ s'entend aussi.

En revanche, /w/ n'est pas présent dans /porz/ *porz cour entourée de murs, port*, alors que c'est le cas dans le sud du pays bigouden.

Réalisation phonétique du phonème /w/ :

Le phonème /w/ se réalise comme une semi-voyelle labiovélaire, semblable au *ou* du français *oui*. Il apparaît à l'initiale devant les voyelles /ɛ/ et /a/, mais surtout en position interne après /k/ et /g/ et à la finale, dans les diphtongues /ow/, /aw/ et /ãw/.

Le groupe /gw-/ apparaît devant les voyelles /i, e, ɛ, a/.

Exemples :

. /'gwi:zi/	gwaziou	<i>vaisseaux sanguins</i>
. /gwɛl/	gouel	<i>fête</i>
. /gwɛ/	gouez	<i>sauvage</i>
. /gwa:l/	govel (/ti 'gwa:l/)	<i>forge</i>

Note : La semi-voyelle /w/ est parfois réalisée [o], comme dans [beo] /bew/ beo *vivant*, ou dans [leor] /lewr/ leor *livre*.

5.3 Le phonème /j/

L'identité phonologique du phonème /j/ ressort des oppositions distinctives /j/ ~ /b/, /j/ ~ /s/, /j/ ~ /z/, /j/ ~ /ʃ/, /j/ ~ /h/, /j/ ~ /ʎ/, /j/ ~ /r/ et /j/ ~ zéro, présentées ci-dessous

. /j/ ~ /b/ (opposition d'articulation : palatale ~ bilabiale)

à l'initiale :

. /jah/ ~ /bah/ yah ~ bah *bien portant* ~ *croc* (outil)

. /j/ ~ /s/ (opposition d'articulation : palatale ~ alvéolaire)

à l'initiale :

. /jẽ:n/ ~ /sẽ:n/ yun ~ sizun *jeûne* ~ *semaine*

. /j/ ~ /z/ (opposition d'articulation : palatale ~ alvéolaire)

à l'intervocalique :

. (/ryja/) ~ (/ry:za/) ruzia ~ ruza *rougir* ~ *se traîner*

. /j/ ~ /ʃ/ (opposition d'articulation : palatale ~ palatoalvéolaire)

à l'initiale :

. /jã/ ~ /ʃã/ Yann ~ Chann *Jean* ~ *Jeanne*

. /j/ ~ /h/ (opposition d'articulation : palatale ~ glottale)

à l'intervocalique :

. (/krejɛn/) ~ (/krɛ:hɛn/) kreien ~ krehenn *gratin* ~ *côte*

. (/sejed/) ~ (/sɛ:hɛd/) sehed ~ sehet *soif* ~ *séché*

. /j/ ~ /ʎ/ (opposition d'articulation : palatale ~ liquide palatale)

à l'intervocalique :

. /kɛr'vejɛn/ ~ /kɛr'veʎɛn/ Kerveyen ~ Kerveillant *village de Plogastel-Saint-Germain* ~ *village de Plouzévet* (paire déjà citée au § 4.2)

. /j/ ~ /r/ (opposition d'articulation : palatale ~ vibrante)

à l'initiale :

. /jẽ:n/ ~ /rẽ:n/	yun ~ reun	<i>jeûne ~ soies</i> (de porc)
. /jõ/ ~ /rõ/	yan ~ ran	<i>je vais ~ je fais</i>

. /j/ ~ *zéro*

a. à l'initiale:

. /jẽ:n/ ~ /ẽ:n/	yun ~ unan	<i>jeûne ~ un</i> (adj. num. card. ou pron.indéfini)
------------------	------------	---------------------------------------------------------

b. à l'intervocalique :

. /'gɔ:jɛd/ ~ /'gɔ:ɛd/	gozed ~ goet	<i>taupes ~ fermenté</i>
------------------------	--------------	--------------------------

Note :

On remarque la présence de /j/ dans :

. /'kɛrjɛn/	kerhenn	<i>tour de cou</i>
. /'mɛrjɛd/	merhed	<i>femmes</i>
. /'mɛrjer/	merher	<i>mercredi</i>
. /'pɛrjɛn/	perhenn	<i>propriétaire</i>
. /'gɔljɛd/	golhed	<i>couette</i>
. /'sɛjɛd/	sehed	<i>soif</i>
. /'lɥijɛd/ ou /'lyjɛd/	luhed	<i>des éclairs</i>

Exception :

. /ar 'vɛrhez/	ar Werhez	<i>la Vierge</i>
----------------	-----------	------------------

On la remarque aussi dans :

. /'i:jɛ/ (forme emphatique)	ya	<i>oui</i>
------------------------------	----	------------

Réalisation phonétique du phonème /j/ :

Le phonème /j/ se réalise comme une semi-voyelle palatale, semblable au /j/ du français « yak ». Il est, sauf exception, précédé d'une voyelle brève. Il apparaît à l'initiale, en position interne et à la finale, comme dans la diphtongue /ɛj/.

Note : On remarquera le parallélisme au point de vue du timbre, entre les trois semi-voyelles /j/, /ɥ/ et /w/ et les voyelles /i/, /y/ et /u/.

5.4 La semi-voyelle [e]

La semi-voyelle [e] figure comme premier élément de la diphtongue /ea/ et de la triphthongue /eã^w/, où dans les deux cas, c'est le deuxième élément qui est accentué, contrairement à la diphtongue /ew/, où [e] est voyelle et porte l'accent.

La semi-voyelle [e] est donc présente dans les occurrences de /ea/ et /eã^w/, dont voici les plus courantes :

/ea/			/eã ^w /		
. /ea/	eo	<i>est</i>	. /reã ^w /	rañv	<i>bêche</i>
. /lea/	leo	<i>lieue</i>	. /leã ^w /	leñv	<i>pleurs</i>
. /nea/	neo	<i>auge</i>	. /keã ^w /	kuñv	(<i>tad-koz-kuñv</i>)
. /blea/	bleo	<i>cheveux</i>			<i>arrière-grand-père</i>
. /ea:l/	heol	<i>soleil</i>	. /kreã ^w /	kreun	<i>croûte</i>
. /gea:t/	geot	<i>herbe</i>	. /bleã ^w /	bleuñv	<i>fleurs d'arbres</i>
. /east/	eost	<i>moisson</i>			

/ea/ se réalise comme la diphtongue [ea] devant consonne ou groupe consonantique, mais comme la triphthongue [eaw] en finale ouverte.

/eã^w/ ne figure qu'en finale ouverte de monosyllabe.

En tempo rapide, la semi-voyelle [e] se réalise comme la semi-voyelle [j].

La semi-voyelle [e] n'est donc pas un phonème ; en revanche, la diphtongue /ea/ et la triphthongue /eã^w/ le sont. Leur identité phonologique est démontrée dans la partie « Le vocalisme », § 3.6 et § 3.8.

La semi-voyelle [e] présente un nombre significatif d'occurrences. Mais le fait que la semi-voyelle /ɥ/ soit parfois réalisée [ø], comme dans [løe] /lɥe/ *leue veau*, et que la semi-voyelle /w/ soit parfois réalisée [o], comme dans [beo] /bew/ *beo vivant*, ou dans [ao] /aw/ *azo mûr*, ne justifie pas la reconnaissance d'une seconde série de semi-voyelles plus ouvertes, qui serait donc composée de [e], [ø] et [o].

6. AMUÏSSEMENT DES CONSONNES DOUCES

On constate que six consonnes douces, /d/, /v/, /z/, /n/, /l/ et /r/, sont souvent amuïes lorsqu'elles sont placées en position intervocalique après la voyelle accentuée. Cet amuïssement entraîne généralement un allongement compensatoire de la voyelle précédente¹², sauf celui du /-z-/ qui ne se produit jamais et celui du /-v-/, rarement. Nous ne donnons ici que des exemples courants.

6.1 /d/

. [bi'gu:ən]	/bi'gu:dən/	Bigoudenn	<i>coiffe bigoudène et femme la portant.</i>
. [ky'a:ən]	/ky'a:dən/	kuzadenn	<i>cache</i>
. [la'go:ən]	/lo'go:dən/	logodenn	<i>souris</i>
. [mo'ge:ən]	/mo'ge:dən/	mogedenn	<i>fumée ou brume</i>
. ['ra:ən]	/'ra:dən/	raden	<i>fougère</i>
. ['sa:ən]	/'sa:dorn/ ?	sadorn	<i>samedi</i>

6.2 /v/

. [aɛl]	/'a:vɛl/	avel	<i>vent</i>
. [ã:əl]	/'ã:val/	hañval	<i>semblable</i>
. ['blwaɛs] ou ['blwajɛs]	/'blwa:vɛz/	bloavez	<i>année</i>
. [dis'ẽ:əl]	/dis'ẽ:vɛl/	disheñvel	<i>différent</i>
. [gaɛs 'ket]	/ne ga:vɛs 'ked/	ne gavez ket	<i>tu ne trouves pas . .</i>
. ['kaɛl]	/'ka:vɛl/	kavel	<i>berceau</i>
. ['kaɛt]	/'ka:vɛd/	kavet	<i>trouvé</i>
. ['saɛt]	/'sa:vɛd/	savet	<i>levé</i>
. ['taɛt]	/'ta:vɛd/	tavet	<i>cessé</i>

¹² Jean Dubois ..., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1999, p. 25 (allongement compensatoire)

. [ˈy:əŋ]	/ˈy:vɛrn/	uvern	<i>cheville</i>
. [kwɛ:z]	/ˈko:vɛz]	kovez	<i>se confesser</i>

6.3 /z/

. [laˈju]	/laɛˈju/	laeziou	<i>hauteurs</i>
. [law]	/law/	laza	<i>tuer</i>
. [luɣi]	/luɣi/	luzia	<i>embrouiller</i>
. [tuɣi]	/tuɣi/	teuzi	<i>fondre</i>

6.4 /n/ L'amuïssement du /-n/ entraîne aussi la nasalisation de contiguïté de la voyelle précédente.

a. après /ɛ̃/ :

. [ˈɛ̃:əs]	/ˈɛ̃:nɛz/	enez	<i>île</i>
. [ˈɛ̃:ət]	/ˈɛ̃:nɛd/	(an)Ened	<i>les Gras</i>
. [yˈgɛ̃ lyr]	/yˈgɛ̃n lyr/	ugent lur	<i>vingt francs</i>
. [ˈgɣɛ̃:ər]	/ˈgɣɛ̃:nɛr/	gwener	<i>vendredi</i>
. [keˈmɛ̃:ər]	/keˈmɛ̃:nɛr/	kemener	<i>tailleur</i>
. [ˈprɛ̃:ə]	/ˈprɛ̃:na/	prena	<i>acheter</i>

b. après /ɛ̃/ :

. [disˈpɛ̃:ət]	/disˈpɛ̃:nɛd/	daspunet	<i>ramassé</i>
. [diˈvɛ̃:ət]	/diˈvɛ̃:nɛd/	divunet	<i>réveillé</i>
. [ˈmɛ̃:ət]	/ˈmɛ̃:nɛd/	munud	<i>mince, chétif</i>

c. après /õ/ :

. [bərˈzõ:ək]	/bərˈzõ:nɛg/	brezoneg	<i>langue bretonne</i>
---------------	--------------	----------	------------------------

. [ˈbõ:ət]	/ˈbõ:nɛd/	boned	<i>bonnet</i>
. [ˈbõ:ər]	/ˈbõ:nøɾ/	boneur	<i>bonheur, chance</i>
. [diˈzõ:ət]	/diˈzõ:nɛd/	dizonet	<i>sevré</i>
. [ˈkõ:əl]	/ˈkõ:nal/	kounal	<i>évoquer, se rappeler</i>
. [ˈlõ:ət]	/ˈlõ:nɛd/	loened	<i>animaux</i>
. [miˈjõ:ət]	/miˈjõ:nɛd/	mignoned	<i>amis</i>
. [ˈõ:əst]	/ˈõ:nɛst/	onest	<i>honnête</i>
. [ˈsõ:ər]	/ˈsõ:nɛɾ/	soner	<i>sonneur, ménétrier</i>

d. après /ã/ :

. [ˈbã:əl]	/ˈbã:nɛl/ ?	banal	<i>genêt</i>
. [biˈã:əx]	/biˈã:nɔh/	bihanoh	<i>plus petit</i>
. [byˈã:ic]	/byˈã:nig/	Buannic	anthroponyme
. [diˈhã:ət]	/diˈhã:nɛd/	dihanet	<i>cessé, arrêté</i>
. [kã:p]	/kã:nab/	kanab	<i>chanvre</i>
. [ˈkã:əl]	/ˈkã:nɛl/	kanell	<i>cannelle</i>
. [krɛˈjã:ə]	/krɛˈjã:na/	kreyana	<i>gratiner</i>
. [lã]	/lã/	Alan	<i>Alain</i>
. [ˈlã:ic]	/ˈlã:nig/	Alanig	<i>Alain (hypocoristique)</i>
. [ˈmã:ər]	/ˈmã:nɛɾ/	maner	<i>manoir</i>
. [ˈpã:ər]	/ˈpã:nɛɾ/	paner	<i>panier</i>

6.5 /l/

. [ˈa:əŋ]	/ˈa:lɛn/	halen	<i>sel</i>
. [ˈka:əŋ]	/ˈka:lõn/	kalon	<i>cœur</i>

. [kjiŋ]	/ke:lɛn/	kelenn	<i>houx</i>
. [ma'da:əŋ]	/ma'da:lɛn/	Madalen	<i>Madeleine</i>
. [me'ta:əŋ]	/me'ta:lɛn/	metalenn	<i>médaille</i>
. [mjiŋ]	/'me:lɛn/	melen	<i>jaune</i>
6.6 /r/			
. [a'vɛŋ]	/o'vern/	overenn	<i>messe</i>
. ['gy:əŋ]	/'gy:ryn/	gurun	<i>tonnerre</i>
. ['i:vəŋ]	/'i:vɛrn/	ivern	<i>enfer</i>
. [kastə'lo:əŋ]	/kasto'lo:rɛn/	kastelorenn	<i>casserole</i>
. [lu'du:əŋ]	/lu'du:rɛn/	loudourenn	<i>souillon</i>
. [mɛŋ]	/mɛrn/	merenn	<i>repas de midi</i>
. ['o:əŋ]	/'o:rɛn/	orenn	<i>versoir de charrue</i>
. ['pɛic]	/'pɛ:riɡ/	Perig	<i>Pierre, Pierrot</i>
. ['pu:əŋ]	/'pu:rɛn/	pourenn	<i>poireau</i>
. [nɑ:r]	/'na:rur/	Narour	anthroponyme

Il existe cependant des exceptions à cette tendance ; voici quelques exemples où les mêmes consonnes douces ne sont jamais amuïes :

1. /d/

. [ã'nu:dək]	/ã'nu:dɛɡ/	anaoudeg	<i>connaisseur</i>
. [ãm'blø:di]	/ãm'blø:di/	ambleudi	<i>fouler le blé noir aux pieds</i>

2. /v/

. [ãm'pre:vən]	/ãm'pre:vãn/	amprevan	<i>insecte</i>
			<i>vaurien</i> (au sens figuré)

3. /z/

. [a'me:zək]	/a'me:zɛg/	amezeg	<i>voisin</i>
. [a'ly:zən]	/a'ly:zɛn/	aluzenn	<i>aumône</i>

4. /n/

. [ã:no]	/ã:no/	ano	<i>nom</i>
. [ãnvət]	/ãnvɛd/	anvet	<i>nommé</i>

5. /l/

. [a:lək]	/a:lɛg/	haleg	<i>saule</i>
-----------	---------	-------	--------------

6. /r/

. [ãn'du:rət]	/ãn'du:rɛd/	annoared	<i>génisses</i>
---------------	-------------	----------	-----------------

En revanche, les consonnes fortes ne subissent pas cette tendance :

1. /t/

. [bur'letən]	/bur'letən/	bourledenn	coiffe de la région de Quimper
. [tjatək]	/tjatɛg/	teodeg	<i>bavard</i>

2. [nn]

. [lennət]	/lɛnɛd/	lennet	<i>lu</i>
------------	---------	--------	-----------

3. [ll]

. [di'bellə]	/di'bɛla/	dibella	<i>enlever la balle (céréales)</i>
--------------	-----------	---------	------------------------------------

7. LE SANDHI

Le terme *sandhi*, qui provient du sanscrit, signifie littéralement : « mettre ensemble, joindre ». « Il désigne les traits de modulation et de modification phonétique qui affectent l'initiale et / ou la finale de certains mots, morphèmes ou syntagmes. »¹

Nous plaçons entre parenthèses les consonnes qui ne sont pas réalisées, mais dont le sandhi révèle la présence virtuelle.

Abréviation : V = voyelle

Dans la première partie, nous examinons les liaisons ordinaires, dans la seconde, les liaisons dans les collocations soudées, et proposons, pour conclure, une formulation des règles du sandhi dans le parler.

7.1 Les liaisons ordinaires :

7.1.1 Consonne + voyelle :

7.1.1.1 Consonne simple + voyelle :

. /b + V/ → /bV/ /i 'ma:b ε/ he mab eo *c'est son fils (à elle)*

/p/ n'apparaît en liaison qu'à la finale de monosyllabes :

. / p + V/ → /pV/ /'lip an 'di:ɛn/ lip an dienn ! *lèche la crème!*

/'drap ε/ drap eo *c'est du « drap »*

(variété de drap plus épais et plus rêche que le *mezer*)

/'prop ε/ propr eo *il est propre, convenable*

. /d + V/ → /dV/ /'trø:d ε/ treud eo *il/elle est maigre*

/'draʎɛd ε/ draillet eo *il/elle est cassé(e)*

1. Jean Dubois... *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1999. p. 415.

/pad ar 'gõ/ e-pad ar goañv *pendant l'hiver*
 /ne ked 'on tok/ n'eo ket eun tok *ce n'est pas un chapeau*

/t/ n'apparaît en liaison qu'à la finale de monosyllabes :

. /t + V/ → /tV/	/'net ε/	nêt eo	<i>c'est propre</i>
	/'røt ε/	reud eo	<i>c'est tendu</i>
	/nøt ε/	neud eo	<i>c'est du fil</i>
. /g + V/ → /gV/	/'de:g ør/	deg eur	<i>dix heures</i>
	/'betεg ãn 'ti/	beteg an ti	<i>jusqu'à la maison</i>

/k/ n'apparaît pas en liaison devant voyelle, même dans les monosyllabes :

. exemple : /tok 'toku/ tok, tokou *chapeau(x)*, mais ['on tɔg ε] eun tok eo *c'est un chapeau*

. /v + V/ → /vV/	/'di:v ør/	div eur	<i>deux heures</i>
	/'tejv ør/	teir eur	<i>trois heures</i>
	/'pi'di:v ør/	peder eur	<i>quatre heures</i>

/f/ n'apparaît en liaison devant voyelle qu'à la finale de monosyllabes :

. /f + V/ → /fV/	/ãn 'yf ε/	an eufl eo	<i>ce sont les escarbilles</i>
. /z + V/ → /zV/	/pa welez 'ẽ:n/	pa welez unan	<i>quand tu en vois un</i>
	/pe'no:z ε 'død/	penaoz eo deuet ?	<i>comment est-il venu ?</i>

/s/ n'apparaît en liaison devant voyelle qu'à la fin de monosyllabes.

. /s + V/ → /sV/	/'or bos ε/	eur bos eo	<i>c'est une bosse</i>
------------------	-------------	------------	------------------------

/sV/ peut aussi résulter de /z + (h)/, c'est à dire d'un /h/ historique amuï à

l'initiale :	/di'suarn/	dishouarn (cheval)	<i>sans fer</i>
		(personne)	<i>sans le sou</i>

(Voir ci-dessous le § 7.2.3 de cette section.)

/f/ n'apparaît en liaison devant voyelle que dans des monosyllabes, mais pas dans tous les monosyllabes.

. /S + V/ → /SV/	/'lyf ε/	luch eo	<i>il/elle louche</i>
	/ar vɛf 'al/	ar wech all	<i>la prochaine fois</i>
. /f + V/ → /ɜV/	/fãʒ 'ãsker/	Fañch Ansker	<i>François Ansquer</i>
. /h + V/ → /hV/	/'gʉɛloh ij/	gwelloh int	<i>ils sont meilleurs</i>

7.1.1.2 Groupe consonantique + voyelle :

. /st + V/ → /stV/	/'lost ar 'wulah/	lost ar voualh	<i>la queue du merle</i>
. /sk + V/ → /skV/	/'plysk ag 'al/	plusk hag all	<i>non-épluché</i>
. /ld + V/ → /lV/	/gʉɛl a 'rij/	gweled a rin	<i>je verrai</i>
. /lz + V/ → /lzV/	/'kalz a 'dyd/	kalz a dud	<i>beaucoup de gens</i>
. /rd + V/ → /rdV/	/'tord ε/	tort eo	<i>il est bossu</i>
. /rk + V/ → /rgV/	/ar parg 'al/	ar park all	<i>l'autre champ</i>

7.1.2 Consonne + consonne :

7.1.2.1 Rencontre de deux consonnes identiques :

. /(p) + p/ → /p/	/'pøm paw/	pemp pao	<i>cinq pattes</i>
-------------------	------------	----------	--------------------

. /k + k/ → /k/	/par'kerh/	Park-kerh	microtoponyme (Ploz.)
. /f + f/ → /f/	/or po'fjo:rɛd/	eur poch-cheored	<i>un haveneau</i>
. /n + n/ → /n/	/o 'nø:bød/	eun nebeud	<i>un peu de...</i>
. /l + l/ → /l/	/a la'busɛd/	al laboused	<i>les oiseaux</i>
	/losta'lɛn/	Lostalen	village de Plozévet
. /r + r/ → /r/	/a 'rwɛ:d/	ar roued	<i>le filet</i>
	/stãng a 'rɛ:n/	Stang-a-Rhun	village de Mahalon

7.1.2.2 Rencontre entre groupe consonantique et consonne, le contact se faisant par des consonnes identiques ou différenciées seulement par le voisement :

. /st + t/ → /st/	/or vwes 'tul/	eur voest toull	<i>une boîte percée</i>
. /sk + k/ → /sk/	pas 'kenta/	Pask kenta	<i>première communion</i>
	/los 'kalon/	losk- kalon	<i>brûlures d'estomac</i>
. /sk + g/ → /sg/	/klas 'gqi:n/	klask gwin	<i>chercher du vin</i>

7.1.2.3 Rencontre entre consonnes différentes :

. /b + t/ → /pt/	/'dɛp ta/	dɛbr 'ta	<i>mange/mangez donc !</i>
. /b + k/ → /pk/	/ne zɛp 'ked/	ne zebr ket	<i>il/elle ne mange pas</i>
. /b + f/ → /f/	/mor 'fãn/	Moereb Chann	<i>Tante Jeanne</i>
. /d + p/ → /p/	/ma ke 'pɛl/	n'ema ket pell	<i>ce n'est pas loin</i>
	/'gʷɛl pøz/	gwelet 'peus	<i>tu as, vous avez vu</i>
. /d + b/ → /b/	/'ne:ve ke 'bi:ɛr/	n'eve ket bier	<i>il ne buvait pas de bière</i>
	/peske 'bi:ɛn/	pesked bihan	<i>petits poissons</i>
	/po 'bi:ãn/	paotr bihan	<i>petit garçon</i>

. /d + k/ → /k/	/ju'kerh/	yod-kerh	<i>bouillie d'avoine</i>
	/po'ko:z/	paotr koz	<i>vieux garçon</i>
	/po'krãm/	pod-kambr	<i>pot de chambre</i>
	/ta'ko:z/	tad-koz	<i>grand-père</i>
. /d + g/ → /g/	/'de:bɛ ,ga/	debret gand...	<i>mangé par...</i>
. /d + ʃ/ → /ʃ/	/po'ʃikod/	pochikod ¹³	<i>enfant de cœur</i>
. /d + m/ → /m/	/'gʷɛl mɔz/	gwelet 'm-eus	<i>j'ai vu</i>
. /d + n/ → /d/	/'gʷɛl nɔz/	gwelet 'neus	<i>il/elle a vu</i>
. /d + l/ → /l/	/bwe 'lɛ:z/	boued-lêz	<i>laitages</i>
. /d + r/ → /r/	/ãn'vju rɔ/	anavezoud a ran	<i>je connais</i>
. /g + p/ → /kp/	/ma ,ma:bik 'powl/	ma mabig paour	<i>mon pauvre fils</i>
. /g + ʒ/ → /kʃ/	/ma ,rik 'ʃɛla/	Marig Jella	<i>anthroponyme</i>
. /v + t/ → /ft/	/koʃ 'tew/	kov teo	<i>gros ventre</i>
. /v + k/ → /fk/	/ne ,glɛf 'ket/	ne glev ket	<i>il/elle n'entend pas</i>
. /s + p/ → /sp/	/trɛs 'powl/	tres paour	<i>triste allure</i>
. /s + k/ → /sk/	/trɛs 'krug/	tres kroug	<i>gibier de potence</i>
. /s + f/ → /sf/	/trɛs 'fal/	tres fall	<i>mauvaise mine</i>
. /z + k/ → /sk/	/me mɔs 'kø/	me 'meus keuz	<i>je regrette</i>
. /z + g/ → /z/	/'trɔzjat/	treuzgeot	<i>chiendent</i>
. /z + f/ → /sf/	/fes'fal/	c'hwez fall	<i>mauvaise odeur</i>

¹³ « A Plouzévet, *machikod* (enfant de cœur) – emprunt au français *massicot*, *machicot* - a été compris comme un composé de *mab* et transformé en *pochikod* (substitution à *mab* de *pôtr*). » Pierre Trépos, *Le pluriel breton*, Emgleo Breiz, 1957, p. 75, note 2.

	/mis 'fø:r/	miz c'hwevrer	<i>mois de février</i>
./z + s/ → /s/	/'gise/	(e-)giz-se	<i>ainsi</i>
./h + d/ → /hd/	/,dehda'nɔ:z/	deh da noz	<i>hier soir</i>
./n + d/ → /n/	/,beni'lɛ:n/	a-benn dilun	<i>lundi prochain</i>
		(identique devant tous les noms de jours de la semaine)	
	/,pena'ben/	penn-da-benn	<i>d'un bout à l'autre</i>
./n + s/ → /nz/	/tɛn'zaw/	tenn zao	pratique consistant à fractionner une charge trop lourde pour monter une pente abrupte
./n + l/ → /l/	[y'gɛ̃ lyr]	/y'gɛ̃n lyr/	ugent lur <i>vingt francs</i>
./l + s/ → /lz/	/kol'zowd/	kaol-zaout	<i>choux pour vaches</i>
	/aɛl 'zo:d/	avel zod	<i>vent violent</i>
./l + m/ → /m/	[gumi'ce:l]	/gumi'kɛl/	Gouel Mikael <i>la (fête de) saint-Michel</i>
./r + p/ → /p/	/,pen a 'põn/	Pen-ar-Pont	village de Plozévet
./r + b/ → /b/	/,jãn a 'burdõn/	Jean Le Bourdon	anthroponyme
	/,jakɛz a 'bosɛr/	Jacques (Le) Bosser	anthroponyme
./r + k/ → /k/	/'løkɛr/	leur-kêr	<i>commun de village</i>
./r + g/ → /g/	/mɛl a 'gɔ /	Meilh-a-Goff	moulin de Plozévet
./r + s/ → /rz/	/dur'zaw/	dour-zao	<i>eau de source</i>
	/dur'zal/	dour zall	<i>eau salée</i>
./r + h/ → /h/	/,bena'hwa/	a-benn arhoaz	<i>demain</i>
./r + m/ → /m/	/,pen a 'me:ne/	Penn ar menez	village de Plouhinec (Fin.)

7.1.2.4 Rencontre entre groupe consonantique et consonne, le contact se faisant par des consonnes différentes :

. /sk + m/ → /sm/	klas'mon/	klask mond	<i>essayer d'aller</i>
. /sk + p/ → /sp/	/klas 'pe:a/	klask petra	<i>chercher quoi</i>
. /st + k/ → /sk/	/ar mæs 'kɔ:z/	ar mestr koz	<i>l'ancien maître</i>
. /lz + p/ → /lsp/	/kals 'powloh/	kalz paouroh	<i>bien plus pauvre</i>
. /lz + b/ → /lzb/	/kalz 'brasoh/	kalz brasoh	<i>bien plus grand</i>
. /lz + d/ → /lzd/	kalz do'hutu/	kalz dohouto	<i>bon nombre d'entre eux</i>
. /rk + b/ → /rgb/	/ar parg 'bra:z/	ar park braz	<i>le grand champ</i>
. /rd + g/ → /rdg/	/o hard 'gwi:n/	eur hard gwin	<i>un quart de vin</i>
. /rz + p/ → /rsp/	/fors 'pe:a/	forz petra	<i>n'importe quoi</i>
. /rz + k/ → /rsk/	/bars 'kowd/	a-barz kaoud	<i>avant d'avoir</i>

7.2 Les collocations soudées :

Ce sont des collocations d'emploi courant qui forment pratiquement des unités sémantiques nouvelles.

7.2.1 Rencontre de deux consonnes identiques :

. /d + d/ → /t/	/i'ty/	ed du	<i>sarrasin, blé noir</i>
	/blø'ty/	bleud du	<i>farine de sarrasin</i>
	/ju'ty/	yod du	<i>bouillie de sarrasin</i>

Mais dans un groupe non-soudé : (cité pour permettre la comparaison)

. /d + d/ → /d/	/dow ,la:ga 'dy/	daoulagad du	<i>des yeux noirs</i>
	/'ma:da ,zi:bi/	mad da zebri	<i>bon à manger</i>

. /g +g/ → /k/	/de'kʷɛnɛg/	deg gwenneg	<i>dix sous</i>
. /z +z/ → /s/	/ar 'vowɛs se/	ar vaouez-ze	<i>cette femme-là</i>
	/or ,gaɛs 'sy/	eur gazez zu	<i>une chatte noire</i>
. /(z) + z/ → /s/	/'nɛ:vɛ ,so/	nevez zo	<i>récemment</i>
	/'blwa so/	eur bloaz zo	<i>il y a un an</i>
	/'ɛjste ,so/	eizteiz zo	<i>il y a huit jours</i>
. /h +(h)/ → /x/	/lo'xu:arn/	loh-houarn	<i>barre de fer, levier</i>
	/do'xene/	doh hennez	<i>contre celui-là</i>

Mais :

. /h + (h)/ → /h/	/for'hu:arn/	forh-houarn	<i>fourche en fer</i>
	/ko'hu:arn/	kaoh-houarn	<i>mâchefer</i>
on entend aussi :	/do'hene/	doh hennez	<i>contre celui-là</i>

7.2.2 Rencontre de deux consonnes corrélatives :

. /(p) + b/ → /p/	/'pøm plwa/	pemp bloaz	<i>cinq ans</i>
. /d + t/ → /t/	/fõn'ti/	fond ti	<i>terrain de construction</i>

7.2.3 Rencontre de deux consonnes différentes :

. /p + g/ → /k/	/pøm 'kʷɛnɛg/	pemp gwenneg	<i>cinq sous</i>
. /b + (h)/ → /p/	/pøp 'ɥi/	pep hini	<i>chacun</i>

. /t + g/ → /k/	/kãnkɥɛf/	kant gwech	<i>cent fois</i>
. /t + (h)/ → /d/	/ẽnd 'u:arn/	hent-houarn	<i>chemin de fer</i>
. /d + g/ → /k/	/'pekɥɛf/	ped gwech	<i>combien de fois</i>
. /d + v/ → /f/	/ne 'ke ,fad/	n'eo ket 'vad	<i>non alors</i>
. /d + (h)/ → /t/	/'kejtag ãn 'ira/	keid hag an hirra	<i>le plus longtemps possible</i>

	/fõnt a 'gɥi:r/	fond ha gwir	<i>foncier et bâti</i>
	/pu'tu:arn/	pothouarn	<i>chaudron</i>
Comparer avec :	/ʃi'du:arn/	chidouarn (chaodouron)	<i>chaudron</i>

. /g + d/ → /t/	/pøm'zete/	pemzekteiz	<i>quinze jours</i>
. /g + z/ → /ks/	/kazɛk 'su:r/	kazeg zour	<i>poutre de moulin à eau¹⁴</i>
	/karek 'sy/	Karreg Zu	<i>Le Rocher Noir</i>

(rocher de l'estran de Plouzévet)

. /s + d/ → /st/	/dre hras 'tu:e/	dre hras Doue	<i>par la grâce de Dieu</i>
. /z + d/ → /st/	/'ejste/	eizteiz	<i>huit jours</i>
. /z + g/ → /sk/	/mis 'kenvɛr/	miz genver	<i>mois de janvier</i>
	/mis ken 'go:lo/	miz gwengolo	<i>mois de septembre</i>

Mais :

. /z + g/ → /zg/	/miz 'gwe:ro/	miz gouere	<i>mois de juillet</i>
. /z + (h)/ → /s/	/di'sẽ:vɛl/	disheñvel	<i>différent</i>
	/le'sã:no/	lesano	<i>surnom</i>
	/mi'se:re/	miz here	<i>mois d'octobre</i>

¹⁴ Il s'agit de la poutre de bois des moulins à eau à roue horizontale à cuillers de bois : située dans la chambre à eau, elle repose sur le sol et supporte la roue et les meules.

	/di'su:arn/	dishouarn	<i>sans fer</i> (cheval)
--	-------------	-----------	--------------------------

Mais :

. /z + (h)/ → /f/	/'djuʃal/	disheol	<i>ombre</i>
-------------------	-----------	---------	--------------

et :

. /z + (h)/ → /z/	/krwaz 'en/	kroaz-hent	<i>carrefour</i>
-------------------	-------------	------------	------------------

. /h + g/ → /xk/	/'fɛxkɥɛʃ/	c'hweh gwech	<i>six fois</i>
------------------	------------	--------------	-----------------

. /n + d/ → /ɲ/	/'ni'ɲal/	a-hend-all	<i>sinon</i>
-----------------	-----------	------------	--------------

. /l + k/ → /lg/	/sɛ'gɛlgerh/	segal-kerh	<i>mélange de seigle et d'avoine</i>
------------------	--------------	------------	--------------------------------------

Mais :

. /l + k/ → /lk/	/pul'kɛ:z/	paour-kaez (nom)	<i>mendiant</i>
------------------	------------	------------------	-----------------

. /l + k/ → /k/	/'pokɛz/	paour-kaez (adj.)	<i>malheureux</i>
-----------------	----------	-------------------	-------------------

7.3 Les règles du sandhi :

Essayons de formuler les règles du sandhi qui se dégagent des exemples ci-dessus. D'abord dans les liaisons ordinaires (7.3.1, 7.3.2 et 7.3.3), puis dans les collocations soudées (7.3.4).

7.3.1 En position finale absolue :

Rappelons qu'en position finale absolue, toutes les consonnes, qu'elles soient simples ou en groupe, sont dévoisées.

7.3.2 Consonne + voyelle :

7.3.2.1 Dans les polysyllabes et les monosyllabes composés de voyelle longue suivie de consonne douce, la consonne finale est réalisée voisée. Dans les monosyllabes composés de voyelle brève suivie de consonne forte, la consonne finale se voise parfois, mais pas toujours.

7.3.2.2 Les groupes consonantiques suivent la même règle, comme ceux composés d'une consonne nasale + occlusive, par exemple : /kemɛnd 'al/ kemend-all *tellement*. En revanche, les groupes composés de /s/ + occlusive restent inchangés.

7.3.3 Consonne + consonne :

7.3.3.1 Les consonnes finales se voisent devant les consonnes initiales voisées, et /l/, /m/, /n/, /r/ ; elles s'amuïssent généralement devant les semi-consonnes /w/ et /j/.

7.3.3.2 Les consonnes finales voisées se dévoisent devant les consonnes initiales non-voisées.

7.3.3.3 Les consonnes dentales en position finale s'amuïssent très souvent devant consonne, particulièrement le /d/ final de la négation, écrite *ket*, et des participes passés, dont les formes écrites s'achèvent par *-et*, tous deux d'un emploi très fréquent. /r/ a un comportement très proche.

7.3.3.4 /n + n/ se réduit souvent à /n/, /l + l/ à /l/ et /r + r/ à /r/ ; ceci est particulièrement fréquent dans la séquence article + nom.

7.3.4 Dans les collocations soudées :

Dans les collocations soudées, un groupe voisé se dévoise. Ceci peut révéler la présence virtuelle d'un /h/ initial historique, d'un /z/ ou d'un /p/ finaux historiques actuellement non-prononcés. Lorsque une des consonnes d'origine est voisée et l'autre non-voisée, l'unique consonne qui en résulte est généralement non-voisée.

Voici quelques collocations intéressantes du point de vue des formes contractées :

. [far'vax]	c'hwi 'oar awalh	<i>tu sais bien ou vous savez bien</i>
. [fwar'pøn]	foar ar Pont	<i>la foire de Pont-Croix</i>
. [gumi'cɛ:l]	Gouel Mikael	<i>la Saint-Michel</i>
. [kja]	neketa (n'eo ket 'ta)	<i>n'est-ce-pas</i>
. [la'bø:t]	loa-bod	<i>louche</i>
. [ma 'baj]	me 'bari (équivalent à <i>moarvad</i>)	<i>je sais bien que....je pense que...</i>
. [mər'bānə]	moereb Anna	<i>Tante Anna</i>
. [parn'drijnət]	pardon an Drinded	<i>le pardon de la Trinité (à Plozévet)</i>

- . [ˈrɛjər] re hir *trop long, trop longtemps*
- . [vaˈluːər] avalou-douar *pommes de terre*
- . [vɛs ˈket] ne welez ket *tu ne vois pas, ou vous ne voyez pas*
(s’emploie dans les cas où en français on dirait *tu vois* ou *vous voyez*, en incise.)
- . [gu ˈmjɛŋ] goude merenn *après déjeuner*
- . [sã̃s ga ˈreal] *ou* [sã̃ŋ ga ˈreal] assemblez gand ar re all *avec les autres*

LA SYLLABE

La syllabe est évidemment l'unité de la prosodie du parler. C'est la base de tout groupement de phonèmes dans la chaîne parlée, groupement qui se réalise autour du sommet syllabique. Ce sommet est presque toujours représenté par une voyelle. On rencontre aussi quelques exceptions, certaines consonnes pouvant avoir une valeur syllabique : [ŋ] dans ['priŋ] « prison », ou [ʃ] dans ['lykʃ] « Lucas » (anthroponyme).

La voyelle constituant le sommet syllabique est toujours encadrée de consonnes. Le tableau « Structure des monosyllabes », ci-dessous, présente les groupements syllabiques les plus courants.

Valeur des abréviations : V = voyelle ; G = *glide*, nom anglais d'usage courant, signifiant semi-voyelle, (encore appelée « semi-consonne ») ; C = consonne.

1. LA STRUCTURE DES MONOSYLLABES

Monosyllabes terminés par :

une voyelle	une semi-voyelle, ou <i>glide</i>	une consonne
CV /be/ tombe, /gɔ̃/ hiver	VG /ej/ orge, /ãw/ été	VC /a:r/ charrue, /yf/ escarbilles
CGV /dju/ deux (f.), /bwε/ baie, /tʃi/ fondre, /gʏe/ arbres	VVG /eã ^w / il	GVC /ju:ɔ̃/ bouillie, /ea:l/ soleil
CVV /laε/ haut	CVG /bew/ vivant, /law/ tuer, /gow/ mensonge	VGC /ejz̥/ huit, /ãwn/ peur
CCGV /skwa/ épaule, /blju/ à l'œil vif	CGVG /xwaj/ jouer	VCC /esk/ lâche
	CCVG /troj/ tourner, /glaw/ pluie, /glow/ charbon	CVC /ti:z̥/ vitesse, /be:z̥/ doigt

	CVVG [leaw] lieue, [neaw] auge, [reaw] gelée	VVC /aɛl/ vent
	CCVVG [bleaw] cheveux	CVGC /bɛjn/ goémon, /sowl/ chaume
		CVCC /park/ champ, /bask/ bât
		CGVC /bwɛm/ sillon, /gea:t/ herbe
		CCVC /bla:ʒ/ goût, /spãj/ Espagne
		CVVC /kaɛl/ berceau, /taɛd/ cessé
		CGVCC /bwest/ boîte
		CCVGC /trɛjʒ/ traître
		CCVCC /bresk/ cassant
		CCGVC /brwɛn/ joncs
		CCCVC /skly:ʒ/ barrage
		CCGVCC /bljust/ écorces de céréales

Le schwa, [ə], est le sommet de la plupart des syllabes inaccentuées, notamment des syllabes post-toniques, par exemple ['bãə] *banal* « genêt », ou ['ãə] *anal* « haleine, respiration » et *hañval* « semblable ».

Adjonction de suffixes :

L'adjonction d'un suffixe provoque normalement l'ajout d'une syllabe supplémentaire, mais ce n'est pas le cas de /-ɛd/ et /-ɛg/ quand la base s'achève par /-o/ ; exemples :

/dizro/	retour	/diz'rwɛ:d/	retourné
/kã:no/	sable	/kãn'wɛ:d/	sablonneux
/ba:ro/	barbe	/bar'wɛg/	<i>realisé</i> [bar'wɛç] barbu

Le /-o/ final de la base se transforme en la semi-voyelle /-w/, qui joue le rôle de phonème de liaison entre la base et le suffixe. De ce fait, l'accent tombe sur la dernière syllabe du dérivé.

En revanche, l'ajout du suffixe nominal /-εz/ crée une syllabe supplémentaire reliée à la base par la semi-voyelle /-j-/ :

/ˈãdrɔ/ après-midi /ã'drɔjεz/ durée d'une après-midi (*enderv, endervez* en sont les formes écrites courantes.)

2. LES QUANTITÉS VOCALIQUE ET CONSONANTIQUE :

Ainsi que nous l'avons indiqué dans l'introduction de la section « Le vocalisme », nous ne distinguons que deux degrés dans la quantité vocalique : des voyelles longues et des voyelles brèves. Le choix entre les deux est conditionné par la ou les consonnes subséquentes d'une part, et par l'accentuation d'autre part : seules les voyelles accentuées peuvent être longues ; toutes les voyelles inaccentuées sont brèves, et un déplacement d'accent peut provoquer une modification de la quantité vocalique ; par exemple : [ar 'ha:ʒ] « le chat », mais [ˈɔr has] « un chat ». Nous examinons plus particulièrement l'accentuation dans la section suivante.

En finale ouverte, toutes les voyelles sont brèves. Exemples : [gɔe] *gwez* « arbres », [kø] *keuz* « regret », [pju] *piou* « qui ? ».

La voyelle est brève si elle est suivie d'une consonne forte, ou d'un groupe consonantique comme *-st, -sk, -rd...* Exemples : [yɸ] *eufɮ* « escarbilles », [kãnn] *kann* « bagarre », [bresk] *bresk* « cassant », [ˈardu] *ardou* « manières ».

La voyelle est longue si elle est suivie d'une consonne douce, exemples : [ma:ɖ] *mad* « bon », [de:n] *den* « homme », [ta:l] *tal* « front », « pignon ».

Bien que nous n'ayons pas procédé à des mesures instrumentales, il nous semble que les syllabes composées de V + C, longue ou brève, forte ou douce, ont, à peu près, toutes la même durée. C'est ce qu'il est convenu d'appeler l'isochronie.

D'un point de vue phonologique, la quantité vocalique n'est pas distinctive : la durée de la voyelle dépend, de manière pour ainsi dire automatique, de son environnement phonique.

3. NOMBREUSES SYLLABES COMPOSÉES DE VOYELLE BRÈVE + CONSONNE FORTE (V + C:)

Nous constatons la présence dans le parler d'occurrences nombreuses de syllabes composées de voyelle brève + consonne forte (V + C:). Nous présentons ci-dessous un certain nombre d'exemples, parmi les plus courants, classés d'après la consonne forte qu'ils contiennent :

. /p/ : /'repeʃ/ *rebech* « reprocher », /tã'pu:lin/ *taboulin* « tambour »

. /t/ : /nøt/ *neud* « fil », /bløt/ *bleud* « farine », /net/ *net* « propre »

/'kynty/ *kundu* « conduite », /'teateg/ *teodeg* « bavard », /ʃa'køtu/ *ckakodou* « poches », /ko'kartøn/ *kokardenn* « cocarde », /bur'letøn/ *borledenn* « coiffe de la région de Quimper ».

. /k/ : /'ʃyka/ *chugal* « sucer », /'ryka/ *ruga* « manger ou boire bruyamment », /'frækæt/ *freget* « effondré », /,kokig 'a:biʃ/ *kogig abril* « poisson d'avril », /krwa'zika/ *kroaziga* « faire des zigzags », /rã'nikəd/ *raniged* « grenouilles », /ko'rikəd/ *korriged* « korrigans, lutins », /põ'tiku/ *pontigou* lieu dit, « petits ponts ». Rappelons que /k/ est réalisé [c] après /i/.

. /s/ : /røʃ/ *reuz* « vacarme », « scandale ».

. /ʃ/ : /'priʃn/ *prizon* « prison », /'glafʃn/ *glazienn* « verdure », /sɛl'viʃu/ *servichou* / *servijou* « services », /rɛs'taʃu/ *restachou* / *restajou* « restes ». Pour le pluriel de /ro:z/ *roz* « coteau », on peut entendre deux formes : /roʃu/ et /ro:ʒu/ *roziou*, de même sens. Pour le pluriel de /mɛ:z/ *mêz* « campagne », on entend aussi deux formes, mais cette fois avec des sens différents : /mɛʃu/ a le sens de « de la campagne », tandis que /mɛ:ʒu/ est synonyme de /mɛ:ʒad/, réalisé [mɛ:ʒæt], qui désigne un ensemble de parcelles non closes contiguës dans un paysage de bocage, tel qu'on en trouvait beaucoup dans le Cap Caval et le Cap Sizun avant le remembrement des années 1960.¹⁵ De même, /pwe:z/ *pouez* « poids » a aussi deux pluriels, chacun ayant un sens spécifique, toujours selon Pierre Trépos : /pweʃu/ désigne des poids servant à peser à l'aide d'une balance, tandis que /pwi:ʒu/, les poids d'une horloge qu'il faut remonter régulièrement.¹⁶

/ʃ/ s'observe aussi dans /'teafu/ *teodiou* langues.

¹⁵ Pierre Trépos, *Le pluriel breton*, Emgleo Breiz, 1957, p. 78.

¹⁶ Pierre Trépos, *ibid.*

L'ACCENTUATION

En raison de la localisation de la commune de Plouzévet, le parler qui y est pratiqué appartient évidemment au groupe traditionnellement appelé K.L.T.¹⁷ Les parlers de ce groupe, à l'exception de ceux du Goëlo et des zones intermédiaires entre KLT et vannetais, ont un système à accent fixe, comme ceux du haut-vannetais d'ailleurs : l'accent tonique se place régulièrement sur la pénultième des polysyllabes et les maxima d'intensité, de hauteur et de durée coïncident.¹⁸ Nous présentons d'abord les caractéristiques de l'accent de mot, les exceptions à cet accent, puis les caractéristiques de l'accent de groupe, et enfin celles de l'accent de phrase.

1. L'ACCENT DE MOT :

La mise en valeur de la syllabe portant l'accent de mot est réalisée grâce à l'intensité, à la durée et à la hauteur intonative. Intensité et hauteur intonative vont de pair, mais les syllabes à voyelle brève peuvent porter l'accent d'intensité et de hauteur aussi bien que celles à voyelle longue. Notons dès à présent que l'accent final de groupe peut provoquer le déplacement de l'accent de mot.

Les trois caractéristiques de l'accent de mot sont donc :

. L'intensité : la syllabe accentuée est prononcée avec une plus grande énergie articulatoire. Dans les mots de trois syllabes ou plus, on trouve aussi un accent secondaire, moins fort que l'accent principal.

. La durée : seules les voyelles des syllabes accentuées portant l'accent principal peuvent être longues. Si l'accent est déplacé, la voyelle s'abrège.

Exemple :

. /ar 'mi:z/ ar miz *le mois*

¹⁷ K.L.T. Kerne, Leon, Treger ; c'est ainsi que l'on appelle habituellement le breton parlé dans les anciens évêchés de Cornouaille, Léon et Tréguier (ainsi que dans le Goëlo), pour le distinguer de celui de l'ancien évêché de Vannes.

¹⁸ Mais dans la partie orientale de l'aire K.L.T. , comprenant le Goëlo, l'est du Trégor et de la Cornouaille (ligne nord-sud allant du Goëlo à Concarneau, en passant approximativement par Bourbriac, Saint-Nicolas-du-Pélem, Gouarec, Gourin et Scaër), l'accent est libre ; c'est aussi le cas dans le bas-vannetais.

. /ar miz 'al/ ar miz all *l'autre mois*

. La hauteur intonative (ou fréquence sonore) : cette élévation du ton porte sur les syllabes déjà frappées par les accents d'intensité et de durée ; son amplitude se remarque à l'audition, mais est difficile à évaluer sans instruments de mesure : elle semble supérieure à celle pratiquée dans le Léon, mais inférieure à celle en usage dans le sud du pays bigouden. Elle semble aussi généralement plus ample chez les femmes que chez les hommes. Elle est accrue quand il y a volonté d'emphase. L'accent de hauteur, plus difficile à noter par écrit que l'accent d'intensité, nous semble pourtant jouer un rôle au moins aussi important que ce dernier.

En règle générale, nous l'avons dit, les polysyllabes sont accentués sur la pénultième. Il en existe pourtant un certain nombre qui sont accentués sur la syllabe finale ; nous présentons ci-dessous les exemples le plus fréquemment employés.

2 PRINCIPALES EXCEPTIONS À L'ACCENTUATION PÉNULTIÈME :

2.1 Mots dont la syllabe finale résulte de la contraction de deux syllabes historiques ou d'une apocope :

. /ãm'ba:z/	ambaras	<i>embarras</i>
. /a'lju/	aliou	<i>avis</i> (plur.)
. /al'vju/	alhweziou	<i>clés</i>
. /a'hãn/	ahann	<i>d'ici</i>
. /a'mãn/	amann	<i>beurre</i>
. /a'nãwn/	anaon	<i>trépassés</i>
. /ãn'vju:d/	anavezoud	<i>connaître</i>
. /o'vern/ [a'veɲ]	overenn	<i>messe</i>

. /ba'rwεg/ [ba'rwεc]	barweg	<i>barbu</i> (surnom)
. /bi'nju/	biniou	<i>biniou, cornemuse</i>
. /blwa'vju/	bloaveziou	<i>années</i> (et les noms en /-vεz/ et /-ve/ au singulier)
. /bu'lεjn/	balaenn	<i>balai</i>
. /bu'rwik/	boh-ruig	<i>rouge-gorge</i>
. /da'rwε/	darevi	<i>cuire à point</i>
. /di'gwi/	degouezoud	<i>arriver</i>
. /di'mi/	dimezi	<i>(se) marier</i>
. /di'vε/	diweza	<i>dernier</i>
. /kã'n'wε:d/	kanweet	<i>sablonneux</i> (de /'kã:no/ <i>sable</i>)
. /xwar'vju:d/	c'hoarvezoud	<i>arriver, se passer</i>
. /il'vi:n/	elvezen	<i>ravenelle</i>

Plusieurs verbes dont l'infinitif est accentué sur la pénultième possèdent une forme, généralement le participe passé, qui est accentuée sur la dernière syllabe par synalèphe :

. /ba'de:d/	badezet	<i>de /ba'dea/</i>	badeza	<i>baptiser</i>
. /ba'le:d/	baleet	<i>de /'ba:le/</i>	bale	<i>marcher</i>
. /dia'ze:d/	diazet	<i>de /dia'zea/</i>	diazeza	<i>établir</i>
. /kwe'se:d/	koveset	<i>de /kwε:z/</i>	koves	<i>(se) confesser</i>
. /pa'se:d/	paseet	<i>de /pa'seal/</i>	paseal	<i>passer</i>
. /ta've:d/	tañveet	<i>de /'tã:va/</i>	tañva	<i>goûter</i>
. /tos'te:d/	tostait	<i>de /tos'ta:d/</i>	tostaad	<i>(s') approcher</i>

2.2 Mots terminés par des suffixes accentués :

a. Le suffixe verbal /-a:d/ (infinitif) : (nous ne donnons que quelques exemples)

. /bra'sa:d/	brasaad	<i>grandir</i>
. /ko'sa:d/	kosaad	<i>vieillir</i>
. /gʷε'la:d/	gwellaad	<i>améliorer</i>
. /rwe'a:d/	rouesaad	<i>(se) raréfier</i>

b. Le suffixe nominal /-ow/ : (dans les exemples suivants seulement)

. /a'dow/	hadaou	<i>semences de différentes espèces</i>
Mais /'a:du/ « hadou » et /'a:ʒu/ « hajou »		<i>semences de la même espèce</i>
. /kεrgi'now/	Kerguinaou	village de Plozévet

c. Le suffixe nominal du pluriel /-ju/ : (dans tous les cas où le singulier se termine par /-e/ ou /-ε/)

. /ar ga'lju/	ar galeou	<i>les galères</i>
. /laε'ju/ ou /la'ju/	laeziou	<i>hauteurs, lieux éloignés</i>

d. Le suffixe nominal /-εr/ : (dans l'exemple suivant seulement)

. /glow'εr/	glaouer (glaouaer)	<i>charbonnier</i>
-------------	--------------------	--------------------

e. Le suffixe nominal /-ig/ : (dans les exemples suivants seulement)

. /bã'nig/	bannig	<i>petite quantité de liquide</i>
. /kεrgi'vig/	Kerguivic	village de Plozévet
. /ma'rig/	Marig	<i>(petite) Marie</i>
. /miki'nik/, <i>mais</i> /miki'niku/	mekanik, mekanikou	<i>machine(s)</i>

. /tã'miɣ/ tammig *petite quantité* (en général)

f. Le suffixe nominal /-õ/ : (dans l'exemple suivant seulement)

. /lus'tõ/ loustoñ (familier) *enfant sale*

g. Les suffixes prépositionnels /-ij/, /-õm/ et /-oh/ :

Ils n'affectent que les prépositions *gand* et *digand*, et seulement aux première et deuxième personnes :

. /ga'nij/ ganin *avec moi*

. /ga'nõm/ ganeom *avec nous*

. /ga'noh/ ganeoh *avec vous ou avec toi*

2.3 Mots composés dont le dernier élément est un monosyllabe :

. /abar'daε/ abardae *soir*

. /ken'daε/ kendae *fin de matinée*

. /a'bre:d/ abred *tôt*

. /a'ro:g/ araog *avant*

. /a'vah/ a-walh *assez*

. /bar'bε:h/ balboh *spergule*

. /bε'na:g/ bennag *quelconque*

. /bena'hwa/ a-benn-arhoaz *demain*

. /be'vah/ beza a-walh ! (interjection) *qu'importe !*

. /be'vεf/ bewech *chaque fois*

. /bis'kwa/	biskoaz	<i>jamais</i> (dans le passé)
. /di'lɛ:n/	dilun	<i>lundi</i> (adverbe)
. /di'mœrz/	dimeurz	<i>mardi</i> (id.)
. /dir'jow/	diryaou	<i>jeudi</i> (id.)
. /di'fy:l/	disul	<i>dimanche</i> (id.)
. /di'ra:g/	dirag	<i>devant</i>
. /dox'ty/	dioustu	<i>tout de suite</i>
. /dys'ty/	dioustu	<i>tout de suite</i>
. /i'be:n/	eben	<i>l'autre</i> (féminin)
. /i'ty/	ed-du	<i>sarrasin, blé noir</i>
. /enter'nɔ:z/	antronoz	<i>le lendemain</i>
. /fi'tɛj/	feteiz	<i>ce jour</i> , employé avec le sens de <i>sans doute</i>
. /gʷɛ'ʃal/	gwechall	<i>autrefois</i>
. /gʷi'nɛ:g/	gwinegr	<i>vinaigre</i>
. /kena'vo/	kenavo	<i>au revoir</i>
. /kres'te/	kreisteiz	<i>midi</i>
. /me'ʃãs/	emichañs	<i>j'espère...</i>
. /mømø's'tra/	memestra	<i>quand même</i>
. /ne'tra/	netra	<i>rien</i>
. /nim'ble:h/	nebleh	<i>nulle part</i>
. /ni'jal/	a-hend-all	<i>autrement</i>
. /pa,nife'ze/	paneve-se	<i>sans cela, sinon</i>
. /pe'gejd/	pegeid ?	<i>combien de temps ?</i>

. /pe'no:z/	penaoz ?	<i>comment ?</i>
. /pe'ra:g/	perag ?	<i>pourquoi ?</i>
. /pe're/	pere ?	<i>lesquels ?</i>
. /pøz ẽ:n/	pez unan ? (= pehini ?)	<i>lequel ?</i>
. /rak'ta:l/	raktal	<i>aussitôt</i>
. /var'hwa/	warhoaz	<i>demain</i>
. /var'lɛrh/	war-lerh	<i>à la suite de...</i>

L'accentuation de la dernière syllabe s'accompagne même de l'amuïssement pratiquement permanent de la pénultième, par aphérèse, dans :

. /bed/	ebed	<i>aucun</i>
. /giz/	e-giz	<i>comme</i>
. /vɛl/	evel	<i>comme</i>
. /vid/	evid	<i>pour</i>
. /tre/	etre	<i>entre</i>

2.4 Divers :

. /al'kol/	alkol	<i>alcool</i>
. /bi'da/	bida	<i>chèvre</i>
. /di'za/	dija	<i>déjà</i>
. /ja'rɒp/ (adj. qual.)	charougn (<i>du fr. charogne</i>)	<i>très avare</i>
. /fri'ty:r/	fritur	<i>conserverie</i>
. /in'trõ:n/	intron	<i>dame</i>
. /mãntɛ'lɛ/	manteled	<i>cape de deuil, mantelet</i>

. /mas'trɛk/	mastre	surnom des bouchers de Pont-Croix qui pratiquaient des ententes illicites ; le pluriel est /mas'trɛkɛd/ mastreked.
. /ka'kaw/	kakao	<i>cacao</i>
. /kor'no:g/	kornog	<i>ouest</i>
. /ku'ku/	koukoug	<i>coucou</i>
. /mi'kɛ:l/ réalisé [mi'cɛ:l]	Mikael	<i>Michel</i>
dans /gu mi'cɛ:l/	Gouel Mikael	<i>la (fête de) Saint-Michel et le fermage</i>
mais ['miʃəl]	Michel	<i>Michel</i>
. /o'to/	oto	<i>automobile</i>
. /ro'sed/	roseed	<i>chevaux</i>
. /kɛrzi've:d/	Kerzivet	village de Plouzévet (Kersyvet selon l'I.N.S.E.E)
. /ar ʒãdar'me:d/	ar jañdarreed	<i>les gendarmes</i>

3 L'ACCENT DE GROUPE :

Il nous semble que l'accent de groupe peut s'expliquer par trois règles :

Règle 1 : En règle générale, comme dans nombre de langues, seuls les mots à sémantisme plein (noms, certains pronoms, articles indéfinis devant monosyllabes, adjectifs qualificatifs, verbes principaux, adverbes) peuvent être accentués ; la plupart des mots outils (articles définis et articles indéfinis devant polysyllabes, prépositions, particules verbales, verbes auxiliaires...) sont, sauf intention particulière, inaccentués.

Règle 2 : Quand il s'achève par un polysyllabe, le groupe est accentué sur la syllabe accentuée de ce mot, qui peut être définie selon les règles présentées dans la section « L'accent de mot », ci-dessus, le plus souvent sur la pénultième.

Règle 3 : Quand il s’achève par un monosyllabe, le groupe est accentué sur ce monosyllabe, sauf s’il est précédé de l’article indéfini, d’un numéral monosyllabique, de l’interrogatif *ped* « combien », de l’exclamatif *pegen* « comme », des adverbes *re* « trop », *ken* « aussi » et *gwall* « très », ou des pronoms *hini* et *re*, quand ils sont précédés d’un possessif ; c’est alors, à nouveau, l’avant-dernière syllabe du groupe qui est accentuée.

Exemples de ces exceptions :

./on ti/	<i>eun ti</i>	une maison
./ãn 'tri den/	<i>an tri den</i>	les trois hommes
./ãn 'dri den/	<i>an dri den</i>	le troisième homme
./ãn 'ejl verh/	<i>an eil verh</i>	la deuxième fille
./'ped den/	<i>ped den ?</i>	combien d’hommes ?
./'pet ti/	<i>ped ti ?</i>	combien de maisons ?
./pe'gen zod/	<i>pegen zod !</i>	comme (c’est) stupide !
./'re ver/	<i>re verr</i>	trop court
./'ken dus/	<i>ken dous</i>	aussi doux
./'gwal vad/	<i>gwall vad</i>	très bon (dans des phrases négatives)
./ma 'hwi me/	<i>ma hini-me</i>	le mien
./ ma 're me/	<i>ma re-me</i>	les miens ou les miennes

Sont traités comme formant une seule unité sémantique et sont donc accentués sur la pénultième, certains noms composés et certaines collocations :

Exemples de noms composés :

./a'veldro/	<i>avel-dro</i>	tornade
./'durgõn/	<i>dourgon</i>	loutres
./'jowbask/	<i>Yaou Bask</i>	Jeudi de l’Ascension

. /or 'pɛnti/	<i>eur pennti</i>	une maisonnette (à la campagne)
. /sɛ'gɛlgerh/	<i>segal-gerh</i>	mélange de seigle et d'avoine

Exemples de collocations :

Les plus courantes sont composées d'un numéral polysyllabe ou d'*hanter* « demi », suivi d'un nom monosyllabique, les plus fréquents étant /blwa/ *bloaz* an, /de/ *deiz* jour et /lyr/ *lur* livre (500 g.) *ou* franc (unité monétaire) :

. [pa'var blwa]	<i>pevar bloaz</i>	quatre ans
. [dow'zeg vlwa]	<i>daouzeg vloaz</i>	douze ans
. [trɛ'gõn vlwa]	<i>tregont vloaz</i>	trente ans
. [dowy'gɛlyr]	<i>daou-ugent lur</i>	quarante livres (20 kilogrammes)
. [ɔn ă'terlyr]	<i>eun hanter-lur</i>	une demi-livre (250 grammes)
. [pəm'zetə]	<i>pemzekteiz</i>	quinze jours

4 L'ACCENT DE PHRASE :

L'accent de phrase nous semble lié à la structure informationnelle.¹⁹ L'unité de la structure informationnelle est le groupe de souffle, encore appelé unité d'intonation. La structure informationnelle dépend de la place de l'accent de groupe dans cette unité.

En breton, cet accent est souvent placé dans le segment initial, qui est alors le segment focalisé.

Exemple : /'gwi:n nef ke ,morse/ *Gwin n'ev ket morse.* Du vin, il n'en boit jamais.

L'accent de groupe est aussi souvent placé dans le segment final, et c'est alors le segment focalisé.

¹⁹ David Banks, *Introduction à la linguistique systémique fonctionnelle de l'anglais*, L'Harmattan, 2005, p. 80-84.

Exemple : /pø̃s ki:n, gul ga 'pɛ:r/ *N'ho-peus ken goulenn gand Per.* Vous n'avez / tu n'as qu'à demander à Pierre.

Mais ce n'est bien sûr pas nécessairement la dernière syllabe du groupe qui porte l'accent :

Exemple : /me gav ,ma:d ãn a'va:lu se/ *Me a gav mad an avalou-se.* J'aime bien ces pommes.

Tout se passe donc, dans la conscience du sujet parlant, comme si la fin de phrase était prévue. La place du dernier accent de groupe détermine celle des accents situés en amont dans la phrase. C'est un peu comme si le locuteur procédait inconsciemment à un compte à rebours.

L'accent de groupe est plus rarement placé dans les segments intermédiaires ; du moins dans les phrases, en général courtes, de la conversation courante.

MORPHOPHONOLOGIE

Les mutations consonantiques initiales et leur conditionnement

SOMMAIRE

1. La lénition	p. 131
2. La provection	p. 143
3. La léniprovection	p. 144
4. La spirantisation	p. 146
5. Les mutations isolées	p. 147

« On appelle *mutation initiale* le remplacement systématique de la consonne initiale d'un mot, dans un contexte grammatical donné, par une autre consonne, normalement du même ordre. »¹ Nous avons déjà rencontré certains de ces « remplacements systématiques » dans l'étude du sandhi consonantique, mais ils n'ont généralement pas, dans ce cas, de valeur grammaticale.

1. LA LÉNITION :

La lénition est souvent appelée *mutation adoucissante*.

1.1 Réalisation phonétique :

Les occlusives sourdes se voisent et les occlusives sonores deviennent des fricatives :

non-mutée	p	t	k	b	d	g	gw	gɥ	g	m
mutée	b	d	g	v	z	h	w	v	v	v

Les fricatives sourdes se voisent :

non-mutée	f	s	ʃ
mutée	v	z	ʒ

/x-/, également présent à l'initiale, reste invariable en cette position.

1.2 Exemples :

./p/ → /b/	/pik/	/ar 'bik/	pik, ar bik	<i>pie, la pie</i>
./t/ → /d/	/twen/	/ãn 'dwen/	toenn, an doenn	<i>toit, le toit</i>
./k/ → /g/	/'keper/	/da 'geper/	Kemper, da Gemper	<i>Quimper, à Quimper</i>

¹ Humphrey Lloyd Humphreys, *Phonologie et morphosyntaxe du parler breton de Bothoa*, Brest, 1995, p. 209.

. /b/ → /v/	/borh/ /ar 'vorh/	bourh, ar vourh	<i>bourg, le bourg</i>
. /d/ → /z/	/dõ:n/ /or ,gã:nol 'zõ:n/	don, eur ganol zon	<i>profond, un chenal</i>
	<i>profond</i>		
. /g/ → /h/	/gʷe/ / ,lɛ:n a 'hʷe/	gwez, leun a wez	<i>arbres, plein d'arbres</i>
. /gw/ → /w/	/'gwakol/ /ar'wakol/	gwakol, ar wakol	<i>collier, le collier (cheval)</i>
	/'gwarõm/ /ar'warõm/	gwaremm, ar waremm	<i>garenne, la garenne</i>
	/gwa'sa:d/ /var wa'sa:d/	gwasaad, war wasaad	<i>s'aggraver, en s'aggravant</i>
	/gwɛn/ /ar wɛn/	gouenn, ar ouenn	<i>variété, la variété</i>
. /gʷ/ → /v/	/gʷɛn/ /ar vɛn/	gwezenn, ar wezenn	<i>arbre, l'arbre</i>
	/'gʷɛ:nɛr/ /da 've:nɛr/	gwener, da wener	<i>vendredi, le vendredi</i>
	/'gʷijad/ /ar 'vijad/	gwiad, ar wiad	<i>pièce de toile, la...</i>
. /g/ → /v/	/gwa:d/ /i 'vwa:d/	gwad, e wad	<i>sang, son sang à lui</i>
	/gwɛ:z/ /ar 'vwɛ:z/	gwaz, ar waz	<i>ruisseau, le ruisseau</i>
	/'gwe:zɛn/ /ar 'vwe:zɛn/	gwazienn, ar wazienn	<i>vaisseau sanguin, le v. s.</i>
	/grwah/ /ar 'vrwah/	gwrah, ar wrah	<i>vieille, la vieille</i>
	/'grwe:z/ /ar vrwe:z /	gwez, ar wrez	<i>chaleur, la chaleur</i>
	/grʷeg/ /ar vrʷeg/	gwreg, ar wreg	<i>épouse, l'épouse</i>
. /m/ → /v/	/mɛʎ/ /ar vɛʎ/	meill, ar veill	<i>moulin, le moulin</i>
. /f/ → /v/	/forn/ /ar vorn/	forn, ar vorn	<i>four, le four</i>
. /s/ → /z/	/sãm/ /ar zãm/	samm, ar zamm	<i>fardeau, le fardeau</i>
. /ʃ/ → /z/	/'ʃjo:rɛn/ /or 'zjo:rɛn/	cheorenn, eur jeorenn	<i>crevette, une crevette</i>

La situation est moins nette pour les spirantes sourdes initiales : /f/, /s/, /ʃ/ et /x/.

/x-/ reste toujours invariable en cette position ; en voici trois exemples :

. /fors 'pea a xwar ,veo/	N'eus forz petra a c'hoarvezo	<i>Quoiqu'il arrive</i>
. /døz da 'xwaj ga ,nõm/	Deus da c'hoari ganeom	<i>Viens jouer avec nous</i>
. /'eã va nim ,lakɛd da 'xwarzin/	Eñ oa 'n em laket da c'hoarzin	<i>Il s'était mis à rire.</i>

/f/, /s/ et /ʃ/ peuvent être affectées par la lénition mais restent souvent invariables : c'est surtout après l'article qu'elles subissent la lénition, dans presque tous les cas pour /s/ et seulement dans les noms féminins singuliers pour /f/ et /ʃ/. (Tous les noms qui la subissent

sont féminins, mais tous les féminins ne la subissent pas.) /f/ reste souvent invariable après la préposition *da* et dans les adjectifs qualificatifs.

Par exemple, le /s/ du nom *si* (défaut) reste invariable :

- . /'or si/ eur si *un défaut*
- . /'dow si/ daou si *deux défauts*
- . /,eb a 'si/ heb a si *sans défaut*

Le /s/ initial de /sort/ reste invariable après l'article :

- . /sort/ /'or sort/ sourd eur sourd *salamandre* *une salamandre*

On observe aussi des comportements divergents :

- . /fri/ /i vri/ fri e vri *nez* *son nez* (à lui)
- . /'friku/ /i 'friku/ friko e friko *noce* *sa noce* (à lui)
- . /ʃom/ /da ʒom/ chom da jom *habiter* (venu) *habiter*
- . /'fikur /da 'zikur/ sikour da sikour *aider* *pour aider*

1.3 Conditionnement de la lénition :

La lénition s'effectue :

1.3.1 dans les noms féminins singuliers après l'article, défini et indéfini :

- . /'ka:dor/ /ar 'ga:dor/ *chaise, la chaise*
- . /gãɲ/ /ar hãɲ/ *charogne, la charogne*

Mais les noms commençant par /d/ ne subissent pas la lénition, parce que le /n/ de l'article y fait obstacle :

- /'dãmez/ /ãn 'dãmez/ *dame, la dame* (titre de noblesse et au jeu de cartes)

Exceptions :

. Ne subissent pas la lénition :

- . /ar 'pla:hig/ ar plahig *la fillette* /ar plah 'jowãnk/ ar plah yaouank *la jeune fille*

- . les emprunts récents, par exemple /ar 'ga:r/ ar gar *la gare*

. Le nom *tra* (chose), précédé de la forme masculine des nombres, subit la lénition après l'article, comme les noms féminins singuliers :

. /'dow dra/ daou dra *deux choses* ; /'on dra/ eun dra *une chose*

1.3.2 dans les noms masculins pluriels de personnes après l'article défini :

. /ar po:tr/ /ar 'bo:tred/ ar paotr, ar baotred *le garçon, les garçons ou les hommes*

. /ar ma'sõ:nɛr/ /ar vasõ'nɛrjɛn/ ar masoner, ar vasonerien *le maçon, les maçons*

Exceptions :

. Les noms de personnes dont le pluriel est en /u/ ne subissent pas la lénition :

. /ã ta:d/ /ã 'ta:du/ an tad, an tadou *le père, les pères*

. /ã test/ /ã 'tistu/ an test, an testou *le témoin, les témoins*

. Les emprunts récents non plus :

. /ar boʃ/ /ar 'boʃɛd/ ar Boch, ar Boched *le Boche, les Boches*

. En revanche, subit la lénition le pluriel de :

. /ar mɛjn/ ar mein, *la pierre*, qui est /ar vɛjn/ ar vein, *les pierres*.

1.3.3 dans les adjectifs qualificatifs et les compléments du nom suivant les noms féminins singuliers et les noms masculins pluriels de personnes :

. /kɔ:z/ koz *vieux* /ar verɛd 'gɔ:z/ ar vered goz *le vieux cimetière*

/ar botred 'gɔ:z/ ar baotred goz *les vieux hommes*

. /'kintyz/ kintuz *hargneux* /ar ry 'gintyz/ ar ru gintuz *la rue des gens hargneux*

. /'twa:zɛg/ toazeg *à pâte* /o nea 'dwa:zɛg/ eun neo doazeg *une bassine à pâte*

. /'bi:ã/ bihan *petit* /ar vi ,gale 'vi:ã/ ar vugale vihan *les petits enfants*

. /bra:z/ braz *grand* /kã ,nɛrjɛn 'vra:z/ kanerien vraz *de grands chanteurs*

. /gla:z/ glaz *bleu* /ar ,garɛg 'hla:z/ ar garreg hlaz *le rocher bleu*

. /gʷɛn/ gwenn *blanc* /o ,roʃɛd 'ven/ eur roched wenn *une chemise blanche*

. /me:zɛr/ mezer *tissu* /o stal 've:zɛr/ eur stal vezer *un magasin de tissus*

Remarques :

. Dans ce contexte, la lénition /d/ → /z/ se produit même après une consonne dentale (/t/, /d/, /s/, /z/ et /n/)

. /dy/	du	<i>noir</i>	/o ,roʃɛd 'zy/	eur roched zu	<i>une chemise noire</i>
			/or ,gaɛs 'sy/	eur gazez zu	<i>une chatte noire</i>
			/or gi,o:zɛn 'zy/	eur giozenn zu	<i>une chienne noire</i>

. Les noms *tra* (chose) et *re* (paire), précédés de la forme masculine des nombres, sont considérés comme des féminins et provoquent la lénition dans l'adjectif qualificatif :

. /'dow dra/ daou dra *deux choses*, mais /on dra 'va:d/ eun dra vad *une bonne chose*

. /'tri re/ tri re *trois paires*, mais / o re ,vutu 'lɛ:r/ eur re votou ler *une paire de chaussures*

Exceptions :

La lénition ne s'effectue pas toujours dans l'adjectif qualificatif ni dans le complément de nom commençant par une occlusive sourde (/p/, /t/ ou /k/), sauf si le nom précédent s'achève par une voyelle ou /l/, /m/, /n/, ou /r/.

. /or ,vowɛs 'kɔ:z/	mais :	/or ,vowɛz 'zy/	/or ,wetyr 'gɔ:z/
eur vaouez koz		eur vaouez zu	eur wetur goz
<i>une vieille femme</i>		<i>une femme noire</i>	<i>une vieille voiture</i>
. /i verx 'kaɛr/	mais :	/i verh 'vi:ãn/	/i vãm 'gaɛr/
<i>sa belle-fille</i>		<i>sa petite fille</i>	<i>sa belle-mère</i>
. /on ,ilis 'kwa:d/	mais :	/on ,iliz 'vraw/	/ o lwa 'gwa:d/
eun iliz koad		eun iliz vrao	eul loa goad
<i>une église en bois</i>		<i>une belle église</i>	<i>une cuillère en bois</i>

1.3.4 après l'adjectif possessif /i/ 'e' (3^{ème} personne du singulier, possesseur masculin).

(L'adjectif possessif et pronom personnel complément 'da' (2^{ème} personne du singulier) n'est pas en usage à Plozévet.)

. /pɛn/	/i bɛn/	penn	e benn	<i>tête</i>	<i>sa tête</i>
. /ti/	/i di/	ti	e di	<i>maison</i>	<i>sa maison</i>
. /kɛjn/	/i gɛjn/	kein	e gein	<i>dos</i>	<i>son dos</i>
. /be:z/	/i ve:z/	biz	e viz	<i>doigt</i>	<i>son doigt</i>
. /dɔrn/	/i zɔrn/	dorn	e zorn	<i>main</i>	<i>sa main</i>
. /ga:r/	/i ha:r/	garr	e harr	<i>jambe</i>	<i>sa jambe</i>

./grʷeg/	/i vrʷeg/	gwreg	e wreg	<i>épouse</i>	<i>son épouse</i>
./gwa:d/	/i vwa:d/	gwad	e wad	<i>sang</i>	<i>son sang</i>
./gʷe:le/	/i 've:le/	gwele	e wele	<i>lit</i>	<i>son lit</i>
./mãm/	/i vãm/	mamm	e vamm	<i>mère</i>	<i>sa mère</i>

Il faut noter l'absence de lénition dans la plupart des noms commençant par /ʃ/ :

./ʃo:d/	/i ʃo:d/	chot	e chot	<i>joue</i>	<i>sa joue</i>
./ʃuk/	/i ʃuk/	chouk	e chouk	<i>haut du dos</i>	<i>son dos</i>
./ʃypɛn/	/i 'ʃypɛn/	chupenn	e chupenn	<i>veste</i>	<i>sa veste</i>

Remarque :

/i/ e s'emploie aussi comme pronom personnel complément antéposé, mais seulement dans quelques expressions comme :

/,ɛd ɛ d i 'gowd/ eet eo d'e gaoud *Il/elle est allé(e) le trouver.*

1.3.5 après les particules verbales 'a', 'ne' et 'na' exprimées ou sous-entendues, 'ra' (optatif), 'en em' (dans les verbes pronominaux), /nir/ 'en eur' (dans le gérondif) et la conjonction de subordination 'pa' *quand, même si*.

Exemples :

./kawd 'ma:d/	/me gav ,ma:d 'kuʃu/	me a gav mad kouchou	<i>j'aime les bigorneaux</i>
./'taʎa/	/,daʎ ked ar 'bwã:n/	ne dalvez ket ar boan	<i>ça n'en vaut pas la peine</i>
./sɛʎ/	/,zɛʎes ke do'huta/	na zellez ket dohoutañ !	<i>ne le regarde(z) pas !</i>
./be/	/ra vo 'mø:lɛd i 'ã:no/	ra vo meulet e ano	<i>que son nom soit loué</i>
./dõn/	/nir zõn 'ãmã/	en eur zond amañ	<i>en venant ici</i>
./'ʃala/	/nim 'za:lɛs ,ked/	'n em jalez ket	<i>ne t'inquiète pas (ou P2)</i>
./'gʷɛʎhi/	/ma nim 'vɛʎhi/	ema en em walhi	<i>il fait sa toilette.</i>
./'gʷɛʎ/	/pa 'vɛʎij nẽ/	pa welin anezañ	<i>quand je le verrai</i>

Dans ce parler, la lénition s'effectue après la conjonction de subordination *ma*, y compris pour les occlusives sourdes, et aussi dans les cas où la langue écrite utilise la série dite « mixte » de mutations, après la particule verbale « e ».

Exemples :

a. après la particule verbale *e* :

./kas/	/bøp 'sy:l gas ,ba:ra 'gata/	Beb sul e gas bara gantañ. <i>Il emporte du pain tous les dimanches.</i>
./prē:na/	/a'li:ez ,brē:n i ,drow ti 'norman/	Aliez e bren e draou ti Normant. <i>Il fait souvent ses courses chez Normant.</i>
./to:l/	/'bømde dol pa ,pirju 'kø:z ,kujit/	Bemdez e daol paperiou koz kuit.
./bāna/	/'ingal vān ,trow dre ar 'pre:nest/	Ingal e vann traou dre ar prenestr. <i>Il jette régulièrement des choses par la fenêtre.</i>
./di:bi/	/'bømde ,zεb dju lur 'va:ra/	Bemdez e zebr diou lur vara. <i>Il mange un kilogramme de pain tous les jours.</i>
./gqerza/	/var 'marhad ,verz 'y:e/	War ar marhad e werz ivez. <i>Il vend aussi au marché.</i>
./meska/	/dju vεʃ ar 'zē:n ,veske n 'di:en/	Diou wech ar zun e veske an dienn. <i>Elle barattait la crème deux fois par semaine.</i>
./se:vεl/	/'ahe zav ,du:r beb 'gõ/	Aze e zav dour beb goañv. <i>Cet endroit est inondé tous les hivers.</i>
./grial/	/doh ,ty 'hri:v/	Dohtu e hriv. <i>Il crie tout de suite.</i>

b. après la conjonction de coordination introduisant des subordonnées de condition *ma* :

./kā:na/	/ma 'gā:n/	ma gan	<i>s'il/elle chante</i>
./paka/	/ma bag 'ē:n/	ma bak unan	<i>s'il/elle en attrape un</i>
./tēna/	/ma 'dēn/	ma denn	<i>s'il/elle tire</i>
./be:ra/	/ma 've:r/	ma ver	<i>si ça coule</i>
./dεlher/	/ma zalh 'ma:d/	ma zalh mad	<i>si il/elle tient bon.</i>
./gotoz/	/ma 'hotoz/	ma hortoz	<i>s'il/elle attend</i>
./gqelhi/	/ma 'vεlh/	ma walh	<i>s'il/elle lave</i>
./gwalhi/	/ma walh 'nē/	ma walh anezañ	<i>s'il/elle le rassasie</i>
./ma:ga/	/ma ,vag on 'torad/	ma vag eun torrad	<i>si elle nourrit une portée</i>
./se:vεl/	/ma ,zav a'life/	ma zav alese	<i>s'il/elle s'en relève</i>

Le radical du verbe *dond* étant invariablement /tø/, on a :

./don/	/bøb 'jow tø ,āma/	Beb yaou e teu amañ	<i>Il/elle vient ici tous les jeudis</i>
./don/	/ma 'tø/	ma teu	<i>s'il/elle vient</i>

1.3.6 après plusieurs prépositions :

. /a/ a de /ar ,porz a 'gõ:vers/ ar porz a goñvers le port de
commerce

. /da/ da à, vers /mon da 'vrest/ mond da Vrest aller à Brest

/ɛd ɛ dar 'ha:b da ,zõ:n/ eet eo d'ar Hap da zon(i).

il est parti jouer de la musique dans le Cap Sizun.

/mon da 'zom da.../ mond da jom da... aller habiter à ...

Mais : /da 'fɛ:ri/ da ferì (fera) pour repasser

/da 'ʃikur/ da sikour pour aider

/da 'ʃaka/ da chaokad à mâcher

. /dre/ da par /dre ,gastɛ'li:n/ dre Gastellin par Châteaulin

. /var/ war sur /var 'varh/ war varh à cheval

/var wa'sa:d/ war wasaad en empirant

. /di'var/ diwar /divar 'zu:r/ diwar zour à jeun

(dérivé de /var/)

. /pe/ provoque aussi parfois la lénition :

/,dow pe 'dri/ daou pe dri deux ou trois (masc.)

/,dju pe 'deʃer/ diou pe deir deux ou trois (fém.)

1.3.7. après les pronoms :

. /ã̃ 'ẽ/ ou /ã̃ 'i/ an hini (remplaçant un nom féminin singulier)

/ã̃ ẽ 'vi:ã̃/ an hini vihan la petite

/ã̃ i 'gã̃m/ an hini gamm la boiteuse

. /ar re/ ar re (remplaçant un nom pluriel, masculin ou féminin)

/ar re 'bowl/ ar re baour les pauvres

1.3.8 après les adverbes :

. /re/ re trop

/re bɛl/ re bell trop éloigné

/re gɛr/ re ger trop cher

Notons que la séquence *re* + adjectif monosyllabe est considérée comme une unité sémantique puisque l'accent tonique porte sur *re*.

. /sø̃l/ seul plus

/sø'l 'vi:a rah 'dɛ, sø'l 'vi:a 'hulu ga'noh/

Seul vuia ' reoh dezañ, seul vuia ' houllou ganeoh.

Plus tu lui en donneras, plus il t'en demandera.

Ou *Plus vous lui en donnerez, plus il vous en demandera.*

./gwal/ gwall *mal, gravement*

/'fi vo gwal 'bakɛd/ c'hwi vo gwall baket *tu seras bien attrapé*

ou *vous serez bien attrapés*

/ne ke 'gwal vad/ n'eo ket gwall vad *ce n'est pas très bon*

1.3.9 dans les noms *mad* (bien) et *man* (semblant, cas) :

./,o:ber 'va:d/ ober vad *faire le bien*

./'va:d a ra/ vad a ra *ça fait du bien*

./,ober ra 'vã:n da.../ ober a ra van da... *il/elle fait semblant de ...*

./ne ra ke 'vã:n/ ne ra ket van *il ne fait pas attention, il ne fait pas cas*

1.3.10 après les nombres :

a. après le nombre 2 (masculin : /dow/ daou, féminin : /dju/ diou), dans les noms et les adjectifs qualificatifs.

Exemples :

./'dow gaz/ daou gaz *deux chats*

./dju 'wetyr/ diou wetur *deux voitures*

./'dow her/ daou her *deux mots*

./dju 'zusɛn/ diou zousenn *deux douzaines*

./'dow goz/ daou goz *deux vieux*

./dju vraz/ diou vraz *deux grandes*

Exceptions :

Les consonnes fricatives restent parfois invariables :

./f/

./'dow fi/ daou c'hwi *deux fossés d'écoulement des eaux*

./dow 'fu:lin/ daou foulin *deux entonnoirs*

./dow 'fla:bik/ daou fabrik *deux fabriciens*

. /dow 'friku/ daou friko *deux nocés*
 . /ẽ, nãnig 'fal/ unanig fall *nabot ou nabote*
 . /da fy'tɛla/ (kerz) da c'hwitellad *va siffler*

. /s/

. /'dow sord/ daou sort *deux sortes*
 . /'dow si/ daou si *deux défauts*

. /ʃ/

. /dow'ʃakot/ daou chakot *deux poches*
 . /'djuʃot/ diouchot *joues*

b. après les nombres 3, 4 et 9 (masculin : /tri/ tri, /'pɛ:var/ pevar ; féminin : /'tɛjɛr/ teir, /'pi:dɛr/ peder ; /naw/ nao, forme commune au masculin et au féminin.)

. Les occlusives sourdes /p/, /t/ et /k/ subissent toujours la lénition :

Exemples :

. /'tɛjɛr 'bla:hiɡ/ teir blahig *trois fillettes*
 . /'tri darz/ tri darz *trois vagues*
 . /'tri ɡi/ tri gi *trois chiens*
 . /'pi:dɛr ɡi:ɛz/ peder giez *quatre chiennes*
 . /'naw di/ nao di *neuf maisons*

. Les occlusives sonores /b/, /d/ et /ɡ/ subissent parfois la lénition, mais pas régulièrement :

. /'tri vrøʀ/ tri vreur ou /'tri brøʀ/ tri breur *trois frères*
 . /'tri zen/ tri zen ou /'tri den/ tri den *trois hommes*
 . /tɛ'jɛr ɡad/ teir gad *trois lièvres*

. Les fricatives et /m/ restent invariables, sauf /s/ qui est lénifié dans la plupart des cas.

. /'tri marh/ tri marh *trois chevaux*
 . /'pi'dir mɛrh/ peder merh *quatre filles*
 . /,pɛvar 'zõ:nɛr/ pevar zoner *quatre sonneurs*

./pidir 'zejzen/ peder zeizenn *quatre rubans*

c. le cas particulier du nom /blwa/ bloaz an :

La consonne initiale de ce nom est régulièrement lénifiée après tous les nombres sauf 1, 3, 4, 5 et 9.

Exemples :

./fɛh vlwa/ c'hweh vloaz *six ans*
./dow y'gen vlwa/ daou-ugent vloaz *quarante ans*

mais :

./tri blwa/ tri bloaz *trois ans*
./naw blwa/ nao bloaz *neuf ans*

Rappelons le cas unique suivant, déjà présenté dans la section traitant du sandhi consonantique :

./pø̃m plwa/ pemp ploaz *cinq ans*

d. les adjectifs numéraux ordinaux :

A part /kenta/ kenta *premier* et /ɛjl/ eil *deuxième*, les adjectifs numéraux ordinaux ne se distinguent des cardinaux que par leur consonne initiale qui est lénifiée, quand cela est possible.

Exemples :

./ã̃n 'tri den/ an tri den *les trois hommes*
./ã̃n 'dri den/ an dri den *le troisième homme*
./ã̃n 'dejer/ an deir *la troisième*
./ar 'bɛ:var/ ar bevar *le quatrième*
./ar 'bi:der/ ar beder *la quatrième*
./ar 'bø̃m/ ar bemp *le/la cinquième*

Mais cela n'est pas toujours possible ; la forme de l'adjectif numéral ordinal reste alors identique à celle de l'adjectif cardinal :

./ã̃n 'ejz/ an eiz *le/la huitième ou les huit*
./ã̃n 'naw/ an nao *le/la neuvième ou les neuf*
./ã̃n 'dowzɛg/ an daouzeg *le/la douzième ou les douze*

Tous les adjectifs numéraux ordinaux se placent avant le nom auquel ils se rapportent, sauf *kenta*, qui peut se placer avant ou après.

Les adjectifs numéraux ordinaux provoquent les mêmes lénitions que les adjectifs numéraux cardinaux correspondants.

Exemple :

. /ã̃n 'dri glas/ an dri glas *la troisième classe*

1.3.11 dans les noms propres de personne et les surnoms après des prénoms, tant féminins que masculins :

. Féminins :

. /katrin 'gwɛg/ [gwɛc]	Katrin Goig	<i>Catherine Coïc</i>
. /ʃã̃n 'vri:gã̃n/	Chann Vrigan	<i>Jeanne Brigant</i>
. /mar,ʒã̃n 'vokɛd/	Marjan Voked	<i>Marie-Jeanne Bocquet</i>
. /maj 'zõ:naz/ [zõ:əs]	Mari Zonnars	<i>Marie Donnars</i>
. /maj 'hujɛn/	Mari Houyen	<i>Marie Gouzien</i>
. /maj 'viʎu/	Mari Willou	<i>Marie Guillou</i>
. /gɛjd 'wɛ:h/	Gaid Wivarc'h	<i>Marguerite Guivarc'h</i>
. /katrin 'va:dɛg/	Katrin Vadeg	<i>Catherine Madec</i>
. /gɛjd 'va:zo/	Gaid Vazo	<i>Marguerite Mazo</i>

. Masculins :

. /lã̃ gɛr'veg/	Lañ Gerveg	<i>Alain Kéravec</i>
. /,ɛri 'go:lin/	Herri Golin	<i>Henri Colin</i>
. /jã̃n ga'bilig/	Yann Gabillig	<i>Jean Cabillic</i>
. /ʒã̃ 'glakin/	Jañ Glakin	<i>Jean Claquin</i>
. /pɛr 've:ɛn/	Per Wegen	<i>Pierre Guéguen</i>
. /pɛr 'viʎu/	Per Willou	<i>Pierre Guillou</i>
. /jã̃n 'vaw/	Yann Vao	<i>Jean Mao</i>
. /ʒã̃ 'va:zo/	Jañ Vazo	<i>Jean Mazo</i>

On constate que la lénition n'est pas systématiquement faite dans tous les noms où elle serait possible :

Exemple :

./maj 'boser/	Mari Boser	<i>Marie Bosser</i>
./jãn by'ã:nig/	Chann Buanig	<i>Jeanne Buannic</i>

L'aspect déterminatif de cette lénition, qui crée une relation entre le déterminé défini et son déterminant, est plus net dans le nom fictif et les surnoms suivants :

./jãn 'durten/	Chann Dourtenn	nom de femme fictive
./ʒyl 'vi:ãn/	Jul vian	<i>Jules junior</i>
./ka, trin 'vorn/	Katrin vorn	<i>Catherine la borgne</i>
./jãn 'vu:ar/	Yann vouar	<i>Jean le sourd</i>
./lwiz 'vra:z/	Louiz vraz	<i>le grand Louis</i>
./,ʒakez 'vri:z/	Jakez vriz	<i>Jacques au visage grêlé</i>

2. LA PROJECTION :

Elle est aussi appelée *mutation renforçante*.

2.1 Réalisation phonétique :

Les occlusives sonores se dévoisent :

consonne non-mutée	b	d	g	gɥ	gw
consonne mutée	p	t	k	kɥ	kw

2.2 Exemples :

./blea/	/u 'plea/	bleo	ho pleo	<i>tes/ vos cheveux</i>
./du r/	/u 'tu:r/	dour	ho tour	<i>ton/ votre eau</i>
./grẽ:n/	/u 'krẽ:n/	greun	ho kreun	<i>ton/votre grain</i>

./gʷena/	/i 'vɛna/	o wenna	/i ,vɛna n 'ti maɲ/
		O wenna an ti emaint.	<i>Ils sont en train de blanchir la maison.</i>
./gwalhi/	/i 'walhi/	o walha	/i 'walhi nɛ̃ ,moh/
		O walha anezañ emaoh.	<i>Vous êtes (ou tu es) en train de le rassasier.</i>
./me'le:ni/	/i ve'le:ni/	o veleni	/ma n ,dɛlju i ve'le:ni/
		Ema an deliou o veleni.	<i>Les feuilles jaunissent.</i>

2.3 Conditionnement de la léniprovection :

La léniprovection n'affecte que les verbes ; dans le parler de Plouzévet, elle ne s'effectue qu'après la particule verbale *o*, réalisée [i] ou zéro (mais la mutation est faite), utilisée dans les conjugaisons à la forme progressive. Après la particule verbale *e* et la conjonction de subordination *ma* qui introduit les subordonnées de condition, c'est la lénition qui est effectuée. (voir ci-dessus : § 1.3.5)

Remarques :

- a. /v/ provenant de la lénition de /m/ est régulièrement dévoisé et réalisé [f], en raison de l'influence persistante de l'ancien /-h/ de la particule :

./ma ,fon 'ahe/ Ema o vond aze. *Le voilà qui passe.*

- b. /tø/, le radical du verbe *dond* (venir), est invariable :

./'bømde ,tø da vɛl 'hãw/ Bemdez e teu da weled ahanon *Il/elle vient me voir tous les jours.*

./'pɛ:r tø dar ,gɛ:r 'bømde/ Per teu d'ar gêr bemdez *Pierre rentre chez lui tous les jours.*

./tø ke 'morse da vɛl 'hãw/ 'Teu ket morse da weled ahanon. *Il ne vient jamais me voir.*

Exceptions :

Dans certaines expressions figées, on trouve cependant :

./ar ,zɛ̃:n a 'zø/ ar zun a zeu *la semaine prochaine*

./ar ,vɛʃ a 'zø/ ar wech a zeu *la prochaine fois*

4. LA SPIRANTISATION :

4.1 Réalisation phonétique :

Les trois occlusives sourdes deviennent des fricatives sonores.

consonne non-mutée	p	t	k
consonne mutée	v	z	h

4.2 Exemples :

./pɛn/	/ma 'vɛn/	penn	ma fenn	tête	ma tête
./trwa:d/	/i 'zrwa:d/	troad	he zroad	pied	son pied à elle
./kusk/	/u 'husk/	kousk	o housk	sommeil	leur sommeil

4.3 Conditionnement de la spirantisation :

La spirantisation n'affecte pour ainsi dire que les noms.

4.3.1 Elle s'effectue dans les noms, quels que soient leur genre et leur nombre, après les adjectifs possessifs suivants :

./ma/	ma	possesseur de la 1 ^{ère} personne du singulier
./i/	he	possesseur de la 3 ^{ème} personne du singulier féminin
./u/	o	possesseur de la 3 ^{ème} personne du pluriel

Ces possessifs peuvent également s'employer comme pronoms personnels compléments antéposés dans quelques rares expressions comme :

./,død ε da ma 'howd/ Deuet eo da ma haoud. *Il est venu me trouver.*

4.3.2 La mutation /k/ → /h/, et elle seule, s'effectue dans les noms masculins singuliers après l'article, dans les noms masculins pluriels de personnes et aussi dans tous les autres noms pluriels.

Exemples :

. /ki/	/ar 'hi/	ki	ar hi	<i>chien</i>	<i>le chien</i>
. /ke'rãfu/	/ar he'rãfu/	kerañchou	ar herañchou	<i>parents</i>	<i>les parents</i>
. /klõ'herjɛn/	/ar hlõ'herjɛn/	kloherien	ar hloherien	<i>bedeaux</i>	<i>les bedeaux</i>
. /ka'dorju/	/ar ha'dorju/	kadoriou	ar hadorjou	<i>chaises</i>	<i>les chaises</i>

4.3.3 La mutation /k/ → /h/ s'effectue aussi dans /kãn/ kant *cent*, après les nombres suivants :

. /'dow hãn/	daou hant	<i>deux cents</i>
. /'tri hãn/	tri hant	<i>trois cents</i>
. /pe'var hãn/	pevar hant	<i>quatre cents</i>
. /'naw hãn/	nao hant	<i>neuf cents</i>

4.3.4 La mutation /k/ → /h/, et elle seule, s'effectue encore dans certains noms de famille, d'hommes et de femmes, dont certains sont aussi des noms communs :

. /maj 'ho:gãn/	Mari Hogan	<i>Marie Caugant</i>
. /mar'zãn a 'horneg/	Marjan ar Horneg	<i>Marie-Jeanne (Le) Cornec</i>
. /najg a 'ho:r/	Naig ar Horr	<i>Anne Le Corre</i>
. /,miʃɛl a 'ho:r/	Michel ar Horr	<i>Michel Le Corre</i>
. /mar'zãn a 'hɛ:re/	Marjan ar Here	<i>Marie-Jeanne Le Quéré</i>
. /zã 'hɛ:re/	Jañ Here	<i>Jean (Le) Quéré</i>

5. LES MUTATIONS ISOLÉES :

Il n'en existe qu'un tout petit nombre.

5.1 Une mutation nasale attestée dans deux noms seulement :

. /dɔ:r /	/ãn nɔ:r/	/ãn 'nɔrju/	dor	an nor	an noriou
			<i>porte</i>	<i>la porte</i>	<i>les portes</i>
. ?	/ãn ã'ne:veɫ/	(sing. seulement)	danevell	an nanevell	<i>la rumeur</i>

5.1 Une mutation par spirantisation dans un adjectif, après un nom masculin singulier :

. /tom/	/dur 'zom/	dour zomm	<i>de l'eau chaude</i>
---------	------------	-----------	------------------------

5.2 Une mutation (lénition ?) /g/ → /v/, sans doute par analogie (/gw → vw/) :

. /gɔ/	/ar vɔ/	/ar 'gɔ:ɛd/	goz	ar hoz	ar gozed
			<i>taupe</i>	<i>la taupe</i>	<i>les taupes</i>

MORPHOLOGIE

SOMMAIRE

Première partie : LE GROUPE NOMINAL

1. LE NOM	p. 153
1.1 Les mutations consonantiques initiales (rappel)	p. 153
1.2 Le genre	p. 153
1.3 Le nombre	p. 159
. 1.3.1 Les pluriels suffixiaux	p. 159
. 1.3.2 Les pluriels par alternance vocalique	p. 185
. 1.3.3 Les pluriels supplétifs	p. 186
. 1.3.4 Le duel	p. 186
. 1.3.5 Les singulatifs	p. 189
2. L'ADJECTIF QUALIFICATIF	p. 192
2.1 La formation des adjectifs qualificatifs	p. 192
2.2 Les mutations consonantiques initiales (rappel)	p. 193
2.3 Le genre et le nombre	p. 193
2.4 Emploi	p. 194
2.5 Les degrés de comparaison	p. 195
. 2.5.1 Les degrés relatifs	p. 195
. 2.5.2 Les degrés absolus	p. 204
3. LES ADVERBES	p. 207
Les principaux adverbes et locutions adverbiales de	
3.1 Lieu	p. 207
3.2 Temps	p. 208
3.3 Manière	p. 209
3.4 quantité et d'intensité	p. 210
3.5 Opinion	p. 210
3.6 Syntaxe de l'adverbe ; emplois adverbiaux d'adjectifs qualificatifs et de noms	p. 210
3.7 Les adverbes interrogatifs	p. 211
3.8 L'adverbe exclamatif et la particule exclamative	p. 212
4. LES NUMÉRAUX	p. 213
4.1 Les mutations consonantiques initiales (rappel)	p. 213
4.2 Les numéraux cardinaux	p. 214
4.3 Les numéraux ordinaux	p. 216
4.4 Remarques sur l'emploi des numéraux	p. 217
5. LES DÉTERMINANTS DU NOM	p. 219
5.1 Les articles	p. 219
5.2 Les démonstratifs	p. 224
5.3 Les possessifs (renvoi au § 9.2 infra)	p. 227
5.4 Les interrogatifs	p. 228

5.5 Les exclamatifs	p. 230
6. LES SUBSTITUTS DU NOM	p. 231
6.1 Les substituts définis	p. 231
6.2 Les substituts indéfinis	p. 233
6.3 Les substituts démonstratifs (ou pronoms démonstratifs)	p. 234
6.4 Les substituts interrogatifs (ou pronoms interrogatifs)	p. 234
7. LES INTERROGATIFS	références des § seulement
8. LES INDÉFINIS	p. 236
8.1 Les quantificateurs non-spécifiques	p. 236
8.2 Les quantificateurs spécifiques par rapport à un ensemble	p. 239
8.3 Les quantificateurs spécifiques par rapport à une mesure	p. 241
8.4 Les indéfinis proprement dits	p. 241
8.5 Les indentifiants précis	p. 242
8.6 Les identifiants approximatifs	p. 243
9. LES PERSONNELS	p. 244
9.1 Les pronoms personnels	p. 244
9.2 Les possessifs	p. 249
9.3 Les prépositions à désinences personnelles	p. 256

Deuxième partie : LE VERBE

1. L'INFINITIF	
1.1 La forme de l'infinitif	p. 266
1.2 L'inflexion vocalique (renvoi au § 4.2 de la section « Le vocalisme », partie « Phonétique et phonologie »)	p. 274
1.3 La syntaxe de l'infinitif	p. 274
2. LA BASE VERBALE	p. 276
2.1 Définition	p. 276
2.2 Épenthèse d'un /-v/ final	p. 277
2.3 Épenthèse d'un /-j-/ intervocalique	p. 278
2.4 Palatalisation de /l/ et de /n/	p. 278
2.5 Nom déverbal	p.278
3. LE PARTICIPE PASSÉ	p. 279
3.1 La formation	p. 279
3.2 L'accentuation	p. 280
3.3 Participe passé et adjectif déverbal	p. 280
3.4 Syntaxe du participe passé	p. 281

4. LE VERBE CONJUGUÉ (les temps simples, sauf l'impératif)	p. 282
4.1 La syntaxe du verbe conjugué	p. 282
4.2 La négation du verbe	p. 282
4.3 Les réponses courtes confirmatives et contradictoires	p. 283
4.4 Le système des trois conjugaisons	p.284
4.5 Un système à quatre temps simples	p. 285
4.6 Neutralisation de l'opposition entre les deuxièmes personnes du singulier et du pluriel	p. 286
4.7 Paradigme des verbes réguliers	p. 286
4.8 Paradigme du verbe « ober »	p. 287
4.9 Paradigme du verbe « mond »	p. 288
4.10 Paradigme du verbe « gouzoud »	p. 289
4.11 Paradigme du verbe « dond »	p. 289
4.12 Paradigme du verbe « beza »	p. 289
4.13 Régularités des consonnes finales des désinences personnelles des conjugaisons	p. 291
4.14 Le verbe « 'meus »	p. 291
4.15 Les cas d'homophonie	p. 293
4.16 Cas de syncrétisme	p. 293
5. L'IMPÉRATIF	p. 293
5.1 Les formes de l'impératif	p. 294
5.2 Analyse des formes de l'impératif	p. 294
6. LES PARTICULARITÉS DE « beza » être :	p. 296
6.1 « zo »	p. 296
6.2 « eus »	p. 297
6.3 « ema »	p. 297
6.4 « eo »	p. 299
6.5 « vez »	p. 299
7. LES TEMPS COMPOSÉS	p. 299
7.1 Infinitif + a + « ober » (conjugué)	p. 299
7.2 Participe passé + « 'meus » ou « beza » (conjugués)	p. 300
7.3 « beza » conjugué + /i/ (o) + infinitif	p. 302
7.4 Autres syntagmes à valeur temporelle ou aspectuelle	p. 304
8. CONSÉQUENCES DE LA NEUTRALISATION DE L'OPPOSITION ENTRE LES DEUXIÈMES PERSONNES DU SINGULIER ET DU PLURIEL	p. 305
8.1 Les deux éléments appartiennent au groupe verbal	p. 305
8.2 L'un des deux éléments appartiennent au groupe verbal, et l'autre, au groupe nominal	p. 306
9. OPPOSITIONS SÉMIOLOGIQUES DANS LA CONJUGAISON	p. 307
9.1 Les oppositions dans l'emploi des temps simples	p. 307
9.2 L'opposition imperfectif ~ perfectif	p. 310
9.3 L'opposition général ~ progressif	p. 310
9.4 L'opposition potentiel ~ irréel	p. 311

10. LES VOIX NON-ACTIVES	p. 312
10.1 La voix passive	p. 312
10.2 Verbes pronominaux réfléchis et réciproques	p. 313
11. LES VERBES IMPERSONNELS	p. 314
Troisième partie : MORPHOLOGIE LEXICALE	p. 315
1. LES SUFFIXES DÉRIVATIONNELS	p. 315
1.1 Les suffixes nominaux productifs	p. 315
1.2 Les suffixes nominaux non-productifs	p. 320
1.3 Les suffixes adjectivaux	p. 327
1.4 Les suffixes verbaux	p. 329
2. LES PRÉFIXES	p. 330

LE GROUPE NOMINAL

1. LE NOM

Le *nom*, aussi appelé *substantif*, est un mot désignant : « les êtres animés et ce que la grammaire traditionnelle a regroupé comme « choses », à savoir les créations de l'esprit, les objets, les sentiments, les qualités, les phénomènes... »¹

1.1 Les mutations consonantiques initiales : (rappel)

Le nom est susceptible de subir des mutations consonantiques initiales de trois types : lénition, provection et spirantisation. Celles-ci peuvent être provoquées par des articles, des possessifs, des numéraux et des prépositions, évidemment placées avant le nom. Ces mutations, ainsi que leur conditionnement, ont été décrits aux pages :... Elles sont résumées dans le tableau suivant :

<i>Après :</i>	lénition	provection	spirantisation
articles	+	-	(+)
possessifs	+	+	+
numéraux	+	-	(+)
prépositions	+	-	-

Le signe + représente l'existence de ce type de mutations et le signe -, leur absence ; quant au signe (+), il n'en représente qu'une seule, la mutation par spirantisation /k/ → /h/.

1.2 Le genre

1.2.1 Ce parler, comme tous les parlers bretons, possède deux genres, le masculin et le féminin. Les noms représentant des êtres animés sont masculins ou féminins, généralement selon le sexe de ceux-ci. Mais lorsque le genre est déterminé par le suffixe d'un nom dérivé, on peut parler de genre grammatical.

L'opposition entre le masculin et le féminin est marquée de plusieurs façons différentes.

¹ Jean Dubois... *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1999, p. 325.

1.2.2 Parfois, par l'utilisation de noms différents pour les deux genres. En voici quelques exemples :

. /ta:d/	tad	<i>père</i>	et	/mãm/	mamm	<i>mère</i>
. /brø:r/	breur	<i>frère</i>	et	/xwa:r/	c'hoar	<i>sœur</i>
. /'me:veɫ/	mevel	<i>employé</i>	et	/'matez/	matez	<i>servante</i>
. /bøh/	bouh	<i>bouc</i>	et	/bi'da/	bida	<i>chèvre</i>
. /'ko:le/	kole	<i>taureau</i>	et	/bø:h/	buoh	<i>vache</i>

1.2.3 Inversement, pour beaucoup d'espèces, nous n'avons qu'une forme pour les deux sexes :
En voici quelques exemples :

. /ar 'vrã n/	ar vran	(féminin)	<i>la corneille, le corbeau</i>
. /ar vy'ry:gɛn/	ar vuzugenn	(féminin)	<i>le lombric</i>
. /ar 'sku:l/	ar skoul	(masculin)	<i>le milan</i>
. /ar 'preã ^w /	ar preñv	(masculin)	<i>le ver</i>

1.2.4 Les noms *tad*, *mamm* et *tar(o)* sont parfois utilisés comme préfixes pour préciser le sexe d'un animal.

. /on tad 'mulah/	eun tad-moualh	<i>un merle mâle</i>
. /or vãm 'vulah/	eur vamm-voualh	<i>une merlette</i>
. /on 'targaz/	eun targaz	<i>un matou</i>
. /or 'vãm vez/	eur vamm wiz	<i>une truie</i>

1.2.5 Mais, pour la plupart des noms, c'est l'ajout d'un suffixe qui est la marque distinctive du féminin. A cette marque postérieure peut s'ajouter une marque antérieure : la mutation ou l'absence de mutation de la consonne initiale, si elle est mutable. Rappelons que la lénition de certaines consonnes initiales du nom après l'article est la marque du féminin singulier ou du masculin pluriel des personnes et qu'inversement, l'absence de lénition de ces mêmes consonnes est la marque du masculin singulier ou du féminin pluriel des personnes. (Se reporter à la section Morphophonologie § 1.3)

1.2.6 La marque postérieure la plus fréquente est le suffixe /-ɛz/ qui s'ajoute à la forme masculine du nom :

1.2.6.1 noms masculins terminés par le suffixe /-ɛr/ :

Exemples :

./brãmɛr/	/brã'me:rɛz/	brammer	brammerez	<i>péteur</i>	<i>péteuse</i>
./draʎɛr/	/dra'ʎe:rɛz/	drailler	draillerez	<i>personne qui abîme quel. chose</i> <i>(souvent son parler)</i>	
./fu'gæsɛr/	/fuga'se:rɛz/	fougaser	fogaserez	<i>vantard</i>	<i>vantarde</i>
./ke'me:nɛr/	/keme'ne:rɛz/	kemener	kemenerez	<i>tailleur</i>	<i>couturière</i>
./la'bu:rɛr/	/labu're:rɛz/	labourer	labourerez	<i>travailleur</i>	<i>travailleuse</i>
./'laɛr/	/la'e:rɛz/	laer	laerez	<i>voleur</i>	<i>voleuse</i>
./'ma:gɛr/	/ma'ge:rɛz/	mager	magerez	<i>nourricier</i>	<i>nourrice</i>

Notons la forme /du'ge:rɛz/ *dougeréz* (*femme*) *enceinte*, qui n'a pas de forme masculine correspondante.

Exceptions :

a.

/ospita:lɛr/	/ospita:lɛz/	ospitaler	ospitalez	<i>garçon</i>	<i>filles</i> <i>de l'assistance publique</i>
--------------	--------------	-----------	-----------	---------------	--------------------------------------------------

Dans cet exemple unique, le suffixe /-ɛz/ se substitue au morphème /-ɛr/ au lieu de s'y ajouter.

b.

./'kæpɛr/	/'kæpɛn/	Kaper	Kapenn	<i>Capiste (du Cap Sizun)</i>	
./bi'gutɛr/	/bi'gu:dɛn/	Bigouter	Bigoudenn	<i>Bigouden</i>	<i>Bigoudène</i>
.	/bur'letɛn/		Borledenn	<i>femme portant une coiffe de la région de Quimper (Il n'existe pas de forme masculine correspondante ; le partenaire était généralement appelé <i>glazik</i>.)</i>	

Le suffixe féminin /-ɛn/ est utilisé dans les noms désignant des femmes portant un costume traditionnel, et par extension les femmes habitant dans une région où se porte, ou se portait, un tel costume.

1.2.6.2 noms masculins terminés par le suffixe /-ur/ :

Exemples :

. /di'vi:zur/	/divi'zu:rɛz/	devezour	devezourez	<i>journalier</i>	<i>journalière</i>
. /e'ne:zur/	/ene'zu:rɛz/	enezour	enezourez	<i>ilien</i>	<i>îlienne</i>
. /'kã:nur/	/kã'nu:rɛz/	kanour	kanourez	<i>chanteur</i>	<i>chanteuse</i>
. /ke'gi:nur/	/kegi'nu:rɛz/	keginour	keginourez	<i>cuisinier</i>	<i>cuisinière</i>
. /ma'ha:dur/	/maha'du:rɛz/	marhadour	marhadourez	<i>marchand</i>	<i>marchande</i>
. /'me:lur/	/me'lu:rɛz/	merour	merourez	<i>fermier</i>	<i>fermière</i>
. /mi'ʃi:rur/	/miʃe'ru:rɛz/	micherour	micherourez	<i>ouvrier</i>	<i>ouvrière</i>

Note :

Les terminaisons /-e:rɛz/ et /-u:rɛz/ sont réalisées respectivement [-'e:ərz] et [-'u:ərz] ; il s'agit d'une métathèse.

1.2.6.3 noms masculins à terminaison autre que /-er/ et /-ur/ et ne comportant pas de consonne latente :

Exemples :

. /a'me:zɛg/	/ame'ze:gɛz/	amezeg	amezegez	<i>voisin</i>	<i>voisine</i>
. /dʒowl/	/dʒowlɛz/	diaoul	diaoulez	<i>diable</i>	<i>diabliesse</i>
. /'fiʎor/	/fi'ʎo:rɛz/	fillor	fillorez	<i>filleul</i>	<i>filleule</i>
. /'intãw/	/in'tã:vɛz/	intañv	intañvez	<i>veuf</i>	<i>veuve</i>
. /ka'ma:rad/	/kama'ra:dɛz/	kamarad	kamaradez	<i>camarade</i>	
. /'kõsort/	/kõ'sortɛz/	koñsort	koñsortez	<i>collègue</i>	
. /kra'vra:dyr/	/krava'dy:rɛz/	krouadur	krouadurez	<i>enfant</i>	
. /'ku:zin/	/ku'zi:nɛz/	kouzin	kouzinez	<i>cousin</i>	<i>cousine</i>
. /'mi:nor/	/mi'no:rɛz/	minor	minorez	<i>orphelin</i>	<i>orpheline</i>
. /'mijõn/	/mi'jõ:nɛz/	mignon	mignonez	<i>ami</i>	<i>amie</i>
. /ni:z/	/ni:zɛz/	niz	nizez	<i>neveu</i>	<i>nièce</i>

1.2.6.4 noms masculins à terminaison autre que /-er/ et /-ur/ et comportant une consonne latente (/t/, /z/ ou /r/) :

Exemples :

. /blejz/ [blej]	'blejzɛz/	bleiz	bleizez	<i>loup</i>	<i>louve</i>
. /fe'neãnt/	/fene'ãntɛz/	feneant	feneantez	<i>fainéant</i>	<i>fainéante</i>
. /mɛstr/ [mɛst]	'mɛstrɛz/	mestr	mestrez	<i>maître</i>	<i>maîtresse</i>

1.2.6.5 nom masculin dont la consonne finale s'amuït devant le suffixe :

Exemple unique :

. /ka:z/ /'kaεz/ kaz kazez *chat* *chatte*

1.2.7 Autres suffixes d'emploi courant :

1.2.7.1 Tous les noms terminés par le suffixe /-εn/ du singulatif sont féminins :

. /'lε:ru/ /'lε'ru:εn/ loerou loerouenn *des bas* *un bas*
. /'tri:di/ /'tri'di:εn/ tridi tridienn *étourneaux* *étourneau*

1.2.7.2 Les suffixes /-vez/ et /-ad/, en revanche, figurent dans des noms tant masculins que féminins, car ils conservent au nom son genre d'origine.

. suffixe /-vez/

. /on 'de:vεz/ eun devez (masc.) *une journée*
. /or 'blwa:vεz/ ['blwaεs] ou ['blwajεs] eur bloavez (masc.) *une année*
. /on 'nɔz:vεz/ eun nozvez (fém.) *une nuit*
. /or 'zε̃n:vεz/ eur zunvez (fém.) *une semaine*

. suffixe /-ad/

. /or 'be:gad/ eur begad (masc.) *une bouchée*
. /or 'pla:dad/ eur pladad (masc.) *une platée*
. /ol 'lwajad/ eul loaiad (fém.) *une cuillerée*
. /or vo'lenad/ eur volennad (fém.) *une bolée*

1.2.8 Il arrive aussi que ce soient des marques présentes dans des éléments extérieurs au nom qui permettent de reconnaître le genre de celui-ci.

1.2.8.1 Les adjectifs numéraux 2, 3 et 4, qui possèdent une forme masculine et une forme féminine, le permettent :

Exemples :

. /dju 'i:liz/ diou iliz (fém.) *deux églises*
. /'tri ε̃n/ tri hent (masc.) *trois routes*

. /pe'var di/ pevar di (masc.) *quatre maisons*

1.2.8.2 On peut aussi le reconnaître quand un nom terminé par une voyelle ou par une consonne liquide ou nasale est suivi d'un adjectif qualificatif épithète susceptible de subir la lénition.

Exemples :

. /,ba:ra 'ma:d//,su:ben 'va:d/	bara mad (masc.)	soubenn vad (fém.)
	<i>du bon pain</i>	<i>de la bonne soupe</i>
. /on ti 'kwa:d/ /ol lwa 'gwa:d/	eun ti koad (masc.)	eul loa goad (fém.)
	<i>une maison en bois</i>	<i>une cuillère en bois</i>

1.2.9 Noms de genre incertain :

Certains noms sont considérés tantôt comme des masculins, tantôt comme des féminins.

. /bi'da/	/or bi'da/ (masc.)	/dow vi'da/ (masc.)
	eur bida	daou vida
	<i>une chèvre</i>	<i>deux chèvres</i>

On entend aussi :

/or vi'da/ (fém.)	/dju vi'da/ (fém.)
eur vida	diou vida
<i>une chèvre</i>	<i>deux chèvres</i>

. /'bre:zɛl/	/ar 'bre:zɛl/ (masc.)	mais	/dju 'vre:zɛl/ (fém.)
	<i>la guerre</i>		<i>deux guerres</i>

. /ga:d/	/or had/ (fém.)	ou	/or gad/ (masc.)	
	eur had		eur gad	<i>un lièvre</i>

Les deux se disent, mais la forme féminine s'entend plus fréquemment, comme dans l'expression : /'ene nɔz gad 'vi:ãn ,bed/ Hennez n'e-neus gad vihan ebed.

Il n'attrape jamais de petit lièvre. C'est à dire : « Il a tendance à exagérer. »

. /'ãmzer/	/,ãmzer 'vraw/	amzer vrao (fém.)
		<i>beau temps</i>
	/dju pe ,dejer 'ãmzer/	diou pe deir amzer (fém.)
		<i>deux ou trois moments</i>

mais aussi parfois :

/ˈdow pe dri ˈãmzer/ daou pe dri amzer (masc.)
deux ou trois moments

1.2.10 Noms ayant un genre différent de celui couramment indiqué dans les dictionnaires :

. /ˈkãnvəd/ /or ˈgãnvəd/ kantved eur gantved (fém.) (*un*) *siècle*
. /ˌkãnviˈdi:nɛr/ /ar ˌgãnviˈdi:nɛr/ kantved-diner ar gantved-diner (fém.)
(le) centième denier (droits de succession)

Ces deux noms figurent en tant que masculins dans les dictionnaires.

1.3 Le nombre :

C'est en 1960, dans l'article « Pour une description structurale du breton »², que Jean Gagnepain a souligné que le principal signe de l'opposition entre singulier et pluriel en breton contemporain est l'imparisyllabisme, c'est à dire le nombre différent de syllabes au singulier et au pluriel. Différentes marques se suffixent à l'un des membres de l'opposition, la marque zéro de l'autre membre étant aussi significative.

C'est le plus souvent le singulier qui est le membre à marque zéro : le pluriel est alors marqué par différents suffixes qui sont en distribution complémentaire. Mais le pluriel peut aussi être le membre à marque zéro : dans ce cas, /-ɛn/ est la marque unique du singulier.

Nous examinerons successivement les pluriels suffixiaux, les pluriels internes (ou pluriels par alternance vocalique), les pluriels supplétifs, les duels et les singulatifs, pour reprendre les appellations de la grammaire traditionnelle.

1.3.1 Les pluriels suffixiaux :

1.3.1.1 Le suffixe /-u/ ou /-ju/ :

Nous examinerons successivement les singuliers finissant par une consonne entrant dans l'opposition de sonorité, ceux finissant par une consonne n'entrant pas dans l'opposition de sonorité, ceux finissant par une semi-consonne et enfin ceux finissant par une voyelle.

² Jean Gagnepain, « Pour une description structurale du breton », *Annales de Bretagne*, décembre 1960, tome LXVII, n° 4, p. 377-388.

1.3.1.1.1 Singuliers finissant par une consonne entrant dans l'opposition de sonorité :

. Singulier finissant par /-p/ :

a. /p/ seul : suffixe /-u/

. /trap/	/trapu/	trap	trapou	<i>piège(s)</i>	exemple unique
----------	---------	------	--------	-----------------	----------------

b. groupe vocalique /-mp/ : suffixe /-ju/

. /lãmp/	/lãmpju/	lamp	lamchou	lampe(s)	exemple unique
----------	----------	------	---------	----------	----------------

. Singulier finissant par /-b/ :

. /ki:b/	/ki:bu/	kib	kibou	<i>mare(s), ou boîte(s) d'essieu</i>
----------	---------	-----	-------	--------------------------------------

. /-b/ figure aussi devant le suffixe /-u/ dans un pluriel parissyllabique présenté à la fin de ce paragraphe. (voir p.)

. Singulier finissant par /-t/ :

a. /-t/ seul

. Suffixe /-u/ :

. /bãnt/	/bãntu/	bant	bantou	<i>bras de manège à battre le blé</i>
----------	---------	------	--------	---------------------------------------

. /bot/	/botu/	bot	botou	<i>grand tonneau(s)</i>
---------	--------	-----	-------	-------------------------

. /'jakot/	/ja'kotu/	chakot	chakotou	<i>poche(s)</i>
------------	-----------	--------	----------	-----------------

. Suffixe /-ju/ :

. /tea:t/	/teafju/	teat	teachou	<i>langue(s)</i>	exemple unique
-----------	----------	------	---------	------------------	----------------

b. groupe consonantique: /-st/ et /-wt/ : (+ suffixe /-u/)

. /brust/	/brustu/	broust	broustou	<i>brosse(s)</i>
-----------	----------	--------	----------	------------------

. /fest/	/festu/	fest	festou	<i>fête(s)</i>
----------	---------	------	--------	----------------

. /gast/	/gastu/	gast	gastou	<i>putain(s)</i>	juron
----------	---------	------	--------	------------------	-------

. /lost/	/lostu/	lost	lostou	<i>queue(s)</i>
----------	---------	------	--------	-----------------

. /rest/	/ristu/	rest	restou	<i>reste(s)</i>
----------	---------	------	--------	-----------------

. /test/	/tistu/	test	testou	<i>témoïn(s)</i>
----------	---------	------	--------	------------------

. /trøst/	/trøstu/	treust	treustou	<i>poutre(s)</i>
-----------	----------	--------	----------	------------------

. /fowt/	/fowtu/	faout	faoutou	<i>fente(s)</i>
----------	---------	-------	---------	-----------------

c. groupe consonantique /-nt/ : (suffixe /-ju/)

. /ãnt/	/'ãŋu/	ant	anchou	<i>sillon(s)</i>
. /mõnt/	/'mõŋu/	mont(r)	monchou	<i>montre(s)</i>
. /põnt/	/'põŋu/	pont	ponchou	<i>pont(s)</i>
.	/aba'vãŋu/		abavañchou	<i>volets</i> (singulier inusité)

. Singulier finissant par /-d/ :

Monosyllabes :

a. (suffixe /-u/)

. /ma:d/	/'ma:du/	mad	madou	<i>bien(s)</i>
. /pɔ:d/	/'pɔ:du/	pod	podou	<i>pot(s)</i>
. /ru:d/	/'ru:du/	roud	roudou	<i>trace(s)</i>
. /ta:d/	/'ta:du/	tad	tadou	<i>père(s)</i>

b. (suffixe /-ju/)

. /a:d/	/'a:ʒu/	had	hajou	<i>semence(s)</i>
. /kwa:d/	/'kwa:ʒu/	koad	koajou	<i>bois</i>
. /pla:d/	/'pla:ʒu/	plad	plajou	<i>plat(s)</i>
. /o:ged/	/o'gi:ʒu/	oged	ogejou	<i>herse(s)</i>
. /pra:d/	/'pra:ʒu/	prad	prajou	<i>pré(s)</i>
. /ro:d/	/'ro:ʒu/	rod	rojou	<i>roue(s)</i>
. /rwe:d/	/'rwe:ʒu/	roued	rouejou	<i>filet(s)</i>
. /'taked/	/'ta'ki:ʒu/	taked	takejou	<i>taquet(s)</i>
.	/lava'ra:ʒu/		lavarajou	<i>racontars</i> (singulier inusité)
. /wa:d/	/'wa:ʒu/	oad	oajou	<i>âge(s)</i>

Polysyllabes :

a. singulier en /-ad/ + suffixe /-u/ :

. /'be:ɡad/	/'be'ɡa:du/	begad	begadou	<i>bouchée(s)</i>
. /'bɔ:zad/	/'bɔ'za:du/	bozad	bozadou	<i>contenu des deux mains réunies</i>
. /'bwestad/	/'bwes'ta:du/	boestad	boestadou	<i>boîte(s)</i>
. /'dornad/	/'dor'na:du/	dornad	dornadou	<i>poignée(s)</i>

./kɔ:vad/	/kɔ'va:du/	kovad	kovadou	<i>ventrée(s)</i>
./ky'ʃɛnad/	/ky'ʃɛna:du/	kuchennad	kuchennadou	<i>mèche(s) de...</i>
./saʎad/	/sa'ʎa:du/	saillad	sailladou	<i>contenu d'un seau</i>

b. singulier en /-ad/ + suffixe /-ju/ :

./'karad/	/ka'ra:zu/	karrad	karrajou	<i>charretée(s)</i>
./'kowad/	/kow'a:zu/	kaouad	kaouajou	<i>averse(s), bourrasque(s)</i>
./'korvad/	/kor'va:zu/	korvad	korvajou	<i>excès alimentaires</i>
./'pakad/	/pa'ka:zu/	pakad	pakajou	<i>paquet(s)</i>

Dans les deux exemples suivants, la finale /-ad/ fait partie du lexème :

./diʎad/	/di'ʎa:zu/	dillad	dillajou	<i>vêtements</i>
./'marhad/	/mar'ha:zu/	marhad	marhajou	<i>marché(s)</i>

c. singulier en /-ɛd/ + suffixe /-u/ :

./'bõ:nɛd/	/bõ'ni:du/	boned	bonedou	<i>bonnet(s)</i>
./'bukɛd/	/bu'ki:du/	boked	bokedou	<i>bouquet, fleurs</i>
./'kaʃɛd/	/ka'ʃi:du/	kased	kasedou	<i>caisse(s)</i>
.	/ly'ni:du/		lunedou	<i>lunettes</i> (singulier inusité)
./'kloʃɛd/	/klo'ʃi:du/	kroched	krochedou	<i>crochet(s)</i>
./ʃa'pe:lɛd/	/ʃa'pe'li:du/	chapeled	chapeledou	<i>chapelet(s)</i>
./'ʃa:vɛd/	/ʃa'vi:du/	javed	javedou	<i>mâchoire(s)</i>
./'roʃɛd/	/ro'ʃi:du/	roched	rochedou	<i>chemise(s) d'homme</i>

d. singulier en /-ɛd/ + suffixe /-ju/ :

.	/a'tri:zu/		atrejou	<i>gravats</i> (singulier inusité)
./'be:rɛd/	/be'ri:zu/	bered	berejou	<i>cimetière(s)</i>
./'biʎɛd/	/bi'ʎi:zu/	billed	billejou	<i>billet(s)</i>
./'goʎɛd/	/go'ʎi:zu/	golhed	golhejou	<i>couette(s)</i>
./'je:hɛd/	/je'hi:zu/	yehed	yehejou	<i>santé, souhaits</i>
./'klɛ:vɛd/	/klɛ'vi:zu/	kleñved	kleñvejou	<i>maladie(s)</i>
./'o:gɛd/	/o'gi:zu/	oged	ogejou	<i>herse(s)</i>
./'spe:rɛd/	/spe'ri:zu/	spered	sperejou	<i>esprit(s)</i>

e. singulier en /-ɛd/ + suffixe /-ju/ : (exemple unique)

./'ø:rɛd/	/ø'rø:zu/	eured	eurejou	<i>mariage(s)</i>
-----------	-----------	-------	---------	-------------------

f. singulier en /-id/ + suffixe /-ju/ : (exemple unique)
 . /'a:bid/ réalisé [a:bi] /a'bi:ʒu/ abid abijou *costume(s)*

g. singulier en /-od/ + suffixe /-ju/ : (exemple unique)
 . /'tarod/ /ta'ro:ʒu/ tarrod tarrojou *falaises(s)*

h. singulier en /-yd/ + suffixe /-ju/ : (exemple unique)
 . /'pa:lyd/ /pa'ly:ʒu/ palud paljou *pallue(s)* (de la Baie d'Audierne)

. Singulier finissant par /-k/ (suffixe /-u/) :

a. /-k/ seul :

. /miki'nik/ /mikini'ku/ mekanik mekanikou *machine(s)*
 . /pik/ /'piku/ pik pikou *point, tache(s)*

b. groupes consonantiques /-rk/ et /-sk/ :

. /mɛrk/ /'mɛrku/ merk merkou *marque(s), amer(s)*
 . /bar'lasku/ barlaskou *aiguilles de pin* (singulier inusité)
 et terme argotique équivalent de *fric*
 . /pask/ /'pasku/ pask paskou *communion(s)*
 . /trysk/ /'trysku/ trousk trouskou *croûte(s)* (plaie)

. Singulier finissant par /-g/ (suffixe /-u/) :

. /'ba:big/ /ba'bi:gu/ babig babigou *bébé(s)*
 . /ba:g/ /'ba:gu/ bag bagou *bateau(x)*
 . /beg/ /'bi:gu/ beg begou *bouche(s), pointe(s)*
 . /'bø:hig/ /bø'hi:gu/ buohig buohigou *coccinelle(s)*
 . /'lõ:nig/ /lõ'ni:gu/ lonig lonigou *rein(s) d'animal*
 . /'pilig/ /pi'li:gu/ pillig pilligou *plaque(s) à crêpes*

. Singulier finissant par /-f/

a. suffixe /-u/ :

. /kɔf/ /'kɔfu/ kof kofou *ventre(s)*
 . /kwef/ /'kwifu/ koef koefou *coiffe(s)*

. /sklyf/ /'sklyfu/ skluf sklufou *lèvre(s)* (nom familier ou argotique)

b. suffixe /-ju/ :

. /kef/ /'kefju/ kef kefiou *souche(s)*

Ce nom possède aussi un autre pluriel /'kifu/ *kichou*, forme contractée de /kif + ʃ + u/, que Pierre Trépos qualifie de pluriel emphatique.³

. Singulier finissant par /-v/ (suffixe /-u/) :

. /korv/ /'korvu/ korv korvou *corps*

. /krav/ /'kra:vu/ krav kravou *point(s) de couture*

. Singulier finissant par /-s/ (suffixe /-u/) :

Monosyllabes :

. /blõs/ /'blõsu/ bloñs bloñsou *meurtrissure(s)*

. /bos/ /'bosu/ bos bosou *bosse(s)*

. /klas/ /'klasu/ klas klasou *classe*

. /dãs/ /'dãsu/ dañs dañsou *danse(s)*

. /fas/ /'fasu/ fas fasou *visage(s)*

. /ʃãs/ /'ʃãsu/ chañs chañsou *chance(s)*

. /'mysu/ muñsou *gencives* (singulier inusité)

. /plas/ /'plasu/ plas plasou *place(s)*

Polysyllabes :

. /'mulgos/ /mul'gosu/ moulgos moulgosou *souche(s)*
ours (au sens figuré)

. /my'losu/ mulosou *engelures* (singulier inusité)

. /'viltãs/ /vil'tãsu/ viltãñs viltãñsou surtout employé au pluriel avec le sens
de garnements

. Singulier finissant par /-z/ :

a. suffixe /-u/ :

³ Pierre Trépos, *Le pluriel breton*, Brest, 1957, p. 169-170.

./krɛjz/	/'krɛjzu/	kreiz	kreizou	<i>objet(s) ou personne(s) moyen(s)</i>
./nɛjz/	/'nɛjzu/	neiz	neizou	<i>nid(s)</i>
./tarz/	/'tarzu/	tarz	tarzou	<i>vague(s) déferlante(s)</i>
./torz/	/'torzu/	torz	torzou	<i>tourte(s) (de pain, de soude)</i>

On peut aussi mentionner trois exemples comportant des finales en /-zu/, mais les deux derniers d'entre eux ne peuvent pas, ou ne peuvent plus, être utilisées dans des oppositions singulier / pluriel :

./'bi:zu/	/'bi'zɛjɛr/	bizou	bizeier	<i>bague(s)</i>
./'mi:zu/	mizou	<i>frais, dépenses</i> est un pluriel, mais inusité au singulier.		
./ko'vã:zu/	koazezou	<i>séant</i> est aussi un pluriel, également inusité au singulier.		

b. suffixe /-ju/ : (sans palatalisation)

./barz/	/'barzju/	baraz	baraziou	<i>baquet(s)</i> (apocope)
./pe:z/	/'pju/	pez	piou (contraction de « peziou »)	<i>pièce(s)</i>
./tɛjz/	/'tɛjju/	tez	teziou	<i>pis de la vache</i>

c. suffixe /-ju/ : (avec palatalisation)

./aɛ'eɛz/	/'aɛ'eʃu/	aééz	aééziou	<i>après-midi de travail</i>
./brɔ:z/	/'brɔʃu/	broz	broziou	<i>robe(s)</i>
./ko:z/	/'koʃu/	kaoz	kaoziou	<i>parole(s)</i>
./kre:z/	/'kriʃu/	kreiz	kreziou	<i>pièce(s) de vêtement</i>
./krwa:z/	/'krwaʃu/	kroaz	kroaziou	<i>croix</i>
./mɛ:z/	/'mɛʃu/	maez	maeziou	<i>campagne(s)</i>
./mi:z/	/'miʃu/	miz	miziou	<i>mois</i>
./mwe:z/	/'mweʃu/	mouez	moueziou	<i>voix</i>
./pri:z/	/'priʃu/	priz	priziou	<i>prix</i>
./pweɫz/	/'pweʃu/	pouez	poueziou	<i>poids (en général)</i>
	et /'pwi:ʒu/			<i>poids d'horloge</i>

d. Le cas particulier du suffixe /-vez/ :

Plusieurs noms se terminant par le suffixe / -vez/ au singulier ont un pluriel en /-vju/, la syllabe finale étant accentuée.

. /'de:vez/	/di'vju/	devez	deveziou	<i>journée(s)</i>
. /'blwa:vez/ ['blwaɛs] ou ['blwajɛs]	/blwa'vju/	bloavez	bloaveziou	<i>année(s)</i>

Le /-z/ du singulier s'amuit lors du passage au pluriel, qui est donc formé sur /'de:ve/ :

/'de:ve + ju/ → /de'veju/ → /di'viju/ → /di'vju/ ; le déplacement de l'accent est dû à la contraction de deux syllabes historiques.

On retrouve le même traitement pour tous les noms finissant par /-e/ :

. /'gʷe:le + ju/ → /gʷe'lju/	gwele	gweleou	<i>lit(s)</i>
------------------------------	-------	---------	---------------

. Singulier finissant par /-ʃ/ (suffixe /-u/) :

. /buʃ/	/'buʃu/	bouch	bouchou	<i>baiser(s)</i>
. /blɛʃ/	/'blɛʃu/	bleñch	bleñchou	<i>brindille(s)</i>
. /gʷɛʃ/	/'gʷɛʃu/	gwech	gwechou	<i>fois</i>
. /poʃ/	/'poʃu/	poch	pochou	<i>sachet(s)</i>
. /taʃ/	/'taʃu/	tach	tachou	<i>clou(s)</i>
. /torʃ/	/'torʃu/	torch	torchou	<i>torchon(s)</i>
. /'sɛlviʃ/	/'sɛl'viʃu/	servich	servichou	<i>service(s) religieux</i>

Il n'est pas certain que les deux suivants soient bien classés, car n'étant employés qu'au pluriel, il est difficile de savoir par quel phonème le singulier se termine.

.	/rɛs'taʃu/	restachou	<i>restes</i>
.	/sky'baʃu/	skubachou	<i>balayures</i>

. Singulier finissant par /-ʒ/ (suffixe /-u/) (exemple unique)

. /ʃõ:ʒ/	/'ʃõ:ʒu/	soñj	soñjou	<i>pensée(s)</i>
----------	----------	------	--------	------------------

. /-x/ ne figure à la finale d'aucun nom.

. Singulier finissant par /-h/ (suffixe /-ju/) :

. /bah/	/'bahju/	bah	bahiou	<i>croc(s)</i>
. /bɛ:h/	/'behju/	beh	behiou	<i>fardeau(x)</i>
. /brɛ:h/	/'brɛhju/	breh	brehiou	<i>rayon(s) de roue</i>
. /soh/	/sohju/	soh	sohiou	<i>soc(s)</i>

Certains de ces noms ont aussi un pluriel en /-fu/ : /'baxfu/ bahchou, /'bɛxfu/ behchou, que Pierre Trépos qualifie de pluriels emphatiques⁴.

. Il faut aussi mentionner quatre noms dont le singulier finit par /-ɛn/ et le pluriel parisyllabique, par /-u/ :

. /'blɛ:zɛn/	/'blɛ:zu/	blezenn	blezou	<i>escargot(s)</i>
. /'grujɛn/	/'gruju/	gwrizienn	gwriziou	<i>racine(s)</i>
. /ma'ni:gɛn/	/ma'ni:gu/	manegenn	manegou	<i>gant(s)</i>
. /'pa:bɛn/	/'pa:bu/	pabenn	pabou	<i>gousse(s)</i>

1.3.1.1.2 Singuliers finissant par une consonne n'entrant pas dans l'opposition de sonorité :

. Singulier finissant par /-m/ (suffixe /-u/)

. /brām/	/'brāmu/	bramm	brammou	<i>pet(s)</i>
. /bwɛm/	/'bwɛmu/	boem	boemou	<i>sillon de terre retourné</i>
. /klɛm/	/'klɛmu/	klemm	klemmou	<i>plainte(s)</i>
. /lām/	/'lāmu/	lamm	lammou	<i>saut(s), chute(s)</i>
. /mām/	/'māmu/	mamm	mammou	<i>mère(s)</i>
. /tām/	/'tāmu/	tamm	tammou	<i>morceau(x)</i>
. /'gwaltrōm/	/gwal'trōmu/	gwaltrom	gwaltromou	<i>fronde(s)</i>
. /'gwarōm/	/gwa'rōmu/	gwarenn	gwarennou	<i>garenne(s)</i>
. /arm/	/'armu/	arm	armou	<i>arme(s)</i>
	au pluriel seulement		aremou	<i>croix et chandeliers en bronze</i>

. Singulier finissant par /-n/ :

⁴ Pierre Trépos, *Le Pluriel Breton*, Brest, 1957, p. 169.

. Monosyllabes :

a. voyelle longue + /n/ (suffixe /-ju/) :

. /pwã:n/	/'pwãnju/	poan	poaniou	<i>peine(s)</i>
. /sõ:n/	/'sõnju/	son	soniou	<i>chanson(s)</i>
. /tõ:n/	/'tõnju/	ton	toniou	<i>mélodie(s)</i>

b. voyelle brève + /n/ (suffixe /-u/) :

. /bã/	/'bãnu/	bann	bannou	<i>aile(s) de moulin</i>
. /bron/	/'bronu/	bronn	bronnou	<i>sein(s)</i>
. /lɛn/	/'lɛnu/	lenn	lennou	<i>couverture(s)</i>
. /pɛn/	/'pɛnu/	penn	pennou	<i>tête(s)</i>
. /tɛn/	/'tɛnu/	tenn	tennou	<i>coup(s) (arme)</i>
. /'tufɛn/	/'tu'fɛnu/	toufenn	toufennou	<i>fondrière(s)</i>
. /twɛn/	/'twɛnu/	toenn	toennou	<i>toit(s)</i>

c. groupe consonantique /-rn/ (suffixe /-ju/) :

. /bɛrn/	/'bɛrnju/	bern	berniou	<i>tas</i>
. /korn/	/'kɛrnju/	korn	kerniou	<i>corne(s) (de bovin)</i>
. /skwarn/	/'skwarnju/	skouarn	skouarniou	<i>oreille(s)</i>

. Polysyllabes :

a. noms finissant par /-ɛn/ :

. suffixe /-u/

. /a'ba:dɛn/	/'aba'dɛnu/	abadenn	abadennou	<i>séance(s)</i>
. /'dusɛn/	/'du'sɛnu/	dousenn	dousennou	<i>douzaine(s)</i>
. /ka'sadɛn/	/'kasa'dɛnu/	kasadenn	kasadennou	<i>séance(s)</i>
. /'kõʃɛn/	/'kõʃɛnu/	koñchenn	koñchennou	<i>conte(s)</i>
. /'sorʃɛn/	/'so'rʃɛnu/	sorhenn	sorhennou	<i>rêve(s)</i>
. /'ʃa:dɛn/	/'ʃa'dɛnu/	chadenn	chadennou	<i>chaîne(s)</i>
. /'lasɛn/	/'la'sɛnu/	lasenn	lasennou	<i>lacet(s)</i>
. /'le:zɛn/	/'le'zɛnu/	lezenn	lezennou	<i>loi(s)</i>
. /'patɛn/	/'pa'tɛnu/	patenn	patennou	<i>queue(s) de chemise</i>

. suffixe /-ju/ : (exemple unique)

. /'spø:rɛn/	[spøŋ] /'spy'riju/	speurenn	speuriniou	<i>cloison(s)</i>
--------------	--------------------	----------	------------	-------------------

Le suffixe /-ju/ provoque la diminution d'aperture de la voyelle du radical /ø/ → /y/ et la palatalisation du /n/ → /ɲ/.

b. noms finissant par /-in/ (suffixe /-u/) :

./i:vin/	/i'vi:nu/	ivin	ivinou	<i>ongle(s)</i>
./'jardin/	/jar'di:nu/	jardin	jardinou	<i>jardin(s)</i>

c. noms finissant par /-ãn/ (suffixe /-u/) :

(exemple unique)

./'kra:bãn/	/kra'bã:nu/	kraban	krabanou	<i>griffe(s)</i>
-------------	-------------	--------	----------	------------------

d. noms finissant par /-ẽn/ (suffixe /-ju/) :

(exemple unique)

./'fẽntẽn/	/fẽn'tẽnju/	feunteun	feunteuniou	<i>fontaine(s)</i>
------------	-------------	----------	-------------	--------------------

e. noms finissant par /-õn/ :

. suffixe /-u/ :

./'bõntõn/	/bõn'tõ:nu/	bonton	bontonou	<i>bouton(s)</i>
./'ka:lõn/	/ka'lõ:nu/	kalon	kalonou	<i>cœur(s)</i>
./mi'ljõ:n/	/mi'ljõ:nu/	milion	milionou	<i>million(s)</i>

. suffixe /-ju/ :

./'ba:gõn/	/ba'gõnju/	bagon	bagoniou	<i>wagon(s)</i>
./'fesõn/	/fɛ'sõnju/	feson	fesoniou	<i>manière(s), apparence(s)</i>
./'pardõn/	/par'dõnju/	pardon	pardonou	<i>pardon(s)</i>

f. noms finissant par le groupe consonantique /-rn/ (suffixe /-u/) :

./'askorn/	/as'kornu/	askorn	askornou	<i>os</i>
./'letern/	/le'ternu/	letern	leternou	<i>lanterne(s)</i>

. Singulier finissant par /l/ :

. Monosyllabes :

a. voyelle longue + /l/ (suffixe /-ju/) :

./ʃa:l/	/ʃalju/	chal	chaliou	<i>châle(s)</i>
./pø:l/	/pøljju/	peul	peuliou	<i>pieu(x)</i>
./sa:l/	/salju/	sal	saliou	<i>salle(s)</i>
./sø:l/	/søljju/	seul	seuliou	<i>talon(s)</i>
./sta:l/	/stalju/	stal	staliou	<i>magasin(s)</i>

. /sko:l/	/'skolju/	skol	skoliou	<i>école(s)</i>
. /skø:l/	/'skølju/	skeul	skeuliou	<i>échelle(s)</i>
. /to:l /	/'tolju/	taol	taoliou	<i>coup(s), table(s)</i>

Exception (suffixe /-u/)

. /si:l/	/'si:lu/	sil	silou	<i>passoire(s)</i>
----------	----------	-----	-------	--------------------

b. voyelle brève + /l/ (suffixe /-u/) :

. /pul/	/'pulu/	poull	poullou	<i>mare(s)</i>
. /tul/	/'tulu/	toull	toullou	<i>trou(s)</i>

. Polysyllabes :

. suffixe /-u/ :

. /'a:val/ [awl]	/a'va:lu/	aval	avalou	<i>pomme(s)</i>
. /'bre:zɛl/	/bre'zɛlu/	brezel	brezelou	<i>guerre(s)</i>
. /'ʃarnɛl/	/ʃar'nɛ:lu/	charnell	charnellou	<i>charnier(s) (saloir)</i>
. /'ʒurnal/	/ʒur'na:lu/	journal	journalou	<i>journal, journaux</i>
. /'kã:nɛl/	/ka'nɛ:lu/	kanell	kanellou	<i>bobine(s)</i>
. /'my:zɛl/	/my'zɛlu/	muzell	muzellou	<i>lèvre(s)</i>
. /'pastɛl/	/pas'tɛlu/	pastell	pastellou	<i>morceau(x) (aliments)</i>

. suffixe /-ju/ :

. /'avɛl/	/a'velju/	avel	aveliou	<i>vent(s)</i>
. /'kã:nol/	/kã'nojju/	kanol	kanoliou	<i>canon(s)</i>
. /'ʃapɛl/	/ʃa'pelju/	chapel	chapelou	<i>chapelle(s)</i>
. /os'pital/	/ospi'talju/	ospital	ospitaliou	<i>hôpital, hôpitaux</i>

. Singulier finissant par /-ʎ/ (suffixe /-u/) :

. Monosyllabes :

. /baʎ/	/'baʎu/	baill	baillou	<i>baquet(s)</i>
. /maʎ/	/'maʎu/	maill	maillou	<i>marteau(x)</i>
. /saʎ/	/'saʎu/	saill	saillou	<i>seau(x)</i>
.	/'tiʎu/ (singulier inusité)		tillou	<i>torchis</i>

. Polysyllabes :

./bɛ̃di/	/bɛ̃'di/	bendell	bendellou	<i>moyeu(x)</i>
./'buta/	['buti] /bu'ta/	boutaill	boutaillou	<i>bouteille(s)</i>
./'fãmi/	/fã'mi/	famill	famillou	<i>famille(s)</i>

. Singulier finissant par /-r/ :

. Monosyllabes (suffixe /-u/) :

./ba:r/	/'barju/	barr	barriou	<i>accès de ...</i>
./dɔ:r/	/'dɔ:rju/	dor	doriou	<i>porte(s)</i>
./kɛ:r/	/'kɛ:rju/	kêr	kêriou	<i>hameau(x), ville(s)</i>
./gɛ:r/	/'gɛ:rju/	ger	geriou	<i>mot(s)</i>
./lewr/	/'lewrju/	leor	leoriou	<i>livre(s)</i>
./rear/	/'rearju/	reor	reoriou	<i>postérieur(s)</i>
./tu:r/	/'turju/	tour	touriou	<i>tour, clocher(s)</i>

. Polysyllabes :

a. suffixe /-u/ : (la plupart ont un singulier finissant par /-ɛr/)

./'ãmar/	/a'ma:ru/	amar	amarou	<i>amarre(s)</i>
./'le:ver/	/le've:ru ⁵ /	liver	liverou	<i>entrave(s) pour bestiaux</i>
./'li:zer/	/li'zi:ru/	lizer	lizerou	<i>lettre(s)</i>
./'mã:ʒɛr/	/mã'ʒi:ru/	mañjer	mañjerou	<i>grand(s) repas</i>
./'miljer/	/mi'lji:ru/	milier	milierou	<i>millier(s)</i>
./'pã:ner/	/pã'ni:ru/	paner	panerou	<i>panier(s)</i>
./'pi:ler/	/pi'li:ru/	piler	pilerou	<i>pilier(s)</i>
./'ta:lar/	/ta'la:ru/	talar	talarou	<i>extrémité(s) de champ(s)</i>
./'twãʃɛr/	/twã'ʃi:ru/	tavañcher	tavañcherou	<i>tablier(s)</i>

a. suffixe /-ju/ :

. singulier finissant par /-ɛr/ :

./'dã:ʒɛr/	/dã'ʒirju/	dañjer	dañjeriou	<i>danger(s)</i>
./'liʃɛr/	/li'ʃirju/	liñser	liñseriou	<i>drap(s)</i>

⁵ Pierre Trépos donne la forme /le'verju/ pour le pays bigouden dans « Le vocabulaire breton de la ferme », *Annales de Bretagne*, tome LXVIII, n° 4, décembre 1961, p. 679.

. /'mã:nɛr/	/mã'nirju/	maner	maneriou	<i>manoir(s)</i>
. /'miʃɛr/	/mi'ʃirju/	micher	micheriou	<i>métier(s)</i>
. /'mɔ:gɛr/	/mɔ'girju/	moger	mogeriou	<i>mur(s)</i>
. /'papɛr/	/pa'pirju/	paper	paperiou	<i>papier(s)</i>

. singulier finissant par /-or/ :

. /'e:nɔr/	/e'nɔrju/	enor	enoriou	<i>honneur(s)</i>
. /'ka:dɔr/	/ka'dɔrju/	kador	kadoriou	<i>chaise(s)</i>

. nom finissant par /-ur/ :

. /'la:bur/	/la'burju/	labour	labouriou	<i>travail, travaux</i>
-------------	------------	--------	-----------	-------------------------

. nom finissant par /-yr/ :

. /'gwetyr/	/gwe'tyrju/	gwetur	gweturiou	<i>voiture(s)</i>
-------------	-------------	--------	-----------	-------------------

1.3.1.1.3 Singuliers finissant par une semi-voyelle :

Parmi les semi-voyelles du parler, seule /w/ est présente à la finale de noms singuliers. Le suffixe du pluriel est toujours /-ju/ :

. /kaw/	/'kawju/	kao	kaoiou	<i>cave(s)</i>
. /paw/	/'pawju/	pao	paoiou	<i>patte(s)</i>

Le pluriel de ce nom très utilisé est le plus souvent réduit à /'paju/.

Les quatre noms suivants se terminent tous par la triphthongue [eaw] que nous avons analysée comme une variante combinatoire de la diphtongue /ea/ en finale absolue. Or, même lorsque l'on ajoute le suffixe du pluriel /-ju/, on prononce [-eawju], [w] servant de liaison entre [a] et [j], comme dans la diphtongue /aw/ (cf. /paw/, /'pawju/ ou /'paju/ et /kaw/, /'kawju/.

. [keaw]	['keawju]	keo	keoio	<i>grotte(s), cavité(s)</i>
. [kleaw]	['kleawju]	kleo	kleoio	<i>charrue(s) en fer</i>
. [neaw]	['neawju]	neo	neoio	<i>auge(s)</i>
. [leaw]	['leawju]	leo	leoio	<i>lieue(s)</i>
. /reã ^w /	/'reã ^w ju/	rañv	rañviou	<i>bêche(s)</i>

1.3.1.1.4 Singuliers finissant par une voyelle :

Le suffixe du pluriel est aussi toujours /-ju/ :

./fi/	/'fiju/	c'hwi	c'hwio	<i>fossé(s)</i> (pour les eaux)
-------	---------	-------	--------	---------------------------------

Mais :

./vi/	/vju/	vi	viou	<i>œuf(s)</i>
./be/	/'beju/	bez	beziou	<i>tombe(s)</i>

Rappelons que les noms finissant par /-e/ ou /-ε/ forment leur pluriel de la façon suivante :

./'ma:re/ + /-ju/ → /ma'rju/	mare	mareou	<i>moment(s)</i>
------------------------------	------	--------	------------------

(Voir ci-dessus § 1.3.1.1.1, singulier finissant par /-z/, d.)

./'alve/	/al'vju/	alhwez	alhweziou	<i>clé(s)</i>
./'bāne/	/bā'nju/	banne	banneou	<i>petite(s) quantité(s) de liquide</i>
./lɥe/	/lɥju/	leue	leueou	<i>veau(x)</i>
./laε/	/la'ju/	laez	laeziou	<i>hauteur(s), lieux éloignés</i>
./klø/	/'kløju/	kleuz	kleuziou	<i>talus</i>
./lwa/	/'lwaju/	loa	loaiou	<i>cuiller(s)</i>
./brɔ/	/'brɔju/	bro	broiou	<i>pays</i>
./trɔ/	/'trɔju/	tro	troiou	<i>tour(s)</i>
./'go:lo/	/go'loju/	golo	goloiou	<i>couvercle(s)</i>
./'kε:lu/	/kε'loju/	kelou	keloio	<i>nouvelle(s)</i>
./'na do/	/na'doju/	nadoz	nadoziou	<i>aiguille(s)</i>
./'sa:ro/	/sa'roju/	saro	sario	<i>sarrau(x)</i>
./rõ/	/'rõju/	roeñv	roeñvou	<i>rame(s)</i>
	/'frõju/ (singulier inusité)		froñiou	<i>naseaux</i>

1.3.1.1.5 Conclusion concernant les pluriels en /-u/ et /-ju/ :

On rencontre exclusivement le suffixe /-u/ après les consonnes : /b/, /k/, /g/, /v/, /ʃ/, /ʒ/, /m/ et /ʎ/.

On rencontre exclusivement le suffixe /-ju/ après la consonne /h/, la semi-voyelle /w/ et toutes les voyelles.

On rencontre parfois le suffixe /-u/ et parfois le suffixe /-ju/ après les consonnes /p/, /t/, /d/, /f/, /z/, /n/, /l/ et /r/.

Par ailleurs, l'ajout de ces suffixes provoque certains changements phonétiques :

Altérations vocaliques :

Les suffixes /-u/ et /-ju/ provoquent essentiellement les altérations /e/ → /i/ et /ɛ/ → /i/, et avec une fréquence moindre, /ɛ/ → /e/. Nous avons relevé une seule occurrence de /ɛ/ → /ø/.

Altérations consonantiques :

Seul le suffixe /-ju/ provoque les palatalisations suivantes :

. avec une grande fréquence : /d/ → /ʒ/ et /z/ → /ʃ/.

. dans quelques cas seulement : dans le groupe /-mp/, /p/ → /ʃ/ et /-nt/ → /ʃ/. Dans une seule occurrence, /t/ → /ʃ/.

En revanche, les noms à finale /-st/ ne subissent pas la palatalisation.

1.3.1.2. Le suffixe /-ɛd/ :

A nouveau, nous examinerons les singuliers finissant par une consonne entrant dans l'opposition de sonorité, ceux finissant par une consonne n'entrant pas dans l'opposition de sonorité, ceux finissant par une semi-voyelle, puis ceux finissant par une voyelle. Nous présenterons enfin trois cas particuliers.

1.3.1.2.1. Singuliers finissant par une consonne entrant dans l'opposition de sonorité :

. Singulier finissant par /-b/ :

./'mwɛ:rob/	/mwɛ'ro:bɛd/	moereb	moerebed	<i>tante(s)</i>
.	/'fi:bɛd/		c'hwibed	<i>mouчерons</i>

Ce dernier pluriel semble être une forme archaïque, anciennement commune à l'ensemble du sud de la Basse-Bretagne, aire qui fut brisée par une poussée des pluriels en /i/ et en /y.⁶

Singulier finissant par /-t/ :

a. /-t/ seul :

./jont/	/'jontɛd/	eontr	eontred	<i>oncle(s)</i>
---------	-----------	-------	---------	-----------------

⁶ Pierre Trépos, *Le pluriel breton*, Emgleo Breiz, Brest, 1957, p. 130.

. /'pejzãnt/	/pej'zãntɛd/	peizant	peizanted	<i>paysan(s)</i>
. /po'ʃikot/	/poʃi'kotɛd/	pochikot	pochikoted	<i>enfant(s) de chœur</i>

(Ainsi que nous l'avons indiqué antérieurement, à Plozévet /ma'ʃikot/ a été compris comme un composé de *mab*, auquel *pôtr* a été substitué.)⁷

b. groupe /-st/ :

. /o,tono'mist/	/o,tono'mistɛd/	otonomist	otonomisted	
	<i>autonomiste(s)</i>			

. Singulier finissant par /-d/ :

. /mar'to:lod/	/marto'lo:dɛd/	martolod	martoloded	<i>matelot(s)</i>
. /'su:dard/	/su'dardɛd/	soudard	soudarded	<i>soldat(s)</i>

. Singulier finissant par /-k/ :

a. /-k/ seul :

. /bu'rwik/	/bu'rwikɛd/	boh-ruik	boh-ruiked	<i>rouge(s)-gorge(s)</i>
. /krãnk/	/'krãnkɛd/	krank	kranked	<i>crabe(s)</i>
. /pik/	/'pikɛd/	pik	piked	<i>pie(s)</i>
. /mas'trɛk/	/mas'trɛkɛd/	mastrekk	mastrekked	appr. <i>trafiquant(s)</i>

(Surnom donné par les agriculteurs aux bouchers de Pont-Croix qui pratiquaient des ententes illicites pour faire baisser les prix des bêtes que ceux-ci leur achetaient.)

. /rã:nik/	/rã'nikɛd/	ranig	raniged	<i>grenouille(s)</i>
------------	------------	-------	---------	----------------------

b. groupe /-sk/ :

. /pesk/	/'peskɛd/	pesk	pesked	<i>poisson(s)</i>
----------	-----------	------	--------	-------------------

. Singulier finissant par /g/ :

. /'børløg/	/børlø:gɛd/	beurleug	beurleuged	<i>tacaud(s)</i> (poisson)
. /'tuseg/	/tu'se:gɛd/	touseg	touseged	<i>crapaud(s)</i>

. Singulier finissant par /s/ :

. /mus/	/'musɛd/	mous	moused	<i>mousse(s), garçonnet(s)</i>
. /'la:bus/	/la'busɛd/	labous	laboused	<i>oiseau(x)</i>

. Singulier finissant par /z/ : (liste non exhaustive)

⁷ Ibid. p. 75, note 2.

. /so:z/	/'so:zɛd/	Saoz	Saozed	<i>Anglais (Saxon)</i>
. /bro'ʃe:rɛz/	/broʃe're:zɛd/	brocherez	brocherezed	<i>sarclouse(s) (machine)</i>
. /diskra'pe:rɛz/	/diskrape're:zɛd/	diskraperez	diskraperezed	<i>déchaumeuse(s) à dents</i>
. /divi'nu:rɛz/	/divinu're:zɛd/	divinourez	divinourezed	<i>diseuse(s) de bonne aventure</i>
. /divi'zu:rɛz/	/divizu're:zɛd/	devezourez	devezourezed	<i>journalière(s)</i>
. /in'tã:vɛz/	/intã've:zɛd/	intañvez	intañvezed	<i>veuve(s)</i>
. /kama'ra:dɛz/	/kamara'de:zɛd/	kamaradez	kamaradezed	<i>camarade(s) (fém.)</i>
. /kegi'nu:rɛz/	/keginu're:zɛd/	keginourez	keginourezed	<i>cuisinière(s)</i>
. /keme'ne:rɛz/	/kemene're:zɛd/	kemenerez	kemenerezed	<i>couturière(s)</i>
. /kõ'sortɛz/	/kõsor'te:zɛd/	koñsortez	koñsortezed	<i>collègue(s) (fém.)</i>
. /ku'zi:nɛz/	/kuzi'ne:zɛd/	kouzinez	kouzinezed	<i>cousine(s)</i>
. /ma'rõ:nɛz/	/marõ'ne:zɛd/	maronez	maronezed	<i>marraine(s)</i>
. /me'lu:rɛz/	/melu're:zɛd/	merourez	merourezed	<i>fermière(s)</i>
. /'mɛstrɛz/	/mɛs'tre:zɛd/	mestrez	mestrezed	<i>maîtresse(s)</i>
. /mi'jõ:nɛz/	/mijõ'ne:zɛd/	mignonez	mignonezed	<i>amie(s)</i>
. /'ni:zɛz/	/ni'ze:zɛd/	nizez	nizezed	<i>nièce(s)</i>
. /'sø:rɛz/	/sø're:zɛd/	seurez	seurezed	<i>bonne(s) sœur(s)</i>
. /pul'kɛ:z/	/pul'kɛ:zɛd/	paour-kêz	paour-kêzed	<i>mendiant(e) (s)</i>

La métathèse /-e:rɛz/ → [-'eɛrɛz] et /-u:rɛz/ → [-'uɛrɛz] se fait dans les noms singuliers comme nous l'avons déjà remarqué, mais pas dans les pluriels.

. Singuliers finissant par /-z/, mais avec une voyelle autre que /-ɛ-/ en pénultième, deux exemples masculins seulement :

. /gwa:z/	/'gwa:zɛd/	gwaz	gwazed	<i>homme(s), époux</i>
. /ni:z/	/'ni:zɛd/	niz	nized	<i>neveu(x)</i>

. Singulier finissant par /-ʃ/ :

. /boʃ/	/'boʃɛd/	Boch	Boched	<i>Boche(s)</i>
---------	----------	------	--------	-----------------

. Singulier finissant par /-h/ :

. /bø:h/	/'bø:hɛd/	buoh	buohed	<i>femme(s) stupide(s)</i>
. /grwah/	/grwa:hɛd/	gwrah	gwrahed	<i>vieille(s) (poisson)</i>
. /mɛrh/	/'mɛrjɛd/	merh	meryed	<i>fille, femmes</i>

(a l'acception de « femmes » au pluriel seulement)

. /mɛrh/	/'mɛrhɛd/	merh	merhed	<i>fille(s)</i>
----------	-----------	------	--------	-----------------

(« merhed » s'emploie pour le degré de parenté seulement)

. /'mo:roh/	/mo'ro:hɛd/	mor-hoh	mor-hohed	<i>marsouin(s)</i>
-------------	-------------	---------	-----------	--------------------

1.3.1.2.2 Singuliers finissant par une consonne n'entrant pas dans l'opposition de sonorité :

. Singulier finissant par /-n/ :

./'klwajən/	/klwa'jã:nɛd/	kloyen	kloyaned	<i>bar(s)</i> (poisson)
./ta'ʎa:dɛn/	/taʎa'dɛnɛd/	tailladenn	tailladenned	appellation péjorative pour <i>femme(s)</i>
./'ku:lin/	/ku'li:nɛd/	koulin	koulined	<i>lapin(s)</i>
./'ku:zin/	/ku'zi:nɛd/	kouzin	kouzined	<i>cousin(s)</i>
./'lapin/	/la'pi:nɛd/	lapin	lapined	<i>lapin(s)</i>
./'mijõn/	/mi'jõ:nɛd/	mignon	mignoned	<i>ami(s)</i>
./'pijõn/	/pi'jõ:nɛd/	pichon	pichoned	<i>pigeon(s)</i>

. Singulier finissant par /-l/ :

./di'mɛ:zɛl/	/dime'zɛlɛd/	dimezell	dimezelled	<i>demoiselle(s)</i>
./djowl/	/'djowlɛd/	diaoul	diaouled	<i>diable(s)</i>

. Singulier finissant par /-ʎ/ :

./griʎ/	/'griʎɛd/	grill	grilled	<i>grillon(s), langouste(s)</i>
./mɛʎ/	/'mɛʎɛd/	meill	meilled	<i>mulet(s)</i> (poisson)

. Singulier finissant par /-r/ :

./potr/ [po:d]	/'potrɛd/	paotr	paotred	<i>garçon(s), hommes</i> (au pluriel)
----------------	-----------	-------	---------	------------------------------------------

1.3.1.2.3 Singuliers finissant par une semi-voyelle :

./'intãw/	/in'tã:vɛd/	intañv	intañved	<i>veuf(s)</i>
./preã ^w /	/'prɛ:vɛd/	preñv	preñved	<i>ver(s)</i>

La semi-voyelle /-w/ devient donc /-v-/ devant le suffixe /-ɛd/.

1.3.1.2.4 Singuliers finissant par une voyelle :

./glɛ/	/'glɛɛd/ ou /glɛ:hɛd/	gluñ(z) (dluz)	gluñzed (dluzed)	<i>truite(s)</i>
./go/	/'goɛd/	goz	gozed	<i>taupe(s)</i>

./gwɛ/	/'gwɛjɛd/	gwaz	gwazied	<i>oie(s)</i>
./'ru:e/	/ru'ã:nɛd/	roue	rouaned	<i>roi(s)</i>
	/ru'eɛd/		roueed	(dans les jeux de cartes)

Le suffixe /-ɛd/ peut donc s'ajouter directement à la voyelle finale du singulier ; parfois aussi, l'épenthèse d'un /-h-/, d'un /-j-/ ou d'un /-n-/ permet d'éviter le hiatus. Nous avons vu dans la section « Les altérations vocaliques », § 1.2, que /ɛ/ devient /a/ sous l'accent.

1.3.1.2.5 Cas particuliers :

Trois noms ont un pluriel à suffixe /-ɛd/ formé sur leur ancien thème long :

./xwa:r/	/xwa're:zɛd/	c'hoar	c'hoarezed	<i>sœur (s)</i>
./in'trõ:n/	/intrõ'ne:zɛd/	intron	intronezed	<i>dame(s)</i>
./be:z/	/bi'zi:ɛd/	biz	bizied	<i>doigt(s)</i>

1.3.1.2.6 Conclusion :

Nous constatons que les noms dont le pluriel se forme à l'aide du suffixe /-ɛd/ représentent des êtres animés, à l'exception d'un certain nombre de noms de machines.

1.3.1.3. Le suffixe /-jɛn/ :

Nous examinerons successivement les singuliers finissant par /-k/, /-ɛg/, /-z/, /-l/ et /-r/.

1.3.1.3.1 Singulier finissant par /-k/ : (exemple unique)

./'fla:bik/	/fla'bijɛn/	fablik	fablikien	<i>fabricien(s)</i>
-------------	-------------	--------	-----------	---------------------

Le suffixe /-jɛn/ a provoqué la palatalisation du /-k/ : [fla'bicɛn] → [fla'bitʃɛn] → [fla'bijɛn]⁸

1.3.1.3.2 Singulier finissant par /-ɛg/ :

./a'me:zɛg/	/ame'zɛjɛn/	amezeg	amezeien	<i>voisin(s)</i>
./'be:lɛg/	/be'lɛjɛn/	beleg	beleien	<i>prêtre(s)</i>

⁸ Suggestion de M. J.-Y. Plourin.

. /gi'noweg/	/ginow'ejen/	genaoueg	genaoueien	<i>imbécile(s)</i>
. /'gʷeneg/	/gʷe'nejen/	gwenneg	gwenneien	<i>sou(s)</i>

Le suffixe /-jen/ provoque la palatalisation du /-g/ et son amuïssement : /-g/ + /-jen/ → /-jen/, avec [j] au stade intermédiaire.

1.3.1.3.3 Singulier finissant par /-z/ :

. /'burhiz/	/bur'hijɛn/	bourhiz	bourhizien	<i>habitant(s) du bourg</i>
. /'matez/	/ma'tijɛn/	matez	matizien	<i>servante(s)</i>
On entend aussi	/mi'tijɛn/		mitiyen	
. /'targaz/	/tar'gijɛn/	targaz	targizien	<i>matou(s)</i>

Deux noms ne sont attestés qu'au pluriel :

. /ã'glifɛn/	Anglizien	<i>(des) Anglais</i>
. /frã'fijɛn/	Fransizien	<i>(des) Français</i>

La palatalisation du /-z/ peut donc provoquer deux modifications différentes :

/-z/ + /-jen/ → /-fɛn/ ou /-z/ + /-jen/ → /-jen/

Le suffixe /-jen/ peut provoquer aussi l'altération des voyelles du radical :

/a/ → /i/ et /ɛ/ → /i/ dans les deux formes relevées du pluriel de « matez ».

1.3.1.3.4 Singulier finissant par /-l/ :

. /'me:vɛl/	/me'viljɛn/	mevel	mevelien	<i>domestique(s)</i>
. /'powl/	/'pɛljɛn/	paour	peorien	<i>pauvre(s)</i>

Dans ce dernier cas, il s'agit d'un adjectif substantivé.

1.3.1.3.5 Singulier terminé par /-r/ :

Nous présenterons successivement les singuliers finissant par /-yr/, /-ør/, /-ur/ et /-ɛr/.

. Finale /-yr/ :	(exemple unique)			
. /kra'va:dyr/	/krava'dyrjɛn/	krouadur	krouadurien	<i>enfant(s)</i>

. Finale /-øʀ/ :

./faktøʀ/	/fak'tøʀjɛn/	fakteur	fakteurien	<i>enfant(s)</i>
./traktøʀ/	/trak'tøʀjɛn/	trakteur	trakteurien	<i>tracteur(s)</i>

Mais le pluriel /trak'turjɛn/ (traktourien) s'entend au moins aussi souvent.

. Finale /-ur/ :

./ma'ha:duʀ/	/maha'durjɛn/	marhadour	marhadourien	<i>marchand(s)</i>
./mi'ʃi:ruʀ/	/mi'ʃi'ruʀjɛn/	micherour	micherourien	<i>ouvrier(s)</i>
./pes'ketuʀ/	/peske'turjɛn/	pesketour	pesketourien	<i>pêcheur(s)</i>

. Finale /-er/ : (liste non exhaustive)

./ke'me:nɛʀ/	/keme'nɛʀjɛn/	kemener	kemenerien	<i>tailleur(s)</i>
./ki'gɛʀ/	/ki'gɛʀjɛn/	kiger	kigerien	<i>boucher(s)</i>
./klō'hɛʀ/	/klō'hɛʀjɛn/	kloher	kloherien	<i>bedeau (x)</i>
./kōmpɛʀ/	/kōm'pɛʀjɛn/	komper	komperien	<i>compère(s)</i>
./ma'sō:nɛʀ/	/masō'nɛʀjɛn/	masoner	masonerien	<i>maçon(s)</i>
./ma'tutɛʀ/	/matu'tɛʀjɛn/	maltouter	maltouterien	<i>douanier(s)</i>
./pi'lɔwɛʀ/	/pi'lɔw'ɛʀjɛn/	pillaouer	pillaouerien	<i>chiffonnier(s)</i>
./ploze've:dɛʀ/	/plozeve'dɛʀjɛn/	Plozeveder	Plozevederien	<i>Plozévézien(s)</i>
./ru:lɛʀ/	/ru'lɛʀjɛn/	rouler	roulerien	<i>ivrogne(s)</i>
./tu:lɛʀ/	/tu'lɛʀjɛn/	touller	toullerien	<i>fossoyeur(s)</i>
./twɛ:r/	/to'ɛʀjɛn/	toer	toerien	<i>couvreur(s)</i>

1.3.1.4 Le suffixe /-jɛʀ/ :

1.3.1.4.1. Singulier finissant par /-z/ :

./ba:z/	/'birʒɛʀ/	baz	bizier	<i>bâton(s)</i>
./falz/	/'filʒɛʀ/	falz	filzier	<i>faucille(s)</i>
./ka:z/	/'kirʒɛʀ/	kaz	kizier	<i>chat(s)</i>
./'kra:vaz/	/'kri'vi:ʒɛʀ/	kravaz	krivizier	<i>civière(s)</i>

Le suffixe /-jɛʀ/ affecte donc la base de deux manières :

. Il provoque la palatalisation de la consonne finale : /-z/ + /-jer/ → /-ʒer/ et l'apparition d'un /-r-/ épenthétique dans /ba:z/ et /ka:z/.

. Il provoque aussi la diminution d'aperture de la voyelle ou des voyelles du radical : /a/ → /i/.

1.3.1.4.2. Singulier finissant par /-h/ :

./falh/	/'felher/	falh	felher	<i>faux</i>
./forh/	/'ferjer/	forh	ferhier	<i>fourche(s)</i>
./klōh/	/'klējer/	kloh	kleier	<i>cloche(s)</i>
./sah/	/'sijer/	sah	seier	<i>sac(s)</i>

Le suffixe /-jer/ provoque donc les altérations suivantes dans le radical :

. /-h/ + /-jer/ → /-jer/ (donc, la palatalisation puis l'amuïssement du /-h/.)

. la diminution d'aperture des voyelles : /a/ → /i/, /o/ → /ɛ/ et /ō/ → /ē/.

1.3.1.4.3. Singulier finissant par /-w/ :

./gow/	/'gɛjer/	gaou	gevier	<i>mensonge(s)</i>
./krow/ [krown]	/'krɛjer/	kraou	krevier	<i>crèche(s)</i>

1.3.1.4.4. Singulier finissant par /-en/ :

./'fesken/	/'fes'kiɲer/	feskenn	feskinier	<i>fesse(s)</i>
./ka'neten/	/'kanɛ'tiɲer/	kanetenn	kanetinier	<i>canette(s)</i>
./kas'keten/	/'kaskɛ'tiɲer/	kasketenn	kasketinier	<i>casquette(s)</i>
./'klwe:den/	/'klwe'diɲer/	klouedenn	klouedinier	<i>barrière(s)</i>
./'loxen/	/'lo'xiɲer/	loc'henn	loc'hinier	<i>brancard(s)</i>
./o've:ren/ [a'veɲ]	/'ove'riɲer/	overenn	overinier	<i>messe(s)</i>

Dans ce groupe, comme dans le suivant, le suffixe /-jer/ provoque la palatalisation du /n/ :

/-n/ + /-jer/ → /-ɲer/.

1.3.1.4.5. Singulier finissant par /-rn/ :

./forn/	/'fɛrɲɛl/	forn	ferniel	<i>four(s)</i>
./korn/	/'kɛrɲɛl/	korn	kerniel	<i>coin(s)</i>

La base contenant déjà un /-r-/, le /-r/ du suffixe devient /-l/ par dissimilation.

1.3.1.4.6. Pluriels en /-jɛr/ formés sur l'ancien thème long en /-u/ :

Les formes en /-u/ sont, dans la plupart des cas, toujours utilisées.

Nous examinerons d'abord les formes à voyelle brève (/-'ɛjɛr/), puis celles à voyelle longue (/-'ɛ:ʒɛr/ ou /-'i:ʒɛr/).

1.3.1.4.6.1 Formes à voyelle brève : nous présenterons successivement : *a.* les pluriels dont la forme en /-u/ n'est plus en usage, *b.* ceux dont la forme en /-u/, toujours utilisée, a une valeur de singulier et enfin *c.* ceux pour lesquels elle a valeur de duel.

a.

./bãnk/	/bãn'kɛjɛr/	bank	bankeier	<i>banc(s)</i>
./'kalsõn/	/'kalsõ'neɟɛr/	kalson	kalsoneier	<i>caleçon(s)</i>
./'me:ne/	/me'neɟɛr/	menez	menezeier	<i>montagne(s)</i>
./park/	/par'kɛjɛr/	park	parkeier	<i>champ(s)</i>
./tok/	/to'kɛjɛr/	tok	tokeier	<i>chapeau(x)</i>

b.

./'bi:zu/	/bi'zɛjɛr/	bizou	bizeier	<i>bague(s)</i>
./'gu:lu/	/gu'leɟɛr/	goulou	gouleier	<i>lumière(s)</i>

c.

./'ba:zu/	/ba'zɛjɛr/	bazou	bazeier	<i>bas (vêtements)</i>
./'bra:gu/	/'bra'gɛjɛr/	bragou	brageier	<i>pantalon(s)</i>
./'butu/	/'bu'tɛjɛr/	botou	boteier	<i>chaussure(s)</i>
./'mãfu/	/'mã'fɛjɛr/	mañchou	mañcheier	<i>manche(s)</i>
./'otu/	/'o'tɛjɛr/	otou	oteier	<i>pantalon(s)</i>
./'fo'setu/	/'fosɛ'tɛjɛr/	chosetou	choseteier	<i>chaussette(s)</i>
./'fo'su:nu/	/'fosõ'neɟɛr/	chosonou	chosoneier	<i>chausson(s)</i>

1.3.1.4.6.2 Formes à voyelle longue : (beaucoup moins nombreuses)

. /'fwɛnɛg/	/fwɛ'ni:ʒɛr/	foenneg	foenneier	<i>prairie(s)</i>
. /'kiʎog/	/ki'ʎɛ:ʒɛr/	killog	killejer	<i>coq(s)</i>
. /wa:d/	/wa'di:ʒɛr/	oad	oadeier	<i>âge(s)</i>
ou /'wa:dɛg/ ?				

1.3.1.5 Le suffixe /-i/ :

Le suffixe /-i/ affecte la voyelle ou les voyelles du radical – seules /a/, /ã/, /ɛ/, /e/ et /y/ sont présentes dans ces noms – il provoque la réduction de leur apertures et toutes sont réduites à /i/. Dans une seule occurrence /a/ → /y/.

A nouveau, nous examinons successivement les singuliers finissant par une consonne entrant dans l'opposition de sonorité, ceux finissant par une consonne n'entrant pas dans l'opposition de sonorité et enfin l'unique occurrence finissant par une voyelle.

1.3.1.5.1 Singuliers finissant par une consonne entrant dans l'opposition de sonorité :

. Singulier finissant par /-t/ (groupe –st) : (exemple unique)

. /gast/	/'gisti/	gast	gisti	<i>putain(s)</i>
----------	----------	------	-------	------------------

. Singulier finissant par /-d/ :

. /'u:ad/	/u'i:di/	houad	houidi	<i>canard(s)</i>
. /'eskɛd/	/es'ki:di/	hesked	heskidi	<i>furoncle(s)</i>
. /'tre:bɛd/	/tre'bi:di/	trebed	trebidi	<i>trépiéd(s)</i>

. Singulier finissant par /-z/ :

. /blɛjz/ [blɛj]	/blɛjzi/	bleiz	bleizi	<i>loup(s)</i>
. /'ẽ:nɛz/	/i'ni:zi/	enez	inizi	<i>île(s)</i>
. /'gʷɛ:z/	/'gʷi:zi/	gwiz	gwizi	<i>truie(s)</i>

. Singulier finissant par /-h/ :

. /'mulah/	/'mulhi/	moualh	mouilhi	<i>merle(s)</i>
------------	----------	--------	---------	-----------------

1.3.1.5.2 Singuliers finissant par une consonne n'entrant pas dans l'opposition de sonorité :

. Singulier finissant par /-l/ :

./'a:hɛl/	/a'hi:li/	ahel	ahili	<i>essieu(x)</i>
./'arbɛl/	/ar'bi:li/	arbel	arbili	<i>armoire(s)</i>
./'bɔ:hɛl/	/bɔ'hi:li/	bouhal	bouhili	<i>hache(s)</i>
./'brã:nɛl/	/brã'ni:li/	branell	branili	<i>taquet(s)</i>
./'e:zɛl/	/i'zi:li/	ezel	izili	<i>membre(s)</i>
./'fy:ʒyl/	/fy'ʒi:li/	fuzul	fuzili	<i>fusil(s)</i>
./'grwa:hɛl/	/grwa'hi:li/	gwhahell	gwhahili	<i>meule(s) de foin</i>
./'krõmɛl/	/krõ'mi:li/	kromell	kromili	<i>agrafe(s) pour réparer la vaisselle</i>
./'kutɛl/	/ku'ti:li/	kontell	kontili	<i>couteau(x)</i>
./'mãntɛl/	/mãn'ti:li/	mantell	mantili	<i>manteau(x)</i>
./'rastɛl/	/ras'ti:li/	rastell	rastili	<i>râteau(x)</i>
./'ro:zɛl/	/ro'zi:li/	rozell	rozili	<i>rouable(s)</i>

. Singulier (ou forme de base) finissant par /-r/ :

./fwe'ni:ʒɛr/	/fweni'ʒi:ri/	foenneier	foennijiri	<i>prairie(s)</i>
./ka:r/	/ki:ri/	karr	kirri	<i>charrette(s)</i>
./'kly:ʒar/	/kly'ʒy:ri/	klujar	klujuri	<i>perdrix</i>
./ma:r/	/mi:ri/	marr	mirri	<i>houe(s)</i>
./mɛstr/	/'mistri/	mestr	mistri	<i>maître(s)</i>

. Singulier finissant par /-n/ :

./brã:n/	/'bri:ni/	bran	brini	<i>corbeau(x), corneille(s)</i>
./'gwe:zɛn/	/'gwi:zi/	gwazienn	gwizi	<i>vaisseau(x) sanguin(s)</i>
./'luarn/	/'lu'irni/	louarn	louirni	<i>renard(s)</i>

1.3.1.5.3 Singulier finissant par une voyelle : (exemple unique)

./'ɛ:ro/	/'irvi/	ero	irvi	<i>sillon(s)</i>
----------	---------	-----	------	------------------

1.3.1.6 Le suffixe /-ɛn/ :

Il n'est utilisé que dans deux noms :

./'ga:d/	/'ge:dɛn/	gad	gedon	<i>lièvre(s)</i>
./laɛr/	/'laɛrɛn/	laer	laeron	<i>voleur(s)</i>

1.3.1.7 Les suffixes /-ɛz/ et /-e/ :

./'otru/	/o'trõ:nɛz/ [o'trõəz]	aotrou	aotrounez	<i>monsieur, messieurs</i>
./'by:ɡɛl/	/'bi'ga:le/	bugel	bugale	<i>enfant(s)</i>

/n/ épenthétique ou étymologique dans /o'trõ:nɛz/.

1.3.1.8 L'accumulation de suffixes :

./ka:r/	/'kɛ'rãfu/	kar	keranchou	<i>parent(s)</i>
---------	------------	-----	-----------	------------------

Le suffixe /-u/ a été ajouté au pluriel *kerent*, inusité dans le parler au XX^e siècle.

./'u:arn/ ['u:əŋ]	/'ɛrnaʃ/	/'ɛr'naʃu/	houarn	hernach	hernachou
			<i>fer</i>	<i>des fers à cheval</i>	<i>ferraille</i>

Le suffixe /-aʃ/ a été ajouté à *hern*, pluriel interne de *houarn*, inusité dans le parler de nos jours.

Puis le suffixe /-u/ y a été surajouté.⁹

1.3.2 Les pluriels par alternance vocalique :

Très peu nombreux, ces pluriels parasyllabiques sont souvent appelés pluriels internes. Les alternances vocaliques suivantes sont utilisées pour marquer l'opposition singulier / pluriel :

./a/ ou /ã/ → /ɛ/ :

./ja:r/	/'jɛ:r/	yar	yer	<i>poule(s)</i>
./dãn/	/'dɛn/	dant	dent	<i>dent(s)</i>
./sãn/	/'sɛn/	sant	sent	<i>saint(s)</i>
./'kareɡ/	/'kɛrɛɡ/	karreg	kerreg	<i>rocher(s)</i>

./a/ → /e/ :

⁹ Pierre Trépos, *Le pluriel breton*, Brest, 1957, p. 228.

./ka:zeg/	/'ke:zeg/	kazeg	kezeg	<i>jument(s)</i>
-----------	-----------	-------	-------	------------------

au pluriel, a aussi le sens de *chevaux*.

./ã/ → /ẽ/ et /a/ → /ɛ/ : (exemple unique)

./dã:vad/	/'dẽ:vɛd/	dañvad	deñved	<i>mouton(s)</i>
-----------	-----------	--------	--------	------------------

./o/ → /ɛ/ :

./'kordɛn/	/'kɛrdɛn/	kordenn	kerdenn	<i>corde(s)</i>
------------	-----------	---------	---------	-----------------

./'kro:gɛn/	/'krɛ:gɛn/	krogenn	kregenn	<i>coquille(s)</i>
-------------	------------	---------	---------	--------------------

./'kro:hɛn/	/'krɛ:hɛn/	krohenn	krehenn	<i>peau(x)</i>
-------------	------------	---------	---------	----------------

./wa/ → /ɛj/ : (exemple unique)

./trwa:d/	/'trɛjd/	troad	treid	<i>pied(s)</i>
-----------	----------	-------	-------	----------------

1.3.3 Les pluriels supplétifs :

On désigne ainsi les noms pluriels, peu nombreux mais d'un usage très fréquent, qui n'ont pas de rapport morphologique avec les noms singuliers qui leur correspondent au point de vue sémantique.

./bø:h/	/sowd/	buoh	saout	<i>vache(s)</i>
---------	--------	------	-------	-----------------

./de:n/	/ty:d/	den	tud	<i>une personne, des gens</i>
---------	--------	-----	-----	-------------------------------

./ki/	/ʃast/	ki	chas	<i>chien(s)</i>
-------	--------	----	------	-----------------

./ma:b/	/'potrɛd/	mab	paotred	<i>fil(s)</i>
---------	-----------	-----	---------	---------------

./marh/	/'ro'sɛd/	marh	roñsed	<i>cheval, chevaux</i>
---------	-----------	------	--------	------------------------

	/'ke:zeg/		kezeg	<i>chevaux et juments</i>
--	-----------	--	-------	---------------------------

./øh/	/'møh/	hoh	moh	<i>cochon(s)</i>
-------	--------	-----	-----	------------------

1.3.4 Le duel :

Le duel, qui par certains traits s'apparente au singulier et par d'autres au pluriel, est principalement utilisé pour nommer les organes du corps humain ou animal allant par paires, mais considérés comme formant une unité.

Il est formé à l'aide du numéral /dow/ (daou) au masculin et /dju/ (diou) au féminin, qui peuvent subir divers accommodements pour s'accoller au nom singulier.

1.3.4.1 Les duels en usage :

./da'la:ɡad/	daoulagad	<i>yeux</i>
./'dowarn/	daouarn	<i>mains</i>
./dow'i:lin/	daouilin	<i>coudes</i>
./pen'dowlin/	penndaoulin	<i>genoux</i>
./di'viskɛr/	divesker	<i>jambes</i>
./'di:vreh/	divreh	<i>bras</i>
./dju'askɛl/	diouaskell	<i>ailes</i>
./'djuʃot/	diouchot	<i>joues</i>
./'djuskwa/	diouskoaz	<i>épaules</i>
./'djuskwarn/	diouskouarn	<i>oreilles</i>
./dju'vorzɛd/	diouvorzed	<i>cuisses</i>
./'djuvron/	diouvronn	<i>seins</i>

Les deux suivants, bien que connus, sont d'un emploi bien moins fréquent que les précédents :

./dow'aldorn/	daoualdorn	<i>poignets</i>
./dow'y:vern/	daouuvern	<i>chevilles</i>

1.3.4.2 Remarque :

Lorsque la volonté d'insister sur les deux éléments de la paire se manifeste, on emploie le numéral suivi du nom et non le duel, ce qui fait ressortir par contraste que celui-ci est perçu comme exprimant une unité.

Exemple :

./,krog a'barz ɡa u 'tow zorn/	Krog e-barz gand ho taou zorn	<i>Prends-le à deux mains</i>
	ou	<i>Prenez-le à deux mains</i>

1.3.4.3 Du point de vue de la syntaxe :

1.3.4.3.1 Il est tantôt considéré comme un pluriel :

a. Il gouverne un verbe pluriel : /i 'zowarn nij ke 'lu:z/ E zaouarn n'int ket louz

Il n'a pas les mains sales.

b. Il gouverne un pronom pluriel : /i 'dju:kwarn nij ke ken 'bras se ,neo/

He dioukouarn n'int ket ken braz-se anezo. *Elle n'a pas de si grandes oreilles que ça.*

c. L'adjectif qualificatif *mell* (grand), qui est le seul à pouvoir s'accorder en nombre, figure au pluriel devant un duel :

/'mɛlu da ,la:ɡad 'dy dɛ̃/ Mellou daoulagad du dezañ *(Il a) de grands yeux noirs.*

1.3.4.3.2 Et tantôt considéré comme un singulier :

a. Il peut en effet être mis au pluriel :

./'dju:fot/ /dju'fotu/ diouchot diouchotou *deux joues plusieurs paires de joues*

./dju'vorzɛd/ /djuvor'za:du/ diouvorzed diouvorzadou *cuisses plusieurs paires de ...*

./pɛn'dowlin/ /pɛndow'li:nu/ penndaoulin penndaoulinou *genoux plusieurs paires de...*

Exemple :

/i 'xwa:ri mar vi ,ɡa:le, di ,fotu 'ry deo/ O c'hoari ema 'r vugale, dichotou ruz d'ezo.¹⁰

Les enfants jouent, et ils ont les joues rouges.

b. Il peut quelquefois être précédé d'un article indéfini, caractéristique du singulier :

./on da ,la:ɡa 'dy dɛ̃/ eun daoulagad du dezañ *(il avait) un de ces regards noirs*

1.3.4.3.3 Remarque :

Nous avons vu au paragraphe 1.3.1.4.6 c. que des noms désignant des objets allant par paires ont valeur de duel, bien que ne comportant pas le préfixe /dow/ ou /dju/. Ils participent à une opposition ternaire : singulier / duel / pluriel.

Exemples :

./'bɔtɛz/	/'butu/	/'bu'tɛjɛr/	botez	botou	boteier
			<i>chaussure</i>	<i>une paire...</i>	<i>plusieurs paires</i>
./lɛ'ru:ɛn/	/'lɛ:ru/	/'lɛ'rɛjɛr/	loerouenn	loerou	loereier
			<i>un bas</i>	<i>une paire...</i>	<i>plusieurs paires</i>
./ma'ni:ɡɛn/	/'ma'ni:ɡu/	/'mani'ɡɛjɛr/	manegenn	manegou	manegeier
			<i>un gant</i>	<i>une paire...</i>	<i>plusieurs paires</i>

Cependant, ceux d'entre eux ne représentant pas des paires d'objets séparés, comme /'bra:ɡu/ *bragou* et /'otu/ *otou* (pantalon), bien que terminés par /u/, sont syntaxiquement considérés comme des singuliers.

¹⁰ Pierre Trépos, *Le pluriel breton*, Emgleo Breiz, Brest, 1957, p. 227.

1.3.5 Les singulatifs :

Il nous a semblé préférable de garder l'appellation de *singulatifs* pour les singuliers qui portent une marque de leur nombre, que ce soit, comme le plus souvent, le suffixe féminin /-en/ ou quelquefois un préfixe.

Dans les singulatifs suffixés, nous distinguerons les imparisyllabiques, de loin les plus nombreux, des parisyllabiques. Nous les présenterons dans l'ordre habituel, selon le phonème par lequel s'achève le pluriel. Nous terminerons par les singulatifs préfixés.

1.3.5.1 Les singulatifs suffixés :

1.3.5.1.1 Les imparisyllabiques :

1.3.5.1.1.1 Pluriel finissant par une consonne connaissant l'opposition de sonorité :

./gea:t/	/'geatɛn/	geot	geotenn	<i>herbe</i>
./'kju:nid/	/'kju'ni:dɛn/	kevnid	kevnidenn	<i>araignée(s)</i>
./'lo:god/	/'lo'go:dɛn/	logod	logodenn	<i>souris</i>
./'mɛlvɛd/	/'mɛl've:dɛn/	melved	melvedenn	<i>limace(s)</i>
./raɛd/	/'raɛdɛn/	raed	raedenn	<i>rat(s)</i>
./spɛ:d/	/'spɛ:dɛn/	spezad	spezadenn	<i>groseille(s) à maquereau</i>
./'ste:rɛd/	/'ste're:dɛn/	stered	steredenn	<i>étoile(s)</i>
./bi'ri:nig/	/'biri'ni:ɛn/	birinig	birinigenn	<i>patelle(s)</i>
./'by:ryg/	/'by'ry:ɛn/	burug	burugenn	<i>ver(s) de terre</i>
./'fi:ɛs/	/'fi'āsɛn/	fiez	fiezenn	<i>figue(s)</i>
./aly'metɛz/	/'aly'me'te:zɛn/	alumetez	alumetezenn	<i>allumette(s)</i>
./'bɔtɛz/	/'bɔ'te:zɛn/	botez	botezenn ¹¹	<i>chaussure ou sabot</i>
./plu:z/	/'plu:zɛn/	plouz	plouzenn	<i>paille(s)</i>

1.3.5.1.1.2 Pluriels finissant par une consonne ne connaissant pas l'opposition de sonorité :

¹¹ « Pour le bretonnant qui emploie les deux formes, *botezenn* évoque une image plus précise que *botez*. » Pierre Trépos, *Le pluriel breton*, Emgleo Breiz, Brest, 1957, p. 236 et 237.

./fɛn/	/'fe:nɛn/ ['fɛ:ən]	c'hwenn	c'hwennenn	<i>puce(s)</i>
./gʷɛ:n/	/gʷɛ'nãjɛn/	gwenan	gwenanenn	<i>abeille(s)</i>
./'kɛljɛn/	/kɛ'liã:nɛn/	kelien	kelienenn	<i>mouche(s)</i>
./'kɛstɛn/	/kɛs'tãjɛn/	kesten	kestenenn	<i>châtaigne(s)</i>
./krãwn/	/'krawnɛn/	kraon	kraonenn	<i>noix</i>
./mɛrjɛn/	/mɛ'rjã:nɛn/	merien	merienenn	<i>fourmi(s)</i>
./ko:l/	/'ko:lɛn/	kaol	kaolenn	<i>chou(x)</i>
./pu:r/	/'pu:rɛn/	pour	pourenn	<i>poireau(x)</i>
./'fɛo:r/	/'fɛo:rɛn/	cheor	cheorenn	<i>crevette(s)</i>

et au singulatif seulement : *belle jeune fille*

1.3.5.1.1.3 Pluriel finissant par une semi-voyelle : (exemple unique)

./low/	/'lowɛn/	laou	laouenn	<i>pou(x)</i>
--------	----------	------	---------	---------------

1.3.5.1.1.4 Pluriel finissant par une voyelle :

./'bi:li/	/'bi'li:ɛn/	bili	bilienn	<i>galet(s)</i>
./'bri:li/	/'bri'li:ɛn/	brilli	brillienn	<i>maquereau(x)</i>
./'tri:di/	/'tri'di:ɛn/	tridi	tridienn	<i>étourneau(x)</i>
./blea/	/'blɛ:vɛn/	bleo	blevenn	<i>cheveu(x)</i>
./'lɛ:ru/	/'lɛ'ru:ɛn/	loerou	loerouenn	<i>bas</i>
./'otu/	/'o'towɛn/	otou	otaouenn	<i>pantalon, jambe de pantalon</i> ¹²
./'ʃi'lju/	/'ʃi'li:ɛn/	siliou	silienn	<i>anguille(s), congre(s)</i>

1.3.5.1.2 Les parisyllabiques :

1.3.5.1.2.1 par substitution de suffixe :

./'aɛrɛd/ ['aɛrt]	/'aɛrɛn/	naered	naerenn	<i>vipère(s)</i>
./'blɛ:zu/	/'blɛ:zɛn/	blezou	blezenn	<i>escargot(s)</i>
./'dɛljɔ/	/'dɛljɛn/	deliou	delienn	<i>feuille(s)</i>
./'grɔju/	/'grɔjɛn/	gwriou	gwrienn	<i>racine(s)</i>
./ma'ni:gu/	/'ma'ni:gɛn/	manegou	manegenn	<i>gant(s)</i>

¹² Ibid. p. 236 et 237, note 1.

./'pa:bu/	/'pa:bɛn/	pabou	pabenn	<i>gousse(s)</i>
-----------	-----------	-------	--------	------------------

1.3.5.1.2.2 par contraction :

./gɥe/	/gɥɛn/	gwez	gwezenn	<i>arbre(s)</i>
./'krãmpuz/	/'krãm'pwɛn/	krampouez	krampouezenn	<i>crêpe(s)</i>

1.3.5.2 Les singulatifs préfixés :

Très peu nombreux, ils se limitent à quelques noms de légumes et d'animaux domestiques.

Le pluriel est précédé du préfixe /pɛn/ penn *tête* ou /lõ:n/ loen *animal* :

./'kijɛn/	/or pɛn 'kijɛn/	kignen	eur penn-kignen	<i>ail</i>
./'ujɛn/	/or pɛn 'ujɛn/	ognon	eur penn-ognon	<i>oignon</i>
./'ke:zɛg/	/or pɛn 'ke:zɛg/	kezeg	eur penn-kezeg	<i>chevaux, cheval</i>
./'ke:zɛg/	/ol lõn 'ke:zɛg/	kezeg	eul loen-kezeg	<i>chevaux, cheval</i>

La forme /pɛn 'pu:rɛn/ penn-pourenn *poireau* constitue une exception parce que la marque du singulier est répétée, le pluriel étant /pu:r/ pour *poireaux*. La forme /or 'bu:rɛn/ eur bourenn *un poireau*, est plus courante.

2. L'ADJECTIF QUALIFICATIF :

Sommaire : 1. la formation des adjectifs qualificatifs 2. les mutations consonantiques initiales qui l'affectent 3. le genre et le nombre 4. l'emploi 5. les degrés de comparaison (d'abord relatifs, puis absolus).

L'adjectif qualificatif est « le mot qui est joint au nom pour exprimer la qualité de l'objet ou de l'être, ou de la notion désignée par ce nom. »¹³ Il faut ajouter qu'il a souvent une valeur déterminative.

2.1 Formation des adjectifs qualificatifs :

On peut distinguer quatre catégories :

a. Les adjectifs qualificatifs simples, souvent courts, voire monosyllabiques :

/kɛ:r/ *ker cher*, /gli:b/ *gleb mouillé*, /jah/ *yah bien portant*, /'bu:ar/ *bouzar sourd...*

b. Les adjectifs qualificatifs dérivés, formés d'une base suivie d'un suffixe :

. /-ɛg/ : /'blø:dɛg/ *bleudeg farineux*, /'twa:zɛg/ *toazeg ...à mettre la pâte*, /'lwajɛg/ *loaieg à cuiller(s)...*

. /-ɛd/ : /'dornɛd/ *dornet habile*, /'bry:dɛd/ *brudet renommé*, /di'ha:red/ *diharet sans jambe...*

. /-yz/ : /bi'nimyz/ *binimuz venimeux*, /'gwalhuz/ *gwalhuz bourratif*, /'skri:zyz/ *skrijuz qui fait frémir, terrifiant*

c. Les adjectifs qualificatifs composés, formés d'un préfixe suivi d'une base :

. /ãm-/ : /'ãmɣɛjd/ *amgeid irrégulier*, /'ãm'za:vɛd/ *amzavet redressé...*

. /di-/ : /di:ɛz/ *diêz difficile*, /'dinerz/ *dinerz sans force*, /di'repɛʃ/ *direbech sans reproche...*

. /gur-/ : /'gurvwla/ *gourvloaz (âgé) de plus d'un an.*

d. Les adjectifs qualificatifs à la fois composés et dérivés :

. /gu(r)-/ et /-ɛd/ /gu'zu:rɛd/ *gouzouret imbibé d'eau.* (seul exemple attesté)

Remarques :

Certains mots sont tantôt noms, tantôt adjectifs :

. /bolh/ *boulh entame et entamé*

. /drug/ *droug mal et méchant*

. /ro:d/ *rod roue et enroulé*

¹³ Jean Dubois..., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1999, p. 16.

. /tul/ toull *trou* et *percé*

. /trɛ:h/ treh *victoire* et *supérieur*

2.2 Les mutations consonantiques initiales : (rappel)

Seuls les adjectifs ayant la fonction d'épithètes subissent les mutations consonantiques initiales. Nous distinguerons les adjectifs postposés des adjectifs antéposés, qui se trouvent souvent placés après un article.

2.2.1 Les adjectifs postposés ne peuvent subir que la lénition ; voir, dans la section Morphophonologie, les § 1.3.3., 1.3.7 et 1.3.8.

2.2.2 Les adjectifs antéposés, de même que les adjectifs substantivés, lorsqu'ils se trouvent placés après un article, subissent les mêmes mutations que les noms, c'est à dire :

2.2.2.1 La lénition : exemples :

. /braw/ /ar 'vrawa plah 'jowãng/ brao, ar vraoa plah yaouank *la plus belle jeune fille*

. /'pɛ:lien/ /ar 'bɛ:ljɛn/ peorien, ar beorien *les pauvres*

2.2.2.2 Une seule mutation par spirantisation /k/ → /h/ :

. /'kɔsa/ /ar ,hɔsa 'de:n/ kosa, ar hosa den *le plus vieil homme*

2.3 Genre et nombre :

2.3.1 Un seul adjectif qualificatif, toujours antéposé, s'accorde en nombre ; c'est un ancien nom :

/mɛl/ mell *de grande taille*.

. /or ,mɛl a'lu:ar/ eur mell aval-douar *une grosse pomme de terre*

. / ,mɛlu va'lu:ar/ mellou avalou-douar *de grosses pommes de terre*

Il est parfois précédé de /pøz/ pez *grand*, autre ancien nom, qui vient le renforcer, mais uniquement au singulier :

. /or ,pøz mɛl 'de:n/ eur pez mell den *un homme de taille impressionnante*

2.3.2 Un seul adjectif qualificatif, toujours postposé, s'accorde en genre : /mea/ mezo *ivre*

. /on den 'mea/ eun den mezo *un homme ivre*

. /or ,vowez 'vɛ:vɛz/ eur vaouez vezvez *une femme ivre*

2.4 Emploi :

2.4.1 Adjectifs antéposés :

2.4.1.1 Seuls /mɛl/ mell *grand*, /pøz/ pez *grand* et /gwal/ gwall *mauvais* ne se placent que devant le nom. Exemple :

. /gwal 'ãmzɛr/ gwall amzer *du mauvais temps*

2.4.1.2 Quelques adjectifs qualificatifs peuvent aussi se placer avant le nom, avec une acception parfois différente de celle qui est la leur quand ils sont placés après le nom :

. /briz 'du:ar/ briz douar *mélange de terres légère et lourde*

. /kɔz 'diʎad/ koz dillad *vêtements de peu de valeur*

. /ãñ nɛv 'ãmzɛr/ an nevez amzer *le printemps*

. /ar ,pøkɛz 'po:tr/ ar paour-kêz paotr *le pauvre garçon*

. /tɛn 'zaw/ tenn zao *pratique consistant à fractionner une charge trop lourde*

. /on di ,gurdɪ 'de:n/ eun digourdi den *un homme de fière allure*

. /or braz ,spe:rɛd a 'ze:n/ eur braz spered a zen *un homme de grande intelligence*

2.4.2 Certains adjectifs qualificatifs sont précédés de *e* quand ils ont la fonction d'attribut :

. /e 'bew/ /ar 'ha:z nøz 'dɛ:bɛd al lo'go:den e 'bew/ Ar haz e-neus debret al logodenn e-beo.

Le chat a mangé la souris vivante.

. /e 'kri/ /me gav 'gʊɛloh ãñ a'va:lu e 'kri/ Me a gav gwelloh an avalou e-kriz.

Je préfère les pommes crues.

. /e'nwa:z/ /'nɛ:he ,rãñku mon e 'nwa:z/ Neuze e ranko mond e-noaz.

Alors il faudra qu'il aille tout nu.

2.4.3 L'adjectif qualificatif ne s'emploie généralement pas seul, il qualifie un nom ou un pronom :

Exemples d'adjectifs qualifiant divers pronoms :

. /ɛñ 'vraw/ unan vrao *une belle*

. /or mɛl 'ɛ:n/ eur mell unan *un grand ou une grande*

. /ãñ ɛ 'nɛ:vɛ/ an hini nevez *le nouveau ou la nouvelle*

. /re 'val/ re fall *des mauvais ou des mauvaises*

2.4.4 Certains adjectifs peuvent s'employer comme noms ; on parle alors souvent d'adjectifs substantivés :

. /bew/	/ar 'bew/	beo	ar beo	<i>vivant</i>	<i>le vif</i>
/tro:hæd ,beteg ar 'bew/		trohet beteg ar beo		<i>coupé jusqu'au vif</i>	
. /gʷen/	/ar 'gʷen/	gwenn	ar gwenn	<i>blanc</i>	<i>le blanc (du lard)</i>
. /'me:lɛn/	/ar 'me:lɛn/	melen	ar melen	<i>jaune</i>	<i>le jaune (d'œuf)</i>

Tous les adjectifs de couleur peuvent, semble-t-il, s'employer ainsi.

. /powl/	/ar 'bɛ:lʝen/	paour	ar beorien	<i>pauvre</i>	<i>les pauvres</i>
. /'i:ʒɛl/	/ã'n 'i:ʒɛl/	izel	an izel	<i>bas</i>	<i>l'ouest</i>
. /'y:ɛl/	/ã'n 'y:ɛl/	uhel	an uhel	<i>haut</i>	<i>l'est</i>

2.4.5 Nombre d'adjectifs s'emploient adverbialement :

. /braz 'o:bɛr/	braz ober	<i>faire les choses en grand</i>
. / ,o:bɛr 'bra:z/	ober braz	<i>se pavaner, jouer au « grand »</i>
. /klãw 'fal/	klañv-fall	<i>gravement malade</i>
. /'ma:d pøz ,gʷed/	mad 'peus greet	<i>tu as ou vous avez bien fait</i>
. /tom 'stard/	tomm-stard	<i>très chaud</i>

2.4.6 Les numéraux ordinaux sont aussi de véritables adjectifs qualificatifs antéposés (sauf parfois « kenta » *le premier ou la première*) qui indiquent le rang tenu par le nom. Ils sont présentés *infra* dans la partie 4 de cette section, intitulée « Les numéraux ».

2.5 Les degrés de comparaison :

2.5.1 Les degrés relatifs :

2.5.1.1 L'équatif : (aussi appelé comparatif d'égalité)

2.5.1.1.1 Le premier terme de la comparaison est précédé de l'adverbe *ken*, qui est réalisé /ken/ quel que soit le phonème suivant et est accentué devant les monosyllabes.

Exemple : /ne 'zõ:ʒe ke ,dij va 'ken braz an 'ti/ Ne zoñje ket din e oa ken braz an ti.

Je ne pensais pas que la maison était aussi grande.

2.5.1.1.2 Le second terme de la comparaison n'est pas toujours exprimé, ce qui est le cas dans l'exemple précédent. Quand il l'est, il est presque toujours introduit par /a/ *ha* devant les consonnes et les semi-voyelles et /ag/ *hag* devant les voyelles.

Exemple : /ar 'pɛskɛd zo ,død da ve 'kɛn kɛr ag ar 'hig/

Ar pɛskɛd zo deuet da veza ken kɛr hag ar hig. *Le poisson est maintenant aussi cher que la viande.*

2.5.1.1.3 Quelques adjectifs ont une forme irrégulière à l'équatif :

. /ma:d/ /kulz/, /'kɛnkulz/ mad koulz kɛnkoulz *bon, bien aussi bon, aussi bien*

. /i:r/, /pɛl/ /kɛjd/, /kɛjd 'al/ hir, pell keid, keid-all *long, loin aussi long, aussi loin, aussi longtemps*

. /gwal/, /fal/ /'kɛn gwaz/ gwall, fall, ken gwaz *mauvais, mal aussi mauvais, aussi mal*

Ces adjectifs sont aussi employés adverbialement ; la seconde traduction proposée correspond à cet emploi, respectivement : *bien, loin, mal*.

Ils connaissent aussi une forme régulière qui exprime une nuance légèrement plus forte, semble-t-il : /'kɛn mad/ ken mad, /'kɛn ir/ ken hir *et* /'kɛn fal/ ken fall.

2.5.1.1.4 L'équatif peut être suivi de la particule démonstrative /se/ se *cela* ou de /al/ all *autre*, qui ne sont pas suivis de *ha(g)*.

Exemples :

. /ne ke ken 'tom se/ N'eo ket ken tomm-se. *Il ne fait pas si chaud que ça.*

. /pe'rag ox ,ʃomɛt kɛjd 'al/ Perag oh chomet keid-all ? *Pourquoi es-tu /êtes-vous resté(s) si longtemps ?*

2.5.1.1.5 Lorsque le second terme de la comparaison est une proposition, celle-ci est introduite par /a ma/ ha ma *que* :

Exemple : /ne ke 'kɛn ,dõ:n a ma 'zõ:ze dij/ N'eo ket ken don ha ma zoñje din.

Ce n'est pas aussi profond que je le croyais.

2.5.1.1.6 L'insistance sur l'idée d'équité peut être exprimée par les expressions /ãn ,ɛjl ag i'gi:le/ an eil hag egile *l'un que l'autre* et /ãn ,ɛjl ag i'be:n/ an eil hag eben *l'une que l'autre*.

Exemples : . /'kɛjd ɛ ãn 'dow ,en ãn 'eil ag i'gi:le/ Keid eo an daou hent an eil hag egile.

Les deux routes ont la même longueur.

. /'kemɛn nøz ,bed ãn tɛ'jɛr xwar ãn ,ɛjl ag i'be:n/ Kement 'neus bet an teir c'hoar an eil hag eben. *Les trois sœurs ont reçu autant l'une que l'autre.*

2.5.1.1.7 A la forme négative, l'équatif équivaut au comparatif d'infériorité du français.

Exemple : /pɛr 'trepoz ne ke ken 'bry:dɛd a pɛr e'li:az/ Per Trepos n'eo ket ken brudet ha Per Helias.
Pierre Trépos est moins célèbre que Pierre Hélias.

2.5.1.1.8 Dans les phrases contenant l'adjectif /'mømøz/ memez même, le second terme de la comparaison est introduit par la préposition *da*, souvent à une forme à désinence personnelle :

Exemple : /'ene zo ,mømøz 'wa:d ,dij/ Hennez zo memez oad din. *Il a le même âge que moi.*

2.5.1.2 Le comparatif de supériorité :

2.5.1.2.1 Formation :

Le comparatif de supériorité se forme par l'adjonction du suffixe /-oh/ qui est réalisé [əx] ou [əh]. Cette adjonction provoque le renforcement des consonnes finales, sauf /n/. Les règles de la suffixation étant identiques pour l'adjonction du suffixe du comparatif de supériorité /-oh/ et pour celui du superlatif /-a/, nous ne les présenterons qu'une fois.

Nous examinerons les adjectifs qualificatifs dans l'ordre habituel, en fonction de leur phonème terminal.

2.5.1.2.1.1 Adjectifs qualificatifs terminés par une consonne connaissant l'opposition de sonorité :

Les consonnes finales voisées sont dévoisées.

. /gli:b/	/'glipoh/	gleb	glepoh	<i>mouillé</i>	<i>plus mouillé</i>
. /a'vãsed/	/avã'setoh/	avañsed	avañsetoh	<i>avancé</i>	<i>plus avancé</i>
. /so:d/	/'sotoh/	sod	sotoh	<i>stupide</i>	<i>plus stupide</i>
. /trø:d/	/'trøtoh/	treud	treutoh	<i>maigre</i>	<i>plus maigre</i>
. /pen'vilig/	/penvi'likoh/	pinvidig	pinvidikoh	<i>riche</i>	<i>plus riche</i>
. /bra:z/	/'brasoh/	braz	brasoh	<i>grand</i>	<i>plus grand</i>
. /kø:z/	/'køsoh/	koz	kosoh	<i>vieux</i>	<i>plus vieux</i>
. /skqi:z/	/'skqisoh/	skuiz	skuisoh	<i>fatigué</i>	<i>plus fatigué</i>
. /sɛ:h/	/'sexoh/	seh	sec'hoh	<i>sec</i>	<i>plus sec</i>

./jah/	/'jaxoh/	yah	yac'hoh	<i>sain</i>	<i>plus sain</i>
--------	----------	-----	---------	-------------	------------------

Il en est de même pour les adjectifs terminés par le groupe consonantique /-rd/ :

./lard/	/'lartoh/	lard	lartoh	<i>gras</i>	<i>plus gras</i>
./stard/	/'startoh/	stard	startoh	<i>tendu</i>	<i>plus tendu</i>

Pour les adjectifs terminés par les groupes /-sk/ et /-st/, la consonne finale reste inchangée :

./losk/	/'loskoh/	laosk	laoskoh	<i>lâche</i>	<i>plus lâche</i>
./mwest/	/'mwestoh/	mouest	mouestoh	<i>humide</i>	<i>plus humide</i>

2.5.1.2.1.2 Adjectifs qualificatifs terminés par une consonne ne connaissant pas l'opposition de sonorité :

./lem/	/'lemoh/	lemm	lemmoh	<i>acéré</i>	<i>plus acéré</i>
./tom/	/'tomoh/	tomm	tommoh	<i>chaud</i>	<i>plus chaud</i>
./dõ:n/	/'dõ:noh/	don	donoh	<i>profond</i>	<i>plus profond</i>
./ji:n/	/'ji:noh/	yen	yenoh	<i>froid</i>	<i>plus froid</i>
./'bi:ãn/	/'biã:noh/	bihan	bihanoh	<i>petit</i>	<i>plus petit</i>
./'le:dãn/	/'le'dã:noh/	ledan	ledanoh	<i>large</i>	<i>plus large</i>
./tɛn/	/'tɛnoh/	tenn	tennoh	<i>pénible</i>	<i>plus pénible</i>
./stij̃/	/'stij̃noh/	stegn	stegnoh	<i>tendu</i>	<i>plus tendu</i>
./'i:ʒɛl/	/'i:ʒɛloh/	izel	izelloh	<i>bas</i>	<i>plus bas</i>
./powl/	/'powlɔh/	paour	paourroh	<i>pauvre</i>	<i>plus pauvre</i>
./bɛ:r/	/'bɛroh/	berr	berroh	<i>court</i>	<i>plus court</i>
./fy:r/	/'fyroh/	fur	furroh	<i>sage</i>	<i>plus sage</i>
./i:r/	/'iroh/	hir	hirroh	<i>long</i>	<i>plus long</i>
./kaer/	/'kaeroh/	kaer	kaerroh	<i>beau</i>	<i>plus beau</i>

Le nom « mintin » *matin* peut aussi se mettre au comparatif de supériorité :

./'mintin/	/'min'ti:nɔh/	mintin	mintinoh	« <i>matin</i> »	<i>plus tôt le matin</i>
------------	---------------	--------	----------	------------------	--------------------------

Seul /n/ n'est pas renforcé par la terminaison /-oh/ du comparatif de supériorité.

2.5.1.2.1.3 Adjectifs qualificatifs terminés par une semi-voyelle :

Seul /w/ est représentée en cette position.

. /braw/	/'brawoh/	brao	bravoh	joli	<i>plus joli</i>
. /klāw/	/'klāwoh/	klañv	klañvoh	malade	<i>plus malade</i>
. /skāw/	/'skāwoh/	skañv	skañvoh	léger	<i>plus léger</i>

L'adjonction du suffixe ne provoque donc pas ici d'altération dans l'adjectif.

2.5.1.2.1.4 Adjectifs qualificatifs terminés par une voyelle :

. Finale /i/

. /kri/	/'kri:oh/	kriz	krisoh	<i>cruel</i>	<i>plus cruel</i>
---------	-----------	------	--------	--------------	-------------------

. Finale /y/ :

. /dy/	/'dy:oh/	du	duoh	<i>noir</i>	<i>plus noir</i>
. /dry/	/'dry:oh/	druz	drusoh	<i>gras</i>	<i>plus gras</i>
. /ry/	/'ry:oh/	ruz	rusoh	<i>rouge</i>	<i>plus rouge</i>

. Finale /e/ :

. /kre/	/'kre:oh/	kreñv	kreñvoh	<i>fort</i>	<i>plus fort</i>
---------	-----------	-------	---------	-------------	------------------

. Finale /ɛ/ :

. /'nɛ:vɛ/	/ne'vetoh/	nevez	nevesoh	<i>neuf</i>	<i>plus neuf</i>
------------	------------	-------	---------	-------------	------------------

(L'adjonction du /t/ est une exception).

. Finale /o/ :

. /di'va:lo/	/diva'lojoh/	divalo	divaloyoh	<i>laid</i>	<i>plus laid</i>
. /'tā:no/	/tā'nojoh/	tano	tanoyoh	<i>mince</i>	<i>plus mince</i>

Dans certains adjectifs terminés par /-o/ apparaît donc un /j/ épenthétique ; mais pas dans ceux terminés par la diphtongue /-ew/ ; exemple :

. /tew/	/'tewoh/ [tjoəx]	teo	tevoh	<i>gros</i>	<i>plus gros</i>
---------	------------------	-----	-------	-------------	------------------

. Finale /a/ :

. /mea/	/meaoh/	mezo	mezvoh	<i>ivre</i>	<i>plus ivre</i>
---------	---------	------	--------	-------------	------------------

L'adjonction du suffixe /-oh/ ne provoque donc que peu d'altérations dans les adjectifs qualificatifs terminés par une voyelle: l'épenthèse du /j/ après /o/.

2.5.1.2.2 Comparatifs de supériorité irréguliers :

./ma:d/	/'gʷɛloh/	mad	gwelloh	<i>bon, bien</i>	<i>meilleur, mieux</i>
./gwal/ /drug/	/'gwasoh/	gwall, droug	gwasoh	<i>mauvais, mal</i>	<i>pire</i>
./kalz/ /mør a.../	/'mi:oh/	kalz, meur a ...	muioh	<i>beaucoup</i>	<i>davantage</i>

Le comparatif régulier de /ma:d/ ne s'emploie que dans /marha'matoh/ marhadmatoh *meilleur marché* ; mais /'gʷɛloh 'marhad/ gwelloh marhad *meilleur marché* s'utilise aussi.

2.5.1.2.3 Le second terme de la comparaison, qui est le complément du comparatif de supériorité, est introduit par la conjonction /e'vid/ evid *que* la plupart du temps réalisée /vid/.

Exemples :

./'tomoh ε 'mɛ:z vi ban 'ti/ Tommoh eo er-mêz evid barz an ti. *Il fait plus chaud dehors que dans la maison.*

./'fyroh ε ar 'potr se vid i 'vãm/ Furroh eo ar paotr-se evid e vamm. *Ce garçon est plus raisonnable que sa mère.*

Evid a des formes à désinence personnelle qui s'emploient aussi après les comparatifs de supériorité et qui sont présentées dans le chapitre sur les personnels. (voir ci-dessous § 9.3.1.2)

Quand le second terme de la comparaison est une proposition, elle est introduite par /vid ma/ evid *ma...*

Exemple : /di'ɛsoh ε ˌhwa vi ma 'ʒõ:ʒɛn/ Diaesoh eo c'hoaz evid ma zoñjen.
C'est encore plus difficile que je ne le pensais.

2.5.1.2.4 Modificateurs du comparatif :

. Le renforcement s'obtient en plaçant les locutions adverbiales /on ta'ma:d/ eun tamm mad *bien* ou /on ta'mig/ eun tammig *un peu* devant l'adjectif qualificatif au comparatif de supériorité.

Exemples :

./on ta 'ma:d ˌgʷɛloh vid ar blwa pa'se:d nøz la'bu:rɛd/

Eun tamm mad gwelloh evid ar bloaz passeet e-neus labouret.

Il a bien mieux travaillé que l'an dernier.

. /on ta'mig di'vetoh ε 'ry:ed/ Eun tammig diwezatoh eo erruet.

Il est arrivé un peu plus tard

. /kalz/ *kalz* s'emploie aussi, avec le même sens que *eun tamm mad*, mais moins fréquemment.

. /on 'äter/ eun hanter *deux fois...*

Exemple :

. /on 'äter ,mi:oh/ eun hanter muioh *deux fois plus*

2.5.1.3 Le superlatif (relatif) :

2.5.1.3.1 Formation du superlatif (relatif) :

Le superlatif (relatif) se forme par l'adjonction du suffixe /-a/, réalisé [ə], qui provoque exactement les mêmes modifications que le suffixe /-oh/ du comparatif de supériorité.

(voir ci-dessus § 2.5.1.2.1) ; mais il est précédé de l'article défini, qui y provoque les mêmes mutations que dans le nom.

Quelques exemples :

. /so:d/	/ar 'zota/	sod	ar zota	<i>stupide</i>	<i>le plus stupide</i>
. /pen'vilik/	/ar penvi'lika/	pinvidig	ar pinvidika	<i>riche</i>	<i>le plus riche</i>
. /se:h/	/ar 'zexa/	seh	ar zec'ha	<i>sec</i>	<i>le plus sec</i>
. /'le:dān/	/al le'dā:na/	ledan	al ledana	<i>large</i>	<i>le plus large</i>
. /braw/	/ar 'brawa/	brao	ar brava	<i>joli</i>	<i>le plus joli</i>
. /kre/	/ar 'hre:a/	kreñv	ar hreñva	<i>fort</i>	<i>le plus fort</i>
. /'tā:no/	/ñān tā'noja/	tano	an tanoya	<i>mince</i>	<i>le plus mince</i>

Exceptions :

Dans :

. /di've/ diweza *dernier*, le suffixe est tombé (apocope).

Exemple :

/'sy:l di ,ve ar 'mi:z/ sul diweza ar miz *le dernier dimanche du mois*

. /ñān ne'veta/ an nevesa *le plus récent, le plus neuf*, (sup. de /'ne:ve/)

2.5.1.3.2 Superlatifs irréguliers :

./ma:d/	/ar 'gʷɛla/	mad	ar gwella	<i>bon, bien</i>	<i>le meilleur, le mieux</i>
./gwal/	/drug/	/ar 'gwasə/	gwall, droug	ar gwasə	<i>mauvais, mal</i> <i>le pire</i>
./kalz/	/ar 'mi:a/	kalz	ar muia	<i>beaucoup</i>	<i>le plus</i>

Mais le superlatif régulier de /ma:d/ s'emploie dans /ar marha'mata/ ar marhadmata *le meilleur marché* et celui de /drug/, dans, par exemple, /heã^w ε n 'druka/ eñ eo an drouka. *c'est lui le plus méchant.*

2.5.1.3.3 Emploi du superlatif :

2.5.1.3.3.1 Il accompagne souvent un nom, mais aussi un pronom :

./ãñ ã 'brasa/	an hini brasa	<i>le plus grand</i>
./ar re 'gɔsa/	ar re gosa	<i>les plus âgés</i>

C'est l'usage le plus fréquent.

2.5.1.3.3.2 Quelquefois il s'emploie substantivement :

./ar 'vrasa do ,hutu/	ar vrasa dohouto	<i>la plus grande d'entre elles</i>
-----------------------	------------------	-------------------------------------

Il peut aussi être précédé d'un possessif :

./ ,gʷɛd doh u 'kʷɛla/	grit euz ho kwella	<i>Faites de votre mieux.</i>
		ou <i>Fais de ton mieux</i>
./'brømø ma n ,de ni 'vera/	bremañ ema an deiz en e verra.	<i>c'est maintenant que les jours sont les plus courts.</i>

2.5.1.3.3.3 Renforcement du superlatif : on le fait suivre de /tud/ toud *de tous / de toutes*

./ar 'gʷɛla ,tud/	ar gwella-toud	<i>Le mieux de tous</i>
./ar 'brawa ,tud/	ar brava-toud	<i>Le plus joli de tous</i>

2.5.1.3.3.4 Le complément du superlatif :

Deux constructions s'emploient fréquemment :

Exemples :

. /ˌʃapɛl ˈgaɛra ar ˈbarz/ chapel gaerra ar barrez *la plus belle chapelle de la paroisse*
et

. /ar ˌʒapɛl ˈgaɛra døz / doh ar ˌbarz/ ar japel gaerra euz ar barrez *idem*

/døz/ ou /doh/ est la préposition la plus usitée après un superlatif ; /var/ war *sur* et /twɛːz/ e-touez *parmi* s'emploient aussi dans certains cas.

Exemples :

. /ar ˈhɔsa ˌdeːn var ˈã duːar/ ar hosa den war an douar *le plus vieil homme du monde*

. /ar ˈgʷɛla nu ˌzwɛːz/ ar gwella en o zouez *le meilleur d'entre eux*

2.5.1.3.3.5 Le superlatif peut être suivi d'une proposition, généralement introduite par /ma/ ma :

Exemple :

/ˈoːber rɪŋ ar ˈgʷɛla ma ˌhɛlɪŋ/ Ober a rin ar gwella ma hellin.
Je ferai de mon mieux.

2.5.1.4. La progression relative :

Elle s'exprime de trois façons :

a. par la répétition de l'adverbe *seul* suivi du comparatif ou du superlatif :

. /søɫ ˈgɔsoh søɫ ˈzotoh/ seul gosoh, seul zotoh *plus on est vieux, plus on est bête*

. /søɫ ˌviːa rah ˈdɛ̃ søɫ ˌviːa ˈhulu ɡaˈnoh/ seul vuia e reoh dezañ, seul vuia e houllou ganeoh.
plus vous lui en donnerez, plus il vous en demandera.

ou *plus tu lui en donneras, plus il t'en demandera.*

b. par la juxtaposition de deux superlatifs :

. /ar ˈhenta ar ˈgʷɛla/ ar henta ar gwella *le plus tôt sera le mieux*

Comme dans le premier exemple du paragraphe précédent, le verbe *beza* (être) est sous-entendu.

c. par l'emploi de la locution adverbiale /a ˈze/ a ze, littéralement *de cela*, suivant un comparatif de supériorité :

. /by ˌãːnoh a ˈze/ buhanoh a ze *d'autant plus vite*

. /ˌgʷɛl a ˈze/ gwell a ze *tant mieux*

. /,gwaz a 'ze/

gwaz a ze

tant pis

2.5.2 Les degrés absolus :

2.5.2.1 Juxtaposition d'un adverbe ou d'un adjectif à emploi adverbial :

2.5.2.1.1 Adverbe antéposé :

. /ãter 'zε:vəd/

hanter zevet

à moitié brûlé

. /gwal 'buner/

gwall bonner

bien lourd

. /gwal 'dē:val/

gwall deñval

bien sombre

L'adverbe *gwall* s'emploie à la forme affirmative avec des adjectifs de sens généralement dépréciatif et à la forme négative avec tout adjectif.

2.5.2.1.2 Adverbe ou adjectif à valeur adverbiale postposé :

. /,tom a'vah ε/

tomm a-walh eo

c'est assez chaud

. /ne ke ,fʊh a'vah 'viti/

n'eo ket cheuh a-walh eviti

ce n'est pas assez chic pour elle

. /,kwãntãn 'bra:z ε/

kontant-braz eo

il est très content

. /mad 'iston ,ij/

mad-eston int

ils sont très bons

. /braw 'iston mʊs ,kaəd/

brao-eston 'm-eus kavet

j'ai trouvé ça très bien

. /i hẽn 'kaer mɛj/

heh-unan kaer ema-hi

elle est toute seule

. /,dornɛd 'ma:d/

dornet-mad

très habile

. /mad 'trɛ/ [ma'trɛ]

mad-tre

très bien

. /lɛm'trɛ/

lemm-tre

très acéré

. /nim 'gãna ,vaŋ 'kena 'kena/

Oh en em ganna e oant ken-ha-ken.

Ils se battaient à qui mieux mieux.

2.5.2.2 La notion de *très*, *extrêmement* est aussi rendue par de nombreuses collocations, qu'on pourrait aussi qualifier d'adjectifs composés figés :

2.5.2.2.1 Collocations dans lesquelles l'adjectif est qualifié par un autre adjectif ou un adverbe :

. /,bu:ar 'glɛs/

bouzar-glez

sourd comme un pot

./ɛz 'ma:d/	aez-mad	<i>très facile, évident</i>
./,fi:ɛr 'drof/	fier-droch	<i>fier comme Artaban</i>
./,fi:ɛr 'ry/	fier-ruz	<i>fier comme Artaban</i>
./gʷɛn 'kãn/	gwenn-kann	<i>d'un blanc immaculé</i>
./mea 'dal/	mezo-dall	<i>ivre-mort</i>
./skʷiz 'dal/	skuiz-dall	<i>extrêmement fatigué</i>
./skʷiz 'ma:ro/	skuiz-marro	<i>mort de fatigue</i>
./tom 'bɛ:ro/	tomm-bero	<i>brûlant</i>
./tom 'stard/	tomm-stard	<i>très chaud</i>
./jin 'dy/	yen-du	<i>très froid</i>

2.5.2.2.2 Collocations dans lesquelles l'adjectif est qualifié par un nom (comparaisons abrégées) :

./fal 'oh/	fall-hoh	<i>très mauvais (hoh = cochon)</i>
./nwaz 'rã:n/	noaz-ran	<i>nu comme un ver (ran = grenouille)</i>
./,gʷipoh 'tɛjl/	gleb-par-teil <i>ou</i> glep-ha-teil	<i>trempe comme du fumier</i>
./pɛn, vilik 'mu:r/	pinvidig-mor	<i>immensément riche</i>
./,sɛx 'korn/	seh-korn	<i>extrêmement sec</i>
./,tɛ:val 'sah/	teñval-sah	<i>d'une obscurité totale</i>
./,trød 'gãɲ/	treud-gagn	<i>d'une maigreur extrême</i>
./,vil 'oh/	vil-hoh	<i>très laid (hoh = cochon)</i>
./,jax 'pesk/	yah-pesk	<i>en très bonne santé</i>
./,jin 'sklas/	yen-sklas	<i>glacé</i>

2.5.2.3 L'adjonction du suffixe /-ig/ (couramment appelé *diminutif*) à un adjectif ou à un adverbe lui donne le sens de *un peu trop* :

./'pɛlig oh ,be ga u 'trø/	Pellig oh bet gand ho tro.	<i>Vous êtes restés bien longtemps</i>
	ou	<i>Tu es resté bien longtemps</i>

2.5.2.4 La progression absolue :

Elle peut s'exprimer de deux manières :

2.5.2.4.1 La structure : « comparatif + superlatif sans article » est très peu utilisée, voire inusitée par beaucoup de locuteurs :

./'ji:noh 'ji:na/	yenoh yena	<i>de plus en plus froid</i>
./'gʷɛloh 'gʷɛla/	gwelloh gwella	<i>de mieux en mieux</i>

2.5.2.4.2 La structure /var/ + infinitif en /-a:d/ est en revanche d'un emploi fréquent, mais seulement pour quelques verbes ; Pierre Trépos l'appelle « l'infinitif de progression »¹⁴ ; ceux des exemples ci-dessous sont les plus usités :

./var vɛ'la:d ˌja/	war wellaad e ya	<i>son état s'améliore</i>
./var wa'sa:d ˌjɛ/	war wasaad e yee	<i>son état empirait</i>
./var rwe'ja:d ˌjɛɲ/	war rouesaad e yeont	<i>ils se raréfient</i>

Le superlatif en /-a/ ne s'utilise pas à la forme exclamative ; quant au superlatif en /-ad/, il est inconnu.

¹⁴ Pierre Trépos, *Grammaire bretonne*, Rennes, s.d. [1968], § 273.

3. LES ADVERBES

« La grammaire définit l’adverbe comme un mot qui accompagne un verbe, un adjectif ou un autre adverbe, pour en modifier ou en préciser le sens. »¹⁵ Mais, selon Francis Favereau, « les langues celtiques les ignorent fondamentalement. »¹⁶ Il est vrai que le breton n’a pas de suffixe adverbial spécifique, contrairement au français et à l’anglais.

La fonction « adverbe » existe bien cependant : en plus des adverbes proprement dits, elle est exercée par des mots appartenant à différentes catégories et exerçant donc aussi d’autres fonctions. De nombreux adjectifs qualificatifs s’emploient comme adverbes de manière, un certain nombre de prépositions aussi, parfois absolument, parfois dans des locutions. Nous avons classé sémantiquement les adverbes en cinq catégories : lieu, temps, manière, quantité et intensité, et opinion ; on peut estimer ce classement un peu arbitraire et certains adverbes auraient pu être classés dans une catégorie différente, selon la nuance avec laquelle ils sont employés. Nous avons ajouté une catégorie d’adverbes interrogatifs, qui auraient pu aussi être répartis dans les cinq catégories précédemment mentionnées, et une catégorie spéciale pour l’unique adverbe exclamatif.

A l’intérieur de chaque catégorie, nous avons tenté une classification des adverbes selon leur formation : d’abord les adverbes simples : adverbes proprement dits, noms puis adjectifs ; ensuite les adverbes composés : sans préposition, puis avec préposition + adverbe ou adjectif, et enfin avec préposition + nom ou pronom.

3.1 Les principaux adverbes et locutions adverbiales de lieu :

./peɫ/	pell	<i>loin, éloigné</i>
./tost/	tost	<i>près</i>
./'e: no/	eno	<i>là-bas (sans mouvement)</i>
./di/	di	<i>vers là-bas (avec mouvement)</i>
./'ãma/	amañ	<i>ici</i>
./'ahɛ/	aze	<i>là</i>
./'dyma/	du-mañ	<i>de ce côté-ci, chez nous</i>
./'dyhɛ/	du-ze	<i>là</i>
./djã:n/	du-hont	<i>là-bas</i>
./nim'blɛh/	nebleh	<i>nulle part</i>
./a'hãn/	ahann	<i>d’ici</i>
./a'glɛj/	a-gleiz	<i>à gauche</i>
./a'zju/	a-zehou	<i>à droite</i>
./a'ø:h/	a-uh	<i>au-dessus</i>
./dre'ahɛ/ [dɔr'zahɔ]	dre aze	<i>par là</i>

¹⁵ Jean Dubois..., *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1999, p. 19.

¹⁶ Francis Favereau, *Grammaire du breton contemporain*, Skol Vreizh, 1997, § 231.

./dre'dwɛ:z/ [dər'dwe:z]	dre douez	<i>parmi</i>
./dre'zjã:n/ [dər'zjã:n]	dre zu-hont	<i>par là-bas</i>
./a'drø:z/	a-dreuz	<i>de travers</i>
./a'he:d/	a-hed	<i>tout du long</i>
./a'liʃɛ/	alese	<i>de là</i>
./i)barz/	(e-) barz	<i>dedans</i>
./burz'ahɛ/	bourz aze	<i>par là (synonyme de « dre aze »)</i>
./da 'ø:l/	da heul	<i>à la suite</i>
./di'now/	dinaou	<i>en pente</i>
./di'ra:g/	dirag	<i>devant</i>
./a)dreã ^w /	a-dreñv	<i>derrière</i>
./en'trãwn/	en-traoñ	<i>en bas</i>
./i)kê:vɛr/	e-keñver	<i>en face</i>
./i)'kiʃɛn/	e-kichenn	<i>à côté</i>
./i)krɛjz/	e-kreiz	<i>au milieu</i>
./i)'laɛ/	e-laez	<i>en haut</i>
./i)lɛ'hal/	e leh all	<i>ailleurs</i>
./i)'mɛ:z/	er-maez	<i>dehors</i>
./abep'ty/	a beb tu	<i>de tous côtés</i>
./on ty bɛ'na:g/	en eun tu bennag	<i>quelque part</i>
./var'drø/	war-dro	<i>autour</i>
./var'gi:l/	war-gil	<i>en arrière (avec mouvement)</i>
./var'ho:re/	war-horre	<i>dessus</i>
./var'laɛ/	war-laez	<i>en haut</i>
./var'lerh/	war-lerh	<i>à la suite</i>
./va'rog/	war-raog	<i>en avant</i>

3.2 Les principaux adverbes et locutions adverbiales de temps :

./'ato/	atao	<i>toujours</i>
./a'dare/	adarre	<i>à nouveau</i>
./hwa/	c'hoaz	<i>encore, déjà</i>
./'ingal/	ingal	<i>régulièrement</i>
./'morse/	morse	<i>jamais</i>
./di'lɛ:n/	dilun	<i>lundi (dernier ou prochain)</i>
./di'mørz/	dimeurz	<i>mardi (id.)</i>
./di'mɛrjɛr/	dimerher	<i>mercredi (id.)</i>
./di'rjow/	diryaou	<i>jeudi (id.)</i>
./dir'gɥɛ:ner/	digwener	<i>vendredi (id.)</i>
./di'sa:dorn/ [di'sa:ɔŋ]	disadorn	<i>samedi (id.)</i>
./di'fy:l/	disul	<i>dimanche (id.)</i>
./'brøma/	bremañ	<i>maintenant</i>
./bur'maig/	bremaig	<i>tout à l'heure</i>
./'gu:de/	goude	<i>après</i>
./ju/	hizio	<i>aujourd'hui</i>
./'bømde/	bemdez	<i>chaque jour</i>

./bøm'nɔ:z/	bemnoz	<i>chaque soir</i>
./'nē:he/	neuze	<i>alors</i>
./rak'ta:l/	raktal	<i>aussitôt</i>
./ar 'vɛf ,ma, ,sɛ/	ar wech-mañ, -se	<i>cette fois-ci, -là</i>
./ar vɛf 'al/	ar wech all	<i>la prochaine fois</i>
./a'vɛʃu/	a-wechou	<i>quelquefois</i>
./be'vɛʃ/	bewech	<i>à chaque fois</i>
./gʷe'ʃal/	gwechall	<i>autrefois</i>
./a'li:ɛz/	aliez	<i>souvent</i>
./'bikɛn/ /bir'vikɛn/	biken, birviken	<i>jamais (dans l'avenir)</i>
./bis'kwa/	biskoaz	<i>jamais (dans le passé)</i>
./var'hwa/	warhoaz	<i>demain</i>
./a'bre:d/	abred	<i>tôt</i>
./bete'gen/	beteg-henn	<i>jusqu'à présent</i>
./eb'da:le/	heb dale	<i>sans tarder</i>
./dys'ty/	dioustu	<i>tout de suite</i>
./dox'ty/	dioustu	<i>tout de suite</i>
./divar 'di:z/	diwar diz	<i>à toute vitesse</i>
./a'bowe/	abaoe	<i>depuis</i>
./'nɛ:vɛ ,so/	nevez zo	<i>récemment</i>
./pɛl 'zo/	pell zo	<i>il y a longtemps</i>
./a,hãn 'di/	ahann di	<i>d'ici là</i>
./ty'ʃãntig/	tuchantig	<i>bientôt</i>
./sy,presa'mi:z/	supresamiz	<i>de toute urgence, toutes affaires cessantes</i>

3.3 Les principaux adverbes ou locutions adverbiales de manière :

./'y:e/	ive	<i>aussi</i>
./gwal/	gwall	<i>mal, gravement, (sens dépréciatif)</i>
./ma:d/	mad	<i>bien</i>
./fal/	fall	<i>mal</i>
./'by:ãn/	buan	<i>rapidement</i>
./dõ:n/	don	<i>profondément</i>
./kaer/	kaer	<i>tout à fait</i>
./bra:z/	braz	<i>en grand dans « braz ober »</i>
./e'bew/	e-beo	<i>« tout » vivant</i>
./e'gla:z/	e-glaz	<i>« tout » vert</i>
./e'kri/	e-kriz	<i>tout cru</i>
./e'nwa:z/	e-noaz	<i>tout nu</i>
./a'drø:z/	a-dreuz	<i>de travers</i>
./a'goste/	a-gostez	<i>de côté</i>
./a'zwa:re/	a-zoare	<i>comme il faut</i>
./dre'gy:z/	dre guz	<i>en cachette</i>
./ɛn-drø/	en-dro	<i>à nouveau</i>
./ɛn'e:nɛb/	en eneb	<i>au contraire</i>

./en'trele/	entrelle (?)	<i>obstinément</i>
Exemple : /ma ar 'ha:z en'trele i klask ,don en 'ti/ Ema ar haz entrelle o klask dond en ti. <i>Le chat veut à tout prix entrer dans la maison.</i>		
./'gima/	e-giz-mañ	<i>de cette façon-ci</i>
./'gise/	e-giz-se	<i>de cette façon-là</i>
./na... ken'nø:bød/	na... kennebeud	<i>ni...non plus</i>
./ni'jal/	a-hend-all	<i>autrement</i>
./var'bwe:z/	war bouez	<i>à force de..., lentement</i>
./mesk a mesk/	mesk ha mesk	<i>pêle mêle</i>

3.4 Les principaux adverbes et locutions adverbiales de quantité et d'intensité :

./re/	re	<i>trop</i>
./tre/	tre	<i>très, tout à fait</i>
./net/	net	<i>tout à fait</i>
./glës/	glez	<i>tout à fait (dans /,bu:ar 'glës/ complètement sourd)</i>
./mi/	mui	<i>plus</i>
./bed/	ebed	<i>aucun</i>
./kalz/	kalz	<i>beaucoup</i>
./'nø:bød/	nebeud	<i>peu</i>
./'äter/	hanter	<i>moitié et à demi</i>
./on tã'mig/	eun tammig	<i>un peu</i>
./us'pen/	ouspenn	<i>en outre</i>
./a'vah/	a-walh	<i>assez</i>
./a'be:z/	a-bez	<i>entièrement</i>
./a'lejz/	a-leiz	<i>abondamment</i>

3.5 Les principaux adverbes et locutions adverbiales d'opinion

./'i:ε/, /'i:jε/	ya	<i>oui</i>
./'i:ε 'vad/	ya, 'vad	<i>oui, bien sûr</i>
./tãful 'i:ε/	tanfoeltr ya	<i>diable oui</i>
./ea/	eo	<i>si</i>
./nãñ/	nann	<i>non (réponse à une question négative seulement)</i>
./ma'baj/	me ' bari	<i>sans doute</i>
./ma'tre:he/	marteze	<i>peut-être</i>
./me'fãs/	emichañs	<i>j'espère</i>
./syr'vah/	sur a-walh	<i>sûrement</i>

3.6 Syntaxe de l'adverbe ; emplois adverbiaux d'adjectifs qualificatifs et de noms

Les adverbes de manière, de quantité et d'intensité peuvent être utilisés pour modifier le sens de n'importe quel adverbe :

./nøs ke ,tuled 'dõ:n a ,vah/ n'e-neus ket toulet don a-walh *il n'a pas creusé assez profondément.*

. /trɛ 'laɛ/	tre laez	<i>tout en haut</i>
. /ma, trɛ:he 'vah/	marteze a-walh	<i>peut-être bien</i>

La quasi-totalité des adverbes se placent après l'adjectif, le verbe ou l'adverbe qu'ils qualifient :

. /,pare 'kaɛr/	pare kaer	<i>fin prêt</i>
. /,kwãntãn 'bra:z/	kontant braz	<i>bien content</i>
. /,dɔs dar 'gɛ:r dys'ty/	deus d'ar gêr dioustu	<i>rentre immédiatement</i>
. /'ma:d ,kena 'kena/	mad ken-ha-ken	<i>excellent</i>

Quelques-uns, cependant, se placent avant :

. /'re vir/	re wir	<i>trop vrai</i>
. /gwal 'vry:dɛd/	gwall vrudet	<i>de mauvaise réputation</i>
. /ãter 'zi:gor/	hanter-zigor	<i>entrouvert</i>
. /braz 'o:ber/	braz ober	<i>faire les choses en grand (uniquement dans cette expression)</i>

Quelques exemples d'emplois adverbiaux d'adjectifs qualificatifs :

. /luz 'brɛjn/	louz-brein	<i>d'une saleté repoussante</i>
. /tom 'stard/	tomm-stard	<i>d'une chaleur difficile à supporter</i>
. /jin 'dy/	yen-du	<i>extrêmement froid</i>
. /fier 'ry/	fier-ruz	<i>fier comme Artaban</i>
. /fier 'droʃ/	fier-droch	<i>fier comme Artaban</i>
. /skɥiz 'dal/	skuiz-dall	<i>mort de fatigue</i>
. /mea 'dal/	mezo-dall	<i>ivre-mort</i>

Même certains noms s'emploient avec une valeur d'adverbes d'intensité ; une comparaison est établie avec l'être ou l'objet représentés par le nom :

. /,glipar 'tɛjl/	gleb-par-teil	<i>trempe comme du fumier</i>
. /seh 'korn/	seh-korn	<i>sec comme de la corne</i>
. /,tɛ:val 'sah/	teñval-sah	<i>noir comme dans un four</i>
. /vil 'oh/	vil-hoh	<i>laid comme un cochon</i>
. /jah 'pesk/	yah-pesk	<i>de santé éclatante</i>

3.7 Les adverbes interrogatifs :

. /pe:d/	ped	<i>combien</i>
. /pe'gɛjd/	pegeid	<i>combien de temps</i>
. /pe'gemen/	pegement	<i>combien</i>
. /pe'kuʃ/	ped gwech	<i>combien de fois</i>
. /pe'no:z/	penaoz	<i>comment</i>
. /pe'ra:g/	perag	<i>pourquoi</i>
. /pøz'va:re/	pezavare	<i>quand</i>
. /plɛ:h/	peleh	<i>où (lieu où l'on est)</i>

et ses composés, précédés d'une préposition :

. /da 'blɛ:h/	da behel	<i>où (lieu où l'on va)</i>
. /doh 'blɛ:h/	euz peleh	<i>d'où</i>

./dre 'blɛ:h/	[dər 'blɛ:x]	dre beleh	<i>par où</i>
./bur 'blɛ:h/		bour beleh	<i>par où</i>

3.8 L'adverbe exclamatif et la particule exclamative :

L'adverbe exclamatif /'peɣɛn/ s'emploie devant les adjectifs qualificatifs. Il forme un groupe accentuel avec l'adjectif monosyllabique suivant, et dans ce groupe, c'est la pénultième qui est accentuée.

./pe'ɣɛn kaɛr/	peɣɛn kaer !	<i>comme (c'est) beau !</i>
----------------	--------------	-----------------------------

./pe'ɣɛn zod/	peɣɛn zod !	<i>comme (c'est) bête !</i>
---------------	-------------	-----------------------------

(ne provoque la lénition que de /s-/.)

./pe'ɣɛn tom/	peɣɛn tomm !	<i>comme (c'est) chaud !</i>
---------------	--------------	------------------------------

./'peɣɛn dā'zi:ryz/	peɣɛn dañjeruz !	<i>comme (c'est) dangereux !</i>
---------------------	------------------	----------------------------------

La particule exclamative /na/ (ou /nag/ devant une voyelle) s'emploie aussi devant les adjectifs qualificatifs :

./na 'braw/	na braw !	<i>comme (c'est) beau !</i>
-------------	-----------	-----------------------------

2. LES NUMÉRAUX :

4.1 Les mutations consonantiques initiales : (rappel)

4.1.1 Les mutations dans les numéraux :

Les numéraux cardinaux et les numéraux ordinaux sont susceptibles de subir des mutations consonantiques initiales de trois types : lénition, provection et spirantisation. Elles ne peuvent être provoquées que par des articles ou des possessifs. Ces mutations ont été décrites dans la partie « Morphophonologie ». Nous les résumons dans le tableau suivant :

Après :	lénition	provection	spirantisation
articles	+	-	(+)
possessifs	+	+	+

Le signe + représente l'existence de ce type de mutations et le signe -, leur absence ; quant au signe (+), il n'en représente qu'une seule, la mutation par spirantisation /k/ → /h/.

- a. Mutations dans les numéraux cardinaux : ceux-ci subissent les mêmes mutations que les noms après les possessifs. (voir dans la partie « Morphophonologie », les § 1.3.4, 2.3 et 4.3). Après l'article, ils restent invariables.
- b. Mutations dans les numéraux ordinaux : la lénition de la consonne initiale est la seule marque distinctive des adjectifs numéraux ordinaux par rapport aux numéraux cardinaux : chaque fois que possible, la consonne initiale subit la lénition, sauf /'kenta/ kenta *premier*, qui subit la spirantisation quand il est placé immédiatement après l'article. (voir dans la partie « Morphophonologie », le § 1.3.10. d)

Rappelons seulement deux exemples :

. /ãn 'tri botr/ ~ /ãn 'dri botr/ an tri baotr ~ an dri baotr *les trois garçons – le troisième garçon*
. /ar 'pi:ðer o'to/ ~ /ar 'bi:ðer o'to/ ar peder oto ~ ar beder oto *les quatre voitures ~ la quatrième voiture*

4.1.2. Les mutations provoquées par les numéraux :

Elles sont présentées dans la partie « Morphophonologie », § 1.3.10 a, b, et c. pour les lénitions, qui constituent la quasi-totalité des cas, et § 4.3.2 pour la spirantisation, qui ne se produit que dans le nombre /kãñ/ kant *cent*.

4.2 Les numéraux cardinaux :

Les numéraux cardinaux sont des quantifieurs et appartiennent en fait au groupe des déterminants. Le système de numération est décimal jusqu'à 39, régulièrement vicésimal de 40 à 99 et de manière sporadique jusqu'à 160.

1 dépendant	/on, or, ol/	eun, eur, eul
indépendant	/ẽ:n/	unan
2 masc.	/dow/	daou
fém.	/dju/	diou
3 masc.	/tri/	tri
fém.	/'tejer/	teir
4 masc.	/'pe:var/	pevar
fém.	/'pi:dɛr/	peder
5	/pøm/	pemp
6	/fɛ:h/	c'hweh
7	/sɛjz/	seiz
8	/ɛjz/	eiz
9	/naw/	nao
10	/deg/	deg
11	/'vɛnɛg/	unneg
12	/'dowzɛg/	daouzeg
13	/'tri:zɛg/	trizeg
14	/'pe'varzɛg/	pevarzeg
15	/'pømzɛg/	pemzeg
16	/'fe:zɛg/	c'hwezeg
17	/'sejtɛg/	seiteg
18	/'tri:vɛh/	triweh

19	/nãwteg/	naonteg
20	/'y:gen/	ugent
21	/,ẽnvar'ny:gen/	unan-warn-ugent
22 (masc.)	/,dowvar'ny:gen/	daou-warn-ugent
22 (fém.)	/,djuvar'ny:gen/	diou-warn-ugent
26	/,fɛ:hvar'ny:gen/	c'hweh-warn-ugent
30	/'tregõn/	tregont
31	/,ẽ:na'trɛ:gõn/	unan-ha-tregont
33 (masc.)	/,tria'trɛ:gõn/	tri-ha-tregont
33 (fém.)	/,tejera'trɛ:gõn/	teir-ha-tregont
40	/dow'y:gen/	daou-ugent
47	/,sejzadow'y:gen/	seiz-ha-daou-ugent
50	/,ãnter'kãn/	hanter-kant
58	/,ɛjzagãnter'kãn/	eiz-hag-hanter-kant
60	/'tri'y:gen/	tri-ugent
69	/,nawatri'y:gen/	nao-ha-tri-ugent
70	/,dekatri'y:gen/ ¹⁷	deg-ha-tri-ugent
72	/,dowzekatri'y:gen/	daouzeg-ha-tri-ugent
80	/,pɛ:va'ry:gen/	pevar-ugent
90	/,deka'pɛ:va'ry:gen/	deg-ha-pevar-ugent
99	/,nãwtega'pɛ:va'ry:gen/	naonteg-ha-pevar-ugent
100	/kãn/	kant
120	/kã'ny:gen/, /fɛ'hy:gen/	kant-ugent, c'hweh-ugent
140	/,kãndow'y:gen/, /sej'zy:gen/	kant-daou-ugent, seiz-ugent
150	/kãn'tãnter/	kant-hanter
160	/,kãntri'y:gen/, /ɛj'zy:gen/	kant-tri-ugent, eiz-ugent
200	/'dowhãn/	daou-hant
250	/,dowhãn'tãnter/	daou-hant-hanter
300	/'trihãn/	tri hant
400	/pɛ'var hãn/	pevar hant
500	/'pømkãn/	pemp kant
600	/'fɛxkãn/	c'hweh kant
700	/'sejskãn/	seiz kant

¹⁷ Nous remarquons que la projection est faite après /deg/, mais pas après /sejz/, sans que nous puissions expliquer la raison de cette divergence.

800	/ˈɛjskã/	eiz kant
900	/ˈnawhã/	nao hant
1000	/mil/	mil
1500	/mil ˈpømkã/, /pømˈzekã/	mil pemp kant, pempzeg kant
2000	/ˈdow vil/	daou vil
3000	/ˈtri mil/	tri mil
4000	/pɛˈvar mil/	pevar mil
5000	/ˈpøm mil/	pemp mil
7000	/ˈsejz mil/	seiz mil
20000	/yˈgen mil/	ugent mil
300000	/triˈhã mil/	tri hant mil
1000000	/or miˈljã:n/	eur milion (<i>nom</i>)

4.3 Les numéraux ordinaux :

Les numéraux ordinaux sont des adjectifs qualificatifs antéposés (sauf parfois « kenta » *le premier* ou *la première*) qui indiquent le rang tenu par le nom.

La lénition après l'article sert principalement à marquer les noms féminins singuliers et à les distinguer ainsi des noms masculins singuliers ; elle sert également à marquer les numéraux ordinaux, les opposant ainsi aux numéraux cardinaux correspondants. Evidemment, elle ne s'applique qu'aux numéraux commençant par une consonne mutable et à l'interrogatif /pe:d/ *ped, combien*.

1 ^{er}	/ˈkenta/	kenta, /ar ˈhenta/	ar henta (masc.), /ar ˈgenta/	ar genta (fém.)
2 ^{ème}	/ɛjl/	/ã ɛjl/	eil, an	eil
3 ^{ème}	/ã dri/	an dri (masc.),	/ã ˈdejer/	an deir (fém.)
4 ^{ème}	/ar ˈbɛ:var/	ar bevar (masc.),	/ar ˈbi:der/	ar beder (fém.)
5 ^{ème}	/ar bøm/	ar bemp		
6 ^{ème}	/ar vɛ:h/	ar hweh		
7 ^{ème}	/ar zɛjz/	ar zeiz		
8 ^{ème}	/ã ɛjz/	an eiz		
9 ^{ème}	/ã naw/	an nao		
10 ^{ème}	/ã deg/	an deg		
11 ^{ème}	/ar ˈvɛnɛg/	an unneg		
12 ^{ème}	/ã ˈdowzɛg/	an daouzeg		

13 ^{ème}	/ãn 'dri:zeg/	an drizeg
14 ^{ème}	/ar be'varzeg/	ar bevarzeg
15 ^{ème}	/ar 'bømzeg/	ar bemzeg
16 ^{ème}	/ar 've:zeg/	ar hwezeg
17 ^{ème}	/ar 'zejteg/	ar zeiteg
18 ^{ème}	/ãn 'drivɛh/	an driweh
19 ^{ème}	/ãn 'nãwtæg/	an naonteg
20 ^{ème}	/ãn 'y:gɛn/	an ugent
21 ^{ème}	/ãn ,ẽnvar'ny:gɛn/	an unan-warn-ugent
22 ^{ème}	/ãn ,dowvar'ny:gɛn/	an daou-warn-ugent
30 ^{ème}	/ãn 'dre:gõn/	an dregont
100 ^{ème}	/ar 'gãnvɛd/	ar gantved ¹⁸

/ar 'be:d/ ar bed ? *le combien ?*

Les adjectifs numéraux ordinaux sont utilisés, entre autres, pour formuler la date :

Exemple :

. /ar 'be:d mõm 'ju/ Ar bed emaom hizio ? *Le combien sommes-nous aujourd'hui ?*

. /ar 'be:var a viz 'mørz/ Ar bevar a viz meurz *Le quatre mars.*

4.4 Remarques sur l'emploi des numéraux :

4.4.1 Le numéral est considéré comme un préfixe du nom qu'il qualifie et c'est la pénultième du groupe ainsi formé qui porte l'accent tonique.

Exemples :

. /dow'zeg bøh/ daouzeg buoh *douze vaches*

. / ,dowzeg 'dã:vad/ daouzeg dañvad *douze moutons*

4.4.2 Le nom qui suit le numéral est toujours au singulier :

Exemples :

¹⁸ La seule forme de ce numéral ordinal que nous avons entendu utiliser est /ar ,gãnvɛ'di:ner/ ar gantved diner *le centième denier* (droits de succession).

./fɛx ki/	c'hweh ki	<i>six chiens</i>
./deg 'de:vɛz/	deg devez	<i>dix jours</i>

On entend néanmoins des tournures comme /fɛx bi'ga:le/ qui ne peuvent s'expliquer que par l'amuissement de la préposition « a » ; elles correspondent donc à la forme écrite « c'hweh a vugale », qui s'emploie pour dénombrer les enfants d'une même famille.

4.4.3 Pour exprimer une approximation, on fait précéder le nombre de l'article indéfini.

Exemple :

./on 'dowzɛg pe dri'zeg ,park/	eun daouzeg pe drizeg park
	<i>environ douze ou treize champs</i>

On peut aussi faire suivre l'expression de /bɛ'na:g/ bennag :

Exemple :

./on deg 'de:vɛz bɛ'na:g gu,ze/	Eun deg devez bennag goude-ze
	<i>Une dizaine de jours après</i>

4.4.4 Notons le nom /on ɛjz'vetɛ/ eun eizvetez *une octave* (service religieux funèbre de huitaine)

3. LES DÉTERMINANTS DU NOM :

Sommaire : les articles, les démonstratifs, les possessifs, les interrogatifs et les exclamatifs.

5.1 Les articles :

5.1.1 Les formes :

L'article défini et l'article indéfini se présentent chacun sous trois formes : /ãn/ *an*, /al/ *al* ou /ar/ *ar* pour le premier et /on/ *eun*, /ol/ *eul* ou /or/ *eur* pour le second ; l'article indéfini ne s'emploie, en règle générale, que devant un singulier.

C'est l'opposition entre les voyelles /a/ (/ã/ devant /n/) et /o/ qui distingue, du point de vue de la forme, l'article défini de l'article indéfini. Les consonnes suivant ces voyelles sont identiques dans les deux cas, c'est pourquoi nous les présentons simultanément. Le choix des allomorphes est conditionné phonologiquement.

5.1.1.1 /ãn/ *an* et /on/ *eun* s'emploient devant les dentales (/t/, /d/ et /n/) et les voyelles :

. /ãn 'ti:z/	an tiz	<i>la vitesse</i>
. /ãn 'du:ar/	an douar	<i>la terre</i>
. /ãn 'ne:jzu/	an neizou	<i>les nids</i>
. /ãn 'a:b/	an oabl	<i>le ciel</i>
. /ãn e'ne:bur/	an enebour	<i>l'opposant systématique, le contrariant</i> ¹⁹
. /ãn 'ea:l/	an heol	<i>le soleil</i>
. /on 'tuseg/	eun touseg	<i>un crapaud</i>
. /on di'me:zɛl/	eun dimezell	<i>une demoiselle</i>
. /on 'nø:dɛn/	eun neudenn	<i>un fil</i>
. /on ʔi:viz/	eun hiviz	<i>une chemise de femme</i>

Note : Le /-n/ des articles se réalise [ɲ] devant le nom /'askorn/ : [ã 'ɲaskɔŋ] *an askorn l'os*

5.1.1.2 /al/ *al* et /ol/ *eul* ne s'emploient que devant la consonne liquide /l/ :

. /al 'lwa/	al loa	<i>la cuiller</i>
. /al 'liʃɛr/	al liñser	<i>le drap</i>
. /al le'zɛnu/	al lezennou	<i>les lois</i>

¹⁹ Surnom donné à un Plozévétien qui avait la réputation d'être sempiternellement contre tout et contre tous.

. /'ol lām/ eul lamm *un saut, une chute*
 . /ol lo'go:dɛn/ eul logodenn *une souris*

5.1.1.3 /ar/ ar et /or/ eur s'emploient devant toutes les autres initiales :

. /ar 'pa:lyd/ ar palud *la palue* (de la Baie d'Audierne)
 . /ar vi'ga:le/ ar vugale *les enfants*
 . /ar 'mu:r/ ar mor *la mer*
 . /ar 'fɛn/ ar c'hwen *les puces*
 . /ar 'zaʎ/ ar zaill *le seau*
 . /ar 'ru:e/ ar roue *le roi*

. /'or sord/ eur sourd *une salamandre*
 . /or 'bāne/ eur banne *un peu* (de liquide)
 . /or mu'ʒu:ɛr/ eur mañjouer *une mangeoire*

5.1.1.4 Dans les suites /ãn/ ou /on/ + n.../, /al/ ou /ol/ + l.../, et /ar/ ou /or/ + r.../, par sandhi, les articles sont régulièrement réduits à la voyelle seule.

Exemples :

. /ã 'nea/ an neo *l'auge*
 . /o la'bɔ:d/ eul loa-bod *une louche*
 . /a ro'sed/ ar roseed *les chevaux*

Cette pratique est moins fréquente quand l'article indéfini précède un monosyllabe, du fait que l'article se trouve alors accentué.

Exemple :

. /'on nɔr/ eun nor *une porte*

5.1.2 Accentuation :

L'article défini n'est jamais accentué. En revanche, l'article indéfini forme avec le nom subséquent un groupe dont c'est toujours la pénultième qui est accentuée ; quand le nom est un monosyllabe, l'article indéfini est donc accentué, et la voyelle du nom, nécessairement brève.

Exemples :

. /ãn 'ti/	an ti	<i>la maison</i>
. /'on ti/	eun ti	<i>une maison</i>
. /ãn 'de:n/	an den	<i>l'homme</i>
. /'on den/	eun den	<i>un homme</i>
. /ãn ti'e:gez/	an tiegez	<i>la maisonnée</i>
. /'on ti'e:gez/	eun tiegez	<i>une maisonnée</i>

5.1.3 Formes combinées de l'article défini avec certaines prépositions :

L'article défini se combine avec certaines prépositions d'emploi fréquent ; voici les plus usitées :

5.1.3.1 da : à

. /dãn/ : d'an	/dãn 'ta:d/	d'an tad	<i>au père</i>
. /dal/ : d'al	/dal 'laer/	d'al laer	<i>au voleur</i>
. /dar/ : d'ar	/dar 'zu:dard/	d'ar zoudard	<i>au soldat</i>

5.1.3.2 e : dans, en

. /en/ : en	/en 'du:r/	en dour	<i>dans l'eau</i>
. /el/ : el	/el 'la:gad/	el lagad	<i>dans l'œil</i>
. /er/ : er	/er skle'ri:zen/	er sklêrijenn	<i>dans la lumière</i>

Devant voyelle, c'est /en/ qui s'emploie, sauf si le nom est suivi d'un complément.

Exemples :

. /e plo'ze:vɛd/	e Plozeved	<i>à Plozévet</i>
. /en 'i:liz/	en iliz	<i>à l'église</i>
. /e 'i:liz plo'ze:vɛd/	e iliz Plozeved	<i>à l'église de Plozévet</i>

Exception : la collocation :

. /ɛn ãn 'du:e/ en an' Doue *au nom de Dieu*

5.1.3.3 e-barz : *dans*

. /ban/ : e-barz an /ban 'ti/ e-barz an ti *dans la maison*
. /bal/ : e-barz al /bal 'li:orz/ e-barz al liorz *dans le jardin*
. /bar/ : e-barz ar /bar 'za:l/ e-barz ar zal *dans la salle*

5. 1.3.4 gand : *avec, par*

. /gãn/ : gand an /gãn tiz 'du:r/ gand an tiz-dour *par le courant*
. /gal/ : gand al /gal 'lwa/ gand al loa *avec la cuiller*
. /gar/ : gand ar /gar vi'ga:le/ gand ar vugale *avec les enfants*

5.1.3.5 war : *sur*

. /van/ : war an /van 'dwen/ war an doenn *sur le toit*
. /val/ : war al /val lør'zi/ war al leur-zi *sur le sol de la maison*
. /van/ : war an /van 'tã:n/ war an tan *sur le feu*

5.1.4 Emploi de l'article défini :

5.1.4.1 Il s'emploie :

a. dans certaines expressions :

. /ã de 'kenta r 'blwa/ an deiz kenta a'r bloaz *le premier de l'an*
. /blaz ãn 'tuf/ blaz an touf *un goût de moisi (dû à l'humidité)*

b. devant certains noms de famille :

. /ar baʎ 'kɔ:z/ ar Bail koz *le vieux Le Bail*

c. entre le prénom et le nom de famille : (souvent)

. /pas'ti:ɛn a ,gal/ Bastien ar Gall *Sébastien Le Gall*

. /'ʃakɛz a ˌbosɛr/ Jakez ar Bosser *Jacques Bosser*

d. devant les titres :

. /ãn otru 'pɛrsõn/ an Aotrou Person *Monsieur le Recteur*

. /ãn otru 'baʎ/ an Aotrou Bail *Monsieur Le Bail*

. /ãn di'mɛ:zɛl ɡuɪ'a:dɛr/ an Dimezell Guyader *Mademoiselle Guyader*

e. devant les noms génériques :

. /ãn dur 'mu:r/ an dour-mor *l'eau de mer*

. /ãn tul 'durgõn/ an toull dourgon *le trou des loutres*

5.1.4.2 Il ne s'emploie pas :

a. devant le nom *kêr*, ville, village.

. /mon i 'kɛ:r/ mond e kêr *aller en ville*

. /be 'ɡuiskɛd tɾo 'kɛ:r/ beza gwisket tro-kêr *être en tenue négligée*

b. devant les noms de repas :

. /prest ɛ kwã:n/ prest eo koan *le souper est prêt*

. /'pwen laka 'mɛrn van 'tã :n/ poent lakaad mern war an tan
il est temps de préparer le déjeuner

c. dans divers compléments circonstanciels de temps :

. /ben 'blwa/ a-benn bloaz *dans un an*

. /varhwa 'vintin/ warhoaz vintin *demain matin*

. /'dɛh da gen'daɛ/ deh da gendae *hier dans la matinée*

. /da 've:nɛr/ da wener *tous les vendredis*

emploi itératif qui s'oppose à :

. /dar 'ɡuɛ:nɛr/ d'ar gwener *le vendredi*

d. dans les noms de mois et de fêtes :

. /miz 'a:biʎ/ miz abril *le mois d'avril*

. /miz 'ɡwe:ro/ miz gouere *le mois de juillet*

. /ɡwel 'jãn/ gouel Yann *la Saint-Jean*

. /pardõn ma'da:len/ pardon Madalen *le pardon de la Madeleine*

e. dans des noms de lieux :

. /,me:ne 'ɡuɛn/ Menez Gwenn *lieu-dit de Plouzévet*

. /,me:ne kɛr'ɡo/ Menez Kergoff *lieu-dit de Plouzévet*

f. dans un certain nombre d'expressions :

. /la bura 'du:ar/	labourad douar	<i>travailler la terre</i>
. /,ober re 'gɔ:vad/	ober re govad	<i>trop manger</i>
. /ʃãf 'mo:d/	chañch mod	<i>changer de manière</i>
. ,ober 'va:d/	ober vad	<i>faire du bien</i>
. /'kwef zo be ,gati/	koef zo bet ganti	<i>elle a porté la coiffe</i>

5.1.5 Emploi de l'article indéfini :

En règle générale, il ne s'emploie que devant un nom singulier. Mais comme nous l'avons déjà vu, il peut s'employer devant un duel (§ 1.3.4.3.2) et devant un numéral cardinal pour exprimer une approximation (§ 4.4.3).

Il ne s'emploie pas devant /blwa/ bloaz *année* et /mi:z/ miz *mois*, dans les expressions comme /'blwa so/ bloaz zo *il y a un an*.

5.2 Les démonstratifs :

5.2.1

Les particules démonstratives, traditionnellement appelées adjectifs démonstratifs, sont des enclitiques qui suivent le nom, éventuellement le groupe nominal, précédé de l'article défini. Toutes les possibilités sont résumées dans la structure suivante :

art. déf. (+ adj.) + nom (+ compl.) (+ adj.) + part. dém.

Le système a deux degrés : la particule démonstrative /ma/ -*mañ* marque la proximité et l'autre particule démonstrative /se/ -*se*, l'éloignement.

Exceptionnellement, pour marquer un éloignement plus grand, on juxtapose au nom les adverbes /'dyhɛ/ du-se ou /djã:n/ du-hont, *là-bas*, mais le second marque un éloignement encore plus grand.

Exemple : /ar potr 'dyhɛ/ ou /ar potr 'djã:n/ ar paotr du-se ar paotr du-hont *le garçon là-bas*.

5.2.2 Réalisation phonétique :

La juxtaposition de ces particules toujours inaccentuées à la finale d'un nom peut donner lieu à des modifications phonétiques, en raison des consonnes initiales.

/-sɛ/ est réalisé [sə] ; il impose la réalisation sourde des consonnes finales précédentes, mais reste lui-même inchangé, même après voyelle. La réalisation [hə] ne figure que dans /ãn 'drahɛ/ an dra-se *cette chose-là*, dans le pronom démonstratif pluriel /ar 'rɛhɛ/ ar re-se *ceux-là*, ainsi que dans les adverbes /'ahɛ/ aze là et /'dyhɛ/ du-se *là-bas*. Mais elle s'entend fréquemment.

/ma/ est réalisé [mə] ; il impose la réalisation sonore des consonnes finales précédentes et provoque la nasalisation des /a/ précédents.

Exemples :

. /ãn 'tyma/	an tu-mañ	<i>ce côté-ci</i>
. /ãn 'tysɛ/	an tu-se	<i>ce côté-là</i>
. /ãn 'dydma/	an dud-mañ	<i>ces gens-ci</i>
. /ãn 'dytse/	an dud-se	<i>ces gens-là</i>
. /ãn 'tolma/	an taol-mañ	<i>ce coup-ci</i>
. /ãn 'tolsɛ/	an taol-se	<i>ce coup-là</i>
. /ãn 'drãma/	an dra-mañ	<i>cette chose-ci, ceci</i>
. /ar 'blãma/	ar bloaz-mañ	<i>cette année</i>

Ces particules provoquent aussi l'amuïssement de /z/ et de /d/ dans des expressions d'emploi fréquent :

. /'gima/	er giz-mañ	<i>comme ceci</i>
. /'gisɛ/	er giz-se	<i>comme cela</i>
. /'kɛjsɛ/	keid-se	<i>si loin que cela, si longtemps que cela</i>
. /'mosɛ/	er mod-se	<i>comme cela</i> qui peut-être comparé à :
. /mod'al/	mod all	<i>autrement</i>

Dans les exemples ci-dessus, les noms sont tous des monosyllabes. Quand le nom est un polysyllabe, il conserve son accentuation malgré la présence d'une particule démonstrative.

Exemples :

. /al 'lõ:nɛdma/	al loened-mañ	<i>ces bêtes-ci</i>
. /al 'lõ:nɛtsɛ/	al loened-se	<i>ces bêtes-là</i>
. /ar ha'dorjuma/	ar hadoriou-mañ	<i>ces chaises-ci</i>
. /ar ha'dorjuse/	ar hadoriou-se	<i>ces chaises-là</i>

Ce n'est pas le cas, quand c'est l'adjectif monosyllabique /al/ all *autre*, par exemple, qui est présent :

. /ãn 'de:ves, sɛ/	ou /ãn 'de:vɛ, sɛ/	an devez-se	<i>ce jour-là</i>
. /ãn ,devez 'al/		an devez all	<i>l'autre jour</i>

Exceptions :

Seuls l'adverbe /'kemɛn/ *kemend* *autant* et le nom /'mintin/ *mintin* *matin*, employé fréquemment dans une locution adverbiale, voient leur accent tonique déplacé quand on y ajoute une particule démonstrative :

. / ,kemen'dal/	kemend-all	<i>autant</i>
. /ke'mese/	kemend-se	<i>tant que ça, autant</i>
. /ar 'mintin/	ar mintin	<i>le matin</i>
. /ar min'tinma/	ar mintin-mañ	<i>ce matin</i>

5.2.3 Emploi dans des locutions :

Les particules démonstratives s'emploient aussi dans des expressions d'usage très courant :

. /'gima/	er giz-mañ	<i>comme ceci</i>
. /'gisɛ/	er giz-se	<i>comme cela</i>
. /'mose/	er mod-se	<i>comme cela</i>
. /ãn 'tolma/	an taol-mañ	<i>ce coup-ci, cette fois-ci</i>
. /ãn 'tolsɛ/	an taol-se	<i>ce coup-là, cette fois-là</i>
. /ar 'vɛʃ, sɛ/	ar wech-se	<i>cette fois-là</i>

5.2.4 Emploi après le comparatif d'égalité :

. /ke'me, sɛ/	kement-se	<i>tant que ça</i>
. /ken a'bret ,sɛ/	ken abred-se	<i>si tôt que ça</i>
. /ken 'bras, sɛ/	ken braz-se	<i>si grand que ça</i>
. /ken 'fal, sɛ/	ken fall-se	<i>si mauvais que ça</i>
. /'keʃ, sɛ/	keid-se	<i>si loin que cela, si longtemps que cela</i>

Des expressions de sens voisin, dans lesquelles /al/ all *autre* remplace /sɛ/, s'emploient aussi couramment :

Exemple :

. /kejd'al/	keid-all	<i>aussi loin, aussi longtemps</i>
-------------	----------	------------------------------------

Mais c'est /al/ all *autre* qui est accentué, comme nous l'avons déjà signalé.

Ces expressions s'emploient souvent dans des phrases à valeur exclamative.

5.2.5 Emploi dans des locutions binaires :

. /ãñ 'drãmã 'dra/ an dra-mañ 'n dra *telle ou telle chose*

. /ãñ 'denma 'de:n/ an den-mañ-den *tel ou tel*

. /'dyma 'djãñ/ du-mañ, du-hont *par ci, par là*

5.3 Les possessifs :

Dans le tableau ci-dessous, nous présentons les formes des déterminants possessifs, qui sont les mêmes que celles des pronoms personnels dépendants antéposés. (voir ci-dessous § 9.1.2.2.1) Nous indiquons aussi les mutations consonantiques qu'ils provoquent :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^e	/ma/ + <i>spiration</i> ma		/on/, /or/, /ol/ on, or, ol
2 ^e		/u/ + <i>provection</i> ho	
3 ^e masculin	/i/ + <i>lénition</i> e, /in/ (h)en		/u/ + <i>spiration</i> o
3 ^e féminin	/i/ + <i>spiration</i> he		/u/ + <i>spiration</i> o

Ces déterminants peuvent prendre des marques de renforcement de la personne, présentés dans le tableau ci-dessous :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}	/ma 'zi me/ ma zi-me		/on 'ti niʃ/ on ti-ni
2 ^{ème}		/u 'ti tu/ ho ti-t-hu	
3 ^{ème} masculin	/i 'di dẽ/ e di dezañ		/u 'zi deo/ o zi dezo
3 ^{ème} féminin	/i 'zi deʃ/ he zi dezi		/u 'zi deo/ o zi dezo

Comme les déterminants possessifs comportent des marques de la catégorie « personne », nous les présentons plus longuement ci-dessous dans la section « Les personnels », où se retrouvent les deux tableaux ci-dessus, accompagnés de commentaires.

5.4 Les interrogatifs :

Nous ne présentons ici que les interrogatifs qui déterminent un nom.

5.4.1 /pøz/ pez et sa variante phonétique /pe/ pe *quel(le)* ? :

C'est l'adjectif interrogatif le plus fréquemment employé :

- . /pøz 'ã:no pøz/ Pez ano 'peus ? *Comment t'appelles-tu ? (ou vous appelez-vous ?)*
- . /pøz o'to va 'gata/ Pez oto oa gantañ ? *Quelle voiture conduisait-il ?*
- . /pøz 'la:bur va i 'o:ber/ Pez labour a oa oh ober ? *Quel travail faisait-il ?*

Il s'agit d'une forme archaïque toujours en usage, employée comme adjectif interrogatif et exclamatif.

Dans *A Historical Morphology and Syntax of Breton*, p.135, à l'article « pez ; pezh » Roparz Hemon écrit : « *Pez ; pezh* is used, in Middle as well as in Modern Breton, as an interrogative adjective, also meaning 'what' ... » ; il cite, entre autres, ces deux exemples : *pez kounnar a zo krog enn-oud ?* 'what rage has seized thee ?' (Pascal de Kerenveier, *Ar Farvel goäpaër*, comédie du 18^{ème} siècle, p. 30) et *pez torfed am euz-me ta gret ?* 'what crime have I then committed ?' (F. M. Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel, I*, « Ann aotro ar Gerwenn hag ar vates-vihan », version recueillie à Duault, Haute-Cornouaille, p. 230, II, strophe 2).

Il continue dans la note de la page suivante : « No sharp distinction can be made between questions and utterances of an interjectional character. *Pez ; pezh* and *pebez ; pebezh* are often used in interjectional sentences ; *pez magadurez, pez dicufnez, pez poan !* 'what nourishment, what harshness, what pain !' (*Le Mirouer de la Mort*, v. 2483). »

L'équivalent vannetais « peh » se trouve, par exemple, dans les œuvres de Loeiz Herriou : « Émesk en taolenneu-sé, peh Breihad, deit ar en oed, n'en des ket dalhet soñj a zé kent en Nédeleg... »²⁰. Ceci montre que le breton du sud a conservé des caractéristiques communes.

²⁰ Loeiz Herriou, *De hortoz kreisnoz, filajad en Nédeleg*, Dihunamb, En Oriant, 1942, VI-302 p. (citation extraite de la page I.)

La variante phonétique /pe/ « pe » ne s'emploie que devant quelques noms ; les plus fréquemment usités sont les suivants :

- . /pe 'wa:d oh/ Pe oad oh ? *Quel âge avez-vous ? (ou as-tu ?)*
- . /pe 'a:no ε/ Pe ano eo ? *Comment s'appelle-t-il (elle) ?*
- . /pe 'zõ:ʒ moh/ (E) pe zoñj emao ? *A quoi penses-tu / pensez-vous ?*

5.4.2 /pe:d/ ped *combien ?* (quel nombre de... ?)

- . /ped 'de:vεz/ Ped devez ? *Combien de jours ?*
- . /'pet tãm/ Ped tamm ? *Combien de morceaux ?*
- . /'pe:d ør/ Ped eur ? *Quelle heure ?*
- . /pet kra'va:dɪr/ Ped krouadur ? *Combien d'enfants ?*

Contrairement aux deux interrogatifs précédents, il est accentué devant les monosyllabes. Il ne peut être suivi que d'un nom singulier dénombrable, dans lequel il ne provoque pas de mutation.

5.4.3 /pe'gemɛn/ *combien ?* (quelle quantité de... ?)

- . /pe'gemɛn ε/ Pegement eo ? *Combien ça coûte ?*
- . /pe'gemɛn nøz/ Pegement 'neus ? *Combien a-t-il (elle) ?*

Quand un nom suit (c'est un indénombrable), la préposition *a*, qui provoque la lénition, vient s'intercaler :

- . /pe'gemɛn a 'zu:r/ Pegement a zour ? *Combien d'eau ?*
- . /pe'gemɛn a 'vlød/ Pegement a vleud ? *Combien de farine ?*
- . /pe'gemɛn a 'dyd/ Pegement a dud ? *Combien de gens ?*

Réponses possibles :

- . /on ta 'ma:d/ Eun tamm mad *beaucoup*
- . /'nø:bød/ Nebeud *peu*

5.5 Les exclamatifs :

Il n'existe pas d'exclamatifs spécifiques ; deux interrogatifs /pøz/ « pez » et /pe'gemən/ « pegement », ainsi que l'équatif /'kemən/ « kement », s'emploient avec une valeur exclamative : (voir ci-dessus § 5.4.2)

- | | | |
|------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| ./pøz 'de:n/ | Pez den ! | <i>Quel homme !</i> |
| ./pøz 'a:zən/ | Pez azen ! | <i>Quel âne !</i> |
| ./pe'gemən a 'vu:ni/ | Pegement a voneiz ! | <i>Quelle somme d'argent !</i> |
| ./səl pe'gemən a 'dyd/ | Sell pegement a dud ! | <i>Regarde que de monde !</i> |
| ./ke'mese a 'lõ:nəd/ | Kement-se a loened ! | <i>Tellement de bêtes !</i> |

4. LES SUBSTITUTS DU NOM :

Nous présentons successivement les substituts définis, les substituts indéfinis, les substituts démonstratifs et les substituts interrogatifs.

6.1 Les substituts définis :

Le déterminatif singulier, le plus souvent écrit *hini*, connaît à Plouzévet cinq réalisations qui se trouvent en distribution complémentaire : /ẽ/, /i/, /(h)wẽ/, /hwi/, et /(h)qi/ ; nous les présentons chacune dans leur contexte. En revanche, le déterminatif pluriel n'en connaît qu'une seule : /re/. Avec un verbe négatif, seul /gu:r/ *gour* s'emploie.

6.1.1 Après l'article défini et devant un adjectif qualificatif, les formes sont :

- . /ẽ/ ou /i/ variantes libres, *hini* (au singulier, masculin et féminin)
- . /re/ *re* (au pluriel, masculin et féminin)

/ẽ ou /i/, substitut d'un féminin, et /re/ au masculin et au féminin, provoquent les lénitions des huit initiales radicales suivantes : /p-, t-, k-, b-, d-, g-, gʷ-, m-/.

Exemples :

. /ãñ ẽ 'bi:ãñ/, /ãñ i 'bi:ãñ/	an hini bihan	<i>le petit</i>
. /ãñ ẽ 'vi:ãñ/, ãñ i 'vi:ãñ/	an hini vihan	<i>la petite</i>
. /ar re 'vi:ãñ/	ar re vihan	<i>les petits / les petites</i>
. /ãñ ẽ 'jowãñg/, /ãñ i 'jowãñg/	an hini jaouank	<i>le / la jeune</i>

6.1.2 Les particules démonstratives ne se placent pas après le déterminatif, mais après l'adjectif qui le qualifie :

Exemples :

. /ãñ ẽ 'tew se/, /ãñ i 'tew se/	an hini teo-se	<i>ce gros-là</i>
. /a re 'vra:z ma/	ar re vraz-mañ	<i>ces grands-ci</i>

6.1.3 Après l'article défini et devant un verbe, les formes sont celles présentées dans le § 6.1.1 ; la proposition est alors toujours une relative :

Exemples :

- . /ãñ ,ẽ zo ga'nij zo 'keroh/ An hini zo ganin zo kerroh.
Celui / celle que j'ai est plus cher / chère.
- . /ãñ ẽ 'golo no ke 'kø/ An hini a gollo n'e-no ket keuz. (extrait d'un dicton)
Celui / celle qui perdra n'aura pas de regrets.

6.1.4 Le syntagme /ar 'mømøz/ ar memez *le / la même* est suivi du substitut indéfini /ẽ:n/ *unan* et non du substitut défini /hwi/ *hini* comme c'est généralement le cas.

- . /ar mømøz 'ẽ:n/ ar memez unan (ar memez hini) *le même, la même*
- . /ar mømøz 're/ « ar memez re » en est l'équivalent pluriel *les mêmes*
- . / mœr 'dẽ:n/ meur d'unan = meur a hini *plus d'un*

6.1.5 Après un adjectif possessif ; c'est ainsi que sont formés les pronoms possessifs. (voir la section : Les personnels, § 9.2.4.2)

- a. /hwẽ/ *hini* est la forme « simple » :
- . /ma 'hwẽ zo 'gueloh/ Ma hini zo gwelloh. *Le mien / la mienne est meilleur(e).*
- b. /'hwi me/ *hini-me* est la forme « renforcée », à toutes les personnes.
- . /ma 'hwi me zo 'gueloh/ Ma hini-me zo gwelloh.
Le mien / la mienne est meilleur(e).

6.1.6 Sans déterminant, suivi d'un complément de nom :

- . /hwẽ ma 'brø:r zo ,brawoh/ Hini ma breur zo bravoh.
Celui / celle de mon frère est plus beau / belle.

6.1.7 Sans déterminant, devant un adjectif qualificatif :

- . /hwẽ 'krẽ ε/ Hini kreñv eo *C'est du fort (alcool)*

6.1.8 Au singulier seulement, après l'indéfini *peb* : /(h)ɥi/ ou /(h)wẽ/ (en variantes libres)

- . /pøp 'ɥi war ,pez nøz 'do:ber/ Peb hini a oar ar pez 'neus d'ober.
- . /pøp 'wẽ .../ *Chacun sait ce qu'il a à faire.*

6.1.9 Dans sa réalisation /ni/, il sert à mettre en relief le nom ou le pronom placé avant :

- . /'me ni ε/ Me an hini eo. *C'est moi.*
- . /'ãñ ni ε nøz ,lareð ãñ 'dra ,he/ Chann an hini eo 'neus laret an dra-se.

C'est Jeanne qui a dit cela.

6.1.10 Dans les phrases négatives, devant /bed/ *ebed*, c'est /gu:r/ *gour* qui est employé, tant au masculin qu'au féminin, tant pour les personnes que pour les choses. En revanche, /de:n/ ne s'emploie que pour des personnes.

. /nøz 'gu:r bed ,ãma/ N 'eus gour ebed amañ. *Il n'y en a aucun ici.*

. /'gu:r do ,hutu no a'nẽ/ Gour dohouto 'no anezañ. *Aucun d'entre eux ne l'aura.*
ou *Aucune d'entre elles ne l'aura.*

. /nøz 'de:n ,bed ,ãma/ N'eus den ebed amañ. *Il n'y a personne ici.*

6.2 Les substituts indéfinis :

Les formes sont, au singulier, /ẽ:n/ *unan*, dont le diminutif est /ẽ'nã:nig/, réalisé [ẽ'nã:ic], *unanig*, et au pluriel /re/ *re*.

Elles remplacent des noms masculins et féminins : /ẽ:n/ substitut d'un nom féminin singulier et /re/ substitut de noms pluriels, masculins et féminins, provoquent la lénition des mêmes initiales radicales que pour les substituts définis. (voir § 6.1.1)

Elles s'emploient :

6.2.1 Au singulier et au pluriel, devant des adjectifs qualificatifs :

Exemples :

. /ẽ:n 'biã:n/	unan bihan	<i>un petit</i>
. /ẽ:n 'vi:ãn/	unan vihan	<i>une petite</i>
. /re 'vi:ãn/	re vihan	<i>des petit(e)s</i>
. /ẽn 'jowãng/	unan yaouank	<i>un(e) jeune</i>

6.2.2 Au singulier, seul, comme un numéral :

. /ẽ:n møs ,pakɛd/ Unan 'meus paket. *J'en ai attrapé un(e).*

6.2.3 Au singulier, devant l'indéfini *bennag* :

. /ẽn be'na:g zo be klask 'hã:noh ,dɛ:h/ Unan bennag zo bet o klask ahanoh deh.
Quelqu'un est venu vous / te chercher hier.

6.2.4 Au singulier et au pluriel, après les interrogatifs /pøz/ *pez* et /pe/ *pe* :

. /pøz ,ẽ:n bliž 'doh/ Pez unan a bliž deoh ? *Lequel te /vous plaît ?*
(équivalent à : « Pehini a bliž deoh ? » en breton écrit.)

./pe, re 'bre: noh/ Pere a brenoh ? *Lesquels achèterez-vous ?*
ou *Lesquels achèteras-tu ?*

/ pøz/ s'emploie aussi devant /re/ :

./pøz 're ,gaso 'gata/ Pez re a gaso gantañ ? *Lesquels va-t-il emporter ?*

6.3 Les substituts démonstratifs (ou pronoms démonstratifs) :

Comme pour les particules démonstratives /-ma/ -ci et /-se/ -là (voir ci-dessus § 5.2.1), il existe deux degrés d'éloignement. L'opposition de genre, présente morphologiquement au singulier, est absente au pluriel. Voici les formes en usage :

	proche		éloigné	
masc. sing.	/'ema/ hemañ	<i>celui-ci</i>	/'enɛ/ hennez	<i>celui-là</i>
fém. sing.	/'õma/ homañ	<i>celle-ci</i>	/'õnɛ/ honnez	<i>celle-là</i>
pluriel	/a're ma/ ar re-mañ	<i>ceux-ci, celles-ci</i>	/a're hɛ/ ar re-se	<i>ceux-là, celles-là</i>

Les substituts démonstratifs s'emploient bien plus souvent en breton que les pronoms démonstratifs correspondants en français. Ils s'utilisent très souvent à la place des pronoms personnels sujets de la troisième personne du singulier et du pluriel, notamment quand il y a volonté d'insistance. Mais quand on se réfère à une personne déjà mentionnée, on préfère, en général, utiliser les pronoms personnels. L'influence de cette pratique est encore décelable dans le français parlé en Basse-Bretagne en ce début de XXI^{ème} siècle.

6.4 Les substituts interrogatifs (ou pronoms interrogatifs) :

6.4.1

./'pe:a/ *petra* *que, quoi* est utilisé pour interroger sur les choses.

Exemple :

./'pe:a ma klas 'kowd/ *Petra* ema o klask kaoud ? *Que recherche-t-il ?*

/'pe:a/ est aussi utilisé dans trois locutions interrogatives d'usage fréquent :

./blã da 'be:a/ *abalamour da betra ?* *à cause de quoi ?*

./dor 'pe:a/ *d'ober petra ?* *pour quoi faire, à quoi bon ?*

. /tar ,pen da 'be:a/ tra-penn da betra ? à cause de quoi ?

Exemples :

. /blân da 'be:a ne ke be 'vel ar mi'lisin/ Abalamour da betra n'eo ket bet o weled ar medisin ?

Pourquoi n'est-il / elle pas allé(e) voir le médecin ?

. /dor 'pe:a ma 'ene ,tiski ber'zõ:neg/ D'ober petra ema hennez o teski brezoneg ?

Pourquoi (dans quel but) apprend-il le breton ?

. /tar 'pen da ,be:a ne ke 'død/ Tra-penn da betra n'eo ket deuet ?

A cause de quoi n'est-il / elle pas venu(e) ?

6.4.2 /pju/ piou *qui* est utilisé pour interroger sur les personnes.

Il peut, bien sûr, être précédé de diverses prépositions.

. /'pju pøz 'gʷɛld/ Piou 'peus gwelet ? Qui as-tu / avez-vous vu ?

. /da 'bju pøz gʷɛ 'nẽ/ Da biou 'peus greet (roet) anezañ ?

A qui l'as-tu / avez-vous donné(e) ?

6.4.3 /pøz 'ẽ:n/ pez unan (= pehini) *lequel ? ou laquelle ?* et /pe're/ pere *lesquel(le)s ?* ont été présentés ci-dessus (§ 6.2.4).

6. LES INTERROGATIFS

Les interrogatifs ont été présentés dans les sections précédentes, selon leur fonction ; il nous a néanmoins semblé utile de regrouper ici leurs références. Nous ajouterons quelques éléments sur la phrase interrogative.

Les adverbes interrogatifs ont été présentés dans le § 3.6. (section : les adverbes)

Les adjectifs interrogatifs, dans le § 5.4. (section : les déterminants du nom)

Les pronoms interrogatifs, dans le § 6.4. (section : les substituts du nom)

La phrase interrogative directe ne possède pas de marque spécifique ; seule l'intonation plus nettement ascendante permet de la distinguer de la phrase déclarative.

La subordonnée interrogative indirecte est souvent introduite par /hjã/ hag-eñ *si* :

Exemple :

. / ,nuzõ ke 'hjã 'tjo/ N'ouzon ket hag-eñ e teuio. *Je ne sais pas s'il viendra.*

Le verbe de la principale est souvent : /men 'da:re/ m'hen dare... *je me demande...*

Exemple :

. /men 'da:re 'pea ,la:ro i 'za:d/ M'hen dare petra a laro he zad.

Je me demande ce que dira son père.

7. LES INDÉFINIS :

« La grammaire traditionnelle a créé une classe d'*indéfinis* pour regrouper les *adjectifs* qui, n'étant ni qualificatifs, ni numéraux, ni possessifs, ni démonstratifs, ni relatifs, ni interrogatifs-exclamatifs, se joignent au nom pour exprimer en général une idée plus ou moins vague de quantité ou de qualité, d'identité, de ressemblance ou de différence ; les *pronoms indéfinis* traduisent sous la forme nominale les mêmes notions. [...] On assimile souvent aux adjectifs indéfinis certains adverbes de quantité [...] ».²¹

Nous empruntons le plan de cette section à l'ouvrage de Humphrey Lloyd Humphreys *Phonologie et morphosyntaxe du parler breton de Bothoa*.²² (p. 307-316)

8.1 Les quantifieurs non-spécifiques :

. /kalz/ kalz *beaucoup*

. adjectif :

. /,kalz 'a:lən/ kalz halen *beaucoup de sel*

. /,kalz o'toju/ kalz otoiou *beaucoup de voitures*

l'adjectif peut être suivi de la préposition *a* :

. /,kalz a 'dyd/ kalz a dud *beaucoup de gens*

. /,kalz a vi'ga:le/ kalz a vugale *beaucoup d'enfants*

. /ne ke 'kalz a ,dra/ n'eo ket kalz a dra *ce n'est pas grand-chose*

. adverbe :

. /'e:va ra 'kalz/ eva a ra kalz *il /elle boit beaucoup*

. pronom :

. /'a:dəd møz 'kalz / hadet 'meus kalz *j'en ai semé beaucoup*

Il s'emploie aussi au comparatif et au superlatif ; ses formes sont irrégulières.

. /'mi:oh a 'lō:nəd zo/ muioh a loened zo *il y a davantage d'animaux*

. /'lən a ra ,mi:oh/ lenn a ra muioh *il /elle lit davantage*

. /e ,pardōn pena'horz ni ve ar 'mi:a ,dy:d/ e pardon Penhors 'ni vez ar muia a dud.

C'est au pardon de Penhors qu'il y a le plus de monde.

²¹ Jean Dubois..., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1999, p. 244.

²² Humphrey Lloyd Humphreys, *Phonologie et morphosyntaxe du parler breton de Bothoa*, Emgleo Breiz, Brest, 1995.

./'dɛmɛd ni ,ɛ a ,la:bur ar 'mi:a/ Demet an hini eo a labour ar muia.
c'est Demet qui travaille le plus.

./'kɛmɛn/ kement *autant* s'emploie au comparatif d'égalité. (voir § 2.4.1.1)
 ./'fym ke 'kɛmɛn ,mi/ ne fum ket kement mui. *il ne fume plus autant.*
 ./nø s ke 'kɛmɛn a star'ti:ʒɛn/ n'e-neus ket kement a startijenn.
il n'est pas aussi dynamique.
 ./ã ,veu:d a rɛ 'kɛmɛn 'de:n ɛr ,barz/ anavezoud a ree kement den er barrez.
il / elle connaissait tout le monde dans la commune.
 ./'ema war 'kɛmɛn ,tra zo ɛn 'ti ma/ hemañ a oar kement tra zo en ti-mañ.
Il sait absolument tout ce qu'il y a dans cette maison.

./'li:ɛz/ liez *nombre de...*
 ./liez 'ẽ:n zo be 'pakɛd di ,ʒa/ Liez unan zo bet paket dija.
Plus d'un a déjà été pris.

./mør/ meur *maint(e)*
 ./mør a 'dra/ meur a dra *maintes choses*
 ./mør a 'vɛʃ/ meur a wech *maintes fois*
 ./mør 'dɛ:n/ meur d'unan (meur a hini) *plus d'un(e)*

./'nø:bød/ nebeud *peu*
 . adjectif : (suivi de la préposition *a*)
 ./'nø:bød a ,dyd/ nebeud a dud *peu de gens*
 ./'nø:bød/ a ,zu:r/ nebeud a zour *peu d'eau*
 ./'nø:bød a ,dra/ nebeud a dra *peu de chose*

. pronom :

./'nø:bød møz ,bed/ nebeud 'meus bet *j'en ai eu peu*

. nom, précédé d'un article et suivi d'un nom dénombrable ou indénombrable :

./on 'nø:bød ,gwa:zɛd/ eun nebeud gwazed *quelques hommes*

./on 'nø:bød ,bløt/ eun nebeud bleud *un peu de farine* (mais /on ta'mig/, dans le même sens, est bien plus fréquent.)

8.2 Les quantifieurs spécifiques par rapport à un ensemble :

- . /a'be:z/ a-bez *tout entier*
- . /ar vu'taʎad a 'be:z zo ɛd 'gata/ Ar voutailad a-bez zo eet gantañ.
Il a bu la bouteille entière
- . /tud/ toud *tout*
- . /, tud ãn 'dyd/ toud an dud *tous les gens, tout le monde*
- . /'tud ar ,ba:ra 'zɛ:gal/ toud ar bara zegal *tout le pain de seigle*
- . /'tud a ,re al/ toud ar re all *tous les autres*
- . /'lenɛd mɔz nɛ̃ 'tud/ lennet 'meus anezañ toud *je l'ai lu entièrement*
- . /ar ,gʷɛla 'tud/ ar gwella toud *le mieux de tout, le summum*
- . /, ɛd ɪn 'tud/ eet int toud *ils / elles sont tous parti(e)s*
- . /ol/ oll *tous*
- . /,je:hɛ 'ma:d dãn 'ol/ yehed mad d'an oll *bonne santé à tous*
- . /'enɛ ve ke ,gʷɛd dãn 'ol/ hennez ne vez ket greet (roet) d'an oll.
on n'en donne pas à tout le monde
- . /pøb/, /bøb/ peb, beb *chaque, tous les*
- . précède le nom singulier ou son substitut défini :
- . /pøp'ki/ peb ki *chaque chien*
- . /pøp 'qi/, /pøp 'wɛ̃/ peb hini *chacun(e)*
- . dans les locutions adverbiales, /pøb/ est présent sous la forme lénifiée /bøb/ :
- . /bøb 'jow/ beb yaou *tous les jeudis*
- . /bøb 'blwa/ beb bloaz *tous les ans*
- . /bøb 'nɔ:z/, /bøm 'nɔ:z/ bemnoz *toutes les nuits*
- . /'bømde/ bemdez *tous les jours*
- . /bøb 'ma:re/ beb (ar) mare *de temps en temps*
- . /bøp 'to:l/ beb taol *à chaque coup*
- . emploi distributif : c'est aussi la forme lénifiée qui est employée :
- . /bøb a 'dãm nɔz 'bed/ beb a damm on-neus bet.

nous avons eu chacun(e) un morceau.

. /lɔ:d/ lod *certain(s), une partie*

. /'lɔd a 've:v lɔ:d ,al a 'varv/ lod a vev, lod all a varv.

certain(s) vivent, d'autres meurent.

. /'lɔ:d do'hutu/ lod dohouto *certain(e)s d'entre eux*

. /al 'lɔ:dɛn 'vrasa do'hutu/ al lodenn vrasa dohouto *la majorité d'entre eux*

. /ar pøb 'brasa do'hutu/ ar peb brasa dohouto *la majorité d'entre eux*

. /ar 'brasa do'hutu/ ar brasa dohouto *la majorité d'entre eux*

. /bed/ ebed *pas de..., aucun* suit toujours un nom singulier (ou un substitut défini singulier) ou l'adjectif qui le qualifie.

. /'ka:z ,bed/ kaz ebed *pas de chat*

. / ,pãner 'dy ,bed/ paner du ebed *pas de panier noir*

. /'gu:r ,bed/ gour ebed *aucun(e)*

. /gur 'va:d ,bed/ gour vad ebed *aucun(e) de bonn(e)*

Les noms indéénombrables suivis de /bed/ sont toujours précédés de /tãm/ ou de /'bãne/ :

. /tãm 'ba:ra ,bed/ tamm bara ebed *pas de pain*

. / ,bãne 'du:r ,bed/ banne dour ebed *pas d'eau*

. / ,bãne sid 'dus ,bed/ banne sidr dous ebed *pas de cidre doux*

Locutions courantes :

. /'de:n ,bed/ den ebed *personne*

. /'tãm ,bed/ tamm ebed *pas du tout*

. /'tra ,bed/ tra ebed *rien du tout*

. /be 'mi/ ebed mui (très fréquent) /be 'ki:n/ ebed ken (rare) *il n'y a plus de ...*

. /'bi:zu be ,mi/ bizou ebed mui *plus de bague*

. /nøz ,bãne 'le:z be ,mi/ n'eus banne lêz ebed mui *il ne reste plus une goutte de lait*

. /ne'tra/ netra *rien*

. /ne ,tra 'tud/ netra toud *rien du tout*

. /ne ,tra 'va:d/ netra vad *rien de bon*

8.3 Les quantificateurs spécifiques par rapport à une mesure :

. /re/ re trop

La préposition *a*, qui provoque la lénition, s'intercale entre /re/ et le nom qui suit ; mais elle est souvent amuïe.

/re/, dans cette acception, est toujours accentué.

. /'re a ,zu:r/ re a zour trop d'eau

. /'re a ,gøstørn/ re a geusteurenn trop de saletés (ou de complications)

. /'re møz la ,bu:rød/ re 'meus labouret j'ai trop travaillé

. /re 'nø:bød/ re nebeud trop peu a été présenté ci-dessus (§ 8.1)

. /a'vah/ a-walh assez, suffisamment

/a'vah/ suit toujours le nom déterminé et ne s'emploie jamais seul.

. /'mi:zər a ,vah nøz/ mizer a-walh 'neus il / elle est suffisamment malheureux

. /bwed a'vah/ boued a-walh suffisamment de nourriture

. /'lu:zu ,vah/ louzou a-walh suffisamment de médicaments

. /trwah/ tra-walh assez, suffisamment

La préposition « a » s'intercale entre /trwah/ et le nom qui suit :

. /'trwah a ,dyd/ tra-walh a dud suffisamment de gens

. /'trwah a ,gol/ tra-walh a goll suffisamment de perte

Il s'emploie aussi sans complément :

. /'trwah ,gisε/ tra-walh, e-giz-se ! ça suffit comme ça !

. /ləjz/ (e-)leiz plein (de ...) exprime une idée d'abondance.

Peut précéder ou suivre le nom qu'il qualifie.

. /'ləjz a ,dyd/ leiz a dud plein de monde

. /'krämpuz a ,ləjz/ krampuez e-leiz des crêpes à volonté

8.4 Les indéfinis proprement dits :

. /be'na:g/ bennag quelque, quelconque

Toujours accentué sur la dernière syllabe, il suit le nom ou le pronom qu'il qualifie, ceux-ci étant toujours indéfinis.

. /on dra be'na:g/ eun dra bennag quelque chose

. /ɛ̃n be'na:g/ unan bennag quelqu'un

. /'kəroh ãn 'e:jl vid i'be:n/ kerroh an eil evid eben. (littéralement) *l'une est plus chère que l'autre. (Certaines sont plus chères que d'autres.)*

. /al/	all	<i>autre</i>	s'emploie après des noms définis et indéfinis, quels qu'en soient le genre et le nombre, et même après <i>egile</i> et <i>eben</i> .
. /or vɛf 'al/	eur wech all	<i>une autre fois</i>	
. /ɛn ty 'ɛl/	en tu all	<i>de l'autre côté</i>	
. /ɛr host 'ɛl/	er host' all	<i>de l'autre côté</i>	
. /ku ti:li 'al/	kontilli all	<i>d'autres couteaux</i>	
. /ãn ẽ 'al/	an hini all	<i>l'autre</i> (s'emploie concurremment avec <i>egile</i> et <i>eben</i>).	
. /igil'al/	egile all	<i>l'autre</i> (masc.)	
. /iben'al/	eben all	<i>l'autre</i> (fém.)	
. /a re'al/	ar re all	<i>les autres</i>	
. /on 'al/	unan all	<i>un(e) autre</i>	
. /, ẽn bɛnag'al/	unan bennag all	<i>quelqu'un d'autre</i>	
. /on ty bɛnag'al/	eun tu bennag all	<i>quelque part ailleurs</i>	
. /kɛmɛnd'al/	kemend-all	<i>autant</i>	
. /kɛmɛndal 'al ,doh/	kemend-all all deoh	<i>je vous en souhaite autant à mon tour</i>	
. /plysk ag 'al/	plusk hag all	<i>y compris la peau</i> (de légumes et de fruits)	

8.6 Les identifiants approximatifs :

. /'ɛspɛz/	espes	<i>une espèce de...</i>
. /on 'ɛspɛs 'tok/	eun espez tok	<i>une espèce de chapeau</i>
. /sord/	seurt	<i>tel(s), telle(s)</i>
. /sort 'tyd/	seurt tud	<i>de tels gens</i> (dépréciatif)
. /tyd 'sort sɛ/	tud seurt-se	<i>de tels gens</i> (dépréciatif)

9. LES PERSONNELS :

Nous classons dans cette section toutes les formes autres que verbales comportant la catégorie *personne*, c'est à dire, dans l'ordre où nous les présentons, les pronoms personnels, les possessifs et les prépositions à désinences personnelles.

Les formes de la deuxième personne du singulier sont pratiquement inusitées dans le groupe nominal ; seules celles de la deuxième personne du pluriel sont en usage et valent à la fois pour le singulier et le pluriel ; l'opposition entre deuxième personne du singulier / deuxième personne du pluriel a été, comme dans le verbe, neutralisée.²³ C'est pourquoi nous avons retenu l'appellation *neutre* pour qualifier les formes de cette personne.

9.1 Les pronoms personnels :

9.1.1 Les pronoms personnels indépendants :

9.1.1.1 Inventaire des formes :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}	/me/ me		/nij/ ni
2 ^{ème}		/fi/ c'hwi /tu/ t-hu	
3 ^{ème} masculin	/(h)eã ^w / eñ		/ij/ int
3 ^{ème} féminin	/i/ hi		/ij/ int

Le pronom personnel *te* n'est pas en usage à Plozévet. Comme nous venons de le mentionner, aucune forme de la deuxième personne du singulier appartenant au groupe nominal, à l'exception de l'enclitique /tu/ -*t-hu*, présenté dans le paragraphe ci-dessous, n'est usitée.

Ce pronom personnel /tu/ -*t-hu* (2^{ème} personne neutre) appelle une explication : le premier composant, /-t-/, provient vraisemblablement du pronom personnel indépendant de la deuxième personne du singulier *te* et le second, /u/, du pronom indépendant de la deuxième personne du pluriel *c'hwi*. Il réunit

²³ Gilles Goyat, « La deuxième personne dans le parler breton de Plozévet » in *Dialectologie et Géolinguistique, La Bretagne Linguistique*, volume 13, avril 2004, p. 129-138.

donc des marques des deuxièmes personnes du singulier et du pluriel dans le même morphème. On peut parler d'interférence entre ces deux personnes. Dans sa *Grammaire bretonne*²⁴, § 210, Pierre Trépos écrit que cette forme « est une *combinaison* du singulier et du pluriel qui s'emploie dans la région d'où le *tutoiement* a disparu ». Pour notre part, nous ne l'avons entendue employée qu'à Plozévet. Elle ne s'utilise que de manière suffixale, ou enclitique, comme pronom dépendant, pour renforcer la personne.

Exemples :

. /'pe:a ,res tu/	petra a rez-t-hu ?	<i>que fais-tu / que faites-vous ?</i>
. /nu 'ti tu/	en ho ti-t-hu	<i>chez toi / chez vous</i>

9.1.1.2 Emploi des pronoms personnels indépendants :

a. Ils s'emploient seuls :

. notamment en réponse à l'interrogatif /pju/ piou *qui* :

. /'pju nøz ,gʷed ãn 'dra he - me/	piou 'neus greet an dra-se ? - me.
	<i>qui a fait cela ? - moi.</i>

. également après un verbe négatif, pour renforcer la personne du verbe :

. /'velõ ke 'me/	ne welan ket, me.	je ne vois pas, moi.
------------------	-------------------	----------------------

b. Ils s'emploient comme attributs, avec le verbe /be/ beza *être* :

. /'fi ni ε/	c'hwi 'ni eo ?	c'est toi ? <i>ou</i> c'est vous ?
--------------	----------------	------------------------------------

c. Ils s'emploient le plus souvent comme sujets :

. Ils sont presque toujours placés avant le verbe :

. /'me war al le'zenu/	me 'oar al lezennou	<i>je connais les lois</i>
. /'i zo fon 'ahε/	hi zo o vond aze	<i>la voilà qui passe</i>

. Ils peuvent aussi être sujets d'un infinitif narratif :

. /ag ,ijn mon 'mε:z/	hag int mond er-mêz	<i>et eux de sortir</i>
-----------------------	---------------------	-------------------------

. Avec le verbe *lavared*, uniquement les pronoms de la 3^{ème} personne peuvent être placés après le verbe et sont alors accentués :

. /lar 'heã ^w / /lar 'i/	lar eñ, lar hi	<i>dit-il, dit-elle</i>
-------------------------------------	----------------	-------------------------

d. Ils s'emploient aussi après /'sety/ setu *voici* :

. /a sety 'heã ^w εn 'en/	ha setu eñ en hent	<i>et le voilà en route</i>
-------------------------------------	--------------------	-----------------------------

²⁴ Pierre Trépos, *Grammaire bretonne*, Rennes, sans date, [1968], 288p.

e. Ils peuvent aussi s'employer comme compléments d'objet direct :

. placés en tête de phrase, et donc mis en relief :

. /'heã^w mɔz 'gʷɛld i ,o:r ãn dra hɛ/ eñ 'meus gwelet oh ober an dra-se
c'est lui que j'ai vu faire ça

. lorsqu'ils sont reliés à un autre complément :

. /nãn'veõ nag i 'xwa:r nag 'i/ n'anavezan nag he c'hoar nag hi
je ne connais ni sa sœur, ni elle

f. Ils peuvent enfin s'employer comme suffixes, pour renforcer la première ou la deuxième personne d'un verbe, d'un pronom personnel dépendant, d'une préposition conjuguée ou d'un possessif. Ils sont alors inaccentués. A la deuxième personne, c'est exclusivement /tu/ -*t-hu* qu'on trouve dans cet emploi. (cf. ci-dessus § 9.1.1.1)

. un verbe :

. /'pju ,ox tu/ piou oh-t-hu ? *qui es-tu ou qui êtes-vous ?*

. un pronom personnel dépendant :

. /mɔs ke 'gʷɛl ,hãxtu/ 'meus ket gwelet ahanoh-t-hu *je ne t'ai pas vu*

. une préposition :

. /ga'nime/ ganin-me *avec moi*

. un possessif :

. /on 'ti niɲ/ on ti-ni *notre maison à nous*

. /u 'ti tu/ ho ti-t-hu *ta maison à toi ou votre maison à vous*

. /ma 'hwi me/ ma hini-me *le mien*

9.1.2 Les pronoms personnels dépendants :

Deux séries de pronoms personnels dépendants sont en usage. La première d'entre elles, qui est presque exclusivement employée, se compose des formes à désinences personnelles de la préposition *a*. Ces pronoms se placent toujours après le verbe dont ils sont le complément d'objet direct. On peut opposer /kemər 'nẽ/ *kemer anezañ prends-le* ou

prenez-le à /kemər do'huta/ kemer dohoutañ *prends-en* ou *prenez-en*. La seconde, d'un emploi très restreint, se compose de pronoms toujours placés avant le verbe.

9.1.2.1 Les pronoms personnels dépendants postposés :

9.1.2.1.1 Inventaire des formes :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}	/hãw/ ahanon		/hãm/ ahanom
2 ^{ème}		/'hã:noh/ ahanoh	
3 ^{ème} masculin	/nẽ/ anezañ		/new/ anezo
3 ^{ème} féminin	/nej/ anezi		/new/ anezo

. Seul /'hã:noh/ *ahanoh* s'emploie à la deuxième personne. C'est le seul des pronoms personnels dépendants qui puisse être renforcé par le pronom personnel /tu/ -t-hu.

. Très rarement, on peut entendre le /a-/ précéder les formes figurant dans le tableau ci-dessus : /a'hãw/, /a'nẽ/, /a'nej/, /a'hãm/, /a'hã:noh/, /a'new/ ; c'est le cas après la préposition /eb/ heb *sans*, notamment.

9.1.2.1.2 Emploi :

a. Ces formes expriment l'objet direct :

. /,klasked møz 'maj mɛ møz ke kaed 'nej/ klasket 'meus Mari, med 'meus ket kavet anezi.
j'ai cherché Marie, mais je ne l'ai pas trouvée.

. /,pøs ke 'kle:ve 'hãw/ 'peus ket klevet ahanon ?
tu ne m'a pas entendu(e) ?

. /nãn 'had møs ke kle:ve 'hã:noh/ nann 'vad, 'meus ket klevet ahanoh.
non alors, je ne t'ai pas entendu(e).

- b. Elles s'emploient aussi fréquemment dans des phrases négatives, uniquement à la 3^{ème} personne, pour rappeler et renforcer la personne du sujet, en quelque sorte comme pronom de rappel ; dans ce cas, elles ne sont pas accentuées.²⁵ On peut parler ici d'emploi anaphorique et explétif.

. /'ʒã ne ke 'ry:ɛ ,hwa nẽ/
Jean n'eo ket arruet c'hoaz anezañ.
Jean n'est pas encore arrivé.

. /'ʃã nøs ke ,gʷɛ i 'la:bur nɛj/
Chann 'neus ket greet he labour anezi.
Jeanne n'a pas fait son travail.

. /nij ke be 'hwa new/
N'int ket bet c'hoaz anezo ?
Ils ne sont pas encore passés ?

- c. On l'emploie enfin à la 3^{ème} personne du pluriel dans l'expression :

. /be zo 'new a.../ Bez' zo anezo a... *Il y en a qui...*
Exemple : /be zo 'new a tø 'bɛmde/ Bez' zo anezo a teu bemdez .
Il y en a qui viennent tous les jours.

9.1.2.2 Les pronoms personnels dépendants antéposés :

9.1.2.2.1 Inventaire des formes :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^e	/ma/ + <i>spiration</i> ma		/on/, /or/, /ol/ on, or, ol
2 ^e		/u/ + <i>provection</i> ho	
3 ^e masculin	/i/ + <i>lénition</i> e, /in/ (h)en		/u/ + <i>spiration</i> o
3 ^e féminin	/i/ + <i>spiration</i> he		/u/ + <i>spiration</i> o

Remarquons à nouveau que /da/ da, pronom de la 2^{ème} personne du singulier, n'est pas en usage ; c'est /u/ ho qui le remplace.

Ces formes sont rigoureusement identiques à celles des adjectifs possessifs. (voir ci-dessous § 9.2.1)

²⁵ Pierre Trépos, *Grammaire bretonne*, Rennes, s. d. [1968], § 444.

La forme /en/ réalisée [in], de la 3^{ème} personne du singulier masculin, ne s'emploie que dans quelques expressions :

. /min 'da:re/	m'(h)en dare	<i>je ne sais pas</i>
. /min ,tu:e 'ry/	m'(h)en tou ruz,	<i>je le jure tout rouge,</i>
/dal a 'my:d/	dall ha mud.	<i>que je devienne aveugle et muet.</i>
		(si ce que je dis n'est pas vrai)

Formule équivalant approximativement à :

« Croix de bois, croix de fer,
Si je mens, je vais en enfer. »

. /min'ergɛz/	m'(h)en argas	<i>je le rejette</i>
(S'emploie dans l'expression /or ,beg min'ergɛz/		eur beg m'en argas
		<i>une personne difficile à satisfaire)</i>

9.1.2.2.2 Emploi :

Les pronoms personnels dépendants antéposés ne s'emploient pratiquement que comme compléments d'objet direct du verbe /kowd/ kavoud *trouver*, dans des expressions figées comme :

. /'død ε da ma 'howd/	deuet eo da ma haoud	<i>il / elle est venu(e) me trouver</i>
. /'du:e di bar'dõ:no/	Doue d'e bardono !	<i>Dieu ait son âme !</i>

9.2 Les possessifs :

Les adjectifs possessifs s'emploient comme déterminants du nom, c'est pourquoi ils sont succinctement présentés ci-dessus au § 5.3. Mais ils sont aussi employés pour former les syntagmes correspondant aux pronoms possessifs du français, par exemple.

9.2.1 Les formes

Elles sont rigoureusement identiques à celles des pronoms personnels dépendants antéposés. (voir ci-dessus § 9.1.2.2.1)

	da + he	/di 'gʷe:le maj , fon/	d'he gwele ema-hi o vond <i>elle va se coucher</i>
. /du/	da + ho	/du 'pa:g/	d'ho pag à ton /votre bateau
	da + o	/du bi'ga:le/	d'o bugale à leurs enfants

9.2.3 Les mutations après les adjectifs possessifs :

Nous regroupons ici les trois types de mutations provoquées par les possessifs ; elles figurent déjà, classées selon d'autres critères, dans la section « La morphophonologie ».

Adj. pos. + mutation	/pɛn/	/ti/	/kɛjn/	/beg/	/dorn/	/ka:r/	/grʷeg/	/gwa:d/	/'gʷe:le/	/mãm/	/fri/	/sah/
/i/ (« e ») + lénition	/bɛn/	/di/	/gɛjn/	/veg/	/zorn/	/ga:r/	/vrʷeg/	/wa:d/	/'ve:le/	/vãm/	/vri/	/zah/
/ma/, /i/ (« he »), /u/ + spiration	/vɛn/	/zi/	/hɛjn/	/beg/	/dorn/	/ha:r/	/grʷeg/	/gwa:d/	/'gʷe:le/	/mãm/	/vri/	/zah/
/u/ + provection	/pɛn/	/ti/	/kɛjn/	/peg/	/torn/	/ka:r/	/krʷeg/	/'kwa:d/	/'kʷe:le/	/mãm/	/fri/	/sah/

Les occlusives subissent ces mutations de manière parfaitement régulière; les fricatives en revanche, beaucoup plus irrégulièrement. Ainsi, certains noms commençant par /f/ et /s/ restent invariables ; par exemple /'friku/ friko *noce*, et /si/ si *défaut*. Ceux commençant par /ʃ/ et /x/ aussi. Toutefois, de manière sporadique, on remarque la lénition /ʃ/ → /z/ ; mais dans les rares noms où cette lénition est effectuée, elle se produit de la même manière après le possessif féminin ; il n'y a donc pas d'opposition de sens, contrairement à ce qui se passe pour les occlusives.

9.2.4 L'emploi des adjectifs possessifs :

9.2.4.1 Le plus fréquent est, bien sûr, celui de déterminant du nom, celui-ci pouvant être précédé d'un adjectif qualificatif ou numéral :

A la troisième personne du singulier masculin, /i 'gɛ:n/ et /i 'hɛ:n/ s'entendent avec une fréquence sensiblement égale. Il semble cependant qu'un locuteur donné utilise toujours la même forme.

Exemple :

. /pø̃s ,ki:n 'o:r ãn ,dra hɛ u 'kɛ:n/ 'peus ken ober an dra-se ho-kunan
tu n'as qu'à le faire toi-même ou vous n'avez qu'à le faire vous-même.

Ces pronoms peuvent être renforcés par l'ajout de l'adverbe /kaɛr/ kaer :

. /i hɛ:n 'kaɛr vej/ heh-unan kaer e oa-hi *elle était toute seule*

Ces syntagmes peuvent aussi renforcer l'idée de possession après un groupe nominal :

. /ni di i 'gɛ:n ma ,brø̃ma/ en e di e-gunan ema bremañ *il est chez lui maintenant*

9.2.4.4

Ils s'utilisent aussi devant les numéraux cardinaux employés seuls :

. /,ɛd vaŋ u 'dow/ eet e oant o-daou *ils y étaient allés tous les deux*
 . /o 'vɛ:var maŋ/ o fevar emaint *ils /elles sont tous /toutes les quatre*

9.2.4.5

Ils s'emploient encore dans des locutions adverbiales :

. /gwalh/ gwalh *satiété*
 / u 'kwalh pø̃z ,bet/ ho kwalh 'peus bet ? *as-tu eu ton content ? ou*
avez-vous eu votre content ?

. avec la préposition /var/ war *sur* :

. /var... kiz/ (mond) *retourner sur ses pas*
 /,ɛd ɛ var i 'gi:z/ eet eo war e giz *il est retourné sur ses pas*

. avec la préposition /i/ e(n) *dans* : (voir ci-dessus § 9.2.2 pour la prononciation)

. /ni...pe:z/ *en entier*
 /'dɛ:bɛd nø̃z ãn ,tã̃m ni 'be:z/ debret 'neus an tamm en e bez
il a mangé le morceau entier

. /ni...ko'vã:zu/ *sur (son) séant*
 /'saw nu ko ,vã:zu/ sao en ho koazezou
mets-toi sur ton séant ou mettez-vous sur votre séant

. /ni... 'gurve/	<i>en position allongée</i>		
/ni 'hurve va/		en e hourvez e oa	<i>il était allongé</i>
. /ni...saw/	<i>debout</i>		
/ ,fom a riŋ ma 'zaw/		chom a rin em zao	<i>je resterai debout</i>

9.2.4.6

Ils s'emploient enfin dans des locutions prépositionnelles, encore appelées locutions prépositives.

« La locution prépositive peut se briser, et le nom qu'elle contient, être précédé d'un possessif. »²⁶

. avec la préposition /i/ e(n) *dans* (voir ci-dessus § 9.2.2 pour la prononciation)

. /ni... 'kiʃɛn/	<i>à (ses) côtés</i>		
/'nɛlɛr ke fom ni ,giʃɛn/		n'heller ket chom en e gichenn	<i>il est impossible de rester à côté de lui</i>
. /ni... 'ø:h/	<i>au-dessus de (moi, toi...)</i>		
/be zo ,tyt fom nu 'ø:h/		bez' zo tud o chom en ho uh ?	<i>y-a-t-il des gens qui habitent au-dessus de vous ?</i>
. /ni... twɛ:z/	<i>parmi</i>		
/be va re 'vrɛjŋ nu ,zwɛ:z/		bez' e oa re vrein en o zouez	<i>il y en avait de pourri(e)s parmi</i>

. avec la préposition /da/ da *à* :

. /di... ø:l/	<i>à (sa) suite</i>		
/'niŋ va ,ɛd di 'ø:l/		ni a oa eet d'e heul	<i>nous l'avions suivi</i>
		ou ni a oa eet d'he heul	<i>nous l'avions suivie</i>

. avec la préposition /dre/ dre *par* :

. /dre... pɛrz/	<i>de (sa) part</i>		
/dre i 'berz ð 'död/		dre e berz on deuet	<i>je suis venu de sa part</i>

. /avec la préposition /var/ war *sur* :

. /var... lɛrh/ (dond)	<i>suivre</i>		
/ ,död ɛ var ma 'lɛrh/		deuet eo war ma lɛrh	<i>il / elle m'a suivi</i>
. /var... tro/ (ober)	<i>s'occuper de...</i>		
/'pju rej var i ,zrø/		piou 'ray war he zro ?	<i>qui s'occupera d'elle ?</i>

²⁶ Pierre Trépos, *Grammaire bretonne*, Rennes, sans date, [1968], § 334.

9.3 Les prépositions à désinences personnelles :

Parmi les prépositions simples, quinze prennent des désinences personnelles, trait qui constitue une des spécificités des langues celtiques. Seule la désinence de la première personne du singulier permet de distinguer deux catégories dans les prépositions simples : celles en *-i-* et celles en *-o-*.

Nous présentons aussi quelques locutions prépositionnelles possédant des marques de la personne, mais pas uniquement sous forme de désinences.

9.3.1 Les prépositions simples :

9.3.1.1 Les prépositions à désinence en *-i-* à la 1^o personne du singulier :

Elles sont accentuées sur la dernière syllabe.

a. La préposition /da/ da à :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}	/dij/ din		/dõm/ deom
2 ^{ème}		/doh/ deoh	
3 ^{ème} masculin	/dẽ/ dezañ		/deo/ dezo
3 ^{ème} féminin	/dej/ dezi		/deo/ dezo

Formes renforcées (aux premières et deuxième personnes seulement) :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}	/'dime/ din-me		/'dõmnij/ deom-ni
2 ^{ème}		/'doxtu/ deoh-t-hu	

La préposition *da*, qui est très fréquemment employée seule et en composition, voit son *a* s'élider devant les voyelles et devant le possessif *ho* (/u/), (voir ci-dessus § 9.2.1.2).

Elle exprime la direction, le but :

- . /da 'gɛpɛr ma ,fon/ da Gemper ema o vond *il va à Quimper*
 . /'kɛrz da 'gɛ:ha ,nej/ kerz da gerhad anezi *va la chercher*

Elle exprime aussi l'attribution et l'appartenance :

- . /gɥɛ ,dij 'on tām/ grit (= roit) din eun tamm *donne(z)-moi un morceau*
 . /'or vɛrh ,dej/ eur vɛrh dezi *une de ses filles*

b. La préposition /gad/ *gand* avec, par :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}	/ga'nij/ ganin		/ga'nõm/ ganeom
2 ^{ème}		/ga'noh/ ganeoh	
3 ^{ème} masculin	/'gata/ gantañ		/'gatu/ ganto
3 ^{ème} féminin	/'gati/ ganti		/'gatu/ ganto

Formes renforcées (aux premières et deuxième personnes seulement) :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}	/ga'ni ,me/ ganin-me		/ga'nõm ,nij/ ganeom-ni
2 ^{ème}		/ga'nox ,tu/ ganeoh-t-hu	

La préposition *gand* est parmi les plus employées ; ses formes personnelles des premières et deuxième personnes sont accentuées sur la dernière syllabe, mais celles des troisièmes personnes, sur la pénultième.

Elle exprime l'accompagnement :

- . /død ɛ ga'nij dar 'friku/ deuet eo ganin d'ar friko. *il / elle m'accompagné à la noce.*

Elle exprime aussi l'agent et la cause :

- . /ga ma zad 'kɔ:z e be 'tulɛd ar 'pɛs ,se/ gand ma zad-koz eo bet toulet ar puñs-se
C'est mon grand-père qui a creusé ce puits

. /'õne nøz ,bed ar 'mu:ni se ga i 'mãm/ honnez 'neus bet ar moneiz-se gand he mamm
C'est sa mère qui lui a donné cet argent
 . /'tarza riŋ gar 've:z/ tarza a rin gand ar vez *j'en mourrai de honte*

c. La préposition /di'gad/ digand, littéralement *d'avec*, a les mêmes formes que /gad/ gand, précédées du préfixe *di-*. Elle est aussi accentuée pareillement. Elle introduit un complément exprimant la provenance.

. /'tened e bed di'gata/ tennet eo bet digantañ *on le lui a retiré*
 Elle est d'un emploi bien plus rare que *gand*.

9.3.1.2 Les prépositions à désinence en *-o-* à la 1^e personne du singulier :

Accentuées sur la pénultième, elles sont au nombre de douze, classées de « a » à « l ».

a. La préposition /a'ro:g/ araog *avant, devant* :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}	/a'ro:zõ/ araozon		/a'ro:zõm/ araozom
2 ^{ème}		/a'ro:zoh/ araozoh	
3 ^{ème} masculin	/a'ro:za/ araozañ		/a'ro:zu/ araozo
3 ^{ème} féminin	/a'ro:zi/ araozi		/a'ro:zu/ araozo

. /rog ar 'gõ/ araog ar goañv *avant l'hiver*
 . /a'ro:zoh õ ,ry:ed/ araozoh on errueet *je suis arrivé avant toi / vous*

b. La préposition /zã:n/ dindan *sous* (la forme /djã:n/, plus rare, est aussi employée.)

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}	/'zã:nõ/ dindannon		/'zã:nõm/ dindannom
2 ^{ème}		/'zã:noh/ dindannoh	
3 ^{ème} masculin	/'zã:na/ dindannañ		/'zã:nu/ dindanno
3 ^{ème} féminin	/'zã:ni/ dindanni		/'zã:nu/ dindanno

. /lakɛd mɔz 'ol lɛn 'zã:nõ/ lakeet 'meus eul lenn dindannon. *J'ai mis une couverture sous moi*

c. La préposition /di'ra:g/ dirag *en face de...devant* :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}	/di'ra:zõ/ dirazon		/di'ra:zõm/ dirazom
2 ^{ème}		/di'ra:zoh/ dirazoh	
3 ^{ème} masculin	/di'ra:za/ dirazañ		/di'ra:zu/ dirazo
3 ^{ème} féminin	/di'ra:zi/ dirazi		/di'ra:zu/ dirazo

. /nø̃s ke lard ãn 'dra he di'ra:zõ/ n'e-neus ket laret an dra-se dirazon.
il ne l'a pas dit devant moi.

d. La préposition /doh/ doh (ou /dohu-/ dohouz) *de, contre* (et nombreux autres emplois) :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}	/do'huõ/ dohouzon		/do'huõm/ dohouzom
2 ^{ème}		/do'hu:oh/ dohouzoh	
3 ^{ème} masculin	/do'huta/ dohoutañ		/do'hutu/ dohouto
4 ^{ème} féminin	/do'huti/ dohouti		/do'hutu/ dohouto

Formes renforcées (aux premières et deuxième personnes seulement) :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}	/do'hume/ dohouzon-me		/do'hu:nij/ dohouzom-ni
2 ^{ème}		/do'huxtu/ dohouzoh-t-hu	

Elle s'utilise enfin pour introduire le complément prépositionnel de nombreux verbes et locutions:

- . /'preʃɛd mɔz do ,huti/ prechet 'meus dohouti *je lui ai parlé (à elle)*
- . /ma o:r 'gwa:b do ,huõ/ ema oh ober goap dohouzon *il se moque de moi*
- . /ar 'hi nwɛ drug do ,hutu/ ar hi 'noa droug dohouto *le chien leur en voulait*

e. La préposition /drejst/ dreist *par-dessus*

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}	/'drejstõ/ dreiston		/'drejstõm/ dreistom
2 ^{ème}		/'drejstoh/ dreistoh	
3 ^{ème} masculin	/'drejsta/ dreistañ		/'drejstu/ dreisto
3 ^{ème} féminin	/'drejsti/ dreisti		/'drejstu/ dreisto

- . /'läma rej 'drejsta/ lammad a ray dreistañ *il / elle sautera par-dessus*

f. La préposition /ɛn/, /e/ en, e *dans, à* :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^e	/'nɛ̃nõ/ ennon		/'nɛ̃nõm/ ennom
2 ^e		/'nɛ̃noh/ ennoh	
3 ^e masculin	/'nɛ̃na/ ennañ		/'nɛ̃nu/ enno
3 ^e féminin	/'nɛ̃ni/ enni		/'nɛ̃nu/ enno

/ɛn/ s'emploie devant les voyelles (sauf si le nom est suivi d'un complément) et /e/ devant les consonnes ; cette préposition se combine aussi aux trois formes de l'article défini (voir ci-dessus § 5.1.3.2) ainsi qu'aux adjectifs possessifs (voir ci-dessus § 9.2.2). D'autre part, tant dans sa forme simple que dans ses formes à désinences personnelles, elle s'emploie aussi parfois agglutinée à /ba/, forme contractée de la préposition /barz/ barz *dans*.

Les formes à désinences personnelles constituent vraisemblablement une évolution de /ɛn 'enõ/ en ennon (pour la 1^{ère} personne du singulier), avec chute de la voyelle initiale inaccentuée et nasalisation de la voyelle accentuée.

. /ni 'ira ma n de ,brøma/ en e hirra ema an deiz bremañ *c'est maintenant que les jours sont les plus longs*

. /'drug va ,nēna/ droug a oa ennañ *il était en colère*

g. La préposition /e'tre/ *entre* :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}			/e'tre:zõm/ etrezom
2 ^{ème}		/e'tre:zoh/ etrezoh	
3 ^{ème} masculin			/e'tre:zu/ etrezo
3 ^{ème} féminin			/e'tre:zu/ etrezo

La voyelle initiale est souvent élidée. On remarquera le maintien du /-z-/ intervocalique. Nous n'avons pas de formes attestées au singulier, celles-ci étant d'un emploi moindre ; mais vu la régularité des formes du pluriel, il ne serait pas difficile de les reconstituer.

. /'saed zo e'tre:zu/ savet zo etrezo *ils se sont disputés*

h. La préposition /giz/ *e-giz* *comme* :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}	/'gistõ/ e-giston		/'gistõm/ e-gistom
2 ^{ème}		/'gistoh/ e-gistoh	
3 ^{ème} masculin	/'gista/ e-gistañ		/'gistu/ e-gisto
3 ^{ème} féminin	/'gisti/ e-gisti		/'gistu/ e-gisto

. /'faret pøs 'twa:z u kujn ,e:ned 'gistõ/ fardet 'peus toaz ho kouign Ened e-giston
tu as fait la pâte de ton gâteau des Gras comme moi

i. La préposition /'niməd/ *nemed* *sauf* :

personne	NOMBRE				
	singulier		neutre	pluriel	
1 ^{ère}	/ni'mitõ/	nemeton		/ni'mitõm/	nemetom
2 ^{ème}			/ni'mi:oh/	nemetoh	
3 ^{ème} masculin	/ne'meta/	nemetañ		/ni'mitu/	nemeto
3 ^{ème} féminin	/ni'miti/	nemeti		/ni'mitu/	nemeto

On remarquera, comme pour *evïd*, la présence de l'occlusive dentale sourde /t/ à l'intervocalique aux premières personnes.

. /va kin ni'mitõ/ ne oa ken nemeton *j'étais seul*

Formes renforcées : (n'existent qu'aux premières et deuxième personnes)

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère} personne	/ni'mjume/ nemeton-me		/ni'mjunij/ nemetom-ni
2 ^{ème} personne		/ni'mixtu/ nemetoh-t-hu	

j. La préposition /var/ war *sur*

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}	/'varnõ/ warnõn		/'varnõm/ warnom
2 ^{ème}		/'varnoh/ warnoh	
3 ^{ème} masculin	/'varna/ warnañ		/'varnu/ warno
3 ^{ème} féminin	/'varni/ warni		/'varnu/ warno

Elle décrit une position matérielle :

. /'ra:zɛd ε ar 'vɔ:ger ,varna/ razet eo ar voger warnañ *le mur s'est écroulé sur lui*

Elle est aussi employée dans de nombreuses expressions :

. /var 'varh/ war varh *à cheval*

. /'bɛ:h zo ,varnu/ beh zo warno *ils sont en difficulté* (ils sont « stressés »)

. /var i 'me:no/ war he meno *à son avis* (à elle)

Elle s'emploie également devant des infinitifs pour exprimer un changement d'état :

. /var ledã'na:d ja ãn 'en/ war ledannaad e ya an hent *la route va en s'élargissant*

. /var wa'sa:d ja i 'je:hed/ war wasaad e ya e yehed *sa santé se dégrade*

k. La préposition /di'var/ diwar, littéralement *de sur, de dessus*

Pour ce qui est des formes, elle ne diffère de /var/ que par son préfixe.

Elle décrit le procès matériel inverse de celui exprimé par /var/ :

. /'ten ar ,pla:zu divar ãn 'do:l/ tenn ar plajou diwar an daol *retire / retirez les plats de la table*

Elle s'emploie aussi dans diverses expressions comme :

. /'ed ε di, var ma 'spe:rɛd/ eet eo diwar ma spered *ça m'est sorti de l'esprit*

. /ma ked divar 'zu:r ,nẽ/ n'ema ket diwar zour anezañ *il n'a pas bu que de l'eau*

l. La préposition /vid/ evid *pour, quant à* :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}	/'vitõ/ eviton		/'vitõm/ evitom
2 ^{ème}		/'vi:oh/ evidoh	
3 ^{ème} masculin	/'vita/ evita		/'vitu/ evito
3 ^{ème} féminin	/'viti/ eviti		/'vitu/ evito

On remarquera l'emploi de la consonne sourde à l'intervocalique des premières personnes du singulier et du pluriel.

Formes renforcées (aux premières et deuxième personnes seulement) :

personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^{ère}	/'vjume/ eviton-me		/'vju:nij/ evitom-ni
2 ^{ème}		/'vixtu/ evitoh-t-hu	

On se rappellera que /vid/ est la seule conjonction employée pour introduire le complément du comparatif de supériorité. (voir ci-dessus § 2.4.1.2.3)

Exemples d'emploi :

./'trwah nɔz ,viti 'hɛ:n/	trawalh 'neus eviti heh-unan	<i>elle en a suffisamment pour ses propres besoins</i>
./'vitu nwe ,saed ãn 'ti sɛ/	evito 'noa savet an ti-se	<i>il / elle avait construit cette maison pour eux</i>
./'enɛ zo 'dow vlwa 'kɔsoh ,vitō/	hennez zo daou vloaz kosoh eviton	<i>il a deux ans de plus que moi</i>
./'vjume ,tjɔ ked ɛn 'drɔ/	eviton-me, ne zeuio ket en-dro	<i>à mon avis, il / elle ne reviendra pas</i>

9.3.2 Quelques locutions prépositionnelles :

Beaucoup de locutions prépositionnelles courantes contiennent la préposition simple *da* :

./ ,blāmur 'dij/	abalamour din	<i>à cause de moi</i>
./tar ,pɛn 'deɟ/	tra-penn dezi	<i>à cause d'elle</i>
./'dreã ^w ,dōm/	a-dreñv deom	<i>derrière nous</i>
./'e:nɛb ,deo/	a-eneb dezo	<i>contre eux</i>
./ɛn'drɔ ,doh/	en-dro deoh	<i>autour de toi / vous</i>
./'tost ,dōm/	tost deom	<i>à côté de nous</i>

On trouve aussi la préposition simple *en* dans :

./betɛɟ 'ɛnō/	betɛɟ ennon	<i>jusqu'à moi</i>
---------------	-------------	--------------------

Après la préposition /eb a/ heb a *sans*, c'est le pronom personnel complément indépendant *ahanon* qui s'emploie, et fait rare, la première voyelle, inaccentuée, est prononcée.

./eb a'hãw/	heb ahanon	<i>sans moi</i>
./eb a'nej/	heb anezi	<i>sans elle</i>
./eb a'new/	heb anezo	<i>sans eux</i>

LE VERBE

Sommaire : 1. L'infinitif 2. La base verbale 3. Le participe passé 4. Le verbe conjugué : les temps simples, sauf l'impératif 5. L'impératif 6. Les particularités de « beza » 7. Les temps composés 8. Les conséquences de la neutralisation de l'opposition des 2^e personnes du singulier et du pluriel 9. Les oppositions sémantiques dans la conjugaison 10. Les voix non-actives 11. Les verbes impersonnels

1. L'INFINITIF

Plan : 1. La forme 2. L'inflexion vocalique (rappel) 3. La syntaxe de l'infinitif

L'infinitif joue principalement le rôle de verbe : subordonnées infinitives, infinitifs narratifs, et valeur d'impératif ; il joue parfois aussi le rôle de nom dans certaines expressions, où il est précédé d'un déterminant.

Il peut être suivi d'adverbes, que l'on peut qualifier de postpositions, qui en précisent le sens :

. /mon 'kɥit/	mond kuit	<i>s'en aller</i>
. /don 'tre/	dond tre	<i>entrer</i> (dans la maison)
. /don ɛn'drɔ/	dond en-dro	<i>revenir</i>

1.1 La forme de l'infinitif :

Infinitifs sans désinence, communs à une grande partie du domaine bretonnant :

. /'ãmpɛʃ/	ampech	<i>empêcher</i>
. /'astɛn/	astenn	<i>étendre, augmenter</i>
. /'ba:le/	bale	<i>marcher</i>
. /'xwari/ [xwaj]	c'hoari	<i>jouer</i>
. /'da:le/	dale	<i>tarder</i> (mais /da'le:a/ s'emploie aussi)
. /'dibab/	dibab	<i>trier</i>

./'diblas/	diblas	<i>(se) déplacer</i>
./'di:gas/ ou /di'gas/	digas	<i>emporter (souvent réalisé [dɛs])</i>
./di'gemɛr/	degemer	<i>recevoir</i>
./'diskɛn/	diskenn	<i>descendre</i>
./'diskɛl/	dikuel (diskouez)	<i>montrer</i>
./'dispɛ̃n/ ['dispən]	daspun	<i>ramasser</i>
./'dispɪn/	dispign	<i>dépenser</i>
./'di:vɛn/	divenn	<i>défendre</i>
./'gu:nid/	gounid	<i>gagner</i>
./'intent/	intent	<i>comprendre</i>
./kas/	kas	<i>porter, apporter, envoyer</i>
./'kemɛr/	kemer	<i>prendre</i>
./'kinig/	kinnig	<i>offrir</i>
./klask/	klask	<i>chercher</i>
./klɛm/	klemm	<i>(se) plaindre</i>
./kol/	koll	<i>perdre</i>
./'kõmãs/	komañs	<i>commencer</i>
./'kõmpren/	kompren	<i>comprendre</i>
./lɛn/	lenn	<i>lire</i>
./'purmɛn/	pourmen	<i>se promener</i>
./'ʃikur/	sikour	<i>aider, secourir</i>
./'ʃi:lu/	selaou	<i>écouter</i>
./ʃom/	chom	<i>rester, habiter</i>

Infinitifs sans désinence, plus particuliers au sud-ouest de Quimper, même s'ils se rencontrent aussi au-delà :

Pierre Trépos fait remarquer que : « En certaines régions, il y a des infinitifs qui semblent n'avoir jamais eu de suffixe ; ainsi au sud-ouest de Quimper... »¹ Voici les plus fréquemment usités :

. /be/	beza	<i>être</i>
. /gul/	goulenn	<i>demander</i>
. /gʷeɫ/	gweled	<i>voir</i>
. /klew/	klevoud	<i>entendre</i>
. /lak/	lakad	<i>mettre</i>
. /la:r/	lared	<i>dire</i>
. /sɛɫ/	selled	<i>regarder</i>
. /sõ:n/	son, seni	<i>sonner, jouer de la musique</i>

Infinitifs à désinence /-a/ :

La désinence /-a/ est le plus souvent réalisée /-ə/. Statistiquement, les infinitifs ayant cette terminaison représentent la catégorie de loin la plus importante. Tous les infinitifs ayant la désinence /-ã/ dans le Trégor se terminent ici par /-a/. Nous ne donnons ci-dessous que quelques exemples, parmi les plus courants.

. /ba'dea/	badeza	<i>baptiser</i>
. /'bãna/	banna	<i>jeter, lancer</i>
. /'bata/	bata	<i>battre</i>
. /'bura/	bourra	<i>se plaire</i>
. /di'faja/	difazia	<i>détromper, se corriger</i>
. /dis'ka:ra/	diskara	<i>faire tomber</i>
. /di'wɛna/	diouenna	<i>faire disparaître une espèce</i>
. /'fɛna/	fenna	<i>renverser (un liquide, ou en général)</i>
. /'laka/	lakad	<i>mettre</i>
. /'prɛna/	prena	<i>fermer à clé, boucler</i>
. /'prɛfa/	precha	<i>parler</i>

¹ Pierre Trépos, *Le pluriel breton*, Brest, 1957, p. 33.

./'ryja/	ruzia	<i>rougir</i>
./'sara/	serra	<i>fermer</i>
./'ʃalpa/	chalpa	<i>aboyer</i>
./'ʃinta/	strinka	<i>jaillir, éclabousser</i>
./'tā:va/	tañva	<i>goûter</i>

Les trois infinitifs suivants présentent des caractéristiques morphologiques et sémantiques communes : il ont tous une désinence /-a/, réalisée aussi [ə], qui provoque la provection de la consonne finale de la base nominale, et expriment des notions de chasse et de cueillette. Ce sont les seuls verbes de ce type attestés dans le parler.

./lo'gota/ [la'gota/	logota	<i>chasser les souris</i>
./mɛr'jeta/	merheta	<i>courir les filles</i>
./pes'keta/	pesketa	<i>pêcher</i>

Infinitifs à désinence /-i/

Statistiquement, les infinitifs à désinence /-i/ se placent en deuxième position, après ceux à désinence /-a/ ; en voici des exemples, parmi les plus employés.

./a'ʃyi/	achui	<i>terminer</i>
./a've:li/	aveli	<i>(s') aérer</i>
./'a:vi/	azvi	<i>mûrir</i>
./'bɛ:hi/	behi (behia)	<i>charger</i>
./bqi/	beuzi	<i>(se) noyer</i>
./'brɛ:vi/	brevi	<i>briser</i>
./bre'ze:li/	brezeli	<i>guerroyer</i>
./'xwẽ:vi/	c'hoëñvi (koeñvi)	<i>enfler</i>
./'dɛ:vi/	devi	<i>brûler</i>
./'dɛ:vi/	dezvi	<i>pondre</i>
./di'bati/	debati (ebatal)	<i>s'amuser</i>
./'di:bi/	debri	<i>manger</i>
./di'dẽ:vi/	dideñvi	<i>germer</i>
./di'gwi/	degouezi	<i>arriver</i>

. /di'hy:bi/	diahubi	<i>débarrasser</i>
. /di'la:vi/	dilavi	<i>délayer</i>
. /di'lowi/	dilaoui	<i>épouiller</i>
. /di'mi/	dimezi	<i>(se) marier</i>
. /dis'kla:vi/	disklavi	<i>s'abriter de la pluie</i>
. /di'va:di/	divadi	<i>perdre de sa substance (en se desséchant)</i>
. /di'vejzi/	diveizi	<i>regarder fixement</i>
. /'fe:ri/	feri (fera)	<i>repasser (du linge)</i>
. /'fi:zi/	c'hwezi	<i>suer</i>
. /'frwe:zi/	freuzi (freuza)	<i>démolir, herser</i>
. /'gla:zi/	glazi (glaza)	<i>verdir</i>
. /'glɛ:hi/	glehi	<i>macérer</i>
. /'go:ri/	gori	<i>couver</i>
. /'gʷɛlhi/	gwelhi (gwalhi)	<i>laver</i>
. /ky'zymi/	kuzumi	<i>(se) consumer</i>
. /kwi/	kouezi (koueza)	<i>tomber</i>
. /lʷi/	luzi (luzia)	<i>embrouiller</i>
. /me'le:ni/	meleni	<i>jaunir</i>
. /'nɛ:hi/	nehi	<i>s'inquiéter</i>
. /'nɛ̃:vi/	neuñvi	<i>nager</i>
. /'no:di/	nodi	<i>(s') épuiser</i>
. /'se:hi/	sehi (seha)	<i>sécher</i>

Infinitifs à désinences /-a/ ou /-i/, en variantes libres, (exemples) :

. /'bɔxa/, /'bɔxi/	boc'ha	<i>saboter (un travail)</i>
. /di'vwe:ra/, /di'vwe:ri/	dioueri	<i>se priver, se passer de...</i>
. /gʷi'gura/, /gʷi'guri/	gwigourra(d)	<i>grincer</i>
. /'gwa:da/, /'gwa:di/	gwada	<i>saigner</i>
. /mej'nata/, /mej'nati/	meinata	<i>lapider</i>
. /'pwe:za/, /'pwe:zi/	poaza	<i>cuire, faire cuire</i>

. /ra'to:za/, /ra'to:zi/ ratoza (?) *rester en surplus*

Infinitifs à désinence /-a:d/ : (exemples)

. /be'ra:d/	berrad	<i>raccourcir</i>
. /biã'na:d/	bihannad	<i>diminuer</i>
. /bla'sa:d/	blasaad	<i>goûter</i>
. /bra'sa:d/	brasaad	<i>grandir</i>
. /bra'va:d/ ou /bra'wa:d/	bravaad	<i>(s') embellir</i>
. /byã'na:d/	buannaad	<i>accélérer</i>
. /diε'sa:d/	diêsaad	<i>devenir difficile</i>
. /gqe'la:d/	gwellaad	<i>améliorer</i>
. /gwa'sa:d/	gwasaad	<i>empirer</i>
. /lar'ta:d/	lartaad	<i>engraisser</i>
. /ledã'na:d/	ledannaad	<i>élargir</i>
. /rwe'ja:d/	rouesaad	<i>se raréfier, éclaircir (des plants)</i>
. /teo'a:d/	tevaad	<i>grossir</i>

Infinitifs à désinence /-'ika/ :

Trois occurrences seulement sont attestées :

. /bã'nika/	bannika	<i>boire des petits coups (d'alcool)</i>
. /bro'ʃenika/	brochennika	<i>tricoter (à la broche), faire du crochet</i>
. /ea'lika/	heolika	<i>prendre le soleil</i>

Infinitifs à désinence /-εl/ : (exemples)

Cette désinence est réalisée [-ə̀l]

. /ã'n'treεl/	antreal	<i>entrer</i>
. /'blø:ʒεl/	blejal	<i>beugler</i>
. /bu'di:εl/	boudial (boudal)	<i>bourdonner</i>
. /di'hã:nεl/	dihanal (dihana)	<i>cesser</i>

. /di'hu:gɛl/	dihougal (dihouga)	<i>tendre le cou</i>
. /diz'winkɛl/	diz(g)winkal	<i>s'agiter, s'opposer</i>
. /di've:gɛl/	divegal	<i>rester bouche bée</i>
. /'drɛskɛl/	draskal	<i>craquer, crépiter</i>
. /'du:gɛl/	dougal (dougen)	<i>porter</i>
. /'farsɛl/	farsal	<i>plaisanter</i>
. /'frõjɛl/	fronal	<i>renifler (chevaux)</i>
. /'gɛ:dɛl/	gedal	<i>guetter</i>
. /'gopɛl/	gopal	<i>crier</i>
. /'jy:dɛl/	yudal	<i>pleurer</i>
. /'kõnɛl/ ['kõ:ɛl]	kouneal	<i>(se) rappeler, évoquer</i>
. /'mɛrvɛl/	mervel	<i>mourir</i>
. /'ni:ʒɛl/	nijal	<i>voler (se déplacer dans l'air)</i>
. /'opɛl/	hopal	<i>crier</i>
. /por'teɛl/	portéal	<i>porter (des sacs de grains au moulin)</i>
. /'ro:hɛl/	rohal	<i>ronfler</i>
. /'rõjɛl/	roñval	<i>ramer</i>
. /'se:vɛl/	sevel	<i>(se) lever, construire</i>
. /'ʃu:ɛl/	choual	<i>crier</i>
. /'te:vɛl/	tevel	<i>(se) taire, cesser</i>

Infinitifs à désinence /-ɛr/ (réalisée [-ər])

Nous avons noté quatre occurrences seulement :

. /'dɛlhɛr/	delher	<i>tenir</i>
. /'gɛlvɛr/	gelver	<i>appeler</i>
. /ken'dɛlhɛr/	kendelher	<i>continuer</i>
. /'lɛmɛr/	lemmer	<i>faire sauter, enlever</i>

Infinitifs à désinence /-ɛd/ (réalisée [-ət])

Voici les exemples les plus courants :

./'a:rɛd/	arad	<i>charruer</i>
./dis'kɛləd/	diskellad	<i>bercer</i>
./'fɛnɛd/ souv. ['fɛnɛ]	c'hwennad	<i>sarcler</i>
./'ka:hɛd/	kahad	<i>déféquer</i>
./ky:ɛd/	kuzad	<i>caler</i>
./'kuskɛd/	kousked	<i>dormir</i>
./la'bu:rɛd/	labourad	<i>travailler</i>
./'ni:ɛd/	niad (niza)	<i>vanner</i>

Infinitifs à désinence /-'u:d/ ou /-ud/ :

Nous n'avons relevé que quatre occurrences :

./ãn'veu:d/	anavezoud	<i>connaître</i>
./a'ryud/	arruoud (erruoud)	<i>arriver</i>
./xwar'veu:d/	c'hoarvezoud	<i>survenir</i>
./gu:d/	gouzoud	<i>savoir</i>

Infinitifs à désinences rares :

. désinence /-in/

./'xwarzin/	c'hoarzin	<i>rire</i>
-------------	-----------	-------------

. désinence /-id/

./'gu:nid/ ['gu:niʒ], ['gõəʒ]	gounid, gonez	<i>gagner</i>
-------------------------------	---------------	---------------

. désinence /-ɛg/

./'re:dɛg/	redeg	<i>courir</i>
------------	-------	---------------

. désinence /-ɛz/

./'laɛrɛz/ ['laɛrʒ]	laerez	<i>voler (dérober)</i>
---------------------	--------	------------------------

. désinence /-w/

./law/	laza	<i>tuer</i>
--------	------	-------------

. /me va ,sɛl do'hutu i ton 'mɛ:z/ Me a oa o selled dohouto o tond er-mêz.

Je les regardais sortir.

. /'kle:vɛd mɔz ,nɛ̃ i 'kɔnal ɔn ,dra hɛ/ Klevet 'meus anezañ o kouneal an dra-se.

Je l'ai entendu évoquer cela.

b. /nir/ + infinitif : (marque la simultanéité)

. /nir zon 'ãmã mɔs 'kɛ:ʒɛd do ,huti/ En eur zond amañ 'meus kejet dohouti.

Je l'ai rencontrée en venant ici.

c. après des prépositions :

. /da/ /'ma:d da 'hu:d/ mad da houzoud bon à savoir

/kɛ̃:nɛ̃d d ,o:bɛr 'tã:n/ keuneud d'ober tan du bois pour faire du feu

. /eb/ /eb 'gud ,dijn/ heb gouzoud din sans que je le sache

. /vid/ /'im mɔz ,on dwal vid ar 'mã:ʒɛr/ Ezomm 'meus eun doal evid ar mañjer.

J'ai besoin d'une nappe pour le repas.

. /rog/ /rog ,mon da 'zu:dar/ araog mond da zoudard

avant de partir au service militaire

d. comme complément d'objet direct :

. /'kle:vɛd mɔz ,lar ɔn 'dra hɛ/ Klevet 'meus lared an dra-ze.

J'ai entendu dire cela.

1.3.3 L'infinif s'emploie aussi seul, pour donner des conseils, des ordres, ainsi que dans des phrases sentencieuses, des dictons, des proverbes.

. /'gʷɛloh ,mon dys'ty/ Gwelloh mond dioustu. *Mieux vaut y aller tout de suite.*

. /'gʷɛloh be 'ki dar 'grifɔn/ Gwelloh beza ki d'ar Griffon. *Mieux vaudrait être le chien de M. Griffon.* (C'est-à-dire : les conditions (de vie) sont d'une dureté extrême, le M. Griffon en question étant très dur envers ses bêtes.)

. /'tɛna divar u 'kɔf vi ,laka var u 'kejn/ Tenna diwar ho kov evid lakad war ho kein. *Découvrir le ventre pour couvrir le dos.* Équivalent français : « Déshabiller Pierre pour habiller Paul. »

L'infinifit seul peut s'employer avec une valeur d'impératif :

. /dãñ ã'zi:lyz ,nõmpaz be di'gi:vyz/ D'an añjeluz, nompaz be digivuz. (dieguz)
(Quand sonne) l'angélus, il ne faut pas être paresseux.

1.3.4 L'infinifit passé :

L'infinifit passé se forme toujours à l'aide de /be/ + participe passé :

. /be 'skri:vɛd/	beza skrivet	<i>avoir écrit</i>
. /be ba'le:d/	beza baleet	<i>avoir marché</i>
. /be 'ɛ:d/	beza eet	<i>être allé</i>

L'infinifit passé s'emploie souvent après des verbes ayant la valeur d'auxiliaires modaux, comme en anglais :

. /ma kar ,heã ^w be 'tomɛd ãñ ,du:r/	Ma kar eñ beza tommet an dour...
	<i>S'il avait voulu faire chauffer l'eau...</i>
. /va ke 'dɛ̃ be ,gʷɛd ãñ 'dra hɛ/	Ne oa ket dezañ beza greet an dra-ze
	<i>Il n'aurait pas dû faire cela.</i>
. /'drefiɲ be la'var ,dɛ̃/	* Drefen beza lavaret dezañ.
	<i>J'aurais dû le lui dire.</i>

*Le verbe « dleoud » *devoir*, à la conjugaison synthétique, peut ainsi se placer en tête de phrase.

2. LA BASE VERBALE

Plan : 1. Définition 2. Épenthèse d'un « -v » final 3. Épenthèse d'un « -j- » intervocalique 4. Palatalisation de « l » et de « n » 5. Nom déverbal

2.1 Définition :

La base verbale est la forme du verbe à laquelle s'ajoutent les désinences personnelles pour obtenir les formes conjuguées, ou plus simplement, la terminaison /-ɛd./ écrite « -et », du participe passé. Elle se trouve telle quelle à l'impératif affirmatif, forme de la 2^e personne du singulier :

. /klask 'nẽ/ klask anezañ ! *cherche le !* (A Plouzévet, cette forme peut aussi valoir pour *cherchez le !* ainsi que nous le verrons ci-dessous.)

Pour de nombreux verbes, c'est aussi la forme verbale qui suit le sujet à toutes les personnes de la conjugaison analytique du présent de l'indicatif :

. /me/, heã^w/, /i/... a 'velh/ me, eñ, hi... a walh *je, il, elle...lave*

Mais il faut tenir compte des phonèmes épenthétiques qui viennent s'ajouter, et que nous présentons dans les paragraphes ci-dessous.

2.2 Épenthèse d'un /-v/ final

Les verbes à finales conjuguées vocaliques (/e/ est la plus fréquente, mais aussi /ɛ/, /i/ et /y/) voient un /-v/ final épenthétique s'ajouter à la 3^e personne du singulier de l'indicatif présent, appelée par certains « forme apersonnelle » parce qu'elle ne présente pas de marque de la personne, et qu'elle s'emploie à toutes les personnes de la conjugaison analytique. Ce /-v/ final peut bien sûr se dévoiser, conformément aux règles habituelles.

Exemples :

. /ma va'le:v/	ma valev	/'ba:le/	bale	<i>s'il / elle marche</i>
. /pa ba'se:v/	pa basev	/pa'sea/	pasea	<i>quand il / elle passe</i>
. /ma vra'se:v/	ma vrasev	/bra'sa:d/	brasaad	<i>s'il / elle grandit</i>
. /pa dos'te:v/	pa dostev	/tos'ta:d/	tostaad	<i>quand il / elle approche</i>
. /ma 'glɛ:v/	ma glev	/klew/	klevoud	<i>s'il / elle entend</i>
. / pa 'drwɛ:v/	ma droev	/troi/	troi	<i>quand il / elle tourne</i>
. /ma zi'gwe:v/	ma zigouev	/di'gwi/	degouezi	<i>s'il / elle survient</i>
. /pa 'gwe:v/	pa gouev	/kwi/	koui (kouezi)	<i>quand il / elle tombe</i>
. /ma 'hunev/	ma hounev	/'gu:nid/	gounid	<i>s'il / elle gagne</i>
. /pa 'fyi:v/	pa achuiv	/fʃi/	achui	<i>quand il / elle finit</i>
. /ma 'zy:v/	pa zuv	/'dyi/	dui	<i>si ça noircit</i>
. /ma gõti'nyv/	ma gontinuv	/kõti'nʃi/	koñtinui	<i>s'il / elle continue</i>
. /ma ho'twɛ:v/	ma hotoev	/'gotoz/	gortoz	<i>s'il / elle attend</i>
. /ne zor'tiv 'ked/	ne zortiv ket	/sor'ti:ɛl/	sortial	<i>il / elle ne sort pas</i>
. /tøv 'ked/	ne teuv ket	/don/	dond	<i>il / elle ne vient pas</i>

2.3 Épenthèse d'un /-j-/ intervocalique

Entre le /-o/ ou le /-õ/ de la base verbale et les désinences, on remarque la présence d'un /-j-/ épenthétique :

. /ma ho'tojõ/	ma hortozan	/'gotoz/	gortoz	<i>si j'attends,</i>
. /ma 'drojez/	ma droez	/troi/	troi, trei	<i>si tu tournes</i>
. /pa ho ,lojes 'nẽ/	pa holoez anezañ	/go'lwe/	goloï	<i>quand tu le couvres</i>

Ce /-j-/ est aussi présent devant la base verbale /a / du verbe /mon/ mond *aller*, à toutes les formes conjuguées, sauf à l'impératif affirmatif :

. /ãñ ,trow ja 'ma:d/	an traou ya mad	<i>ça va bien</i>
. / ,jafij 'ked/	ne yafint ket	<i>ils /elles n'iront pas</i>

2.4 Palatalisation de /l/ et de /n/

Certains verbes à désinence /-ja/ voient le /-l-/ et le /-n-/ de leurs bases verbales palatalisés en raison de la présence de /-j-/ dans la désinence :

Infinitif	base verbale			
. /'ølja/	/øʎ/	heulia	heuill	<i>suivre</i>
. /'bernja/	/berɲ/	bernia	bergn	<i>entasser</i>
. /'lẽnja/	/lẽɲ/	leunia	leugn	<i>remplir</i>

2.5 Nom déverbal :

Nous n'avons relevé que quelques exemples d'emplois nominaux de la base verbale :

. /di:ver/	diverr	« <i>raccourcisseur</i> »
. /gqel/	gwel	<i>vue</i>
. /gwalh/	gwalh	<i>satiété</i>
. /sky:b/	skub	« <i>coup de balai</i> »

Emploi en contexte :

. /ar vi'ga:le ma zo n ,diver 'bye/ Ar vugale-mañ zo eun diverr buhez.

Ces enfants sont « tuants ». (emploi adjectival) ou bien : Ils vous abrègent la vie.

. /ã̃n ,divɛl 'hukɛr/ (dissimilation)	an diverr-houker	<i>l'exécuteur</i>
. /dar ,henta 'gʷɛl/	d'ar henta gwel	<i>à la prochaine (rencontre)</i>
. / u 'kwalh pøz 'bed/	Ho kwalh 'peus bet ?	<i>Es-tu /êtes-vous rassasié(s) ?</i>
. /'o:ber on ,tãm 'sky:b/	ober eun tamm skub	<i>donner « un coup de balai »</i>

3. LE PARTICIPE PASSÉ

Plan : La formation L'accentuation Participe passé et adjectif déverbal Syntaxe du participe passé

3.1 La formation :

La participe passé se forme, en règle générale, par adjonction de la désinence /-ɛd/ [-ɛt] à la base verbale.

Exemples :

. /jom/	/'jomɛd õ/	chomet on	<i>je suis resté(e)</i>
. /'jɪnta/	/'jɪntɛd ɪj/	chintet / strinket int	<i>ils se sont « envolés »</i>
. /'kuskɛd/	/'kuskɛd oh/	kousket oh	<i>tu dors / vous dormez</i>
. /'o:za/	/'o:zɛd møz/	aozet 'meus	<i>j'ai préparé</i>
. /kwi/	/'kwe:d ɛ/	kouezet eo	<i>il / elle est tombé(e)</i>
. /kø'sa:d/	/'kø'se:d õm/	koseet om	<i>nous avons vieilli</i>
. /'ʃɥi/	/'ʃɥi:d ɛ/	achuet eo	<i>c'est fini</i>

On remarque que la désinence /-ɛd/ est réalisée [-e:t] en syllabe accentuée, que la voyelle de la désinence peut être élidée (dans /'ʃɥi:d/), et que la consonne finale l'est devant consonne, le plus souvent celle des différentes personnes de /møz/ 'meus *avoir*. La réalisation de la désinence peut aussi être zéro dans certains verbes très courants, comme /gʷɛl/ *gweled voir*, ou /lar/ *lared dire*.

. /gʷɛl 'pøz/	gwelet 'peus	<i>tu as / vous avez vu</i>
. / ,lar møz 'deʃ/	laret 'meus dezi	<i>je lui ai dit</i>

Quand la désinence de l'infinitif est /-ɛd/, participe passé et infinitif sont homophones.

3.2 L'accentuation :

En règle générale, le participe passé est accentué sur la même syllabe que l'infinif dont il est dérivé ; c'est le cas dans tous les exemples cités dans le paragraphe ci-dessus. Nous avons néanmoins relevé un petit nombre d'exceptions :

./'ba:le/	/ba'le:d/	bale	baleet	<i>marcher</i>
./'tã:va/	/ta've:d/	tañva	tañvaet	<i>goûter</i>
./'gu:nid/	/gu'ne:d/	gounid	gouneet	<i>gagner</i>

Ceci peut s'expliquer par la synalèphe : /'ba:le + εd/ → /ba'le:d/, par exemple.

3.3 Participe passé et adjectif déverbal :

A certains participes passés correspondent des adjectifs qualificatifs dont la forme est presque toujours la base verbale correspondante : ce sont les adjectifs déverbaux ; ils décrivent un état, alors que les participes passés décrivent plutôt un changement dans l'état, ou si l'on préfère, le résultat d'une action.

participe passé	déverbal				
./'ʃɥi:d/	/'aʃy/	achuet	achu		<i>terminé</i>
./'ry:εd/	/'a:ro/	arruet	arro (arru)		<i>arrivé</i>
./a've:d/	/aw/	azveet	azo	<i>mûri</i>	<i>mûr</i>
./'bɛrvɛd/	/'bɛ:ro/	bervet	bero	<i>bouilli</i>	<i>bouillant</i>
./da'rwɛ:d/	/'da:ro/	darevet	dareo		<i>cuit à point</i>
./di'go:rɛd/	/'di:gor/	digoret	digor		<i>ouvert</i>
./dis'kɥi:zɛd/	/'diskɥiz/	diskuizet	diskuiz		<i>reposé</i>
./di'vɛ̃:nɛd/	/'di:vɛ̃n/ [di:vən]	divunet	divun		<i>réveillé</i>
./diʒo'lwɛ:d/	/'diʒo:lo/	dizoloet	dizolo		<i>découvert</i>
./'gli:bɛd/	/gli:b/	glebiet	gleb		<i>mouillé</i>
./'pwɛ:zɛd/	/pwɛ:z/	poazet	poaz		<i>cuit</i>
./'skɥi:zɛd/	/skɥi:z/	skuizet	skuiz		<i>fatigué</i>
./'sta:gɛd/	/sta:g/	staget	stag		<i>attaché</i>
./'rostɛd/	/rost/	rostet	rost		<i>rôti</i>

On remarque que la traduction française est identique pour le participe passé et l'adjectif déverbal, sauf dans le cas de « azveet » *mûri* et « azo » *mûr* d'une part, et de « bervet » *bouilli* et « bero » *bouillant* d'autre part.

Le participe passé de /'mervɛl/ *mervel mourir* est inusité ; il est remplacé par l'adjectif déverbal /'ma:ro/ *maro mort*, alors que dans d'autres parlers et en breton écrit, « marvet » s'emploie.

Inversement, /'sarɛd/ *sarret (serret) fermé*, /'prɛnɛd/ *prennet barré, fermé à clé*, et /'loskɛd/ *losket brûlé* n'ont pas d'adjectif déverbal correspondant ; dans ces cas, on emploie aussi le participe passé pour décrire le résultat de l'action.

Exemples :

. /'sarɛd ɛ n ,nɔ:r/ sarret (serret) eo an nor *la porte est fermée*

. /'loskɛd ɛ r ,hig/ losket eo ar hig *la viande est brûlée*

3.4 Syntaxe du participe passé

Le participe passé figure dans les contextes suivants :

- a. Avec les auxiliaires /møz/ *avoir* et /be/ *être*, dans les temps dits perfectifs :
 /'fermɛd nɔz 'on ti/ fermet e-neus eun ti *il a loué une maison*
 /da 'gɛpɛr va ,ɛd/ da Gemper e oa eet *il / elle était parti(e) à Quimper*
 Voir aussi ci-dessous au § 7.2 de cette section.
- b. Avec /be + gad/ :
 /'dɛ:bɛd ɛ 'kwã:n ga ,noh/ ? debret eo koan ganeoh ? *avez-vous dîné ?*
- c. Avec /be/ au passif impersonnel :
 /'pakɛd iŋ bed/ paket int bet *ils ont été attrapés*
- d. Comme adjectif qualificatif, épithète ou attribut :
 /'pɥã:n 'golɛd/ poan gollet *peine perdue*
 /'bɛrvɛd nɔz n 'du:r/ bervet 'neus an dour *l'eau a bouilli*

Quelques rares participes passés peuvent prendre la marque du comparatif de supériorité, voire du superlatif :

/ ,on den 'deskɛd/ eun den desket *un homme instruit*

/des'ketoh ɛ vid e 'vrø:r/ Desketoh eo evid e vreur. *Il est plus instruit que son frère.*

/vih ,ked vã'setoh/ ne vioh ket avañsetoh *ça ne t'avancera pas* ou
ça ne vous avancera pas

4. LE VERBE CONJUGUÉ (les temps simples, sauf l'impératif)

4.1 La syntaxe du verbe conjugué

a. Place du verbe dans la phrase et emploi des particules verbales :

En règle générale, les verbes conjugués, mis à part ceux à l'impératif affirmatif, ne figurent pas à l'initiale absolue ; seuls quelques auxiliaires et modaux figurent en cette position :

. /mox ,fon 'y:ε/ emaoh o vond ive ? *tu y vas / vous y allez aussi ?*

. /vaŋ ,ti:bi mern 'vi:ãn/ (e) oant o tebri mern-vihan *ils étaient en train de goûter*

. /'drefɛh be ,ɛd 'y:ε/ Drefeh beza eet ive *tu aurais / vous auriez dû y aller aussi*

Le plus souvent, les verbes conjugués sont précédés du sujet, d'un complément, d'un adverbe, ou de la négation, auxquels ils sont reliés par une particule verbale rarement prononcée, mais dont la présence virtuelle se fait souvent sentir par la mutation consonantique de l'initiale du verbe suivant. Les mutations provoquées dans cette position étant uniquement des lénitions (y compris /d/ → /z/ après un complément circonstanciel ou un adverbe), il n'est plus possible de distinguer entre les deux particules verbales « a » et « e » telles qu'elles sont présentées dans les grammaires ; elles sont ici confondues. (cf. Morphophonologie § 1.3.5)

Exemple : /bɔp 'sy:l ,zε:bijŋ kiŋ 'rost/

Beb sul ' zebront kiŋ-rost.

Ils mangent du rôti tous les dimanches.

b. Accord du verbe avec son sujet :

En règle générale, quand le sujet est exprimé, le verbe reste à la forme non-marquée, qui est celle de la troisième personne du singulier de la conjugaison synthétique ; autrement dit, il ne s'accorde pas avec son sujet. Il existe toutefois une exception à cette règle : le verbe à la forme négative s'accorde avec son sujet quand celui-ci lui est préposé.

Exemple : /'lɔd doh ar he ,rãfu 'wa:r, lɔd 'al ,nu:ziŋ 'ked/

Lod doh ar heranchou oar, lod all n'ouzont ket.

Certains parents le savent, d'autres non.

4.2 La négation du verbe

Le verbe conjugué négatif est encadré par les deux éléments du morphème composé /ne...ked/ ne... ket *ne... pas*.

En réalité, la forme /ne/ ne s'entend que rarement. Le plus souvent on n'entend que /n-/ ou zéro ; voici dans quelles conditions :

Devant les voyelles, seul /n-/ figure :

. /,nø̃s ke 'lɛ:z ,mi/	n'eous ket lēz mui	<i>il n'y a plus de lait</i>
. /,ne:v ke 'kalz/	n'ev ket kalz	<i>il / elle ne boit pas beaucoup</i>
. /nim 'za:les ,ked/	n'em jalez ket	<i>ne t'inquiète pas</i>
		<i>ne vous inquiétez pas</i>

Devant les consonnes et les semi-voyelles, on trouve la réalisation zéro, mais la lénition de la consonne initiale est la marque de la forme négative des verbes à consonne initiale mutable :

. /'vɛlõ ked/	ne welan ket	<i>je ne vois pas</i>
. /,gã̃n ke 'braw/	ne gan ket brao	<i>il / elle ne chante pas bien</i>
. /,hulij̃n ke 'gʷɛloh/	ne houlont ket gwelloh	<i>ils / elles ne demandent pas mieux</i>
. /jah ked a'liʃɛ/	ne yeoh ket alese !	<i>va-t-en / allez-vous en !</i>

Le /-d/ final de /ked/ « ket » connaît trois réalisations, conformes aux règles du sandhi :

. [t] en finale absolue		
. [d] devant les voyelles		
. zéro devant les consonnes et les semi-voyelles		
. /ne ked 'aw ,hwa/	n'eo ket azo c'hoaz	<i>il / elle n'est pas encore mûr(e)</i>
. /nõ ke prest/	n'on ket prest	<i>je ne suis pas prêt(e)</i>

4.3 Les réponses courtes confirmatives et contradictoires

Les réponses courtes confirmatives :

a. Question interrogative : /'i:ɛ/ ou /'i:je/ « ya »

. /'prest oh/ - /'i:ɛ/ prest oh ? - ya. *es-tu / êtes-vous prêt(s) ? - oui.*

. /don a 'rej/ - /'i:ɛ/ dond a ray ? - ya. *viendra -t-il / elle ? - oui.*

b. Question interro-négative : /nã̃n/ « nann »

. /tjoh 'ked/ - /nã̃n/ ne teuoh ket ? - nann. *ne viendras-tu pas ? - non*

ou *ne viendrez-vous pas ? - non*

Les réponses courtes contradictoires :

a. Question interrogative :

Quand le verbe de la question est /be/ *beza être*, /møz/ *'meus avoir*, /mon/ *mond aller* ou /'o:bɛr/ *ober faire* ou *donner*, il est repris à la forme négative, au temps et à la personne adéquats. Pour tous les autres verbes, c'est /'o:bɛr/ *ober* qui est utilisé.

. /'klāw ε/ - /ne 'ked/ klañv eo ? - n'eo ket. *est-il /elle malade ? - non.*

. /'drug nøz/ - /nøz 'ked/ droug 'neus ? - 'neus ket. *a-t-il /elle mal ? - non.*

. /da 'vrest jah/ - /jij 'ked/ da Vrest e yeoh ? - ne yin ket. *iras-tu à Brest ? - non*

. /,o:bɛr raŋ 'bwed ,dew/ - /raŋ ked/ ober a reont boued dezo ? ne reont ket

les nourrissent-ils ? - non

. /da 'zy:l ,la:bur ,y:ε/ - /ra 'ked/ da zul e labour ive ? - ne ra ket.

travaille-t-il / elle aussi le dimanche ? - non

b. Question négative : /ea/ [jaw] « eo »

. /nõ ke 'fiʃɛd / - /ea/ N'on ket fichet ? – eo. *Ne suis-je pas bien habillé ? - si.*

. /,tøfiŋ 'ked/ - /ea/ ne teufint ket - eo. *Ne viendront-ils pas ? - si.*

4.4 Le système des trois conjugaisons

« Aucun des dialectes et sous-dialectes bretons ne peut s'écarter de certaines règles communes. »³ C'est ce qu'affirme Pierre Trépos dans la conclusion de sa thèse principale ; on peut regretter qu'il ne précise pas quelles sont, selon lui, ces règles communes, mais il nous semble que le système des trois conjugaisons (synthétique, analytique et périphrastique) est l'une d'entre elles. Les deux premières ressortissent aux temps simples, et la troisième, aux temps composés.

La conjugaison synthétique est celle où la désinence du verbe principale marque la personne et le nombre. Elle s'emploie essentiellement :

- quand le sujet n'est pas exprimé.
- après une négation.
- dans les propositions subordonnées

Exemples :

³ Pierre Trépos, *Le pluriel breton*, Brest, 1957, p. 279.

4.6 Neutralisation de l'opposition : deuxième personne du singulier / deuxième personne du pluriel :

Les formes de la deuxième personne du pluriel sont seules en usage à tous les temps, sauf au présent de l'indicatif à l'impératif (présent, le seul en usage).

Au présent de l'indicatif, qui est vraisemblablement le plus fréquemment employé, il faut distinguer trois cas :

- pour /'o:ber/ ober *faire* et *donner*, /mon/ mond *aller* et /don/ venir, les formes de la deuxième personne du singulier sont seules en usage.
- Pour /be/ beza être et /møz/ 'meus *avoir*, seules les formes de la deuxième personne du pluriel sont employées
- Pout /gu:zud/ ou /'gu:d/ gouzoud *savoir* et les verbes réguliers, les formes des deuxièmes personnes du singulier et du pluriel s'emploient en variantes libres, avec cependant une tendance à utiliser bien plus souvent les formes de la deuxième personne du singulier.

A l'impératif, qui ne s'emploie qu'au présent, les formes des deuxièmes personnes du singulier et du pluriel s'emploient en variantes libres, sauf pour /be/ beza être, où la forme de personne du singulier est seule en usage. A la forme négative des verbes réguliers, seule la deuxième personne du singulier de l'indicatif présent s'emploie.

Il est donc possible d'affirmer que l'opposition : deuxième personne du singulier / deuxième personne du pluriel a été neutralisée ; c'est pourquoi nous utilisons le terme neutre (du point de vue du nombre) pour la désigner. (cf. dans « Le groupe nominal », l'introduction du § 9 « Les personnels », et le § 9.1.1.1 « Le pronom personnel indépendant, inventaire des formes »).

4.7 Conjugaisons (ou paradigme) des verbes réguliers : exemple du verbe /len/ lenn lire

Temps / personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
Indicatif présent			
1 ^e	/'lɛnõ/ lennan		/'lɛnõm/ lennom
2 ^e		/'lɛnez/ lennez /'lɛnɛd/ lennit (<i>rare</i>)	
3 ^e	/len/ lenn		
3 ^e non-anaphorique	/'lɛnɛr/ lenner		
Indicatif imparfait			
1 ^e	/'lɛnij/ lennen		/'lɛnɛm/ lennem
2 ^e		/'lɛneh/ lenneh	
3 ^e	/'lɛne/ lenne		/'lɛnij/ lennent

Futur			
1 ^e	/ˈlɛnij/ lennin		/ˈlɛnfõm/ lennfom
2 ^e		/ˈlɛnoh/ lennoh	
3 ^e	/ˈlɛno/ lenno		/ˈlɛnfij/ lennfint
Conditionnel présent			
1 ^e	/ˈlɛnfij/ lennfen		/ˈlɛnfɛm/ lennfem
2 ^e		/ˈlɛnfɛh/ lennfɛh	
3 ^e	/ˈlɛnfɛ/ lennfɛ		/ˈlɛnfij/ lennfent

Nous appelons troisième personne non-anaphorique celle où la désinence /-ɛr/ ne renvoie pas à un sujet précis déjà mentionné, mais à l'homme en général.⁴ Dans le parler, elle n'est présente qu'à l'indicatif présent.

Dans certains verbes, les terminaisons du futur et du conditionnel présentant la consonne /-f-/ sont précédées d'un /-a-/ épenthétique, toujours placé à la pénultième et donc accentué ; ce /-a-/ est souvent précédé d'un /-t-/.

Exemples :

. au futur :

. /vrɛjn, tafij ˈke ,neo/ ne vreintafint ket anezo *ils / elles ne pourront pas*

. /ga, safij ked u ˈmu:ni ,gatu/ ne gasafint ket o moneiz ganto
ils / elles n'emporteront pas leur argent

. au conditionnel :

. /,me gre'tafe ,vah/ me ˈ gretafe a-walh *je croirais bien*

. /brofi, tafe ˈket/ ne brofitafe ket *il / elle ne profiterait pas*

. /pa rãn, kafij ˈmon/ pa rankafen mond *quand bien même je devrais aller*

4.8 Conjugaisons (ou paradigme) du verbe « ober » *faire, donner*

Temps / personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
Indicatif présent			
1 ^e	/rõ/ ran		/rɛm/ reom
2 ^e		/rez/ rez /red/ rit (<i>rare</i>)	
3 ^e	/ra/ ra		/rap/ reont
3 ^e non-anaphorique	/rɛ:r/ reer		

⁴ Jean-Yves Plourin, « La grammaire bretonne à l'épreuve des dialectes », *Dialectologie et Géolinguistique, La Bretagne Linguistique*, volume 13, 2004, p. 177-193, et plus particulièrement p. 182-193.

Indicatif imparfait			
1 ^e	/rɛɲ/ reen		/rɛm/ reem
2 ^e		/rɛ:h/ reeh	
3 ^e	/re/ ree		/rɛɲ/ reent
Futur			
1 ^e	/riɲ/ rin		/rām/ raim
2 ^e		/rah/ reoh	
3 ^e	/rɛj/ ray		/'rafɪɲ/ rafint (raint)
Conditionnel présent			
1 ^e	/'rafɪɲ/ rafen		/'rafɛm/ rafem
2 ^e		/'rafɛh/ rafeh	
3 ^e	/'rafe/ rafe		/'rafɪɲ/ rafent

Au futur et au conditionnel présent, il peut arriver que les désinences fassent subir au /a/ de la base verbale l'inflexion vocalique /a/ → /ɛ/.

4.9 Conjugaisons (ou paradigme) du verbe « mond » *aller* :

Temps / personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
Indicatif présent			
1 ^e	/jõ/ yan		/jɛm/ yeom
2 ^e		/jez/ yez	
3 ^e	/ja/ ya		/jap/ yeont
3 ^e non-anaphorique	/je:r/ yeer		
Indicatif imparfait			
1 ^e	/jeɲ/ yeen		/jɛm/ yeem
2 ^e		/je:h/ yeeh	
3 ^e	/je/ yee		/jeɲ/ yeent
Futur			
1 ^e	/jiɲ/ yin		/jām/ yaim
2 ^e		/jah/ yeoh	
3 ^e	/'ja:lo/, /ja:l/ yelo		/'jafɪɲ/ yafint (yaint)
Conditionnel présent			
1 ^e	/'jafɪɲ/ yafen		/'jafɛm/ yafem
2 ^e		/'jafɛh/ yafeh	
3 ^e	/'jafe/ yafe		/'jafɪɲ/ yafent

4.10 Conjugaisons (ou paradigme) du verbe « gouzoud » *savoir* :

Temps / personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
Indicatif présent			
1 ^e	/u:zõ/ ouzon		/u:zõm/ ouzom
2 ^e		/u:zez/ ouzez /u:zoh/ ouzoh	
3 ^e	/wa:r/ oar		/u:zij/ ouzint (ouzont)
3 ^e non-anaphorique	/u:zεr/ ouzer		
Indicatif imparfait			
1 ^e	/wiij/ ouien		/wiim/ ouiem
2 ^e		/wieh/ ouieh	
3 ^e	/wie/ ouie		/wiij/ ouient
Futur			
1 ^e	/wiij/ ouiin		/wifim/ ouifim
2 ^e		/wioh/ ouioh	
3 ^e	/wio/ ouio		/wifij/ ouifint
Conditionnel présent			
1 ^e	/wifij/ ouifen		/wifim/ ouifem
2 ^e		/wifεh/ ouifeh	
3 ^e	/wife/ ouife		/wifij/ ouifent

4.11 Le verbe /don/ « dond » *venir* a une conjugaison régulière dont la base est /tø/ « teu- » dont le /t-/ initial est invariable à l'indicatif et au conditionnel ; il ne subit aucune mutation. Cependant, au futur, la forme de la 3^e personne du singulier est /tjø/, pour « teuio » *il / elle viendra*.

4.12 Le verbe /be/ « beza » *être* est vraisemblablement le plus utilisé en breton, parce qu'il s'emploie non seulement comme verbe à sémantisme plein, mais aussi comme copule et comme auxiliaire.

En plus des quatre temps des verbes réguliers, il possède au présent une forme dite de situation (ou de localisation), ainsi qu'un présent et un imparfait dits fréquentatifs, qui s'opposent aux présent et imparfait d'actualité ; il possède aussi deux types de conditionnel.

Temps / personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
Présent d'actualité			
1 ^e	/õ/ on		/õm/ om
2 ^e		/oh/ oh	
3 ^e	/ea/ eo		/ij/ int
Présent de situation			

1 ^e	/mõ/ emaon		/mõm/ emaom
2 ^e		/moh/ emaoh	
3 ^e masc.	/ma/ ema		/maj/ emaint
3 ^e fém.	/mej/ ema-hi		/maj/ emaint
3 ^e non-anaphorique	/mer/ emaer		
Présent d'habitude			
1 ^e	/ven/ ven (vezan)		/veõm/ vezom
2 ^e		/veh/ veh (vezoh)	
3 ^e	/ve/ vez		/vej/ vent (vezont)
3 ^e non-anaphorique	/ver/ ver (vezer)		
Imparfait d'actualité			
1 ^e	/vaj/ oan		/vãm/ oam
2 ^e		/vah/ oah	
3 ^e masc.	/va/ oa		/vaj/ oant
3 ^e fém.	/vej/ oa-hi		/vaj/ oant
Imparfait d'habitude			
1 ^e	/'viij/ vezen		/'viem/ vezem
2 ^e		/'viej/ vezeh	
3 ^e	/'vie/ veze		/'viij/ vezent
Futur			
1 ^e	/vij/ vin		/vim/ vim
2 ^e		/vih/ vloh	
3 ^e	/vo/ vo		/vij/, /'vij/, vint
Conditionnel I			
1 ^e	/'vij/, /vij/ vefen		/'vefem/, /vem/ vefem
2 ^e		/'vefeh/, /veh/ vefeh	
3 ^e	/'vefe/, /ve/ vefe		/'vij/, /vij/, vefent
Conditionnel II			
1 ^e	/vij/ vien		/vim/ (?) viem
2 ^e		/vih/ vloh	
3 ^e	/vie/ vie		/vij/ vient

Au présent de situation, il faut souligner l'emploi enclitique du pronom personnel sujet féminin de la 3^e personne du singulier : /ma/ - /mej/ (ema – ema-hi).

La même situation se retrouve à l'imparfait d'actualité : /va/ - /vej/ (oa – oa-hi). Cette opposition de genre a un caractère obligatoire et est toujours respectée.

Au conditionnel II, « vien » est une forme ancienne « conservée en vannetais et dans une partie de la Cornouaille. »⁵ A Plouzévet, elle s'emploie presque toujours au conditionnel passé, donc suivie d'un participe passé.

⁵ Pierre Trépos, *Grammaire bretonne*, Rennes, s. d. [1968], § 545.

4.13 Régularité des consonnes finales des désinences personnelles des conjugaisons : (valable pour tous les verbes, sauf /møz/ 'meus avoir) :

Personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^e	/-ɲ/ sauf présent d'actualité		/-m/
2 ^e		/-h/, /-z/, /-d/. (/d/ est rare.)	
3 ^e	zéro		/-ɲ/
3 ^e non-anaphorique	/-r/		

4.14 Le verbe /møz/ « 'meus » avoir constitue, à lui tout seul, un système particulier, différent de celui de tous les autres verbes

Temps / personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
Présent d'actualité			
1 ^e	/møz/ 'meus		/nøz/ 'neus ou /'nøsõm/'neusom
2 ^e		/pøz/ 'peus	
3 ^e	/nøz/ 'neus		/nøz/ /'neus/ ou /'nøsjɲ/ 'neusint
Présent d'habitude et Conditionnel I			
1 ^e	/'møfe/ 'mefe		/'nøfe/ 'nefe ou /'nøfem/ 'nefem
2 ^e		/'pøfe/ 'pefe	
3 ^e	/'nøfe/ 'nefe		/'nøfe/ 'nefe ou /'nøfjɲ/ 'nefent
Imparfait d'actualité			
1 ^e	/mwε/ 'moa		/nwε/ 'noa ou /nwεm/ 'noam
2 ^e		/pwε/ 'poa	
3 ^e	/nwε/ 'noa		/nwε/ 'noa ou
Imparfait d'habitude			
1 ^e	/'mi:e/ 'meze		/'ni:e/ 'neze
2 ^e		/pi:e/ 'peze	
3 ^e	'ni:e/ 'neze		'ni:e/ 'neze
Futur			
1 ^e	/mo/ 'mo		/no/ 'no
2 ^e		/po/ 'po	
3 ^e	/no/ 'no		/no/ 'no
Conditionnel II			
1 ^e	/mi/ 'mie		/ni/ 'nie ou /nim/ 'niem
2 ^e		/pi/ 'pie	
3 ^e	/ni/ 'nie		/ni/ 'nie ou /nij/ 'nient

On remarque que la racine de l'imparfait d'actualité est /wɛ/, pour « oa », forme que l'on trouve aussi dans le sud du pays bigouden, alors qu'elle est /va/, pour « oa » aussi, forme commune au Cap Sizun, dans le verbe /be/ « beza » être.

Contrairement aux autres verbes, c'est la consonne initiale qui est la marque distinctive de la personne ; cette consonne est la trace du pronom personnel infixé qui est suivie de la forme adéquate du verbe /be/ « beza » être.

Personne	NOMBRE		
	singulier	neutre	pluriel
1 ^e	/m-/		/n-/
2 ^e		/p-/	
3 ^e	/n-/		/n-/

Contrairement à certaines formes du verbe « beza », il n'y a pas d'opposition entre masculin et féminin à la troisième personne du verbe /møz/ 'meus avoir.

Cependant, aux premières et troisièmes personnes du pluriel, il existe aussi des formes avec désinence personnelle qui s'emploient à la forme affirmative quand le sujet n'est pas exprimé ; ceci peut s'expliquer par l'emploi de la forme en /n-/ sans désinence personnelle aux troisièmes personnes du singulier masculin et féminin, ainsi qu'aux première et troisième personne du pluriel, ce qui peut provoquer des ambiguïtés.

Exemples :

/ɛr parg ,guɛn vaŋ i la'bu:ra pa nwɛŋ ,klɛ:vɛd ar 'hlõh/

Er Park Gwenn 'oant o labourad pa noant klevet ar hloh.

Ils travaillaient à Park Gwenn quand ils ont entendu la cloche.

/ma nij be 'mu:ni nij ,sa:vɛd on ti 'nɛ:vɛ/ Ma nient bet moneiz e nient savet eun ti nevez.

S'ils avaient eu de l'argent, ils auraient construit une nouvelle maison.

A la forme négative, même quand le sujet est exprimé, on peut entendre la forme sans désinence personnelle, ou la forme avec désinence personnelle :

Exemple :

/ ,nij nøs ked 'ãmzɛr/ ou / ,nij nøsõm ked 'ãmzɛr/ ni 'neus ket amzer. ou ni 'neusom ket amzer.
nous n'avons pas le temps.

4.15 Les cas d'homophonie :

a. dans tous les verbes autres que /be/ « beza » *être* et /møz/ « 'meus » *avoir*, la consonne /-ɲ/ figurant à la finale des désinences S1 et P3, cause l'homophonie entre ces personnes aux temps suivants :

. à l'imparfait : désinence /-ɲ/ pour les verbes réguliers, ainsi que pour « dond » et « gouzoud ».

désinence /-eɲ/ pour « ober » et « mond ».

. à l'indicatif présent (P3) et au futur (S1) pour les verbes réguliers seulement.

b. dans le verbe /be / « beza » *être*, les formes S1 et P3 sont homophones au présent d'habitude, aux imparfaits d'actualité et d'habitude, au futur (où, à P3, on utilise surtout /'vifiɲ/) et aux conditionnels I et II.

c. dans le verbe /møz/ « 'meus » *avoir*, la forme à initiale /n-/ est commune à S3 masculin et féminin, à P1 et à P3, et entraîne donc l'homophonie de ces personnes à tous les temps ; d'où l'ajout par certains locuteurs des désinences /-õm/ à P1 et /-ɲ/ à P3 au présent d'actualité, et seulement à ce temps.

4.16 Cas de syncrétisme :

Le présent d'habitude et le conditionnel I de /møz/ « 'meus » *avoir* sont homophones à toutes les personnes.

D'autre part, l'imparfait d'habitude et le conditionnel II de /be/ « beza » *être* sont très proches, et des réalisations homophones ne sont pas à exclure dans la pratique.

5. L'impératif

L'impératif, qui est un mode, se situe en dehors du système qui oppose entre eux les quatre temps simples présentés dans le § 4 ci-dessus. Précisons que seul l'impératif présent est en usage et que nous employons donc l'appellation *impératif* avec cette valeur.

L'opposition singulier / pluriel est aussi neutralisée à la deuxième personne de l'impératif, qui ne comporte donc que deux personnes : la première personne du pluriel et la deuxième personne, qui est neutre du point de vue du nombre. (Voir ci-dessus § 4.3)

Nous présentons, dans l'ordre, les formes de l'impératif des verbes réguliers, (exemple présenté : /klask/ klask *chercher*) puis d' /'o:bɛɾ/ ober *faire et donner*), de /mon/ « mond » aller, de /don/ « dond » *venir*, et de /be/ « beza » *être* ; ensuite, nous les analysons.

Notons que les verbes /gu:d/ « gouzoud » *savoir* et /møz/ « 'meus » *avoir* ne présentent pas de formes de l'impératif.

5.1 Les formes de l'impératif :

Verbe / personne	NOMBRE			
	NEUTRE		PLURIEL	
	affirmatif	négatif	affirmatif	négatif
/klask/ klask				
1 ^e			/'klaskõm/ klaskom	/,glaskõm 'ked/ na glaskom ket
2 ^e	/klask/ klask /'klasked/ klaskit	/glaskes 'ked/ na glaskez ket		
/o:ber/ ober				
1 ^e			/gʷem/ greom	/rem 'ked/ na reom ket
2 ^e	/gʷez/ grez /gʷed/ grit	/rɛs 'ked/ /rɛt 'ked/ na rez ket, na rit ket		
/mon/ mond				
1 ^e			/dom/ deom /dɛm/ deom	(périphrase)
2 ^e	/kerz/ /'kɛrzed/ kerz kerzit /ɛd/ it	/jes 'ked/ /jet 'ked/ na yez ket, na yit ket		
/don/ dond				
1 ^e			/dom/ deom /dɛm/ deom	(périphrase)
2 ^e	/døz/ deus /død/ deuit	/,tøɛs 'ked/ na teuez ked		
/be/ beza				
1 ^e				
2 ^e	/be/ bez	/nõmpaz 'be/ nompaz bez(a)		

5.2 Analyse des formes de l'impératif :

5.2.1 A la forme affirmative :

- a. La première personne du pluriel est homophone de la personne correspondante de l'indicatif présent.

Exemple :

. /go,tõjõm 'hwa/ gortozom c'hoaz ! *attendons encore !*

- b. La deuxième personne, neutre au point de vue du nombre, a le plus souvent comme marque le morphème zéro, qui est aussi celui de la troisième

personne du singulier de l'indicatif présent, mais aussi parfois /-ɛd/, qui est un des deux morphèmes de la deuxième personne de l'indicatif présent. Les deux formes sont en variante libre.

Exemples :

. /sɛl do'huti/	sell dohouti !	<i>regarde(z)-la !</i>
. /torʃ ãn 'do:l/	torch an daol !	<i>essuie / essuyez la table !</i>
. /,asta 'byã/	hastit buan !	<i>dépêche-toi, dépêchez-vous !</i>
. /a'ze:d, tol u 'pwe:z/	azezet, taol ho pouez	<i>assieds-toi / asseyez-vous !</i>
. /gʊɛd/	grit !	<i>fais / faites ! ou donne(z) !</i>
. /ɛd/	it !	<i>va / allez !</i>
. /trɔ/	tro !	<i>tourne / tournez !</i>
. /trwɛ:d/	troit !	<i>tourne / tournez !</i>
. /'gotoz/	gortoz !	<i>attends / attendez !</i>
. /'goto/ (s'entend aussi)	gortoz !	<i>attends / attendez !</i>
. /go'twɛ:d/	gortozit !	<i>attends / attendez !</i>
. /'ʃi:lu/	selaou !	<i>écoute / écoutez !</i>
. /ʃi'lowɛd/	selaouit !	<i>écoute / écoutez !</i>

Exceptions :

Le verbe /'o:bɛr/ « ober » *faire* ou *donner* présente les deux formes /gʊɛz/ « grez » *fais / faites* ou *donne / donnez* et /gʊɛd/ présenté ci-dessus ; les deux formes sont en variante libre, mais la première est d'un usage plus fréquent.

Exemples :

. /gʊɛs 'pø:h/	grez peoh !	<i>tais-toi ou taisez-vous !</i>
. /gʊɛz 'ɛ:n diŋ/	grez unan din !	<i>donne(z) –moi un !</i>

La forme négative correspondante est /res 'ked/ « na rez ket »

. /rez 'gu:r bed da ma 'brø:r/	na rez gour ebed da ma breur !	<i>n'en donne(z) aucun à mon frère !</i>
--------------------------------	--------------------------------	------------------------------------------

5.2.2 A la forme négative :

A la forme négative, la deuxième personne (neutre du point de vue du nombre) et la première personne du pluriel sont homophones des personnes correspondantes de l'indicatif présent.

A la deuxième personne, le morphème de loin le plus fréquent est /-ɛz/, c'est pratiquement le seul en usage à la forme négative, mais /-ɛd/ peut aussi s'entendre, surtout sous la forme réduite par sandhi /-ɛ/ ; les deux formes sont en variantes libres.

Exemples :

. /,ʒomes ked 'ahɛ/	(na) jomez ket aze !	<i>ne reste(z) pas là !</i>
. /ho, lojɛs ke 'neo/	(na) holoyez ket anezo !	<i>ne les couvre(z) pas !</i>

. /n a'zɛɛ ked 'ahɛ/ n'azɛzit ket aze ! ne t'assois / vous asseyez pas là !

A la première personne du pluriel, c'est le morphème /-õm/ qui est employé.

Exemple :

. /'zɛlõm ke do'huta/ (na) zellom ket dohouta ! ne le regardons pas !

6. Les particularités de /be/ beza être :

A l'indicatif présent, /be/ beza être se présente sous la forme des cinq allomorphes suivants qui s'opposent entre eux aux plans sémantique et syntaxique : /zo/ zo, /øz/ eus, /ma/ ema, /ea/ eo, et /be/ beza. Il est commode de présenter les principaux traits de ces oppositions sous la forme du tableau suivant :

	/zo/	/zo/	/øz/	/øz/	/ma/	/ma/	/ea/	/ea/	/be/	/be/
	affirmatif	négatif	aff.	nég.	aff.	nég.	aff.	nég.	aff.	nég.
verbe										
paradigme	-	-	-	-	+	+	+	+	+	+
présentatif	+	-	-	+		-	-	-	-	-
copulatif	+	-	-	-	-	-	+	+	+	+
actualité / état	+	-	-	-	+	+	+	+	-	-
itératif	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+
avec o + infinitif	+	-	-	-	+	+	-	-	+	+
réponse contradictoire	-	-	-	+	-	+	-	+	-	+
sujet										
défini	+	-	-	-	+	+	+	+	+	+
indéfini	+	-	-	+	-	-	-	-	+	+
préposé	+	-	-	-	-	+	-	+	+	+
postposé	-	-	-	+	+	+	+	+	+	+

6.1 /zo/ zo

6.1.1 Utilisé sans attribut, il est présentatif et sert à constater l'existence d'une chose ou d'un être animé ; il suit son sujet, qui peut être défini ou indéfini :

. /ar 'hãn zo/ ar hann zo c'est la pleine lune

. /ar 'zy:l zo/ ar zul zo c'est dimanche

. /'pã:nɛz zo/ panez zo il y a des panais

/zo/ « zo » peut bien sûr être suivi d'un complément circonstanciel :

. /ãn ,dyd zo var ar 'blasɛn/ an dud zo war ar blasenn les gens sont sur la place

. /'tyd zo var ar ,blasɛn/ tud zo war ar blasenn il y a des gens sur la place

Si le sujet est indéfini, il peut aussi suivre le complément circonstanciel :

. /var ,blasen zo 'ty:d/ war ar blasenn zo tud *il y a des gens sur la place.*

Il peut également être précédé de l'infinif /be/ « bez' » être (forme emphatique) :

. /be zo 'ty:d/ bez' zo tud *il y a du monde*

6.1.2 Employé avec attribut, il est copule ; le sujet précède obligatoirement :

. /'mãm zo 'skɥi:z/ Mamm zo skuiz *Maman est fatiguée*

. /ar vi ,ga:le zo di'rolæd/ ar vugale zo dirollet *les enfants sont déchaînés*

. /me zo fy'lo:ræd/ me zo fuloret *je suis furieux*

6.2 /øz/ eus

/øz/ « eus » ne s'emploie qu'à la forme négative, seul, ou précédent un nom singulier ou pluriel ; il permet de constater l'absence d'un objet ou d'un être animé :

. /du:r zo / - /nø's 'ked/ dour zo ? – n'eus ket *y a-t-il de l'eau ? – non*

. /nø's ke 'ba:ra/ n'eus ket bara *il n'y a pas de pain*

. /nø's ke 'lõ:næd ,gata mi/ n'eus ket loened gantañ mui *il n'a plus de bêtes*

6.3 /ma/ ema

Employé aussi à la forme négative, il ne peut avoir qu'un sujet défini, qui ne le précède, en principe, jamais :

6.3.1 Il sert, bien sûr, à localiser dans l'espace et dans le temps :

. / ,ma ked bar 'zardin ban 'ti ma/ n'ema ket barz ar jardin, barz an ti ema.

Il n'est pas dans le jardin, il est dans la maison.

. /'ju ma r 'vwa:r/ hizio ema ar foar *aujourd'hui c'est la foire*

6.3.2 Il exprime aussi un état temporaire :

. /ma ,dõd ãn a'bar'daε/ ema deuet an abardae *le soir est venu*

On peut opposer :

/ˈma:d ma ar ˌba:ra/ - /ˈma:d ε ar ˌba:ra/ mad ema ar bara – mad eo ar bara

Le pain en est à un bon degré de cuisson (par exemple) – le pain est bon

. /ma ˈde:g ør/ - /ˈde:g ør ε/ ema deg eur – deg eur eo *il est dix heures* (traduction unique)

La seconde formulation est infiniment plus courante. La première s’emploie notamment dans les cas où on se livre à in compte à rebours du temps, comme :

. /ma ˈde:g ør da ˈze:g ør ˌãter ma n ˈø:rɛd ˌpwɛn ˌasta ˈby:ãn/

Ema deg eur, da zeg eur hanter ema an eured, poent hasta buan. *Il est dix heures, le mariage est à dix heures et demie, il est temps de se dépêcher.*

On dit aussi couramment :

. /peˈno:z ma n ˌtrow/ /ˈma:d ma n ˌtrow/ penaoz ema an traou ? mad ema an traou.
comment ça va ? ça va bien

. /ˈgʷɛloh ma n ˌtrow ˌgata/ gwelloh ema an traou gantañ *il va mieux*

Citons aussi le dicton :

. /ar ˈhrɛ:a ma r ˌglaw ar hreñva ema ar glao *plus forte est la pluie*
ar ˈhenta ma ˈtaw / ar henta ma tav *plus tôt elle cesse*

La phrase: /ma i ˈzah ˌgata/ Ema e zah gantañ *il a son sac*

est tout à fait banale et ne suscite pas de remarque particulière. En revanche :

. /pøp ˈqi ma i ˈzah ˌgata/ peb hini ema e zah gantañ *est-ce que tout le monde a son sac ?*

semble faire partie de ces « structures à groupe nominal défini initial anaphorique ».⁶

Il est impossible de substituer zo à *ema* dans cette phrase.

6.3.3 Il est aussi employé comme auxiliaire aux temps composés de l’aspect progressif :

. /ma ke n ˌdu:r i ˈvi:rvi ˌhwa/ N’ema ket an dour o virvi c’hoaz ? *L’eau ne bout-elle pas encore ?*

⁶ Jean-Yves Plourin « Le phrase bretonne comprenant le verbe ÊTRE au présent de l’indicatif. Conflits de topicalisation », *La Bretagne Linguistique*, 1994, volume 11, p. 281-300. (citation extraite de la p. 299)

6.4 /ea/ eo

/ea/ « eo » n'est pas précédé du sujet. Le sujet, qui ne peut être que défini, suit.

Il sert de copule :

./'tãɲuz ε 'ta:d ju/	tagnouz eo Tad hizio	<i>Papa est grincheux aujourd'hui</i>
./'sø:rez ε i ,merh/	seurez eo he merh	<i>sa fille est religieuse</i>

Il sert aussi d'auxiliaire :

./'krõm ε εd i 'vãm/	kromm eo eet e vamm	<i>sa mère s'est voûtée</i>
----------------------	---------------------	-----------------------------

6.5 /ve/ vez (< bez)

L'emploi de /ve/ « vez » est moins limité que celui des quatre allomorphes. (voir le tableau au début de cette section.)

Forme d'habitude du verbe /be/ « beza », /ve/ sert à exprimer la répétition d'une action :

./'ti:n ve r ,vorh 'bõmde/	Tin a vez er vorh bemdez	<i>Corentin va au bourg tous les jours.</i>
----------------------------	--------------------------	---------------------------------------------

Cet aspect fréquentatif peut se combiner avec l'aspect progressif :

./'bi ve 'ingal i 'ti:bi bõ ,bõju/	Bi a vez ingal o tebri boñboñiou	<i>Barthélémy n'arrête pas de manger des bonbons.</i>
------------------------------------	----------------------------------	-------------------------------------------------------

7. Les temps composés

Suivant l'exemple donné par Humphrey Humphreys dans *Phonologie et morphosyntaxe du parler breton de Bothoa*, nous donnons à « temps composé » une acception plus large que la grammaire traditionnelle, en l'étendant aux « syntagmes associant une forme non-personnelle du verbe à un des trois verbes auxiliaires. »⁷ Cela nous semble logique et convient mieux à la réalité que nous tentons de décrire.

7.1 Infinitif + (/a/) + /'o:bər/ (ce dernier élément à la conjugaison synthétique)

Ce syntagme, évoqué ci-dessus au § 4.1.3 sous l'appellation « conjugaison périphrastique », s'emploie surtout dans les propositions indépendantes et principales, mais également parfois dans certaines subordinées, notamment causales, presque uniquement aux formes affirmative et négative.

⁷ Humphrey Humphreys, *Morphologie et morphosyntaxe du parler breton de Bothoa*, Brest, 1995, p. 386.

Il n'existe pas d'opposition de temps, ni d'aspect, entre ce syntagme et les deux temps simples correspondants. Il permet de placer le verbe en tête, contribuant ainsi à sa mise en valeur, chose impossible, en règle générale, aux temps simples.

Exemples :

. /,lɛn a ra r ʒurnal 'bømde/ lɛn a ra ar journal bemdez *il / elle lit le journal tous les jours*

. /ar 'ʒurnal lɛn ,bømde/ ar journal a lɛn bemdez *il / elle lit le journal tous les jours*

Dans le premier exemple, l'accent tonique peut être mis sur /lɛn/ ou sur /'bømde/, selon la volonté d'insistance du locuteur ; la seconde possibilité paraît la plus probable. Dans le second exemple, le sens est qu'il / elle lit le journal tous les jours, mais rien d'autre.

Il arrive cependant, de façon très exceptionnelle, que ce syntagme s'emploie à la forme négative ; il a alors une valeur emphatique :

Exemple :

. /'lar a ra mɛd 'o:bɛr ne ra ,kɛd/ lar' a ra, mɛd ober ne ra ket *il / elle parle, mais n'agit pas*

7.2 Participe passé + /møz/ ou /be/ (conjugués)

7.2.1

Les temps composés ainsi formés traduisent l'aspect accompli, aussi appelé perfectif. Ils correspondent à peu près à ceux qu'on appelle, en grammaire française traditionnelle, les temps composés.

Les verbes conjugus à ces temps peuvent s'employer dans n'importe que type de proposition, contrairement à ceux présentés dans le paragraphe précédent. La plupart de ces verbes se conjuguent avec l'auxiliaire /møz/ « meuz » *avoir* ; seuls quelques verbes intransitifs et quelques verbes employés intransitivement se conjuguent avec le verbe /be/ « beza » *être*.

. Verbes intransitifs :

/mon/ mond *aller*, /don/ dond *venir*, /ʃom/ chom *rester, habiter*, /a'ryud/ arruaoud *arriver*, /par'tiɛl/, partial, *partir*, /kwi/ koueza *tomber*, /'ni:zɛl/ nijal *voler*, /'te:vɛl/ tevel *cesser, se taire*.

. Verbes employés intransitivement :

/a'ze:a/ azeza (s') *asseoir*, /di'vɛ:na/ (se) *réveiller*, /'kõmãs/ komañs *commencer*, /'kusta/ kousta *coûter*, /pa:d/ padoud *durer*, /pa'seal/ paseal *passer*, /'se:vɛl/ sevel (se) *lever*.

Certains verbes s'emploient tantôt transitivement, tantôt intransitivement :

- . /di'vê:nɛd pøz ,nɛ̃/ divunet 'peus anezañ *tu l'as / vous l'avez réveillé*
. /a'bre:d iŋ di ,vê:nɛd/ abred int divunet *ils / elles se sont réveillé(e)s de bonne heure*

Certains verbes se conjuguent tantôt avec l'auxiliaire /møz/ « 'meus » *avoir*, tantôt avec l'auxiliaire /be/ « beza » *être*, selon que l'on met l'accent sur l'action elle-même ou sur son résultat. Il ne nous semble pas possible de rendre la nuance dans la traduction française.

Exemples :

- . /kø'se:d nøz/ - /kø'se:d ε/ koseet 'neus – koseet eo *il / elle a vieilli*
. /'klā:vɛd møz/ - /'klā:vɛd ð/ klañvet 'meus – klañvet on *je suis tombé malade*
. /be/ et /møz/ se servent d'auxiliaire à eux-mêmes ; ils ont le même participe passé /bed/ « bet » *été* ou *eu*.

7.2.2 Exemples du perfectif (ou accompli)

. présent d'actualité du perfectif :

- . /'gʷɛrʒɛd nøz i ,di/ gwerzet 'neus e di *il a vendu sa maison*
. /ã 'ti se ne ke ,kustɛ 'kɛ:r ,dɛ̃/ an ti-se n'eo ket koustet ker dezañ *cette maison ne lui a pas coûté cher*

. présent d'habitude du perfectif :

- . / ,nuzð ke 'plɛ:h mɔfɛ ,lake ma ly'ni:du/ n'ouzon ket peleh 'mefɛ laket ma lunedou *je ne sais jamais où je mets mes lunettes*
. / ,bɛn ve 'ʃʷi:d i ,la:bur 'gata ve dø n 'nø:z/ a-benn e vez achuet e labour gantañ e vez deuet an noz *quand il a fini son travail, il fait nuit*

. imparfait d'actualité du perfectif :

- . / ,me mwɛ 'klɛ:vɛd ãn 'dra hɛ pɛl ,zo/ me 'moa klevet an dra-ze pell 'zo. *Je le savais depuis longtemps*
. /'ɛd vap da vɛl ,neo/ eet 'oan da weled anezo *j'étais allé les voir*

. imparfait d'habitude du perfectif :

. /,rog vi 'ky:ɛ n ,ea:l vi 'daw be r ,gɛ:r/ araog ' veze kuzet an heol ' veze dao beza er gêr
il fallait être rentré avant le coucher du soleil

. /pa ni ,fɥi:d i 'la:bur vi ,pwɛn mon da 'guskɛd/ pa 'neze achuet e labour e veze poent
mond da gousked *quand il avait achevé son travail, il était temps d'aller se coucher*

. futur du perfectif :

. /ben 'nɛ̃:he no ,saɛd i 'va:g/ 'benn neuze e-no savet e vag *pour alors, il aura*
remonté son bateau

. /rog ãnter 'nɔ:z vɥn ,dɔd d ar 'gɛ:r/ araog hanternoz 'vin deuet d'ar gêr *je*
serai rentré avant minuit

. conditionnel du perfectif :

. /ar ,zɛn pa'se:d mi ,alɛ mon/ ar zun paseed 'mie hallet mond *j'aurais pu y aller la*
semaine dernière

. /ke'mɛ̃:he vix ke fɔmɛ 'mɛ:z/ kemeñ-he* ne vieh ket chomet er-mêz *tu ne serais /*
vous ne seriez tout de même pas resté(s) dehors

*Nous ne sommes pas certain d'avoir correctement identifié cet adverbe

7.2.3 Les temps surcomposés :

Le participe présent peut se combiner avec le présent et l'imparfait d'actualité des auxiliaires /be/ et /møz/ pour former des temps surcomposés :

Exemples :

. /a ,rɛ he nɔz be 'dornɛd gar 'frɛʎ/ ar re-ze 'neus bet dornet gand ar freill *autrefois ils*
battaient au fléau

. /'enɛ nwe be ,saɛ n ,ti se pa va ,dø n ,drø doh ar 'ʃi:n/ hennez 'noa bet savet an ti-se pa oa
deuet en-drø doh ar Chin *il avait construit cette maison à son retour de Chine.*

Les temps surcomposés expriment un passé nettement révolu.

7.3 /be/ conjugué + (/i/) + infinitif (/i/ correspond à la part. verb. « o » du breton écrit)

Ce syntagme s'emploie pour former des temps composés le plus souvent appelés *progressifs*. Comme en anglais, leur emploi revêt un caractère obligatoire quand certaines conditions sont remplies, alors que leurs équivalents français, considérés comme facultatifs, sont même déconseillés par bien des professeurs de français. Voici la définition qu'en donne

Jules Gros : « L'aspect progressif indiqu[e] une action en cours, qui dure, se continue, progresse, qui n'est pas terminée. »⁸

7.3.1 Contraintes lexicales :

D'une manière générale, les verbes d'état « qui expriment que le sujet de la phrase est dans un état donné »⁹ ne peuvent pas se mettre aux temps progressifs, ce qui est également le cas en anglais : ainsi : ainsi, /be/ beza *être*, /møz/ 'meus *avoir*, /kowd/ kaoud *trouver*, /gu:d/ gouzoud *savoir*, /ã'n'veu:d/ anavezoud *connaître*, /'sãnta/ santoud, *sentir*, éprouver, /klewd/ klevoud *entendre*.

En outre, /guel/ gweled *voir* ne peut se mettre au progressif qu'aux temps perfectifs.

Remarquons aussi que le verbe /jom/ chom correspond au français *habiter* aux temps progressifs et à *rester* aux temps généraux. Notons en plus que l'expression /,delher or 'sta:l/ delher eur stal, *tenir une affaire*, s'emploie surtout aux temps progressifs.

7.3.2 Exemples de l'imperfectif progressif :

. présent d'actualité de l'imperfectif progressif :

. /i ,ti:bi mern 'vi:ãñ ,mej/ o tebri mern vihan ema-hi *elle est en train de goûter*

. /'ɛ:ri zo troh i ,va:ro/ Herri zo o troha e varo *Henri est en train de se raser*

. présent d'habitude de l'imperfectif progressif :

. /'ra:bad di ,renka ,nej pa ve 'o:za ,krãmpuz/ Arabad direnka anezi pa vez oh aoza
krampouez *Il ne faut pas la déranger quand elle confectionne des crêpes*

. imparfait d'actualité de l'imperfectif progressif :

. /i ,tro:ha 'i:d ɛr park guen ,van pa nwɛ ,kle:vɛ r 'hlõh/ o troha ed er Park Gwenn e 'oant
pa 'noa klevet ar hloh *ils coupaient du blé à Park Gwenn quand ils ont entendu le
tocsin*

. imparfait d'habitude de l'imperfectif progressif

. /'õne vi ,velhi u 'di'lad ,deo/ honnez 'veze o walhi o dillad dezo *c'est elle qui
lavait leur linge*

. futur de l'imperfectif progressif :

. /ben a ,hwa dãn ,ør ma ,vifiñ i la'bu:ra da 'va:d/ a-benn arhoaz d'an eur-mañ e vint
o labourad da vad *demain à cette heure-ci, ils seront en plein travail*

⁸ Jules Gros, *Le Trésor du Breton Parlé*, Troisième partie, Le style populaire, seconde édition, Emgleo Breiz-Brud nevez, 1984, p. 289.

⁹ Jean Dubois...*Dictionnaire de linguistique et de sciences du langage*, Larousse, 1999, p. 186.

. conditionnel de l'imperfectif progressif :

. /,død va 'fõ :z diŋ viŋ i 'vena ãn ,ti/ deuet 'oa soñj din e vient o wenna an ti *je me suis souvenu qu'ils seraient occupés à blanchir la maison*

7.3.3 Exemples du perfectif progressif :

. présent d'actualité du perfectif progressif :

. /ar min'tin ma õ bed i ,renka ,trow var 'griŋol/ ar mintin-mañ on bet o renka traou war ar grignol *ce matin, j'ai fait du rangement au grenier*

. présent d'habitude du perfectif progressif :

. /pa veŋ bed i ,se:vel 'bejn veŋ ,skɥi:z 'ma:ro/ pa ven bet o sevel bezin ' ven skuiz-marô *après avoir remonté du goémon (de la grève), je suis mort de fatigue*

. imparfait d'actualité du perfectif progressif

. /'fõz møz vaŋ bed i 'fikur ,neo/ soñj 'meus 'oan bet o sikour anezo *je me souviens être allé les aider*

. imparfait d'habitude du perfectif progressif :

. /pa vi bed i kor'vata vie 'mea i ton dar 'gɛ:r/ pa veze bet o korvata ' veze mezo o tond d'ar gêr *Quand il avait festoyé, il rentrait ivre chez lui*

. futur du perfectif progressif :

. /ben vo bed 'o:bɛr ãn ,dra hɛ pad or pen 'de:vez zalho 'fõ:z/ a-benn vo bet oh ober an dra-ze e-pad eur penn-devez ' zalho soñj *quand il l'aura fait pendant une demi-journée, il s'en souviendra*

. conditionnel du perfectif progressif

. /ma vi bed i ,vwe:rob er 'gɛ:r vi bed i 'ti:bi i ,vern 'dy hɛ/ ma vie bet e voereb er gêr e vie bet o tebri e vern du-ze *si sa tante avait été chez elle, il serait allé déjeuner là-bas*

7.4 Autres syntagmes à valeur temporelle ou aspectuelle :

7.4.1 /be (conjugué) fon da/ + infinitif : exprime un futur proche ou une intention ; s'emploie uniquement au présent et à l'imparfait de l'imperfectif progressif :

. /maŋ ,fon da ,hul 'gati/ emaint o vond da houl ganti *ils / elles vont le lui demander*

. /vaŋ fon da ,bre:na ãn 'al/ 'oan o vond da brena an all *j'allais acheter l'autre*

7.4.2 /gu:d/ (*conjugué*) + infinitif : a une valeur fréquentative ; s'emploie seulement au présent et à l'imparfait de l'imperfectif général :

- . /ar 'ju:d wae ,fɛ:a/ ar yod ' oar c'hweza *la bouillie gonfle* (dans l'estomac)
- . /'ene war ,mon da ʃa'seal bɔp 'sy:l/ hennez ' oar mond da chaseal beb sul il va
à la chasse tous les dimanches
- . /'lom wie mon 'y:e/ Lom 'ouie mond ue *Guillaume y allait aussi*
- . /ar 'pɛrlez wie 'lintra/ ar perlez 'ouie lintra *les perles brillaient*
- . /me ,nu:zɔ̃ ke ,mon ti maj 'zɔ̃:narz/ me n'ouzon ket mond ti Mari Zonarz
je n'ai pas l'habitude d'aller chez Marie Donnars

7.4.3 /mon/ (*conjugué*) + /var/ + infinitif en /-a:d/ : exprime un changement progressif. Seuls les verbes en /-a:d/, formés surtout sur des adjectifs qualificatifs, s'emploient dans cette constructio, qui peut être utilisée à tous les temps de l'imperfectif général. L'aspect inchoatif étant inclus dans la forme même de ces verbes, il n'est pas étonnant que ceux-ci que ne s'emploient pas à l'aspect progressif ; ceci constituerait en effet une redondance.

Exemples :

- . /var vɛ'la:d ja n ,trow 'gata/ war wellaad ' ya an traou gantañ *son état s'améliore*
- . /var stri'sa:d ,je n es'trɛ:vɛd/ war strisaad ' yee an estreved *le chemin devenait
plus étroit*
- . /var zɔ̃'na:d je r 'gã:nol/ war zonaad ' yee ar ganol *le chenal devenait
plus profond*

8. Conséquences de la neutralisation de l'opposition entre les deuxièmes personnes du singulier et du pluriel :

Cette neutralisation a été décrite dans la section « Le groupe nominal » § 9 « Les personnels » (introduction) et dans le § 9.1.1.1 (Le pronom personnel indépendant, inventaire des formes) ainsi que ci-dessus, au § 4.7 de la section « Le groupe verbal ».

La conséquence de cette neutralisation est l'emploi concomitant de formes des deuxièmes personnes du singulier et du pluriel dans la même phrase, voire dans le même syntagme, ce qui surprend évidemment tous ceux qui sont habitués à respecter cette opposition. En voici quelques exemples :

8.1 Les deux éléments appartiennent au groupe verbal :

. Verbe S2 suivi d'un verbe P2 dans une phrase complexe¹⁰ :

./'gʷeːz peːz a 'gaːroh/ grez ar peːz a garoh fais ce que tu voudras / faites ce que vous voudrez

./rez 'kiːn peːz oh gwez 'doːbeːr/ (na) rez ken ar peːz oh gouest d'ober ne fais que ce dont tu es capable / ne faites que ce dont vous êtes capables

. Ordre inverse : verbe P2 suivi d'un verbe S2 :

./'klāːveːr ,rah ma ,ʒomeːz 'mɛːz/ ou /'klēːveːr/... kleñvel a reoh ma jomez er-mêz *tu vas te rendre malade si tu restes dehors / vous allez vous rendre malades si vous restez dehors*

8.2 L'un des deux éléments appartient au groupe verbal et l'autre, au groupe nominal :

. Sujet P2 suivi d'un verbe S2 :

./fi 'breːʃes ked do ,xõne/ c'hwi ne brechez ket doh honnez *tu ne lui parles pas / vous ne lui parlez pas*

. Verbe S2 suivi d'un adjectif possessif P2 :

./'kerz du ,kʷeːle/ kerz d'ho kwele ! *va te coucher / allez vous coucher !*

./'saw u ,pen/ sao ho penn ! *lève la tête / levez la tête !*

./ ,ten u 'kaːlõn doh ar bow'lente/ tenn ho kalon doh ar baourentez ! *soustrais ton cœur / soustrayez votre cœur à la pauvreté ! (c'est-à-dire : permets-toi exceptionnellement une largesse).*

. Verbe S2 suivi d'un pronom personnel complément indépendant P2 :

./ ,kerz 'ato ma ,vlaːhig pa rãn'kafin mon da ,geːha 'hãːnoh go 'liʃer/ kerz atao, ma flahig, pa rankfin mond da gerhad ahanoh gand eul liñser *vas-y / allez-y maintenant, ma fille, même si je dois aller te / vous chercher avec un drap*

. Verbe S2 suivi d'une préposition à désinence personnelle P2, puis d'un adjectif possessif P2.

./ma ,rez ãn 'dra he jal ãn ã'neːvel do'huoh leh ne ke bed u ,trejd bis'kwa/ ma rez an dra-ze 'yal an danevell dohouzoh leh n'eo ket bet ho treid biskoaz *si tu fais / vous faites cela, on parlera de toi / vous là où tu n'as / vous n'avez jamais mis les pieds*

Quand une forme unique est en usage pour S2 / P2, le locuteur n'évidemment pas le choix. Quand deux formes sont utilisées, mais sans opposition entre elles, il semble que le locuteur choisisse habituellement la plus courante des deux.

¹⁰ S2 = deuxième personne du singulier ; P2 = deuxième personne du pluriel.

9. Oppositions sémiologiques dans la conjugaison :

Nous examinons dans l'ordre : 1. Les oppositions dans l'emploi des temps simples, 2. L'opposition imparfaitif ~ perfectif, 3. L'opposition général ~ progressif 4. L'opposition potentiel ~ irréal

9.1 Oppositions dans l'emploi des temps simples :

Comme nous l'avons mentionné au § 4.6, le passé simple (ou prétérit) étant totalement inusité, nous sommes en présence d'un système à quatre temps simples : indicatif présent, imparfait, futur et conditionnel présent.

Voici, dans le tableau suivant, les formes de la première personne du singulier à la conjugaison synthétique, à ces quatre temps, exemple du verbe « lenn » *lire* :

	A	B
1	lennan	lennen
2	lennin	lennfen

Commentaires :

Verticalement,

. la colonne A (indicatif présent et futur) présente des formes comprenant le radical auquel s'ajoute des suffixes simples.

. la colonne B (imparfait et conditionnel présent) présente des formes ayant la même terminaison /-en/, la seconde étant précédée de l'infixe /-f-/ ; suffixe simple pour la première donc, et composé pour la seconde.

Horizontalement,

Oppositions :

. 1 ~ 2 : nous appelons 1 *descriptif* (ce qui se passe ou s'est passé), et 2 *projeté* (ce qui se passera ou devrait se passer).

. A ~ B : nous appelons A *présent* et B *passé*.

« Le projeté correspond à une projection dans l'avenir de la paire présent ~ passé. »¹¹

présent	descriptif		passé
	A	B	
	<i>lennan</i>	<i>lennen</i>	
	<i>lennin</i>	<i>lennfen</i>	
projeté			

¹¹ Humphrey L. Humphreys, *Phonologie et morphosyntaxe du parler breton de Bothoa*, Emgleo Breiz, Brest 1995, p. 398.

Exemples d'oppositions :

1. A1 ~ A2 (descriptif ~ projeté)

. /enɛ 'la:bur giz ,or marh/ ~ /enɛ la'bu:ro giz ,or marh/ hennez a labour e-giz eur marh ~
hennez a labouro e-giz eur marh *il travaille comme un cheval ~ il travaillera comme un
cheval*

2. B1 ~ B2 (descriptif ~ projeté)

. /ar 'ʒurnal ,lenɪj/ ~ /ma mɔfe ,ãmzɛr 'lɛnfɪj ,mi:oh
Ar journal a lennen ~ ma 'mefe amzer e lennfen muioh
Je lisais le journal ~ si j'avais le temps, je lirais davantage

3. A1 ~ B1 (présent ~ passé)

. /,õnɛ zɛp 'pɛskɛd da ,vɛ:nɛr/ ~ /,õnɛ ,zɛ:bɛ 'pɛskɛd da ,vɛ:nɛr
Honnez a zebr pesked da wener ~ Honnez a zebre pesked da wener
Elle mange du poisson le vendredi ~ elle mangeait du poisson le vendredi

4. A2 ~ B2 (présent ~ passé)

. /ben ar blwa ,zø la'bu:riɲ a 'li:orz/ ~ /ma 'vifiɲ ked ken fe'ne:ãn la'burfiɲ a 'li:orz/
a-benn ar bloaz a zeu e labourin al liorz ~ ma ne vefen ke ken fenean e labourfen al liorz
*l'année prochaine, je cultiverai le jardin. ~ si je n'étais pas si paresseux, je cultiverais le
jardin*

Les principales valeurs de chaque temps simple :

A1 (indicatif présent) est descriptif et présent ; il exprime :

a. Une vérité générale :

. /or ,zu:dar war ke bɛr'zõ:nɛg [bɛr'zõ:ɛg] zo gʷɛl 'fal/ eur zoudard na oar ket brezoneg zo
gwelet fall *un soldat qui ne sait pas le breton est mal vu*

b. Une action répétée :

. /da ,za:dorn jɛɲ da 'gɛpɛr/ da zadorn e yent da Gemper *ils vont à Quimper le samedi*

c. Une condition qui doit être remplie :

. /ma ,ʒomɛz da ,hotoz 'vɛloh ,nɛ/ ma jomez da hortoz e weloh anezañ *si tu restes
attendre, tu le verras / si vous restez attendre, vous le verrez*

A2 (indicatif futur) est projeté et présent ; il exprime :

a. Un futur indéfini :

. /ã̃n a'va:lu se n 'afij̃ ke ,neo/ an avalou-se n'azvint ket anezo *ces pommes ne mûriront pas*

b. Un futur proche :

. /'djual na ,gwe:oh en tul 'durgõn diwall na gouezoh en toull dourgon *attention de ne pas tomber dans le trou des loutres*

c. Une valeur générale, quasi proverbiale :

. /fors 'pea xwar ,veo l'ergwad a va ,leo/ forz petra a c'hoarvezo, lergoad a valeo *quoiqu'il advienne, les sabots en cuir et bois marcheront*

. /'kentoh ,varvo 'bõh ar pul'kɛ:z/ kentoh e varvo buoh ar paourkêz *C'est plutôt la vache du pauvre qui mourra* (c'est-à-dire : c'est toujours le pauvre qui « trinque »)

B1 (indicatif imparfait) est descriptif et passé ; il exprime :

a. Une habitude dans le passé :

. /ar 'rɛ hɛ ,rɛ u da'lemprɛ burz 'ahɛ/ ar re-ze a ree o darempred bourz aze *ils avaient l'habitude de passer par là* (sous-entendu: ils en avaient le droit)

b. Une demande polie :

. /me mwe ,im da 'brɛfa ,doh/ me 'moa ezomm da brecha deoh *j'avais besoin de vous parler* (en réalité: j'ai besoin de vous parler)

B2 (conditionnel présent) est projeté et passé ; il exprime une absence de réalisation et suppose une condition considérée comme incertaine, voire impossible :

. /'ʃwa doh 'po:tr ,pøfɛ 'su:bɛn 'gise da 'zi:bi ,betɛg ,fin u 'py:e/ Joa deoh, paotr, 'pefɛ soubenn e-giz-se da zebri beteg fin ho puhez *je souhaite que tu puisses manger une telle soupe jusqu'à la fin de tes jours*

. /me 'garfɛ ,gwefɛ ar va'di:ɛn zo var ma 'vɛn ma ne ke 'gɥi:r ã̃n ,dra hɛ/ me 'garfɛ 'gouezfɛ ar vadiant zo war ma fenn ma n'eo ket gwir an dra-ze *je demande que tombe le baptême que je porte sur la tête si ce que je dis n'est pas vrai*

. /gɛj ,vra:z nøfɛ ka'lõ:nad ma ,vɛlfɛ e pø 'sta:d ma bugo'rõ:nɛg ,brømɛ/ Gaid Vraz 'nefɛ kalonad ma welfɛ e pez stad ema Brogoroneg bremañ *Marguerite la Grande aurait du chagrin si elle voyait l'état dans lequel se trouve Brogoronnec maintenant.*

- e. Au futur et au conditionnel, l'opposition est seulement binaire, ces temps ne possédant pas l'équivalent du (3) présenté ci-dessus au présent.

9.4 L'opposition potentiel ~ irréal :

Rappelons d'abord succinctement ce que recouvrent ces deux termes : « Le *potentiel* exprime, dans les phrases hypothétiques, l'action qui se réaliserait dans l'avenir si la condition était réalisée. »¹²

« Le terme d'*irréel* désigne les formes verbales propres à exprimer que l'action indiquée dépend d'une condition que l'on juge improbable ou irréalisable. »¹³

Exemples d'oppositions :

. /ma 'tøfɛh ,vifɨj 'kwātān/ ma teufeh ' vefen kontant *si tu venais / vous veniez, je serais content*

. /ma vih 'død vɨj be 'kwātān/ ma vieh deuet 'vien bet kontant *si tu étais / vous étiez venu(s), j'aurais été content*

. /me gre'tafɛ ma 'vɛlfɨj/ ou /me 'gredfɛ ma 'vɛlfɨj/ me ' gredfɛ ma welfen *je croirais si je voyais*

. /me mi 'kre:dɛd ma mi 'gʷɛ:lɛd/ me 'mie kredet ma mie gwelet *j'aurais cru si j'avais vu*

. /me ve 'kwātān gʷɛl ,nɛ ton 'ãmɛ/ me vefe kontant gweled anezañ o tond amañ *je serais content de le voir venir ici*

. /me vi be 'kwātān gʷɛl ,nɛ ton 'ãmɛ/ me vie bet kontant gweled anezañ o tond amañ *j'aurais été content de le voir venir ici*

L'opposition potentiel ~ irréal est exprimée formellement par l'opposition conditionnel de l'imperfectif ~ conditionnel du perfectif.

Le conditionnel de l'imperfectif a donc une valeur de potentiel ; il a aussi, semble-t-il, une valeur d'irréel du présent. Le conditionnel du perfectif a toujours une valeur d'irréel du passé. Mais quelques chevauchements demeurent possibles.

Les conditionnels II, en /-i-/, /vi/ « vie » de « beza » *être*, et /mi/ « 'mie » de « 'meus » *avoir* ne s'emploient que comme auxiliaires du conditionnel du perfectif.

. /ma ,møfɛ 'mu:ni ,brenfɨj on 'al/ ma 'mefɛ moneiz 'brenfen unan all *si j'avais de l'argent, j'en achèterais un(e) autre*

¹² Jean Dubois..., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1999, p. 375

¹³ Ibid. p. 258

. /ma mi be 'mu:ni mi ,pre :nɛd on 'al/ ma mie bet moneiz 'mie prenet unan all si
j'avais eu de l'argent, j'en aurais acheté un(e) autre

Mais /'møfe/ « 'mefe » s'emploie aussi comme auxiliaire du conditionnel du perfectif.

Le conditionnel en « -je » étant inconnu, c'est aussi le conditionnel du perfectif qui exprime l'irréel pour les verbes réguliers.

10. Les voix non-actives :

10.1 La voix passive :

La voix passive se forme bien sûr à l'aide de /be/ (*conjugué*) + participe passé ; elle est analogue sur ce point aux temps perfectifs. Voici un résumé du paradigme d'un verbe régulier à la voix passive ; nous ne présentons que les formes neutres du point de vue de la désinence personnelle, avec la participe passé en tête. L'exemple choisi est /'sky:ba/ skuba *balayer*.

	IMPERFECTIF	PERFECTIF
Présent d'actualité	/'sky:bɛd ɛ/ skubet eo	/'sky:bɛd e bed/ skubet eo bet
Présent d'habitude	/'sky:bɛd ,ve/ skubet ' vez	/'sky:bɛd ve ,bed/ skubet ' vez bet
Imparfait d'actualité	/'sky:bɛd ,va/ skubet ' a	/'sky:bɛd va ,bed/ skubet ' oa bet
Imparfait d'habitude	/'sky:bɛd ,vi:e/ skubet ' veze	/'sky:bɛd vi ,bed/ skubet ' veze bet
Futur	/'sky:bɛd ,vo/ skubet 'vo	/'sky:bɛd vo ,bed/ skubet 'vo bet
Conditionnel	/'sky:bɛd ,vefe/ skubet ' vefe	/'sky:bɛd ,vefe bed/ skubet ' vefe bet /'sky:bɛd vi ,bed/ skubet 'vie bet *

*La seconde forme semble d'un emploi bien plus fréquent.

Les verbes à la voix passive ne sont jamais à l'aspect progressif.

Exemples de phrases à la voix passive :

On remarquera qu'elles ne comportent pas nécessairement de complément d'agent.

. /'flatrɛd e ,bed/ flatret eo bet *il / elle a été dénoncé(e)*

. /ga 'ro:z e ɛd ar 'bi:zu/ gand Roz eo eet ar bizou *c'est Rose qui a pris la bague*

. /'ãmɛ ve du'a:red ãn ava'lu:ar a ,bwã:n iŋ dø 'mɛ:z/ Amañ ' vez douaret an avalou-
 douar a-boan int deuet er-mêz *ici on butte les (plants de) pommes de terre dès qu'ils
 sont sortis (de terre)*

. /ãn 'ti vi ke 'sky:bɛd doh ãn 'nɔ:z/ an ti ne veze ket skubet doh an noz *on ne balayait pas
 la maison une fois la nuit tombée*

. /'emɛ ˌrãŋko be ba'de:d 'dju vɛʃ/ hemañ ˈ ranko beza badeet diou wech *il faudra le baptiser une seconde fois*

. /ar 'zãsõn se zo be 'saɛd ˌgata/ ar jañson-se zo bet savet gantañ *c'est lui qui a composé cette chanson*

On trouve aussi des verbes transitifs indirects à la voix passive :

. /ar 'potr se ve gʷɛ 'gwa:b do ˌhuta gar vi'ga:le ˌal/ ar paotr-se ˈ vez greet goap dohouta gand ar vugale all *ce garçon est l'objet des moqueries des enfants*

10.2 Verbes pronominaux réfléchis et réciproques :

Le préfixe invariable /nim/ « en em », qui provoque la lénition, sert à former les verbes pronominaux réfléchis et réciproques.

a. Quelques exemples de verbes pronominaux réfléchis :

. /nim dra'vela/ en em dravella *se déplacer, aller et venir*

. /nim fu'gasi/ en em fougasi *se vanter*

. /nim 'gru:ga/ en em grouga *se pendre*

. /nim 'law/ en em laza *se tuer*

. /nim 'vɛlhi/ en em walhi *se laver*

. /nim 'zi:ven/ en em zivenn *se défendre*

b. Quelques exemples de verbes pronominaux réciproques :

. /nim ʃi'kã:na/ en em chikana *se disputer, se chicaner*

. /nim 'gãna/ en em ganna *se battre*

. /nim 'glewd/ en em gleved *s'entendre*

. /nim 'gõmpren/ en em gompren *se comprendre*

. /nim 'ʃikur/ en em sikour *s'entraider*

. /nim 'zi:bi/ en em zebri *se manger* (sens propre et sens figuré)

11. Les verbes impersonnels :

Ils évoquent des phénomènes météorologiques et ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier :

. /'glaw ra/	glao a ra	<i>il pleut</i>
. /'gri:ziʎ zo ,bed/	grizill zo bet	<i>il y a eu de la grêle</i>
. /'pea rɛj ,ðma/	petra ' ray homañ ?	<i>quel temps fera-t-il ?</i>
. / ,ðma rɛj 'sorn/	homañ ' ray sorn	<i>il va geler</i>
. /'ri:ɛl vo/	riel a vo	<i>il y aura du verglas</i>
. /mɛj ,ro:hal 'glaw/	ema-hi o rohal glao	<i>il souffle un vent qui annonce de la pluie</i>
. / ,fesðn 'glaw zo ,gati/	feson glao zo ganti	<i>il va pleuvoir</i>

Cette troisième personne non-anaphorique, utilisée pour parler du temps météorologique, est toujours au féminin.

MORPHOLOGIE LEXICALE

1. Les suffixes dérivationnels 2. Les préfixes

1. Les suffixes dérivationnels :

Les suffixes dérivationnels « servent à former de nouveaux termes à partir des radicaux. »¹⁴
Ils se distinguent des suffixes flexionnels ou désinentiels.

1.1 Les suffixes nominaux productifs :

1.1.1 /-ad/

Le suffixe /-ad/ s'ajoute à des bases nominales dont le dérivé conserve le genre, sans provoquer de mutations consonantiques ; il exprime généralement le contenu, quelques rares fois des maux.

./be:ɡad/	begad	<i>bouchée</i>	/beg/	beg	<i>bouche</i>
./bo'lenad/	bolennad	<i>bolée</i>	/'bo:len/	bolenn	<i>bol</i>
./bɔ:zad/	bozad	<i>contenu de...</i>	/bɔ:z/	boz	<i>espace formé par les deux mains réunies</i>
./bwestad/	boestad	<i>plein une boîte</i>	/bwest/	boest	<i>boîte</i>
./dornad/	dornad	<i>poignée</i>	/dorn/	dorn	<i>main</i>
./gɥe'renad/	gwerennad	<i>verre</i>	/'gɥe:ren/	gwerenn	<i>verre</i>
./ka'lɔ:nad/	kalonad	<i>chagrin</i>	/'ka:lɔn/	kalon	<i>coeur</i>
./korvad/	korvad	<i>ventrée</i>	/korv/	korv	<i>corps</i>
./kɔ:vad/	kovad	<i>ventrée</i>	/kɔv/	kov	<i>ventre</i>
./lwajad/	loaiad	<i>cuillerée</i>	/lwa/	loa	<i>cuiller</i>
./pɛnad/	pennad	<i>rhume de cerveau</i>	/pɛn/	penn	<i>tête</i>
./pla:dad/	pladad	<i>platée</i>	/pla:d/	plad	<i>plat, assiette</i>
./poʃad/	pochad	<i>plein un sachet</i>	/poʃ/	poch	<i>sachet</i>
./pu'tuarnad/	pod-houarnad	<i>marmite</i>	/pu'tu:arn/	pod-houarn	<i>marmite</i>
./sa:had/	sahad	<i>plein un sac</i>	/sah/	sah	<i>sac</i>
./saʎad/	saillad	<i>plein un seau</i>	/saʎ/	saill	<i>seau</i>

¹⁴ Jean Dubois... *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1999, p. 455.

1.1.2 /-a:dɛg/

Le suffixe /-a:dɛg/ est ajouté à des bases verbales pour former des noms féminins qui expriment des actions collectives :

. /dor'na:dɛg/	dornadeg	<i>battage</i>	/'dorna/	dorna	<i>battre</i>
. /ʃu'a:dɛg/	chouadeg	<i>cris</i>	/'ʃu:al/	choual	<i>crier</i>
. /xwar'za:dɛg/	c'hoaradeg	<i>rires</i>	/'xwarzin/	c'hoarzin	<i>rire</i>
. /gur'na:dɛg/	gournadeg	<i>tournoi de lutte</i>	/'gu:rɛn/	gouren	<i>lutte</i>
. /la'za:dɛg/	lazedeg	<i>tuerie</i>	/law/	laza	<i>tuer</i>
. /vo'ta:dɛg/	votadeg	<i>élections</i>	/'voti/	voti	<i>voter</i>

1.1.3 /-a:dɛn/

Le suffixe /-a:dɛn/ est ajouté à des bases presque toujours verbales pour former des noms féminins qui expriment des actions uniques ou le résultat de celles-ci :

. /blø'za:dɛn/	blejadenn	<i>meuglement</i>	/'blø:ʒal/	blejal	<i>meugler</i>
. /ʃu'a:dɛn/	chouadenn	<i>cri</i>	/'ʃu:al/	choual	<i>crier</i>
. /gwal'ha:dɛn/	gwalhadenn	<i>quantité suffisante pour rassasier</i>	/gwalh/	gwalh	<i>satiété</i>
. /ky'a:dɛn/	kuzadenn	<i>cache</i>	/'ky:ad/	kuzad	<i>cache</i>
. /purme'na:dɛn/	pourmenadenn	<i>promenade</i>	/'purmɛn/	pourmen	<i>se promener</i>

1.1.4 /-a'dy:rɛz/

Le suffixe /-a'dy:rɛz/ est ajouté à des bases verbales pour former des noms féminins qui expriment l'abstraction correspondante :

. /deska'dy:rɛz/	deskadurez	<i>instruction</i>	/'deski/	deski	<i>apprendre</i>
. /freska'dy:rɛz/	freskadurez	<i>fraîcheur</i>	/'fres'ka:d/	freskaad	<i>(se) rafraîchir</i>
. /maga'dy:rɛz/	magadurez	<i>nourriture</i>	/'ma:ga/	maga	<i>nourrir</i>
. /sɛmpla'dy:rɛz/	sempladurez	<i>évanouissement</i>	/'sɛmpla/	sempla	<i>s'évanouir</i>

1.1.5 /-aʒ/ ou /-aʃ/

Le suffixe /-aʒ/ ou /-aʃ/ est ajouté à des bases nominales pour former des noms masculins ou féminins exprimant la notion d'ensemble, généralement appelée « collectif » ;

en revanche, les noms dérivés pluriels désignent des objets concrets. /li'ã:naʒ/ est intermédiaire entre ces deux sous-catégories.

. /a've:laʒ/	avelaj	<i>grand vent</i>	/'a:vɛl/	avel	<i>vent</i>
. /byga'le:aʒ/	bugaleaj	<i>enfance</i>	/bi'ga:le/	bugale	<i>enfants</i>
. /li'ã:naʒ/	lienaj	<i>linge</i>	/'li:ɛn/	lien	<i>toile</i>
. /pri'afu/	priachou	<i>faïence</i>	/pri/	pri	<i>argile</i>
. /res'tafu/	restachou	<i>restes</i>	/rest/	rest	<i>reste</i>
. /sky'baʒu/	skubachou	<i>balayures</i>	/sky:b/	base verbale de « skuba » <i>balayer</i>	

. /pri'afu/, /res'tafu/ et /sky'baʒu/ ne s'emploient qu'au pluriel.

1.1.6 /-ãmãnt/

Le suffixe /-ãmãnt/ est ajouté à des bases verbales ou adjectivales pour former des noms masculins ou féminins qui expriment l'abstraction correspondante. Les dérivés ainsi obtenus sont parfois les calques des noms français correspondants.

. /asa'nãmãn/	asantamant	<i>fiançailles</i>	/'a:sãnti/	asanti	<i>accepter</i>
. /afy'ãmãn/	achuamant	<i>finition</i>	/((a)'ʃqi/	achui	<i>finir</i>
. /ʃã'jãmãn/	chañchamant	<i>changement</i>	/ʃãʃ/	chañch	<i>changer</i>
. /diɛ'zãmãn/	diêzamant	<i>difficulté</i>	/'di:ɛz/	diêz	<i>difficile</i>
. /ɛ'zãmãn/	êzamant	<i>aisance</i>	/ɛ:z/	êz, aez	<i>facile</i>
. /guɪ'kãmãn/	gwiskamant	<i>vêtement</i>	/'guɪska/	gwiska	<i>vêtir</i>
. /inte'rãmãn/	interamant	<i>enterrement</i>	/in'te:ri/	interi	<i>enterrer</i>
. /kõmã'sãmãn/	komañsamant	<i>commencement</i>	/'kõmãs/	komañs	<i>commencer</i>
. /pɛ'jãmãn/	paeamant	<i>paiement</i>	/pɛ/	paea	<i>payer</i>
. /rɛn'kãmãn/	renkamant	<i>arrangement</i>	/'rɛnka/	renka	<i>arranger</i>

1.1.7 /-ɛn/ et son allomorphe /-jɛn/

a. /-ɛn/

Le suffixe /-ɛn/ est ajouté à des bases principalement nominales pour former des noms féminins qui opposent essentiellement une unité à un ensemble :

./'barvɛn/	barvenn	<i>lame (de couteau)</i>	/'ba:ro/	baro	<i>barbe</i>
./'bwe:dɛn/	bouedenn	<i>partie comestible (d'un coquillage, par ex.)</i>	/'bwed/	boued	<i>nourriture</i>
./du'a:rɛn/	douarenn	<i>terrier, terrain</i>	/'du:ar/	douar	<i>terre</i>
./gu'lu:ɛn/	goulouenn	<i>(une) lumière</i>	/'gu:lu/	goulou	<i>(de la) lumière</i>
./'kapɛn/	Kapenn	<i>femme du Cap Sizun</i>	/'ar 'ha:p/	ar Hap	<i>le Cap Sizun</i>
./'ʃis'tru:ɛn/	chistrouenn	<i>femme maniérée</i>	/'ʃistru/	chistrou	<i>manières</i>
./'ʃykɛn/	chukenn	<i>tétine</i>	/'ʃyk/	chuk	<i>action de sucer</i>
./'lɛ:rɛn/	lerenn	<i>courroie</i>	/'lɛ:r/	ler	<i>cuir</i>
./'lɔ:dɛn/	lodenn	<i>part</i>	/'lɔ:d/	lod	<i>part</i>
./mɔ'ge:dɛn/	mogedenn	<i>(une) fumée</i>	/'mɔ:ged/	moged	<i>fumée</i>
./mu'ru:zɛn/	mourouzenn	<i>coulée de morve</i>	/'mu:ru/	mourou	<i>lèvres</i>
./'nø:dɛn/	neudenn	<i>(un) fil</i>	/'nød/	neud	<i>(du) fil</i>
./'plu:zɛn/	plouzenn	<i>(une) paille</i>	/'plu:z/	plouz	<i>(de la) paille</i>

base verbale :

./'pɛ:dɛn/	pedenn	<i>prière</i>	/'pɛ:di/	pedi	<i>prier</i>
./pra'da:ɛn/	pradaenn	<i>fessée</i>	/'pra:da/	prada	<i>battre (le linge)</i>

b. /-jɛn/ (variante du précédent /-ɛn/)

./'glɔʃɛn/	glazienn	<i>verdure</i>	/'glɔ:z/	glaz	<i>vert</i>
./'kɔʃɛn/	koñchenn	<i>conte</i>	/'kɔnta/[kwãntə]	konta	<i>conter</i>

1.1.8 /-ɛr/

Le suffixe /-ɛr/ est ajouté à des bases nominales, y compris des toponymes, ou verbales, pour former des noms masculins désignant des agents.

./'brãmɛr/	brammer	<i>péteur</i>	/'brãma/	bramm	<i>pet</i>
./fu'gɛsɛr/	fougaser	<i>vantard</i>	/'fu'gasi/	fougasi	<i>se vanter</i>
./gwi'a:dɛr/	gwiader	<i>tisserand</i>	/'gwiad/	gwiad	<i>pièce de toile</i>
./'kapɛr/	Kaper	<i>Capiste</i>	/'ar 'ha:p/	ar Hap	<i>le Cap Sizun</i>

./ki:ɣɛr/	kiger	<i>boucher</i>	/kig/	kig	<i>viande</i>
./klō:hɛr/	kloher	<i>bedeau</i>	/klōh/	kloh	<i>cloche</i>
./la'bu:rɛr/	labouer	<i>travailleur</i>	/'la:bur/	labour	<i>travail</i>
./'lipɛr/	liper	<i>lécheur</i>	/'lipa/	lipa	<i>lécher</i>
./'lōnker/	lonker	<i>grand buveur</i>	/'lōnka/	lonka	<i>avalier</i>
./ma'sō:nɛr/	masoner	<i>maçon</i>	/ma'sō:ni/	masoni	<i>maçonner</i>
./'mɛ:vjɛr/	mezvier	<i>ivrogne</i>	/'mɛ:vi/	mezvi	<i>soûler</i>
./pi'ʎowɛr/	pillaouer	<i>chiffonier</i>	/'piʎu/	pillou	<i>chiffons</i>
./'pōntɛr/	Ponter	<i>Pontécruvien</i>	/ar 'pon/	ar Pont	<i>Pont-Croix</i>
./'stotɛr/	staoier	<i>pisseur</i>	/stot/	staoit	<i>pisse</i>
./'tulɛr/	touller	<i>fossoyeur</i>	/tul/	toull	<i>trou</i>

Deux noms de métier à suffixe /-ɛr/ dont la base n'est pas attestée :

./ke'mɛ:nɛr/	kemener	<i>tailleur</i>
./mu'ny:zɛr/	munuzer	<i>menuisier</i>

Le suffixe /-ɛr/ est accentué dans :

./glow'ɛr/	glaouer, glaouaer	<i>charbonnier</i>	/glow/	glaou	<i>charbon</i>
./twɛ:r/	toer	<i>couvreur</i>	/to/	to	<i>toiture</i>

(*par synérèse*)

1.1.9 /-ɛz/

Le suffixe /-ɛz/ est, d'une part, la désinence caractéristique des noms féminins (voir dans la section « Le groupe nominal », le § 1.2.6) ; d'autre part, il est ajouté à des bases nominales pour former des dérivés exprimant une durée, et dans ce cas, il présente trois allomorphes :

a. /-ɛz/

./a'ɛɛz/	aééz	<i>après-midi</i> (c. 13 h-17h)	/aɛ/	ae ¹⁵	<i>sieste et moment de la sieste</i>
./abarda'ɛɛz/	abardaééz	<i>soirée</i>	/abar'daɛ/	abardae	<i>soir</i>

b. /-jɛz/

./ã'drɔjɛz/	endervez	<i>fin d'après-midi</i>	/'ãdrɔ/	enderv	<i>fin d'après-midi</i>
-------------	----------	-------------------------	---------	--------	-------------------------

¹⁵ Pierre Trépos, « A propos de ae, kendae, abardae », *Annales de Bretagne*, tome LX, 1953, fasc. 1, p. 92-99.

./'blwajɛz/	<i>bloavez</i>	<i>année</i>	/blwa/	<i>bloaz</i>	<i>an</i>
-------------	----------------	--------------	--------	--------------	-----------

On dit aussi : /'blwæz/ *bloavez* *année*

c. /-vɛz/

./'de:vɛz/	<i>devez</i>	<i>journée</i>	/de/	<i>deiz</i>	<i>jour</i>
./'nɔzvɛz/	<i>nozvez</i>	<i>nuit</i>	/nɔ:z/	<i>noz</i>	<i>nuit</i>
./sɛ̃nvɛz/	<i>sunvez</i>	<i>semaine</i>	/sɛ̃:n/	<i>sun (sizun)</i>	<i>semaine</i>
./'sylvɛz/	<i>sulvez</i>	<i>dimanche</i>	/sy:l/	<i>sul</i>	<i>dimanche</i>

1.1.10 /-ur/

Le suffixe /-ur/ est ajouté à des bases nominales pour former des noms masculins désignant des agents. Dans certains cas, les désinences /-ur/ et /-er/ sont en variantes libres. (cf. le § 1.1.8 de cette section)

./e'ne:zur/	<i>enezour</i>	<i>îlien</i>	/e:nez/	<i>enez</i>	<i>île</i>
./'falhur/	<i>falhour</i>	<i>faucheur</i>	/falh/	<i>falh</i>	<i>faux</i>
./kã'nu:rez/	<i>kanourez</i>	<i>chanteuse</i>	/'kã:nur/	<i>kanour</i>	<i>chanteur</i>

(au masculin, on a plus souvent /'kã:ner/ *kaner* *chanteur*)

./mar'ha:dur/	<i>marhadour</i>	<i>marchand</i>	/'marhad/	<i>marhad</i>	<i>marché</i>
./mi'ʃi:rur/	<i>micherour</i>	<i>ouvrier</i>	/'miʃɛr/	<i>micher</i>	<i>métier</i>
./pes'ketur/	<i>pesketour</i>	<i>pêcheur</i>	/'peskɛd/	<i>pesked</i>	<i>du poisson</i>

1.2 Les suffixes nominaux non-productifs :

1.2.1 /-ad/

Ce suffixe /-ad/, différent de celui présenté ci-dessus au § 1.1.1, provoque la provection de la consonne finale de la base, parce qu'il provient du nom « hed » longueur ; on le trouve dans les noms des anciennes unités de longueur suivants :

./'møtad/	<i>meutad</i>	<i>pouce (25 mm)</i>	/mød/	<i>meud</i>	<i>pouce</i>
./'trwatad/	<i>troatad</i>	<i>pied (32 cm)</i>	/trwa:d /	<i>troad</i>	<i>pied</i>

1.2.2 /-a:dyr/

Le suffixe /-a:dyr/ est ajouté aux bases verbales pour former des noms dérivés qui en représentent le produit :

. /kru'a:dyr/ ou /kra'va:dyr/	krouadur	<i>enfant</i>	/kru:/	kroui	<i>créer</i>
. /pli'za:dyr/	plijadur	<i>plaisir</i>	/pli:za/	plijoud	<i>plaire</i>

1.2.3 /-aʃɛn/ et /-a:hɛn/

Le suffixe /-aʃɛn/, qui n'apparaît qu'à deux reprises, est ajouté à une base nominale.

. /bry'maʃɛn/	brumachenn (dépréc.)	<i>brume</i>	/brym/	brum	<i>brume</i>
. /ly'gaʃɛn/	lugachenn	<i>bruine</i>	(la base correspondante n'est pas attestée)		

Le suffixe /-a:hɛn/ est aussi ajouté à une base nominale :

. /fy'la:hɛn/	fulahenn	<i>nuage de poussière</i>	/fy:l/	ful	<i>étincelles</i>
mais la base <i>ful</i> n'est pas, ou n'est plus connue à Plouzévet.					
. /su'la:hɛn/	soulahenn ¹⁶	<i>sillon</i>	/sowl/	soul	<i>chaume</i>

1.2.4 /-ar/

Le suffixe /-ar/ qui n'apparaît qu'une seule fois, s'ajoute à une base adjectivale.

. /gla:zard/	[gla:zər]	glazard	<i>lézard</i>	/gla:z/	glaz	<i>vert</i>
--------------	-----------	---------	---------------	---------	------	-------------

1.2.5 /-dɛr/

Le suffixe /-dɛr/ (ou /-tɛr/ par sandhi) n'apparaît que quelquefois ; il est ajouté à des bases adjectivales :

. /dōnder/	donder	<i>profondeur</i>	/dō :n/	don	<i>profond</i>
. /duster/	douster	<i>douceur</i>	/dus/	dous	<i>doux</i>
. /ry:dɛr/	runder	<i>rougeur</i>	/ry/	ruz	<i>rouge</i>

1.2.6 /-ɛd/

Le suffixe /-ɛd/ est ajouté à des bases adjectivales pour former des noms exprimant une abstraction. Il peut provoquer des altérations vocaliques.

¹⁶ Pierre Trépos, « Enquêtes sur le vocabulaire breton de la ferme », *Annales de Bretagne*, tome LXVII, n° 4, décembre 1960, p. 370.

./'jɛ:hɛd/	yehed	santé	/jah/	yah	<i>bien portant</i>
./'klɛ:vɛd/	kleñved	<i>maladie</i>	/klāw/	klañv	<i>malade</i>
./'lɛ:hɛd/	lehed	<i>largeur</i>	/le:d/	led	<i>largeur</i>
./pa'sjāntɛd/	pasianted	<i>patience</i>	<i>pas d'adjectif correspondant attesté</i>		
./'sɛjɛd/	sehed	<i>soif</i>	/sɛ:h/	seh	<i>sec</i>
./'sklɛ:rɛd/	sklêred (sklêrded)	<i>clarté</i>	/sklɛ:r/	sklêr	<i>clair</i>

1.2.7 /-e:geɥz/

Le suffixe /-e:geɥz/ est ajouté à des bases verbales, adjectivales ou nominales pour former des noms exprimant une abstraction:

./ānu'de:geɥz/	anaoudegez	<i>connaissance</i>	/ān'veu:d/	anavezoud	<i>connaître</i>
./ardi'e:geɥz/	hardiegez	<i>hardiesse</i>	/'ardi/	hardi	<i>hardi</i>
./guni'de:geɥz/	gounidegez	<i>gain</i>	/'gu:nid/	gounid	<i>gagner</i>
./talvu'de:geɥz/	talvoudegez	<i>valeur</i>	/'taʎa/	talveza	<i>valoir</i>
./ti'e:geɥz/	tiegez	<i>maisonnée</i>	/ti/	ti	<i>maison</i>

1.2.8 /-ɛl/

Le suffixe /-ɛl/ sert à former des noms d'instruments ; mais les bases ne sont que très rarement attestées.

./'ka:vɛl/ ['kaɛl]	kavell	<i>berceau</i>			
./'kutɛl/	koutell	<i>couteau</i>			
./'mi:nɛl/	minell	<i>boucle de fer</i>	/mi:n/	min	<i>museau, groin</i>
./'rastɛl/	rastell	<i>rateau</i>			
./'ro:zɛl/	rozell	<i>rouable</i> (pour étaler la pâte à crêpes)			
./sky:dɛl/ [skɥɛl]	skudell	<i>écuelle</i>			

Ce suffixe est aussi présent dans kaerellig *belette* présenté ci-dessous au § 1.2.14.

1.2.9 /-e:lɛz/

Le suffixe /-e:lɛz/, ajouté à une base adjectivale, n'est attesté qu'une fois.

./ma'de:lɛz/	madelez	<i>bonté</i>	/ma:d/	mad	<i>bon</i>
--------------	---------	--------------	--------	-----	------------

1.2.10 /-ente/ et les allomorphes /-ēnte/ et /-ānte/

Le suffixe /-ente/, qui est parmi les plus usités, est ajouté à des bases adjectivales pour exprimer des noms exprimant une abstraction :

. /bra'sente/	brasentez	<i>grandeur</i>	/bra:z/	braz	<i>grand</i>
. /braw'ente/	braventez	<i>beauté</i>	/braw/	brao	<i>beau</i>
. /fa'lente/	fallentez	<i>mauvaiseté</i>	/fal/	fall	<i>mauvais</i>
. /ʒys'tente/	justentez	<i>justesse</i>	/ʒyst/	just	<i>juste</i>
. /ka'rānte/	karantez	<i>amour</i>	/'ka:ra/	kared	<i>aimer</i>
. /kɔ'zēnte/	kozentez	<i>vieillesse</i>	/kɔ:z/	koz	<i>vieux</i>
. /ledā'nente/	ledanentez	<i>largeur</i>	/'le:dān/	ledan	<i>large</i>
. /pow'lente/	paourente	<i>pauvreté</i>	/powl/	paour	<i>pauvre</i>
. /skɥi'zente/	skuizentez	<i>fatigue</i>	/skɥi:z/	skuiz	<i>fatigué</i>
. /yɛ'lente/	uhelentez	<i>hauteur</i>	/'y:ɛl/	uhel	<i>haut</i>

Ce suffixe ne provoque la modification de la consonne finale de la base que dans un cas, le premier exemple, où l'on observe la provection /z/ → /s/.

1.2.11 /-enti/

Le suffixe /-enti/ est ajouté à une base adjectivale pour former un nom exprimant une abstraction ; seuls deux exemples sont attestés.

. /ne'venti/	nevezinti	<i>nouveauté</i>	/'nɛ:vɛ/	nevez	<i>nouveau</i>
. /mɛz'venti/	mezventi	<i>ivrognerie</i>	/mea/	mezo	<i>ivre</i>

1.2.12 /-e:rez/

Le suffixe /-e:rez/, peu représenté, est ajouté à des bases nominales pour former des noms exprimant une notion d'ensemble, de collectif.

. /far'se:rez/	farserez	<i>plaisanterie</i>	/fars/	fars	<i>farce</i>
. /glwā'ne:rez/	gloanerez	<i>lainage(s)</i>	/glwā:n/	gloan	<i>laine</i>
. /pes'ke:rez/	peskerez	<i>produit de la pêche</i>	/pesk/	pesk	<i>du poisson</i>

1.2.13 /-i'di:geɜ/

Le suffixe /-i'di:geɜ/, qui n'apparaît qu'une fois, est ajouté à une base nominale ; il exprime l'idée d'une action, collective :

./gʷerzi'di:geɜ/ gwerzidigez *vente aux enchères* /gʷerɜ/ gwerz *vente*

1.2.14 /-ig/ ou /-ik/

Le suffixe /-ig/ ou /-ik/, toujours réalisé [-ic] en finale absolue, est ajouté à des bases surtout nominales pour former des noms d'animaux de petite taille, surtout des oiseaux, et aussi des sobriquets. Dans tous les exemples ci-dessous, sauf « ran », il est insegmentable.

./'bɛ:vig/ bevig (?) *vanneau huppé*
 ./'bøfig/ beufig *bouvreuil*
 ./'brawig/ bravig *jouet* /braw/ brao *joli*
 ./bu'rwig/ boh-ruzig *rouge-gorge*
 ./da'lā:nig/ laouenanig *roitelet*
 ./'gla:zik/ Glazik sobriquet des hommes portant le costume
 traditionnel de la région de Quimper (gilet et « chupenn » bleus)
 ./ka'rɛlig/ kaerellig *belette* (-ɛl/ + /-ig/)
 ./'pla:hig/ plahig *fille* /plah/ plah *servante*
 ./'rā:nik/ ranig *grenouille* /rā:n/ ran *grenouille*
 ./ʃinte, re:zig 'du:r/ strinkerezig-dour *bergeronnette* /ʃinta/ strinka *éclabousser*
 ./'tõntig/ tontig *petit bonhomme* (langage enfantin, même
 base, semble-t-il, que le français « tonton »)

1.2.15 /-i:geɛl/ ou /-ikɛl/

Le suffixe diminutif /-i:geɛl/ ou /-ikɛl/ désigne des objets dont les noms sont dérivés d'une base nominale ou verbale.

./for'ni:geɛl/ fornigell *petite cavité dans les cheminées* /forn/ forn *four*
 ./fe'zikɛl/ c'hwezikell *vessie séchée* /fe:a/ c'hweza *souffler*

Le nom suivant paraît aussi devoir être classé dans ce groupe, quoique la voyelle initiale du suffixe soit /ɛ-/ :

./fy'rɛ:geɛl/ c'hweregell *vessie séchée*

1.2.16 /-i:ɣɛn/

Le suffixe /-i:ɣɛn/, qui n'est présent qu'une fois, est ajouté à une base nominale :

. /lar'di:ɣɛn/ lardigenn dans /,torʃ lar'di:ɣɛn/ torch- lardigenn *torchon pour graisser la poêle à crêpes*, de /lard/ lard *graisse*.

1.2.17 /-iz/

Le suffixe /-iz/, qui provoque la provection de la consonne finale de la base, est ajouté à des bases adjectivales pour former des noms exprimant des abstractions ; il est peu représenté :

. /'frãnkiz/ frankiz *espace, liberté* /frãŋg/ frank *vaste, spacieux*
 . /jo'wãnkiz/ yaouankiz *jeunesse* /'jowãŋg/ yaouank *jeune*

1.2.18 /-i:ʒɛn/

Le suffixe /-i:ʒɛn/ est ajouté à des bases adjectivales pour former des noms exprimant des abstractions :

. /ji'ni:ʒɛn/ yenijenn *(le) froid* /ji:n/ yen *froid*
 . /skle'ri:ʒɛn/ sklêrijenn *clarté* /skle:r/ sklêr *clair*
 . /star'ti:ʒɛn/ startijenn *alacrité* /stard/ stard *ferme*
 . /têva'li:ʒɛn/ teñvalijenn *obscurité* /tê:val/ teñval *sombre*

1.2.19 /-jõ:ne/

Le suffixe /-jõ:ne/, qui est ajouté à une base adjectivale, ne figure qu'une fois :

. /ar vi'rjõ:ne/ [ar va'rjõ:ne] ar wirionez *la vérité* /gwi:r/ gwir *vrai*

1.2.20 /-neʒ/

Le suffixe /-neʒ/ est ajouté à des bases adjectivales pour former des noms exprimant des abstractions ; il est peu représenté :

. /'fyrneʒ/ furnez *sagesse* /fy:r/ fur *sage*
 . /'kerneʒ/ kernez *cherté, disette* /kɛ:r/ ker *cher*

1.2.21 /-ni/

Le suffixe /-ni/, qui est ajouté à une base adjectivale, n'est présent que dans :

./kɔ:zni/ kozni *vieillesse* /kɔ:z/ koz *vieux*

1.2.22 /-õn/

Le suffixe /-õn/, qui est ajouté à une base verbale, n'est représenté qu'une fois :

./dɛ:brõn/ [dɛ:bəŋ] debron *démangeaison* /dɛ:br-/ depr- *manger*

1.2.23 /-õ:ni/

Le suffixe /-õ:ni/, qui est ajouté à une base adjectivale, est peu représenté :

./dry'õ:ni/ druzoni *graisse* /dry/ druz *gras*
./so'tõ:ni/ sotoni *sottise* /so:d/ sod *stupide*

1.2.24 /-'õsi/

Le suffixe /-õsi/, qui est ajouté à une base nominale, n'est représenté qu'une fois :

./laɛ'rõsi/ laeroñsi vol, larcin /laɛr/ laer voleur

1.2.25 /-tin/

Le suffixe /-tin/, qui est ajouté à une base adjectivale, ne figure qu'une fois :

./lustin/ loustin *saletés* /lu:z/ louz *sale*

1.2.26 /-tõ/

Le suffixe /-tõ/, qui est ajouté à une base adjectivale, ne figure aussi qu'une fois :

./lus'tõ/ loustoñ *personne sale* /lu:z/ louz *sale*

Ces deux derniers suffixes appartiennent au langage familier, surtout enfantin.

1.2.27 /-ur/

Le suffixe /-ur/, qui est ajouté à une base adjectivale, n'est aussi représenté qu'une fois ; bien que morphologiquement semblable au suffixe /-ur/ présenté ci-dessus au § 1.1.10, il ne représente pas un agent, mais un état.

./sɛ:hur/	sehor	<i>sécheresse</i>	/sɛ:h/	seh	<i>sec</i>
-----------	-------	-------------------	--------	-----	------------

1.2.28 /-vez/

Le suffixe /-vez/, qui est ajouté à une base nominale, n'est aussi représenté qu'une fois. Bien que morphologiquement semblable au suffixe /-vez/ présenté ci-dessus au § 1.1.8, il en est différent :

./finvez/	finvez	<i>misère extrême</i>	/fi:n/	fin	<i>fin</i>
		<i>pouvant causer la mort</i>			

1.3 Les suffixes adjectivaux :

1.3.1 /-ɛd/ (ou /-e:d/ par synalèphe)

Ce sont surtout des participes passés employés dans une fonction adjectivale ; quelques adjectifs sont formés sur une base nominale.

./ãn've:d/	anavezet	<i>connu</i>	/ãn'veu:d/	anavezoud	<i>connaître</i>
./bas'to:hɛd/	bastohet	<i>bâclé</i>	/bas'to:ha/	bastoha	<i>bâcler</i>
./bɛrvɛd/	bervet	<i>bouilli</i>	/'birvi/	bervi, birvi	<i>bouillir</i>
./bro:dɛd/	brodet	<i>brodé</i>	/'bro:da/	broda	<i>broder</i>
./bɥe:d/	beuzet	<i>noyé</i>	/bɥi/	beuzi	<i>noyer</i>
./di'ha:rɛd/	diharet	<i>sans jambe</i>	/ga:r/	gar	<i>jambe</i>
./di'me:d/	dimezet	<i>marié</i>	/di'mi/	dimezi	<i>(se) marier</i>
./'dornɛd/	dornet	<i>habile</i>	/dorn/	dorn	<i>main</i>
./gra'nãwnɛd/	marnaonet (?)	<i>affamé</i>	/nãwn/	naon	<i>faim</i>

1.3.2 /-ɛg/

Le suffixe /-ɛg/ est ajouté à des bases nominales pour former des adjectifs qualificatifs.

./ba'rweɣ/ [ba'rweɕ]	barveg	<i>barbu</i>	/'ba:ro/	baro	<i>barbe</i>
./'blø:dɛg/	bleudeg	<i>farineux</i>	/bløt/	bleud	<i>farine</i>
./dow'bɛnɛg/	daoubenneg	<i>bicéphale</i>	/'dow bɛn/	daou benn	<i>deux têtes</i>

./dy:rɛg/	doureg	<i>aqueux</i>	/du:r/	dour	<i>eau</i>
./'gawləg/ jambes	gaoleg	<i>crâneur</i>	/gaw/	gaol	<i>enfurchure des</i>
./'kɔ:vɛg/	koveg	<i>ventru</i>	/kɔv/	kov	<i>ventre</i>
./ro'dɛləg/ roulette	rodelleg	<i>à roue</i>	/ro:dɛ/	rodell	<i>roue,</i>
./'teatɛg/	teodeg	<i>bavard</i>	/teat/	teod	<i>langue</i>

Note:

Les adjectifs /dow'benɛg/ « daoubenneg » et /ro'dɛləg/ « rodelleg » s'utilisent pour qualifier le nom /'kra:buz/ [ka'ra:bus] *kravaz civière, brancard*

./or ,hra:buz dow'benɛg/ eur hravaz daoubenneg *un brancard* (pour remonter du goémon)

./ or ,hra:buz ro'dɛləg/ eur hravaz rodelleg *une brouette*

1.3.3 /-yz/

Le suffixe /-yz/ s'ajoute à des bases nominales, adjectivales et verbales pour former des adjectifs qualificatifs.

./bi'nimyz/	binimuz	<i>venimeux</i>	/bi:nim/	binim	<i>venin</i>
./dã'ʒɛ:ryz/ [dã'ʒi:ryz]	dañjeruz	<i>dangereux</i>	/dã:ʒɛr/	dañjer	<i>danger</i>
./du'etyz/	douetuz	<i>douteux</i>	/duet/	douet	<i>doute</i> (non-attesté)
./'farsyz/	farsuz	<i>comique</i>	/fars/	fars	<i>plaisanterie</i>
./'gwalhyz/	gwalhuz	<i>bourratif</i>	/gwalh/	gwalh	<i>satiété</i>
./'lintryz/	lintruz	<i>luisant</i>	/lintra/	lintra	<i>luire</i>
./'sentyz/	sentuz	<i>obéissant</i>	/senti/	senti	<i>obéir</i>
./'skiltryz/	skiltruz	<i>perçant (son)</i>	/skiltr/	skiltr	<i>aigu</i>
./'skri:ʒyz/	skrijuz	<i>qui fait frémir</i>	/skri:ʒ/	skrij	<i>frisson</i>
./'skɥi:zyz/	skuizuz	<i>fatigant</i>	/skɥi:z/	skuiz	<i>fatigué</i>
./'spõntyzyz/	spontuz	<i>effrayant</i>	/spõnt/	spont	<i>terreur</i>
./stro'belyz/	strobéluz	<i>gênant les mouvements</i>	/stro'beled/	strobellet	<i>géné</i>
./'tru:zyz/	trouzuz	<i>bruyant</i>	/tru:z/	trouz	<i>bruit</i>
./'tufyz/	toufuz	<i>lourd (temps)</i>	/tuf/	touf	<i>humide, moisi</i>

Adjectifs en /-yz/ dont les bases ne sont pas attestées :

./'fu:nyz/	fonnuz	<i>avantageux</i>	(antonyme: /'divun/ <i>peu avantageux</i>)
./'kintyz/	kintyz	<i>hargneux</i>	
./'otyz/	otuz	<i>hautain</i>	

Adjectifs en /-yz/ qui sont des emprunts anciens au français :

./i'vy:ryz/	evuruz	(eüruz)	<i>heureux</i>
./mali'vy:ryz/	malevuruz	(maleüruz)	<i>malheureux</i>

Allomorphe /jyz/ :

./'flerjyz/	flêriuz	<i>puant</i>	/fle:r/	flêr	<i>puanteur</i>
-------------	---------	--------------	---------	------	-----------------

1.3.4 Suffixes adjectivaux rares :

./-ɛl/

./na'ty:rɛl/	naturel	<i>naturel</i>	/natyr/	natur	<i>nature</i>
./'sãntɛl/	santel	<i>saint</i> (adj.)	/sãnt/	sant	<i>saint</i> (nom)

./-ig/

./'ãwnig/	aonig	<i>peureux</i>	/ãwn/	aon	<i>peur</i>
-----------	-------	----------------	-------	-----	-------------

./-'ãmãñ/ (emprunts anciens au français)

./i,vyry'zãmãñ/	evuruzamant	<i>heureusement</i>	/i'vy:ryz/	evuruz	<i>heureux</i>
./mali,vyry'zãmãñ/	malevuruzamant	<i>malheureusement</i>	/mali'vy:ryz/	malevuruz	<i>malheureux</i>

1.4 Les suffixes verbaux

Les suffixes verbaux sont déjà présentés dans la section « Le verbe, l'infinif », § 1.1 « La forme de l'infinif ».

Nous rappellerons seulement trois d'entre eux, qui présentent une spécificité sémantique : (les références sont celles de la section mentionnée ci-dessus.)

. § 1.1.2 désinence /-a/ provoquant la provection de la consonne finale de la base nominale : ces verbes expriment une notion de chasse ou de cueillette.

. § 1.1.5 désinence /-a:d/ provoquant la provection de la consonne finale de la base adjectivale : ces verbes exprime une notion d'accroissement progressif.

. § 1.1.6 désinence /-ika/ s'ajoutant à une base nominale exprimant un objet concret.

2. Les préfixes :

Nous ne présentons que les préfixes dérivationnels, c'est-à-dire ceux qui sont constitués par un morphème. En effet, certains lexèmes sont aussi utilisés comme préfixes : /bra:z/ braz, /bri:z/ briz, /dow/ daou...

La plupart des préfixes dérivationnels ne s'emploient que dans quelques exemples, souvent même dans un seul, à l'exception de /di-/ et dans une mesure nettement moindre, de /dɛm-/ qui sont les deux seuls préfixes encore productifs.

Ordre de présentation : 1. /di-/, 2. /ãm-/, 3. /ar-/, 4. /az-/, 5. /bez-/, 6. /bi-/, 7. /dɛm-/, 8. /gur-/, 9. /gra-/, 10. /lez-/, 11. /pør-/, 12. /rãn-/, 13. /skil-/, 14. /fur-.

2.1 Le préfixe /di-/ :

C'est le seul préfixe très employé. Il se présente sous la forme de quatre allomorphes : /di-/, /diz-/, /dis-/ et /dif-/, ce dernier étant présent dans une seule occurrence. Nous présentons ci-dessous leur contexte d'emploi, mais précisons d'emblée que /di-/ et /diz-/ s'emploient tous deux devant voyelle. Ce préfixe est la plupart du temps privatif ; mais il est parfois perfectif, par exemple dans /diz'rãmpɛd/, § 2.1.2.

2.1.1 L'allomorphe /di-/ :

Exemples où il ne provoque aucune modification dans le lexème (devant les voyelles, /l-/, /n-/, /r-/, les groupes /sk-/ et /st-/ et parfois /ʃ-/ :

. /dial'vea/	/al'vea/	dialhweza	alhweza	<i>ouvrir</i>	<i>fermer (à clé)</i>
. /'di:ɛz/	/ɛ:z/	diêz	êz	<i>difficile</i>	<i>facile</i>
. /di'la:bur/	/'la:bur/	dilabour	labour	<i>chômage</i>	<i>travail</i>
. /'dinerz/	/nerz/	dinerz (adj.)	nerz (nom)	<i>sans force</i>	<i>force</i>
. /dira'to:zi/	/ra'to:zi/	diratozi (?)	ratozi (?)	<i>diminuer</i>	<i>s'accumuler</i>
. /di'repɛʃ/	/repɛʃ/	direpech (adj.)	repech (nom)	<i>sans reproche</i>	<i>reproche</i>
. /di'skãnta/	/skãnt/	diskanta	skant	<i>écailler</i>	<i>écailles</i>
. /di'sta:ga/	/'sta:ga/	distaga	staga	<i>détacher</i>	<i>attacher</i>

Le préfixe /di-/ provoque la lénition; en voici des exemples :

. /di'bē:na/	/'pē:na/	dibuna	puna	dérrouler	enrouler
. /di'vrɔa/	/brɔ/	divroa	bro	émigrer	pays
. /di'drēmpa/	/'trēmpa/	didrempa	trempa	tremper	détremper
. /di:gas/	/kas/	digas	kas	apporter	emporter
. /di'gria/	/kri/	digriza	kriz	cuire un peu	cru
. /di'hu:ga/	/gug/	dihouga	goug	couper le cou	cou
. /di'zala/	/'sala/	dizalla	salla	saler	dessaler
. /di'zenti/	/'senti/	dizenti	senti	obéir	désobéir
. /di'vōja/	/'mōja/	divoucha	moucha	dévoiler	bander les yeux
. /di'vwa:da/	/gwa:d/	diwada	gwad	saigner	sang

Le préfixe /di-/ provoque aussi, mais sporadiquement seulement, la lénition de /f-/ et de /ʃ-/.

Exemples de lénition et de non-lénition :

. /di'vesōn/	/'fesōn/	difeson	feson	grossier	manière
. /di'faja/	/'faja/	difazia	fazia	corriger	faillir
. /di'fea/	/'fea/	dihweza	c'hweza	dégonfler	gonfler
. /di'zō:ʒal/	/'ʃō:ʒal/	dizoñjal	soñjal	oublier	penser
. /di'fu:al/	/'ʃu:al/	dichoual (trans.)	choual (intr.)	appeler en criant	crier

Exception :

. /di'zɔ:lo/	/'go:lo/	dizolo (adj.)	golo (nom)	découvert	couvercle
--------------	----------	---------------	------------	-----------	-----------

2.1.2 L'allomorphe /diz-/ :

Il apparaît devant les voyelles, la semi-voyelle /-j-/ et les consonnes /-l-/ et /-r-/ qu'il n'affecte pas ; il apparaît aussi devant les groupes /-gɥ-/ et /-gw-/, dont il provoque la lénition.

. /diza'li:a/	/'a'li:a/	dizalia	alia	déconseiller	conseiller
. /diz'e:nor/	/'e:nor/	dizenor	enor	déshonneur	honneur
. /diz'jē:na/	/'jē:na/	disyuna	yuna	rompre le jeûne	jeûner
. /diz'lōnka/	/'lōnka/	dislonka	lonka	vomir	avalier

. /diz'velhi/	/'gʷelhi/	diswalhi	gwalhi	délaver	laver
. /diz'vruja/	/'gruja/	diswriad	gwriad	découdre	coudre

Il apparaît enfin dans l'occurrence suivante, où /diz-/ a une valeur perfective :

. /diz'rāmped/	/'rāmped/	disrampet	rampet	<i>se tenir les jambes écartées</i>	
----------------	-----------	-----------	--------	-------------------------------------	--

2.1.3 L'allomorphe /dis-/

L'allomorphe /dis-/ se trouve principalement devant les occlusives sourdes :

. /dis'karga/	/'karga/	diskarga	karga	décharger	charger
. /dis'paka/	/'paka/	dispaka	paka	déballer	emballer
. /dis'twɛ:d/	/'twɛ:d/	distoet	toet	sans toît	avec toît

/dis-/ dévoise le /g-/ initial de /glaw/ dans /'disklaw/ :

. /'disklaw/	/'glaw/	disklao	glao	abri contre la pluie	pluie
--------------	---------	---------	------	----------------------	-------

/dis-/ apparaît devant la voyelle /-u-/ de /dis'u:arn/, révélant ainsi la présence virtuelle d'un /h-/ aujourd'hui amuï.

. /dis'u:arn/	/'u:arn/	dishouarn	houarn	sans fer (cheval)	fer
---------------	----------	-----------	--------	-------------------	-----

2.1.4 L'allomorphe /dijf-/ :

Il ne figure qu'une fois, devant le lexème /ea:l/ heol *soleil*. Comme dans l'exemple précédent, la consonne /f/ révèle la présence virtuelle d'un /h-/ aujourd'hui amuï. Une forme plus ancienne */dijfea:l/ est probable.

. /dijfal/	/'ea:l/	disheol	heol	zone non-enseillée	soleil
------------	---------	---------	------	--------------------	--------

2.2 Le préfixe /ãm-/ :

Le préfixe /ãm-/ est utilisé avec l'acception de « négation adoucie », selon l'expression de François Vallée.¹⁷ Il figure devant une base adjectivale et devant un participe passé employé comme adjectif ; il y provoque la lénition.

. /'ãmgejd/	/'kejd/	amgeid	keid	inégal, irrégulier	aussi long
. /'ãm'za:vɛd/	/'sa:vɛd/	amzavet	savet	partiellement redressé (sens moral) levé	

Dans l'exemple suivant, le préfixe, identique du point de vue de la forme, ne provoque pas de lénition et ne semble pas avoir le même sens :

¹⁷ François Vallée, *Grand Dictionnaire Français-Breton*, 2^e édition, 1980, p. XXVIII.

. /ãm'blø:di/	/blø:di/	ambleudi	bleudi	<i>fouler...</i>	<i>fariner</i>
(...le blé noir, pour briser l'enveloppe des grains)					

2.3 Le préfixe /ar-/ :

Le préfixe /ar-/ a la valeur de « près de... voisin de... », toujours selon François Vallée.¹⁸ Il provoque la lénition dans deux des trois occurrences suivantes :

. /'alber/	/pe:r/	alber (kalper)	per	<i>poires sauvages</i>	<i>poires</i>
. /'aldorn/	/dorn/	arzorn	dorn	<i>poignet</i>	<i>main</i>
. /ãm'zi:od/	/'di:od/	arziød	diod	<i>imbécile</i>	<i>sot</i>

2.4 Le préfixe /az-/ :

Le préfixe /az-/, présent une seule fois, est itératif :

. /as'toma/	/'toma/	astomma	tomma	<i>réchauffer</i>	<i>chauffer</i>
-------------	---------	---------	-------	-------------------	-----------------

2.5 Le préfixe /bez-/ :

Le préfixe /bez-/ n'est présent qu'une fois :

. /'besteat/	/teat/	besteød	teød	<i>bègue</i>	<i>langue</i>
--------------	--------	---------	------	--------------	---------------

2.6 Le préfixe /bi-/ :

Le préfixe /bi-/ n'est également présent qu'une fois :

. /bi'lostig/	/lost/	belost	lost	<i>croupière (harnais)</i>	<i>queue</i>
---------------	--------	--------	------	----------------------------	--------------

2.7 Le préfixe /dëm-/ :

Avec /di-/, c'est le seul préfixe encore productif. Il est présent dans dix occurrences, surtout des adjectifs qualificatifs et des participes passés employés dans une fonction adjectivale, une fois devant un verbe, et une fois aussi devant un nom.

. /,dema'retød/	/a'retød/	demaretet	aretet	<i>presque arrêté</i>	<i>arrêté</i>
. /dëm'ble:ga/	/'ple:ga/	demblega	plega	<i>plier à moitié</i>	<i>plier</i>
. /'dëmblen/	/ple:n/	dëmbên	plên	<i>presque plat</i>	<i>plat</i>
. /'dëmbrest/	/prest/	dëmbrest	prest	<i>presque prêt</i>	<i>prêt</i>

¹⁸ Ibid. p. XXVIII.

./'dɛmdost/	/tost/	demdost	tost	<i>tout près</i>	<i>près</i>
./dɛm'gy:ɛd/	/'ky:ɛd/	demguzet	kuzet	<i>en partie caché</i>	<i>caché</i>
./dɛm'lwɛ:d/	/lwɛ:d/	demloued	loued	<i>en partie moisi</i>	<i>moisi</i>
./'dɛmzɛl/	/sɛl/	demzell	sell	<i>coup d'œil rapide</i>	<i>regard</i>
	/,o:ber on 'dɛmzɛl/	ober eun demzell		<i>donner un coup d'œil rapide</i>	
./dɛm'zi:gor/	/'di:gor/	demzigor	digor	<i>entrouvert</i>	<i>ouvert</i>

2.8 Le préfixe /gur-/

Le préfixe /gur-/, qui figure dans trois occurrences, provoque la lénition et a le sens de « super, sur » :

./gur'ni:ʒal/	/'ni:ʒal/	gournijal	nijal	<i>voleter</i>	<i>voler</i>
---------------	-----------	-----------	-------	----------------	--------------

S'agit-il d'une confusion avec le préfixe /gu-/ gou- *sous* ?

./gur'vlwa/	/blwa/	gouvloaz	bloaz	<i>(âgé) de plus d'un an</i>	<i>an</i>
-------------	--------	----------	-------	------------------------------	-----------

Ce terme ne s'emploie que le syntagme /on ,ø:bøɫ 'gurvlwa/ eun ebeul gouvloaz *un poulain de dix-huit mois*

./gu'zu:rɛd/	/du:r/	gouzouret	dour	<i>imbibé d'eau</i>	<i>eau</i>
--------------	--------	-----------	------	---------------------	------------

/-r/ du préfixe a été amui.

2.9 Le préfixe /gra-/ :

Le préfixe /gra-/ n'est présent que dans une occurrence :

./gra'nāwnɛd/	/nāwn/	granaonet	naon	<i>affamé</i>	<i>faim</i>
---------------	--------	-----------	------	---------------	-------------

2.10 Le préfixe /lez-/ :

Le préfixe /lez-/ a le plus souvent le sens de « beau- » (père, ...) par mariage ou remariage.

./les'ã:no/	/'ã:no/	lesano	ano	<i>surnom</i>	<i>nom</i>
-------------	---------	--------	-----	---------------	------------

Le dévoisement du /-z/ du préfixe révèle la présence virtuelle d'un /h-/ initial aujourd'hui amui.

./'lezvab/	/ma:b/	lezvab	mab	<i>beau-fils</i>	<i>fils</i>
./'lezvãm /	/mãm/	lezvamm	mamm	<i>belle-mère</i>	<i>mère</i>
./'lezverh/	/merh/	lezverh	merh	<i>belle-fille</i>	<i>fille</i>

. /'lestad/ /ta:d/ lestad tad *beau-père* *fille*

2.11 Le préfixe /pør/ :

Le préfixe /pør/, relevé dans une seule occurrence, provoque la lénition et exprime la notion d'achèvement.

. /'pørzon/ /dorn/ peurzorn dorn *fin de battage* *main*

Réalisé ['pærzən] ou ['pyrzən]

2.12 Le préfixe /rãn-/ :

Le préfixe /rãn-/ n'a aussi été relevé que dans une seule occurrence.

. /rãn'verjen/ /'mərjen/ rannverien merien fourmilière fourmis

2.13 Le préfixe /skil-/ :

Le préfixe diminutif /skil-/ provoque la lénition.

. /'skilbotr/ /potr/ skilbaotr paotr *garçon manqué* *garçon*

. /skildrēnk/ /trēnk/ skildrēnk trenk *aigrelet* *aigre*

. /ʃil'gāma/ /'kāma/ chilgamma kamma *boitiller* *boiter*

(Dans ce dernier exemple, /sk-/ → /ʃ/ par palatalisation.)

2.14 Le préfixe /ʃur-/ :

Le préfixe /ʃur-/ n'a aussi été relevé qu'une fois ; il provoque la lénition.

. /ʃur'gā:na/ /'kā:na/ sourgana kana *chantonner* *chanter*

LA SYNTAXE

SOMMAIRE

Informateurs et corpus

p. 337-338

PREMIÈRE PARTIE : PROPOSITIONS INDÉPENDANTES ET PRINCIPALES

1. S + V + A	p. 339
2. S + V + O	p. 340
3. Adverbe + S + V + A (ou O)	p. 341
4. A + V + S	p. 342
5. V + S + A (ou O)	p. 343
6. O + a + V (+ S)	p. 346
7. Structure anaphorique	p. 347
8. Indépendantes avec verbe à l'infinif	p. 348
9. Participiales	p. 348
10. Interrogatives directes	p. 349
11. Reprises interrogatives	p. 350
12. Réponses courtes	p. 350
13. Exclamatives indépendantes	p. 351
14. Structures négatives	p. 352
15. La coordination	p. 354

SECONDE PARTIE : PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

1. Subordonnées relatives	p. 356
2. Subordonnées complétives	p. 358
3. Subordonnées temporelles	p. 360
4. Subordonnées locatives	p. 363
5. Subordonnées conditionnelles	p. 363
6. Subordonnées concessives	p. 366
7. Subordonnées causales	p. 368
8. Subordonnées consécutives	p. 370
9. Subordonnées de manière	p. 371
10. Subordonnées comparatives	p. 372
11. Subordonnées interrogatives et exclamatives indirectes	p. 373
12. Subordonnées infinitives	p. 374

Valeur des abréviations :

V = verbe conjugué

S = sujet

O = complément d'objet direct

A = « tout adjectif ou participe passé, ou tout adverbe, ou tout autre attribut, dont les compléments d'objet indirects (COI) »¹.

¹ Francis Favereau, *Grammaire du breton contemporain*, Skol Vreizh, 1997, p. 290.

Notre corpus comprend deux parties : le corpus suivi consiste en l'intégralité d'une longue conversation entre Catherine Madec [Katrin Vadeg] et Donatien Laurent qui eut lieu à l'automne 1964, et fut enregistrée par lui au magnétophone de marque Nagra, dans le cadre des enquêtes de Plozévet (1962-1967). La transcription de cette conversation de plus de 5700 mots, soit dix pages de format A4, figure dans les annexes. Nous n'avons évidemment analysé que les propos de C. Madec. Seule cette partie a pu faire l'objet de comptages, qui ont permis des comparaisons portant sur la fréquence d'emploi de tel ou tel ordre de mots, ou de tel ou tel type de proposition subordonnée. Mais cette partie ne présente pas la totalité des structures en usage dans le parler.

C'est pourquoi nous avons étendu notre étude à des phrases extraites d'autres conversations, qui n'ont pas fait l'objet d'une transcription intégrale, ni de comptages. Elles aussi avaient aussi été enregistrées par Donatien Laurent dans le cadre des mêmes enquêtes. Il y interviewe à nouveau Catherine Madec, dont la biographie est présentée ci-dessous, mais aussi :

. Anne Le Corre [Naig a' Horr], épouse Le Pape, (1878 – 1967), née au moulin de Kerongard-an-Abadez, Plozévet, et décédée à Lesplozévet.

. Magdeleine Le Goff [Madalen a' Go], épouse Talidec, (Kervouéret 1877 – 1966 Pratmeur).

. Marie-Jeanne Le Berre [Marjann a' Berr], épouse Baloin, (Porzembreval 1890 – 1982 bourg), de Menez Gored.

. Guillaume Claquin, (Kermenguy 1890 – 1977 Kervern vihan).

Ces personnes étaient, comme on peut le constater, toutes nées bien avant la Première Guerre mondiale, et les femmes étaient des bretonnantes monolingues.

Nous avons également inclus des phrases prononcées surtout par Vénoc Goyat (1909-1996), de Kerzévet [kerze've:t], Plozévet, qui avait été élevé exclusivement en breton, comme la quasi-totalité des enfants de sa génération dans la commune, avait ensuite suivi une scolarité primaire à l'école communale, exclusivement en français, évidemment, et fit une carrière d'officier-marinier. Elles ont été entendues et notées par nous-même, principalement entre 1975 et 1996.

Ce faisant, nous avons suivi le conseil de Léon Fleuriot : « Pour retrouver l'authentique breton, il faut étudier la langue des dernières générations de monolingues antérieures à la guerre de 1914-1918, langue demeurée encore très riche et très souple. Avant la dernière guerre, les générations âgées parlaient encore ce « brezounek skiltrus ha freaz. »²

Résumé de la biographie de l'informatrice principale, Catherine Madec :

Catherine Madec est née le 17 octobre 1894 à Kermenguy, en Plozévet, commune intégralement incluse dans le pays bigouden ; ceci explique qu'elle ait porté le costume et la coiffe de Bigoudène pendant toute sa vie. Mais à deux cent cinquante mètres environ au nord de Kermenguy, de l'autre côté du ruisseau qui sépare Plozévet au sud de Mahalon au nord, commence le pays *borledenn*, prononcé *bourletenn* dans le pays, si l'on prend en compte la coiffe des femmes, ou encore pays *glazik*, si c'est la couleur de la veste des hommes que l'on prend pour emblème. Née dans une famille de petits paysans pauvres, elle eut onze frères et sœurs et ne fut pas du tout scolarisée ; ceci explique qu'elle était analphabète et ne connaissait que le breton. Elle a suivi le catéchisme à l'église de Plozévet, en breton, cela va sans dire, et selon ses dires, s'y classait parmi les premières.

Après une tentative à l'âge de huit ans, elle fut placée l'année suivante comme petite servante dans une ferme du hameau de Larrin, en Mahalon. Elle trouva ensuite d'autres

² Léon Fleuriot, « Du gaulois au breton ancien en Armorique », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CIX, 1981, p. 193.

engagements similaires : elle travailla trois ans à Beuzec-Cap-Sizun, deux à Pouldergat, et enfin six au Juch.

En 1918, elle quitta Le Juch et épousa Jean Colin, originaire, comme elle, de Plozévet, le 6 janvier de cette année à Plouhinec, commune voisine, située immédiatement à l'ouest. Ils s'installèrent à Poulhan, côté Plouhinec, au-dessus de la crique servant de port, dont la rive nord est à Plouhinec, et la rive sud, à Plozévet, et qui constitue la limite nord-ouest du port de la coiffe bigoudène. Les ressources de la pêche côtière et de la culture d'un champ leur permirent d'élever quatre enfants : parmi ceux-ci, une fille et un fils entrèrent en religion, cependant que les deux autres (un fils et une fille) se marièrent.

Catherine Madec est décédée à Plouhinec le 19 avril 1974.

Le contenu du corpus :

Voici la liste des différents thèmes qui sont évoqués au cours de la conversation avec Donatien Laurent :

Les impressions de Catherine Madec sur les émissions de variétés présentées à la télévision française au début des années 1960.

Elle constate que les habitants de son quartier n'apprennent plus le breton à leurs enfants.

Problèmes d'intercompréhension au sein de la famille de Catherine Madec, son gendre et ses petits-enfants ne comprenant pas le breton.

Elle ne connaît pas la *gwerz* de Skolvan.

Elle raconte la légende de Santez Ibol ou Anabol. Récit pas toujours cohérent.

Elle raconte la *gwerz* de Lochrist an Izelved.

Une voisine, Naig a' Goyat, souhaiterait chanter pour D. Laurent. Ils lui rendront visite.

Remarques sur les chansons bretonnes et leur collectage.

Moments de la vie de Catherine Madec : sa jeunesse, son travail comme domestique de ferme.

La culture du champ situé près de sa maison.

Les problèmes de sa pension de retraite et ceux, passés, de celle de son mari, alors décédé.

Elle n'a pas l'intention de faire donation de ses biens à ses enfants dans l'immédiat.

Valeur des abréviations : « V est le verbe conjugué, S le sujet, O le complément d'objet direct et A [...] tout adjectif ou participe passé, ou tout adverbe, ou tout autre attribut, dont les compléments d'objet indirects (COI). »³ *a* et *e* sont les particules verbales.

La particule verbale *a* n'est jamais entendue ; sa présence n'est rendue évidente que par la lénition qu'elle provoque dans la consonne initiale du verbe subséquent, si celle-ci est mutable. La particule verbale *e* s'entend [i] quand elle est prononcée, ce qui n'est pas toujours le cas.

La transcription du parler est essentiellement phonologique.

PREMIÈRE PARTIE : PROPOSITIONS INDÉPENDANTES ET PRINCIPALES

Dans les propositions indépendantes et les propositions principales placées en tête de phrase, l'ordre le plus représenté, et de loin, est S + *a* + V + A, d'une part, et S + *a* + V + O, d'autre part. Ceci va à l'encontre des idées généralement reçues, et même de cette affirmation de Pierre Trépos, qui était pourtant presque un voisin de notre informatrice principale, Poulhan n'étant qu'à un peu plus d'un kilomètre de Kerhat : « Le breton répugne

³ Francis Favereau, *Grammaire du breton contemporain*, Skol Vreizh, 1997, p. 290.

généralement à mettre le sujet en tête, sauf par droit d'insistance. » (*Grammaire bretonne*, édition originale, 1968, § 650). L'écart va du simple au double pour les phrases contenant un attribut (136 occurrences ayant le sujet en tête, contre 67, l'attribut en tête), et du simple au quadruple pour celles contenant un complément d'objet direct (53 occurrences contre 13).

La conséquence en est que l'ordre de mots S + V + A (ou) O doit être considéré comme neutre ou non-emphatique. Pour insister particulièrement sur le sujet, on a recours à l'expression *'ni eo* qui se place après lui, ou à une accentuation orale plus forte, puisqu'il s'agit d'un parler.

De nombreux exemples sont extraits du corpus.

1. ORDRE : S + V + A

Indépendantes non-coordonnées :

An ton zo braw avah.	La mélodie est assez belle.
Bue an dud zo bed klozed.	La vie des gens a été cachée.
An dra-he ve kaned aliez.	Cela se chante souvent.
Me lar deñ: « me zo or vaouez koz.»	Je lui dis : « je suis une vieille femme.»
Me zo êd da goumanañcha da naw bloa.	Je suis devenue servante de ferme à neuf ans.
Onne yal d'an ospital.	Elle ira à l'hôpital.
An dud oa chomed mantred toud.	Les gens en furent tous accablés.
Ar re-he gane giz daou eastig. (<i>sic</i>)	Ils chantaient comme deux rossignols.

Indépendantes coordonnées :

Ag i mab oa êd d'ar zelvich.	Et son fils était parti au service militaire.
Med i mab yaouank oa chomed mignon dei.	Mais son jeune fils était resté en bons termes avec elle.
Ag enne oa deud da bôtr yaouank.	Et c'était alors un jeune homme.
Med lod vie noaz, [lod nie naon.]	Mais certains n'avaient pas de quoi se vêtir, [certains avaient faim.]
Med ar bed-ma zo kolled gad ar jalouzi brema.	Mais notre monde est maintenant perdu par la jalousie.
Med or vag oa gata ue.	Mais il avait aussi un bateau.

Principales non-coordonnées :

Onne zo bed lenned din-me [giz]	Elle m'a été lue [comme....]
Me ve kontant [ve...]	Je serais satisfaite [que soient...]
Me zo giz unan i hrial [pa...]	Je ressemble à quelqu'un qui crie [quand...]
Me vie êd d'ar brezel dustu [ma...]	Je serais partie à la guerre tout de suite [si...]
Me moe kaved tenn an dra-he, [peogwir...]	J'avais trouvé cela dur, [puisque...]

Principales coordonnées :

Principales coordonnées :

Kar me zo kontant d'ober toud ma zraou deo, [ma...] Car j'accepte volontiers de leur donner tous mes biens, [si...]

Setu heñ noe on tammig pañsion martolod [peogwir...] Il avait donc une petite pension de marin [parce que...]

Med an dud neuz ranked goud [petra ober.] Mais il a fallu que les gens sachent quoi faire. Mez me oar demdost pea a houl an dud ganin. Mais je devine ce que les gens me demandent.

Les conjonctions de coordination représentées sont donc *a(g)* (et), *med* ou *mez* (mais), *setu* (donc) et *kar* (car).

a(g) s'emploie pour un simple enchaînement, *med* ou *mez* marquent une opposition, *setu*, une déduction, qui se veut logique, et *kar*, une relation de causalité.

Force est de constater que, dans les exemples ci-dessus, la présence d'une conjonction de coordination ne modifie pas l'ordre des mots. Mais nous verrons ci-dessous que ce n'est pas toujours le cas.

3. ORDRE : Adverbe + S + V + A (ou O)

Il nous semble que cet ordre n'est qu'une variante, avec présence en tête d'un adverbe, le plus souvent de temps, de l'ordre de mots présenté dans les deux sections précédentes.

Indépendantes non-coordonnées :

Brema me zoñje [...] Je pensais alors [...]
Purvia chañsoniou koz neuz diskan toud. En général, les chansons anciennes ont un refrain.
Brema fi zarro an nor varnoñ, Tu fermeras maintenant la porte sur moi,
Nin [nɪn] all, nin neuz labour avah on anter eur. Autrement, nous en avons pour une demi-heure de travail.

Indépendantes coordonnées :

A gou-ze re ar Mor-bian ve ahe « tiè tiè tiè... » Et puis, les Morbihannais n'en finissent pas avec leur « tiè tiè tiè... » (*Elle ne comprend pas le parler des Morbihannais.*)
Med evuruzamant din, an otrou Doue zo bed mad dohou'on, Mais heureusement, Dieu a été bon pour moi,
(...) A yal d'ar zelvich, et tu iras au service (militaire),
Ag a lako neñ dreañ an oter. et tu le mettras derrière l'autel.
(*Dans ces deux derniers exemples, qui, dans le récit, viennent à la suite de « Brema fi zarro an nor varnoñ, », cités au paragraphe précédent, le pronom sujet fi est sous-entendu devant le verbe.*)

Exemple où une proposition subordonnée relative est sujet du verbe de la proposition principale :

Purvuia an dud zo fall zo douged 'vid o hov toud, kea, da gaoud boued mad a da gaoud cher. La plupart du temps, les gens qui sont mauvais ne pensent qu'à leur ventre, n'est-ce-pas, à consommer de la bonne nourriture et à faire bonne chère.

4. ORDRE : A + V + (S)

Indépendantes non-coordonnées :

Felisited oa an den, 'vad.	L'homme fut bien sûr félicité.
'Blijed on da lar deo or ger galleg dre-douez, ue.	Je suis aussi obligée d'employer un mot en français, par ci par là.
Tenn avah eo da gana.	Elle est assez difficile à chanter.
Or vamm fall oa-i ato.	C'était une mauvaise mère, en tout cas.
Ahe zo bed on den sevel or voger.	Un homme est venu ici construire un mur.
Ama oa bed on divinourez or vech.	Une diseuse de bonne aventure était venue ici une fois.
Neuhe rankin be laed.	Alors il faudra qu'on me tue.
Gwechall ranken gwelhi neo diou wech pe teir gwech.	Autrefois il fallait que je le lave deux fois ou trois fois. (Il s'agit d'une algue appelée <i>bein youd</i> à Plozévet, parce qu'elle sert à préparer un genre de flan appelé <i>youd</i> . Nom scientifique : « <i>chondrus crispus</i> ».)
Petramant yal yin o mern.	Autrement, votre déjeuner refroidira.
On tammig on gouest da zrailla galleg ue.	Je peux aussi un peu mal parler le français.
Me ba'i [ma'baj] ve ked mi kemend.	Je crois bien qu'il n'y en a plus autant.
(Dans ce dernier exemple, <i>me ba'i</i> pourrait être considéré comme une proposition principale, ayant la fonction d'un adverbe de manière.)	
Da naw bloa on êd da selvicha.	A neuf ans, j'ai été placée comme servante de ferme.
Gad e eil tamm ema-i.	Elle en est à son deuxième morceau.

Indépendantes coordonnées :

A dohtu var an t'ol oa êd.	Et il était parti sur le champ.
Ag en interamant noe kaned ue.	Et elle avait aussi chanté à l'enterrement.
A gou-ze ' bakez toud an toniou.	Et puis, tu retiens toutes les mélodies.
A gou-ze oan êd da Veuzeg.	Et ensuite, j'étais allée à Beuzec. (Cap-Sizun)
A gou-ze vie gwenneg 'bed 'vi' chikour 'neo.	Et alors il n'y avait pas le moindre centime pour leur venir en aide.

Principales non-coordonnées :

Fi ve p'ed ar miz doh [peogwir...]	Vous, vous recevez un salaire tous les mois [parce que...]
Ivuruz eo an 'ni zo gwêd furnez deñ.	Heureux celui qui a reçu de la sagesse.

Principales coordonnées :

Med braw 'gavfen [ma...]	Mais j'apprécierais [si...]
--------------------------	-----------------------------

Le syntagme de tête, dont la fonction est globalement celle d'un attribut, peut être un adjectif qualificatif, un participe passé, un adverbe, un nom ou un pronom, ou un groupe nominal dont la fonction plus précise peut être complément d'objet indirect.

Dans de nombreux cas, c'est une proposition subordonnée, temporelle ou conditionnelle, qui occupe la place de l'attribut, et la proposition principale est alors placée après :

Exemple de subordonnée temporelle :

[Gou-ze, pa vie deud ar goñ,] vie fared dom pep uni i abid neuhe, mad avah. Ensuite, quand l'hiver était venu, on nous faisait à chacun un habit d'assez bonne qualité.

Exemple de subordonnée conditionnelle :

[A ma vie bed on den giz an dra-he,] vie bed rontoh 'vi 'n dra-he. Et si il avait été un homme comme ça, il aurait été plus replet que ça.

Statistiquement, cette structure vient en deuxième position, avec 67 occurrences dans le corpus. Comme la structure précédemment présentée, elle semble relativement neutre au point de vue de l'expressivité, à part quelques cas où l'attribut est vraiment topicalisé, comme dans la proposition principale suivante : *Fi ve pêd ar miz doh...* Vous, vous recevez un salaire tous les mois...

Contrairement à la règle habituellement énoncée dans les grammaires, l'attribut provoque toujours la lénition dans le verbe, sans que la particule verbale soit entendue.

5. ORDRE : V + S + A (ou O)

Indépendantes non-coordonnées :

'Mon klask ober. C'est ce que j'essaie de faire.

'Maint keha traou termen. Ils achètent à crédit.

'Ma-i ruz ruz 'fond d'ar prad. Elle se traîne jusqu'au lavoir.

Oan ' fond kuit. J'allais partir

Oan ' fond da lared doh. J'allais vous le dire.

Dond ' raint ato. Ils viennent toujours.

Kompren ' raint hanon. Ils me comprennent.

Mond a rin da gana on tammig doh, neuhe. Je vais vous chanter un peu, alors.

Kousked ne reen ked, peogwir on den koz 'gousk ked neñ. Je ne dormais pas, puisqu'une personne âgée ne dort pas. (conjugaison périphrastique à la forme négative)

Troha neo raint hoa, distaga doh ar herreg raint ue. De plus ils les coupent, et les détachent aussi des rochers. (Un c.o.d. est intercalé entre l'infinitif et l'auxiliaire « ober ».)

Kana oa moyen d'ober ato. Il était toujours possible de chanter.

Drefen be lavared deñ. J'aurais dû lui dire.

Alloh laka hanon da gana gou-ze hoa. Vous pourrez me redemander de chanter plus tard.

Allfen be 'n em dromped gad unan bennag. Il se peut que je me sois trompé dans quelques-unes. (Guillaume Claquin, parlant de prières que D. Laurent voulait enregistrer)

Le verbe *beza* dans l'expression *beza + da...*, s'en rapproche.

Ne oa ked deñ be gwed an dra-he. Il n'aurait pas dû faire cela.

Be zo chañsoniou braw dre ahe. On trouve de belles chansons dans le coin.

Be meuz bed kleved gwerziou. J'ai entendu des plaintes.

Incises : ...lare heñ... ...disait-il...
 lar i... ...dit-elle....

Kerz da gana ar re-he da Jakez Krohen. Allez les chanter à Jakez Krohen.
Ale ! Fila mêz ! Allez ! dégagez !

Be digesed al leor en-dro ! Il aurait dû rapporter le livre !

Indépendantes coordonnées :

Med goud a ra kana. Mais il sait chanter.
Med lar a rankoñ geriou galleg deo touez... Mais il me faut aussi employer des mots français.
Ag emaint 'teski d'ar vigale precha fall. Et ils apprennent aux enfants à mal parler.
Ag ema-i pemp bloa daou-ugent. Et elle a quarante-cinq ans.
Ag emaint ingal touez ar galleg. Et ils sont en permanence immergés dans le français.

Ag a oa bed dijoñjed pemp ploa varn-ugent barz. Et on l'y avait oubliée pendant vingt-cinq ans.

A oa êd da goez. Et elle était allée se confesser.
A oant maro toud asamblez. Et ils étaient morts tous ensemble.
Med klevet meuz bed kana nei. Mais j'ai entendu la chanter.

[On tamm mad nouzon,] setu allfeh dond ag a goantin doh hoa on tamm mad. [J'en sais beaucoup,] vous pourriez donc revenir et je vous en raconterai encore beaucoup d'autres. [Rankon ked lar ar pedennou,] petramant be rankon lar ? (Guillaume Clauquin) (*petramant* est ici conjonction de coordination)
[Je ne dois pas dire les prières,] ou bien faut-il que je les dise ?

Principales non-coordonnées :

Ed [leh ma garoh !] Allez [où vous voudrez !]

Les exemples suivants semblent bien constituer une exception : *Vie lared*... On disait que... constitue une proposition principale non-coordonnée, introduisant une subordonnée complétive. Elle s'utilise pour rapporter des propos, ou des idées reçues, ici des superstitions :

Vie lared vie ked chañs. On disait que ça portait malheur.
Vie lared pie ked bed boneur ['bõær] ma vieh ed. On disait que vous n'auriez pas eu de chance si vous aviez accepté.
(Il était déconseillé d'être marraine quand on était enceinte, cela portait malheur.)

La plupart des propositions principales suivant l'ordre V + S + A (ou O) +... sont précédées d'une proposition subordonnée, souvent de temps.

[A pa oa digored an nor] oa i lur bara fresk gati ato. [Et quand on ouvrit la porte,] sa livre de pain était toujours aussi fraîche.

[A pa oa-i deud neuhe] oa gwed or banne dour dei da velhi i zreid. [Et quand elle arriva,] on lui donna un peu d'eau pour se laver les pieds.

[Forz pezh devez braz vie bed] mie ranked kana deo, kana d'an dud, petra, [pa vie achued, debed koan ganom, ahe.] [Quelle que fût la grande journée,] il fallait que je leur chante, que je chante pour les participants, [une fois le travail achevé, le dîner pris.]

Principales coordonnées :

A noe lared d'ar beleg [piou oa-i.] Et elle avait dit au prêtre qui elle était.
Med goud a roñ 'vah [ar chañsoniou ganin ahe vo kompred mad.] Mais je sais bien [que mes chansons seront comprises sans difficulté.]

Dans les phrases non-coordonnées, il existe cinq catégories principales où le verbe est en tête :

- celles dont le verbe est au présent progressif, et qui commencent par *ema*, auquel peut bien sûr s'ajouter une terminaison personnelle ou par l'infinitif précédé de la particule verbale [i], correspondant au *o* du breton des livres. Cette dernière, du type '*Tebi moh ?* (Êtes-vous en train de manger ?) n'est pas représentée dans le corpus.
- celles commençant par le syntagme *oa 'fond (da)*, avec *oa*, imparfait de *beza*, conjugué à la conjugaison synthétique. Ex. *Oan 'fond da lared doh.* (déjà présenté).
- celles dont le verbe est à la conjugaison périphrastique avec l'auxiliaire *ober*, et qui commencent par un infinitif ; il faudrait y ajouter celles où *rankoud* occupe la même place que *ober*. (*Med lar a rankon...*)
- celles commençant par *be'*, surtout *be' zo* ou *be' meuz*, qui sont des formes emphatiques.
- celles commençant par une forme conjuguée (conjugaison synthétique) des verbes *dleoud* (devoir) ou *galloud* (pouvoir), parfois appelés « verbes forts »⁴, qui servent à l'expression de la modalité.

Dans les phrases coordonnées, on trouve, en plus, la structure : conjonction de coordination + auxiliaire + participe passé + complément, du type *A oa êd da goez* (Et elle était allée se confesser), déjà présentée ci-dessus. Nous reviendrons sur cette construction dans la partie consacrée aux phrases coordonnées ci-dessous.

Deux types de phrases à verbe en tête viennent s'y ajouter :

- Celles avec verbe à l'impératif : *kerz...* (Allez...), ou à l'infinitif ayant valeur d'impératif : *Fila mêz !* (Dégagez !). On remarque aussi une tournure en *be' + participe passé*, ayant valeur d'impératif passé : *Be' digesed al leor en-dro !* (Il aurait dû rapporter le livre)
- Et les incisives : *lare heñ* (disait-il), *peus kin soñjal* (pensez donc).

Dans quelques cas, la valeur emphatique de cette structure est certaine : l'insistance sur l'action exprimée par le verbe est évidente. Mais même si le nombre d'occurrences dans le corpus est limité (18, y compris celles commençant par des verbes à l'impératif et les incisives, contre 189 avec le sujet en tête !), il semble que ce soit majoritairement une construction neutre du point de vue de l'expressivité.

⁴ Francis Favereau, *Grammaire du breton contemporain*, Skol Vreizh, 1997, § 538.

6. ORDRE : O + a + V (+S)

Indépendantes non-coordonnées

Enne moe kaved chik b'ar post. Galleg 'neuz ked desked din-me. Ar vaouez-se, ar boul-kêz, noe laked n i gwele da loja. Elle avait couché cette femme, la mendiante, dans son lit. Legumach 'moe.... Diou licher moe bed gand ma mamm... Bigale vad hoa meuz ue. Or pôtr bian noe ba n i wele [...] Re 'yehed neuz ked den 'bed. Forz pegemend 'vizer meuz bed. Ar bein chiliou droher brema ag a gaser neo glaz. Les laminaires (algues) se coupent maintenant et s'envoient non-séchées. Ma zeiz avel meuz bed. Berniou mouni fourtint. Keu meuz bed, vat. Chañsoniou a verzoh. Onne ni moe gweled.	Celui-là, je l'avais apprécié à la télévision. Elle ne m'a pas appris le français. Elle avait couché cette femme, la mendiante, dans son lit. J'avais des légumes... J'avais reçu deux draps de ma mère... J'ai aussi des enfants bons. Il avait un petit garçon dans son lit. Personne n'a trop de santé. J'ai eu énormément de misère. Les laminaires (algues) se coupent maintenant et s'envoient non-séchées. J'en ai vu d'autres. Ils gaspillent beaucoup d'argent. J'ai regretté, vraiment. Vous vendrez des chansons. C'est celle-là que j'avais vue.
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Indépendantes coordonnées

Med chañsoniou braw oar. ...A moh 'vagen ue.	Mais elle connaît de belles chansons. Et j'élevais aussi des cochons.
-------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------

Principales non-coordonnées

Forz petra nie gouled ganin, [ma kar nie lared din galleg.] Quoique ce fût qu'elle m'ait demandé, [si elle avait voulu, elle aurait pu le dire en français.]
Toud an traou ellez lar, ma larez ['lerez] neo prop. Vous pouvez tout dire, si vous le dites de manière convenable.
On tamm mad a draou a joñjez dohou'oh oc'h-unan, pa 'moh giz-se ue. On réfléchit aussi, tout seul, à beaucoup de choses, quand on est comme ça.
Voir dans la partie « Morphologie », les précisions concernant la neutralisation de l'opposition S2 / P2 dans le parler.

L'objet est une subordonnée complétive placée devant la proposition principale :

Toud pez zo paseed ma bue meuz choñj. dans ma vie. Ar pez a ouzon on gouest da lar.	Je me souviens de tout ce qui s'est passé Je suis capable de dire ce que je sais.
-------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------

Cette structure peu représentée dans le corpus (13 occurrences) est emphatique : elle marque une insistance sur le complément d'objet direct placé en tête. Le verbe *am-eus* est souvent

employé après le complément d'objet direct, soit comme auxiliaire, soit avec sémantisme plein, ce qui explique, en partie, que la lénition soit rarement entendue.

7. STRUCTURE ANAPHORIQUE

1. Leh me eo bed maro ma gwaz... Tandis que moi j'ai perdu mon mari...
Exemple 1 : *topicalisation de l'attribut « me », repris par anaphore par le déterminant possessif « ma ».*

2. A ma bigale vian, me zraill on dra bennag deo. Et mes petits-enfants, je leur
« baragouine » quelques phrases.

3. Ma bigale vian neuz ked desked o mamm (brezoneg deo) [phrase inachevée, en réalité, la
partie entre parenthèses manque.]

Mes petits-enfants, leur mère ne leur a pas appris le breton.

Exemples 2 et 3 : *topicalisation du syntagme prépositionnel, anaphore en « deo » (pour « dezo »).*

4. Ma den-me [peogwir oa bed bleñsed er zelvich], ma zad noe kased neñ gata ue, [’vid kaoud
on tammig pañsion martolod.] Mon mari, puisqu’il avait été blessé au service, mon père
l’avait emmené aussi, [pour qu’il perçoive une petite pension de marin.]

Exemple 4 : *topicalisation du syntagme nominal objet, anaphore en « neñ » (pour « anezañ »).*

5. Enne ellfe gludi feh dousenn laboused var e vuzellou. Six douzaines d’oiseaux pourraient
se percher sur ses lèvres.

6. Eme zo trohed frank doh plas e loa. La place de sa cuiller est coupée large.
(Il a une grande bouche, il est sot.)

Exemples 5 et 6 : *topicalisation des pronoms démonstratifs enne et eme, représentant les
possesseurs des lèvres d’une part et de la bouche d’autre part; ils sont repris par anaphore
par le déterminant possessif e dans les deux cas.*

7. Enne vie gwêd on tammig mouni deñ. On lui donnait un peu d’argent.

8. Eme ranko be trohed e stagell deñ. Il faudra lui couper le filet de la langue.
(parce qu’il est trop bavard.)

9. Eme ranko be saved on ti mêz deñ. Il faudra lui faire construire une maison
dehors. (parce qu’il est très grand.)

Exemples 7, 8 et 9 : *topicalisation des pronoms démonstratifs enne et eme, représentant
chacun la personne du syntagme prépositionnel correspondant, anaphore en deñ (pour
dezañ), dans les trois cas.*

10. Ma den-me vat, eo bed êz din ober forz petra gata. Il m’a été facile de faire de mon
mari tout ce que j’ai voulu.

Exemple 10 : *topicalisation de la personne du syntagme prépositionnel, anaphore en gata
(pour gantañ).*

11. Me neuz ked bed gwed *tort* [to:r] ma hig dohou'on morse. Moi, je n'ai jamais été gênée par mon embonpoint. (phrase prononcée par Naig a' Horr ; *tort* est le nom français, employé dans le sens de « faire du tort à..., causer des ennuis à... »)

Exemple 11 : *topicalisation de la personne du syntagme prépositionnel, anaphore en dohou'on (pour deuzouzon, ou forme encore plus éloignée, diouzin).*

12. Ar re-ma ni eo on eston gwel neo, i precha var-lerh an dud.

C'est incroyable de voir ces appareils, qui répètent les paroles des gens.

Exemple 12 : *topicalisation du pronom démonstratif pluriel ar re-ma, représentant le syntagme nominal objet, anaphore en neo (pour anezo).*

8. INDÉPENDANTES AVEC VERBE À L'INFINITIF

Les infinitifs de narration sont de loin les plus nombreux ; ils sont très présents dans les récits, mais aussi dans la conversation courante :

Indépendantes non-coordonnées

...Lakad ar vaouez n i wele.

De mettre la femme dans son lit.

Troha neñ toud gad ar valz vian, lasa neñ da noz. Le couper à la petite faucille, lacer (les gerbes) la nuit. *[Il s'agit de céréales]*

Fennad, ingal labourad douar, toud 'baoe naw bloa. Sarcler, travailler la terre sans discontinuer, depuis l'âge de neuf ans.

Kas arhant [da skolia neo...] Envoyer de l'argent [pour les scolariser...]

On rencontre aussi des infinitifs ayant valeur d'impératif :

Fila mêtz ! Dégagez !

'Rabad ober re din. Il ne faut pas trop m'en donner.

Indépendantes coordonnées : les infinitifs, tous de narration, sont précédés d'un pronom personnel sujet. L'emploi de l'infinitif, au lieu de l'indicatif, donne plus de vivacité au récit.

Ag i mond distaga i hi braz varna.

Et elle de lâcher son grand chien sur lui.

Setu int mond da zevel o fuzul d'al lae, ag o daouarn. Et les voilà qui lèvent leurs fusils en l'air, et les mains.

Ag int mond g'or vrwiad plouz var ar skalierou, a tan dei, vat. Et les voilà dans les escaliers avec une brassée de paille, et d'y mettre le feu.

(Les deux dernières phrases sont de Naig a' Horr.)

A me t'ol choñj, gi' n dra-he, ba'r goulou... Et moi de me souvenir de la lumière, comme ça.

Ag i mond da goez, a lar d'ar beleg... Et elle d'aller se confesser, et de dire au prêtre...

9. PARTICIPIALES

Dans les récits, on trouve aussi des verbes au participe passé, employés sans auxiliaire, vraisemblablement par souci de concision.

[Ag a neus ked bed tamm pañsion 'bed neñ,] kolled toud i draou deñ. [Et il n'a pas eu de pension,] il a perdu tous ses droits (à pension).

...Êd da naw bloa da goumanañcha, labourad touez an dud ma gwalh... Placée comme servante de ferme à neuf ans, ayant travaillé parmi les gens jusqu'à n'en plus pouvoir... (*Elle énumère ce qu'elle a fait dans sa vie.*)

[...moe touched peder gwech bennag,] a tenned ganin en-dro adarre. [J'avais touché (ma pension) environ quatre fois,] et voilà qu'on me l'a retirée à nouveau.

Un exemple de Naig a' Horr :

A pa veleh karradou ton dian, drailled o divisker, trohed o divisker dohoutou, ma Doue, giz youd, ahe ! Et quand vous voyiez arriver là-bas, des charretées d'hommes aux jambes brisées, aux jambes coupées, mon Dieu, comme de la bouillie !

10. INTERROGATIVES DIRECTES

Interrogatives fermées :

Sans négation :

Fi zo hoh-unan ?	Vous êtes seul ?
A fi zo labourad dian ue ?	Et vous travaillez là-bas aussi ?
A gwelhed ve dei ?	Et lui lave-t-on son linge ?
Kana gad an dud ?	Chanter avec les gens ? (<i>également classée dans les infinitives</i>)

Avec négation :

N'euz ked bed lared doh deski sañsoniou ?	Ne vous-a-t-on pas demandé d'apprendre des chansons ?
[Nann, traou koz all,] n'eo ked meubl ?	Non, d'autres choses anciennes, ce ne sont pas des meubles ?
Poe ked gweled an den-se [pegen treud oa,] [pegen kreuz oa doh i gov, ahe] ?	Vous n'avez pas vu cet homme, [comme il était maigre,] [comme il avait le ventre plat] ?
A n'ouzoh ked petra zo ba'r sañsoniou ?	Et vous ne savez pas ce que contiennent les chansons ?

Interrogatives ouvertes :

Petra an oto, ahe ? (<i>copule sous-entendue</i>)	C'est quoi, la voiture-là ?
A piou 'gonsidero an traou brema ?	Qui prendra en considération les choses actuelles ?
P'leh oh bed iou hoa, neuhe ?	Où d'autre êtes-vous allé aujourd'hui, alors ?
Med, p'leh yah da gana gad an dud, ze ?	Oui, mais où irez-vous chanter avec les gens ?
Doh b'leh, joñj deo, vo pêed an tier-se deo ?	Par quel biais, selon eux, ces maisons leur seront-elles payées ?

Quatre exemples supplémentaires :

Petra ve lared doh an dra-he ?	(Naig a'Horr)	Comment appelle-t-on cela ?
Petra rez t-hu [tu] ?		Que fais-tu / que faites-vous ?
Piou oh t-hu ?		Qui es-tu / qui êtes-vous ?
Da biou oh t-hu mab ?		De qui es-tu / êtes-vous le fils ?

L'ordre : pronom interrogatif + adj. qual. + V ? est exceptionnel. Peut-être peut-on parler dans ce cas de parasyntaxe.

Petra neve zo ? (hors corpus)

Qu'y a-t-il de nouveau ?

11. REPRISES INTERROGATIVES :

La reprise interrogative la plus fréquemment employée est [kea], contraction de *n'eo ked 'ta*, (n'est-ce pas ?). Invariable, elle s'emploie quel que soit le verbe principal et quel que soit le temps auquel il est employé.

Mez ar re oa bed dibrouill neno zo bed ato gwelloh, kea ? Mais ceux qui ont fait preuve de débrouillardise s'en sont toujours mieux tirés, n'est-ce pas ?

Med pa n'euz ked deud glaw da vouidi, an avalouar zo chomed bian, kea ? Mais puisque la pluie a manqué pour permettre leur croissance, les pommes de terre ne se sont pas développées, n'est-ce pas ?

Mez n'oh ked kapab da gaoud pañsion, ma n'oh ket gouest d'eulia ar mor, kea ? Mais vous ne pouvez pas recevoir de pension si vous êtes inapte à la mer, n'est-ce pas ?

Mais on rencontre aussi des cas où le verbe initial, si c'est un auxiliaire, est repris à la forme interro-négative.

Fi zo soñj fara on ekipaj neve, 'moh ked ? Vous avez l'intention de former une nouvelle équipe, n'est-ce pas ?

Pep (h)uni neuz pezh a verit, neuz ked 'wechou ? Chacun a ce qu'il mérite, n'est-ce pas le cas parfois ?

12. RÉPONSES COURTES

Soñj 'peuz deuz an ton ? - O, meuz ked. Vous souvenez-vous de l'air ? - Non.

Peuz ked kleved an toniou ? - A, eo. [jaw] N'avez-vous pas entendu les airs ? - A, si.

Peuz ked kleved onne ? - Nann, meuz ked kleved onne. N'avez-vous pas entendu celle-là ? - Non.

Trois courts extraits de conversations :

1. entre Charlez ar Gall et Katrin Vadeg

Charlez ar Gall : C'hwi ve beb bloa ?

Vous y allez tous les ans ?

Katrin Vadeg : N'on ked bed morse.

Je n'y suis jamais allée.

Charlez ar Gall : N'oh ked bed morse ?

Vous n'y êtes jamais allée ?

Katrin Vadeg : Nann, n'on ked.

Non.

2. entre Katrin Vadeg et Naig a' Horr

Katrin Vadeg : Fi oah ked ahe, [pa oa bed kolled batimañchou pad ar brezel]. Vous n'étiez pas là, [quand des navires firent naufrage pendant la guerre].

Naig a' Horr : Eo [jaw], me oa ahe. Si, j'étais là.

3. entre Naig a' Horr et Katrin Vadeg :

Naig a' Horr : O ! 'blijed vie bed !

O ! elle aurait été obligée !

Katrin Vadeg : O ! vie ked, vie ked !

O ! que non !

En plus des adverbes *ya* et *nann*, les reprises verbales, au temps et à la forme appropriés, constituent le noyau significatif des réponses courtes.

13. EXCLAMATIVES INDÉPENDANTES

a. L'exclamation porte sur un nom ; propositions sans verbe exprimé, (l'ajout d'un verbe est cependant possible.)

Pez [pøz] azen !

Quel âne !

Pez [pøz] toull ourgouill !

Quel orgueilleux !

Pegemend a zour !

Que d'eau !

Pegemend a otoiou !

Que d'automobiles !

Pegen zod !

Comme c'est stupide !

Pegen toufuz !

Comme il fait lourd !

On peut en déduire les règles suivantes :

Pez + nom dénombrable singulier

Pegemend a + nom indénombrable (singulier) ou dénombrable pluriel

Pegen + adjectif qualificatif

b. L'exclamation porte sur un verbe :

- La particule optative *ra* introduit la proposition, dont le verbe est au futur ou au conditionnel :

Ra (ma) + V au futur ou au conditionnel + S...

Ra goueo ar vadiant zo var ma venn, [ma n'eo ked gwir an dra-he !]

Que le baptême que j'ai sur la tête tombe, [si ce n'est pas vrai !]

Ra ma grefe !

Qu'il / elle crève !

- Quand le sujet est placé en tête, la structure est :

S + *da* + pron. pers. obj. + V au futur

Doue d'e bardono !

Que Dieu lui pardonne ! *ou* Dieu ait son âme !

(Cette expression s'emploie, dans la conversation, après le nom d'un homme décédé.)

Doue d'o pinnigo !

Que Dieu vous bénisse !

(Cette expression s'est employée, jusqu'au début du XX^e siècle, en entrant dans une maison, pour en saluer les occupants.)

14. STRUCTURES NÉGATIVES

Structure : *Ne + V + ked (+ S) (+ O...)*

Ne gavfent ked traou da lavar ato. Ils ne trouveraient pas toujours des choses à dire.
Ne gavon ked neo braw 'vad. Je ne les trouve vraiment pas belles.
N'on ked gouest morse d'esplika rezon deo. Je ne peux jamais leur expliquer quoi que ce soit.
Ne oa-i ked or vaouez fall nei. Ce n'était pas une mauvaise femme.
N'eo ked memez tra ma mouez mi. Ma voix n'est plus la même.

La négation *ne* est parfois sous-entendue.

Noe ked peged nena neñ. Il ne l'avait pas mordu.
Moe ked gwêd kalz a dra, daou hant lur. Je n'avais pas donné grand' chose, deux cents francs.
Welez ked penôz... Vous ne voyez pas comment... (en français, dans ce contexte, on emploierait une structure affirmative : Vous voyez comment...)

Un adverbe peut se placer en tête de phrase :

Neuhe ne vie ked otoiou, vie ked 'tra 'bed. A cette époque il n'y avait pas de voitures, il n'y avait rien.
A gou' ze gomprennez 'tra barz. Et puis, vous n'y comprenez rien.
A brema n'euz kin an noz gont mi. Et maintenant, il n'y a plus que la nuit qui importe.

Dans les deux derniers exemples, on remarque l'absence de la particule négative *ked*, due à la présence du pronom négatif *'tra* (pour *netra*) dans les deux premiers, et de l'adverbe négatif *kin* dans le troisième.

Structure : *S + ne + V + ked (+ O).....*

Me mie ked bed boued. Je n'aurais pas eu de quoi me nourrir.
Me meuz ked kehed traou termen biskoa ma bue. Moi, je n'ai jamais de ma vie acheté à crédit.
An amzer n'eo ked mi memestra 'vid arôg. Le temps n'est plus comme autrefois.
Ag ar re-he neuz ked kolled o brezoneg hoa neo. Et ils n'ont pas encore oublié leur breton.

Me mie ked debed boued gatou, vat. Je n'aurais certainement pas mangé avec eux.
(Naig a' Horr)

Enne n'eo ked maro var e genta gaou. Celui-là n'est pas mort à son premier mensonge.

Un adverbe peut s'intercaler entre le sujet et la première particule négative :

Lod memez n'ouziñt ked galleg o-hunan. Certains ne savent même pas le français eux-mêmes.

Absence de *ked*, due à la présence du pronom négatif *'tra* (pour *netra*), comme ci-dessous :
A vo lared din : « fi peuz 'tra ama. » Et on dira : « vous n'avez rien ici. »

Deux exemples de structures emphatiques :

A + *n'eo ked* + adv.

[*N'eo ked ken braw-se nei,*] [*ma ker'd,*] *med vil n'eo ked ue.*

[*Elle n'est pas si belle que ça,*] [*si vous voulez,*] *mais elle n'est pas laide non plus.*

Il s'agit d'une topicalisation de l'attribut, dans un but d'insistance.

N'eo ked + A + V (à la conjugaison synthétique)

N'eo ked e soñj kana vieh. Nous avons autre chose à faire que de penser à chanter.

Cette structure met en évidence la force de la position finale dans une proposition. Vieh est à P2, mais en français, nous, (P1), rend mieux compte du sens profond de la phrase.

L'accord du verbe

Quand le sujet est placé après le verbe, celui-ci ne s'accorde pas :

N'eo ked gouest toud an dud d'ober toniou giz-se. Tout le monde n'est pas capable de faire des airs comme ça.

Mais quand le sujet est placé avant le verbe, celui-ci s'accorde avec lui :

C'est le cas dans l'avant-dernier exemple cité ci-dessus, ainsi que dans ceux qui suivent :
An dud zoñjint ked kement-se neo, a pell doh an dra-he. Ce n'est pas ce que pensent les gens, loin de là.

Mez int n'anveent ked nei mi neo.

Mais eux ne la reconnaissaient plus.

A lod raent ked,

Et certains ne (le) faisaient pas,

Kar lod neuz tamm 'bed neo...

Car certains n'en ont pas du tout...

(Dans le dernier exemple, l'accord n'est pas apparent, en raison de la similitude des formes des troisièmes personnes du singulier et du pluriel.)

Structure anaphorique avec topicalisation du sujet

Lod n'euz netra neno.

Certaines n'ont aucun contenu.

Reprise du sujet par anaphore par la préposition à désinence personnelle *nenno* (pour *enno*).

Emploi des formes personnalisées de *a* en fin de proposition :

On aura remarqué cet emploi dans six des exemples ci-dessus de la section « Structures négatives ». La première voyelle du pronom personnel *a-* est toujours élidée.

En voici deux, où le sujet n'est pas exprimé en début de phrase :

N'eo ked kreñv nei. Elle n'est pas forte.

Peogwir eo gouest da gana, n'eo ked ken koz-se nei.

Puisqu'elle est capable de

chanter, c'est qu'elle n'est pas si vieille que ça.

Mais en voici deux autres où la présence du sujet en tête de phrase n'empêche pas sa reprise par une forme personnalisée de *a* à la fin :

Ma gwaz oa ked gouest da vond da naviga neñ.

Mon mari n'était pas capable de naviguer.

H., enne zo doh Pariz, setu oar ked neñ.

H., il est de Paris, donc il ne sait pas.

Cet emploi est réservé aux phrases négatives, à la troisième personne (singulier et pluriel). Il consiste à marquer, souvent pour la seconde fois, la personne du sujet pour y insister. On peut donc dire qu'il est anaphorique dans tous les cas, explétif ou redondant dans certains seulement. Cet usage est très fréquent, comme souvent en sud- Cornouaille.

15. LA COORDINATION

La coordination est très fréquente dans la langue parlée. En plus des exemples présentés ci-dessus, en voici d'autres classées selon la conjonction utilisée. L'ordre des mots est précisé pour chacune d'elles.

A(g) et

[Gast, me meuz bed bigale,] ag int bed er skol... [Diable, j'ai des enfants,] et ils ont été à l'école...

[Ag i mab oa êd d'ar zelvich,] a noe kleved glaz gad i vamm... [Et son fils était parti au service militaire,] et il avait entendu le glas sonner pour sa mère...

A oa losked or hole, [pe giz ma oa,] da vond gad ar horvou. Et on laissa un taureau, ou comme cela se présentait, emporter les corps.

Ag an ougnon zo êd toud gad ar houron. Et les oignons ont tous été mangés par les vers.

[An ôtrou Doue zo bed mad dohou'on,] a neuz bed gwêd an tamm douar-ma din. [Dieu a été bon pour moi,] et il m'a donné cette parcelle de terre.

Ag e oa deud enne gata.

Et il avait apporté ceci.

La conjonction *a(g)* (et) est la plus représentée ; elle est le plus souvent directement suivie du verbe conjugué, mais parfois du sujet, qui précède le verbe.

Da dra pourtant, malgré cela

Da dra, an dud zeskint ked brezoneg d'o bigale. Pourtant, les gens n'apprennent pas le breton à leurs enfants.

La locution conjonctive à valeur concessive *da dra* (pourtant, malgré cela) marque une opposition atténuée et est ici suivie du sujet, puis du verbe.

Med /mez mais

Med ar re oa chomed er gêr neuz ranked chouka. Mais ceux qui étaient restés à la maison ont dû trimer. *C'est la subordonnée relative entière qui est sujet du verbe principal.*

Med an dud neuz ranked goud petra ober. Mais les gens ont dû savoir que faire.

Mez an dud, on tamm mad, noe keu. Mais les gens, beaucoup d'entre eux, regrettaient.

On rencontre aussi l'ordre : *med* + adv. + V + S + *ze*

Med gwechall oa ked tud desked all ze. Mais autrefois il n'y avait pas d'autres gens instruits.

D'une part, *med* n'est pas suivi du sujet ; d'autre part, la phrase de terminaison par *ze*, qui est accentuée d'autant plus l'opposition exprimée par *med*, qu'il se trouve en position finale, qui est aussi une position remarquable dans la structure.

La conjonction *med / mez* (mais), qui marque une opposition, peut être suivie du sujet, ou du verbe.

Setu donc

Setu oa gwêd i goñje deñ da vale noz ha de. On lui donna donc son congé pour marcher nuit et jour.

A setu oa laked dei neuhe tri devez pinijenn, gad ol lur bara zeh. Et on lui infligea donc alors trois jours de pénitence, avec une livre de pain sec.

Setu oa losked da vond kuit. On la laissa donc partir.

Setu i vamm noe kased i mab yaouanka da houl lod doh i vouni gata. Sa mère dépêcha donc son plus jeune fils pour lui demander une partie de son argent.

Setu ma oa sponted net ar vaouez, kea. Si bien que la femme était complètement affolée. Dans cet exemple supplémentaire, on notera l'emploi facultatif de *ma* après *setu*, qui accentue le fait que ce qui suit est une conséquence.

La conjonction *setu* (donc) est parfois suivie du verbe, parfois du sujet.

Kar car

Ma bigale vian neuz ked desked o mamm (brezoneg deo), kar onne zo bed « bête » 'n o heñver.

Mes petits-enfants, leur mère ne leur a pas appris le breton, car elle s'est montrée stupide à leur égard.

Cette conjonction est suivie du sujet, puis du verbe, dans l'exemple ci-dessus.

Nimed à part que

Nimed zo traou devod barz. A part qu'elle présente des aspects dévots.

Dans cet exemple unique, la conjonction est suivie du verbe, puis du sujet.

Petramant ou bien

[Rankon ked lar ar pedennou,] petramant be rankon lar ?

[Je ne dois pas dire les prières,] ou bien faut-il que je les dise ? (Guillaume Claquin)

Kaer zo on a beau

Les indépendantes coordonnées introduites par *kaer zo*, expression ayant la fonction de conjonction de coordination, sont présentées ci-dessous dans la section : subordinées concessives.

Les propositions indépendantes coordonnées sont donc construites selon les deux structures suivantes :

- conjonction de coordination + S + (a) + V + A (ou C)
- conjonction de coordination + V + (e) + S + A (ou C)

La seconde correspond à la structure la plus courante des subordonnées, et on peut donc dire que certaines indépendantes coordonnées sont intermédiaires entre les propositions indépendantes (et principales) et les subordonnées.

SECONDE PARTIE : PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

1. SUBORDONNÉES RELATIVES

RELATIF SUJET

L'antécédent est généralement indéfini, la plupart des relatives sont déterminatives :

La particule verbale *a* est employée comme pronom relatif :

Ahe zo tud a gan braw ue. Il y a là des gens qui chantent bien, aussi.

[Ama zo tud,] [peuz kin soñjal,] a zeskint kin galleg neo... [Il y a ici des gens,]

[pensez-donc,] qui n'apprennent que le français... (à leurs enfants)

L'accord du verbe de la relative s'explique par la présence de l'incise, qui le sépare de l'antécédent ; d'où le besoin ressenti d'affirmer la marque du pluriel.

[Ahe oa on den] a noe kaned toud chañsoniou. [Il y avait là un homme] qui avait chanté beaucoup de chansons.

[Ag e oa or poul-kêz] a oa deud da glask an aluzen. [Et il y avait un mendiant] qui était venu demander l'aumône.

[Me zo bed dimeed d'on den] a zo bed blesed er zelvich. [J'ai été mariée à un homme] qui a été blessé au service militaire.

La particule verbale *a* peut être sous-entendue, ou n'est du moins pas prononcée.

[Me oa or vatez] doh ar gwella oa dre ahe. [J'étais une domestique] parmi les meilleures que l'on trouvait par là.

Mais on rencontre aussi des relatives appositives, encore appelées coordonnées :

[Or pôtr bian noe ba n i wele,] a oa bian-toud. [Il avait un jeune garçon dans son lit,] qui était tout petit.

On rencontre aussi la locution relative *ag a* :

[On den] ag a neuz furnez, [enne ni eo an den penvilig var an douar.] [Un homme] qui fait preuve de sagesse, [c'est lui l'homme riche sur la terre.]

On trouve aussi des antécédents définis :

[Fi gavo hanon dian ba n ti melen] zo fas ahe dustu. [Vous me trouverez là-bas, dans la maison jaune] qui est en face, là tout à côté.

[Purvia an dud] zo fall [zo douged vid o hov toud, kea.] [En général, les gens] qui sont mauvais [ne pensent qu'à leur ventre, n'est-ce-pas ?]

[An den] zo bed prop da glôza i baoulente...
décence de cacher sa pauvreté...

[L'homme] qui a eu la

La particule verbale relative *a* ne s'entend pas dans ces exemples.

L'antécédent peut être le pronom singulier *an 'ni*, (forme écrite habituelle : *an hini*) ou le pronom pluriel *ar re* :

Ivuruz an 'ni zo gwed furnez deñ.

Heureux celui qui a reçu de la sagesse.

[Kaer neuz] an 'ni zo sevel neo [gounij mouni...] Celui qui les construit [a beau gagner de l'argent...]

Giz ar re oa dian...

Comme ceux qui étaient là-bas...

Med ar re oa chomed er gêr...

Mais ceux qui étaient restés chez eux...

La particule verbale relative *a* ne s'entend pas non plus dans ces exemples.

Relatives négatives :

Relatives sujet du verbe principal :

An 'ni neuz ked goueed ar mod da ve neñ... Celui qui n'a pas su la façon d'être...

An 'ni ne ra ked justis doh ar re all, [purvia gav ked ue neñ.] Celui qui ne rend pas justice aux autres, [ne la trouve généralement pas non plus.]

Relative négative attribut du sujet :

N'euz droug ebed na ra ked vad.

Il n'y a pas de mal qui ne fait pas de bien.

L'antécédent est le nom droug.

C'est l'équivalent approximatif du dicton français : « A quelque chose malheur est bon. »

Relative négative attribut du sujet, en anaphore.

Ar re neuz gwêd kin koll traou, [ar re-he eo gwêd toud ar mouni deo.] Ceux qui n'ont fait que gaspiller, c'est à ceux-là qu'on donne tout l'argent.

RELATIF COMPLÉMENT D'OBJET DIRECT

[A vo lared doh or ger] a gomprenon.

[Et on vous dira un mot] que je comprends.

Ar jestou 'ni raint ba'r post, [an dra-he 'ni daill toud]. Les mouvements qu'ils font à la télévision, c'est ça qui en fait toute la valeur. (*Il s'agit de chansons.*)

'ni (*correspondant à an hini*) joue ici le rôle de pronom relatif complément d'objet direct.

RELATIF COMPLÉMENT D'OBJET INDIRECT

Il s'agit de structures relatives dites « intégrées » (Francis Favereau, *Grammaire du breton contemporain*, § 587)

[Ar re neuz gwêd kin koll traou,] ar re-he eo gwêd toud ar mouni deo. [Ceux qui n'ont fait que gaspiller,] c'est à ceux-là qu'on donne tout l'argent.

Ar re oa debrouill neno [zo bed ato gwelloh, kea.] Ceux qui ont fait preuve de débrouillardise [s'en sont toujours mieux tirés, n'est-ce pas ?]

An 'ni zo debrouill nena [no toud.] Celui qui fait preuve de débrouillardise [aura tout.]

An 'ni neuz ked debrouill nena [ve lôsked da vond dreañ ato.] Celui qui ne fait pas preuve de débrouillardise [reste toujours à la traîne.]

2. SUBORDONNÉES COMPLÉTIVES

Ordre : [P] + V + (S) + (...) (P = proposition principale)

[Posubl ve] glevaz trouz ar hloh doh p'leh oa. [Il est possible] qu'il ait entendu le son de la cloche d'où il se trouvait.

[An dra-he zo kôz] moh or bern tud i klask chañsoniou. [C'est pourquoi] vous êtes nombreux à chercher des chansons.

[Ag i neuz lared din] oa-i kontant da gana. [Et elle m'a dit] qu'elle acceptait de chanter.

[Me ve kontant] ve or jañson bennag doh ma re barz ue 'vat, barz radio Jakez Krohen.

[Je serais satisfaite] qu'une de mes chansons aussi soit diffusée lors de l'émission de radio de Jakez Krohen.

[Gleveh ked neo lar] ma an oto sañsoniou ama ? [Ne les entendiez-vous pas dire] que la voiture aux chansons est ici ?

[Ar mêt lare din] oan laked or vaouez penvilig. [Le maire me disait] que j'étais considérée comme une femme aisée.

[Me joñj din] 'mo chañch. [Je crois] que j'aurai de la chance.

[Charlez ar Gall noe lared] vie bed bed kaned unan ar zun, a gou-ze unan ar miz.

[Charles Le Gall avait dit] qu'il en aurait diffusé une par semaine, puis une par mois.

Me bai [ma'ba] oa bed daou zevez bennag i ruilla er mour... (Naig a' Horr)

Il me semble qu'il avait été roulé par la mer pendant deux jours environ...

[A gou-ze ve laked duillou keuneud a-dreuz,] ['vid diwall] antrefint.

[Et ensuite on place des fagots en travers du chemin,] [pour les empêcher] d'entrer.

(Naig a' Horr)

[Diwall] vo gwed kokig abill dohou'oh !
de poisson d'avril !

[Fais bien attention] qu'on ne te fasse pas

[Diwalled] golloh ar re he ! :

[Attention] de ne pas les perdre !

[Diwall] na goue'oh !

[Attention] de ne pas tomber !

Lorsque la principale est constituée par le verbe diwall, le verbe de la subordonnée est au futur. Une fois sur quatre seulement, la subordonnée est introduite par la particule négative na.

[Eñ fote deñ] mie prened unan deñ.

[Il aurait voulu] que je lui en achète un.

[A noe lared dei] nie kased e goumanañchou d'ar gêr.
rapporté ses gages à la maison.

[Et il lui avait dit] qu'il aurait

[Imposubl eo,] [lar e vestr deñ,] a glefeh glaz doh geid all, doh anter kant lew.
[Il est impossible,] [lui dit son maître,] que vous entendiez le glas de si loin, de cinquante lieues.

[Setu eñ lare dei ato] oa 'fond da vervel ga'n naon, ober deñ on tamm bara, en an' Doue.
[Si bien qu'il lui répétait] qu'il allait mourir de faim, de lui donner un morceau de pain, au nom de Dieu.

[N'eo ked lared] ouife den nei. (Madalen ar Goff) [Il n'est pas dit] que quelqu'un d'autre la sache.

Ordre : [P] + S + V + (...)

[Me oar] ar chañsoniou oa braw. [Je sais] que les chansons étaient belles.
[Goud a roñ 'vah] ar chañsoniou ganin ahe vo komprened mad. [Je suis certaine] que mes chansons seront comprises sans difficulté.
[Me moe lar' dei] fi oa bed ama. [Je lui avais dit] que vous étiez venu ici.
[A vo lared din :] « fi peuz tra ama. » [Et on me dira :] « vous n'avez rien ici. »
[Int lar] lod oar chañch dillad. [Ils disent] que certains changent de vêtements.

[Me zoñj din] onne zo mamm dom. [Je pense] que c'est notre mère.

[Prened peuz] toud pez a fot ? As-tu acheté tout ce qu'il faut ?

Ordre : [P] + O + V + S + (...) (*ar*) *pez*, parfois *petra*, sont conjonctions.

On trouve aussi des complétives introduites par (*ar*) *pez*, qui a la fonction de complément d'objet, direct dans les trois premiers exemples, et indirect dans le dernier :

[Me ray deo] toud pez neuz hoant. [Je leur donnerai] tout ce dont ils ont envie.
[Sur gavoh var o ent] pez po gwêd. [Vous trouverez certainement sur votre chemin] ce que vous avez fait.
[Pep uni neuz] ar pez a verit. [Chacun a] ce qu'il mérite.
[Me basee] gad ar pez moe barz ma zi. [Je me contentais] de ce que j'avais chez moi.

Dans le corpus, on trouve 7 subordonnées complétives commençant par le verbe, 6 commençant par le sujet, et 4 par le complément d'objet *ar pez*, qui, de fait, introduit ces subordonnées complétives. Il n'y pas de subordonnant pour introduire les complétives commençant par le verbe ou par le sujet. Quand le verbe est en tête, c'est une lénition qui l'affecte ; c'est donc plutôt la particule verbale *a* qu'il faudrait sous-entendre dans ce cas.

[Me oar] onne ma-i klask. Je sais que c'est celle-là qu'elle cherche.

[Dond a ra da vir] pez lar ar re-he. Ce qu'elles disent se réalise.
[Ma oa komañsed enne da goanta toud braw] *petra* noe lared an dud doh têt.
[Il s'était mis à tout bien répéter] ce que les gens avaient dit à table.

Dans les subordonnées complétives, l'emploi de *lar* avec valeur de conjonction est relativement rare. Voici les deux exemples prononcés par Catherine Madec :

[*'Gredon ked*] *lar ma varfint.*

[Je ne pense pas] qu'ils mourront.

[*A noe lared deo*] *lar enne oa mab dei.*
elle.

[Et elle leur avait dit] que c'était son fils à

Dans le premier exemple, la conjonction est en fait *lar ma* ; l'ordre des mots est [P] + *lar ma* + V. Dans le second, *lar* est employé seul ; l'ordre des mots est [P] + *lar* + S + V + A. Ces deux phrases seraient possibles et correctes sans la conjonction.

3. SUBORDONNÉES TEMPORELLES

Dans tous les exemples de subordonnées temporelles du corpus, le verbe conjugué suit immédiatement la conjonction de subordination ou la locution conjonctive.

Les subordonnées temporelles sont le plus souvent introduites par la conjonction de subordination *pa / pan* (quand), (41 occurrences sur 47). Celle-ci provoque habituellement la lénition, mais il n'y en a pas d'exemple dans le corpus. Le plus souvent (31 occurrences sur 41), elles précèdent la proposition principale.

A *pa oa deud d'ar gêr*, [*noe kaved i vamm var i gwele maro.*] Et quand il était rentré à la maison, il avait trouvé sa mère morte dans son lit.

Pa teuoh d'ar gêr, [*fi gavo hanon ama.*] Quand vous rentrerez, vous me trouverez ici.

La profection après *pa* est une exception, qui ne se produit que dans le verbe *dond*.

Pa vin maro [*vo gwêd ma zraou deo, paz arôg.*] Mes biens leur seront donnés à ma mort, pas avant.

Le sujet de la principale peut se placer en tête, avant la subordonnée, qui se trouve ainsi enchâssée :

[*Lod,*] *pa neuz touched or gweneg bennag*, [*ya dohtu da fourta neo.*]

Certains, quand ils ont touché quelques sous, vont tout de suite les dépenser.

[*Me,*] *pa oan dimeed*, [*moe 'tra 'bed.*] Moi, quand je me suis mariée, je n'avais rien.

Mais on trouve quelques phrases où la subordonnée temporelle suit la principale :

[*Setu i vamm gave trist,*] *pa noe gweled petra oa c'hoarveed.* Si bien que sa mère fut attristée quand elle vit ce qui s'était passé.

Pa peut aussi avoir un sens causal :

[*A 'meuz bed mouni 'vah,*] *pa 'meuz saved neñ.* Et j'ai eu suffisamment d'argent, puisque je l'ai fait construire.

La forme ancienne *pan* ne se rencontre que devant les formes conjuguées du verbe *gouzoud* ; il se peut aussi que le « n » final soit simplement épenthétique :

Pan ouzon doh petra ve... Quand je sais de quoi il est question...

Pan ouzer lod dohouto. Quand on en connaît certains.

Quand le verbe suivant commence par une voyelle, se développe une consonne de liaison :
- [g] : [A lod,] pag int bed or bloa, [n'ouziñt tra mi neo.] Et certains, quand ils ont passé une année, ne savent plus rien.

- [j] : Pa yeem d'an overn, [vem toud 'n or zaw ahe.] Quand nous allions à la messe, nous restions toutes debout.

[Me zo giz unan i hrial] pa yoñ da gana. On dirait quelqu'un qui crie, quand je me mets à chanter.

On rencontre dix autres conjonctions ou locutions conjonctives ; la conjonction *ma* qui peut suivre chacune d'entre elles, ne s'entend ici que dans une phrase.

abaoe depuis que

N'euz ked kemend mi abaoe n'euz ked bagou. Il n'y en a plus autant depuis qu'il n'y a pas de bateaux.

a-boan à peine (si)

Ama ve douared an avalouar a-boan int deud er-mêz.
Ici, on butte les pommes de terre à peine sorties de terre.

ahann d'ici que

Klasked, ahann a gavoh. Cherchez, d'ici que vous trouviez.
Skoed va' n nor, ahann vo digored doh. Tapez sur la porte, d'ici qu'on vous ouvre.

ahann est parfois précédé de *ken*, qui en renforce le sens.

Sorn kaled, ken ahann vo bleañ ba'n aleg. Fortes gelées, d'ici que les saules soient en fleurs.
(dicton)

[A neuhe oa komañsed an toliou varnou, vat kea,] ken ahann noe rised neo. (rised = riñsed)
(Naig a' Horr)

[Et alors les coups commencèrent à leur tomber dessus,] d'ici qu'ils les eurent abattus.

ahann da entre dans la composition de locutions adverbiales :

Ahann da neuhe, ma pie bed or hrouadur, pie ked anveed neñ. Pour alors, si vous aviez eu un enfant, vous ne l'auriez pas connu. (Marie-Jeanne Le Berre, ép. Baloin)

Med oa-i ked laked da zantez ahann da gou-ze. Mais elle ne fut déclarée sainte que plus tard.

Ma kar be gotoed ahann da zisul all... S'il avait voulu attendre dimanche en huit...

barz : avant que

[Me meuz bed seiz krouadur, a meuz ranked chouka] barz meuz bed boued.
J'ai eu sept enfants, et il m'a fallu trimer avant d'avoir à manger.

[No 'tra 'bed neo], tog vo digor ma daoulagad ganin. [Ils n'auront rien,] tant que j'aurai les yeux ouverts.

[Ahe oa on den,] toud tog ma oa bed, [matrehe oa bed on anter eur, a noe kaned toud chañsoniou.] Il y avait là un homme, pendant tout le temps où il était resté, et il était peut-être resté une demi-heure, qui n'avait fait que chanter.

4. SUBORDONNÉES LOCATIVES

Cette autre variété de subordonnée circonstancielle est rare. Elle est introduite par la locution conjonctive *leh ma* (où), où le second élément s'entend, cette fois :

[Ag êd] leh ma garoh !	Et allez où vous voudrez !
Leh n'anveent ked neo, [int bed fall-iston.] ils ont été épouvantables.	Là où ils ne connaissaient pas (les gens),
[Ag ar holeou oa êd] leh noe c'hoant. avaient envie.	Et les taureaux étaient allés où ils en

5. SUBORDONNÉES CONDITIONNELLES

Les subordonnées conditionnelles se placent avant ou après les principales, mais la grande majorité de celles du corpus (14 sur 19) sont placées avant. Dans tous les exemples, sans exception, le verbe suit directement la conjonction *ma* (si), qui est la seule employée.

Ma provoque dans le verbe les lénitions $p \rightarrow b$ et $k \rightarrow g$:

[Mod all,] ma brechez, [vo kleved toud an traou-se barz.] Sinon, si tu parles, on entendra tout ça dans l'enregistrement.

[Med braw 'gavfen,] ma glevfen or jañson kaned ganin ue ba'r radio. Mais je serais contente, si j'entendais aussi une chanson interprétée par moi à la radio.

Ma ganfen ma jañson var hi zon, lar-i, ve brawoh. Si je chantais ma chanson sur son air, dit-elle, elle serait plus jolie.

Ma + indicatif présent

Ma ra ked or hriadenn neñ [eo maro.]	S'il ne crie pas, [il est mort.]
Ma'g a yez ahe mi, me laeo hanoh.	Si tu y retournes, je te tuerai.
Ma'g a rez cheu gad enne, me gaso hanoh d'ar mour.	Si tu fricotes avec celui-là, je te jetterai à la mer.
Ma'g oh paked 'ni onne...	Si vous êtes pris dedans...

Cependant [k] reste invariable dans ces syntagmes d'emploi fréquent :

[Forz Петра nie gouled ganin,] ma kar [nie lared din e galleg.] Quoique ce soit qu'elle m'ait demandé, si elle l'avait voulu, elle me l'aurait dit en français.

C'est aussi le cas dans *ma kerez*, prononcé [ma 'kers] (si tu veux), d'emploi très fréquent, mais absent du corpus.

Ma provoque aussi la provection d → t, comme ici dans le verbe *dond* (venir).

Med ma teufe or verh-kaer da ma zi, ama, ... Mais si une belle-fille venait chez moi, ici...

Lorsque *ma* est suivi d'une voyelle, la consonne épenthétique [g] s'est parfois développée. (Un exemple ci-dessus : Ma'g a yez...)

Ma s'emploie souvent devant les verbes *beza* et *am-eus* :

Devant *beza* :

A l'indicatif présent :

[Me houl be dall a mud] ma eo gwir. Que je devienne aveugle et muet si c'est vrai.

Ma oh mad var an douar, [sur a gavoñ var o ent, abred pe zivêd, pezh po gwêd.]

Si vous êtes bon sur la terre, vous trouverez sûrement sur votre route, tôt ou tard, ce que vous aurez fait.

[Med n'oh ked kapabl da gaoud pañsion,] ma n'oh ked gouest d'eulia ar mour, kea.

Mais vous ne pouvez pas avoir de pension, si vous êtes inapte à la mer, n'est-ce pas ?

[Kar me zo kontant d'ober toud ma zraou deo, beteg an tamm divê memez,] ma int mad...

Car je veux bien leur léguer tous mes biens, sans exception, s'ils sont bons [pour moi...]

Ma ve gwêd mad 'vitoh, [be mad oc'h-unan ue.] Si on agit bien envers vous, vous-même, soyez bon aussi.

Au conditionnel I :

Ma ven gweled ober bronn doh, [vo gwed mez doh.] Si on me voit te donner le sein, [on te fera honte.]

On tamm mad a dud doh ar vro-ma, ma yafent touez an dud prop, 'brechefint ked mad neo.

[Beaucoup de gens d'ici,] s'ils côtoyaient les gens convenables, [ne parleraient pas correctement.]

Ma vefe laked or hi mêz, [teufe beh deñ.] Si l'on mettait un chien dehors, il en pâtirait.

(Sens : le temps est exécration)

Au conditionnel II :

[Me vie êd d'ar brezel dustu,] ma vien bed or pôtr. Je serais partie à la guerre dès le début, si j'avais été un homme.

Ma vien bed ma-hunan, [mie ked bed boued dohou'on ma-hunan.] Si j'avais été seule, je n'aurais pas eu suffisamment de nourriture pour moi.

Ma vie bed on den giz an dra-he, [vie bed rontoh 'vid an dra-he.] S'il avait été un homme comme ça, il aurait été plus replet que ça.

[Ma re vie bed braw] ma mie bed ma mouez mad. [Les miennes auraient été belles,] si ma voix avait été bonne.

Ma mie goueed lenn, ma vien bed gouest da skriva, [me mie gwed lesoniou d'an dud ma-hunan.]

Si j'avais su lire, si j'avais été capable d'écrire, [j'aurais appris aux autres à en faire autant.]

Ma vie bed manked or gwaz, ma vie ked bed gour 'bed, pie ranked kaoud unan doh an tu all.
[ɛl]

S'il avait manqué un homme, s'il n'y en avait eu aucun, vous auriez dû en trouver un de l'autre côté (de la famille). (Il s'agit du choix d'un parrain.)

Devant *am-eus* :

Au conditionnel I :

Ma meufe or verh-kaer da zon(d) ama... Si une belle-fille venait ici...

Au conditionnel II :

Ma mie bed traou ahe, [oan gouest da labourad on tammig hoa.]

Si j'avais obtenu des récoltes correctes, j'aurais pu continuer à travailler un peu.

Ma mie ked bed an tamm douar-se, [mie ked bed boued.]

Si je n'avais pas eu ce lopin de terre, je n'aurais pas eu à manger.

Ma pie ked bed chôsonou da wiska, [vie fared doh or re gad stamm, neuhe, ga'r vrochenn.]

Si vous n'aviez pas de chaussons à mettre, on vous en faisait une paire au tricot, alors, avec les aiguilles.

Ma nie kared, [oa-i dibres da zeski ar galleg din-me.]

Si elle avait voulu, elle

avait du temps pour m'apprendre le français.

Ma kar + conditionnel II :

Ma kar vie gwêd ar bantimant-se din...

Si on voulait bien me donner ce bâtiment...

Ma kar pie losked neo da vond barz...

Si vous aviez voulu les laisser entrer...

...ma kar nie ked gwed neo...

...s'ils avaient voulu, ils ne l'auraient pas fait...

Ma kar + S + infinitif passé :

Mar kar heñ be tommed neñ...

S'il avait voulu le chauffer...

Ma kar i be deud ue...

S'elle avait voulu venir aussi...

La condition peut aussi être exprimée par :

paneve [pa'nifə] n'était-ce, n'eût été

Panife oa glaw, me vie êd dian iou.

S'il n'avait pas plu, j'y serais allé aujourd'hui.

On l'entend aussi sous la forme *pane*, souvent suivi du démonstratif *se* ; *pane* est alors préposition.

...pane-ze, mie ked goueed neo ken braw-se.

N'était-ce celà, je ne les aurais pas aussi bien sues.

...pane-ze, ma mouez-me oa eun anter brawoh 'vid an dra-he.

N'était-ce cela, ma voix était bien plus belle que ça.

...miz meurz, pane mez...

...le mois de mars, n'était-ce la honte...

gand ma

pourvu que

Mern n'euz eur 'bed, gand [gar] ma vo koan abred. Il n'y a pas d'heure pour le déjeuner, à condition que le souper soit tôt. (dicton)

petramant faute de quoi (exprime ce qui se passera si la condition énoncée n'est pas réalisée)

[a i lare deñ mond kuit,] *petramant* nie distaged ar hi varna. [Et elle lui disait de s'en aller,] faute de quoi, elle aurait lâché le chien sur lui.

Mar, étant inusité dans le parler, est absent du corpus.

6. SUBORDONNÉES CONCESSIVES

La subordonnée concessive peut précéder ou suivre la principale. Dans le corpus, elle la précède dans 4 cas sur 10. Le verbe y est exclusivement à la conjugaison synthétique. Les locutions conjonctives utilisées sont *n'eus forz*, la plus représentée, qui apparaît sous le forme *forz*, *daoust ha* et *evid (da)* ; nous les présentons dans cet ordre.

Nous y avons ajouté deux phrases contenant des subordonnées que l'on pourrait appeler « d'opposition », introduites par *e-leh* (tandis que), où le verbe est à la conjugaison analytique.

N'eus forz qu'importe que

[Setu e ran ma jeu memestra,] *forz* n'ouzon ked galleg. Donc je me débrouille quand même, qu'importe que je ne sache pas le français.

[Med lar a rankoñ geriou galleg deo touez,] *forz* vefent ked galleg fin neo.

Mais il me faut aussi employer des mots français, qu'importe que ce ne soit pas du français distingué.

[Or wreg kaer oa dohou'oh da wel',] *forz* pie bed kin valouar lêz d'o mern. Vous étiez une femme de belle allure, qu'importe que vous n'ayez eu que des pommes de terre et du lait à déjeuner.

Forz teufent ahe, [rafen ked.] Même s'ils venaient ici, je ne le ferais pas. (chanter)

Comme *ma*, *forz* provoque la profection d → t dans le verbe *dond* (venir).

Forz oa ked an dud penvilig, [pa vie ganed or hrouadur,] [vie peded toud an dud da zond d'ar frikou bian.]

Qu'importe que les gens ne fussent pas riches, [à la naissance d'un enfant,] [tout le monde était invité au repas de baptême.]

N'eus forz peut être suivi d'un interrogatif, pronom ou adjectif :

[Ag e vamm bardone d'enne,] *forz* *petra* noe gwêd hoa. Et sa mère lui pardonnait, qu'importe ce qu'il avait fait d'autre.

Forz *pez* devez braz vie bed, [mie ranked kana deo.] Qu'importe quelle grande journée avait lieu, il fallait que je chante. (pour les participants)

da dra pourtant

[Traou avah nouzon,] *da dra* n'ouzon ked lenn. Je sais pas mal de choses, pourtant je ne sais pas lire.

[An ti oa bian,] *da dra* oa or forn barz. [La maison était petite,] pourtant elle contenait un four (à pain).

Daoust ha bien que

Daoust a pegen mad ve dohou'on, [...] matrehe vo diskweled toull an nor din.
Si bonne qu'elle soit pour moi, il se peut qu'elle me mette à la porte.

Evid da bien que

'Vitoh (da) lar' e galleg.... Bien que vous le disiez en français...

On remarque que le verbe est à l'infinitif, qui, comme souvent dans le parler, est réduit à une seule syllabe. C'est alors la conjonction, incluant une préposition à désinence personnelle, qui porte la marque de la personne.

'Vidoh (da) lar' neo, [med ...seulamant gouest int d'ampech.]

Bien que vous les disiez, [mais... seulement, ils peuvent vous en empêcher.]

'Vito da gaoud gwin [evint kalz a vier.] Bien qu'ils aient du vin, ils boivent beaucoup de bière.

E-leh tandis que

Me oar brezoneg, *e-leh* fi n'ouzoh ked. Je sais le breton, tandis que vous ne le savez pas.

Ar re-he 'zesk galleg mad er skol, *e-leh* geriou fall desked deo gad o mamm a jom gato.

Ils apprennent du bon français à l'école, tandis que les mots incorrects que leur mère leur a appris leur restent.

Dans les deux exemples contenant *e-leh*, la conjonction est suivie du sujet, puis du verbe.

E-leh brema vent kehed [pa vent sehed.]

Tandis que maintenant, il est emporté [une fois séché.] (Il s'agit de goémon appelé *bein youd* à Plozévet.)

Deux propositions simplement juxtaposées, l'une contenant l'expression *kaer zo* ou *kaer 'neus*, peuvent également exprimer une idée de concession.

[Ag an den yee ked kuit morse,] *kaer* oa lar deñ. Et l'homme ne parlait pas, on avait beau lui dire.

Kaer neuz [an 'ni zo sevel neo] gounij mouni... Celui qui les construit a beau gagner de l'argent...

La locution conjonctive de coordination *da dra*, déjà citée ci-dessus dans la section consacrée à la coordination, exprime aussi une idée de concession :

Da dra, an dud zeskint ked brezoneg d'o bigale. Pourtant, les gens n'apprennent pas le breton à leurs enfants.

(h)ag pourtant, alors que

La conjonction (h)ag peut introduire une subordonnée concessive :

[A peogwir me ne ouien ked galleg ma-hunan, ne meuz ked desked galleg deo,] ag int bed doh ar gwella toud er skol. [Et puisque je ne savais pas le français moi-même, je ne le leur ai pas appris,] et ils ont pourtant été parmi les meilleurs à l'école.

Ar pod-houarn /pu'tuarn/ i houd ano 'n ir jidouarn, ag int du o-daou.

La marmite cherche des noises au chaudron, alors qu'ils sont noirs tous les deux.

(dicton)

A peu près équivalent à l'expression française : « C'est l'hôpital qui se moque de la charité. » (Charité ?)

Il s'agit là d'une proposition subordonnée sans verbe exprimé, car int, qui suit la conjonction (h)ag, est le pronom personnel sujet de la 3^e personne du pluriel, et non la forme du présent du verbe beza.

memestra pourtant

[meuz ked bed or gwenneg 'vid maga ma bigale,] a memestra ' ganen ato.

[Je n'ai pas eu un centime pour nourrir mes enfants,] et pourtant je chantais toujours.

perag alors que

[Me joñje oan intañvez,] perag 'meuz daou bried.

[Je me croyais veuve,] alors que j'ai deux maris.

Exemple extrait d'une chanson transmise par tradition orale, mais *perag* s'emploie aussi ainsi dans la conversation ; nous n'avons pas relevé cet emploi de *perag* ailleurs qu'à Plozévet.

7. SUBORDONNÉES CAUSALES

Seules quelques-unes d'entre elles, 4 sur 30 dans le corpus, sont placées avant la principale. Bien que la majorité des verbes y soient à la conjugaison synthétique, on en trouve aussi aux conjugaisons analytique et périphrastique.

26 subordonnées sur 30 sont introduites par la conjonction *peogwir* (puisque), 2 par la conjonction *pa* (puisque), 1 par la locution conjonctive *tra-penn da* (à cause de). De plus, une subordonnée introduite par *kemend* a une valeur causale.

Introduites par *peogwir* :

Dans la grande majorité d'entre elles, le verbe conjugué suit directement *peogwir* :

[Ag i zad oa dimeed en-dro] peogwir oa bed pell. [Et son père s'était remarié] puisqu'elle était restée longtemps.

[Ag eo bed tenned ganin,] peogwir moe on tammig pañsion a vour. [Et on me l'a supprimée,] parce que j'avais une petite pension maritime.

Quand le verbe est à la forme négative, la première partie de la négation s'entend parfois.
[*'Mechañs poe ked im,*] *peogwir* n'oh ked êd er mour. [C'est que vous n'en aviez pas besoin,] puisque vous n'êtes pas allé en mer.

[*Blijed on,*] *peogwir*, mod all, ne gomprenfent ked hanon, neo. J'y suis obligée, car, sinon, ils ne me comprendraient pas.

Mais pas toujours :

[*Brema n'on ked,*] *peogwir* meuz dant 'bed mi. [Maintenant non,] puisque je n'ai plus de dents.

Dans une occurrence, un groupe complément circonstanciel de lieu s'intercale entre *peogwir* et le verbe :

[*Me mie staged tammou nena,*] *peogwir* doh jan vie ked gweled neñ, kea.

[Je l'aurais rapiécé,] puisque, placé dessous, il ne se voyait pas, n'est-ce-pas.

Dans 6 phrases, c'est le sujet qui suit *peogwir* ; que le verbe soit à la forme affirmative :

[*A vo lared doh or gêr a gomprenon,*] *peogwir* me oar nei « par coeur ». Et on vous dira un mot que je comprends, puisque je la connais par coeur.

Ou négative :

[*N'on ked gouest d'esplika rezon deo,*] *peogwir* o mamm 'neuz ked desked tamm brezoneg d'ar re-he. Je ne peux rien leur expliquer, puisque leur mère ne leur a pas appris le breton du tout.

A *peogwir* me ne ouien ked galleg ma-hunan, [ne meuz ked desked galleg deo, ag int bed doh ar gwella toud er skol.] Et puisque je ne savais le français moi-même, [je ne le leur ai pas appris, et ils ont pourtant été parmi les meilleurs à l'école.]

On rencontre même un exemple où *peogwir* introduit une subordonnée dont le verbe est à la conjugaison périphrastique (avec l'auxiliaire *ober*) :

[*An dud drefe kana brezoneg,*] *peogwir* ober reer cheu barz « Jakez Krohen », giz ve lared deñ, gad brezoneg. [Les gens devraient chanter en breton,] puisque on fait grand cas dans « Jakez Krohen », comme on l'appelle, du breton.

peogwir parce que, puisque

...*peogwir* ar re-he meuz ranked maga neo. ...parce que, ceux-là, il a fallu que je les nourrisse. (Naig a' Horr)

...*peogwir* ma bigale vian oar lar' an dra-he din. ... parce que mes petits-enfants me répètent cela. (Naig a' Horr)

[*Brema n'euz ked mi nimed galleg toud,*] *peogwir* an traou n'int ked mi brezoneg neo.

[Maintenant, il n'y a plus que du français,] puisque les choses ne sont plus en breton.

On remarquera que *peogwir* est suivi du complément d'objet dans le premier exemple, et du sujet dans les deux suivants.

Introduites par *blame* (*ablamour*) parce que

Cette conjonction est d'un emploi plus fréquent que pourrait le laisser croire sa faible représentation dans le corpus.

N'eo ked blame meuz ked bed.
...blame 'ma ma votr bian varhoa.

Ce n'est pas parce que je n'en ai pas eu.
...parce que mon petit-fils vient demain.

ker-ze c'est pourquoi

Ker-ze oh lijer ue.

C'est pourquoi vous êtes leste, aussi.

pa puisque (en plus de sa valeur temporelle, *pa* peut avoir une valeur causale.)

['A meuz bed mouni 'vah,] *pa* meuz saved neñ. [Et j'ai eu suffisamment d'argent,]
puisque je l'ai construite.

['Vitoh (da) lar' e galleg,] *pa* ne ve ked lared doh e brezoneg... [Bien que vous le disiez en
français,] puisqu'on ne le vous dit pas en breton...

Pa 'peuz kaved hanon var o en, [ellez be kontant.] [Vous pouvez vous estimer
heureux] de m'avoir trouvé sur votre chemin.

Dans le dernier exemple, la subordonnée précède la principale.

perag puisque, parce que

A *perag* int noe gweled neñ 'darre, "jioñ !" deñ 'darre. Et puisqu'ils l'avaient encore vu,
« vlan ! » encore une fois.

tra-penn parce que

[Neuz ked droad d'ober netra neo,] *tra-penn* eo gwir. [Ils n'ont le droit de rien faire,]
parce que c'est vrai.

On remarquera que *tra-penn* n'est pas ici suivi de *da betra*, comme dans l'exemple ci-dessous.
La conséquence en est une moindre insistance.

tra-penn da parce que

L'ajout de *petra*, pratique courante dans le parler, se retrouve après *ablamour da* :

[Petramant jalouz], *tra-penn da betra* neuz unan mih 'vita, kea. [Ou bien jaloux,] parce que
quelqu'un a plus que lui, n'est-ce pas.

Une causale introduite par *kemend* :

Une subordonnée comparative introduite par *kemend* a une valeur causale :

[Med ar re oa chomed er gêr neuz ranked chouka ue,] *kemend* all a labour oa d'ober.
Mais ceux qui étaient restés à la maison ont aussi dû trimer, tellement il y avait de travail à
faire.

8. SUBORDONNÉES CONSÉCUTIVES

ken... tellement, au point que, au point de,

Les subordonnées consécutives, placées en fin de phrase, sont introduites par *ken*.

On trouve les ordres : *ken* + A + V dans les deux premiers exemples, et *ken* + V (+ S) + A dans les trois derniers.

[Memez an dour ouie dond doh ma daoulagad] [ken liez tôl a gleven ar re-he, an diou-se,] ken trist oant.

[Les larmes me venaient aux yeux] [chaque fois que je les entendais, ces deux-là,] tellement elles étaient tristes.

[Me moe kaved tenn an dra-he,] [peogwir oan ked gouest da brecha,] ken diêz oa.

[J'avais trouvé cela fort pénible,] [au point que j'étais incapable de parler,] tellement c'était dur.

On remarquera que la conséquence est exprimée par la principale dans la première phrase, et par la subordonnée introduite par *peogwir* dans la seconde. Ceci constitue un genre de parasyntaxe.

[Pa oa-i êd da Ben-a-horz d'an iliz gati,] [oa deud or pez mell labouchou mêz dohouti,] ken oa estoned ar hloher. [Quand elle alla le porter à la chapelle de Penhors,] [un énorme papillon en sortit,] au point que le bedeau en fut surpris.

[Enne zo sod,] ken a hloch.

[Il est stupide,] au point de caqueter.

...ken a zave ar blew pik var ma venn.
tête.

...au point que mes cheveux se dressaient sur ma

kemend... ma tellement ...que

[Kemend a vouni neuz,] ma ne oar ked petra ober gata mi neñ.

[Il a tellement d'argent] qu'il ne sait plus qu'en faire.

9. SUBORDONNÉES DE MANIÈRE

La manière peut être exprimée par la locution prépositive *'n ir*, suivie d'un gérondif ; mais ce ne sont pas, à proprement parler, des subordonnées :

A 'n ir arbol ma mouni, me zo deud benn. Et en économisant mon argent, j'ai réussi.
Peogwir meuz bed an tamm douar-se, 'n ir dôl traou barz, me mie traou ahe forz pegement.
Comme j'avais ce lopin de terre, en l'amendant, j'obtenais de très belles récoltes.

Autres conjonctions ou locutions prépositives :

sar (ma) selon ce que

Sar pez meuz kleved...
Sar ma laro i zad...

Selon ce que j'ai entendu dire...
Selon ce que dira son père...

dre à force de

Dre rouli a dre hastawi noe debed Kêl a' Ve toud i zanve.

C'est à force de s'enivrer et de mener une vie débauchée que Michel Le Phuez dilapida tous ses biens.

10. SUBORDONNÉES COMPARATIVES

Les trois exemples du corpus sont introduits par les prépositions *e-giz* et par *evid*, donc employées comme conjonctions de subordination. Leur construction est celle des subordinées les plus courantes, le verbe suivant immédiatement la conjonction.

[Onne zo bed lenned din-me] giz moñ lar nei doh. On me l'a lue comme je vous la dis.
[Peogwir ober reer cheu barz « Jakez Krohen »,] giz ve lared deñ, [gad brezoneg.]
[Parce qu'on fait grand cas du breton dans « Jakez Krohen »,] comme on l'appelle.

[A me gave brawoh an dud yaouank da neuhe] 'vid roñ brema. Je préférerais les jeunes gens d'alors à ceux d'aujourd'hui.

Le complément du comparatif de supériorité est exclusivement introduit par *evid*, que ce soit seulement un nom, ou bien une subordinée.

On rencontre aussi les autres types de comparatives suivants :

giz ma comme si

...giz ma basefent jan an dôl. ...comme si elles passaient sous la table.
(Naig a' Horr)

[Ahe oa tro ar hosa ar henta, tro an eil gou-ze,] giz ma zigouee.
[C'était d'abord le tour du plus vieux, puis du suivant,] comme ça se présentait.

[Me lar doh] giz ma nouzon. [Je vous le dis] comme je le sais.
(le /n/ initial de *nouzon* est épenthétique.)

[Arbel ar mab neve, pe arbel ar verh neve,] giz ma vie.
(Madalen ar Goff)
[L'armoire du marié, ou l'armoire de la mariée,] comme ça se présentait.

La locution conjonctive giz ma provoque la lénition.

Comparative en *evid*

[Gwelloh be paoul êz,] 'vid penvilig diêz. Mieux vaut être pauvre et heureux que
riche et malheureux. (dicton)

Comparative à l'équatif

[Ken braz laer an 'ni zo peg er zah,] ag an 'ni zo laka' barz. Le voleur qui tient
le sac est aussi coupable que celui qui le remplit. (dicton)

Comparatives de progression : *seul... seul* [sœr], *seulvia....seulvia* [sœr'vi:ə], superlatif +
superlatif, *dre ma* :

Seur nebeutoh a dud a velin, seur goantant vin. Moins je verrai de monde, plus je serai
content.
Seurvia zo, seurvia ve gouled. Plus il y en a, plus on en demande.
Seurvia rah deñ, seurvia houlo ganoh. Plus vous lui en donnerez, plus il vous en
demandera.

Al leugna ma ve ar skuell, ar plena ma renker dougen nei.
Plus l'écuelle est pleine, plus il faut (veiller à) la tenir droite.
On remarquera ici l'emploi du superlatif.

dre ma au fur et à mesure que, en
Enne zoteev, dre ma goseev. Il s'abêtit en vieillissant.

11. SUBORDONNÉES INTERROGATIVES ET EXCLAMATIVES INDIRECTES

Elles sont peu nombreuses dans le corpus :

Pronoms interrogatifs :

N'ouzon ked piou oa. Je ne sais pas qui c'était.
N'ouzon ked petra ve laked barz. Je ne sais pas ce qu'on y met.

Locution adverbiale interrogative :

Ag i oa klask goud doh bleh teue an dra-he. Et elle essayait de savoir d'où cela venait.

[Enne oar] doh bleh teu 'n dour ba'r feunteun. [Il a compris] d'où vient l'eau dans la
fontaine. (s'emploie toujours métaphoriquement.)

hag-eañ (= hag-eñ) si

N'ouzon ked h-eañ teuio. Je ne sais pas s'il viendra

ma si

[Med n'ouzon ked] ma neuz ton da gana neo, pe neuz ked.
[Mais je ne sais pas] si elle a, ou non, des airs pour les chanter.

Absence de conjonction de subordination :

[Ar re oa dian] [noe gouled ganom ue] soryenna rem da noz. [Ceux qui étaient là-bas]
[nous avaient aussi demandé] si nous rêvions la nuit.

On remarque que le verbe de cette subordonnée est à la conjugaison périphrastique, ce qui est rare ; on peut supposer que (*h*)*a* est sous-entendu en tête ; en revanche, le temps et la personne du verbe sont ceux habituellement employés au discours indirect.

L'ordre des mots est le même que dans les interrogatives directes.

On trouve aussi deux exclamatives indirectes introduites par *pegon*, qui se suivent immédiatement :

[Poe ked gweled an den-se] pegon treud oa, pegon kreuz oa doh i gov ahe !
Vous n'avez pas remarqué combien cet homme était maigre, combien il avait le ventre creux !

12. STRUCTURES INFINITIVES

Présentons d'abord une proposition infinitive sans subordonnant, qui est complément d'objet direct du verbe de la principale :

[Me houl] be dall a mud [ma eo gwir.] [Je demande] à devenir aveugle et muette [si c'est vrai.]

Mais ce sont les infinitives à préposition les plus nombreuses : *da*, *evid*, ou à locution prépositive : *e-leh*, *kuit da*.

La préposition *da* exprime le but :

[A ma zad yee doh Kervengi var i droad da Zouarnenez, da noz] da besketa ar sardin.
[Et mon père allait à pied de Kermenguy à Douarnenez, la nuit] pour pêcher la sardine.

[A 'n im asambleh toud,] [peogwir oah koumanañched,] da gonta or goñchenn bennag.
[Et vous vous réunissiez tous,] [puisque vous étiez « sous contrat »,] pour raconter quelques histoires.

[Purvia an dud zo fall] [zo douged 'vid o hov toud,] [kea,] da gaoud boued mad a da gaoud cher.

[La plupart du temps les gens qui sont mauvais] [ne pensent qu'à leur ventre,] [n'est-ce-pas,] à consommer de la bonne nourriture et à faire bonne chère.

[Kas arhant] da skolia neo... [Envoyer de l'argent] pour les scolariser...

La préposition *evid* exprime aussi le but :

[Neuz ked furnez avah] 'vid kompren petra zo. Il n'est pas assez sage pour comprendre ce qui se passe.

[Ma zad noe kased neñ gata] 'vid kaoud on tammig pañsion martolod.
[Mon père l'avait emmené avec lui] pour qu'il ait une petite pension de marin.

[N'eo ked daw goud lenn] 'vid kaoud furnez. Il n'est pas nécessaire de savoir lire pour faire preuve de sagesse.

Subordonnées de type : *ma kar* + pron. pers. suj. + infinitif passé

Ma kar i be êd ue. Si elle avait voulu y aller aussi.
Ma kar int be diblusked an irvin. S'ils avaient voulu éplucher les navets.

Structure voisine : *ne oa ked (din)* + infinitif passé

Ne oa ked deñ be lared an dra-he. Il n'aurait pas dû dire cela.

Ces trois derniers exemples ont en commun d'exprimer un jugement sur un événement passé ; ce sont des genres d' « irréels du passé ».

La locution prépositive *e-leh* exprime une alternative :

Mez leh mond da geha kig da zul, [me basee gad ar pezh moe barz ma zi.]
Mais au lieu d'acheter de la viande le dimanche, [je me contentais de ce que j'avais chez moi.]

Leh prena or galsonenn braw da lakad jan, [me mie staged tammou nena.]
Au lieu d'acheter un beau caleçon pour mettre dessous, [je rapiécçais l'ancien.]
Remarquons le genre ambigu de *kalsonenn* ou *galsonenn*.

La locution *kuit da* exprime ce que l'on peut éviter :

[Pa yeem d'an overn,] [ahe penn traon an iliz oa or plas,] [vem toud 'n or zaw ahe,] *kuit da*
bêa or plas.

Quand nous allions à la messe, nous nous placions au bas de l'église, nous restions toutes debout, afin d'éviter de payer notre place.

Rappelons aussi la subordonnée concessive introduite par *evid da*, avec verbe à l'infinitif, présentée dans la section correspondante ci-dessus.

ETUDE THÉMATIQUE DU LEXIQUE BRETON DU CADASTRE NAPOLÉONIEN

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 378
1. LA CONFECTION DU CADASTRE	p. 378
2. LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE	p. 379
2.1 Le littoral	p. 380
2.2 Le relief	p. 384
2.2.1 Les hauteurs	p. 384
2.2.2 Les dépressions	p. 394
2.3 Le minéral	p. 398
2.4 Les sols	p. 402
2.4.1 Les zones humides	p. 402
2.4.2 Les terres non labourables	p. 407
2.4.3 Les terres labourables	p. 411
2.4.4 La qualité des sols	p. 413
2.5 L'hydrographie	p. 414
2.5.1 Description du réseau hydrographique	p. 414
2.5.2 Les noms des cours d'eau	p. 415
2.5.3 Les particularités du cours de l'eau	p. 416
2.5.4 Les sources	p. 417
2.5.5 Les eaux stagnantes	p. 419
2.5.6 Les appellations bretonnes des marais ainsi désignés dans le cadastre	p. 423
2.6 Les éléments climatiques	p. 424
3. LA FLORE	p. 425
3.1 Les bois	p. 425
3.2 Les arbres et les arbustes	p. 430
3.3 Les plantes sauvages	p. 433
3.4 Les plantes cultivées	p. 439
4. LA FAUNE	p. 446
4.1 Les animaux domestiques	p. 446
4.1.1 Les chiens	p. 446
4.1.2 Les bovins	p. 447
4.1.3 Les chevaux	p. 447
4.1.4 Les caprins	p. 448
4.1.5 Les ovins	p. 448
4.1.6 La volaille	p. 448
4.1.7 Les abeilles	p. 448
4.2 Les animaux sauvages	p. 448
4.2.1 Les carnivores	p. 449
4.2.2 Un herbivore	p. 450
4.2.3 Les rongeurs	p. 450

4.2.4 Un batracien	p. 452
4.2.5 Les oiseaux	p. 452
4.2.6 Les insectes	p. 453
5. LA GÉOGRAPHIE HUMAINE	p. 454
5.1 Les parcelles cultivées	p. 454
5.2 Formes géométriques de parcelles	p. 466
5.3 Les clôtures	p. 467
5.4 Les aménagements des villages	p. 471
5.5 Les monuments anciens	p. 473
5.6 Les bâtiments	p. 477
5.7 Le réseau viaire	p. 488
5.8 L'organisation sociale	p. 494
5.9 Les surnoms	p. 497
5.10 Vocabulaire lié au travail	p. 498
5.11 Vocabulaire présentant du matériel	p. 500
5.12 Noms liés à l'alimentation	p. 502
5.13 Les couleurs	p. 503
6. LA GRAMMAIRE DU LEXIQUE	p. 507
6.1 Les déterminants	p. 507
6.2 Les noms	p. 509
6.3 Les qualificatifs	p. 514
6.4 Les mutations consonantiques initiales	p. 516
6.5 Les prépositions	p. 518
7. ÉLÉMENTS DE DIACHRONIE	p. 520
7.1 Regard critique sur les notations	p. 520
7.2 Informations apportées sur l'évolution du parler	p. 521
7.3 Informations sur l'évolution des lieux et des pratiques	p. 525
8. TABLEAU RÉCAPITULATIF	
Superficies selon la nature et l'utilisation des sols	p. 526
9. LISTE DES INFORMATEURS	p. 527

Après avoir réalisé l'étude synchronique du parler de Plozévet, nous souhaiterions, bien sûr, comprendre comment on est arrivé à ce stade d'évolution. Les documents qui peuvent nous aider sont rares et exclusivement écrits : essentiellement des actes notariés décrivant des fermes de la commune et l'état de section du cadastre napoléonien, que nous avons méthodiquement dépouillés. Certains actes notariés sont conservés dans les familles, mais d'autres ont sans doute été détruits, et même en les rassemblant, on est loin de couvrir la totalité de la commune. Ils présentent l'intérêt de contenir des formes antérieures, parfois d'un siècle et demi, à celles du cadastre. C'est l'avantage de ce cadastre que de décrire, en breton, l'ensemble du territoire communal au début du XIX^e siècle. Seule la toponymie de l'éstran en est absente, car elle n'était d'aucune utilité pour lever des impôts. Nous la présentons dans les annexes.

Il est toutefois évident que le lexique du cadastre ne donne qu'une vue partielle du parler. Les verbes, les phrases, par exemple, en sont absents. Son étude apporte néanmoins une certaine « profondeur historique ». Elle permet de mesurer l'évolution du parler entre la fin du XVIII^e siècle et la fin du XX^e, soit pendant deux siècles. Vu la situation géographique de Plozévet, il est permis de se demander si des archaïsmes linguistiques y ont été conservés. Nous donnons, en préambule, quelques informations sur la confection de ce cadastre, qui dura de 1824 à 1828. Ce n'est que le 1^{er} janvier 1954 qu'un nouveau cadastre l'a remplacé.

La confection du cadastre

En juillet 1807, Napoléon 1^{er} ordonna à son ministre du Trésor, Nicolas-François Mollien, de créer un cadastre parcellaire dénombrant toutes les communes de l'Empire français, avec arpentage et évaluation de chaque parcelle de propriété. Lancé par la loi du 15 septembre 1807, qui fixe les principes généraux du cadastre, ce travail considérable devait, selon les estimations de l'Empereur, durer cinq ans. Il en demanda en réalité quarante-trois. Ce cadastre, connu sous le nom de « cadastre napoléonien », devait permettre de délimiter le périmètre des communes, mais c'était surtout un document à vocation fiscale, destiné à déterminer le revenu des propriétaires terriens pour asseoir leurs contributions.

Le personnel affecté à sa réalisation comprenait des ingénieurs, des géomètres, des vérificateurs et des classificateurs. Le 29 mars 1824, le directeur des Contributions directes du Finistère écrivit au préfet du département, le marquis de Foresta : « Mr le Géomètre en chef annonce qu'indépendamment de ces six employés (MM. Taconnet, Jobbé Duval aîné, Azémar, Jobbé Duval cadet, Dénos et Toullec), son personnel compte encore quinze individus dont trois sont reconnus comme auxiliaires, et douze accompagnant les géomètres expérimentés en qualité d'élèves, en attendant qu'il leur soit reconnu la capacité suffisante pour solliciter des commissions en leur faveur. » Il semble qu'à chacune des communes sont affectés, suivant leur taille, un ou deux géomètres de première classe et deux géomètres auxiliaires ; le nom des élèves, s'il y en a, n'est pas mentionné. Un texte explicatif contenu dans un état nominatif des géomètres attachés au Cadastre du Finistère, daté du 1^{er} janvier 1856, résume les qualités requises du géomètre compétent : « Une longue expérience, d'excellentes méthodes, la possession du langage breton, indispensable dans notre département... »

Le géomètre commissionné pour réaliser le cadastre de Plozévet était Pierre Marie Touzé. « Le sieur Touzé Pierre Marie est venu s'attacher à ce Département pour travailler à l'arpentage cadastral ; il est porteur de bons certificats du Géomètre en chef de la Manche... »

¹ L'état nominatif des géomètres du Finistère du 1^{er} janvier 1856, mentionné ci-dessus, nous

¹ Le directeur des contributions directes du Finistère, lettre du 15 novembre 1826 au préfet du Finistère, le comte de Castellane.

en apprend davantage à son sujet : il est né le 1^{er} janvier 1797 à Saint-Nicolas (Manche) et y est domicilié. Géomètre secondaire dans la Manche, il a été promu géomètre de première classe dès son arrivée dans le Finistère, le 15 novembre 1826. Il est toujours au même grade au moment de l'établissement de cet état nominatif. Voici l'appréciation portée sur lui par le géomètre en chef : « M. Touzé ne néglige rien pour que ses plans soient bien levés et bien rapportés. Ils sont propres. Son dernier travail a présenté un meilleur trait. Les écritures des ses plans sont confiées à une main très exercées (sic). Il a appris suffisamment le Breton pour comprendre les cultivateurs. Conduite louable du père de famille. »

Les travaux préalables que sont la délimitation du territoire communal, la division de la commune en sections et la triangulation ayant été réalisés de 1824 à 1826, la confection proprement dite du cadastre se déroule en 1827 et 1828. Elle s'est achevée le 26 septembre 1828. Elle a été réalisée sous le règne du roi Charles X, sous l'administration de Mr le comte de Castellane, préfet, de Mr Strullu Alain, maire,² sous la direction de Mr Joubert, directeur des contributions, de Mr Dessaux, géomètre en chef, et par Mr Touzé, géomètre commissionné. Vingt-quatre plans cadastraux furent achevés dans le Finistère cette année-là, qui fut particulièrement faste dans le département.

Quand la confection proprement dite a débuté, Pierre Marie Touzé venait donc d'arriver dans le Finistère, et si dix-huit ans plus tard « il [avait] appris suffisamment le breton pour comprendre les cultivateurs », ce n'était certainement pas le cas en 1827 et 1828. Les transcriptions des noms de parcelles ont donc été effectuées par un ou plusieurs autres agents, qui, eux, savaient le breton. Mais comme les documents préparatoires n'ont pas été conservés, il n'est plus possible aujourd'hui de connaître leur identité.

NOTE : LE NOMBRE ENTRE PARENTHÈSES SUIVANT IMMÉDIATEMENT LES MICROTOPYNOMES, REPRÉSENTE LE NOMBRE DE PARCELLES AINSI DÉNOMMÉES.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Rappelons d'abord la situation de la commune de Plozévet et présentons très succinctement sa géographie physique. Pour ce faire, le mieux est de citer à nouveau l'introduction de l'article de Pierre et Monik Le Rhun « Le relief et les sols de Plozévet »³ :

« La commune de Plozévet s'étend sur 27 kilomètres carrés, en rivage de la Baie d'Audierne. [à mi-distance de la Pointe de Penmarc'h au sud-est et de la Pointe du Raz au nord-ouest⁴]. Sa forme est grossièrement celle d'un triangle à peu près équilatéral, le sommet le plus continental étant séparé de la mer, à vol d'oiseau, par un peu plus de 6 kilomètres.

« Le territoire est nettement partagé entre deux niveaux topographiques. Au Nord d'une ligne passant par les fermes de Kergolier et de Kerguillet s'étend un plateau qui culmine à 80 mètres et qui, loin d'être uniforme, est composé de croupes molles séparées par des vallons peu creusés, où de modestes ruisseaux prennent leur source. Les géographes ont

² Alain Strullu (1774-1828) fut maire de Plozévet de 1821 à 1828.

³ Pierre et Monik Le Rhun, « Le relief et les sols de Plozévet (Finistère), *Revue de géographie de Lyon*, vol. 42, n° 2, 1967, p. 127-146. C'est un des rapports de l'enquête pluridisciplinaire de Plozévet (1962-1967).

⁴ Précision apportée par Gilles Goyat.

nommé ce plateau au relief mûr le *gorré* (le dessus) ; son altitude, toujours modeste, croît du Sud-Ouest (60-70 m.) vers le Nord-Est (80 m. et même 88 à Pennengoat et Kervern).

« Au pied du *gorré* s'étend vers le Sud un second plateau, le *traon* (le dessous) qui, très réduit vers Penviny, va en s'élargissant en direction du Sud-Est. Son altitude décroît de 50 mètres près de Kerguillet à 20 mètres à la ferme de Pellan. Sa surface est plus régulière que celle du *gorré* ; cependant quatre ruisseaux y creusent leurs vallées bien marquées, aux versants assez raides, mais au fond plat qui porte de belles prairies.

« *Gorré* et *traon* occupent la quasi-totalité du territoire communal. Un troisième niveau commence à Plozévet, mais ne joue un rôle important que dans la partie méridionale de la commune : il s'agit de la chaussée assez plane, sableuse, très étroites des *pallues*. Le *traon* domine les *pallues* par un petit talus de quelques mètres de hauteur, tandis que les *pallues*, elles, dominent l'océan par une falaise vive de moins de moins de 10 mètres. »

Les appellations utilisées dans le parler breton de Plozévet montrent la perception qu'ont de cette réalité géographique les habitants de la commune.

Lae ar barrez [bars] ou *gorre ar barrez* [bars] sont tous deux employés pour désigner la partie haute de la commune (Nord) ; ils s'opposent à *traon ar barrez* [bars], qui est la partie basse (Sud). Aucune de ces appellations ne figure dans le cadastre napoléonien, contrairement à *palud*. La zone des *pallues* est désignée par le nom pluriel *palujou*, forme évoluée de *paludiou*. Le nom *palud* est de très loin le plus représenté dans la microtoponymie de la zone côtière.

D'autres partages du territoire s'expriment par des appellations bien connues, parce que souvent utilisées.

D'abord, l'opposition entre la zone côtière appelée *Kost' an ôd* et celle qui en est éloignée, la zone située à l'intérieur des terres, appelée *an argoad* ; un habitant de cette zone est appelé *argoedour*. (On remarquera la différence entre les deux éléments vocaliques centraux du nom de base et ceux de son dérivé, qui illustre le fait que la commune se trouve à la jonction des aires phonétiques *oe* au Sud et *oa* au Nord. Pierre Trépos, qui était originaire de Plozévet et dont l'oreille était exercée, note *an argod*, évitant de choisir, ou si l'on veut, éludant le problème.)⁵

La partie de la commune située au sud de l'artère maîtresse, qui se jette dans la mer entre Lessunus et Kerbouron, est éloignée du bourg, par sa distance bien sûr, elle est nommée *Kost' ell d'an dour* (De l'autre côté de l'eau), mais aussi pour des raisons d'ordre sociologique, puisqu'elle est surnommée *Ar chapelidou* (Les chapelets), en raison de la dévotion, réelle ou supposée, de ses habitants. Il est évident que le choix de ces appellations est le fait de locuteurs du Nord de la commune, y compris le bourg.

LE LITTORAL :

Bordant la baie d'Audierne sur un peu plus de 7 kilomètres, la commune a une microtoponymie nécessairement marquée par la présence de la mer.

MOR / MOUR : *mer*

Le nom breton de la mer, « mor », ou « mour » selon la prononciation locale, est présent dans *Parc mour* (Le champ de la mer) à Pellan Izella, situé à 300 m. de la mer. Les autres parcelles dont l'appellation inclut ce nom en sont toutes bien plus éloignées, et la seule explication possible est que l'on en voyait la mer. C'est le cas des deux parcelles

⁵ Pierre Trépos, « Enquêtes sur le vocabulaire breton de la ferme », *Annales de Bretagne*, tome LXVII, n° 4, décembre 1960, p. 330.

appelées *Ar c'horn mour* (Le coin de mer) situées à Le Bren, à 2 km environ de la mer à vol d'oiseau, de *Liors ar mor* (Le courtil de la mer) à Kervinou, de *parc mour Caval* (Le champ de la mer Caval) et de *Parc mourir* (lire *Parc mour ir*) (Le long champ de la mer), situées à Kervern, à environ 4 km de la mer.

PALUD / PALUT : *pallue*

La zone des pallues est bien moins large à Plozévet qu'à Tréguennec ou qu'à Plovan, par exemple. Pourtant 129 parcelles bordant directement la mer, ou contiguës à celles qui la bordent, contiennent le nom *palud / palut* dans leur appellation, ce qui en fait le nom le plus représenté dans la microtoponymie côtière. Ces parcelles sont situées dans l'étroite zone basse argileuse, recouverte d'une couche de sable marin par la transgression monastirienne, qui n'est séparée de la mer que par un cordon littoral.⁶ Elles sont majoritairement classées en landes ou en pâtures, mais certaines sont cultivées.

Dans la partie de la zone littorale comprise entre *Loc'h Grouinet* (ou *Gourinet*, par métathèse) et *Pors Ambreval*, on trouve souvent d'Ouest en Est, successivement, une parcelle bordant la mer appelée *ar palud / palut*, le sentier côtier, puis de l'autre côté de celui-ci, d'autres parcelles aussi appelées *ar palud / palut*, ou, par exemple, *parc ar palud / palut* (Le champ de la pallue).

La limite méridionale de la commune en bord de mer est constituée par l'étang appelé *Loc'h Grouinet* (ou *Gourinet*), dont seule la moitié Nord est dans le territoire de Plozévet. En longeant la côte entre cet étang et celui appelé *Loc'h Keristemet*, aujourd'hui asséché, soit sur un peu plus d'un kilomètre, toutes les appellations de parcelles contiennent le nom *palud*. Du Nord au Sud, on trouve *ar palud* (11) (La pallue), *Palud an aot* (3) (La pallue de la côte) et *Palud al loc'h* (1) (La pallue de l'étang). Dans cette partie de la commune, la largeur moyenne de la pallue est d'environ 180 m. Elle se réduit légèrement au fur et à mesure que l'on progresse vers le Nord.

En continuant dans cette direction, après huit parcelles portant un nom différent, on trouve *Palut ar men ir* (La pallue du menhir), là où se dresse le menhir commémorant, depuis 1840, le naufrage du vaisseau « Droits de l'Homme ». Puis à nouveau quatre parcelles à noms différents.

Ensuite commence, dès la rive gauche du ruisseau du moulin de Kerguinaou, la *palut Kergolier* qui, avec ses 650 m de long environ et ses 100 m de large en moyenne, est la plus vaste de Plozévet ; elle se répartit en 24 parcelles, dont 4 sont des communs de village. Neuf d'entre elles bordent directement la mer, les autres sont contiguës, mais à l'Est du sentier côtier. En même position, on trouve aussi un bloc de parcelles dont l'appellation contient toujours le nom *palud / palut* : *Palut corn* (2) (La pallue du coin), *foennec ar palud* (1), (la prairie de la pallue), *Palud treus* (6) (La pallue en travers), *bar ar palud* (8) (La parcelle de la pallue), *palut ar groas* (2) (La pallue de la croix), *palut bras* (2) (La grande pallue), *palut creis* (1) (La pallue du milieu), *bar palut bian* (3) (La petite parcelle de la pallue).

En continuant à progresser vers le Nord, on rencontre, bordant directement la mer, une série de 7 très petites parcelles (50 m x 20 m, environ) *Palut Kergolier* (4) et *Palut an aot* (3) (La pallue de la côte), puis une autre série de 10 parcelles bien plus profondes (50 m x 100 m, environ) appelées *Palut Pors Ambreval* (8) (La pallue de Pors Ambreval), sauf les deux dernières, nommées *parc nevez* (Le nouveau champ), entourées de murets de pierres sèches.

A l'Est de ces dernières, un ensemble de 6 parcelles : *ar c'horn bian ar palut* (sic) (2) (Le petit coin de la pallue), *bar bian var ar palut* (1) (La petite parcelle sur la pallue), *Bar*

⁶ Pierre et Monik Le Rhun, *ibid.*, pp. 127 et 141.

Pierre Flatrès, « Le pays nord-bigouden », *Annales de Bretagne*, tome LI, 1944, pp. 158-205.

vras ar palut (2) (La grande parcelle de la pallue) et *Bar palut Kergolier* (1) (La parcelle de la pallue de Kergolier).

On constate ensuite une interruption de la présence, en bord immédiat de la mer, des appellations en *palud / palut*, à l'exception de *palut al leure* (1) (La pallue du Leuré). D'autres noms évoquent la mer : *an aot*, *ar garrec*, *ar saben*... Puis on atteint la portion de côte, longue de 500 m environ, où les parcelles bordant la mer s'appellent *an darodec*. (voir à ce nom) Les parcelles en *palud / palut* sont regroupées juste à l'Est : *ar palut* (10), *parc ar palut* (13) (Le champ de la pallue), *liorz(ic) ar palut* (9) (Le courtil de la pallue), et *palut (ar) prat meur* (4) (La pallue du grand pré). Seules les parcelles de la pointe, nommées *ar palut* (6), bordent directement la mer. Ce sont les dernières de notre randonnée.

MENE GORET « *La hauteur du barrage pour pêche*rie »

A la grève du Goret, la rupture est nette avec la zone des pallues. Nous arrivons au secteur où le sol est composé de granulite gneissique⁷ et où la côte est bordée d'une véritable falaise rocheuse d'une trentaine de mètres de haut, qui va jusqu'à Poulhan, la limite Nord de la côte plozévetienne, mais se prolonge au-delà. Au-dessus de la falaise s'étend la lande appelée *Mene-Goret* (8) (La hauteur du barrage pour pêche), mesurant environ 1250 m de long et en moyenne 400 m de large, soit une superficie de près de 50 hectares d'un seul tenant ; elle ne présente à l'époque aucun bâtiment, à l'exception des deux minuscules bâtisses du corps de garde et de la fortification de la batterie de Poulhan, situées à son extrémité Nord. *Mene Goret* est un commun à 8 villages voisins. C'est ce que l'on appelle dans le breton local, *ar mene raoñ* (La hauteur aride). L'historien Jean Savina nous apprend pourtant que : « En 1729, douze domaniers ne cessant de se quereller au sujet des terres frostes dont ils ont la jouissance indivise, M. de Kersalic [recteur, portant le titre de vicaire perpétuel de Plozévet], sans recourir aux tribunaux, effectue lui-même le partage de la vaste palue de Menez-Goret. »⁸

GORET *barrage pour pêche*rie

En plus de l'appellation précédente, ce nom figure dans *foennec ar goret* (14) (La prairie du barrage pour pêche), située à proximité de la grève aussi appelée *ar goret*, mais qui ne figure pas au cadastre.

PORS *crique*

Bien que la côte présente plusieurs criques susceptibles d'abriter des barques, seule celle de Pors Ambréval figure dans les microtoponymes du cadastre : *Eoc'h ar pors* (6) (Au-dessus de la crique), *Cornigou eoc'h ar pors* (1) (Les petits coins au-dessus de la crique) et *bar vras eoc'h ar pors* (1) (La grande parcelle au-dessus de la crique), toutes situées au-dessus de Pors Ambréval.

SABEN *étendue de sable*

⁷ Pierre et Monik Le Rhun, *ibid.*, pp. 128-129.

⁸ Jean Savina, *Le clergé de Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime*, Quimper, 1926, p. 64.

Construit sur la racine *sab(l)*, ce nom désignant une étendue de sable, constitue l'appellation de deux parcelles bordant directement la mer au Sud-Ouest de Brumphuez.

TARODEC *parcelle située au-dessus de la falaise*

Construit sur la base *tarod*, nom signifiant « falaise » dans une grande partie du territoire bretonnant, *an darodec*, (La parcelle située au-dessus de la falaise) est le nom porté par 6 parcelles contiguës, alignées le long de la mer entre Poulbrehen et Pratmeur et situées en haut d'une falaise basse. Ce sont toutes des pâtures.

CARREC *rocher*, ici de bord de mer, mais également utilisé à l'intérieur des terres.

Très représenté dans la microtoponymie de l'estran, ce nom ne figure que dans 5 appellations du cadastre, dont 2 seulement sont situées en bord de mer : *coste an aot garrec* (1) (Bord de mer rocher), sic, et *prat ar parc c'heric* (1) (Le pré du champ (des) rochers), dont le dernier élément semble être une forme erronée du pluriel *ar c'herrec*. Ces parcelles voisines sont situées au Sud-Ouest de Brumphuez. Un point commun à ces deux appellations : le dernier élément de chacune d'entre elles, *garrec* dans la première et *c'heric* dans la seconde, n'est pas correctement intégré au syntagme et semble avoir simplement accolé après coup, comme pour lever une possible ambiguïté.

AOT *rivage*, jadis *hauteur* (en bord de mer)

Ce nom est présent dans l'appellation de 58 parcelles situées tout au long de la côte, sauf du Goret à Poulhan, partie bordée d'un vaste *mene*, alors inhospitalier, (*raoñ* est l'adjectif utilisé à Plozévet pour le qualifier, nous l'avons dit). La majorité de ces parcelles bordent directement la côte ; les autres en sont proches. Mais il qualifie aussi 11 parcelles éloignées de la côte, que nous présentons dans l'entrée suivante. Le nom *aot* (rivage) n'est employé que comme déterminant. Autrement dit, il ne sert que de point de repère pour localiser diverses parcelles : des pallues, une vallée, des champs ouverts et clos, des prairies, et même un courtil.

Nous les présentons dans l'ordre géographique, du Sud au Nord, comme si nous suivions la côte, et si nécessaire, de la mer vers l'intérieur des terres.

Juste au Sud de Keristémet, on rencontre les landes de *Palut an aot* (3) (La pallue du rivage) et les pâtures de *Bar an aot* (4) (La parcelle du rivage). Juste à l'Est, se trouvent les pâtures de *Parc an aot* (6) (Le champ du rivage), et les parcelles ouvertes de terre cultivée de *Treus an aot* (10) (Le grand champ du rivage). (*Treus* est ici une forme approximative de *trest*.)

En continuant vers le Nord, après avoir passé le cours inférieur de l'artère maîtresse du Sud de la commune, on trouve, sur la rive droite, juste au Sud de Lessunus, *Prat an aot* (1) (Le pré du rivage), ainsi que *Foennec an aot* (2) (La prairie du rivage), contigu à *Liors an aot* (2) (Le courtil du rivage).

A 400 m au Sud-Est de Pors Ambréval, *Palut aot* (3) (La pallue du rivage) représente 3 pâtures bordant directement la mer.

Juste au Nord de Pors Ambréval, le second *Prat an aot* (1) (Le pré du rivage) désigne une pâture bordant la mer, et *Stang an aot* (4) (La vallée du rivage), 4 parcelles de terre labourable.

C'est aussi la nature de la terre de *Parc an aot* (1) (Le champ du rivage), parcelle clôturée, située au Sud de Brumphuez, à 75 m de la mer. *Foennec an aot* (2) (La prairie du rivage) représente une pâture et un pré à roseaux situés à Poulbrehen. *Coste an aot garrec* (3) (Auprès du rivage rocher), syntagme incorrectement construit, 3 parcelles de terre labourable situées directement en bord de mer, comme le *Coste an aot* (6) (Auprès du rivage) contigu au Nord, 5 parcelles de terre labourable et une pâture.

Au Sud-Ouest de Kergoff, le second *Foennec an aot* (2) (La prairie du rivage) désigne logiquement des prairies, tout comme *Foennec Kervoëret an aot* (1) (La prairie de la côte dépendant de Kervoëret), et le second *Parc an aot* (4) (Le champ du rivage), des pâtures.

Enfin, au bord de la vaste lande de Mene Goret, le second *Bar an aot* (2) (La parcelle du rivage) représente une parcelle de terre labourable et une pâture.

AOT / OD *rivage, jadis hauteur* (loin de la mer)

Lorsque les parcelles dont l'appellation inclut le nom *aot / od* sont éloignées de la mer de quelques kilomètres, ce qui est le cas dans les appellations présentées ci-dessous, le sens de *aot / od* peut être celui de « hauteur » ; mais il peut aussi vouloir dire que ce sont des parcelles dont on voit la mer. En raison de la topographie, il semble que la seconde proposition soit la plus probable.

Entre Kerguelin et Kerzy, au bord Sud de la route de Quimper, à environ 3 km de la mer à vol d'oiseau, on trouve une parcelle de terre labourable appelée *Parc an aot* (1) (Le champ du rivage). A env. 2 km vers l'Est, à 150 m au Nord-Ouest de Kervern, à nouveau *Parc an od* (1) (Le champ du rivage), qui est une lande, dans une graphie légèrement différente.

A 200 m au Nord de l'église paroissiale, du côté Est de la route d'Audierne, à Lesplozévet, à env. 2 km de la mer, *Liors od* (6) (Le courtil du rivage) et *Tachen al liors od* (2) (Le champ du courtil du rivage) constituent un ensemble compact de courtils de petites dimensions.

Enfin, à 100 m au Sud de Riviscou, à un peu plus de 2 km de la mer, une parcelle de terre labourable s'appelle *Parc dirag an od* (1) (Le champ devant le rivage).

LOC'H Voir à la partie « hydrographie »

POUL Deux lieux-dits en *Poul*- bordent directement la mer : *Poul brehen* et *Poulhan*.
Voir à la partie « Zones humides ».

LE RELIEF

C'est le relief qui occupe la plus grande place dans la microtoponymie de la commune. Nous présenterons d'abord les noms décrivant les hauteurs, puis ceux décrivant les creux, encore appelés dépressions.

Plusieurs noms sont utilisés pour désigner les hauteurs.

MÉNÉ *hauteur*

Ce sont les *méné* qui occupent la place la plus importante, au point qu'on peut dire qu'ils constituent la base du relief. Ces hauteurs, qui présentent les parcelles les plus vastes, et

de loin, étaient presque entièrement occupées par des landes incultes. « Le trait de l'ancien régime agricole breton est l'incomplète utilisation des terres. [...] Les landes couvraient certainement près de la moitié de la province ; non encloses, elles constituaient, sur des horizons tourmentés, un paysage ouvert fort différent du bocage compartimenté d'aujourd'hui. »⁹ A Plozévet, elles occupaient en 1828 une superficie de 1260 hectares sur un total d'environ 2700. En 1852, J.-M. Limon écrivait : « Les communes de Poullan, de Pont-l'Abbé, de Goulien, de Plozévet, de Pouldreuzic et de Treffiagat contiennent quelques parcelles dont elles pourraient tirer parti par la culture. Jusqu'à présent, elles sont livrées à la compascuité au profit de tous les habitants. »¹⁰ Nous présenterons les *méné* en progressant du Nord vers Sud et de l'Ouest vers l'Est.

Le Nord-Ouest :

L'immense lande littorale de *Mene-Goret*, déjà présentée dans la partie consacrée au littoral, en fait bien sûr partie. C'est notre point de départ. A 1 km environ à l'Est, entre Keringard izella au Nord et Kerwoëret au Sud, nous trouvons un ensemble d'env. 65 m d'altitude, composé, au nord, de *Mene ar vel avel* (La hauteur du moulin à vent), lande de près de 5 hectares commune aux deux villages précités, et au Sud, de *mene ar groës ver* (7) (La hauteur de la courte croix) et de *mene bras* (2) (La grande hauteur) également commune aux villages voisins, divisée en deux, la partie Nord étant séparée de la partie Sud-Est par *Mene Coty jagot* (8) (La hauteur de l'ancienne maison de Jagot), dont une petite partie était déjà cultivée.

En progressant de 800 m environ vers le Nord-Est, mais en restant à l'Ouest de la Trinité, on trouve un ensemble culminant à 78 m, composé de *Mene an Drindet* (1) (La hauteur de la Trinité), *Mene Lesplozevet* (La hauteur de Lesplozévet) une parcelle de 13 hectares, dont l'extrémité Nord-Est n'est distante de la chapelle de la Trinité que de 100 m, et contigu au Sud, *Corn ar mene* (6) (Le coin de la hauteur), qui est partiellement cultivé. A 200 m au Nord-Ouest de Mene Lesplozevet se trouve le minuscule *Mene Toullennou* (1) (La hauteur des creux), d'une superficie de 10,70 ares seulement.

Le Nord et le Nord-Est :

C'est dans le Nord de la commune que les *méné(s)* occupent la place la plus importante. Entre la partie occidentale de la frontière avec Mahalon au Nord, la frontière avec Plouhinec à l'Ouest et le village de La Trinité au Sud s'étend un vaste ensemble de *méné(s)* de 36 hectares, et de 75 m d'altitude environ. On y trouve, toujours du Nord au Sud et d'Ouest en Est : *Mene pont gousac'h* (1) (La hauteur du pont de Gousac'h), *Mene Lanmarzin* (1) (La hauteur de Lanmarzin), *Mene huella* (3) (La hauteur la plus élevée), *Mene stang guen* (2) (La hauteur de la vallée blanche), et de loin la plus vaste, puisqu'elle atteint, en une seule parcelle, la superficie de 22,5 hectares, *Ménéguen* (1) (La hauteur blanche). Toutes ces parcelles sont contiguës ; les suivantes, situées immédiatement à l'Est, sont seulement reliées aux précédentes : *Mene c'hoat* (13) (La hauteur du bois) et *Mene Kergabet* (9) (La hauteur de Kergabet), dont le sommet atteint 86 m.

A environ 1 km au Nord de Mene Kergabet, *mene pont an aon* (2) pour *mene pont Lanaon* (La hauteur du pont de Lanavan) est située sur la rive Sud du ruisseau qui sépare Plozévet de Mahalon, qui coule vers l'étang de Poulguidou et dont les eaux vont rejoindre la rivière Goyen.

⁹ Maurice Le Lannou, *Géographie de la Bretagne*, tome 2, Rennes, 1952, p. 13 et 15.

¹⁰ J.-M. Limon, *Usages et règlements locaux en vigueur dans le département du Finistère*, Quimper, 1852, p. 86.

Plus au Sud, au bord Nord de la route de Quimper, on trouve un ensemble d'un peu plus de 24 hectares et de 75 m d'altitude environ, comprenant *Ar mene* (17) (La hauteur) dépendant de Kerziouret, puis *Corn ar mene* (3) (Le coin de la hauteur), immédiatement au Sud, *mene Kerguelin* (31) (la hauteur de Kerguelin), puis à l'Est *Ar mene* (1) (La hauteur) une lande de près de 5 hectares dépendant de Kerzy, et enfin *Mene bras* (3) (La grande hauteur).

En progressant vers l'Est en suivant la route de Quimper, à 700 m env. à la fois à l'Est de Kerveillerec et au Sud du point de rencontre entre Mahalon, Guiler et Plozévet, nous trouvons un ensemble discontinu composé de *Mene bian* (9) (La petite hauteur), *Mene d'an traon* (2) (La hauteur d'en bas) et *Mene Crevé* (2) (La hauteur de Crevé). C'est le point le plus élevé de la commune, alt. 94 m.

En continuant à progresser vers l'Est, tout en restant du côté Nord de la route de Quimper, nous rencontrons successivement *Mene Guiriguet* (2) (La hauteur de Guiriguet), située juste au Nord de Kermadu, puis à 750 m, *Mene Kervern* (6) (La hauteur de Kervern) d'une superficie de 7,6 hectares, *Mene Kerlaëron* (31) (La hauteur de Kerlaëron), 17 hectares d'un seul tenant, et enfin *Mene Poul ar Marquis* (4) (La hauteur du bas-fond du Marquis), 5 hectares, qui est contiguë à la frontière avec Landudec. L'altitude de cet ensemble est de 80 m en moyenne.

Traversons maintenant la route de Quimper pour passer du côté Sud, en respectant toujours la direction Ouest-Est. *Mene groas* (3) (La hauteur de la croix) est située à l'angle Sud-Est du carrefour de la route de Quimper et de celle qui mène à Kerguivic. A 1 km à l'Est, au bord de la route de Quimper, nous trouvons *Mene bras* (13) (La grande hauteur), et contiguë au Sud, *Parc Mene banal* (2) (Le champ de la hauteur des genêts).

Le Centre-Ouest

Mene bihan (4) (La petite hauteur), située à 100 m env. au Nord-Est de la croix de Kerzévet, au bord Est de la route de Quimper, ne mérite pas vraiment le nom de *mene*, en dépit de ses quelque 70 m d'altitude.

En avançant vers l'Est, on rencontre, entre Kerguelin et Lostallen, deux landes contiguës : *mene Porrogou* (9) (La hauteur de Porrogou) à l'Ouest, et *Mene bras* (6) (La grande hauteur) à l'Est. Puis *Mene parc mar* (3) (La hauteur du champ écobué), accolé à *Mene bras*, est située à 200 m au Sud de Kerling. 200m plus à l'Est, on rencontre deux autres landes contiguës : un autre *Mene bras* (6) (La grande hauteur) à l'Ouest et *Parc méné Cam* (4) (Le champ de la hauteur de Cam) à l'Est.

Au bord Sud de la route de Quimper, à 400 m à l'Est de Kervinily, on trouve *Mene Kerichet* (2) (La hauteur de Kerichet) (*Kerichet* est sans doute une forme altérée de *Kerisit*, car *Kerichet* ne semble exister nulle part) ; plus au Sud, à 300 m env., *Mene huel* (1) (La hauteur élevée) et *Mene bihan* (6) (La petite hauteur) sont contigus. A l'Ouest, nous rencontrons *Mene mis don* (4) (La hauteur de la campagne profonde), puis *Mene corn ar feunteun* (3) (La hauteur du coin de la fontaine) située à 500 m au Nord-Est de Lostallen.

Plus au Sud, à 400 m à l'Est de Kerfili, au bord Nord de la route de Pont-L'Abbé, se trouve *Mene ran gro* (2) (La hauteur de la parcelle de graviers), et de l'autre côté de la route, *Parc mene ran gro* (3) (Le champ de la hauteur de la parcelle de graviers).

En continuant la route de Pont-L'Abbé vers l'Est, à 500 m environ ; on traverse une vaste lande de 10,7 hectares de superficie, composée de *mene Kermao* (6) (La hauteur de Kermao), de *Parc ar mene* (1) (Le champ de la hauteur) et de *Parc creis ar mene* (1) (Le champ au milieu de la hauteur).

Le Centre-Est

A 600 m au Sud de la route de Quimper, nous trouvons un ensemble de 80 m d'altitude environ, composés de trois *ménés* contigus. Au Sud de Kervern, *Mene Gosquer* (6) (La hauteur du Gosquer) (L'ancien village), puis *Mene guilly* (12) (La hauteur du bosquet), enfin, au Sud de Kerlaëron, *Mene Kerlaëron* (1) (La hauteur de Kerlaëron), une parcelle de 4 hectares jouxtant le marais de Poulgadic, situé à l'Ouest. Rappelons qu'un ensemble de 17 hectares situé au Nord de la route de Quimper porte aussi le nom *Mene Kerlaëron*.

A 700 m à l'Est, dominant le ruisseau qui constitue la frontière avec Landudec, nous trouvons un ensemble soudé composé de *Mene Sant Renan* (8) (La hauteur de Saint Renan) et au Sud de celle-ci, *Mene bian* (1) (La petite hauteur) et *Mene Mespirt* (1) (La hauteur de Mespirt). Situé juste au Sud de la chapelle de Saint Renan, cet ensemble a environ 70 m d'altitude.

Juste au Nord de Kerlagadec, nous trouvons un ensemble d'env. 60 m d'altitude, composé de *Mene Kergréac'h* (La hauteur de Kergréac'h), deux parcelles oblongues extrêmement étroites, et de *mene Lagad yar* (4) (La hauteur de l'œil de poule ou de la petite mare), une des rares appellations métaphoriques du lexique du cadastre. Au Sud, à 100 m à l'Ouest de Kerguivic, *Mene Corriou* (1) (La hauteur de Corriou). En progressant vers le Sud, nous trouvons *Mene Meur* (18) (La grande hauteur), lande de 14,7 hectares, qui occupe la majeure partie de la rive droite du ruisseau du moulin de Kerzuot, juste en amont de celui-ci.

Sur la rive gauche, nous rencontrons un ensemble de landes de dimensions bien plus modestes : *Mene Rohic* (5) (La hauteur de la petite roche), *Mene Goarem* (5) (La hauteur de la garenne), *Mene Cornec* (3) (La hauteur de Cornec), *Mene bihan* (3) (La petite hauteur) en enfin *Mene ros hervé* (1) (La hauteur de la colline d'Hervé), au bord du ruisseau. Un peu plus au Sud, juste à l'Ouest de Riviscou, un autre *Mene bian* (2) (La petite hauteur).

En avançant vers l'Est, à 500 m environ de Mene Rohic, nous rencontrons un second *Mene groas* (7) (La hauteur de la croix), alt. 71 m, puis à 250 m au Sud, *ar menez* (1) (la hauteur), lande dépendant de Kerveillant, d'une superficie de plus de 3 hectares. Si l'on continue la progression vers l'Est, on franchit une ligne de crête, et on rencontre *Mene Bouli* (2) (La hauteur de Bouli) et à 200 m au Sud, *Mene Guistoc'h* (6) (La hauteur de Guistoc'h).

A 300 m env. au Sud-Est, surplombant le ruisseau qui coule de S^t-Renan, *Mene Kergadu* (21) (La hauteur de Kergadu), est une lande dépendant de Kervinou, mais qui porte peut-être le nom légèrement altéré d'un village d'Esquibien ou de Kerfeunteun, *Kergadou*.

Le Centre-Sud

Progressons vers le Sud. Dans la partie Nord de cette section, *mene bian* (1) (la petite hauteur) est située juste au Nord de Kerfildro, tandis que *Parc ar mene* (1) (Le champ de la hauteur) et *Parc mene bihan* (1) (Le petit champ de la hauteur) sont juste au Sud.

A 150 m au Nord du village de Lestuyen, *Mene garrec ven* (3) (La hauteur du rocher blanc), qui doit son nom à un affleurement de granite orthogneissique clair, *Mene ar veil* (1) (La hauteur du moulin) et *Mene ar vel avel* (2) (La hauteur du moulin à vent) sont situés autour du moulin à vent de Lestuyen.

A 200 m env. à l'Est, on trouve un ensemble soudé composé de *Mene Brumphuez* (3) (La hauteur de Brumphuez) et de *Mene Guré* (5) (La hauteur de Guré), puis en continuant à progresser dans la même direction, *Mene Kerguinaou* (2) (La hauteur de Kerguinaou) et *ar Mene* (1) (La hauteur), et enfin, un peu plus à l'Est, un nouvel ensemble soudé composé d'un autre *Mene bian* (1) (La petite hauteur) et de *Mene Lezavrec* (6) (La hauteur de Lezavrec), située à l'Ouest et au Sud de ce village.

Le Sud

Nous arrivons maintenant dans la partie de la commune située au Sud de l'artère maîtresse, que les Plozévétiens du Nord appellent, pour cette raison, *Kost' ell d'an dour* (De l'autre côté de l'eau).

Sur la rive Sud du ruisseau du moulin de Kerzuot se dresse presque verticalement, *Mene pont ar ros* (8) (La hauteur du pont de la colline), ensemble de six parcelles de landes et de deux prairies situé à 150 m au Nord de Merros Izella. Contigus à cet ensemble se trouvent au Sud *Pen ar mene* (2), (Le bout de la hauteur), cultivé, et à l'Est, les landes de *Mene bihan* (3) (La petite hauteur).

A env. 1,2 km au Sud-Est, entre le moulin de Keringnel et Lesneut, on rencontre *mene Kergonna* (5) (La hauteur de Kergonna), parcelles de lande très étroites, et juste à l'Est *Mene ros ar c'hat* (6) (La hauteur du coteau au lièvre), six minuscules parcelles, également très étroites, trois landes et trois pâtures ; à 300 m au Nord-Est, *Mene ros ar gouel* (3) (La hauteur du coteau du ruisseau) ; et à 250 m au Nord-est du précédent, à 50 m de la limite de Pouldreuzic, *Mene cors* (1) (La hauteur aux roseaux).

Enfin, à l'extrémité Sud-Ouest de la commune, entre Pellan huella et la pallue bordant la mer, on trouve *Mene rous* (7) (La hauteur rousse) et un *Mene bihan* (La petite hauteur) contigu, qui ne méritent pas vraiment l'appellation de *mene*, puisque leur altitude n'est que de 10 m environ.

ROS / ROZ coteau

Bien que composés de sols identiques et d'altitude souvent comparable, les *ros* jouent un rôle bien moins important que les *méné* en raison de leur superficie réduite. La grande majorité sont des landes, mais on trouve aussi quelques pâtures et quelques terres cultivées. Ils sont souvent appelés *ar ros* tout court, et ne sont que très rarement suivis du nom d'un village, contrairement aux *méné*. En revanche, ils sont souvent déterminés par des anthroponymes. Nous suivrons pour *les ros*, le même ordre géographique que pour les *méné*.

Le Nord

Au Nord du territoire communal, en longeant la limite avec Mahalon, on rencontre une série de *ros*. En progressant de l'Ouest vers l'Est, on trouve d'abord au Nord de Lanmarzin trois parcelles nommées *ar ros* (Le coteau) et une autre, *ros Jacques* (Le coteau de Jacques) d'une altitude de 65 m env. ; à env. 700 m au Sud, juste à l'Est de Mene guen, *ros bras* (1) (Le grand coteau) et *ros ar Gouardon* (1) (Le coteau de Gouardon) ; entre Kergabet et Kerziouret, à nouveau *ar ros* (2) (Le coteau), et à un plus d'1 km vers l'Est, *Ros stang guen* (25) (Le coteau de la vallée blanche), ensemble de landes relativement vaste ; à 400 m au Sud-Ouest, on rencontre *ar ros alien* (1) ; cette appellation contient-elle le nom *lien* (toile) ? Ce n'est pas certain. Joutant la limite avec Guiler-sur-Goyen et tout près de celle de Landudec, on trouve le *ros* le plus vaste (2,8 hectares) et le plus élevé de la commune (90 m d'alt.), *Ros huella* (1) (Le coteau le plus élevé). Enfin, au Sud de la route de Quimper, se trouve, près de la source du ruisseau de S^t-Renan, bordant la limite de Landudec, *ros calloc'h* (7) (Le coteau de Calloc'h). Rien ne semble distinguer ces *ros* des *méné* environnants, si ce n'est que, dans l'ensemble, les parcelles sont bien plus exiguës.

Le Centre-Nord

Au Nord-Ouest de Kerhat huella, jouxtant le village, *Ros ar c'haro* (6) (Le coteau du cerf) présente 5 parcelles de terre labourable et une prairie, et *parc ar Roz* (2) (Le champ du coteau), 2 landes qui lui sont contiguës ; à 2,5 km vers l'Est, *ros bihan* (10) (Le petit coteau) est situé juste à l'Ouest de Kerguelin ; entre mene Kermao et Kerguelin, contigu au premier nommé, on trouve *ros Castel* (5) (Le coteau de Castel) et *goarem ros Castel* (1) (La garenne du coteau de Castel) ; la probabilité de l'existence d'une fortification en ce lieu paraît faible. A 750 m au Sud-Est, juste au-dessus de Kerlagadec, on trouve *ar ros* (1) (Le coteau), *ar ros cos* (1) (Le vieux coteau), *ar ros d'an traon* (3) (Le coteau d'en bas) et enfin *ros jan* (1) (Le coteau de dessous). Bien plus à l'Est, à 450 m à l'Est de Kervinou, sur la rive droite du ruisseau de S^l-Renan, qui constitue la limite avec Landudec, on trouve *Ros flerce* (4) (Le coteau de Flerce ?) et *foennec ar Ros* (4) (La prairie du coteau) en contrebas, au bord du ruisseau.

Le Centre-Sud

A l'Est de Kererrou, tout près du village, *Roz crévet* (3) et *Roz grévet* (2) (Le coteau de Crévet) présentent 4 parcelles de terre labourable et une pâture. A 600 m au Sud-Est, *roz ar vel* (3) (Le coteau du moulin), *roz d'an traon* (1) (Le coteau d'en bas), *roz créis* (1) (Le coteau du milieu), *roz dallaë* (1) (Le coteau d'en haut) et *ar ros quernel* (1) (Le coteau du sommet), le plus élevé de la série, sont toutes des parcelles de terre labourable situées à l'Ouest de Kergoff, entre ce village et le rivage. Un peu plus au Sud, *roz mogueriou* (4) (Le coteau des murs), *parc roz mogueriou* (2) (Le champ du coteau des murs), *roz mogueriou bian* (1) (Le petit coteau des murs) et *parc roz moguerou bian* (1) (Le champ du petit coteau des murs) présentent tous aussi des terres labourables. C'est aussi le cas, à 1,7 km au Sud-Est, à 60 m de la mer, de *roz poul brehen* (2) (Le coteau du bas-fond de Brehen), de *bar bian roz poul brehen* (3) (La petite parcelle du coteau du bas-fond de Brehen) et de *bar vras roz poul brehan* (1) (La grande parcelle du coteau du bas-fond de Brehen). C'est encore le cas, à 500 m à l'Est, de *Roz al leur* (3) (Le coteau de l'aire) et de *ar roz veinec* (Le coteau caillouteux), contigu aux précédents, toutes des parcelles en forme de lanières, situées à 250 m de la mer.

Un peu au Nord-Est, entre Penviny et Kergolier, 5 parcelles exiguës de terres labourables ou de pâtures, presque alignées, (du Nord au Sud) *ar Roz bras* (1) (Le grand Coteau), *ar Ros penvini* (1) (sic) (Le Coteau de penvini) et *ar Roz* (3) (Le Coteau) sont contiguës, à l'Ouest, à la lande appelée *Roz ar gant* (3) (Le coteau d'argent ?).

En continuant la progression vers l'Est, à 750 m environ, on rencontre *Ros ar c'herec* (1), lire *Ros ar c'herec*, (Le coteau aux rochers), lande d'un 1,8 hectare, dans laquelle sont quasiment enclavés le moulin de Kerguinaou et son étang. Un peu plus au Sud, sur la rive gauche du ruisseau, 3 parcelles oblongues appelées *ar Ros* (le coteau), où poussent des arbres, prolongées par une lande, *Ros Pouldu* (2) (Le coteau de Pouldu), d'une longueur Nord-Sud de 400 m env., répartie en deux parcelles oblongues, dont l'extrémité Sud n'est qu'à 500 m de la mer. Dans sa partie Sud, elle est bordée de prairies, *foennec ar Ros* (3) (La prairie du coteau). Sur la rive opposée, à la hauteur du moulin de Kerongard-Nabadès, une autre lande *ar Ros* (Le coteau), et contiguës à l'Ouest, *Bar ar ros* (9) (La parcelle du coteau) et *Liors ar ros* (1) (Le courtill du coteau), qui sont des terres labourables.

A 2 km au Nord-Est, à la hauteur du moulin de Kerzuot, sur la rive droite du ruisseau, nous trouvons au Nord *Ros lan* (1) (Le coteau aux ajoncs) et au Sud *ar ros* (2) (le coteau). Sur la rive opposée, *Ros ar prat* (4) (Le coteau du pré) et juste au-dessous, au bord du ruisseau, *foennec ar ros* (2) (la prairie du coteau) et *Coste ar ros* (1) (Près du coteau), qui est une lande.

Le Sud

En descendant la vallée de ce ruisseau, nous passons le moulin Goff. A 200 m env. en aval, sur la rive droite, *ar Ros* (6) (le Coteau) est une étroite bande d'une longueur de 400 m environ, dominant le ruisseau de 25 m. Ce coteau a donné son nom à deux prairies situées sur cette rive : *foennec pont ar ros* (1) (La prairie du pont du coteau) et *foennec prat ar ros* (1) (La prairie du pré du coteau).

Sur la rive gauche, nous trouvons une autre lande appelée *ar Ros* (1) (le coteau), mais de dimensions beaucoup plus modestes que la précédente, ainsi que *Ros quern* (2) (Le sommet du coteau) et *ar Ros lan* (1) (le Coteau aux ajoncs).

La partie de la commune comprise entre l'artère maîtresse et son affluent, le ruisseau du moulin de Kerzuot, est en partie occupée par le village de *Merros*, toponyme composé de *mez + ros* (La campagne du coteau), territoire dominant la baie d'Audierne, divisé en trois parties d'altitude décroissante *huella*, *creis* et *izella*. Elles sont réunies dans l'appellation plurielle [ar me'ro:zu] *ar Merroziou*, qui nous présente le pluriel de *roz*, mais ne figure pas au cadastre.

Sur la rive droite de l'artère maîtresse, on trouve à 250 m au Sud de Queldrec, en amont du moulin de Keringnel, un premier ensemble de *ros* : *ros poës* (3) (Le coteau brûlé), *ar ros bras* (4) (Le grand coteau) et *ros ar c'hrillan* (4) (Le coteau de Grillan ?). Puis, au point culminant de ce secteur, *bec ros Keringnel* (3) (Le sommet du coteau de Keringnel), qui atteint 50 m d'altitude, et ensuite, juste au Nord du moulin, *ros Keringnel* (10) (Le coteau de Keringnel). *Ros ar c'hevellec* (1) (Le coteau de la bécasse) est une parcelle isolée, située à 200 m à l'Ouest de *ros poës*.

Puis, toujours sur la même rive, mais en aval du moulin, deuxième ensemble, un alignement composé de trois groupes de parcelles nommées principalement *ar Ros* (Le Coteau) : d'Ouest en Est, le premier contient 7 parcelles, le second, 5, et le troisième 3, en quasi-totalité des landes. Encore sur la même rive, mais à env. 1 km en aval, on rencontre *ros ar gars* (3) (Le coteau de la haie).

Enfin, sur la rive gauche, entre le moulin de Keringnel et à l'Est, la limite de Pouldreuzic, troisième et dernier ensemble : du Nord au Sud, *Ros cam* (10) (Le coteau de (Le) Cam), *ros ar gouel* (6) (Le coteau du ruisseau), dont *mene ros ar gouel* (3), déjà présenté dans la section consacrée aux *méné*, et *Rospiron* (6) (Le coteau de Piron), dont *foennec jan rospiron* (3) (La prairie sous le coteau de Piron). A 200 m au Sud du moulin, on rencontre *mene ros ar c'hat* (6), déjà présenté ci-dessus.

RUN – IOU *terrain élevé*

Les *run* n'ont pas non plus l'importance des *méné*. Dans les appellations, le nom *run* apparaît souvent seul ; il est parfois suivi d'un adjectif qualificatif banal, mais jamais d'un nom de village, ni d'un anthroponyme. C'est au Nord de la commune que les *run* sont les plus nombreux. Nous suivrons toujours le même ordre géographique.

Le Nord

A 550 m au Nord du bourg de Plozévet, bordant à l'Ouest la vaste lande de Mene Lesplozévet, *run ar c'hoat* (8) (le terrain élevé du bois), composé uniquement de landes, annonce le bois situé au Nord de la chapelle de la Trinité.

En se déplaçant vers l'Est, on rencontre entre Kerziouret et Kerminguy, à 100 m à l'Est du premier et à 500 m à l'Ouest du second, juste au Sud du ruisseau qui sépare Plozévet de Mahalon, au Nord et à l'Est de la vaste pâture humide de *Lan brajou* (2,16 hectares), un

secteur où le nom pluriel *runiou* est présent dans le nom de 27 parcelles, presque toujours comme déterminant. Les parcelles de *Foennec ar runiou* (7) (La prairie des terrains élevés) bordent, au Sud, le ruisseau frontalier. Juste au Sud, entre ces prairies et la pâture de Lan brajou, on trouve les landes et pâtures de *Prat runiou* (9) (Le pré des terrains élevés) et contigus à l'Est, les landes de *Parc ar runiou* (9) (Le champ des terrains élevés) et de *Parc runiou meziat* (2), appellation curieusement construite, où le nom *meziat* désigne des champs non-clos.

Toujours au Nord de la route de Quimper, à 2 km à l'Est des précédentes, à 650 m au Nord de Kerlaëron, 4 parcelles contiguës nommées *foennec ar runiou* (La prairie des terrains élevés) présentent la particularité d'être classées en landes.

Le Centre-Nord

A l'Ouest immédiat de Kerwoëret-izella, nous trouvons *ar run lan* (3) (La lande élevée), *ar run izella* (1) (La partie la plus basse du terrain élevé), puis *ar run* (9) (Le terrain élevé), et à la lisière du hameau, *parc ar run* (1) (Le champ du terrain élevé) ainsi que *liors ar run* (1) (le courtil du terrain élevé).

A 200 m au Sud-Est de Kerfili, on rencontre un nouvel *ar run* (7) (Le terrain élevé), composé de 5 landes et de deux parcelles de terres labourables.

A 2,5 km vers la Sud-Est, à 100 m à l'Est de Lestrouguy, on trouve une parcelle de terre labourable appelée aussi *ar run*.

Le Centre-Sud

A seulement 50 m de la mer, à 200 m au Nord-Ouest de Poulbrehen, on rencontre une pâture aussi appelée *ar run* (2).

A 500 m au Sud-Est, entre Porsambréval et Kerongard-Nabadès, l'appellation de 11 parcelles de terres labourables contient le nom *run* : d'Ouest en Est, on trouve *Tal ar run leden* (1) (Près du large terrain élevé), *ar run* (4), *ar run d'an traon* (1) (La partie basse du terrain élevé) et enfin *ar run bras* (4) (Le grand terrain élevé).

Le Sud

A 100 m au Sud de Kergroas se trouve une pâture appelée *parc poul ar run* (1) (Le champ de la mare du terrain élevé). A 500 m au Sud-Est, près de Kerveuguar, une parcelle de terre labourable, *ar runiou* (1) (Les terrains élevés). Enfin, à 750 m au Sud-Ouest, plus précisément à 150 m au Sud-Ouest de Pellan-izella, on rencontre un ensemble de trois parcelles de terre labourable, dont deux seulement sont contiguës, appelées *ar run bras* (3) (Le grand terrain élevé). C'est le *run* le plus méridional de la commune.

BREN *colline, hauteur* (en vieux-breton)

Seulement deux lieux de la commune portent le nom vieux-breton *bren*, l'un au Nord, dans le *gorre*, l'autre au Sud, dans le *traoñ*. Mais aucune parcelle ne s'appelle simplement *ar bren*.

A 400 m au Nord de Kermenguy, entre le ruisseau qui sépare Plozévet de Mahalon au Nord et Kerveillerec à l'Est, se trouve un plateau de 70 m d'altitude environ, d'un peu plus de 9 hectares de superficie, où 29 parcelles portent un nom où *ar bren* (la colline) est employé comme déterminant. Il s'agit de *foennec ar bren* (7) (La prairie de la colline), et de *praden ar*

bren (3) (La prairie de la colline) qui bordent directement le ruisseau, et de *prat ar bren* (9) (Le pré de la colline), situés à l'Est des précédents, qui sont des pâtures, puis de *parc ar bren* (7) (Le champ de la colline), encore plus à l'Est, qui sont en réalité des landes. Un peu au Sud, à l'orée du village de Kermenguy, on trouve *Liors ar bren* (2) (Le courtil de la colline) et *parc liors ar bren* (1) (Le champ du courtil de la colline).

Au Sud de la commune, tout près du sommet (alt. 50 m) de la colline qui occupe l'espace compris entre l'artère maîtresse et son affluent, le ruisseau du moulin de Kerzuot, se trouve le village appelé *ar Bren* (la Colline). Il est entouré de parcelles qui ont ce nom comme déterminant. A l'Ouest, un ensemble soudé composé de *foennec ar bren* (1) (La prairie de la colline), classé en lande et de *parc ar bren* (4) (Le champ de la colline) qui comprend deux parcelles de terres labourables, une lande et une pâture. A l'Est, une parcelle de terre labourable nommée *Coste ar bren* (1) (Près du (village nommé) la colline) dépend de Queldec, le village voisin. A 200 m au Sud, et à 150 m seulement du moulin de Keringnel, se trouve un taillis appelé *Liors ar bren* (1) (Le courtil de la colline).

BEC *sommet*

Bec ros Keringnel (2) (Le sommet du coteau de Keringnel) a déjà été présenté ci-dessus à *ros / roz*.

BILU *hauteur*

Corn ar bilu (1) (Le coin de la hauteur) et *bar ar bilu* (1) (La parcelle de la hauteur) sont des parcelles de terres labourables situées à l'Est de Kerwoëret-huella.

COC *butte*

Ar goc (6) (la butte) six parcelles contiguës de terre labourable situées à 150 m à l'Ouest de Lesplozévet, sur une hauteur de 75 m d'altitude environ.

COGUEL *butte*

Ar goguel (1) (La butte) est un marais de superficie très réduite situé entre Lessunus et Kerbouron, sur la rive droite du ruisseau de Moulin de Kerzuot, à 600 m en aval de moulin Goff. Il existe donc un décalage très important, voire une contradiction, entre le sens de ce nom et ce qu'il représente sur le terrain dans ce cas précis.

Ar goguel veur (2) (La grande butte) est une lande située à 100 m au Sud de Keribinou.

CON *sommet* (en vieux-breton)

ConGongard (2) (Le sommet de Congard) représente deux parcelles de terres labourables situées entre Pouldu et Lanvorn, et à 600 m au Sud-Est de Kerongard-Nabadès, dont l'éponyme semble être le même.

CRÉAC'H *hauteur*

Parc ar créac'h (5) (Le champ de la hauteur) est un ensemble soudé de landes situé juste au Nord de Kergabet. (alt. 80 m)

GORRE / GOURE / GOULLE *sommet, haut*

Goullequilli (2) (Le haut du bosquet) désigne deux parcelles de terre labourable de Kermenguy. *Goulle* procède de *gourre*, forme attestée en moyen breton, par assimilation régressive.

Gorre lagad yar (4) (Le haut (du lieu-dit) l'oeil de de poule) est constitué de 4 parcelles de terre labourable situées à 500 m au Nord-Est de Kerlagadec.

Goure clison (1) (Le haut (de la terre) de Clison) est une lande située à 400 m au Nord de Kerguernec.

Ar gorrequer (1) (Le haut du village) est une parcelle de terre labourable située à 230 m au Nord-Est du village du même nom.

MONTAGNE *butte*

Montagne (4) est un ensemble soudé de pâtures situées sur la rive gauche de l'artère maîtresse, tout près de l'embouchure, la dernière parcelle n'étant qu'à 25 m de la mer. Altitude : 5 m env.

MOUDEN *monticule, butte*

Corn ar mouden (3) (Le coin du monticule) est un ensemble de terres labourables situé juste au Nord du village de Kervern. Un monticule de 87 m d'altitude y est situé.

QUEP / QUEB *chevron, sommet*

Corn queb (8) (Le coin du chevron) est un ensemble de terres labourables situé à 250 m à l'Est du calvaire de Kerzévet.

Ar c'hep (2) (Le chevron) consiste en deux parcelles de terre labourable situées à 350 m au Sud de Kerveugar et à 250 m du ruisseau de Grouinet.

QUERN / QUERNEL *sommet*

ar ros quernel et *Rosquern* ont déjà été présentés ci-dessus, à l'entrée *ros / roz*, sous-parties le Centre-Sud et le Sud. Il faut remarquer que *quern* et *quernel* ne sont employés qu'associés à *ros*.

Noms désignant des pentes :

CLOG *abrupt*

Clog ernest (3) (L'abrupt d'Ernest) désigne trois parcelles de terre labourable situées au-dessus d'un abrupt donnant à l'Ouest sur le vaste commun (de villages) de Pratmeur. Il se trouve à 200 m au Sud-Ouest de Keribinou, et à 300 m au Sud de Kergoff.

RABAZ *versant*

arabaz vras (1) (Le grand versant) est une vaste parcelle de terre labourable (superficie : 4,58 hectares) située juste au Nord et à l'Ouest de Kerbouron, entre l'artère maîtresse du Sud de la commune et l'étang de Keristémet. Elle présente deux versants : le versant Nord descend en forte pente vers le ruisseau, et le versant Sud, en pente douce vers la mer.

TARROS *escarpement*

Trois lieux de la commune comportent ce nom dans leur appellation. Ils sont situés sur les rives escarpées de deux ruisseaux.

Deux d'entre eux sont dans la vallée du ruisseau de Kerzuot. Le plus au Nord est situé en amont du moulin de Kerzuot, entre Kerguivic et Troënel, sur la rive droite : *an tarros* (2) (l'escarpement) est séparé du ruisseau par *foennec an tarros* (1) (La prairie de l'escarpement). Le second est en aval de ce moulin, mais à 150 m en amont de moulin Goff : *Parc an tarros* (2) (Le champ de l'escarpement) est sur la rive gauche du ruisseau, séparé de celui-ci par des prairies.

A 1 km au Sud, bordant directement l'artère maîtresse de la commune, sur sa rive gauche, à 400 m en amont de moulin Coing, à 75 m au Nord du village de Kergroas, on trouve un ensemble compact de 17 petites parcelles appelées *foennec an tarros* (4) (La prairie de l'escarpement) et *Liors an tarros* (13) (Le courtill de l'escarpement).

Noms désignant les creux ou dépressions :

STANG *vallée*

Le Nord

Au Nord-Ouest de la commune, près de la limite de Mahalon, les landes de *Mene stang guen* (2) (La hauteur de la vallée blanche), flanquée de *Parc stang* (2) (Le champ de la vallée) et de *Parc stang bian* (1) (Le champ de la petite vallée) sont contiguës de *Ménéguen*, à l'Est.

A 500 m au Sud, à 200 m à l'Ouest de la chapelle de la Trinité, commence *Stang ar c'hoat* (1) (La vallée du bois), parcelle oblongue orientée Nord-Sud, bordée à l'Ouest de *Parc ar stang* (4) (Le champ de la vallée). Ce sont aussi toutes des landes.

A 3 km à l'Est, au Sud du point de rencontre entre Plozévet, Mahalon et Guiler-sur-Goyen, se trouve le second *Stang guen* (4) (La vallée blanche), contigu à *Goarem stang guen* (1) (La garenne de la vallée blanche) et à *ros Stang guen* (25) (Le coteau de la vallée blanche). La superficie totale des parcelles de landes de ce secteur comportant *stang guen* dans leur appellation, atteint 12,5 hectares, d'un seul tenant.

En progressant encore d'1 km vers l'Est, à la limite de Guiler-sur-Goyen, on trouve un deuxième *Stang ar c'hoat* (1) (La vallée du bois), contigu, à l'Est, d'un bois de 10,5 hectares appelé *Coat Penengoat*.

Entre Kerlaëron et la route de Quimper, *Parc stang al Lanic* (2) (Le champ de la vallée de la petite lande) est une lande de taille réduite. *Bar stang* (1) (La parcelle de la vallée) est une parcelle de terre labourable située à 250 m au Nord de Trébrévan.

Le Centre-Nord

Sur la rive gauche du ruisseau de Poulhan, qui sépare Plozévet de Plouhinec, on trouve de l'Ouest à l'Est, *ar stang* (2) (La vallée), *parc ar stang* (2) (Le champ de la vallée), puis après *coat mës*, une série de 3 *parc stang* : *parc stang ar puns* (1) (Le champ de la vallée du puits), *parc stang d'an traon* (1) (Le champ de la vallée d'en bas), *parc stang huella* (1) (Le champ de la vallée d'en haut), enfin, clôturant cet alignement, *foennec stang ar puns* (3) (La prairie de la vallée du puits).

A 1 km au Sud-Est, au Sud immédiat de Kerwoëret izella, on rencontre *Liorz ar stang* (1) (Le courtil de la vallée) qui est contigu, au Nord, de *pen al liorz stanc* (5) (Le bout du courtil de la vallée).

A environ 500 m au Sud, entre Keribinou et Brumphuez, *foennec ar stanc* (6) (La prairie de la vallée) est divisée en trois parties, proches des communs de village de *Mene bras* et de *Prat meur*.

A 200 m au Nord de Kerzévet se trouve un troisième *Stang ar c'hoat* (6) (La vallée du bois) et, tout près, *ar stang* (3) (La vallée) et *Parc ar stang* (4) (Le champ de la vallée).

A 1 km au Sud-Est, à 200 m au Nord de Kerguernec, on rencontre un ensemble composé de *Stang bras* (1) (La grande vallée), *Stang bihan* (1) (La petite vallée) et *Poul stang bihan* (2) (Le bas fond de la petite vallée).

En progressant de 500 m vers l'Est, à l'Ouest de Kerguivic, *Parc stang* (2) (Le champ de la vallée) et *Parc stang ar méné* (1) (Le champ de la vallée de la hauteur). Puis, juste au Sud de Kerguivic, un ensemble soudé composé de *Parc ar stang* (1) (Le champ de la vallée), *Parc ar stang huella* (1) (Le champ de la vallée le plus élevé) et *foennec stanc huella* (2) (La prairie de la vallée la plus élevée).

Progressons encore de 2 km vers l'Est, au Sud-Est de Kervinou, *ar stang* (8) (La vallée) est un ensemble de parcelles de terre labourable.

Le Centre-Sud

Sur le versant Est de la vallée du ruisseau du moulin de Kerguinaou, à 25 m du ruisseau, et à 200 m au Sud-Ouest de Pouldu, on rencontre *Stang huella* (2) (La partie la plus élevée de la vallée), *Cornic ar stang* (2) (Le coin de la vallée), *Stang puncet* (2) (La vallée des puits) et *stang ir* (1) (La parcelle longue de la vallée).

En progressant vers le Nord-Est, à 200 m env. au Nord de Lanvorn, se trouve un ensemble de parcelles de terres labourables : *ar stang* (3) (La vallée), et contiguës, *stang bian* (4) (Les petites parcelles de la vallée), *ar stang bras* (1) (La grande parcelle de la vallée) et *stang Kersuivet* (1) mot à mot (La vallée de Kersuivet), sans doute ainsi nommée parce qu'elle appartenait à une personne du village de Kerzivet (ou Kerzévet), situé à 2 km au Nord, ou était exploitée par elle. A proximité, *parc stang* (1) (Le champ de la vallée) est une lande isolée.

A 100 m au Nord de Kerguillet, une parcelle de terre labourable porte aussi le nom *parc stang* (1) (Le champ de la vallée).

En continuant la progression vers l'Est, à 50 m à l'Est de Riviscou, *ar stang* (1) (La vallée) est une parcelle de terre labourable.

A 800 m au Sud-Ouest, sur la rive droite de l'artère maîtresse, entre Queldrec et le moulin de Keringnel, on trouve à nouveau des parcelles de terre labourable appelées *Stang*

bras (1) (La grande parcelle de la vallée), et en descendant vers le ruisseau, *Stang don* (3) (La vallée profonde).

Le Sud

A 400 m au Sud de Merros-huella, toujours sur la rive droite de l'artère maîtresse, on rencontre un ensemble de six parcelles de terres labourables toutes appelées *Toul ar stang* (Le trou de la vallée) ; à l'une d'entre elles est ajouté l'adjectif *huella* (le plus haut) et à une autre, la locution adverbiale *d'an traon* (d'en bas).

Toujours sur la même rive, mais à 300 m à l'Est, trois parcelles de terres labourables s'appellent *ar stang* (La vallée) et une, *corn ar stang* (Le coin de la vallée).

Sur la rive gauche, à proximité immédiate du moulin de Keringnel, 7 parcelles, certaines d'entre elles bordant le ruisseau, contiennent *stang ar veil* (La vallée du moulin) dans leur appellation : *stang ar veil* (1) (La vallée du moulin), *foennec stang ar veil* (3) (La prairie de la vallée du moulin), *parc stang ar veil* (2) (Le champ de la vallée du moulin) et *liors stang ar veil* (1) (Le courtil de la vallée du moulin).

Toujours sur la rive gauche, en progressant vers l'Est, sont alignées au bord du ruisseau, les prairies appelées *foennec stang ir* (6) (La longue prairie de la vallée), et un peu au Sud-Est, *Parc stang bian* (1) (Le petit champ de la vallée).

A l'extrémité Sud de la commune, à 100 m au Nord du ruisseau de Grouinet, à 100 m aussi à l'Ouest de Kerongar-Divisquin, une pâture s'appelle *parc ar stang* (Le champ de la vallée).

TOUL, TOULLIC *trou, brèche*

Le Nord

A 250 m au Nord-Est de Lanmarzin, *Toul ar porchet* (1) (Le trou de l'entrée de champ) est un pré situé au bord du ruisseau qui sépare Plozévet de Mahalon, sur la rive gauche, évidemment.

Goarem Toul (2) (La garenne en creux) est l'appellation donnée à deux parcelles proches d'autres garennes, mais cultivées, situées au Sud de la route de Quimper, à 150 m à l'Est de Kervern.

En progressant vers l'Est, on rencontre au bord Est du chemin qui relie Kerlaëron à la route de Quimper, *Toul an estrévet* (5) (Le trou du chemin), parcelles cultivées, et *Toul an estrévet bihan* (1) (La petite parcelle du trou du chemin) qui n'est qu'une lande.

Le Centre-Nord

Seule la partie Ouest de ce secteur présente des microtoponymes contenant *toul*.

Toul ar c'hy (2) (Le trou du chien) sont des parcelles contiguës de terre labourable situées à 25 m au Sud de Kerhat izella.

Plus au Sud, à 75 m au Sud de Brumphuez, une minuscule parcelle cultivée est appelée *An toul* (Le trou).

En continuant à progresser vers le Sud, à 200 m de la mer, on trouve un ensemble compact de 7 parcelles cultivées contenant toutes *toul dour* (trou d'eau) dans leur appellation : *Toul dour brumphuez* (1) (Le trou d'eau de Brumphuez), *toul an dour* (2) et *toul dour* (1) (Le trou d'eau), et trois dont le sens est précisé par un adjectif qualificatif : *toul dour bihan* (1) (La petite parcelle du trou d'eau) et *toul an dour bras* (2) (La grande parcelle du trou d'eau).

A 100 m au Nord de Porsambréval, trois minuscules parcelles cultivées s'appellent *Toulligou Porsambréval* (1) (Les petits trous de Porsambréval) et *Toulligou bian* (2) (Les petits trous).

Le Centre-Sud

A 150 m au Sud-Est de Mingleu, répartis sur les deux rives du ruisseau du moulin de Kerzuot, se trouvent 6 prés à roseaux contigus, appelés *foennec tal an toul* (6) (La prairie auprès du trou).

Foennec an toul dourgon (5) (La prairie du trou à loutres) est située à 150 m au Sud-Est de Lessunus, entre l'artère maîtresse et son affluent.

A 150 m vers l'Est, au Sud de Merros huella, on trouve, sur la rive droite de l'artère maîtresse, un ensemble soudé de parcelles de terres cultivées appelées *Toul ar stang* (4) (Le trou de la vallée), *toul ar stang huella* (1) (La parcelle la plus haute du trou de la vallée) et *toul ar stang d'an traon* (1) (La parcelle du bas du trou de la vallée).

Toul prat ar guel (3) (Le trou de la prairie de Le Guel) est une lande située sur la rive droite de l'artère maîtresse, à 150 m au Sud-Ouest de Queldrec.

Le Sud

A 200 m de Kerveugar, on rencontre deux parcelles de terres labourables appelées *Toul car* (2) (La brèche pour les charrettes).

Toul al lan (5) (Le trou de l'ajonc *ou* de la lande) est un ensemble de parcelles de terres labourables situées à 150 m à l'Ouest de Pellan huella ; trois d'entre elles sont, en plus, qualifiées par l'adjectif *bian* (petite).

A l'extrémité Sud-Ouest de la commune, on trouve un second *Toul an estrevet* (1) (Le trou du chemin), parcelle de terre labourable située à 150 m au Sud-Ouest de Pellan izella, au bord Sud du chemin reliant ce village à la pallue.

TOULLENN –OU *creux, bas-fond humide*

Ce nom ne figure qu'au pluriel, dans les microtoponymes de parcelles situées uniquement au Nord de la commune.

A 600 m à l'Ouest de la chapelle de la Trinité, aux confins de Plouhinec, *Mene toullennou* (1) (La hauteur des creux) est une toute petite lande oblongue.

A 300 m au Nord-Est de Kergabet, à 150 m environ du ruisseau qui sépare Plozévet de Mahalon, *an Toullennou* (1) (Les creux) est une lande commune aux villages voisins. *Foennec an toullennou* (1) (La prairie des creux) lui est contiguë, mais dépend uniquement du village voisin de Trologot.

A l'Est immédiat de Kervinily, *Parc an Toullennou* (2) (Le champ des creux) est une lande juste au bord Nord la route de Quimper.

DOUVÈS, DOUVEZ *fossé, douve*

A 200 m au Nord-Est de Keribinou, 4 parcelles groupées, situées dans un creux, présentent le nom *douvez* dans leur appellation : *an douvez* (2) (Le fossé) sont des terres labourables, tandis que *parc an doues* (2) (Le champ du fossé) représente des landes.

A env. 2,5 km à l'Est, entre Lesavrec et Kerzuot, un terrain en pente dominant le ruisseau du moulin, à l'Est, et le vaste commun dépendant du village de Lesavrec appelé *al leuquer* (au Sud), est divisé en 16 parcelles contiguës contenant toutes le nom *douvès* dans leur appellation : on trouve ainsi *an douvès* (7) (Le fossé), *Mene an Douvès* (1) (La hauteur du fossé), et *parc an douvès* (8) (Le champ du fossé), réparties en 10 parcelles de landes, une pâture et 5 parcelles de terres labourables. Il est étonnant de constater que le versant abrupt de la vallée du ruisseau de Kerzuot, situé juste en aval du moulin, s'appelle d'abord *ar roz* (Le coteau), puis *an douvès* (Le fossé), sans que rien ne paraisse justifier l'emploi de deux noms différents, le premier exprimant l'idée de hauteur, et le second, celle de creux.

TRO, TRE *vallée*

Trologot (La vallée des souris) est un des villages les plus septentrionaux de Plouzévet ; il est situé dans la vallée du ruisseau du Nord de la commune, sur sa rive gauche, bien sûr.

An tremen [ãn tre'me:n] (14) (La vallée pierreuse) et *Parc tremen* (1) (Le champ de la vallée pierreuse) constituent un terroir situé dans la vallée du ruisseau de Poulhan, au Nord de Kerhat et de Keringard, composé de 9 parcelles ouvertes de terre labourable et de 6 parcelles classées en landes, dont une seule est clôturée.

Tronaoul (La vallée de Naoul ?) est un vallon situé entre l'Ouest de Lesplozévet et Keringard creis. 4 parcelles incluent ce nom dans leur appellation : 3 landes : *Goarem dronaoul* (1) (La garenne de Tronaoul), *Parc tronaoul* (2) (Le champ de Tronaoul), et un pré, *foennec trounaoul* (1) (Le pré de Tronaoul.)

TRAON *bas*

Traon ar guear (1) (Le bas du village) est une parcelle de terre cultivée située à 50 m à l'Ouest de Penquer, sur la pente qui descend vers le ruisseau du moulin de Kerzuot.

TRAOUEN –OU *parcelle(s) du bas*

Sur la rive gauche de l'artère maîtresse du Sud de la commune, à 500 m en amont du moulin de Keringnel, on trouve 4 parcelles contiguës, alignées, nommées (*an*) *traouenou* (4) (Les parcelles du bas).

LE MINÉRAL

MEN / MEAN/ MIN pl. MEIN *pierre*

Les pierres ne sont caractérisées que par leur aspect extérieur, le plus souvent leur couleur, qui peut bien sûr nous renseigner sur leur composition. Elles peuvent aussi l'être par leur emplacement ou par l'usage qui en est fait. Ce nom est aussi présent dans l'appellation de différents objets en pierre.

guen (blanc) : Des pierres blanches (quartz) sont mentionnées dans trois lieux, tous situés au Sud de la commune : *ar men guen* (3) (La pierre blanche) ou (Les pierres blanches) à 50 m à l'Est de Keristemet, *bar men guen* (1) (La parcelle à la pierre blanche, ou aux pierres blanches) à 100 m au Sud de Lesneut et surtout un ensemble de 10 parcelles contiguës, totalisant près de

2 hectares d'un seul tenant, situées à 200 m au Nord de Kerongar-Divisquin : *ar vinguen* (Les pierres blanches), associé aux noms *parc* (champ) et *bar*, pour *par*, (parcelle) dans quatre des dix appellations.

Glas / glaz (bleu) : *men glas / mein glaz* est l'appellation donnée dans la commune à l'amphibolite bleue. Un ensemble compact de 13 parcelles de terre labourable situé à 150 m au Sud-Ouest du moulin de Keringard izella et à 600 m au Nord de la grève du Goret porte des appellations incluant *mein glaz*. On trouve ainsi (*ar vein glaz* (6), *ar vein glaz dantraon* (1), *Ar vein glaz huella* (1), *parc ar vein glaz* (1) et *bar (ar) vein glaz* (4). On trouve aussi, dans le Sud de la commune, à 150 m au Sud-Ouest de Moulin-Goff, sur la rive gauche du ruisseau, *parc men glas* (Le champ des ardoises). On retrouve cet adjectif dans *liors an ty glas* (1), à Kerzévet, et dans les trois *pont glas* (pont en ardoise) du Sud de la commune. Il a le sens de « couvert d'ardoises » dans la première appellation, et d'« en ardoise » dans la seconde.

bris (mêlé, composite) : se réfère sans doute à la couleur ; présent dans une seule parcelle *Parc men bris* (1) (Le champ des pierres «composites »), située à Lézavrec.

meur (grand) : *men meur* (2) (La grande pierre) située à 400 m env. à l'Est de Merros-izella.

cos (vieux) : *bar men gos* (1) (La parcelle de la vieille pierre, ou des...) située à une centaine de mètres à l'Ouest de Kerveugard.

Elles peuvent être aussi déterminées par des noms d'animaux :

gad (lièvre) *Corn (ar) men gad* (4) (Le coin de la pierre (ou des pierres) au lièvre), situé près de Kerveugard, côté Est.

piquet (pies) *Coste ar men piquet* (1) (Près de la pierre (ou des pierres) aux pies), situé à 250 m de Merros-izella. [sera à supprimer ou à déplacer]

Elles peuvent également déterminer des lieux :

liors (courtil) *Liors mein* (1) (Le courtil aux pierres), situé à Merros-izella.

parc (champ) *Parc is mein* (2) (Le champ au-dessous des pierres), situé à une centaine de mètres à l'Ouest de Trologot.

coat (bois) *parc coat men* (1) (Le champ du bois de la pierre), lande située à 250 m au Nord de Kerhat huella, à 60 m de la limite de Plouhinec.

tre (vallée) *an tremen* [tre'me:n] (14) (La vallée pierreuse), 9 parcelles classées en terres labourables et 5, en landes, et *parc tremen* [tre'me:n] (1), (Le champ de la vallée pierreuse), une lande, sont situés juste à l'Est de *parc coat men*, séparés de lui par un simple chemin : l'ensemble de 14 parcelles constitue un *meziet* (voir à ce nom) et *parc tremen* (1) (Le champ de la vallée pierreuse) est une lande clôturée qui lui est accolée. *An tremen* est aussi présentée dans la section « Le relief ».

Elles peuvent enfin préciser la composition de différents objets :

pot (pot) *pot mean* (1) (Le pot de pierre) et *pot mean ar venec* (1) (Le pot de pierre du pierrier), contiguës, sont présentés ci-dessous dans les sections « Les monuments anciens, objets liés aux monuments » et « Vocabulaire présentant du matériel, divers ».

men ir (menhir) Deux menhirs sont mentionnés dans le cadastre : voir ci-dessous à la section « Les monuments anciens, les menhirs et stèles verticales. »

dol ven (dolmen) Une parcelle s'appelle *dol ven* (dolmen) ; voir ci-dessous à la section « Les monuments anciens, les dolmens. »

carn (tertre) *Ar c'harn mein* (le tertre de pierres) est le nom porté par trois parcelles situées à 100 m à l'Est de Kerwoëret huella ; contrairement aux trois monuments précédents, il était composé d'un grand nombre de petites pierres. Ce nom que l'on rencontre à plusieurs reprises dans le cadastre est ici suivi de *mein* (pierres), c'est la seule occurrence. Voir aussi ci-dessous, à la section « Les monuments anciens, les tertres. »

nado (aiguille) Quinze parcelles de terres labourables situées à l'Est de Kerfili portent l'appellation *an adoven* (l'aiguille de pierre), et deux landes, *parc an adoven* (Le champ de l'aiguille de pierre). Ceci laisse supposer qu'il a existé là une longue pierre effilée, peut-être un menhir, ou une autre stèle. Voir ci-dessous à la section « Les monuments anciens, les menhirs et stèles verticales. »

ale (allée) *pen an aléven* (11) (L'extrémité de l'allée empierrée) est situé à l'Ouest immédiat de Kererrou.

ty (maison) *an ty men* (2) (La maison de pierre), située à Prat meur et dépendant de Kerwoëret.

MEINEC (adj. qual.) *pierreux, caillouteux*

Adjectif qualificatif présent dans une seule appellation *ar roz veinec* (Le coteau caillouteux), parcelle située entre Leure et la mer, à 250 m de celle-ci.

MENEC / MENIEC *pierrier, lieu pierreux*

Le nom *Ar venec* (3) (Le pierrier) est employé seul en deux lieux : à 150 m au Nord de Trébrévan huella et à 250 m au Sud-Ouest de Kerveugar.

Ar veniec (22) (Le pierrier), variante du nom précédent, est l'appellation portée par un ensemble de 22 parcelles, toutes de terre labourable, qui a grossièrement la forme d'un rectangle d'env. 125 m x 100 m, d'une superficie totale d'environ 1,25 hectare, situé entre Lestréouzien huella et Lestréouzien izella.

MINGLEU / MENGLEUS *carrière de pierres*

Six lieux possèdent ce nom dans leur appellation : trois sont situés dans la partie Nord de la commune, où le socle du sol est constitué de granulite. On trouve un *Parc mingleu* (Le

champ de la carrière) à Trologot, et deux autres, contigus au Sud de Kerveillerec. Un peu plus au Sud, à l'Est de Kergabet, on a *bar mingleu huella* (La parcelle la plus haute de la carrière).

Un quatrième se trouve dans le centre-Est de la commune, entre le moulin de Brénizenec et Queldrec, à la jonction entre les zones de granulite gneissique et de micaschistes : *Parc ar mengleus* (Le champ de la carrière).

Les deux derniers sont situés dans la zone de granulite gneissique : *bar mingleu* (2) (La parcelle de la carrière), à une centaine de mètres à l'Ouest du hameau appelé *Mingleu*, justement, et *Lan ar vingleu* (1) (La lande de la carrière), tout au Sud de la commune, à une centaine de mètres au Nord de la limite Plozévet / Pouldreuzic, à 1 km de la mer.

CARREC pl. QUEREC *rocher*

Ce nom, que l'on trouve aussi sur la côte, est présent dans trois appellations de l'intérieur des terres, chacune correspondant à un lieu différent. Dans la première, il s'agit d'un affleurement d'orthoigneiss, encore appelé granulite, de couleur assez claire, qualité qu'indique l'adjectif de couleur *guen* (blanc) : *Mene garrec ven* (2) (La hauteur du rocher blanc), situé juste au Nord du moulin à vent de Lestuyen. Puis, *foennec ar garrec ven* (2) (La prairie du rocher blanc), situé au Sud-Est de Lanvorn, sur la rive gauche du ruisseau du moulin de Kerzuot. Dans la troisième, le nom est au pluriel : *Rosar c'herec* (1), lire *Ros ar c'herec* (Le coteau aux rochers), où sont presque enclavés le moulin de Kerguinaou et son étang.

ROC'H, ROC'HIC *rocher, petit rocher*

Ar roc'h (Le rocher) est le nom porté par une lande de près de 4 hectares, située à flanc de coteau, au Sud immédiat de Kerguillet, entre ce village et le ruisseau du moulin de Kerzuot. Une moitié environ de ces terres était cultivée en 1828, l'autre moitié étant surtout constituée de landes et de quelques prairies situées au bord du ruisseau. Elle était divisée en 20 parcelles contiguës, auxquelles s'ajoutaient 2 parcelles très proches. Les parcelles appelées *Ar roc'h* (8), *Roc'h d'an traon* (1) (Le rocher d'en bas) et *Parc roc'h* (1) (Le champ du rocher) étaient des landes, *Ar roc'h bras* (7), (Le grand rocher), et *Liors ar roc'h* (1) (Le courtil du rocher), des terres labourables, et *foennec ar roc'h* (4) (la prairie du rocher), des prairies.

Ar roc'hic (1) (Le petit rocher) et *mene rohic* (3) (La montagne du petit rocher) forment un ensemble soudé situé à 250 m à l'Ouest de Penquer. *Mene roc'hic* (1) (La montagne du petit rocher) est à 250 m à l'Ouest de Lestrouguy, à 300 m au Sud de l'ensemble précédent.

CLEGUER *rochers, amas rocheux*

Ce nom est présent en deux lieux de la commune présentant des affleurements d'orthoigneiss, encore appelé granulite gneissique.

Le premier est situé juste à l'Ouest de Keringard izella, dans la partie haute du vallon où prend sa source le ruisseau du Goret. *Cleguer* figure dans les appellations de 11 parcelles contiguës : *Ar c'hleguer* (3) et *Ar c'hleuguer* (1) (Les rochers), *Liorz ar c'hleguer* (1) (Le courtil aux rochers), *Parc ar c'hleguer* (3) (Le champ aux rochers), *Parc corn ar c'hleguer* (1) (Le champ du coin des rochers) et *Foennec bian ar c'hleguer* (2) (La petite prairie aux rochers).

Le second se trouve à env. 1,5 km du premier, à 200 m au Sud-Ouest de Keryen, au bord de la lande de Mene-Gure : *parc cleguer* (2) (Le champ aux rochers), d'où a été extraite la pierre constituant le menhir du monument aux morts de la guerre 1914-1918.

BILI *galets*

Ce nom, qui semble être la racine de *Bilibaou* (5) (galets ? osselets ?) et de *Ar viliec* (1) (L'ensemble de galets) sert à qualifier des lieux éloignés de 1 à 2 km de la côte. On peut s'étonner de son absence à proximité du cordon de galets dans la partie Sud du littoral.

GRO *gravier*

méné ran gro (2) (La montagne de la parcelle de gravier), et *P^c méné ran gro* (3) (Le champ de...), situées à Kermao, au bord de la route de Pont-L'Abbé, sont les seules occurrences de ce nom, dont une variante, *gra*, est attestée dans une forme orale recueillie auprès d'une informatrice (*parc méné gra*, situé à Kerryen, non loin de Kermao).

PLOM *plomb*

Présent dans l'appellation d'une seule parcelle *bar ar plom* (La parcelle au plomb), située à l'Ouest immédiat de Kererrou ; peut-être s'agit-il d'une forme écourtée de *plomen*, (voir à ce nom), car la présence de plomb dans une seule parcelle paraît difficile à concevoir.

LES SOLS

Sommaire : Les zones humides, Les terres non labourables, Les terres labourables, Qualité des sols

LES ZONES HUMIDES

Sommaire : poul, poullenn, foennec, bouillen, enès, fanc, guern, lac, oguel, oguen, rousen, canté, yeun.

POUL *bas-fond humide, mare,*

Sans compter *poul fanc*, *poul pri*, *poul canap* et *poul lin*, qui sont présentés en même temps que leur second élément, il existe 23 lieux dont l'appellation contient *poul* comme élément principal, déterminé par un adjectif qualificatif, un nom décrivant le sol, un nom d'animal ou un nom de personne. Il faut y ajouter les nombreuses appellations où *poul* est seulement déterminant. Nous suivons un ordre géographique : l'Ouest de la commune, qui en présente beaucoup, le Centre, puis le Nord-Est.

Nous les présentons en allant du Nord-Ouest vers le Sud-Est.

Poulhan (1), dont la forme la plus ancienne connue est *Poulcazan* (1426) (La mare de Cazan), est un bas-fond situé dans un creux de la falaise, à l'extrémité Nord de Mené Goret. La partie Nord de Poulhan se trouve à Plouhinec, la commune limitrophe. A env. 500 m au Nord-Est, à Lestréouzien, nous trouvons *poul gouillen* (11) (Le bas-fond de Gouzien) et *bar corn poul gouillen* (1) (La parcelle au coin du bas-fond de Gouzien), parcelles de terre labourable ; il se peut que ces parcelles et le village aient le même éponyme, « Gouzien ». À env. 500 m au Nord-Est, contigus au Nord-Ouest de Kerhat izella, *poul c'haonen* (1) (Le bas-fond du ruisseau), courtil, et *foennec poul c'haonen* (1) (La prairie du bas-fond du ruisseau), prairie. Il faut bien sûr supposer l'article défini *ar* devant *c'haonen*.

À env. 2 km au Sud-Est, à 600 m au Sud-Ouest de Brumphuez, une des trois variantes *Poul bréhen*, *Poul bréhan* ou *Poul bréhon* est présente dans les appellations de 14 parcelles. Le centre du lieu-dit, qui est un bas-fond, est occupé par trois prairies et par *parc poul bréhan* (4) (Le champ du bas-fond de Bréhan), pâtures bordant directement la mer. Situées immédiatement au Nord-Est de *parc poul bréhan*, 4 parcelles de terre labourable contiennent *Eoc'h poul bréhon* (Au-dessus du bas-fond de Bréhon) dans leur appellation. Juste au Nord-Ouest se trouve un ensemble de 6 parcelles de terre labourable, dont l'appellation contient toujours *roz poul bréhen* (Le coteau du bas-fond de Bréhen). Comme Cazan, il semble que Bréhen soit un anthroponyme.

Non loin de là, nous trouvons à Leuré, *Poul per* (3) (Le bas-fond de Pierre) ainsi que *liorz poul per* (1) (Le courtil du bas-fond de Pierre), à Kerréfran, *Poullou ronsset* (2) (Les bas-fonds aux chevaux) et *foennec poullou rosset* (1) (La prairie des bas-fonds aux chevaux), ensemble de 3 parcelles contiguës, et juste au Sud de Kerfurunic, *Poul prat* (1) (Le bas-fond du pré) et *foennec poul prat* (2) (La prairie du bas-fond du pré).

Entre le ruisseau du moulin de Kerguinaou et celui du moulin de Kerzuot, se trouve le village nommé *Pouldu* (Le bas-fond noir), nom aussi présent dans 4 appellations ; des landes : *Ros pouldu* (2) (La colline du bas-fond noir) et *goarem ros pouldu* (1) (La garenne de la colline du bas-fond noir) ; et des parcelles de terre labourable : *Corn pouldu* (1) (Le coin du bas-fond noir) et *Bar pouldu* (1) (La parcelle du bas-fond noir). À 1 km de là, au Nord-Ouest de Kerguillet, se trouve un ensemble soudé de 5 parcelles de terre labourable et de 2 landes, appelé *poul c'hrec'hen* (6) (La mare aux peaux) et *parc poul c'hrec'hen* (1) (Le champ de la mare aux peaux). L'article défini *ar* est bien sûr sous-entendu entre *poul* et *c'hrec'hen*. Le nom *crec'hen* est le pluriel (interne) de *croc'hen* (peau). On faisait vraisemblablement tremper des peaux de bête dans cette mare, étape de préparation avant le tannage. À 300 m au Nord de Lanvorn, nous trouvons des terres labourables en deux parties appelées *poul meur* (4) (Le bas-fond de Le Meur) ou (Le grand bas-fond), et à 200 m env. au Sud-Est, sur la rive droite du ruisseau, une pâture, *Poul ar c'haro* (1) (Le bas-fond au cerf) et *foennec poul ar c'haro* (1) (La prairie du bas-fond au cerf).

Au Sud de l'artère maîtresse, *parc poul ar run* (1) (Le champ du bas-fond de la colline), est une pâture située un peu au Sud de Kergroas ; *poul bouillen* (2) (Le bas-fond boueux), près de Brigoulaër, *poul ar mene* (14) (Le bas-fond de la hauteur), ensemble situé entre Kergroas et Pellan huella et *poul vil* (11) (Le vilain bas-fond), à l'Est de Pellan huella, ne désignent que des terres labourables.

Le centre

Parc poul Simon (1) (Le champ du bas-fond de Simon) est situé près du calvaire de Kerzévet, au bord Est de la route de Quimper et *Poul per* (8) (Le bas-fond de Pierre), à 150m au Sud.

Poullou glas (17) (Les bas-fonds verts ou gris), situés à 300 m au Sud de Kerguelen, d'une superficie totale de 1,78 hectare, sont groupés en deux ensembles. Ils sont classés en landes, à l'exception d'une pâture, qui est un commun aux villages de Kerguelen et Kerfili.

Parc poul prat (1) (Le champ du bas-fond du pré) est à 100 m au Sud de Kermao, et *Poul stang bihan* (2) (Le bas-fond de la petite vallée), une lande à 200m au Nord de Kerguernec.

L'Est

Situé à mi-distance entre Kerlaëron et Kervinou, *Poulgadic* (1) (La mare au levraut) est un marais de forme oblongue d'une superficie de 0,91 hectare ; c'est un commun à ces deux villages.

Sur les rives du ruisseau de Kerzuot, à environ 400 m en amont du moulin, nous trouvons *poul enebet* (6) (Le bas-fond ?), 4 landes et 2 parcelles de terre cultivable. *Enebet* est sans doute un dérivé de *eneb*, qui signifie « contre, opposé » ; le sens serait-il « situé sur deux rives opposées » ?

De plus, le nom *poul* est utilisé comme déterminant dans un grand nombre d'autres appellations ; par ordre décroissant d'occurrence, il détermine le sens de *bar* (pour *par*), dans 44 appellations, *foennec* dans 28, *parc* dans 12, *liors* dans 8, *tachen* dans 4 et *corn* dans 2.

POULLENN –OU *flaque(s)* voir dans la section « L'hydrographie », « Les eaux stagnantes »

FOENNEC *prairie*, plutôt *prairie inondable* PRAT, PRADEN *prairie sèche*

Ce nom est un des plus fréquents du cadastre. Chaque ferme se devait d'avoir au moins une prairie. On distingue habituellement les prairies inondables, ou prairies humides, des prairies sèches. Dans certains documents récapitulatifs du cadastre, on distingue les prés, correspondant sans doute aux prairies humides, des pâtures, correspondant aux prairies sèches. A Plozévet, les prairies inondables occupent bien plus de surface que les prairies sèches. Les parcelles appelées *foennec* sont au nombre de 1048 ; il faut y ajouter les 38 autres contenant ce nom comme déterminant ; celles appelées *prat* ou *praden* ne sont que 225, plus 153 incluant ces noms comme déterminant. Il semble, d'une manière générale et sans rigueur, que *foennec* corresponde plutôt aux prairies humides et *prat* et *praden*, plutôt aux prairies sèches. On trouve 51 parcelles dont l'appellation contient les termes *foennec ar prat*, avec parfois des précisions supplémentaires, alors que nous n'avons aucune appelée **prat ar foennec*, et une seule *prat ar foeniger* (Le pré des prairies). Ceci laisse penser que la *foennec* peut être la partie humide d'un pré où l'on récolte du foin.

On trouve ce nom employé seul, associé à un adjectif qualificatif, ou à un complément de lieu (contenant un nom commun ou un nom propre), ou encore à un anthroponyme.

On le rencontre aussi associé à un nom commun sans article, souvent un nom de végétal, qui forme avec lui un nom composé.

foennec drez ar c'horn banel (1) (La prairie à ronces du coin à genêt) ; on trouve l'adjectif qualificatif correspondant à *drez* dans *foennec drézec* (1) (La prairie à ronces)

foennec cors (33) (La prairie à roseaux)

foennec rosc (2) (La prairie à phragmites)

foennec lan (9) (La prairie à ajonc) et *foennec al lan* (2) (La prairie des ajoncs)

foennec gueot (4) (La prairie à herbe)

foennec gueot met (1) (La prairie à herbe à faucher)

foennec gueot rous (1) (La prairie à herbe rousse) c'est-à-dire une prairie pas entretenue, où l'herbe ne pousse plus.

foennec foen (7) (La prairie à foin)

foennec fa (1) (La prairie à fèves)

foennec segal mar (1) (La prairie à seigle sur brûlis)

foennec an ognon (1) (la prairie des oignons) se distingue des exemples précédents par l'emploi de l'article devant le complément, peut-être parce que c'était aussi une exception, d'un point de vue agricole, que de faire pousser des oignons dans une prairie. Mais ne s'agirait-il pas d'oignons sauvages ?

On trouve *foennec* également associé à quatre noms ne désignant pas des végétaux :

foennec phalc'h (24) (Prairie de fauche)

foennec dour (1), *foennec dour bian* (3) (Prairie inondable) (Petite prairie inondable)

foennec corn (11) (Prairie en coin)

foennec douarc'hat (1) (Prairie dont la terre peut êtreensemencée)

prat ar fal (2) (Le mauvais pré) Situé à 50 m de la limite de Mahalon, ce pré jouxte Kerveillerec à l'Ouest. Le sol en est médiocre ; des peupliers y ont été plantés au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.

BOUILLEN *boue*

Ce nom se trouve dans les appellations de trois lieux.

foennec bouillen (2) et *foennec ar bouillen* (7) (La prairie boueuse) est l'appellation d'une fondrière de 35 ares, composée de 5 parcelles contiguës, située à 150 m à l'Est de Kerwinou, et aussi d'un bloc de 4 parcelles (2 prés et 2 prés à roseaux), contigu à l'extrémité orientale de Mene Goret, à 250 m de la mer.

Poul bouillen (2) (La mare boueuse), parcelles contiguës de terre labourable, situées à 150 m au Sud-Est de Brigoulaër.

ÉNÈS / ENEZEN *île*

Appellation métaphorique donnée à des parcelles partiellement inondées pendant l'hiver, faisant ressembler les parties émergées à des îles.

Située à 250 m au Sud de Kerguelin, *foennec honénès* (1) (La prairie de l'île) est classée dans les landes malgré son nom.

an Enezen (1) (L'île) est également une lande, située à 100 m à l'Est de Kerzibou.

FANC *boue*

Ce nom, qui est, à une exception près, toujours employé après *poul* (mare) figure dans les appellations de cinq lieux, de superficies très variées, puisqu'elles s'échelonnent de 3 hectares à 1,76 are.

Deux d'entre eux sont situés dans le Nord de la commune : le premier : *parc poulfanc* (6) (Le champ de la mare boueuse) forme un bloc de 1,56 hectare, composé à peu près pour moitié de terre labourable et pour l'autre moitié de lande, situé entre Kermenguy et Kervinily. Le second : *poul fanc* (2) (La mare boueuse), beaucoup plus réduit, est à 150 m au Nord-Ouest de Kerziouret, et à 150 m aussi du marais oblong appelé *Lan Brajou*. Le troisième : *poul fanc* (3) est à 200 m au Nord-Ouest de Queldrec. Le quatrième : *an estrevet fanc* (1) (Le sentier boueux), 1,75 are, est un marais en forme de lanière, situé à 100 m à l'Est de Mingléu, sur la rive droite du ruisseau du moulin de Kerzuot. Le cinquième est un vaste ensemble de 33 parcelles contiguës, totalisant près de trois hectares, situées dans la vallée du ruisseau qui prend sa source entre Lestuyen et Kergolier et se jette dans la mer entre Porsambréval et Poulbrehen. On trouve bien sûr *poul fanc* tout court (17) ; ce groupe nominal sert aussi à déterminer différents types de parcelles : *parc* (2) (champ), *bar* (4) (parcelle non close) et *foennec* (7) (prairie).

GUERN *aulnaie ou marais*

On ne le rencontre que dans *parc corn ar vern* (2) (Le champ du coin de l'aulnaie), situé à 150 m à l'Est du moulin de la Trinité. Rappelons sa présence dans le nom de village Kervern.

LAC *boue, vase*

Ne figure que dans *liorz al lac* (2) (Le courtil boueux) situé à 50 m à l'Est de Kerhat huella.

OGUEL / OGAL *rouissoir, et par extension petite parcelle humide*

Trois lieux portent ce nom : le premier à 100 m à l'Est de Kervinou, le second à 100 m au Nord-Ouest de Kerguillet, et le troisième à 300 m à l'Ouest de Lestréouzien creis et izella (sous la forme *ogal*).

an oguel (3) (Le rouissoir)

foennec an oguel (1) (La prairie du rouissoir)

bar an Oguel (1) (La parcelle non close du rouissoir)

Corn an Ogal (6) (Le coin du rouissoir)

OGUEN semble être une simple variante de *oguel*.

Ce nom ne figure qu'en un lieu, situé à 100 m au Nord de Kergoff : *An oguen* (2) (Le rouissoir)

ROUSEN *partie non-entretenu d'une prairie, où l'herbe ne pousse plus*

A 300 m au Nord-Est de Kerbourn, sur la rive gauche de l'artère maîtresse du Sud de la commune, 3 prés s'appellent *ar rousen* (Le pré roux) et 1, *ar rousen bian* (Le petit pré roux). Joutant ces prés au Sud, 3 prés à roseaux s'appellent aussi *ar rousen* (3) (Le pré roux).

CANTÉ *marais d'estuaire* est présenté dans la partie « Hydrographie, Les eaux stagnantes ».

YEUN *marais* est présenté dans la partie « Hydrographie, Les eaux stagnantes ».

LES TERRES NON LABOURABLES

MÉNÉ *hauteur*

Les terres des Méné(s) sont dans leur grande majorité des terres non labourables. Voir ce nom ci-dessus dans la section « Le relief ».

GOAREM *garenne*

Les parcelles appelées *goarem* (garenne) sont très nombreuses. Ce sont en grande majorité des landes. « *Gwaremm* est un terme très répandu, qui évoque un terrain pierreux, généralement à flanc de coteau, où il ne pousse que de la lande [sic], du genêt, de la bruyère, mais qui est parfois travaillé, au moins dans la partie où la pente n'est pas trop forte. »¹¹

Le Nord-Ouest

Près de la limite de Plouhinec, entre Kerwoëret uella et Kerhat huella, *Goarem ar vindroc'h* (1) (La garenne de la venelle) est une lande de faible superficie. A 750 m, à l'Ouest on trouve *Goarem ar mene* (3) (La garenne de la hauteur), limitrophe de Plouhinec.

A 600 m au Sud-Est se trouve *Goarem Kerlaonan* (2) (La garenne de Kerlaonan) et à 75 m à l'Est, *Goarem corn ar prat* (1) (La garenne du coin du pré).

Au bord Ouest de la route d'Audierne, au carrefour avec le chemin qui longe la limite de Plouhinec, de direction Ouest-Est, *Goarem ar groës* (1) (La garenne de la croix) est limitrophe de Plouhinec, mais point de croix représentée sur le plan cadastral à cet endroit. En longeant la route vers la Sud, à 350 m, *Goarem Eliès* (1) (La garenne d'Eliès) et *ar Goarem* (1) (la Garenne) ; à 25 m plus au Sud, *Goarem dronaoul* (1) (La garenne de Tronaoul). Encore un peu plus au Sud, *Goarem izella* (2) (La garenne la plus basse), et contiguës, à l'Est, en bord de route, *Goarem huella* (3) (La garenne la plus haute), puis *Goarem coste an en* (1) (La garenne au bord de la route), juste au Nord du carrefour avec le chemin de Keringard.

¹¹ Pierre Trépos, « Enquêtes sur le vocabulaire breton de la ferme », *Annales de Bretagne*, tome LXVII, n° 4, décembre 1960, p. 327.

En face, du côté Est de la route d'Audierne, un ensemble compact de dix parcelles de garennes situées à 150 m à l'Ouest de Lesplovévet : *ar goarem* (6) (la garenne) et *goarem bi(h)an* (4) (la petite garenne).

Le Nord et le Nord-Est

Au Nord-Ouest de Lanmarzin, à la limite avec Mahalon, se trouve un ensemble soudé de quatre parcelles appelées *Goarem bian* (1) (La petite garenne), *Goarem bras* (1) (La grande garenne) et *Goarem rous* (2) (La garenne rousse).

A environ 750 m au Sud, bordant Ménéguen, quatre parcelles contiguës, la plus occidentale étant limitrophe de Plouhinec, s'appellent *Goarem Ménéguen* (4) (La garenne de la hauteur blanche), et juste au Sud, *Goarem huella* (1) (La garenne la plus haute), *Goarem izella* (1) (La garenne la plus basse), *Goarem d'an traon* (1) (La garenne d'en bas) et *Goarem dalaë* (1) (La garenne d'en haut.)

En progressant d'environ 1,2 km vers le Sud-Est, on traverse un groupe de 6 parcelles contiguës, alignées dans la direction Nord-Sud, situées entre Mene Kersiouret et Mene Kergabet, appelées *Goarem mene* (6) (La garenne de la hauteur).

Longeons maintenant la partie de la frontière Nord de la commune comprise entre Kerveillerec et la limite avec Landudec. On y rencontre successivement, sans interruption : *Goarem mene bian* (3) (La petite garenne de la hauteur), avec juste au Nord, formant un triangle saillant, *Goarem Trianter* (3) (La garenne des trois moitiés), *Goarem Loc'h guel* (11) (La garenne de l'étang de guel), *Goarem Stang guen* (1) (La garenne de la vallée blanche), la vaste *Goarem Cos* (37), (La vieille garenne) d'une superficie de 12,9 hectares, *Goarem bian* (1) (La petite garenne) et enfin, dans l'angle Nord-Est de la commune, aux confins de Guiler-sur-Goyen au Nord et de Landudec à l'Est, *Goarem ar c'hastel* (1) (La garenne du château), ou peut-être (La garenne du dénommé Castel).

En opérant un virage à 45 degrés, continuons à longer la frontière qui prend désormais la direction Nord-Sud. Juste au Sud de la parcelle de l'angle Nord-Est, on rencontre *Goarem an dilansa* (1) (La garenne de ?), *Goarem creis* (1) (La garenne du milieu), avec, contiguë à l'Ouest la vaste *Goarem ar c'hoat* (1) (La garenne du bois) d'une superficie de 6,3 hectares d'un seul tenant ; le bois mentionné est *Coat penengoat*, contigu. Puis la seconde *Goarem cos* (1) du secteur (La vieille garenne), d'une superficie de 7,2 hectares d'un seul tenant. Ensuite, *Goarem bian* (1) (La petite garenne), et, au bord de la route de Quimper au Sud, *Goarem Poullou Marquis* (1) (La garenne des bas fonds du Marquis) d'une superficie de 4,3 hectares.

Contiguës à l'Ouest, 13 parcelles appelées *Goarem an id* (La garenne du blé), forment un seul bloc : c'est une garenne atypique parce qu'elle est composée de parcelles oblongues très étroites, à l'exception d'une seule, et parce que 9 d'entre elles sont cultivées, ce que laisse entendre leur appellation.

Comprise entre la strate de *goaremou* la plus septentrionale, et celle qui borde la route de Quimper au Sud, on rencontre d'Ouest en Est, *Goarem d'an traon* (31) (La garenne du bas), d'une superficie de 18,9 hectares, *Goarem bras* (1) (La grande garenne), 3,2 hectares, *Goarem an Henaff* (3) (La garenne d'Hénaff), 2,7 hectares, avec contiguës au Sud, *Goarem ar Guével* (4) (La garenne de Guével), 6,2 hectares, et *Goarem ar mene* (1) (La garenne de la hauteur), 4,7 hectares, puis *Goarem ar puns* (6) (La garenne du puits), 4,4 hectares, *Goarem ar brusc* (11) (La garenne de (Le) Brusc), 5,6 hectares, et enfin *Goarem an ty* (16) (La garenne de la maison), 6,3 hectares, sans que l'on sache de quelle maison il s'agit, aucune n'étant représentée sur le plan à proximité.

Bordant la route de Quimper du côté Nord, on trouve à la hauteur de Kervern, *Goarem ar groaz* (3) (La garenne de la croix) : à défaut de croix représentée sur le plan à cet endroit, ces parcelles sont situées au carrefour de la route de Quimper et de celle qui se dirige

vers Kerguivic, au Sud. Avec, juste au Nord *Goarem Kerisi* (1) (La garenne de Kerisi, sans doute une forme altérée de Kerisit), et une autre *Goarem d'an traon* (1) (La garenne d'en bas), 1,1 hectare, puis, vers l'Ouest, *Goarem ar phe* (1) (La garenne de Phuez) et *Goarem Kermadu* (3) (La garenne de Kermadu).

Si nous traversons la route de Quimper, nous rencontrons, du côté Sud, entre Kervern à l'Ouest et Kerlaëron à l'Est, *Goarem toul* (2) (La garenne du creux), *Goarem creis* (4) (La garenne du milieu) et *Goarem lan* (4) (La garenne de la lande), et contiguë à celle-ci, au Nord, *Goarem ar burel* (2) (La garenne de Burel). Un peu au Sud, entre le marais de Poulgadic et Mespérit, *ar goaram* (2) (la garenne).

Le Centre-Ouest

A 250 m à l'Est de la chapelle de la Trinité, un ensemble compact de 5 parcelles porte les noms de *ar goarem* (2) (la garenne), *goarem huella* (2) (garenne la plus élevée) et *goarem d'an traon* (1) (garenne d'en bas).

A un peu plus d'1 km vers le Sud-Est, on trouve *Goarem nevez* (1) (La nouvelle garenne), et juste à l'Est, *Goarem Cos* (4) (La vieille garenne), située à 150 m au Nord-Est de Kerguernec. Un peu plus au Nord, entre Kerguernec et Kermao au Sud et Kerguelin au Nord, un ensemble soudé de 10 parcelles est situé aux bords Ouest et Nord de Mene Kermao : *goarem ar mene* (1) (La garenne de la hauteur), *parc goarem cos* (1) (Le champ de la vieille garenne), *Praden ar Goarem cos* (2) (Le pré de la vieille garenne), *prat goarem ar foennec* (1) (Le pré de la garenne de la prairie), *goarem ar foennec* (1) (La garenne de la prairie), *goarem bras* (2) (La grande garenne), *goarem creis* (1) (La garenne du milieu), *goarem Costé* (1) (La garenne du côté) et *goarem ros Castel* (1) (La garenne du coteau de Castel).

A 150 m au Nord-Est de Lostalen, *parc goarem* (1) (Le champ de la garenne) est une lande. Un peu à l'Est, entre Kermadu et Kerlagadec, *Goarem parc ber* (2) (La garenne du champ court) ou (La garenne du champ de Le Berre).

Le Centre-Est

Juste au Nord de Kersibou, on trouve *Goarem mene meur* (1) (La garenne de la grande hauteur), *Goarem bras mene meur* (1) (La grande garenne de la grande hauteur), *goarem an intanvès* (1) (La garenne de la veuve) et *goarem huella* (3) (La garenne la plus élevée), puis, au Sud-Est, *Goarem Kersibou* (1) (La garenne de Kersibou) et une nouvelle *Goarem mene meur* (1) (La garenne de la grande hauteur), et en arrivant à la rive droite du ruisseau du moulin de Kerzuot, *Goarem segal* (1) (La garenne à seigle), et *Goarem eoc'h al lenn* (1) (La garenne au-dessus de l'étang).

Sur la rive gauche, on rencontre, dans l'ordre, *Goarem bras* (1) (La grande garenne), *Goarem lan* (1) (La garenne des ajoncs), *Goarem Lestrouguy* (1) (La garenne de Lestrouguy), *ar goarem* (1) (La garenne) et *mene goarem* (2) (La hauteur de la garenne). Contigu à l'Est, juste à l'Ouest de Lestrouguy, un autre *mene goarem* (4) (La hauteur de la garenne).

A l'Est de Kerveillant, en ensemble de 3 parcelles : *goarem rous* (1) (La garenne rousse), *ar Voarem* (1) (La Garenne) et *parc pen ar Voarem* (1) (Le champ du bout de la Garenne).

A 800 m vers l'Est, à l'Ouest de Brénizénec, *Goarem an douç* (2) (La garenne de Le Douce) et au Nord, *Goarem bras* (1) (La grande garenne.)

Le Centre-Sud

A 400 m au Nord de Brumphuez, *ar Goarem* (1) (la Garenne) et *Goaram ar prat balanec* (1) (*La garenne du pré aux genêts*) sont entourées par les landes de Mene bras. En se rapprochant de Brumphuez, on rencontre *ar Goarem* (2) (La garenne) située à 100 m au Nord-Est de la croix de ce village.

Juste au Nord du moulin à vent de Lestuyen, se trouve *ar goarem* (2) (La garenne), tandis que *goarem ar vil* (1) (La garenne du moulin) est au Sud-Ouest ; à 300 m vers l'Est, *goarem ar born* (2) (La garenne de Le Borgne) et au Nord, *goarem ar méné* (2) (La garenne de la hauteur).

Un peu plus au Sud, entre Kergolier à l'Ouest et Kerfurunic à l'Est, *Goarem ar c'houlinet* (2) (La garenne aux lapins), *Costé goarem ber* (1) (Près de la garenne courte) ou (Près de la garenne de (Le) Berre) et *bar ar goarem* (1) (La parcelle de la garenne).

En continuant vers le Sud, *goarem ros pouldu* (1) (La garenne du coteau de Pouldu) est une lande située à 150 m à l'Est du moulin de Kerongard-Nabadès, contiguë à l'extrémité Nord de Ros Pouldu.

A 200 m à l'Est de Lanvorn, on trouve une lande isolée appelée *ar goarem* (La garenne).

Le Sud

Sur la rive gauche de l'artère maîtresse du Sud de la commune, à 250 m en aval du moulin de Keringnel, *Goarem Kergonna* (3) (La garenne de Kergonna) dépend de Lesneut, qui se trouve pourtant à 500 m à l'Est. Plus à l'Est, *Goarem bras* (1) (La grande garenne) est une lande, située à env. 500 m en amont du moulin de Keringnel, toujours sur la même rive. Un peu au Sud, à 300 m au Nord-Est de Lesneut, une série de landes : *Goarem Stéphan* (1) (La garenne de Stéphan), contiguë à *Goarem an ty bras* (3) (La garenne de la grande maison) ; puis des parcelles de terres cultivées, contiguës aux landes précédentes : *pen goarem ty bras* (6) (Le bout de la garenne de la grande maison).

DOUAR GOULIN *terre à lapin(s)*

Douar goulin (3) (Terre à lapin(s) est le nom porté par trois parcelles de lande contiguës, situées juste au Nord de Kerlaouénan. La présence de lapins sauvages constitue une des caractéristiques des garennes. On remarque la lénition de l'initiale du second nom, comme dans l'appellation suivante, bien que *douar* soit incontestablement un nom masculin.

DOUARC'HAT *terre à lièvre(s)*

A 300 m à l'Ouest de Kerminguy, juste à l'Est de la vaste prairie oblongue de Lan brajou, se trouve une lande nommée *foennec douarc'hat* (1) (La prairie de la terre à lièvre).

DOUAR GUEN *littéralement terre blanche*

Cinq parcelles contiguës, sauf une, toutes classées en landes, situées à 100 m au Nord de Kergabet, contiennent toutes l'expression *douar guen* (terre blanche) dans leur appellation. On trouve ainsi *Douar guen pella* (1) (La terre blanche la plus éloignée), *Douar guen tosta* (2) (La terre blanche la plus proche) et *Douar guen Lan* (2) (La terre blanche à ajonc). Il faut

remarquer que dans ce secteur de la commune l'adjectif *guen* qualifie également un *méné*, un *stang* et un ou plusieurs *parc*.

POULLOU PRI *carrières d'argile*

Six lieux de la commune portent ce nom ; les voici dans l'ordre géographique, du Nord au Sud. Environ la moitié de ces parcelles sont des terres labourables, les autres, des landes et des pâtures.

A 400 m env. au Sud-Ouest de Keringuy, juste au Sud de la vaste prairie oblongue de Lan brajou, six parcelles réparties en deux blocs, quatre petites de terre labourable et deux plus vastes de lande, s'appellent *Poullou pri* (Carrières d'argile).

Juste à l'Ouest de Keringard, huit parcelles contiguës portent aussi ce nom : quatre parcelles de terre labourable, trois landes et une pâture.

Le troisième lieu est situé à 200 m au Nord-Est de Lostallen : cet ensemble soudé est composé de *Poullou pri* (2) (Carrières d'argile), *Parc poullou pri* (2) (Le champ des carrières d'argile), *foennec Poullou pri* (1) (La prairie des carrières d'argile), *Prat poullou pri* (1) (Le pré des carrières d'argile) et *Liors poullou pri* (1) (Le courtil des carrières d'argile). Seule la dernière parcelle est une terre labourable, les autres sont des landes, des pâtures ou des prés.

Foennec poullou pri (1) (La prairie des carrières d'argile) est une pâture située juste au Nord de Kerveillant.

Juste à l'Ouest de Merros huella se trouvent trois parcelles de lande contiguës, appelées *Poullou pri* (2) (Les carrières d'argile) et *Parc poullou pri* (1) (Le champ des carrières d'argile).

A l'extrémité Sud de la commune, à 100 m à l'Est de Lesneut, on trouve *Poullou pri* (5) (La carrières d'argile), *bar pri* (1) (La parcelle d'argile) et *Liors poul pri* (1) (Le courtil de la carrière d'argile), représentant six parcelles de terre labourable et une pâture.

RAT *chaux*

Très peu représenté, puisqu'on ne trouve qu'une seule occurrence : *parc ty ar rat* (1) (Le champ de la maison à chaux), indice de l'existence probable d'un four à chaux en ce lieu, situé à Lessunus.

RASCOT ?

Parc rascot (1) est une lande située à 200 m au Sud du moulin de Keringnel.

PLOMEN *terre défoncée*

Ar blomen (1) (La parcelle de terre défoncée) est une lande située juste au Nord-Est de Kervern.

LES TERRES LABOURABLES

Peu d'appellations de parcelles mentionnent explicitement la qualité de la terre qu'elles contiennent. Parmi celles-ci, celles contenant le nom *douar* (terre) :

DOUAR TOM *terre chaude*

Cette expression est employée en deux lieux : au village de La Trinité, à 25 m à l'Est de la chapelle, pour deux minuscules parcelles de terre labourable contiguës appelées *Parc douar tom* (2) (Le champ de terre chaude) et à 200 m au Sud de Lostallen, pour deux autres parcelles de terre labourable portant exactement le même nom, *Parc douar tom* (2).

DOUAR GLIB *terre humide*

Sept parcelles contiguës situées à 300 m au Sud-Est de Kerveugar portent ce nom ; 5 sont des parcelles de terre labourable, et 2, des pâtures.

DOUAR COZ *vieille terre ?*

A 100 m au Nord de Pellan huella, un ensemble de 16 parcelles, contiguës pour certaines, seulement voisines pour d'autres, contiennent l'expression *douar coz* dans leur appellation. Le sens dépréciatif de *coz*, « mauvais », ne semble pas convenir ici, étant réservé à cet adjectif quand il est en position antéposée. Mais pourquoi la terre de ces parcelles serait-elle plus « vieille » que celle des parcelles d'alentour ? En voici les appellations : *an douar coz* (3) (La vieille terre), *bar (an) douar coz* (4) (La parcelle de (la) vieille terre), *bar an douar coz bian* (1) (La petite parcelle de la vieille terre), *douar coz bras* (3) (La grande vieille terre), *douar coz bian* (2) (La petite vieille terre), qui sont des parcelles ouvertes de terre labourable, et *Parc an douar coz* (3) (Le champ de la vieille terre), des landes clôturées, situées au centre de ce terroir.

DOUAR HUEL *terre élevée*

Il n'y a pas forcément de corrélation entre l'altitude d'un terrain et sa qualité. Mais les 5 parcelles contiguës appelées *Douar huel* (5) (Terre élevée) situées au Nord-Ouest immédiat de Kerminguy sont des terres labourables.

DOUAR BIAN *petite terre*

Il semble que l'épithète *bian* (petit) porte sur la taille de ces 3 parcelles *Douar bian* (3) (Petites terres) contiguës à *Parc Canté*, tout près de *Palut ar men ir*, à 50 m de la mer.

DOUAR + complément de nom

Douar ar voes (1) (La terre du ruisseau) est un pré situé entre Pellan izella et le ruisseau de Grouinet, marquant la limite avec Pouldreuzic. Le ruisselet temporaire mentionné dans l'appellation est un affluent du ruisseau servant de frontière.

DOUAR + anthroponyme

Voici ces appellations dans l'ordre géographique Nord Sud et Ouest Est. Ce sont toutes, sans exception, des parcelles de terre labourable.

A 150 m au Sud-Ouest de Keribinou, 7 parcelles en forme de lanières, formant un ensemble soudé, portent les noms suivants *Douar ar ber* (1) (La terre de Le Berre), *douar ber Keribinou* (1) (La terre de Le Berre, de Keribinou), et *Douarou ber* (5) (Les terres de (Le) Berre).

Une vaste parcelle de 4,8 hectares située à 200 m au Sud de Kermao s'appelle aussi *Douar ber* (1) (La terre de (Le) Berre).

A moins de 200 m de la mer, sur la rive droite du ruisseau du moulin de Kerguinaou, contigu à Canté bihan (Nord), un ensemble de 5 parcelles contiguës s'appelle aussi *douar ber* (5) (La terre de (Le) Berre).

Plus au Sud, une parcelle située entre Merros huella et le moulin de Keringnel porte encore le nom de *douar ber* (1) (la terre de (Le) Berre).

Enfin, dans l'extrême Sud de la commune, à 200 m au Sud de Pellan izella, une parcelle s'appelle *Douar an tallec* (1) (La terre de (Le) Tallec).

Il arrive aussi cependant qu'une parcelle n'ait pas de propriétaire connu, si du moins on en croit l'appellation *Parc an douar diberrien* (1) (Le champ de la terre sans propriétaire), situé à 300 m au Nord de Kervinily.

LUDU *terre très légère, comme de la cendre*

Bar al ludu (3) (La parcelle de cendre) représente des parcelles de terre labourable non clôturées, situées à 150 m au Sud-Est de Lestréouzien huella.

QUALITÉ DES SOLS : RÉCAPITULATION DES QUALIFICATIFS

Par ordre alphabétique :

BREIN, BREING *pourri*

À 150 m à l'Ouest de moulin Cong, un pré clôturé s'appelle *foennec brein* (1) (La prairie pourrie) ; au Sud de Pellan izella, sur la rive droite du ruisseau de Grouinet, un autre pré clôturé s'appelle aussi *foennec breing* (1) (La prairie pourrie).

BRIS *mélangé, composite*

Dans le village de Kerziouret, un courtil s'appelle *Tachen bris* (1) (Le terrain mélangé, composite). Il est aussi possible que *bris* soit un anthroponyme, et la traduction serait alors « Le terrain de Le Bris ».

CALEDEC de « caled » *dur*

Trois parcelles ouvertes de terre labourable s'appellent *ar galedec* (3) (La terre dure) : À 50 m au Sud de Kergolier, à 150m au Sud-Ouest de Pouldu et à une centaine de mètres au Nord de Pellan huella.

COULIN *lapin* (terre légère, voir ci-dessus)

COZ vieux (voir ci-dessus)

DRU *abondant*

Liors dru huella (2) (Le courtil abondant d'en haut) est situé à 200m à l'Ouest de Kerlaëron. Appellation étonnante, car il s'agit d'une lande. Serait-elle ironique ?

FAL *mauvais*

Prat ar fal (2) (Le mauvais pré) est un pré clôturé de qualité médiocre, situé juste à l'Ouest de Kerveillerec, à une cinquantaine de mètres de la limite de Mahalon.

GANAC'H *improductif*

Ar ganac'h (Le terrain improductif) est une pâture clôturée, située sur la rive gauche de l'artère maîtresse, à 100 m de celle-ci, à env. 400 m au Nord de Keristin.

GAT *lièvre* (terre légère, voir ci-dessus)

GLIB *mouillé, humide* (voir ci-dessus)

GUEN *blanc* (voir ci-dessus)

LUDU *cedres* (terre très légère, voir ci-dessus)

SEC'H *sec*

Foennec sec'h (1) (La prairie sèche) est un pré clôturé situé à Lesplozévet, à 150 m au Nord de l'église paroissiale, au bord Est de la route d'Audierne.

TOM *chaud(e)* (terre à céréales, voir ci-dessus)

YEN *froid(e)* (en principe, terre impropre aux céréales)

Liors yen (5) (Le courtil froid) est un ensemble clôturé de courtils situé dans Kervinou. Le sens habituel de *yen* ne convient pas ici, car la terre *y* est de très bonne qualité ; c'est donc le sens de « de température habituelle basse » qu'il faut retenir.

L'HYDROGRAPHIE

Le réseau hydrographique de la commune, qui comprend onze ruisseaux et ruisselets au débit extrêmement modeste, peut se décrire comme suit, en se dirigeant du Nord vers le Sud. Tous les cours d'eau, sauf le premier présenté, coulent vers le Sud ou vers l'Ouest, et se jettent dans la baie d'Audierne. Leurs vallées « débutent à l'amont par une très légère dépression, creusée à la surface du *gorré*, avant de s'enfoncer en descendant vers la mer. »¹² Selon les calculs des agents du cadastre napoléonien, la superficie totale des cours d'eau s'élevait à 4,10 hectares.

DESCRIPTION DU RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

Quand il est connu, le nom breton du cours d'eau figurant dans les microtoponymes du cadastre est noté en italiques, le plus souvent à la fin de la mention de chacun d'entre eux.

¹² Pierre et Monik Le Rhun, « Le relief et les sols de Plozévet (Finistère) », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 42, n° 2, 1967, p. 131.

Le ruisseau du Nord de la commune, qui prend sa source juste au Nord de Kerveillerec, est le seul à couler vers le Nord-Ouest. Il se jette dans l'étang de Poulguidou à 1 km au Nord-Ouest de Plozévet, puis dans le Goyen, sur sa rive gauche, à Keridreuff, village situé dans la commune de Plouhinec jusqu'en 1947, puis dans celle de Pont-Croix. Il constitue la quasi-totalité de la limite Plozévet-Mahalon. En plus de séparer ces deux communes, il sépare aussi le pays *glazik* au Nord, du pays *bigouden* au Sud. Les parcelles dont nous donnons les appellations sont bien sûr situées sur la rive gauche.

Le ruisseau de Poulhan constitue la partie méridionale de la limite Plozévet-Plouhinec. Le ruisseau du Goret se jette dans la baie à la hauteur de cette grève.

Le ruisseau dont la source est à Keribinou se jette dans le marais de Pratmeur.

Le ruisseau de Poulbrehen a son embouchure entre ce lieu-dit et Pors ambreval. Les appellations de 33 parcelles, certaines très exiguës, situées sur ses deux rives, incluent le nom *poulfanc* (bas fond boueux). *Ar ster* (4).

Le ruisseau du moulin de Kerguinaou a ses sources dans les parcelles humides appelées (*ar*) *boulen*, au Nord-Ouest de Lesplozévet, sous l'église paroissiale, et à la fontaine de S^t-Delo. Son embouchure se trouve à Canté bihan (ou Canté-Nord).

L'artère maîtresse du Sud de la commune, nommée *ar ganal* (8) dans son cours inférieur, prend sa source juste à l'Ouest de Kermorien, en Plogastel-Saint-Germain. Ce n'est qu'à partir du confluent avec le ruisseau de S^t-Renan qu'elle entre à Plozévet, où seule la partie inférieure de son cours est donc située. Elle y reçoit deux affluents sur sa rive droite : le premier, le ruisseau de S^t-Renan, dont la source se trouve dans les prairies de Penfrat, en Landudec, sert de limite avec cette commune dans la partie supérieure de son cours, et avec Pouldreuzic dans la partie inférieure, *ar ster* (9) ; le second, le ruisseau du moulin de Kerzuot, surnommé la Virgule selon certains, appellation absente du cadastre, a ses sources à Kerling et Kerguélien en Plozévet. *Ster ar gall* (2), rive droite, et *ar stérégal* (2), rive gauche. L'artère maîtresse se jette dans la baie d'Audierne à Canté (Sud), à 250 m de Canté bihan (Nord). Son cours inférieur a constitué, au XX^e siècle au moins, une limite importante à Plozévet. En effet, la partie de la commune située au Sud était appelée par les habitants du Nord, y compris ceux du bourg, *En tu ell d'an dour* ou *Kost' ell d'an dour*, c'est-à-dire « De l'autre côté de l'eau », montrant ainsi que son franchissement représentait une difficulté certaine. De plus, « ce ruisseau constitue une véritable limite sociologique. »¹³

Le ruisseau de Grouinet, qui prend sa source à Laraon en Pouldreuzic, constitue la partie occidentale de la limite entre cette commune et Plozévet. A env. 400 m de de l'étang de Grouinet, il reçoit sur sa rive droite un ruisseau temporaire ayant sa source à 150 m env. à l'Est de Pellan. *Ar voës* (23), parcelles situées sur les deux rives.

Il faut remarquer que, paradoxalement, ce sont les cours d'eau les moins importants qui sont le plus représentés dans la microtoponymie. Ceci est dû au rôle qu'ils jouent dans la fertilisation des parcelles qu'ils traversent.

LES NOMS DES COURS D'EAU

AON *rivière*

Ce nom, qui figure dans cinq appellations du cadastre, résulte de la transcription erronée de *Lanaon*, notation de [la'nāwn], forme orale de *Lanavan*, nom du manoir situé à proximité, mais sur la rive droite du ruisseau, en Mahalon. L'agent qui l'a ainsi transcrit, a sans doute interprété le *l* de *Lanaon* comme l'article défini français élidé, et a noté *pont an aon* au lieu de *pont Lanaon*, transformant ainsi considérablement l'appellation. Cette dernière

¹³ Michèle et Jean-Claude Kourganoff, *Rapport de l'enquête d'observation psychosociologique*, 1963, dactyl., rapport d'enquête non publié, p. 78.

est présente dans le cadastre napoléonien de Mahalon. Ce pont est à 250 m environ au Sud du manoir de Lanavan et à la même distance au Nord-Est de Trologot, en Plozévet : aux abords immédiats du pont, à l'Est, se trouvent une pâture nommée *Pont an aon* (1) (Le pont de Lanavan), des landes appelées *Mené Pont an aon* (2) (La hauteur du pont de Lanavan), et à l'Ouest, des prés, *foennec pont an aon* (2) (La prairie du pont de Lanavan), bordant le ruisseau. Ces cinq parcelles sont bien sûr situées sur la rive gauche.

CAON, CAONEN ruisseau

Ty c'haon (3) (La maison du ruisseau) est le nom porté par trois parcelles de terre labourable situées entre Lanmarzin et Trologot.

Poul c'haonen (1) (Le bas fond du ruisseau) et *foennec poul c'haonen* (1) (La prairie du bas fond du ruisseau) sont deux petites parcelles contiguës, un courtil et une prairie, au Nord-Ouest immédiat de Kerhat izella.

STER rivière

Il est utilisé pour trois ruisseaux différents, qui sont, d'Ouest en Est :

Le ruisselet de Poulbrehen a, sur les versants de sa vallée, 4 parcelles appelées *Corn ar ster* (4) (Le coin de la rivière), réparties équitablement sur les deux rives.

Le ruisseau du moulin de Kerzuot, à 200 m en amont de Mingleu, a sur sa rive droite des prairies appelées *Ster ar gall* (2) (La rivière de (Le) Gall) et sur sa rive gauche, des terres labourables nommées *ar stérégal* (2) (La rivière de (Le) Gall).

Le ruisseau de S^t-Renan : 9 parcelles contiguës de terre labourable situées entre Kervinou et ce ruisseau s'appellent *eoc'h ar ster* (9) (Au-dessus de la rivière).

CANAL rivière

Ainsi est nommé le cours inférieur de l'artère maîtresse du Sud de la commune. Juste en amont du moulin Cong, sur la rive gauche, on trouve des terres cultivées appelées *Tal ar ganal* (7) (Auprès de la rivière), sur la rive opposée, un pré à roseaux nommé *goës parc dianaou* (1) (Le ruisseau du champ du dessous) que nous rappellerons au paragraphe suivant, et en aval du moulin Cong, *foennec ar ganal* (1) (La prairie de la rivière), également sur la rive droite.

GOËZ / GOËS ruisseau

En plus de *goës parc dianaou* (1) (Le ruisseau du champ du dessous), présenté dans le paragraphe précédent, le nom *goës* figure dans 23 appellations de parcelles situées sur les deux rives d'un ruisselet temporaire qui a sa source juste à l'Est de Pellan, et se jette dans le ruisseau de Grouinet. On trouve ainsi *ar voës* (1) (Le ruisseau), *Douar ar voës* (1) (La terre du ruisseau), *Corn ar voës* (7) (Le coin du ruisseau), *foennec ar voës* (6) (la prairie du ruisseau), *parc ar voës* (4) (Le champ du ruisseau) et *Liors ar Voës* (4) (Le courtil du ruisseau).

LES PARTICULARITÉS DU COURS DE L'EAU

SCLUZ / SCLUCH *barrage de ruisseau*

A Lostallen, on trouve 4 prés qui se suivent, appelés *foennec ar scluz* (4) (La prairie du barrage), à 100 m en amont du moulin de Kermao, situé juste au Nord de Kerlagadec, mais dépendant de Kermao.

A 2,5 km au Sud-Est, sur la rive gauche de l'artère maîtresse, à 400 m env. en amont du moulin de Keringnel, se trouve un pré appelé *foennec scluch* (1) (La prairie du barrage).

En aval, entre Merros izella et Merros huella, à 200 m au Nord du même ruisseau, on trouve 5 parcelles appelées *pen (ar) scluch* (5) (Le bout du barrage), 4 parcelles de terre labourable et une pâture.

GOEL / GOUEL *ruisseau souterrain*

Sur la rive droite de l'artère maîtresse, en amont du moulin de Keringnel, on trouve *bar ar c'hoel* (3) (La parcelle du ruisseau souterrain), et à env. 500 m de distance, sur la rive gauche, *foennec ros ar goel* (1) (La prairie du coteau du ruisseau souterrain), *mene ros ar goel* (3) (La hauteur du coteau du ruisseau souterrain) et *parc ros ar gouel* (3) (Le champ du coteau du ruisseau souterrain). Ce nom provient vraisemblablement de *gou / ber*, (couler sous).

GOEREN *ruisseau souterrain*

A 150 m à l'Ouest du moulin de Keringnel se trouvent 3 parcelles contiguës cultivées, nommées *eoc'h ar goeren* (3) (Au-dessus du ruisseau souterrain). Ce nom provient vraisemblablement aussi de *gou / ber*, (couler sous).

GOIROU *ruisseau souterrain*

Ar goirou (3) (Le ruisseau souterrain) désigne 3 parcelles cultivées contiguës, situées au Nord de Quedrec et à 350 m env. de l'artère maîtresse. Est sans doute une forme plurielle de *goeren*. (cf. nom ci-dessus)

LES SOURCES

C'est la partie centrale de la commune qui en possède le plus, le Nord n'en a que très peu, et le littoral, pas du tout. Elles sont toutes appelées *feunteun*, à l'exception d'une parcelle, dont l'appellation contient le nom *quib*. Ces deux noms ne sont employés que comme déterminants, comme dans *parc ar feunteun*, qui est l'appellation la plus commune. Nous présentons les appellations présentant *feunteun*, toujours dans le même ordre géographique, puis celle présentant *quib*.

FEUNTEUN *source, fontaine*

Le Nord

Tachen ar feunteun (2) (Le champ de la fontaine) désigne une parcelle de terre labourable et une pâture contiguë, situées juste au Nord de Kerziouret.

Bordant la route de Quimper du côté Nord, *parc ar feunteun* (1) (Le champ de la fontaine) est une parcelle de terre labourable, à mi-chemin entre Kerzy et Kervinily.

Le Centre-Nord

Entre Lestréouzien huella à l'Ouest et Kerhat huella à l'Est, à 50 m de la limite de Plouhinec, *parc (ar) feuntun* (2) (Le champ de la fontaine) représente une lande et une pâture.

A 300 m au Sud-Est, près du moulin de Keringard izella, on trouve une parcelle de terre labourable, *parc funtun* (1) (Le champ de la fontaine), une pâture, *prat ar funtun* (1) (Le pré de la fontaine) et *foennec ar funtun* (1) (La prairie de la fontaine).

A un peu plus de 1 km vers l'Est, juste au Nord-Est de l'église paroissiale, contiguës à *prat St Delo*, on rencontre 2 parcelles classées en landes, appelées l'une *parc ar feunteun* (1) (Le champ de la fontaine) et l'autre, contiguë à l'Est, *parc moan ar feunteun* (1) (L'étroit champ de la fontaine), parcelle oblongue.

A 1 km au Nord-Est, à 200 m au Sud de Kerguelin, on observe un ensemble soudé de 13 parcelles, 11 parcelles classées en landes et 2 en terres labourables, appelées *parc ar feuntun* (11) (Le champ de la fontaine) et *parc ar feuntun bihan* (2) (Le petit champ de la fontaine), l'ensemble représentant une superficie de 1,6 hectare, ce qui n'est pas commun pour ce genre d'appellation.

A 1 km au Sud, à 50 m à l'Ouest de Lesminguy, on trouve 2 parcelles de terre labourable appelées *parc ar feunteun* (2) (Le champ de la fontaine), et un peu plus au Sud, 2 prés nommés *foennec tal ar feunteun* (2) (La prairie près de la fontaine).

A 50 m au Sud de Kermao, *liors tal ar feunteun* (1) (Le courtil auprès de la fontaine).

En se déplaçant à 1 km environ vers le Nord-Est, juste au Nord de Lostallen, se trouvent des parcelles de landes appelées *méné Corn ar feunteun* (3) (La hauteur du coin de la fontaine), et contiguës, 9 parcelles de terre labourable et 2 de landes, toutes appelées *Corn ar feunteun* (11) (Le coin de la fontaine). Au Sud immédiat de ce village, *liors ar feunteun* (2), (Le courtil de la fontaine).

En prolongeant notre déplacement d'un peu plus 1 km vers le Sud-Est, on trouve, à 150 m au Nord-Est de Penquer, un nouveau *parc ar feunteun* (1) (Le champ de la fontaine), qui est une prairie.

Le Centre-Sud

Entre Leuré et Brumphuez, se trouve une prairie appelée *foennec ar funteun* (1) (La prairie de la fontaine).

A 1,5 km au Sud-Est, au Nord-Est de Kerongard Nabadès, une nouvelle *foennec ar feuntun* (1) (La prairie de la fontaine), puis un peu au Sud, *liors ar feunteun* (1) (Le courtil de la fontaine) et à nouveau *foennec ar feunteun* (1) (La prairie de la fontaine).

A 300 m au Sud, entre Kerongard Nabadès et Gorréquer, sur la rive gauche du ruisseau du moulin de Kerguinaou, *foennec feunteun* (1) (La prairie de la fontaine).

A 1 km vers l'Est, juste au Sud de Lanvorn, sur la rive droite du ruisseau du moulin de Kerzuot, *parc tal ar feuntun* (1) (Le champ auprès de la fontaine), et un peu à l'Est, mais sur la rive opposée, *foennec tal ar feuntun* (2) (La prairie auprès de la fontaine) qui désigne une prairie, mais aussi une parcelle classée en lande.

A env. 2 km vers le Nord-Est, un nouveau *parc ar feunteun* (1) (Le champ de la prairie), prairie située à 100 m à l'Est de Brénizenec.

Le Sud

Le secteur situé à env. 200 m au Nord de Lesneut, entre l'artère maîtresse et la limite de Pouldreuzic, semble être particulièrement riche en sources : on y trouve 3 *parc ar feuntun* (Le champ de la fontaine), l'un d'entre eux étant composé d'une parcelle minuscule, l'autre

de 2 parcelles, et le troisième de 4 parcelles contiguës, ainsi que 1 *parc ar feuntun d'an traon* (1), (Le champ de la fontaine d'en bas). Ils sont entourés de *Tal ar feuntun bras* (2) (La grande parcelle près de la fontaine) et de *Tal ar feuntun bian* (3) (La petite parcelle près de la fontaine).

A env. 1 km au Sud, à 200 m au Nord-Est de Kervelin, près de Lababan, qui fut rattaché à Pouldreuzic en 1827¹⁴, on rencontre *Tal feuntun ar scol* (1) (Auprès de la fontaine de l'école), une parcelle de terre labourable, dont le nom indique l'existence d'une école, sans doute à Lababan.

Enfin, la plus méridionale de la série, située à 150 m au Sud-Est de Kerongar-Divisquin, *foennec ar feuntun* (1) (La prairie de la fontaine), borde le ruisseau de Grouinet sur sa rive droite.

QUIB *source, marre*

Dans la partie Centre-Nord, à Penquer, *Corn ar c'hibou* (1) (Le coin des sources), est la seule appellation à présenter un nom autre que *feunteun* pour désigner des sources, en l'occurrence *quib*, au pluriel. Située entre *tal ar c'harbon* et *méné groas*, cette parcelle est classée en catégorie « landes ».

LES EAUX STAGNANTES

LEN *étang ou bas fond inondé en hiver*

Ce nom désigne les étangs, ceux de la commune sont de taille modeste, mais aussi de simples bas fonds inondés en hiver. Ce nom n'est utilisé comme nom principal que dans 9 occurrences ; dans les autres cas, il est employé comme déterminant. Voici les appellations contenant ce nom, présentées dans l'ordre géographique, du Nord au Sud.

Le Nord

Len n'est employé qu'une fois dans ce secteur : *Parc al len* (2) (Le champ du bas fond inondable) est une lande située à 200 m à l'Est de Kerveillerec, aux confins de Mahalon.

Le Centre-Nord

Foennec al len (1) (La prairie du bas fond inondable) est un pré situé entre Lestréouzien huella et Kerhat huella.

A Kerfili, *liors len* (1) (Le courtil du bas fond inondable) est un tout petit jardin.

Len ar veil (1) (L'étang du moulin), situé à 200 m à l'Est de Lostallen, est l'étang servant de réserve d'eau au moulin de Kermao, situé juste en aval. *Prat allen* (1) (Le pré de l'étang), situé à l'Ouest de l'étang, est un commun aux villages voisins de Kerlagadec et Kerguivic.

A 50 m à l'Ouest de Leuré, on trouve *foennec tal al len* (1) (La prairie près du bas fond inondable).

¹⁴ Bernard Tanguy, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, Chasse-Marée - ArMen, 1990, p. 180.

Le Centre-Sud

Juste au Nord du moulin de Kerguinaou, on trouve *al len* (1) (L'étang), qui est un pré à roseaux, et au Sud, contigu, *al len meil* (1) (L'étang de moulin).

A 1,250 km à l'Est, *Len bras* (1) (Le grand étang), l'étang supérieur du moulin de Kerzuot, est situé à 300 m env. au Nord de l'étang inférieur, *al len* (1) (L'étang), qui est lui contigu au moulin. *Goarem eoc'h al lenn* (1) (La garenne au-dessus de l'étang) se trouve sur la rive droite et borde *al len*. *Prat al len bras* (2) (Le pré du grand étang) est constitué d'une parcelle de lande et d'une pâture situées sur la rive gauche, juste au Sud de *len bras*.

Sur la rive gauche du ruisseau du moulin de Kerzuot, à 500 m en aval du moulin Goff, on trouve *foennec allen* (2) (La prairie de l'étang), un marais bordant le ruisseau et une lande, et contiguës à l'Ouest, *foennec tal al len* (La prairie auprès de l'étang) (2), une prairie au bord du ruisseau, et une lande.

A 1,6 km vers l'Est, *len bras* (1) (Le grand étang), l'étang supérieur du moulin de Brénizenec, est situé à 250 m au Nord-Est du moulin, alors que *len bian* (1) (Le petit étang), lui est contigu.

Le Sud

Juste au Sud du village de Lessunus, trois parcelles contiguës situées entre le village et l'artère maîtresse s'appellent *Liors al len* (1) (Le courtil de l'étang) et *foennec al len* (2) (La prairie de l'étang).

A près de 2 km vers l'Est, juste au Nord du moulin de Keringnel, on trouve *Liors allen* (1) (Le courtil de l'étang) et *al len* (1) (L'étang).

A 1,5 km vers le Sud-Ouest, *parc al len* (1) (Le champ du bas fond inondable) et *foennec al len* (1) (La prairie du bas fond inondable), sont contigus, à l'Est, de Pellan huella.

Un peu plus au Sud, une autre *foennec al len* (1) (La prairie du bas fond inondable), est à 200 m au Sud-Est de Pellan izella, au Nord du ruisseau de Grouinet.

POULLENN –OU *flaque(s)*

Deux lieux de la commune portent ce nom ; dans les appellations du premier, il est employé au singulier et dans celles du second, au pluriel.

Le premier, le plus au Nord, est situé à 100 m au Nord de Lesplozévet, du côté Est de la route d'Audierne : le nom *boulen* (flaque), forme qui sous-entend la présence de l'article défini devant, figure dans les 5 appellations : *boulen ver* (1) (La flaque courte), *boulen ber* (1) (La flaque courte), *boulen ir* (2) (La flaque longue), *boulen bras* (1) (La grande flaque), *boulen Crevé* (1) (La flaque de Crevé). Ce sont des terres labourables, sauf la dernière, qui est une pâture.

Le second, situé à l'extrême Sud de la commune, à 500 m au Nord de Kerongar divisquin, est composé de 6 parcelles contiguës de terre labourable : *Poullennou* (4) (Les flaques), *Poullennou d'an treon* (2) (Les flaques d'en bas). Une septième parcelle, séparée de cet ensemble par un chemin, s'appelle *bar ar boullennou* (1) (La parcelle des flaques).

LOC'H *étang de barrage côtier, bas fond humide*

Ce nom est employé pour 2 étangs de barrage littoraux du Sud de la commune et pour 2 bas fonds humides de l'intérieur des terres.

Les étangs de barrage littoraux

A l'extrémité Sud de la commune se trouve *al loc'h* (1) (L'étang), appelé *Loc'h Grouinet* par la suite, du nom du village voisin situé en Pouldreuzic. Il est théoriquement divisé en deux par la limite des communes Plozévet / Pouldreuzic et est séparé de la mer par le cordon de galets qui empêche l'écoulement des eaux du ruisseau et provoque ainsi la formation de l'étang. Dans le cadastre, *al loc'h* est classé dans les marais, de même que les 2 parcelles situées immédiatement en amont : *foennec al loc'h* (1) (La prairie de l'étang) et *foennec corn ar gal* (1) (La prairie du coin de (Le) Gal), cette dernière étant bleutée sur le plan cadastral exactement comme *al loc'h* lui-même.

A un peu plus d'un kilomètre vers le Nord, en longeant la côte, on rencontre le second *al loc'h* (1) (L'étang), situé entre le village de Keristémet et la mer. Contrairement à *Loc'h Grouinet*, il est classé dans la catégorie « étangs ». Les appellations des parcelles qui l'entourent évoquent l'étang : au Nord, *Prat al loc'h* (2) (Le pré de l'étang) est une pâture contiguë, prolongée par la parcelle de terre labourable *Parc al loc'h* (1) (Le champ de l'étang). A l'Ouest, la longue et étroite parcelle aussi appelée *al loc'h* (1) (L'étang) sépare le véritable étang de la mer. Contiguë, au Sud, *Palud al loc'h* (1) (La pallue de l'étang), est classée en « landes ». Le second *parc al loc'h* (1) (Le champ de l'étang), situé à l'Est, est une pâture.

Sur le tableau d'assemblage du plan cadastral, un peu plus au Nord, sont représentés deux autres étangs littoraux : à l'embouchure de l'artère maîtresse du Sud de la commune, se trouve « *Loc'h Canté* », et à celle du ruisseau de Kerguinaou, « *Loc'h Canté bian* ». Mais ces deux appellations ne figurent pas telles quelles dans l'Etat de section. Voir ci-dessous, dans cette section, à l'entrée « *Canté*. »

Les bas fonds humides de l'intérieur des terres

A l'extrémité Nord de la commune, aux confins de Mahalon et de Guiler-sur-Goyen, à 5 km de la mer, à 700 m environ au Nord-Est de Kerveillerec, on trouve un ensemble de landes dont les appellations contiennent toutes *loc'h guel*, prononcé [lɔx 'kel]. La parcelle *Loc'h guel* (1) (L'étang ?) proprement dite, borde la limite de Guiler-sur-Goyen. Les autres, toutes appelées *Goarem Loc'h guel* (11) (La garenne de l'étang ?) sont situées immédiatement à l'Ouest.

A env. 4 km au Sud-Ouest, à 150 m au Nord de Kerfildro, on trouve un autre *Parc al loc'h* (6) (Le champ de l'étang), composé de 5 parcelles de lande et d'une pâture.

A-t-il existé des étangs dans ces lieux à des époques éloignées de nous ? Il s'agit plutôt de parcelles inondées en hiver, et humides pendant le reste de l'année.

CO(U)LOC'H *ancien étang ? bas fond humide*

Ce nom, présent en trois lieux de la commune, ne désigne que des terres labourables.

Le plus au Nord est un ensemble soudé, situé à 100 m à l'Est de Kerhat izella, appelé *ar goloc'h* (11) (L'ancien étang ?).

A environ 2,5 km au Sud-Est, entre Pors Ambréval à l'Ouest et Kerongard-Nabadès à l'Est, 4 parcelles en forme de lanières s'appellent *ar gouloc'h* (3) (L'ancien étang ?) et *ar gouloc'h bras* (1) (La grande parcelle de l'ancien étang).

Ar goloc'h (5) (L'ancien étang ?) se retrouve à près de 3 km à l'Est, à 100 m au Nord-Est de Queldrec, où il représente un bloc de parcelles.

DOUR -IOU *eau(x)*

Ce nom n'est présent que dans le centre et dans le Sud de la commune.

Le Centre

On trouve *dour* dans les appellations de trois lieux du secteur de Kerhat.

A 200 m au Sud de la limite de Plouhinec, *parc an dour* (1) (Le champ de l'eau) est une lande située à 500 m au Nord-Est de Kerhat huella.

A 300 m à l'Est de Kerhat, se trouve *Corn dour* (1) (Le coin de l'eau), une parcelle de terre labourable.

Ar prat dour (8) (Le pré humide) consiste en huit minuscules parcelles (4 prairies, 3 parcelles de terre labourable et 1 lande) situées au Sud immédiat de Kerhat izella.

A 1,750 km au Sud se trouvent les 7 parcelles en forme de lanières dont le nom collectif pourrait être *Toul dour brumphuez*, déjà présentées ci-dessus. (Voir : Le relief, Les creux ou dépressions, *Toul, toullic*, Le Centre-Nord).

A 3 km au Nord-Est, entre Kermadu au Nord et Kerlagadec au Sud, 4 petites parcelles nommées *Liors dour* (4) (Le courtill de l'eau) ne sont plus des courtills en 1828 ; ce sont 2 taillis, 1 pâture et 1 lande. Elles sont situées sur le site de l'ancien village nommé *ar Gosquer*, alors disparu, dont aucun bâtiment n'est représenté sur le plan cadastral.

Le Sud

Au Sud immédiat de Pors Ambréval, *Bar an douriou* (2) (La parcelle des eaux) présente de la terre labourable presque en bord de mer.

A moins d'un km au Sud-Est, sur la rive gauche du ruisseau du moulin de Kerguinaou, à 100 m de l'embouchure, se trouve *foennec dour bian* (3) (La petite prairie humide), utilisée comme pâture.

A 750 m vers l'Est, on rencontre *foennec pont an douret* (2) (La prairie du pont de l'eau courante) et *liors pont an douret* (2) (Le courtill du pont de l'eau courante), 4 petites parcelles contiguës situées à 125 m au Sud de Lanvorn. A 200 m au Sud-Est de Mingleu, sur la rive droite du ruisseau du moulin de Kerzuot qu'il borde, se trouve le pré à roseaux appelé *Prat dour* (2) (Le pré de l'eau).

Foennec dour (1) (La prairie humide) est située à 100 m au Sud de Lessunus, sur la rive droite de l'artère maîtresse.

Enfin, à 100 m au Sud-Est du moulin de Keringnel, se trouve la pâture *Tal an dour* (1) (Auprès de l'eau), au bord d'un bief du moulin.

DEUREC sans doute un dérivé de *dour* [le premier *e* est sans doute erroné, pour *o*]

On ne trouve qu'une seule occurrence de cet adjectif qualificatif (?), dans l'appellation *an enyaoul zeurec* (2), qui désigne des terres labourables, situées à env. 25 m à l'Est de Pors Ambréval, à 100 m de la mer.

LAGAD YAR *petite mare*, littéralement *œil de poule*

Cette appellation métaphorique est portée par 10 parcelles situées au Nord de Kerlagadec.

A 150 m au Nord du village se trouve *mene Lagad yar* (4) (La hauteur de la petite mare), parcelles de lande oblongues, extrêmement étroites. A 200 m plus au Nord, les terres cultivables de *bar bras lagad yar* (1) (La grande parcelle de la petite mare) et celles de *Gorre Lagad yar* (4) (Le haut de la petite mare) ; enfin, une autre lande, *Corn lagad yar* (1) (Le coin de la petite mare).

CANTÉ *marais d'estuaire*

Deux lieux portent ce nom. Le plus septentrional, situé à l'embouchure du ruisseau de Kerguinaou, est appelé *Canté bian*. On y trouve *ar c'hanté* (3), (Le marais d'estuaire), classés en marais et *Canté bian* (1) (Le petit marais d'estuaire), pâture ; ces 4 parcelles sont des communs à cinq villages voisins). *Coste canté* (1) (Près du marais d'estuaire), est une autre pâture toute proche. A 500 m env. plus au Nord, rive droite, se trouvent 2 parcelles de terre labourable appelées *bar canté* (2) (La parcelle du marais d'estuaire).

Le second, situé à 250 m plus au Sud, à l'estuaire de l'artère maîtresse, est appelé *Canté tout court*. Tout près de l'embouchure, on trouve *Canté* (3) (Le marais d'estuaire), classés en marais, et *Parc Canté* (1) (Le champ du marais de l'estuaire), une pâture. À env. 1,5 km en amont, rive droite, on trouve à nouveau *Parc Canté* (8) (Le champ du marais de l'estuaire), toutes classées en landes.

YEUN *marais*

Ce nom est employé, uniquement comme déterminant, dans les appellations de 4 lieux de la commune, que nous présenterons dans l'ordre géographique, du Nord au Sud. Mais il est étonnant de constater qu'aucune des parcelles officiellement classées dans la catégorie « marais » du cadastre n'est désignée par ce terme. A la suite, nous donnons les appellations bretonnes des marais officiellement reconnus comme tels.

Entre Kerlaëron et Kervinou, à 150 m seulement au Nord du marais de Poulgadic, on trouve 2 parcelles classées en landes appelées *Parc ar yeun* (2) (Le champ du marais). Elles constituent un commun à ces deux villages.

A 2 km environ au Sud-Ouest, *Prat ar yeun* (9) (Le pré du marais) est un alignement de prairies, orientées Est-Ouest situées à 50 m, pour la plus proche d'entre elles, au Sud de Lostallen. L'ensemble mesure 275 m x 34 m (en moyenne) et a une superficie de 9270 m².

Foennec ar yeun (1) (La prairie du marais) est un pré situé à 200 m en aval du moulin de Brénizenec, sur la rive droite du ruisseau.

Enfin, à 300 m en amont du moulin de Keringnel, à 100 m de l'artère maîtresse, sur la rive gauche, *foennec cos yeun* (2) (La prairie de l'ancien marais) désigne un pré et un pré à roseaux.

Appellations bretonnes des marais identifiés comme tels dans l'état de section du cadastre :

A une exception près, ils sont tous situés dans le Sud-Ouest de la commune. Nous les présentons dans l'ordre géographique, du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est.

Poulgadic (1) (La mare au levraut ou la petite mare au lièvre) est situé à 700 m au Sud de Kerlaëron ; c'est le seul marais dans le Nord de la commune.

ar c'hanté (3) est un ensemble soudé, situé presque à l'embouchure du ruisseau du moulin de Kerguinaou, sur la rive gauche.

C'est autour du confluent de l'artère principale et du ruisseau du moulin de Kerzuot, entre Lessunus au Nord et Kerbouron au Sud, et autour de l'embouchure, que l'on trouve la plupart des marais.

Sur les rives du ruisseau du moulin de Kerzuot, à 500 m en aval du moulin Goff, rive gauche, se trouve *foennec al len* (1) (La prairie de l'étang). En aval, à 100 m au Sud de Mingleu, *an estrevet fanc* (1) (Le sentier boueux) est une minuscule parcelle oblongue, située sur la rive opposée.

Sur les rives de l'artère principale, rive droite, on trouve *parc an estrevet* (1) (Le champ du chemin) et à 300 m en aval, *ar prat* (1) (Le pré), puis en avançant vers l'embouchure, *foennec goulinet bras* (1) (La grande prairie aux lapins), *foennec bian* (1) (La petite prairie), *foennec crevet* (1) (La prairie de Crevet), *foennec an toul dourgon* (1) (La prairie du trou à loutre(s), et enfin *ar goguel* (1) (La butte) dont le nom, nous l'avons déjà fait remarquer, ne semble pas du tout adapté à la réalité du terrain.

Sur la rive gauche du même ruisseau, *Foennec pont ar belec* (1) (La prairie du pont au prêtre), puis à l'embouchure, *Canté* (3).

Enfin, à l'extrémité Sud-Ouest de la commune, on trouve ces 3 parcelles alignées d'Est en Ouest : *foennec al loc'h* (1), La prairie de l'étang, *foennec corn ar gal* (1) (La prairie du coin à Le Gal) et *al loc'h* (1) (L'étang), qui n'est donc pas, malgré son appellation bretonne, classée dans les étangs. Il s'agit de Loc'h Grouinet. (Voir ci-dessus à *loc'h*).

LES ÉLÉMENTS CLIMATIQUES

Les informations relatives au climat sont très rares et indirectes. Elles sont, le plus souvent, la cause ou la conséquence de faits qui ne sont pas explicités, mais qui sont connus par ailleurs.

AVEL *vent*

L'énergie éolienne était utilisée par les meuniers. En 1828, quatre moulins à vent étaient en service dans la commune, mais seuls deux d'entre eux sont mentionnés dans les appellations où figure le nom *avel*. Un autre moulin à vent, qui n'existait plus à cette époque, est mentionné dans un microtoponyme.

Tal ar vel avel (1) (Auprès du moulin à vent) et *parc ar vel avel* (12) (Le champ du moulin à vent) désignent des parcelles cultivées, situées juste à l'Est du moulin de Keringard izella, tandis que *mene ar vel avel* (1) est une vaste lande à l'Ouest du moulin ; c'est un commun aux villages voisins de Keringard et Kerwoëret.

A 1,2 km du site précédent, au Sud et au Sud-Est du moulin à vent de Lestuyen, sont situées les landes de *Méné ar Vel avel* (2) (La hauteur du moulin à vent).

Un autre moulin à vent, qui n'existait déjà plus à l'époque de la confection du cadastre, est mentionné :

Parc ar veil avel (1) (Le champ du moulin à vent) nous indique qu'il avait existé un moulin à vent à 400 m à la fois à l'Ouest de Lesplozévet et au Nord de Keréffran.

AVÉLEC *venté*

Dans le Nord de la commune, sur les hauteurs aux confins de Mahalon et de Guiler-sur-Goyen, juste au Nord-Est de Kerminguy, on trouve *Corn avélec* (2) (Le coin venté), une parcelle cultivée et une lande, à proximité desquelles ont été installées des éoliennes au cours de la première décennie du XXI^e siècle.

EOL *soleil*

Ce nom ne figure que dans une seule appellation : *parc ty n'eol* (1) (Le champ de la maison du soleil), qui désigne une lande située à 400 m au Sud de Queldrec, sur la rive droite de l'artère maîtresse. Aucune maison dans cette parcelle. La seconde partie de l'appellation (-*n'eol*) est, dans l'état de section, de lecture difficile. Une erreur d'écriture ou de lecture n'est pas à exclure, cette appellation paraît curieuse. Un anthroponyme serait plus probable, mais lequel ?

LUYET *éclair*

Parc al luyet (3) (Le champ des éclairs) désigne des terres labourables à 100 m au Nord de Kervinou.

YEN *froid*

Liors yen (5) (Le courtil froid) se trouve dans le village de Kervinou. L'adjectif qualificatif *yen* pourrait se référer soit à la température habituelle, soit à la piètre qualité de la terre. C'est la première solution qu'il faut retenir, vu l'excellente qualité de la terre de ces jardins.

GRUEZ *chaleur*

Parc ar gruez ru (1) (Le champ de la chaleur torride), situé à 400 m à l'Est de Kerongard Nabadès, est attenant à *parc ty ar rat* (1) (Le champ de la maison à chaux), déjà présenté. L'hypothèse la plus probable est que cette maison contenait un four à chaux, qui n'existait déjà plus au moment de la confection du cadastre, mais qui dégagait une chaleur intense quand il était en activité.

LA FLORE

Sommaire : 1. les bois 2. les arbres et arbustes 3. les plantes sauvages 4. les plantes cultivées

LES BOIS

Les bois sont le plus souvent désignés par le nom *coat / coet* ; mais en 1828, année de confection du cadastre, certaines de ces parcelles ne sont pas classées en « taillis et futaies », parce que déjà déboisées ; nous le préciserons quand c'est le cas. Inversement, certains bois portent d'autres appellations ; nous les présenterons dans une seconde partie. La superficie

totale des taillis, bois contenant des arbres de petite taille, est de 29,1 hectares, tandis que celle des futaies, qui présentent des arbres élevés, est de 1,7 hectare seulement. Nous précisons quand il s'agira de futaies. Nous finirons par *pren*, qui désigne le bois d'œuvre.

COAT / COET *bois*, FOREST / FORS *forêt*, QUILLI *bosquet*, GARS *haie*

Nous n'avons pas remarqué de différence sémantique entre *coat / coet* et *forest*. Les parcelles appelées *forest* ne sont pas plus vastes que celles nommées *coat / coet* ; on n'en trouve qu'à Kerongard Nabadès et à Lanvorn, où existaient encore des colombiers en 1828. La présence de ces derniers, ainsi que l'usage du toponyme *forest* sont des indices que ces villages ont été la propriété de nobles. Les appellations où *coat / coet* est le nom principal, nous donnent une information directe sur l'existence d'un bois à un moment donné de l'histoire, tandis que celles où il n'est que déterminant ne nous fournissent qu'une information indirecte. Nous les présenterons dans l'ordre géographique habituel ; elles sont quasiment absentes du littoral.

Le Nord

Au Nord-Ouest de la commune, plus précisément au Nord de Lanmarzin, au bord du ruisseau qui sépare Plozévet de Mahalon, *foennec ar c'hoat* (1) (la prairie du bois) témoigne indirectement de la présence d'un bois dans ce secteur ; à env. 400 m au Sud, *ar brouscoat* (1) (le taillis), classé dans les taillis, jouxte Lanmarzin au Nord.

A 1,2 km vers le Sud, le village de La Trinité est, dans sa moitié Nord, entouré de parcelles dont les appellations contiennent toutes le nom *coat*. On trouve ainsi, à l'Ouest et au Nord, *Coat bras* (4) (Le grand bois) (11,6 hectares) et à l'Est, *Coat bian* (2) (Le petit bois) (5,5 hectares). Puis, contigus, composant comme une couronne autour des précédents, *mene (ar) c'hoat* (11) (La hauteur du bois) à l'Est et au Nord-Est, l'immense lande de *Ménéguen* (1) (22,4 hectares d'un seul tenant) au Nord, et enfin *Stang ar c'hoat* (1) (La vallée du bois) (8,8 hectares) à l'Ouest. *Parc mene c'hoat* (1) (Le champ de la hauteur du bois) jouxte *mene (ar) c'hoat* à l'Est. A 200 m au Sud-Ouest de la chapelle de la Trinité se trouve un ensemble soudé appelé *run ar c'hoat* (8) (Le terrain élevé du bois).

A 1,5 km au Nord-Est, près de Trologot, à 25 m du ruisseau frontière, *Liors ar c'hoadic* (1) (Le courtil du petit bois) est un terrain cultivé, de même que *Tachen ar c'hoadic* (1) (Le champ du petit bois), situé à 50 m au Nord de Kerziouret.

Coat bian (1) (Le petit bois) est lui un taillis situé à 150 m au Nord-Ouest de Kerminguy, jouxté de son *liors ar c'hoat* (1) (Le courtil du bois). Immédiatement à l'Est de ce village, un ensemble compact de parcelles de terre labourable s'appelle *Goullequilli* (6) (Le haut du bosquet) ; *goulle* procède de *gourre*, attesté en moyen breton.

En continuant vers l'Est, à 500 m de la limite de Landudec et à 150 m au Sud de celle de Guiler-sur-Goyen, nous trouvons *Coat penengoat* (1) (Le bois de Penengoat), taillis d'une superficie de 10,54 hectares d'un seul tenant. Il est entouré de deux landes : *Stang ar c'hoat* (1) (La vallée du bois) à l'Est, et de *Goarem ar c'hoat* (1) (La garenne du bois), au Sud.

Le Centre-Nord

A la limite de Plouhinec, à 300 m au Nord de Kerhat huella, *parc Coat mès* (3) (Le champ du bois de chênes) représente, en 1828, des parcelles de lande. *Parc Coat men* (1) (Le

champ du bois caillouteux), également classé en lande, est voisin à l'Ouest, de l'autre côté d'un chemin.

Ar c'hoët (1) (Le bois) et sa *foennec ar c'hoët* (1) (La prairie du bois) attenante, sont contigus au Sud de Keringard huella, à 600 m au Sud de *parc Coat mès*.

A près de 2 km au Sud, à mi-chemin entre Brumphuez et la mer, *corn ar c'hoat* (1) (Le coin du bois) et *corn ar c'hoadic* (2) (Le coin du petit bois) sont des parcelles cultivées contiguës ; parmi celles dont l'appellation présente *coat*, ce sont les plus proches de la mer, elles n'en sont éloignées que de 200 m. environ.

En remontant vers le Nord-Est, à 300 m. à l'Est de Keryen, presque au bord de la route menant à Pont-L'Abbé, on rencontre 1 lande et 2 parcelles cultivées, appelées *méziat Corn Coët* (3) (Le champ ouvert du coin du bois), puis, au Sud immédiat de Kermao, contigus au village, des parcelles cultivées, appelées *Coat bihan* (2) (Le petit bois), *Coat d'an traon* (1) (Le bois du bas) et à l'Est, *vergez ty Coat* (1) (Le verger de la maison du bois). C'est le contexte qui suggère de le traduire ainsi, la grammaire aurait demandé (Le verger de la maison *en* bois). On peut en rapprocher *parc coët* (1) (Le champ du bois), également cultivé, situé à 250 m au Sud-Ouest de Kerguivic.

En continuant vers le Nord, à env. 1,2 km, on trouve *Stang ar c'hoat* (6) (La vallée du bois), terre cultivée, située à 150 m au Nord de Kerzévet, puis jouxtant Kerguelin à l'Est, les minuscules parcelles cultivées appelées *tachen ar c'hoadir* (2) (Le terrain du long bois).

A 1,5 km vers l'Est, au bord Sud de la route de Quimper, jouxtant Kermadu, *ar c'hoët* (3) (Le bois) représente, en 1828, deux parcelles de futaies, d'une superficie de seulement 18,10 ares, les seules du Nord de la commune, et une pâture. Mais à 250 m de là, *ar c'hoët* (3) (le bois), contigu au Nord de Kervern, ne désigne plus qu'un courtil et deux parcelles de terre labourable, tout comme *ar c'hoët eulc'h* (2) (Le bois d'ormes), jouxtant le village au Sud, deux courtils. A près de 300 m au Sud, *ar c'hars dero* (1) (La haie de chênes) désigne un taillis d'une superficie de 21,10 ares. A 200 m au Sud, *menéguilli* (3) (La hauteur du bosquet) et *parc ménéguilly* (8) (Le champ de la hauteur du bosquet) ne sont que des landes.

Continuons à progresser vers l'Est, juste au Nord de Trébrévan izella, non loin de la frontière de Landudec, *Liors coët* (2) pourrait bien être un courtil à bois, comme le *Liors plous* attendant est un courtil à paille, plutôt qu'un courtil *du* bois.

A 1,2 km vers le Sud, attendant à Kervinou, au Nord, *ar c'hoët* (1) (Le bois) est déjà une parcelle cultivée. En revanche, à quelque 600 m vers l'Est, à Troënel, *ar c'hoat* (1) (Le bois) est toujours classé dans les taillis ; il est jouté d'une lande appelée *parc ar c'hoat* (1) (Le champ du bois).

Continuons la progression vers le Sud, *Coat brenizennec* (1) (Le bois de Brénizennec) et *ar c'hoat* (1) (Le bois) sont des taillis presque contigus, situés à 150 m à l'Ouest du moulin de Brénizennec. *Liors ar c'hoat* (2) (Le courtil du bois) représente deux petits courtils contigus au Sud d'*ar c'hoat* et *parc ar c'hoat* (1) (Le champ du bois), une parcelle cultivée, située entre le moulin et *Coat brenizennec*.

Le Centre-Sud

Ar c'hoat bian (1) (Le petit bois) est une des futaies situées à Kerguinaou, entre le moulin et le village.

A 600 m au Sud-Ouest, *Coat ar c'houldry* (2) (Le bois du colombier), contigu à l'Est de Kerongard Nabadès, n'est plus qu'une simple pâture, de même que *liors ar c'hoat* (1) (Le courtil du bois), juste au Nord. *Liors ar c'hoat ar c'houldry, sic*, (1) (Le courtil du bois du colombier) est contigu à l'Est de *Coat ar c'houldry*, prolongé par *foennec ar c'hoat* (3) (la prairie du bois). *Foennec coat gourlaouen* (2) (La prairie du bois de Gourlaouen) représente

une prairie et une parcelle de terre cultivée, situées juste au Sud du moulin de Kerongard Nabadès.

Contiguës à cet ensemble, les parcelles dont l'appellation contient le nom *forest* sont groupées au Sud-Ouest, sur la rive droite du ruisseau du moulin de Kerguinaou, mais aucune ne désigne plus de bois. On trouve ainsi *ar forest* (2) (La forêt), parcelles cultivées, de même que *parc ar forest* (1) (Le champ de la forêt), tandis que *parc forest bras* (1) (Le grand champ de la forêt) représente une lande, et *parc forestou* (2) (Le champ des forêts), une pâture et un courtil. Contigu à l'Ouest, *bar ar forest* (3) (La parcelle de la forêt) est entièrement cultivé.

A un peu moins de 1 km au Sud-Est, juste au Nord de Lanvorn, on trouve 3 parcelles contiguës de landes appelées (*ar*) *fors* (2) (La forêt) et *fors huella* (1) (La forêt la plus élevée) ; à 75 m au Sud-Ouest du village, des parcelles cultivées nommées *ar c'hoët* (1) (*Le bois*), *ar c'hoët huella* (3) (Le bois le plus élevé), *ar c'hoët gouret* (4) (Le bois de Gouret), et entre ces parcelles et le village, *Liors ar c'hoët* (2) (Le courtil du bois).

Le Sud

Entre Le Bren au Nord et le moulin de Keringnel au Sud, juste au Nord du moulin, se trouve une zone qui fut boisée à une époque antérieure. C'est ce que nous permettent de déduire les 15 parcelles contiguës dont les appellations contiennent *coat / coet*, mais qui étaient déboisées en 1828 : *ar c'hoat* (1) (Le bois), *ar c'hoet* (3) (Le bois), *ar c'hoejou* (2) (Les bois), *C'hoejou banel* (2) (Les bois de genêt), et *Liors ar c'hoejou* (1) (Le courtil des bois). S'y ajoutent, à l'Est, de petites parcelles oblongues cultivées appelées *ar c'hajou* (5), pour *ar c'hoajou*, (Les bois). Paradoxalement, la seule parcelle du secteur à porter un bois en 1828 s'appelle *Liors ar bren* (1) (Le courtil de la colline) ou (Le courtil du Bren), ce qui dénonce un changement dans la mise en valeur de la parcelle.

Sur la rive gauche du ruisseau, à env. 500 m au Sud-Est, *ar c'hoet* (2) (Le bois) désigne 2 parcelles distantes de 50 m seulement, qui sont l'une, une lande et l'autre, une parcelle de terre cultivée, tandis *Liors Coat* (1) (Le courtil du bois) est une pâture située entre *ar c'hoet* et Lesneut, à 50 m au Nord de ce village.

A un peu plus de 1 km au Sud-Ouest, près de la frontière Sud avec Pouldreuzic, contigu au Nord de Kerongard divisquin, *pen ar c'hoet* (6) (Le bout du bois) désigne aussi des terres alors cultivées.

BOIS PORTANT D'AUTRES APPELLATIONS QUE COAT / COET *bois*, FOREST / FORS *forêt*, QUILLI *bosquet*, ET GARS *haie* EN 1828

Pour des raisons difficiles à retrouver, parfois pour cause d'abandon, certaines parcelles portant antérieurement des cultures ou de la pâture, présentent des arbres ou des arbustes en 1828, et sont donc alors classées dans les taillis et futaies. Nous les présentons ci-dessous dans le même ordre géographique.

Le Nord

Au Nord de Lanmarzin, près du ruisseau frontière, *parc Querc'h* (1) (Le champ à avoine) porte un petit bois.

A 600 m au Sud-Ouest, près de Trologot, *Corn Keralec* (1) (Le coin de Keralec) désigne un taillis de forme oblongue.

A 1,2 km vers l'Est, à 150 m au Nord-Ouest de Kerminguy, *Castel don* (1) (Le château profond) est une petite parcelle de taillis, séparée du ruisseau frontière par une prairie.

A 2,5 km vers l'Est, près de la limite de Landudec, *Goarem an id* (1) (La garenne à blé), de dimensions très modestes, est la plus à l'Est dans un ensemble de 12 parcelles portant ce nom, mais la seule d'entre elles à porter un taillis.

Le Centre-Nord

A la hauteur de Kervinily, juste au Sud de la route de Quimper, on rencontre *foennec Kerisit* (1) (La prairie de Kerisit) qui porte un taillis, et à 500 m au Sud, entre Kerling et Lostalen, *Prajou munut* (2) (Les prairies minuscules), 2 parcelles de taillis appartenant à un ensemble de 6 du même nom, les autres étant 3 prés et 1 lande.

Un peu au Sud de Kermadu, *parc margosquer* (2) (L'écobue du Cosquer), du nom du village déjà disparu situé juste au Sud, et *Dirasquet* (1) (Raclé ?), qui jouxte l'une des parcelles précédemment nommées, portent aussi des bois.

Liors dour (2) (La courtil de l'eau), 2 tout petits courtils qui appartenaient au village du Cosquer, alors abandonné depuis un certain temps déjà, puisque les arbres y croissant avaient eu le temps de transformer les courtils en taillis.

Liors prat (2) (Le courtil du pré) et *foennec daou anter* (1) (La prairie des deux moitiés) sont de minuscules taillis dans la même situation que les courtils précédents, et pourtant, le village le plus proche, Kerlagadec, n'avait, autant que nous puissions le savoir, pas été abandonné.

A 1,5 km vers l'Est, à 120 m au Nord du marais de Poulgadic, trois minuscules parcelles de taillis alignées, orientées Nord-Sud, sont appelées *foennec bian* (3) (La petite prairie).

A 1 km env. au Sud-Ouest, à 150 m à l'Ouest de Penquer, *Liors Créis* (1) (Le courtil du milieu), est un petit taillis isolé.

Progressons vers le Sud jusqu'au moulin de Kerzuot : contigu au Nord du moulin, on trouve *foennec bras* (1) (La grande prairie), étirée le long du ruisseau, et contigu au Sud, *liors ar veil* (2) (Le courtil du moulin), deux toutes petites parcelles.

En continuant à progresser vers l'Est, nous arrivons au bord du ruisseau marquant la limite avec Landudec. Entre Kervinou et celui-ci, *foennec phalc'h* (1) (La prairie de fauche) et *pen ar c'horn* (1) (Le bout du coin) sont aussi de minuscules taillis.

Le Centre-Sud :

Les seules futaies de quelque importance de la commune se trouvent près du manoir de Kerguinaou ; elles atteignent la superficie totale de 1,35 hectare, répartie entre 7 parcelles. A l'Ouest du village, on trouve *foennec bian* (1) (La petite prairie), *ar Ros* (2) (Le coteau) et *al leuqueur* (1) (La place de village), et au Nord, *ar c'hoat bihan* (1) (Le petit bois), déjà présenté dans la partie précédente, *an alliou* (1) (Les veaux ?) et *ar verger bras* (1) (Le grand verger). Il faut y ajouter deux parcelles de taillis, situées à l'Ouest du village : *foennec cors* (1) (Le pré à roseaux) et *ar Ros* (Le coteau).

A 1 km au Sud-Est, à 150 m au Nord-Est de Moulin Goff, sur la rive gauche du ruisseau, se trouve un taillis de petites dimensions nommé, comme la prairie qui le sépare du ruisseau, *foennec pont glas* (2) (La prairie du pont bleu ou gris).

Le Sud :

Le seul taillis du Sud de la commune, situé juste au Sud du village Le Bren, est nommé *Liors ar bren* (1) (Le courtil de la colline) ou (Le courtil du Bren). Nous l'avons déjà mentionné dans la partie précédente.

La toponymie des bois de Plozévet témoigne donc d'une évolution de la situation au cours des siècles ou, au moins des décennies, précédant 1828. D'une part, seulement 22,2 % des parcelles dont les appellations contiennent un nom désignant un bois sont encore boisées en 1828 ; autrement dit, environ 4 sur 5 des parcelles nommées *coat / coet* ou *forest* ont été déboisées. Inversement, des parcelles antérieurement dévolues à un autre usage, sont boisées, dans certains cas au moins suite à une cessation de leur entretien, mais conservent leur ancien nom. En 1828, seuls le Nord, l'Est et le centre de la commune portent des taillis et de très rares futaies ; le Sud a été déboisé.

PREN *bois* (d'œuvre)

Un ensemble compact de 11 parcelles situées juste au Sud de la route de Quimper, à partir de 150 m à l'Est de Kerling, contiennent la collocation *pont pren* (pont de bois) dans leur appellation. Ce sont, de l'Ouest à l'Est, *foennec pont pren* (5) (La prairie du pont de bois), représentant 4 prés et 1 pâture, *méné Pont pren* (4) (La hauteur du pont de bois), 4 landes, et *parc Pont pren* (2) (Le champ du pont de bois), 2 landes.

LES ARBRES ET ARBUSTES

L'arbre isolé, sans indication de l'essence

GUE (col.) GUEN (sing.) *arbre, arbuste*

Ar Vengos (1) (Le vieil arbre) est une pâture située à 250 m au Nord-Ouest de Le Bren. *Tal ar ven* (2) (Auprès de l'arbre) désigne 2 parcelles de terre labourable jouxtant Mengleu au Nord-Ouest.

Eoc'h ar ven (4) (Au-dessus de l'arbre) représente des parcelles de terre cultivée proches de Kerveugar, à l'Ouest.

Ce nom se rencontre également suivi du nom de l'essence ; nous présentons ces appellations ci-dessous.

Les différentes essences

Chacune d'entre elles n'est représentée que par un nombre réduit d'occurrences.

ALEC *saule*

Tachen an alec (3) (Le terrain des saules) désigne des parcelles de terre labourable situées à 150 m au Nord de Lestréouzien huella, à la limite de Plouhinec.

BEUËS / BEZEC *bouleau*

Ar Bezec (1) (Le bouleau *ou* la boulaie) est une lande située à 200 m à l'Ouest de Lésavrec.

Ar veuès (2) (Le bouleau *ou* la boulaie) représente des terres cultivées à 100 m au Nord-Est de la chapelle de S^t Démet.

BUZIT *buisaie, lieu planté de buis, boissière*

Notée par erreur *ar muzit* (6), mais prononcée [ar 'vy:zit], cette appellation représente 6 parcelles contiguës, 4 parcelles cultivées et 2 landes, jouxtant Kerlagadec au Sud et à l'Ouest.

DERO, DERVEN, DIRI *chêne*

Ar c'hars dero (1) (La haie de chênes) est un taillis situé à 200 m au Sud de Kervern.

Foennec an dero (1) (La prairie des chênes) borde l'artère maîtresse sur sa rive droite, à 200 m au Sud-Est de Queldrec.

An derven (1) (Le chêne *ou* La chênaie) est une parcelle cultivée située à 200 m au Sud-Est de Kerveguar.

Pen an derven (1) (Le bout de la chênaie) est une lande située à 300 m au Nord-Est de Kermadu et au Nord-Ouest de Kervern, au bord Sud de la route de Quimper.

Barandiri (2) (La parcelle des chênes) désigne des parcelles contiguës de terre labourable en forme de lanières, situées à 50 m au Sud de Kergabet.

EULC'H *orme*

Liors eulc'h (1) (Le courtil des ormes) jouxte Lanmarzin au Nord.

Ar c'hoët eulc'h (2) (Le bois d'ormes), déjà présenté à l'entrée *coët*, désigne 2 courtils jouxtant Kervern au Sud.

An euleuc'hic (2) (Le petit orme) est une forme contenant une épenthèse, représentant de la terre cultivée située à 150 m au Sud de Merros huella.

Foennec ar veneulc'h (1) (La prairie de l'orme) est située à 125 m au Nord-Ouest de moulin Goff.

MËS, *chênes, glands*

Parc Coat mës (3) (Le champ du bois de chênes), déjà présenté à l'entrée *coat*, est l'unique occurrence du nom *mës* dans la commune. Il désigne 3 parcelles de landes situées à la limite de Plouhinec, à 300 m au Nord-Est de Kerhat huella.

MÉZEC *semis (de chênes, mais aussi d'autres essences)*

Ar vézec (4) désigne un ensemble compact de 3 parcelles de lande et de 1 parcelle cultivée accolées, jouxtant Kerveillerec au Sud. Dérivé de *mez* (ou *mës*, ci-dessus), « glands », *mézec* a vraisemblablement le sens de « semis de différentes essences », et pas seulement de chênes. Les hypothèses selon lesquelles *ar vézec* procéderait de *bezec* « boulaie », ou de

guezec, « lieu arboré », ne sont pas totalement exclues. Ce nom est toujours en usage au début du XXI^e siècle, sans que le sens en soit compris.

PIN *pin*

Très peu représentée à l'époque, cette essence a abondamment été plantée dans les landes de la commune au cours des décennies suivantes. *Liors pin* (1) (Le courtil des pins), pâture jouxtant le moulin de Kerguinaou au Sud, en est l'unique occurrence.

SCAO / SCAU, SCAVEN *sureau*

Le nom de ce végétal, souvent associé au nom *bout*, « bosquet », se trouve dans les appellations de quatre lieux de l'Ouest de la commune. Il est aussi utilisé seul pour nommer deux parcelles contiguës, situées plus au Sud. Nous les présentons dans l'ordre géographique du Nord au Sud.

Bout scao (bosquet de sureau) est l'élément central de l'appellation de 7 parcelles formant un ensemble soudé, situé à l'Est immédiat de Kerhat izella. Nous trouvons ainsi *bout scao izella* (2) (La parcelle la plus basse du bosquet de sureau), *tal ar bout scao* (2) (Près du bosquet de sureau), *tal bout scao izella* (1) (La parcelle la plus basse près du bosquet de sureau), *bout scau huella* (1) (La parcelle la plus haute du buisson de sureau) et enfin *bout scau izella* (1) (La parcelle la plus basse du bosquet de sureau). À 100 m au Nord-Est de l'ensemble *bout scao*, se trouve l'ensemble *ar boscaët* composé de 10 parcelles de terre labourable en forme de fines lanières ; ce nom nous semble pouvoir s'expliquer de la façon suivante : *bot* + *sca* + suffixe *-et* ; sa signification doit être aussi « bosquet de sureau ».

À 75 m à l'Ouest de Lesplozévet, 9 parcelles de terre labourable en forme de lanières formant un bloc, se nomment *tal ar bout scao* (9) (Près du bosquet de sureau).

Bar ar bout scao (2) (La parcelle du bosquet de sureau) est le nom porté par 2 parcelles cultivées à 150 m au Sud-Est de Kerwoëret huella.

Un ensemble soudé de 4 parcelles de terre labourable, situé à 100 m au Sud de Leuré, s'appelle *bout scao* (4) (Le) bosquet de sureau).

Enfin, le nom est employé sans *bout* pour désigner 2 parcelles cultivées contiguës, situées à 50 m au Sud de Merros huella : *ar scaven* (1) (Le sureau) et *ar scaen bras* (1) (Le grand sureau).

SPERN *épinés*

On remarquera d'emblée l'absence de l'opposition traditionnelle *spern du* / *spern guen* (épine noire ou prunellier / épine blanche ou aubépine).

Ar c'hleus spern (3) (Le talus d'épinés) désigne des parcelles de terre labourable situées à 150 m à l'Est de Lestréouzien izella.

Corn spern (4) (Le coin des épinés) représente un bloc soudé de 3 parcelles cultivées et 1 lande, situé à 100 m à l'Est de Quedrec.

SPERNEC / SPERNIC *épinnaie, lieu où croissent des arbustes épineux*

Nous présentons les appellations contenant ce nom dans l'ordre géographique, du Nord vers le Sud. Elles désignent toutes des parcelles de terre labourable, à une exception près, que nous signalerons.

Parc Spernec (2) (Le champ de l'épinaie) jouxte Kergabet au Sud-Ouest.

Ar Spernec (1) (L'épinaie) se trouve à 100 m au Sud-Est de Kerminguy.

Ar spernec (3) (L'épinaie) désigne aussi un ensemble soudé de 3 parcelles situé à 200 m au Sud-Est de Kerlaëron.

Non loin du bourg, à 200 m au Nord de Kerzëvet, se trouve *Parc Spernec* (2) (Le champ de l'épinaie).

Dans la partie Sud de la commune, à 200 m à l'Ouest de Kerguillet, on trouve un ensemble soudé composé d' *ar spernec* (4) (L'épinaie) et *ar spernec bras* (1) (La grande épinaie).

A 200 m au Sud-Ouest de Gorréquer, sur la rive gauche du ruisseau du moulin de Kerguinaou, non loin de son embouchure, se trouve un nouvel ensemble soudé comprenant *Spernec* (8) (L'épinaie) et *Spernec bras* (1) (La grande épinaie).

Spernec (1) (L'épinaie) désigne aussi une pâture située à 400 m au Sud de Queldrec, sur la rive droite de l'artère maîtresse, mais ne la bordant pas directement.

Enfin, *Ar spernic* (1) (L'épinaie), qui jouxte Pellan huella à l'Est, est la parcelle la plus méridionale de la commune faisant référence aux épines.

TILL *tilleuls*

Cotiller et sa variante graphique *Cotillor* s'expliquent vraisemblablement par *coz* + *till* + suffixe, qu'on pourrait traduire par *Le lieu des vieux tilleuls*.

Ce nom est présent dans l'appellation de 7 parcelles cultivées, formant un ensemble soudé situé à 400 m au Sud-Ouest de Brumphuez, entre le commun de village nommé *Pratmeur* au Nord et la pâture nommée *Lanveur* au Sud ; la plus occidentale de ces parcelles n'est qu'à 75 m de la mer. On trouve ainsi *Cotiller bras* (1), *Cotiller bihan* (3), *Cotillor* (1) et *Cotillor bras* (2).

LES PLANTES SAUVAGES

Nous les présentons dans l'ordre alphabétique, mais regroupons les deux plantes aquatiques à la fin de la section.

BANAL / BANEL / BALAN / BELAN *genêt*

La forme la plus représentée est *banal*, 15 occurrences, soit 44 % du total, puis *banel* (13) (38 %) ; ensuite vient *balan* (5) (15 %), et enfin *belan* (1) (3 %). A elles seules, les formes commençant par *ban-* représentent 82 % du total, ce qui n'est pas étonnant, vu que la forme parlée locale est [bã:əl]. La forme *banel* peut s'expliquer par le souhait de transcrire la réduction de la voyelle inaccentuée.

Ce nom est employé dans des appellations où il est précédé de *parc* (12) (champ), *corn* (11) (coin), *bar* (5) (parcelle), *liors* (2) (courtil), *mene* (2) (hauteur), *coët* (2) (bois) et enfin, curieusement, de l'anthroponyme *Cospiron* (1).

Ces parcelles sont réparties sur l'ensemble du territoire communal, le littoral mis à part. Ce sont le plus souvent des parcelles isolées en temps que porteuses de genêt ; on relève aussi 6 groupes de 2 parcelles contiguës, mais il ne semble pas utile d'indiquer leur localisation. Un seul ensemble est plus important : composé de 9 parcelles soudées (3 parcelles de terre labourable, 1 de lande et 5 pâtures), il est situé à 450 m au Nord-Est de Kerhat huella, non loin de la limite de Plouhinec.

La majorité de ces parcelles sont des landes, 31 sur un total de 45, soit 69 % ; on trouve ensuite 9 parcelles de terre labourable, soit 20 %, et enfin 5 pâtures, soit 11 %.

BALANEC / BANALEC *genêtère*

La forme *balanec* est d'un emploi quasi exclusif, puisqu'on la rencontre dans 41 occurrences sur un total de 42, soit 98 %. L'écart d'emploi entre le nom de base et son dérivé est étonnant.

Ce nom se trouve très souvent employé seul, précédé de l'article (22 occurrences sur 44, soit 50 %). On le rencontre aussi précédé de *parc* (champ) (21 occurrences, soit 47 %) et de *prat* (pré) (1 occurrence, soit 3 %).

Les parcelles ainsi nommées sont surtout situées dans le Nord-Ouest, le Centre, le Centre-Sud et un peu dans le Sud de la commune ; en revanche, elles sont absentes du Nord et de l'Est.

Ce sont à 98 % des terres labourables. Nous ne pensons pas utile de présenter les parcelles isolées ainsi nommées, ni celles groupées par 2, mais seulement les ensembles les plus importants, qui sont au nombre de trois. Ces derniers contiennent exclusivement des terres labourables. Les voici dans l'ordre géographique, du Nord au Sud.

A environ 150 m à l'Est et au Sud-Est de Kerhat izella se trouve un ensemble soudé composé de *ar balanec* (9) (La genêtère) et de *tal ar balanec* (3) (Auprès de la genêtère).

Parc balanec (21) (Le champ de la genêtère) est situé à 400 m env. à l'Est de Kergoff, tandis qu'*ar valanec* (6) (La genêtère) est à 200 au Nord de Le Bren.

BEURLUEC *lieu à digitales*

Ce nom n'apparaît qu'une seule fois : *ar Veurluec* (Le lieu à digitales) est une parcelle de terre labourable située à 100 m au Sud de Gorréquer.

COLLOREC *lieu à gernottes (ou noix de terre)*

C'est l'appellation d'un ensemble de 12 parcelles, 9 parcelles de terre labourable et 3 parcelles de lande, situées à 200 m à l'Est de Kerfili.

CORS *roseaux*

Ce nom est présent dans l'appellation de 49 parcelles, situées à deux exceptions près, dans la moitié Sud de la commune.

On le rencontre précédé de *foennec* (prairie) dans 35 appellations, soit 71,4 % du total, de *prat* (pré) dans 6 appellations (12,2 %), de *parc* (champ) également dans 6 appellations (12,2 %), et de *mene* dans une seule (2 %). Dans *Cors al Larz* (1) (Les roseaux de Larz ?), il semble suivi d'un anthroponyme

Les parcelles nommées *foennec cors* (35) (prairie à roseaux) sont situées au bord des ruisseaux. Les voici, classées du Nord au Sud.

On en trouve 1 dans la vallée du ruisselet bordé de nombreuses parcelles nommées *poul fanc* (voir la section « Zones humides »), 9 dans la vallée du ruisseau du moulin de Kerguinaou, 1 dans celle du ruisseau du moulin de Kerzuot, 19 dans celle de l'artère maîtresse et 5 sur la rive Nord du ruisseau de Grouinet.

Parmi ces 35 parcelles, on trouve 25 prés à roseaux (71,4 %), 4 prés et prairies (11,4 %) et 4 pâtures (11,4 %). On y trouve aussi une parcelle de taillis et une parcelle de futaie, déjà présentées dans la section consacrée aux bois.

Les 6 parcelles nommées *prat Cors* (pré à roseaux) représentent 2 prés à roseaux et 4 pâtures, les 6 nommées *parc cors* (3) et *parc ar cors* (3) (champ à roseaux), 5 landes et 1 parcelle de terre labourable, et l'unique parcelle nommée *mene cors* (La hauteur des roseaux), une lande. 11 de ces 13 parcelles sont situées dans le Sud de la commune, dont 9 dans le Sud-Est, entre le moulin de Brénizenec et Lesneut.

CORS (pour CORSEC) *roselière*

C'est par apocope que ['kɔrzək], toujours usité dans le parler au début du XXI^e siècle, a donné *cors*. Ce nom est porté par deux lieux de la commune.

Au Nord de la commune, à 200 m au Sud-Est de Kerziouret, sur le bord Est de la vaste prairie de *Lan brajou* (2,1 hectares), qui a toutes les apparences d'un marais, se trouve un ensemble de parcelles de terre labourable appelées *ar gors* (8) (La roselière), et contiguë au Nord, une lande, *parc ar gors* (1) (Le champ de la roselière).

Au Sud, à 400 m au Nord de Lesneut, à 150 m de l'artère maîtresse, sur la rive gauche, on rencontre *Parc ar gors* (3) (Le champ de la roselière), qui désigne des parcelles de terre labourable.

DRES / DREZ *ronces*

Ce nom est présent dans l'appellation de 10 parcelles : dans 6 cas, il est précédé de *parc* (champ), et désigne 3 parcelles de terre labourable et 3 landes, dans 3 cas, de *liors* (courtil), et désigne logiquement des courtils, et dans un cas de *foennec* (prairie) et désigne étonnamment une lande.

Ces parcelles sont groupées dans deux secteurs de la commune : dans le Nord-Ouest d'une part, aux alentours de Keringard, où l'on trouve, par exemple, 2 parcelles de terre labourable contiguës appelées l'une *parc drez* (1) (Le champ des ronces), et l'autre *parc drez pen ar parcou* (1) (Le champ des ronces à l'extrémité des champs), et dans l'Est d'autre part, près de la limite de Landudec et de Pouldreuzic où l'on trouve, par exemple, *Liors drès* (1) et *Liors drès bian* (2) (Le (petit) courtil aux ronces).

DREZEC / DRESEC *roncier*

Dérivé du précédent, ce nom figure dans l'appellation de 30 parcelles : il est employé seul, précédé de l'article défini, *an drézec* (Le roncier) dans 24 d'entre elles, précédé de *parc* (champ) dans 4, et de *bar* (parcelle) et de *foennec* (prairie), dans une seule de chaque.

21 de ces parcelles présentent de la terre labourable, et 9 seulement, des landes. Nous ne présenterons la localisation que des 4 ensembles les plus importants. Ce sont du Nord au Sud :

A 300 m au Sud de la chapelle de La Trinité, un ensemble soudé de parcelles de terre labourable s'appelle *an drésec* (6) (Le roncier).

An drezec (4) (Le roncier) est le nom porté par un ensemble composé de 3 parcelles de terre labourable et de 1 lande situées à 200 m au Sud-Est de Lostallen.

A 250 m à l'Est de Merros huella, *an drezec bras* (1) (Le grand roncier) représente une lande, mais *an drezec bian* (3) (Le petit roncier), des parcelles cultivées. Ce sont 4 parcelles contiguës.

Enfin, à 200 m au Sud-Est de Pellan izella, non loin du ruisseau de Grouinet, se trouve un ensemble de terres labourables en deux parties : *Drezec pellan* (1) (Le roncier de Pellan) et

an Drezec bian (1) (le petit roncier) d'une part, et *an drezec bras* (1) (Le grand roncier) et *an drezec* (1) (Le roncier), d'autre part.

ELVENEC *lieu à ravenelle*

On ne relève qu'une seule occurrence de ce nom, dont la forme de base est toujours connue dans le parler, prononcée [il'vi:n]. *Liors an elvenec* (Le courtill à ravenelle), est une parcelle de terre labourable, située à 50 m à l'Est de Kerminguy.

ESQ, ESQUEN, *laîche ou carex*

Le nom de la plante est présent sous deux formes, le collectif et le singulatif. Il désigne des prairies, prés ou pâtures.

Esquen, le singulatif, est employé dans une série de 7 appellations relatives à un ensemble soudé de 7 prairies situées à 200 m à l'Est de Keribinou, bordant, à l'Ouest, le commun de Mene bras. *Foennec prat an esquen* (Le lieu à foin du pré de la laîche) est commun aux 7 appellations ; cette appellation est employée telle quelle (2 fois), avec adjonction, à la fin du groupe, des adjectifs qualificatifs *bian* (2) (petit) et *bras* (2) (grand) et de la locution adverbiale *d'an traon* (1) (du bas).

Esq, le collectif, est présent dans 2 appellations : *prat esq* (1) (Le pré à laîche) désigne une pâture située à 50 m au Sud-Ouest du moulin de Brénizenec, et *foennec prat esq* (2) (Le lieu à foin du pré de la laîche), situé à 200 m en aval, au bord du ruisseau, un pré et une pâture.

ESQUIC, ISQUIT *lieu à carex ou laîche*

Le nom du lieu où pousse le carex comporte la terminaison d'origine latine *-it*, qui a été confondue une fois avec le suffixe diminutif *-ic*.

À la limite Sud de la commune, entre Pellan et Kerongard Divisquin, à proximité du ruisseau frontière, se trouvent 12 parcelles dont l'appellation contient *isquit*, dont la racine est aussi *esq* : *An isquit* (4), *an isquit bras* (1), parcelles de terre labourable, tandis que *foennec (an) isquit* désigne 3 pâtures et 4 prés ; 5 de ces 7 parcelles bordent directement le ruisseau. Il faut y ajouter *an Esquic* (1), parcelle cultivée, située à 60 m à l'Est d'*an isquit bras*.

ESQUELLEC *lieu à chardons*

Ce nom est présent dans les appellations, dont des détails diffèrent, de 9 parcelles formant un ensemble soudé, situé à 150 m au Nord de Quedrec. On y trouve 8 parcelles de terre labourable et 1 lande.

La forme de base se trouve dans *parc an esquellec* (1) (Le champ à chardons), qui est l'unique lande, et dans *bar an esquillec* (1) (La parcelle à chardons), parcelle cultivée comme toutes les suivantes. La forme singulative, *an Esquillégen* (1) (Le lieu à chardons), vise peut-être simplement à isoler une des parcelles, tandis que la forme plurielle *an esquillegou* (6) (Les lieux à chardons) désigne, pour l'essentiel, de petites parcelles en forme de fines lanières.

EURGUEN *ellébore*

Nom présent dans une seule appellation, *an Eurguen* (7) (L'ellébore), qui rassemble 6 parcelles (4 parcelles de terre labourable et 2 pâtures) qui jouxtent Lestréouzien huella au Nord.

LAN / LANN *ajonc*, parfois *lande*, semble-t-il.

Cette plante est parmi les plus communes, c'est pourquoi son nom est présent dans l'appellation de 186 parcelles, réparties sur l'ensemble du territoire.

Il n'est employé comme nom principal que dans 6 appellations, et avec plutôt le sens de *lande* que d'*ajonc*, semble-t-il : *Lanveur* (1) (La grande lande), *Lan digueus* (1) (La lande sans regret ??) (1), *Lan ar vingleu* (1) (La lande de la carrière), *Lan brajou* (1) (La lande des prés), *Lan ar poes* (2) (La lande du brûlé ??), *lan Kerveuguar* (1) (La lande de Kerveuguar) et *is Lan* (1) (Au-dessous de la lande).

Dans 114 cas, soit 61,2 % du total, *lan / lann* détermine le nom *parc* (champ), dont 13 *parc lan ad / parc lann had* (champ d'ajonc semé), dans 14 cas, *foennec* (prairie) et dans 11, *bar* (parcelle). On trouve aussi quelques occurrences où il détermine *ros* (coteau), *run* (colline), *goarem* (garenne), *toul* (creux), *douar* (terre), *tachen* (champ), *meziet* (champ non clos) et *liors* (courtil).

133 de ces parcelles (69,8 %) sont des landes, ce qui n'est pas étonnant, 29 (15,5 %), des parcelles de terre labourable et 15 (8 %), des pâtures. On rencontre aussi quelques cas de prés et prairies, de courtils et même un taillis. La partie Sud de la commune se distingue en ce que 47 % des *parc lan* (champs d'ajonc) sont mis en culture, alors que la moyenne communale n'est que de 15,5 %.

Les parcelles seules, comme les groupes de 2 ou 3 parcelles, étant très nombreuses, nous ne présenterons, à nouveau, que les ensembles plus importants.

A 400 m au Sud de Kervern et de Kerlaëron, se trouve un ensemble soudé composé de *parc lan ir* (4) (Le long champ d'ajonc), *parc lan bras* (2) (Le grand champ d'ajonc) et *parc lan bian* (2) (Le petit champ d'ajonc). Presque contigu, à l'Est, *parc Lan* (3) (Le champ d'ajonc).

A 1,2 km vers l'Est, au bord du ruisseau de S^t-Renan, un autre ensemble est composé de *foennec lan* (3) (La prairie d'ajonc), *parc lan izella* (1) (Le champ d'ajonc le plus bas), *parc lan creis* (1) (Le champ d'ajonc du milieu), et *parc lan huella* (1) (Le champ d'ajonc le plus haut).

Enfin, dans le Sud de la commune, à 200 m au Nord-Ouest de Pellan huella, on trouve un ensemble de 5 parcelles de terre labourable appelées *Toul al lan* (2) (Le creux à ajonc) et *Toul lan bian* (3) (Le petit creux à ajonc).

LANNIC / LANIC / LANEK LANNIGOU *lande(s)*

Ce nom, dérivé de *lan(n)*, n'est présent que dans les appellations de 59 parcelles, alors que *lan(n)* l'est dans 186.

La forme terminée par *-ic* est pratiquement la seule utilisée, puisqu'on ne relève qu'une seule occurrence de *lanec*, et encore n'est-ce que comme variante de *lannic*. A noter, l'emploi du pluriel *lannigou*, dans les appellations de 8 parcelles.

Ce nom est représenté dans le Nord-Est et dans l'Ouest de la commune, un peu dans le Sud, mais pas dans le Centre.

Il est employé seul, par exemple *al lanic* (La lande), dans l'appellation de 38 parcelles, et comme déterminant de *parc* (champ) (11 occurrences), de *foennec* (prairie) (8) et de *corn* (coin) (2).

Ces parcelles sont des terres labourables dans 33 cas et des landes dans 25 ; on trouve aussi une pâture. Ceci montre que beaucoup de landes avaient déjà été mises en culture en 1828.

Nous présenterons 5 ensembles de parcelles où ce nom est employé à plusieurs reprises.

A 300 m à l'Est de Kervinily, au Nord de la route de Quimper, on trouve un ensemble de landes comprenant *foennec al Lannic* (1) (Le lieu à foin de la lande), *foennec Lannigou* (5) (Le lieu à foin des landes), *foennec bras Lannigou* (1) (Le grand lieu à foin des landes) et *foennec treus Lannigou* (1) (Le lieu à foin des landes en travers).

Contigu au Nord et au Nord-Est de Kerlaëron se trouve un ensemble de 10 parcelles de lande et de 2 parcelles de terre labourable appelées *al lanic* (2) (La lande), *parc al lanic* (8) (Le champ de la lande) et *parc stang al lanic* (2) (Le champ de la vallée de la lande).

23 parcelles cultivées, en forme de lanières très étroites, situées à environ 200 m à l'Est de Lestréouzien huella forment un ensemble compact : elles s'appellent *al lannic* (21) (La lande) et *al lannic bras* (2) (La grande lande).

A 200 m à l'Est de Kergoff se trouvent 6 parcelles contiguës et une située à 25 m, appelées *Lannic ar briec* (7) (La lande de Briec), Briec étant vraisemblablement un anthroponyme. Ce sont 4 landes, 2 parcelles cultivées et 1 pâture.

Enfin, dans le Sud de la commune, à 400 m au Sud de Kerveugar, et à 200 m au Nord du ruisseau de Grouinet, on rencontre un ensemble de 6 parcelles labourables appelées *Lanec ar Vao* (4) (La lande de Mao) et *Lannic ar Vao* (2) (La lande de Mao). Mao est aussi sans doute un anthroponyme.

MÉLÉNEC *chrysanthème des blés* ou *marguerite dorée*

Nom présent dans une seule appellation *Parc méléneec* (2) (Le champ à chrysanthèmes des blés), représentant une lande située à 400 m à l'Est de Kerfili. Il n'est pas exclu que *méléneec* désigne ici l'oiseau appelé *verdier*, quoique l'hypothèse paraisse moins probable.

MOUAR *mûres*

Bien que cette baie sauvage soit d'une extrême fréquence, son nom n'apparaît que dans une seule appellation, *Bar ar ven vouar* (1) (La parcelle du mûrier), qui désigne une parcelle de terre labourable située à 150 m à l'Ouest de Lanvorn.

POUCHOU BRAN *jacinthes sauvages*

Ce nom n'apparaît également que dans une appellation, celle d'une lande dépendant de Troënel : *pouchou bran* (1) (Les jacinthes sauvages).

RADEN *fougère*

Ce nom aussi n'est présent que dans une appellation, malgré l'extrême fréquence de cette plante. *Parc raden* (4) (Le champ à fougère) désigne des parcelles cultivées, situées à 200 m au Sud de Kerfili, la plus septentrionale d'entre elles étant située au bord Sud de la route de Pont-L'Abbé.

TREUZGUEOT

chiendent

Le nom de cette herbe nuisible aux cultures constitue à elle seule l'appellation d'une petite parcelle de terre labourable située à 80 m au Sud de Pellan izella, *an treuz gueot* (Le chiendent), vraisemblablement en raison de son abondance en ce lieu.

TRICHANNEC / TREHANEC

lieu à oseille

Nom porté par deux lieux-dits de la commune : *An drichannec* (3) (Le lieu à oseille) désigne des parcelles de terre labourable contiguës au Nord-Est de Kergabet, tandis que *an drehanec* (14) (Le lieu à oseille), prononcé [ən dri'ʃã:ək] au début du XXI^e siècle, 13 parcelles de terre labourable et 1 pâture et *parc an drehanec* (1) (Le champ du lieu à oseille), une parcelle classée en lande, le tout situé à 250 m à l'Ouest de Kerguelin.

PLANTES AQUATIQUES

(eau salée)

BEIN

goémon

Deux parcelles contiguës, situées à Kermadu, à 4 km de la côte, s'appellent *parc bein cre* (Le champ à goémon fort (?)) et *parc bein dan traon* (Le champ à goémon d'en bas), parce qu'ils recevaient ce type d'amendement ; c'était encore le cas au cours du XX^e siècle, nous a-t-on assuré.

(eau douce)

SCLANTOUREC

lieu à conferve

(algue verte filamenteuse)

8 parcelles de terre labourable et 1 pré situés à 400 m au Sud-Ouest de Keryen s'appellent *parc Sclantourec* (9) (Le champ du lieu à conferve), et un pré voisin, *foennec Sclantourec* (1) (La prairie du lieu à conferve).

LES PLANTES CULTIVÉES

Nous présentons, dans l'ordre, les céréales et le sarrasin, les légumes, les fruits, les plantes fourragères et les plantes textiles.

CÉRÉALES ET SARRASIN

EI *orge*

Ce nom est présent dans l'appellation de 15 parcelles. On le trouve dans *Liors ei* (11) (Le courtil à orge) désignant 1 courtil, 5 parcelles de terre labourable et 5 pâtures, et dans *parc*

eï (4) (Le champ à orge), 2 courtils et 2 parcelles de terre labourable. Ce sont de petites, voire de très petites, parcelles, toutes situées à proximité des fermes, à Kerlaëron, Kerguelin, Troënel et à Lesplozévet, ces dernières n'étant qu'à 100 m, à l'Ouest de l'église paroissiale.

GUINIS *froment, blé* GUINIS GON *blé d'hiver*

Présent dans l'appellation d'un nombre limité de parcelles (12), ce nom se trouve précédé de *liors* : *Liors guinis* (7) (Le courtil à froment), de *parc* : *parc guinis* (1) (Le champ à froment), *parc guinis gous* (1) (Le vieux champ à froment) ou (Le champ à vieux froment), peut-être s'agit-il d'une variété déjà considérée comme ancienne au début du XIX^e siècle ? et *parc guinis gon* (1) (Le champ à blé d'hiver), et de *bar* : *ar bar guinis* (2) (La parcelle à froment). Ce sont 10 parcelles de terre labourable, 1 pâture et une 1 lande, disséminées du Nord au Sud de la commune (Kerling, Kervinou, Merros, Pellan). Comme le laisse deviner le nom *liors*, les 7 parcelles appelées *Liors guinis* sont de très petites dimensions ; la surface des *parc* et des *bar* est plus importante.

ID *blé*

Ce nom n'est utilisé que pour désigner un ensemble compact de 13 parcelles situées dans le Nord-Est de la commune, au Nord de la route de Quimper, près de la limite de Landudec ; il s'appelle *Goarem an id* (13) (La garenne à blé) et se compose de 9 parcelles de terre labourable, de 2 landes, de 1 pâture et même de 1 taillis.

ID DU *sarrasin, blé noir*

Rappelons que le sarrasin n'appartient pas à la famille des céréales, mais à celle des polygonacées ; nous le plaçons ici en raison de son nom breton.

Il n'est présent que dans l'appellation de 5 parcelles : précédé de *parc* : *parc id du* (3) (Le champ à sarrasin) et de *bar* : *bar (an) id du* (2) (La parcelle à sarrasin). Ce sont 3 parcelles de terre labourable, 1 pré et 1 lande, situées majoritairement dans le Sud de la commune (Kergroas, Keristin, Kerongard Divisquin), mais aussi à Trologot et à Lestrouguy.

MEL / MIL *mil*

Cette céréale à petits grains n'est représentée que dans les noms de 3 parcelles : *parc mil* (1) (Le champ à mil), parcelle cultivée située à l'Ouest de Kerguivic, et *parc mel* (2) (Le champ à mil), lande proche de Queldrec.

Si l'on en croit le cahier de doléances de la paroisse de Plozévet, rédigé le 7 avril 1789, soit trente ans environ avant la confection du cadastre, le mil est une plante difficile à produire dans la commune, et sans doute dans les environs : « Un grand nombre de vassaux sont obligés de payer des graines que leurs terres ne produisent pas, et que souvent même on ne trouve pas pour de l'argent, comme des fèves, du mil, etc... »¹⁵. Le mil n'est pas mentionné dans la statistique de production de céréales du Finistère en 1850, dans *Usages et règlements locaux...*¹⁶, p. 32 ; il l'est, en revanche, dans la liste des productions pouvant faire l'objet de saisies-brandons, p. 14. Il était vraisemblablement peu, ou très peu, cultivé dans la commune à l'époque.

¹⁵ Chanoine Pérennès, *Plozévet, notice sur la paroisse*, 1941, p.76-77.

¹⁶ J.-M. Limon, *Usages et règlements locaux en vigueur dans le département du Finistère*, Quimper, 1852.

PILLAD *pilat*

Le nom de cette céréale proche de l'avoine est présent sous 4 formes :

Pillajou (2) (Lieux à pilat) en est la forme plurielle, désignant 2 landes du Nord-Est de Keringard huella.

Parc pilladec (1) (Le champ à pilat) contient le dérivé en *-ec*, désignant aussi une lande, celle-ci au Sud-Est de Lestrouguy.

Parc pillec (1) (Le champ à pilat) semble présenter une forme syncopée de *pilladec* ; il désigne une lande située à la limite de Landudec, à 200 m au Nord-Est de Trébrévan huella.

Parc pillet (1) (Le champ à pilat), qui lui est contigu à l'Ouest, désigne aussi une lande, de même que *Parc pillet* (2) (Le champ à pilat) dépendant de Kerlagadec ; les parcelles *parc pillet* (2) (Le champ à pilat) situées entre Lostallen et Kermadu représentent, elles, des terres labourables.

QUERC'H *avoine*

33 appellations de parcelles présentent le nom *querc'h* : dans 29 d'entre elles, il est précédé de *parc* (champ), et dans 4, de *liors* (courtil). C'est la céréale la plus représentée dans ce cadastre.

12 de ces parcelles sont des terres labourables, 12, des landes et 7, des pâtures ; on y trouve aussi 1 courtil et 1 taillis. Elles sont disséminées sur l'ensemble de la commune.

Nous ne présentons que les ensembles de parcelles les plus importants.

L'un d'entre eux se compose de 8 parcelles contiguës, situées au Nord et au Nord-Est de Keristin : 5 s'appellent *parc querc'h bras* (Le grand champ à avoine), 1, *parc querc'h bian* (Le petit champ à avoine) et 2, *parc querc'h bian bras* (Le champ à avoine de taille moyenne).

On rencontre aussi 5 ensembles de 3 parcelles chacun, tous, sauf 1, appelés *parc querc'h* (Le champ à avoine) : ils sont situés, l'un à 100 m au Nord-Est de Lanmarzin, l'autre jouxte Kerziouret à l'Ouest, le troisième, le seul appelé *Liors querc'h* (Le courtil à avoine), est à 50 m à l'Ouest de Kerminguy, le quatrième est à 100 m au Sud de Kerfildro et le cinquième, au Sud de Kerongard Divisquin, tout près du ruisseau de Grouinet.

SÉGAL *seigle*

Ce nom est présent dans l'appellation de 6 parcelles, 4 landes et 2 pâtures.

On trouve ainsi *parc Ségal* (2) (Le champ à seigle) à Kergoff et à Kerongard Divisquin, *Goarem Ségal* (1) (La garenne à seigle), au Nord-Ouest du moulin de Kerzuot, *foennec Ségal mar* (1) (La prairie à seigle écobuée) à 150 m au Nord de la route de Quimper à la hauteur de Kerlaëron, et enfin *parc groas Ségal* (2) (Le champ à seigle de la croix), à 200 m à l'Est de Merros huella, parcelles ainsi nommées pour les différencier d'un *parc groas bian* (Le petit champ de la croix) contigu.

Nous terminerons cette partie consacrée aux céréales et au sarrasin en présentant deux noms qui leur sont associés.

SAOULET *chaumes*

Le nom de base dans le parler est *saoul* ; le suffixe *-et* semble accentuer la notion de collectif.

Ce nom est présent dans deux appellations qui désignent exclusivement des terres labourables : *pensaoulet* (2) (Le bout des chaumes) est situé à 500 m à l'Est de Kerlagadec, et *Liors saoulet* (3) (Le courtil des chaumes), à 100 m à l'Est de Mengleu.

ZOLAVAR peut-être composé de *soul* + *hañvar* (chaumes + jachère)

4 parcelles de lande d'un seul tenant, situées à 300 m à l'Est de Queldrec, sur la rive droite de l'artère maîtresse, s'appellent *ar zolavar*, nom peut-être composé de *soul* (chaumes) et d'une contraction de *hañvar*, provenant du gaulois *samar*, signifiant « friche, jachère ». (Proposition suggérée par M. Bernard Tanguy, que nous remercions.)

PLOUS / PLOUZ *paille*

Liors plous (104) et *Liorz plouz* (11) sont les deux graphies usitées pour désigner le courtil à paille ou pailler, présent à proximité immédiate de toutes les fermes. C'est le lieu à ciel ouvert où l'on entrepose, en grands tas solidement bâtis, la paille nécessaire pour l'élevage du bétail pendant l'année entière. On ne distingue pas les céréales dont provient la paille. C'est une des collocations les plus fréquentes de ce corpus.

Ces lieux facilement repérables dans le paysage servent à préciser la localisation d'autres parcelles, toutes cultivées, appelées *pen alliorz plouz* (3) (Le bout du pailler) et *pen liors plous huella* (1) (Le haut bout du pailler), contiguës au Sud et à l'Est de Kerhat izella, et *pen liorz plouz* (1) (Le bout du pailler), situé à 30 m au Nord de Kererrou.

Tachen plous (2) (Le champ à paille) désigne deux minuscules courtils contigus à l'Est de Lesplozévet.

COLO *paille*

Colo ne figure que dans 4 appellations, surtout du Sud de la commune. *Tachen Colo* (1) (Le champ à paille) est un courtil situé à Lesplozévet. On trouve 2 *Liors colo* (Le courtil à paille) : l'un représente une parcelle de terre labourable jouxtant une maison de Kerguillet, l'autre, un courtil de Kerongard Divisquin, les deux étant clôturés. Enfin, *bar ar c'holo* (1) (La parcelle à paille) est une parcelle ouverte de terre labourable de Merros izella.

Tout près du *Tachen Colo* se trouvent 2 *tachen plous*, et à proximité des *Liors colo*, dans les mêmes fermes, on a des *liors plous*. Il est donc probable qu'il a existé une nuance entre *colo* et *plous*. Il est bien difficile de savoir laquelle aujourd'hui. Dans le parler de Plozévet, *ar holo plouz* est synonyme d' *ar bern plouz* ; *colo* désigne donc plutôt le tas de paille. Mais était-ce déjà le cas au début du XIX^e siècle ?

LÉGUMES

COL / CAUL *choux*

Nom figurant dans les appellations de 7 parcelles : 4 parcelles de terre labourable, 2 pâtures et 1 courtil, toutes situées dans l'Est de la commune. On trouve ainsi *bar col* (3) (La parcelle à choux), *bar ar gol* (1) (La parcelle à choux), *liors col* (2) (Le courtil à choux) et *Liors ar c'haul* (1) (Le courtil à choux).

FA *fèves*

16 parcelles disséminées dans une relativement vaste partie centrale de la commune, portent une appellation où figure le nom de cette légumineuse. On y trouve 13 parcelles de terre labourable, dont 7 minuscules en forme de lanières situées à Brumphuez, 2 landes et 1 pâture. Ce sont *parc fa* (7) (Le champ à fèves), *liors fa* (7) (Le courtil à fèves), *foennec fa* (1) (La prairie à fèves) et *bar faen* (1) (La parcelle à fèves) ; dans cette dernière appellation, l'emploi du singulatif est étonnant.

Comme le mil, présenté ci-dessus dans la section « Céréales et sarrasin », les fèves sont mentionnées dans le cahier de doléances de la commune comme « des graines que [les] terres ne produisent pas... »¹⁷ C'étaient sans doute donc des légumes difficiles à produire.

OIGNON / OGNON *oignons*

Les appellations de deux ensembles de parcelles, tous deux situés dans le Sud de la commune, non loin de la mer, contiennent le nom de cette plante potagère. Le plus septentrional, qui présente 3 parcelles, se trouve sur la rive droite du ruisseau du moulin de Kerguinaou, entre Kerongard Nabadès et l'embouchure. Le second, qui en présente 6, est situé à 200 m env. au Nord du ruisseau de Grouinet, à 400 m env. au Nord et au Nord-Ouest de Kerongard Divisquin ; ce qui représente en tout 8 parcelles de terre labourable et 1 pré. On trouve : *bar (an) oignon* (6) (La parcelle aux oignons), *Liors oignon* (1) (Le courtil aux oignons), *Tal liors oignon* (1) (Auprès du courtil aux oignons) et *foennec an ognon* (1) (La prairie aux oignons). Il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'oignons sauvages.

PANÉZEC *lieu à panais*

Le nom de cette plante, dont la racine est consommée par les hommes et les animaux, ne figure que dans l'appellation d'un petit courtil contigu au Sud de Kervern : *ar banézec* (Le lieu à panais).

PEZ *pois*

5 parcelles présentent ce nom, et leurs appellations bretonnes correspondent à l'usage qui en est fait au moment de la confection du cadastre, bien que le nom des plantes cultivées ne soit pas indiqué en français.

On trouve *parc pez* (4) (Le champ à pois) désignant des parcelles de terre labourable situées tout près du bourg, à Lesplozévet et à Kerfili, et *liors pez* (1) (Le courtil à pois), courtil contigu au Nord-Ouest de Merros huella.

FRUITS

PEREC / PEREN *lieu à poiriers*

L'analyse de *peren* comme singulatif de *per* (poires) ne paraissant guère convaincante, nous le traduisons, comme *perec*, par « lieu à poiriers ».

¹⁷ Chanoine Pérennès, *Plozévet, notice sur la paroisse*, 1941, p. 77.

Perec est employé dans les appellations de 3 parcelles : *parc pérec* (1) (Le champ aux poiriers), pâture située à 300 m à l'Est de Kerlaëron, et *ar bérec* (2) (Le lieu à poiriers), parcelles de terre labourable à 250 m au Sud-Est de Merros huella.

Peren se rencontre dans les appellations de 2 parcelles : *parc ar beren* (1) (Le champ aux poiriers) et *bar ar peren* (La parcelle aux poiriers), parcelles de terre labourable situées dans le village, ou tout près du village, de Kerlaëron.

QUELES *cerises*

Ce nom n'est employé que dans une seule appellation, *liors queles* (1) (Courtil à cerises), désignant logiquement un courtil, du village de Merros huella.

PLANTES FOURRAGÈRES

Elles ne sont pas toutes cultivées, au sens le plus courant du terme ; néanmoins, nous les présentons toutes dans cette section.

FOEN *foin*

Autant le nom composé *foennec* (prairie, lieu à foin) est d'un emploi fréquent, autant le nom de base, *foen* (foin), est rare.

Il n'est présent que dans le nom de 8 parcelles, toutes situées dans le Sud de la commune. On trouve *Bar foen* (1) (La parcelle à foin), parcelle de terre labourable située à 150 m au Nord de Lanvorn et *foennec foen* (7) (La prairie à foin), qui représente 4 prés et 3 pâtures, situées entre Pellan izella et le ruisseau de Grouinet.

LAN AD / LANN HAD *ajonc semé*

Comme nous l'avons déjà indiqué dans le paragraphe consacré à l'ajonc dans la section « Plantes sauvages », cette plante faisait aussi l'objet d'une culture, surtout parce qu'elle servait d'aliment pour les chevaux. On trouve 13 parcelles appelées *parc lan ad*, parfois écrit *parc lann had*, voire *parc land ad*, (Le champ d'ajonc semé). Situées dans l'Est, le centre et le Sud de la commune, ce sont 12 landes et 1 seule pâture, aucune parcelle véritablement cultivée donc.

GUEOT *herbe*

Toutes les parcelles portant ce nom ne contenaient sans doute pas d'herbe semée. *Gueot* (seul) est présent dans l'appellation de 52 parcelles : 26 parcelles de terre labourable, 10 pâtures, 9 landes, 4 prairies, 2 courtils et 1 pré à roseaux.

Dans 19 cas, *gueot* est précédé de *parc* (champ), dans 18, de *bar / par* (parcelle), dans 7, de *foennec* (prairie), dans 4, de *corn* (coin), dans 3, de *liors* (courtil) et dans 1, de *prat* (pré). Ces parcelles sont réparties sur toute la commune, sauf la section Nord, qui n'en comporte aucune.

La grande majorité d'entre elles sont soit isolées en tant que porteuses d'herbe, soit groupées par deux.

Une exception cependant, le vaste ensemble dont l'appellation dominante est *parriou gueot* (16) (Les parcelles d'herbe), comprenant 14 parcelles contiguës et 2 proches, situées à

200 m au Nord-Est de Kergoff. En voici le détail : *parriou guéot* (9) (Les parcelles à herbe), *parriou guéot bras* (1) (Les grandes parcelles à herbe), *parriou guéot bian* (2) (Les petites parcelles à herbe), *parriou guéot costé meur* (1) (Les parcelles à herbe près de Le Meur), *corn parriou guéot* (1) (Le coin des parcelles à herbe), *parc guéot bian* (1) (Le petit champ à herbe) et enfin *corn parc guéot* (1) (Le coin du champ à herbe).

On trouve aussi, au centre du territoire, trois ensembles, comprenant chacun 3 parcelles : *Corn guéot* (Le coin à herbe), parcelles de terre labourable situées à 100 m à l'Ouest de Kerzévet ; *Parc guéot* (Le champ à herbe), l'un des trois s'appelle *Parc guéot bian* (Le petit champ à herbe), des landes soudées contiguës au Sud de Kerguelin, et enfin *foennec guéot rous* (La prairie d'herbe sèche), à 50 m à l'Est de Kerling. Ce nom était donné aux prairies qui n'étaient plus entretenues.

GUÉOT MET *herbe à faucher*

Cette collocation n'est présente que dans deux appellations : *foennec gueot met* (1) (La prairie à herbe à faucher) désigne un pré situé juste en aval du moulin de Brenizéneq, au bord du ruisseau, et *Liors guéotmet* (2) (Le courtil à herbe à faucher), un courtil et une pâture contiguë, situés dans Lesneut.

MELCHEN *trèfle*

Le nom de cette plante herbacée ne figure que dans 2 appellations : *parc melchen* (1) (Le champ à trèfle) est une lande située à 100 m au Nord de Kerhat huella, tandis que *Corn melchen* (2) (Le coin à trèfle) désigne des parcelles cultivées contiguës, situées sur la rive droite du ruisseau du moulin de Kerguinaou, à mi-chemin entre Kerongard-Nabadès et l'embouchure, située à Canté.

GLAZEN *étendue d'herbe*

Une vaste pâture contiguë au Nord et à l'Est de Lesminguy est nommée *ar c'hlazen* (1) (L'étendue d'herbe), tandis que, dans le Nord-Est de la commune, 4 parcelles de lande oblongues, non-clôturées, bordant la limite de Guiler, s'appellent *Glazen ar mene* (4) (L'étendue d'herbe de la hauteur).

PASTUR *pâturage*

Ce nom n'apparaît que dans l'appellation *prat pastur* (1) (Le pré à pâturage), qui désigne une pâture située à 50 m au Nord-Est de Kerfildro.

PLANTES TEXTILES

CANAP *chanvre*

Ce nom est présent dans l'appellation de 24 parcelles disséminées dans la commune, sauf dans le Nord ; on en trouve très peu sur le littoral. *Canap* est précédé de *liors* (le courtil) dans 21 cas, de *foennec poul* (la prairie de la mare) dans 2, et de *tachen* (le champ) dans 1 seul.

Situées à proximité immédiate des villages, ces parcelles de très petite taille sont des terres cultivées (21), des courtils (8), des prés (2) et aussi 1 lande.

Ce sont, en grande majorité, des parcelles isolées en tant que porteuses de chanvre. On trouve néanmoins un ensemble de 2 parcelles à 150 m au Sud-Ouest de moulin Goff : *Liors Canap* (2) (Le courtil à chanvre, la chènevière), un ensemble de 3 parcelles portant la même appellation à 100 m au Nord et au Nord-Est de Pors ambréval, et un ensemble de 5 parcelles jouxtant Kerling à l'Est, composé de *liors canap* (3) (Le courtil à chanvre, la chènevière) et de *foennec poul canap* (2) (La prairie de la mare à chanvre).

Beaucoup de ces appellations étaient sorties de l'usage dans la seconde moitié du XX^e siècle, au moins. Ceci s'explique par la cessation de cette culture au tout début du même siècle.

LIN

lin

Le nom de cette plante herbacée ne figure dans l'appellation que de 10 parcelles, surtout de l'Est de la commune et un peu du Sud. Il est précédé de *foennec poul* (4) (la prairie de la mare), de *liors* (2) (le courtil), de *parc* (2) (le champ) et de *men(e)* (2) (la hauteur). Ce sont 4 prés, 2 courtils, 2 pâtures, et, chose étonnante pour cette plante, 2 landes.

On trouve ainsi *foennec poul lin* (4) (La prairie de la mare à lin) situées au bord d'un ruisseau à 300 m env. à l'Est de Kerlagadec, *liors lin* (2) (Le courtil à lin), l'un à Queldrec, l'autre à 50 m à l'Ouest de Kerfili, *parc lin* (2) (Le champ à lin), à 50 m au Nord de Kergroas, et les étonnants *ar mene lin* (1) (La hauteur à lin) et *mene ar men lin* (1) (La hauteur de.. à lin) situées à 300 m au Nord-Ouest de Brénizenec.

Ces appellations, comme celles mentionnant le chanvre, sont, en général, tombées en désuétude, vraisemblablement suite à l'abandon de ces cultures au début du XX^e siècle.

POLHOU / POULHOU

mèches (de chanvre, de jonc...)

15 parcelles de terre labourable ouvertes, pas toutes contiguës, situées à env. 400 m au Sud-Ouest de Kergoff, s'appellent *ar polhou* ou *ar poulhou*. Leurs appellations exactes comportent quelques précisions supplémentaires : *Poulhou hir* (1) (Les longues mèches), *ar poulhou d'an traon* (1) (Les mèches du bas), *ar polhou d'an traon* (1) (Les mèches du bas) et *bar ar polhou* (12) (Les parcelles des mèches).

Un peu à l'Est, des prairies s'appellent *foennec ar polhou* (3) (La prairie des mèches).

LA FAUNE

Sommaire : 1. Les animaux domestiques 2. Les animaux sauvages

LES ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous présentons, dans l'ordre : le chien, les bovins, les chevaux, les caprins, les ovins, la volaille et les abeilles.

LE CHIEN

QUY

chien

Toul ar c'hy (2) (Le trou du chien) ou (Le trou au chien) représente 2 parcelles de terre labourable contiguës, à 25 m au Sud de Kerhat izella.

LES BOVINS

BEOC'H / BUOC'H *vache*

Parc ar veoc'h (2) (Le champ à la vache) désigne 2 landes contiguës, situées à 200 m à l'Ouest de Lesavrec, et *foennec ar vuoc'h* (1) (La prairie à la vache), une prairie à 150 m à l'Est de Kerguillet.

SAOUT *vaches*

C'est sous ce nom que l'espèce est le plus souvent représentée.

Il est parfois accompagné d'un adjectif qualificatif seulement : *Saout guel* (3) (Les vaches baies), terre labourable située à 200 m au Sud de Kerveguar, *ar saout rous* (2) (Les vaches rousses) et *ar saout bihan* (1) (Les petites vaches), parcelles de terre labourable en forme de lanières très fines, situées à 500 m au Sud de Brumphuez, à 75 m de la mer. Dans le même bloc, on trouve *bar ar saout rous* (1) (La parcelle aux vaches rousses) et *bar ar saout bihan* (1) (La parcelle aux petites vaches), également parcelles de terre labourable.

Le plus souvent, il est précédé de *prat* (pré) : on compte en effet 12 parcelles appelées *prat saout* (Le pré aux vaches), 11 pâtures et 1 pré à roseaux, disséminées dans l'ensemble de la commune (Lanmarzin, Kerling, Trébrévan, Mengleu et Kerbourn).

Il est également précédé de *foennec* (prairie) dans les appellations de 7 parcelles (5 prés à roseaux, 1 prairie et 1 pâture) toutes situées dans le Sud de la commune : *foennec (ar) saout* (4) (La prairie aux vaches), *foennec saout goulinet* (2) (La prairie aux vaches dans le secteur des lapins), déjà présentée ci-dessus, et *foennec prat saout* (1) (La prairie du pré aux vaches).

On le trouve enfin dans l'expression *parc saout laës* (4) (Le champ aux vaches laitières), dont 1 *parc saout laës huella* (Le champ aux vaches laitières le plus élevé), 2 parcelles cultivées, 1 pré et 1 lande, situés à une centaine de mètres au Nord-Est de Keringard huella, et dans *Liors saout laes* (1) (Le courtil aux vaches laitières), pré à roseaux situé à 100 m au Sud-Est de Mengleu, sur la rive droite du ruisseau du moulin de Kerzuot.

LIYOU *veaux*

Cette forme contractée, qui est celle du parler, se rencontre dans *parc al liou* (4) (Le champ aux veaux), situés à proximité des fermes de Trébrévan, Brenizénec, Troënel et Kerveillant, dans *Liors al liou* (2) (Le courtil aux veaux), contigu à *parc al liou* de Trébrévan, et *an alliou* (? les veaux), futaie contiguë à Kerguinaou, au Nord.

LES CHEVAUX

MARC'H *cheval*

Le nom *marc'h* (cheval) apparaît dans les appellations de 4 parcelles : *Liors marc'h* (2) (Le courtil au cheval) représente des courtils contigus au Nord de Merros huella.

Foennec machard gueven (1), forme sans doute erronée de *foennec marc'h ar gueven* (La prairie du cheval de Gueven), est un pré situé à 300 m au Nord-Est de Keristin, sur la rive gauche de l'artère maîtresse.

QUESEC *chevaux*

Ce pluriel supplétif de *marc'h* n'apparaît que dans l'appellation *parc ar c'heseec* (3) (Le champ aux chevaux), désignant une lande située à 100 m à l'Est de Trébrévan huella.

ROSSET / RONSSET *chevaux*

Cet autre pluriel supplétif, également usité dans le parler, est présent dans deux appellations : *poullou ronsset* (2) (Les mares aux chevaux), représentant 2 parcelles de terre labourable situées à 150 m au Sud-Ouest de Keréffran, et *foennec poullou rosset* (1) (La prairie des mares aux chevaux), une prairie contiguë au Sud de Brumphuez.

EBON *crottin de cheval*

Ce nom, de même origine que celui de la divinité gauloise *Epona*, protectrice des chevaux, figure dans les appellations d'un ensemble compact de 5 parcelles situées à 100 m à l'Est de Kerminguy, dans le Nord-Est de la commune. *Bar ebon* (3) (La parcelle du crottin de cheval) représente de la terre cultivée, tandis que *Parc ebon* (2) (Le champ du crottin de cheval), une lande.

LES CAPRINS

BIDIÉ *boucs*

Ce nom pluriel caractérise 3 parcelles de lande contiguës à l'Est du quasi marais de Lan brajou, situé entre Kerziouret et Kerminguy : *Liors ar bidié* (1) (Le courtil aux boucs) et *Parc ar bidié* (2) (Le champ aux boucs).

LES OVINS

DENVET *moutons*

Lestra denvet (1) (Plein un navire de moutons ?) est une pâture, située à proximité immédiate de la ferme de Riviscou.

Cornic nenvet (1) (Le petit coin aux moutons), parcelle cultivée, se trouve à 100 m au Sud-Est de Pellan izella. Cette appellation présente un exemple de la mutation nasale $d \rightarrow n$, qui, pour n'être pas fréquente, est présente dans le parler. Cette solution paraît plus plausible que l'interprétation par *nevet* « sanctuaire ».

LA VOLAILLE

GOA / GOË *oie*

8 petites parcelles (6 courtils et 2 parcelles de terre labourable), groupées juste au Nord de Kerminguy, s'appellent *Liors ar Goa* (1) (Le courtil à l'oie), *Liors argoë* (1) (Le courtil à l'oie) et *Tachen ar Goa* (6) (Le champ à l'oie).

Parc ar c'hoë (2) (Le champ à l'oie) est l'appellation d'une lande et d'une parcelle de terre labourable situées à 50 m à l'Ouest de Kerzibou.

Foennec an éro goë (1) (La prairie du sillon d'oie ??), appellation dont la construction est pour le moins curieuse, désigne une petite prairie située à 100 m au Sud de Brumphuez.

Quant à *parc ar goyet* (1), lande située à 250 m au Nord de Kervinou, il se peut que l'appellation présente le pluriel de *goë* (Le champ aux oies), mais il paraît plus probable qu'il s'agisse d'une transcription de l'anthroponyme *Goyat* (Le champ de Goyat), avec prise en compte, dans notation, de la réduction de la voyelle *a* placée en position inaccentuée, ce qui est conforme à la prononciation locale. Un calembour était d'ailleurs basé sur cette homophonie. L'appellation *parc ar goyet* n'était plus connue en 2010.

YAR *poule*

Ce nom d'oiseau de basse-cour n'est utilisé que métaphoriquement dans l'appellation *lagad yar*, qui désigne une petite mare. Voir ci-dessus dans la partie « Hydrographie, Les eaux stagnantes »

LES ABEILLES

GUÉNAN *abeilles*

On trouve ce nom dans deux appellations : *Liors guénan* (4) (Le courtil à abeilles, le rucher), désignant des courtils situés à proximité immédiate des fermes de Kerziouret, Kerminguy, Kerlaëron et Kervinou, et *Liorz ar vouden guénan* (2) (Le courtil à l'essaim d'abeilles), 2 parcelles de terre labourable, situées à 100 m à l'Est de Lestréouzien huella.

LES ANIMAUX SAUVAGES

Nous présentons, dans l'ordre : les carnivores, un herbivore, les rongeurs, un batracien, les oiseaux et les insectes

LES CARNIVORES

Trois espèces sont présentes : le blaireau, la loutre et le renard.

BROC'H *blaireau*

Le nom de ce mammifère carnivore est présent dans les appellations de 6 parcelles, qui sont du Nord au Sud :

Liors ar broc'h (1) (Le courtil au blaireau), courtil inclus dans le village de Trologot, *Parc ar broc'h* (3) (Le champ au blaireau), ensemble compact de 3 pâtures situées à 100 m au Nord-Ouest de Kergroas,

Parc ar Vroc'h (1) (Le champ au blaireau), lande, et *pen parc ar broc'h* (1) (Le bout du champ au blaireau), parcelle de terre labourable contiguë à l'Est de la précédente, les 2 étant situées à 100 m au Nord-Est de Pellan huella.

DOURGON *loutre(s)*

Le nom de ce petit mammifère carnivore ne figure ici que dans la collocation *toul dourgon* (trou à loutre(s) et les parcelles l'incluant dans leur appellation sont toutes situées au confluent de l'artère maîtresse et du ruisseau du moulin de Kerzuot.

Pierre Trépos a écrit que le pluriel *dourgon* a pris, au Sud de Quimper, une valeur de singulier, et qu'un pluriel à double marque a été créé, *dourgoned*.¹⁸ Il est difficile, au début du XXI^e siècle, de savoir si *dourgon* a une valeur de singulier ou de pluriel dans cette appellation. Les deux solutions semblent possibles. Quant à nous, nous ne l'avons entendu employer à Plozévet que dans cette collocation et sans ajout de suffixe.

Foennec (an) toul dourgon (5) (La prairie du trou à loutre(s) représente 4 prés à roseaux et 1 marais.

LOUARN *renard*

Bar louarn (1) (La parcelle au renard) est une parcelle de terre labourable située à 100 m à l'Ouest de Mingleu. C'est l'occurrence unique de ce nom de mammifère carnivore. Il est possible que *louarn* soit ici un anthroponyme.

UN HERBIVORE

CARO *cerf* (et sans doute les autres cervidés)

Ros ar c'haro (6) (Le coteau au cerf) est l'appellation d'un ensemble compact de 5 parcelles de terre labourable et de 1 pâture, contigu à l'Ouest de Kerhat huella.

Poul ar c'haro (1) (La mare au cerf) et *foennec poul ar c'haro* (1) (La prairie de la mare au cerf) représentent une pâture et une prairie contiguë, situées à 250 m au Sud-Est de Lanvorn, sur la rive droite, donc au Nord, du ruisseau du moulin de Kerzuot.

LES RONGEURS

Nous présentons, dans l'ordre : le lapin, le lièvre, la taupe et la souris.

COULIN -ET *lapin(s)*

Le nom *coulin*, qui procède du latin *cuniculus*, avec métathèse du *n* et du *l*, est présent dans les parlers du Sud de la Basse-Bretagne, y compris le pays vannetais. Les appellations contenant le nom de ce petit mammifère rongeur étant nombreuses, nous les présentons en deux parties, classées par ordre géographique : le Centre, où elles sont présentées d'Est en Ouest, puis le Sud de la commune, où elles sont remarquablement groupées.

¹⁸ Pierre Trépos, *Le pluriel breton*, 1957, p. 111, et *Le Catholicon de Jehan Lagadeuc*, 1965, p. 41.

Le Centre

Douar goulin (3) (Terre à lapin) est l'appellation d'une lande contiguë au Nord de Kerlaouenan. Entre Kergolier et Kerfurunic, *Goarem ar c'houlinet* (2) (La garenne aux lapins) représente une parcelle de terre labourable et une lande. *Bar ar c'houlinet* (1) (La parcelle aux lapins) est une parcelle cultivée à 250 m au Nord-Ouest de Kerguillet, et *parc ar c'houlinet* (2) (Le champ aux lapins), une lande à 250 m au Sud-Est de Moulin Goff. Cette dernière appellation se retrouve telle quelle à 150 m au Nord-Ouest du moulin de Kerzuot, où elle désigne une lande, puis à 250 m à l'Ouest de Brénizenec, où elle représente 3 parcelles de lande.

Le Sud

Les 24 parcelles de ce secteur dont l'appellation inclut le nom *coulin* (lapin) sont groupées autour du confluent de l'artère maîtresse et du ruisseau du moulin de Kerzuot, situé entre Lessunus au Nord et Kerbourn au Sud, à 500 m de la mer environ.

Sur la rive droite du ruisseau du moulin de Kerzuot, on en trouve 16 : ce sont 14 parcelles de terre labourable et 2 pâtures, nommées *Ar goulinet* (5) (Les lapins), *(ar) goulinet bras* (4) (Les grandes parcelles aux lapins), *Corn goulinet* (2) (Le coin aux lapins), *Goulinet ar prat* (3) (Les lapins du pré) et *Goulinet briec* (2) (Les lapins de Briec), où *Briec* doit être un anthroponyme.

Juste au Sud, entre les deux ruisseaux, on trouve 8 parcelles : 7 classées en prés à roseaux et 1 en marais : à nouveau *Corn goulinet* (1) (Le coin aux lapins), puis *foennec goulinet* (2) (La prairie aux lapins), *foennec goulinet bras* (2) (La grande prairie aux lapins), *foennec goulinet bian* (1) (La petite prairie aux lapins) et *foennec saout goulinet* (2) (La prairie aux vaches dans le secteur des lapins).

GAT / GAD

lièvre

Nous présentons les appellations contenant ce nom de mammifère rongeur dans un ordre géographique.

Foennec douarc'hat (1) (La prairie de la terre à lièvre) est une lande située à 150 m à l'Est du quasi marais de Lan brajou, entre Kerziouret et Kerminguy.

Poulgadig (1) (La mare au levraut), déjà présentée dans la section « Zones humides », est un marais, situé à mi-chemin entre Kerlaëron et Kervinou.

A 200 m au Sud-Ouest de l'église paroissiale, *Corn gat* (14) (Le coin au lièvre), dont 1 *Corn gat bihan* (Le petit coin du lièvre), est un ensemble compact de parcelles de terre labourable.

A près de 4 km au Sud, à 180 m env. au Sud du moulin de Keringnel, *mene ros ar c'hat* (6) (La hauteur de coteau au lièvre) désigne un bloc compact de 6 minuscules parcelles (3 landes et 3 pâtures), déjà présentées dans la section consacrée aux *méné*.

Encore plus au Sud de la commune, au Sud et au Sud-Est de Kerveguar, 2 ensembles de 2 parcelles de terre labourable, appelées *Corn (ar) men gad* (4) (Le coin de la pierre (ou des pierres) au lièvre).

Relevons aussi la présence de *gat* dans le nom de village *Kerhat*, situé dans le Nord-Ouest de la commune. Mais il faut supposer qu'il a été utilisé comme anthroponyme avant d'être ainsi employé. Or, il est d'emploi courant en tant que nom de famille.

GOS / GOZ -ET

taupe(s)

Le nom de ce petit mammifère insectivore apparaît dans 5 appellations différentes, représentant en tout 19 parcelles.

Parc ar gos (Le champ à la taupe) désigne 2 parcelles contiguës au village de Kerfili, l'une au Nord et l'autre à l'Ouest. Il en désigne 4 autres, formant un bloc, à 100 m. au Sud-Ouest de Lestrouguy.

Non loin de là, à 250 m au Sud-Est de Troënel, *Liors ar gos* (1) (Le courtil à la taupe) est une parcelle de terre labourable.

Corn ar goz (2) (Le coin à la taupe) représente des parcelles de terre labourable situées à 100 m à l'Est de Pors ambréval et *Corn ar gos* (9) (Le coin à la taupe), un ensemble compact composé de 8 parcelles de terre labourable et de 1 lande, situé au Nord et à l'Est de Kerzibou.

Prat ar c'hozet (1) (Le pré aux taupes) est, comme l'indique son nom, un pré, situé à 300 m au Sud-Est de Queldrec, sur la rive droite de l'artère maîtresse, qu'il borde.

LOGOT

souris

Logot, collectif, ne figure que dans le nom de village *Trologot* (La vallée aux souris).

UN BATRACIEN

TOUSSÉGUET

crapauds

Ce nom de batracien anouère n'apparaît qu'au pluriel, et dans une seule appellation : *Corn an tousséguet* (5) (Le coin aux crapauds), dont 1 *Corn bras an tousséguet* (Le grand coin aux crapauds). Elle désigne un ensemble compact de parcelles de terre labourable, situé à 200 m au Sud-Ouest de Brumphuez, au bord du commun de villages de Pratmeur.

LES OISEAUX

Quatre espèces d'oiseaux sont représentées : le corbeau (ou la corneille), la bécassine, la pie et la bécasse. Nous les présentons dans l'ordre alphabétique des noms bretons.

BRAN

corbeau, corneille

5 minuscules prairies situées sur les bords du ruisseau du Goret s'appellent *foennec ar vran* (5) (La prairie du corbeau) ; elles sont à 250 m au Sud-Est de Kererrou et à 300 m de la mer.

Corn bran (1) (Le coin du corbeau) est le nom d'une parcelle de terre labourable située à 400 m au Sud-Ouest de Merros huella, dont elle dépend.

Liors bran (1) (Le courtil au corbeau) est un courtil contigu au Nord de Kerongar Divisquin.

A 200 m au Sud-Ouest de Lestrouguy, le nom d'une lande dépendant de Troënel, *Pouchou bran* (1), s'il présente le nom du corbeau, signifie en réalité « Les jacinthes sauvages ». Voir aussi ci-dessus la section 3.3 « Les plantes sauvages ».

GUIOC'H –ET *bécassine(s)*

Le lieu-dit *Corn guioc'het* (4) (Le coin aux bécassines), composé d'une pâture assez vaste et de trois petites parcelles de terre labourable en forme de lanières, est situé à 500 m au Sud-Ouest de Brumphuez ; la pâture borde la mer.

PIC, PIQUET *pie(s)*

Bar ar mene piquet (5) (La parcelle de la hauteur aux pies) constitue un ensemble compact de 5 parcelles de terre labourable, situé entre Penviny et Pors ambréval.

Corn mene piquet (3) (Le coin de la hauteur aux pies) se compose de 3 parcelles de terre labourable contiguës, situées à 500 m au Sud-Ouest de Merros huella dont elles dépendent. A 150 m au Nord-Ouest, *Coste ar men piquet* (1) (Auprès de la hauteur aux pies) est aussi une parcelle cultivée.

A 250 m à l'Est et au Nord-Est de Pellan huella, *an neis pic* (13) (Le nid de pie) représente un ensemble compact de parcelles cultivées, parmi lesquelles *an neis pic bian* (4) et *an neiz pic bian* (1) (Le petit nid de pie).

QUEVELLEC *bécasse*

Ce nom ne figure que dans le nom d'une parcelle de terre labourable, située à 300 m au Sud-Ouest de Queldrec : *ros ar c'hevellec* (1) (Le coteau de la bécasse). Encore n'est-il pas impossible que ce soit un anthroponyme ; c'est en effet un nom de personne courant.

LES INSECTES

On ne rencontre que le grillon et le taon, en plus de l'abeille qui est présentée dans la section « Les animaux domestiques ».

GRILL *grillon*

Parc ar grill (1) (Le champ du grillon) est une grande parcelle de terre labourable située à 100 m à l'Est de Kerveillant.

Le nom *grillan* ou *crillan* semble lui être apparenté ; il figure dans *ros ar c'hrillan* (4) (Le coteau de Grillan ?), lande située à 200 m au Sud de Queldrec, à 90 m au Nord de l'artère maîtresse.

TAONEN *taon, bourdon*

Bar an daonen (5) (La parcelle du taon) est l'appellation d'un ensemble compact de parcelles de terre labourable situées à 200 m au Sud de Lesneut, aux confins de Pouldreuzic.

GÉOGRAPHIE HUMAINE

Comme pour la géographie physique, il nous semble judicieux, pour introduire cette section consacrée à la géographie humaine, de citer un article de Monik et Pierre Le Rhun, cette fois la première partie de « Évolution du régime alimentaire à Plozévet, de 1800 à 1960 » :

« Plozévet en 1800 :

En 1800, Plozévet est une commune rurale bretonne d'environ 2100 habitants vivant dans des fermes dispersées à travers le bocage. La catégorie peu nombreuse des fermiers s'oppose à la masse des valets, des journaliers et des servantes par sa plus grande aisance, mais bien davantage par la considération sociale dont ils jouissent. Le bourg est réduit à l'église, au cimetière et à quelques maisons d'artisans et de commerçants.

La population subit les ordinaires fléaux des populations arriérées : natalité surabondante équilibrée par une natalité énorme, surtout chez les enfants en bas âge, due à une hygiène déplorable et à une alimentation insuffisante. Les petites gens, qui sont la majorité de la population, connaissent encore des disettes périodiques lors des mauvaises récoltes.

Isolée au fond de la Bretagne, repliée sur elle-même, tournant le dos à un océan hostile, la commune ne pouvait compter que sur ses champs et ses récoltes pour vivre. Or, les rendements étaient médiocres et les terresensemencées, de superficie réduite par la jachère obligatoire et la présence de vastes landes nécessaires à l'entretien d'un maigre troupeau de vaches indispensables au labour et de quelques moutons fournissant la laine.

On cultivait uniquement des céréales, surtout le sarrasin¹⁹ et le seigle. Cependant, les terres argileuses du *traon* permettaient la culture d'un peu de froment exporté par le port d'Audierne, et surtout d'orge, dont l'importance dans le régime alimentaire ira croissant. Ces deux cultures, plus riches, distinguaient Plozévet des communes voisines et expliquent la densité relativement forte de la population.

A la culture des champs, extensive faute d'engrais et de fumier, s'opposait la culture intensive du potager, où poussaient des légumes : pois, navets, panais. D'autre part, la carotte se développait dans la terre sableuse du littoral. Cette production agricole, peu abondante et peu différenciée, devait suffire à la consommation, toute importation de vivres étant exclue à la fois par le faible niveau de vie et par la difficulté des transports. [...]

La mer toute proche ne donnait pratiquement rien, car la misérable communauté de pêcheurs de Poulhan était trop mal outillée pour l'exploiter ; pour écouler le poisson, les femmes parcouraient l'arrière-pays, le panier en équilibre sur la tête. [...]

En 1800, l'insuffisance quantitative et qualitative de l'alimentation est le fait fondamental et le problème le plus grave posé aux habitants. Tout le XIX^e siècle fut consacré par les paysans, au cours d'une longue et tenace lutte, à améliorer leurs ressources alimentaires. »²⁰

¹⁹ Note de Gilles Goyat : Si nous sommes bien informé, le sarrasin n'est pas une céréale, mais une polygonacée.

²⁰ Monik et Pierre Le Rhun, « Évolution du régime alimentaire à Plozévet, de 1800 à 1960 », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 42, n° 3, 1967, p. 247-260. C'est un des rapports de l'enquête pluridisciplinaire de Plozévet (1962-1967).

LES PARCELLES CULTIVÉES

1. les parcelles non closes
2. les parcelles clôturées

LES PARCELLES NON CLOSES

La commune est située dans la zone littorale du Sud-Finistère où les champs labourables non clos sont très nombreux ; ils sont le plus souvent en forme de lanières et de superficie réduite, voire très réduite. On peut estimer qu'entre le tiers et la moitié des parcelles cultivées appartiennent à ce que les géographes appellent la structure agraire des méjous : « champs ouverts séparés des incultes d'une part, des courtils de l'autre, par des clôtures. »²¹ Sur les plans cadastraux, les limites de parcelles non clôturées sont représentées par des traits bleus, tandis que celles des parcelles clôturées le sont par des traits noirs. Ces parcelles portent différents noms, selon qu'elles sont considérées séparément, ou par ensembles. Les plus courants sont : *par* sous la forme *bar*, *mez*, *meziét*, *trest* (et variantes), *ero*, *erven*, *talar*, *ran*, les *tachen* du Sud de la commune ; on trouve aussi quelques occurrences de *polhou*, *cazillen*, *berrad*.

PAR, apparaît presque toujours sous la forme lénifiée BAR *parcelle de terre non clôturée*,

C'est l'article qui explique bien sûr la lénition de la consonne initiale ; mais ce qui étonne, c'est que la forme lénifiée soit pratiquement la seule employée, même en l'absence d'article. Le pluriel en est *pariou* ou *bariou*.

Ce nom, également présent dans le Cap Sizun voisin, a été expliqué par Joseph Loth.²² On le trouve employé pour désigner des parcelles le plus souvent groupées dans des ensembles de petite ou de moyenne taille (2, 3, 4, 5 ou 6 parcelles), mais parfois aussi pour des ensembles bien plus vastes, pouvant contenir jusqu'à 34 petites parcelles en forme de lanière.

Ce nom est usité sur l'ensemble du territoire de la commune ; il figure dans 848 appellations de parcelles.

On le trouve employé seul, suivi d'un adjectif qualificatif, (*bras*, *bian*, *ir*, *berr*, *huel*, *izel*, *treuz*...). On le trouve aussi suivi d'un complément de nom, par exemple : *bar ar puns* (8) (La parcelle du puits), d'un complément de lieu qui en précise la localisation, par exemple : *bar vras eoc'h ar pors* (1) (La grande parcelle au-dessus de la crique). Lorsque le nom indique la culture pratiquée dans la parcelle, celui-ci n'est pas précédé d'un article, exemples : *bar guinis* (1) (La parcelle de froment), *bar guéot* (1) (La parcelle d'herbe). Les compléments peuvent aussi être des noms propres : toponymes, *bar Kersuot* (2) (La parcelle de Kersuot), ou anthroponymes, *bar Marie daouben* (2) (La parcelle de Marie Daouben). On rencontre aussi, bien sûr, des combinaisons de ces différentes possibilités dans la même appellation : *bar vian var ar palut* (1) (La petite parcelle sur la pallue.)

²¹ Pierre Flatrès, « La structure rurale du Sud-Finistère d'après les anciens cadastres », *Norais*, octobre-décembre 1957, n° 16, p. 429.

²² Joseph Loth, « Contribution à la lexicographie et à l'étymologie celtiques » *Mélanges H. d'Arbois de Jubainville*, Paris, 1905, p. 226-227.

Cet ancien nom du champ, ici au singulier, est conservé dans 65 appellations de parcelles ouvertes, disséminées sur l'ensemble de la commune.

Il est toujours complété par un adjectif qualificatif ou par un nom.

On trouve ainsi *mis don* (4) (Le champ ouvert profond), *ar mesmeur* (1) (Le grand champ ouvert), *ar mis meur* (4) (Le grand champ ouvert), *Mesguen* (1), *Mez guen* (1), *Mesgoen* (1) (Le champ ouvert blanc).

Il est suivi d'un nom commun dans *mes carn* (4) (Le champ ouvert du monticule) ou *mes men ir* (1) (Le champ ouvert du menhir) ; d'un anthroponyme dans *mesklet* (3) (Le champ ouvert de Clet), *mis mellec* (7) (Le champ ouvert de Mellec) ou *mis donver* (8) (Le champ ouvert de Donval (?) ; d'un toponyme dans *mis quelevren* (3) (Le champ ouvert de Keréffran).

Il n'est employé comme déterminant que dans une seule occurrence : *an talvès* (6) (Le front ou le côté du champ ouvert), situé à 100 m à l'Est de Lesneut.

Quand il est précédé de *parc*, il détermine des parcelles clôturées, comme par exemple, *parc mis don* (1) (Le champ clôturé du champ ouvert profond) ou *parc mismaon* (1) (Le champ clôturé du champ ouvert de Maon).

MEZIET

champ constitué d'un ensemble de parcelles ouvertes

C'est le nom *mez*, présenté au paragraphe ci-dessus, auquel a été ajouté le suffixe collectif *-ad*²³, réduit, dans la notation de l'état de section du cadastre à *-et*, ou plus exactement à *-iet*. Il figure sous la forme *mésiat* dans un acte notarié de 1680. Ce type de structure agraire est appelé « gagerie » dans un acte notarié de 1847. Ces deux actes décrivent une ferme de Kerongard-an-abadès, en Plozévet.

Dans les communes situées au Sud de Plozévet, c'est le suffixe pluriel *-iou* qui a été ajouté, donnant *meziou*, prononcée *mejou*, forme qui a été adoptée par les géographes pour décrire ce type de structure agraire. Dans les communes situées juste au Nord, le suffixe collectif a aussi été choisi, mais il est précédé de la consonne dévoisée, ce qui donne *mechet* ou *mechiet*. C'est la forme que l'on trouve dans les cadastres de Mahalon et Meilars, par exemple, et même, exceptionnellement, dans celui de Plozévet, (deux exemples dans le Nord de la commune).

Le nom *meziet* figure dans l'appellation de 212 parcelles, mais il est quasiment absent du Sud de la commune, où les parcelles ouvertes sont pourtant extrêmement nombreuses ; il est rare sur le littoral ; dans ces parties de la commune, ce sont surtout *ero* et *tachen* qui sont usités pour nommer ce type de parcelles. *Meziet* est donc surtout utilisé dans le Nord, le centre et l'Est, où beaucoup de villages ont un, parfois deux ou trois, *meziet*.

Lorsqu'un village ne dispose que d'un seul ensemble de parcelles ouvertes, il peut être appelé simplement *ar meziet*, comme par exemple à Trologot, Keryen, Lostallen ou Brénizenec. Lorsqu'il en possède plusieurs de dimensions différentes, les adjectifs qualificatifs *bras* et *bian* servent à les distinguer, comme par exemple *meziet bras* (1) (Le grand terrain...) et *méziét bian* (1) (Le petit terrain...) deux parcelles voisines à Kerzévet, ou encore *Méziét bras* (4) (Le grand terrain...) à Kervinily, ou *Meziet bian* (22) (Le petit terrain...) à Kerguelin.

Meziet peut aussi être suivi d'un nom sans ou avec article, apportant une précision concernant la culture qu'il porte habituellement, la localisation ou l'appartenance du terrain. On trouve ainsi *Meziet lan* (2) (Le terrain composé de parcelles ouvertes d'ajonc) à Pouldu,

²³ Pierre Trépos, *Le pluriel breton*, Emgleo Breiz, Brest, 1957, p. 78.

Meziet lié (7) (Le terrain... du dolmen), avec, sans doute, un article défini sous-entendu devant *lié*, près de Pouldu, *mézié Corn Coët* (3) (Le terrain... du coin du bois) au Nord de Kerfildro, *Meziet Ty Moreau* (13) (Le terrain... de chez Moreau), au Nord-Est de Kerminguy. Le groupe nominal complément comporte un article dans *Meziet ar groas* (31) (Le terrain... de la croix) entre Kerminguy et Kervinily, dans *Mézié an ilis* (31) (Le terrain... de l'église) à l'Ouest et au Sud de Kerminguy et dans *meziet ar c'houldry* (2) (Le terrain... du colombier) à Lesminguy.

Mais le plus souvent, *meziet* est déterminé seulement par le nom du village où il est situé : on le trouve ainsi devant 18 noms de villages : *meziet Kerlaëron*, *meziet Kergolier*, *meziet Kereffran*...

Il n'est employé que deux fois comme déterminant : *Creïs ar meziet* (3) (Au milieu du terrain...) à Merros huella et *Corn ar meziet* (4) (Le coin du terrain...) à Kermadu.

On remarquera qu'il n'est jamais suivi d'un anthroponyme, contrairement au singulier *mez*.

Mechet Kerdrézec et *mechiet Keringard*, tous deux situés dans le Nord-Ouest de la commune, ne se distinguent que du point de vue phonétique, comme nous l'avons précisé plus haut dans ce paragraphe.

Le nombre de parcelles composant un *meziet* varie beaucoup : le maximum est de 34, mais la majorité est comprise entre 2 et 10. On en trouve aussi quelques-uns composés d'une seule parcelle, et de ce fait, ils sont clôturés : ainsi *meziet Kerveillerec*, *meziet Kerzuot*, *meziet Kerveillant* et *meziet Keryen* qui, avec sa superficie de 6,64 hectares d'un seul tenant, est le *meziet* le plus vaste de la commune.

On trouve aussi quelques appellations construites sur le modèle *parc mézié Kerguelin* (4) (Le champ du terrain de parcelles ouvertes de Kerguelin) : toutes ces parcelles, situées à côté d'un *meziet*, sont clôturées, soulignant ainsi la spécificité sémantique du nom *meziet*.

MEZOU, MEZIOU *terrain formé de parcelles ouvertes ou campagnes découvertes*²⁴

Ces formes constituent ici des exceptions. On ne rencontre qu'une seule occurrence de chaque ; elles présentent deux variantes d'un suffixe du pluriel : *-ou* dans *mezou*, et *-iou* dans *meziou*.

Parc mezou (1) (Le champ du terrain...) est un champ clôturé, ce qui est conforme à la définition de *parc*, contigu au Nord-Ouest de Brumphuez.

Bar meziou parcou (1) (La parcelle du terrain...) est une parcelle ouverte dans un ensemble, situé à 100 m à l'Ouest de Lessunus, dont toutes les appellations incluent le nom pluriel *parcou*,

TREST / TRÈS / TREZ / TREAS / TREUS (*grande*) *parcelle ouverte*, (*grand*) *champ*,

Trest, qu'on rencontre surtout sur le littoral et dans le Sud de la commune, présente quatre variantes orthographiques ! Trois d'entre elles peuvent provoquer des faux-sens, et des vérifications se sont imposées pour les éviter. Ce nom désigne presque toujours des ensembles de parcelles ouvertes, ce qui en fait un synonyme de *meziet*. Ce type de structure agraire est aussi appelé « gagnerie » dans l'acte notarié de 1847, mentionné ci-dessus à l'entrée *meziet*.

La forme notée *trest* ne figure que dans 3 appellations, toutes localisées dans le Sud de la commune. Situé à 200 m au Nord-Ouest du calvaire de S^t Demet, *Parc an trest* (1) (Le champ de la grande parcelle) est classé en lande. *An trest ir* (1) (La grande parcelle longue)

²⁴ P. Trépos, « Enquêtes sur le vocabulaire breton de la ferme », *Annales de Bretagne*, t. LXVII, décembre 1960, n° 4, p. 331.

est, comme son nom l'indique, une longue parcelle de terre labourable, située au Sud-Ouest de Pellan izella et dont un seul des côtés porte une clôture. *Trest huella* (1) (Le grand champ le plus haut) constitue une exception parce qu'elle est entièrement clôturée : vaste parcelle de terre labourable d'une superficie de 2,6 hectares, elle est située à 50 m au Nord-Ouest de Kervelin.

Corn an très (10) (Le coin des parcelles ouvertes), composé de parcelles de terre labourable ouvertes, est situé à 200 m de la mer, entre Kerongard Nabadès et Pors Ambreval ; *Corn an trez* (3) (Le coin des parcelles ouvertes) se trouve à la hauteur de Leuré : une des parcelles borde directement la mer, et les deux autres, presque directement ; *Trez hir* (1) (La longue parcelle), parcelle ouverte longue et très étroite, est à 50 m de la mer, au Sud-Ouest de Brumphuez.

An très bian (2) (La petite parcelle), situé près de Mengleu, et *bar an dréas* (1) (La parcelle du champ), tout près de Kerlaéron, sont des parcelles de terre labourable ouvertes.

Treus an aot (8) [trez ân 'o:t] (La parcelle ouverte de la côte) représente aussi des parcelles de terre labourable ouvertes ; celles-ci sont situées entre Brigoulaër et les pallues bordant la mer.

ERO

sillon

Le nom *ero* figure dans 120 appellations de parcelles, dont 110 sont des parcelles ouvertes, telles que définies ci-dessus, soit 91,5 % du total. Les parcelles dont l'appellation contient *ero* sont bien plus nombreuses dans le Sud de la commune et sur le littoral, sauf à Mene Goret, que dans le Nord, l'Est et le centre, où *meziét* et *par*, entre autres, désignent ce type de parcelles.

Dans cet ensemble, on trouve 106 parcelles de terre labourable, soit 88,3 % du total, et seulement 7 landes, 6 pâtures et un courtil.

82 appellations sur 120, soit 68,3 %, présentent le nom *ero* précédé d'un adjectif numéral cardinal ; on trouve tous les nombres de 1 à 16, sauf 11 et 13. Ce nom semble servir de mesure agraire approximative, l'importance d'une parcelle se mesurant par le nombre de sillons qu'elle contient. En voici des exemples, classés par ordre croissant du nombre de sillons :

an ero ir (1) (Le long sillon) ; voir aussi *erven*, auquel est consacré l'item suivant.

an diou ero (3) (Les deux sillons)

an teir ero (5), *an deir ero* (2), *an ter ero* (1) (Les trois sillons)

ar bidir ero (5), (Les quatre sillons), *ar pidir éro hir* (1) (Les quatre longs sillons)

ar pemp ero (7), *ar bempéro* (1), (Les cinq sillons) (en tout 9 occurrences)

ar c'huec'h ero (7) (Les six sillons)

ar seiz ero (2), *seiz ero* (3) (Les sept sillons)

an eis ero (1) (Les huit sillons)

an nao ero (4) *nao ero* (2) (Les neuf sillons) (en tout 7 occurrences)

an deig ero (12) (Les dix sillons)

an daouzec ero (4) (Les douze sillons)

pevarzec ero (4) (Les quatorze sillons)

ar pemzec ero (2), *ar pemzec erviou* (sic) (2) (Les quinze sillons)

ar c'hoesec ero (1) *ar c'houezec ero* (1) (Les seize sillons)

Pour les nombres 3, 4 et 5, on pourrait penser qu'il existe une opposition entre la forme de base et celle à initiale lénifiée, comme c'est le cas dans le parler : *an teir ero* équivaldrait alors à « Les trois sillons » et *an deir ero* à « Le troisième sillon ». Après

vérification sur le plan cadastral, nous pouvons affirmer qu'il n'en est rien, les deux formes doivent ici être considérées comme synonymes, et la différence de forme n'est due qu'à une notation approximative.

Ero peut aussi être accompagné d'un, voire de deux adjectifs qualificatifs. On trouve par exemple *an ero quet* (4) et *an ero guet* (1) (Le sillon caché). Nous avons déjà rencontré *ir* dans la liste ci-dessus. On trouve aussi la même appellation augmentée de *bras* : *an ero ir bras* (2) (Le grand sillon long). Mais l'adjectif le plus fréquemment employé pour qualifier *ero* est *cam* (courbe, incurvé) : le plus souvent postposé : *an ero gam* (13) (Le sillon courbe), il est aussi parfois préposé : *Cameriou* (4) (Les sillons courbes).

Ero peut aussi être complété par un nom : *an ero dro* (8) (Le sillon qui entoure) et *foennec an ero goë* (1) (La prairie du sillon d'oie (?)).

Il est employé comme déterminant dans *pen ero* (2) (Le bout du sillon), où l'article défini pour relier les deux noms est sous-entendu.

Quant à *ero naon*, dont la graphie ne semble pas correcte, son analyse et sa traduction sont problématiques.

ERVEN *parcelle très étroite*

Erven est le singulatif d' *ero*. Ce nom est porté par 2 groupes de parcelles et 1 parcelle isolée, toutes situées dans le Sud de la commune. Mais toutes ne sont pas des parcelles ouvertes.

Sur la rive gauche du ruisseau du moulin de Kerzuot, à une centaine de mètres en aval de Moulin Goff, on trouve *foennec an erven* (7) (La prairie de la parcelle étroite), correspondant à 5 prairies, 1 pré et 1 pâture, ainsi que *Liors an erven* (1) (Le courtil de la parcelle étroite), qui désigne une parcelle de terre labourable.

Un peu plus au Sud, à 150 m au Sud-Ouest de Brigoulaër, on trouve 3 pâtures appelées *an erven* (2) (La parcelle étroite) et *parc an erven* (1) (Le champ de la parcelle étroite), cette dernière parcelle étant clôturée, comme le laisse supposer l'usage du nom *parc*.

Enfin, dans l'extrême Sud de la commune, une pâture clôturée, contiguë au Sud-Est de Kerongard divisquin, s'appelle aussi *an erven* (1) (La parcelle étroite).

ERVENNEC *parcelle très étroite*

Ervennec est un dérivé d'*erven*, formé par adjonction du suffixe *-ec*, qui sert surtout à former des adjectifs qualificatifs ; mais *ervennec* est employé ici nominalement, avec, autant que l'on puisse en juger, le même contenu sémantique qu'*erven*.

An ervennec (2) (La parcelle étroite) désigne une lande et une parcelle de terre labourable contiguës, situées à 200 m au Sud de Trologot.

ERDEL *nom sans doute formé sur la racine ero (sillon)*

Un ensemble compact de 5 parcelles de terre labourable situé à 250 m au Sud de Kervinou, répondant à la définition du « mejou », est nommé *erdel*, nom qui n'est plus compris au début du XXI^e siècle, mais qui doit être formé sur la racine *ero* (sillon).

PENGUEN, PENGUENEYOU *plate(s)-bande(s), planche(s)*

Deux parcelles de terre labourable situées entre Brumphuez et Leuré s'appellent *pen gueneyou* (1) (Les plates-bandes) et *phec'h penguen* (1) (Les six plates-bandes).

TALAR –OU, TALARIG –OU *extrémité de champ labourée*
perpendiculairement à la partie centrale de la parcelle, parfois petit champ

Nom porté par 17 parcelles, la quasi-totalité d'entre elles étant des parcelles de terre labourable ouvertes, toutes situées dans le Sud de la commune. Nous les présentons par ordre géographique, en commençant par celles situées le plus au Nord.

A 500 m env. à l'Est de Kerwoëret huella se trouve un ensemble de 4 parcelles, 3 landes et 1 parcelle de terre labourable, appelé *an talarou* (4) (Les extrémités de champ).

A 150 m au Sud de Penviny, l'extrémité du grand *Bar ar poul* forme une petite parcelle oblongue, travaillée perpendiculairement à la grande, nommée *Talarou bar ar poul* (1) (L'extrémité de la parcelle du bas-fond humide).

Un ensemble soudé de 6 parcelles de terre labourable situées à 200 m à l'Ouest de Lessunus s'appellent *an dalar don* (3) (L'extrémité de champ profonde) et *an dalar bian* (3) (La petite extrémité de champ).

An dalar (5) (L'extrémité de champ) est aussi le nom porté par un ensemble compact de parcelles ouvertes situées à 75 m au Sud de Merros huella.

La plus méridionale d'entre elles se nomme *Talarigou* (1) (Les petites extrémités de champ), parcelle de terre labourable ouverte, située à 100 au Sud de Kerveguar, qui présente le pluriel du diminutif du nom.

TALAREC dérivé de « talar », *petite parcelle en extrémité de champ*

Formé par adjonction du suffixe *-ec* à *talar*, le nom *an dalarec* (1) (L'extrémité de champ) est porté par une seule parcelle de terre labourable ouverte, contiguë au Sud de Kergolier.

RAN préfixe signifiant *parcelle de terre*

On trouve 4 lieux-dits dont le nom commence par le préfixe *ran-*, qui signifie « parcelle de terre » ; nous les présentons dans l'ordre géographique, du Nord au Sud.

Le lieu-dit *ar ranvud*, (La parcelle de Mud (?), parfois écrit *ar ravud*, est situé entre Keringard izella et Kerwoëret huella. Il comprend en tout 24 parcelles, dont 20 parcelles de terre labourable, en grande majorité ouvertes : *bar Ranvud* (12) (La parcelle de Ranvud), *ar ravud* (6) (Le ravud), *parc ravud* (1) (Le champ clôturé de Ravud) et *parc ar ranvud* (1) (Le champ clôturé du Ranvud) ; ces deux dernières seules étant clôturées. Les 4 parcelles restantes, toutes clôturées, sont 3 landes : *parc an ranvud* (2) (Le champ clôturé du Ranvud) et *parc bihan ar ravud* (1) (Le petit champ clôturé du Ranvud), et enfin une pâture, *parc ar ravud* (1) (Le champ clôturé du Ravud).

Ran gro (La parcelle des graviers) se situe à 400 m env. à l'Est de Kerfili, de part et d'autre de la route de Pont-L'Abbé. Ce lieu-dit se compose de 5 parcelles, 4 landes et 1 parcelle de terre labourable, presque entièrement clôturées.

Rangoual (La parcelle de Coual ou de Goual (?) est une grande parcelle de terre labourable, clôturée sur 2 côtés, ouverte sur les 2 autres, située à proximité immédiate de Kerveillant.

Enfin, *Ranveur* (La parcelle de Meur, ou La grande parcelle) désigne un ensemble compact de 14 parcelles de terre labourable ouvertes, situées à 200 m env. du calvaire de S^t-Demet, de part et d'autre du chemin.

TACHEN

parcelle ouverte (sur le littoral et dans le Sud de la commune)

Tachen est l'un des rares noms qui n'est pas employé avec la même acception dans l'ensemble de la commune. Dans le Nord, l'Est et le centre, il est surtout employé pour désigner des courtils totalement ou partiellement clôturés, tandis que sur le littoral et dans le Sud, il ne représente que que des parcelles ouvertes. Voici donc ces dernières appellations, présentées dans l'ordre géographique, du Nord au Sud. Sauf mention, ce sont des parcelles de terre labourable.

A la limite Nord-Ouest de la commune, à 150 m au Nord de Lestréouzien huella, *tachen an alec* (3) (La parcelle des saules), *an tachen bras* (2) (La grande parcelle) et *an tachen bian* (1) (La petite parcelle) bordent la frontière de Plouhinec. *Tachen ar floc'h* (2) (La parcelle de Floc'h) les jouxte au Sud.

Un peu plus au Sud, à Brumphuez, on trouve *tachen pen an ty* (1) (La parcelle au bout de la maison), *an dachen goëric* (sic) (1) (La parcelle à Goëric) et *an dachen bras* (1) (La grande parcelle). *Foennec an dachen* (1) (La prairie de la parcelle) est une prairie toute proche de la précédente. Non loin de là, à Leure, on trouve *tachen bras* (1) (La grande parcelle).

A 50 m au Sud-Ouest de Kergolier, 6 parcelles contiguës s'appellent : *Tachen moan* (1) (La parcelle étroite), *Tachen bras* (2) (La grande parcelle) et *Tachen terrien* (3) (La parcelle non-cultivée). Contiguë au village, *an dachen moan* (1) (La parcelle étroite).

Enfin, à 2 km au Sud-Est, contiguës à Merros izella, se trouvent *tachen ar vroec coz* (1), pour *ar vroec coz*, (La parcelle de la vieille épouse), *tachen creis* (1) (La parcelle du milieu) et *tachen coste all* (1) (La parcelle de l'autre côté). A 300 m au Sud de Merros huella, on rencontre *an dachen* (1) (La parcelle) et *an dachen d'an traon* (1) (La parcelle d'en bas), qui sont deux pâtures, ainsi que *Pen dachen* (2) (Le bout de la parcelle) et *Liors pen an dachen* (1) (Le courtil du bout de la parcelle) qui représentent trois parcelles de terre labourable.

TERRIEN

terre non cultivée

Comme *tachen*, *terrien* s'applique à des parcelles clôturées et à des parcelles ouvertes ; mais ceci se conçoit bien, puisque les deux types peuvent être laissés sans être cultivés.

Dans la partie Nord, on trouve *Bar Terrien* (2) (La parcelle non cultivée), 2 parcelles contiguës ouvertes de terre labourable situées à 100 m au Nord-Ouest de Lanmarzin et à nouveau *bar terrien* (1), présentant les mêmes caractéristiques, à 250 m au Nord-Ouest de Lézavrec.

Dans le centre, sur le littoral, à 50 m à l'Ouest de Kergolier, 3 parcelles contiguës ouvertes de terre labourable s'appellent *Tachen terrien* (3) (La parcelle non cultivée), déjà présentées au paragraphe précédent. A 500 m env. plus au Sud, près de Pors ambréval, on rencontre *an terrianic* (1) (La petite parcelle non cultivée).

C'est dans le Sud qu'elles sont les plus nombreuses : on y rencontre *Bar derrien* (4) (La parcelle non cultivée), 2 groupes de 2 parcelles, l'un à Merros huella, l'autre à Merros izella, *an terriannou meur* (4) (Les grandes parcelles non cultivées), 4 pâtures ouvertes à 200 m à l'Ouest de Pellan, entre Pellan huella et Pellan izella, et enfin, à 100 m au Sud de Kerongard Divisquin, au bord du ruisseau séparant Plozévet de Pouldreuzic, *foennec an terrien* (5) (La prairie de la terre non cultivée), 3 prés, dont un seul est clôturé, et 2 prés à roseaux ouverts.

CAZILLEN

parcelle de terre

Il se pourrait que ce nom provienne de *casale* ou *casèle*, vieux nom français signifiant parcelle de terre.²⁵ Il désigne ici 2 parcelles oblongues de terre labourable, entièrement ouvertes, et situées à 100 m au Sud-Est de Kerlaëron. Elles s'appellent simplement *cazillen* (2) (Parcelle de terre).

BERRAD –OU

parcelle écourtée

Ar berradou (1) (La parcelle écourtée) désigne une parcelle ouverte de terre labourable située à 150 m au Sud-Est de Kerminguy ; elle semble avoir été amputée de sa moitié Nord au profit de la parcelle contiguë nommée *ar Spernec*. L'emploi du pluriel n'est pas aisé à justifier, à moins qu'il ne soit fait allusion aux sillons de cette parcelle.

LES PARCELLES CLÔTURÉES

Si l'on prend comme cadre de référence l'ensemble de la commune, les parcelles clôturées sont plus nombreuses que les parcelles ouvertes. La grande majorité d'entre elles est désignée par deux noms *parc* (champ clôturé) (2011 occurrences) et *liors* (courtil) (1150 occurrences), auxquels s'ajoutent quelques autres.

PARC –OU, ou PARQUEIER

champ clôturé

Parc désigne une parcelle clôturée, généralement par des talus, mais par des murs de pierres sèches le long du littoral. C'est le nom le plus représenté dans l'état de section du cadastre, avec un peu plus de 2000 occurrences.

Employé seul une fois seulement, il est presque toujours précisé par un adjectif qualificatif, une locution adjectivale, un complément de nom, un complément de lieu, ou par un nom propre, anthroponyme ou toponyme.

La plupart des adjectifs qualificatifs sont placés après le nom ; seul *cos* (vieux) est antéposé dans *ar c'hos parc* ou *ar c'hos parcou* (Le(s) vieux champ(s)), dans l'appellation de 10 parcelles. Il est difficile, en 2010, de vérifier si cette appellation est porteuse de l'acception dépréciative bien connue.

Les adjectifs postposés les plus fréquemment employés sont *coz* (*parc coz*, Le vieux champ), *bras* (grand), *bian* (petit), *nevez* (nouveau), *fresc* (en jachère), *huella* (le plus haut), *izella* (le plus bas), *creïs* (du milieu). On rencontre aussi ce qu'on pourrait appeler des locutions adjectivales, de sens équivalent : *parc d'an traon* (Le champ du bas), *parc d'allaë* (Le champ du haut).

La localisation est très souvent précisée par un groupe prépositionnel : *parc is mein* (2) (Le champ sous les pierres), *parc adréon an ty* (12) (Le champ derrière la maison).

Un nom sans article complète *parc* pour préciser soit la nature du sol du champ : *parc douar tomm* (6) (Le champ de terre chaude), soit les cultures qu'il porte habituellement : *parc querc'h* (20) (Le champ à avoine), *parc id du* (3) (Le champ à sarrasin) ou *parc melchen* (1) (Le champ à trèfle), soit aussi la méthode de culture : *parc mar* (22) (Le champ écobué). Certains noms de lieux sont également employés sans article : *parc quéar* (4), *parc quer* (1) (Le champ du village) ou *parc poulfanc* (8) (Le champ du borbier).

²⁵ Renseignement transmis par M. Bernard Tanguy, que nous remercions.

Le plus souvent cependant, *parc* est suivi d'un complément de nom précédé d'un article. Nombreux sont les *parc ar mene* (12) (Le champ de la hauteur) ou *parc ar puns* (11) (Le champ du puits).

On rencontre aussi souvent *parc* suivi d'un nom propre : un anthroponyme dans *parc gourlaouen* (1) (Le champ à Gourlaouen), *parc Kerisit* (2) (Le champ à Kerisit) ou *parc ar Guellec* (2) (Le champ à Le Guellec)..., ou un toponyme, souvent un nom de village, *parc Keringard* (5) (Le champ de Keringard), *parc an drindet* (9) (Le champ de La Trinité).

Ces différentes possibilités peuvent aussi s'additionner ; en voici deux exemples : *parc corn abat dallaé* (1) (Le champ du haut du coin de l'abbé), *parc bian mene ar groas ver* (1) (Le petit champ de la hauteur de la courte croix).

Enfin, *parc* est parfois employé comme déterminant : par exemple, *pen ar parc* (9) (Le bout du champ), *coste parc bras* (1) (À côté du grand champ) ou *Bar ar parc* (3) (La parcelle du champ clôturé).

TACHEN *parcelle, le plus souvent clôturée* (dans le Nord, l'Est et le centre de la commune)

Dans le Nord, l'Est et le centre de la commune, le nom *tachen* figure dans 66 appellations de parcelles clôturées pour la plupart : 49 sont des courtils, 8, des pâtures, 5, des terres labourables, et 4, des prés. Rappelons que les courtils sont à proximité immédiate des fermes et de taille très réduite. Nous les présentons dans l'ordre géographique, en progressant du Nord vers le Sud et de l'Ouest vers l'Est.

Tachen ar poul (4) (Le champ du bas-fond humide) et *Tachen forn Lan* (2) (Le champ du four à ajonc) sont des courtils de Kergabet.

À 500 m env. vers le Sud-Est, le village de Kerziouret est entouré, à l'Est et au Sud, de trois petits ensembles clôturés, à l'intérieur desquels les 15 parcelles, toutes nommées *tachen*, sont ouvertes : 6 sont des courtils, 6, des pâtures, et 3, des parcelles de terre labourable. Elles constituent donc des exceptions dans cette partie de la commune. L'ensemble du Nord-Est comprend : *Tachen ar c'hoadic* (1) (Le champ du petit bois ou Le champ au dénommé Coadic), *Tachen ar feunteun* (2) (Le champ de la fontaine), *Tachen ar c'horn* (1) (Le champ du coin) et *Tachen Névez* (1) (Le nouveau champ). L'ensemble du Sud-Est : *Tachenn ar Goff* (2) (Le champ à Le Goff), *Tachen moan* (3) (Le champ étroit), *Tachen bras* (1) (Le grand champ), *Tachen al liors* (1) (Le champ du courtil), classé dans les courtils, et *Tachen bris* (1) (Le champ mélangé, ou Le champ au dénommé Bris). Dans l'ensemble du Sud, plus petit, on trouve seulement *Tachen Lan* (1) (Le champ à ajonc) et *Tachenn Salavin* (1) (Le champ à Salaün).

À 700 m env. vers l'Est, Kerminguy présente 9 courtils appelés *Tachen ar Goa* (6) (Le champ de l'oie) et *Tachen ar puns* (3) (Le champ du puits).

À 700 m au Sud, à Kerling, se trouvent 3 prés contigus nommés *tachen ar foennec* (3) (Le champ de la prairie)

Contigu au Nord du moulin de La Trinité, on trouve un courtil appelé *an dachen bian* (1) (Le petit champ). Tout près de là, jouxtant Kerguelin à l'Est, 2 petites parcelles de terre labourable nommées *tachen ar c'hoadir* (2) (Le champ du long bois).

Le quartier de Lesplozévet, situé juste au Nord de l'église paroissiale, possède 19 minuscules parcelles, toutes classées dans les courtils, et dont les appellations contiennent toutes *tachen* ; ce sont, *tachen Corn* (1) (Le champ du coin), *liors an tachenou* (8) (Le courtil des champs), *tachen al liors od* (2) (Le champ du jardin du littoral), *tachen ar c'hraon* (1) (Le champ de la crèche), *tachen dan traon* (3) (Le jardin d'en bas), *tachen plous* (2) (Le champ à

paille), *tachen Canap* (1) (Le champ à chanvre) et enfin *tachen Colo* (1) (Le champ à paille), qui est ouvert sur 3 côtés.

Enfin, à 500 m env. au Sud-Ouest de l'église paroissiale, à Keréffran, 2 pâtures clôturées contiguës s'appellent *an dachen* (2) (Le champ).

TERRIEN

champ non cultivé

Nous avons présenté dans la section « Les parcelles non closes », les appellations de parcelles ouvertes incluant *terrien*. Ce nom s'applique également à des parcelles clôturées.

On rencontre en tout 10 *parc terrien* (Le champ non cultivé), disséminés dans l'ensemble de la commune. Ils recouvrent des réalités bien différentes, puisqu'on y trouve 4 landes (Kervinou et Keryen), 3 pâtures (Queldrec), 2 champs de terre labourable (Lesneut et Keryen) et même un courtil (Kervinily).

Liors terrien (2) (Le courtil non cultivé) désigne un courtil à Queldrec et une pâture à Kerongard divisquin.

Ar braden tirrien (2) (Le pré non cultivé) représente deux parcelles contiguës de terre labourable dépendant de Kervern, mais situées entre Kermadu et Kerlagadec.

Foennec an terrien (2) (La prairie non cultivée) désigne un pré et une pâture situés à Kerongard Divisquin.

TERRIENÉNOU

champs non cultivés

Terrienen est le singulatif de *terrien*, mais comme cela arrive en breton, la désinence du pluriel lui a été ajoutée. *An terrienénoù* (2) (Les champs non cultivés) nomme un ensemble de 2 pâtures clôturées situé à 75 m à l'Ouest de Kerguernec. Seule la limite entre les 2 parcelles n'est pas matérialisée par un talus.

Trois caractéristiques sont partagées par les parcelles nommées *liors*, *jardin*, *vergez* et *clos*, présentées ci-dessous : situées à proximité immédiate des fermes, elles sont de superficie très réduite et toujours clôturées.

LIORS –OU / LIORZ –OU, LIORSIC, LIORSIGOU / LIORZIC, LIORZIGOU

courtil, petit courtil

Liors se classe deuxième, loin derrière *parc*, pour la fréquence dans le lexique, avec 1150 occurrences. Il est employé sur la totalité du territoire communal.

Comme *parc* et *par*, il est parfois employé seul, mais le plus souvent complété par un adjectif qualificatif, une locution adjectivale, un complément de nom, un complément de lieu, ou par un nom propre, anthroponyme ou toponyme.

Liors se trouve seul dans : *al liors* (Le courtil), *al liorzou* (Les courtils), *al Liorsic* (Le petit courtil), *Liorzigou* (Les petits courtils).

Son sens est souvent précisé par un adjectif qualificatif, toujours postposé, à une exception près, *ar gouliors* (1), sans doute (Le vieux jardin). Les adjectifs les plus fréquemment employés sont pratiquement les mêmes qu'avec *par* et *parc* : *bras* (grand), *liors bras* (71) (Le grand courtil), *bian* (petit), *liors bian* (34) (Le petit courtil), *nevez* (nouveau) *Liors nevez* (44) (Le nouveau courtil), *Liors huella* (14) (Le courtil le plus haut). Il peut

également être précisé par une locution de même valeur : *Liors d'an traon* (32) (Le jardin du bas) ou par une préposition utilisée comme adjectif *Liors dirag* (6) (Le jardin de devant).

Les compléments du nom sans article sont également fréquents : le plus représenté, et de loin, est *liors plous* (115) (Le courtil à paille, le pailler), présenté ci-dessus dans la section « La flore, Les plantes cultivées, céréales et sarrasin ». On trouve aussi : *Liors Corn* (9) (Le courtil du coin), *Liors quer* (2) (Le courtil du village) ; c'est la seule construction utilisée avec les noms de plantes : *Liors ei* (12) (Le courtil à orge), *Liors fa* (7) (Le courtil à fèves), mais on la rencontre aussi avec les noms d'animaux : *Liors Guénan* (4) (Le courtil à abeilles), *Liors marc'h* (2) (Le courtil au cheval) ou *Liors saout laës* (1) (Le courtil aux vaches laitières).

On trouve aussi de nombreux compléments de nom précédés de l'article défini : *Liors ar méné* (1) (Le courtil de la hauteur), *Liors ar Voës* (4) (Le courtil du ruisseau), *Liors ar feunteun* (3) (Le courtil de la fontaine), *Liors an ty goal* (2) (Le courtil de la forge). Également de nombreux *Liors ar bern* (24) (Le courtil du tas), sans doute du tas de paille.

Un groupe prépositionnel précise souvent la localisation du courtil : *Liors tal ar veil* (1) (Le jardin près du moulin) ou *liors is an en* (1) (Le jardin sous la route).

Liors est aussi souvent suivi d'un nom propre : anthroponyme dans *liors daden* (2) (Le courtil à Daden), ou dans *Liors ar phé* (1) (Le courtil à Phuez), nom de village dans *Liors Kerongard* (3) (Le courtil de Kerongard) ou *Liors Kergonna* (11) (Le courtil de Kergonna).

Des combinaisons de ces différentes possibilités se rencontrent, mais elles sont rares : *Liorz bian pors ambreval* (1) (Le petit courtil de Pors ambréval) ou *liors pont an douret* (2) (Le courtil du pont du cours d'eau).

Liors est, plus souvent que *parc*, utilisé comme déterminant : on rencontre de nombreux *pen al liors* et *pen al liorsou* (Le bout du courtil, des courtils), mais aussi *Costé al liorsou* (3) (Près des courtils) ou *foennec al liors* (2) (La prairie du courtil).

JARDIN

jardin

25 parcelles, disséminées sur l'ensemble du territoire communal, sauf la moitié Nord du littoral, présentent le nom *jardin* dans leur appellation. Toutes sont clôturées, 23 sont classées en courtils, et 2 seulement, en pâtures.

14 de ces parcelles s'appellent simplement *ar jardin*, ce qui se passe de traduction, et 8 *ar jardin bian* (Le petit jardin). On trouve en plus *ar jardin ru* (1) (Le jardin rouge), contigu au Sud de Kerlaéron, ainsi que *ar jardin huella* (1) (Le jardin le plus haut) et *ar jardin d'an traon* (1) (Le jardin d'en bas), contigus, respectivement à l'Est et à l'Ouest de Kerguinaou.

Autant que nous puissions en juger, il ne semble pas y avoir de différence sémantique entre *jardin* et *liors*.

VERGEZ / VERGER

verger

36 parcelles présentent le nom *vergez / verger* dans leur appellation ; elles sont situées dans le centre, l'Est et le Sud de la commune, une seule se trouve au Nord de la route de Quimper et aucune dans la moitié Nord de la zone littorale. Ce sont 19 courtils, 9 parcelles de terre labourable, 7 pâtures, 1 lande et même 1 futaie.

16 d'entre elles s'appellent simplement *ar vergez / ar verger* (Le verger). Dans 9 appellations, ce nom est complété par un adjectif qualificatif courant : *bian* (3) (petit), *bras* (3) (grand), *nevez* (2) (nouveau) et *clos* (1) (clos). On le trouve aussi accompagné de la locution *d'antraon* (2) (du bas), du groupe prépositionnel *adreon an ty* (1) (derrière la maison) et du complément de nom *ty Coat* (1) (de la maison du bois.) Il est enfin employé comme déterminant dans *Pen ar vergez* (3) (Le bout du verger), *parc ar vergez* (2) (Le champ du verger), toutes parcelles de terre labourable, dans *Liors ar verger* (1), (Le courtil du verger),

courtil, et aussi dans *liors ar vergez* (1) (Le courtil du verger), qui, en 1828, désigne une lande !

CLOS

clos

Ar c'hlos (Le clos) est le nom d'une parcelle de terre labourable clôturée, contiguë au Sud de Kermao, et d'une pâture clôturée, contiguë au Nord du même village. Le même nom sert de déterminant dans l'appellation d'un courtil de Kerminguy : *Liors ar c'hlos* (1) (Le courtil du clos).

AVREC

guéret

Ce nom n'apparaît que deux fois dans le cadastre : dans *an avrec cos* (1) (Le vieux guéret), qui désigne une lande clôturée, située à 250 m au Nord-Est de Kermao, et aussi dans le nom du village « Lésavrec ». Un guéret est, en principe, une terre labourée, mais non-ensemencée.

FORMES GÉOMÉTRIQUES DE PARCELLES

Corn, tric'horn, treuz, squër,

CORN

coin, angle

Le nom *corn* (coin, angle) figure dans 678 appellations.

Il est parfois employé seul, au singulier, *ar c'horn* (3) (Le coin) ou au pluriel, *ar c'hornou* (4) (Les coins).

Il peut aussi être qualifié par un adjectif : *bras* (grand) et *bian* (petit) sont les plus représentés, mais on rencontre aussi parfois *cos* (vieux) et *ir* (long) : *ar c'horn bian* (15) (Le petit coin), *Ar c'horn bras* (24) (Le grand coin), *ar c'horn cos* (1) (Le vieux coin), *ar c'horn ir* (5) (Le long coin).

On le trouve aussi suivi d'un nom sans article ; c'est la règle quand il s'agit d'un nom de plante : *Ar c'horn lan* (1) (Le coin à ajonc), *ar c'horn banal* (1) (Le coin à genêt), *Corn melchen* (2) (Le coin à trèfle), *corn guéot* (4) (Le coin à herbe), par exemple. C'est aussi le cas pour de nombreux noms d'animaux : *Corn gat* (13) (Le coin au lièvre), *Corn bran* (1) (Le coin au corbeau), *Corn goulinet* (3) (Le coin aux lapins), ou encore *Corn guioc'het* (4) (Le coin aux bécassines).

Les cas les plus fréquents sont ceux où il est déterminé par un nom précédé d'un article. On y retrouve des noms d'animaux : *Corn an tousséguet* (4) (Le coin aux crapauds), *Corn ar saout* (2) (Le coin aux vaches), *Corn ar gos* (9) (Le coin à la taupe). Beaucoup de déterminants représentent des points de repère fixes : *Corn ar c'hoat* (1) (Le coin du bois), *Corn ar groës* (6) (Le coin de la croix), *Corn ar Voës* (6) (Le coin du ruisseau), et aussi, bien sûr, des parcelles : *corn parriou guéot* (1) (Le coin des parcelles à herbe), ou *Corn an très* (10) (Le coin du grand champ).

Les déterminants peuvent aussi être des anthroponymes : *Corn Coriten* (2) (Le coin de Corentin), *Corn guinolé* (3) (Le coin de Gwenolé), ou encore *Corn canevet* (1) (Le coin de Canévet), pour ne citer que quelques exemples.

Ce sont aussi des toponymes, par exemple : *Corn kerzy* (10) (Le coin de Kerzy), *Corn brigoulaer* (4) (Le coin de Brigoulaer).

Corn sert lui-même de déterminant, par exemple : *Parc corn* (32) (Le champ du coin), ou *foennec corn* (10) (La prairie du coin).

On trouve aussi des combinaisons de ces différentes possibilités : *parc corn ar vern* (2) (Le champ du coin du marais), ou *bar corn poul gouillen* (1) (La parcelle du coin du bas-fond de Gouzien), par exemple.

TRIC'HORN *triangle*

Ce nom n'apparaît que dans une occurrence : *parc tric'horn* (1) (Le champ triangulaire), lande clôturée, de forme effectivement triangulaire, située à 150 m au Nord-Est de Queldrec.

TREUS / TREUZ (adj. qual.) *de traverse, transversal, perpendiculaire*

Cet adjectif qualificatif, qui est présent dans 47 appellations, indique que les limites d'une parcelle sont perpendiculaires à celles de parcelles contiguës. Il qualifie les noms *par / bar* (parcelle), par exemple *bar dreus* (15) (La parcelle perpendiculaire, ou de direction transversale), *palut* (pallue) dans *palut treus* (7) (La pallue perpendiculaire), *parc* (champ) dans *parc treus* (5) (Le champ perpendiculaire), *foennec* (prairie) dans *foennec treus Lannigou* (1) (La prairie perpendiculaire des petites landes), et enfin *en* (route) dans *an en creis treus* (1) (Le chemin central de traverse).

TREUS (nom) *traverse*

Le nom *treus* indique une traverse, un raccourci. Le nom, féminin dans le parler, est employé seul dans *an dreus* (3) (La traverse, le passage) ; il est qualifié par des adjectifs qualificatifs dans *treus ir* (3) (La traverse longue) et *treus ber* (5) (La traverse courte), parcelles contiguës situées entre Brumphuez et la mer. Il détermine les noms *par / bar* dans *Bar an treus* (1) (La parcelle de la traverse) et *liors*, dans *Liors an treus* (2) (Le courtill de la traverse).

SQUËR *à angles droits*

L'adjectif qualificatif *squër* figure dans une seule appellation, *parc squër* (1) (Le champ à angles droits), qui désigne une parcelle de terre labourable, à 200 m au Nord de Lésavrec, qui a, en gros, la forme d'une équerre.

LES CLÔTURES

Bien que les appellations mentionnent des clôtures, les seules vérifications possibles concernent les parcelles elles-mêmes et la qualité de leur sol. Les clôtures les plus nombreuses étaient certainement des talus, mais sur le littoral on devait trouver des murets de pierres sèches, et autour de certaines fermes, des murs de pierres maçonnés un peu plus hauts. Ces différences sont peu perceptibles dans la microtoponymie.

Cleu figure dans l'appellation de 11 groupes de parcelles disséminées dans l'ensemble de la commune, mais plus représentées dans le Sud : on dénombre en tout 56 parcelles, 48 d'entre elles étant des parcelles de terre labourable, 5, des landes et 3, des pâtures. Nous les présentons dans l'ordre géographique. En l'absence de précisions, il s'agit de parcelles de terre labourable.

Contigu à l'Est de Trologot, *Cleumeur* (Le grand talus) désigne un ensemble de 8 parcelles ouvertes, ainsi qu'un champ et une lande clôturés.

A 3 km au Sud-Ouest, juste à l'Est de Lestréouzien huella, *Ar c'hleus spern* (Le talus d'épines) représente 3 parcelles, en partie clôturées. *Cleu an Arvol* (Le talus de l'Arvol), un ensemble de 3 parcelles ouvertes, à 50 m à l'Ouest de Lesplozévét, *ar C'hleu fin* (Le talus étroit), un ensemble de 5 parcelles ouvertes et une pâture à 100 m à l'Ouest de Kerzévet, et *parc c'hleu bihan* (2) (Le champ du petit talus) une lande un peu à l'Ouest de Kermadu, alors qu'à 350 m, *parc cleubian* (1) (Le champ du petit talus), représente un champ clôturé, au Sud du même village.

Dans la moitié Sud de la commune, entre Kergolier et Pors ambréval, *Cleu an aman* (7) (Le talus du beurre) désigne un ensemble de parcelles ouvertes ; à un peu plus de 2 km à l'Est, près de Riviscou, on trouve un autre *ar C'hleu fin* (1) (Le talus étroit), une parcelle ouverte, et à 1 km au Sud-Ouest, près de Lanvorn, *parc ar c'hleus* (1) (Le champ du talus) et *parc ar c'hleus fin* (1) (Le champ du talus étroit), deux landes clôturées, qui jouxtent *ar c'hleus fin* (4) (Le talus étroit) et *ar c'hleus bian* (1) (Le petit talus), 5 parcelles ouvertes contiguës.

A l'extrémité Sud de la commune, entre Pellan huella et Kerveugard, on rencontre un ensemble de parcelles ouvertes appelées *Cleu ernest* (8) (Le talus d'Ernest), réparties de part et d'autre du chemin. Le second élément de l'appellation est aussi noté *ernes* ou *ernez*. Enfin, jouxtant Pellan izella, entre la pallue et ce hameau, *cleu bian* (3) (Le petit talus) représente 2 pâtures et une parcelle de terre ouverte, *ar c'hleu bian* (4) (Le petit talus), 4 parcelles ouvertes contiguës et *ar c'hleu bras* (1) (Le grand talus), 1 autre parcelle ouverte, également contiguë.

CLEUDURON / CLUDURON

turon

J.-M. Limon, qui était juge au Tribunal civil de Quimperlé au milieu du XIX^e siècle, propose la définition suivante du turon : « Par l'expression *fossés*, on entend chez nous les clôtures en terre, ou dont les parements seuls sont en pierres. Les *turons* sont une autre espèce de clôture qui ne diffère des fossés que par les dimensions, et qui est toujours en terre. »²⁶ « Quant aux turons, habituellement en terre, et que les experts désignent souvent sous le nom de *demi-fossés*, c'est un genre de clôture moins communément employé, et dont la hauteur moyenne est de 1 mètre, la largeur de 80 à 90 centimètres. Les turons n'ont point de douve, du moins du côté du voisin ; lorsqu'ils sont garnis d'arbustes piquants, et soigneusement entretenus, ils peuvent encore défendre utilement les terres contre les intrusions des bestiaux. Mais la plupart des turons ne sont que d'anciens fossés dont on a négligé l'entretien et les réparations, et sur lesquels végètent misérablement quelques ajoncs rabougris. »²⁷ Le terme est encore en usage dans deux actes notariés décrivant les possessions d'une ferme de Kerongard-an-abadez, en Plozévet, l'un de 1845 : « Autre petite portion de pré nommée *fouennec ar funtun*, y compris son turon nord », l'autre de 1847 : « un pré, nommé *Foënnec ar feunteun*, ayant turon au nord et haie d'ausier (sic) au midi. » Il s'agit certainement d'une seule et même parcelle.

²⁶ J.-M. Limon, *Usages et règlements locaux en vigueur dans le département du Finistère*, Quimper, Lion, 1852, p. 104.

²⁷ J.-M. Limon, *ibid.* p. 110.

Ce nom est porté par 10 parcelles rassemblées sur deux sites, le premier au Nord, le second au Sud de la commune. Au Nord, *Cleuduron* (Le turon) est le nom d'un ensemble compact de 5 parcelles ouvertes de terre labourable situées à 250 m au Sud de Kerminguy. Au Sud, à 150 m à l'Ouest de Lesneut, on trouve un ensemble composé de *cluduron* (2) (Le turon), parcelles ouvertes de terre labourable, de *parc cluduron* (2) (Le champ du turon), une pâture et une parcelle de terre labourable, et de *mene cluduron* (1) (La hauteur du turon), une lande, les trois dernières parcelles mentionnées étant clôturées.

MOGUER –IOU / MOUGUER –IOU

mur

65 parcelles ouvertes, exclusivement de terre labourable, présentent le nom *moguer / mouguer* dans leur appellation. Elles se répartissent entre 8 ensembles de parcelles de dimensions variées, auxquelles s'ajoutent trois parcelles seules. Totalement absentes de la partie située au Nord de la route de Quimper, rares dans l'Est et le centre, elles sont, en revanche, nombreuses dans le Sud et sur le littoral.

Moguer seul se trouve dans *Costé ar voguer* (1) (Près du mur), parcelle située à 50 m à l'Ouest de Kergolier, dans *pen ar voguer* (8) (Le bout du mur), ensemble situé à 200 m au Nord-Est de Kerlaouénan, et dans *roz mogueriou* et *roz mogueriou bian* (8) (Le coteau des murs), situé à 200 m au Sud-Ouest de Kergoff.

Moguer nevez / mouguer nevez (Le nouveau mur) se rencontre en 5 lieux différents. Nous les présentons dans l'ordre géographique, du Nord au Sud : *Costé mouguer nevez* (1) (Près du nouveau mur) est à 150 m au Sud-Est de Kerlaëron ; *Mouguer nevez* (13) et *ar mouguer névez* (7) est un ensemble situé à Lesplozévet, à 200 m à l'Ouest du bourg ; l'ensemble *mouguer nevez*, comprenant 9 parcelles situées à 150 m au Nord-Ouest de Pors ambréval, présente les variantes suivantes : *Mouguer nevez* (2), *ar voguer névez* (3), *mogueriou nevez* (1), *Mouguer névez huella* (1) et *ar voguer bian névez* (2) ; à 75 m au Nord et à l'Est de Mengleu, on trouve un ensemble soudé composé de *moguer nevès* (2) et de *mouguer nevès* (2) ; enfin, à 300 m au Sud-Est de Merros huella, un autre ensemble compact composé de *corn mouguer nevez* (2) et *corn ar voguer nevez* (2) (Le coin du nouveau mur).

Moguer guen (Le mur blanc) est présent en 3 lieux, tous situés dans le Sud de la commune. *Bar ar voguer guen* (1) (La parcelle du mur blanc) dépend de Queldrec. *Tal ar voguer guen* (3) (Près du mur blanc) constitue un ensemble placé à 100 m à l'Ouest de Lesneut. Le dernier ensemble se trouve près de Keristin : *moguer guen* (1) (Le mur blanc) et *ar voguer ven bian* (1) (La petite parcelle du mur blanc) sont contigus au Nord du village, tandis que *tal ar moguer guen* (1) (Près du mur blanc) et *bar moguer guen* (1) (La parcelle du mur blanc) sont situés au Sud.

MUR / MEUR

mur

Ce nom n'apparaît qu'en deux lieux : au Nord-Est de la commune, à Kermadu et à Kervern, dans une graphie approximative, on rencontre *Liors ar veur* (1) (Le courtil du mur), *Corn ar veur* (2) (Le coin du mur) et *Corn ar veur bian* (1) (Le petit coin du mur), deux parcelles de terre labourable et deux courtils, et au Sud, à 150 m au Sud-Ouest de Kergroas, *Corn ar vur* (1) (Le coin du mur) qui désigne une parcelle de terre labourable ouverte.

FOCHE

talus

Il semble bien que *foche* soit une variante de *fose*, dont la consonne interne a été palatalisée. *Fose* désigne un *talus*, ainsi que l'expliquait J.-M. Limon en 1852 : « On le voit déjà, notre usage attribue au mot *fossé* un sens diamétralement opposé au sens légal ; car nous donnons le nom de *douves* à cette partie que le Code civil (art. 666 à 669) nomme *fossé* ; et nous appelons *fossé* ce que le législateur nomme la *levée* ou *rejet* de la terre. »²⁸

Foche Cos (2) (Le vieux talus) désigne un ensemble clôturé de 2 landes, situé à 150 m au Sud-Ouest de Lestrouguy.

GARS

haie

Ar c'hars dero (1) (La haie de chêne) représente un taillis clôturé sur trois côtés, situé à 250 m env. au Sud de Kervern.

Dans les autres appellations, *gars* est employé comme déterminant. A 300 m de Merros izella, *ros ar gars* (3) (Le coteau de la haie) désigne des landes entièrement clôturées. A 200 m à l'Est de Keristin, *Tal ar c'hars* (1) (Près de la haie) est une parcelle de terre labourable, située à l'extrémité d'un ensemble de parcelles ouvertes.

TRIL / TRILL

haie

Ce nom n'est employé ici que comme déterminant.

Liors an dril (2) (Le courtil de la haie) représente 2 courtils clôturés voisins, mais non-contigus, situés à 30 m au Sud-Ouest de Trébrévan izella. *Foennec an drill* (1) (La prairie de la haie) représente un courtil clôturé, contigu au Nord de Lésavrec.

PORCHET / BORCHET

entrée de champ

Porchet n'est présent que dans 2 appellations : *foennec Toul ar porchet* (1) (La prairie du trou de l'entrée du champ) est une prairie bordant le ruisseau séparant Plozévet de Mahalon, à 200 m au Nord de Lanmarzin, et *Borchet Keribin* (1) (L'entrée de champ de Keribin), une parcelle de ouverte de terre labourable, à la forme complexe, contiguë au Sud de Pellan izella.

CLOËT

barrière

Cloët est presque exclusivement employé comme déterminant du nom *bar* (parcelle) : 28 cas sur 31, qui sont 28 parcelles de terre labourable, auxquelles s'ajoutent 1 courtil, 1 pâture et 1 lande. Ces parcelles sont presque toutes situées dans le centre de la commune ; le Sud n'en présente aucune.

4 lieux, où les parcelles sont toutes ouvertes, s'appellent *bar (ar) gloët* (La parcelle de la barrière) : l'un est à 200 m à l'Ouest de Kerziouret, le deuxième présente deux parcelles contiguës au Sud de Kervern, le troisième, quatre à 200 m à l'Est de Keréffran et le quatrième, une seule parcelle faisant partie d'un ensemble plus vaste, à 200 m au Sud-Est de Kermao.

Bariou ar gloët (20) (Les parcelles de la barrière) représente un ensemble de parcelles ouvertes, à la forme de très fines lanières, situées à l'Ouest immédiat de Kerguelin, dans un ensemble non-clôturé.

²⁸ J.-M. Limon, *ibid.* p. 104-105.

Tal ar gloët (1) (Après de la barrière) est une pâture clôturée, à 50 m au Sud de Kermao, *Parc porchou gloët* (1) (Le champ aux entrées à barrière), une lande clôturée, à 300 m à l'Est de Kerfili, et enfin *foennec ar gloët* (1) (La prairie de la barrière), un courtil clôturé, à mi-chemin entre le moulin de Kerzuot et Kerveillant.

AMÉNAGEMENTS DES VILLAGES

Sommaire : *quer*, *leuqueur*, *guilar leur*, *pors*,

QUER / QUEAR / QUEUR

village, parfois *ferme*

Quer (village) et ses variantes graphiques figurent dans 102 appellations, où les villages ne sont pas nommés de manière spécifique ; elles sont donc, à l'origine, principalement « à usage interne ».

Quer est présent comme nom déterminé par un adjectif dans 2 appellations désignant des terres labourables : *quer meur* (1) (Grand village), vaste parcelle contiguë au Sud de Kerlaëron, et *ar gueur leunec* (5) (Le village ?), situé à 150 m à l'Est de Kerhat huella.

Les divisions internes des villages sont parfois précisées : *ar gorrequer* (1) (Le haut du village), parcelle située à moins de 100 m au Nord du village nommé Mengleu, et à 200 m au Nord-Est du village *Gorréquer*, dont elle dépend ; *creisquer* (6) (Le centre du village), présent comme déterminant de noms de parcelles dans 3 villages : Pors ambréval (3), Kermao (1) et Lésavrec (2), par exemple : *parc Créisquer* (2) (Le champ du centre du village), *Liors Creisquer* (2) (Le courtil du centre du village) et *foennec creisquer* (2) (La prairie du centre du village) ; *Traon ar gear* (1) (Le bas du village), parcelle de terre labourable située à 50 m à l'Ouest de Penquer et *foennec pen dan traon ar guer* (4) (La prairie du bas du village) à Keringard, sont les seules occurrences désignant la partie inférieure d'un village ; enfin, *Corn guer* (2) (Le coin du village), à 100 m au Sud de Gorréquer.

Quer/Quear/ Queur se présente souvent dans des groupes prépositionnels dont voici des exemples : *adréon quear* (1) (Derrière le village), lande contiguë au Nord de Kerziouret, *creis ar guer* (3) (Au milieu du village), parcelles cultivées à 100 m à l'Ouest de Kergroas, *parc dirag quéar* (1) (Le champ devant le village), lande clôturée à 100 m au Sud de Kermao ; la préposition la plus représentée est *eoc'h* (au-dessus de...) : *eoc'h quer* (3) (Au-dessus du village) à Mengleu et Lessunus, *parc eoc'h quer* (16) (Le champ au-dessus du village) à Kereffran, Kermao, Brumphuez et Kerfurunic et *bar eoc'h quer* (5) (La parcelle au-dessus du village), à Brumphuez, contigus à l'Ouest des *parc eoc'h quer* ; on rencontre aussi les prépositions *tost* (proche) : *parc tost d'ar guer* (1) (Le champ proche de la maison), situé à proximité de Kerzuot et *tre* (entre) : *Tre an diou gueur* (1) (Entre les deux fermes), parcelle de terre labourable située entre deux fermes de Kervinou.

Enfin, *quer* est employé comme déterminant de noms de parcelles : *liors* (courtil), par exemple : *Liors ar gear* (2) (Le courtil du village) ; *parc* (champ), par exemple : *Parc quer* (1) (Le champ du village) ; *foennec* (prairie), par exemple : *foennec ar guer* (1) (La prairie du village) ; *prat* (pré), par exemple, *prat ar guëar* (1) (Le pré du village). Cette dernière appellation est réutilisée dans deux combinaisons : *foennec prat ar guëar* (5) (La prairie du pré du village) et *mené prat ar guëar* (25) (La hauteur du pré du village), tous situés à Kervinou.

LEUQUEUR / LEUQUER / LEUCAR / LEURQUEUR / LEURCAR *place de village*

Beaucoup de villages sont dotés d'un espace commun à ses habitants, nommé *al leuqueur* (La place de village), c'est la graphie la plus commune. Ce nom figure dans 117 appellations.

Leuqueur est le nom principal, employé seul ou déterminé, dans 73 appellations.

Il est employé seul dans 49 cas, par exemple : *al leuqueur*. Il est déterminé par les adjectifs qualificatifs *bras* (3) (grand), et *bihan* (1) (petit), et par des noms communs : *Leuqueur ar chapel* (1) (La place de la chapelle (de La Trinité), *leuqueur ar pont* (1) (La place du pont), situé juste en amont du grand étang du moulin de Kerzuot, *Leuqueur ty goal* (1) (La place de la forge) à Le Bren, et *Leuqueur quer* (12) (La place de village du village), qui désigne 12 parcelles, pâtures et landes, communs de village, contigus au Nord de Kergolier. La redondance dans cette dernière appellation montre que le sens étymologique de *leuqueur* n'est vraisemblablement plus perçu. Il est aussi déterminé par des noms de village dans 8 cas, par exemple : *Leuquer Kerlagadec* (2) (La place de village de Kerlagadec).

Etonnamment, il ne désigne un commun de village que dans 27 cas. Dans les 46 autres, il nomme des propriétés privées, dont la grande majorité est constituée de pâtures (33) ; 5 sont des landes, 4, des parcelles de terre labourable, 3, des courtils, et on y trouve même une futaie.

Leuqueur est aussi déterminant dans 44 appellations : il détermine *corn* : *Corn al leuqueur* (5) (Le coin de la place de village) à Kerveugar et Kerongard divisquin, *parc* : *parc al leuqueur* (25) (Le champ de la place de village), *liors* : *Liors al leuqueur* (11) (Le courtil de la place de village), *par / bar* : *bar al leuqueur* (2) (La parcelle de la place de village) à Kerongard Divisquin, et *foennec* : *foennec al leuqueur* (1) (La prairie de la place de village) à Kerguillet.

GUILAR *place de village*

Ce toponyme d'origine latine ne figure que dans une appellation *tal ar vilar* (2) (Auprès de la place de village), qui désigne des parcelles de terre labourable situées à moins de 100 m du vaste commun de village nommé Méné Lesplozévet. *Ar vilar* doit être un autre nom de ce commun de village.

LEUR *cour de ferme, aire*

Leur (cour de ferme, aire) ne figure que dans 48 appellations. Or, il en existe bien davantage ; nombre de cours de ferme sont seulement nommées en français « aire », sans appellation en breton en face.

Il se trouve comme nom principal déterminé dans 4 occurrences : *Leur ar Vellic* (1) (La cour de Vellic), *Leur dianou* (2) (La cour en bas), *al leur bian* (1) (La petite cour) et *al leur goz* (1) (L'ancienne cour).

Il figure aussi dans des groupes prépositionnels, contenant *dirag* : *dirag al leur* (7) (Devant la cour) et *eoc'h* : *Eoc'h leur born* (1) (Au-dessus de la cour de (Le) Borgne).

C'est comme déterminant que *leur* est le plus fréquemment utilisé ; il détermine *parc* : *parc al leur* (14) (Le champ de la cour) ; *par / bar* : *bar al leur* (8) (La parcelle de la cour) ; *Liors al leur* (5) (Le courtil de la cour) ; *roz* : *Roz al leur* (2) (Le coteau de la cour) ; *tachen* : *tachen al leur* (2 courtils) (La parcelle de la cour) ; *corn* : *Corn leur bian* (1) (Le coin de la petite cour).

PORS, PORCHOU *cour entourée de murs* (sens terrien), *crique servant de port* (sens maritime)

Pors (cour entourée de murs) figure comme nom principal déterminé dans *Pors ar person* (2) (La cour entourée de murs du recteur), parcelles clôturées de terre labourable à 100 m au Nord de Keristémet.

Pors détermine *parc* dans *Parc ar pors bras* (2) (Le champ de la grande cour entourée de murs), parcelles de terre labourable contiguës au Nord de Kerguernec.

Il détermine aussi *par / bar* : *bar pors* (2) (La parcelle de la cour entourée de murs), parcelles ouvertes de terre labourable, contiguës à l'Ouest de Gorréquer.

L'acception « cour entourée de murs » ne convient pas à *parc porchou gloët* (1) (Le champ aux entrées à barrière), lande déjà présentée ci-dessus, dans la section « Les clôtures » § *cloët*. Cette parcelle clôturée, de forme à peu près carrée, est entourée par des chemins sur deux côtés ; étant située au beau milieu des champs, sans bâtiment à proximité, *pors* doit plutôt correspondre ici à « porte, entrée ».

Pors (crique servant de port) est présent dans 3 appellations désignant toutes des terres labourables, faisant toutes référence à la même crique, celle de Pors ambréval : *Eoc'h ar pors* (6) (Au-dessus de la crique), *Cornigou éoc'h ar pors* (1) (Les coins au-dessus de la crique) et *bar vras eoc'h ar pors* (1) (La grande parcelle au-dessus de la crique).

LES MONUMENTS ANCIENS

Sommaire : 1. les menhirs et stèles verticales 2. les dolmens 3. les tumulus 4. les tertres 5. *moguer* (mur) 6. *carnal* (charnier) 7. les objets liés aux monuments 8. les croix

Précisons d'emblée que tous les monuments anciens ne sont pas mentionnés dans des toponymes ou microtoponymes.

LES MENHIRS ET STÈLES VERTICALES

Le nom *men ir* (pierre dressée) figure dans les appellations se rapportant à deux lieux. Deux autres noms, *nadoven* (aiguille de pierre) et *peulvec* (pierre dressée ?), évoquent peut-être des stèles verticales, sans doute plus récentes. La présence d'un menhir n'est attestée que dans le premier des cas présentés ci-dessous.

Le menhir de Canté, situé en bord de mer, juste au Nord de l'embouchure de l'artère maîtresse du Sud de la commune, figure dans les appellations de 4 parcelles contiguës, 2 landes : *Palut ar men ir* (1) (La pallue du menhir) et *Parc tal men ir* (1) (Le champ auprès du menhir), et 2 parcelles de terre labourable : *Tal ar men ir* (2) (Auprès du menhir). C'est le menhir qui sert, depuis 1840, de monument commémoratif au naufrage du vaisseau français « Droits de l'homme », suite à un combat naval contre deux frégates britanniques, en janvier 1797. Cette stèle est « façonnée dans une lame granitique, à grain moyen, à biotite... »²⁹

Les deux appellations *mes men ir* (1) (Le champ du menhir) et *foennec men ir* (1) (La prairie du menhir) constituent, semble-t-il, le seul témoignage de l'existence d'un autre menhir : elles désignent un champ cultivé et un pré voisins, situés à l'extrémité Sud de la commune, entre Pellan izella et le ruisseau de Grouinet, à 450 m de la mer.

An adoven (15) (L'aiguille de pierre) désigne un ensemble de parcelles ouvertes cultivées jouxtant Kerfili à l'Est et *parc an adoven* (2) (Le champ de l'aiguille de pierre),

²⁹ Louis Chauris, *Pays bigouden : des pierres et des hommes*, Skol Vreizh, Morlaix, 2011, p. 89.

deux landes clôturées, contiguës au Nord de l'ensemble précédent. Une stèle verticale de 1,50 m environ, présentant trois cupules, qui pourrait être cet *an adoven*, a été retrouvée et réinstallée à Kerfili en 2010.

Foennec ar beulvec (1) (La prairie du menhir ?), lande clôturée, à 200 m au Nord-Est de Merros izella, semble aussi évoquer une pierre dressée, *peulvec* étant proche de *peulvan*, un des noms du menhir.

LES DOLMENS

Les microtoponymes *leure*, *dol ven* et *lié* permettent de supposer la présence de dolmens en quatre lieux de la commune.

A une centaine de mètres au Nord-Ouest de Kererrou, une parcelle cultivée ouverte s'appelle *al leure*, toponyme évoquant un espace mégalithique.

A environ 1,5 km au Sud-Est, un village s'appelle aussi *al Leure*, nom qui se retrouve dans les appellations de plusieurs parcelles qui en dépendent. A proximité immédiate du village, on rencontre *Liorz al leuré* (1), *Liorz ar leure* (1) (Le courtil du Leuré) et *Parc al leuré* (1) (Le champ du Leuré), 3 parcelles clôturées de terre labourable ; puis en descendant vers la mer, *bar tosta da leuré* (1) (La parcelle la plus proche du Leuré), une parcelle ouverte de terre labourable, *bar al Leuré* (3) (La parcelle du Leuré), parcelles ouvertes de même nature, et enfin, en bord de mer, la pâture *palut al leure* (1) (La pallue du Leuré).

A 1,5 km vers le Sud-Est, deux ensembles de parcelles, distants de 500 m, présentent le nom *lié*, correspondant au nom vieux-breton *lia* (pierre) et désignant un dolmen, dans leur appellation. *Meziet lié* (7) (Les parcelles du dolmen) est un ensemble compact de 8 parcelles ouvertes de terre labourable, si on y inclue la parcelle nommée *dol ven* (1) (table de pierre, dolmen), situé à 150 m au Nord-Ouest de Lanvorn. A 500 m au Nord-Est, *parc al lié* (4) (Le champ du dolmen) constitue un ensemble contenant 3 landes et 1 parcelle de terre labourable, situées à 100 m au Nord et au Nord-Est de Kerguillet. L'une des landes, une parcelle oblongue orientée Ouest-Est, est un commun « profité » par les habitants des cinq villages voisins.

LES TUMULUS

Les noms *turumel* (butte artificielle), *be* (tombe) et *ac'holoët*, possiblement (cercueil couvert), figurent dans les appellations de parcelles présentant un ou plusieurs tumulus, repérés et fouillés à la fin du XIX^e siècle.

Parc an durumel (2) (Le champ de la butte), lande clôturée, située entre Kerziouret à l'Ouest et Kerminguy à l'Est, à 100 m au Sud du ruisseau séparant Plozévet de Mahalon, contient un tumulus ayant subi une excavation en son centre³⁰.

A environ 2 km vers l'Est, à 450 m au Nord de la route de Quimper, une lande de 5,7 hectares, appelée *Corn ar be* (7) (Le coin de la tombe), contient, toujours selon Paul du Chatellier, trois tumulus, fouillés en 1882, et qui ont livré un mobilier intéressant³¹.

A 3,5 km au Sud-Ouest, entre Kerzévet et la Trinité, a été découvert un tumulus, dont l'appellation *an ac'holoët* (13) (Le cercueil couvert), désignant un ensemble de 12 parcelles de terre labourable ouvertes, augmenté d'une parcelle clôturée contiguë, pourrait bien porter témoignage³². L'appellation peut s'expliquer par la contraction du groupe nominal : *an arc'h c'holoët*.

³⁰ Paul du Chatellier, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, 2^e édition, Rennes, Quimper, 1907, p. 282.

³¹ Paul du Chatellier, *ibid.* p. 282.

³² Paul du Chatellier, *ibid.* p. 282.

Patrick Galliou signale que ces monuments funéraires mégalithiques ont contenu des sépultures romaines à incinération. « Elles sont malheureusement très mal connues, les antiquaires du siècle dernier [le XIX^e siècle] ayant souvent négligé ces vestiges trop peu « celtiques » à leur goût. »³³

LES TERTRES, désignés par le nom CARN, *tertre, monticule, tas de pierres*

Le nom *carn* peut désigner un cairn ayant disparu avant la visite des premiers archéologues, ou un simple tas de pierres.

40 parcelles, regroupées en 13 lieux situés surtout sur le littoral et dans le Sud de la commune, présentent le nom *carn* dans leur appellation. Ce sont surtout des parcelles de terre labourable (38 sur 40), et 2 landes ; sur les 38 parcelles, 1 seule est clôturée ; les 2 landes le sont aussi. C'est pourquoi, dans la présentation ci-dessous, sauf mention, il s'agit de parcelles ouvertes de terre labourable.

Le plus grand nombre porte le nom *Tal ar c'harn* (Auprès du tertre), auquel peuvent s'ajouter les adjectifs qualificatifs *bras* (grand) et *bian* (petit), qui s'appliquent, non pas au tertre, mais aux parcelles. *Bar ar c'harn* (La parcelle du tertre), *mes carn* (Le champ ouvert du tertre) et *parc ar c'harn* (Le champ du tertre) sont aussi représentés. 3 parcelles s'appellent *ar c'harn mein* (Le tertre de pierres), et 2, *ar c'harn bras* (Le grand tertre).

Absent du Nord de la commune, *carn* se trouve dans le centre, à 250 m au Sud de Kerfili, où *parc ar c'harn* (1) (Le champ du tertre) est une lande clôturée ; plus à l'Est, à 250 m au Sud-Ouest de Kervinou, *mes carn* (4) (Le champ ouvert du tertre) est un ensemble de parcelles que jouxtent *parc mes carn* (1) et *parc mis carn* (1), parcelles clôturées, la seconde étant une lande.

En suivant le littoral du Nord vers le Sud, on rencontre successivement, à 50 m au Sud-Est de Kerhat izella, *tal ar c'harn* (2) (Auprès du tertre) ; puis, juste au Sud de Lestréouzien izella, *ar c'harn bras* (1) (Le grand tertre) et *tal ar c'harn* (7) (Auprès du tertre) ; à 200 m au Nord-Est de Kererrou, à nouveau *Tal ar c'harn* (2), *Tal ar c'harn bian* (2) et *Tal ar c'harn bras* (1) (Auprès du tertre) ; à 100 m à l'Est de Kerwoëret huella, *ar c'harn mein* (3) (Le tertre de pierres), et enfin, entre Brumphuez et la mer, *ar c'harn bras* (1) (Le grand tertre).

Dans la moitié Sud de la commune, à 50 m à l'Est de Pouldu, nous trouvons *Bar bras ar c'harn* (1) (La grande parcelle du tertre) ; *tal ar c'harn* (1) (Auprès du tertre) se rencontre à 150 m au Nord-Est de Lanvorn, puis à nouveau entre Merros huella et Merros izella (3 parcelles), où l'on trouve aussi *bar ar c'harn* (2) (La parcelle du tertre) ; à 50 m à l'Est de Moulin Coing, à nouveau *tal ar c'harn* (2) (Auprès du tertre) ; à 250 m à l'Est de Lesneut, près de la limite de Pouldreuzic, *baric tal ar c'harn* (1) (La petite parcelle auprès du tertre) ; et enfin, à 300 m au Nord de Kerongard Divisquin, *bar tal ar c'harn* (3) (La parcelle auprès du tertre) et *Tal ar c'harn bian* (2) (La petite parcelle auprès du tertre).

MOGUER *mur*

Nous avons présenté ci-dessus, dans la section « Les clôtures », les trois lieux où sont situées les parcelles dont les appellations présentent le groupe nominal *moguer guen*, (Le mur blanc). Même en l'absence de vestiges actuellement, il nous semble que ces appellations

³³ Patrick Galliou, *Sépultures et coutumes funéraires en Armorique romaine*, thèse de 3^e cycle inédite, Université de Paris IV, 1981, B, p. 82-83.

peuvent faire référence à des murs anciens, peut-être d'époque gallo-romaine. Cela est plus incertain, mais néanmoins possible, pour les huit parcelles contenant *roz mogueriou* (Le coteau des murs), situées entre Kergoff et la côte.

CARNAL *charnier, ossuaire*

2 parcelles ouvertes de terre labourable situées à 100 m au Sud-Est de Pors ambréval, à 200 m de la mer, s'appellent *ar c'harnal* (1) (Le charnier) et *ar c'harnal ir* (1) (Le long charnier). Il n'est plus possible de savoir le sens précis de cette appellation.

OBJETS LIÉS AUX MONUMENTS

Pot mean (1) (Le pot en pierre) et *Pot mean ar venec* (1) (Le pot en pierre du pierrier) sont 2 parcelles ouvertes de terre labourable contiguës, situées à 100 m au Nord de Trébrévan huella : elles sont présentées ci-dessous dans la section « Vocabulaire présentant du matériel).

LES CROIX

Le nom *croas / croes* (croix) figure dans 102 appellations de parcelles disséminées dans l'ensemble de la commune : 62 sont des parcelles de terre labourable, 38, des landes, et 2, des pâtures.

11 croix (ou calvaires) sont représentées sur le plan cadastral ; 2 autres, figurant pourtant parmi les microtoponymes de l'état des sections de ce même cadastre, ne figurent pas sur le plan, mais sont toujours en place au début du XXI^e siècle. La commune compte donc alors 14 croix en tout, dont 11 sont placées à des carrefours de routes ou de chemins, et 2 dans le bourg, l'une près de l'église paroissiale et l'autre en face, dans *ar verret nevez* (Le nouveau cimetière). Seules 5 de ces 14 croix sont mentionnées dans la microtoponymie : celles de Kerguernec, Mene groas (entre Penquer et Kervinou), Kerguinaou, Gorréquer (croix monolithe) et celle située auprès de la chapelle de Saint Démet.

A une exception près, le nom *croas* (croix) est employé comme déterminant ou après une préposition.

L'exception est *Croazanvet*, lande ayant donné son nom à un lieu-dit inhabité, situé au carrefour de la route d'Audierne et du chemin menant à La Trinité. On retrouve ce nom dans l'appellation de landes contiguës : *parc Croazanvet* (3) (Le champ de Croazanvet).

Trois lieux portent le nom *Mene (ar) groas/groës*. Le plus à l'Ouest, situé à 400 m à l'Est de Kerwoëret huella, est présent dans les appellations de 7 parcelles : 5 landes et 2 pâtures : *mene ar groas ver* (2), *mene ar groës ver* (1) (La hauteur de la courte croix), *parc mene ar groas ver* (3) et *parc bian mene ar groas ver* (1) (Le (petit) champ de la hauteur de la courte croix).

Le deuxième *mene groas* (7) (La hauteur de la croix), composé uniquement de landes, est situé entre Penquer et Kervinou, à l'Ouest de la croix représentée sur le plan cadastral.

Le troisième *Mene groas* (3) (La hauteur de la croix) est aussi composé de landes jouxtant Kermadu à l'Ouest, près du carrefour de la route de Quimper et du chemin menant à Kerlagadec et Kerguivic au Sud, autour duquel de nombreuses autres parcelles, que nous présentons ci-dessous, sont définies comme étant *de* ce carrefour.

C'est le cas, par exemple, de *Goarem ar groas* (3) (La garenne de la croix), landes situées juste en face du *Mene groas* précédent, au bord Nord de la route de Quimper. C'est

aussi le cas de *foennec ar groas* (1) (La prairie de la croix) et d'un *parc ar groas* (1) (Le champ de la croix).

L'appellation *parc ar groas* est portée par 23 autres parcelles, qu'il serait fastidieux de citer toutes ; les groupements les plus importants se situent entre Penquer et Kervinou, à l'Est de la croix représentée sur le plan cadastral, déjà mentionnée ci-dessus : 7 parcelles de terre labourable groupées en 2 ensembles, et à 200 m à l'Est de Merros huella, un autre ensemble de 10 parcelles : 9 landes et 1 parcelle de terre labourable, certaines clôturées, d'autres non.

Bar ar groas (La parcelle de la croix), et sa variante *bar ar groës*, ne sont représentées qu'une fois chacune, à proximité du calvaire de la chapelle de Saint Démet. Datant du XVI^e siècle, ce calvaire de granite de 4 m de haut, a un soubassement, trois degrés, un socle mouluré et un fût à pans.³⁴

Il n'existe qu'un seul *Meziet ar groas* (L'ensemble de parcelles ouvertes de la croix), entre Kerminguy au Nord et Kervinily au Sud, mais il contient 31 parcelles de terre labourable en forme de lanières.

On rencontre aussi 2 lieux appelés *Corn ar groas* (Le coin de la croix), tous deux composés de 4 parcelles ouvertes contiguës de terre labourable : le premier situé près d'un carrefour à une centaine de mètres à l'Est de Brigoulaër, le second, plus au Sud, également à un carrefour, à 250 m à l'Ouest de Kervelin. On trouve aussi *Corn ar groes* (2), forme ancienne de l'appellation précédente, l'un entre Keringard et Kerhat, et l'autre à 150 m au Nord-Ouest de Queldrec.

Corn ar groëssic (bras / bian) (3) (Le coin de la petite croix), petites parcelles ouvertes de terre labourable, comprises entre le commun de Pratmeur au Nord et la vaste pâture de Lanveur au Sud, doit présenter un lapsus calami, car rien ne semble pouvoir justifier le doublement du s.

Au carrefour des chemins reliant Pouldu à Lessunus d'une part, et Gorréquer à Merros d'autre part, se dresse « une croix de granite monolithe fruste de 2 m de haut, à bras courts relevés, avec croix gravée au centre, datant du Haut Moyen Age. »³⁵ ; elle est absente du plan cadastral. Mais la parcelle qui la jouxte à l'Est s'appelle *Tal ar groës* (1) (Auprès de la croix), et celles qui lui font face, de l'autre côté du chemin, *Eoc'h ar groes* (2) (Au-dessus de la croix).

LES BÂTIMENTS

Sommaire : 1. les bâtiments, ou parties de bâtiments, liés aux activités de la vie quotidienne 2. les bâtiments liés à des activités spécialisées 3. les bâtiments liés à la vie religieuse et les cimetières 4. les bâtiments particuliers à la noblesse.

Les bâtiments, ou parties de bâtiments, liés aux activités de la vie quotidienne : *ty, costy, dor, prenest, craou / craon, puns, forn.*

TY *maison*

Ty (maison) est évidemment le nom de bâtiment le plus utilisé ; en 1828, les agents du cadastre ont dénombré 372 maisons dans la commune, réparties en 9 classes, selon leur valeur. On en trouve dans toute la commune, mais dans l'extrême Nord-Est, il n'y en a qu'une.

Ty est très souvent employé sans complément, comme déterminant d'un nom principal. Il s'agit alors d'une maison importante du village, supposée connue de l'interlocuteur.

³⁴ Yves-Pascal Castel, *Atlas des croix et calvaires du Finistère*, Société archéologique du Finistère, 1980, p. 293.

³⁵ Yves-Pascal Castel, *ibid.* p. 293.

Voici les appellations les plus courantes : *Liors adrëon an ty* (70) (Le courtil derrière la maison), *Goarem an ty* (16) (La garenne de la maison), *Parc adrëon an ty* (9) (Le champ derrière la maison) ou *Liors dirag an ty* (8) (Le courtil devant la maison). Mais de nombreuses appellations ne présentent qu'une seule occurrence, comme *tachen pen an ty* (1) (Le champ au bout de la maison).

On trouve aussi *ty* accompagné d'un adjectif qualificatif postposé. Le cas de *cos / coz* (ancien), lorsqu'il est préposé, est présenté au paragraphe suivant.

Les adjectifs placés après *ty* sont principalement *coz* (vieux), *bras* (grand) et les adjectifs de couleurs. Par exemple, *Liors an ty coz* (3) (Le courtil de la vieille maison), *Goarem an ty bras* (3) (La garenne de la grande maison), *Parc an ty rous* (2) (Le champ de la maison marron), ou *an ty guen* (1) (La maison blanche). Certaines de ces maisons figurent au plan cadastral ; les autres avaient déjà sans doute disparu en 1828.

Un nom commun peut aussi suivre *ty*. Il peut indiquer le matériau dans lequel est construite la maison : *an ty men* (2) (La maison de pierre), ou en préciser l'environnement : *vergez ty Coat* (1) (Le verger de la maison du bois) ; il peut aussi en indiquer une qualité : *Ty brout* (6) (La maison très chaude) ; ou encore une activité qui s'y pratique : *ty couë* (1) (La buanderie), *parc ty ar rat* (2) (Le champ de la maison à chaux). L'appellation bretonne d'une maison à chanvre, située à Kerguinaou, n'est pas présentée. *Ty forn* et *ty goal* sont classés à part, ci-dessous.

On rencontre aussi, bien sûr, de nombreux anthroponymes, indiquant le nom du propriétaire ou de l'occupant de la maison, ainsi : *ty rossiou* (2) (La maison de Rossiou) ou *an ty poussin* (1) (La maison de Poussin), *Eoc'h ty an dem* (2) (Au-dessus de chez Le Dem), *parc ty bolzer* (1) (Le champ de la maison à Bolzer), ou encore *bar ty ar poës* (4) (La parcelle de la maison à Le Poës), *an ty poës* (3) (La maison à Le Poës) et sa variante *Ty poas bras* (1) (La grande parcelle de la maison de Le Poas), ces dernières étant toutes des parcelles ouvertes accolées de terre labourable. Ces noms ne correspondent jamais à ceux figurant dans la colonne « propriétaire » ou « exploitant » ; ils doivent donc décrire une situation antérieure, révolue au moment de la confection du cadastre.

COZ TY / COSTY / COTY / COTTY plur. COS TIER ancienne(s) maison(s)

Ce nom comprend l'adjectif qualificatif *coz* (ancien(ne), en quelque sorte préfixé au nom *ty* (maison) ; mais il ne désigne plus en réalité que l'emplacement d'anciennes maisons : sur le plan cadastral, plus aucune de ces maisons ne figure.

Le nombre d'occurrences étant limité, nous les présentons dans un ordre géographique : d'abord le secteur proche du littoral, du Nord au Sud, l'unique exemple du centre, puis le secteur Est.

A 100 m au Nord-Ouest de Keringard huella, un ensemble de 6 parcelles de terre labourable ouvertes, traversées par un chemin, s'appellent *pen ar c'hosty* (6) (Le bout de l'ancienne maison).

A env. 700 m au Sud, on rencontre ce qui pouvait déjà être, à l'époque de la confection du cadastre, un ancien domaine, composé de *Cotty Jagot* (5) (L'ancienne maison de Jagot), 5 parcelles de terre labourable, entouré de landes à l'Ouest et à l'Est, *Mene Coty Jagot* (2) (La hauteur de l'ancienne maison de Jagot) et *parc Cotty Jagot* (1) (Le champ de l'ancienne maison de Jagot).

A 700 m encore plus au Sud, dans le village de Brumphuez, on trouve *Liors ar c'hostier* (1) (Le courtil des anciennes maisons) et *parc ar c'hostier* (1) (Le champ des anciennes maisons).

A env. 1 km vers le Sud-Est, entre Pors ambréval et Kerongard Nabadès, *ar c'hoz ty* (6) (L'ancienne maison) désigne des parcelles ouvertes de terre labourable traversées par un chemin.

A 2,5 km vers le Nord-Est, entre Kerguelin et la route de Quimper, *parc ar c'hoty* (1) (Le champ de l'ancienne maison) est une parcelle clôturée de terre labourable. C'est aussi le cas de *parc Costy* (2) (Le champ de l'ancienne maison), situé à env. 1,2 km vers l'Est, à 50 m. au bord Ouest du chemin reliant la route de Quimper, au Nord, à Kerguivic, au Sud.

Enfin, près de la limite de Landudec, contiguës au Nord et à l'Ouest de la chapelle de S^t-Renan, des parcelles clôturées de terre labourable s'appellent *parc ar c'hoty* (2) (Le champ de l'ancienne maison) et *Liors ar c'hoty* (1) (Le courtil de l'ancienne maison).

DOR *porte*

Dor ne figure que dans une seule occurrence : *parc dirag an or* (4) (Le champ devant la porte), qui représente 4 parcelles de terre labourable ouvertes, situées à 75 m au Sud-Ouest de Kerguivic.

PRENEST *fenêtre*

Prene n'est présent que dans l'appellation d'un ensemble de parcelles de terre labourable ouvertes, qu'un chemin divise en deux parties ; il est situé à 100 m au Sud-Est de Lestréouzien huella : *prenest al loue* (12) (La fenêtre de Loué) et *prenest ar houë* (5) (La fenêtre de Coué). Il semble qu'il s'agisse du même anthroponyme. D'autre part, le sens précis de *prenest* n'apparaît pas ici.

CRAOU / CRAON *crèche*

Ce type de bâtiment n'est évoqué que comme point de repère dans le paysage, et du point de vue grammatical, il n'est donc employé que comme déterminant. *Craon* correspond à la prononciation locale. Il est attesté sur tout le territoire communal, du Nord au Sud. Les parcelles concernées sont *tachen ar c'hraon* (1) (Le champ de la crèche), minuscule courtil contigu à l'Est de Lesplovévet, *bar dro ar c'hraou* (1) (La parcelle autour de la crèche), parcelle de terre labourable ouverte, contiguë au Sud de Merros izella, *Liors adréon ar c'hraon* (1) et *Liors adréon ar c'hraou* (1) (Le courtil derrière la crèche), contigus respectivement au Nord-Est de Lanmarzin et au Sud-Est de Kerongard Divisquin, et enfin *bras dréon ar c'hraou* (1) (La grande parcelle derrière la crèche), contiguë à l'Est et au Sud de Penviny.

PUNS -OU *puits*

Puns (puits) figure dans 70 appellations de parcelles disséminées sur l'ensemble du territoire communal. Mais les puits ne sont pas représentés sur le plan cadastral, et ils ne sont pas nommés pour eux-mêmes dans la toponymie ; ils ne servent que de points de repère, pour nommer les parcelles où ils sont situés, ou les parcelles voisines ; d'un point de vue grammatical, ce nom n'est donc employé que comme déterminant.

Puns détermine des noms de parcelles cultivées : *parc* (champ clôturé) (14), ex. *parc ar puns* (Le champ du puits), *liors* (courtil) (13), ex. *liors ar puns* (Le courtil du puits), *tachen* (4), tous des courtils, *tachen ar puns* (Le champ, le courtil de puits), *bar* (parcelle ouverte) (8),

ex. *bar ar puns* (La parcelle du puits) ; il détermine aussi des garennes, *goarem* (garenne) (6), ex. *Goarem ar puns* (La garenne du puits), et des noms de zones humides, *foennec* (prairie) (9), ex. *foennec ar puns* (La prairie du puits), *stang* (vallée) (6), ex. *foennec stang ar puns* (La prairie de la vallée du puits) ou *Stang puncet* (sic) (La vallée des puits), et enfin *prat* (pré) (4), ex. *foennec prat puns* (La prairie du pré du puits).

On le rencontre enfin après le nom *corn* (coin), ex. *Corn ar puns* (1) Le coin du puits), et après la préposition *tal* (auprès de) (6), ex. *Tal ar puns* (Auprès du puits).

Les lavoirs

Les lavoirs, installations communes aux habitants d'un même village, contrairement au *ty couë* privé de Lanvorn, présenté ci-dessus, ne sont pratiquement pas mentionnés dans le cadastre. Un seul figure dans l'état de section. Il se trouve à Leuré, dans une pâture nommée *ar prat* (Le pré), et est désigné par le nom français « douët ». Il est représenté sur le plan cadastral, mais en vérité, ce sont deux lavoirs qui sont représentés dans cette parcelle. Trois autres lavoirs figurent sur ce plan, deux entre Trébrévan izella et la chapelle de S^t-Renan, et un troisième, juste au Sud de Lessunus, sur la rive droite du ruisseau du moulin de Kerzuot, dans une parcelle aussi nommée *ar prat* (Le pré).

FORN

four

Si les puits ne figurent pas au plan cadastral, les fours, en revanche, y sont représentés par de petits rectangles prolongés par un appendice, et parfois nommés en breton dans la microtoponymie. 40 fours sont répertoriés dans la commune, mais seulement 5 d'entre eux sont nommés (*an*) *ty forn* (La maison à four) dans l'état de section. Les 35 autres n'y sont désignés que par le nom français « four ». Cependant, dans la plupart des appellations, les fours ne servent que de repères, c'est pourquoi, d'un point de vue grammatical, *forn* est surtout employé comme déterminant d'un nom principal.

Forn est présent dans 93 appellations de parcelles disséminées sur l'ensemble du territoire communal, mais les fours sont étonnamment peu nombreux dans la section située au Nord de la route de Quimper, où seulement 3 sont mentionnés : 1 à Kergabet et 2 à Kerziouret. *Tachen forn lan* (3) (Le courtil à ajonc du four), clos bien sûr, ne se rapporte qu'à celui de Kergabet. Cette section est sans doute la moins peuplée de la commune, mais peut-être tous les fours n'ont-ils pas été déclarés.

Les fours, et donc les parcelles qu'ils servent à nommer, sont tous placés à proximité immédiate des fermes. C'est pourquoi le nom *forn* sert principalement à déterminer, en plus de *tachen*, présenté ci-dessus, *liors* (29) (courtil), ex. *Liors (ar) forn* (Le courtil du four), *parc* (27) (champ clôturé), ex. *parc (ar) forn* (Le champ clôturé du four), *parqueier* (3) (champs clôturés), ex. *parqueier an ty forn* (Les champs de la maison à four), et *bar / par* (21) (parcelle non-clôturée), ex. *bar ar forn* (La parcelle non-clôturée du four). On rencontre aussi des exemples uniques : *par ar forn* (La parcelle non-clôturée du four), variante unique du précédent exemple qui est, lui, très représenté, *prat* (1) (pré), ex. *prat ar forn* (Le pré du four) et *plac* (1) (emplacement), *plac an ty forn* (L'emplacement du four), qui désigne un four en ruines au Sud de Brumphuez.

On le trouve également après les prépositions *tal* (auprès), ex. *Tal forn Kergoff* (1) (Auprès du four de Kergoff) et *eoc'h* (au-dessus), ex. *Eoc'h ar forn* (1) (Au-dessus du four), à Lanvorn.

Le nom de la lande *ar vornec*, située au Nord-Est de Lestrouguy, semble être un dérivé de *forn*.

Les bâtiments liés à des activités spécialisées : moulins, forges et école

MEIL / MEL / MIL MEILLOU *moulin(s)* CHAUSSER *chaussée (de moulin)*

Sommaire des moulins : 1. les moulins à eau 2. les moulins à vent 3. les moulins disparus
4. les mentions de moulins de communes limitrophes

Les moulins à eau

« Le profil des cours d'eau présente des ruptures de pente bien marquées, dont profitent plusieurs moulins. »³⁶ Huit moulins à eau sont en activité en 1828. Nous les présentons dans un ordre géographique : ils sont répartis sur quatre ruisseaux, que nous présentons d'Ouest en Est et du Nord au Sud, et sur chaque ruisseau, d'amont en aval.

Ruisseau du moulin de Kerguinaou :

Parc ar vel (1) (Le champ du moulin) est une lande clôturée située à 75 m au Nord-Est de moulin de Kerguinaou, tandis que *al len meil* (1) (L'étang du moulin) est contigu au Nord du même moulin.

Meil Kerongard (1) est l'appellation du moulin de Kerongard Nabadès, entouré de *foennec meil Kerongard* (1) (La prairie du moulin de Kerongard), au Nord-Est, et de *foennec ar veil* (1) (La prairie du moulin), au Sud-Est.

Ruisseau du moulin de Kerzuot :

Le moulin de Kermao, situé entre Lostallen et Kerlagadec, se trouve à env. 1 km au Nord-Est du village dont il dépend. *Len ar veil* (1) (L'étang du moulin) est juste en amont du moulin, tandis que *foennec tal ar veil* (1) (La prairie auprès du moulin) le jouxte à l'Est, et que *foennec ar veil* (4) (La prairie du moulin) comprend 4 parcelles alignées, du Nord au Sud-Est, au bord du ruisseau.

A un peu plus de 1 km en aval, la présence du moulin de Kerzuot n'est marquée dans la microtoponymie que par *foennec ar veil* (La prairie du moulin), situé sur la rive gauche du ruisseau, juste en aval du moulin et par *liors ar veil* (2) (Le courtil du moulin) qui, de façon étonnante, désigne des taillis, jouxtant le moulin au Sud.

Moulin Goff, situé à environ 750m en aval du moulin de Kerzuot, présente *foennec ar veil* (1) (La prairie du moulin) et *foennec ar chausser* (1) (La prairie de la chaussée) sur la rive droite, et *Ros ar veil* (2) (Le coteau du moulin) ainsi que *liors ar veil* (1) (Le courtil du moulin), sur la rive gauche. Puis, *Len ar veil* (1) (L'étang du moulin). Et à 50 m en aval, rive droite, *foennec tal ar veil* (1) (La prairie auprès du moulin).

³⁶ Pierre et Monik Le Rhun, « Le relief et les sols de Plouzévet (Finistère), *Revue de géographie de Lyon*, vol. 42, n° 2, 1967, p. 131.

Ruisseau de S^t-Renan :

Le moulin de Brenizénec ne présente que les appellations de 2 courtils qui le jouxtent, l'un à l'Est : *Liors ar veil* (1) (Le courtil du moulin), et l'autre au Sud : *foennec bian ar veil* (1) (La petite prairie du moulin).

Artère principale du Sud de la commune :

A un peu plus de 1 km en aval du confluent avec le ruisseau de S^t-Renan, le moulin de Keringnel présente un ensemble de parcelles clôturées accolées, toutes situées au Sud du moulin : des prés, *foennec ar veil* (3) (La prairie du moulin) et *foennec stang ar veil* (3) (La prairie de la vallée du moulin), des pâtures, *Tal an dour* (1) (Au bord de l'eau) et *Stang ar veil* (1) (La vallée du moulin), une parcelle de terre labourable, *Liors stang ar veil* (1) (Le courtil de la vallée du moulin), et des landes, *Parc ar veil* (2) (Le champ du moulin) et *Parc stang ar veil* (1) (Le champ de la vallée du moulin).

A 1,4 km en aval, se trouve Moulin Cong : à sa hauteur, la rive droite est occupée par des prés à roseaux appelés *foennec meil cong* (1) (La prairie de moulin Cong), *foennec tal ar veil* (2) (La prairie auprès du moulin), et *prat ar veil* (3) (Le pré du moulin) ; la rive gauche, par un pré à roseaux, *foennec meil cong* (1) (La prairie de moulin Cong), 2 prés et 1 parcelle de terre labourable, nommés *foennec tal ar veil* (La prairie auprès du moulin).

Jouxtant le moulin à l'Ouest, on trouve *Liors tal ar veil* (1) (Le courtil auprès du moulin), et le jouxtant au Sud, une lande, *Parc tal ar veil* (Le champ auprès du moulin). A 100 m à l'Ouest, *Tal ar veil* (1) (Auprès du moulin), une parcelle de terre labourable, prolongée au Sud-Ouest par *Liors ar veil* (2) (Le courtil du moulin), bien sûr clôturés, tandis qu'au Sud immédiat du moulin, on trouve 4 parcelles ouvertes de terre labourable accolées : *Tal ar veil* (2) (Auprès du moulin), *bar vras ar veil* (1) (La grande parcelle du moulin) et *Corn tal ar veil* (1) (Le coin auprès du moulin).

Les moulins à vent

Quatre moulins à vent fonctionnent en 1828.

Le moulin de la Trinité

Le moulin de La Trinité est situé à 1 km à l'Est du village de La Trinité, au bord Nord de la route de Quimper, à la hauteur de Kerguelen. Appelé *meil an drindet* (Le moulin de la Trinité), il est entouré de *liors ar veil* (2) (Le courtil du moulin) et *parc ar veil* (1) (Le champ du moulin), parcelle clôturée de terre labourable. Contiguës au Nord et à l'Est, se trouvent 4 landes, elles aussi clôturées : respectivement, *parc bras ar veil* (2) (Le grand champ du moulin) et *parc ar veil huella* (2) (Le champ le plus élevé du moulin).

Le moulin de Keringard

Situé entre Keringard izella et Kerwoëret huella, il est appelé *mel keringard* (1) (Le moulin de Keringard). Il est entouré de *parc ar vel* (4) (Le champ du moulin) au Nord et de *Parc ar vel avel* (12), ensemble clôturé de parcelles de terre labourable ouvertes, à l'Est. *Tal ar vel avel* (1) (Auprès du moulin à vent) est une parcelle ouverte située au Sud-Est, tandis qu'un second *parc ar vel* (2) (Le champ du moulin) désigne des landes clôturées, situées à l'Ouest, de l'autre côté du chemin. Au Nord et à l'Ouest s'étend *Mene ar vel avel* (1) (La hauteur du moulin à vent), une lande d'une superficie de 4,89 hectares.

Il semble que la lande clôturée appelée *Parc ar veil avel* (1) (Le champ du moulin à vent), située à un peu plus de 500 m à l'Est, bien que dépendant de Lesplovévet en 1828, doive être rattachée au moulin de Keringard, à moins que cette appellation ne mentionne un moulin disparu.

Le moulin de Lestuyen

Situé sur une hauteur, à env. 150 m au Nord du village du même nom, *Mil Lestuyen* (1) (Le moulin de Lestuyen) est entouré de landes clôturées : *parc ar vil* (1) (Le champ du moulin) au Sud-Ouest et *parc ar vel* (1) (Le champ du moulin) à l'Ouest, *Méné ar veil* (1) (La hauteur du moulin) au Nord et *Méné ar Vel avel* (2) (La hauteur du moulin à vent), à l'Est et au Sud-Est.

Le moulin de Kerzuot

Le meunier de Kerzuot est, à l'époque, le seul de la commune à disposer à la fois d'un moulin à eau et d'un moulin à vent. Situé au sommet de la vaste lande de Mene meur, celui-ci se trouve à 400 m au Nord-Est du moulin à eau, mais contrairement aux autres, il n'a pas influencé l'appellation des parcelles voisines : *ar meil Kersuot* (sic) (1) (Le moulin de Kerzuot) ne désigne que le moulin.

Les moulins disparus à l'époque de l'établissement du cadastre

Les microtoponymes du cadastre conservent les traces de trois autres moulins, dont il ne subsistait apparemment même plus de ruines en 1828. Nous les présentons aussi dans un ordre géographique, du Nord au Sud. D'après leur localisation, les deux premiers étaient des moulins à eau, et le troisième, un moulin à vent.

Le moulin disparu de la vallée du ruisselet du Goret

Corn ar vel (6) (Le coin du moulin) et *roz ar vel* (3) (La colline du moulin), parcelles ouvertes de terre labourable situées dans la vallée du ruisselet du Goret, à l'Ouest de Kergoff, ainsi que *Foennec corn ar vel* (2) (La prairie du coin du moulin), ces dernières situées en contrebas, évoquent le souvenir d'un moulin à eau.

Le moulin disparu de Lanvorn

Il était situé sur le ruisseau du moulin de Kerzuot, en aval de Moulin Goff, juste au Sud-Est de Lanvorn. *Eoc'h ar veil* (3) et *eoc'h ar vel* (1) (Au-dessus du moulin), parcelles ouvertes de terre labourable, situées à 50 m au Sud-Est de Lanvorn, en portent témoignage, de même que *Liors ar vel* (1) (Le courtil du moulin), situé à 300 m au Sud-Ouest, alors simple parcelle clôturée de terre labourable.

Le moulin disparu de Kervelin

A 200 m au Nord de Kervelin, des parcelles ouvertes de terre labourable s'appellent *bar veil* (1) (La parcelle du moulin) et *tal ar veil* (5) (Auprès du moulin). De l'autre côté du chemin, un peu plus au Nord donc, on retrouve *Tal ar veil* (8) (Auprès du moulin) et *Tal ar veil d'an traon* (2) (Les parcelles d'en bas d'auprès du moulin), autres parcelles ouvertes de terre labourable.

Les deux parcelles de terre labourable, situées à 300 m à l'Ouest de Keryen, au bord Ouest de la route du bourg à la mer, nommées *meillou rusquet* (Les moulins...) demeurent énigmatiques.

Les mentions de moulins de communes limitrophes

A la limite occidentale de la commune, à 750 m env. au Nord de la mer, entre la frontière de Plouhinec et de Lestréouzien huella, *parc ar vel* (2) (Le champ du moulin),

désigne des landes clôturées, faisant référence au moulin de Tréouzien, situé à Plouhinec, de l'autre côté de la limite.

A l'extrémité orientale de la commune, en amont du moulin de Brénizenec, à 500 m env. à l'Est de Kervinou, sur la rive droite du ruisseau de S^t-Renan, deux parcelles clôturées, *Tal ar veil* (1) (Auprès du moulin), une lande, et *foennec ar veil* (1) (La prairie du moulin), font référence au moulin de Kernéostic, situé sur la rive opposée du ruisseau, dans la commune de Landudec. C'est aussi le cas de *prat ar veil* (10) (Le pré du moulin), désignant des landes bordant aussi le ruisseau, à 150 m en aval.

GOAL *forge*

Selon les informations figurant dans le cadastre, toutes les forges mentionnées en breton ne sont, en 1828, que d'anciennes forges, alors que les deux seules alors en activité, celle de Lestrouguy et celle de Lesneut, ne sont nommées qu'en français. Cette façon de faire diffère donc de celle adoptée pour les moulins.

Nous présentons les anciennes forges dans un ordre géographique.

Contigus à l'Est de Kermenguy, se trouve *Liors Ty goal* (3) (Le courtil de la forge) qui désigne logiquement des courtils, seule trace de forge dans le Nord de la commune.

Juste au Sud de Lessunus, six minuscules parcelles, alors le plus souvent non-clôturées : *foennec goal* (2) (La prairie de la forge), représentant des prairies, *Liors goal* (2) (Le courtil de la forge), alors classé en terre labourable, et *Liors goal bian* (2) (Le petit courtil de la forge), une prairie et une parcelle de terre labourable.

Un peu à l'Est, entre Mengleu et Merros izella, *Costé ar goal* (2) (A côté de la forge), désigne de petites pâtures.

Encore plus à l'Est, à 100 m au Sud de Le Bren, *Leuqueur ty goal* (1) (La place devant la forge), alors une pâture, et *Liors an ty goal* (2) (Le courtil de la forge), un courtil et une ruine, qui constitue sans doute les restes de cette ancienne forge. Le plan cadastral présente à cet endroit deux petits bâtiments carrés, coloriés en jaune, couleur signalant les ruines.

SCOL *école*

Tal feuntun ar scol (1) (Auprès de la fontaine de l'école) est l'appellation d'une parcelle ouverte de terre labourable située au Sud de Lesneut, non loin de Lababan, qui fut « érigé en commune en 1790, mais rattaché à Pouldreuzic en 1827 »³⁷, et où fonctionnait peut-être une école. A rapprocher peut-être de la décision du 25 messidor an IV (13 juillet 1796) de l'Administration centrale du département, qui envisageait de créer un poste d'instituteur à Lababan. [A 25 m se trouve un ensemble de 10 parcelles appelées *pen ar sceül* ; ne serait-ce pas une erreur de transcription pour un seul et même nom ?]

Un corps de garde et une fortification, situés en bord de mer, à l'extrémité Ouest de la commune, et composés de deux très petits bâtiments, figurent au plan cadastral et dans l'état de section, sans appellation bretonne. Autant que nous puissions le déduire d'après le collectage des micotoponymes de l'estran, ils étaient simplement appelés *an ti* (La maison).

³⁷ Bernard Tanguy, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, Le Chasse-Marée - ArMen, 1990, p. 180.

Les bâtiments liés à la vie religieuse et les cimetières

Les noms bretons correspondants sont *ilis* (église), *chapel* (chapelle), *presbytal* (presbytère) et *beret* (cimetière).

ILIS

église

La présence du nom *ilis* (église) dans une appellation, peut indiquer soit que la parcelle ainsi nommée est située à côté d'un édifice religieux, soit qu'elle appartient à l'Eglise, considérée comme institution, les deux caractéristiques n'étant d'ailleurs pas incompatibles. Nous présentons les parcelles dans un ordre géographique.

A l'Ouest et au Sud de Kerminguy, deux ensembles clôturés contigus de parcelles ouvertes de terre labourable s'appellent *Meziet an ilis* (28) (L'ensemble de parcelles ouvertes de l'Eglise).

L'église paroissiale est mentionnée dans les appellations de nombreuses parcelles qui l'entourent.

A 50 m à l'Est, *parc an ilis* (10) (Le champ de l'église) représente un courtil et un ensemble clôturé de 9 parcelles ouvertes de terre labourable, dont l'appellation constitue donc une exception à la règle. Entre cet ensemble et l'église, 5 prés appelés *foennec an ilis* (La prairie de l'église).

A l'Ouest de la route d'Audierne et donc de l'église, d'abord 4 parcelles clôturées aussi appelées *parc an ilis* (Le champ de l'église), 3 courtils et 1 parcelle de terre labourable, contigus à l'Ouest du presbytère et appartenant à la paroisse de Plozévet ; puis, contigus à l'Ouest de ces derniers, à nouveau *parc an ilis* (2) (Le champ de l'église) parcelles clôturées de terre labourable et un ensemble de parcelles ouvertes de terre labourables appelé *tal an ilis* (14) (Auprès de l'église).

A 300 m env. au Sud des précédentes, au bord Ouest de la route reliant le bourg à Lestuyen et Brumphuez, des parcelles ouvertes de terre labourable s'appellent *an en ilis* (4) (La route d'église), ou plutôt (La route de l'église).

Méziet an ilis (3) (L'ensemble de parcelles ouvertes de l'Eglise) est un ensemble compact de terres labourables situé à 150 m au Nord de Kerfildro.

A 150 m au Sud du moulin de Keringnel, *bar an ilis* (1) (La parcelle de l'église) est une parcelle ouverte de terre labourable, alors qu'à 500 m plus au Sud, une lande clôturée, contiguë au Nord et à l'Ouest de la chapelle de S^t-Demet, s'appelle *Parc an ilis* (1) (Le champ de l'église).

Encore plus au Sud, au bord Ouest du chemin reliant Pellan izella au Sud à Pellan huella au Nord, à 50 m de ce dernier, *an en ilis* (4) (La route d'église) ou plutôt (La route de l'église) représente des parcelles ouvertes de terre labourable.

CHAPEL

chapelle

Les trois chapelles existant en 1828 sont mentionnées dans les microtoponymes. Deux autres mentions de chapelles figurent en plus.

La chapelle de La Trinité, la plus au Nord, est nommée en français dans l'état de section, mais son parvis l'est en breton : *Leuqueur ar chapel* (1) (La place devant la chapelle).

La chapelle de saint Renan est elle nommée en breton *Chapel S^t Renan* (1).

Contrairement aux deux précédentes, la chapelle de Saint Démet est présente à de multiples reprises dans les noms de parcelles voisines. Appelée *Chapel Sant Demet* (1), elle sert à nommer 18 parcelles ouvertes de terre labourable pratiquement accolées, situées à l'Est et au Sud-Est de la chapelle. On trouve ainsi *Tal ar chapel* (9) (Auprès de la chapelle), *Tal bras ar chapel* (1) (La grande parcelle auprès de la chapelle), *Bar tal ar chapel* (7) (La parcelle auprès de la chapelle), et *pen ar chapel* (1) (Le bout de la chapelle).

De plus, une chapelle est seulement mentionnée dans les parcelles suivantes.

Pratiquement en bord de mer, à 200 m à l'Ouest de Pors ambréval, *parc ar chapel dem* (1) (Le champ de la chapelle dem) est une parcelle ouverte de terre labourable, et donc une exception du point de vue de la microtoponymie locale, qui mentionne peut-être la chapelle de Saint Démet, mais si c'est le cas, nous ignorons pourquoi.

Une pâture clôturée contiguë au Nord et au Nord-Ouest de Kerfurunic s'appelle *Parc ar chapel* (1) (Le champ de la chapelle) ; il se peut que soit un témoignage d'une chapelle disparue, mais laquelle ? Peut-être saint André ou saint Sauveur, qui ont toutes deux existé.

PRESBYTAL

presbytère

Le nom *presbytal* ne figure que dans l'appellation de 6 prés accolés, en partie clôturés: *foennec ar presbytal* (La prairie du presbytère) ; situés au Sud-Est immédiat de l'église paroissiale, à 50 m à l'Est du presbytère, ils constituent un prolongement vers le Sud des 5 prés nommés *foennec an ilis*, présentés ci-dessus dans le paragraphe consacré au nom *ilis*.

BERET / BERRET

cimetière

Le cimetière principal, situé autour de l'église paroissiale, n'est nommé qu'en français dans l'état de section, de même que le reliquaire, c'est-à-dire l'ossuaire, qui s'y trouve, et l'église elle-même. En revanche, l'extension située en face, à l'Ouest de la route, est appelée *ar verret nevez* (1) (Le nouveau cimetière).

Un cimetière existe aussi autour de la chapelle de Saint Démet ; il est logiquement appelé *ar veret* (1) (Le cimetière).

Les bâtiments particuliers à la noblesse

CASTEL

château

Le nom *castel* (château) « s'applique le plus souvent à des restes de fortifications gallo-romaines, voire préhistoriques. »³⁸

Ce nom est présent dans quatre sites que nous présentons ci-dessous dans l'ordre géographique, du Nord au Sud. A notre connaissance, il ne reste aucun vestige apparent. Il n'est d'ailleurs pas exclu que « Caste » soit, au moins dans certains cas, un anthroponyme.

Au Nord-Ouest de Kerminguy, sur la pente descendant vers le ruisseau du Nord de la commune, *Castel don* (3) (Le château profond) représente une lande, une parcelle de terre labourable et un taillis ; contigu au Nord, *foennec Castel don* (3) (La prairie du château

³⁸ A. Deshayes, *Dictionnaire des noms de lieux bretons*, Le Chasse-Marée / ArMen, 1999, p. 161.

profond) désigne trois prés arrosés par le ruisseau. Ces parcelles ne sont qu'à une centaine de mètres de *parc an durumel* (Le champ de la butte), qui contient les restes d'un tumulus. Il est possible qu'il existe un lien entre les deux.

A 2,6 km vers l'Est, aux confins de Guiler-sur-Goyen et de Landudec, *Goarem ar c'hastel* (1) (La garenne du château) représente une lande clôturée.

A env. 2 km au Sud, entre Lostallen et Mene Kermao, *ros Castel* représente un ensemble compact de 5 parcelles (3 landes, un pré et une pâture) : *ros Castel* (2) (Le coteau du château), *ros névez Castel* (1) (Le nouveau coteau du château), *Goarem ros Castel* (1) (La garenne du coteau du château) et *praden ros Castel* (1) (Le pré du coteau du château).

Enfin, à env. 1,5 km au Sud-Ouest, entre Porsambréval et Kerongard Nabadès, se trouve *Bar Castel* (2) (La parcelle du château), 2 parcelles non-clôturées de terre labourable.

SAL *demeure noble, château*

Sal (demeure noble, château) ne figure que dans l'appellation de deux parcelles clôturées contiguës : *foennec azal gos* (La prairie du vieux château) ou (L'ancienne prairie du château) et *parc lan ar zal* (Le champ d'ajonc du château), situées à moins de 100 m à l'Est de Keringard creis et Keringard izella. A notre connaissance, c'est la seule mention d'une telle construction en ce lieu.

TOUREL *tourelle*

Entre Keringard creis et Kerhat izella, à 250 m env. à l'Ouest de *foennec azal gos* et de *parc lan ar zal*, une parcelle ouverte de terre labourable s'appelle *an dourel* (1) (La tourelle). Voilà qui constitue peut-être une autre trace d'une construction ancienne dans ce secteur, d'autant que six parcelles appelées *pen ar c'hosty* (Le bout de l'ancienne maison) sont également proches.

MANER / MANAR *manoir*

Le manoir de Plozévet le plus connu est celui de Kerguinaou ; pourtant, ni le nom breton *maner*, ni le français *manoir*, ne sont utilisés à son sujet dans le cadastre.

Deux parcelles de terre labourable ouvertes, contiguës à l'Ouest de Kererrou, s'appellent *tal ar manar* (1) et *tal ar maner* (1) (Auprès du manoir). Ce village figure en effet dans les listes d'anciens manoirs. La présence de parcelles accolées appelées *cour rolland*, (voir ci-dessous) corrobore l'idée que ces terres avaient antérieurement appartenu à des nobles.

Entre Le Bren et le moulin de Keringnel se trouvent des landes clôturées appelées *parc (ar) maner* (4) (Le champ du manoir). Il a existé un manoir à Le Bren, et il se peut que ces terres en aient dépendu.

COUR *nom français*

Six parcelles ouvertes de terre labourable, contiguës à l'Ouest de Kererrou, accolées à *parc ar maner*, s'appellent *Cour rolland*, et une, *ar bar cour rolland* (sic) (La parcelle de Cour rolland) ; voilà qui accrédite l'idée que ces terres ont été des possessions nobles.

COULDRY *colombier*

Seuls les nobles pouvant se prévaloir de posséder des biens assez conséquents avaient le droit de construire un colombier. A l'époque de la confection du cadastre, trois colombiers

existaient encore dans la commune ; quatre autres sont seulement mentionnés dans les noms de parcelles.

Les trois colombiers alors en place sont nommés *ar c'houldry* (3) (Le colombier).

Celui de Lestuyen, le plus au Nord, est entouré à l'Ouest de *parc ar c'houldry* (2) (Le champ du colombier), représentant une lande et une pâture.

Le colombier de Kerongard Nabadès est le plus représenté dans la microtoponymie : *Coat ar c'houldry* (2) (Le bois du colombier), représentant alors deux pâtures, et *Liors ar c'hoat ar c'houldry* (sic) (1) (Le courtil du bois du colombier), qui est alors toujours un courtil, entourent le colombier. Immédiatement à l'Ouest, on trouve *parc eoc'h ar c'houldry* (1) (Le champ au-dessus du colombier), une parcelle de terre labourable, et à nouveau, *Coat ar c'houldry* (1) (Le bois du colombier), qui représente alors un courtil. Au Sud-Est, deux prairies clôturées, *foennec ar c'houldry kerongard* (sic) (1) (La prairie du colombier de Kerongard), et *foennec ar c'houldry* (1) (La prairie du colombier).

Enfin, celui de Lanvorn est entouré, au Nord et au Sud, de parcelles non-clôturées appelées *bar ar c'houldry* (4) (La parcelle du colombier), 3 parcelles de terre labourable et 1 pâture.

Quatre autres colombiers sont seulement mentionnés dans les microtoponymes. Du Nord au Sud, on trouve *Parc ar c'houldry* (1) (Le champ du colombier), une lande contiguë au Nord de Keringard creis ; à nouveau *parc ar c'houldry* (2) (Le champ du colombier), 2 landes à 150 m à l'Est de Lostallen ; *foennec ar c'houldry* (2) (La prairie du colombier), 2 prés, et *meziet ar c'houldry* (2) (L'ensemble de parcelles ouvertes du colombier), comprenant un pré et une parcelle de terre labourable, contigus au Sud de Lesminguy ; et enfin, à 400 m au Nord-Est de Lesneut, à la frontière orientale de Pouldreuzic, encore *parc ar c'houldry* (3) et *Parc ar c'houldry bian* (1) (Le (petit) champ du colombier), représentant 4 landes.

LE RÉSEAU VIAIRE (routes, chemins et ponts)

Sommaire : en(t), estrevet, guenoden, ale, vindroc'h, vinsdon, tremen, croessant, trebe, roudo, pont, carbon,

EN / ENT

route, chemin

Contrairement aux moulins ou aux ponts, les routes et chemins ne sont qu'occasionnellement mentionnés dans la microtoponymie. Le nom *en / ent* (route, chemin) n'en figure pas moins dans 120 appellations de parcelles. La longueur totale des routes et chemins n'est pas mentionnée dans le cadastre, et leur superficie est difficile à connaître, parce qu'elle est confondue avec celle des places publiques dans les comptes du cadastre, l'ensemble s'élevant à 80,4 hectares. De toute manière, les appellations ne désignent qu'indirectement les routes au bord, ou à proximité, desquelles sont situées les parcelles nommées. Notons que le Nord de la commune est dépourvu d'appellations contenant *en / ent*.

Le nom *en / ent* figure sans déterminant dans 35 appellations, et désigne des voies d'importance très diverse, son aire sémantique étant relativement large.

On y trouve les plus importantes de la commune, la route de Quimper, représentée par *Liors an en* (2) (Le courtil de la route) à Kerzy, et celle d'Audierne, par *Is an en* (7) (Au-dessous de la route), parcelles cultivées, contiguës au Nord-Ouest de Lesplozévet ; celle de Pont-L'Abbé, au tracé bien plus complexe que celui des XX^e et XXI^e siècles, parce que traversant de nombreux villages, n'y figure pas.

Les routes d'importance secondaire sont, bien sûr, aussi représentées : par exemple, *Goarem coste an en* (1) (La garenne à côté de la route), au croisement du chemin de

Keringard et de celui reliant Brumphuez à La Trinité, *Coste an en* (2) (A côté de la route), près du bourg, au bord Ouest de la route le reliant à Lestuyen, puis Brumphuez, ou encore *an en* (1) (La route), juste au Sud de la chapelle de la Trinité, au bord Ouest du chemin la reliant au bourg, en passant juste à l'Ouest de Kerzévet.

On y trouve aussi des chemins ne desservant qu'un seul village : ainsi, *liors is an en* (1) (Le courtill au-dessous de la route) qui dessert Keryen, ou *bariou eoc'h en en* (5) (Les parcelles au-dessus de la route), Keréffran.

On rencontre aussi *en /ent* suivi de divers adjectifs qualificatifs ou équivalent, et d'un nom unique.

Il existe ainsi 5 *en glas* (chemin vert) que nous présentons dans l'ordre Nord-Sud : Le premier va de Kervern vers le Sud, *Bar an en glas* (2) (La parcelle du chemin vert) et *Costéanenglas* (1) (Près du chemin vert), le deuxième de Lestréouzien à Kerérou, *Bar an en glas* (9) (La parcelle du chemin vert) et *Costic an en* (2), contiguës au bord du même chemin, le troisième de Lanvorn à Kerguillet, *Bar an en glas* (2) (La parcelle du chemin vert), le quatrième, le plus long, composé de 4 tronçons allant de Brigoulaër à l'Ouest à la limite de Pouldreuzic, au-delà de Lesneut, à l'Est : *bar an en glas* (3) (La parcelle du chemin vert) et *an englas* (1) (Le chemin vert), et le cinquième qui longe les prairies bordant le ruisseau de Grouinet : *Coste an englas* (1) (A côté du chemin vert).

On trouve également 3 *en creis* (chemin central), chemins d'importance secondaire, généralement situés entre deux routes plus importantes, quelque peu éloignées l'une de l'autre, et de ce fait, répondant à un besoin pratique : celui situé le plus au Nord se trouve à l'Ouest du chemin reliant Kergolier à la mer et lui est parallèle, *Bar an en créis* (1) (La parcelle du chemin central) ; le deuxième va du Nord-Est de la chapelle de S^t-Démet à Mene Cleuduron, *an en creis* (12) (Le chemin central) ; le troisième, tout au Sud de la commune, relie approximativement Kerongard Divisquin à Pellan izella, et est le plus « productif » en matière de microtoponymie, puisque son nom figure dans 20 appellations de parcelles. Celles-ci ont en commun de contenir le groupe nominal *an en creis* (Le chemin central), parfois seul, parfois précédé du nom *corn* (le coin), mais le plus souvent suivi d'un adjectif qualificatif permettant de préciser la dimension ou la localisation des parcelles, *bras* (grande), *huella* (la plus haute), *treus* (transversale) ou *pell* (éloignée). Il semble utile d'insister sur le fait que ces qualificatifs désignent les parcelles, et non le chemin.

Les adjectifs suivants ne désignent chacun qu'un seul chemin : *an en moan vil* (1) (Le mauvais chemin étroit) relie les prairies situées au Sud de Brumphuez et de Leuré à la côte ; *an enyaoul zourec* (1) (Le chemin ? inondable ?), 75 m de long, relie un courtill au chemin allant de Pors ambréval à la mer ; *parc an endon* (3) (Le champ du chemin profond) représente des parcelles proches du moulin de Keringnel, situées au bord du chemin le reliant à Queldrec.

Le nom *ilis* (église) détermine le nom *en* dans des appellations de parcelles bordant deux voies distinctes : la plus au Nord, *an en ilis* (4) (La route de l'église), relie Lestuyen et Brumphuez au bourg et est située à env. 300 m au Sud de celui-ci ; la plus au Sud, qui porte exactement le même nom, *an en ilis* (4) (La route de l'église), relie Pellan izella à Pellan huella, les parcelles ainsi nommées étant contiguës au Sud de ce village.

Reste l'appellation, où *vest*, le déterminant de *en*, semble signifier « ouest » : elle désigne le chemin reliant Lestréouzien à Kerhat, non loin de l'océan, de direction Ouest-Est, nommé *an en vest* (Le chemin de l'ouest) ; son nom figure dans deux appellations *an en vest izella* (9) (Le chemin de l'ouest le plus bas) et *an en vest dalaë* (7) (Le chemin de l'ouest d'en haut), cette dernière apparaissant une fois sous la forme *an ent évest dalaë*.

D'un emploi bien plus limité, puisque ne figurant dans 26 appellations de parcelles, le nom *estrevet* (chemin) a aussi une aire sémantique bien plus réduite que *en / ent*. Il ne s'applique qu'aux chemins et aux sentiers. Pas plus que les routes, les chemins ne sont pas tous mentionnés dans la microtoponymie, mais, une fois encore, le Nord de la commune en est pratiquement dépourvu, puisque on n'y rencontre qu'une seule appellation. Le sens d'*estrevet* n'est qu'une seule fois précisé par un déterminant, ce qui corrobore l'idée d'un emploi limité à une aire géographique restreinte.

Le nom *estrevet* figure seul dans 3 appellations : *An estrevet* (1) (Le chemin) est le nom d'une pâture située au bord du chemin de Kerguivic à Kerguinaou, à 400 m au Nord-Ouest de Lésavrec. (*Corn an estrevet* (1) (Le coin du sentier), une lande contiguë, est située au croisement du sentier venant du moulin de Kerzuot, à l'Est.)

A 100 m au Sud-Est de Mengleu, rive droite du ruisseau du moulin de Kerzuot, *an estrevet fanc* (Le chemin boueux), est une minuscule parcelle oblongue classée dans les marais.

Plus au Sud, à 250 m au Nord de Pellan huella, au croisement des chemins Pellan-Brigoulaër et S^t Demet-Keristemet, *an estrevigiou* (1) (sic) (Les chemins) doit son pluriel à sa situation à un carrefour, de même que *Pen an estréviou* (1) (Le bout de chemins), situé juste en face, à l'Ouest.

Dans les autres occurrences, *estrevet* est employé comme déterminant et ne sert donc que de point de repère.

C'est le nom *toul* (trou) qu'il détermine le plus souvent : 9 parcelles réparties en 3 lieux différents : *Toul an estrévet* (6) (Le trou du chemin) au bord du chemin Ouest reliant Kerlaëron à la route de Quimper ; *Toul an istrévet* (2) (Le trou du chemin), à 100 m au Nord-Est de Kerwoëret huella au bord du chemin de direction Nord-Est ; enfin, à 150 m à l'Ouest de Pellan izella, au bord du chemin reliant ce village à la pallue voisine : *Toul an estrévet* (1) (Le trou du chemin).

Il qualifie aussi le nom *parc* (champ clôturé) : *parc an enstrevet* (3) (sic) (Le champ du chemin), situés à 100 m au Nord-Ouest de Lesplozévet, mentionnent un chemin approximativement parallèle à la route d'Audierne ; à nouveau *parc an enstrevet* (1), situé à 150 m à l'Est de Kermao, au bord du chemin de Kerguinaou au bourg ; enfin, *parc an estrevet* (2) (Le champ du chemin), mentionnent le chemin conduisant de Merros izella à une lande et un marais situés juste au Sud, sur la rive droite de l'artère maîtresse.

Parc pen an estrevet (3) (Le champ au bout du chemin) désigne des landes situées au croisement des chemins Kervinou-Brenizénec et Brenizénec-limite orientale de la commune.

Bar an estrevet (1) (La parcelle du chemin), seule occurrence du nom au Nord de la route de Quimper, mentionne le chemin reliant le Sud de Kergabet à Kerziouret.

Enfin, *estrevet* suit une préposition dans seulement deux occurrences : *Costé an estrevet* (1) (Près du chemin), situé au carrefour des chemins Pellan-huella – Kerveugar et limite Sud de la commune – S^t Demet, et encore plus au Sud, *eoc'h an estrevet* (1) (Au-dessus du chemin), évoquant un minuscule chemin dans Kerongar Divisquin.

GUENODEN

sentier

Guenoden (sentier) ne désigne qu'un seul chemin, celui reliant Pellan huella à Kerongar Divisquin, en passant juste au Sud de Kerveugar. Le nom n'est présent que dans *Costé ar venoden* (2) (A côté du sentier), désignant des parcelles de terre labourable ouvertes, situées au bord, ou à proximité de ce sentier.

Ale (allée) figure en deux lieux. Dans les deux cas, l'allée, située à proximité d'un village, est de faible longueur, et parfois, empierrée.

A 100 m à l'Ouest de Kerérou se trouve un ensemble de 12 parcelles ouvertes de terre labourable, appelé *pen an aléven* (9) et *pen an daléven* (2) [ale've:n] (Le bout de l'allée empierrée), la 12^e parcelle étant *bar ar plom*, déjà présentée ci-dessus. *An aléven* semble être l'extrémité du chemin reliant ce village à Lestréouzien. Le *d* de *an daléven*, qui est erroné, peut s'expliquer par le fait que le nom a pu être interprété comme étant *naléven*, le *n* initial provenant d'une mutation nasale de *d*, comme dans *an nor* ← *dor*.

An ale (7) (L'allée) et *Liors an ale* (1) (Le courtil de l'allée), qui désignent des parcelles de terre labourable, 1 clôturée et 6 ouvertes, ainsi qu'un courtil, sont localisées près d'une ferme du Sud-Ouest de Kervinou, au bord d'un chemin d'une longueur de 50 m env., qui va de la ferme à ces champs et doit être l'*ale* des appellations.

VINDROC'H

venelle qui « coupe », raccourci

A l'extrémité Ouest de la commune, entre Kerhat huella an Nord et Lestréouzien huella au Sud-Ouest, se trouve un ensemble de parcelles ouvertes de terre labourable appelées *ar vindroc'h* (4) (La venelle qui « coupe »), auxquelles est accolée, à l'Est, *foennec ar vindroc'h* (1) (La prairie de la venelle qui « coupe »). *Parc ar vindroc'h* (1) (Le champ de la venelle qui « coupe ») et *parc Revindroc'h* (1) (Le champ ?) sont 2 landes clôturées situées au Sud-Ouest, et *Goarem ar vindroc'h* (1) (La garenne de la venelle qui « coupe »), une autre lande clôturée, au Sud-Est, au bord du chemin reliant directement Kerhat huella à Lestréouzien huella, permettant d'éviter de faire le détour par la route.

CROASSANT / CROESSANT

croisement, carrefour

Croassant / croessant (croisement, carrefour) désigne trois lieux de la commune.

Le plus au Nord, situé à Kerzévet, à l'intersection du chemin Pont-L'Abbé-Pont-Croix et de celui desservant la ferme au Nord de ce village, est présent dans *Parc ar c'hroassant* (1) (Le champ du croisement), une lande clôturée, contiguë au Nord de l'intersection.

Le second se trouve à 150 m à l'Ouest de Kerguillet, à l'intersection du chemin de Lanvorn et de celui de Kerguinaou. Ce nom figure dans les appellations de 6 parcelles ouvertes de terre labourable : *ar c'hroessant* (1) (Le croisement), *ar c'hroessant bras* (3) (Les grandes parcelles du croisement) et *ar c'hroessant bian* (2) (Les petites parcelles du croisement).

Le plus au Sud est présent dans les appellations de 3 parcelles ouvertes de terre labourable, situées entre Queldrec au Nord et le moulin de Keringnel au Sud. Il ne semble pas qu'il existe de véritable « croisement » en ce lieu, ces parcelles se situant entre le chemin reliant Le Bren au moulin de Keringnel d'une part, et un très court chemin venant de Queldrec d'autre part. Pour passer d'un chemin à l'autre, il fallait sans doute traverser ces parcelles ; c'est peut-être ce qui explique la terminaison hypocoristique en *-ic* : *ar c'hroas antic* (2) et *ar c'hroassantic* (1) (Le petit croisement).

TREBE

croisement de trois chemins (habituellement *trépied*)

Corn an trebe (9) (Le coin au trépied) constitue un ensemble compact de parcelles de terre labourable, situées tout près de Kererrou, immédiatement à l'ouest du croisement des chemins Kerhat-Kererrou et de Kerlaouenan, mentionné dans l'appellation.

ROUDO

gué

Une seule occurrence : *ar roudo don* (Le gué profond), parcelle ouverte de terre labourable située à Kergolier ; mais il ne semble pas y avoir de ruisseau à proximité.

PONT

pont

Les ponts sont placés sur cinq des cours d'eau de la commune ; nous les présentons selon l'ordre géographique, du Nord au Sud, et d'Ouest en Est, puis sur chaque ruisseau, d'amont en aval. Il faut préciser qu'il ne s'agit que de ponceaux, c'est-à-dire de petits ponts rustiques, évidemment constitués d'une seule travée, et qu'aucun d'entre eux n'est représenté sur le plan cadastral.

Plan : 1. Le ruisseau du Nord de la commune, séparant Plozévet de Mahalon. 2. Le ruisseau du moulin de Kerguinaou. 3. Le ruisseau du moulin de Kerzuot. 4. L'artère maîtresse du Sud de la commune. 5. Le ruisseau de Grouinet.

1. Le bassin du ruisseau du Nord de la commune, séparant Plozévet de Mahalon :

A env. 1 km vers l'Est, au Sud de Kerveillerec, *Pont Kervennic* (1), (Le pont de Kervennic), est une pâture.

Foennec pont Kervéoc (La prairie du pont de Kervéoc) (5) désigne des prés au bord du ruisseau, à 300 m env. au Nord de Kermenguy.

Entre Kerziouret et Kermenguy, une lande et une parcelle de terre labourable accolées, bordant le marais oblong *Lan brajou* à l'Est, s'appellent *Parc ar pont* (2) (Le champ du pont). Malgré cette appellation, il s'agit simplement d'un passage, qui se transformait en gué en hiver.

A 1 km à l'Ouest, à vol d'oiseau, car le cours du ruisseau n'est pas rectiligne, *Pont an aon* (1) (Le pont de Lanavan), est une pâture au bord du ruisseau, *Mené pont an aon* (2) (La hauteur du pont de Lanavan), des landes contiguës au Sud du précédent, et *foennec pont an aon* (2) (La prairie du pont de Lanavan), des prés bordant le ruisseau à l'Ouest du pont, situés à env. 250 m au Sud du manoir de Lanavan, en Mahalon, dont le nom se prononce [la'nãwn] en breton. C'est la raison pour laquelle, ce pont est appelé *Pont Lanaon* dans le cadastre napoléonien de Mahalon. Voir ci-dessus, à la section « L'hydrographie, Le nom des cours d'eau. »

En continuant la progression d'un peu moins de 1 km vers l'Ouest, on arrive au point où les limites de Plozévet, Plouhinec et Mahalon se rencontrent ; du côté de Plozévet, on trouve *foennec pont gousac'h* (1) (La prairie du pont de Gousac'h) et *mene Pont gousac'h* (1) (La hauteur du pont de Gousac'h), respectivement une pâture et une lande.

2. Le bassin du ruisseau du moulin de Kerguinaou :

Pont ar belec (Le pont au prêtre), qui était situé dans le bas du bourg, ne figurant pas au cadastre, il n'existe qu'un pont sur le ruisseau du moulin de Kerguinaou ; situé un peu en

amont du moulin, il donne son nom à 7 landes et à 1 pâture appelées *parc Pont germain* (Le champ du pont de Germain), ainsi qu'à 1 autre lande contiguë au Sud, également appelée *Parc pont germen* (Le champ du pont de Germain).

3. Le bassin du ruisseau du moulin de Kerzuot :

C'est le ruisseau présentant le plus d'appellations contenant le nom *pont*.

A 100 m au Sud de la route de Quimper, à 150 m à l'Est de Kerling, on trouve un ensemble de 11 parcelles accolées dont les appellations contiennent toutes *pont pren* (Le pont de bois). On a ainsi *foennec pont pren* (5) (La prairie du pont de bois), 4 prés et 1 pâture, *méné pont pren* (4) (La hauteur du pont de bois) et *parc pont pren* (2) (Le champ du pont de bois), représentant des landes. C'est le premier pont, proche d'une des sources de ce ruisseau.

Le deuxième d'entre eux se trouve entre Kerguivic à l'Ouest et Troënel à l'Est : *foennec ar pont* (4) (La prairie du pont) désigne des prés qui bordent le ruisseau sur la rive gauche.

Contigu à l'Est de Lestrouguy, *Parc ar pont* (1) (Le champ du pont), semble être une forme erronée de *Parc ar poul* (Le champ du bas fond) : il s'agit d'une parcelle de terre labourable, située dans une zone humide. Lors des enquêtes de terrain de 2010-2011, les informateurs nous ont tous donné [park 'pul]. Il s'agit probablement d'une erreur de copie.

Le troisième jouxte le *len bras* (Le grand étang) du moulin de Kerzuot au Nord : il figure dans l'appellation d'une pâture, située sur la rive droite, nommée *leuqueur ar pont* (1) (La place publique du pont) et a donné son nom à une parcelle de terre labourable située un peu plus à l'Ouest sur la même rive : *Parc pont enebet* (1) (Le champ de pont enebet). Entre la pâture et ce dernier champ se trouvent deux parcelles classées en landes et une parcelle de terre labourable appelées, dans l'état de section, *Parc poul enebet* (3) (Le champ du bas fond enebet) ; mais il se pourrait que le nom *poul* soit erroné et qu'il résulte d'une mauvaise lecture de *pont* dans sa forme manuscrite. C'est aussi le cas de deux landes accolées, appelées *poul enebet* (2) (La mare enebet), situées sur la rive gauche, au bord de l'étang nommé *len bras*. Au cours des enquêtes effectuées en 2010-2011, les informateurs ne se souvenaient pas avoir entendu l'appellation *poul enebet* ; en revanche, *pont enebet*, prononcé [põn 'e:bæt], était bien connu de tous. *Enebet* semble un dérivé de *eneb* qui signifie « contre, opposé ».

Le quatrième pont, situé juste en amont de Moulin Goff, figure dans les appellations de quatre parcelles contiguës, toutes situées sur la rive gauche : une prairie, *foennec ar pont* (1) (La prairie du pont), une prairie et un taillis, *foennec pont glas* (2) (La prairie du pont en ardoise), et une parcelle de terre labourable, *liors foennec pont glas* (1) (Le courtil de la prairie du pont en ardoise).

Le cinquième, situé entre Lanvorn au Nord-Ouest et Merros au Sud, est mentionné dans *mene pont ar ros* (8) (La hauteur du pont du coteau), 6 parcelles de lande et 2 prairies, situées sur la rive gauche, et dans *foennec pont ar ros* (1) (La prairie de la hauteur du coteau), en face, sur la rive droite.

Un peu en aval, le sixième pont figure dans *foennec pont an douret* (2) (La prairie du pont de l'eau courante) et *liors pont an douret* (2) (Le courtil du pont de l'eau courante), respectivement 2 prairies et 2 parcelles de terre labourable, toutes situées sur la rive droite, à 150 m au Sud de Lanvorn.

Enfin, non loin du confluent de l'artère maîtresse du Sud de la commune, contigus à l'Est de Lessunus, *Cornic ar pont* (1) et *Corn ar pont* (2) (Le coin du pont) représentent 3 parcelles de terre labourable, dont les appellations mentionnent le septième et dernier pont sur le ruisseau du moulin de Kerzuot.

4. Le bassin de l'artère maîtresse du Sud de la commune

De façon étonnante si on le compare au ruisseau précédent, l'artère maîtresse ne présente que deux ponts, tous deux situés dans la partie inférieure de son cours.

Le premier, en amont de moulin Cong, est mentionné dans *prat ar pont glas* (1) (Le pré du pont en ardoise) et *foennec ar pont glas* (8) (La prairie du pont en ardoise), qui désignent 7 prés à roseaux et 2 prés bordant le ruisseau sur une longueur de 200 m, rive droite, la parcelle la plus proche étant à 150 m en amont de moulin Cong, ainsi que dans *parc pont glas* (5) (Le champ du pont en ardoise), landes clôturées de la rive gauche, situées en face des prés. C'est le deuxième *pont glas* de la commune.

Le second, en aval du même moulin, est mentionné dans *pont ar belec* (4) (Le pont au prêtre), 3 pré à roseaux et 1 pré, et dans *foennec pont ar belec* (2) (La prairie du pont au prêtre), 1 pré à roseaux et 1 parcelle classée en marais. Ces parcelles sont toutes sur la rive gauche, la plus proche de l'embouchure se trouvant à 350 m de la mer en ligne droite. Le ruisseau, quant à lui, décrit un méandre assez ample. Il existait deux autres *pont ar belec* dans la commune : l'un situé dans le bas du bourg de Plozévet, nous l'avons dit, sur le ruisseau du moulin de Kerguinaou, et l'autre dans le bas de la lande appelée *Parc ar belec* à Penquer, mais aucun de ces derniers ne figure au cadastre.

5. Le ruisseau de Grouinet

Au bord du ruisseau séparant Plozévet de Pouldreuzic, à 150 m au Sud de Kerongar Divisquin, le troisième *pont glas* de la commune est mentionné dans l'appellation d'une pâture, *foennec pont glas* (1) (La prairie du pont en ardoise).

CARBON(T), CARBONCHOU *voie pavée, pont(s) à charrettes*

Il existe 3 lieux dont les appellations contiennent le nom *carbon(t)* dans la commune.

Le plus au Nord est situé entre Penquer et Lestrouguy, non loin du *parc ar poul* de Lestrouguy, présenté ci-dessus, dont le sol est aussi composé de granulite gneissique : *Tal ar c'harbon* (2) (Auprès de la voie pavée) désigne deux parcelles accolées de terre labourable.

De part et d'autre de *prat Pors ambréval* (Le pré de Pors ambréval) et du ruisseau de Poulbrehen qui le traverse, à 250 m de l'embouchure, on trouve 9 parcelles ouvertes de terre labourable, accolées à une exception près, dont l'appellation mentionne le *carbon(t)* : rive droite, *ar c'harbon* (1) (La voie pavée), *ar c'harbon porsambréval* (sic) (1) (La voie pavée de Pors ambréval), et *ar c'harbonchou* (2) (Les parcelles de la voie pavée) ; rive gauche, *ar c'harbonchou bras* (4) (Les grandes parcelles de la voie pavée).

Le troisième se trouve sur la rive gauche du ruisseau de Kerguinaou, dans la vallée, entre le moulin de Kerongard Nabadès et *Roz Pouldu* : *foennec ar c'harbon* (4) (La prairie de la voie pavée) désigne des prairies clôturées contiguës.

L'ORGANISATION SOCIALE

Sommaire : Liens de parenté. Noms de métiers. Fonctions religieuses. Titres de noblesse.

Ces noms marquent la provenance ou l'appartenance de la parcelle.

Liens de parenté

OAC'H –IC *chef de famille, patriarche*

Foennec an oac'hic coz (1) (La prairie du vieux patriarche) est une lande située à 300 m au Nord de la route de Quimper à la hauteur de Kermadu ; *Bar an oac'h coz* (1) (La parcelle du vieux patriarche), une parcelle ouverte de terre labourable, située entre Pouldu et Gorréquer, à l'Ouest du chemin qui relie ces villages.

MAM GOS *grand-mère*

Bar mam gos (2) (La parcelle de grand-mère) désigne des parcelles accolées ouvertes de terre labourable, à 150 m au Nord-Ouest de Lésavrec.

GREC / GROEC *épouse*

Parc ar vrec (2) (Le champ de l'épouse) représente 2 landes clôturées à 60 m au Nord de Kermenguy, et *Corn ar vrec* (1) (Le coin de l'épouse), une parcelle ouverte de terre labourable, à 200 m au Sud de moulin Cong. *Bar ar vrec coz* (2) (La parcelle de l'ancienne épouse) et *Tachen ar vroec coz* (1) (Le champ de l'ancienne épouse), des parcelles ouvertes de terre labourable, respectivement à 300 m au Sud-Est de Pors ambréval et dans Merros izella.

INTANVÈS *veuve*

Goarem an intanvès (1) (La garenne de la veuve) est une lande clôturée, à 100 m au Nord de Kerzibou.

MERC'H plur. MÉRIET *fil(le)s*

Bar merc'h piriou (1) (La parcelle de la fille à Piriou) et *bar ar mériet* (1) (La parcelle des filles, ou des femmes) désignent des parcelles ouvertes de terre labourable, situées respectivement à 100 m à l'Ouest de Gorréquer, et à 200 m au Sud-Ouest de Penviny.

Noms de métiers

MILIER *meunier*

Parc ar milier (1) (Le champ du meunier) est une pâture clôturée à 50 m au Sud de Brigoulaër.

PODER *potier*

Liors ar poder (2) (Le courtil du potier) représente deux courtils situés à Lesplozévet, à 200 m au Nord-Ouest de l'église paroissiale.

Fonctions religieuses

ABAT *abbé*

Parc corn abat (1) (Le champ du coin de l'abbé) est une lande située à 200 m au Nord de Keringard huella ; une pâture, *parc corn abat dallaé* (1) (Le champ d'en haut du coin de l'abbé) et une parcelle de terre labourable, *parc corn abat izella* (1) (Le champ d'en bas du coin de l'abbé) lui sont accolées.

Prat abat (2) (Le pré de l'abbé) désigne 2 pâtures clôturées, situées à 75 m à l'Ouest du ruisseau de S^t-Renan, à la hauteur de Kervinou.

ABADÈS

abbesse

Ce nom ne figure que dans le nom de village *Kerongard Nabadès*, présent notamment dans le tableau d'assemblage. La présence d'un second village nommé Kerongar (Divisquin) explique la présence de ce déterminant. On ne sait pas de quelle abbesse il s'agit.

BELEC / BELEG / BELLEC

prêtre

Ce nom figure dans 32 appellations de parcelles, réparties en 8 lieux. Nous les présentons dans l'ordre géographique, du Nord au Sud.

Au Nord de la commune, *Parc ar bélec* (1) + (2) (Le champ du prêtre), représente une lande clôturée, à 300 m au Sud-Ouest de Lanmarzin, et aussi une parcelle de terre labourable et une autre lande clôturée, à 400 m au Sud-Est de Kermenguy. *Foennec ar bellec* (3) (La prairie du prêtre) désigne 3 parcelles (pâture, pré et lande) situées au Sud-Est de Kerziouret, au bord de la longue pâture de Lan brajou.

Au centre, à 150 m à l'Ouest de Kerguelen, 15 parcelles ouvertes, groupées dans un ensemble clôturé (*meziet*), s'appellent *bariou ar bélec* (Les parcelles du prêtre). A 2 km au Sud-Est, *Parc ar beleg* (1) (Le champ du prêtre) représente une lande clôturée, située à l'Est de Troënel.

Au Sud, à 150 m au Nord de Kerbourn, on trouve *pont ar belec* (4) (Le pont au prêtre), 3 prés à roseaux et un pré, et juste à l'Ouest, *foennec pont ar belec* (2) (La prairie du pont au prêtre), un pré à roseaux et une parcelle classée en marais. A env. 1 km à l'Est, à 400 m au Sud de Merros huella, *Bar bellec* (1) (La parcelle du prêtre) désigne une parcelle ouverte de terre labourable, de même que *Corn ar belec* (3) (Le coin du prêtre), situé entre Kerveugard et Pellan izella.

PERSON

recteur

Person est présent dans des appellations relatives à 3 lieux.

Parc ar person (2) (Le champ du recteur) désigne respectivement une lande clôturée située au bord Nord de la route de Pont-L'Abbé, non loin de Menez Kermao, et une parcelle clôturée de terre labourable, à 50 m au Sud de Keryen.

Un troisième *Parc ar person* (1) (Le champ du recteur), une prairie, et *Pors ar person* (2) (La cour entourée de murs du recteur), parcelles de terre labourable, sont des parcelles clôturées contiguës, à 100 m au Nord de Keristémet.

SANT

saint

Quatre noms de saints figurent dans les microtoponymes ; aucun d'entre eux n'est au répertoire officiel, mais trois sont bien connus parmi les saints bretons. Nous les présentons dans l'ordre géographique des lieux qui portent leurs noms.

Renan, dont *Ronan* est une forme plus courante, est titulaire d'une chapelle, *Chapel S^t Renan*, juste au Sud de Trébrévan, à quelques pas du ruisseau séparant Plozévet de Landudec. Il donne aussi son nom aux landes situées au Sud et au Sud-Ouest de la chapelle : *Mené S^t Renan* (8) (La hauteur de Saint Renan).

Delo ou *Telo*, dont Théleau est la forme écrite (cf. *Vie de saint Théleau*), est présent dans *prat S^t Delo* (1) (Le pré de Saint Telo), à 30 m au Nord-Est de l'église paroissiale, là où se trouve la fontaine en pierres de taille qui porte son nom.

Meillar ou *Meillard*, personnage connu dans le légendaire breton sous la forme *Mélar*, figure dans l'appellation de 3 parcelles clôturées accolées, *foennec Sant Meillar(d)* (3) (La prairie de Saint Meillar), 2 prés et 1 pâture, situées entre Lestrouguy et Kerveillant.

Demet, saint éponyme et patron de la paroisse, mais dont l'existence n'est pas attestée, (« C'est au départ un nom ethnique, celui de l'ancienne province galloise de *Dyfed*, contrée du sud-ouest occupée par la peuplade des *Demetae* »³⁹), est titulaire d'une chapelle dans le Sud de la commune, *Chapel Sant Demet* (1) (La chapelle de saint Démet). Cette chapelle est présente dans les appellations de 18 parcelles voisines, sans que le nom du saint soit répété, ce qui est conforme à l'usage oral.

Titres de noblesse et grade militaire

BARON *baron*

Parc ar baron (1) (Le champ du baron) est une lande clôturée, en forme de croissant, située à 150 m au Sud de Queldrec.

MARQUIS *marquis*

Goarem poullou marquis (1) (La garenne des bas-fonds du marquis) et *mene poul ar marquis* (4) (La hauteur du bas-fond du marquis) sont des landes accolées, en partie clôturées, situées à la frontière de Landudec. Ces appellations font référence au marquis de Tyvarlen, qui habitait à Landudec.

CABITEN *capitaine*

Corn ar c'habiten (1) (Le coin du capitaine) est une parcelle ouverte de terre labourable, située à 300 m au Sud-Ouest de Keringard huella ; elle jouxte la parcelle appelée *an dourel* (La tourelle).

SURNOMS

C'HOPAR *crieur ?*

Deux landes formant un ensemble clos, situées à 200 m au Sud-Est de Kerguelin, s'appellent *ar c'hopar* (2) (Le crieur ?). Difficile aujourd'hui d'en comprendre la raison.

³⁹ Bernard Tanguy, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, Le Chasse-Marée-Ar-Men, 1990, p. 176.

GROAC'H

sorcière

Corn ar groac'h (1) et *Corn ar Vroac'h* (3) (Le coin de la sorcière) dans les deux cas, désignent des parcelles de terre labourable ouvertes, situées respectivement entre Pouldu et Gorréquer, au bord Est du chemin reliant ces villages, et entre Merros huella et izella, à 250 m au Nord de l'artère maîtresse.

LAËR

voleur

Toul al laër (3) (Le trou du voleur) désigne 2 courtils et 1 parcelle de terre labourable, tous clôturés, voisins mais non contigus, situés à 200 m au Nord-Ouest de Kerfildro.

VOCABULAIRE LIÉ AU TRAVAIL

Sommaire : Agriculture, élevage, pêche.

AGRICULTURE

MAR dans PARC MAR *champ écobué*

Rappelons que la technique de l'écobuage consiste à arracher les racines et la végétation d'un sol et à les brûler sur place, de façon à ce que les cendres fertilisent le sol, qui est ensuite temporairement mis en culture. Cette technique était encore employée à Plozévet au XIX^e siècle et peut-être jusqu'au début du XX^e.

Le nom *mar* n'est employé que comme déterminant ; le nom principal correspondant est *marrec* (voir ci-dessous).

Mar détermine le plus souvent *parc* (champ) : on trouve 22 *parc mar* (Le champ écobué), disséminés dans l'ensemble de la commune, sauf dans le Sud. Il faut y ajouter *parc mardon* (2) (Le champ écobué profond), à Trébrévan, et *parc margosquer* (3) (Le champ écobué du Cosquer), village situé entre Kermadu et Kerlagadec, déjà abandonné en 1828. Soit en tout 27 occurrences. La grande majorité de ces champs sont des landes (19), mais on trouve aussi 4 pâtures, 2 parcelles de terre labourable et même 2 taillis ayant poussé dans les terres délaissées du Cosquer.

On rencontre aussi *parc mar* dans des appellations qui combinent deux noms : *Mene parc mar* (3) (La hauteur du champ écobué), landes situées à 200 m au Sud de Kerling et *Corn parc mar* (4) (Le coin du champ écobué), landes situées au Nord de Merros, sur la rive gauche du ruisseau du moulin de Kerzuot, jouxtant à l'Ouest 2 des *parc mar* mentionnés ci-dessus.

Mar détermine aussi *prat* (pré) : *prat mar* (2) (Le pré écobué) et *foennec prat mar* (1) (La prairie du pré écobué), 3 prairies jouxtant à l'Est les 2 *parc mar* situés au Nord de Merros, mentionnés au paragraphe précédent.

Mar détermine une fois seulement *foennec* : *foennec Ségal mar* (1) (La prairie à seigle écobuée), déjà présentée dans la section présentant les céréales.

Corn ar var (2) (Le coin de la parcelle écobuée ?) est la seule appellation où *mar* est précédé d'un article. Le sens semble être identique.

MARRET

peut-être être le pluriel de *mar*, présenté au paragraphe précédent.

Parc ar marret (6) (Les champs ?) désigne des landes clôturées, situées entre Lestréouzien et la limite de Plouhinec.

Bar ar marret (2) (Les parcelles ?) sont des parcelles de terre labourable situées à l'Ouest de Kerongard Divisquin.

MARREC *lieu écobué*

Ar varrec (Le lieu écobué) est le nom porté par des landes situées en 3 lieux : Trébrévan (4), Kerlaëron (2) et Brenizenec (1).

Ar marrec bihan (1) (Le lieu écobué de petite taille), lande de Keringard izella, semble présenter le même nom.

GANAC'H *terre improductive*

Ar ganac'h (1) (La terre improductive) est le nom d'une pâture située à Keristin. C'est l'unique occurrence de ce nom.

DRU *fertile*

Liors dru huella (2) (Le jardin fertile du haut) est l'unique occurrence de l'adjectif qualificatif *dru* (fertile). Ce courtil, situé à Kerlaëron, est curieusement classé en lande, alors que d'autres qui l'avoisinent le sont en « terre labourable » et ne bénéficient pas d'un qualificatif aussi flatteur. Serait-ce un emploi ironique de cet adjectif ?

FRESC / FRESQ / FRESCQ *en jachère*

Fresc (en jachère), et ses variantes orthographiques, ont la même origine que l'ancien-français *fresche* « terre en jachère, herbage, pâtis »⁴⁰.

Il n'est employé que comme déterminant de *parc* (champ), 23 occurrences, et de *foennec* (prairie), 7 occurrences. Ces parcelles sont disséminées dans l'ensemble de la commune, sauf sur le littoral.

Parc fresc (Le champ en jachère) désigne 21 landes et seulement 2 parcelles de terre labourable. Cette appellation est précisée seulement par *creis* (du milieu) : *parc creis fresc* (1) (Le champ du milieu en jachère), et par *bian* (petit), par exemple : *parc fresq bian* (4) (Le petit champ en jachère).

Foennec fresc (7) (Le lieu à foin en jachère) ne désigne qu'un ensemble de parcelles accolées, toutes classées en landes, situées au bord Nord de la route de Quimper, à la hauteur de Kerlaëron. Cette appellation est précisée par les adjectifs qualificatifs *bras* dans 2 des cas, et *bian*, dans 3 autres.

TOSIC *billot de bois, tas de gerbes ?*

Ce nom ne figure que dans l'appellation d'une parcelle de terre labourable, *parc an tosic* (1) (Le champ du billot de bois) ou (Le champ du tas de gerbes), située à Merros.

⁴⁰ Bernard Tanguy, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, Chasse-Marée – ArMen, 1990, p. 196.

TRAITEMENT DES PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

CREC'HEN *peaux*

Poul c'hrec'hen (6) (La mare aux peaux) et *parc poul c'hrec'hen* (1) (Le champ de la mare aux peaux) ont déjà été présentés ci-dessus dans la section « Les zones humides, § poul ». Le nom *crec'hen* est le pluriel (interne) de *croc'hen* (peau). Cet ensemble d'un seul tenant, situé à 250 m au Nord-Ouest de Kerguillet, désigne une mare qui devait servir au trempage des peaux de bêtes, étape préparatoire au tannage.

PÊCHE

GORET *barrage pour pêche*

A la transition entre la zone des micaschistes et celle de la falaise d'orthogneiss, la côte forme un angle presque droit, facilitant la mise en place d'un barrage permettant la capture de poisson, lorsque la mer se retire. Le nom *goret* (barrage pour pêche), déjà présenté ci-dessus dans la section « Le littoral », est celui de la grève elle-même, *ar goret*, qui est absent du cadastre ; il y figure, en revanche, dans des noms composés : *Mene goret*, le vaste commun de village situé au sommet de la falaise entre cette grève et Poulhan, et *foennec ar goret* (14), (La prairie du barrage pour pêche), prairies situées à proximité.

VOCABULAIRE PRÉSENTANT DU MATÉRIEL

Matériel concernant la culture, la pêche, les transports, la cuisson des aliments, les vêtements, plus quelques autres activités diverses. Il n'est généralement plus possible aujourd'hui d'expliquer la raison de la présence de ces noms dans les microtoponymes.

CULTURE

PHALC'H *faux*

Cet outil n'est mentionné que dans une seule appellation *foennec phalc'h* (24) (Prairie de fauche), mais qui est répandue dans toute la commune, sauf sur le littoral. (appellation déjà présentée ci-dessus dans la section « Zones humides », § *foennec*).

PÊCHE

ROËT *filet*

Parc Roët (2) (Le champ au filet), parcelles cultivées de Lanmarzin, et *Liors ar roet* (1) (Le courtil au filet), courtil situé à Pors ambréval, sont les deux seules mentions de cet outil de travail des pêcheurs. Peut-être était-il utilisé pour protéger certaines récoltes contre les oiseaux ?

TRANSPORTS

CAR *charrette*

Toul car (1) (L'entrée à charrettes) est l'appellation d'une parcelle de terre cultivable située à Kerongard Divisquin. *Parc c'har bihan* (3) (Le petit champ de la charrette) désigne des landes clôturées, et *Parc c'har bras* (5) (Le grand champ de la charrette), des parcelles de terre labourable, situées entre Kerguélen et Kerfili.

CRAVAS *brouette, civière*

Parc ar c'hravas (1) (Le champ de la brouette / civière) désigne une lande de Trébrévan huella.

ROD *roue*

Parc Rod (1) (Le champ de la roue) est l'appellation d'une lande de Keringard izella.

LESTRA(D) *plein un navire*

Lestra denvet (1) (Plein un navire de moutons) est une pâture très proche de la ferme de Rivisou. Si l'analyse est exacte, ce nom, employé ici métaphoriquement, pourrait désigner un troupeau de moutons.

CUISSON DES ALIMENTS

PILIC / PILLIC *poêle à crêpes*

Parc ar bilic (6) (Le champ de la poêle à crêpes) désigne 4 parcelles de terre labourable et 2 landes situées au Nord de Kerziouret. *Corn ar billic* (1) (Le coin de la poêle à crêpes) est une parcelle de terre labourable de Lessunus. S'agit-il d'un emploi métaphorique, désignant des parcelles planes ?

VÊTEMENTS

CHUPEN *veste*

Corn chupen (1) (Coin de veste) désigne une parcelle de terre labourable située au bord Sud du chemin reliant Lestréouzien à Kerhat.

TOC *chapeau*

Liors parc toc (1) (Le courtil du champ au chapeau) représente une parcelle de terre labourable de Brumphuez.

DIVERS

CAVELL, QUEVELL(E) *berceau(x), casier(s)*

Corn ar c'hevelle (1) (Le coin aux casiers) est l'appellation d'une parcelle de terre labourable de Merros huella.

CORDEN *corde*

Parc pen ar c'horden (3) (Le champ du bout de la corde) désigne 3 landes situées à Lesneut.

GOUINIS ou COUINIS de « gou(h)in » ? *gaine ?*

foennec ar c'houinis (2) (La prairie de la gaine ?) et *Parc ar c'houinis* (2) (Le champ de la gaine ?) forment un ensemble de 4 parcelles contiguës, situées au Nord-Est de Trologot. Les deux prairies bordent le ruisseau séparant Plozévet de Mahalon, et les deux landes leur sont contiguës à l'Ouest.

IQUIN *fuseau*

Corn an iquin (2) (Le coin du fuseau) représente deux landes situées à 300 m au Sud de Kerminguy, au bord Est du chemin reliant ce village à la route de Quimper.

POT *pot*

Pot mean (1) (Le pot en pierre) et *pot mean ar venec* (1) (Le pot en pierre du pierrier) représentent 2 parcelles ouvertes de terre labourable contiguës, situées à 100 m au Nord de Trébrévan huella : leur nom peut évoquer des objets mobiliers trouvés dans des monuments anciens attestés dans cette partie de la commune. L'ajout d' *ar venec* dans la seconde appellation s'explique par le fait que c'est le nom de la parcelle contiguë à l'Est. Ces appellations sont aussi mentionnées ci-dessus dans les sections « Le minéral » et « Les monuments anciens, objets liés aux monuments. »

SCEÛL *échelle*

Un ensemble compact de parcelles ouvertes de terre labourable, situées au Sud de Lesneut, s'appelle *pen ar sceül* (10) (Le bout de l'échelle), sans que l'on en comprenne la raison. A 25 m se trouve une parcelle appelée *tal feuntun ar scol* ; ne serait-ce pas une erreur de transcription pour un seul et même nom ?

NOMS LIÉS À L'ALIMENTATION

AMAN *beurre*

Cleu an aman (7) (Le talus du beurre) désigne un ensemble compact de parcelles ouvertes de terre labourable, situé à 250 m au Nord-Est de Pors ambréval.

Plus au Sud, à 100 m à l'Est de Kerveugar, *Corn (an) aman* (3) (Le coin du beurre), et à 100 m encore plus au Sud, *Corn aman guen* (1) (Le coin du beurre blanc),

PEURZON / PEURSON *repas de fin de battage*

Un ensemble de 7 parcelles clôturées accolées, presque uniquement de terre labourable, porte le nom de ce repas copieux et festif célébrant la fin de la moisson : *Peurzon bras* (1) (Le grand champ du repas de fin de battage), *Peurzon bian* (2) (Le petit champ du repas de fin de battage) et *Parc ar peurson* (4) (Le champ du repas de fin de battage).

LES COULEURS (et les noms dérivés)

Du, guen, glas, melen, rous, guel, ru.

Le découpage du spectre des couleurs en langue bretonne n'étant pas absolument identique à celui du français, les traductions, notamment de *glas* et de *guel*, sont approximatives.

DU *noir, sombre*

L'adjectif *du* (noir) figure dans le nom de village *Pouldu* (La mare noire), déjà présenté ci-dessus dans la section traitant des sols.

Il est également présent dans celui de 15 parcelles groupées, situées non loin de là, entre le ruisseau du moulin de Kerguinaou à l'Ouest et Pouldu et Gorréquer à l'Est ; elles sont situées sur les deux rives du ruisseau. Ce sont *(ar) prat du* (2) (Le pré noir), *parc prat du* (1) (Le champ du pré noir), *foennec prat du* (6) (La prairie du pré noir) et *liors prat du* (6) (Le courtil du pré noir).

Du est aussi présent dans l'appellation de 3 parcelles mentionnant le sarrasin, *id du*. On trouve ainsi *Parc id du* (2) (Le champ au blé noir) et *bar an id du* (1) (La parcelle au blé noir).

Enfin, l'anthroponyme *an Du* (Le Noir) figure dans l'appellation de 5 parcelles cultivées accolées *Tal an du* (Près de Le Du).

GUEN *blanc, clair*

L'adjectif *guen* (blanc) est bien plus représenté que *du*. Il est employé pour décrire des reliefs et des sols, des roches et des pierres, ainsi que des murs et une maison, que nous présentons successivement, dans l'ordre. Il peut aussi avoir la valeur de « sacré ».

Relief et sols

Le Nord de la commune est riche en appellations incluant l'adjectif *guen*. Elles ont toutes déjà été présentées ci-dessus ; nous les regroupons maintenant en fonction de la couleur blanche qu'elles présentent.

Juste au Nord de La Trinité se trouvent un ensemble quasi contigu de landes, appelées *Ménéguen* (1) (La hauteur blanche), vaste commun de villages, *Goarem mene guen* (4) (La

garenne de la hauteur blanche), *Parc guen* (2) (Le champ blanc) et *Mené Stang guen* (2) (La hauteur de la vallée blanche).

A env. 600 m à l'Est, juste au Nord de Kergabet, on rencontre un ensemble de 5 landes accolées, appelées *Douar guen Lan* (2) (La terre blanche à ajonc), *Douar guen tosta* (2) (La terre blanche la plus proche) et *Douar guen pella* (1) (La terre blanche la plus éloignée).

A env. 2,5 km plus à l'Est, juste au Sud du point de rencontre entre Mahalon, Guilersur-Goyen et Plozévet, se trouve une lande de 12,5 hectares d'un seul tenant, dont les appellations contiennent toutes *stang guen* (La vallée blanche) : *Stang Guen* (4), *Goarem stang guen* (1) (La garenne de la vallée blanche) et *ros Stang guen* (25) (Le coteau de la vallée blanche).

En plus de celui déjà cité, qui jouxte *Ménéguen*, on trouve, plus au Sud, 4 ensembles de parcelles nommés *Parc guen* (Le champ blanc) : 3 landes situées au Nord de la route de Quimper, dépendant de Trébrévan, 3 parcelles cultivées à 150 m au Sud de Kermadu, 1 lande à 150 m au Sud-Est de Troënel, et 8 parcelles, dont 7 landes et 1 parcelle cultivée, entre Lostallen et Kerzibou. A 50 m au Nord-Ouest du dernier ensemble, on trouve *bar guen* (5) (La parcelle blanche), 4 parcelles ouvertes cultivées et une lande.

Plus au Sud de la commune, entre le ruisseau de Kerguinaou à l'Ouest et Pouldu et Gorréquer à l'Est, on trouve un ensemble de 5 parcelles accolées toutes appelées *Mezguen* (Le champ ouvert blanc), notées avec des variantes orthographiques (*Mesguen*, *misguen*, *Mes goen*) ; à 2 km au Nord-Est, une lande clôturée s'appelle *Parc misguen* (1) littéralement (Le champ (clôturé) du champ ouvert blanc).

Enfin, à 200 m au Sud de Kerveugar, on rencontre *Corn aman guen* (1) (Le coin du beurre blanc). Il est difficile de savoir si l'adjectif qualifie *corn* (le coin) ou *aman* (le beurre.)

Rochers et pierres

Mene garrec ven (2) (La hauteur du rocher clair) et *foennec ar garrec ven* (2) (La prairie du rocher clair) ont déjà été présentés ci-dessus dans la section « Le minéral ». Dans la première appellation au moins, *guen* décrit un granite orthogneissique clair.

Ar men guen (3) (La pierre blanche, ou les pierres blanches) et *bar men guen* (1) (La parcelle de la pierre blanche, ou des pierres blanches) ont aussi été présentées dans la section « Le minéral ». De même que les 10 parcelles contiguës, situées à 200 m au Nord de Kerongar Divisquin : *ar vinguen* (Les pierres blanches), associé aux noms *parc* (champ) et *bar*, pour *par*, (parcelle) dans quatre des dix appellations. Dans ces trois appellations, *menguen* ou *minguen* désignent du quartz.

Murs et maison

Moguer guen (Le mur blanc) est présent en 3 lieux, tous situés dans le Sud de la commune : *Bar ar voguer guen* (1) (La parcelle du mur blanc), *Tal ar voguer guen* (3) (Près du mur blanc), *moguer guen* (1) (Le mur blanc) et *ar voguer ven bian* (1) (La petite parcelle du mur blanc), *tal ar moguer guen* (1) (Près du mur blanc) et *bar moguer guen* (1) (La parcelle du mur blanc) sont déjà présentés ci-dessus dans la section traitant des clôtures.

Une seule maison s'appelle *an ty guen* (La maison blanche) ; elle est située juste au Sud du moulin à vent de Keringard izella et donne son nom aux parcelles de terre labourable voisines *tal an ty guen* (5) (Auprès de la maison blanche)

GLAS / GLAZ

vert, bleu, parfois gris.

C'est un des adjectifs de couleur dont l'aire sémantique diffère le plus de celle des adjectifs français les plus proches.

Sols

Poullou glas (16 + 1) (Les mares vertes ou grises) Les 17 parcelles, presque exclusivement classées en landes, situées à 300 m au Sud de Kerguelin, sont présentées ci-dessus dans la section « Les sols, zones humides ».

Minéraux

Appliqué aux minéraux, *glas / glaz* désigne le schiste (ou l'ardoise), et aussi l'amphibolite. Voir ci-dessus dans la section « Le minéral » § *men*. On le retrouve dans *liors an ty glas* (1) (Le courtill de la maison couverte d'ardoises) situé à Kerzévet. Et à nouveau, dans l'appellation de trois ponts du Sud de la commune, *pont glas* (pont en ardoise). Ces petits ponts consistaient en une simple dalle d'ardoise. Voir ci-dessus, dans la section « Le réseau viaire ».

Chemins

Les 5 *en glas* (chemins verts) de la commune sont présentés ci-dessus dans la section « Le réseau viaire ». Une raison plausible du choix de cette couleur est qu'il s'agit de chemins peu fréquentés, où l'herbe pousse drue, sans être piétinée.

GLAZEN

étendue d'herbe

Dérivé de l'adjectif *glas / glaz*. *Glazen ar mene* (4) (L'étendue d'herbe de la hauteur) et *ar c'hlazen* (1) (L'étendue d'herbe) sont présentés ci-dessus dans la section « Plantes fourragères ».

MELEN

jaune

Ty melen (6) (La maison jaune), désignant un ensemble quasi contigu de parcelles ouvertes de terre labourable, situé à 250 m au Sud-Est de Merros izella, est la seule occurrence de cet adjectif. Aucune trace de cette maison ne figure sur le plan cadastral.

MÉLÉNEC

chrysanthème des moissons

Parc méléneec (2) (Le champ des chrysanthèmes des moissons), lande située à 400 m à l'Est de Kerfili, est présenté ci-dessus dans la section « Les plantes sauvages ». C'est la seule occurrence de ce nom.

ROUS

marron, roux

Cet adjectif bien représenté qualifie des reliefs et des sols, différents types de champs, et aussi deux maisons, que nous présentons dans cet ordre.

Reliefs et sols

Mene rous (7) (La hauteur rousse), située à l'extrémité Sud-Ouest de la commune, entre Pellan huella et la pallue bordant la mer, dont l'altitude ne dépasse pas 10 m, est présentée ci-dessus, dans la section « Le relief ».

On rencontre deux lieux appelés *Goarem rous* (La garenne rousse), l'un au Nord-Ouest de Lanmarzin, l'autre à 200 m à l'Est de Kerveillant. L'emploi de l'adjectif de couleur permet de caractériser ces parcelles par rapport à d'autres garennes très proches. (voir section « Les sols », § *goarem*)

Différents types de champs

On trouve trois lieux appelés *parc rous* (Le champ roux), à Kervinou, Moulin Goff et entre Le Bren et Merros huella, un *bar rous* (3) (La parcelle rousse), entre Pellan huella et Kergroas. Dans l'appellation *bar ar saout rous* (3) (La parcelle rousse aux vaches), l'adjectif semble qualifier la parcelle plutôt que les vaches, cette appellation s'opposant à *bar ar saout bihan* (2) (La petite parcelle aux vaches).

Ce sont six prairies qui sont appelées *foennec rous* (La prairie rousse), disséminées surtout dans la partie centrale de la commune ; *foennec gueot rous* (3) (La prairie à herbe rousse), située à Kerling, décrit la même réalité, celle de prairies qui ne sont plus entretenues, et où l'herbe ne pousse plus. C'est également le cas des parcelles appelées *rousen*, voir ci-dessous.

Deux maisons

Parc an ty rous (Le champ de la maison marron, maison peut-être couverte de roseaux) est l'appellation de 2 parcelles distantes de 500 m environ, l'une dans Merros huella, l'autre contiguë au Sud de Le Bren. Mais il n'est pas exclu qu'elles fassent référence à une seule et même maison.

ROUSEN *partie non-entretenu d'une prairie, où l'herbe ne pousse plus*

Dérivé de l'adjectif *rous*. Les 7 parcelles appelées *ar rousen* (Le pré roux) sont présentées ci-dessus dans la section « Les sols » § zones humides. Elles décrivent la même réalité que celle des *foennec rous* du paragraphe précédent.

GUEL *bai*

Le plus souvent usité pour la couleur châtain des cheveux ou celle brun rouge de la robe de chevaux, *guel* est ici appliqué à des vaches. *Saout guel* (3) (Les vaches baies) désigne un ensemble de trois parcelles de terre labourable de Kerongar Divisquin.

RU *rouge*

Adjectif employé dans deux occurrences seulement : *ar jardin ru* (1) (Le jardin rouge), contigu au Sud de Kerlaëron, où l'on ne devine pas la raison du choix de la couleur, et *parc ar gruez ru* (1) (Le champ de la chaleur extrême), jouxtant une parcelle où avait sans doute existé un four à chaux ; l'emploi métaphorique de cet adjectif, qui est relativement courant, exprime un degré élevé d'intensité, ici appliqué à la chaleur.

LA GRAMMAIRE DU LEXIQUE

Sommaire : 1. Les déterminants 2. Les noms 3. Les qualificatifs 4. Les mutations consonantiques initiales 5. Les prépositions

LES DÉTERMINANTS

1. Les formes 2. Les emplois

1. Les formes : Les seuls déterminants présents dans le cadastre sont les articles définis. Dans les appellations de l'état de section du cadastre, il arrive souvent qu'ils soient sous-entendus ; ceci est en partie dû au fait que l'article défini est toujours inaccentué dans la langue parlée.

L'article défini est présent sous trois formes : *an*, *al* et *ar*, que nous présentons successivement. Nous ne donnons, dans chaque cas, que quelques exemples. Toutes les prononciations mentionnées ont été entendues au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.

AN est employé devant les consonnes *t*, *d*, *n*, et les voyelles.

Devant les consonnes :

- « t » [t] : *an tarros*, *an terrien*, *an toullennou*, *an tremen*, *an trest* (et les variantes *an tres...*), *an traon*.

- « d » [d] : *an dero*, *an douret*, *an diri*, *an douar*, *an dour*, *an douvès* ; y compris devant « d » résultant de la lénition de « t » : *an dalar*, *an dreus*, *an drichanec*, *an darodec*, *an dourel*, *an durumel*.

- « n » [n] : *an neis*, *an nao* (*ero*).

Devant les voyelles orales :

- « i » [i] : *an id*, *an ilis*, *an intanvès*, *an iquin*, *an isquit*.

- « e » prononcé [e] : *an en* / *an ent*, *an enezen*, *an esq*.
prononcé [ɛ] : *an ero*, *an erven*, *an estrévet*, *an elvenec*.

- « eu » [œ] : *an euleuc'hic*, *an eurguen*.

- « a » [a] : *an abadès*, *an ale*, *an alec*, *an aman*, *an ac'holoët*.

- « ou » [u] : *an ouclet*.

- « oi » [u] : *an oignon*.

- « o » [o] : *an od*, (aussi transcrit *an aot*), *an oac'h*, *an oguel*.

- « o » [ø] : *an or*.

Devant la voyelle nasale [ã] : *an aon*

Devant la diphtongue : [ɛj] : *an eis* (*ero*).

Exception : *an* précédant un « m », prononcé [v], dans *tal an moguer guen* (Auprès du mur blanc)

AL est employé exclusivement devant la consonne *l*.

Al lac, *al laër*, *al len*, *al leuqueur* (et variantes graphiques), *al liors*, *al liou*, *al ludu*, *al luyet*.

Exception : On relève deux exemples de *ar* précédant « l- » : *ar leuqueur* et *ar leucar*. Il nous est arrivé d'entendre, dans la langue parlée courante, l'article *ar* suivi d'un nom dont l'initiale est *l*, dans le Sud du pays bigouden, mais pas à Plozévet.

AR est employé devant les consonnes :

- « p » [p] : *ar palut, ar parc, ar parcou, ar polhou, ar pont, ar pors, ar poul, ar presbytal, ar puns.*
- « b » [b] : *ar baron, ar be, ar barradou, ar bidie, ar bren* ; y compris devant « b » résultant de la lénition de « p » : *ar bar, ar banezec, ar bérec, ar beren, ar blomen, ar braden.*
- « g » [g] : *ar goa/ ar goë, ar goyet* ; y compris, et surtout, devant « g » résultant de la lénition de « k » : *ar ganal, ar garrec, ar goguel, ar goulinet, ar groas / ar groës, ar guer.*
- « f » [f] : *ar filtric, ar forest / ar fors*, ou [v] : *ar forn, ar feunteun* (et variantes graphiques), *ar foennec,*
- « v » [v] : *ar vergez, ar vindroc'h, ar vinsdon* ; y compris devant « v » provenant de la lénition de « gu- » [gʷ-] *ar vézec*, et aussi devant « v » provenant de la lénition de « m » : *ar varrec, ar veil / ar vel / ar vil, ar vingleu, ar vinguen, ar voguer.*
- « s » [s] : *ar scaven, ar scaen bras, ar scluch, ar scol, ar squidel, ar stang*, ou [z] : *ar saout, ar seiz ero.*
- « z » [z] : *ar zal, ar zolavar.*
- « ch » [ʃ] : *ar chapel, ar chausser,*
- « j » [ʒ] : *ar jardin, ar jalonnou*
- « c'h- » [h] : *ar c'hopar, ar c'hleu, ar c'hao, ar c'harn, ar c'hastel, ar c'hoat / ar c'hoët, ar c'hraou / ar c'hraon.*
- « m » [m] : *ar maner, ar marquis, ar médél, ar mene, ar meriet, ar meziet, ar milier, ar mor.*
- « r » [r] : *ar ranveur, ar ravud, ar rat, ar redelec, ar roc'h, ar roët, ar ros, ar roudo, ar rousen, ar run, ar runiou.*

AR s'emploie aussi devant la semi-voyelle [j] : *ar yeun*. C'est le seul exemple, mais il en existe douze occurrences dans le cadastre.

2. Les emplois

L'absence de rigueur absolue dans la notation de l'article rend l'analyse plus difficile.

L'article défini s'emploie devant des noms, simples ou composés, et devant des groupes nominaux.

Exemples : *al len* (L'étang), *ar Veurluec* (Le lieu à gigiales), *al len meil* (L'étang de moulin), *ar c'hoët eulc'h* (Le bois d'ormes), *ar vergez clos* (Le verger entouré de murs), *an en creis pel* (Le chemin central éloigné).

Quand un nom désigne une réalité unique, ou ressentie comme telle, il arrive qu'il ne soit pas précédé d'un article.

Exemples : *Cottillor* (Le vieux tilleul), *Cleumeur* (Le grand talus),

L'article défini s'emploie aussi à l'intérieur des groupes nominaux, dans lesquels il lie le déterminant au déterminé ; quand c'est le cas, le déterminant est toujours un nom commun désignant une quantité dénombrable. Le déterminé n'est bien sûr pas précédé d'un article.

Exemples : *Tachen an alec* (Le champ aux saules), *Parc an aot* (Le champ de la côte), *Corn ar be* (Le coin de la tombe), *foennec ar feunteun* (La prairie de la fontaine), *mene ar groës ver* (La hauteur de la courte croix).

La notation de la mutation consonantique initiale rend parfois évidente la négligence dans la notation de l'article défini. Il faut cependant reconnaître que, dans la langue parlée, l'article défini est toujours inaccentué, voire, dans certains cas, pas prononcé du tout. Ce qui peut expliquer qu'il ne soit pas noté dans certaines appellations du cadastre.

Exemples : *Parc c'har bihan* (Le petit champ de la charrette), *Mene garrec ven* (La hauteur du rocher blanc).

Le groupe nominal composé de l'article défini suivi du nom est dans quelques cas complété par le qualificatif *al* (autre), qui montre la présence de deux objets portant le même nom :
Exemples : *foennec an ty al* (La prairie de l'autre maison), *tachen coste al* (La parcelle de l'autre côté), *foennec ar penal* (La prairie de l'autre extrémité).

Ci-dessous, dans la section consacrée aux noms, et plus particulièrement dans la sous-section consacrée aux noms composés, nous présentons des cas d'emploi et des cas de non-emploi de l'article défini.

LES NOMS

Les noms (simples), le pluriel, les noms dérivés, les noms composés

La catégorie « noms » est la plus représentée, et de loin, dans le lexique du cadastre, puisque 449 entrées sur 561, soit 80 %, sont des noms communs, auxquels il faut ajouter 142 toponymes et 234 anthroponymes.

Les noms (simples)

Sommaire : Le singulier seul est présent. Le singulier et le pluriel sont présents. Le pluriel seul est présent. Collectifs avec singulatif présent. Collectifs sans singulatif présent. Singulatifs seuls.

Noms dont seul le singulier est présent :

Les appellations du cadastre désignent chacune une parcelle ; il est donc logique que la grande majorité d'entre elles soient construites autour d'un nom singulier, dont le pluriel peut être absent du cadastre. Par exemple : *an ale* (L'allée), *coste an aot* (Au bord de la mer), *ar Voës* (Le ruisseau), *ar roc'h* (Le rocher), *ar ranveur d'an traon* (La grande parcelle d'en bas). La plupart des dérivés en *-ec* se rangent aussi dans cette catégorie. Par exemple : *an drezec* (Le roncier).

Noms dont le singulier et le pluriel sont présents : (Les différents types de pluriel sont présentés ci-dessous dans un paragraphe spécial)

Cette catégorie est bien représentée, en voici quelques exemples : *ar c'hoët / ar c'hoejou* (Le bois / Les bois), *douar goulin / Goarem ar c'houlinet* (Terre à lapin(s) / La garenne aux lapins), *Pen al liors / pen al liorsou* (Le bout du jardin / Le bout des jardins), *parc ar veoc'h /*

corn ar saout (Le champ à la vache / Le coin aux vaches), *phec'h penguen / pen gueneyou* (Les six plates-bandes / Les plates-bandes).

Noms présents au pluriel seulement :

Catégorie peu représentée ; les objets désignés ne sont pas présents isolés, ou du moins ne sont pas envisagés sous cet aspect, par exemple : *parc ar bidie* (Le champ aux boucs), *poul c'hrec'hen* (La mare aux peaux), *bar ar polhou* (La parcelle des mèches), *pensaoulet* (Le bout des chaumes).

Collectifs avec singulatif figurant dans le cadastre :

Ils sont peu nombreux, et de plus, ce ne sont pas de « vrais » singulatifs⁴¹. Par exemple : *ar c'hars dero / pen an derven* (La haie de chênes / Le bout de la chênaie), *prat esq / foennec prat an esquen* (Le pré à laîche / Le lieu à foin du pré à laîche)

Collectifs sans singulatif figurant dans le cadastre :

Ils désignent le plus souvent des objets ou animaux qui sont présents par ensembles dans la nature, par exemple : *canap* dans *liors canap* (Le courtil à chanvre), *guenan* dans *liors guenan* (Le courtil aux abeilles), *luyet* dans *parc al luyet* (Le champ aux éclairs), *guéot* dans *parc guéot* (Le champ à herbe), *logot* dans *Trologot* (La vallée aux souris).

Singulatif seul :

Il n'y en a qu'un dans le cadastre, et c'est un véritable singulatif : *Ar ven* (L'arbre) dont le collectif correspondant est *gue*, absent sous cette forme du cadastre, figure dans plusieurs appellations, dont *foennec ar veneulc'h* (La prairie de l'orme), ou *bar ar ven vouar* (La parcelle du murier).

Le pluriel

On rencontre des pluriels suffixaux, des pluriels internes ou parissyllabiques et des pluriels supplétifs.

Les pluriels suffixaux

Ce sont de très loin les plus nombreux.

Le suffixe *-ou* est très représenté ; par exemple : *Douar ar ber / Douarou ar ber* (La terre de Le Berre / Les terres de Le Berre), *pen ar pareou* (L'extrémité des parcelles), *bar pennou* (La parcelle des extrémités), *Liors poul pri / Liors poullou pri* (Le courtil du trou à argile / Le courtil des trous à argile), *Parc ar puns / Parc ar punsou* (Le champ du puits / Le champs des puits).

Le suffixe *-ou* peut s'ajouter directement au suffixe *-ic* formant les diminutifs : *al Liorsic* (Le petit jardin) / *Liorsigou* (Les petits jardins), l'article défini étant sous-entendu devant le pluriel ; la paire de pluriels *Ar berradou / berradigou* (Les parcelles écourtées / Les petites parcelles écourtées) montre la même construction, de même que *Toulligou bian* (Les petits

⁴¹ Francis Favereau, *Grammaire du breton contemporain*, § 79-82.

trous), appellation pléonastique présentant le nom pluriel, le singulier ne figurant pas au cadastre.

Le suffixe *-iou* est également bien représenté ; par exemple : *ar mouguer névez / mougueriou nevez* (Le mur neuf / Les murs neufs), *Bar dirag ar guer / bar bras dirag ar c'herriou* (La parcelle devant le village / La grande parcelle devant les villages), *ar run / ar runiou* (Le terrain élevé / Les terrains élevés). On remarque la présence d'un « e » épenthétique devant le suffixe dans : *penguen / pengueneyou* (La plate-bande / Les plates-bandes).

Le suffixe *-iou* provoque la palatalisation de [s] en [ʃ] : on trouve ainsi *eoc'h ar pors* (Au-dessus de la crique), mais *parc porchou gloët* (Le champ aux entrées à barrière), et de [t] en [ʃ] : on a ainsi *tal ar c'harbon* (Auprès du pont à charrettes), mais *ar c'harbonchou bras* (Les grandes parcelles du pont à charrettes).

Il provoque aussi la palatalisation de [d] en [ʒ] : *ar c'hoet* (Le bois) donne *ar c'hoejou* (Les bois), on rencontre *corn an estrevet* (Le coin du chemin), mais *Pen an estréviou* (Le bout des chemins), de même que *prat dan traon* (Le pré du bas) et *prajou dan traon* (Les prés du bas).

Le suffixe *-et* est surtout employé ici pour les noms d'animaux : *douar goulin* (Terre à lapin) mais *parc ar c'houlinet* (Le champ aux lapins), *Corn ar goz* (Le coin à la taupe), mais *prat ar c'hozet* (Le pré aux taupes), *an neis pic* (Le nid de pie), mais *bar ar mene piquet* (La parcelle de la hauteur aux pies). On le rencontre exceptionnellement aussi pour des végétaux *pensaoulet* (Le bout des chaumes) et *liors saoulet* (Le courtil aux chaumes), et dans *bar an dreudet* (La parcelle des maigres ?)

Le suffixe *-ier* se rencontre dans *ar foenniger* [ar fwɛ'ni:ʒɔr] (Les prairies), où [ʒ] provient de la palatalisation de [g].

Dans *cos tier* (Les anciennes maisons), le suffixe *-er* est une évolution par rhotacisme du suffixe *-ez*.⁴²

Les pluriels internes ou pluriels parasyllabiques :

Ils sont rares.

[a] → [ɛ]

mene garrec ven (La hauteur du rocher blanc) / *Ros ar c'herec* (Le coteau des rochers)
corn ar c'hevelle (Le coin des casiers) (Le singulier ne figure pas au cadastre)

[e] → [ej]

Corn ar men gad (Le coin de la pierre au lièvre) / *ar c'harn mein* (Le tertre de pierres)

[o] → [ɛ]

poul c'hrec'hen (La mare aux peaux) (Le singulier ne figure pas au cadastre)

[i] → [on] *foennec an toul dourgon* (La prairie du trou aux loutres) (Le singulier ne figure pas au cadastre)

Les pluriels supplétifs :

Ils ne concernent que deux animaux domestiques : le cheval et la vache.

⁴² Francis Favereau, *Grammaire du breton contemporain*, § 57.

Le premier a, dans le cadastre comme dans le parler, deux pluriels supplétifs : *Liors marc'h* (Le courtill au cheval) / *parc ar c'hesec* [par'ge:zək] (Le champ aux chevaux) / *poulou ronsset* (Les mares aux chevaux), *foennec poullou rosset* (La prairie des mares aux chevaux).

Le second n'en a qu'un seul : *parc ar veoc'h* (Le champ à la vache), *foennec ar vuoc'h* (La prairie à la vache) / *Corn ar saout* (Le coin aux vaches), *parc saout laës* (Le champ aux vaches laitières).

Signalons un emploi aberrant, et unique, du pluriel dans *ar Pemzec erviou* (Les quinze sillons).

Les noms dérivés

Les noms dérivés sont relativement nombreux dans le cadastre, en particulier en raison de l'utilisation du suffixe dérivationnel *-ec* pour nombre de végétaux.

Les autres suffixes dérivationnels utilisés sont *-en*, *-it*, *-ad* et *-érés*.

Le suffixe dérivationnel *-ec*, d'origine celtique, est le plus représenté et désigne d'abord des ensembles de végétaux de même espèce ; les noms dérivés sont féminins, et à deux exceptions près, employés au singulier seulement. En voici quelques exemples : *parc balan* / *ar valanec* (La genêtaie), *parc banal* / *ar banalec* (La genêtaie), *ar Veurluec* (Le lieu à digitales), *an elvenec* (Le lieu à raifort), *ar banézec* (Le lieu à panais), *an drichannec* (Le lieu à oseille).

Dans ces quatre derniers exemples, les noms constituant la base sont absents du cadastre.

On rencontre aussi des noms désignant des ensembles de pierres : *ar Viliec* (Le lieu à galets), *ar venec* (Le pierrier), *ar veniec* (Le pierrier). On rencontre aussi deux noms dérivés désignant des types de parcelles : *an darodec* (Le terrain au-dessus de la falaise), de *tarod* (falaise), et *an derianec* (Le terrain non-cultivé), de *terrien* (terrain non-cultivé).

L'ajout de ce suffixe dérivationnel provoque un déplacement de l'accent tonique, régulièrement placé sur l'antépénultième, et par suite, une altération de la voyelle placée sous l'accent. Dans les exemples ci-dessus, le groupe [-en-] devient régulièrement [-ã:n-] en syllabe accentuée. Cette altération est le plus souvent notée dans les transcriptions du cadastre.

Le suffixe dérivationnel *-en*, identique dans sa forme au suffixe marquant le singulatif, est présent dans quatre noms où le rapport entre la base et la forme dérivée en *-en* n'est pas celui du groupe à l'unité, mais caractérise un lieu : *foennec prat an esquen* (Le lieu à foin du pré à laîche), *parc ar beren* (Le champ à poiriers), à côté d' *ar berec* (Le lieu à poiriers), qui figure aussi au cadastre, *ar c'hlazen* (L'étendue d'herbe), et *an traouenou* (Les vallées).

Le suffixe dérivationnel *-it*, provenant du suffixe collectif latin *-etum*, caractérise aussi des lieux : il est présent dans *ar muzit* pour *ar vuzit* (Le lieu à buis), *an isquit* (Le lieu à laîche), dans le nom de village *Mespirit*, (Le lieu planté de néfliers) et aussi dans l'anthroponyme *Kerisit* (La cerisaie).

Le suffixe dérivationnel *-ad*, désignant le contenu, figure dans *ar c'hornadou* (Les recoins) et *ar berradou* et *berradigou* (Les parcelles écourtées) et (Les petites parcelles écourtées).

Le suffixe dérivationnel *-eres*, qui désigne en principe une action, doit sans doute ici représenter plutôt le résultat d'une action ; il n'est présent que dans *ar stanquerés* (Le barrage ?) et *Stanquerès ar brinec* (Le barrage de brinec ?), parcelles distantes d'une centaine de mètres seulement.

Les noms composés

Nous avons distingué deux catégories de noms composés : ceux composés d'un nom et d'un qualificatif, et ceux composés de deux noms.

La première catégorie, la moins représentée, peut être divisée en deux sous-catégories, selon la place du qualificatif.

Qualificatif placé en tête : on ne trouve que deux qualificatifs en cette position :

- *cam* (courbe) : *Parc ar gamar* (Le champ charrué de travers ?), *foennec Campostic* (La prairie de Campostic ?)
- *cos* (ancien) : *ar goloc'h*, *ar gouloc'h* (L'ancien étang), *ar goulors* (L'ancien courtil), *Parc Costy* (Le champ de l'ancienne maison), *Liors ar c'hoty* (Le courtil de l'ancienne maison), *Cos tier* (Les anciennes maisons).

Nom placé en tête : *an ac'holoët* (Le cercueil couvert ?), *Cleumeur* (Le grand talus).

Le qualificatif peut désigner une couleur qui permet de désigner une espèce précise : *parc ar vein glaz* (Le champ aux pierres bleues) (amphibolite), *parc men glas* (Le champ de la pierre bleue) (schiste), *bar an id du* (La parcelle du sarrasin),

Un verbe semble même pouvoir occuper la fonction de qualificatif dans *ar vindroc'h* (La venelle qui coupe, le raccourci).

La seconde catégorie, nom + nom, bien plus représentée, peut elle aussi être divisée en deux : on distingue « déterminant + déterminé », la structure ancienne, très peu représentée, et « déterminé + déterminant », qui domine très largement.

On ne trouve que trois noms composés construits selon la structure « déterminant + déterminé » :

carbon : voie pavée, pont à charrettes *foennec ar c'harbon* (La prairie de la voie pavée, du pont à charrettes)

dourgon : loutres *foennec an toul dourgon* (La prairie du trou à loutres)

treuzgueot : chiendent *an treuz gueot* (Le chiendent)

En revanche, la liste des noms composés bâtis sur la structure « déterminé + déterminant » est très longue. Cette structure était toujours productive au moment de la confection du cadastre et l'est restée par la suite.

Nombre de déterminés sont des noms de types de parcelles suivis d'un nom de végétal. En voici quelques exemples :

Parc lan hat : Le champ d'ajonc semé

Bar id du : La parcelle de sarrasin

Liors queles : Le courtil aux cerises

Foennec rosc : La prairie aux phragmites

Prat cors : Le pré aux roseaux

Goarem Ségal : La garenne au seigle

Parc guinis gon : Le champ au blé d'hiver

Parc mene banal : Le champ de la hauteur des genêts

Corn gueot : Le coin à herbe

Mais on en trouve décrivant bien d'autres objets ; voici des exemples d'appellations contenant d'autres noms composés :

An adoven : L'aiguille de pierre

Pen an aleven : Le bout de l'allée empierrée
Ar brouscoat : Le taillis, le hallier
Toul car : L'entrée de champ
Cleuduron : Le turon
Corngat : Le coin au lièvre
Parc ar c'hroassant : Le champ du carrefour
Foennec ar veneulc'h : La prairie de l'orme
Poullennou : Les flaques, les mares
An toullennou : Les creux
An ty forn : Le fournil
Liors an ty goal : Le courtil de la forge
Mene Lagad yar : La hauteur de l'oeil de poule (= La hauteur de la petite mare)
Poullou pri : Les trous à argile

LES QUALIFICATIFS

En plus des adjectifs qualificatifs, cinq prépositions, deux locutions adverbiales et les noms employés comme déterminants dans les noms composés sont utilisés pour qualifier les noms. Nous présentons donc : 1. les adjectifs 2. les participes passés employés comme adjectifs 3. les six prépositions employées comme adjectifs 4. les deux locutions adverbiales 5. les déterminants des noms composés.

Les adjectifs qualificatifs

On en compte un peu plus de quarante dans le lexique.

A part *cos* (ancien) et *cam* (courbe) qui sont parfois préposés, avec un sens spécifique pour *cos*, (voir ci-dessus dans la section « noms composés »), ils sont toujours postposés et, bien sûr, invariables. Voici quelques appellations qui en contiennent : *Corn avelec* (Le coin venté), *tachen bris* (La parcelle composite, hétérogène) (vraisemblablement en ce qui concerne la qualité de la terre), *parc dianaou* (Le champ du bas), *Parc diberrien* (Le champ sans propriétaire), *Parc munut* (Le tout petit champ), *bar dreus* (La parcelle transversale, perpendiculaire).

Trois adjectifs s'emploient au positif et au superlatif relatif, marqué par le suffixe *-a*. En voici un exemple de chaque :

- *huel* (haut) : *douar huel* (La terre élevée), *Trest huella* (Le grand champ le plus haut).
- *pel* (éloigné) : *foennec pel* (La prairie éloignée), *foennec pella* (La prairie la plus éloignée).
- *tost* (proche) : *ar Bar tost* (La parcelle proche), *foennec tosta* (La prairie la plus proche).

Deux adjectifs ne sont présents dans le lexique qu'au superlatif relatif :

- *izel* (bas) : *Goarem izella* (La garenne la plus basse)
- *nes* (proche) : *foennec an essa* (La prairie du voisin) (unique occurrence)

Les participes passés employés comme adjectifs :

Les participes passés employés comme adjectifs ne sont que quatre :

- *goloët* (couvert), dans *an ac'holoët*, sans doute contraction de *an arc'h c'holoët* (Le cercueil couvert), présentant la forme lénifiée du participe passé,

- *quet* ou *queuet* (caché) dans *Liors queuet* (Le courtil caché), et dans les cinq appellations contenant *an ero quet* ou *an ero guet* (Le sillon caché), ce dernier présentant la forme lénifiée du participe passé.
- *dilisquet* (pour *dilosquet* ?) *an dilisquet bian* (Le petit champ abandonné ?)
- *dirasquet* (râclé).

Les six prépositions employées comme adjectifs

Sauf pour *creis*, les emplois comme qualificatifs sont peu nombreux ; c'est pourquoi nous les citons tous.

- *Adréon* (de derrière) : *Liors a dréon* (Le jardin de derrière), *Foennec adréon* (La prairie de derrière).
- *Coste* (d'à côté) : *Bar Coste* (La parcelle d'à côté), *Goarem Costé* (La garenne d'à côté).
- *Creis* (du milieu) : *Parc creis* (Le champ du milieu), *Liors creis* (Le courtil du milieu), *an en creis* (La route du milieu, la route centrale), *palut creis* (La pallue du milieu). *Creis* est bien plus employé comme qualificatif que comme préposition.
- *Dirag* (de devant) : *Liors dirag* (Le courtil de devant), *Liorsou dirag* (Les courtils de devant) *Prat dirag* (Le pré de devant).
- *Jan* (de dessous) : *ros jan* (Le coteau de dessous). *Jan* résulte de la palatalisation de *dian*.
- *Tro* (qui entoure) *an ero dro* (Le sillon qui entoure), *Liors tro* (Le courtil autour).

Les deux locutions adverbiales :

Dans la quasi-totalité des cas, ces locutions sont utilisées pour qualifier le nom précédent.

- *Dalaë / dialaë* (d'en haut) *Goarem dalaë* (La garenne d'en haut), *Tachen dallaë* (Le champ d'en haut), *mené dialaë* (La hauteur d'en haut), *foennec dallaë* (La prairie d'en haut).
- *D'an traon* (d'en bas) *parc d'an traon* (Le champ du'en bas), *parc stang dan traon* (Le champ de la vallée d'en bas), *tal ar veil d'an traon* (La parcelle près du moulin d'en bas).

Les déterminants des noms composés

Dans les noms composés de deux noms, le déterminant remplit la même fonction que les adjectifs, les prépositions employées avec une valeur de qualificatif et les deux locutions adverbiales. Voir ci-dessus, dans la section « Les noms composés ».

Les adjectifs numéraux cardinaux

Ils figurent de 2 à 16, mais deux font défaut : 11 et 13. Ils sont surtout employés devant le nom *ero* (sillon), ce qui explique la fréquence des formes féminines.

Le nombre 1 est uniquement exprimé par l'article défini. (voir ci-dessus à la section « Les déterminants »)

2 : *daou* (masc.) et *diou* (fém.)

3 : *tri* (masc.) et *teir / ter* (fém.)

4 : le masculin est absent ; *pidir* (fém.)

5 : *pemp*
 6 : *c'huec'h / phec'h*
 7 : *seiz*
 8 : *eis*
 9 : *nao*
 10 : *deig*
 11 : absent
 12 : *daouzec*
 13 : absent
 14 : *pevarzec*
 15 : *pemzec*
 16 : *c'hoesec / c'houezec*

LES MUTATIONS CONSONANTIQUES INITIALES

La notation, ou la non-notation, des mutations consonantiques initiales ne semble répondre à aucune logique préétablie. Certaines, comme la spirantisation [k] → [h], sont régulièrement notées (« c » → « c'h »), à une exception près ; dans certains mots, les lénitions sont toujours notées, par exemple : *ar groas* et *ar groës* (la croix), ou *ar ven* (l'arbre). Dans d'autres mots, elles ne le sont jamais, par exemple : *bian* ou *bihan* (petit), ou encore *glas* (vert). De manière générale, on peut dire qu'elles sont parfois notées.

Les mutations notées sont presque toutes des lénitions, auxquelles il faut ajouter la spirantisation [k] → [h] après l'article, qui est systématiquement notée. Nous présentons toutes les mutations, dans l'ordre habituel des études portant sur la morphophonologie : chaque fois que possible, d'abord dans le nom après l'article, puis dans l'adjectif ou le nom déterminant après le nom déterminé. Pour finir, nous ajoutons les quelques cas de notations manifestement erronées.

Les lénitions

Les occlusives non-voisées se voient :

[p] → [b] : *Ar banezec* (Le lieu à panais), *ar berec* (Le lieu à poiriers), *bar ar boullennou* (La parcelle aux flaques), *Corn billic* (Le coin de la poêle à crêpes), *ar bar* (La parcelle), lénition systématiquement notée dans ce nom, au point que la forme non-mutée est absente du lexique au singulier.

- exemples dans l'adjectif préposé : *ar bempéro* (Les cinq sillons), *ar bider ero* (Les quatre sillons). Les notations dans ces deux exemples sont vraisemblablement approximatives, car la notation logique aurait dû être : *ar pempero* et *ar pider ero*. Pas d'occurrences dans l'adjectif ou le nom déterminant.

[t] → [d] : *an dachen* (Le champ), *an dalar* (L'extrémité de champ), *an darodec* (La parcelle au-dessus de la falaise), *an durumel* (Le tertre), *an drichannec* (Le lieu à oseille).

- *Bar derrien* (La parcelle non labourée), *Bar dreut* (La parcelle peu fertile), *Bar dreus* (La parcelle transversale), *an ero dro* (Le sillon autour).

[k] → [g] : *Parc adreon ar guear* (Le champ derrière le village), *ar groas ver* (La courte croix), *foennec ar garrec ven* (La prairie du rocher blanc), *ar goloc'h* (L'ancien étang), *ar goguel* (La butte).

- *An ero gam* (Le sillon courbe), *an ero guet* (Le sillon caché), à côté de *an ero quet*, où la lénition n'est pas notée, *Goarem gos* (La vieille garenne), *Ar Vengos* (Le vieil arbre), *Parc guinis gous* (Le vieux champ à froment), *douar goulin* (Terre à lapin).

Les occlusives voisées deviennent des fricatives :

[b] → [v] : *ar valanec* (La genêtaie), *parc ar veoc'h* (Le champ à la vache), *ar veret* (Le cimetière), *ar veurluec* (Le lieu à digitales), *ar viliec* (Le lieu à galets).

- *Ar groës ver* (La courte croix), *Liors vrao* (Le joli courtil), *ar bar vras* (La grande parcelle).

[d] → [z] : Cette lénition ne se fait pas dans le nom après l'article, mais seulement dans le déterminant, adjectif ou nom. *An enyaeul zourec* (La route ? inondable ?), *bar zon* (La parcelle profonde). Nous avons entendu au cours de nos enquêtes [a hastəl 'zõ:n] correspondant à la notation *Castel don* (Le château profond).

[g] → [h] : *tal ar c'hars* (Près de la haie), *ros ar c'hat* (La colline au lièvre), *ar c'hlazen* (L'étendue d'herbe), *parc ar c'hoë* (Le champ à l'oie), *bar ar c'hoel* (La parcelle du ruisseau souterrain).

- *An ac'holoët* pour *an arc'h c'holoët* (Le cercueil couvert), *foennec douar c'hat* (La prairie à terre à lièvre).

[g] → [v] : une seule occurrence : *Corn ar vrec* (Le coin de l'épouse),

[gu] → [v] : *foennec ar veneulc'h* (La prairie de l'orme), *Costé ar venoden* (Près du sentier), *Tal ar vilar* (Près de la place publique), *ar Vezec* (Le lieu planté d'arbres).

Pas d'exemple dans les déterminants.

[gw] → [w] : *ar Voarem* (La garenne), *ar Voës* (Le ruisseau), *Corn ar vroac'h* (Le coin de la sorcière).

Pas d'exemple dans les déterminants.

[m] → [v] : *Ar voguer ven* (Le mur blanc), *ar veil avel* (Le moulin à vent), *ar varrec* (L'écobue), *ar veniec* (Le pierrier), *ar vur* (Le mur), *Lan ar vingleu* (La lande de la carrière).

- *An aleven* (L'allée empierrée), *dol ven* (Le dolmen), *ar roz veinec* (Le coteau caillouteux), *bar veur* (La grande parcelle), *Lanveur* (La grande lande).
- Faite oralement, cette mutation n'est pas notée dans *foennec Sant Meillard* (La prairie de Saint Meillard).

Seul le voisement de la fricative [s] → [z] est noté :

parc Lan ar zal (Le champ d'ajonc de la demeure noble), *foennec azal gos* (La prairie de l'ancienne demeure noble), *ar zolavar* (Les chaumes, la friche ?)

Une spirantisation : [k] → [h]

Cette mutation est parmi celles qui sont le plus régulièrement notées, puisqu'on ne trouve, dans l'ensemble du lexique, qu'une forme non-mutée, *parc ar creac'h* (Le champ de la côte). Mais elle ne se rencontre que dans le nom, après l'article.

Ar c'hraon et *ar c'hraou* (La crèche), *ar c'horn* (le coin), *ar c'harn* (Le tertre), *liors ar c'hao*, (Le courtil de la cavité), *ar c'harbon* (Le pont à charettes), *ar c'herec* (Les rochers), *bar bras dirag ar c'herriou* (La grande parcelle devant les villages).

Quelques notations manifestement erronées, qui constituent des exceptions :

- *Pen an daleven* pour *pen an aleven* (Le bout du chemin empierré), *parc an dale* pour *parc an ale* (Le champ de l'allée).

- *Parc ar Vroc'h* (Le champ au blaireau), alors que figurent aussi dans le lexique *Parc ar broc'h* (Le champ au blaireau), *Liors ar broc'h* (Le courtil au blaireau) et *pen parc ar broc'h* (Le bout du champ au blaireau). Le nom *broc'h* est aussi masculin dans le parler.

- *Ar muzit* pour *Ar vuzit*, qui est la forme du parler, ou si l'on ne souhaite pas noter la lénition *Ar buzit* (La boissière).

- *Ar bein glaz* pour *ar vein glaz* ; la forme non-mutée étant *mein glaz*, nom donné à l'amphibolite bleue.

Il est probable que ces deux dernières formes erronées sont dues au fait que l'agent qui a effectué ces notations entendait une forme mutée et souhaitait écrire la forme non-mutée correspondante, mais s'est trompé dans la recherche de celle-ci.

- *Parc ar c'houtel*, sans doute pour *Parc ar goutel* (Le champ du couteau) ; ce nom est aussi féminin dans le parler.

LES PRÉPOSITIONS

Les six prépositions employées pour qualifier des noms, sont aussi présentées ci-dessus dans le paragraphe « Les qualificatifs ».

La fonction habituelle d'une préposition est d'introduire un complément, et dans le lexique du cadastre, il s'agit toujours d'un complément circonstanciel de lieu, vu qu'en breton, le rapport de possession se passe de préposition dans ces appellations.

Nous présentons les douze prépositions dans l'ordre alphabétique.

- *Adréon / dréon* (derrière) n'est usitée que pour introduire trois noms : *ty* (maison), *craou / craon* (crèche) et *quear* (village). L'appellation la plus représentée est *Liors adréon an ty* (Le courtil derrière la maison), 58 occurrences, auxquelles il faut ajouter 13 variantes graphiques. *Liors adreon ar c'hraon* et *Liors adreon ar c'hraou* (Le courtil derrière la crèche) ne sont, en revanche, employées qu'une fois chacune, comme *adréon quear* (Derrière le village) et *Parc adréon ar gear* (Le champ derrière le village), pour ne citer que les exemples les plus courants.

- *Bouc'h* (au bord de...) n'est présente que dans une seule appellation : *Liors bouc'h al leurqueur* (Le courtil au bord de la place publique) ; cette préposition, qui semble procéder du français « bord », est d'un emploi courant dans le parler (/boh/).

Coste (à côté de ...près de...) est couramment utilisée. Elle introduit de nombreux noms de parcelles et de villages, ainsi que différents points de repère du paysage, par exemple : *Costé*

ar voguer (Près du mur), *Costé ar goal* (Près de la forge), *Costéanenglas* (Près du chemin vert), *Costé an aot* (Au bord de la mer). Remarquons l'absence de la préposition *e-kichen(n)*.

Creis (au milieu de...) est bien plus employé comme qualificatif que comme préposition, au point qu'on ne le rencontre dans cette fonction que dans *Creis ar guer* (Au centre du village), et dans le nom *creisquer* (centre du village), par exemple : *Creis quéar* (Le centre du village), *Liors creisquer* (Le courtil du centre du village).

Dian (au-dessous de...), étonnamment, ne se rencontre que dans une seule appellation : *dian bar ago* (Sous la parcelle de Le Goff). Le qualificatif correspondant, *dianaou* (du dessous), est d'un emploi plus fréquent. *Jan* est une variante phonétique de *dian*, employée ici comme qualificatif seulement : *Ros jan* (Le coteau de dessous).

Dirag (devant) est plus souvent employé comme préposition que comme qualificatif. Voici un exemple de chacun des six noms qu'elle introduit : *Liors dirag al leur* (Le courtil devant la cour), *parc dirag ar guer* (Le champ devant le village), *parc dirag an or* (Le champ devant la porte), *parc dirag an od* (Le champ devant la mer), *Liors dirag an ty* (Le champ devant la maison), *bar bras dirag ar c'herriou* (La grande parcelle devant les villages).

On trouve même une appellation où *dirag* est employé comme nom pluriel : *diragou brigoulaer* (Les devants de Brigoulaer).

Eoc'h (au-dessus de...) n'est employé, comme dans le parler, que comme préposition. Le qualificatif correspondant est *dalaë* ou *dialaë*. *Eoc'h* introduit de nombreux noms : en voici des exemples : *eoc'h ar ster* (Au-dessus de la rivière), *eoc'h ar goeren* (Au-dessus du ruisseau souterrain), *eoc'h ar pors* (Au-dessus de la crique) *eoc'h an estrevet* (Au-dessus du chemin), *eoc'h ar veil* et *eoc'h ar vel* (Au-dessus du moulin), *parc eoc'h quer* (Le champ au-dessus du village), et *parc eoc'h ar c'houldry* (Le champ au-dessus du colombier).

Is / iss (en contrebas de...) n'est aussi employé que comme préposition. Elle introduit quelques noms communs, dont voici des exemples : *parc is mein* (Le champ en contrebas des pierres), *is Lan* (En contrebas de la lande), *is ar poullou* (En contrebas des mares), *liors is an en* (Le courtil en contrebas de la route). Elle introduit aussi des noms de villages, comme dans *is Kergoff* (En contrebas de Kergoff).

Tal (auprès de...) n'est aussi employé que comme préposition, et c'est une des plus représentées dans le lexique. Contrairement à *coste*, dont elle est sémantiquement très proche, elle introduit très rarement des noms de parcelles et de villages, mais presque uniquement des noms représentant des points de repère du paysage. En voici seulement quelques exemples : *Tal ar puns* (Auprès du puits), *tal ar bern* (Auprès du tas), *tal ar bout scao* (Auprès du bosquet de sureau), *foennec tal al len* (La prairie auprès de l'étang), *tal an moguer guen* (Auprès du mur blanc).

Tre (entre), employé seulement comme préposition, ne figure que dans deux appellations : *Tre an diou gueur* (Entre les deux villages) et *Tre an daou liors* (Entre les deux courtils). Remarquons que dans la dernière appellation, *liors* est considéré comme un masculin, alors qu'il est féminin dans le parler. Et pourtant, cette appellation est toujours employée telle quelle en 2011.

Tro (autour de...), aussi employé comme qualificatif, figure comme préposition dans deux appellations seulement : *bar dro ar c'hraou* (La parcelle autour de la crèche) et *Tro negor*

(Autour de Negor ?) à Queldrec ; peut-être aussi dans une troisième, *Troleno bian* (2) (Le petit Troleno ?), parcelles ouvertes de terre labourable jouxtant Kerongard Nabadès à l'Ouest.

Var (sur), employé uniquement comme préposition, comme dans le parler, ne figure que dans trois appellations : *bar bian var ar palut* (La petite parcelle sur la pallue), *bar var ar prat meur* (La parcelle sur le grand pré), et *Parc an ty varlen* (Le champ de la maison sur l'étang), *Ty varlen* étant le nom d'un village de Landudec.

ÉLÉMENTS DE DIACHRONIE

Sommaire : 1. Regard critique sur les notations de l'état de section 2. Informations sur l'évolution du parler 3. Informations sur l'évolution des lieux et des pratiques agricoles

Que nous apprend l'étude du lexique breton du cadastre napoléonien sur l'évolution du parler breton de Plouzévet ? Après avoir porté un regard critique sur les notations de l'état de section, nous présentons les enseignements apportés par cette étude sur l'évolution du parler, puis sur l'évolution de quelques aspects du cadre et du mode de vie.

1. Regard critique sur les notations de l'état de section

Les notations de l'état de section sont en général fiables et conséquentes. Mais l'écriture manuscrite en usage en 1828 diffère un peu de celle du XX^e siècle pour certaines lettres, notamment lorsqu'elles sont placées en position finale. Ceci a parfois posé des problèmes de lecture quand il s'agissait de vocables inconnus. Il nous a fallu éviter de nombreux pièges, mais nous ne sommes pas certain d'y être toujours parvenu. On a parfois l'impression que l'agent qui a recopié les appellations n'y attachait pas grande importance, parce que la référence au plan cadastral, grâce au numéro, suffisait à identifier les parcelles.

On rencontre parfois des notations approximatives : ainsi *ar veur* pour *ar vur* « le mur », ou *quet* ou *queuet* pour [ˈky:ət] « caché ».

Il faut reconnaître que les notations inconstantes sont relativement nombreuses. En voici quelques exemples : *leuqueur*, *leuquer*, *leucar*, *leurqueur*, *leurcar*, « place de village », *fresc*, *fresq*, *frescq*, « (en) jachère », *mes*, *mez*, *mis*, *mys*, « champ », *meil*, *mel*, *mil*, « moulin », *trest*, *tres*, *trez*, *treas*, *treus* « ensemble de parcelles ouvertes ». Certaines de ces notations peuvent d'ailleurs provoquer des confusions. La dernière forme citée peut être confondue avec *treuz* signifiant « transversal, perpendiculaire ». Seuls l'examen du plan cadastral et l'enquête sur le terrain peuvent permettre de trancher.

Plus rares sont les formes franchement erronées, comme *bein glaz* (goémon vert) pour *mein glaz*, le nom donné dans la commune à l'amphibolite bleue, *ar muzit* pour *ar vuzit*, « la boissière », *an deuret* pour *an douret*, « l'eau courante ». A plusieurs reprises, les enquêtes orales nous ont permis de rectifier des erreurs de notation, mais parfois aussi, des erreurs de lecture, comme dans le cas de *an tremen*, « le vallon pierreux », nom accentué sur la dernière syllabe, avec un [e:] long, ce que rien dans la notation ne laisse deviner.

Exceptionnelles en revanche sont les formes fantaisistes : *saout Meilar* « les vaches de Melar » pour *sant Meilar* « Saint Melar » est sans doute plutôt le résultat d'une facétie de l'agent du cadastre qu'une erreur de copie, pas totalement exclue cependant.

2. Informations sur l'évolution du parler

Ce lexique donne un aperçu du parler à la fin du XVIII^e siècle, ou au tout début du XIX^e, il y a donc deux siècles environ. La comparaison avec les formes contenues dans des actes notariés (aveux, dénombrements, baux de locations, inventaires après décès, procès verbaux de prisage...) allant de la seconde moitié du XVII^e siècle, - le plus ancien date de 1662 - jusqu'au XIX^e, apporte des informations intéressantes. Nous avons ainsi retrouvé quelques formes anciennes disparues du parler du XX^e siècle, mais la grande majorité des formes du cadastre est conforme à ce parler.

2.1 Phonologie

Ces formes sont caractéristiques du breton du Sud.

1. Les consonnes

1.1 Deux palatalisations :

- 1.1.1 /hw-/ → /f-/ : Les formes *an feach ero* (1680) (Les six sillons) et *meziat ar fezec ero* (1742) (Le grand champ aux seize sillons) montrent que la palatalisation de la labio-vélaire /hw-/ qui est devenue /f-/ devant *i* et *e*, s'est produite antérieurement à ces dates. Pourtant dans le cadastre, on rencontre la forme *ar c'huec'h ero* (Les six sillons), à côté de *phec'h penguen* (Les six plates-bandes), ainsi que *ar c'hoesec ero* et *ar c'houezec ero* (Les seize sillons). Nous pensons que l'agent du cadastre qui a effectué ces notations savait que la forme en *f-* qu'il entendait correspondait à la forme écrite habituelle en *c'hu-* ou *c'hou-* et a donc choisi de la transcrire ainsi.
- 1.1.2 /-h-/ → /-j-/ : les formes du cadastre *luyet* (éclaircs) et *diberrien* (sans propriétaire) montre aussi que la palatalisation /-h-/ → /-j-/ s'est produite avant le début du XIX^e siècle.

1.2 Deux amuïssesments :

- 1.2.1 Nous constatons l'absence de *h-* initial dans *alec*, *tachen an alec* (Le champ des saules), *en* ou *ent*, *an en creis* (La route centrale) et *ir*, *bar ir* (La longue parcelle).
- 1.2.2 /z/ est souvent amuï : à l'intervocalique *bein*, *parc bein d'an traon* (Le champ à goémon d'en bas) ; mais surtout en finale : *be*, *Corn ar be* (Le coin de la tombe), *cleu*, *parc cleubian* (Le champ au petit talus), *coue*, *Ty couë* (La buanderie) et *ei*, *Liors ei* (Le courtill à orge), pour ne citer que quelques exemples.

1.3 Conservation de /g/ dans *argant* (argent) :

Roz argant (La colline d'argent) montre la conservation du /g/ dans *argant*, alors que dans le parler du XX^e siècle, il est le plus souvent remplacé par /h/.

1.4 Présence d'un /w/ épenthétique :

Si l'on compare les deux appellations *bar ar vrec coz* (La parcelle de l'ancienne épouse) et *Tachen ar vroec coz* (Le champ de l'ancienne épouse), on remarque dans le second exemple, outre la non notation de la consonne finale du nom de personne, la présence d'un « o », notant vraisemblablement le /w/ épenthétique présent dans le parler.

2. Les voyelles

/i/ se remarque dans *Douar glib* (La terre mouillée), *Goarem an id* (La garenne du blé), *parc id du* (Le champ de blé noir (sarrasin) et *pidir ero* (Les quatre sillons).

/e/ se remarque dans *Liors pez* (Le courtil à pois) et dans *Liors an elvenec* (Le courtil riche en ravenelle). *Elvenec* est un dérivé de *elven*, qui dans le parler du XX^e siècle, se dit [il'vi:n].

/ø/, qui se réalise soit [œ], soit [ø], mais dans les exemples ci-après toujours [œ], est transcrit soit « eo » comme dans *eoc'h ar ster* (Au-dessus du ruisseau) ou *parc ar veoc'h* (Le champ de la vache), soit « uo » comme dans *foennec ar vuoc'h* (La prairie de la vache), soit encore « eu » comme dans *foennec ar ven eulc'h* (La prairie de l'orme), et même *aheuch ar quer* (Au-dessus du village) dans un acte notarié de 1756.

/u/ dans *parc ar c'houtel* (Le champ du couteau ?) La spirantisation de l'initiale est étonnante, car ce nom est féminin dans le parler aussi.

/õ/ dans *parc guinis gon* (Le champ du blé d'hiver)

/wε/ est conservé dans nombre d'appellations, comme dans le parler, mais /wa/ est à peu près aussi représenté : *ar c'hoët* et *ar c'hoat* (Le bois) ; *Corn ar groës* et *Corn ar groas* (Le coin de la croix) ; *an ty poës* (La maison brûlée) et *ty poas bras* (La grande parcelle de la maison brûlée) ; *Liors ar goa* (Le courtil de l'oie) et *parc ar c'hoë* (Le champ de l'oie). On remarquera que la lénition de l'initiale de ce nom féminin n'est pas notée dans le premier exemple.

En revanche, on ne rencontre que /wε/ dans les exemples présentant *goës / goez* (ruisseau) : *ar voës* (Le ruisseau).

Inversement, on ne rencontre que /wa/ dans les appellations incluant *goal* (forge) : *Liors Ty goal* (Le courtil de la forge)

Dans *leden* (large), la réduction de la voyelle post-tonique est systématiquement notée. *Parc leden* (Le champ large), *Prat leden* (Le pré large).

En revanche, la diphtongue /ea/ du parler est notée « eo », comme habituellement en breton écrit : *Corn guéot* (1828, 1845, 1847), *Corn gueout* en 1680 (Le coin herbeux). Cette diphtongue était peut-être alors prononcée [ew].

2.2 Morphologie

Les informations apportées sur l'évolution de la morphologie sont très peu nombreuses.

La première a trait au nom de la barrière : on rencontre *clouët* dans *an porz Clouët* (1662) (La cour à la barrière), *cloët* dans *bar ar gloët* (cadastre) (La parcelle de la barrière), alors qu'au XX^e siècle le nom s'est vu adjoindre le suffixe *-enn* : *klouedenn* [klwe:dən].

La seconde, figurant dans le cadastre, montre que le pluriel en *-ier* de *foennec* /fwɛnnɛg/ (prairie) présent dans *ar foenniger* /ar fwɛ'ni:ʒɛr/ (Les prairies) était déjà en usage. Les pluriels sont rares dans le cadastre.

2.3 Lexique

2.3.1 Exemples de termes anciens tombés en désuétude, incompris à la fin du XX^e siècle, et le plus souvent remplacés dans la langue courante :

Gouer (ruisseau) est conservé dans les microtoponymes. Ainsi *bar ar c'hoel* (La parcelle du ruisseau souterrain) ; on le rencontre augmenté du suffixe *-en* : *eoc'h ar goeren* (Au-dessus du ruisseau souterrain), et du suffixe *-ou*, vraisemblablement marque du pluriel : *Ar goirou* (Le(s) ruisseau(x) souterrain(s)).

Cleguer (rochers) se trouve dans les appellations de deux lieux de la commune : *ar c'hléguer* (Les rochers) et *parc cleguer* (Le champ aux rochers). Toujours usité dans ces microtoponymes, mais incompris, *cleguer* est remplacé par *kerreg* dans la langue quotidienne.

Lié (mégalthé, surtout dolmen) est sorti de l'usage et n'est plus compris. On le trouve dans les appellations de deux lieux assez proches l'un de l'autre : *parc al Lié* (Le champ du mégalthé), *Meziet lié* (Le grand champ du mégalthé). Aucune trace connue de mégalthé en ces lieux.

Beurlu (digitales) est présent dans *ar Veurluec* (Le lieu à digitales) : tombé en désuétude et incompris, ce nom a été remplacé dans la langue quotidienne par *boukidou flaw*.

Pouchou bran (Jacinthes sauvages), toujours connu, mais seulement dans ce nom de parcelle, a été remplacé par *fleur koukou*.

Colo (paille) est présent dans *liors colo* (Courtil à paille, pailler) que l'on trouve à deux reprises, alors que *liors plouz*, de même sens, se rencontre 120 fois ! Il semble que ce nom s'était figé dans cet emploi, ainsi que dans la curieuse appellation *colo plouz* (tas de paille), qui semble indiquer que le premier élément n'était plus compris.

L'appellation *Lestra denvet* (Plein un navire de moutons ?), toujours en usage au début du XXI^e siècle, n'est plus comprise, le nom *denvet* mis à part.

La préposition *is* (au-dessous de) est le seul mot « grammatical » de ce lexique à être sorti de l'usage, sans doute au cours du XIX^e siècle. Les appellations du cadastre qui l'incluent sont nombreuses ; en voici deux : *is ar poullou* (Au-dessous des bas-fonds), *is Kererrou* (Au-dessous de Kererrou). Cette préposition a été remplacée par *dian*, souvent prononcée [zã:n], forme contractée et palatalisée de *dindan*.

2.3.2 Exemples de termes anciens, ou d'usage géographiquement limité, parfois rassemblant ces deux caractéristiques, toujours employés au XX^e siècle :

Meziet, *mesiat* en 1680, forme la plus courante du cadastre, désigne, ainsi que nous l'avons écrit ci-dessus, un ensemble de parcelles ouvertes, appelé « grand champ » ou « gagnerie » dans les actes notariés, caractéristique du Sud-Ouest de la Cornouaille. Cet ensemble était divisé entre plusieurs exploitants. Ces ensembles ont existé jusqu'au remembrement des terres des années 1960. Beaucoup de villages avaient un *meziet*, quelques-uns en avaient deux, voire trois. Exemples : *Meziet Kerguinaou* (Le grand champ de Kerguinaou), *Meziet ar c'houldry* (Le grand champ du colombier).

Trest, *tres* en 1680, est un synonyme de *meziet*, d'emploi plus rare, et qui n'est en usage que sur la côte et dans le Sud de la commune. Exemples : *an trest ir* (Le grand champ long), *Treus an aot* (Le grand champ de la côte). Ce nom est noté dans le cadastre sous plusieurs graphies approximatives, ainsi que nous l'avons mentionné ci-dessus.

Par (parcelle), presque exclusivement employé sous la forme *bar*, même lorsque *par* devrait s'imposer, est le nom des composants du *meziet* et du *trest*. Exemples : *ar bar vras* (La grande parcelle), *bar tal ar chapel* (La parcelle auprès de la chapelle).

Estrevet (chemin) désigne les voies d'importance moindre, en principe, que celles nommées *en* (route), quoique nombre de celles-ci soient fort étroites. Exemples : *an estrevet fanc* (Le chemin boueux), parcelle classée en marais, *parc an estrevet* (Le champ du chemin).

Noms d'animaux :

Bidié (boucs) : *Liors ar bidié* (Le courtil aux boucs) et *parc ar bidié* (Le champ aux boucs).

Ronsset (chevaux) : *poulou ronsset* (Les bas-fonds aux chevaux), *foennec poullou rosset* (La prairie des bas-fonds aux chevaux) ; nom employé concurremment à *kezeg*, comme dans *Parc ar c'hesec* (Le champ aux chevaux), plus courant.

Coulin (lapin), forme caractéristique du breton du Sud, se rencontre par exemple dans *douar goulin* (Terre à lapins) ou *Goarem ar c'houlinet* (La garenne aux lapins).

Dourgon (loutre ou loutres), nom construit sur le schéma ancien, le déterminant précédant le déterminé, se trouve dans *foennec an toulourgon* (La prairie au trou de loutre(s)). Comme nous l'avons déjà mentionné dans la section consacrée à la faune, selon Pierre Trépos, le pluriel *dourgon* a pris, au Sud de Quimper, une valeur de singulier, et un pluriel à double marque a été créé, *dourgoned*.⁴³ Il est difficile, au début du XXI^e siècle, de savoir si *dourgon* a une valeur de singulier ou de pluriel dans cette appellation.

2.3.3 Changements d'appellations de parcelles

Nous avons pu consulter trois actes notariés (1680, 1845 et 1847) décrivant une ferme de Kerongard an Abadez (Kerongard Nabadès dans le cadastre de 1828). En prenant comme base celle de 1845, parce qu'elle comporte la mention « anciennement nommé(e)... » chaque fois que nécessaire, il nous a été possible de relever les changements de noms de parcelles et de comparer les appellations, y compris avec celles du cadastre (1828).

Voici des extraits de l'acte de 1845 ; nous ajoutons, entre crochets, les appellations de 1680 ou celles du cadastre, quand nous en disposons :

Un petit courtil *Ar jardin vian*, anciennement dit *Liors Guinvarc'h*. [*Liors Guinvarc'h*, 1828]

Une portion dans le courtil nommé *Liors bras*, anciennement *Liors névez*. Une portion dans le même courtil, dit autrefois *Liors bian*. [*Liors bras*, 1828]

Une parée de terre chaude appelée *Parc ar leur*, autrefois *Mespérit*. [*Mesbérit*, 1680] (lieu planté de néfliers)

Un pré nommé *Fouennec vian*, autrefois *Fouennec an helestec*. [*An nelestrec*, 1680] (lieu abondant en iris)

Un pré dit *Prat du*, autrefois *Fouennec al Lagadec*. [*an Lagadec*, 1680]

⁴³ Pierre Trépos, *Le pluriel breton*, 1957, p. 111, et *Le Catholicon de Jehan Lagadeuc*, 1965, p. 41.

Dans cette ferme, les appellations ayant subi un changement sont très minoritaires. Outre la forme de l'article défini, *an* devant *l-* en 1680, on remarquera l'abandon de deux anthroponymes, *Guinvarc'h* et *Lagadec*, sans doute suite au changement de propriétaire ou d'exploitant, et le remplacement de deux noms de végétaux *elestr* (iris) et *mesper* (nèfles) par des vocables bien plus banals, ainsi que celui de *liors* par *jardin*. On notera aussi qu'une parcelle passe de l'appellation *fouennec* à celle de *prat*, montrant ainsi la proximité sémantique de ces deux noms.

3. Informations sur l'évolution des lieux et des pratiques

3.1 Évolution des lieux

La différence entre le nom breton de certaines parcelles et la catégorie où elles sont classées, montre qu'un changement important s'est produit entre le moment où le nom breton leur a été donné et la confection du cadastre. Nous ne donnons que quelques exemples.

Une parcelle de terre labourable de Keringard s'appelle *ar c'hoët* (Le bois) : ceci montre que cette parcelle a été déboisée. La forme en *-oë-*, plutôt qu'en *-oa-*, montre que l'appellation est relativement ancienne.

Quatre parcelles appelées *Liors dour* (Le courtil de l'eau) sont ainsi classées : deux d'entre elles en taillis, une en lande et la dernière en pâture. Elles appartenaient au village du Cosquer, déjà disparu en 1828, et avaient subi un processus inverse de l'exemple précédent : elles avaient été abandonnées, laissées en friches, et la nature y avait repris ses droits.

Une lande de Keringard est appelée *Parc ar c'houldry* (Le champ du colombier), or il ne présentait déjà plus de colombier en 1828, et aucune personne vivante au début du XXI^e siècle ne se souvient en avoir entendu parler.

De même, deux parcelles de terre labourable de Brumphuez s'appellent, l'une *Parc ar c'hostier* (Le champ des anciennes maisons), l'autre *Liors ar c'hostier* (Le courtil des anciennes maisons), mais le plan cadastral ne montre pas de ruines à ces endroits.

3.2 Évolution des pratiques

Certaines appellations de parcelles sont des témoignages de pratiques culturelles et de cultures qui furent abandonnées par la suite.

Nous avons présenté ci-dessus dans la section « Vocabulaire lié au travail, agriculture » les nombreux *parc mar* (Le champ écobué) mentionnant la technique de l'écobuage, qui n'a été pratiquée que jusqu'au début du XX^e siècle, au plus tard.

La culture du mil était déjà rare à l'époque de la confection du cadastre puisque trois parcelles seulement la mentionnent : *parc mel* (2) et *parc mil* (Le champ à mil). Celle des plantes textiles, le chanvre et le lin, est présente surtout dans les 21 *Liors canap* (courtils à chanvre) et les 2 *Liors lin* (courtils à lin) ainsi que les 2 *parc lin* (champ à lin). Ces cultures n'ont été pratiquées que jusqu'au début du XX^e siècle.

Les forges mentionnées en breton dans l'état de section sont celles qui avaient cessé de fonctionner en 1828. Deux exemples : *Leuqueur ty goal* (La place de la forge), *Coste ar goal* (Près de la forge). Deux forges seulement semblent avoir été alors en activité ; elles sont nommées en français.

Quelques fours alors tombés en ruine sont aussi mentionnés en breton dans la microtoponymie. Mais 40 sont alors encore en service dans la commune, et la plupart d'entre eux sont nommés en français dans l'état de section.

SUPERFICIES SELON LA NATURE ET L'UTILISATION DES SOLS

Nature et utilisation des sols	Classe	Superficie par classe	Superficie totale par catégorie	Evaluation de l'hectare
Terres labourables	1	141 . 83 . 46		41
	2	295 . 66 . 69		33
	3	273 . 99 . 91		18
	4	230 . 61 . 30		12
	5	43 . 93 . 10	986 . 04 . 66	8
Courtils et jardins	1	1 . 43 . 19		45
	2	28 . 17 . 24	29 . 60 . 43	41
Prés	1	9 . 36 . 36		49
	2	26 . 10 . 20		33
	3	39 . 78 . 36		16
	4	16 . 94 . 90	92 . 19 . 82	8
Prés à roseaux	1	12 . 38 . 60		33
	2	15 . 50 . 10		16
	3	7 . 09 . 00	34 . 97 . 70	4
Pâtures	1	39 . 05 . 24		16
	2	58 . 09 . 81		8
	3	35 . 38 . 82		2
	4	50 . 70 . 81	183 . 24 . 18	0.50
Taillis	1	2 . 69 . 08		8
	2	26 . 47 . 66	29 . 16 . 74	5
Futaies	1	1 . 53 . 10		8
	2	0 . 23 . 10	1 . 76 . 20	5
Etangs	1	2 . 54 . 50	2 . 54 . 50	0.50
Marais	1	6 . 94 . 15	6 . 94 . 15	0.50
Landes	1	66 . 97 . 20		8
	2	142 . 27 . 10		5
	3	301 . 32 . 05		3
	4	524 . 42 . 44		2
	5	223 . 27 . 96	1260 . 20 . 90	0.50
Sols des maisons, aires	1		15 . 40 . 83	41
Eglises, cimetières, et presbytère			1 . 06 . 70	
Chemins et places publiques			80 . 45 . 90	
Rivières et ruisseaux			4 . 10 . 80	
Corps de garde			0 . 0 . 36	
Total général			2725 . 79 . 72	

Liste des informatrices et informateurs qui nous ont communiqué des renseignements sur les microtoponymes de la commune et que nous remercions. Nous les avons consultés entre avril 2008 et mai 2012.

Mesdames et messieurs :

Bosser Jean-Claude, Lostalen
Bourdon Marie, Kerlagadec et Trébrévan
Dagorn Jean, Scantourec
Ferrant Pierre, Kervinily
Gentric Jean-Louis, Kerling
Gourlaouen Odette, née Le Quéré, Kerlaëron
Gourret Michelle, née Ferrant, Trologot
Keravec Henri, Kerguelen
Kernoa Pierre, Penengoat
Kerourédan René, Menez Trébrévan
Kersual Pierre et Marie, Ruviscou
Kerveillant Georgette, née Le Dem, Kermenguy
Le Bleis Anna et Gisèle, Kerguivic
Le Corre Pierre, Lestrouguy
Le Floc'h Alain, Kergoff
Le Floc'h André, Kerhat
Le Goff Marie, Kerfurunic et Trébrévan
Le Gouill Marcel, Kerzy
Le Guellec Corentin, moulin de Brenizenec
Le Pape René, Kerveillant
Le Quéré Alain, moulin Coing
Le Quéré Anne-Marie, née Le Gouil, Kerlaëron,
Le Quéré Pierre-Jean, Kermadu
L'Helguen Jean, Kervinou
Mao Marie-Jeanne, née Gourret, Lézavrec
Moalic Marie, née Claquin, Lamarzin
Pérennou Henriette, née Buannic, Kererrou et Kerguelen
Perhirin Jean, Kervouéret
Peuziat Claude, Brigoulaër et Pellan
Quéméner Guy, Kermenguy
Raphalen Louis, Kerveillant
Savina Jacques, Kervern
Sclaminec Pierre, Kervinou
Strullu Jean-Louis, Keringard
Trépos Michel, Kerhat

ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE DU BRETON ET DU FRANÇAIS DE LA FIN DU XVII^e SIÈCLE AU DÉBUT DU XXI^e

SOMMAIRE

1. De la fin du XVII ^e siècle à 1789	p. 528
2. La période révolutionnaire (1789-1799)	p. 533
3. Le XIX ^e siècle : enseignement, vie municipale, procès	p. 534
4. Du début du XX ^e siècle à 1913 : lutte acharnée contre le breton	p. 542
5. De 1914 à 1922 : La Grande Guerre et ses suites	p. 548
6. De 1923 à 1939 : L'Entre-deux-guerres	p. 553
7. Les décennies 1940 et 1950 : le basculement du breton au français	p. 558
8. Les décennies 1960 et 1970	p. 561
9. Le breton dans l'enquête pluridisciplinaire (1962-1967)	p. 562
10. Les décennies 1980 et 1990	p. 569
11. Le début du XXI ^e siècle	p. 570

* * *

La langue bretonne est parlée à Plouzévet de temps immémorial : depuis les temps les plus anciens, les documents évoquant les usages linguistiques dans la commune mentionnent tous le breton, le recours à cette langue étant indispensable pour se faire comprendre des Plouzévétiens, mais ils sont tous rédigés en français, au moins après l'ordonnance dite de Villers-Cotterêts (1539).

1. De la fin du XVII^e siècle à 1789 :

1.1 Fin XVII^e et début XVIII^e : trois documents datant du règne de Louis XIV

1.1.1 Le plus ancien document trouvé est un acte notarié rapportant l'annonce d'une vente judiciaire faite à la porte de l'église paroissiale de Plouzévet, le dimanche 12 juin 1689 : « comme le peuple sortoit en affluance hors ladite esglize douoir loffice divin » le dit brenault a « bannye et proclamé á haute et intelligible voix et faict scavoir en vulgaire langage francois et brethon á tous ceux qui voudront... » Les annonces légales sont donc déjà faites en français, et immédiatement traduites ou expliquées en breton.

1.1.2 Un autre acte notarié rapporte une annonce de même type faite vingt ans plus tard, le dimanche 24 novembre 1709, sur le « lurquer au bourg parroissial de plouzevet » : « jay a haute et intelligible voix en vulgaire langage francois et breton comme le peuple sortoit douir et entendre loffice divin et disposer de leurs affaires politiques fait ouir et entendre a tous ceux qui voudront... »

1.1.3 Les prêtres utilisent le breton en chaire, ainsi que le montre cet extrait d'une lettre du curé de Plouzévet à l'évêque de Quimper : « Je soussigné prestre et curé de Plouzévet que ce jour de dimanche quatrième de ce mois de may et an 1710, en l'endroit du prosne après la lecture des comptes, avoir remontré et fait entendre en vulgaire langage breton... » (AD 29, 211 G 3)

1.2 Trois naufrages survenus au cours du XVIII^e siècle

Au cours du XVIII^e siècle, de nombreux navires ont fait naufrage sur la côte de la baie d'Audierne, certains d'entre eux sur la partie relevant de Plozévet, longue de 7,5 km environ. Le matériel et les parties de la cargaison récupérés étaient mis en vente par les services de l'amirauté de Cornouaille. Les documents mentionnant ces ventes indiquent qu'elles étaient toujours annoncées publiquement en français et en breton. Mais l'épave était souvent livrée au pillage des habitants voisins de la côte, qui vivaient dans le dénuement, ainsi qu'il est écrit dans le *Nouveau dictionnaire* d'Ogée : « Cette commune [...] est une des localités où l'on a eu le plus de peine à déraciner ces infâmes habitudes du pillage des naufragés que l'on a tant reprochées aux habitants de ces côtes dangereuses. »¹ L'entrée « Plozevet » s'achève par : « On parle le breton. » Ceux qui étaient pris étaient traduits en justice, et les procès-verbaux d'interrogatoires mentionnent toujours l'emploi d'un interprète pour la traduction du français en breton et inversement.

Nous avons choisi d'évoquer les conséquences de trois naufrages survenus à Plozévet, échelonnés sur le XVIII^e siècle : celui de « La Marie-Thérèse », de Roscoff, le 23 octobre 1729, celui de « Les deux frères », de Rouen, le 5 janvier 1749, et celui de la « Frederika », de Brême, le 22 septembre 1783.

1.2.1 « La Marie-Thérèse », un brigandin de Roscoff chargé de morues sèches, allait de Louisbourg, Isle Royale, Canada, à Bordeaux. N'ayant pu passer la pointe de Penmarc'h, le 23 octobre 1729, le commandant a « taché d'attraper le havre d'Audierne, et n'ayant pu le faire, fit échouer son navire en l'ance de sable nommé Le gorret, cote de plozevet, pour se sauver la vie. »

Hyacinthe Alexis Paterné Marigo, lieutenant général de l'amirauté de Cornouaille, vint le surlendemain, 25 septembre, mener l'interrogatoire, avec « pour interprete de la langue bretonne, M^e Alain Guillaume, de lui le serment pris au cas requis... » Ils se rendirent, en compagnie du sieur de Quersallic, recteur de la paroisse de Plozévet, jusqu'au lieu du naufrage, où ils trouvèrent : « le sieur de saint peran, capitaine de la ditte paroisse, commandant les vingt hommes que lui et le sieur de Quersallic avoient comis à la garde des effets naufragés. » Ils y rencontrèrent des « habitants de Plouinnec » qui se livraient au pillage. Ceci n'est pas étonnant, car le gorret n'est distant de Plouhinec que d'un peu plus d'un kilomètre. « Le dit sieur de saint peran, ayant atteint l'un des habitants de plouinnec quil ne peur nommer, luy ayant donné quelques coups de canne, pour lobliger a se retirer, luy respondoit a chaque coups de canne qu'il recevoit, en son langage breton, qu'il se souviendrait des coups qu'on lui donnoit, et qu'en temps et lieux, il auroit soin de le payer et de les lui rendre. » Il est donc permis de croire que le capitaine de la paroisse de Plozévet, René de Saint-Pezran, comprenait le breton, car il est peu probable qu'il ait eu recours aux services de l'interprète en ces circonstances.

¹ Ogée (Jean), *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, Rennes, éd. 1843, tome 2, p. 354.

Une semaine plus tard, l'huissier audiencier, à la requête du substitut de M. Le procureur général du roy, audit siège de l'amirauté, annonce la mise en vente aux enchères des « agrés, appareaux et autres effets sauvés de la barque, et de quelques futailles vides. » Annonce d'abord faite devant l'église de Plozévet « a l'issue de la grande messe » le dimanche 30 octobre 1729 : « Jay a haute et intelligible voix tant en vulgaire langue françoise que bretonne banny proclamé et donné a entendre a tous ceux et celles qui pretendent quelque droits et interests dans les agrés... » Afin que nul ne puisse ignorer la vente : « copie affichee a la porte et principalle entree de leglise paroissiale dudit plozevet en presence du peuple sous mon signe. » On remarquera que la langue du document affiché n'est pas précisée. C'est certainement le français, et le français seulement, le breton n'étant utilisé qu'oralement dans ces circonstances.

Quatre jours plus tard, le jeudi 3 novembre 1729, l'annonce est répétée à « pontecroix », c'est-à-dire Pont-Croix, petite ville distante de 8 km : « environ les dix a onze heures au plus fort du marche se tenant ce jour en cette ville jay apres le bat du tambour dans toutes les places rües et carrefours de cette ville a haute et intelligible voix tant en vulgaire langue françoise que bretonne proclame et donne a entendre au peuple au tour de moi assemblé tout le contenu de mon proces verbal du trente octobre dernier fait au bourg paroissial de plozevet. »(AD 29, B 4340) Nous n'avons pas trouvé de compte rendu de la vente.

1.2.2 Vingt ans plus tard, le 5 janvier 1749, le navire « Les deux frères », de Rouen, qui, venant de La Rochelle et allant à Rouen, transportait une cargaison de marchandises variées : eau de vie, vin, huile, cuir, coton, indigo, « a pery a la coste de plozevet pres le corps de garde et poulhan, baye d'audierne. »

Aussitôt après le naufrage, dix gardiens, tous de Plouhinec, furent chargés de veiller sur l'épave et les marchandises, mais furent accusés de vol. Ainsi, Jean Chapalain, laboureur de terre, de Funteunigou, en Plouhinec, âgé de trente-huit ans, qui « depose en breton par le dit interprete qu'il estoit l'un des dix gardiens, qu'il a bien vu deux tiercons de vin dimanche au soir sur la grève, et que quoy qu'il en ait manqué un le lundy matin, il ne peut savoir ce qu'il est devenu, par le grand nombre de personne (sic) qui estoit a la coste, mais qu'il ne vit personne rien emporter.

« Telle est sa déposition laquelle luy leüe et repettée de mot a autre en sa langue bretonne par l'interprete a dit par le dit interprete qu'elle contient veritté y persister et a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant lordonnance. »

« La vente judiciaire des agrés et appareaux sauvés du naufrage » fut annoncée publiquement « en vulgaire langage françois et breton » à Quimper, Audierne et Pont-Croix, les premier, deux et trois février 1749. Annonce répétée à Quimper, le huit février suivant, « pendant le plus fort du marché », et copie affichée « á chacun des pilliers et endroits ordinaires desdits carffours (sic) et places publiques en presence de plusieurs personnes. » (AD 29, B 4360)

1.2.3 Au cours du dernier quart du siècle, le 22 septembre 1783 au soir, la « Frederika », de Brême, venant de Séville et allant à Amsterdam, chargée de balles de coton et de barriques de vin et d'eau de vie, fait naufrage « entre le village de Pors ar breval et l'ance de Canté en plozevet. » « Un employé des fermes du Roi », le sieur Jean Boché, 46 ans, « demeurant à la trinité, paroisse de plozevet » est témoin du naufrage et du pillage qui s'en suit. Les officiers de l'amirauté de Cornouaille lui demandent de témoigner, mais il « déclare qu'étant étranger et ignorant la langue vulgaire du pays, il ne connoit aucun des paysans dont il vient de parler. » Trois jours plus tard, des représentants de l'amirauté écrivent dans un procès verbal : « ...sur les neuf heures du matin nous avons vaqué à la vente [...] des débris du navire et d'un cochon qui s'était sauvé, aiant fait crier par l'huissier qui voulait faire valoir les différents débris répendus sur la côte. » Remarquons que la langue, ou les langues, employées par l'huissier ne sont pas mentionnées, sans doute par absence d'obligation légale, contrairement à ce qui est requis dans d'autres circonstances. Toujours est-il que fut « adjugé le dit cochon au sieur recteur de Plozévet pour quarante-quatre livres. »

Le 16 décembre suivant, au « siege roïal de l'amirauté de Cornouaille etabli a quimper », les nombreux suspects de « vols, pillages, malversations et revoltes», ne connaissant tous que le breton, sont interrogés. Voici, à titre d'exemple, le compte rendu très succinct d'un de ces interrogatoires :

« Pierre Jacques Marie Le Bastard de Mesmeur, Conseiller du Roi [Louis XVI], lieutenant général, premier magistrat civil et criminel du dit siege, ayant pour adjoint Maître Jacques Etienne Robin et pour interprète de la langue bretonne en françois, Maître Yves Connan. [...] Yves Canevet, ménager à Bregoulaer, paroisse de Plozévet, interrogé s'il n'a pas vu dans son village d'autres effets provenus du bris ou s'il n'a pas eu connoissance de vols commis à cette occasion. - repond qu'il n'en a absolument aucune connoissance. - lui remontré qu'il n'a pas dit en tout vérité. - repond par l'interprete qu'il a dit verite et qu'autre chose ne peut être vers lui prouvé. Tels sont ses interrogatoires et réponses dont lecture lui faite par notre adjoint, et interprétation de mot à autre en sa langue bretonne par l'interprete, a dit que ses réponses contiennent vérité, ne vouloir ni augmenter ni diminuer y persister a déclaré ne savoir signer, de le interpellé. »

Le général² de la paroisse de Plozévet fut appelé à répondre des suites du naufrage, parce qu'il n'avait pas prévenu immédiatement l'amirauté, n'avait pas empêché les vols et pillages, ni indiqué le nom des présumés coupables. Charles Le Guellec (1735-1822), domainier demeurant au village de Kerveillant, paroisse de Plozévet, représenta le général de la paroisse à « l'interrogatoire fait d'autorité au Siège roïal de l'amirauté de Cornouaille établi a quimper », le 2 janvier 1784. Charles Le Guellec devait savoir un peu le français, car il a laissé plusieurs lettres de sa main, écrites dans un français approximatif. Malgré cela, les autorités jugèrent préférable d'avoir recours aux services d'un interprète. L'interrogatoire fut dirigé par « Pierre Jacques marie Le bastard de mesmeur, conseiller du roy, son lieutenant général audit Siège, ayant pour adjoint guillaume lemeur et pour interprète de la langue

² « général » est l'abréviation de « corps général », genre d'assemblée municipale composée de 12 membres, qui existait sous l'Ancien Régime.

bretonne en françois Mr jérôme rené le Siner, des deux le serment pris au Cas requis, après qu'ils ont séparément levé la main... »

Voici un extrait du long procès verbal, qui montre l'usage des langues française et bretonne :

« interroge le dit Leguellec en sa dite qualité par l'organe du dit interprète. Pourquoi le dit général n'a pas fait avertir les officiers de l'amirauté, aussitôt le naufrage d'un navire la frédérika sur les cotes de la dite paroisse en septembre dernier ; ce qui a été la cause que les dits officiers n'en ont eu connaissance que le lendemain par une lettre missive de leur huissier à audierne ? »

« répond par l'organe dudit interprete et pour le dit général que le syndic de la paroisse n'a été informé du bris en question que le lendemain au lever du soleil, qu'aussitôt il dépêcha au S^r Quévarec notre greffier a audierne, un exprès pour l'en avertir, qu'il le rencontra venant au naufrage et en l'endroit nommé poullhan, qu' au retour du dit exprès, et à l'arrivée du dit greffier au naufrage, le général fit partir un autre exprès pour Quimper, afin d'avertir les officiers de l'amirauté, lequel dernier exprès ne fut retardé que le tems que demanda le Sieur Quévarec pour écrire aux dits officiers l'état des choses, ce qu'il fit de suite sur le lieu même. » [...]

Toutes les questions en suspens lui ayant été posées, et ses réponses, consignées par écrit, arrive la conclusion de l'interrogatoire :

« Tels sont ses interrogatoires, confessions et dénégations dont lecture lui donnée en françois par notre adjoint et explication en langue bretonne par l'interprete, le dit Leguellec a dit que ses réponses contiennent en tout vérité, tant dans ce qui le regarde en particulier qu'en ce qui regarde le général qu'il représente, déclarant le dit Le Guellec n'avoir a y augmenter n'y diminuer, hors que la plus grande partie de ce qui a été sauvé du dit naufrage l'étoit avant l'arrivée du dit Sieur Quévarec. Lecture faite en breton audit Leguellec de ce qu'il ajouté cy dessus, il a déclaré n'avoir rien à y changer et y persister et a signé... » [...] Charles Le Guellec ayant tenu à ajouter un dernier point, le greffier conclut : « Lecture faite en françois et interpretation en breton de l'addition cy dessus à ses reponses... » Et Charles Le Guellec signe le procès verbal d'interrogation.

Le 6 mai 1785, le général de la paroisse de Plozévet fut condamné à « quatre mille livres de réparations civiles au profit des commettants du dit réclamateur » pour « n'avoir pas empêché les vol et pillage, [...] ni indiqué les coupables, de n'avoir meme rempli dans cette occasion aucune des obligations qui lui étaient imposées. » Un homme fut condamné à un mois de prison, et six, à huit jours de prison, ainsi qu'à des amendes.

1.3 Charles Le Guellec : édile et bâtisseur entré dans la légende

Charles Le Guellec participa très activement à la vie de Plozévet à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e. Il fut maire de la commune de 1800 à 1821. Ce fut aussi un grand bâtisseur. Il fit construire, ou rebâtir, plusieurs maisons de ferme et pas moins de trois moulins

à eau. En 1787 s'acheva la construction du moulin de Kerzuot, et sur la façade il fit graver, en français, l'inscription suivante, toujours visible :

LE MOULIN LION OU AUTREMENT KDUOT PROFFITTÉ
A TITRE DE FÉAGE NOBLE PAR HONNORABLE HOMME
CHARLES LE GUELLEC QUI LE FAIT BATTIR 1787 I.H.S

NOBLE : mot effacé ; HONNORABLE, BATTIR : sic

Quand il fut bâti, ce moulin dépendait donc d'une seigneurie aristocratique. L'effacement de l'adjectif qualificatif « noble », sans doute pendant la Révolution française, semble indiquer que cela cessa alors d'être vrai. Le groupe nominal, « honorable homme » désigne un personnage important, respectable, mais pas noble. Une inscription du même type figure sur le moulin Goff, construit ou rebâti par le même.

Charles Le Guellec est entré dans la légende. Pierre-Jakez Hélias a écrit un texte à son sujet : en français, « Le vieux Guellec »³, et aussi en breton, « Ar Gellek Koz »⁴.

Jusqu'à la Révolution française, le français n'était pour ainsi dire parlé à Plozévet que par les représentants du pouvoir, lors de leurs rares visites, au cours desquelles ils ne pouvaient converser dans cette langue qu'avec les prêtres et sans doute quelques notables.

Il n'y a pas eu d'école à Plozévet avant la Révolution, mais il en existait quelques-unes dans la région : l'école des Capucins à Audierne, l'école de Pont-Croix, créée en 1787, et celles de Douarnenez, Pont-l'Abbé et Quimper. On trouvait en plus de « petites » écoles à Pouldergat et à Mahalon. Quelques jeunes de Plozévet y ont sans doute appris à lire et à écrire le français.

2. La période révolutionnaire (1789-1799) :

La Révolution française ne changea pas la situation linguistique de Plozévet. Celle-ci n'est pas mentionnée dans les « plaintes et remontrances » du cahier de doléances (7 avril 1789). Mais c'est en mai 1794 que fut ouverte la première école à Plozévet. Le rapport de son existence éphémère - elle ne fonctionna que jusqu' à septembre 1796 - permet néanmoins d'entrevoir la situation linguistique à cette époque. Le titre officiel des instituteurs nommés suite au décret du 8 pluviôse an II (28 janvier 1794), « instituteurs de la langue française », suffit à nous renseigner sur la mission qui leur était assignée.

Le 15 floréal an II (4 mai 1794) fut installé à Plozévet, Noël Le Blouch, un Capiste de Primelin. Neuf mois plus tard, le 9 pluviôse an III (28 janvier 1795), il adresse au citoyen Trehot, agent national de l'administration du district de Pont-Croix, un bref compte rendu de

³ Pierre-Jakez Hélias, *Les autres et les miens*, Plon, 1977, p. 231-234.

⁴ Per-Jakez Helias, *Bugale Berlobi*, Emgleo Breiz, 1987, p. 159-161.

ses pratiques pédagogiques. « J'ai de mon mieux propagé l'esprit public, enseigné la langue françoise et la morale républicaine. [...] J'ai enseigné a tous à lire, écrire et les quatre premières règles de l'arithmétique. Je leurs (sic) donnais quelques fois de petites phrases bretonnes à rendre en françois, et quelques fois en françois à rendre en breton. [...] Déjà plusieurs commencent à lire et à entendre le françois. » Il utilise donc la langue bretonne, parlée dans une variante proche de celle de Plozévet, pour enseigner le français.

De plus, les bases de la nouvelle culture apportée par la Révolution sont enseignées en breton : « Je leurs (sic) ai aussi les jours de décadi expliqué exactement en breton les decrets de la Convention nationale, les droits de l'homme et du citoyen et la constitution républicaine. »⁵

En application de la loi du 27 brumaire an IV (18 novembre 1795), l'administration du département décide le 24 messidor an IV (12 juillet 1796) d'établir une nouvelle école. Les instituteurs en fonction, dont Noël Le Blouch, cessent d'exercer le 1^{er} vendémiaire an V (22 septembre 1796). Mais on ne trouve alors plus trace d'école à Plozévet.

3. Le XIX^e siècle

Au XIX^e siècle, le breton reste quasiment la seule langue parlée à Plozévet. Néanmoins, les notables, comme le notaire et les prêtres parlent et écrivent le français. C'était déjà le cas sous l'Ancien Régime. Le maire en fonction jusqu'en 1821, Charles Le Guellec, qui avait déjà endossé des responsabilités avant la Révolution, écrit un français approximatif, mais les connaissances de ses successeurs seront nettement supérieures. Les familles aisées expriment le désir de voir leurs enfants apprendre le français, d'où l'importance accordée à la mise en place d'une école dans la commune. Nous examinerons la place de la langue bretonne successivement dans l'enseignement, dans la vie politique municipale et dans les relations avec le monde de la justice, principalement dans les procès.

3.1 L'enseignement

3.1.1 Le début du siècle :

En 1809, suite à la demande du préfet du Finistère, Gabriel Miollis, le maire, Charles Le Guellec, répond qu'il n'a trouvé qu'une personne volontaire capable d'enseigner à Plozévet. Il lui écrit le 4 août 1809 : « La personne a déjà déclaré que son intantion étoit d'instruire les enfans en la commune mais les habitans préfèrent les envoyer à Quimper parcequ'ils apprennent le françois et ils disent sans doute quici il leur est impossible de laprendre. » On comprend donc le rôle de la connaissance des langues dans cette impossibilité d'ouvrir alors une école. Il fallut attendre quelques années pour que cela se fasse, mais le même maire exprima la méfiance des Plozévétiens à l'égard d'un maître d'école, Chever Simon, dont les connaissances en français étaient, selon eux, insuffisantes. La première école normale de Bretagne, celle de Rennes, n'ouvrit qu'en octobre 1831.

⁵ Archives départementales du Finistère, 27 L 90.

3.1.2 L'enquête de 1831 :

a. Dans son ouvrage *We are not French*⁶, Maryon McDonald mentionne qu'en 1831 une enquête fut réalisée dans le Finistère, afin d'obtenir des renseignements sur les connaissances linguistiques des habitants. Il semble bien qu'elle soit reliée au projet du ministre de l'Instruction publique et des Cultes, M. de Montalivet,⁷ d'essayer un enseignement bilingue, plus précisément « d'enseignement du français par le breton » au cours de la première année d'école primaire. Les tableaux récapitulatifs des réponses obtenues dans les arrondissements de Morlaix, Châteaulin et Quimperlé, ainsi que les réponses des maires de 45 communes du sud-Finistère ont été conservées⁸, dont celle du maire de Plozévet, Yves Le Faucheur, que voici :

Commune de Plozévet

Plozévet, le 11 avril 1831

Monsieur Le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-après, l'état demandé par votre circulaire du 25 mars dernier.

Nombre présumé de personnes

1. Sachant écrire...	du sexe masculin : 30 du sexe féminin : 6
2. Sachant lire le français seulement,	masculin : 11 féminin : 4
3. Ne sachant lire que le breton,	masculin : 18 féminin : 7
4. Parlant français, non compris les premiers,	masculin : 32 féminin : 3
5. Ne parlant que le breton,	masculin : 1000 féminin : 1039

Les habitants de la commune de plozévet sont, comme vous le voyez, dans la plus grande ignorance et ont besoin d'instruction.

Dès que vous pourrez nous accorder un instituteur, je vous prie d'avoir la bonté de m'en instruire. Il y a dans la commune un jeune homme qui a fait des études et qui

⁶ Maryon McDonald, *We are not French*, Language, culture and identity in Brittany, London, New-York : Routledge, 1989, p. 44.

⁷ Marthe Camille Bachasson, comte de Montalivet (1801-1880), fut ministre de l'Instruction publique et des Cultes du 13 mars 1831 au 27 avril 1832. De novembre 1830 à mars 1831, il avait été ministre de l'Intérieur, et il le redevint dès la fin avril 1832.

⁸ Archives départementales du Finistère, 1 N 192. Fañch Broudic, *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, PUR, Rennes, 1995, p. 37.

joint aux connaissances nécessaires une très bonne conduite et le meilleur esprit. Je vous le présenterai aussitôt que vous le jugerez à propos.

Daignez agréer l'assurance des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Préfet,

Votre tout dévoué serviteur
Le Maire de Plozévet
La Faucheur

b. Analyse de la réponse du maire de Plozévet :

Yves Le Faucheur (Mahalon 1795 – 1833 Landudec), notaire, fut maire de Plozévet de 1828 à 1833. A sa naissance, son père, Guillaume Corentin, était instituteur de la langue française à Mahalon.

La formulation des questions du préfet ne présentant pas toute la clarté souhaitable, il n'est pas aisé d'interpréter et d'analyser les réponses des maires. Les catégories d'habitants sont-elles cumulatives ou exclusives les unes des autres ? Le maire de Plozévet, quant à lui, les a, semble-t-il, considérées comme exclusives. D'autre part, le degré de maîtrise de la lecture et de l'écriture n'est absolument pas pris en compte.

Informations contenues dans la réponse du maire :

Si l'on additionne les chiffres de toutes les catégories, Plozévet totalise alors 2150 habitants. Le premier recensement, effectué cinq ans plus tard, en 1836, donne 2675 habitants, soit 525 de plus. Il n'est pas fait mention des tout jeunes enfants. Principale information, 96 % de la population de Plozévet ne connaît alors que le breton. Parmi les 4% connaissant le français, les hommes sont bien plus nombreux que les femmes. D'autre part, le nombre de personnes ne sachant lire que le breton est supérieur à celui de celles ne sachant lire que le français (25 contre 15). L'analyse des résultats de l'enquête montre que c'est souvent le cas dans les communes rurales. Il a donc existé deux alphabétisations à Plozévet, comme dans l'ensemble du Finistère au moins, l'une en breton, l'autre en français.

Quelle valeur accorder à ces informations ?

Il semble que l'on puisse considérer ces informations comme globalement fiables. On remarque que le maire assimile la connaissance du breton seul à « la plus grande ignorance », et qu'il profite de cette réponse pour demander au préfet la nomination d'un instituteur.

c. Les suites de l'enquête :

Suite à cette enquête, le ministre de l'Instruction et des Cultes, M. de Montalivet, proposa, le 15 octobre 1831, d'essayer un enseignement bilingue, plus précisément un « enseignement du français par le breton. » Mais le comité d'instruction primaire de Quimper, suivi par le préfet du Finistère, rejeta formellement cette proposition. Les observations de ce comité finistérien constituent un consternant plaidoyer pour la disparition la plus prompte

possible de la langue bretonne. Qu'on en juge : « Car ne serait-ce pas leur rendre l'usage du bas-breton plus commode que de multiplier les livres écrits en cette langue et de leur faire connaître toutes les ressources ! Ne doit-on pas, au contraire, favoriser, par tous les moyens possibles, l'*appauvrissement*, la *corruption*, jusqu'au point que d'une commune à l'autre, on ne puisse plus s'entendre ? Car alors la nécessité des communications obligera le paysan d'apprendre le français. »⁹ Et ce point de vue très négatif était partagé par le préfet des Côtes-du-Nord. En revanche, celui du Morbihan, Monsieur Edouard Lorois, était d'un avis opposé.

Le mémoire déposé en 1836 par Yves-Marie Gabriel Laouénan à la Société d'émulation de Brest pour promouvoir un enseignement bilingue, n'eut pas de suites non plus.¹⁰

3.1.3 L'école mise en place suite à la loi Guizot (1833-1863)

Suite à la loi votée le 28 juin 1833, des instituteurs et des institutrices exerceront sans discontinuer à Plozévet.

Cette année-là, les conseillers généraux du Finistère, sans doute incités par le préfet, décrètent « vouloir fonder des écoles, former des instituteurs aptes à répandre de bonnes méthodes d'enseignement, à généraliser l'usage de la langue française et faciliter par ce moyen les communications entre les cultivateurs du Finistère et les citoyens des autres départements. »

Entre 1833 et 1863, six instituteurs se sont succédés à Plozévet et y ont séjourné pendant des durées variables. Deux d'entre eux y sont restés bien plus longtemps que les autres : François Marie Le Guillou (1836-1845), et Charles Déroff, né le 24 décembre 1831, à Sibiril, près de Saint-Pol-de-Léon, (1850-1863). Les rapports de l'inspecteur de l'Instruction primaire nous permettent d'entrevoir la place occupée par le breton dans la classe. Ceux concernant F. M. Le Guillou ne contiennent aucune information à ce sujet. Parmi ceux concernant Charles Déroff¹¹, ancien élève de l'École Normale de Rennes, seul le rapport du 25 mai 1859 présente des précisions intéressantes. La langue bretonne y figure dans deux rubriques : lecture courante et traductions.

« Lecture courante : [...] Les 7 élèves de la 1^{ère} division [le niveau le plus élevé] se classent ainsi qu'il suit : Bien, 4 ; assez bien, 3. Méthode : 1^{ère} division : lecture de toute la leçon par l'instituteur ; lecture d'une partie de cette leçon par chacun des élèves. Traduction en breton par ces enfants. Questions relatives à la grammaire ; questions tendant à s'assurer que les élèves ont compris ce qu'ils ont lu. 2^e division : les 3 premiers exercices seulement ; les enfants étant encore trop peu avancés pour que les deux autres puissent être faits.

Traductions : Les exercices de traduction du breton au français se font au moyen de phrases bretonnes écrites au tableau noir, et que les enfants traduisent en français. Les

⁹ Daniel Bernard, « La langue bretonne à l'école primaire, un projet officiel d'enseignement bilingue en Basse-Bretagne en 1831 », *Annales de Bretagne*, 1917, p. 4.

¹⁰ Fañch Postic, « Propositions pour un enseignement bilingue en 1836. Un mémoire inédit de Y.-M.-G. Laouénan » *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CXXX, 2001, p. 437-466.

¹¹ AD 29, 1 T 510.

exercices de traduction du français en breton se bornent à ce qui se fait dans la lecture. Pour les phrases que j'ai proposées, 7 élèves s'occupant de traduction méritent la note Bien.

Signé : *L'inspecteur de l'Instruction publique, Lequinquis.*

On remarquera que la lecture en français impliquait un exercice de traduction en breton pour les élèves de la première et de la deuxième divisions. Il fallait sans doute traduire chaque phrase lue et expliquer, sans doute en breton, les mots nouveaux ou difficiles. On peut donc en conclure que le breton était aussi dans les faits, au moins partiellement, langue véhiculaire de l'enseignement. Les cinq derniers rapports ne mentionnent que le nombre d'élèves s'occupant d'exercices de traductions et les appréciations obtenues : 7 juin 1860 : 9 élèves (assez bien) ; 21 novembre 1860 : 6 élèves (bien) ; 1^{er} mai 1861 : 12 élèves (très bien) ; 12 novembre 1861 : 8 élèves (assez bien) ; 2 février 1862 : 8 élèves (très bien).

Telle a donc été la place du breton dans les premières tentatives d'apprentissage de la lecture et du français à Plozévet. Mais peu d'élèves suivaient cette école, entre 13 et 36, et parmi eux, on ne trouvait que très peu de filles.

3.1.4 L'école congréganiste (1863 -1903)

Suite à la démission de Charles Déroff pour raison de santé, le conseil municipal, le 13 février 1863, « passe un traité avec la congrégation des filles de Jésus de Kermaria (Plumelin, Morbihan), à l'effet d'obtenir d'elle deux sœurs, l'une pour la tenue de l'école mixte, l'autre pour voir les malades. » La première institutrice nommée, Marie-Françoise Giffaud, née le 11 décembre 1832 à l'île d'Arz (Morbihan), sœur Marie de la Miséricorde en religion, s'installe à Plozévet le 5 mars suivant. L'inspecteur primaire, M. Lequinquis, lui rend visite le 18 juillet 1864, - l'école publique mixte compte alors 119 élèves inscrits - puis le 15 mars 1865.¹² Mais les rapports d'inspection ne mentionnent pas les langues utilisées.

Une dizaine d'années plus tard, le 2 septembre 1876, Marie-Thérèse Le Mercier, née le 24 juin 1845 à Sarzeau, sœur Marie de Saint Thomas d'Aquin en religion, est affectée à Plozévet, en remplacement d'une consœur nommée au Juch. Le 13 juin 1877, puis le 29 avril 1878, le nouvel inspecteur primaire, M. Gautier, lui rend visite et écrit, entre autres, dans son rapport, que l'instruction religieuse est faite « exclusivement en breton » le première fois, et « en breton » la seconde. Ce sont les seules mentions de l'emploi des langues.¹³ L'école publique mixte compte alors un peu plus de 130 élèves. En 1881, la sœur reconnaît que l'enseignement du français est « de tous ceux qui se donnent à l'école, le plus difficile. »¹⁴ On ne peut s'empêcher de penser à l'important effort qu'ont aussi dû faire ces deux institutrices originaires du pays vannetais pour s'adapter au parler breton de leurs élèves.

Les lois scolaires de 1881-1882 rendent l'enseignement primaire, gratuit, obligatoire et laïque. L'article 1^{er} de la loi du 29 mars 1882 stipule qu'il comprend, entre autres, « la langue et les éléments de la littérature française ». Aucune autre langue n'est mentionnée.

¹² Archives générales Filles de Jésus Kermaria, 320 23-28, et AD 29, 1 T 631

¹³ Ibid. et AD 29, 1 T 664.

¹⁴ Cité par André Burguière, *Bretons de Plozévet*, Flammarion, Paris, 1975, p. 295-296.

3.1.5 1883-1903 : école laïque pour les garçons et école publique congréganiste pour les filles

A Plozévet, une nouvelle maison d'école pour les garçons ouvre en 1883, année où est nommé le premier instituteur laïque formé à l'Ecole Normale de Quimper, Jacques Pouliquen,¹⁵ né à Plounéour-Ménez, le 28 avril 1859, qui enseigna à Plozévet de janvier 1883 à août 1907. Mais les filles continuent de fréquenter l'école publique dite « congréganiste », où sont nommées, en 1883 aussi, Marie-Louise Le Clainche, sœur Marie du Saint Carmel en religion, née à Guern (Morbihan) le 27 décembre 1852, comme directrice¹⁶, et Marie Anne Jaouen, sœur Marie Victorine du Sacré Cœur en religion, née à Beuzec-Conq le 29 mai 1863, comme institutrice adjointe.¹⁷ L'enseignement du français continue à poser bien des difficultés dans les deux écoles. Dix ans plus tard, suite à sa visite du 24 mai 1893, l'inspecteur primaire rapporte à propos de la classe de M. A. Jaouen : « Une trentaine d'élèves, qui sont là depuis un an, savent lire, écrire et compter, *mais ne comprennent pas un mot de français.* »¹⁸ La situation est équivalente à l'école publique de garçons : le même inspecteur, le même jour, s'étonne à propos des élèves de la classe de M. Arhan, adjoint de Jacques Pouliquen : « On dirait que l'on a affaire à des muets, personne ne répond aux questions posées, c'est à se demander s'ils en comprennent le sens. »¹⁹ Et encore, à propos d'un élève de la classe de M. Blanchard, l'autre adjoint : « Un enfant de 12 ans qui paraît assez éveillé, qui vient depuis un an en classe et sait lire et écrire, ne comprend pas la question : « Quel âge avez-vous ? »²⁰ Mais les reproches pédagogiques sont plus particulièrement adressés aux sœurs ; ainsi M. A. Jaouen s'entend dire : « Ne jamais oublier que le plus important est d'apprendre le français aux débutants, et de leur donner par des exercices oraux et écrits, la pratique de cette langue. » (27.02.1899) Elle se voit attribuer l'appréciation générale suivante après l'inspection du 27.03.1900 : « Institutrice qui se donne du mal et travaille beaucoup, mais qui ne comprend pas que l'essentiel est d'apprendre aux enfants – qui l'ignorent complètement – la langue française, qui servira exclusivement à leur instruction. »²¹ Et encore, suite à celle du 12.03.1901 : « M^{me} Jaouen a de l'activité et de la bonne volonté, mais elle ne s'attache pas assez à apprendre la langue française. Les leçons de langage ne sont ni assez nombreuses, ni assez bien faites. Les élèves s'habituent à lire sans comprendre. [...] La première chose à faire est d'enseigner le français par la pratique. »²² Ces reproches leur sont répétés jusqu'à ce qu'on leur interdise d'enseigner, en 1903.

3.2 La vie municipale

Bien que les documents administratifs soient exclusivement rédigés en français, la quasi-totalité des conseillers municipaux, et a fortiori des autres habitants, ne parlent que le breton, et c'est donc nécessairement dans cette langue qu'ils communiquent oralement avec les administrations communale et départementale. Comme c'est alors la situation habituelle,

¹⁵ AD 29, 1 T 579

¹⁶ Ibid. et AD 29, 1 T 655.

¹⁷ Ibid. et AD 29, 1 T 641.

¹⁸ AD 29, 1 T 641.

¹⁹ AD 29, 1 T 579.

²⁰ Ibid.

²¹ AD 29, 1 T 641.

²² Ibid.

elle n'est que rarement notée dans les comptes rendus et délibérations du conseil municipal. Ce n'est le cas que dans les occasions importantes, comme l'installation d'un nouveau conseil municipal. Ainsi le 12 août 1848 : « A l'ouverture de la séance, Jacques Le Guellec, maire et président, a donné une lecture, tant en français qu'en breton, des instructions insérées aux bulletins administratifs n° 953 et 956, l'un en date du 17 juillet, l'autre du 1^{er} août présent mois. » Un autre événement marquant de la vie de la commune est la décision prise le 23 septembre 1860 de construire une maison d'école : « Le Conseil, après s'être fait expliquer tant en breton qu'en français, le rapport de M. Le Préfet, s'associe à l'idée de voir construire une nouvelle maison d'école. » Mais les conseillers ne s'expriment évidemment qu'en breton lors des réunions du conseil municipal.

La connaissance du breton par le jeune candidat aux élections législatives de 1898 qu'est Georges Le Bail, et qui allait être élu maire de Plozévet en décembre de la même année, est en revanche plus surprenante, au point que le préfet du Finistère juge utile d'écrire à son propos dans une note : « Sa connaissance approfondie de la langue bretonne lui permet de se mettre en contact avec les paysans dont il connaît à fond les besoins, ... » (AD 29, AL 3M, 26.04.1898) Il en fera effectivement un usage constant, tant dans les réunions du conseil municipal, dans les réunions électorales pendant les campagnes, que dans ses contacts quotidiens avec la population.

3.3 Les relations avec le monde de la justice

Selon la gravité des faits jugés, selon le tribunal chargé de statuer, il est fait appel, ou non, aux services d'un interprète oral non-professionnel, mais assermenté, qui sont toujours mentionnés dans les procès-verbaux, transactions et jugements. Nous présentons trois exemples, le premier sans interprète, les deux suivants avec, qui nous permettent de saisir la connaissance qu'ont les protagonistes du breton et du français et l'emploi qu'ils en font. Les trois exemples datent de la première moitié du siècle, mais cette situation s'est prolongée, avec peu d'évolution, pendant la seconde moitié.

3.3.1 En mai 1824, un litige – graves injures sur une place publique à Quimper – opposant Joseph Le Phuez et Corentin Le Bourdon, cultivateurs à Plozévet, est soumis à la justice de paix de Plogastel-Saint-Germain. La transaction qui en résulte, rédigée par Yves Le Faucheur, notaire à Plozévet, ne mentionne pas les services d'un interprète, pour deux raisons, nous semble-t-il : d'une part, le juge de paix devait connaître le breton, d'autre part, le caractère bénin de l'affaire ne le justifiait pas. Après avoir mentionné que les comparants ne savent pas signer, le notaire termine simplement par la mention habituelle « après lecture tant en français qu'en breton » et signe.

3.3.2 Le 16 décembre 1830, au palais de justice de Quimper, suite à un vice de forme dans la rédaction de l'acte de naissance de Joseph Ferrant, né le 10 avril 1809 à Kerfily, Plozévet, le tribunal civil de Quimper prononce, en audience publique, un jugement qui se substitue à l'acte de naissance incorrectement rédigé : « Le tribunal a décerné acte de la présence des témoins, Henry Pichavant et Pascal Le Stum, [cultivateurs à Plozévet], et de ce qu'après avoir

levé la main, ils ont affirmé par serment et par l'organe du sieur hyacinthe Billès, âgé de 46 ans, demeurant à Quimper, et que monsieur le président a nommé d'office pour interprète de la langue bretonne, et lequel a prêté serment de traduire fidèlement (sic) les discours à transmettre entre ceux qui parlent des langages différents... »

3.3.3 Dans l'affaire de l'assassinat de son épouse par Yves Le Goaër, aidé par sa maîtresse Marie-Jeanne Autret, commis le 12 mai 1841 à Trébrévan, Plozévet, verdict de la cour d'assises du Finistère du 10 mai 1843, les nombreux procès-verbaux de descente sur les lieux, d'audition des témoins et d'interrogatoire s'achèvent presque toujours par les mentions « ne sachant ni lire, ni écrire » et « ne sachant signer ». La non-connaissance du français n'est jamais exprimée, mais le recours systématique à un interprète la met en évidence. Seuls quelques notables, comme le maire et le recteur de la paroisse, peuvent s'en passer. « Alors que les tribunaux n'instruisent et ne délibèrent qu'en français, la plus grande partie de ceux qui comparaissent devant eux ne sait que le breton. »²³ La justice continue d'être rendue par l'entremise d'un interprète oral, comme le stipulait l'Ordonnance criminelle de 1670 : « si un accusé n'entend pas la langue françoise, l'interprète ordinaire s'il y en a un, ou s'il n'y en a point, celui qui sera nommé d'office par le juge, après avoir prêté serment, expliquera à l'accusé les interrogatoires qui lui seront faits par le juge, et au juge les réponses de l'accusé ; et sera le tout écrit en langue françoise, signé par le juge, l'interprète et l'accusé, s'il veut signer, sinon sera fait mention de son refus. »²⁴

Aux Assises du Finistère, en 1843, 60,27 % des comparants, inculpés et témoins, ont fait appel à l'interprète.²⁵ Voici la formule régulièrement utilisée en tête de procès-verbal : « Le Sieur X, interprète de la langue bretonne, âgé de plus de vingt-et-un ans, domicilié à Quimper, auquel nous avons fait prêter le serment de traduire fidèlement les discours à transmettre entre les personnes qui parlent des langages différents. » On trouve parfois cette formule plus succincte : « interprète de la langue bretonne, [...] qui a prêté le serment voulu par la loi. » Le procès-verbal d'interrogatoire commence par : « L'inculpé(e) a été interrogé comme suit, par l'organe du Sieur X, interprète de la langue bretonne... » et se conclut par : « Lecture donnée en breton par l'interprète du présent interrogatoire à l'inculpé(e), et il / elle a dit ne savoir signer. Nous avons signé avec l'interprète et le greffier... »

Nonobstant les demandes réitérées du conseiller à la cour royale de Rennes, Huon de Kermadec, bretonnant, qui présida à plusieurs reprises les assises du Finistère de 1825 à 1830,²⁶ il n'y a pas d'interprètes professionnels. Chaque tribunal s'attache donc les services d'au moins un interprète, âgé de plus de vingt-et-un an et devant prêter serment de traduire fidèlement avant chaque audition, mais exerçant une autre profession.

²³ F. Broudic, *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, 1995, p. 72.

²⁴ Guy du Rousseaud de La Combe, *Traité des matières criminelles, suivant l'Ordonnance du mois d'août 1670, et les Édits, Déclarations du Roi, Arrêts et Règlements intervenus jusqu'à présent*, Paris, 1778, p. 250, cité par Annick Le Douget dans « Justice française et langue bretonne. Jurés et accusés monolingues bretons dans le Finistère, de la Révolution au second Empire » *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, tome CXXXVIII, 2010, p. 202.

²⁵ F. Broudic, *ibid.* p. 66.

²⁶ A. Le Douget, *ibid.* p. 210

Les travaux d'interprétariat relatifs à cette affaire ont été réalisés par deux huissiers du tribunal de Quimper : le premier, Désiré Le Guillou, né le 31 janvier 1807 à Pleyben (Finistère), fils de François-Marie, « gréffier (sic) de la justice de paix », est commis greffier au moment de son mariage, en 1833 à Châteaulin. Le second, (Olympiade) François Cren, né le 24 avril 1809 à Plounévez-Lochrist (Finistère), fils de François-Claude, adjoint au maire de Plounévez-Lochrist, et petit-fils de François-Gabriel, notaire impérial à Plouescat et maire de Plounévez-Lochrist, s'est marié le 2 mai 1836 à Quimper, mais sa profession n'est pas mentionnée dans l'acte de mariage.

On peut supposer que chacun d'eux parlait le breton de sa région natale ; or, ni le breton de la région de Pleyben-Châteaulin, ni celui du Léon, ne présentent d'écarts très importants avec celui de Plozévet ; l'intercompréhension entre accusés et interprètes devait donc être relativement aisée. Mais comme le fait remarquer Fañch Broudic : « Les deux langues ne sont pas sur le même pied, ou n'ont pas la même fonction : lors d'une affaire d'assassinat impliquant Yves Le Goaër et Marie-Jeanne Autret, l'acte d'accusation n'est traduit que sous forme de « résumé ». ²⁷ Toutes les étapes du procès ne font pas l'objet d'une traduction systématique. Les traductions du français au breton ne sont faites qu'oralement ; seules les versions françaises sont mises par écrit de manière officielle. Plusieurs magistrats font remarquer les risques d'erreurs de traduction. Ainsi Huon de Kermadec écrit dans un rapport du 28 février 1828 : « Je ferai observer que, parlant le bas-breton, j'ai été à même plus que personne de remarquer des mauvaises traductions qui peuvent provoquer de graves erreurs. » ²⁸

4. Du début du XX^e siècle à 1914 :

Plusieurs décisions législatives, prises au début du XX^e siècle par le ministère d'Emile Combes, eurent des conséquences sur la pratique de breton, y compris à Plozévet.

La loi de 1901 sur les associations, prévoyant la fermeture des écoles congréganistes, et le décret de juin 1902 en précisant la mise en application, ont eu pour conséquence le départ de l'école publique, en 1903, des religieuses institutrices de Kermaria et leur remplacement par des institutrices laïques qui abandonnèrent tout emploi du breton et interdirent aux élèves de le parler à l'école.

4.1 Rappelons que depuis le Concordat de 1801, les ecclésiastiques sont rémunérés par l'Etat. Par la circulaire du 29 septembre 1902, Emile Combes, ministre de l'Intérieur et des Cultes, décide que le budget des Cultes ne pourra plus désormais rémunérer que « les services faits dans notre langue nationale. » Les maires devront certifier que les instructions religieuses, y compris le catéchisme, sont faites en français. Aussitôt, Mgr François-Virgile Dubillard, évêque de Quimper et de Léon, qui venait de Besançon, lance une enquête sur l'emploi du français et du breton au prône et dans la prédication dominicale, ainsi que dans les instructions religieuses et le catéchisme, auprès des curés et recteurs. (Voir les questions

²⁷ F. Broudic, *ibid.* p. 62-63.

²⁸ Archives nationales, BB 20/41 ; cité par Annick Le Douget, *ibid.* p.208.

posées dans les annexes) Voici les six réponses apportées le 21 octobre 1902²⁹ par Olivier Henry³⁰, recteur de Plozévet :

1. *Le nombre exact des enfants de 10 ans appelés à suivre les catéchismes de 1^{ère} Communion est de 92.*
2. *Parmi eux, il n'y a aucun capable de suivre avec fruit le catéchisme français.*
3. *Il y a un garçon qui suit le catéchisme français ; quant aux autres, il serait bien inutile de leur demander d'abandonner le catéchisme breton.*
4. *Presque tous sont incapables d'apprendre un autre catéchisme que le catéchisme breton ; les parents ne savent que le catéchisme breton ; peut-être dans quelques années, les filles qui sont à l'école chez les religieuses, pourraient arriver à apprendre le catéchisme français.*
5. *Il n'y a dans la paroisse qu'un seul catéchisme, en breton. Le nombre des enfants qui suivent ce catéchisme est entre 250 et 300.*
6. *Les instructions paroissiales se font en breton, et rien qu'en breton.*

Il peut sembler étonnant que, vingt ans après l'institution de l'école primaire obligatoire, où le français est la seule langue enseignée et, au moins en principe, la seule langue d'enseignement, aucun enfant ne puisse « suivre avec fruit le catéchisme français. » Mais la situation est similaire dans toutes les communes environnantes, et avec quelques nuances, dans toutes les parties rurales de la Basse-Bretagne. On remarquera cependant que le recteur n'exclut pas la possibilité d'une évolution à terme, ainsi qu'il l'exprime dans sa réponse n° 4, à propos des filles scolarisées chez les religieuses.

Aussitôt la circulaire publiée, de nombreux prêtres de Basse-Bretagne furent sanctionnés pour « usage abusif du breton dans les instructions religieuses et le catéchisme » par la suspension de leur traitement. Tel ne fut pas le cas à Plozévet, bien qu'on y employât le breton autant qu'ailleurs, ainsi que le prouvent la réponse du recteur et les résultats de l'enquête du commissaire de police, présentés ci-dessous. À la même époque cependant, le 8 novembre 1902, un vicaire de Plozévet, l'abbé Guillaume Grall, vit aussi son traitement supprimé par Emile Combes, qui signa personnellement la lettre à « Monsieur l'évêque de Quimper », dans laquelle il reprochait à l'abbé de se mêler de politique : « Les témoignages écrits et signés que je possède sur le compte de M. Grall établissent, en outre, la part notoirement incorrecte qu'il a prise aux élections dernières, à l'occasion desquelles il proclamait que « c'était un péché de voter pour les républicains. »³¹ Il semble qu'il ait été le seul prêtre du diocèse sanctionné pour ce motif. Il faut peut-être voir la main de Georges Le Bail derrière cette sanction, car le maire devait, en application de la circulaire du 29 septembre 1902, certifier que le desservant ou vicaire « a fait, au cours du trimestre qui vient de s'écouler, les instructions religieuses, y compris le catéchisme, en français. » De nombreux maires refusèrent de renseigner cette partie du certificat de résidence. Georges Le Bail en était-il ? Nous l'ignorons, mais c'est peu probable, car il aimait le breton et était tout à fait

²⁹ Archives diocésaines de Quimper et Léon, 4 F 017

³⁰ Olivier Henry (Sibiril 1838-1908 Plozévet), recteur de Plozévet du 9 juin 1890 au 3 novembre 1908.

³¹ Archives diocésaines de Quimper et Léon, 3M 09.

favorable à son emploi. En revanche, il ne pouvait pas supporter que les prêtres s’immiscent dans la politique, il l’a maintes fois écrit, d’où, peut-être, sa dénonciation.

Suite à l’enquête de l’évêque de Quimper et de Léon, le ministre de l’Intérieur et des Cultes jugea utile de demander aux préfets de mener leur propre enquête sur le même sujet, ce que fit le préfet du Finistère le 13 décembre 1902. (Voir les questions dans les annexes.) Voici les réponses du commissaire de police, de Pont-L’Abbé ou de Douarnenez, la précision manque, qui enquêta à Plozévet³² :

1. *L’enseignement religieux est donné en breton seulement.*
2. *Un quart des habitants pourrait entendre l’enseignement religieux en français partiellement.*
3. *Les enfants viennent trop tard en classe et conséquemment ont un bagage insuffisant la première année. D’un autre côté, apprendre le catéchisme breton est passé à l’état obligatoire de la part du clergé, et il continuera jusqu’à ce qu’on le lui interdise formellement.*
4. *Le français n’était jamais employé à l’église avant le 1^{er} octobre.*
5. *Il n’est toujours pas employé.*
6. Pas de réponse.

Note ajoutée par le commissaire de police : *Le recteur de Plozévet a, ce trimestre, demandé quels élèves voulaient apprendre le catéchisme français et pour ceux-là fait un cours à part.*

La seule différence notable entre la réponse du commissaire de police et celle du recteur a trait au nombre de personnes qui pourraient « entendre l’enseignement religieux en français partiellement ». Le premier pense qu’un quart des habitants en est capable, avis que ne partage pas le second.

4.2 Les positions contradictoires de Georges Le Bail, maire de Plozévet :

Il est impossible de passer sous silence la contradiction dans l’attitude de Georges Le Bail, maire de Plozévet depuis 1898, et député depuis 1902. Il a voté la loi de Séparation des Eglises et de l’Etat en 1905. D’une part il a écrit : « Il est bien entendu que j’ai ma part de responsabilité que je revendique hautement dans la politique du ministère Combes. »³³ C’est pourquoi il désapprouve le refus opposé aux enfants souhaitant apprendre le catéchisme français : « A Névez, en 1903, les élèves chambriers logés chez le directeur de l’école laïque, n’ont pas été admis à suivre le catéchisme français pour se préparer à la première communion. Le catéchisme breton leur fut imposé. C’est un crime, paraît-t-il, d’apprendre aux enfants à prier et à honorer Dieu dans la langue de la patrie. »³⁴ D’autre part, s’adressant fictivement à l’évêque de Quimper et de Léon, il écrit dans le même ouvrage : « Vous aviez songé aussi à interdire les prédications en breton qui vous semblait un idiome barbare. Je vous félicite

³² AD 29, 1 V 59.

³³ G. Le Bail, *Une élection législative en 1906*, Paris, 1908, p. 175.

³⁴ Ibid. p. 19-20.

d'avoir depuis compris les beautés de cette langue de nos origines dont M. Combes ne voulait que limiter l'usage par des prédications alternées, où tour à tour le breton et le français trouveraient leur place, tandis que vous vouliez l'étrangler net d'un seul coup. »³⁵

Curieusement, G. Le Bail n'était pas présent à la Chambre des Députés le 24 septembre 1902, jour où fut votée la circulaire en question. Par ailleurs, son soutien à la politique de Combes ne l'empêcha nullement de faire un large usage, oral et écrit, du breton. Il l'a lui-même écrit : « Je me souviens des succès électoraux que me valut l'emploi de cette langue dans les réunions publiques et les assemblées populaires, et de la joie que j'éprouvais souvent à exprimer les idées nouvelles dans la vieille langue de mon berceau et de mes ancêtres. »³⁶

L'usage oral, lors des réunions du conseil municipal, continuait comme précédemment, même si la participation de bien des conseillers devait souvent se réduire à répéter : « *giz 'lar an ôtrou* » (D'accord avec ce que dit Monsieur), ainsi que le rapporte la tradition orale, qui nous apprend aussi que son exclamation favorite était *Gurun !* (Tonnerre !). Les huit premiers numéros de son journal *Le Citoyen* (mars-mai 1906), parus à l'occasion de la campagne pour les élections législatives de 1906, font état de ses nombreuses prises de parole en breton lors des réunions électorales. Mais ils montrent aussi l'usage écrit qu'il savait en faire. Le titre du journal et le sous-titre étaient en français : « *Le Citoyen, Organe de la République démocratique des cantons de Pont-L'Abbé, Plogastel-Saint-Germain, Pont-Croix et Douarnenez*, mais la devise était en breton seulement : *Araok ! kerzomp dispont. Mui a Sclaved, Citoyanet !* (En avant ! marchons sans peur. Plus d'Esclaves, des Citoyens !)

En plus du texte des discours prononcés par Georges Le Bail à la Chambre des Députés, *Le Citoyen* présente, dans presque tous les numéros, des articles politiques et des chansons électoralistes en breton. Voici, à titre d'exemples, les titres de deux articles en breton : *Gourc'hemenou ar Republikan* (Les salutations du Républicain), signé : *Potr ar zaout* (Le vacher) (n° 5), et *Ar pez a zonj an abad Lemir war bouez an inventoriou*, (Ce que pense l'abbé Lemire des inventaires), *Tennet deuz ar brezegen great e Kampr an deputeed d'ar 7 a viz meurs 1906* (Extrait du discours fait à la Chambre des Députés le 7 mars 1906) (n° 6). Voici, toujours à titre d'exemples, les titres de deux chansons politiciennes : *Gwerz Ledru-Rollin* (La complainte de Ledru-Rollin) (n° 3) et *Kanaouen ar Votadek e kantonniou Pont-Abat, Plogastel, Pont-e-Croaz ha Douarnenez* (La chanson des élections dans les cantons de Pont-l'Abbé, Plogastel, Pont-Croix et Douarnenez), *War don ar Varseillezen* (Sur l'air de la Marseillaise), publiée à plusieurs reprises. (On peut lire le texte de deux courts articles, ainsi que leur traduction, dans les annexes.)

4.3 A cette époque, le parler breton de Plozévet servait de langue de communication dans le sud-ouest de la Cornouaille, cela va sans dire, mais aussi bien au-delà, jusque dans le Trégor, situé au nord-est, à plus de 100 km à vol d'oiseau. Nous avons recueilli, en 1975, le témoignage d'un Plozévetien, Pierre Bosser (1887-1981), du village de Trologot, qui avait « fait la saison », ou plus exactement travaillé comme soudeur de boîtes de conserves de poisson, plusieurs années de suite, aux alentours de 1905, à Trébeurden, dans le Trégor. En effet, avant l'invention de la machine à sertir, les boîtes étaient soudées à la main. Il nous a

³⁵ Ibid. p. 30.

³⁶ G. Le Bail, « Plaidoyer pour la langue bretonne », journal *Le Citoyen*, 10 septembre 1925, p. 1.

rapporté que c'est en breton qu'il conversait avec les Trégorrois, et qu'ils n'éprouvaient pas de difficultés de compréhension.

4.4 Le journal *Le Citoyen* paraît en mars 1910, à l'occasion de la campagne pour les élections législatives du mois d'avril suivant ; sa publication continuera ensuite sans interruption jusqu'à juin 1940. Le numéro du 26 mars 1910, présente l'article suivant à la page 4 :

A nos Lecteurs,

LA LANGUE BRETONNE

Les Provençaux sont fiers de leur langue. Ils aspirent à garder leur parler pur, [...]

Voilà pourquoi nous accordons au breton le droit d'adoption dans ce journal. Le français est la douce langue de la patrie ; le breton, la langue de nos origines. Henri Martin attribue au génie celtique, en général, une grande part dans le développement moral du moyen-âge et de l'ère moderne.³⁷

Il y a dans la langue bretonne un principe de durée qui défie le temps et les siècles. Elle est jeune encore, comme aux premiers jours de son berceau.

Notre poète Luzel a dit du breton, dans l'avant-propos de son livre Bepred Breizad [e ti Hasle, Montroulez, 1865] :

« Ha ne glewet-c'hui ket lâret

Hon iez, ar c'hôsa, marteze,

A zo er bed, hon iez karet,

A dle merwell ? – N'glewet ket se ? –

Nebaon ta, holl baotred-vad Breiz,

Goureït-c'hui breman ho penn,

Ha komzet ha skrivet gant feiz

Ar iez-kôz na varwo biken.

³⁷ Henri Martin, historien français (1810-1883), auteur d'une *Histoire de France* (17 vol. ; 1837-1854) qui « accorde aux Celtes une influence excessive dans la genèse de la civilisation française. » D'une manière plus générale, il est « l'auteur d'une œuvre importante en son temps, mais rapidement périmée par l'évolution de la science historique. » (*Petit Robert, Dictionnaire universel des noms propres*, édition 1987, p. 1162.)

Euz ar vro-bell ma sav ann heol
Eo deûd gan-imb bars ar vrô-mañ,
Ha mibienn Breiz dle hi c'homz holl,
Keit ma skeudo ann heol aman ! –

Voici la traduction proposée par Luzel ; Georges Le Bail ne donne dans son journal que celle de la dernière strophe :

N'entendez-vous pas dire – que notre langue, la plus ancienne peut-être, - qui soit au monde, notre langue bien aimée, - doit mourir ? N'entendez-vous pas cela ? –

Eh ! bien donc, vous tous enfants de Breiz, - maintenant portez haut la tête, - et parlez et écrivez avec foi – la vieille langue qui ne mourra jamais ! –

Du pays lointain où le soleil se lève, - elle est venue avec nous dans ce pays, - et les enfants de Breiz doivent la parler tous, - aussi longtemps que le soleil nous éclairera. –

Le breton s'assouplit volontiers, et se prête à tous les genres. Il n'est jusqu'au style badin et léger, jovial et rabelaisien, qui ne lui réussisse à merveille, poursuit le journaliste.

Cet article, non signé, est certainement de la plume de Georges Le Bail, qui a jugé utile de le publier parce que l'emploi de la langue bretonne, surtout à l'écrit, n'allait pas de soi pour une partie au moins du lectorat du *Citoyen*. Celui-ci était vraisemblablement composé en grande partie d'anticléricaux, défenseurs de l'école publique hostiles au breton, qui partageaient, au moins en partie, les idées d'Emile Combes. Georges Le Bail tenait à faire entendre sa différence. Nous ne savons pas si cet article a suscité des réactions hostiles ; cela n'a rien d'impossible, mais si tel fut le cas, elles n'ont pas été publiées dans *Le Citoyen*, qui ne comportait pas de rubrique « courrier des lecteurs ».

Georges Le Bail a aussi écrit aussi des articles en français afin de présenter des aspects de ce qu'on n'appelait pas encore « la culture bretonne », principalement, la littérature de langue bretonne et de langue française, la peinture et la sculpture. Ainsi, le 1^{er} août 1914 : « Un poète populaire breton, Prosper Proux », le poète de langue bretonne préféré de Le Bail.

Comme déjà en 1906, les discours prononcés par Georges Le Bail à l'Assemblée nationale sont intégralement publiés dans *Le Citoyen*, ainsi celui du 11 novembre 1911. Discours en français, évidemment. Mais dans les salles annexes du Palais-Bourbon, comme par exemple la salle des conférences ou la bibliothèque, il ne déplaisait pas à Georges Le Bail de converser en breton quand l'occasion s'en présentait, ainsi qu'il le rapporte dans l'article intitulé « Quelques souvenirs sur Jaurès », dans la série « Nos grands hommes ».³⁸

Je me trouvai un jour, à la salle des Conférences, en train de faire ma correspondance.

³⁸ *Le Citoyen*, 23 juillet 1936, p. 1.

En face de moi se tenaient Jaurès et Even, le député celtisant des Côtes-du-Nord, devenu aujourd'hui sénateur. Nous parlions breton. Even possède admirablement la langue de nos origines. En répondant à Even, je mettais la note tonique. Et ces mots prenaient du relief et éclataient en belles sonorités.

Jaurès se dressa et m'interrogea : « Qu'est-ce... ? » Je lui révélais que nous parlions breton et je m'aperçus qu'il avait été empoigné par la belle sauvagerie de ce parler si âprement musical.

Ah ! Si Jaurès avait su le breton ! La langue bretonne est capable de tout exprimer. Elle est prête à recevoir toutes les empreintes, elle attend le Messie qui la fera monter au plus haut diapason du génie, qu'il soit écrivain, poète lyrique, ou vibrant orateur à la barre de la tribune publique ou d'une assemblée populaire.

Un dernier souvenir. C'était peu de temps avant la guerre, à la bibliothèque de la Chambre. Nous lisions, lui et moi. Tandis que Jaurès parcourait la grammaire bretonne de Le Gonidec, je relisais le livre du baron allemand Colmar Von der Goltz, sur Gambetta et ses armées...

Onze ans auparavant, en 1925, Georges Le Bail avait déjà écrit à propos de Jaurès : « Si ce grand orateur avait possédé l'usage et la maîtrise de la langue bretonne, il aurait révolutionné la Bretagne. »³⁹ Mais il convient de remarquer que si la place du breton dans *Le Citoyen* est relativement conséquente pendant les périodes électorales, elle est bien moindre entre celles-ci, particulièrement pendant la Première Guerre mondiale.

5. De 1914 à 1922, la Grande Guerre et ses suites

5.1 Mobilisés en août 1914, les soldats de Plozévet, comme les autres, écrivent dès que possible à leurs familles. Et un parent sachant écrire se charge de leur répondre. Cet échange de correspondances nous permet de remarquer une situation singulière : alors qu'ils ne communiquaient oralement qu'en breton, les échanges écrits se faisaient uniquement en français. On y rencontre certes, à l'occasion, un mot ou une expression familière en breton, comme *kenavo* (au revoir), ou *d'ar c'henta gwel* (à la prochaine), mais au total, fort peu de chose. L'explication est évidente : ces jeunes n'avaient appris à écrire que le français.

Nous avons cependant retrouvé une correspondance contenant un passage de cinq lignes en breton. Il s'agit d'une carte postale écrite de Malte, le 12 février 1915, par un Plozévetien, Jacques Bosser (1882-1954), à son frère Pierre, que nous avons déjà présenté ci-dessus, quand il était soudeur de boîtes de conserves à Trébeurden. Jacques était alors second-maître mécanicien à bord du cuirassé Jean Bart, à cette date en cale sèche à Malte. Pierre, qui avait contracté un engagement de quinze ans dans l'Armée de Terre en 1908 et épousé une Champenoise en 1911, participait alors aux opérations de guerre dans l'est de la France. Le reste de la correspondance étant en français, il semble que ce soit pour éviter le risque d'être

³⁹ *Le Citoyen*, 10 septembre 1925, « Plaidoyer pour la langue bretonne », p. 1.

censuré – il y est en effet question de projets stratégiques – qu’il a écrit ces lignes en breton, que nous reproduisons telles quelles :

Un tol bras à mere i prepari ama evit brèvi toutes forrioux en Dardanelles à kemer Constantinople. Pèvar à trèkon dragonienne mines à zo ènnèt evit balea arok en escad, nir remorqui var o lerch pidir cargots couz carket à vein. en tol bras à grèdon à vo var dro fine Meurse. àr zozette à ni avo duhet.

(Un grand coup se prépare ici pour détruire tous les forts des Dardanelles et prendre Constantinople. Trente-quatre dragueurs de mines sont là pour se placer devant l’escadre, en remorquant quatre vieux cargos chargés de pierres. Je pense qu’un grand coup se prépare pour la fin mars. Ce sont les Anglais qui seront là-bas.)

Ces quelques lignes nous donnent à voir comment pouvait écrire en breton un Plozévetien, dont c’était la langue maternelle, qui n’avait appris à l’école à écrire que le français, mais avait lu, voire appris par cœur, des textes religieux en breton (prières, catéchisme, cantiques, *Buez ar Zent* (La vie des Saints).

5.2 L’armée allemande occupant Hautvillers, village situé au bord nord de la Marne, où ils habitaient, l’épouse, le fils, et les beaux-parents de Pierre Bosser viennent se réfugier à Plozévet, où résident les parents ainsi que les frères et sœurs de celui-ci. Leur témoignage oral donne un tableau de la situation linguistique alors : on n’y parle que le breton, à tel point que les Marnais s’y sentent presque à l’étranger. Les anciens, ceux de la génération des parents de Pierre, ne comprennent pas et ne parlent pas du tout le français. Ceux de sa génération, notamment ses sœurs, qui avaient appris le français à l’école, réussissent, avec des degrés divers de compétence, à échanger avec eux, mais cela les oblige à faire un important effort, parce qu’ils n’ont pas l’habitude de s’exprimer dans cette langue. Même à la messe, on n’entend que du latin et du breton. Cependant, même s’il faut résoudre de difficiles problèmes matériels (logement, alimentation...), ils se sentent et sont alors, à Plozévet, plus en sécurité que dans la Marne.

5.3 Pendant la durée de la guerre, *Le Citoyen*, réduit à deux pages – il en comptait quatre en temps de paix - ne présente pour ainsi dire aucun article en breton. L’essentiel est alors constitué d’articles sur les opérations militaires en cours, de « Nouvelles du front », et des annonces concernant les soldats de Plozévet et de la région, blessés ou tués « au Champ d’Honneur. »

5.4 Le 29 avril 1921, lors des obsèques de René Guillou (1888-1918), décédé des suites de blessures de guerre le 3 septembre 1918, à Orrouy (Oise), Georges Le Bail prononce, au cimetière de Plozévet, une allocution en breton dont le texte intégral a été publié dans *Le Citoyen* du 6 mai 1921. Comme c’est, à notre connaissance, le seul texte suivi en breton signé de son nom, - il en écrivait le plus souvent signés de pseudonymes - nous le donnons ci-dessous scrupuleusement recopié *in extenso*, suivi d’une traduction française que nous proposons. René Guillou avait perdu un frère à la guerre peu de temps auparavant.

« Kaoun d'id, parrez Plozévet !...kollet ho peuz he creiz ar brezel braz, hir ha goadek, ouspen daou c'hant euz ho gwella bugale, tud yaouank, pe tud deut da hanter hoad : an heil, tano, laouen, gentil, ho daoulagat luguernus evel diou stereden, ar re all, kaer en nerz, labourerien vad, tud leun ha furnez ; an heil tremenet evel ar roz tener, ar re all koezet evel ar pennou ed pouner var an hero crom. Glac'har penn-da-benn ebars ar c'herriou, har boc'hadennou, ha var ar mezio!

Kaoun d'id, parrez Plozévet!...

Savet ho fen, assistanted, tadou, mamou, priejou, c'hoarezet contristet ha leunn ha glac'har.

Emganna neuz gret, bodet holl endro d'ar banniel Franz, evit ar guir, evit ar liberte, wit en tiegeziou vo peuc'h ha levenez, wit a jommo ar Franz ganth ar Francisien, vit empell ar jadennou pounner euz c'houg ar citoyaned libr. Miret ho neuz an noz dû da goueza var har vro pere ha neuz sklerigennet ar bed oll.

Ha ma c'horf Reun Guillou rented d'he dud ha d'he parrez ken karet !

Etouez zoudardet kalounek he bet eun deuz ar re vella. Coueza neus gret evel eur guir haros...Her sonj, tridal a ra ar galonou. Neuz ket caeroc'h fin er bed-ma eget mervel vir ar vam-bro. Rented eo corf ar zoudard yaouank de barrez.

Dousoc'h a gousko breman. He guerent, he mignonet, he amezien ha hallo, daou-bleget, stoura ho fen dira-zan, ag an avel-mor a vo klevet ho hirvoudi var he bez.

Meuleudiou, istim, souëz vras evit ar zoudard pere a neuz paed he dle d'ar vro Franz!

Trugarez a viscoaz evit an tad ag ar vam pere he neuz maguet ha savet daou c'hoadur ker vaillant.

Proposition de traduction :

« Jour de deuil pour la commune de Plozévet ! Vous avez perdu au cours de la Grande Guerre, si longue, si meurtrière, plus de deux cents de vos meilleurs enfants, jeunes gens ou hommes d'âge mûr : les uns, frêles, joyeux, sympathiques, les yeux scintillants comme des étoiles, les autres, dans la force de l'âge, travailleurs accomplis, pleins de sagesse ; les uns ont passé comme les roses fraîchement écloses, les autres sont tombés comme les épis de blé mûr sur le sillon courbe. Quelle affliction dans les villages, dans les bourgs et les campagnes !

Jour de deuil pour la commune de Plozévet !

Relevez la tête, auditeurs, pères, mères, épouses, sœurs, affligés et abattus par le chagrin.

Ils se sont battus, rassemblés autour du drapeau français, pour le droit, pour la liberté, pour que la paix et la joie règnent dans les foyers, pour que la France reste aux Français, pour détacher les lourdes chaînes du cou des citoyens libres. Ils ont empêché que les ténèbres ne s'abattent sur le pays qui a éclairé le monde entier.

Et voici que le corps de René Guillou est rendu à ses parents et à sa commune tant aimés !

Parmi les soldats courageux, il a été un des plus valeureux. Il est tombé comme un vrai héros... Quand nous y pensons, nos cœurs tressaillent. Il n'y a pas de plus belle fin en ce monde que de mourir pour la patrie. Le corps du jeune soldat est rendu à sa commune.

Il dormira plus paisiblement maintenant. Ses parents, ses amis, ses voisins, pourront venir s'incliner et se recueillir devant lui, et on entendra les gémissements du vent de la mer sur sa tombe.

Félicitations, estime et respect au soldat qui payé sa dette à la France !

Miséricorde à jamais au père et à la mère qui ont nourri et élevé deux fils aussi vaillants. »

Cette allocution est sans doute l'équivalent de celle que Georges Le Bail aurait pu prononcer en français. Avocat et bâtonnier au barreau de Quimper, il avait l'habitude de parler en public : « Les plaidoiries de ce grand tribun étaient réputées ; fort de ses humanités, il citait sans réserve dans le prétoire quimpérois Platon, Virgile, Bossuet ou Voltaire, voire Bourdaloue ! »⁴⁰ À Plozévet et dans les environs, ses prises de parole en breton et en français sont restées dans les souvenirs. En plus des thèmes obligés en cette circonstance, on en remarquera les aspects poétiques : les jeunes soldats tombés au front, comparés à des roses fraîchement écloses, et les soldats d'âge mûr, à de lourds épis de blé ; le vent de la mer gémira sur la tombe de René Guillou, comme si la nature se mettait à l'unisson de la douleur des hommes. On se demande néanmoins quelle dette ce dernier avait bien pu contracter envers la France au point de la payer de sa vie. Pour apprécier pleinement ce discours, il aurait fallu pouvoir l'entendre, car il n'est pas certain qu'il ait été prononcé exactement comme il est écrit. Si l'on s'en tient au texte imprimé, on y remarquera quelques incorrections : groupes nominaux avec complément de nom incorrectement construits, pronom relatif *pere* mal employé, ainsi que des erreurs de mutations consonantiques. Ses adversaires du parti clérical, sans doute menés par des prêtres léonards, lui reprochaient d'ailleurs la qualité de son breton. Ainsi, dans un tract intitulé « *TRUBUILLOU AN A. BAIL, Dislavar d'he brezegen DAL ha BINIMUZ* »⁴¹, non daté et non signé, mais publié vers 1905, son breton est qualifié de « *saoz ha forc'hellek* », c'est-à-dire « de mauvaise qualité et ambigu. »

5.5 L'année suivante, en 1922, sont inaugurés plusieurs monuments aux morts de Grande Guerre. Des cérémonies sont organisées, qui donnent lieu à des prises de parole, dont certaines en breton. Le 4 septembre se déroule l'inauguration du monument de Peumerit, à 10 kilomètres au sud-est de Plozévet, en présence du préfet du Finistère. « M. Le Maire de Peumerit, d'une voix très émue (il a perdu un fils à la guerre) rend un solennel hommage aux héros de la commune. M. Le Bail parle ensuite, mais en langue bretonne, « celle de ceux que nous glorifions aujourd'hui. »⁴²

⁴⁰ Annick Le Douget, *Crime et justice en Bretagne*, Coop Breizh, Spézet, 2011, p. 51.

⁴¹ Traduction : « LES ENNUIS DE M. LE BAIL, Contradiction portée à ses propos partiels et venimeux »

⁴² *Le Citoyen*, 15 septembre 1922, « Inaugurations de Monuments aux Héros de la Grande Guerre », p. 1.

Le dimanche 10 septembre suivant, c'est à Plozévet ; d'abord, cérémonie religieuse à l'église, où « l'abbé L'Hostis rend, en breton, un émouvant hommage aux morts de la commune. »⁴³ Puis cérémonie civile devant le nouveau le nouveau monument aux morts qui « consiste notamment en un imposant menhir de plus de 5 mètres de hauteur, flanqué de la statue (œuvre du grand maître René Quillivic) d'un vieux de la terre, Le Gouil, qui a perdu trois fils et un gendre à la guerre. Des dolmens portent les noms des 200 héros de la commune morts pour la défense du pays. Sur le socle de la statue, on lit cette inscription : « Aux morts de Plozévet, 1914-1918 », et sur un dolmen disposé à plat devant le monument : « *Da garet hon euz gret, Bro C'hall, beteg mervel* ». (Nous t'avons aimée, ô France, jusqu'à mourir pour toi. » [...] M. Le Député-Maire termine son allocution en langue bretonne. Ce discours produit sur la foule une impression profonde, et bien des yeux se mouillent de larmes. »⁴⁴

Nous ne sommes pas parvenu à identifier l'auteur de l'inscription en breton. Il semble probable que ce soit Georges Le Bail lui-même, ou quelqu'un qui lui était proche. Mais les Plozévétiens bretonnants, - ils l'étaient alors pratiquement tous - n'en comprenaient pas bien le sens, même s'ils le devinaient : la structure initiale, commençant par un pronom personnel complément antéposé - de plus de la 2^e personne du singulier - est inusitée à Plozévet et mal comprise, voire incomprise. La structure : *Karet ac'hanoc'h hon euz gret, Bro C'hall, [...]* de même sens, aurait été bien plus limpide.

5.6 Quelque temps après être rentrés dans leurs foyers, les poilus rescapés constatent une amélioration de leur niveau de vie, due à une offre supérieure de travail et aux pensions et allocations qu'ils perçoivent, et dont bénéficient aussi leurs familles. Des changements sont perceptibles dans les domaines de l'alimentation, de l'habillement et des habitudes linguistiques et religieuses. Les soldats ont découvert des mets nouveaux et des boissons, comme le vin, dont ils ont pris l'habitude et qu'ils souhaitent continuer à consommer. Beaucoup remplacent le gilet et le chapeau bigoudens par le complet veston et le chapeau mou ou la casquette. Dans la pratique linguistique, on remarque aussi des changements. Leur connaissance du français, acquise à l'école, n'avait pas, jusque la guerre, été mise en pratique. Mais au front, elle a trouvé à s'appliquer. Certaines familles du bourg (commerçants, marins de l'état...) commencent à élever leurs enfants en français. Quelques notables le faisaient déjà avant-guerre.

5.7 Le mandement de carême de 1922, sans doute écrit par Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, ou ses vicaires généraux, rappelle le règlement diocésain sur les catéchismes : « Une des conditions du succès de nos catéchismes c'est que l'enseignement soit donné dans la langue du pays. Il fut un temps où les pouvoirs publics combattaient l'emploi du breton en chaire, sous peine de suppression de traitement. Leur attitude actuelle est plus sensée. Mais nous avons le regret de constater que dans nos campagnes, certains parents, pourtant bien bretonnants, demandent qu'on apprenne de préférence le catéchisme français. C'est, disent-ils, que les enfants s'accoutumeront ainsi beaucoup mieux à l'usage de la grande langue nationale. Nous n'en croyons rien, et nous appelons sur ce point à l'expérience de nos instituteurs. [...] Le catéchisme ne peut servir à enseigner le français à

⁴³ Ibid.

⁴⁴ Ibid.

quelqu'un qui n'en a pas l'usage préalable. [...] Le vrai moyen d'apprendre la religion, c'est de l'étudier dans la langue que l'on pratique depuis l'enfance. » Voilà qui est, nous semble-t-il, frappé au coin du bon sens. Il faut toutefois remarquer que c'était alors la seule connaissance qui s'acquerrait par le canal du breton, toutes les autres disciplines étant enseignées en français, tant dans les écoles laïques que confessionnelles. C'était une situation de bilinguisme, qui présentait certes des aspects positifs, et aussi, des difficultés. A Plozévet aussi, ce point de vue faisait débat.

Nous avons connaissance d'une demande du type de celles que déplore l'évêque, à Plozévet, à cette époque. Notre grand-mère paternelle, qui ne savait que le breton, désirait que son avant-dernier fils apprît le catéchisme français. Celui-ci en fit donc la demande au recteur, M. Jean Guirriec, en breton bien sûr, puisque c'était la langue que le clergé pratiquait avec ses paroissiens, y compris les enfants. « *Kerz d'ar gêr, genaoueg !* » (Rentre chez toi, imbécile !) s'entendit-il répondre. Et il s'empessa d'obéir au recteur. « *'Peus ken lavar d'an ôtrou person, me n'em-eus ked amzer da zeski ho katechiz doh.* » (Dis à M. Le recteur que je n'ai pas le temps de t'apprendre ton catéchisme.) Notre grand-mère sous-entendait que si son fils apprenait le catéchisme français, il pourrait l'apprendre seul, étant donné qu'il était habitué à lire le français à l'école et à apprendre seul ses autres leçons. Mais le recteur ne céda pas ; et le garçon dut se passer de catéchisme pendant un an. Il fut néanmoins fut autorisé à suivre le catéchisme français à la rentrée suivante, en compagnie de trois ou quatre camarades, cependant que tous les autres l'apprenaient en breton.

6. De 1923 à 1939 : l'Entre-deux-guerres

6.1 Le 10 septembre 1925 paraît dans *Le Citoyen*, sous la signature de Georges Le Bail, un article de fond, dans la série « La bataille des idées », intitulé « Plaidoyer pour la langue bretonne », que nous reproduisons intégralement dans les annexes. Il se compose de trois parties : 1. La langue bretonne 2. Réponse à des objections 3. La question du breton à l'école. Nous en présentons ici les idées maîtresses.

1. La langue bretonne, qui avait fait l'objet d'une « offensive en règle » du ministre de l'Instruction publique, Anatole de Monzie, trois mois plus tôt, est la langue de nos origines ; elle doit être conservée, car elle possède des richesses littéraires tout à fait dignes d'intérêt.
2. Trois reproches sont communément adressés à la langue bretonne. Ce serait une langue pauvre. Pas du tout ! rétorque G. Le Bail, « C'est une des plus riches au point de vue de la vie des mots, de la syntaxe, de la construction et de la tournure des phrases. » Elle serait mal adaptée à la vie contemporaine. Absolument pas ! réplique encore G. Le Bail, elle s'enrichit de vocables nouveaux, suivant l'évolution des techniques. « Le breton serait une langue réactionnaire ! Ce reproche s'adresse aux carences des hommes, et non aux tendances de la langue. [...] Depuis 1870, la partie bretonnante de la Bretagne s'est placée constamment à l'avant-garde du progrès démocratique. » ajoute-t-il.

3. La question du breton à l'école : G. Le Bail voudrait que le breton « soit enseigné facultativement dans les lycées et collèges du pays bas-breton et qu'il jouisse de la même faveur dans [les] écoles normales à la place de la langue anglaise. » Pour les écoles primaires, il préconise « la méthode bilingue ou indirecte qui permet d'enseigner en passant du connu à l'inconnu, et révélerait à l'enfant le sens intime, exact et profond des choses, lui apprendrait à en saisir les nuances et le mettrait à l'abri des bretonnismes, si funestes à la correction et à la tenue du français. » Il conclut : « Je veux enfin que chaque petit Breton soit instruit dans la langue de sa patrie, en faisant appel à la langue de ses origines et de son berceau. »

On remarquera que ce n'est pas l'enseignement du breton qui est préconisé dans les écoles primaires, mais son utilisation comme langue auxiliaire d'enseignement pour mieux apprendre le français.

Nous ne connaissons pas les réactions suscitées par la lecture de cet article. Il est certain que ces idées n'étaient pas partagées par tous les lecteurs du *Citoyen*. Si certains d'entre eux ont exprimé leur désaccord, leur point de vue n'a pas fait l'objet d'une publication dans le journal. Toujours est-il que ces préconisations n'ont pas été mises en application à l'époque, ni à Plozévet, ni ailleurs.

La tonalité est différente dans le court article « La Bretagne bretonnante », qu'il publie sept ans plus tard.⁴⁵ Il adopte alors, comme en 1908, une attitude paradoxale. D'une part, il se réjouit que la Bretagne bretonnante ait « voté rouge » aux élections législatives des 1^{er} et 8 mai 1932, au cours desquelles son fils Albert a été, pour la première fois, élu député de la troisième circonscription de Quimper. D'autre part, il reproche aux prêtres « de publier des journaux en langue bretonne, d'enseigner le catéchisme, et de multiplier les prédications en cette langue dans les campagnes et jusque dans les villes » afin de « retarder la venue du progrès. » Son opinion est que ces pratiques, qu'il qualifie de « vaines palissades dressées par des mains rétrogrades, » n'empêcheront pas la vague « des idées irréversibles » de déferler sur la Basse-Bretagne. En fait, Georges Le Bail est surtout un anticlérical : il critique l'emploi du breton par les prêtres, mais semble prêt à s'en féliciter si les laïcs l'utilisaient. Mais il n'y avait pas de risque qu'ils le fissent !

6.2 Les enquêtes d'Albert Dauzat (1925-1926)

En 1925 et 1926, le linguiste de réputation internationale Albert Dauzat (1877-1955) vient en Bretagne occidentale pour y enquêter sur les pratiques linguistiques ; son principal intérêt semble avoir été d'y mesurer la progression du français. Il parcourt un nombre important de villes et villages répartis dans toute la Basse-Bretagne, mais ne vient pas jusqu'à Plozévet ; le point le plus proche en est Loctudy, à 25 km, petit port de pêche situé sur la côte sud du pays bigouden, qu'il visite en 1926. Dauzat remarque que « Sur la

⁴⁵ *Le Citoyen*, jeudi 26 mai 1932, p.1. (texte complet dans les annexes)

côte méridionale, le français régional atteint son maximum d'incorrection en pays bigouden, où on est surtout frappé par les défauts de la prononciation. »⁴⁶ Et aussi : « Le pays bigouden, au sud-ouest du Finistère, est bien plus archaïsant à tous égards. [que la région de Pont-Aven, Concarneau] A Loctudy, tous s'exprimaient en breton entre eux, même les enfants, et beaucoup parlaient assez mal le français ; j'ai rencontré quelques jeunes filles comprenant mal et parlant à peine le français : on m'a dit que le fait était exceptionnel, mais il était plus fréquent parmi les paysannes ayant passé la quarantaine. »⁴⁷

Des points de vue de l'économie et de la composition sociologique, Loctudy différait notablement de Plozévet, mais il semble que cette description de l'emploi des langues, puisse, globalement au moins, à cette époque, convenir aux deux communes.

6.3 L'enquête de Roparz Hemon (avril 1928-août 1929)

Ayant pris connaissance des résultats des enquêtes d'Albert Dauzat, et voulant peut-être les vérifier, Roparz Hemon, pseudonyme de Louis-Paul Némou (1900-1978), professeur agrégé d'anglais, entreprend à son tour, en avril 1928, une enquête, mais plus spécialement sur « la situation de la langue bretonne à l'église. » Il envoie des questionnaires écrits en français, essentiellement, mais pas uniquement, aux prêtres de Basse-Bretagne. Il reconnaît que son enquête n'est « ni complète, ni précise. Ce n'est qu'une esquisse de ce qu'elle aurait pu être. »⁴⁸ Les résultats, paroisse par paroisse, mais aussi globaux, sont publiés dans un livret bilingue breton-espéranto.⁴⁹

En voici les résultats pour la paroisse de Plozévet, dont les limites correspondent exactement à celles de la commune. Nous traduisons :

Prezegennet e vez e brezoneg hepken. Les prédications se font exclusivement en breton. *Katekiz e brezoneg dreist-holl, hag eun tammig e galleg.* Catéchisme surtout en breton, et un peu en français. [Qu'il faut interpréter comme suit : quelques enfants apprennent le catéchisme en français, mais la grande majorité, en breton.]

La situation est identique dans les communes voisines de Plouhinec (ouest) et Plonéour-Lanvern (sud). En revanche, dans les communes limitrophes que sont Mahalon, Guiler, Landudec et Pouldreuzic, prédications et catéchisme sont exclusivement en breton. La différence entre les deux groupes s'explique essentiellement, semble-t-il, par la différence de taille des communes, surtout de leur population.

6.4 Dans les années suivant la Première Guerre mondiale, nombre de Bretons s'en vont travailler dans les grandes agglomérations françaises, notamment à Paris. Nous avons recueilli le témoignage de Paul Madec, du bourg de Plozévet, dont le père est alors allé à Paris. Il y rencontre une jeune fille de Collorec, commune du centre du Finistère, située à environ 80 km au nord-est de Plozévet, et l'épouse peu de temps après. Après quelques

⁴⁶ Albert Dauzat, « La diffusion du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *Etudes de linguistique française*, Editions d'Artrey, Paris, 1945, p. 101-145 ; citation : p. 143.

⁴⁷ Ibid. p. 124.

⁴⁸ Roparz Hemon, *Enklask diwar-benn stad ar brezoneg e 1928 = Esploro pri la situacio de la bretona lingvo en 1928*, Brest, Gwalarn, 1930, 45 p. citation p. 16.

⁴⁹ Ibid. p. 16.

années de travail à Paris, ils décident de venir s'installer à Plozévet, au début des années 1930. M^{me} Madec parvient sans grande difficulté à en comprendre le parler, toujours très majoritairement employé à l'époque, et échange habituellement en breton avec les gens de la commune et des environs. Nous pouvons citer un second exemple, très proche, concernant nos voisins, les frères Jean-Louis et Jean Douirin, eux aussi partis à la même époque travailler à Paris ; Jean-Louis épousa Virginie, et Jean, Louise, toutes deux originaires de Glomel, dans les Côtes-du-Nord, à 100 km environ au nord-est de Plozévet. Quelques années plus tard, ils vinrent vivre à Plozévet. Ces femmes discutaient en breton, apparemment sans difficulté, avec les habitants de la commune, tout en gardant leurs habitudes langagières de Haute-Cornouaille.

6.5 Les témoignages concernant l'emploi du breton par les prêtres dans les années 1930 confirment les informations recueillies par Roparz Hemon quelques années plus tôt. « À cette époque, [à Plozévet] les enfants apprenaient le catéchisme et se confessaient en breton. »⁵⁰ Il fallait savoir réciter par cœur l'intégralité des leçons, questions et réponses. Les interrogations étaient exclusivement orales : « Nous savions parler le breton, mais nous ne savions pas l'écrire. » nous a déclaré une Plozévetienne du village de La Trinité, née en 1918. Cependant, quelques-uns, habitant en général le bourg, « étaient autorisés » à l'apprendre en français. Nous avons recueilli, en octobre 2000, le témoignage d'Alice Kerourédan, M^{me} Stéphan, née en 1920, qui était parmi les rares dans ce cas. Quand l'abbé Laurent Léostic, surnommé *Bilostig*, vicaire, faisait la leçon de catéchisme, il s'adressait d'abord aux filles qui l'apprenaient en breton, puis à celles qui l'apprenaient en français, en commençant par : « Et maintenant, voici les Françaises » en roulant le « r ». Nous avons aussi recueilli le témoignage d'un habitant du quartier sud de la commune qui a suivi le catéchisme à la chapelle de Saint-Démet entre 1932 et 1936 : on comptait alors cinq ou six élèves par niveau, et tous sans exception, l'apprenaient en breton. Dans certains villages, et même au bourg, des catéchistes, le plus souvent des femmes, parfois aussi des hommes, se chargeaient de faire apprendre et réciter le catéchisme breton aux enfants. Les parents les rétribuaient en nature, le plus souvent en leur donnant des aliments produits dans leur ferme.

La prédication était toujours exclusivement en breton, et plusieurs témoins se souviennent de l'éloquence de certains prédicateurs de langue bretonne qui intervenaient lors des missions et n'hésitaient pas à effrayer leur auditoire en leur dépeignant les horreurs de l'enfer. Il semble que c'était alors la situation dominante en Basse-Bretagne rurale.

6.6 Deux fêtes mémorables jalonnent l'histoire des années 1930 à Plozévet. Elles ont fait l'objet de comptes rendus suffisamment détaillés pour nous permettre de connaître la place qu'y a tenue la langue bretonne.

6.6.1 Le dimanche 15 octobre 1933 fut inaugurée la nouvelle école des garçons de Plozévet, inauguration présidée par M. Hippolyte Ducos, sous-secrétaire d'état à l'Education Nationale. La cérémonie se déroula en deux lieux. La première partie, qui se tint devant le Monument aux Morts, tout près de l'église, fut perturbée par une

⁵⁰ Jean Guéguen, *Je me souviens...*, imprimé par Keltia Graphic, 2010, 63 p.

manifestation du groupe *Breiz-Atao*, qui explique cette réaction de Georges Le Bail : « Lisez l'inscription bretonne tracée sur cette dalle de granite : *Ô France, nous t'avons aimée au point de mourir pour toi*. Quelle réponse aux criminels et aux égarés qui songent à saboter l'unité de la patrie ! » Le sous-secrétaire d'état exprima aussi sa vive désapprobation. La seconde partie, à la nouvelle école, route de Pont-L'Abbé, après une visite guidée, fut plus festive. Au cours et à la fin du banquet républicain, pas moins de quinze allocutions furent prononcées par, entre autres, cinq députés, quatre sénateurs et le sous-secrétaire d'état, qui clôtura la fête. Aucun discours en breton. Georges Le Bail mentionna cependant dans le sien la langue bretonne dans les termes suivants : « Notre Bretagne a la soif du savoir. Le Gonidec, qui fut le rénovateur de la langue bretonne, a publié ces lignes dans la préface de son dictionnaire (édition de 1847) : « Ce peuple si avide se savoir, si bien préparé à la semence intellectuelle et qui répète depuis si longtemps le proverbe :

*Gwell eo diski mabik bian
Eget dastum madou dezhan.*

(Mieux vaut instruire son enfant que lui amasser du bien.) »

On remarquera que, bien que connaissant l'hostilité du milieu enseignant au breton, il a quand même tenu à prononcer une phrase en cette langue, louant l'importance et la valeur de l'éducation pour les Bretons.

M. Jean Perrot, député du Cap [Sizun], débuta son discours en breton : « Après avoir dit en breton sa joie de prendre la parole à Plozévet et remercié l'assistance de l'ovation qu'elle venait de lui faire, M. Perrot salue le Ministre [en fait, le sous-secrétaire d'état] et exprime tous ses remerciements à M. Georges Le Bail et à la Municipalité de Plozévet... » Et c'est tout ; en somme, presque rien.

6.6.2 La seconde fête, qui se tint le dimanche 22 août 1937, bien que se voulant bien plus bretonne, ne fit guère davantage de place au breton. Georges Le Bail était décédé à Quimper, le 3 février précédent. Ce dimanche 22 août, en présence Jean Zay, ministre de L'Education Nationale, et d'Albert Le Bail, fils de Georges, et nouveau député-maire de Plozévet, le nom de « Georges Le Bail » fut officiellement donné à la nouvelle école des garçons, et le Monument aux Sonneurs, inauguré ; il s'agit d'un bronze de René Quillivic (1879-1969), originaire de la commune voisine de Plouhinec et protégé de Georges Le Bail, représentant un couple des sonneurs bigoudens. Dans le numéro du *Citoyen* paru la veille, Albert Le Bail avait écrit : « Notre langue reste intacte, et sur toutes les lèvres bretonnes. »⁵¹ Mais lui-même, ayant été élevé et scolarisé à Paris, ne la parlait pas. Le jour de la fête, le barde Ywan ar Bek [Yves Le Bec, (1888-1953)], de Poullaouen, prit la parole en breton et déclama un poème, en breton aussi, qu'il avait composé en l'honneur et en souvenir de Georges Le Bail. « Ce poème breton est salué de vifs applaudissements. »⁵² Puis un autre barde, Taldir Jaffrennou [François Jaffrennou, (1879-1956)] prononce une allocution en français sur la participation des sonneurs de bombarde et de biniou dans l'armée française, et termine en interprétant une chanson en breton de sa composition *Daou soner Landevant* (sic) (Les deux sonneurs de Landevant), qui

⁵¹ Albert Le Bail, *Le Citoyen*, 21 août 1937, p. 1.

⁵² *Le Citoyen*, 28 août 1937, p.1.

narre « les exploits accomplis par les sonneurs anonymes de biniou des régiments bretons du 10^e corps, au cours de la guerre de 1914. »⁵³

Un banquet fut ensuite servi dans la conserverie de La Trinité. « Pendant le repas, on entendit de nombreux chanteurs dans leurs répertoires breton et français. Tour à tour se firent applaudir le barde Gourvil, de Morlaix, des membres de « l'Orphéon quimpérois » et d'autres délégations [...] Vers 15 h 30, le repas prit fin, au milieu de l'enthousiasme général, sur le chant du *Pillaouër*, chanté par toute la salle. »⁵⁴

Deux mois plus tôt, le 30 juin 1937, à la Commission de l'Enseignement de la Chambre, présidée par M. Hippolyte Ducos, ancien ministre, qui n'était donc pas un inconnu pour lui, Albert Le Bail avait fait « une chaleureuse et pressante intervention » qui aboutit à l'adoption d'« une énergique proposition de résolution invitant le gouvernement à étudier dès maintenant et à réaliser de façon progressive, l'enseignement de la langue bretonne, parallèlement à celui de la langue française... »⁵⁵

Malgré cela, le conseil municipal de Plozévet n'a pas voté le vœu proposé par le mouvement *Ar brezoneg er skol* à la même époque, qui réclamait l'enseignement de la langue bretonne dans le système scolaire, contrairement aux conseils municipaux des cinq communes entourant Plozévet, politiquement plus conservateurs. Sur ce point, l'écart entre le maire et ses conseillers est donc sensible. Ceux-ci se sentent sans doute plus proches des instituteurs qui, dans le règlement édicté en 1938, stipulent qu'« il est interdit de parler breton entre camarades. »⁵⁶ D'autre part, « Jusqu'en 1940, tous les comptes rendus des conseils des maîtres de l'école Georges Le Bail, mentionnent en tête de l'ordre du jour, la lutte contre le breton. »⁵⁷

7. Les décennies 1940 et 1950 : le basculement du breton au français

Bien qu'il soit difficile d'assigner des dates précises aux changements linguistiques, il semble bien que les décennies 1940 et 1950 aient vu le terme de pratiques qui incluaient jusque-là l'usage du breton. Nous présentons des témoignages et des constatations, classés chronologiquement.

7.1 En 1941, le Cours complémentaire de l'École Georges Le Bail, qui avait ouvert à la rentrée scolaire 1933 et n'accueillait jusque-là que des garçons, devient mixte en raison de difficultés dues à la guerre. M. Hervé Henry, qui y enseigne alors et qui fut maire de Plozévet de 1959 à 1971, voit dans cette mesure au moins une raison de se réjouir : il espère que la présence des filles, qui ne conversent plus entre elles qu'en français, incitera les garçons à en faire autant, eux qui continuaient jusqu'alors à communiquer en breton, en dehors de l'école, du moins en principe.

⁵³ *Le Citoyen*, 4 septembre 1937, p. 2.

⁵⁴ *Le Citoyen*, 28 août 1937, p. 2

⁵⁵ *Ar brezoneg er skol*, Union pour l'enseignement du breton, *Enseigner le Breton, Exigence Bretonne*, Rennes, 1938, 59 p. Citation extraite de la p. 25.

⁵⁶ Cité par André Burguière, *Bretons de Plozévet*, Paris, Flammarion, 1975, p. 299.

⁵⁷ *Ibid.* p. 297.

Pendant la guerre, environ les deux tiers des filles apprenaient le catéchisme breton. La majorité de celles du tiers restant, qui l'apprenait en français, était composée de filles du bourg. La langue importait peu aux enfants, mais certains parents demandaient le français, voulant saisir l'opportunité de les habituer à employer cette langue encore peu parlée dans les familles.

7.2 En octobre 1946, une enquête intitulée « Breton et français dans les paroisses » est menée au Grand Séminaire de Quimper à l'initiative du chanoine Pierre-Jean Nédélec (1911-1971) et de *Kenvreuriez ar Brezoneg*, la Confrérie du breton, qui rassemblait les séminaristes intéressés par la langue bretonne. Comme l'indique l'intitulé, les questions portaient sur l'emploi du breton et du français dans la paroisse d'origine des séminaristes, et pas seulement à l'église. 124 d'entre eux répondirent.⁵⁸

On ne trouve parmi eux qu'un séminariste originaire de Plozévet : il s'agit de Jean Sclaminec, de Kerlagadec, qui nous fait un tableau concis de l'emploi des langues dans sa paroisse d'origine en 1946. Nous en donnons ici un résumé ; le texte intégral se trouve dans les annexes. Le tableau est en trois parties :

1. Vie religieuse : Catéchisme en breton pour la grande majorité des enfants. Prédication toujours en breton le dimanche et lors des retraites.
2. Vie familiale : Le français seul est employé dans une douzaine de familles au bourg. A la campagne, on parle toujours le breton, mais « il devient de mode de parler français aux enfants. »
Au bourg, on parle généralement français aux enfants, mais « les enfants entre eux parlent généralement le breton, même ceux du bourg. »
Les jeunes gens de la campagne parlent le breton entre eux, mais ceux du bourg, le français. Les jeunes filles, même de la campagne, tendent à parler le français.
Prières et lectures du soir en breton ont à peu près disparu.
3. Vie professionnelle : La langue employée est généralement, sinon exclusivement, le breton.

7.3 Il semble bien que c'est aussitôt après la Seconde Guerre mondiale que les mamans ont massivement cessé de parler breton à leurs enfants. Le mouvement avait commencé dès la fin de la Première Guerre, principalement au bourg, nous l'avons vu. Mais c'est alors l'ensemble de la population de la commune qui est concerné. On a pu remarquer que dans les familles de cinq, six enfants, encore nombreuses à l'époque, les aînés avaient été élevés en breton, et les plus jeunes, nés aux environs de 1945, en français. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, ces guerres ont marqué des fractures.

Il restait pourtant à cette époque un très grand nombre de bretonnants monolingues, surtout des femmes, alors âgés environ de 60 ans et plus. C'est en partie ce qui explique que ces enfants étaient très « exposés » à la langue bretonne qu'ils entendaient beaucoup parler, parfois dans leur milieu familial, parfois chez leurs voisins, souvent les deux. Eux-mêmes la parlaient encore volontiers, même à l'école, en aparté, ce qui continuait de leur valoir des

⁵⁸ Archives diocésaines de Quimper et Léon, 2H303.

punitions. Nous avons recueilli le témoignage de M. Marcel Le Floc'h, instituteur, puis professeur au collège et maire de Plozévet (1989-2001) qui, arrivant à Plozévet en 1958, venant de Scaër, était surpris d'entendre les écoliers marchant vers l'école par petits groupes, parler breton. Ce n'était alors plus imaginable à Scaër.

7.4 Nous gardons aussi le souvenir d'une conversation vers 1958, en breton sans doute, avec une agricultrice de Trologot, M^{me} Marie Ferrant, née Bossier, (1880-1965), qui ayant été scolarisée quelques années, connaissait le français, mais avait rarement l'occasion de le pratiquer : elle désapprouvait qu'il ne fallût plus parler breton aux enfants. Ce point de vue était si rarement exprimé, dans notre entourage au moins, que nous en avons gardé le souvenir et qu'il nous semble qu'il méritait d'être mentionné.

7.5 Nous n'avons pas d'information précise sur la cessation du catéchisme en breton, mais il semble que c'est en 1948 qu'elle s'est produite ; les témoignages concordent pour constater qu'il n'en est plus question après 1950. La cessation a été, en revanche, très nette dans la commune limitrophe de Landudec, où elle eut lieu en 1954, au départ de l'abbé Morvan, recteur.

En 1954, l'abbé Yves Bervas fut nommé recteur de Plozévet en remplacement d'Yves Crenn, et une des conséquences fut qu'on ne prononça plus de sermons en breton dans la paroisse. Les années précédentes déjà, ils étaient souvent exclusivement en français, mais parfois encore partie en français, partie en breton. Le nouveau recteur créa un bulletin paroissial pourtant appelé *Keleier Plozevet* (Les nouvelles de Plozévet), mais qui était exclusivement en français.

En 1954 aussi, le messenger communal, Jacques Le Néer (1873-1955), cessa ses activités ; jusque-là, il avait proclamé en breton et en français les informations officielles provenant de la mairie, auprès de l'église paroissiale, juché sur une pierre près du portail de l'enclos, tous les dimanches matins à l'issue des messes. Son successeur fit installer un panneau d'affichage et ne prit plus la parole en public ; les notices d'information n'étaient évidemment rédigées qu'en français.

7.6 Au cours des années 1950, de façon inattendue, à toutes les fêtes scolaires de l'école G. Le Bail, des sketches en breton étaient interprétés par un groupe d'instituteurs, membres pour certains de l'association *Ar Falz*, menés par Albert Trividic (1909-1990), qui enseignait à Plouhinec, la commune située immédiatement à l'ouest. Accompagnés d'amis, ils jouaient surtout des farces écrites par Pierre Hélias (1914-1995), du type de celles de *Peziou-c'hoari Yann Gouer : Biskoaz kemend-all !* (1947), mais pas seulement. Ces représentations remportaient un très vif succès auprès des parents d'élèves, qui constituaient la majeure partie des spectateurs et qui alors comprenaient tous le breton. Il faut relier ce succès à celui que connut, particulièrement à Plozévet et dans la région, l'émission radiophonique hebdomadaire en langue bretonne diffusée par l'émetteur de Quimerc'h dès 1946, pour laquelle avaient été écrits nombre de ces sketches. Cette forte écoute s'explique en partie par le fait que les deux principaux animateurs, Pierre Hélias et Pierre Trépos, étaient originaires, le premier de Pouldreuzic et le second de Plozévet.

8. Les décennies 1960 et 1970

Comme le montrent les résultats de l'enquête de Michèle et Jean-Claude Kourganoff concernant le nombre de bretonnants (1962), que nous présentons dans la section suivante (Le breton dans l'enquête pluridisciplinaire (1962-1967)), le breton est encore majoritairement parlé par les adultes dans les années 1960. Dans les fermes, on ne parle pour ainsi dire que le breton, sauf aux enfants, le plus souvent. On rencontre toujours d'assez nombreux locuteurs monolingues, surtout des locutrices. Les marchandes de poisson de la côte, venant particulièrement du petit port de Poulhan, parcourent les rues du bourg en criant *Pesked !* (Du poisson !) *Pesked fresk !* (Poisson frais !). Elles précisent souvent l'espèce ou les espèces qu'elles proposent : *Brilli !* (Des maquereaux), *Harinked !* (Des harengs) ou *Kranked !* (Des crabes !) marquant bien la présence du breton dans le paysage sonore de la commune.

8.1 A l'église, jusque 1970 environ, le breton est toujours publiquement utilisé que pour la prière prônale et les annonces de la semaine, à destination des personnes âgées qui ne comprennent pas le français, ou le comprennent mal. En revanche, pour les usages privés, - confessions et conversations – les prêtres ont continué plus longtemps à l'employer avec ceux qui le préféreraient.

8.2 Une jeune femme de la commune limitrophe de Plouhinec venue s'installer chez son époux à Plozévet au cours de ces années, fut surprise de constater que ses beaux-parents, qui tenaient une ferme, s'adressaient à elle en breton, elle qui était habituée à parler français à ses parents, mais breton à ses grands-parents. Elle a continué à converser en breton avec eux, mais elle et son mari ont parlé français.

8.3 L'anecdote suivante révèle un aspect de la situation linguistique à cette époque. Dans une famille de petits commerçants du bourg, les grands-parents, qui parlaient breton entre eux, gardaient le benjamin. Vers 1960, les premiers mots jamais prononcés par l'enfant, qui avait alors entre 2 et 3 ans, furent : « *Ama 'ma !* » (Il est ici !), phrase qu'il avait souvent entendue ses grands-parents dire, quand ils étaient à sa recherche, alors qu'il marchait à quatre pattes sous les chaises ou la table. Stupeur dans la famille ! « Il faut impérativement que nous cessions de parler breton en sa présence, sinon il ne saura pas le français ! » Ses parents partageaient entièrement ce point de vue.

8.4 Le 24 mars 1965, moins d'un an avant sa mort, Pierre Trépos, alors directeur du Collège Littéraire Universitaire de Brest, écrivait dans une lettre à F. Morvannou : « Le breton est une langue extraordinairement vivante : je veux dire que ce n'est pas une langue enseignée, lue, écrite, et que, par conséquent, ceux qui l'utilisent ne sont pas esclaves de formes imposées par une académie, par l'école ou par les journaux ; ils n'hésitent pas, pour exprimer certaines nuances, à utiliser des formes qui seraient soulignées de rouge dans un devoir. » Il est bien entendu que P. Trépos ne décrit pas la situation de Plozévet en particulier, mais comme il connaissait bien la situation linguistique de sa commune natale, qu'il fréquentait assidûment, il l'incluait certainement dans ce point de vue. Trois ans et demi plus tôt, le 6 août 1961, il avait prononcé une courte allocution en breton, lors de la fête donnée à Poulhan pour l'inauguration de la statue de la Bigoudène, due au ciseau de René Quillivic, présent ce jour-là. Il n'avait sans doute pas choisi de s'exprimer

dans le parler local, puisqu'un de ses auditeurs crut bon de demander à ses voisins : « *Pez brezoneg 'ma enne i precha ?* »⁵⁹

8.5 Les enseignants de Plozévet, dans leur ensemble, sont alors toujours hostiles au breton. Yves Tyl, un des chercheurs de l'enquête pluridisciplinaire, résume ainsi leur position vers 1965 : « Aujourd'hui encore, l'école, à Plozévet, argue qu'elle rejette la langue de l'inégalité et de la division, qui réduit les possibilités de développement intellectuel et social de la population. »⁶⁰ Seules les idées nouvelles apportées par les suites du mouvement de mai 1968 conduisirent certains à modifier leur point de vue.

8.6 Au cours de la décennie 1970, la lente érosion du nombre des locuteurs de breton, qui avait bien sûr débuté plus tôt, devint plus perceptible. C'est alors que furent mis en place les premiers cours de langue et de culture bretonnes à l'école Georges Le Bail et au collège de Plozévet, qui ne portait pas encore le nom d'Henri Le Moal, comme dans bien d'autres établissements scolaires bretons à l'époque. Il s'agissait de cours facultatifs, donnés à raison d'une heure par semaine, qui étaient suivis par environ la moitié de l'effectif des classes à l'école élémentaire, et sans doute moins au collège, sauf quand il fut tenté de rendre cette heure obligatoire.

8.7 Autre anecdote. Vers 1975, le breton fut aussi employé, une fois seulement, il faut l'espérer, pour humilier une élève d'un milieu modeste, d'une famille où l'on parlait toujours breton. Elle était alors en classe de 3^e, et éprouvait des difficultés à suivre ; un de ses professeurs, originaire de Plozévet, connaissant sa situation familiale, et qui ne s'adressait habituellement à elle qu'en français, ne trouva rien de mieux à faire que de lui dire : « *Da zavez ar « brevet » 'po kin chom er gêr, 'po kin mond da zespun birinig en ôt.* »⁶¹ Le professeur ne traduisit évidemment pas, ce qui n'empêcha pas environ les trois quarts des élèves de la classe de comprendre.

8.8 La veille de la Toussaint 1975, l'année est cette fois précise, nous sommes allé porter des pots de chrysanthèmes au cimetière de Plozévet, et pendant la demi-heure où nous y sommes resté, nous n'avons entendu parler que breton. Les personnes présentes étaient essentiellement des femmes de plus de 50 ans, la majorité d'entre elles sexagénaires et septuagénaires.

9. Le breton dans l'enquête pluridisciplinaire (1962-1967)

9.1 Les buts de l'enquête

En 1961, la Délégation générale à la Recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) proposa au Comité d'analyse démographique, économique et sociale (C.A.D.E.S.) d'étudier un isolat français, présentant une petite population endogame. Le docteur Robert Gessain, qui le présidait, choisit Plozévet sur les conseils du docteur Jean Sutter, qui

⁵⁹ « Quel breton parle-t-il donc ? »

⁶⁰ Yves Tyl, *L'instruction à Plozévet de la Révolution à nos jours*, 236 p. dactyl. 1965, non publié, citation extraite de la p. 27.

⁶¹ Nous traduisons : «Le jour du brevet [d'études du premier cycle, BEPC], ce ne sera pas la peine de te présenter, tu pourras aller ramasser des patelles à la grève.»

menait des recherches sur l'évolution de la consanguinité en France au XX^e siècle. Le pays bigouden faisait partie des régions d'Europe où le taux de consanguinité était le plus élevé, et les archives municipales de Plozévet « étaient plus complètes qu'ailleurs, [et] tenues de façon exemplaire. [...] »⁶² Il fut aussi décidé de ne pas s'en tenir à l'aspect anthropo-biologique, et d'étendre l'enquête à l'étude du changement social provoqué par les transformations économiques et techniques, donc de faire appel aux sciences sociales.

Les chercheurs ne venaient pas étudier les transformations spécifiques à la Bretagne, mais ceux d'une commune de France, et même des problèmes plus généraux. Ils ne tardèrent cependant pas à remarquer qu'on utilisait encore le breton comme langue quotidienne dans les foyers, au travail, dans les relations de voisinage, et que c'était la seule langue pratiquée par les plus âgés. Cette situation posait problème aux chercheurs, qui, à trois exceptions près, l'ignoraient totalement, et cela limita bien sûr leur capacité d'exploration. À Paris, les organisateurs du C.A.D.E.S. ne l'avaient pas prévu.

9.2 La linguistique, absente de l'enquête

« Bien que le langage soit un phénomène social central »⁶³, aucune étude linguistique du parler breton de Plozévet n'a, semble-t-il, été envisagée dans le cadre de cette enquête. Pourtant, le texte de la 4^e de couverture de la synthèse *Bretons de Plozévet* d'André Burguière, édition 1975, débute par : « De 1962 à 1967, toutes les Sciences humaines se sont donné rendez-vous à Plozévet. » Phrase supprimée de l'édition de 1977. La linguistique est pourtant bien une science humaine. Et une étude linguistique aurait relevé des problèmes généraux à l'humanité, et non d'un quelconque particularisme. Sans doute faut-il voir dans cette absence une conséquence du jacobinisme français, le breton étant censé avoir été éradiqué depuis longtemps. Or, tel n'était pas le cas.

9.3 Tentative d'évaluation de la situation linguistique en 1962

Chargés de l'observation psychosociologique, Michèle et Jean-Claude Kourganoff ont remarqué d'emblée que : « La langue parlée couramment entre autochtones est le breton, mais seules quelques personnes très âgées ignorent totalement la langue française. »⁶⁴ Puis ils ont tenté de dresser un tableau succinct de l'emploi des langues à Plozévet en 1962. Leur étude est basée sur l'analyse d'un échantillon représentatif de 200 personnes, âgées de 21 à 65 ans, choisies dans les sept groupes socio-professionnels les plus représentatifs de la commune. Voir la composition de l'échantillon dans les annexes.

Les 200 personnes choisies ont aussi été classées en fonction de la localisation de leur résidence par rapport au bourg. La limite psychologique entre « près » et « loin » du bourg, a été fixée à 1,5 km du centre du bourg. « En outre, nous avons introduit la catégorie supplémentaire des lieux-dits « au-delà de l'eau » [*en tu-all d'an dour*], c'est-à-

⁶² Robert Gessain, préface de *Bretons de Plozévet*, d'André Burguière, Paris, Flammarion, 1975, p. 7.

⁶³ Humphrey Lloyd Humphreys, *Studia Celtica*, volume XVI / XVII, 1981 / 1982, p. 375-378, recension de *Études phonologiques sur le breton sud-bigouden*, de Wolfgang U. Dressler et Josef Hufgard, Vienne, 1980.

⁶⁴ Michèle et Jean-Claude Kourganoff, *Rapport de l'enquête d'observation psychosociologique*, 306 p. plus annexes, 1963, dactyl., non publié, p. 10.

dire au-delà de ce ruisseau [du sud de la commune] qui constitue une véritable limite sociologique [...] ». ⁶⁵

Répartition des 200 personnes interrogées selon leur lieu de résidence :

Bourg	19%
Moins de 1,5 km du bourg	31,5%
Plus de 1,5 km du bourg	43%
Au-delà de l'eau [<i>En tu-all d'an dour</i>]	6,5%

Diffusion du français et du breton dans la commune :

Ne sait pas (ou presque) le français	12%
Sait le français, mais n'utilise que le breton	52%
Utilise le breton, mais le français avec les enfants	23%
Parle généralement le français en famille	13%
Total	100%

Commentaires du tableau ci-dessus par M. et J.-C. Kourganoff :

« Si 88 % des personnes interrogées connaissent le français, 87% ont donc le breton comme langue quotidienne. [...] Les plus « bretonnants » sont évidemment les agriculteurs, et dans une certaine mesure, les pêcheurs. Ceux qui utilisent concurremment le breton et le français se recrutent essentiellement chez les marins, les ouvriers et les artisans. Le français comme langue unique est surtout pratiqué chez les commerçants, dont plusieurs ne sont pas originaires de la commune. La prépondérance du breton augmente avec l'éloignement du bourg, et ceci, de façon continue :

	bourg	près	loin
Ne sait pas le français	0	11	17
Utilise le breton	34	50	58
Parle français avec les enfants	32	25	20
Parle uniquement français	34	14	5
Total	100	100	100

Cette continuité se retrouve en fonction de l'âge, puisque au-dessous de 30 ans, tous connaissent le français, alors que dans le groupe de plus de 50 ans, 24% savent à peine se faire comprendre dans cette langue. Par ailleurs, la proportion de jeunes utilisant uniquement le breton reste très élevée, puisqu'elle atteint 58%. » ⁶⁶

65 Ibid. p. 78.

66 Ibid. p.219-220.

L'enquête des Kourganoff a été réalisée en 1962 ; on peut considérer que la date approximative est 1960, et approximativement aussi, que les plus de 50 ans sont nés avant 1910, et les moins de 30 ans, après 1930, ces derniers étant ceux qu'ils appellent « les jeunes ». Les personnes nées entre 1910 et 1930, non mentionnées, constituent une catégorie intermédiaire.

Il est possible d'ajouter le tableau suivant, qui résume les informations données par les Kourganoff sur les locuteurs en fonction de leur âge :

Nés avant 1910	24% savent à peine se faire comprendre en français.
Nés entre 1910 et 1930	Aucune information à leur sujet
Nés après 1930 (les « jeunes »)	Connaissent tous le français, mais 58% utilisent uniquement le breton.

Évaluation d'André Burguière (1967) :

Dans la synthèse *Bretons de Plozévet* (1975), André Burguière décrit, à sa manière, cette évolution : « On peut lire aujourd'hui dans la population plozévetienne les trois grandes étapes de ce reflux. Chez les plus de soixante-dix ans, on trouve des Plozévetiens qui ne parlent et ne comprennent pratiquement que le breton. Chez les plus de quarante ans survit encore un réel bilinguisme. En dessous, le breton n'est plus connu que par bribes, voire complètement ignoré. »⁶⁷

Il a rédigé sa synthèse après 1967. En prenant 1970 comme année approximative, il est possible de dresser le tableau suivant :

Nés avant 1900	Ne parlent et ne comprennent pratiquement que le breton.
Nés entre 1900 et 1930	Comprennent et parlent le breton et le français.
Nés après 1930	Breton connu par bribes seulement, voire complètement ignoré.

Comparaison entre les tableaux des Kourganoff et celui établi d'après les données de Burguière :

La différence de seuil 1900 / 1910 semble peu importante, car ces deux années ont trait à la première décennie du XX^e siècle, même si, *stricto sensu*, 1900 est la dernière année du XIX^e siècle.

Les Kourganoff n'ont pas précisé que les personnes nées entre 1910 et 1930 pratiquaient les deux langues, sans doute parce que cela leur paraissait évident.

La différence d'appréciation la plus importante est celle concernant les personnes nées après 1930, c'est-à-dire celles qui, globalement, avaient une meilleure connaissance du

⁶⁷ André Burguière, *Bretons de Plozévet*, Flammarion, 1975, p. 297.

français que leurs aînés. Quand les Kourganoff écrivent que 58% de personnes pratiquent uniquement le breton, il s'agit essentiellement d'agriculteurs.

Critique du tableau établi d'après les données de Burguière :

L'appréciation de Burguière concernant les personnes nées après 1930 nous semble tout à fait inexacte : la quasi-totalité des agriculteurs nés entre 1930 et 1940 ont continué à utiliser principalement, ou exclusivement, le breton jusqu'aux années de l'enquête, voire toute leur vie. A formation et à connaissances égales, un marin de l'état ou un employé des chemins de fer, par exemple, n'ont évidemment pas utilisé la même langue que les agriculteurs dans leur vie professionnelle. L'appréciation de Burguière pourrait être valable pour les habitants du bourg, soit seulement pour 20% de la population de la commune environ.

9.4 La période de transition : bilinguisme ou diglossie ?

Entre les bretonnants monolingues et les francophones monolingues, il y a eu deux, voire trois, générations qui ont employé les deux langues, avec généralement, de génération en génération, une connaissance décroissante du breton, et croissante du français.

Ce bilinguisme présentait certains traits diglossiques ; les deux langues n'étaient pas employées dans les mêmes sphères : « Au français, les relations avec l'administration ou le monde extérieur. Au breton, les relations avec la communauté immédiate : la vie affective, l'intimité, le langage du travail et des loisirs. Partage plus équitable qu'on ne l'a dit. »⁶⁸ Cette constatation d'André Burguière nous semble juste. Cependant, il est bon de préciser que tant que le breton a été presque exclusivement utilisé, il connaissait un registre relativement plus élevé, employé avec les notables, surtout les prêtres. Mais les générations qui réussirent à s'exprimer en français, ne tardèrent pas, dans ce registre, à passer au français, réservant le breton pour tout ce qui était familial.

Pendant les enquêtes, les chercheurs ont souvent remarqué que les Plozévétiens bilingues choisissaient le breton pour exprimer les idées qu'ils préféreraient garder pour leur entourage immédiat, dont étaient exclus les chercheurs. « Partage commode pour filtrer ce que l'on accepte de dire à des interlocuteurs étrangers. Les chercheurs en ont fait plus d'une fois l'expérience. Le breton marque la frontière entre l'intérieur et l'extérieur, entre les proches et les autres. En autorisant une vérité à usage interne, il entretient un fort sentiment d'appartenance à la communauté et préserve par là la cohésion du groupe. »⁶⁹ Ce qu'Edgar Morin a exprimé ainsi : « Le bilinguisme stratifié, conscient et volontaire, reflète exactement la bipolarité de l'identité plodémétienne. »⁷⁰

9.5 La langue bretonne : obstacle, ou seulement difficulté, pour les enquêteurs ?

Certains enquêteurs ont considéré que le breton avait constitué un obstacle pour leurs recherches. Ainsi, M.-Cl. Gasnault-Beis : « Le temps qui nous était imparti, l'obstacle que

⁶⁸ Ibid. p.298

⁶⁹ Ibid. p. 298.

⁷⁰ Edgar Morin, *Commune en France, La métamorphose de Plodémet*, Paris, Fayard, 1967, p. 60

constitue à représenter bien souvent la langue, [...] interdisaient à peu près totalement une enquête par interrogatoire direct. »⁷¹ Il fallut avoir recours à des interprètes du cru pour expliquer en breton certaines prises de mesures dans l'enquête anthropo-biologique, comme la prise d'empreintes digitales. Le thème central de l'enquête psychosociologique était l'étude des « représentations et attitudes des habitants à l'égard de la vie rurale et de la vie urbaine – La comparaison ville-campagne est en effet apparue comme étant une des voies d'approche possible et fructueuse pour obtenir une description de la société locale d'une part, et de la façon dont ses membres la perçoivent d'autre part. »⁷² L'une des questions posées était : « Diriez-vous qu'on vit plus seul quand on habite la campagne ou quand on habite la ville ? ». « Cette question a soulevé une difficulté inattendue ... En effet, c'est une notion, paraît-il, intraduisible en breton. »⁷³ Edgar Morin a parfois eu recours à une traductrice : « Stourm a enregistré [...] Mme Lauthédou, vieille femme qui parle en breton, [...]. La belle-mère de Stourm fera, pour le lendemain, la traduction d'une partie de l'entretien Lauthédou. [...] L'après-midi, saut à Plozévet pour voir les Stourm avant leur départ en vacances et pour prendre la traduction de l'interview en breton. »⁷⁴ Morin a pourtant prétendu que le breton n'avait pas été un obstacle pour lui : « Si tous les hommes parlaient français, il est encore des vieilles (sic) qui ne s'expriment qu'en breton. La connaissance du breton nous aurait certes facilité l'intimité immédiate, et nous aurait permis l'accès à des secteurs marginaux de notre recherche, mais son ignorance ne fut pas un obstacle à la communication. Car l'obstacle est psychologique et non linguistique. Dire quelques mots bretons, boire du vin rouge, cette autre façon de dire quelques mots bretons, sont les rites d'amitié et d'estime qui brisent la membrane d'étrangéité⁷⁵ et atténuent la distance. »⁷⁶ Il est utile de comparer cette attitude à celle de Christian Pelras, ethnologue chargé, à son retour d'Indonésie, de l'enquête parallèle de Goulien (septembre 1962- juin 1964), qui fit l'effort d'apprendre le breton, le recteur de la paroisse ayant accepté de lui donner des leçons. « C'est [parce que la langue bretonne était omniprésente à Goulien] qu'il m'avait paru indispensable d'essayer de l'apprendre, même si je ne suis pas arrivé à en savoir assez pour converser ; mais du moins j'en ai appris assez pour comprendre ce que je notais par écrit. »⁷⁷ Ceci constitue une marque de respect des autochtones, que n'a observée aucun des enquêteurs de Plozévet, semble-t-il.

9.6 A Plozévet, trois enquêteurs seulement, sur une centaine, connaissaient la langue bretonne. Il s'agit de Pierre-Yves Le Rhun, Jean-Paul Le Bolloch et Donatien Laurent. Pierre-Yves Le Rhun, Bigouden de Tréméoc, tout près de Pont-l'Abbé, membre de l'équipe du professeur Maurice Le Lannou, lui-même bretonnant trégorrois, n'eut aucune

⁷¹ M.-Cl. Gasnault-Beis, *Foi et laïcisme : la paroisse de Plozévet à l'époque contemporaine, 1820-1920*, 240 p. dactyl. 1965, non-publié, citation extraite de la p. XI.

⁷² Michèle et Jean-Claude Kourganoff, *Rapport de l'enquête d'observation psychosociologique*, op. cit. p. 4.

⁷³ Ibid. p.268.

⁷⁴ Edgar Morin, *Journal de Plozévet*, Bretagne 1965, éditions de l'Aube, 2001, 390 p., citations extraites des p. 33 et 35.

⁷⁵ « étrangéité » semble être un néologisme. (note de G. Goyat)

⁷⁶ Edgar Morin, *Commune en France, La métamorphose de Plodémet*, p. 35. [« Plodémet » est le pseudonyme donné par Edgar Morin à la commune de Plozévet dans cet ouvrage.]

⁷⁷ Christian Pelras, *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun entre XIX^e siècle et III^e millénaire*, Presses universitaires de Rennes, 2001, 486 p. [1^e édition : 1966], citation extraite de la p. 398.

peine à converser en breton avec les Plozévétiens sur les questions de géographie, notamment humaine.

Jean-Paul Le Bolloch, Trégorrois, nous a décrit sa façon de procéder auprès des agriculteurs bretonnants du village de Brumphuez : il posait ses questions en français ; l'agriculteur les comprenait, mais préférait y répondre en breton. J.-P. Le Bolloch comprenait sans peine ses réponses et les transcrivait en français dans son rapport. Quant à l'attitude de Donatien Laurent, nous la présentons de manière plus détaillée ci-dessous, section 9.8.

9.7 L'ignorance du breton a été préjudiciable à l'enquête :

La quasi-totalité des chercheurs ignoraient le breton, et ceci a évidemment impacté certains de leurs résultats : « L'ignorance du breton condamnait la plupart des enquêteurs à ne recueillir que des propos stéréotypés, sauf chez les habitants du bourg les plus cultivés, mais aussi souvent les moins intégrés à la communauté plozévétienne. »⁷⁸ Elle a parfois même rendu leur travail impossible : « Les effets psychologiques du vieillissement n'ont pu être étudiés avec précision, faute d'un bretonnant dans l'équipe des gérontologues pour mener des entretiens approfondis avec les Plozévétiens âgés qui souvent ne s'expriment bien qu'en breton. Les enquêteurs ont dû se contenter de quelques tests superficiels. »⁷⁹

C'est un des reproches adressés à Edgar Morin aussitôt après la parution précoce, dès le 4^e trimestre 1967, de *Commune en France, La métamorphose de Plodémet* : « Morin ne connaissait pas le breton : il ignorait tout des finesses d'une langue où le même mot peut, suivant l'intonation qui y est mise (intonation imperceptible au profane) signifier une chose ou son contraire ; il n'a pas saisi les nuances de l'humour bigouden ; il n'a pas fait de partage entre ce qui était réponse aux questions et refus poli de répondre. »⁸⁰

S'estimant injustement maltraité, Edgar Morin en fut offensé et demanda un droit de réponse, qui lui fut accordé. Cependant dans l'émission de télévision « Plozévet contre Plodémet », produite en mars 1968 par la chaîne régionale Télé-Bretagne et réalisée par Paul André Picton, il reconnut avoir alors sous-estimé la place du breton : « C'est à Rennes, et non pas à Plozévet, et du reste invité par l'Union Démocratique Bretonne, que j'ai commencé à comprendre certains problèmes profonds de la bretonnité, dont à Plozévet même, je n'avais pas pris conscience. »

Ainsi que nous l'avons mentionné ci-dessus, § 9.5, le choix fut fait de mener l'enquête psychosociologique par le biais de la comparaison entre vie rurale et vie urbaine. Or à cette époque en Bretagne occidentale, l'une des différences importantes entre les deux était linguistique : si la langue bretonne restait très présente dans les zones rurales, comme Plozévet, on ne l'entendait que très peu en ville, sauf quand des ruraux s'y rendaient. Cette situation n'a fait l'objet d'aucun questionnement, ni d'aucune mention. Le bilinguisme, si vivant à l'époque, n'a pas été analysé.

⁷⁸ André Burguière, *Bretons de Plozévet*, p. 298.

⁷⁹ Ibid. p. 77.

⁸⁰ Albert Coquil, « Trahison ! », article paru dans *Le Télégramme* de Brest, 27 février 1968.

9.8 Les enquêtes de Donatien Laurent

Donatien Laurent a mené une recherche sur « Le cycle de la vie individuelle – naissance, enfance, mariage et mort – dans la société traditionnelle à Plozévet » sous la direction d'André Leroi-Gourhan (1911-1986)⁸¹. A cette occasion, il a réalisé plusieurs enquêtes uniquement en langue bretonne - il a été le seul enquêteur à le faire -, interrogeant principalement des bretonnants monolingues. Les enregistrements sont la propriété du CNRS. Nous les avons écoutés et exploités, notamment pour la partie de cette thèse consacrée à la syntaxe. Il avait abordé la question de la transmission de la langue bretonne avec une de ses principales informatrices monolingues, Catherine Madec (1894-1974). Nous présentons ici un résumé en français de leur conversation. Le texte breton intégral figure dans les annexes.

L'apprentissage du français aux enfants :

Catherine Madec désapprouve certains de ses voisins qui, quoique ne connaissant pas bien le français, l'apprennent à leurs enfants. Elle dit être consciente de la piètre qualité de leur français. Elle n'a parlé que breton aux siens, ce qui ne les a pas empêchés d'obtenir de très bons résultats scolaires.

La communication avec ses enfants et ses petits-enfants :

Ses enfants, qui vivent actuellement en milieu francophone, continuent à bien parler breton quand ils viennent la visiter.

Catherine Madec regrette que sa fille mariée n'ait pas appris le breton à ses enfants et qu'ils ne le comprennent donc pas. De ce fait, elle éprouve des difficultés à communiquer avec eux. Elle n'y parvient qu'avec peine, en employant quelques mots français dans ses phrases bretonnes.

Son gendre, qui est Parisien, ignore totalement le breton. Elle regrette de ne pas savoir le français, et rend sa fille partiellement responsable de n'avoir pas fait l'effort de le lui apprendre, ni d'avoir appris le breton à ses enfants.

Maintenant, elle dit réussir, tant bien que mal, à comprendre ce qu'on lui dit en français, et à se faire à peu près comprendre des francophones.

10. Les décennies 1980 et 1990

L'érosion affectant le nombre de locuteurs de breton s'accroît : ces décennies voient disparaître la majorité des générations nées entre 1890 et 1914, les plus nombreuses ayant jamais été ; Plozévet atteint le maximum d'habitants en 1911, 4700 habitants, contre seulement 3084 en 2012. C'est le trait dominant de ces décennies. Il faut y ajouter la disparition des bretonnants monolingues et quasi monolingues. En raison des maladies liées au vieillissement, on rencontrait aussi des personnes dont le breton avait été la langue maternelle, qui avaient été scolarisées en français, langue qu'ils avaient employée ensuite

⁸¹ Donatien Laurent, *Etude ethnosociologique, La société traditionnelle, Le cycle de la vie individuelle*, 1968, 90p. dactyl., non publié.

dans leur vie professionnelle, mais qui l'avaient oubliée, l'âge venant, alors qu'elles se souvenaient encore du breton.

Dans les foyers où vivent deux sexagénaires ou septuagénaires, ils continuent à parler breton. Dans les commerces, on peut encore entendre du breton, surtout si le / la propriétaire le parle. Ce n'est plus le cas des jeunes vendeurs ou vendeuses. Dans les années 1980, un bretonnant alors septuagénaire, qui s'adressait en breton à des vendeurs et vendeuses pris au hasard, s'entendait le plus souvent répondre : « Pardon ? » Ce qui, pour lui, était le signe qu'on avait changé d'époque. Dans son enfance et sa jeunesse, à Plozévet, on commandait en breton dans les commerces.

Lors des réunions du conseil municipal, certains membres, parmi les plus âgés, réagissent parfois encore en breton aux propos du maire ou de leurs collègues. Réactions tout à fait spontanées.

Dans le domaine de l'enseignement, en prolongement des cours d'initiation donnés en 6^e et 5^e, une option langue bretonne pour les 4^e et 3^e existe au collège. Pâtissant de la concurrence avec la 2^e langue vivante et le latin, elle n'est choisie que par un petit nombre d'élèves, au point que son maintien est souvent menacé.

11. Le début du XXI^e siècle

Au début du XXI^e siècle, les personnes pouvant s'exprimer en breton à Plozévet sont âgées de 60 ans et plus, puisqu'elles sont nées avant 1940. On les trouve sans doute plus à la campagne et à la maison de retraite, appelée foyer-logement, qu'au bourg. Elles ne sont plus très nombreuses, et les occasions où elles peuvent converser breton ne le sont pas davantage. Il faut qu'elles se retrouvent entre elles et dans des conditions suffisamment conviviales pour le permettre.

On peut encore entendre parler breton dans certaines familles, à la maison de retraite et dans le bourg, par exemple à l'issue des cérémonies religieuses ; au supermarché il arrive aussi que l'on entende des conversations en breton, mais rarement.

Dans le domaine de l'enseignement, une filière bilingue breton français a été ouverte à l'école Georges Le Bail à la rentrée scolaire 2007, en commençant par une classe maternelle regroupant petite et grande sections. Les élèves ont autant de cours en français que de cours en breton, c'est-à-dire qu'on y applique des modalités pédagogiques basées sur la parité des langues. Ce n'est pas la pédagogie dite par « immersion », où la place du breton est bien plus importante. Pour la grande majorité des élèves, l'éducation familiale se fait en français, ce qui, bien sûr, rend plus ardu l'enseignement en breton. L'effectif est renforcé par d'assez nombreux élèves venant spécialement des communes environnantes. Pendant l'année scolaire 2011-2012, les élèves les plus âgés en sont au cours moyen 2^e année.

Le conseil municipal a voté la charte *Ya d'ar brezhoneg* (Oui au breton), niveau 1, le 20 février 2008. Elle vise à encourager la présence du breton dans la commune.

Comparant ses deux séjours à Goulien, l'un de septembre 1962 à juin 1964, l'autre en 2000, Christian Pelras remarque : « Aujourd'hui, ce qui me frappe c'est le fait qu'on

n'entende pratiquement plus parler breton dans les lieux publics. [...] On me pose la même question qu'en 1964 : « A quoi ça servirait ? » [de continuer à parler breton]. Mais on n'entend plus « comme autrefois de discours explicite de rejet. » [...] « Paradoxalement, le breton s'affiche. »⁸² [panneaux bilingues] Ce constat vaut aussi pour Plozévet.

⁸² Christian Pelras, *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun*, op. cit. p. 399-401.

CONCLUSION

Afin de garder plus aisément en mémoire les spécificités du parler breton de Plozévet, rappelons, en conclusion, quelques-uns de ses traits les plus saillants. On a toutes les raisons de penser que Plozévet, situé dans une région à forte densité de noms de paroisses en *plou-*, a conservé la trace de l'immigration insulaire dans son parler, qui, comme les autres, est loin d'être parfaitement homogène.

Parmi les traits spécifiques à la périphérie du domaine bretonnant qui le caractérisent, et qui sont donc des archaïsmes, il faut citer d'abord ceux qui révèlent une ancienne continuité méridionale incluant les bords de la baie d'Audierne et le Vannetais, comme le maintien de /wɛ/, employé par exemple dans l'imparfait du verbe *am-eus* (avoir), alors que dans celui du verbe *beza* (être), la base est /va/ (pour *oa*), ce qui indique que la commune se trouve dans une zone de transition entre ces deux formes et que la limite entre les deux a évolué au cours du temps. /wɛ/ a aussi été conservé dans certains microtoponymes, comme *Penn ar c'hoed* (Le bout du bois), alors que dans la langue quotidienne on entend plutôt *ar hoed* (Le bois). Pour la morphologie, *bi(h)e*, un des conditionnels du verbe *beza* (être), a été conservé, comme en vannetais. Les exemples lexicaux sont relativement nombreux ; parmi ceux-ci, citons *kendae* (fin de matinée), /'ãdrɔ/ correspondant à *enderv* (après-midi) et /ro'sed/ *ronsed* (chevaux), accentué, comme en vannetais, sur le suffixe pluriel *-ed*.

Les traits communs aux trois presque îles occidentales, Léon, presque île de Crozon et Cap Sizun, sont aussi caractéristiques de la périphérie : ainsi, l'absence systématique de *h-* à l'initiale absolue.

Mais certaines innovations, venues d'abord du centre du domaine bretonnant (région de Carhaix), puis du Léon, toutes diffusées par Quimper, avec laquelle Plozévet a entretenu, de longue date, les plus fortes relations, notamment économiques, ont brisé ces anciennes continuités. Ainsi, des spirantes interdentes, qui avaient disparu, ont été rétablies sous la forme de /z/ : /'de:vɛz/ *devez* (journée), /'y:ziʎ/ *huzil* (suie). La voyelle /y/ a évolué en /œ/ dans /bœ:h/ *buoh* (vache), par exemple, et en /ẽ/ devant /n/, comme dans /lẽ:n/ *lun* (lundi). En morphologie, l'opposition entre la 2^e personne du singulier et la 2^e personne du pluriel a été neutralisée, le plus souvent au profit de la seconde, mais parfois au profit de la première, ce que l'*Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*¹ ne permet pas de savoir.

Nombreux sont, bien sûr, les traits communs aux parlers du sud-ouest de la Cornouaille : /f-/ (à l'initiale) et /-v-/ (en position interne) < /hu/, devant les voyelles antérieures, sont d'un emploi généralisé en Cap Sizun et en Cap Caval. En morphologie, *gour* est le seul pronom indéfini en usage dans les phrases négatives, là où *hini* s'emploie habituellement. L'opposition entre les particules verbales *a* et *e* a été neutralisée au profit de *a*. Du point de vue de la syntaxe, on retiendra la fréquence de l'ordre « sujet + verbe + attribut ou complément », présent jusque dans certaines propositions subordonnées. Dans les phrases

¹ Pierre Le Roux, *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, 6 fascicules de 100 cartes chacun, 1924-1963.

négatives, la 3^e personne est quasi systématiquement renforcée par l'emploi en fin de proposition de *neñ* (masculin) et *nei* (féminin) au singulier, et de *neo* au pluriel, dont les formes écrites sont respectivement *anezañ*, *anezi* et *anezo*. Lexicalement, le verbe *ober* a le sens de « faire », mais aussi celui de « donner » ; *rei* est inconnu.

Outre la prédilection pour les syllabes composées de voyelle brève suivie de consonne forte, y compris dans les monosyllabes, la réalisation [-ŋ] des groupes historiques « -rn » et « -ln », par exemple [meŋ] *merenn* (déjeuner), ainsi que l'ouverture du second élément de la diphtongue /ew/ en /ea/, réalisée [ea] en finale absolue, semblent plus spécifiques au parler de Plouzévet. Celui-ci, inclus dans le « breton moyen » défini par Humphrey Lloyd Humphreys², est quand même bien plus proche du léonais que du vannetais.

L'étude du lexique breton du cadastre napoléonien (1828) révèle que le parler a peu évolué au cours des XIX^e et XX^e siècles : un des rares changements est l'abandon de la préposition *is* (au-dessous de) ; inversement *kichen(n)* (à côté de), d'emploi si fréquent au XX^e siècle, ne figure pas au cadastre, où *tal* et *koste*, noté *coste*, occupent seuls ce « créneau sémantique ». La majorité des appellations est restée en usage au moins jusqu'au remembrement des terres des années 1960, voire plus tard. Certains noms, comme *kleger*, (rochers) noté *cléguer* dans l'état de section du cadastre, sont toujours employés comme microtoponymes en 2012, mais incompris, et remplacés dans l'usage courant par *kerreg*. *Beurlu* (digitales), qui n'est plus employé, ni compris, a été remplacé par *boukidou flaw*, le second élément de cette appellation étant une onomatopée.

Il aurait été intéressant de demander aux Plouzévétiens où ils se sentaient le plus à l'aise pour converser en breton, en dehors de chez eux, évidemment. Il n'est plus temps de le faire en 2012, l'usage du français s'étant généralisé. Mais ce n'est pas prendre un grand risque que d'affirmer que c'était d'abord dans les communes voisines, et que le cours inférieur de l'Odéet constituait la seule limite dialectale un peu difficile à franchir.

L'analyse des archives montre que, dès le début du XIX^e siècle, les édiles municipaux ont réclamé des maîtres d'école pour instruire les enfants, et d'abord pour leur enseigner le français, le breton n'ayant été utilisé que comme langue auxiliaire de l'enseignement jusqu'à la fin du XIX^e siècle approximativement, tant qu'il était impossible de s'en passer.

La volonté de Georges Le Bail (1857-1937) - maire de Plouzévet de 1898 à sa mort, et député, puis sénateur - d'employer et de promouvoir la langue bretonne, si elle a été fort appréciée de ses administrés bretonnants – et ils l'étaient presque tous – n'a pas été suivie d'effet, principalement en raison de l'évolution de la situation socio-économique, et aussi de l'hostilité, particulièrement vive de 1890 à 1940, des inspecteurs de l'instruction primaire et de la plupart des instituteurs, que G. Le Bail soutenait si résolument par ailleurs. L'abandon de la transmission familiale du parler, au milieu du XX^e siècle, a été, à terme, fatal à sa survie même.

² Humphrey Lloyd Humphreys, *Phonologie et morphosyntaxe du parler breton de Bothoa*, Emgleo Breiz, 1995, p. 33-37.

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire : 1. Linguistique générale (p. 574), 2. Linguistique, domaine breton (p. 574), 3. Le cadastre napoléonien et son lexique breton (p.577), 4. Evolution de la pratique des langues bretonne et française (p.579), 5. Histoire de la Bretagne et littérature de langue bretonne (p. 579), 6. La commune de Plozévet et ses environs (p. 580).

I. Linguistique générale :

BANKS David, *Introduction à la linguistique systémique de l'anglais*, Paris, L'Harmattan, 2005, 123 p.

DUBOIS Jean et al., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1999, 514 p.

GLEASON H. A., *Introduction à la linguistique*, Paris, Larousse, 1969, 380 p.

HALLIDAY Michael A. K., *An Introduction to Functionnal Grammar*, 2nd edition, London, Arnold, 1994.

HEFFNER R. M. S., *General Phonetics*, University of Wisconsin Press, 1969, 252 p.

MALMBERG Bertil, *La phonétique*, Paris, P.U.F., 1987, 128 p.

MARTINET André, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, Collection U2, 1970, 227 p.

TROUBETZKOY Nikolai Sergueïevitch, *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck, 1949, réimpr. 1970, 396 p.

VAISSIÈRE Jacqueline, *La phonétique*, Paris, P.U.F., 2007, 125 p.

II. Linguistique, domaine breton :

BOTHOREL André, *Etude phonétique et phonologique du breton parlé à Argol (Finistère-Sud)*, Lille, Spezed, 1982, 407 p. plus annexes.

DAUZAT Albert, « La diffusion du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *Etudes de linguistique française*, Editions d'Artrey, Paris, 1945, p. 101 -145.

DENEZ Per, « A structural approach to Breton grammar : the so-called relative pronoun of Breton », *Studia Celtica*, Volume VIII / IX, 1973 / 1974, Cardiff, University of Wales Press, p. 251 – 267.

- DENEZ Per, *Geriadur brezhoneg Douarnenez*, Mouladurioù Hor Yezh, 1980-1985, 4 volumes.
- DENIS Pierre, *Etude structurale d'un parler breton (Douarnenez)*, Thèse pour le Doctorat d'Etat, Rennes, 1977, 1249 p., non-publiée.
- DRESSLER Wolfgang U., HUGFARD Joseph, « Studien zum südbigudenischen Vokalismus », *Zeitschrift für celtische Philologie*, 34, 1975, p. 168-177.
- DRESSLER Wolfgang U., HUGFARD Joseph, *Etudes phonologiques sur le breton sud-bigouden*, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, Vienne, 1980, 80 p.
- ERNAULT Emile, *Dictionnaire Breton-Français du dialecte de Vannes*, Vannes, 1919, réimpr. Brud Nevez, 1983, 239 p., plus supplément 80 p de Pierre Le Goff.
- FALC'HUN François, *Le système consonantique du breton, avec une étude de phonétique de phonétique expérimentale*, Rennes, Plihon, 1951, 194 p.
- FALC'HUN François, *Perspectives nouvelles sur l'histoire de la langue bretonne*, Paris, Union Générale d'Editions, 1981, 663 p.
- FAVEREAU Francis, *Geriadur ar brezhoneg a-vremañ, Dictionnaire du breton contemporain*, Morlaix, Skol Vreizh, 1992, 1357 p.
- FAVEREAU Francis, *Grammaire du breton contemporain, Yezhadur ar brezhoneg a-vremañ*, Morlaix, Skol Vreizh, 1997, 478 p.
- FLEURIOT Léon, *Les origines de la Bretagne*, Paris, Payot, 1980, 353 p.
- FLEURIOT Léon, « Du gaulois au breton ancien en Armorique », *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, tome CIX, 1981, p. 165-194.
- GAGNEPAIN Jean, « Pour une description structurale du breton », *Annales de Bretagne*, tome LXVII n° 4, décembre 1960, p. 377-388.
- GARGADENNEG Roje, *Geriou ha Troioù-Lavar dastumet e Pont-e-Kroaz*, Lesneven, Gouere, here 1986, Hor Yezh, n° 167-168 et 169 (2 volumes), 170 p.
- GERMAN Gary Dennis, *Etude linguistique sur le breton de Saint-Yvi*, Thèse pour le doctorat de Troisième Cycle, Brest, U.B.O., 1984, 325 p. plus notes et annexes.
- GROS Jules, *Le Trésor du Breton parlé, Troisième partie, Le style populaire*, Eléments de Stylistique Trégorroise, Brest, Emgleo Breiz, 1984, seconde édition, 661 p.
- GUILLEVIC Augustin – LE GOFF Pierre, *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*, Vannes, 1902, réimpr. Ar Skol Vrezoneg, Emgleo Breiz, 1986, 170 p.
- HEMON Roparz, *A Historical Morphology and Syntax of Breton*, Dublin, The Dublin Institute for Advanced Studies, 1975, 328 p.

- HEWITT Steve, « Le progressif en breton à la lumière du progressif en anglais », *La Bretagne Linguistique*, vol. 2, 1985-1986, p. 132-147.
- HUMPHREYS Humphrey Lloyd, *Phonologie et morphosyntaxe du parler breton de Bothoa en Saint-Nicolas-du-Pélem (Côtes-d'Armor)*, Brest, Ar Skol Vrezhoneg, Emgleo Breiz, 1995, 488 p.
- JACKSON Kenneth, *A Historical Phonology of Breton*, Dublin, The Dublin Institute for Advanced Studies, 1967.
- KOADIG [LE COADIC] Ronan, *Brezhoneg Goueloù*, An Alarc'h Embannadurioù, 2010, 150 p.
- KERVELLA Frañsez, *Yezhadur bras ar Brezhoneg*, La Baule, Skridoù Breizh, 1947, réimpr. Al Liamm, Brest 1976, 499 p.
- LAMBERT Pierre-Yves, *La langue gauloise*, Paris, Editions Errance, 2003, (2^e édition), 248 p.
- LECOCQ Jean-Marc, « Notennoù gramadeg a-ziwar skridoù Ivon Krog », *Hor yezh*, n^o 148-149, miz genver 1983, p. 3-14.
- LE DÛ Jean, « A sandhi survey of the Breton language », *Sandhi Phenomena in the languages of Europe*, Henning Andersen, ed., Berlin, New-York, Amsterdam: Mouton de Gruyter, 1986, p. 435-450.
- LE DÛ Jean, *Nouvel Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne*, Brest, C. R. B. C., U.B.O., 2001, 2 volumes, 601 cartes.
- LE GLÉAU René, *Syntaxe du breton moderne*, Al Liamm, La Baule, 1973, 134 p.
- LE PIPEC Erwan, *Le breton de Malguénac*, Ploemeur, Hor Yezh, 2000, 132 p.
- LE ROUX Pierre, *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, Rennes, Plihon et Hommay, 1924 – 1963, 6 fascicules de 100 cartes chacun.
- LE ROUX Pierre, *Le verbe breton*, Rennes-Paris, 1957, 493 p.
- PHILIPPOT Michel, *Contribution à la connaissance du breton parlé, sud-est cornouaillais, Moëlan-sur-Mer (éléments pour Clohars-Carnoët)*, mémoire de Diplôme d'Études Approfondies non publié, Rennes, 1991, 120 p.
- SOMMERFELT Alf, *Le breton parlé à Saint-Pol-de-Léon*, Paris, Champion, 1921, nouvelle édition avec notes de François Falc'hun et Magne Oftedal, Oslo, 1978, 186 p.
- SINOÛ André, *Le breton de Léchiagat / Brezhoneg Lechiagad*, 1^e partie : Phonologie, Hor Yezh, 1999, 104 p. 2^e partie : Geriaoueg, Hor Yezh, 2000, 140 p.
- SURZUR Roland E. , *Le système vocalique d'un parler breton*, [Plonéour-Lanvern], thèse (Maître ès Arts), Université de Montréal, 1958, VII + 116 p.

TERNES Elmar, *Grammaire structurale du breton de l'Île de Groix*, Heidelberg, Carl Winter Universitätsverlag, 1970.

TRÉPOS Pierre, « A propos de ae, kendae, abardae », *Annales de Bretagne*, LX, 1953, fasc. 1, p. 92-99.

TRÉPOS Pierre, *Le pluriel breton*, (thèse de doctorat), Brest, Emgleo Breiz, 1957, 304 p.

TRÉPOS Pierre, « Enquêtes sur le vocabulaire breton de la ferme », *Annales de Bretagne*, LXVII, n° 4, décembre 1960, p. 325-376 ; LXVIII, n° 4, décembre 1961, p. 601-698 ; 2^e et 3^e éditions, Brud Nevez - Emgleo Breiz, Brest, 1982, 1990, 155 p.

TRÉPOS Pierre, « Le Catholicon de Jehan Lagadeuc », *Annales de Bretagne*, LXXI, 1964, fasc. 4 ; réédition, Emgleo Breiz, Brest, 1965, 54 p.

TRÉPOS Pierre, *Grammaire bretonne*, Imprimerie Simon, Rennes, s.d. [1968] ; plusieurs rééditions, Emgleo Breiz, Ouest-France, 288 p.

TREVIDIG T.G., « Notennoù a-zivout dre-benn », *Hor yezh* n° 115-116, p. 37-48.

VALLÉE François, *Grand dictionnaire français-breton*, Rennes, 1931, 814 p. Réédition : Association bretonne de culture, Trégornan, 1980, inclut le supplément de 178 p. de 1948.

III. Le cadastre napoléonien et son lexique breton :

BLAIS Sylvain et al., *Curiosités géologiques du Pays bigouden*, BRGM Éditions et Éditions Apogée, Orléans et Rennes, 2011, 119 p.

CALVEZ Nathalie, *La noblesse en Basse-Cornouaille aux XV^e et XVI^e siècles*, mémoire de maîtrise, 2 vol., Université de Bretagne occidentale, 1989.

CASTEL Yves Pascal, *Atlas des croix et calvaires du Finistère*, Société archéologique du Finistère, Quimper, 1980, 371 p.

CHAURIS Louis, *Pays bigouden : des pierres et des hommes*, Skol Vreizh, 2011, 159 p.

CLERGEOT Pierre, *Cent millions de parcelles en France, 1807, Un cadastre pour l'empire*, Editions Publi-Topex, Paris, 2007, 122 p.

DESHAYES Albert, *Dictionnaire des noms de lieux bretons*, Le Chasse-Marée / ArMen, 1999, 605 p.

DU CHATELLIER Paul, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Quimper-Rennes, 1907, 2^e édition.

FALC'HUN François, « Une enquête toponymique en Bretagne celtique : le cadastre de la Basse-Bretagne », *Onomastica*, Revue Internationale de Toponymie et d'Anthroponymie, n° 3-4, septembre-décembre 1948, p. 161-173, [article écrit en 1946].

- FAVEREAU Francis, « Microtoponymie et lexicologie », *Bretagne et pays celtiques*, Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot, Rennes : PUR et Saint-Brieuc : Skol, 1992, p. 261-270.
- FLATRÈS Pierre, *Le Pays Nord-Bigouden*, Plihon, Rennes, 1944, 49 p.
- FLATRÈS Pierre, « La structure rurale du Sud-Finistère d'après les anciens cadastres », revue *Norois*, 1^{ère} partie : n° 15, juillet-septembre 1957, p. 353-367 ; 2^e partie : n° 16, octobre-décembre 1957, p. 425-153.
- GALLIOU Patrick, *Sépultures et coutumes funéraires en Armorique romaine*, thèse de 3^e cycle inédite, Université de Paris IV, 1981, B.
- GODU G. (Dom), « Cadastres et toponymie », *Annales de Bretagne*, LXXIII, décembre 1966, p. 587-597.
- GOULETQUER Pierre, « Cadastre napoléonien, archéologie et territoires parlés », *La Bretagne linguistique*, vol.11, 1998, p. 207-212.
- GUILCHER André, « De quelques toponymes littoraux bretons », *Bretagne et pays celtiques*, Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot, Rennes : PUR et Saint-Brieuc : Skol, 1992, p. 271-280.
- LE BERRE Alain, *Toponymie nautique de la côte sud du Finistère*, deuxième partie : de Beg-Meil à Audierne, Paris, Imprimerie nationale, 1961.
- LE LANNOU Maurice, *Géographie de la Bretagne*, tome 2, Rennes, 1952.
- LE RHUN Pierre et Monik, « Le relief et les sols de Plozévet (Finistère) », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 42, n° 2, 1967, p. 127-146.
« Evolution du régime alimentaire à Plozévet, de 1800 à 1960 », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 42, n° 3, 1967, p. 247-260.
- LIMON J.-M. P. A., *Usages et règlements locaux en vigueur dans le département du Finistère*, Lion, imprimeur de la préfecture, Quimper, 1852, 477 p.
- LOTH Joseph, « Contribution à la lexicographie et à l'étymologie celtiques », *Mélanges H. d'Arbois de Jubainville*, Paris, 1905.
- PLONÉIS Jean-Marie, *La toponymie celtique*, L'origine des noms de lieux en Bretagne, Paris, Editions du Félin, 1989, 226 p.
- PLONÉIS Jean-Marie, *La toponymie celtique*, L'origine des noms de lieux en Bretagne, *La flore et la faune*, Paris, Editions du Félin, 1993, 248 p.
- SAVINA Jean, *Le clergé de Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime*, Quimper, 1926, 120 p.
- TANGUY Bernard, *Les noms de lieux bretons*, Studi n° 3, C.R.D.P. Rennes, 1975, 134 p.

IV. Évolution de la pratique des langues bretonne et française :

BERNARD Daniel, « La langue bretonne à l'école primaire, un projet officiel d'enseignement bilingue en Basse-Bretagne en 1831 », *Annales de Bretagne*, 1917, p. 1-9.

BROUDIC Fañch, *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, PUR, Rennes, 1995, 490 p.

DAUZAT Albert, « La diffusion du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *Etudes de linguistique française*, Editions d'Artrey, Paris, 1945, p. 101-145.

[FOUÉRÉ Yann], *Ar brezoneg er skol*, Union pour l'enseignement du breton, *Enseigner le Breton, Exigence Bretonne*, Rennes, 1938, 59 p.

HEMON Roparz, *Enklask diwar-benn stad ar brezoneg e 1928*, Gwalarn, Brest, 1930, 45 p. (en breton et espéranto).

LE BAIL Georges, *Une élection législative en 1906*, Paris, 1908, 215 p.

LE BAIL Georges, *Le Citoyen*, journal hebdomadaire républicain radical, mars-mai 1906 ; puis, mai 1910- juin 1940.

LE DOUGET Annick, « Justice française et langue bretonne. Jurés et accusés monolingues bretons dans le Finistère, de la Révolution au second Empire », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CXXXVIII, 2010, p. 201-211.

LE DOUGET Annick, *Crime et justice en Bretagne*, Coop Breizh, Spézet, 2011, 208 p.

LUCAS Maurice, *Evolution politique de la Cornouaille maritime sous la III^e république (1870-1914)*, thèse de 3^e cycle, 2 vol., Université de Bretagne Occidentale, 1983.

McDONALD Maryon, *We are not French*, Language, culture and identity in Brittany. London, New-York : Routledge, 1989.

POSTIC Fañch, « Propositions pour un enseignement bilingue en 1836. Un mémoire inédit de Y.-M.-G. Laouénan », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CXXX, 2001, p. 437 – 466.

V. Histoire de la Bretagne et littérature de langue bretonne :

COURSON Aurélien de, *Cartulaire de l'abbaye de Redon, en Bretagne*, Paris, 1863.

HERRIEU Loeiz, [HENRIO Louis] *De hortoz kreiznoz, filajad en Nedeleg*, Dihunamb, Lorient, 1942, VI-302 p.

LONGNON Auguste, *Pouillés de la Province de Tours*, Paris, 1903.

MENEZ-KEKDREG Reun, [AUTRET Alain René], *Merc'hed*, Al Liamm, La Baule, 1969, 98 p.

OGÉE, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, nouvelle édition revue et augmentée, Rennes 1843, 2 volumes.

TANGUY Bernard, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, ArMen - Le Chasse-Marée, Douarnenez, 1990, 263 p.

TRÉPOS Pierre, *Lod all a varv...*, Armorica, Brest, 2001, 47 p. [1^e édition, 1950]

VI. La commune de Plozévet et ses environs :

BESCOND Henri-Pierre, *Mon village natal*, Editions Sol'air, Nantes, 2004, 220 p.

BURGUIÈRE André, *Bretons de Plozévet*, Paris, Flammarion, 1975, 383 p.

GASNAULT-BEIS M. Cl. (M^{me}), *Foi et laïcisme : la paroisse de Plozévet à l'époque contemporaine 1820-1920*, Enquête pluridisciplinaire de Plozévet, rapport d'enquête non publié, 1965, 240 p. dactyl.

GUÉGUEN Jean, *Je me souviens...* Keltia Graphic, Spézet, 2010, 63 p.

HÉLIAS Pierre Jakez, *Le cheval d'orgueil*, Terre Humaine, Plon, Paris, 1975, 568 p.

HÉLIAS Pierre Jakez, *Les autres et les miens*, Plon, Paris, 1977, 510 p.

KOURGANOFF Michèle et Jean-Claude, *Rapport de l'enquête d'observation psychosociologique*, rapport d'enquête non publié, 1963, 306 p. plus annexes, dactyl.

LAURENT Donatien, *Etude ethno-sociologique, La société traditionnelle, Le cycle de la vie individuelle*, [à Plozévet], Enquête pluridisciplinaire de Plozévet, rapport d'enquête non publié, 1968, 90 p. dactyl.

MATHIEU Nicole, *L'évolution socio-économique de Plozévet (1820-1960)*, Enquête pluridisciplinaire de Plozévet, rapport d'enquête, 1965, 451 p. plus annexes, Micro-éditions universitaires A.U.D.I.R., 1973.

MORIN Edgar, *Commune en France, La métamorphose de Plodémet*, Fayard, Paris, 1967, 287 p.

MORIN Edgar, *Journal de Plozévet*, Bretagne 1965, éditions de l'Aube, 2001, 390 p.

PÉRENNÈS Henri (Chanoine), *Plozévet*, notice sur la paroisse, 1941, 126 p.

PELRAS Christian, *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun, entre XIX^e siècle et III^e millénaire*, Presses universitaires de Rennes, 2001, 486 p. [1^e édition, 1966].

TYL Yves, *L'instruction à Plozévet de la Révolution à nos jours*, Enquête pluridisciplinaire de Plozévet, rapport d'enquête non publié, 1965, 241 p. dactyl.

ANNEXES

Sommaire

1. Corpus suivi (pour la syntaxe) : transcription d'une longue conversation entre Donatien Laurent et Catherine Madec. p. 582
2. Questionnaire de l'évêque de Quimper et de Léon (octobre 1902). p. 592
3. Questionnaire du préfet du Finistère (décembre 1902). p. 593
4. Deux articles en langue bretonne parus dans *Le Citoyen* (5 et 12 mai 1906), suivis de leur traduction. p. 594
5. « Plaidoyer pour la langue bretonne » (Georges Le Bail), article paru dans *Le Citoyen* du 10 septembre 1925. p. 597
6. « La Bretagne bretonnante » (Georges Le Bail), article paru dans *Le Citoyen* du 26 mai 1932. p. 603
7. Etat du breton dans la paroisse de Plozévet en 1946 (Résultats de l'enquête menée auprès de séminaristes de Quimper) p. 604
8. Composition de l'échantillon de l'enquête d'observation psychosociologique de Plozévet (1962) (Michèle et Jean-Claude Kourganoff) p. 605
9. Le lexique breton du cadastre napoléonien de Plozévet (1828) p. 606
10. Les microtoponymes de l'estran de Plozévet (enquête de 2002-2004) p. 672

ANNEXE 1 : CORPUS SUIVI (pour l'étude de la syntaxe)

Conversation suivie entre Donatien Laurent et Catherine Madec, épouse Colin, (1894 – 1974), enregistrée par Donatien Laurent au magnétophone NAGRA, le 10 septembre 1964.

Quelques précisions concernant la transcription :

La transcription est essentiellement phonologique. Mais afin de faciliter la lecture, nous avons noté « eo », ce qui est prononcé [ea], /ea/, « oa », ce qui est prononcé [va], /va/, deux formes extrêmement fréquentes du verbe « be' » *être*, et « gw- » et « w- », ce qui est prononcé [gʷ-] et [v-]. « Ia » représente ['i:ə] *ya, oui*. Les « h- » initiaux, qui ne sont pas prononcés, ne figurent pas dans la transcription.

Pronom personnel complément postposé : La première syllabe [a-] a disparu par aphérèse. Noter les formes de la troisième personne : singulier : masc. « neñ » (*anezañ*), fém. « nei » (*anezi*), pluriel : « neo » (*anezo*).

De même, les formes de la 3^e personne de la préposition à désinences personnelles « da » à : « deñ » (*dezañ*), « dei » (*dezi*) au singulier, et « deo » (*dezo*), au pluriel.

[Ema Katrin Vadeg o paouez kana « Marchannig ».]

Donatien Laurent : Honne zo bed kaned gand o tad ?

Katrin Vadeg : Ia, ma zad, traou koz.

D. L. : Traou koz, ia, med traou koz zo gwelloh 'vid traou neve.

K. V. : Ia, brawoh, ar re-he zo im dohouto ue ; an traou zo brema n'ouzon ked pea ve laked barz. Ar re-he zo 'fara ar re-he, blijed int d'ober ; 'gavfent ked traou da lar atô. Lod n'euz netra neno. Ar jestou ni raint ba'r post, an dra-he ni daill toud. Mod all ar pez a lerint, peogwir ne gomprenon ked neo ; 'gavon ked neo braw, vat. Ar re ve i kana gou' mern ba'r post, 'vid fetou an dud, ahe zo tud a gan braw ue. Or wech meuz gwel'd bar post televizian, me asur mad doh, ahe oa on den, toud tog a oa bed, matrehe oa bed on antev eur, a noe kaned toud chañsoniou. A ! enne noe kaned braw ! N'ouzon ked piou oa ; enne noe kaned chik. Toniou mod koz ue survah oant, chañsoniou mod koz, a oa gata or machin 'vid son. A ! enne moe kaved chik ba'r post. 'Meuz kaved morse kin enne.

D. L. : Med galleg oa ?

K. V. : Galleg oa, ia, galleg, med ar jestou, ar zon hag an ton ni ra nei be braw. Me oar, ar chañsoniou oa braw; felisited oa an den, vat ; matrehe noe kaned 'spenn deg doh renk, 'memez unan, ia.

D. L. : Med brema n'eo ked ar mod da gana e brezoneg.

K. V. : An dud ' drefe kana e brezoneg, peogwir ober reer cheu barz « Jakez Krohen », giz ve lared deñ, gad brezoneg. Da dra, an dud ' zeskint ked brezoneg d'o bugale. Ama zu tud, - peuz kin soñjal - a zeskint kin galleg neo... Lod memez n'ouzint ked galleg mad o-hunan, ag emaint ' tiski d'ar vigale precha fall. Gast, me meuz bed bigale, ag int bed er skol, ha me ' ouien ked galleg ma-hunan, meuz ked desked galleg deo, ag int bed doh ar gwella toud er skol, er pez a raint 'vid ar galleg. Ar re-he ' zesk galleg mad pa int er skol, e-leh geriou fall desked deo gad o mamm, ' jom gato.

D. L. : Ya, brezoneg mad er gêr, a galleg mad er skol.

K. V. : Ag ar re-he neuz ked kolled o brezoneg hoa neo. Ma merh zo « mère supérieure », a ma-i pemp ploa daou-ugent, a pad eo bed on tammig er gêr, onne a brech mad brezoneg. A ma mab all zo nao bloa a tregon, ag ema ingal touez ar galleg, a oar brezoneg mad hoa ue. A lod, pa int bed or bloa, n'ouzint ked 'tra mi neo.

D. L. : Ag o pugale bian ?

K. V. : Ma bugale vian neuz ked bed desked o mamm, kar onne zo bed « bête » 'n o heñver, onne oa kemenerez, fi oar 'vah, ma nie kared oa-i dibrez da zeski ar galleg di'-me. 'Vidoh lar e galleg, pa ne ve ked lar' doh e brezoneg, peogwir n'ouzoh ked petra ' ve lar' doh morse. A ma bigale vian, me ' zraill on dra bennag deo, n'on ked gouest d'esplika rezon 'bed deo, peogwir o mamm ' neuz ked desked tamm brezoneg d'ar re-he, galleg ' neuz ked desked din-me, setu me renk ober toud. Me lar deo : « Me zo gwelloc'h 'viah, me 'oar galleg, me 'oar brezoneg, me lar deo, e-leh fi n'ouzoh ked. » Blijed on da lar deo or ger galleg dre-douez ue, peogwir, mod all, ne gomprenfed ked hanon neo. Dond ' raint ato. A ma mab kaer 'oar tamm brezoneg neñ ue.

D. L. : A nann ?

K. V. : Nann, 'oar ked brezoneg, Herbault, enne zo doh Pariz, setu 'oar ked neñ. Ma merh zo bed feneantez 'vid an dra-he. Forz pea nie gouled ganin, ma kar nie lar' din galleg. Onne vie ir grambr i vrwiad, a setu nie lar' din brezoneg, a me vie deud da houd ' tamm mad a draou. A brema ve touristed ganin ue, mez me ' oar demdost pea a houl an dud ganin; setu a ron ma « jeu » memestra, forz ma n'ouzon ked galleg.

D. L. : Med o pugale vian a gompren ar brezoneg ?

K. M. : Lod dohoutho, kompren a raint hanon. Mez lar a rankon geriou galleg deo touez ; forz 'vefed ked galleg fin neo ; anter halleg, anter brezoneg ; int ' gompren hanoh-tou ze, setu. A me, giz, lakom, ma bigale neuz bed desked din gwechall, neuz bed lenned leoriou din, leor an Aviel, a leoriou... me vie ka'oud braw an dra-he. A me brema, pa vo an overn ba'r post ahe, a vo lared doh or ger a gomprenon, peogwir me oar nei « par coeur ». A setu, pan ouzon doh petra ve, me oar pea lar ar beleg ba'r gador ; setu, pea, pan ouzer lod dohoutho.

D. L. : Or jañson brezoneg 'oan o klask : Stolvennig ; ' peuz ked klevet onne ?

K. V. : Stolverennig ?

D. L. : Stolverennig. « Gwerz Stolverennig zo deud er vro, d'ar re yaouank 'vid i hana. »

K. V. : Be zo chañsoniou braw dre ahe.

D. L. : Se zo istor eun den ag a zo maro, ag a zo bed er purkator ; dond a ra en-dro da houl pardon gand e vamm, med ar vamm ne fell ked dei pardoni.

K. V. : ' Bardone ked deñ nei ?

D. L. : Nann, peogwir neuz grêd torfedou.

K. V. : Or vamm vall oa-i ato 'kea, ma ne bardone ked d'i mab ue.

D. L. : Med ar mab 'noe grêd eun tamm mad a dorfedou.

K. V. : Ia, ma oa maro kouskoude...

D. L. : Ya, maro oa, med deud oa da houl pardon gand e vamm, ag ar vamm noe ked pardoned, peogwir noa kemered eul leorig bian ag a blije d'e vamm, ag ar vamm ne felle ked dei pardoni ken...

K. V. : ' Nie digesed al leor en-dro...

D. L. : Ya, peuz ked kleved onne ?

K. V. : Nann, meuz ked kleved onne. Be meuz bed kleved gwerziou, ag int bed ' ma zi memez, n'ouzon ked p'leh ; med ar re-he zo kolled. Ar re-he oa gwerziou kaer : Gwerz Lokrist an Izerved, a neuhe oa gwerz Santez Ibol. Onne noe daou vab, paoul oa-i ; hoa oa-i chomed var i gwele klañw, ag i mab oa êd d'ar zelvich, a noe kleved glaz gad i vamm, ag e oa pell, leaiou. Ag eañ noe gouled koñje da vale gad e gabiten neuhe. Posubl ve a glevaz trouz ar hloh doh pleh 'oa. Peuz kin retre, lar-eañ, fi ' gleva koulz a me ; gwêd noe heañ. Setu oa gwêd i goñje deñ da vale noz [s] a de. A pa oa deud d'ar gêr noe kaved i vamm var i gwele maro, heañ maro ue. Ag i mab dei, i mab kosa oa êd da hounij, ag eañ noe lared dei pa nie gouneed, nie gwêd lod doh i vouni da i vamm. Setu i vamm noe kased i mab yaouanka da houl lod doh i vouni gata. A heañ lere « gaouier » d'i vreur. « Ma, lere-eañ giz an dra-he, me ' houl be dall a mud, lere ar potr-yaouank, mag eo gwir. » A dustu var an tol oa êd. Setu i vamm gave trist pa noe gweled pea oa c'hoarveed 'kea. Ag e vamm bardone d'enne, forz pea noe gwêd hoa. Enne gou-ze, n'ouzon ked, med i mab yaouank oa chomed mignon dei, ag i noe lar'd deñ : « Brema fi zarro an nor varnon, a yal d'ar zelvich, ag a lako neñ dreañw an oter. Pa teuoh d'ar gêr, fi ' gavo hanon ama. » Setu i vamm, evel just, oa maro, kea, ag a noe kleved glaz doh ar gêr, doh pell, n'ouzon ked ped lea, matrehe 'spenn anter kant lea. Ag eañ lare d'i vestr : « ' Peuz kin retre, fi gleva koulz a me. » lare eañ. A pa noe chilaoued, noe kleved. A noe gwêd i goñje da vale noz de. Neuhe ne vie ked otoiou, ' vie ked tra 'bed.

A gwerz Lokrist, neuhe, oa ' gi-ma : Onne oa or vaouez, oa ked or vaouez fall nei, ag a oa or poul-kêz, a oa deud da glask an aluzen, ag ar vaouez oa préz gati ' fara i mern. Ag i lare deñ mond kuit, ag an den ' yee ked kuit morse, kaer oa lar deñ, ag i mond distaga ar hi braz

varna, ag ar hi braz neuhe pa oa distaget oa chomed da lipa deñ i zivisker, noe ked peged nena neñ. Med pa oa deud an dud d'o mern oa maro ar poul-kêz, ag ar vaouez, fi oar 'vah, ' gave diêz-iston, peogwir ' oa c'hoarveed an dra-he. Ag i noe gwêd lichiriou da liana neñ, ag en interamant noe kaned ue, a pa oa deud d'ar gêr, a oa i lichiriou var an dôl, pleged, ag i mouni. Ag i oa klask goud doh b'leh teue an dra-he ; setu oa ked 'n i êz nei. Ag i oa êd da goez da Rom, a setu oa laked dei neuhe tri devez pinijenn gad ol lur vara zeh. Ag a oa bed dijoñjet pemp ploa varn-ugent barz. A pa oa digored an nor, oa i lur bara fresk gati ato, ag i oa mad, bew. Setu oa losked da vond kuit. Ag i oa deud d'ar gêr. Or pôtr bian noe barz 'n i wele, a oa bian toud. Ag enne oa deud da bôtr yaouank pa oa deud d'ar gêr. Pemp ploa varn-ugent, fi oar 'vah. Setu pa oa-i deud d'ar gêr neuhe, i mab oa êd da veleg, a oa an overn gata ; i oa deud 'n i zi da houl loja, mez int n'anveent ked nei mi neo. A pa oa-i deud neuhe, oa gwêd or banne dour da welhi i zreid. Ag a oa or gleizenn barz 'n i gar. Ag i merh lare dei : « Onne ar vamm-nin, kar onne noe or gleizenn barz 'n i gar ; onne eo. » lare-i. Ag i zad oa dimeed en-dro peogwir oa bed pell, ag ar mab yaouanka, ar mab beleg noe laked ar vamm 'n i gwele, ar vaouez-se, ar boul-kêz, noe laked 'n i gwele da loja. Pa oa deud an tad d'ar gêr, al lezvamm oa komañsed d'ober bue d'an tad : « Fi peuz or mab « vaurien » ahe, » lakad ar vaouez 'n i wele, ag an dra-ma, ag an dra-he. A setu i oa êd d'an overn ue, ag a oa-i êd da goez, a noe lared d'ar beleg piou oa-i. A pa noe goueed an dud, a oant maro toud. A gou-ze ' oant laked toud ba'r memez kar, a oa losked or hole, 'tramant 'giz ma oa, da vond gad ar horvou ; a oant êd da Lokrist an Izelve. Setu ' oant intered dian toud. Setu pa oa deud on dra ken « machine »-se varno, evel-just, an dud noe kaved diêz toud, a oant maro toud 'zamblez, a dian oant intered. Med onne oa ir, ar werz-se.

D. L. : Soñj 'peuz deuz an ton ?

K. V. : O ! meuz ked. Onne zo bed lenned di'-me, giz 'mon ' lar nei doh. Med kleved meuz bed tud kana nei. Ahe zo bed on den i sevel or voger, ag enne ouie kana onne braw ; ag onne oa trist. Memez an dour ouie dond doh ma daoulagad ken aliez tôl ' gleven ar re-he, an diou-se, ken trist oant. Ir ' oant, ar re-he zo gwerziou gwir.

D. L. : C'hwi 'peuz lared din deh e oa eur vaouez kontant da gana.

K. V. : Ia, peuz kin dond gou' mern, me 'yal du-he ' lae ; or vaouez koz, onne oar chañsoniou braw ue, brawoh 'vid ma re-me, memez.

D. L. : O !

K. V. : Ia, kaeroh 'vid ma re-me, me 'gav neo braw-iston, ar re-he zo traou devod barz.

D. L. : Peleh ema (h)e zi ?

K. V. : An ti neve zo ahe dustu. Peuz kin dond ahe gou' mern, goude vo gwêd 'n ae gati. Kar onne yal kuit, onne yal d'an ospital, onne, ar vaouez zo dija pevar-ugent vloa, n'eo ked kré

nei ; ag i neuz lared din ' oa-i kontant da gana. Peuz kin dond ahe gou'mern, me 'yal dian ue. Fi gavo hanon dian, ba 'n ti melen zo fas ahe dustu, an ti braz ahe. Peogwir 'moh i klask chañsoniou. Fi 'jom noz-de da gana chañsoniou. Fi zo 'soñj fara on ekipaj neve, 'moh ked ? An dra-he zo kôz 'moh on tamm mad 'dud i klask chañsoniou.

D. L. : O nann, me zo ma-unan.

K. V. : Fi zo oh-hunan ?

D. L. : Ya, c'hwi oar, an traou-se zo 'vond kuit, ar chañsoniou koz.

K. V. : Kerz da gana ar re-he da radio Jakez Krohen, 'michañs 'vih pêd da gana neo.

D. L. : O ya, med 'blij ked din mond da gana ba'r radio, ma 'gav gwelloc'h kana gand an dud.

K. V. : Kana gad an dud, med p'leh 'yah da gana gad an dud, ze ?

D. L. : O ! be zo re yaouank a blij deo chañsoniou brezoneg.

K. V. : Ia, giz-se 'ni rah, 'ni ganoh neuhe ? A beñ, ma re-me zo toud chañsoniou re yaouank, be zo re yaouank barz, vat.

D. L. : Mad, me zo vond da gemer ar geriou.

K. V. : O ma Doue, me zo 'fond da gana neo doh ahe, a fi 'gemero neo doh ar radio.

D. L. : Kanid da genta « Kloareg ar mor », pe « Al labousig er hoad » da genta.

K. V. : N'eo ked daw precha gou'ze. Me gano neo doh doh renk (sic), « peu près ». Mod-all, ma brechez, vo kleved toud an traou-se barz. N'euz ked risk, kea.

D. L. : Emaon o vond da laked 'neañ da vond en-dro. Elektrisite zo ? 110 v pe 220 v ?

K. V. : Giz Plozeved, an dra-he zo toud memez tra.

K. V. : Me ve koantant ve or jañson bennag doh ma re barz, ue vat, barz radio Jakez Krohen. Me mo méz kana dirag ar re-he ; forz 'teufent ahe, 'rafen ked.

D. L. : A ya, blam' da bea ?

K. V. : N'ouzon ked.

D. L. : Fi 'gan braw kouskoude, 'peuz ked méz da gaoud.

K. V. : O beñ, 'mon ked klask ober. Med braw 'gavfen ma glevfen or jañson kaned ganin ue ba'r radio. Ama 've unan 'kana, f'ar 'vah : « Me zo ganed e-kreiz ar mour » ; onne n'eo ked or jañson vraw nei : « Ma mamm deud griz i blea, 'vid gounij o bara d'ar vigale. » 'Zigouev ked, n'eo ked or jañson vraw nei, an ton zo braw avah, med onne ve kaned ahe, ma Doue ; me lar, kaved ve chañsoniou brawoh 'vid an dra-he da gana, vat ! Onne ve kaned aliez.

D. L. : 'Blij ked doh ar geriou ?

K. V. : Ma Doue, eo, plij' avah, med n'eo ked or jañson interesan nei.

D. L. : Blam' da bea ?

K. V. : I oa ganed kreiz ar mour, lar-i, ag i mamm ve ato labourad, ag eo deud gwenn i blea i hounij bara, ag i zad... An dra-he ve kaned aliez ahe, onne zo or jañson vraw. A gou-ze, re ar Mor-bihan ve ahe « tiè, tiè, tiè, tiè », ' gomprennez 'tra er jañson. Kan a diskan ve ahe gato, a 'gomprennez 'tra toud 'bed ba'r jañson. Int 'mechañs a gompren, med n'euz ked kalz a dra, 'vat. A ve n'ouzer ked pegement, a ve ked lared diou gomz barz, ' wirione 'vat. An toniou ve ue, ar han a diskan, n'eo ked gouest toud an dud d'ober toniou giz-se, ar re-he ve ' ober an dra-he, nin n'om ked gouest d'ober an dra-he. Mez ar pez ve ba'r zon n'eo ked ken braw-se morse neo. A gou-ze 'gomprennez 'tra barz. Pep ui neuz i chañsoniou. Med goud a ron 'vah ar chañsoniou ' ganin [ˈgã:nij]¹ ahe vo komprened mad. Ar re-he zo moyen da gompren neo. Ag ar vaouez koz ahe, onne ' oar re ir memez, re vraw, re vraw, me n'ouzon ked ma neuz ton da gana neo pe neuz ked, med goud a ra kana.

D. L. : 'Peuz ked kleved an toniou ?

K. V. : A eo. I lar : « Ma ganfen or jañson var i zon, lar i, ve brawoh. » I oar koanta neo din ue 'wechou. Med chañsoniou braw oar. Me moe lar' dei fi oa bed ama, « Ma, me ve koantant da gana ue, » ler-i.

D. L. : A, mond a rin da wel' nei.

K. V. : A neuz triveh vloa tri-ugent ar vaouez.

D. L. : Pegement ?

K. V. : Triveh tri-ugent.

D. L. : N'eo ked ken koz-se nei !

K. V. : Peogwir eo gouest da gana n'eo ked ken koz-se nei, nann.

D. L. : A fi, pe oad peuz ?

K. V. : Me zo deg ue !

D. L. : Deg...

K. V. : Deg vloa tri-ugent.

D. L. : A fi 'gan braw hoa.

K. V. : Ia, proporsion din, vat. Kaned meuz bed braw, me meuz kaned braw. Me, pa vie diviou braz, peogwir me zo bed koumanañcha, me zo bed matez, a forz pez devez braz vie bed, mie ranked kana deo, kana d'an dud, pea, pa vie 'chuid [achued], debed koan ganom ahe. Da neuhe 'oa toud ma dentou ganin, int ouie lar : « Fi ' gan braw. » Gou-ze, ler-int, vien braw

¹ Il s'agit du verbe « kana » *chanter*, au futur, 1^e personne du singulier.

doh ma beg, brema n'on ked, peogwir 'meuz dant 'bed mi. N'eo ked memez tra ma mouez mi, ma mouez zo klozed mih brema. Mez ar vouez a ra. Fi peuz or vouez vraw da gana ue, a gou'ze ' bakez toud an toniou. Fi zo « limier » da gana. Ahe ' alloh kana. Ia, be zo tud neuz an dra-he, pea, neuz ton.

Me ' vel or vaouez koz deh ahe ; i lar : « Pea an oto ahe ? Gleveh ked neo lar 'ma an oto sañsoniou ama. » Me lar dei : « Fi n'ouzoh ked. » - « Me zo giz unan ' hrial pa yon da gana ; 'meuz ton 'bed, giz precha. » A gou-ze ag an dra-he ruv nim ble, kea. » Purvia chañsoniou koz neuz diskan toud. Be zo unan bennag 'neuz ked, med be zo on tamm mad neuz.

K. V. : P'leh oh bed you hoa, neuhe ?

D. L. : Me meuz labourer er gêr.

K. V. : A fi zo laboura' dian ue ? Fi zo i kopia sañsoniou dian ?

D. L. : O nann, nann ! traou all meuz d'ober, siouaz din.

K. V. : Fi ve pêd ar miz doh, peogwir peuz kondision d'o'er traou all, ue. Setu ahe, an dra-ma zo var briz, ar sañsoniou ' zeskoh.

D. L. : Med n'on ked pêd 'vid ar sañsoniou.

K. V. : A ! n'ouzoh ked pea zo ba'r sañsoniou !

D. L. : Med n'on ked pêd, fi oar.

K. V. : N'euz ked lar' doh deski sañsoniou ?

D. L.: A nann, me ra an dra-he 'vid ma flijadur, med n'eo ked ma labour. Ma labour zo klask an traou koz, med n'eo ked sañsoniou.

K. V.: Nann, traou koz all, n'eo ked meubl ?

D. L.: Nann, n'eo ked traou, ma micher zo precha gand an dud, da houd penôz oa ar vue gwechall. N'eo ked da brena.

K. V.: Giz ar re oa dian noe gouled toud ganom ue soryenna rem da noz, a toud an traou, kea. Me zo êd da goumanañcha da naw bloa, ni oa daouzeg krouadur, da naw bloa on êd da selvicha, a peuz bed mizer ga'n dra-he gwechall. Pa oah deud da dud yaouank, f' 'ar 'vah, 'renkeh troha toud an id ga'r valz. 'Wechou vie renkadoù keid ahann d'an ôt dian, a lod drohe id buan, a lod raent ked, ga'r valz vian. A fei, an dra-he oa tenn, da noz, lasa neñ, troha neñ toud ga'r valz vian. 'Wechou vie tost da zaou hant grwahal ahe, a oa kin re yaouank ahe. Me meuz ranked chouka pa on bed yaouank, ag abaoe meuz gwêd ue.

D. L.: P'leh oah 'chom ?

K. V.: E Plozeved 'oan 'chom, ag on bed ba'r Yeuh, du-he, i komanañcha.

D. L.: Med da naw bloa ' oah e Plozeved ?

K. V.: Da naw bloa ' oan e Plozeved, ia. Ag on bed ba'r Mahalon, matez, da naw bloa, a gou-ze oan bed da Veuzeg, ahe moa desked ar jañson-se. Tri bloa 'meuz gwêd ' Beuzeg. A gou-ze on bed ba' Pouldregad, a doh Pouldregad 'oan êd d'ar Yeuh, a meuz gwêd feh bloa dian. A me lard oh, an dra-he oa d'ar brezel, just, me vie êd d'ar brezel dustu pa oa komañsed ar brezel, ma vin bed or pôtr. Ar re oa chomed er gêr neuz ranked chouka ue, kemend all a labour oa d'ober. Gou-ze oan dimeed. 'Vel just da neuhe ' poe ked kalz a goumanañchou, me oa or vatez doh ar gwella oa dre ahe, or plah, a moe kin pevar hant lur pa oan dimeed, pevar hant lur. A da neuhe vie ked kalz a dra. Da zul gou-ze ' yem d'an overn, a vie prened or gwenegad limigou tre on diou, komaradezed ' oam. Or gwenegad limigou, unan ' brene or zul, or gwenegad all, an all ' brene ar wech all. A gou-ze, pa yem d'an overn, ahe, ' penn traoñ an iliz, oa or plas, ' vem toud 'n or zaw, ahe, kuit da bê or gador. A me 'gave brawoh an dud yaouank da neuhe 'vid ' ron brema. A veh toud d'ar gouspirou da zul ahe, a 'n im asambleh toud, peogwir oah koumanañched, toud da goanta or goñchenn bennag. 'Wechou yeeh da bourmen. Med benn arôg vie kued an eal vieh er gêr. Prop. A brema neuz kin an noz ' goant mi. N'ouzon ked memez pezh tud zo.

Giz me zo bed dimeed ma-hunan, d'on den memez a zo bed bleñsed er zelvich, eo bed koueed doh seiz metr uhelder ba'r zelvich ; a neuz ked bed tamm pañsion 'bed 'neñ, kollod toud i draou deñ. Me meuz bigale, me meuz bed seiz krouadur, meuz ranked chouka barz meuz bed boued. Med ivuruzamant din, an Otrou Doue zo bed mad dohou'on, a neuz bed gwêd an tamm douar-ma din, kar dre meuz bed boneur, 'kea. Ahe oa douar feh grwahal id, me ' deile onne mad doh an ôt, legumach moe, ag or veuh oa ganin, a moh ' vagen ue, a 'n ir arboull' ma mouni, me zo deud 'benn, meuz sa'ed on ti ama, meuz maged ma bigale prop, memez. Mez ma mie ked bed an tamm douar-se, ma gwaz-me oa ked gouest da vond da naviga neñ, oa ked kapab neñ da zivicha peogwir oa ked kreñv neñ, a setu me mie ked bed boued neuhe, mie ked bed boued. Med brema, peogwir meuz bed an tamm douar-se, 'n ir dôl traou barz, me mie traou ahe forz pegement : mie dija anter kant sahad ougnon, a meuz bed beteg kant sahad karotez barz, mie teir grwahal id, glaw vie 'liez da neuhe, a vie forz pegemen id. Me meuz bed beteg seiteg sahad id ba'n anter doh enne, 'valouar leun ma zi. A brema ma ven ked ma-hunan, ' mie ked boued dohou'on ma-hunan, n'euz tra mi barz. Ahe zo bed daou viz n'euz ked bed glaw. A oa 'valouar kaer ahe, valouar ken uhel ag an dôl ahe, med pa n'euz ked deud glaw da vouidi, an avalouar zo chomed bian 'kea, ag an ougnon zo êd toud ga'r houron, meuz bed tamm 'bed. An amzer n'eo ked mi memestra 'giz arôg. ' Tamm mad eo chañchet memez. Be 'meuz trwah, peogwir meuz pañsion, trwah 'vid kaoud boued, 'rabad o'er re din, an dra-he ' taille, ma mie bed traou ahe, ' oan gouest da labourad on tammig hoa.

A gou-ze moe pañsion ar re goz pa oa ma den bew, a gou-ze meuz ked bed nei morse, 'mon ' lar' doh. A gou-ze meuz bed pañsion ar re goz, êd da naw bloa da goumanañcha, labourad touez an dud ma gwalh. Peogwir me zo bed ' chikoura an dud 'vid o'er din ma zammig labour, fennad, ingal labourad douar, toud 'baoe naw bloa. A beñ, meuz bed tamm pañsion ar re goz 'bed, eo tenned ganin peogwir moe on tammig pañsion a vour. Me moe ka'ed tenn an dra-he, peogwir 'oan ked gouest da brecha, ken diêz oa. Me ' zoñje : me n'on ked troed var an arhant. Brema me ' zoñje : doh ma den meuz ked bed ' tra, brema 'mon ma-

hunan, moe touched pidir gwech bennag, a tenned ganin en-dro 'darre. Moe naonteg mil lur bep tri miz, kea, a beñ ! A moe kin feh mil lur tregont, a yeaint da denna ma vañsion ganin, n'ouzon ked. Sañsed ar mêt lare din ' oan laked or vaouez penvillig. Ia, me lar deñ, an den zo bed prop da glôza i baoulente, a da zibi var i dôl ar pez noe da zibi ; ag ar re neuz gwêd kin koll traou neo, ar re-he eo gwêd toud ar mouni deo. Heñ ? N'eo ked gwir an dra-he ?

Me oa elegant da wel, lard on bed ato, 'vel or vrweg kaer oa dohou'oh da wel, forz pie bed kin valouar lêz d'o mern, peogwir oan lard ato ! Mez, leh mond da geha' kig da zul, ma moe ked moyen da brena on tamm kig, me ' basee gad ar pez moe barz ma zi. A gou-ze, leh prena or galsonenn brao da lakad jan, me mie staged tammou nena, peogwir enne oa jan, vie ked gweled, kea. Bue an dud zo bed klozed, med an dud neuz ranked goud pea ober. Ag an 'ni zo bed prop, zo bed prop ato. Ag an 'ni neuz ked goueed ar mod da ve neñ, pea, ar vurnez ' daill, ar vurnez ve lared ni gomand. Ar vurnez ' daill aour forz da biou, 'vid an ni neuz ked bed trwah neñ da houd pea neuz d'ober. Lod pa neuz touched or gwennege ' ya dustu da fourta neo ; gou-ze neuz gour neo. Sell ! 'maint ' keha traou termen. Me meuz ked kehed traou termen biskoa ma bue, meuz sa'ed ma zi a meuz gwêd toud ; a meuz bed mouni 'vah pa meuz saved neñ. A meuz be gwêd ma mouni en avañs da geha' ar hoad, da geha' toud an traou. A lod zav traou, a bêint ked neo neo. (sic) A piou gonsidero an traou brema ? Lod oar sevel tier kaer ahe, a neuz gwennege 'bed neo ; doh bl'eh 'joñj deo vo pêd an tier-se deo ? Kaer neuz an 'ni zo sevel neo gounij mouni, n'int ked gouest da gaoud mouni neo pa n'euz ked. Neuz ked furnez avah 'vid kompren pea zo.

A ma mamm arozon, giz lereh 'moh klask kleod traou koz, neuz bed daouzeg krouadur, a neuz sa'ed on tammig ti ue. A gou-ze vie gwennege 'bed da neuhe 'vid chikour neo. A gou-ze neuhe, pa vie deud ar goñ, 'vel just, ma mamm oa labourerez, a nie renked chosouneier dom, gwêd gad gloan koz ahe, wechou vie deud an de, a vie tal an tan o'er stamm ato. A ma pie ked bed chosounou da wiska pa vie deud ar mintin, vie far' or re doh gad stamm neuhe, ga'r vrochenn. Gou-ze pa vie deud ar goñ, vie fared dom pep ui i abid neuhe, mad avah. Med lod vie noaz, lod nie naon. Me zo doh Kervengi, ag ar gêr-se zo or mell kêr, ag a noe ked memez, toud ar vigale sur noe ked leun o hov neo. A nann. Med ar re oa dibrouill neno zo bed ato gwelloh 'kea. A ma zad, doh Kervengi yee var i droad da Zouarne'ez, da noz, da besketa ar sardin. Setu enne noe on tammig pañsion martolod, peogwir vie en añw er mour. A gou-ze ma den-me, peogwir oa bed bleñsed er zelvich, ma zad noe kased neñ gata ue 'vid kaoud on tammig pañsion martolod. Mez n'oh ked kapab da gaoud pañsion pa n'oh ked gouest d'eulia ar mour, kea ; setu neuz ranked pasea ga' n tammig. A oa lared din : « 'Mechañs 'poe ked im, peogwir n'oh ked êd er mour. »

'Welez ked penôz, ag an neñ zo dibrouill nena no toud, ag an neñ neuz ked ve losked da vond a-dreañ ato. Mez me lar on den ag a-neuz furnez, enne ni eo an den penvilig va' 'n douar. Kar lod neuz tamm 'neo, laerien, law tud, voyouchen, n'euz kin traou kued gato toud. Med me meuz gwel'd tud vraw ahe ba'r post, int braw pa 'maint mad. Med pa zo droug neno, ar re-he zo daoulagad vil deo, med kalon ar re-he zo brein, kar ar re-he zo jalouz, a-wechou tra-penn d'or vaouez vraw 'sañz g'on all, petramant jalouz tra-penn da bea neuz unan mih 'vita 'kea. Med ar bed-ma zo kolled ga'r jalouzi brema ; be zo tud prop barz hoa, be zo tud prop barz, 'tamm mad 'dud memez, med be zo 'n tamm mad 're fall ue.

Giz lakom, ma meufe or verh kaer da zond ama, me pa oan dimeed moe tra 'bed, diou licher moe bed gad ma mamm, ag « Êd leh ma garoh ! », peogwir poe netra, med ma teufe or verh kaer da ma zi, ama, proporsion din, n'euz ked moyen da gaoud gwelloh, peogwir me zo deud koz dija, n'euz kin nimidon ma-hunan, sell pegen braw vo ! A daoust pegen mad ve dohou'on, matrehe me laka toud ma zraou dei, matrehe vo diskwelled toull an nor din, a vo lar'd din : « Fi peuz 'tra ama ! » No den 'bed neo tog vo digor ma daoulagad ganin. Me ray deo toud pez neuz c'hoant, a me matrehe 'meufe ked gato. Pa vin maro vo gwêd ma zraou deo, paz arôg. Kar me zo koantant d'ober toud ma zraou deo, beteg an tamm dive memez, ma int mad, ag int matrehe... « Alle, fila mêz ! » Me 'wel tud palud an tu ell, a neuz gwed i zraou d'i merh-kaer, ag eo tost pevar-ugent vloa, ag a mechañs noe gwêd kondision da welhi dei, a gwelhed ve dei ? Ma-i ruz-ruz 'fond d'ar prad, ahe, ken buan 'gouefe var i venn ba'l lenn. Me meuz or sitern ahe, me 'goueo var ma venn el « lessiveuse ». A bigale vad meuz bed. Me meuz or verh ahe 'Pont'n-Abad, a gou-ze or mab pôtr yaouank ; me 'joñj din 'mo chañch da gaoud or verh kaer vad.

Pep ui neuz ar pez a virit, neuz ked 'wechou ? O meritou zo gwêd doh aliez, ag an 'ni ra ked justis doh ar re all neñ, purvia 'gav ked ue neñ. Ma oh mad var an douar, sur 'ga'oh var o ent, 'bréd pe zived, pez 'po gwêd. Just eo, med an dud 'joñjint ked kement-se neo, a pell doh an dra-he.

An devez all oa bed on tad misianer 'kestal ahe. Int lar lod oar chañch dillad, lod oar chañch dillad. Me lar deo : « Poe ked gwel' an den-se, pegen treud oa, pegen kreuz oa doh i gov ahe ? » Me lar : « Enne 'zeb ked re neñ. A ma vie bed on den gi' n dra-he, vie bed rontoh vi'n dra-he. » Purvia an dud zo fall zo douged vid o hov toud, kea, da gaoud boued mad, a da gaoud cher. A setu int lar : « Ma Doue, n'ouzon ked. Be ve matrehe. » Me moe gwêd ma aluzenn d'an den ; moe ked gwêd kalz a dra, daou hant lur. Me lar deñ : « Me zo or vaouez koz. – me oa 'tilosta ougnon dian, er gêr all - a n'on kin ma-hunan. » Mez an dud, on tamm mad, noe keu. Be reer, pa int sivilized dre-ahe, kas arhant da skolia neo, a 'maint 'ober brezel dom 'wechou ue, kea. Setu pea, neuz ked moyen da juja an traou mad. Ma ve gwêd mad 'vi'oh, be mad oh-hunan ue.

Mond a rin da gana on tammig doh, neuhe.

ANNEXE 2

Questionnaire de l'évêque de Quimper et de Léon (octobre 1902)

Liste des six questions posées aux curés et recteurs du diocèse de Quimper et de Léon par l'évêque, Mgr François Marie Dubillard, suite à la circulaire d'Emile Combes, ministre de l'Intérieur et des Cultes, en date du 29 septembre 1902.

1. Quel est le nombre exact des enfants de 9 et 10 ans qui sont appelés, d'après les nouveaux règlements, à suivre dans la paroisse, les catéchismes de première communion ?
2. Combien y en a-t-il parmi eux qui soient capables d'entendre, facilement avec fruit, le catéchisme en français ?
3. Quel est le nombre de ceux qui, connaissant un peu la langue française, ne pourraient abandonner le catéchisme breton sans sérieux détriment pour leur instruction religieuse ?
4. Combien compte-t-on qui sont absolument incapables d'apprendre un autre catéchisme que le catéchisme breton ?
5. Sans parler des répétitions particulières faites à quelques enfants, y a-t-il dans la paroisse deux catéchismes, l'un donné en breton, et l'autre en français ? Quel est le nombre respectif des enfants qui les fréquentent ?
6. Les instructions paroissiales se font-elles en breton ou en français ? ou bien encore, dans l'une et l'autre de ces langues ?

ANNEXE 3

Questionnaire du préfet du Finistère

Quimper, le 13 décembre 1902

Monsieur le Commissaire de Police est prié de bien vouloir répondre le plus tôt possible au questionnaire ci-après qui concerne les ecclésiastiques de la commune de Plozévet.

- I. L'enseignement religieux est-il donné en français ou en breton, ou simultanément dans les deux langues, au cours du présent trimestre ?
- II. Pourrait-il être donné, partie en français, partie en breton, ou totalement en français ? (instruction religieuse ?, catéchisme ?)
- III. Si oui, et qu'il n'en soit pas ainsi, quelle en est la raison ?
- IV. Avant le 1^{er} octobre, le français était-il employé à l'église, au moins occasionnellement ?
- V. Si oui, en est-il encore ainsi ?
- VI. Le clergé aurait-il fait une déclaration pour annoncer l'exclusion à l'avenir de la langue française de l'église ? Si oui, faire connaître le nom des auteurs de cette déclaration.

Pour le Préfet,

Le secrétaire général délégué,

ANNEXE 4

Deux articles en breton de l'hebdomadaire *Le Citoyen* (mai 1906), suivis de leur traduction.

1. Premier article, extrait de *Le Citoyen*, 5 mai 1906.

Lennit pe chilaouit lenn

Divean « Ali » d'am breudeur diwar ar mez

Mar kirit dont adarre « Sklaved » ann Duchentil pe Noblansou, ha paea d'ezho, pep bloaz, e-c'hiz gwechall, ann dekved euz ho eostou, hanved « Deogou » enn amzer,

Votit evit ar markiz « Servigny » ;

Mes, mar fell d'hec'h beza libr d'ober pep-hini evel ma plij d'ezhan, da lavaret eo kaout ho holl frankiz, hag, ouspenn, beza bevet ha sikouret enn ho kozni (Ober a reer al lezenn se),

Votit evit ar « Bail », a zo bet savet enn ho touez hag a anavez mad-tre hoc'h ezommou.

Entre an daou, n'euz ket da varc'hata !

Deomp holl, eta, Disul kenta, dirag ar Voestl ; lakomp ebarz, pep-hini ac'hanomp, eur billed d'ar « Bail », ha pa vezimp deuet er-mez euz ar zal, ni a lavaro, e hano ar « Republik » pere a c'houarn hag a c'houarno « Bro-C'hall », bepred.

Bevent ar « Bail » hag ar « Republik » !

D'an traon « Servigny » hag ann « Deogou » !

Eur Bruger Koz

Traduction

Lisez ou écoutez lire

Dernier « avis » à mes frères de la campagne

Si vous souhaitez redevenir les « Esclaves » des Gentilhommes ou des Nobles, et leur payer tous les ans, comme autrefois, le dixième de vos récoltes, appelé « dîme » dans l'ancien temps,

Votez pour le marquis de « Servigny ».

Mais, si vous voulez être libre de faire chacun ce que bon vous semble, c'est-à-dire d'avoir toute votre liberté, et, de plus, être nourri et aidé pendant votre vieillesse (Cette loi est en préparation),

Votez pour Le « Bail », qui a grandi parmi vous et connaît parfaitement vos besoins.

Entre les deux, il n'y a pas à hésiter !

Allons donc tous aux urnes dimanche prochain ; mettons-y chacun un bulletin au nom de « Le Bail », et quand nous serons sortis de la salle, nous dirons, au nom de la « République », qui gouverne et qui gouvernera toujours la « France ».

Vive « Le Bail » et vive la « République » !

A bas Servigny et les « Dîmes » !

Un Vieux « Bruger »

2. Second article, extrait de *Le Citoyen*, 12 mai 1906.

Remersiaman Potr ar zaout

Ma mignoned, ne vec'h ket gwell evit ho trugarekaat, rag enoret braz ounn da veza bet chilaouet gan-oc'h.

Ia-a-vad ! laouen ounn, dreist-holl, o vez gwelet oc'h euz, disul, heuliet ma gourc'hemennou.

Ar Republik hag ar Vro a c'hell beza fier ouz hoc'h, abalamour m'ho peuz tremenet mad ho tevez enn er rei ho moesiou d'ann Otrou « Bail », ar gwella den a zo evid beza Deputed.

Diskouezet ho peuz eret ive d'ann Otrou « Servigny » ha de vandenn, ho koustians ne c'hella ket beza prenet mui gant arc'hant eget gant gwinn ardant.

Ha brema ma peuz gret plijadur da botr ar zaout, he-ma a labouro evit-hoc'h ar muia hag ar gwella mar c'hello ; hag evid se a lavar ar barabolen ma :

Bezit dizoursi ! eveset mad a vo ho saout war eun dirienenn dru, mes mar teu saout ar re Venn da glask peuri war-n-ezhi, ive, he vezint skourjezet ; kouskoude ne gredan ket he teuffen, rak liveret ber inn bet disul, hag evid pell amzer a gav d'inn.

Ho remersia a rann c'hoaz ; ha beved ar Republik bepred !

POTR AR ZAOUT

Traduction

Le remerciement du Vacher

Mes amis, cela ne servirait à rien de vous remercier, car je suis très honoré que vous m'ayez écouté.

Ah oui ! Je suis particulièrement ravi de voir que, dimanche, vous avez suivi mes recommandations.

La République et la Patrie peuvent être fiers de vous, car vous avez bien occupé votre journée à donner vos suffrages à Monsieur Le Bail, le meilleur homme qui soit pour devenir Député.

Vous avez aussi montré votre aversion pour Monsieur de Servigny et sa bande ; votre conscience ne peut être achetée ni par de l'argent, ni par de l'eau de vie.

Et maintenant, si vous avez fait plaisir au vacher, il travaillera pour vous le plus et le mieux qu'il pourra ; et c'est pour cela qu'il vous dit cette parabole :

Soyez sans crainte ! Vos vaches seront bien gardées dans une grasse pâture, mais si les vaches des Blancs essaient de venir aussi y brouter, elles seront châtiées ; je ne pense pourtant pas qu'elles viennent, car elles ont été bien entravées dimanche, et pour longtemps, je crois.

Je vous remercie encore ; et que vive toujours la République !

LE VACHER

ANNEXE 5

Article de Georges Le Bail, paru dans *Le Citoyen* du 10 septembre 1925, page 1.

La bataille des idées

PLAIDOYER POUR LA LANGUE BRETONNE

I. La langue bretonne

Périodiquement, une offensive en règle est dirigée contre la langue bretonne et nos dialectes provinciaux, le provençal et le basque.

On dit : A quoi peuvent bien servir ces jargons qui font tort à la langue nationale et constituent une barrière entre l'ouest, le midi et la vraie France ?

Les adversaires du breton se classent en deux catégories. Parfois l'attaque est de grand style, menée par des dirigeants, Combes et de Monzie par exemple, ou encore par les beaux esprits de la littérature et les Athéniens de la Presse et du boulevard ; tantôt elle vient aussi des étrangers et des baigneurs qui envahissent nos stations estivales comme des bandes de criquets ou des nuées de sauterelles. Il faut les entendre blaguer nos paysans pendant les arrêts des stations de trains ou au cours de leurs randonnées dans la campagne :

« Que peuvent dire tous ces gens qui baragouinent on ne sait quoi ? Sont-ce des accents d'hommes ou des chœurs de grenouilles qui profitent de leur langage cabalistique pour nous larder au passage de toutes sortes de quolibets et d'épigrammes ? »

Cette guerre à coups de plaisanteries saugrenues n'est pas nouvelle. Il y a deux siècles déjà on chansonnait les Bretons en ces termes :

C'est un *Pétra*

Que je tiens, que je mène,

C'est un *Pétra*

Que je tiens par le bras,

Tu danseras, *Bara-Ségal*,

Tu danseras, *vilain Pétra*.

.....

Baragouinez, gwas

De Basse-Bretagne,

Baragouinez, gwas

Tant qu'il vous plaira.

C'est avec raison que Grégoire de Rostrenen censure « certains malins ou plutôt ignorants, qui appellent la langue bretonne un jargon, parce qu'ils ne l'entendent point, ou qu'ils n'en connaissent pas le mérite : *Hi autem quoecumque quidem ignorant, blasphemant* ».

Une telle prévention de la part de certains esprits équivaldrait à proscrire la lyre ou la harpe et même la musique, parce qu'on n'en possède pas l'usage.

* * *

La langue bretonne est celle d'un grand peuple de la Gaule aux origines mystérieuses, sans doute asiatiques. On a dit que la langue d'un peuple est son « arbre généalogique ». La langue est l'orgueil de la cité, elle est la fleur de la vie intellectuelle et morale d'une nation et l'expression de son âme collective. Elle est le miroir concentrique où se réfléchissent son histoire, ses traditions, sa personnalité, sa conscience. Il y a dans les mots de la langue, dans le tour de ses expressions, dans sa syntaxe, dans l'accent qu'elle emprunte pour se manifester au dehors, dans sa forme et son essence, comme l'empreinte de chacune de ses manières de sentir et de penser à travers l'histoire et dans le présent.

La langue celtique a résisté à plusieurs siècles d'occupation romaine ; elle a triomphé de la domination espagnole ; elle s'est maintenue à travers les invasions et les révolutions, défiant les revers et usant jusqu'à la victoire. Les guerres du moyen âge et de la Ligue ne l'ont pas empêchée de surnager. Cette langue est devenue la compagne des Bretons à travers les siècles. Si elle a été la langue de la *chouannerie*, elle a été aussi le parler viril des *bleus* et des *rouges*.

La langue celtique est regardée par les Bretons comme « le sceau de leur origine et l'héritage transmis par les ancêtres ». La supprimer constituerait une impiété. Elle a droit à la vie comme tout être pensant, comme aussi à retentir éternellement dans la prière et dans le discours.

Un peuple, comme la rivière ou le fleuve, doit être fidèle à la source. Comment prétendre séparer un peuple de ses aïeux et porter atteinte à la grande communauté indivisible et sacrée des morts et des vivants ?

* * *

Si les Basques n'ont ni littérature nationale, ni traditions populaires, il n'en est pas de même des Irlandais, des Gallois et des Bretons armoricains.

Les chants des Bretons ont été recueillis par M. de La Villemarqué dans le *Barzaz-Breiz*, et par M. Luzel dans *Gwerziou Breiz-Izel*. Il y a dans ces poésies populaires une matière épique incomparable. Chansons historiques, chansons légendaires, chansons merveilleuses ou anecdotiques. Voilà pour les *gwerziou*. Après avoir lu le *Barzaz-Breiz*, le grand écrivain George Sand ne pouvait cacher son admiration. Ce monument littéraire s'élevait dans sa pensée à la grandeur de la poésie homérique.

Et voici maintenant les *Soniou* où éclate le lyrisme de la race dans sa fraîcheur et sa gaieté, dans sa richesse et son originalité ; chansons satiriques ou comiques, ou chansons d'enfant, de danses, rondes et *jabadaos*.

Entre les cent écrivains bretons contemporains qui ont écrit, traduit, ou chanté dans la langue renouée par Le Gonidec, il en est qui brille entre tous d'un éclat particulier, je veux parler de Prosper Proux, vrai continuateur de la tradition des aïeux, écrivain populaire, poète adoré de sa génération et qui a su donner par le tour radieux de sa pensée, par sa bonne humeur, sa verve, son ironie légère et sa malice aimable, parfois aussi par son rire large et rabelaisien, un charme inexprimable à la langue bretonne.

II. Réponse à des objections

Trois reproches sont communément adressés à la langue bretonne. Les deux premiers sont d'ordre philologique, et le dernier, d'ordre national ou politique.

- A. Quoi qu'on en pense, la langue bretonne est l'une des plus riches au point de vue de la vie des mots, de la syntaxe, de la construction et de la tournure des phrases. Cette licence de construction permet aux Bretons par la combinaison variée des éléments de la phrase, nom, pronom, verbe, adverbe, participe passé, adjectif, de l'assouplir merveilleusement au rythme de la pensée et de la volonté, de façon à souligner plus particulièrement ce qui les préoccupe ou les frappe le plus. Si on considère la langue bretonne dans sa forme littéraire, elle offre, suivant l'objectif qu'on se propose de réaliser, une harmonie tantôt rude et grave, tantôt douce et alanguie, tantôt mélancolique et tendre, toujours concise et brève, toujours aussi éminemment représentative ou imitative des bruits et des voix de la nature, des sons de la musique, des idées et des émotions de l'âme, du plaisir et de la douleur.
- B. Des critiques acerbes concluent à la dénaturation du breton ou à son indigence actuelle, à son inaptitude à exprimer la technologie récente des arts et des métiers, des inventions et des découvertes scientifiques qui sont à l'actif du progrès humain. Il est facile de répondre qu'il y a l'analogie la plus complète entre le breton des bardes du VI^e siècle et le breton tel qu'on l'écrit de nos jours. Il faut distinguer néanmoins entre le breton usuel et vulgaire et le breton classique que les lettrés et les maîtres de la langue savent maintenir pur de tout alliage et de tout emprunt étranger, quand il s'agit de décrire la nature, les saisons, les bouleversements dans l'ordre physique, les combats, les conflits d'ordre moral entre les hommes ou les peuples, l'état des personnes, les idées générales de droit, de justice, d'humanité, tout ce qu'on exprimait déjà dans la langue homérique et qui se rattache à l'éternelle condition des hommes. Mais les langues sont, par nécessité, en perpétuel état de mue ou d'accroissement par adjonction de mots nouveaux ou d'un sens nouveau attribué à un mot déjà existant. Le néologisme est de tous les temps, et Le Gonidec rappelle que « le dix-neuvième siècle a poussé jusqu'à la licence le droit qu'Horace accorde à tout écrivain de mettre dans la circulation un terme nouveau frappé au coin de l'actualité. »

Il suffit d'observer pour s'apercevoir que Littré a publié un cinquième volume afin d'enregistrer l'incessante création de mots nouveaux liée à la marche de la civilisation, aux progrès des inventions et à l'adoption des termes étrangers dont l'emploi est conditionné par la multiplication des rapports et des échanges entre les peuples.

C. Le breton serait une langue réactionnaire !

Ce reproche s'adresse à la carence des hommes et non aux tendances de la langue. Tandis que les prêtres font de la langue bretonne une étude spéciale pour s'assurer à l'église et dans la presse le gouvernement des esprits, les républicains dédaignent en général de l'apprendre pour en découvrir les beautés et s'en faire un moyen d'influence et une arme politique.

Je me souviens des succès électoraux que me valut l'emploi de cette langue dans les réunions publiques et les assemblées populaires et de la joie que j'éprouvai souvent à exprimer les idées nouvelles dans la vieille langue de mon berceau et de mes ancêtres.

Un jour, à la bibliothèque de la Chambre des députés, je trouvai Jaurès plongé dans l'étude du dictionnaire de Le Gonidec. Si ce grand orateur avait possédé l'usage et la maîtrise de la langue bretonne, il aurait révolutionné la Bretagne. Concluons donc avec Hémon qui le proclama éloquemment un jour à la Chambre : « Est-ce qu'il y a des langues réactionnaires ? Une langue, quelle qu'elle soit, se prête à tout. »

Au surplus, la Bretagne a été considérée comme la terre classique de la liberté et nul plus que la Breton n'a la passion de l'égalité.

N'est-ce pas la Bretagne qui obéit au premier appel de la Révolution ? Michelet a dit des Bretons qu'ils étaient les fils aînés de la liberté.

Lors du plébiscite du 10 décembre 1848, le département du Finistère fut l'un des trois départements français qui donnèrent la majorité au général Cavaignac contre le prince Louis-Napoléon.

Depuis 1870, la partie bretonnante de la Bretagne s'est placée constamment à l'avant-garde du progrès démocratique et a fait choix d'une majorité de représentants républicains dans les deux Assemblées.

Comment suspecter le patriotisme des Bretons ?

S'ils sont férus d'amour pour leur parler natal, ils ont constamment mené de front la double passion de la République et de la France. Plus de 250.000 Bretons, au cours de la dernière guerre, ont fait à la défense de la patrie, le don généreux et magnifique de leur vie.

Pourquoi leur refuser la satisfaction de maintenir au sein de la communauté française, une et indivisible, leur personnalité et leur autonomie de race et de langue ?

Tant pis pour les faux *nationalistes*, les *séparatistes*, et autres *toqués* politiques.

La vraie Bretagne les ignore, comme elle entend aussi demeurer étrangère aux élucubrations et aux manigances des inventeurs d'un *celtisme d'opéra comique* qui n'a rien à voir avec la personnalité ethnique et morale de la vraie Bretagne de nos pères qui sera encore celle de nos enfants.

Aux approches de la Révolution de 89, le bailli de Mirabeau vantait à son frère, l'ami des hommes (père du tribun), les vertus des Bretons (1760), et il concluait : « Combien ces gens-ci sont supérieurs à tout ce qui hante l'infâme capitale ! Dieu veuille

préserver ces pauvres peuples de perdre jamais leur idiome barbare et leur droiture de cœur. »

J'ajoute que les Bretons, dont la langue plonge ses racines dans le passé le plus lointain, ont le droit de se réclamer des idées maîtresses qui résumaient déjà toute la philosophie des druides, *l'homme, la lumière, la liberté* !

III. La question du breton à l'école

Etant donné tout ce que nous savons du breton, faut-il laisser s'éteindre, faute d'enseignement, la langue de nos origines qui est aussi notre parler domestique ?

M. de Monzie qui est opposé à l'usage du patois pour l'enseignement du français et qui s'illusionne au point de s'imaginer que nous vivons encore à l'abri du Concordat de Napoléon I^{er}, a écrit cette phrase dans sa circulaire récente : « L'école laïque, pas plus que l'Eglise concordataire, ne saurait abriter des parlers concurrents d'une langue française dont le culte jaloux n'aura jamais assez d'autels. »

Et il rappelle le mot de Musset : « Celui-là seul est vraiment Français du cœur à l'âme et de la tête aux pieds qui sait, parle et lit la langue française. »

Nous sommes d'accord sur ce point qu'il faut que chaque Français connaisse la langue de la patrie. Le désaccord existe sur le meilleur moyen de l'enseigner et d'arriver à la connaître.

Que le breton soit matière d'enseignement supérieur, nous sommes sur ce point d'accord avec le ministre.

Nous voudrions de plus qu'il soit enseigné facultativement dans les lycées et collèges du pays bas-breton et qu'il jouisse de la même faveur dans nos écoles normales à la place de la langue anglaise.

Reste la question de l'emploi du breton à l'école primaire. Elle est d'actualité et a fait couler déjà beaucoup d'encre dans la presse.

Le ministre écrit : « A l'école primaire, nos instituteurs doivent habituer les enfants à mettre sous les mots toute la réalité qu'ils expriment. »

Et il dit que la traduction d'un mot français par un mot patois dispenserait les enfants de la vision des choses.

Pourquoi ne pas laisser à l'instituteur la liberté du choix entre la méthode directe et la méthode indirecte, ou même recommander la combinaison des deux à la fois, suivant les cas et les choses à exprimer ou à enseigner ?

On peut représenter un livre à l'enfant en le lui montrant et lui enseigner qu'on l'ouvre ou qu'on le ferme en faisant le geste approprié.

On peut accompagner la prononciation du mot de la vision de la chose, en exhibant l'image d'un animal sauvage ou domestique.

Comment lui révéler la réalité sensible des impondérables, la vision subjective des idées, des sentiments, des sensations, de tout ce qui est d'ordre intellectuel, sentimental et affectif ?

L'explication dans ce cas aboutit à la révélation d'une chose vide de sens et le mot se loge, froid et décoloré, dans le cerveau de l'enfant. Comme le dit M. Ogès : « La méthode directe, aujourd'hui en usage, force la mémoire et ne cultive pas l'esprit. »

J'ajoute que la méthode bilingue ou indirecte qui permet d'enseigner en passant du connu à l'inconnu, révélerait à l'enfant le sens intime, exact et profond des choses, qu'elle lui apprendrait à en saisir les nuances, qu'elle le mettrait à l'abri des bretonnismes si funestes à la correction et à la tenue du français. On dit en breton : *Je vais porter mes vaches aux champs*, tandis qu'en français on se borne à les y conduire. On dit également en breton : *Moi j'ai dit à toi*, au lieu de *je t'ai dit*.

Enfin, sur les lèvres du maître qui, lorsqu'il le faut ou qu'il en tire avantage, enseigne le français par le breton, l'enseignement bilingue deviendrait un instrument admirable d'instruction et d'éducation en se faisant évocateur d'idées et générateur de sentiments.

L'idée française éclairée et avivée par l'explication bretonne trouverait vite le chemin des âmes où elle se convertirait en flamme intérieure génératrice plus tard de nobles actions.

De ces idées profondément ressenties et qui lui auraient causé une émotion intérieure, l'enfant, devenu homme, plus tard se souviendrait.

Une goutte d'essence suffit à parfumer la liqueur qui gît au fond du vase.

Les idées profondément ressenties à l'école se transformeraient en raisons d'agir et en règles de conduite. On m'a dit que l'idée est le ferment du réel.

Fouillée ajoute que l'acte n'est qu'un prolongement d'idée, et Musset, le poète des poètes, dans une image charmante, nous représente qu'il n'est qu'un long déroulement de vipère endormie.

Je m'excuse de m'être aventuré dans ce débat où tant d'esprits distingués, gladiateurs des langues, se sont exercés au jeu de l'épée, ou ont rompu maintes lances en des tournois académiques. Je suis d'accord avec Bébel qui proclame que tout individu a le droit d'être instruit dans la langue de ses pères. Je crois avec Augustin Thierry que la langue celtique ne mourra pas, et qu'elle a d'ailleurs un principe de durée qui semble se jouer des efforts des siècles et des hommes.

Je veux enfin que chaque petit Breton soit instruit dans la langue de sa patrie en faisant appel à la langue de ses origines et de son berceau.

Georges LE BAIL

ANNEXE 6

Article de l'hebdomadaire *Le Citoyen* du jeudi 26 mai 1932

Coups de clairon

LA BRETAGNE BRETONNANTE

La *Bretagne bretonnante* comprend le département du Finistère tout entier et moitié environ de chacun des deux départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

La partie de la Bretagne où retentit encore le vieux parler celtique, langue de nos lointains ancêtres, a voté rouge.²

Tandis que le Finistère compte quatre députés radicaux-socialistes de plus (5 en tout), le département des Côtes-du-Nord en ajoute deux – et peut-être trois – aux deux qui existaient déjà, tandis que le Morbihan en compte un de plus, M. Lotz, qui a battu M. Cadic dès le premier tour.

Les prêtres s'imaginent qu'en publiant des journaux en langue bretonne, en enseignant le catéchisme et en multipliant les prédications en cette langue dans les campagnes et jusque dans les villes, ils retardent la venue du progrès. Pure illusion. Vaines palissades dressées par des mains rétrogrades et qui ne sauraient arrêter le mouvement des idées irrésistibles comme le flot montant !

Ici, le mouvement de la marée est régi par le flot des astres. Plus près encore de nous, la conquête des esprits gouvernés par l'attraction de l'idéal.

La vraie Bretagne se survit à l'abri des promontoires tragiques sans cesse battus par les flots de l'Océan.

C'est de notre terre granitique que sont parties les légions des fédérés qui coururent au secours de la Révolution naissante.

Le grand Michelet appelait nos Bretons *les fils aînés de la liberté*.

C'est d'eux que Taldir a pu écrire : *La liberté habite dans nos cœurs. Ar frankis zo 'n hon c'halono*.

G. L. B.

[Albert Le Bail, fils de Georges, a été élu député de la 3^e circonscription de Quimper le 8 mai 1932.] (note de Gilles Goyat).

² Aux élections législatives des 1^e et 8 mai 1932. (note de Gilles Goyat)

ANNEXE 7

Enquête menée auprès de séminaristes de Quimper, concernant la situation du breton dans leur paroisse d'origine (1946)

Etat du breton dans la paroisse de Plozévet

1. Vie religieuse :

- a. Le catéchisme se fait en breton pour la majeure partie des enfants. Seule une infime minorité suit le catéchisme français.
- b. La prédication se fait toujours en breton pour les dimanches et pour les retraites.
- c. Mouvements de jeunesse : néant.

2. Vie familiale :

Le nombre des foyers qui emploient le français seul est infime : aucun à la campagne ; au bourg, seuls : médecin, notaire, pharmacien, et peut-être une dizaine d'autres familles.

Au bourg, pas mal de familles parlent alternativement les deux langues ; mais nombreuses sont, même au bourg, les familles qui n'emploient que le breton.

A la campagne, on parle toujours le breton ; sauf parfois aux enfants, car il devient de mode de parler français aux enfants à la campagne.

Mais au bourg, on parle généralement français aux enfants. Les enfants entre eux parlent généralement le breton, même ceux du bourg, qui pourtant emploient le français en famille.

Les jeunes gens entre eux parlent le breton à la campagne ; au bourg, ils emploient ordinairement le français entre eux.

Quant aux jeunes filles, même à la campagne, elles ont tendance à parler français entre elles, beaucoup plus que les garçons.

Les prières et les lectures en breton du soir sont à peu près disparues. (sic)

3. Vie professionnelle : La langue employée est généralement, sinon presque exclusivement, le breton.

Signé : Jean Sclaminec

ANNEXE 8

Composition de l'échantillon de l'enquête d'observation psychosociologique (1962)

Extrait du rapport de Michèle et Jean-Claude Kourganoff, 1963, p. 63.

« La commune comptant environ 1000 ménages, il a été décidé d'interroger une seule personne par ménage, en sélectionnant un ménage sur cinq.

L'échantillon devait donc comporter 200 sujets, répartis en sept groupes socio-professionnels considérés comme les plus représentatifs de la commune.

Il n'était pas possible de conserver, pour chacune des catégories, le pourcentage exact qu'elle représentait dans la population réelle ; en effet, le nombre des agriculteurs étant de 15 à 20 fois plus élevé que celui des ouvriers ou des pêcheurs par exemple, nous aurions obtenu un nombre exagérément faible de ces derniers, compte tenu de la taille de l'échantillon (200 personnes).

Afin que chaque catégorie retenue comporte un nombre suffisant de sujets, l'importance des différents groupes a donc été fixée comme suit :

1	Agriculteurs	45 %
2	Ouvriers agricoles	8 %
3	Ouvriers d'usine	7 %
4	Commerçants	10 %
5	Artisans	10 %
6	Marins (commerce, état)	10 %
7	Pêcheurs	10 %
TOTAL		100 %

Seul le groupe des agriculteurs nous permettait, par son importance, de retenir plusieurs variables a priori. Ainsi, d'après la taille de l'exploitation combinée à la qualité des terres exploitées, nous avons distingué des « gros », des « moyens » et des « petits » exploitants. »

LEXIQUE BRETON DU CADASTRE NAPOLÉONNIEN DE PLOZÉVET (1828)

Sommaire : 1. Noms communs, adjectifs qualificatifs, adverbes et prépositions :	p. 606
2. Noms propres de lieux :	p. 654
3. Noms propres de personnes :	p. 662

N. B. : Le nombre entre parenthèses suivant immédiatement chaque appellation indique le nombre de parcelles portant cette appellation.

abadès (n.f.) : *abbesse* Kerongard Nabadès (nom de hameau, plan cadastral)

abat (n.m.) *abbé* prat abat (1), parc corn abat (1), p^c corn abat dallaé (1), p^c corn abat izella (1),

ac'holoët (n. f.) : (arc'h c'holoët) *coffre couvert ?* an ac'holoët (12)

adoven pour **nadoven** (n.f. + n.m.) *aiguille de pierre* an adoven (15), p^c an adoven (2),

adréon / dréon (prép. et adj. ?) *derrière* adréon quear (1), bar bras dréon ar c'hraon (1), F^{ec} adréon (1), f^{ec} dréon an ty (1), Liors a dréon (2), Liors adréon ar c'hraon (1), Liors adréon ar c'hraou (1), Liors adréon an ty (58), Liorz adréon an ty (8), Liors dréon an ty (5), P^c adréon ar gear (1), P^c adréon an ty (12), P^c an dreon an ty (1), Vergez adreon an ty (1),

al (adj.) *autre* f^{ec} ar penal (1), f^{ec} an ty al (1), tachen coste al (1),

alé (n.f.) *allée* an alé (7), Liors an ale (1), pen an aléven (9), p^c an dale (1), pen an daléven (2), [cacographies pour « ale »]

alec (n.col.) *saule* tachen an alec (3),

alien (?) ? ar ros alien (1), [il s'agit peut-être de « lien » = toile]

aman (n.m.) *beurre* Cleu an aman (7), Corn aman (2), corn an aman (1), Corn aman guen (1),

anter (n.m.) *moitié* bar daou anter (2), f^{ec} daou anter (6), G^m Trianter (3), Liors daouanter (1), P^c an ter (1), P^c daou anter (2), parc daouanter (2),

aon (n. ?) *rivière* Mais ici, *an aon* est la notation erronée de *Lanaon*, transcription de la forme orale de *Lanavan*, village et manoir de Mahalon, situés à 250 m au Nord du ruisseau séparant Plozévet de Mahalon. f^c pont an aon (2), Mené P^t an aon (2), Pont an aon (1),

aot (n. f.) *côte, rivage*, [voir aussi à « od »]

Une seule des parcelles suivantes est éloignée du rivage :

bar an aot (6), Costé an aot (6), costé an aot garrec (3), f^{ec} an aot (6), Liors an aot (2), Palud an aot (3), Palut aot (3), P^c an aot (8), parc an aot (4), Prat an aot (2), Stang an aot (4), Treus an aot (10), f^{ec} Kervoëret an aot (1),

aredec (n. ?) peut-être « ared + ec » *peu labouré* an aredec (3),

argant (n. ?) *argent* ? Ros ar gant (2), Roz ar gant (1),

avel (n. ?) *vent* Méné ar Vel avel (3), p^c ar veil avel (1), p^c ar vel avel (12), tal ar vel avel (1),

avélec (adj.) *venté* Corn avélec (2),

avou (?) peut-être une forme contractée de « avalou » *pommes* Liors avou bian (1), Liors avou bras (2),

avrec (n. ?) *guéret* an avrec cos (1),

balan / belan (n.m.) *genêt* ar c'horn balan (2), parc balan (2), P^c balan (1), p^c belan (1),

balanec / ballanec / balannec (n.f.) *genêtaie* ar balannec (6), ar ballanec (3), ar valannec (1), ar Valanec (8), Goaram ar prat balanec (1), p^c balannec (13), parc balannec (8), tal ar balannec (3),

balangez (n.f.) ? [sans doute une cacographie] Corn ar valangez (2)

banal / banel (n.m.) *genêt* bar banal (2), ar Bar banel (1), bar banel (1), bar corn banel (1), C'hoejou banel (2), ar c'horn banal (1), Corn banel (2), f^{ec} drez ar c'horn banel (1), Liors banal (2), P^c Banal (8), P^c mene banal (2), Cospiron banal (1),

banalec (n. ?) *genêtaie* ar banalec (1),

baron (n.m.) *baron* p^c ar baron (1),

be (n.m.) *tombe* Corn ar be (7),

bebern (n.m.) ? < be + bern *amas* ? ar bebern (3),

bec (n.m.) *sommet, pointe* bec ros Keringnel (3),

bein (n.m.) *goémon* ? P^c bein cre (1), P^c bein dan traon (1),

bélec / beleg / bellec (n.m.) *prêtre* Bar bellec (1), bariou ar bélec (15), Corn ar belec (3), f^c ar bellec (3), f^c pont ar belec (2), P^c ar bélec (3), p^c ar beleg (1), pont ar belec (4),

beo (adj. qual.) *vivant* Bar Veo (1),

beoc'h (n.f.) *vache* P^c ar Veoc'h (2), (variante de “ buoc'h ”, voir à ce mot)

ber (adj.) *court* bar ber (1), ar bar ber (2), ar bar ver (2), boulen ber (1), boulen ver (1), Ar chalm ber (1), Costé goarem ber (1), douar ber (7), mene cras ber (1), mene ar groas ver (1), mene ar groës ver (1), mis don ver (8), P^c ber (1), p^c mene coz ver (2), p^c mene ar c'hoz ver (1), p^c bian mene ar c'hoz ver (1), treus ber (2), treus ber d'an traon (2), treus ber huella (1), corn péliesson ber (1)

beret / berret (n.f.) *cimetière* ar veret (1), ar verret nevez (1),

bern -ou (n.m.) *tas* F^c ar bern (1), Liors ar bern (24), Liorz ar bern (2), Liors ar ben (1), (*sans doute cacographie pour* Liors ar bern), Liors bern (2), P^c ar bern (16), pen ar bernou bras (1), pen ar bern bian (1), Tal ar bern (1),

berrad -ou (n. ?) *parcelle écourtée* ar berradou (1),

berradig -ou (n. ?) hypocoristique de « berrad » ci-dessus, *petite parcelle écourtée* berradigou (1), ar berrédigou (3),

beuès (n.f.) *boulaie ?* ar veuès (2),

beurluec (n.f.) *lieu à digitales* ar Veurluec (1),

bezec (n.m.) *boulaie ?* ar Bezec (1)

bian / bihan / bien (adj.) *petit*

ar Vord bian (3),

cleu bian (3), ar c'hleu bian (4), ar c'hleus bian (1),

Coat bian (3), Coat bihan (2), ar C'hoat bihan (1),

Corn bian (15), Corn bihan (7), C'horn bian (1), ar c'horn bian (16), ar c'horn bihan (1), Corn goasigou bian (3), Corn ar groëssic bian (2), Corn leur bian (1), ar c'horn bian ar palut (2),

Corn ar veur bian (1),

ar cornel bian (3), Cornic creis bian (1),

ar c'hroessant bian (2),

an dilisquet bian (2),

douar bian (3), douar coz bian (2),

an Drezec bian (4),

f^c bian (22), f^{ec} bian (14), f^{ec} bihan (10), f^{ec} corn bian (1), f^{ec} dour bian (3), f^c fresc bian (3), f^{ec} bian ar veil (1), f^c prat bian (3), f^{ec} prat bian (2), f^{ec} prat an esquen bian (1), f^{ec} p^t an esquen bian (1),

ar garidec bian (1),

G^m bian (5), G^m bihan (2), G^m mene bian (3),

Jardin bian (4), Jardin bihan (2), ar jardin bian (1),

len bian (1),

al leur bian (1), leuqueur bihan (1),

Liors bian (34), Liorz bian (4), Liors bien (1), Liors bihan (6), Liors avou bian (1), Liors drès bian (2), Liors goal bian (2), Liorz leur bian (2), Liorsigou bian (2),

ar marrec bihan (1),

mene bian (23), ar mene bian (6), mene bihan (15),

ar meziek bian (1), Meziek bian (27),

ar voguer ven bian (1), ar vouguer bian névez (2),

an neis pic bian (4),

bar bian (10), ar bar bian (6), bar bihan (1), bar ar c'horn bian (2), bar an douar coz bian (1),

bar dianou bian (2), bar dreus bian (1), bar bian eoc'h quer (1), bar an en bian (2), Bar ar forn bian (1), bar meur bian (3), bar bian ar palut (3), bar bian var ar palut (1), bar palut bian (1),

bar ar saout bihan (1), bar bian ty ar poës (2), bariou ir bian (1), pariou bian (2), parriou guéot bian (2),

parc bian (1), p^c bian (35), Parc bihan (7), p^c bihan (12), P^c c'har bihan (3), p^c cleubian (1), P^c c'hleu bihan (2), P^c ar c'houldry bian (1), P^c Corn bian (6), p^c corn bihan (3), p^c corn Lan bian (1), P^c cornel bian (2), P^c Creis bian (1), P^c groas bian (1), p^c ar groas bian (1),
 p^c ar créac'h bian (2), P^c drès bian (1), p^c bian éoc'h quer (1),
 P^c ar feuntun bihan (2),
 P^c fresq bian (3), p^c fresq bihan (1),
 P^c guen bian (1), p^c guéot bian (1), p^c lan bian (5), P^c lan bihan (2), P^c liors meur bian (1), p^c méné bian (1), P^c méné bihan (2), p^c bian mene ar c'hoz ver (1), P^c poul f^{cc} bihan (2),
 p^c querc'h bian (1), p^c querc'h bian bras (3),
 p^c bihan ar ravud (1), p^c roz mogueriou bian (1), P^c Stang bian (2), P^c bian ar veiller (1),
 Parcou bian (2),
 pen ar bern bian (1),
 peurzon bian (2),
 praden bihan (4), ar pradenou bian (1),
 Prat bian (6), Prat bihan (3),
 ar poul bian (1), Poul fanc bian (1), Poul ar mene bian (1), Poul Stang bihan (2),
 ranveur bian (1),
 ros bian (1), ar ros bian (1), ros bihan (9), roz mogueriou bian (1), rousen bian (1),
 ar saout bihan (1),
 stang bian (4), Stang bihan (1), ar stang bras (1), stang bras (2),
 an dachen bian (1), an tachen bihan (1),
 Tal ar feuntun bian (3), Tal ar c'harn bian (4),
 an dalar bian (3),
 toul dour bihan (1), Toul an estrévet bihan (1), Toul lan bian (3), Touligou bian (1), Toulligou bian (1),
 an très bian (2),
 treus ir bian (1),
 an turlus bian (1),
 ar verger bian (3),

an allinec bian (1), Bolc'ho bihan (1), Cante bian (1), Cotiller bihan (3), Corn gat bihan (1),
 corn bian prat meur (1), Corn quellen bihan (2), Cospiron bian (1), f^c bian c'hoïc (1), foennec bian ar c'hléguer (2), f^{cc} bian Lestréouzien (1), Galonnec bian (1), ar veguen bian (1),
 Gorrequer bian (1), Liorz bian pors ambreval (1), mis guen bian (1),
 bar bian Kerongard (1), bar bian meziek Kerongard (2), bar bian Lesavrec (3), bar bian prat meur (9), bar bian roz poul bréhen (4),
 p^c bian ar c'hoïc (1), P^c Crevé bian (1), p^c bian prat go (1), P^c Kerzy bian (2), Poussic bian (1),
 pat ar floc'h bian (1), Treuleugar bian (1), Troleno bian (2),

bidié (n.f.p.?) *boucs* Liors ar bidié (1), P^c ar bidié (2),

bilibaou (n. ?) *galets* ?, *osselets* ? (dict. Fav. p. 68 : bilibann) Bilibaou (1), ar bilibaou (1), p^c ar bilibaou (3),

biliec (n.f.) *ensemble de galets* ar Viliec (1),

bilu (n. ?) *hauteur* bar ar bilu (1), Corn ar bilu (1),

boden / bouden (n.f. ?) *buisson, touffe, colonie, essaim*, Bar vodenn (1), liorz ar vouden guéan (2),

bolc'h -o (n. ?) *entame* ou *bogue, cosse* Bolc'ho bras (1), Bolc'ho bihan (1),

bord (n.f.) *bord* ar Vord (5), ar Vord bian (3), ar Vord bras (1), ar Vord vras (2), P^c ar vord (1),

boscaët (n.?) sans doute de « bot +sca +et » *buisson de sureau* ar boscaët (10),

bouc'h prép. *au bord de* Liors bouc'h al leurqueur (1),

bouillen (n.f.) *boue* f^{ec} Bouillen (2), f^{ec} ar bouillen (7), Poul bouillen (2),

bouli (n.col.) (?) [Dict. F. Favereau : autre forme de « boui » *taons*] ou forme palatalisée de « boulc'h » *brèche, entame* ? ar bouli (3),

bout (n.m.) *buisson, touffe* bout scao (4), bout scao izella (2), bout scau huella (1), bout scau izella (1), bar ar bout scao (2), tal ar bout scao (12), tal bout scao izella (1),

bran (n.f.) *corneille, corbeau* Corn bran (1), f^{ec} ar vran (5), liors bran (1), pouchou bran (1),

brao (adj. qual.) *beau, joli* Liors vrao (2), Liors vrao huella (3),

bras (adj.) *grand*

arabaz vras (1), ar Vord bras (1), ar Vord vras (2), ar c'har bonchou bras (4), ar c'harn bras (1), ar c'hleu bras (1), Coat bras (4), corn bras (9), ar c'horn bras (24), Corn bras an tousséguet (1), Corn ar groëssic bras (1), coste parc bras (1), Goulinet bras (3), ar Goulinet bras (1), ar c'hroessant bras (3), Douar coz bras (3), an drezec bras (2), an en bras (1), an en creis bras (2), an ero ir bras (2), f^c bras (7), f^{ec} bras (52), f^c vras (3), fœnnec bras (2), f^c goulinet bras (2), f^{ec} corn bras (4), f^{ec} dallaë bras (1), f^{ec} ar f^{ec} bras (1),

f^c fresc bras (1), f^c bras Lannigou (1), f^c ar P^c bras (2), f^{ec} Parc bras (5), f^{ec} p^c bras (2), f^{ec} p^t an esquen bras (3), G^m Bras (8), g^m bras mené meur (1), G^m an ty bras (3), al lannic bras (2), len bras (2), leuqueur bras (1), leurqueur bras (1), Liors bras (70), liorz bras (4), liorz f^{ec} bras (1), Liors P^c bras (1), Liors an ty bras (2), ar Mene bras (4), mene bras (31), mene rous bras (2), Méziët Bras (5), mis guen bras (1), palut bras (1),

Bar Vras (29), bar bras (8), ar bar bras (11), bar bras *écrit* « bras bras » (C631), ar bar vras (6), « ar bras vras » pour « ar bar vras » (C2006), Bar bras ar c'harn (1), bar bras dirag ar c'herriou (1), bar bras dréon ar c'hraon (1), bar dreus bras (1), bar bras éoc'h quer (1), bar vras eoc'h ar pors (1), parriou guéot bras (1), Bariou ir bras (1), bar bras Lagad yar (1), bar leur bras (1), bar vras ar veil (1), bar meur bras (1), Bar Vras ar palut (2), bar bras poul fanc (1), bar vras poul fanc (1), bar vras ty ar poës (1), bar ty bras (1),

P^c bras (41), parc bras (4), Parcou bras (2), P^c c'har bras (6), p^c corn Lan bras (2), P^c ar groas bras (3), P^c bras d'an traon (1), p^c bras éoc'h quer (1), p^c forest bras (1), P^c bras huella (1), p^c lan bras (15), p^c lann bras (1), p^c bras ar veil (3),

P^c guen bras (2), P^c bras ar guével (1), P^c ar pors bras (2), p^c querc'h bian bras (3), p^c querc'h bras (5), P^c ar ros bras (1), pen ar bernou bras (1), pen G^m ty bras (5), Poul ar mene bras (1), boulen bras (1), praden bras (1),

P^t bras (1), Prat bras (5), prat al len bras (2), ranveur bras (2), ar ranveur bras (1), ar roc'h bras (7), ros bras (3), ar ros bras (3), ar roz bras (1), run bras (1), ar run bras (9), ar scaen bras (1), Spernec bras (1), stang bras (2), ar stang bras (1), tachen bras (2), an dachen bras (1), an

tachen bras (2), tal bras ar chapel (1), tal ar c'harn bras (2), toul an dour bras (2), Tal an du bras (1), Tal ar feuntun bras (1), ar verger bras (3),

an allinec bras (1), Bolc'ho bras (1), Corquillec bras (1), Cospiron bras (2), Cotiller bras (1), Cottillor bras (2), ar goulloc'h bras (1), ar gueriget bras (2), an isquit bras (1), Kereniel bras (1), Liors avou bras (2), Eoc'hquer bras (1), Eoc'h quer bras (1), bar vras meziek Kerongard (1), Bar bras Lesavrec (1), Bar vras prat meur (1), bar vras roz poul bréhan (1), bar vras tromeur (1), Peurzon bras (1), Poussic bras (1), Tal an du bras (1), treuleugar bras (1), Treuleugar vras (3), an turlus bras (1),

brein / breing (adj. qual.) *pourri* et par extension *inculte* f^c brein (1), f^{ec} breing (1),

bren (n.m.) *colline* Le Bren, nom de hameau (plan cadastral), bar ar bren (5), Coste ar bren (1), f^c ar bren (8), Liors ar bren (3), P^c ar bren (12), bren (1), f^c ar bren (8), Liors ar bren (3), P^c ar bren (12), praden ar bren (3), prat ar bren (11), p^c Liors ar bren (1), praden ar bren (3), prat ar bren (11),

brinec (?) (peut-être un dérivé de « bren » *colline* ?) Stanquerès ar brinec (1),

bris (adj.) *mélangé, composite* Tachen bris (1), P^c men bris (1),

broc'h (n.m.) *blaireau* Liors ar broc'h (1), P^c ar broc'h (3), P^c ar Vroc'h (1), pen p^c ar broc'h (1)

brouscoat (n.m.) *taillis* ar brouscoat (1)

brout (adj. qual.) *brûlant* Ty brout (6),

buoc'h (n.f.) *vache* f^{ec} aruvoc'h (1), (cacographie pour « ar vuoc'h », variante de « beoc'h », voir à ce mot)

buzit (n.f.) *buisaie* ar muzit (6), [ar 'vy:zit] (consonne initiale erronée dans l'état de section du cadastre)

cabiten (n.m.) *capitaine* Corn ar c'habiten (1),

caledec (n.f.) dérivé de « calet » *dur* (sans doute, *terre dure*) ar galeddec (3),

calonnic (n.f.) *petit cœur* ? Galonnic (1), Galonnic bian (1),

cam (adj. qual.) *courbe* bar ero gam (2), Cameriu (4), an ero Gam (13), F^c Campostic (2), f^{ec} ros cam (3), Liors cam (1), P^c Cam (1), P^c Campostic (3), P^c méné Cam (4), P^c ros cam (7),

camar (?) de « cam » et « ar » ? *charrué de travers* ? P^c ar gamar (8), P^c gamar (2), P^c ganam (1) semble en être une cacographie.

canal (n.f.) *ruisseau* f^{ec} ar ganal (1), Tal ar ganal (7),

canap (n.col.) *chanvre* Liors canap (21), f^{ec} poul canap (2), tachen Canap (1),

cao (n.m.) *cavité, creux* Liors ar c'hao (1)

caon (n.m.)? *ruisseau* [F. Favereau donne « kaon » comme variante de « kan »] Ty c'haon (3)

caonen (n.m. ?) *ruisseau* f^{ec} poul c'haonen (1), poul c'haonen (1),

car (n.m.) *charrette* Toul car (1), P^c c'har bihan (3), P^c c'har bras (5),

carbon -chou (n.m.) *voie pavée, pont pour charrettes*, ar c'harbon (1), ar c'harbonchou (2), ar c'har bonchou bras (4), ar c'harbon porsambreval (2), f^{ec} ar c'harbon (4), tal ar c'harbon (2),

carn (n.m.) *tertre, monticule* bar ar c'harn (2), Bar bras ar c'harn (1), bar tal ar c'harn (3), baric tal ar c'harn (1), ar c'harn bras (2), ar c'harn mein (3), mes carn (3), P^c ar c'harn (1), p^c mes carn (1), p^c mis carn (1), tal ar c'harn (17), Tal ar c'harn bian (4), tal ar c'harn bras (1),

carnal (n.m.) *charnier, ossuaire* ar c'harnal (1), ar c'harnal ir (1),

caro (n.m.) *cerf, cervidé* f^{ec} poul ar c'haro (1), Poul ar c'haro (1), Ros ar c'haro (6),

carrec querec (n.f.) *rocher* costé an aot garrec (3), f^{ec} ar garrec ven (2), Mene garrec ven (2), prat ar p^c c'héric (2) (*le « i » est peut-être un « e », lecture incertaine*), Rosar c'herec (1),

castel (n.m) *château* Castel don (3), f^c Castel don (3), G^m ar c'hastel (1), Bar castel (2), goarem ros Castel (1), praden ros Castel (1), ros Castel (2), ros névez Castel (1),

cavell quevell(e) (n.m.) *berceau, casier* Corn ar c'hevelle (1),

cazillen ? [Bernard Tanguy suggère une *casale* ou *casèle* de terre, vieux mot français signifiant « parcelle » ; il en a plusieurs exemples dans le Léon. Mais pas de certitude.] cazillen (2),

chapel (n.f.) *chapelle* bar tal ar chapel (7), Chapel Sant Demet (1), Chapel S^t Renan (1), Leuqueur ar chapel (1), P^c ar chapel (1), parc ar chapel dem (1), pen ar chapel (1), tal ar chapel (9), tal bras ar chapel (1),

chausser (n. ?) *chaussée* (de moulin) f^{ec} ar chausser (1),

chupen (n. f.) *veste* corn chupen (1),

c'hoesec / c'houezec (adj. num. card.) *seize* ar c'hoesec ero (1), ar c'houezec ero (1),

c'hopar (n.m.) *crieur* ? ar c'hopar (2),

c'huas ? ? pen bar c'huas (1),

c'huec'h (adj.num.card.) *six* (figure aussi sous la graphie *phéc'h* dans cet « Etat de section ») ar c'huec'h ero (7),

cléguer / cleguer : *rochers* ar c'hléguer (3), liorz ar c'hléguer (1), foennec bian ar c'hléguer (2), ar c'hleuguer (1), p^c ar c'hléguer (2), parc ar c'hléguer (1), p^c corn ar c'hléguer (1), P^c cleguer (2),

cleu / cleus (n.m.) *talus* Cleu an aman (7), Cleu an arvol (3), cleu bian (3), ar c'hleu bian (4), ar c'hleus bian (1), ar c'hleu bras (1), Cleu ernest (1), Cleuernez (1), Cleu ernez (5), cleu ernes (1), ar C'hleu fin (7), ar c'hleus fin (4), cleu Meur (10), ar c'hleus spern (3), p^c ar c'hleus (1), p^c cleubian (1), P^c c'hleu bihan (2), p^c ar c'hleus fin (1),

cleuduron / cluduron / cludron (n.m.) *turon (genre de talus provisoire)* Cleuduron (5), cluduron (1), cludron (1), mene cluduron (1), p^c cluduron (2),

cleumeur (n. ?) *grand talus* Cleumeur (8) [indice de fortification]

cloët (n.f.) *barrière* bar ar gloët (6), bar gloët (3), bariou ar gloët (20), f^{ec} ar gloët (1), P^c porchou gloët (1), Tal ar gloët (1),

clog (n. ?) *abrupt* Clog ernest (3),

clos (n.m.) *clos* ar c'hlos (2), Liors ar c'hlos (1),

clos (adj. qual.) *clos* ar vergez clos (1),

coadic (n.m.) *petit bois* corn ar c'hoadic (2), Liors ar C'hoadic (1), T^{en} ar c'hoadic (1),

coat coajou (n.m.) *bois* (variante phonétique de « coet ») ar c'hoat (3), ar c'hajou (5) (sans doute cacographie pour *ar c'hoajou*), Coat bian (3), Coat bihan (2), ar C'hoat bihan (1), Coat bras (4), Coat ar c'houldry (2), Coat dan traon (1), corn ar c'hoat (1), f^{ec} ar c'hoat (4), G^m ar c'hoat (1), Liors ar c'hoat (4), Liors coat (1), Liors ar c'hoat ar c'houldry (1), Mene c'hoat (6), Mene ar c'hoat (5), p^c ar c'hoat (2), p^c Coat men (1), p^c Coat mës (3), p^c mene c'hoat (1), Stang ar c'hoat (8), run ar c'hoat (8), tachen ar c'hoadir (2), vergez ty Coat (1), Coat brenizenec (1), Coat penngoat (1), f^{ec} coat gourlaouën (2),

coc : (n.f.) *butte* ar goc (6),

coëdic : *petit bois* f^{ec} coëdic (2)

coët / coet coejou (n.m.) *bois* (variante phonétique de « coat ») ar c'hoët (11), ar c'hoet (5), ar c'hoejou (2), C'hoejou banel (2), ar c'hoët eulc'h (2), ar c'hoet huella (3), f^{ec} ar C'hoët (1), Liors coët (2), Liors ar c'hoet (2), Liors ar c'hoejou (1), p^c coët (1), pen ar c'hoet (6), méziet Corn Coët (3), ar c'hoët gouret (4),

coguel (n.f.) *butte, crête* ar goguel (1), ar goguel veur (2), [a le sens de *tumulus* en pays bigouden.]

col / caul (n.col.) *choux* bar ar gol (1), bar col (2), liors col (2), Liors ar c'haul (1),

collorek (n.f.) *lieu riche en noix de terre* Collorek (11)

colo (col.) *paille* bar ar c'holo (1), Liors colo (2), tachen Colo (1),

coloc'h / couloc'h (n.f.) (sans doute une contraction de « cozloc'h ») *ancien étang* ar goloc'h (15), ar goulloc'h (3), ar goulloc'h bras (1),

communal (n. ?) (mot français) *commun de village* Communal an drindet (1)

communet (adj. qual. ?) *commun* ? P^c Communet (1),

con : (n. ?) ? Congongard (1), Con Gongard (1), [« con » a le sens de *sommet* en vieux-breton.]

conal : ? peut-être le verbe dont la forme écrite moderne est *kouna* et qui se prononce [ˈkõ:əl] à Plozévet ; il a le sens d'*évoquer*, *mentionner* et plus largement *parler*. Corn conal (1),

coniel (n.f.) *encoignure* ar goniel (**corden** (n.m.) *corde* ? P^c pen ar c'horden (3),

corebet (n.f.) semble construit sur la racine « cor-» *clos* p^c corebet (1), pen Gorebet (4),

corigner / courigner (n. ?) ? [peut être le pluriel de « coren », à rapprocher de « coran » ou « corlan » *parc à moutons* ou peut-être le résultat d'une fausse coupe : « parco(u) rigner »] p^c corigner (1), p^c courigner (1),

corn –ou, cornic (n.m.) *coin*

ar c'horn (3), ar c'hornou (4), Corn aman (2), corn an aman (1), Corn an aman guen (1), Corn avélec (2), ar c'horn balan (2), Corn ar valangez (2), ar c'horn banal (1), Corn banel (5), Corn ar be (7), Corn ar belec (3), Corn bian (15), Corn bihan (7), ar c'horn bian (15), ar c'horn bihan (1), C'horn bian (1), ar c'horn bian ar palut (2), Corn billic (1), Corn ar bilu (1), Corn bran (1), corn bras (9), ar c'horn bras (24), Cornic creis (1), Cornic creis bian (1), Corn bras an tousséguet (1), Corn ar c'habiten (1), corn ar c'hoadic (2), corn ar c'hoat (1), Corn conal (1), ar c'horn cos (1), corn chupen (1), Corn ar groas (14), Corn ar groes (1), Corn ar groës (6), Corn divizon (1), Corn dour (1), Corn an en creis (2), Corn an estrevet (1), Corn ar feunteun (11), corn ar foennec (6), corn ar f^{ec} (2), Corn ar freguel (8), Corn gat (13), Corn gat bihan (1), Corn goasigou (1), Corn goasigou bian (3), Corn goasigou creis (1), Corn goasigou d'an traon (5), Corn goasigou huel (1), Corn goasigou huéla (5), Corn ar Voës (6), Corn ar voez (1), Corn goulinet (3), Corn ar gos (9), Corn ar goz (2), corn ar vrec (1), Corn guéot (4), Corn guer (2), Corn guioc'h (4), Corn ar groac'h (1), Corn ar vroac'h (3), Corn ar groëssic bian (2), Corn ar groëssic bras (1), Corn an iquin (2), ar c'horn ir (5), Corn is dantraon (1), Corn lagad yar (1), ar c'horn Lan (1), Corn Lannic (2), Corn al leuqueur (5), Corn leur bian (1), Corn al liors (2), Corn ar var (2), corn mouguer nevez (3), corn ar vouguer nevez (3), ar c'horn mour (2), Corn ar médél (3), Corn ar vel (6), Corn melchen (2), Corn men gad (2), Corn ar men gad (2), Corn ar mené (12), Corn mene piquet (3), Corn ar meziek (4), Corn ar mouden (3), Corn ar Vur (1), Corn p^c Mar (4), Corn ar p^c Nevez (2), Corn p^c guéot (1), Corn ar barec (1), corn parriou guéot (1), Corn ar pont (2), Cornic ar pont (1), Cornic ar stang (2), Corn poullou glas (1), ar c'horn prat (2), Corn ar puns (1), Corn queb (12), Corn ar c'hevelle (1), Corn ar saout (2), corn spern (4), corn ar stang (1), Corn ar ster (4), Corn ar Stod (1), Corn tal ar veil (1), Corn tourré (1), Corn an tourré (4), Corn an tousséguet (4), Corn an trébé (9), Corn an très (10), Corn an trez (3), Corn ty an ton (1), f^c Corn (3), f^{ec} Corn (7), f^{ec} corn bian (1), f^{ec} corn bras (4), f^{ec} drez ar c'horn banel (1), f^{ec} corn ar vel (2), G^m corn ar prat (1), Liors Corn (9), Liorz Corn (1), Liorz corn ar prat (1), mené

Corn ar feunteun (2), méziet Corn Coët (3), palut corn (2), ar bar corn (1), ar bar gorn (2), bar Corn (3), bar corn (4), bar corn banel (1), bar ar c'horn bian (2), bar ar c'horn lan (8), parc ar c'horn lande (1), bar cornou (1), ar bar cornou (1), bar ar cornou (1), P^c Corn (23), parc Corn (9), P^c Corn bian (6), p^c corn bihan (3), parc corn bihan (1), p^c corn ar foennec (1), p^c corn ar vern (2), p^c ir corn (1), p^c ar c'horn lan (4), P^c corn lan (1), P^c Corn lann (1), pen ar c'horn (3), Pen liors ar c'horn (2), Tachen ar c'horn (1), tachen Corn (1), Tal ar c'horn (1), ar bar corn (1), Corn guionnet (5), corn ar c'hibou (1), Corn Keralec (1), Corn Kerzy (10), Corn Kersuot (1), Corn Kerveugar (1), p^c corn Lan bian (1), p^c corn Lan bras (2), Corn ar c'haritel (1), bar Corn Goasigou (1), Corn pellan (2), Corn brigoulaer (4), Cornic Loguen (1), Corn Kervelin (6), Corn Kergon (1), Cornic Kergon (1), Corn Kerongard (2), Corn penvini (1), Corn an drindet (1), Corn an dreindet (3), Cornnoring Corn (4), Kergonal Corn (3), Corn Coriten (2), Corn Kerfurunic (3), Corn porsambreval (1), Corn pouldu (1), Corn douarnenez (2), Corn Kerguinaou (2), Corn lanvorn (2), bar corn prat meur (1), corn bian prat meur (1), bar corn prat meur (1),

f^{ec} Corn bilien (2), Corn bilien (5), Corn ar veur (2), Corn ar veur bian (1), Corn ar roual (1), Corn alanic (1), Corn canevet (1), Corn ar burel (3), Corn dantec (5), Corn ar gal (12), Corn ar gall (5), f^{ec} corn ar gal (1), Corn Salaun (2), Corn guillou (2), Corn pironVal (1), corn parc ar moelic (1), Corn ar gouillous (1), Corn ar gussac'h (1), Corn goriou (2), Corn clauvet (2), Corn ar garo (3), Corn crevan (9), Corn ar granec (1), Corn Loedèc (2), Corn Marzin (3), Corn guinolé (3), Corn bigot (2), Corn an ogal (6), Corn ar c'hréoc (1), bar corn poul gouillen (1), parc corn abat (1), p^c corn abat dallaé (1), p^c corn abat izella (1), p^c corn ar c'hléguer (1), p^c Corn ar c'hoïc (1), Corn Stéphan (1), Corn quellen bihan (2), Cornic ar rouz (1), Corn ar c'hontec (5), corn péliesson ber (1)

Corn Kerlaonan (1), corn Lestréouzien (3), Corn Keribinou (1),

cornad –ou (n.m.) *recoin, lopin de terre* ar c'hornadou (3),

cornel (n.f.) sans doute diminutif de « corn » *coin*, cf. « coniel » ci-dessus, ar cornel bian (13), f^{ec} ar gornel (1), P^c cornel bian (2),

cornic cornigou (n.m.) *coin* Cornigou (1), Cornigou éoc'h ar pors (1),

cornnoring (?) (?) Cornnoring Corn (4),

correpas (?) Le premier élément pourrait être « cor- » *clos* Correpas (9), Correpas cos (1),

cors (n.m.) *roseaux* Corsal Larz (1), f^c cors (12), f^{ec} cors (21), f^{ec} liours Cors (1), f^{ec} prat cors (1), mene cors (1), p^c cors (3) P^c ar cors (3), prat Cors (6),

cors (n.f. ?) *roselière* (sans doute une forme écourtée de *gorsec*, *roselière*) ar Gors (8), p^c ar gors (4),

cos / coz (adj. qual.) *vieux, ancien* Coz foennec (1), ar c'hos foennec (1), Correpas cos (1), ar c'hoas parc (3), ar c'hos parc (5), ar c'hos parcou (1), G^m Cos (37), G^m Gos (1), goarem cos (3), P^c goarem cos (1), Prat coz (1), f^c an oac'hic coz (1), bar an oac'h coz (1), p^c lan cos (1), f^{ec} cos (3), f^{ec} coz (4), f^c cos yeun (2), Liors ar c'hos parcou (1), foche Cos (2), Tachen ar vroe coz (1), P^c guinis gous (1), P^c coz (4), P^c Cos (2), parc coz (2), Costé p^c coz (1), Liors an ty coz (3), P^c ar goz leur (1), al leur goz (1), an douar coz (3), bar an douar coz (1), bar douar coz (3), bar an douar coz bian (1), P^c an douar coz (3), douar coz bras

(3), douar coz bian (2), bar men gos (1), ar Vengos (1), bar ar vrec coz (2), ar c'horn cos (1), f^{ec} azal gos (1), an avrec cos (1),

coste (n.m., adv. de lieu et prép.) *côté, latéral, à côté de*, Bar Coste (1), g^m Costé (1), Costé ar voguer (1), Costé mouguier nevez (1), Costé ar ros (1), Costé ar roz (1), f^{ec} coste ar ros (5), Costé an en (5), Costé an ent (1), Bar costé an en (1), Costéanenglas (2), coste ar c'hreannic (4), Coste ar bren (1), Costé ar goal (2), Costé merros (5), tachen coste al (1), Costé Kerongard (5), Costé Kerveugar (1), Costé Keryen (1), Costé ar Venoden (2), coste ar foennec (5), Costé ar fouennec (1), Costé ar f^{ec} (1), Costé al liorsou (3), Costé alliorz (1), Costé ar liorz (2), f^{ec} costé divisquin (1), Coste ar men piquet (1), coste parc bras (1), Coste ar parc (2), Costé an estrevet (1), Costé parc moalic (1), Costé goarem ber (1), Coste cante (1), Liors costé an ty (1), G^m coste an en (1), Costé p^c coz (1), liorz costé p^c névez (1), Coste parc an ty (2), Coste p^c ar brun (2), Costé an aot (6), costé an aot garrec (3), pariou guéot costé meur (1),

costic (prép. Forme hypocoristique de « coste ») *à côté de* Costic an en (2),

costy / coz ty / coty /cotty plur. **cos tier** (n.m.) *ancienne maison* P^c Costy (2), p^c ar c'hoty (3), Liors ar c'hoty (1), pen ar c'hosty (6), Cotty jagot (5), Mene Coty jagot (1), p^c Cotty jagot (1), mene coty jaguen (1), Liors ar c'hos tier (1), p^c ar c'hos tier (1), cos tier (1), ar c'hoz ty (6),

cotiller / cottillor (n. ?) « coz (*anciens*) + till (*tilleuls*) + suffixe » Cotiller bras (1), Cotiller bihan (3), Cottillor (1), Cottillor bras (2),

coucou (n. ?) *coucou* P^c coucou (2),

couë : (n.m.) *lessive* Ty couë (1), prenest ar houë (5),

couinis (n.m.) peut-être une forme erronée de « gouinis », variante de « guinis » *froment*, (voir ci-dessous) ou **gouinis** (n.f.) de « gou(h)in » *gaine* (?) f^c ar c'houinis (2), P^c ar c'houinis (2),

couldry (n.m.) *colombier* ar c'houldry (3), P^c ar c'houldry (6), P^c ar c'houdry (2), P^c ar c'houldry bian (1), Coat ar c'houldry (3), Liors ar c'hoat ar c'houldry (1), f^{ec} ar c'houldry Kerongard (1), f^{ec} ar c'houldry (3), p^c eoc'h ar c'houldry (1), bar ar c'houldry (4), meziek ar c'houldry (2),

coulin –et (n.m.) *lapin* p^c ar c'houlinet (6), Goarem ar c'houlinet (2), bar ar c'houlinet (1), ar goulinet (5), Corn goulinet (3), Goulinet brie (2), Goulinet bras (3), ar Goulinet bras (1), Goulinet ar prat (3), f^{ec} goulinet (2), f^c goulinet bras (2), f^{ec} goulinet bian (1), f^{ec} saout goulinet (2), douar goulin (3),

couliors (n.f. ?) sans doute *ancien courtil* ar goulors (1),

cour (nom français f.) Cour rolland (1), Courolland (5), ar bar cour rolland (1),

coutel (n.m. ?) (nom habituellement féminin, ce qui est aussi le cas dans le parler local) *couteau* ? p^c ar c'houtel (2)

cramaouilli (?) ? Cramaouilli (1)

craou / craon (n.m.) *crèche, étable* bar dro ar c'hraou (1), Liors adréon ar c'hraon (1), Liors adréon ar c'hraou (1), bar bras dréon ar c'hraon (1), tachen ar c'hraon (1),

cravas (n.m.) *civière, brouette* P^c ar c'hravas (1),

cre (adj. qual.) *fort* P^c bein cre (1),

créac'h (n.m.) *hauteur* p^c ar créac'h (3), p^c ar créac'h bian (2),

creannic (n.m.) ? *coste* ar c'hreannic (4), pen ar c'hreannic (1), f^{ec} ar c'hreannic (1),

crec'hen (n.p.) *peaux* (pluriel interne de *croc'hen*) poul c'hrec'hen (3), ar poul c'hrec'hen (3), p^c poul c'hrec'hen (1),

creis (adj.qual.,adv.de lieu et prép.) *central, au milieu (de)*,

P^c Creis (28), parc creis (3), p^c lan Creis (2), P^c Creis fresc (1), P^c Creis bian (1), P^c creis ar méné (1), Liors Creis quéar (1), G^m Creis (6), Liors créis (9), tachen creis (1), foennec creis (2), f^{ec} creis (4), roz créis (2), Creis ar meziek (3), Corn an en creis (2), Cornic creis bian (1), Cornic creis (1), an en creis (22), bar creis (3), bar greis (2), ar bar créis(2), bar creis (1), an en creis huella (3), an en creis treus (1), an en creis bras (2), an en creis pel (1), bar an en créis (1), Bar an créis (1), Poessiou creis (3), Creis ar guer (3), palut créis (1), p^c creis bilien (1), Corn goasigou creis (1),

Keringard creis, Lestréouzien creis, Merros creis, (plan cadastral)

creisquer (n. ?) *centre de village* P^c Créisquer (2), Liorz Creisquer (1), Liors Creisquer (1), f^{ec} creisquer (2),

cren /crenn (adj. qual.) *moyen, court* P^c cren (5), P^c crenn (1),bar Cren (4), bar gren (4), ar bar gren (2), Liors cren (1), Liorz cren (1),

cre (n.m.) *plis (du sol)* ? ar c'hres (1),

crequinier ? sans doute le pluriel de « cresquen » *extension* ? p^c Cresquinier (2) [ou nom propre ?]

crevet / crenvret (n.) ? (à rapprocher de Crevé (anthroponyme) ?) P^c Crevet (9), f^c crevet (2), Roz crévet (3), Roz grévet (2), p^c grenvet (3), Cospiron crévet (1),

crévidic ? diminutif de « crevet », ou provient peut-être de l'anthroponyme « Trévidic » Liors crévidic (1),

croas / croes (n.f.) *croix* p^c ar groas (26),P^c moan ar groas (1), P^c groas Ségal (2), P^c ar groas bras (3), P^c groas bian (1), p^c ar groas bian (1), Meziek ar groas (31), liorz ar groas (1), Kergonal groas (2), G^m ar Groas (3), G^{em} ar groës (1), f^c ar groas (1), Mene Groas (10), Corn ar groes (1), Corn ar groës (6), Corn ar groas (14), bar ar groës (1),bar ar groas (1), tal ar groës (1), palut ar groas (2), Eoc'h ar groes (2), mene cras ber (1), [« cras », cacographie pour « croas »], mene ar groas ver (1), mene ar groës ver (1), p^c mene ar c'hoz ver (1), p^c bian mene ar c'hoz ver (1), p^c mene coz ver (2), [coz et c'hoz, cacographies pour *croës*]

P^c croas Kerguernec (2),
Corn ar groëssic bian (2), Corn ar groëssic bras (1),

croassantic / croessant (n.m.) *carrefour* ar c'hroas antic (2), ar c'hroassantic (1), ar c'hroessant (1), ar c'hroessant bian (2), ar c'hroessant bras (3), P^c ar c'hroessant (1),

crois (n.f.) *croix* sans doute variante graphique de « croas » p^c crois (1),

dalaë /dallaë / dialaë (loc. adv.) *d'en haut* G^m dalaë (1), P^c Kergalan dalai (1), Tachen dallaë (2), p^c d'ialaë (4), p^c dallaë (2), P^c dalaë (8), parc dalaë (5), m^c dialaë (11), mené dialaë (1), P^c dialaë (5), Liors dallaë (1), liors dalaë (2), f^{ec} dallaë (1), f^{ec} dallaë bras (1), p^c corn abat dallaë (1), an ent évest dalaë (1), an en vest dalaë (6), roz dallaë (1),

d'an traon (loc.adv.) *d'en bas* Goarem d'an traon (23), g^m dan traon (1), P^c ar ros d'an traon (1), p^c stang d'antraon (1), p^c d'an traon (15), bar d'an traon (5), Coat dan traon (1), P^c Kergalan dantraon (1), Mene d'an traon (2), P^c forn d'antraon (1), f^{ec} Lan d'antraon (1), f^{ec} dan traon (11), f^{ec} d'an traon (2), p^c corn d'an traon (2), P^c bras d'an traon (1), Liors d'an traon (32), tachen dan traon (3), toul ar stang d'an traon (1), an dachen d'an traon (1), P^c ar feuntun d'an traon (1), ar ranveur d'an traon (1), tal ar veil d'an traon (2), ar jardin d'an traon (1), Roc'h d'an traon (1),

P^c ar gouil d'an traon (2), Poullenu d'an traon (2), Verger d'antraon (1), ar run d'antraon (1), poul fanc d'an traon (2), p^c stang d'an traon (1), ar vein glaz dantraon (1), f^{ec} pen dan traon ar guer (4), Corn goasigou d'an traon (5), Corn is dantraon (1), pen dantraon ar prat (1), prajou dan traon (2), Prat dan traon (1), treus ber d'an traon (2), ar polhou dantraon (1), ar poulhou dan traon (1), ar ros d'an traon (2), ros dantraon (1), roz d'antraon (1), f^{ec} p^t an esquen d'an traon (1), P^c Kerzy dan traon (2), P^c bein dan traon (1), verger dan traon (1),

daou, diou (adj. num. card.) *deux* P^c daou anter (2), parc daouanter (2), f^{ec} daou anter (6), Liors daouanter (1), Tre an diou gueur (1), bar daou anter (2), an diou ero (3), diou Ero (1), tré an daou liors (4),

daouzec (adj. num. card.) *douze* an daouzec éro (3), Daouzec ero (2),

deguer (n. ?) ? peut-être mauvaise lecture pour « deguen » *dizaine* ?

deig (adj. num. card.) *dix* an deig éro (12),

den (n.m.) *homme* ar bar ir an den (1),

denvet (n.pl.) *moutons* Lestra denvet (1), Cornic nenvet (1),

déneaut (n. ?) ? an Déneaut (4), [peut-être un anthroponyme]

dero (n.col.) *chêne* ar c'hars dero (1), f^{ec} an dero (1),

derven (n.f.) *chêne, chênaie* Pen an derven (1), an derven (1),

deurec (adj.qual.) cacographie pour « dourec » ? *humide* an enyaeul zeurec (2)

dian (prép.) *sous* dian bar ago (3),

dianaou / dianou (adv.) *en bas, au fond* Liors dianaou (9), bar dianou bian (2), Bar dianou (2), Leur dianou (2), goës p^c dianaou (1), P^c dianaou (7), f^{ec} dianaou (2), pen liorz dianaou (1),

diberrien (adj. qual.) *sans propriétaire* P^c diberrien (3), p^c an douar diberrien (1),

digueus (adj. qual.) *sans regret* ? Lan digueus (1),

dilan (n. ?) *absence de lande* ? [sens très incertain] P^c an dilan (3)

dilansa (?) ? G^m andilansa (1) [peut-être le verbe « dilansa » *retarder* ou *émonder*]

dilisquet (p.p. de ?) cacographie pour « dilosquet » ? *abandonné* an dilisquet bian (2),

dirag / dirac (adj., adv. ou prép.) *devant, de devant* Liors dirag (6), liorsou dirag (2), dirag al leur (7), Liors dirag al Leur (2), P^c dirag ar guer (3), P^c dirag quéar (1), bar dirag ar guer (2), p^c dirag an or (4), P^c dirag an od (1), Liors dirag an ty (7), liorz dirag an ty (1), Prat dirag (2), méné dirag (1), bar bras dirag ar c'herriou (1), Prat dirac an ty (1),

dirag –ou (emploi nominal du précédent) *devant* diragou brigoulaer (3),

dirasquet (p.p. du verbe « dirasqua ») *raclé* Dirasquet (2),

diri (n.pl.) *chênes* Barandiri (2),

disouarun : ? P^c disouarun (1),

distroéziac (n. ?) nom dont la racine semble être *distroez-* « débroussailler » P^c an distroéziac (3),

divizon (adj. qual. ou nom) peut-être mauvaise lecture pour “divizou” *sans frais* ou *discussions* Corn divizon (1),

don (adj.) *profond* Liors don (1), P^c mardon (2), Stang don (2), p^c an endon (3), an dalar don (3), Prat don (2), an dal don (3), bar zon (1), mis don (4), P^c mis don (1), mene mis don (4), ar vinsdon (1), ar roudo don (1), ar nur don (1), Toullou don (13),

dor (n.f.) *porte* p^c dirag an or (4),

douar -ou (n.m.) *terre* P^c douar tom (6), Douar guen pella (1), Douar guen Lan (2), Douar guen Tosta (2), douar huel (8), p^c an douar diberrien (1), f^c douarc'hat (1), douar bian (3), Douar glib (7), douar ar voes (1), Douar an tallec (1), an douar coz (3), bar an douar coz (1), bar douar coz (3), bar an douar coz bian (1), P^c an douar coz (3), douar coz bras (3), douar coz bian (2), douar bar (1), douar ber (7), Douar ar ber (1), douar ber Keribinou (1), Douarou ber (5), douar goulin (3),

dour –iou (n.m.) *eau* Liors dour (5), f^{ec} dour (C39), Prat dour (2), ar prat dour (8), Tal an dour (1), bar an douriou (2), f^{ec} dour bian (3), parc an dour (1), Corn dour (1), toul an dour (2), toul dour (1), toul dour bihan (1), toul an dour bras (2), toul dour brumphuez (1),

douret (n.m.) *eau courante* f^c pont an douret (2), liors pont an douret (2),

dourgon (n.m) sing. ou plur. ? *loutre(s)* f^c an toul dourgon (3), f^c toul dourgon (2),

douvès / douvez (n. ?) *douve, fossé* an douvès (7), p^c an douvès (8), mene an Douvès (1), an douvez (2), p^c an doues (2),

drao (?) ? *claire, barrière* ? p^c drao (2),

drès / drez (n.coll.) *ronces* Liors drès (1), P^c drès bian (1), P^c drès (3), Liors drès bian (2), p^c drez pen ar parcou (1), parc drez (1), f^{ec} drez ar c'horn banel (1),

dresec / drézec (adj. et nom) *(lieu) plein de ronces* p^c drézec (4), P^c drésec (2), f^c drézec (1), an drezec (7), an dresec (8), Drezec pellan (1), an Drezec bian (1), an drezec bras (2), parc an drésèc (1), bar drézec (1),

dru (adj. qual.) *dru, fertile* Liors dru huella (2),

du (adj. qual.) *noir* dans « id du » *blé noir, sarrasin* P^c id du (2), bar an id du (1),

du (adj. qual.) *noir* f^{ec} prat du (6), Liors prat du (6), ar prat du (1), Prat du (1), p^c prat du (1),

ebon (n. ?) *crottin de cheval* Bar ebon (3) , P^c ebon (2),

ei (n.coll.) *orge* Liors ei (11), p^c ei (4),

eis (adj. num. card.) *huit* an eis ero (1),

elvenec (n. ?) *lieu riche en ravenelle ou raifort* Liors an elvenec (1)

en / ent (n.m.) *route, chemin* an en (6), Liors an en (6), Costic an en (2), Bar costé an en (1), G^m coste an en (1), Costé an ent (1), bar an en glas (13), bar an englas (2), bar anglas (1), [« an » doit être une cacographie pour « en »], bar an en créis (1), Bar an créis (1), [même remarque que pour « bar anglas »], bar an en bian (2), Costé an en (5), Costéanenglas (2), p^c an endon (3), an englas (1), Corn an en creis (2), an en creis (22), an en bras (1), an en creis huella (3), an en creis treus (1), an en creis bras (2), an en creis pel (1), an en ilis (8), an enyaoul zeurec (2), an ent évest dalaë (1), an en vest dalaë (6), an en vest izella (9), an en moan vil (1), liors is an en (1), bariou eoc'h an en (5), is an en (7),

enebet (qualificatif) peut-être dérivé de « eneb » *opposé* ? poul enebet (1), P^c poul enebet (5),

énès (n.f.) *île* f^{ec} honénès (1),

enezen (n.f.) *île* an Enezen (1),

enor (n. ?) *honneur* P^c a enor (1),

eoc'h (prép.) *au-dessus de* eoc'h ar ster (9), eoc'h an estrevet (1), eoc'h ar goeren (3), Eoc'h quer (1), p^c eoc'h quer (12), parc Eoc'h quer (3), Eoc'h quer bras (1), Eoc'h quer bras (1),

p^c bian éoc'h quer (1), p^c bras éoc'h quer (2), p^c eoc'h ar c'houldry (1), eoc'h ar veil (3), eoc'h ar vel (1), Eoc'h ar Ven (4), Eoc'h ar parc (1), Cornigou éoc'h ar pors (1), Eoc'h an ty (4), Eoc'h ar pors (6), bar vras eoc'h ar pors (1), eoc'h poul brehon (1), bar eoc'h poul bréhen (2), bar éoc'h quer (3), bar bras éoc'h quer (1), bar bian eoc'h quer (1), G^m eoc'h al len (1), Eoc'h leur born (1), Eoc'h ar groes (2), Eoc'h ar c'huet (2), Eoc'h ty an dem (2), Eoc'h ar forn (1), Liorz Eoc'h ar poul (1), Eoc'h ar ros (6), bariou eoc'h an en (5),

eol (n.m.) *soleil* p^c ty n'eol (1)

erdel (n. ?) peut-être un dérivé de *ero* (ci-dessous) erdel (5)

ero erviou (n.f.) *sillon*

pen ero (2),

an deig éro (12), an ero dro (8), an ero Gam (13), ar bempero (1), ar pemp ero (2), ar pempero (5), pemp éro (1), pevarzec ero (2), pevazec ero (2), ar Pemzec erviou (2), Cameriu (4), nao Ero (2), an nao ero (4), ar c'huec'h ero (7), an teir ero (5), an deir ero (2), an ter éro (1), ar bidir ero (5), bedir ero (1), ar pidirero (1), ar pidir éro hir (1), pidir éro (1), pedir ero (1), ar bider ero (1), barn ao ero [bar nao ero] (1), an ero ir bras (2), an ero ir (1), bar ero gam (2), seiz ero (3), ar seiz ero (2), an ero hir (4), an diou ero (3), diou Ero (1), an daouzec éro (3), Daouzec ero (2), an eis ero (1), ar c'hoesec ero (1), ar c'houezec ero (1), Ero naon (1), f^{ec} an éro goë (1),

an ero guet (1), an éro quet (1), bar an éro quet (1), pen an éro quet (2),

erven (n.f.) *parcelle étroite, billon* ? an erven (3), P^c an erven (1), f^{ec} an erven (7), Liors an erven (1),

ervenec (n. ?) *parcelle étroite* an ervenec (2)

ervignon (n.pl.) la base est peut-être « ero » *sillon*, an ervignon (4), Liors ervignou (4), [hésitation entre *ervignou* et *ervignon*], bar an ervignon (1), Liors an ervignon (1), f^{ec} an ervignon (4),

esel (n. ?) *membre* ? f^c an esel (4),

esq (n.col.) **esquen** (n.f.) *laîche* prat esq (1), f^{ec} prat esq (2), f^{ec} prat an esquen (1), f^{ec} p^t an esquen (1), f^{ec} prat an esquen bian (1), f^{ec} p^t an esquen bian (1), f^{ec} p^t an esquen bras (3), f^{ec} p^t an esquen d'an traon (1), [voir aussi à *esquic*]

esquellec esquillegou (n. ?) probablement *lieu à chardons* an esquillegou (6), bar an esquillec (1), p^c an esquellec (1), an Esquillégen (1),

esquic (n. ?) **isquit** (n.) *lieu à laîche* an Esquic (1), an isquit (4), an isquit bras (1), f^{ec} isquit (1), f^{ec} an isquit (6), [voir aussi à *esq*]

estrevet /istrévet/ enstrevet estrévijou (n.f.) *chemin* an estrevet (1), bar an estrevet (1), Toul an estrévet (6), Toul an istrévet (2), Toul an estrévet bihan (1), P^c an estrevet (2), p^c pen an estrevet (3), Corn an estrevet (1), an estrevet fanc (1), Costé an estrevet (1), eoc'h an estrevet (1), p^c an enstrevet (4), Pen an estrévijou (1), an estrevigiou (1),

eulc'h / euleuc'h (n.coll.) *orme* Liors eulc'h (1), ar c'hoët eulc'h (2), an euleuc'hic (2), f^{ec} ar veneulc'h (1),

eurguen (n. ?) sans doute *hellébore, bourdaine* (« evor gwenn », dict. F. Favereau p. 231) an Eurguen (6),

fa –en (n. col.) *fèves* bar faen (1), p^c fa (7), Liors fa (7), f^{ec} fa (1),

fal (n. ?) *mauvais* (?) prat ar fal (2)

fanc (n. ?) *boue* p^c poulfanc (6), p^c poul fanc(2), poul fanc (21), Poulfanc (1), Poul fanc bian (1), poul fanc d'an traon (2), bar vras poul fanc (1), bar bras poul fanc (1), Bar poul fanc (1), Bar ar poul fanc (1), foennec poul fanc (7), an estrevet fanc (1),

feuillar (n. ?) ? P^c ar feuillar (1),

feunteun / feuntun / funteun / funtun (n.f.) *fontaine, source* p^c ar feunteun (7), P^c ar feuntun (16), parc feuntun (1), parc funtun (1), p^c ar funtun (1), P^c ar feuntun d'an traon (1), P^c ar feuntun bihan (1), T^{en} ar feunteun (2), f^c ar feunteun (1), f^{ec} ar feuntun (3), f^{ec} ar feunteun (1), f^{ec} ar funtun (1), f^{ec} ar funteun (1), f^{ec} feunteun (1), Prat ar funtun (1), Tal ar feuntun bras (2), Tal ar feuntun bian (3), Tal feuntun ar scol (?) (1), Liors ar feunteun (3), f^c tal ar feuntun (2), f^{ec} tal ar feunteun (2), p^c tal ar feuntun (1), liors tal ar feunteun (1), P^c moan ar feunteun (1), Corn ar feunteun (11), méné Corn ar feunteun (2),

filtric (n. ?) peut-être dérivé du verbe « feltra » *filtrer au feutre, épandre* pen ar filtric (3)

fin (adj.qual.) *fin, de faible épaisseur* ar C'hleu fin (7), ar c'hleus fin (4), p^c ar c'hleus fin (1),

flerce (?) (?) ros flerce (4), [peut-être un pluriel de Floc'h ?]

foche : (n. ?) (?) [sans doute une forme de « fos » = *talus*, cons. paltalisée par le sandhi] foche Cos (2),

foen (n.m.) *foin* f^{ec} foen (7), Bar foen (1),

foennec / fouennec (n.f.) abr. f^c ou f^{ec} *prairie* ar fouennec (3), foennec (1), ar foennigou (1), ar c'hos foennec (1), Coz foennec (1), Tachen ar foennec (1), tachen ar f^{ec} (3), P^c ar foennec (3), P^c ar fouennec (1), P^c f^{ec} (1), P^c ar f^{ec}(2), p^c corn ar foennec (1), Liors ar foennec (3), Liors foennec (1), coste ar foennec (5), Costé ar fouennec (1), Costé ar f^{ec} (1), corn ar foennec (6), corn ar f^{ec} (2), pen ar f^{ec} (2), pen ar foennec (3), g^m ar f^{ec} (1), P^t g^m ar f^{ec} (1), f^c névez (14), f^{ec} nevez (15), f^c bian (20), f^{ec} bian (14), f^{ec} bihan (10), f^c bras (7), f^{ec} bras (63), foennec bras(2), f^c vras (3), f^{ec} ar f^{ec} bras (1), liorz f^{ec} bras (1), f^c fresc bras (2), f^c moan (2), foennec moan (2), f^c fresc (2), f^c fresc bian (3), f^{ec} cos (3), f^{ec} coz (4), f^{ec} rous (11), f^{ec} stag (3), f^{ec} breing (1) f^c brein (1), f^c crevet (2), f^{ec} sec'h (1), Pen ar foennec nevez (2), f^{ec} pel (1), f^c Pella (1), f^{ec} pella (1), f^{ec} huella (10), f^{ec} dan traon (11), f^{ec} d'an traon (2), f^{ec} dianaou (2), f^{ec} tost (10), f^c tosta (2), f^{ec} tosta (4), foennec tosta (2), foennec creis (2), f^{ec} creis (4), f^{ec} daou anter (6),

f^c Corn (3), f^{ec} Corn (8), f^{ec} ar veil (1), f^{ec} tal ar veil (3), f^c tal ar veil (4), f^{ec} tal ar feunteun (2),
 f^c stang ar veil (3), f^{ec} coste ar ros (5), f^{ec} dallaë (1), f^{ec} dallaë bras (1), F^{ec} adrëon (1), f^{ec} quer
 (1), f^{ec} poul prat (2), foennec poul fanc (7), f^c tal ar feuntun (2), f^{ec} poul ar ros (1), f^{ec} an ty (1),
 f^{ec} drëon an ty (1),
 f^{ec} al leuqueur (1), f^{ec} al leuquer (1), f^{ec} stang (1), f^{ec} creisquer (2),
 f^c phalc'h (19), f^{ec} phalc'h (2), foennec phalc'h (3), f^c douarc'hat (1), f^c Ségal mar (1), f^c
 drézec (1), foennec boden (11), f^{ec} Lan (9), f^{ec} al lan (2), f^{ec} gueot (2), f^c gueot (2), f^{ec} gueot met
 (1), f^{ec} guéot rous (3), f^{ec} drez ar c'horn banel (1), f^{ec} dour (1), f^{ec} dour bian (3), f^{ec} Sant
 meillar (1), f^{ec} goal (2), f^c cors (12), f^{ec} cors (21), f^{ec} fa (1), f^{ec} foen (7), f^c rosc (2), f^c scluc'h
 (1), f^{ec} ar polhou (3), f^{ec} corn ar vel (2), f^{ec} an ilis (5), f^{ec} ar presbytal (6),
 f^{ec} ar pont (1), f^{ec} ar pont glas (8), f^{ec} ar c'hoat (4), f^{ec} an ognon (1), f^c ar P^c bras (2), f^{ec} Parc
 bras (5), f^{ec} p^c bras (2), f^c ar c'houinis (2), f^c an esel (4), f^c ar prat (4), f^{ec} ar prat (5), f^{ec} prat (1),
 f^{ec} prat don (5), f^{ec} prat du (6), f^{ec} prat bian (2), f^{ec} prat esq (2), f^c an divi (5), f^c ar runiou (8),
 f^c ar bren (12), f^c ar bellec (2), F^c ar bern (1), f^c ar runiou bras (2), f^c ar runiou bihan (1), f^c ar
 groas (1), f^c ar puns (3), f^c puns (4), f^{ec} puns (2), f^{ec} prat leden (4), f^{ec} an essa (3), f^c prat bian
 (3), f^c ar guer (1), f^{ec} ar guer (1), f^{ec} ar gueur (1), f^{ec} an oguel (1), f^{ec} Bouillen (2), f^{ec} ar
 bouillen (7), f^{ec} poul lin (4), f^{ec} poul canap (2), f^{ec} ar veil (8), f^c ar veil (4), f^{ec} bian ar veil (1),
 f^{ec} ar braden (2), f^{ec} an dero (1), f^{ec} poulou pri (1), f^{ec} poullou pri (1), f^{ec} an ty al (1), f^{ec} ar
 penal (1), f^{ec} pen dan traon ar guer (4),
 f^{ec} ar feunteun (1), f^{ec} feunteun (1), f^{ec} ar funtun (1), f^{ec} ar funteun (1), f^{ec} poullic (1), f^c ros ar
 goel (1), f^{ec} ros cam (3), f^{ec} liours Cors (1), f^{ec} poul ar c'haro (1), f^c stang ar puns (3), f^{ec} azal
 gos (1), f^{ec} an dachen (1), f^c ar pelet (1),
 f^{ec} prat ar guëar (5), foennec ar ros (5), f^c ar ros (6), f^{ec} ar ros (5), f^{ec} ar yeun (1), f^c cos yeun
 (2), pen ar c'hreannic (1), f^{ec} prat saout (1), f^c saout (1), f^{ec} saout (2), f^{ec} ar saout (1), f^{ec}
 goulinet (2), f^c goulinet bras (2), f^{ec} goulinet bian (1), f^{ec} saout goulinet (2), f^{ec} machard
 gueven (1), f^{ec} aruvoc'h (1), f^{ec} ar vran (5),
 f^{ec} stang (1), f^{ec} ar stanc (1), f^{ec} ar stang (4), f^c stanc huella (2), f^c stang ir (6), f^c an tarros (1),
 f^c ar pont (4), f^{ec} ar feunteun (1), f^{ec} ar feuntun (3), f^c an drill (1), f^{ec} ar gloët (1), f^{ec} an aot (6),
 f^{ec} al len (7), f^{ec} tal an toul (6), f^{ec} ar beulvec (1), f^{ec} an tarros (4), f^{ec} ar gornel (1), f^{ec} ar voes
 (6), f^{ec} al loc'h (1), f^{ec} ar ganal (1), f^{ec} al liors (2), f^{ec} p^c lan (2), f^{ec} parcou lan (2), f^{ec} ar
 c'harbon (4), f^{ec} an touré (2), f^{ec} an tourré (2), f^{ec} ar c'houldry Kerongard (1), f^{ec} ar c'houldry
 (3), f^{ec} ar chausser (1), f^{ec} ar pouligou (1), f^{ec} tal al len (3), f^{ec} corn bras (4), f^{ec} corn bian (1),
 f^{ec} tost an ty (1), f^{ec} prat an esquen (1), f^{ec} p^t an esquen (1), f^{ec} prat an esquen bian (1), f^{ec} p^t an
 esquen bian (1), f^{ec} p^t an esquen bras (3), f^{ec} p^t an esquen d'an traon (1), f^{ec} an éro goë (1), f^{ec}
 prat puns (4),
 f^{ec} corn ar gal (1), f^{ec} yan rospiron (3), f^{ec} pont glas (2), liors f^{ec} pont glas (1), f^{ec} an erven (7),
 f^{ec} ar roc'h (4), f^{ec} ar garrec ven (2), f^{ec} prat ar ros (1), f^{ec} poul c'haonen (1), f^{ec} pont pren (5),
 P^c poul f^{ec} bihan (2),
 f^{ec} ar Voël (2), f^{ec} an dreulc'h (4), f^c rosicou (1), f^c ar rosicou (2), f^{ec} an terrien (7), f^{ec} gorrigou
 (1), f^{ec} isquit (1), f^{ec} an isquit (6), f^{ec} men ir (1), f^c an toul dourgon (3), f^c toul dourgon (2), f^c
 pont ar belec (2), f^{ec} an ty poussin (2), f^{ec} ar vot (8), f^{ec} ar C'hoët (1), f^{ec} poullou rosset (1), f^{ec}
 ar schluz (4),
 f^{ec} prat mar (1), f^{ec} ar goret (14), f^{ec} honénès (1),
 f^c pont gousac'h (1), f^c Trologot (2), f^c pont an aon (2), f^c Kergabet (1), f^c an Toullennou (1), f^c
 pont Kervéoc (5), f^c p^c névez (5), F^c Campostic (2), f^c Cernet (2), f^c Corn (1), f^c Mene (2), f^c
 treus Lannigou (1), f^c al Lannic (1), f^c Guilligou (3), f^c Lannigou (5), f^c bras Lannigou (1), f^{ec}
 cosquer (1), f^{ec} an drindet (4), f^{ec} Kerforn (1), f^{ec} Queldrec (1), f^c Lesavrec (1), f^{ec} mene meur
 (1), f^{ec} Kerguivic (1), f^{ec} costé divisquin (1), f^{ec} meil cong (2), f^{ec} Kerveugar (1), f^{ec} Kerouan
 (6), f^{ec} poustoul (7), f^{ec} leugane (1), f^{ec} pont glas (1), f^c pont an douret (2),

f^{ec} Kergonna (18), f^{ec} meil Kerongard (1), f^{ec} Kermao (2), f^{ec} lanvorn (2), f^{ec} trounaoul (1), f^{ec} Lestreouzien (1), f^{ec} bian Lestréouzien (1), f^{ec} Kerlaonan (1), f^{ec} Kerwoalan (2), f^{ec} pors ambreval (1), f^{ec} Kervoëret an aot (1), f^{ec} Keribinou (1), f^{ec} Kerfildro (2), f^{ec} Kerminguy (2), f^{ec} an ervignon (4), f^{ec} brumphuez (1), f^{ec} Kerguernec (1), f^{ec} Corn bilien (2), f^c Jacquès (2), f^c Lan (1), f^c ar floc'h (2), f^c an oac'hic coz (1), f^c ar Minoret (3), f^{ec} Lan d'antraon (1), f^{ec} Cavigot (1), f^{ec} ar vindroc'h (1), f^{ec} pratmeur (1), f^{ec} Sclantourec (1), foennec Kerzy (1), f^{ec} Kerwinily (4), f^{ec} lesminguy (1), f^{ec} Laurens (2), f^{ec} tal an divi (3), f^{ec} tanguy (1), f^{ec} prat ar gal (1), f^{ec} marie stéphan (2), f^{ec} ar sehenit (1), f^c ar go (1), f^c prat go (1), f^c prat ar go (2), f^{ec} hervé (2), f^{ec} ar ber (2), f^{ec} S^t Meillard (1), f^{ec} ziguel (4), f^{ec} Sant Meillard (1), f^c griffon (2), f^c briec (1), f^c nonic (2), f^{ec} Kerloc'h (2), f^{ec} ar véguen (1), f^{ec} coat gourlaouën (2), f^c Canté (1), f^{ec} Crève (5), f^{ec} Salavin (3), foennec bian ar c'hléguer (2), f^c bian c'hoic (1), f^{ec} Corbinou (2), f^{ec} coëdic (2), f^{ec} Kerizit (3), f^{ec} Kerisit (4), f^{ec} an itor (4), f^{ec} roséoc (1),

foenniger / foeniger (n.p.) pluriel du précédent *prairies* ar foenniger (6), P^t ar foeniger (1),

forest –ou / fors (n. ?) *forêt* ar forest (2), p^c forestou (2), p^c ar forest (1), p^c forest bras (1), bar ar forest (3), fors (1), ar fors (1), fors huella (1),

forn (n. ?) *four* Tachen forn Lan (3), P^c forn d'antraon (1), p^c ar forn (6), parc ar forn (1), Liors forn (19), P^c forn (17), bar ar forn (19), par ar forn (1), Bar ar forn bian (1), Liors ar forn (7), Liorz ar forn (2), P^t ar forn (1), Ty forn (2), an ty forn (3), parqueier an ty forn (2), Parc an ty forn (2), Liorz ar ty forn (1), plac an ty forn (1), Eoc'h ar forn (1), Tal forn Kergoff (1), Tal ar forn Kerloc'h (1), Tal ar forn (1),

franc (adj. qual.) *vaste* p^c franc (3),

freguel (n. ?) ? de « freg » *déchirure* ? Corn ar freguel (8)

fresc / frescq / fresq (adj.) *en jachère* P^c Creis fresc (1), p^c fresc (3), f^c fresc bras (2), f^c fresc bian (3), f^c fresc (2), P^c frescq (2), P^c fresq (13), P^c fresq bian (3), p^c fresq bihan (1), [Le nom masc. vieux-français « fresche » signifie *terre en jachère, herbage, pâtis*. (B.Tanguy *Dict. communes* 29 p.196)]

gagn (n. ?) *charogne* querré gagn (2)

galidec (n. ?) (peut-être une forme lénifiée de l'anthroponyme « Calédec ») Galidec (2)

ganac'h (n.m.) *terre improductive* ar ganac'h (1), (à rapprocher de « gaonac'h »).

garidec (n.m.) *galerie, balustrade, cannelure* ar garidec (2), ar garridec (2), ar garidec bian (1), Corn ar c'haritel (1),

gars (n.f.) *haie* ar c'hars dero (1), ros ar gars (3), tal ar c'hars (1),

gat / gad (n.f.) *lièvre* f^c douarc'hat (1), Poulgadic (1), Corn men gad (2), Corn ar men gad (2), mene ros ar c'hat (6), Corn gat (13), Corn gat bihan (1),

gauge (n. ?) ? Liors tri gauge (1),

glas / glaz (adj.qual.) *vert, bleu, gris* Dans *ty glas* signifie « couverte d'ardoises », et dans *pont glas*, « en ardoise ».

bar an en glas (13), bar an englas (2), bar anglas (1), Costéanenglas (2), an englas (1), Prat ar pont glas (1), f^{cc} ar pont glas (2), P^c pont glas (5), f^{cc} pont glas (1), f^{cc} pont glas (2), liors f^{cc} pont glas (1), Corn poullou glas (1), p^c men glas (1), mein glaz (3), ar vein glaz (3), ar vein glaz dantraon (1), ar vein glaz huella (1), p^c ar vein glaz (1), bar ar vein glaz (2), bar vein glaz (1), Liors an ty glas (1), Poullou glas (6),

glazen (n.f. ?) *étendue d'herbe* ar c'hlazen (1), Glazen ar mene (4),

glib (adj. qual.) *mouillé, humide* Douar glib (7),

goa / goë plur. **goyet** (n.f.) *oie* Liors argoë (1), Liors ar Goa (1), tachen ar Goa (6), P^c ar goyet (1), (peut-être l'anthroponyme Goyat ?), f^{cc} an éro goë (1), P^c ar c'hoë (2),

goal (n.f.) *forge* Liors Ty goal (3), Liors an ty goal (2), f^{cc} goal (2), Liors goal (2), Liors goal bian (2), Costé ar goal (2), Leuqueur ty goal (1),

goarem / goaram (n.f.) *garenne*

ar goarem (16), ar goaram (2), ar Voarem (1), P^c pen ar Voarem (1), mene goarem (6), Costé goarem ber (1), bar ar goarem (1), p^c goarem (1), G^m bian (5), G^m bihan (2), G^m Bras (8), G^m rous (3), G^m izella (1), Goarem izella (2), G^{em} huella (1), G^m huella (6), goarem huella (2), G^m Cos (38), goarem cos (3), G^m Gos (1), P^c goarem cos (1), Praden ar G^m cos (2), G^m névez (1), G^m dalaë (1), Goarem d'an traon (33), g^m dan traon (1), G^m Creis (6), g^m Costé (1), G^m Toul (2), G^m Lan (5), G^m Ségal (1), G^m ar c'hastel (1), G^m andilansa (1), G^m ar c'hoat (1), G^m an id (13), G^m ar Groas (3), G^{em} ar groës (1), G^m ar puns (6), G^m an ty (16), G^m an ty bras (3), pen G^m ty bras (5), G^m eoc'h al len (1), g^m ar vil (1), Goarem ar c'houlinet (2), G^m corn ar prat (1), Goaram ar prat balanec (1), g^m bras mené meur (1), G^m mené Guen (4), G^m mene (6), G^m ar mene (6), G^m mene bian (3), g^m mené meur (1), g^m an intanvès (1), g^m ar f^{cc} (1), P^t g^m ar f^{cc} (1), G^m Loc'h guel (11), G^m Trianter (3), G^m Stang Guen (1), G^m poullou marquis (1), G^m Kermadu (3), G^m Kerisi (1), G^m ar mene (1), G^m coste an en (1), G^m Kersibou (1), G^m Lestrouguy (1), G^m Kergonna (3), goarem ros pouldu (1), goarem ros Castel (1), G^m ar vindroc'h (1), G^m dronaoul (1), G^m Kerlaonan (2), G^m ar phé (1), G^m an hénaff (3), G^m ar brusc (11), G^m ar Guével (4), G^m ar burel (2), G^m parc ber (2), G^m an douç (2), G^m Stéphan (1), goarem ar born (2), G^{em} Eliès (1),

goasig –ou (n. ?) (variante de “goës” ci-dessous) *ruisseau* Corn goasigou huel (1), Corn goasigou huéla (5), Corn goasigou d'an traon (5), Corn goasigou creis (1), Corn goasigou bian (3), Corn goasigou (1), bar Corn Goasigou (1),

goeren (n. ?) *ruisseau souterrain* eoc'h ar goeren (3),

goës / goez (n.f.) *ruisseau* ar Voës (1), Corn ar Voës (6), Corn ar voez (1), f^{cc} ar voes (6), douar ar voes (1), goës p^c dianaou (1), Parc ar Voës (1), P^c ar Voës (3), Liors ar Voës (4),

goirou (n. pl. ?) *ruisseau souterrain* ar goirou (3),

gon (n.m.) *hiver* p^c guinis gon (1),

goret (n. ?) *barrage pour pêche* mene goret (8), f^{ec} ar goret (14),

gorre / gouré / goulle (n.m.) *partie supérieure, haut*, gorre lagad yar (4), ar gorreker (1), gouré clison (1), Goullequilli (6),

gouel / goel (n.f.) *ruisseau souterrain* bar ar c'hoel (3), f^c ros ar goel (1), mené ros ar gouel (3), P^c ros ar gouel (3),

goz / gos –et (n. ?) *taupe* prat ar c'hozet (1), Liors ar gos (1), p^c ar gos (6), par ar gos (1), Corn ar goz (2), Corn ar gos (9),

grange : nom français Liors ty ar grange (1),

grec / groec (n.f.) *épouse* P^c ar vrec (2), corn ar vrec (1), bar ar vrec coz (2), Tachen ar vroe coz (1),

grill (n.m.) *grillon* p^c ar grill (1),

grillan (n.f.) *grillon ?* ros ar c'hrillan (4)

gro (n. ?) *gravier* (Dict. F. Favereau p. 297) méné ran gro (2), P^c méné ran gro (3),

groac'h (n.f.) *sorcière, vieille femme* Corn ar vroac'h (3), Corn ar groac'h (1),

gruez (n.f.) *chaleur* p^c ar gruez ru (1),

gue (coll.) **guen** (sing. fém.) *arbre(s)* Eoc'h ar Ven (4), ar Vengos (1), f^{ec} ar veneulc'h (1), tal ar ven (2), Bar ar ven vouar (1),

guel (adj.) *brun, roussâtre* Saout guel (3),

guen (adj.) *blanc, clair* ; peut aussi avoir la valeur de *sacré* G^m mené Guen (4), Ménéguen (1), P^c Guen (14), P^c guen bras (2), P^c guen bian (1), Mené Stang guen (2), Douar guen pella (1), Douar guen Lan (2), Douar guen Tosta (2), Stang Guen (4), G^m Stang Guen (1), ros Stang guen (25), bar ar voger guen (1), ar voguer ven bian (1), moguer guen (1), tal an moguer guen (1), Corn an aman guen (1), ar men guen (3), bar men guen (1), bar moguer guen (1), Mene garrec ven (2), f^{ec} ar garrec ven (2), P^c misguen (1), Mesguen (1), Mez guen (1), mis guen bras (1), mis guen bian (1), Mesgoen (1), an ty guen (1), tal an ty guen (5), bar guen (5),

guénan (n.coll.) *abeilles* Liors Guénan (4), liorz ar vouden guénan (2),

guenoden (n.f.) *sentier* Costé ar Venoden (2),

gueot / guéod (n.col.) *herbe* f^{ec} gueot (2), f^c gueot (2), f^{ec} guéot rous (3), Liors gueot (2), Liors p^c guéot (1), p^c guéot (13), P^c guéot bian (1), parc guéot (3), parc guéod (2), ar p^c gueot (1), Bar guéot (1), ar bar gueot (1), prat guéot (3), Corn guéot (4), parriou guéot (9), parriou

guéot bras (1), parriou guéot bian (2), parriou guéot costé meur (1), corn parriou guéot (1), p^c guéot bian (1), corn p^c guéot (1),

gueot met (n. col.) *herbe à couper* f^{ec} gueot met (1), Liors guéotmet (2),

guern (n.f.) *marais* p^c corn ar vern (2),
Tal ar voguer guern (3) [sans doute cacographie de « guen »],

guilar (n.f.) *place de village* tal ar vilar (2),

guinis (n.m.) *froment* ar bar guinis (1), bar guinis (1), P^c guinis gous (1), P^c guinis (1), p^c guinis gon (1), liors guinis (7),

guioc'h -et (n. ?) *bécassine* Corn guioc'h (4)

guistoc'h (?) (?) mene guistoc'h (5)

had /ad /hat (n.m. ?) *semence* p^c lan ad (5), p^c Land ad (2), P^c lan hat (1), P^c lann had (6),

huel (adj.) *haut, élevé* G^{em} huella (1), G^m huella (6), goarem huella (2), mene huel (3), Mene huella (3), Liors huella (14), Stang huella (2), P^c Liors huella (1), douar huel (8), Corn goasigou huel (1), p^c ar puns huella (1), p^c huella (16), parc huella (3), P^c bras huella (1), p^c ar veil huella (2), Bar huella (10), ar bar huella (1), bar bihan huella (2), bariou huella (1), bar mingieu huella (1), Ros huella (1), ar plantec huella (1), p^c huella Kerlaéron (1), huella barveur (1), f^{ec} huella (10), Liors dru huella (2), Liors vrao huella (2), P^c Lan huella (1), p^c ar stang huella (1), f^c stanc huella (2), ar Jalonnou huella (2), toul ar stang huella (1), an en creis huella (3), bar pellan huella (1), Trest huella (1), postoual huella (2), ar jardin huella (1), P^c huella (2), ar c'hoet huella (3), fors huella (1), p^c stang huella (1), ar vein glaz huella (1), bout scao huella (1), pen liorz plous huella (1), Parc saout laës huella (1), p^c cospiron huella (1), Corn goasigou huella (5), Mouguer névez huella (1), treus ber huella (1), P^c al leur huella (2), P^c tronaoul (2),
Kerhat huella, Keringard huella, Kerwoëret huella, Lestréouzien huella, Merros huella, Pellan huella, Trébrévan huella (plan cadastral).

id (n.m.) *blé* G^m an id (3),

id du (n.m.) *blé noir, sarrasin* P^c id du (3), bar an id du (1), bar id du (1),

ilis (n.f.) *église* Méziet an ilis (31), P^c an ilis (16), an en ilis (8), bar an ilis (1), tal an ilis (14), f^{ec} an ilis (5),

intanvès (n.f.) *veuve* goarem an intanvès (1),

iquin (n. ?) *fuseau* Corn an iquin (2),

ir / hir (adj.) *long* bar ir (20), bar hir (5), ar bar ir (15), Stang ir (1), ar bar hir (9), Bariou ir bras (1), bariou ir bian (1), ar bar ir an den (1), Kergonal ir (5), Tachen ir (1), ar c'horn ir (4), P^c mourir (1), Liors ir (3), Liors hir (2), P^c lan ir (4), p^c ir (4), p^c ir corn (1), Palut ar men ir (1), Tal ar men ir (2), p^c tal men ir (1), f^{ec} men ir (1), mes men ir (1), an ero ir bras (2), an ero ir (1), an ero hir (4), an trest ir (1), f^c stang ir (6), ar c'harnal ir (1), ar pidir éro hir (1), treus ir (1),

treus hir (3), treus ir bian (1), trez hir (1), Poulhou hir (1), Keribinou ir (4), boulen ir (2), tachen ar c'hoadir (2),

is / iss (prép.) *en contrebas de...* P^c is mein (2), is Lan (1), is Kerrérou (3), is Kererrou (1), is Kerlaonan (6), is Kerlaonan dan traon (1), Corn is dantraon (1), is ar poullou (3), iss Kergoff (1), is Kergoff (3), bar is Kergoff (1), liors is an en (1), is an en (7),

isquit voir à *esquic*

izel / ysel (adj.) *bas* G^m izella (1), P^c Lan izéla (1), Bar ysella (2), p^c izella (2), parc izella (3), Goarem izella (2), bout scao izella (2), tal bout scao izella (1), bout scau izella (1), p^c corn abat izella (1), an en vest izella (9), Liorz izella (1), ar run izella (1), Kerhat izella, Keringard izella, Kerwoëret izella, Lanvorn izella, Lestréouzien izella, Merros izella, Pellan izella, Trébrévan izella (plan cadastral).

jalonnou (n.pl.) sans doute *jalons* ar Jalonnou (3), P^c ar Jalonnou (1), ar jalonnou huella (2),

jan (prép. employée comme qualificatif) (variante palatalisée de *dian*) *sous, dessous* ros jan (1)

jardin (n. ?) *courtil, jardin* ar Jardin (14), Jardin bian (5), Jardin bihan (2), ar jardin bian (1), ar jardin ru (1), ar jardin huella (1), ar jardin d'an traon (1),

jardinnic (n. ?) *jardinet* (hypocoristique du prédédent) ar jardinnic (1),

lac (n. ?) *lieu inondé, vase* liorz al lac (2),

laër (n.m.) *voleur* toul al laër (3),

laës (n.m.) *lait* p^c saout laës (3), Parc saout laës huella (1), Liors saout laes (1),

lagad (n.m.) *œil, petite mare*, mene Lagad yar (4), bar bras Lagad yar (1), Corn lagad yar (1), Gorre lagad yar (4),

lam (n.m.) *saut, chute* P^c Lamigou (2),

lan / lann (n. coll.) *ajonc, lande*

Cospiron lan (1), Lanveur (1), bar Lanveur (1), p^c lan bras (14), p^c lan bian (5), P^c lan bihan (2), p^c lan Creis (2), P^c Lan (26), parc lan (2), parc lann (1), P^c Lann (6), p^c lann bras (1), parcou lan (7), pen ar p^c lan (1), Parcou lan ar ros (1), p^c alan (3) (peut-être le prénom « Alain » ? non), p^c lan cos (1), P^c lan ir (4), p^c Lan ar zal (1), bar lan (2), bar lan pella (3), Douar guen Lan (2), Tachen forn Lan (3), Liors lan (5), Liorz Lann (1), Liorsou lan (1), p^c corn Lan bian (1), p^c corn Lan bras (2), Lan brajou (1), p^c Lan ad (4), p^c Land ad (2), P^c lan hat (1), P^c lann had (6), G^m Lan (5), is Lan (1), ar c'horn Lan (1), bar ar c'horn lan (8), p^c ar c'horn lan (4), parc ar c'horn lande (1), P^c Corn lann (1), f^{ec} Lan (10), f^{ec} Lan d'antraon (1), f^{ec} al lan (2), run Lan (2), ar run lan (1), Lan ar vinglegu (1), f^{ec} p^c lan (2), f^{ec} parcou lan (2), Meziet lan (2), Lan digeus (1), pen al lan (3), Lan ar poes (5), P^c Lan izéla (1), P^c Lan huella (1), p^c lan dantraon (1), Tal ar bar lan (1),

Tachen Lan (1), Ros Lan (1), ar Ros lan (1), Toul al lan (2), Toul lan bian (3), Lan Kerveugar (1), P^c lan Kervinily (2),
P^c Lan Kerloc'h (2), p^c Lan Losq (1), P^c lann Cariou (2), p^c lan per (1),

landou (n. ?) , ? p^c landou (1)

lannic lannigou / lanic / lanec (n. ?) *lande*

al lannic (21), al lannic bras (2),

p^c al lannigou (1), Corn Lannic (2), f^c treus Lannigou (1), f^c al Lannic (1), f^c Lannigou (5), f^c bras Lannigou (1), al lanic (2), P^c al lanic (8), P^c stang al Lanic (2), Lanec ar Vao (4), Lannic ar Vao (4), Lannic ar briec (7),

lard (adj. qual.) *gras* Liors lard (2)

lauad (?) (?) parc lauad (1),

léden (adj.) *large* p^c Léden (1), f^{cc} prat leden (4), Tal ar run leden (1), Tal du leden (1), Prat léden (1),

len (n. ?) *étang* al len (3), al len meil (1), Len ar veil (2), P^c al len (3), len bras (2), len bian (1), Liors allen (1), Liors al len (1), liors len (1), G^m eoc'h al len (1), P^t allen (1), prat al len bras (2), f^{cc} al len (6), f^{cc} tal al len (3),

lestra(d) (n. ?) *plein un navire ?* Lestra denvet (1)

leunec (adj. qual.) ? mauvaise lecture pour **lennec** ? ar gueur leunec (5),

leuqueur / leuquer / leucar / leurqueur / leurcar (n. ?) *place de village* Leuqueur ar chapel (1), ar Leuqueur (1), p^c al leuqueur (19), Leuqueur (1), Al leuqueur (39), al leuquer (3), al leurcar (2), al leucar (1), ar leucar (1), al leurqueur (1), P^c al leuquer (3), f^{cc} al leuqueur (1), f^{cc} al leuquer (1), leuqueur bras (2), leurqueur bras (1), leuqueur bihan (1), P^c alleuqueur (1), Corn al leuqueur (5), bar al leuqueur (2), Leuqueur ty goal (1), Leuqueur quer (12), Liors bouc'h al leurqueur (1), leuquer ar gosquer (1), leurqueur Kerlagadec (1), leuquer Kerlagadec (2), leuqueur lanvorn (2), Liors al leuqueur (9), Liors Leuqueur (1), leuqueur ar pont (1), leurquer brumphuez (1),

leur (n. f.) *cour de ferme, aire* Leur ar Vellic (1), dirag al leur (7), Liors dirag al Leur (2), Bar al leur (6), Bar arleur (1), bar leur bras (1), Tachen al leur (2), P^c al leur (11), P^c al leur huella (2), Liors al leur (3), Eoc'h leur born (1), al leur bian (1), Corn leur bian (1), Liorz leur bian (2), Roz al leur (2), Ros al leur (1), Leur dianou (2), P^c ar goz leur (1), al leur goz (1),

leure (n.f. ?) *emplacement mégalithique*, al leure (1),

leur gane / leugane (n. ?) ? P^c Leugane (1), p^c leur gane (1), f^{cc} leugane (1), [parcelle bordant le ruisseau séparant Plozévet de Pouldreuzic]

lié (n.m.) *dolmen*, Meziet lié (6), Meziet lié bian (1), p^c al Lié (4),

lien (n. ?) *toile* ar ros alien (1),

lin (n.col.) *lin* f^{cc} poul lin (4), Liors lin (2), mene ar men lin (1), ar mene lin (1), P^c lin (2),

linec (n. ?) *linière* an allinec (1), an allinec bras (1), an allinec bian (1) [mais pourquoi le double article ? est peut-être l'anthroponyme « allinec » (voir aussi à ce nom)]. P^c Poullinec (1)

liors –ou / liorz-ou / liours (n.f.) *courtil, jardin*

al liors (4), al liorz (1),

Liorsou (2), al liorzou (2), Penal liorsou (1), Pen al liorsou (12), Pen liorsou (6), pen liorzou (5), Pen al liors (3), Pen al liorz (3), Pen an liors (3), Pen liors ar c'horn (2), pen liorz dianaou (1), al Liorzou (1), Costé al liorsou (3), Costé alliorz (1), Costé ar liorz (2),

Tachen al Liors (2), P^c al liors (1), f^{cc} al liors (2), tré an daou liors (4), Corn al liors (2),

Liors cam (1), Liors bian (34), Liorz bian (4), Liors bien (1), Liors bihan (6),

Liors bras (71), Liorz bras (4), Liors moan (6), liorz moan (4), al liors moan (1), Liors cren (1), Liorz cren (1), Liors névez (44), Liorz névez (3), Liors don (1), Liors huella (14), P^c Liors huella (1), Liorz izella (1), Liors ir (3), Liors hir (1), Liors dru huella (2), Liors vrao (2), Liors vrao huella (2), Liors rousic (1), Liors yen (5), Liors truchet (2), Liors meur (1), liorz meur (4), p^c liors meur (1), P^c al liors meur (1), P^c liors meur bian (1), Liors lard (2), Liors a dréon (2),

Liors adréon an ty (58), Liorz adréon an ty (8), Liors dréon an ty (5), Liors adréon ar c'hraon (1), Liors adréon ar c'hraou (1), Liors dirag (6), liorsou dirag (2), Liors dirag al Leur (2),

Liors dianaou (9), Liors créis (9), Liors d'an traon (32), Liors dirag an ty (7), liorz dirag an ty (1), Liors costé an ty (1), Liors an ty glas (1), liorz costé p^c névez (1), Liors dallaë (1), liors dalaë (2), Liors tal ar veil (1), liors is an en (1), Liors stang ar veil (1), liors tal ar feunteun (1),

Liors plas (1), Liors quer (2), Liors ar gear (2), Liors Creis quéar (1), Liors Creisquer (1), Liorz Creisquer (1), Liors dour (5),

Liors avou bras (2), Liors avou bian (1), Liors tro (5), Liors terrien (2), Liors daouanter (1),

Liors tri gauge (1), Liors Corn (9), Liorz Corn (1), Liors colo (2), Liors plous (104), liorz plouz (11), pen alliorz plouz (3), pen liorz plous huella (1), Pen liorz plouz (1),

Liors eulc'h (1), Liors lan (5), Liorz Lann (1), Liors Guéan (4), Liorsou lan (1), liorz ar vouden guéan (2), Liors querc'h (4), Liors banal (2), Liors drès (1), Liors coët (2), Liors coat (1), Liors ar c'hoet (2), Liors canap (21), Liors ei (12), liors col (2), Liors ar c'haul (1), Liors lin (2), Liors drès bian (2), Liors gueot (2), Liors guéotmet (2), Liors p^c guéot (1), Liors oignon (1), Tal liors oignon (1), Liors pez (1), Liors queles (1), Liors pin (1), f^{cc} liours Cors (1),

Liors fa (7), liors perennou (4), Liors quenet (1), liors guinis (7), liors ar rusquet (2), Liors goal (2), Liors goal bian (2), Liors saoulet (3), Liors mein (1), Liors poul pri (1), Liors poullou pri (1), Liors ar prat (6), Liors prat (6), Liors prat du (3), liorz f^{cc} bras (1), Liors ar puns (4), Liors puns (8), Liors pains (1), Liors ar c'hao (1), Liors ar bar (3), Liors ar broc'h (1), Liors ar

C'hoadic (1), Liors ar bidié (1), Liors ar c'hoat (4), Liors ar bren (3), p^c Liors ar bren (1),

Liors argoë (1), Liors ar Goa (1), liorz al lac (2), Liors marc'h (2), Liors guinvarc'h (1), Liors bran (1), Liors an elvenec (1), Liors an ty goal (2), Liors ty goal (3), Liors ar bern (24), Liorz ar bern (2), Liors ar ben (1), (sans doute cacographie pour Liors ar bern), Liors bern (2), Liors an en (6), liors ar veil (7), Liors ar c'hlos (1), Liors al liou (2), Liors forn (20), Liors ar forn

(7), Liorz ar forn (2), Liorz ar ty forn (1), Liors an dril (2), Liors ar c'hoty (1), Liors bouc'h al leurqueur (1), Liors al leuqueur (9), Liors leuqueur (1), Liors an ty (6), Liors an ty bras (3),

Liors allen (1), Liors al len (1), liors len (1), Liors al leur (3), Liors ar mor (1), Liors an ale (1), Liors ar gos (1), Liors ervignou (2), Liors an ervignon (1), Liors ar foennec (3), Liors foennec

(1), Liors an aot (2), Liors ar poul (2), Liors poul (1), Liors saout laes (1), Liors pen an

dachen (1), Liors an tarros (13), Liors princ (4), Liors an ty coz (3), Liors ar ganic (2), Liors P^c bras (1), Liors an ty poussin (1), Liors ar Voës (4), Liors an treus (2), Liors ar verger

(1), Liors ar vergez (1), Liors ar méné (1), Liors ar Ros (1), Liors ar c'hoat ar c'houldry (1),

Liors ar feunteun (3), Liors ar roet (1), Liors ar roc'h (1), Liors ar veil (1), Liors an erven (1), liors tal ar prat (2), Liors ar zel (2), Liors ar penn (1), Liors ar vel (1), Liors ty ar grange (1), Liorz corn ar prat (1), Liorz ar stang (1), pen liorz stanc (4), pen al liorz stanc (1), liorz ar groas (1), Liorz Eoc'h ar poul (1), Liorz leur bian (2), liorzic ar palut (2), liorz ar palut (2), liorz Palut (5), Liors bar ar poul (2), Liors ar c'hos tier (1), Liors près (1), Liors p^c toc (1), Liors ar c'hos parcou (1), Liors od (6), tachen al liors od (2), liors an tachenou (8), Liors ar run (1),

Liors Trologot (1), Liors Kerveillerec (1), Liors Kerharo (1), Liors an drindet (3), Liors Kerforn (5), Liors penfrat (1), Liors Kergragrec (1), Liors riviscou (3), Liors Lesavrec (3), Liors Penquer (2), Liors Penqueur (2), Liors Kerveugar (1), Liors poustoul (2), Liors Kergonna (11), Liors Kerongard (3), Liors ar Kergolier (1), Liors Kergolier (1), Liors ty bourdon (2), Liors Kerguillet (2), liors f^{cc} pont glas (2), liors lanvorn (3), Liorz Kerdrézec (1), liorz Kerbao (1), Liorz al leuré (1), Liorz ar leure (1), Liorz bian pors ambreval (1), liorz ar prat meur (6), liors Keribinou (3), Liors ar prat meur (2), Liors prat meur (2), liors Concuniou (3), liors lesplozévet (2), liors Kervinily (4), liors Kerguernec (1),

Liors quel (3), Liors Vellic (1), Liors pouliquen (1), Liors herry (1), Liors ar broudic (1), Liors Lan (1), Liors ar veur (1), Liors ar berrou (1), Liors ar guillou (3), Liors Lauvès (4), Liors ar bosser (6), liors gueguen (1), Liors barbu (1), Liors prat ar go (4), Liors Stéphan (1), Liors ar moël (1), Liors ty rossiou (1), Liors nonic (1), Liors ar phé (1), Liors Moalbron (1), Liors ar fur (1), Liors mazo (2), Liors ar pelliet (2), Liors Guédes (1), Liors ar c'hor (1), liorz ar c'hloarec (2), Liors guénet (1),

Liors quisivit (1), Liors an ty poussin (1), Liors crévidic (1), Liors guénes (1), Liors guennic (1), Liors ar c'hoguen (2), Liors anton (1), Liors ar gal (4), liorz Kernea (3), Liorz Piolet (3), Liors ty oguen (1), Liors ty c'hoguen (1), liors pont an douret (2), liorz ar c'hléguer (1), liorz poul per (1), liorzic an éna (1), liorz an éna (1), Liors ar ganu (5), Liors an du (1), Liors ar c'here (1), liors ar poder (2), liors daden (2), liors Kerizit (1),

liorsic / liorzic -ou (n.f.) hypocoristique du précédent, *petit jardin* al Liorsic (1), Liorsigou (1), Liorsigou bian (2), Liorzigou (2), al liorsic porsambreval (2), Liorsic porsambreval (2), Liorsic ar mené (1),

liou (n.m.) pluriel de « leue », *veaux* P^c al liou (4), Liors al liou (2), an alliou ? (1),

loc'h (n.m.) *étang de barrage côtier* ou *bas-fond humide inondé en hiver*, al loc'h (3), G^m Loc'h guel (11), Loc'h guel (1), f^{cc} al loc'h (1), Palud al loc'h (1), P^c al loc'h (8), Prat al loc'h (2),

lost (n.m) *bout, extrémité* Lostarprat (6), Lost bar (1),

louarn (n.m.) *renard* Bar louarn (1),

ludu (n. col.) *cendres, (engrais ?)* bar al ludu (3),

luyet (n.col.) *éclaircs* P^c al luyet (3)

madoc'h (n.f.) ? ar vadoc'h (2), p^c ar vadoc'h (2), bar ar vadoc'h (1),

mam gos (n.f.) *grand-mère* bar mam gos (2),

maner (n.m.) *manoir* P^c ar maner (1), P^c Maner (3), tal ar manar (1), tal ar maner (1),

mar (n. f.) (*champ*) *écobué* P^c Mar (22), P^c mardon (2), f^c Ségal mar (1), p^c margosquer (3), Corn ar var (2), prat mar (2), f^{ec} prat mar (1), Corn p^c mar (4), mené P^c mar (3),

marc'h (n.m.) *cheval* Liors marc'h (2), f^{ec} machard gueven (1),

marrec (n.f.) *lieu écobué* ar Varrec (7), ar marrec bihan (1) ; ar vornec (1) semble être une forme erronée du même.

marret (pluriel de « mar » ?) bar ar marret (2), P^c ar marret (6),

marquis (n.m.) *marquis* (il s'agit du marquis de Tyvarlen, en Landudec). G^m poullou marquis (1), mene poul ar marquis (4),

médél (n.m.) *champ où l'on fauche de l'herbe* Corn ar médél (3),

meil / mel / mil **meillou** (n.f.) *moulin* (à eau ou à vent) bar veil (1), bar vras ar veil (1), Corn tal ar veil (1), P^c ar veil (6), P^c ar vel (2), parc ar vel (8), p^c ar vel avel (12), p^c ar veil avel (1), g^m ar vil (1), P^c ar vil (1), Tal ar vel avel (1), meil an drindet (1), Mil lestuyen (1), liors ar veil (8), p^c ar veil huella (2), Liors ar vel (1), p^c bras ar veil (3), f^{ec} ar veil (8), f^c ar veil (4), f^{ec} bian ar veil (1), Stang ar veil (1), f^c stang ar veil (3), P^c stang ar veil (2), f^{ec} tal ar veil (3), f^c tal ar veil (4), Liors tal ar veil (1), Liors stang ar veil (1), P^c tal ar veil (1), tal ar veil (17), tal ar veil d'an traon (2), prat ar veil (13), al len meil (1), Ros ar veil (2), Len ar veil (2), eoc'h ar veil (3), eoc'h ar vel (1), f^{ec} corn ar vel (2), Corn ar vel (6), meillou rusquet (2), roz ar vel (3), ar meil Kersuot (1), f^{ec} meil cong (2), Méné ar veil (1), Méné ar Vel avel (3), meil Kerongard (1), f^{ec} meil Kerongard (1), mel Keringard (1),

meinec (adj. qual.) *caillouteux, pierreux* ar roz veinec (1),

mel / mil (n.col.) *mil* p^c mel (2), p^c mil (1),

melchen (n. col.) *trèfle* Corn melchen (2), p^c melchen (1),

melen (adj. qual.) *jaune* ty melen (6),

méléneec (n. ?) *chrysanthème des blés, ou verdier* (oiseau) P^c méléneec (2),

men / mean (n.m.) **mein** (n.pl.) *pierre(s)* [voir aussi à « min »] pot mean ar venec (1), pot mean (1), P^c is mein (2), P^c men bris (1), Palut ar men ir (1), Tal ar men ir (2), p^c tal men ir (1), f^{ec} men ir (1), Liors mein (1), men meur (2), Corn men gad (2), Corn ar men gad (2), mes men ir (1), ar men guen (3), bar men guen (1), bar men gos (1), dol ven (1), p^c Coat men (1), pen an daléven (2), pen an aléven (9), an ty men (2), ar c'harn mein (3), an adoven (13), p^c an adoven (2),

men glas / mein glaz (nom ayant valeur de collectif) *nom donné à l'ardoise et à l'amphibolite bleue,*

p^c men glas (1), mein glaz (3), ar vein glaz (3), ar vein glaz dantraon (1), ar vein glaz huella (1), bar ar vein glaz (2), bar mein glaz (2), p^c ar vein glaz (1),

mene / menez (n.m.) *hauteur, étendue de terre inculte,*

ar Mene (24), ar menez (1),

pen ar mene (2), p^c ar mené (11), parc ar mene (1), P^c mené (1), Liorsic ar mené (1), bar ar

mene (4), P^t ar mené (1), P^c stang ar mené (1), P^c creis ar mené (1),

ar mene bras (4), mene bras (31), mene bian (23), mene bihan (15), ar mene bian (6), P^c mené bihan (2), mene huel (3), Mene huella (3), ar mene rous (1), mene rous (4), mene rous bras (2),

m^c dialaë (11), mené dialaë (1), méné dirag (1),

Mene c'hoat (6), p^c mene c'hoat (1), P^c mene banal (2), Mene ar c'hoat (5), mene toullennou (1), Mene Groas (10), mene ar men lin (1), (*men* est sans doute une cacographie pour *mene*),

ar mene lin (1), mene cors (1), mene an Douvès (1), mene meur (16), p^c mene meur (3), f^{ec} mene meur (1), G^m mene meur (2), g^m bras mené meur (1), mene rohic (B1742-1744), mene

roc'hic (B1860), Corn mene piquet (C251-252,256), Coste ar men piquet (1), bar ar méné

piquet (5), Mene garrec ven (2), Méné pont ar ros (4), méné Corn ar feunteun (2),

p^c ar mene (8), Corn ar mené (13), G^m mene (6), G^m mene bian (3), f^c Mene (2), Glazen ar mene (4), P^c Mene (1), p^c méné bian (1), G^m ar mene (6), G^m pen ar mene (1), P^c ar menez (1),

Liors ar mené (1), parcou mene (8), mene goarem (6), mené ros hervé (1), mene ros ar c'hat

(6), Méné ar veil (1), Méné ar Vel avel (3), mene cras ber (1), mene ar groas ver (1), mene ar groës ver (1),

Poul ar mene (8), Poul ar men (1), Poul ar menec (1), Poul ar mene bras (1), Poul ar mene

bian (1), p^c mene ar c'hoz ver (1), p^c bian mene ar c'hoz ver (1), p^c mene coz ver (2), mené P^c mar (3), méné Pont pren (4), P^c méné Cam (4), mene mis don (4), mené Porrogou (9),

Mene Kergabet (9), G^m mené Guen (4), Ménéguen (1), Mené p^t gousac'h (1), mene

Lanmarzin (1), Mené Stang guen (2), Mené P^t an aon (2), mene Kerguelin (10), mene poul ar marquis (4), mene Kerlaëron (32), mene Guiriguet (2), Mene d'an traon (2), Mene Crevé (3),

Mene Kervern (6), mené mepirit (1), P^c meneguilly (7), mené gosquer (6), mene Lagad yar

(4), mené Kergréac'h (2), P^c méne guille (1), mené prat ar guëar (13), mene Kergadu (19),

mene queldren (11), mene guistoc'h (6), Mené bouli (2), méné Kergadic (1), méné corriou (1),

mene queldrec (7), mene Lesavrec (2), Mené lasavrec (3), méné lezavrec (3), mene Kergonna (5), méné brumphuez (4), méné Kermao (2), mené Kerguinaou (2),

Mené Cornec (3), mene pont ar ros (4), mené ros ar gouel (3), mene cluduron (1), Mene gure

(7), Mene an Drindet (1), mene goret (8), mene cospiron (1), mene Kergoff (1), mene coty

jaguen (1), méné lesplozevet (1), méné ran gro (2), P^c méné ran gro (3), mené péres (2), mené

Kerichet (2), Mené Kermao (4), p^c méné Kermao (1),

menec / meniec (n.f.) *pierrier, lieu pierreux* ar venec (3), ar veniec (12), pot mean ar venec (1)

mengleus / mingleu (n.f.) *carrière* P^c Mingleu (3), bar mingleu (2), bar mingleu huella (1), p^c ar mengleus (1), Lan ar vingleu (1),

merc'h / meriet : (n.f.) *fille* bar merc'h piriou (1), bar ar mériet (1),

mës : (col.) *glands, chênes* p^c Coat mës (3),

met (n. ?) *coupe (d'herbe)* Liors guéotmet (2), f^{ec} gueot met (1)

meur (adj.) *grand* Cleu Meur (10), quer meur (1), mene meur (16), p^c mene meur (3), f^{ec} mene meur (1), G^m mene meur (1), ar mesmeur (1), ar mis meur (2), mis meur (2), men meur (2), bar veur (7), bar meur (2), bar meur bian (3), bar meur bras (1), an terriannou meur (4),

Liors meur (1), liorz meur (3), p^c liors meur (1), P^c al liors meur (1), P^c liors meur bian (1), Poul meur (4), parc meur (1), ar goguel veur (2), g^m bras mené meur (1), ranveur (7), ranveur bras (2), ar ranveur bras (1), ranveur bian (1), ar ranveur d'an traon (1), Lanveur (1), bar Lanveur (1),

mez / mes / mis / mys (n. ?) pl. **meziou** *champ ouvert* p^c mis Troullou (1), P^c mismaon (1), mes carn (4) p^c mes carn (1), p^c mis carn (1), mesklet (3), p^c mis meur (2), P^c misguen (1), ar mesmeur (1), ar mis meur (2), mis meur (2), mes men ir (1), mys noën (1), Mesguen (1), Mez guen (1), mis guen bras (1), mis guen bian (1), Mesgoen (1), an tal vès (4), an talvez (1), an Talvès (1), p^c mis Moït (3), mis mellec (7), mis quélévren (3), mis don (4), mis don ver (8), P^c mis don (1), mene mis don (4), P^c mistriden (2),

mézec (n.f.) *semis*, ar Vézec (4)

meziou (n.pl.) pluriel de « mez », *champs ouverts*, ou *campagnes découvertes* (selon P. Trépos)¹ bar meziou parcou (1),

mezou (n. pl.) pluriel de « mez », *champs ouverts*, ou *campagnes découvertes* (selon P. Trépos)² p^c mezou (1),

meziet / mechet / mechiet (n.m.) *champ ouvert, ensemble de parcelles ouvertes* (selon P. Trépos, *meziet* est le collectif de *mes*)

Corn ar meziet (4), méziet Trologot (2), ar meziet (18), Meziet lan (2), Meziet Ty Moreau (13), Meziet ar groas (31), Méziet Bras (5), Meziet Kerzy (16), Méziet an ilis (31), méziet Kerveillerec (1), meziet Kervern (4), Ar meziet Kerlaëron (1), meziet Kerveillant (1), Meziet Kersuot (2), Meziet Kerguinaou (2), Creïs ar meziet (3), ar meziet bian (1), Meziet bian (27), bar vras meziet Kerongard (1), Bar meziet Kergolier (1), bar bian meziet Kerongard (2), Meziet lié (6), Meziet lié bian (1), mechet Kerdrézec (4), par mechet Kerdrézec (1), Méchiet Keringard (3), P^c méziet Kerguelin (4), méziet Corn Coët (3), meziet lesminguy (11), P^c méziet lesminguy (1), méziet Kerfildro (4), méziet Kereffran (1), meziet Kermao (1), meziet Kerguernec (2), meziet ar c'houldry (2),

milier (n.m.) sans doute une forme de « meiller », avec [ʎ], *meunier* P^c ar milier (1),

minor –et (n.m.) *enfant mineur* f^c ar Minoret (3),

minguen / mingun (n.f.) *pierres blanches* [voir aussi à « men »] ar vinguen (4), ar vingun (2), p^c ar vingun (1), bar ar vingun (1), bar vinguen (2),

misi : nom pluriel de « mes » ? Misi moec (3),

moan (adj.) *étroit, mince* Liors moan (7), al liors moan (1), liorz moan (4), p^c moan (45), parc moan (4), P^c moan ar groas (1), Tachen moan (3), f^c moan (2), foennec moan (3), bar moan (3), ar bar moan (1), palvez moan (1), p^c moan Kerfurunic (2), an dachen moan (1), an en moan vil (1), P^c moan ar feunteun (1),

¹ P. Trépos, « Enquêtes sur le vocabulaire breton de la ferme », *Annales de Bretagne*, t. LXVII, 1960-1961, fasc. 4, p. 331.

² Ibid.

montagne (nom français féminin) *hauteur* Montagne (4),

mor / mour (n.m.) *mer* p^c mour Caval (1), P^c mourir (1), Liors ar mor (1), P^c mour (1), ar c'horn mour (2),

mouar (n. col.) *mûres* Bar ar ven vouar (1),

mouden (n.f. ?) *monticule, butte* Corn ar mouden (3),

mouguer / moguer -iou (n.f.) *mur* Costé mouguer nevez (1), Costé ar voguer (1), bar ar voger guen (1), ar voguer ven bian (1), moguer guen (1), tal an moguer guen (1), bar moguer guen (1), corn ar vouguer nevez (3), corn mouguer nevez (3), Tal ar voguer guern (3) [sans doute cacographie pour « guen »], moguer nevès (2), Mouguer nevèz (17), Mouguer névez huella (1), ar vouguer nevez (3), ar mouguer névez (7), ar vouguer bian névez (2), mougueriou nevez (1), pen ar voguer (8), roz mogueriou (4), roz mogueriou bian (1), p^c roz moguériou (2), p^c roz moguériou bian (1),

munut / menut (adj. qual.) *menu, minuscule* p^c munut (2), Prajou munut (6), P^c menut (1), Parcou menut (2),

mur (n.f.) *mur* Corn ar Vur (1), Liors ar veur (1), Corn ar veur (2), Corn ar veur bian (1), ar nur don (1), [sans doute cacographie pour « ar vur », peut-être aussi pour « an nor »].

muzit (n. f.) voir à « buzit » ar muzit (6), [ar 'vy:zit] (consonne initiale erronée)

nadoven (n.f. + n.m.) *aiguille de pierre* an adoven (15), p^c an adoven (2),

nao (adj.num.card.) *neuf* nao Ero (2), an nao ero (4), barn ao ero [bar nao ero] (1),

naon (n. ?) *faim ?* Ero naon (1),

negor (?) (?) Tro negor (1)

neis / neiz (n.m.) *nid* an neis pic (8), an neis pic bian (4), an neiz pic bian (1),

nenvet (n.pl.) voir à « denvet » *moutons* avec mutation nasale, Cornic nenvet (1),

nes (n.m.) *prochain, voisin* f^{ec} an essa (3), [nessa est le superlatif relatif de nes]

névez (adj.) *nouveau* f^c névez (16), f^{ec} nevez (13), P^c Névez (49), Parc névez (3), Liors névez (44), Liorz névez (3), Tachen Névez (1), G^m névez (1), ar ruelvé nevez (3), verger nevez (1), Prat névez (2), Praden névez (1), Costé mouguer nevez (1), ar vergez nevez (1), bar nevez (3), Pen ar foennec nevez (2), corn ar vouguer nevez (3), corn mouguer nevez (3), moguer nevès (2), Mouguer nevèz (17), ar mouguer névez (7), mougueriou nevez (1), Mouguer névez huella (1), ar vouguer nevez (3), ar vouguer bian névez (2), Corn ar p^c Nevez (2), Tal ar p^c nevez (1), liorz costé p^c névez (1), bar an ty névez (3), ar verret nevez (1), ros névez Castel (1),

oac'h / oac'hic (n.m.) *chef de famille, patriarche* bar an oac'h coz (1), f^c an oac'hic coz (1)

od (n. ?) *côte, rivage*, [voir aussi à « aot »],

Toutes les parcelles suivantes sont éloignées du rivage de 2 à 4 km.

p^c an od (1), P^c dirag an od (1), liors od (6), tachen al liors od (2),

oguel / ogal (n. ?) *rouissoir*, et par extension *petite parcelle humide* an oguel (3), f^{ec} an oguel (1), bar an Oguel (1), Corn an ogal (6),

oguen (n. ?) [sans doute une variante de « oguel »] *rouissoir* et par extension *petite parcelle humide* anoguen (1), an oguen (1),

oignon / ognon (n. coll.) *oignons* Bar oignon (3), bar an oignon (3), f^{ec} an ognon (1), Liors oignon (1), Tal liors oignon (1),

ouclet (n. ?) ? an ouclet (5),

palut / palud (n.m.) *palud, pallue* (zone basse sableuse séparée de la mer par un cordon littoral)

ar palut (16), palut bras (2), palut créis (1), palut corn (2), f^c ar pelet (1), Palut treus (7), bar palut bian (1), bar palut (10), Bar ar palut (2), bar bian ar palut (3), p^c ar palut (4), parc ar palut (9),

liorzic ar palut (2), liorz ar palut (2), liorz Palut (5),

Palut ar men ir (1), ar palud (11), Palud an aot (3), Palut aot (3), Palud al loc'h (1), palut ar groas (2), palut Kergolier (23), palut porsambreval (8), palut al leure (1),

ar c'horn bian ar palut (2), bar bian var ar palut (1), Bar Vras ar palut (2), Bar palut Kergolier (1), palut prat meur (3), palut ar prat meur (1),

palvez (n. ?) *palme* ? palvez moan (1),

panézec (n.f.) *lieu à panais* ar banézec (1)

par -iou (-eou) (n.f.) *parcelle ouverte ; parée* au XVIII^{ème} siècle.

ar bar (3), douar bar (1), Lost bar (1),

Liors ar bar (3), pen ar pareou (3),

Bar Vras (30), “ bras bras” *pour* “ bar bras” (1), bar bras (8), ar bar vras (6), “ar bras vras” pour “ar bar vras” (1), ar bar bras (6), bar bras dirag ar c'herriou (1), Bar Vras ar palut (2), bar bras dréon ar c'hraon (2), bar vras poul fanc (1), bar bras poul fanc (1), Bar dreus (14), bar dreuz (1), bar dreus bras (1), bar dreus bian (1), bar dreus pellan izella (2), bar treus (5), ar bar treus (2), ar bar dreuz (1), ar bar dreus (2), bar ir (20), bar hir (5), ar bar ir (17), ar bar hir (9), Bariou ir bras (1), bariou ir bian (1), ar bar ir an den (1), bar huella (10), ar bar huella (1), bar bihan huella (2), bariou huella (1), bar ber (1), ar bar ber (2), huella barveur (1), bar moan (3), ar bar moan (1), ar bar ver (2), bar bian (10), ar bar bian (6), bar bihan (1), pariou bian (2), bar bian ar palut (1), bar bian var ar palut (1), bar Dreut (1), bar Cren (4), bar gren (4), Bar Veo (1), bar veur (7), bar meur (2), bar meur bian (3), bar meur bras (1), bar nevez (3), bar zon (1), bar rous (3), bar guen (5), ar Bar tost (2), ar bar corn (1), bar Corn (3),

Bar Coste (1), Bar Creis (3), bar greis (2), ar bar créis (2), bar d'an traon (5), bar dianou bian (2), bar seytec (1), bar dro ar c'hraou (1), bar dirag ar guer (2), baric tal ar c'harn (1), bar tal ar c'harn (3), bar tal ar chapel (7), Bar costé an en (1), bar vras eoc'h ar pors (1), bar an éroquet (1), bar éoc'h quer (3), bar bras éoc'h quer (1), bar bian eoc'h quer (1),

Bar dianou (2), bar corn (4), bar cornou (1), ar bar cornou (1), ar bar gorn (2), ar bar corn (1), bar ar c'horn lan (8), bar corn banel (1), Bar Terrien (3), Bar derrien (4), bar pri (1), Bar

reverrun (2), bar daou anter (2), bar meziou parcou (1), Bar ysella (2), bar an douar coz (1), bar douar coz (3), bar an douar coz bian (1), bar men gos (1), bar men guen (1), Bar louarn (1), bar pors (2),

bar mam gos (2), barn ao ero [bar nao ero] (1), bar pennou (4), Bar castel (2), bar vras poul fanc (1), Bar poul fanc (1), Bar ar poul fanc (1), bar palut bian (1), bar palut (10), Bar ar palut (2), bar bian ar palut (3),

Bar al leur (6), Bar ar leur (1), bar leur bras (1), bar ar puns (8), bar ar poul (34), bar poul (2), talarou bar ar poul (1), Liors bar ar poul (2), bar ar poul quimper (1), bar ar poul Kerwoëret (4), Barandiri (2), bar an estrevet (1), bar ar gloët (6), bar gloët (2), bariou ar gloët (20), bar stang (1), bar an en glas (13), bar an englas (2), bar anglas (1), bar an en bian (2), bar dreudet (1), bar an dreudet (2), bar ar gol (1), bar col (3), bar ar forn (19), par ar forn (1), Bar ar forn bian (1), bar an dreas (1), bar ar peren (1), bar ar c'hoel (4), bar an tourré (2), bar an esquillec (1), ar bar guinis (1), bar guinis (1), Bar guéot (1), ar bar gueot (1), parriou guéot (9), parriou guéot bras (1), parriou guéot bian (2), parriou guéot costé meur (1), corn parriou guéot (1), bariou eoc'h an en (5),

Bar oignon (3), bar an oignon (3), bar an id du (1), bar id du (1), ar Bar banel (1), bar banel (1), bar banal (2), bar lan (2), bar lan pella (3), Bar foen (1), bar drézec (1), bar ar bout scao (2), bar an daonen (5), bar ar vein glaz (2), bar mein glaz (2), bar ar prat (2), bar ar plom (1), bar ar guyader (1), bar ar voguer guen (1), bar ero gam (2), bar ar c'horn bian (2), bar ar c'holo (1), bar ar c'harn (2), Bar bras ar c'harn (1), Bar bellec (1), Bar vodenn (1), Bar an treus (1), bar an ervignon (1), bar an aot (6), bar ar praden (1), bar moguer guen (1), Tal ar bar lan (1), bar ar marret (2), bar veil (1), bar vras ar veil (1), bar an ilis (1), bar ar vingun (1), bar vinguen (2), bar ar groës (1), bar ar groas (1), bar ar cornou (1), bar ar boullennou (1), Bar ar roz (7), Bar ar Ros (9), bar ar forest (3), bar ar vrec coz (2), bar an douriou (2), bar ar méné piquet (5), bar ar goarem (1), Bar ar parc (3), bar an en créis (1), Bar an (en) créis (1), bar ar c'houlinet (1), bar an Oguel (1), bar ar c'houldry (4), bar mingieu (2), bar ty bras (1), bar an oac'h coz (1), bar an ty névez (3), bar al ludu (3), bar Ranvud (12), bar Corn Goasigou (1), bar ar saout rous (1), bar ar saout bihan (1), bar ar mériet (1), bar ty ar poës (1), bar bian ty ar poës (2), bar vras ty ar poës (1), bar ar bilu (1), bar ar mene (4), bariou ar bélec (5), bar mingieu huella (1), bar Gouzarc'h (2), bariou penfrat (1), bar bras Lagad yar (1), bar Keryern (1), bar Kersuot (2), bar Lesavrec (8), bar bian Lesavrec (3), bar bras Lesavrec (1), bar ty rossiou (1), bar Kerongard (2), bar Kerveugar (5), bar ploan (1), Baric ploan (2), bar pellan (1), bar pellan huella (1), bar ar bren (5), Baric loguen (2), bar Loguen (1), bar ar vadoc'h (1), bar Keravec (1), bar vras meziek Kerongard (1), Bar palut Kergolier (1), bar canté (2), Bar meziek Kergolier (1), Bar Kervoarun (1), bar bian meziek Kerongard (2), bar bian Kerongard (1), Bar tromeil (1), Bar pouldu (1), par mechet Kerdrézec (1), ar bar Kerdrézec (2), bar dreus Lestréouzien (1), bar al Leuré (3), bar tosta da leuré (1), bar brumhuez (1), bar an drindet (1), bar prat meur (1), bar corn prat meur (1), bar var ar prat meur (3), bar poul bréhen (1), bar eoc'h poul bréhen (2), bar bian roz poul bréhen (3), bar vras roz poul bréhan (1), bar bian prat meur (9), bar ar prat meur (2), bar vras prat meur (1), bar corn prat meur (1), bar Lanveur (1), bar is Kergoff (1), bar Keribinou (6), bar Kereffran (1), bar Salavin (2), bar per (1), bar joseph (1), bar ar berrou (3), bar guequel (5), bar ar bilien (1), Bar Douguet (9), bar ar gal (2), bar lagadic (1), bar ar c'hirrec (2), bar c'henec (1), bar ty raoc (1), bar ty born (2), Bar yan (1), bar merc'h piriou (1), bar ar granec (1), bar ar pap (7), bar pal (1), bar c'hréoc (10), bar ar c'hréoc (2), dian bar ago (3), bar ar gô (1), Bar bigot (1), Bar Loët (3), ar bar cour rolland (1), bar corn poul gouillen (1), bar Marie daouben (2), bar bajen (1), bar tromeur (1), bar vras tromeur (1), bar ar gal (3), bar ar c'hastrec (2), bar Cornec (1), bar Louis (3), bar derrien (1), bar ar vadoc'h (1), Bar ebon (3), pen bar c'huas (1), bar faen (1),

parec (n.f.) ? Corn ar barec (1),

parenn –ou (n. ?) sans doute dérivé de **par** *parcelle*, (traduit par *grand champ* dans le dict. de F. Favereau, p. 569) tal ar parennou (3),

parc (n.m.) *champ clôturé (entouré de talus)* (ses pluriels, « parcou » et « parqueier », constituent les entrées suivantes)

ar parc (1), ar c'hoas parc (3), ar c'hos parc (5), ar c'hos parcou (1), Liors ar c'hos parcou (1), Pen ar parc (4), coste parc bras (1), Coste ar parc (2), Pen ar parc (5), Eoc'h ar parc (1), Bar ar parc (3), Corn ar p^c Nevez (2), Tal ar p^c nevez (1),

P^c Névez (46), Parc névez (3), p^c bian (37), parc bian (1), parc bihan (7), p^c bihan (11), p^c Léden (1), p^c moan (45), parc moan (4), P^c Guen (14), P^c guen bras (2), P^c guen bian (1), p^c rous (5), P^c bras (40), parc bras (4), P^c bras huella (1), P^c bras d'an traon (1), f^c ar p^c bras (2), Liors P^c bras (1), P^c diberrien (3), p^c fresc (3), p^c fresq (13), P^c fresq bian (3), p^c fresq bihan (1), P^c Cren (5), P^c crenn (1), P^c scaon (1), P^c menuet (1), p^c munut (2), p^c franc (3), p^c izella (2), parc izella (3),

P^c huella (16), parc huella (3), P^c Crevet (9), p^c grenvet (3), P^c Communet (1), P^c squër (1), p^c treut (1), P^c coz (4), parc coz (2), P^c Cos (2), Costé p^c coz (1), P^c ber (1), parc meur (1), P^c Cam (1),

P^c Creis (29), parc creis (3), P^c Creis fresc (1), P^c Creis bian (1), P^c Treus (4), Parc treus (1), p^c huella (6), p^c ir (4), p^c ir corn (1), P^c tost (1), p^c pella (1), P^c disouarun (1), p^c poës (2), P^c is mein (2), P^c adréon an ty (12), P^c an dreon an ty (1), p^c d'an traon (15), p^c d'ialaë (4), p^c forn d'antraon (1), p^c dallaë (2), P^c dalaë (8), parc dalaë (5), p^c dialaë (5), P^c dirag ar guer (3), P^c dirag quéar (1), p^c dirag an or (4), p^c corn ar foennec (1), P^c dianaou (7), goës p^c dianaou (1), parc pella (1),

P^c douar tom (5), P^c Mar (22), P^c mardon (2), p^c margosquer (3), Corn p^c Mar (4), mené P^c mar (3), P^c ar marret (6),

p^c tric'horn (1), p^c courigner (1), p^c misguen (1), P^c dirag an od (1), P^c quéar (4), P^c quer (1), p^c tost d'ar guer (1), P^c adréon ar gear (1), p^c tal men ir (1), P^c tal ar veil (1), p^c eoc'h quer (12), parc Eoc'h quer (3), p^c bian éoc'h quer (1), p^c bras éoc'h quer (1), P^c creis ar méné (1), P^c Créisquer (2), p^c tal men ir (1), p^c tal ar feuntun (1),

P^c Mingleu (3), p^c ar mengleus (1), p^c men glas (1), p^c drao (2), P^c Terrien (8), P^c men bris (1), p^c Coat men (1), Parc tremen (1), p^c goarem (1), P^c goarem cos (1),

P^c Corn bian (6), p^c corn bihan (3), Parc corn bihan (1), P^c Corn peller (2), P^c Corn Tosta (2), P^c ebon (2), p^c poulfanc (6), p^c poul fanc (1), p^c corn Lan bian (1), p^c corn Lan bras (2), P^c corn lan (2), P^c Corn lann (1), P^c Corn (22), p^c ar c'horn lan (4), parc ar c'horn lande (1), P^c Poullinec (1), p^c corn d'an traon (2), p^c mene meur (3), p^c méné bian (1), P^c méné bihan (1), P^c poul enebet (4), P^c poullou pri (3), P^c poul f^{ec} bihan (2), P^c ros ar gouel (3), P^c ros cam (6), p^c poustoul (4), Parc poul (1), parc ar poul (1), p^c poul c'hrec'hen (1), P^c méné Cam (4),

p^c lan bras (14), p^c lann bras (1), p^c lan bian (5), P^c lan bihan (2), P^c lan ir (4), P^c Lan izéla (1), P^c lan Creis (2), P^c Lan huella (1), p^c lan dantraon (1), p^c Querc'h (18), parc querc'h (2), p^c querc'h bras (5), p^c querc'h bian bras (3), p^c querc'h bian (1), P^c id du (3), P^c Banal (8), p^c belan (1), P^c Lan (26), parc balan (2), P^c balan (1), p^c balannec (13), parc balannec (8), parc lan (2), parc lann (1), P^c Lann (6), parcou lan (5), p^c alan (3), p^c Lan ar zal (1), pen ar p^c lan (1), P^c Spernec (4), p^c drézec (4), P^c drésec (2), p^c pillet (5), p^c pillec (1), p^c Lan ad (6), P^c an dilan (3), P^c pérec (1), P^c lan cos (1), P^c ar beren (1), P^c lan hat (1), P^c lann had (6), P^c drès bian (1), p^c drès (5), p^c drez pen ar parcou (1), parc drez (1), p^c mel (2), p^c cors (3) P^c ar cors (3), Liors p^c guéot (1), p^c guéot (14), P^c guéot bian (1), parc guéot (3), parc guéod (3), ar p^c gueot (1), p^c guéot bian (1), Corn p^c guéot (1), p^c melchen (1), p^c mil (1), p^c coët (1), P^c pilladec (1), P^c guinis (1), P^c guinis gous (1), p^c guinis gon (1), P^c lin (1), P^c Ségal (2),

f^{cc} p^c lan (2), p^c fa (7), parc an drésèc (1), P^c mélénec (2), P^c Pez (4), p^c eï (4), P^c coucou (2), P^c raden (4),
 p^c rascot (1), parc Rod (1),
 P^c daou anter (2), parc daouanter (2), p^c mour Caval (1), P^c mourir (1), P^c mour (1), p^c ar vingun (1),
 p^c cleubian (1), P^c c'hleu bihan (2), P^c Leugane (1), p^c leur gane (1), p^c ar créac'h (5), p^c ar créac'h bian (2), p^c ar mene (13), P^c mené (1), p^c ar groas (27), P^c moan ar groas (1), P^c groas Ségal (2), P^c ar groas bras (3), P^c groas bian (1), p^c ar groas bian (1), p^c ar runiou (8), P^c runiou méziet (2), p^c al lannigou (1), P^c ar feuillar (1), P^c ar menez (1), P^c al luyet (3), parc ar Roz (2), p^c ar vein glaz (1), P^c bein cre (1), P^c bein dan traon (1),
 P^c ar Stang (9), parc ar stang (2), p^c stang ar puns (1), p^c stang d'an traon (1), parc corn abat (1), p^c corn abat dallaé (1), p^c corn abat izella (1),
 P^c ar bélec (3), p^c ar beleg (1), P^c Stang (6), P^c stang bian (2), P^c stang ar méné (1), P^c ar ros bras (1), P^c ar runiet (2), P^c ar prat (12), parc ar prat (3), P^c ar c'houinis (2), P^c ar bidié (2), p^c saout laës (3), Parc saout laës huella (1), P^c ar c'hoë (2), P^c an durumel (2), P^c ar ros (3), P^c ar ros d'an traon (1), P^c ar bren (12), p^c Liors ar bren (1), P^c ar puns (11), p^c ar puns huella (1), P^c ar vrec (2), p^c al leuqueur (19), p^c ar feunteun (7), P^c ar feuntun (10), P^c ar feuntun bihan (2), parc feuntun (1), p^c ar funtun (1), parc funtun (1), P^c ar feuntun d'an traon (1), P^c moan ar feunteun (1), P^c ar vergez (2),
 P^c al leuquer (2), P^c alleuqueur (1), p^c al leurqueur (1), P^c an Toullennou (2), P^c ar veil (6), P^c ar vel (2), parc ar vel (8), p^c ar vel avel (12), p^c ar veil avel (1), P^c ar vil (1), p^c ar veil huella (2), p^c bras ar veil (3), P^c stang ar veil (2), P^c ar bilic (6), P^c ar bern (16), P^c al liou (4), p^c ar c'heseec (3), p^c ar forn (6), parc ar forn (1), p^c forn (17), p^c ar c'hoty (3), P^c al leur (11), P^c al leur huella (2), p^c ar c'hoat (2), p^c Coat mës (3), p^c ar stang huella (1), p^c stang huella (1), p^c ar grill (1), p^c Liors huella (1), p^c an douvès (8), P^c poul ar run (1), parc ty ar rat (2), p^c ar c'hleus (1), p^c ar c'hleus fin (1), Parc Roc'h (1), p^c ar mené (8), parc ar mene (1), parc an dour (1), p^c ar ranvud (3), p^c ar bilibaou (3), p^c an dréhanec (1), P^c ar c'harn (1), P^c poul prat (1), P^c an tom (1),
 P^c corn ar vern (2), p^c ar gors (4), p^c ar pont (4), P^c pont glas (5), p^c al len (3), P^c ar punsou (2), p^c an od (1), P^c al lanic (8), P^c stang al Lanic (2), p^c mene banal (2), P^c ar c'hravas (1), P^c ar foënnec (3), P^c ar fouennec (1), P^c i^{cc} (1), P^c ar i^{cc} (2), P^c ar yeun (2), P^c ar gamar (8), P^c gamar (2), P^c ganam (1) (semble en être une cacographie de « gamar »). p^c ty n'eol (1), P^c an ty (2), parc an ty (2), Coste parc an ty (2), P^c an ty rous (2), P^c Costy (2), P^c ar Veoc'h (2), P^c ar poul (2), P^c ar poullou (4), P^c pen ar c'horden (3), prat ar p^c c'héric (2), P^c bronaoul (2), i^{cc} Parc bras (5), i^{cc} p^c bras (2), P^c ar c'hong (1), P^c a enor (1), p^c lan per (1),
 p^c an endon (3), p^c ar baron (1), p^c ar c'houlinet (6), p^c pen an estrevet (3), P^c pen ar Voarem (1), p^c ar gos (7), par ar gos (1), P^c ar pengueur (1), P^c ar Jalonnou (1), p^c ar c'houtel (2), P^c ar peurson (4), P^c an tosic (1), P^c rosicou (1), P^c ar vord (1), P^c an ilis (16), P^c ar braden (5), P^c ar goz leur (1), P^c an erven (1), P^c an aot (8), parc an aot (4), P^c ar milier (1), P^c al loc'h (8), P^c ar person (3), P^c an estrevet (2), p^c an enstrevet (4), P^c ar broc'h (3), P^c ar Vroc'h (1), Parc ar Voës (1), P^c ar Voes (3), P^c an douar coz (3), P^c ar maner (1), P^c Maner (3), P^c ar c'houldry (6), P^c ar c'houldry (2), P^c ar c'houldry bian (1), p^c eoc'h ar c'houldry (1), P^c cornel bian (2), P^c ar vot (14), p^c ar vodoc'h (2), P^c al liors (1), p^c an trest (1), P^c Lamigou (2), p^c ar mene (1), P^c ar chapel (1), parc ar chapel dem (1), p^c ar gruez ru (1), p^c forestou (2), p^c ar forest (1), p^c forest bras (1), p^c an dale (1), p^c al Lié (4), p^c an tarros (2), liorz costé p^c névez (1), parc ravud (1), parc ar ravud (1), p^c bihan ar ravud (1), Parc an ty forn (2), p^c ar palut (2), parc ar palut (11), p^c roz moguériou (2), p^c roz moguériou bian (1), p^c ar run (1), p^c près (1), p^c an doues (2), p^c mezou (1), p^c ar c'hos tier (1), p^c liors meur (1), P^c al liors meur (1), P^c liors meur bian (1), Liors p^c toc (1), P^c ar c'hroassant (1), P^c porchou gloët (1), P^c ar pors bras (2), P^c méné bihan

(1), P^c ar veiller (1), P^c bian ar veiller (1), p^c an adoven (2), P^c an distroéziç (3), p^c Pont pren (2), P^c mis don (1), P^c c'har bihan (3), P^c c'har bras (5), p^c trologot (1), p^c Croazanvet (3), p^c mis Troullou (1), P^c Stang bian (1), P^c Kerascoat (1), p^c Kerzy (4), P^c Kerzy dan traon (2), P^c Kerzy bian (2), p^c Tavangnor (3), p^c Kergonal (2), P^c Campostic (3), P^c poulloupri (1), P^c Lanaon (1), P^c Kergalan (3), P^c Kergalan dalaï (1), P^c Kergalan dantraon (1), p^c huella Kerlaéron (1), p^c Mespirt (1), p^c meneguilly (7), P^c Kergréac'h (2), P^c ar guerveur (2), P^c méne guille (1), P^c meneguilli (1), p^c cong (1), p^c Kergadu (4), P^c queldren (1), p^c queldrec (1), p^c Troïnel (1), P^c riviscou (1), P^c Lesavrec (3), P^c ar penquer (3), P^c rospiron (1), parc trouien (1), p^c lestréouzien (2), P^c canté (9), P^c Kergroas (1), P^c pellan (5), p^c Kergonna (5), p^c cluduron (2), p^c moan Kerfurunic (2), P^c pont germen (1), P^c Pont Germain (8), P^c lestuyen (2), p^c Kerlaé (2), p^c Kerguinaou (1), p^c ar vindroc'h (1), p^c Revindroc'h (1), p^c Kerhat (7), parc Kerdréziç (3), p^c Kerdrézec (3), p^c Kerlaonan (2), p^c lan Kerlaonan (1), Parc al leuré (1), P^c penviny (1), parc ar prat meur (1), p^c poul bréhan (4), parc ar prat meur (2), p^c ar prat meur (2), p^c mene ar c'hoz ver (1), p^c bian mene ar c'hoz ver (1), p^c mene coz ver (2), p^c an drindet (9), P^c méziç Kerguelin (4), P^c lan Kervinily (2), P^c Kerzibou (1), P^c Kermao (4), P^c Kerguernec (1), p^c méné Kermao (1), p^c bigot (4), P^c Salavin (2), p^c Pelliet (7), P^c Pillet (2), p^c ar ferec (1), P^c Mélec (2), P^c ar born (1), parc Crève (3), parc Crévès (2), p^c an drégan (4), parc Keringard (1), p^c Keringard (4), p^c Keribinou (1), p^c an drindet (11), P^c méné ran gro (3), P^c méziç lesminguy (1), p^c lesminguy (1), P^c Kerfildro (1), P^c Sclantourec (7), P^c an ty varlen (1), P^c Prat Keryen (1), P^c Keryen (2), p^c Kervinily (2), P^c Kermadu (1), p^c lesnabat (2), P^c croas Kerguernec (2), p^c Kernea (2), parc Kerneas (1), P^c ar bour (1), P^c bras ar guével (1), p^c ar guével (2), P^c Gouliès (1), p^c piron (1), p^c Lan Losq (1), p^c Losq (7), p^c ar Squibet (1), G^m parc ber (2), p^c per (2), P^c Guenolé (2), p^c vigourous (1), p^c ar c'hallan (2), p^c marie Kerling (1), P^c gentric (2), p^c bian prat go (1), p^c ar vénec (2), p^c ar Vour (1), p^c ar guevel (1), P^c gourret (1), P^c Izabel (1), P^c ar squibic (2), P^c ar Squibel (2), P^c Crevé (8), P^c Crevé bian (1), p^c Créven (1), P^c ar brieç (2), p^c Mazo (2), P^c Julien (2), P^c Gal (1), P^c guernic (1), P^c canevec (2), Tal ar parc gueguen (1), P^c Judas (2), P^c ar moelic (2), corn parc ar moelic (1), Pen parc ar moelic (1), Costé parc moalic (1), P^c ar gouil (2), P^c ar gouil d'an traon (2), P^c pellet (2), P^c Stéphan (2), P^c yan (1), p^c colin (1), pen p^c colin (3), p^c youen herry (1), P^c gourlaouen (1), p^c ty ar Brac (1), p^c ar budec (1), p^c perrès (1), p^c ar bilien (1), P^c bilien (3), p^c creis bilien (1), P^c ty bolzer (1), parc ar c'hastrec (1), p^c ar c'hléguer (2), parc ar c'hléguer (1), p^c corn ar c'hléguer (1), parc cospiron (1), p^c cospiron (1), p^c cospiron huella (1), p^c Corn ar c'hoïc (1), p^c bian ar c'hoïc (1), p^c ty failleur (2), Coste p^c ar brun (2), p^c mesguen (1), P^c lann Cariou (2), P^c poul Simon (1), P^c an tarvol (2), P^c Stancoïc (1), P^c ascoët (2), P^c laurans ar pichon (1), P^c migot (1), P^c cleguer (2), P^c ar Guellec (2), p^c an dunic (1), P^c lousouarn (4), P^c Kerisit (2), P^c guillou gueguen (1), P^c ar c'hoquil (1), P^c ar meillard (2), P^c laurans (1), P^c an toullec (1), P Kerloc'h (1), p^c ar vadoc'h (2), p^c Roët (2), p^c Cresquinier (2), p^c corebet (1), p^c landou (1), P^c mismaon (1), p^c mis Moët (3), P^c ar Moët (2), P^c mistriden (2), p^c corigner (1), parc lauad (1), p^c ziguel (4), P^c guillou bihan (1), P^c guillou bras (1), P^c c'hilicot (2), P^c parc c'hilicot (2), P^c ar balc'hat (3), P^c bodere (1), P^c mari c'hoc'heur (1), P^c an itor (2),

parcou (n.pl.) un des deux pluriels pluriel de « parc » *champs clos* parcou mene (8), Parcous bras (2), bar meziou parcou (1), Parcous bian (2), f^{ec} parcous lan (2), Parcous lan (3), Parcous lan ar ros (1), p^c drez pen ar parcous (1), Parcous menuç (2), Parcous bail (1),

parigou (n. ?) de « parig » *petite parcelle dans un champ ouvert* parigou (1),

parolic (n. ?) ? *vraisemblablement dérivé de « par »* barolic (1),

parqueier (n.pl.) un des deux pluriels de « parc » *champs clos* parqueier an ty forn (2),

parquic (n.m.) forme hypocoristique de « parc » *petit champ clos* parquic ar brun (1)

pastur (n.m.) *pâturage* prat pastur (1),

pell / pel (adj.) *lointain* Douar guen pella (1), f^c Pella (1), f^{ec} pella (1), cosquer pel (1), p^c pella (1), parc pella (1), an en creis pel (1), f^{ec} pel (1), bar lan pella (3),

peller (?) (?) P^c corn peller (2),

pemp (adj. num. card.) *cinq* ar bempero (1), ar pemp ero (2), ar pempero (5), pemp éro (1),

pemzec (adj. num. card.) *quinze* ar Pemzec erviou (2),

pen pennou (n.m.) *tête, bout, extrémité*

f^{ec} ar penal (1), Liors ar penn (1),

Pen an derven (1), pen ar squidel (4), pensaoulet (2), pen ar c'horn (3), pen ar c'hreannic (1), p^c pen an estrevet (3), P^c pen ar Voarem (1), Penal liorsou (1), Pen al liorsou (12), Pen liorsou (2), pen liorzou (5), Pen al liors (3), Pen al liorz (3), Pen an liors (3), Pen liors ar c'horn (2), pen alliorz plouz (3), pen liorz plous huella (1), pen liorz dianaou (1), Pen liorz plouz (1), pen liorz stanc (4), pen al liorz stanc (1), pen ar mene (2), pen ar Scluc'h (2), pen scluc'h (3), Pen dachen (2), Liors pen an dachen (1), pen ar c'hoet (4), Pen ar parc (9), pen ar p^c lan (1), Pen an estréviyou (1), pen ar f^{ec} (2), pen ar foennec (3), Pen ar foennec nevez (2), Penty poussin (1), Pen an ty poussin (1), Pen ty poussin (1), pen bar c'huas (1), Pen parc ar moelic (1), pen p^c colin (3), P^c pen ar c'horden (3), pen G^m ty bras (5), pen ar sceül (8), pen ar chapel (1), pen ar pareou (3), pen ero (2), G^m pen ar mene (1), p^c drez pen ar parcou (1), pen ar c'hosty (6), f^{ec} pen dan traon ar guer (4), pen an daléven (2), pen an aléven (9), pen ar voguer (8), pen dantraon ar prat (1), pen ar prat (8), pen an éro quet (2), pen Gorebet (4), pen ar bernou bras (1), pen ar bern bian (1), tachen pen an ty (1), pen ar filtric (3), pen al lan (3), Pen ar vergez (3), pen p^c ar broc'h (1)
bar pennou (4),

penguen, pengueneyou (n. ?) : *plate-bande, planche* (de terre) phec'h penguen (1), pen gueneyou (1), (ce nom n'est plus compris en 2012).

pengueur (n.m.) *extrémité de village* P^c ar pengueur (1),

pérec (n. f.) *lieu à poiriers* P^c pérec (1), ar bérec (2),

peren (n.f.) *lieu à poiriers* P^c ar beren (1), bar ar peren (1),

person (n.m.) *curé, recteur* P^c ar person (3), Pors ar person (2),

peulvec (n.f.) peut-être un dérivé de « peul » *pieu* f^{ec} ar beulvec (1),

peurzon / peurson (n.m.) *repas de fin de battage* Peurzon bras (1), peurzon bian (2), P^c ar peurson (4),

pevarzec (adj.num.card.) *quatorze* pevarzec ero (2), pevazec ero (2),

pez (coll.) *pois* Liors pez (1), P^c Pez (4),

phalc'h (n.) *faux* f^c phalc'h (19) f^{cc} phalc'h (2), foennec phalc'h (3),

phec'h (adj. num. card.) par ailleurs transcrit par *c'huec'h* dans cet « Etat de section » *six* phec'h penguen (1),

pic piquet (n.f.) *pie* Corn mene piquet (3), Coste ar men piquet (1), an neis pic (8), an neis pic bian (4), an neiz pic bian (1), bar ar méné piquet (5),

pidir / pedir/ pider (adj.num.card.fém.) *quatre* ar bidir ero (5), bedir ero (1), ar pidirero (1), ar pidir éro hir (1), pidir éro (1), pedir ero (1), ar bider ero (1),

pilic (n.f.) *plaque à crêpes* p^c ar bilic (6), Corn billic (1),

pillad pillajou (n. ?) *pilat* (céréale ancienne proche de l'avoine) pillajou (2),

pilladec (n. ?) *lieu à pilat* dérivé de « pilad », (céréale ancienne proche de l'avoine) P^c pilladec (1),

pillec / pillet (adj. qual.) *contenant du pilat* (céréale ancienne proche de l'avoine) p^c pillet (5), p^c pillec (1),

pin (n.col.) *pin* Liors pin (1),

plantec (n.f.) *terrain planté* ar blantec (1), ar plantec huella (1),

plas / plac (n.m.) *place ? ferme ?* Liors plas (1), plac an ty forn (1),

plom (n.m.) *plomb ?* bar ar plom (1),

plomén (n.f.) *terre défoncée* ar blomen (1),

plous / plouz (n.coll.) *paille* Liors plous (104), liorz plouz (11), pen alliorz plouz (3), pen liorz plous huella (1), Pen liorz plouz (1), tachen plous (2),

pocheliou (?) (?) contient peut-être « liou » *veaux ?* Pocheliou (1)

podadic (n.m.) *petite potée ?* ar podadic (1),

poder (n.m.) *potier* liors ar poder (2),

poës / poas (adj.qual.) *brûlé, cuit* ros poës (3), Lan ar poes (5), p^c poës (2), an ty poës (3), ty poas bras (1), bar ty ar poës (1), bar bian ty ar poës (2), bar vras ty ar poës (1),

poessiou (n.pl.) *poids ?* Poessiou creis (3),

polhou / poulhou (n.pl.) *mèches de chanvre, de jonc...* f^{ec} ar polhou (3), bar ar polhou (12), ar polhou dantraon (1), ar poulhou dan traon (1), Poulhou hir (1),

pont (n.m.) abr. p^t *pont* f^c pont gousac'h (1), f^c pont an aon (2), Mené p^t gousac'h (1), Mené p^t an aon (2), Pont an aon (1), f^c pont Kervéoc (5), p^c ar pont (3), [le p^c ar pont situé entre Penquer et Lestrouguy semble être une forme erronée pour P^c ar poul], pont Kervennic (1), f^c ar pont (4), f^{ec} ar pont (1), leuqueur ar pont (1), Cornic ar pont (1), Corn ar pont (2), mene pont ar ros (8), f^{ec} pont ar ros (1), P^c pont glas (5), f^{ec} pont glas (1), P^c pont germen (1), P^c Pont Germain (8), f^c pont an douret (2), liors pont an douret (2), f^{ec} pont pren (5), méné Pont pren (4), p^c Pont pren (2), f^{ec} pont glas (2), liors f^{ec} pont glas (1), Prat ar pont glas (1), f^{ec} ar pont glas (8), f^c pont ar belec (2), pont ar belec (4),

porchet (n. ?) *entrée de champ* f^c Toul ar porchet (1), Borchet Keribin (1), (Ce nom est féminin dans le parler local)

porodic (n. ?) ? du breton « pored », « porrod » *falaise* ou « porrod » (de « poulrod ») *ornière* ? (Dict. Francis Favereau p.608) Porodic (1)

porrogou (n.pl.) *ornières* ? mené Porrogou (9),

pors porchou (n.m.) *cour entourée de murs, crique servant de port* Pors ar person (2), bar pors (2), P^c porchou gloët (1), P^c ar pors bras (2), (sens terrien), Cornigou éoc'h ar pors (1), Eoc'h ar pors (6), bar vras eoc'h ar pors (1), (il s'agit de Pors Ambreval, donc sens maritime),

pot (n.m.) *pot* pot mean ar venec (1), pot mean (1),

pouchou bran (n. pl.) *jacinthes sauvages* pouchou bran (1),

poul poullou (n.m.) *bas-fond humide, mare* ar poul (2), Tachen ar poul (4), p^c poulfanc (6), p^c poul fanc(2), bar ar poul (34), bar poul (2), talarou bar ar poul (1), Liors bar ar poul (2), bar ar poul quimper (1), bar ar poul Kerwoëret (4), Parc poul (1), parc ar poul (1), p^c ar poul (2), P^c ar poullou (4), P^c poul f^{ec} bihan (2), Liors ar poul (2), Liors poul (1), Poullou pri (23), Liors poul pri (1), Liors poullou pri (1), prat poullou pri (1), poul fanc (21), Poulfanc (1), Poul fanc bian (1), poul fanc d'an traon (2), Bar poul fanc (1), Bar ar poul fanc (1), bar vras poul fanc (1), bar bras poul fanc (D586), foennec poul fanc (7), Poulvi (C1098-1099,1102-1103), Poul Vil (5), Poul prat (1), Poul meur (4), Poullou glas (16), Corn poullou glas (1), Liorz Eoc'h ar poul (1), is ar poullou (3), f^{ec} poul prat (2), P^c poul prat (1), f^{ec} poul c'haonen (1), poul c'haonen (1), f^{ec} poul canap (2), poul enebet (1), G^m poullou marquis (1), mene poul ar marquis (4), Poulgadic (1), f^{ec} poul lin (4), f^{ec} poulou pri (1), f^{ec} poullou pri (1), P^c poullou pri (1), P^c ar poul (1), P^c poul enebet (5), ar poul bian (1), poul dreus (1), P^c poul ar run (1), Poul bouillen (2), Poul evene (4), poul ar men (1), Poul ar mene (8), Poul ar mene bras (1), Poul ar mene bian (1), Poul ar menec (1), poul c'hrec'hen (3), ar poul c'hrec'hen (3), p^c poul c'hrec'hen (1), Poul ar c'haro (1), f^{ec} poul ar c'haro (1), poul gouillen (11), bar corn poul gouillen (1), f^{ec} poullou rosset (1), poulou ronsset (2), poul per (11), liorz poul per (1), P^c poul Simon (1), eoc'h poul brehon (1), bar eoc'h poul bréhen (2), bar poul bréhen (1), p^c poul brehan (4), roz poul bréhen (2), bar bian roz poul bréhen (3), bar vras roz poul bréhan (1),

poullen / poullenn / poulen (n.f.) *flaque* Poullennou (2), Poullennou d'an treon (2), poullennou (2), bar ar boullennou (1), boulen ver (1), boulen Crevé (1), boulen ber (1), boulen ir (2), boulen bras (1),

poullic / poulic (n.m.) hypocoristique de « poul », f^{ec} poullic (1), Poulic (3), f^{ec} ar pouligou (1),

poullinec (n.m.) *mare à lin* P^c Poullinec (1)

poulloupri (n.pl.) *trous à argile* P^c poulloupri (1),

poulsic (n.m.) sans doute dérivé de « poul » ar poulsic (1),

praden pradennou (n.f.) *prairie* praden ar bren (3), ar braden (4), ar praden (1), ar braden tirrien (2), f^{ec} ar braden (2), Pradennou (3), ar pradennou bian (1), ar pradennou (6), P^c ar braden (5), bar ar praden (1), praden bihan (4), praden bras (1), Praden névez (1), Praden ar G^m cos (2),

prat, prajou (n.m.) *pré*

ar Prat (21), ar prat du (1), Prat du (1), Prat coz (1), Prajou munut (6), P^t bras (1),

Poul prat (1), f^{ec} poul prat (2), P^c poul prat (1), ar c'horn prat (2),

Liors ar prat (6), Liors prat (6), f^c ar prat (4), f^{ec} ar prat (5), f^{ec} prat (1), f^{ec} prat don (5), f^{ec} prat du (4), p^c prat du (1), Liors prat du (6),

P^c ar prat (11), parc ar prat (3), runiou prat (1), Lan brajou (1), f^c prat bian (3), ros ar prat (4), Lostarprat (6), pen ar prat (7), Goulinet ar prat (3), G^m corn ar prat (1), Liorz corn ar prat (1), bar ar prat (2),

Prat bian (3), Prat bihan (3), Prat bras (5), Prat don (2), Prat léden (1), f^{ec} prat leden (4), f^{ec} prat bian (2), Prat névez (2), Prat dirag (2), Prat dirac an ty (1), pen dantraon ar prat (1), prajou dan traon (2), Prat dan traon (1),

prat ar bren (11), prat ar fal (2), prat ar guëar (1), f^{ec} prat ar guëar (5), mené prat ar guëar (21), f^{ec} prat ar ros (1), prat ar p^c c'héric (2), P^t ar méné (1),

prat Cors (7), f^{ec} prat cors (1), prat esq (1), f^{ec} prat esq (2), Prat rosc (3), Prat ar pont glas (1), prat guéot (3), prat pastur (1), prat ar veil (13), Toul prat ar guel (3), Prat an aot (2), Prat al loc'h (2), Prat ar funtun (1), prat poullou pri (1), P^t g^m ar f^{ec} (1), P^t ar forn (1),

Prat Saout (11), ar prat Saout (1), Prat runiou (8), prat ar c'hozet (1),

f^{ec} prat saout (1), P^t allen (1), prat al len bras (2), Prat dour (2), ar prat dour (8), Goaram ar prat balaneg (1),

prat mar (2), f^{ec} prat mar (1), f^{ec} prat an esquen (1), f^{ec} p^t an esquen (1), f^{ec} prat an esquen bian (1), f^{ec} p^t an esquen bian (1), f^{ec} p^t an esquen bras (3), f^{ec} p^t an esquen d'an traon (1), f^{ec} prat puns (4), P^t ar yeun (9), P^t ar foeniger (1),

prat ar Veillerec (11), Prat gosquer (1), prat Keradelec (1), prat queldrec (2), prat penquer (1), prat poustoul (5), prat porsambreval (1), P^c Prat Keryen (1), prat lesminguy (1),

f^c prat go (1), f^c prat ar go (2), Liors prat ar go (4), p^c bian prat go (1), Prat ar go (2), liors tal ar prat (2),

prat ar Squibet (1), ar prad minou (4), prat abat (2), f^{ec} prat ar gal (1), Pat ar floc'h (2), pat ar floc'h bian (1), [“pat”, cacographie pour “prat”]

prat S^t delo (1), P^t parc c'hilicot (2),

pren (n.m.) *bois (de construction)* f^{ec} pont pren (5), méné Pont pren (4), p^c Pont pren (2),

prenest (n.m.) *fenêtre* prenest al loué (12), prenest ar houë (5),

presbytal (n.m.) *presbytère* f^{ec} ar presbytal (6),

pri (n.m.) *argile* Poullou pri (23), f^{ec} poulou pri (1), f^{ec} poullou pri (1), P^c poullou pri (3), bar pri (1), Liors poul pri (1), Liors poullou pri (1), prat poullou pri (1),

puns –ou (n.m.) *puits* Liors ar puns (4), Liors puns (8), Liors pains (1), P^c ar puns (11), p^c ar puns huella (1), Tachen ar puns (4), Tal ar puns (5), bar ar puns (8), P^c ar punsou (2), f^c ar puns (3), f^c puns (4), f^{ec} puns (2), G^m ar puns (6), Corn ar puns (1), p^c stang ar puns (1), f^c stang ar puns (3), f^{ec} prat puns (4),

puncet (n.p.) ? pluriel de « puns » ou nom de personne ? Stang puncet (2),

quel [kel] (n. ?) [kel] *noisettes* ? Liors quel (3), G^m Loc'h guel (11), Loc'h guel (1)

queles (coll.) *cerises* Liors queles (1),

quep / queb (n.m.) *chevron, sommet* ar c'hep (2), Corn queb (8),

quer / quear / queur querriou (n.f.) *hameau* adréon quear (1), Liors quer (1), Liors ar gear (2), P^c quéar (4), P^c quer (1), f^{ec} quer (1), Liors Creis quéar (1), f^c ar guer (1), f^{ec} ar guer (1), f^{ec} ar gueur (1), quer meur (1), P^c dirag ar guer (3), P^c dirag quéar (1), prat ar guëar (1), f^{ec} prat ar guëar (5), mené prat ar guëar (23), Tre an diou gueur (1), p^c tost d'ar guer (1), traon ar gear (1), P^c adréon ar gear (1), bar dirag ar guer (2), Creis ar guer (3), p^c eoc'h quer (6), parc Eoc'h quer (3), p^c bian éoc'h quer (1), p^c bras éoc'h quer (1), bar éoc'h quer (3), bar bras éoc'h quer (1), bar bian eoc'h quer (1), bar bras dirag ar c'herriou (1), Eoc'h quer (1), Eoc'hquer bras (1), Eoc'h quer bras (1), parc Eoc'h quer (1), ar gorrequer (1), Leuqueur quer (12), Corn guer (2), ar gueur leunec (5), f^{ec} pen dan traon ar guer (4),

querc'h (n.m.) *avoine* p^c Querc'h (18), parc querc'h (2), p^c querc'h bras (5), p^c querc'h bian bras (3), p^c querc'h bian (1), Liors querc'h (4),

quern (n. ?) *sommet* Rosquern (2)

quernel (adj. qual.) ? dérivé de « quern » *sommet* ar ros quernel (1),

quesec (n.p.) *chevaux* P^c ar c'hesecc (3)

queuet / quet (qual.) *caché* Liors queuet (1), an ero guet (1), an éro quet (1), bar an éro quet (1), pen an éro quet (2),

quevellec (n.m.) *bécasse* ros ar c'hevellec (1),

quib –ou (n.f.) *source, mare* Corn ar c'hibou (1),

quilli (n.f.) *bosquet* Goullequilli (6), P^c meneguilly (7), P^c méne guille (B649), P^c meneguilli (1), menéguilli (3),

quy (n.m.) *chien* toul ar c'hy (2),

rabaz (n.f.) *versant* arabaz vras (1),

raden (n. coll.) *fougères* P^c raden (4),

ran (n. f.) *parcelle de terre* Rangoual (1), ranveur (7), ranveur bras (2), ar ranveur bras (1), ranveur bian (1), ar ranveur d'an traon (1), méné ran gro (2), P^c méné ran gro (3), ar ravud (6), parc ravud (1), parc ar ravud (1), p^c bihan ar ravud (1), p^c ar ranvud (3), bar Ranvud (2),

rascot (?) apparenté à « raskor » ? « s'applique à un type de terre » (A. Deshayes, *DNLB*, p. 60) p^c rascot (1),

rat (n. ?) *chaux* parc ty ar rat (2),

redelec (n. ?) ? ar redelec (3), redelec (1), peut-être une mauvaise lecture pour “rodelec” ?

ret (adj. qual.) *courant* f^c pont an douret (2), liors pont an douret (2),

reverrun (?) (?) Bar reverrun (2),

roc'h (n. ?) *rocher* ar Roc'h (8), ar roc'h bras (7), Roc'h d'an traon (1), Parc Roc'h (1), Liors ar roc'h (1), f^{ec} ar roc'h (4),

roc'hic / rohic (n. ?) *petit rocher* ar roc'hic (1), mene rohic (3), mene roc'hic (1),

rod (n. ?) *roue* ou (adj. qual.) *bouclé* parc Rod (1),

roët / roet (n. ?) *filet (de pêche)* p^c Roët (2), Liors ar roet (1),

ros / roz (n. ?) *coteau*

ar Ros (30), ar Roz (5), P^c ar ros (4), parc ar Roz (2), P^c ar ros d'an traon (1), Costé ar ros (1), Costé ar roz (2), f^{ec} coste ar ros (5), foennec ar Ros (5), f^c ar ros (6), f^{ec} ar ros (5), Eoc'h ar ros (6), mene pont ar ros (4), Bar ar roz (7), Bar ar Ros (9), Liors ar Ros (1), Méné pont ar ros (4), f^{ec} pont ar ros (1), f^{ec} prat ar ros (1), Parcou lan ar ros (1),

ros d'antraon (1), ar ros d'an traon (2), roz d'antraon (1), roz créis (2), roz dallaë (1),

ar ros bian (1), ros bian (1), ros bihan (9), P^c ar ros bras (1), ros bras (3), ar ros bras (3), ar roz bras (1), Ros huella (1), ros cos (1), ros poës (3), f^{ec} ros cam (3), P^c ros cam (7), Rosquern (2), ar ros quernel (1),

Ros Lan (1), ar Ros lan (1), Roz al leur (2), Ros al leur (1), ar roz veinec (1), roz ar vel (3),

ros ar c'hrillan (4), ros ar c'hevellec (1), ros ar prat (4), Ros ar gant (2), Roz ar gant (1), Roz crévet (3), Roz grévet (2),

ros ar gouardon (1), ros Stang guen (25), ar ros alien (1), ros flerce (4), ros ar gars (3), Rosar c'herec (1), Ros ar c'haro (6),

mene ros ar c'hat (6), f^c ros ar goel (1), méné ros ar gouel (3), P^c ros ar gouel (3), Ros ar veil (2), roz mogueriou (4), roz mogueriou bian (1), p^c roz mogueriou (2), p^c roz mogueriou bian (1),

bec ros Keringnel (3), ros Keringnel (10), Ros pouldu (D134,703), goarem ros pouldu (1), goarem ros Castel (1), ros Castel (2), ros névez Castel (1), praden ros Castel (1), ar Ros penvini (1), roz poul bréhen (2), bar bian roz poul bréhan (3), bar vras roz poul bréhan (1),

ros Jacquès (1), ros calloc'h (7), ros jan (1), mené ros hervé (1), Rospiron (2), P^c rospiron (1), f^{ec} yan rospiron (3),
ty rossiou (2), Liors ty rossiou (1), bar ty rossiou (1), [« rossiou » est peut-être un anthroponyme ?]

rosc (col.) *phragmite* Prat rosc (3), f^c rosc (2),

roséoc (?) dérivé de « ros » *hauteur* ? f^{ec} roséoc (1),

rosicou (n.pl.) hypocoristique de « ros » *hauteur* ? Rosicou (1), f^c rosicou (1), f^c ar rosicou (2), P^c rosicou (1),

rosquern (n. ?) *sommet de la colline* Rosquern (2),

rosset / ronsset (n.p.) *chevaux* f^{ec} poullou rosset (1), poulou ronsset (2),

roudo (n. ?) *gué, ruisseau à gué* ar roudo don (1),

rous (adj.qual.) *roux* G^m rous (3), f^{ec} rous (11), f^{ec} guéot rous (3), p^c rous (5), ar mene rous (1), mene rous (4), mene rous bras (2), bar rous (3), P^c an ty rous (2), ar saout rous (1), bar ar saout rous (1),

rousen (n. f.) dérivé de « rous » *partie non-entretenu d'une prairie, où l'herbe ne pousse plus* ar rousen (6), rousen bian (1),

rouzoullec (n. ?) (?) ar rouzoullec (5), peut-être « roz saoulec » *colline à chaumes* ?

ru (adj.qual.) *rouge* ar jardin ru (1), p^c ar gruez ru (1),

ruelvé (n. ?) ? ruelvé (2), ar ruelvé nevez (3), ar ruelvé (8),

run -iou (n. ?) *colline* ar run (23), ar runiou (1), run bras (1), ar run bras (9), run ar c'hoat (8), ar run d'antraon (1), ar run izella (1), run Lan (2), ar run lan (1),
P^c poul ar run (1), Tal ar run leden (1), Prat runiou (8), P^c runiou (1), runiou prat (1), p^c ar run (1), Liors ar run (1), p^c ar runiou (8), P^c runiou méziet (2), f^c ar runiou (8), f^c ar runiou bras (2), f^c ar runiou bihan (1),

runiet (n.pl.) Pluriel de «run» ci-dessus, ou de l'anthroponyme « Run » ? P^c ar runiet (2),

rusquet (n.p.) *écorces* ? meillou rusquet (2), liors ar rusquet (2),

saben (n.col.) *étendue de sable* [Les deux parcelles bordent directement la mer] ar saben (2),

sal (n.f.) *demeure noble, château* p^c Lan ar zal (1), f^{ec} azal gos (1),

sant : *saint* (presque toujours écrit en abrégé : S^t) Chapel S^t Renan (1), mené S^t Renan (8), f^{ec} S^t Meillard (1), f^{ec} Sant Meillard (1), f^{ec} Saout meillar (1) [cacographie pour « Sant »], Chapel Sant Demet (1), prat S^t delo (1),

saoulet (n.col.) *chaumes* pensaoulet (2), Liors saoulet (3),

saout (n.pl.) *vaches* ar saout rous (2), bar ar saout rous (1), ar saout bihan (1), bar ar saout bihan (1), Prat Saout (11), ar prat Saout (1), f^{ec} prat saout (1), Liors saout laes (1), f^c saout (1), f^{ec} saout (2), f^{ec} ar saout (1), Saout guel (3), f^{ec} saout goulinet (2), p^c saout laës (3), Parc saout laës huella (1), Corn ar saout (2),

scao / scau (n. col.) *sureau* bout scao izella (2), tal ar bout scao (12), tal bout scao izella (1), bout scau izella (1), bout scau huella (1), bout scao (4), bar ar bout scao (2),

scaven (n.f.) *arbre de sureau* ar scaven (1), ar scaen bras (1),

sceül (n.f.) *échelle* pen ar sceül (7),

sclantourec : *lieu où croît la conferve* (algue verte filamenteuse) P^c Sclantourec (7), f^{ec} Sclantourec (1),

scluz / scluch (n. ?) *barrage de ruisseau* f^{ec} ar scluz (4), pen ar Scluch (2), pen scluch (3), f^c scluch (1),

scol (n.f.) *école* Tal feuntun ar scol (1),

sec'h (adj. qual.) *sec* f^{ec} sec'h (1),

ségal (n.coll.) *seigle* f^c Ségal mar (1), G^m Ségal (1), P^c Ségal (2), P^c groas Ségal (2),

seiz (adj. num. card.) *sept* seiz ero (3), ar seiz ero (2),

seytec (adj. num. card.) *dix-sept* bar seytec (1),

sidorn (n. ?) ? ar sidorn (1)

solavar (n. ?) (?) ar zolavar (4) [Proposition de M. Bernard Tanguy : le premier élément pourrait être « soul » *chaume*, et le second une contraction de « hañvar », du gaulois « samar », *friche, jachère*.]

spern (n.coll.) *épines* corn spern (4), ar c'hleus spern (3),

spernec / spernic (adj. et nom) *riche en épines* P^c Spernec (4), ar spernec (9), ar spernec bras (1), Ar spernic (1), Spernec (9), Spernec bras (1),

squër (adj.qual.) *d'équerre* P^c squër (1),

squidel (n. ?) peut-être apparenté à « quidel » *closerie à pêche* ou *litière de cour de ferme* pen ar squidel (4),

stag (adj. qual.) *attendant* f^{ec} stag (3),

stang / stanc (n.f.) *vallée* ar stang (20), Liorz ar stang (1), pen liorz stanc (4), pen al liorz stanc (1),

Stang ar c'hoat (8), Stang ar veil (1), f^c stang ar veil (3), P^c ar Stang (9), parc ar stang (2), Mené Stang guen (2), P^c Stang bian (2), P^c Stang (6), P^c stang ar méné (1), p^c stang ar puns (1), p^c stang d'an traon (1), p^c stang huella (1), f^c stang ar puns (3), f^{ec} ar stanc (1), f^{ec} ar stang (6), Stang huella (2), Stang Guen (4), G^m Stang Guen (1), ros Stang guen (25), P^c stang al Lanic (2), bar stang (1), p^c ar stang huella (1), stang Kersuivet (1), ar stang bras (1), stang bras (2), stang bian (4), Stang bihan (1), Poul Stang bihan (2), Stang don (2), Stang ir (1), f^{ec} stang (2), f^c stanc huella (2), f^c stang ir (6), Toul ar stang (4), toul ar stang huella (1), toul ar stang d'an traon (1), corn ar stang (1), Liors stang ar veil (1), P^c stang ar veil (2), Cornic ar stang (2), Stang puncet (2), Stang an aot (4)

stanquérés (n. ?) *action de barrer* ? ar stanquérés (3), Stanquerès ar brinec (1),

ster (n. ?) *rivière* eoc'h ar ster (9), Ster ar gall (2), ar Stérégal (2), Corn ar ster (4),

stod (lecture incertaine) (n. ?) ? Corn ar Stod (1),

tachen (n.f.) *parcelle ouverte* (Sud et littoral), *parcelle clôturée* (reste de la commune) an dachen (2),

f^{ec} an dachen (1), liors an tachenou (8),

tachen creis (1), tachen coste al (1),

Tachen ar poul (4), Tachen forn Lan (3), Tachen ar Goa (6), Tachen ar puns (4), an dachen (1), an dachen bian (1), an tachen bras (2), tachen bras (1), an dachen bras (1), an tachen bihan (1), Tachen Lan (1), Tachen Salavin (1), Tachen ar Goff (2), Tachen moan (4), Tachen bras (3), Tachen ar c'hoadic (1), Tachen ar feunteun (2), Tachen ar c'horn (1), tachen Corn (1), Tachen al Liors (2), tachen al liors od (2), Tachen bris (1), Tachen Névez (1), Tachen dallaë (2), tachen dan traon (3), Tachen al leur (2), Tachen ir (1), Tachen ar foennec (1), tachen ar f^{ec} (3), Tachen ar vroe coz (1), Pen dachen (2), Liors pen an dachen (1), an dachen d'an traon (1), an dachen moan (1), Tachen terrien (3), tachen an alec (3), tachen ar floc'h (2), tachen pen an ty (1), an dachen goëric (1), tachen plous (2), tachen Canap (1), tachen Colo (1), tachen ar c'hraon (1), tachen ar c'hoadir (2),

tal (prép.) *auprès de...* Tal ar puns (6), Tal ar gloët (1), f^{ec} tal ar feunteun (2), f^{ec} tal ar veil (2), f^c tal ar veil (4), Tal ar veil (16), tal ar veil d'an traon (2), tal ar vel avel (1), Liors tal ar veil (1), P^c tal ar veil (1), liors tal ar prat (2), f^{ec} tal an divi (3), Tal ar bern (1), tal ar c'harbon (2), Tal ar men ir (2), p^c tal men ir (1), f^{ec} tal an toul (6), tal ar c'harn (17), Tal ar c'harn bian (4), tal ar c'harn bras (1), baric tal ar c'harn (1), bar tal ar c'harn (3), tal ar chapel (9), tal bras ar chapel (1), bar tal ar chapel (7), tal an moguer guen (1), tal an ilis (14), Tal ar voguer guern (3) [sans doute cacographie pour « guen »], tal ar bout scao (12), tal bout scao izella (1), Tal ar forn (1), tal ar vilar (2),

Tal ar c'horn (1), Tal ar ganal (7), Tal an dour (1), Tal liors oignon (1), Tal ar bar lan (1), Corn tal ar veil (1), Tal ar feuntun bras (2), Tal ar feuntun bian (3), Tal feuntun ar scol (?) (1), f^c tal ar feuntun (2), liors tal ar feunteun (1), f^{ec} tal al len (3), p^c tal ar feuntun (1), tal ar c'hars (1), Tal ar run leden (1), tal an ty guen (5), tal ar balannec (3), tal ar parennou (3), Tal an du (3), Tal an du bras (1), Tal du leden (1), tal ar ven (2), tal ar groës (1), Tal ar p^c nevez (1), tal ar manar (1), tal ar maner (1), Tal forn Kergoff (1), Tal ar forn Kerloc'h (1), tal brigoulaër (1), Tal ar parc gueguen (1), tal Kerhat (2),

tal (n. ?) *front*, an dal don (3), an tal vès (4), an talvez (1), an Talvès (1), an dal a dreus (3),

talar –ou / tallar (n.f.) (*dernier sillon*) an dalar don (3), an dalar bian (3), an dalar (5), an dallar (1), Talarigou (1), an talarou (3), an talanou (1) [cacographie pour “an talarou”], talarou bar ar poul (1),

talarec (n.f.) (dérivé du précédent) *extrémité de champ* an dalarec (1),

taonen (n.f.) *bourdon* (insecte) bar an daonen (5),

tarodec (n.f.) *terrain au-dessus de la falaise* an darodec (6),

tarros (n.m.) *escarpement* f^c an tarros (1), f^{ec} an tarros (4), an tarros (2), Liors an tarros (4), p^c an tarros (2),

teonec (n. ?) ? an téonec (2),

terianec (n.f.) *parcelle de terre non-cultivée* (dérivé du nom « ter(r)ien », ci-dessous) an derianec (4),

terrien / tirrien terriannou / terrienénoù (n.m.) *terre non cultivée* Bar Terrien (3), P^c Terrien (10), ar braden tirrien (2), Liors terrien (2), Bar derrien (4), f^{ec} an terrien (7), an terriannou meur (4), an terriannic (1), Tachen terrien (3), Terientic (1), an terrienénoù (2),

toc (n.m.) *chapeau* Liors p^c toc (1),

tol (n.f.) *table* dol ven (1)

tom (adj. et nom) *chaud* P^c douar tom (5), P^c an tom (1),

tosic (n.m.) *billot de bois, tas de gerbes* P^c an tosic (1),

tost (adj.) *proche* Douar guen Tosta (2), P^c Corn Tosta (2), f^{ec} tost (10), f^{ec} tost an ty (1) p^c tost d’ar guer (1), f^c tosta (2), f^{ec} tosta (4), foennec tosta (2), P^c tost (1), ar Bar tost (2), bar tosta da leuré (1),

toul toullou (n.m.) *trou, brèche* an toul (1), f^c Toul ar porchet (1), G^m Toul (2), Toul an estrévet (6), Toul an estrévet bihan (1), Toul prat ar guel (3), f^{ec} tal an toul (6), Toul al lan (2), Toul lan bian (3),

Toul ar stang (4), toul ar stang huella (1), toul ar stang dan traon (1), f^c an toul dourgon (3), f^c toul dourgon (2), Toul car (1) [entrée de champ], toul ar c’hy (2), toul an dour (2), toul dour (1), toul dour bihan (1), toul an dour bras (2), toul dour brumphuez (1), toul al laër (3), Toullou don (3),

toulig / toullig –ou (n.m.) *hypocoristique du précédent* Touligou bian (1), Toulligou bian (1), Toulligou porsambreval (1),

toullenn –ou (n. ?) *creux, bas-fond humide* mene toullennou (1), an Toullennou (1), f^c an Toullennou (1), P^c an Toullennou (2),

tourel (n.f.) *tourelle* an dourel (1),

tourré / touré (n.m.) (?) bar an tourré (2), Corn tourré (1), Corn an tourré (4), f^{cc} an touré (2), f^{cc} an tourré (2),

tousséguet (n.p.) pluriel de “toussec” *crapaud(s)* Corn an tousséguet (4), Corn bras an tousséguet (1),

traon (n.m.) *bas* traon ar gear (1),

traouenou (n.p.) (sing. : **traouen**) *vallées* Traouenou (3), an traouenou (1),

tre (prép.) *entre* Tre an diou gueur (1), tré an daou liors (4),

trébé (n.m.) *croisement de trois chemins, habituellement trépiéd* Corn an trébé (9), (figure dans un acte notarié de 1750)

tremen (n.m.) [tre'me:n] *vallée pierreuse* an tremen (14), Parc tremen (1),

trest / très / trez / tréas / treus (n.m.) (*grande*) *parcelle ouverte, (grand) champ* an trest ir (1), Trest huella (1), p^c an trest (1), Corn an très (10), an très bian (2), Corn an trez (3), trez hir (1), bar an dréas (1), Treus an aot (10),

treud –et / treut (apparemment adj. substantivé) *maigre* bar dreudet (1), bar an dreudet (2), bar Dreut (1), p^c treut (1),

treulc'h (n.f. ?) ? f^{cc} an dreulc'h (4),

treus / treuz (adj.) *transversal, de traverse* Bar dreus (14), bar dreuz (1), bar dreus Lestréouzien (1), bar dreus pellan izella (2), bar dreus bras (1), bar dreus bian (1), bar treus (5), ar bar treus (2), ar bar dreuz (1), ar bar dreus (2), p^c Treus (4) Parc treus (1), f^c treus Lannigou (1), an en creis treus (1), palut treus (7), an dal a dreus (3),

treus (n.f.) *traverse* Treus (1), an dreus (3), Bar an treus (1), Liors an treus (2), treus ber (2), treus ber d'an traon (2), treus ber huella (1), treus ir (1), treus hir (3), treus ir bian (1),

treuzgueot (coll.) *chiendent* an treuz gueot (1),

tri / teir (adj. num. card.) *trois* G^m Trianter (3), Liors tri gauge (1), an teir ero (5), an ter éro (1), an deir ero (2),

trichannec / tréhanec (n.f.) *lieu planté d'oseille* an drichannec (3), an dréhanec (14), p^c an dréhanec (1),

tric'horn (n.m.) *triangle, triangulaire* p^c tric'horn (1)

tril (n.f.) *haie* Liors an dril (2), f^c an drill (1),

tro (n.f.) ou (adj. qual.) ou (prép.) *tour, autour de* an ero dro (8), Liors tro (5), Tro negor (1), bar dro ar c'hraou (1),

troleno (n. ?) *vallée* Troleno bian (2)

truchet (p.p. ?) dérivé de “trusc” *croûtes* ? Liors truchet (2),

turlus (n.m.) ? comme « turlut » *agitation* ? an turlus bras (1), an turlus bian (1),

turumel (n.f.) *tertre* P^c an durumel (2),

ty tier (n.m.) *maison*

f^{ec} tost an ty (1),

ty melen (6), an ty guen (1), tal an ty guen (5),

Liors adréon an ty (56), Liorz adréon an ty (8), Liors dréon an ty (5), Liors costé an ty (1), ty c’haon (3), Ty C’hantic (2), P^c adréon an ty (8), P^c an dreon an ty (1), Vergez adreon an ty (1), f^{ec} an ty (1), f^{ec} dréon an ty (1), bar an ty névez (3), Eoc’h an ty (4),

Liors dirag an ty (7), liorz dirag an ty (1), Prat dirac an ty (1), Meziet Ty Moreau (3), Ty brout (6), Ty forn (2), an ty forn (3), parqueier an ty forn (2), Liors ty bourdon (2), Ty couë (1), Liors Ty goal (3), Liors an ty goal (2), Leuqueur ty goal (1), G^m an ty (16), G^m an ty bras (3), pen G^m ty bras (5), Liors an ty (6), tachen pen an ty (1),

Liors an ty bras (3), Liorz ar ty forn (1), Liors an ty glas (1), plac an ty forn (1), bar ty bras (1), p^c ty n’eol (1), an ty poës (3), ty poas bras (1), bar ty ar poës (1), bar bian ty ar poës (2), bar vras ty ar poës (1), an ty men (2), vergez ty Coat (1),

Ar c’hoz ty (6), cos tier (1), Liors ar c’hos tier (1), p^c ar c’hos tier (1), P^c an ty (2), Coste parc an ty (2), parc an ty (2), P^c an ty rous (2), f^{ec} an ty al (1), Parc an ty forn (2), ty rossiou (2),

Liors ty rossiou (1), bar ty rossiou (1), Liors an ty coz (3), Liors ty ar grange (1),

parc ty ar rat (2), Corn ty an ton (1),

an ty poussin (1), f^{ec} an ty poussin (2), Pen an ty poussin (1), Penty poussin (1), Pen ty poussin (1), Liors an ty poussin (1), Ty pouchin (1), Liors ty oguen (1), Liors ty c’hoguen (1), bar ty raoc (1), bar ty born (2), p^c ty ar Brac (1), Eoc’h ty an dem (2), P^c ty bolzer (1), p^c ty failleur (2),

var (prép.) *sur* bar bian var ar palut (1), bar var ar prat meur (1), P^c an ty varlen (1),

veiller / veillier (n. ?) *veilleur* ? (lénition pour obtenir une analogie au français ?) ar veiller (1), ar veillier (3), P^c ar veiller (1), P^c bian ar veiller (1),

veillerec : *Veillerec* peut-être le second élément du nom de hameau de Plozévet

« Kerveillerec » [provient peut-être du nom *meillarec*]

prat ar Veillerec (5), ar Veillerec (7),

verger / vergez (n. ?) *verger* ar Vergez (11), ar verger bian (3), verger nevez (1), ar verger bras (3), ar verger (5), ar vergez nevez (1), Liors ar verger (1), Liors ar vergez (1), Vergez adreon an ty (1), Verger d’antraon (1), ar vergez clos (1), P^c ar vergez (2), vergez ty Coat (1), verger dan traon (1), Pen ar vergez (3),

vest : (n. ou adj. qual.) *de l’ouest* an en vest dalaë (6), an en vest izella (9), an ent évest dalaë (1),

vil (adj. qual.) *laid, lamentable, piètre* Poul Vil (5), Poulvi (4), an en moan vil (1),

vindroc'h (n. f.) *venelle (qui croise un chemin ou qui raccourcit le trajet)* ar vindroc'h (5), f^{ec} ar vindroc'h (1), G^m ar vindroc'h (1), p^c ar vindroc'h (1), p^c Revindroc'h (1),

vinsdon (n. ?) *venelle profonde* (?) ar vinsdon (1),

yaoul ? ? an enyaoul zeurec (2),

yar (n.f.) *poule* mene Lagad yar (4), bar bras Lagad yar (1), Corn lagad yar (1), Gorre lagad yar (4),

yen (adj.qual.) *froid* Liors yen (5),

yeun (n. ?) *marais* P^c ar yeun (2), f^{ec} ar yeun (1), f^c cos yeun (2), P^t ar yeun (9),

zeurec (adj. qual. ?) ? voir à « deurec »

LEXIQUE DES TOPONYMES DU CADASTRE DE PLOZÉVET DE 1828

Boden : *lieu-dit près de Kervinou* Boden (13), foennec boden (11),

Bren (Le) : *village de Plozévet* (plan cadastral)

Brenizenec : *village de Plozévet* Coat brenizenec (1),

Brigoulaër : *village de Plozévet* tal brigoulaër (1), diragou brigoulaer (3), Corn brigoulaer (4),

Brumphuez : *village de Plozévet* bar brumphuez (1), toul dour brumphuez (1), leurquer brumphuez (1), méné brumphuez (4), f^{cc} brumphuez (1),

Campostic : ? P^c Campostic (3), F^c Campostic (2), [peut-être : Parc cam Postic » ? *Le champ courbe de Postic* ?]

canté : *marais d'estuaire* (nom porté par deux lieux-dits) Canté (3), P^c canté (9), bar canté (2), Coste cante (1), ar c'hante (3), Cante bian (1), f^c Canté (1),

Caval : *Caval* p^c mour Caval (1),

Concuniou : ? liors Concuniou (3),

Corbigon : ? [peut-être] Corbig on (1),

Corquillec (peut-être **Cosquillec**) : ? Corquillec (4), Corquillec bras (1),

Cosquer : Cosquer = « village ancien » mené gosquer (6), leuquer ar gosquer (1), cosquer pel (1), ar gosquer (4), f^{cc} cosquer (1), Prat gosquer (1), p^c margosquer (3),

Croazanvet : *lieu-dit inhabité (carrefour) au Nord-Ouest de Plozévet* p^c Croazanvet (3), Croazanvet (1),

Cuvignon : ? (situé à 100 m. env. à l'Est de Kerguivic) truvignon (1), cuvignon (1),

Divisquin : *quartier du Sud de Plozévet* f^{cc} costé divisquin (1) ; présent aussi dans le nom de hameau « Kerongar(d) Divisquin » (tableau d'assemblage du cadastre)

Drégan : *village de Plouhinec* p^c an drégan (4),

Douarnenez : *nom de ville* Corn douarnenez (2),

Gorréquer : *village de Plozévet* Gorréquer (2), Gorrequer bian (1),

Guerveur : *village de Guiler-sur-Goyen* (sans doute) ou de Plobannalec, Plogastel-Saint-Germain, Plovan, Pouldergat ou Saint-Jean-Trolimon. ; ou nom de personne. P^c ar guerveur (2),

Guilliguin : ? (peut-être Guilliguivin, village de Landudec ?) f^c Guilliguin (3),

Guiriguet : ? mene Guiriguet (2),

Gure : *Guré* ? Mene gure (7),

Gurétal : Gurétal (1)

Keradelec : *nom de village*, sans doute « Kerdelec » en Pouldreuzic, voisin de Brenizenec, prat Keradelec (1),

Keralec : *village de Douarnenez ou de Saint-Evarzec* Corn Keralec (1),

Kerascoat : *nom de village* ; un village de Landudec porte ce nom, sous la forme : Kerascoet ; P^c Kerascoat (1),

Keravec : *village de Landudec, mais aussi nom de famille*, bar Keravec (1),

Kerbourn / Kerbouron : *village de Plozévet* (tableau d'assemblage du cadastre),

Kerdrézec / Kerdrézic : *village de Plovan, Plonéour ou Quimper* parc Kerdrézic (3), p^c Kerdrézec (2), mechet Kerdrézec (4), par mechet Kerdrézec (1), ar bar Kerdrézec (2), Liorz Kerdrézec (1),

Kereffran : *village de Plozévet* (également noté *Quélévren* dans cet état de section), bar Kereffran (1), méziet Kereffran (1), mis quélévren (3),

Kereniel : autre forme de Keringnel, *village de Plozévet*, voir ci-dessous. Kereniel bras (1),

Kererrou : *village de Plozévet* is Kerrérou (3), is Kererrou (1),

Kerfildro : *village de Plozévet* méziet Kerfildro (4), f^{ec} Kerfildro (2), P^c Kerfildro (1),

Kerfili : *village de Plozévet* (tableau d'assemblage du cadastre),

Kerforn : *village de Landudec* (sans doute) Liors Kerforn (5), f^{ec} Kerforn (1),

Kerfurunic: *village de Plozévet* p^c moan Kerfurunic (2), Corn Kerfurunic (3),

Kergabet : *village de Plozévet* mene Kergabet (9), F^c Kergabet (1),

Kergadu : *lieu-dit situé près de Kervinou* [Il existe des hameaux appelés *Kergadou* à Esquibien et à Kerfeunteun-Quimper] p^c Kergadu (4), mene Kergadu (9), méné Kergadic (21), (*Kergadic* est une forme erronée de *Kergadu*)

Kergalan : *village de Plovan* (sans doute), P^c Kergalan (3), P^c Kergalan dalaï (1), P^c Kergalan dantraon (1),

Kergolier : *village de Plozévet* palut Kergolier (23), Bar palut Kergolier (1), Bar meziet Kergolier (1), Liors ar Kergolier (1), Liors Kergolier (1),

Kergoff : *village de Plozévet* mene Kergoff (1) (commun de village), iss Kergoff (1), is Kergoff (3), bar is Kergoff (1), Tal forn Kergoff (1),

Kergon : *sans doute une forme écourtée de « Kergonna » ; voir ci-dessous* Corn Kergon (1), Cornic Kergon (1),

Kergonal : *groupe de parcelles situées à env. 200 m. au sud de Kergabet* Kergonal groas (2), Kergonal Corn (3), Kergonal ir (5), p^c Kergonal (2),

Kergonna : *village de Plozévet* p^c Kergonna (5), Liors Kergonna (11), mene Kergonna (5), G^m Kergonna (3), f^{ec} Kergonna (18),

Kergragnec : *nom de village* (ce nom ne figure pas dans la *Nomenclature...* de l'INSEE du Finistère) Liors Kergragnec (1),

Kergréac'h : *village de Plozévet, situé entre Kermadu et Kerlagadec, déjà disparu au moment de la confection du cadastre* mené Kergréac'h (2), P^c Kergréac'h (2),

Kergroas : *village de Plozévet* P^c Kergroas (1),

Kerguelin : *village de Plozévet* P^c méziet Kerguelin (4),

Kerguernec : *village de Plozévet* meziet Kerguernec (2), P^c Kerguernec (1), f^{ec} Kerguernec (1), liors Kerguernec (1), P^c croas Kerguernec (2),

Kerguillet : *village de Plozévet* Liors Kerguillet (2),

Kerguinaou : *village de Plozévet* Kerguinaou (1), Meziet Kerguinaou (2), Corn Kerguinaou (2), p^c Kerguinaou (1), mené Kerguinaou (2),

Kerguivic : *village de Plozévet* f^{ec} Kerguivic (1),

Kerharo : *village de Cléden-Cap-Sizun* (sans doute), (ou Combrit, Plomeur, Plonéis ?) Liors Kerharo (1),

Kerhat : *village de Plozévet* p^c Kerhat (7), tal Kerhat (2), Kerhat huella, Kerhat izella (tableau d'assemblage du cadastre),

Keribinou : *village de Plozévet* bar Keribinou (6), liors Keribinou (3), Corn Keribinou (1), f^{ec} Keribinou (1), douar ber Keribinou (1), Keribinou ir (4), p^c Keribinou (1),

Keringard : *village de Plozévet* parc Keringard (1), p^c Keringard (4), mel Keringard (1), Méchiet Keringard (3), Keringard creïs, Keringard huella, Keringard izella, (tableau d'assemblage du cadastre),

Keringnel : forme ancienne de l'actuel *Keréniel*, hameau de Plozévet (*Kerinyel* en 1426). bec ros Kernignel (3) [*Kernignel* est une cacographie de *Keringnel*.] ros Keringnel (10),

Kerisi : *nom de village* Goarem Kerisi (1) [cacographie de « Kerzy », voir à ce nom.]

Keristémet : *village de Plozévet* (tableau d'assemblage du cadastre),

Keristin : *village de Plozévet* (tableau d'assemblage du cadastre),

Kerlaé : *nom porté par deux parcelles situées à env. 300 m. à l'ouest de Pouldu* p^c Kerlaé (2),

Kerlaëron : *village de Plozévet* mene Kerlaëron (32), p^c huella Kerlaëron (1), Ar meziek Kerlaëron (1),

Kerlagadec : *village de Plozévet* leurqueur Kerlagadec (B409), leuquer Kerlagadec (B418-419),

Kerlaonan : *village de Plozévet* noté *Kerlaouénan* au tableau d'assemblage du cadastre de 1828 et *Kerleun* dans la *Nomenclature...* de l'INSEE (1953) G^m Kerlaonan (2), p^c Kerlaonan (2), is Kerlaonan (6), Corn Kerlaonan (1), is Kerlaonan dan traon (1), f^{ec} Kerlaonan (1), p^c lan Kerlaonan (1),

Kerling : *village de Plozévet* p^c marie Kerling (1),

Kermadu : *village de Plozévet* G^m Kermadu (3), P^c Kermadu (1),

Kermao : *village de Plozévet* Mⁱⁿ de Kermao (1), f^{ec} Kermao (2), méné Kermao (6), P^c mené Kermao (1), P^c Kermao (4), meziek Kermao (1), liorz Kerbao (1), (cacographie pour Kermao)

Kerminguy : *village de Plozévet* f^{ec} Kerminguy (2),

Kerneyen : *village d'Esquibien* (sans doute) Kerneyen (1),

Kerongar(d) Divisquin : *village de Plozévet* Costé Kerongard (5), bar Kerongard (2),

Kerongard Nabadès : *village de Plozévet* meil Kerongard (1), f^{ec} meil Kerongard (1), Liors Kerongard (3), f^{ec} ar c'houldry Kerongard (1), Corn Kerongard (2), bar vras meziek Kerongard (1), bar bian meziek Kerongard (2), bar bian Kerongard (1),

Kerouan : *village de Plouhinec* f^{ec} Kerouan (6),

Kersibou : *village de Plozévet* G^m Kersibou (1). Autre graphie : Kerzibou

Kersuivet: forme altérée de Kerzévet / Kerzivet ? *village de Plozévet* Stang Kersuivet (1),

Kerveillant : *village de Plozévet* meziek Kerveillant (1),

Kerveillerec : *village de Plozévet* Liors Kerveillerec (1), méziek Kerveillerec (1),

Kervelin : *village de Plozévet* Corn Kervelin (6). Autres graphies : Kervelen, Kerverun.

Kervéoc : lieu-dit ne comportant pas d'habitation au Nord de Kermenguy, en Plozévet, F^c pont Kervéoc, (5), (C'est aussi le nom de hameaux d'Esquibien, du Juch et de Poullan.)

Kervern : *village de Plouzévet* Mene Kervern (6), meziek Kervern (4), bar Keryern (1)

Kerveugar / Kerveugar : *village de Plouzévet* Liors Kerveugar (1), bar Kerveugar (5), Lan Kerveugar (1), f^{cc} Kerveugar (1), Costé Kerveugar (1), Corn Kerveugar (1),

Kervinily : *village de Plouzévet* f^{cc} Kervinily (4), p^c Kervinily (2), liors Kervinily (4), P^c lan Kervinily (2),

Kervinou : *village de Plouzévet* (plan cadastral)

Kervoarun : *nom de hameau* (ne figure pas dans la *Nomenclature...* de l'INSEE du Finistère) Bar Kervoarun (1),

Kervoëret / Kerwoëret : *village de Plouzévet* f^{cc} Kervoëret an aot (1), bar ar poul Kerwoëret (3), Kerwoëret huëlla, Kerwoëret izella (plan cadastral).

Kerwoalan : correspond à *Kervoalen, village de Plovan* ? f^{cc} Kerwoalan (2),

Keryen : *village de Plouzévet*, Costé Keryen (1), P^c Prat Keryen (1), P^c Keryen (2),

Kerzévet : *village de Plouzévet* (plan cadastral) ; figure aussi sans doute sous la forme « Kersuivet » (voir à ce nom).

Kerzibou : *village de Plouzévet* P^c Kerzibou (1). Autre graphie : Kersibou.

Kerziouret : *village de Plouzévet* (plan cadastral),

Kerzuot / Kersuot : *village de Plouzévet* bar Kersuot (2), Corn Kersuot (1), moulin de Kerzuot (1), Meziek Kersuot (2), ar meil Kersuot (1),

Kerzy : *village de Plouzévet* p^c Kerzy (4), Corn Kerzy (10), Meziek Kerzy (2), P^c Kerzy dan traon (2), P^c Kerzy bian (2), foennec Kerzy (1), G^m Kerisi (1)

Lac'hoadar : *nom de parcelles proches du village de Kerminguy* Lac'hoadar (6),

Lanaon : *transcription de la forme orale du nom de village et de manoir « Lanavan », en Mahalon, à 250 m au Nord de pont an aon, forme erronée de pont Lanaon.* P^c Lanaon (1), f^c pont an aon (2), Mené P^t an aon (2), Pont an aon (1),

Languéar : *nom de lieu ?* Languéar (1),

Lanmarzin : *village de Plouzévet* mene Lanmarzin (1),

Lanvorn : *village de Plouzévet, également écrit « Lanvoran »* liors lanvorn (3), f^{cc} lanvorn (2), leuqueur lanvorn (2), Corn lanvorn (2), Lanvorn izella (plan cadastral).

Lesavrec / Lezavrec : *village de Plouzévet* P^c Lesavrec (3), f^c Lesavrec (1), Liors Lesavrec (2), mene Lesavrec (2), Mené lasavrec (3), bar Lesavrec (8), bar bian Lesavrec (3), Bar bras Lesavrec (1), méné lezavrec (3),

Lesminguy : *village de Plozévet* meziet lesminguy (11), P^c méziet lesminguy (1), p^c lesminguy (1), f^{ec} lesminguy (1), prat lesminguy (1),

Lesnabat : nom ne figurant pas dans la nomenclature du Finistère de l'INSEE p^c lesnabat (2),

Lesneut : *village de Plozévet* (plan cadastral) ;

Lesplozévet : *quartier attenant au bourg de Plozévet, situé au nord de celui-ci* méné lesplozevet (1), liors lesplozévet (2),

Lessunus : *village de Plozévet* (plan cadastral)

Lestréouzien : *village de Plozévet* p^c lestréouzien (2), f^{ec} Lestreouzien (1), f^{ec} bian Lestréouzien (1), corn Lestréouzien (3), bar dreus Lestréouzien (1), Lestréouzien creïis, Lestréouzien huella, Lestréouzien izella (plan cadastral).

Lestrouguy : *village de Plozévet* G^m Lestrouguy (1),

Lestuyen : *village de Plozévet* Mil lestuyen (1), P^c lestuyen (2),

Leuré : *village de Plozévet* [voir aussi dans les noms communs] Liorz al leuré (1), Liorz ar leuré (1), Parc al leuré (1), bar al Leuré (3), palut al leuré (1), bar tosta da leuré (1),

Loguen : sans doute une forme de **Logan** : *village de Pouldreuzic où se trouve un manoir*. Cornic Loguen (1), Baric loguen (2), bar Loguen (1),

Lostallen : *village de Plozévet* (plan cadastral)

Mengleu : *village de Plozévet* (plan cadastral)

Merros : *village de Plozévet* Costé merros (5), Merros creïis, Merros huella, Merros izella (plan cadastral).

Mespirit : *village de Plozévet* méné mespirit (1), p^c Mespirit (1),

Pellan : *village de Plozévet* Drezec pellan (1), P^c pellan (5), Corn pellan (2), bar pellan huella (1), bar pellan (1), bar dreus pellan izella (2), Pellan huëlla, Pellan izëlla, (plan cadastral).

Penengoat : *lieu-dit de Plozévet* Coat penengoat (1)

Penfrat : *villages de Landudec et de Mahalon*, bariou penfrat (1), Liors penfrat (1),

Penquer / Penqueur : *village de Plozévet* prat penquer (1), Liors Penquer (2), Liors Penqueur (2), P^c ar penquer (3),

Penvini / Penviny : *village de Plozévet* ar Ros penvini (1), Corn penvini (1), Corn Penviny (1), P^c penviny (1),

Ploan : *Plovan* (nom de commune) bar ploan (1), Baric ploan (2),

Porsambreval : *crique et village de Plozévet* palut porsambreval (8), prat porsambreval (1), al liorsic porsambreval (2), Liorsic porsambreval (2), Toulligou porsambreval (1), ar c'harbon porsambreval (2), Corn porsambreval (1), Liorz bian pors ambreval (1), f^{ec} pors ambreval (1),

Poul bréhen / Poul brehon / Poul bréhan : *lieu dit de Plozévet* : eoc'h poul brehon (1), bar eoc'h poul bréhen (2), bar poul bréhen (1), p^c poul bréhan (4), roz poul bréhen (2), bar bian roz poul bréhen (3), bar vras roz poul bréhan (1),

Pouldu : *village de Plozévet*, Ros pouldu (2), goarem ros pouldu (1), Corn pouldu (1), Bar pouldu (1),

Poulhan : *crique située à la limite des communes de Plozévet et de Plouhinec* batterie de Poulhan, corps de garde et fortification (1)

Poustoual / Poustoul : *lieu-dit* poustoul (1), f^{ec} poustoul (7), Liors poustoul (2), p^c poustoul (4), prat poustoul (5), postoual huella (2). Quinze parcelles situées juste en face, sur la rive opposée du ruisseau de Grouinet, dans la commune de Pouldreuzic, contiennent aussi (*ar*) *Poustoual* dans leur appellation. (Etat de section du cadastre de Pouldreuzic, section C, 1828.)

Prat meur : *lieu dit de Plozévet, situé en bord de mer* pratmeur (4)(commun de village), parc ar prat meur (1), bar prat meur (1), bar corn prat meur (1), bar var ar prat meur (3), corn bian prat meur (1), bar bian prat meur (9), bar ar prat meur (2), bar vras prat meur (1), bar corn prat meur (1), liorz ar prat meur (6), Liors ar prat meur (2), Liors prat meur (2), parc ar prat meur (2), p^c ar prat meur (2), palut prat meur (3), palut ar prat meur (1), f^{ec} pratmeur (1),

Queldrec : *village de Plozévet* prat queldrec (2), p^c queldrec (1), f^{ec} Queldrec (1), mene queldrec (7),

Queldren : *village de Landudec* (sans doute) P^c queldren (1), mene queldren (11),

Quélévren : *village de Plozévet, noté « Keréffran » sur le plan cadastral, voir à ce nom.* (*Quélévren* est plus proche de la forme orale) mis quélévren (3),

Quimper : *nom de ville* bar ar poul quimper (1),

Riviscou : *village de Plozévet*, souvent écrit « Ruviscou », P^c riviscou (1), Liors riviscou (3)

Tavangnor : (?) p^c Tavangnor (3)

Trébrévan : *village de Plozévet* Trébrévan huella, Trébrévan izella, (plan cadastral).

Tregonguen : *village de Pouldreuzic* (sans doute) Tregon guen (3), Tregonguen (2),

Treuleugar : *nom de parcelle* Treuleugar (2), Treuleugar vras (3), treuleugar bras (1), Treuleugar bian (1), Treu negar (1),

Trindet / Treindet (n.f.) *La Trinité, village de Plozévet*, meil an drindet (1), f^{ec} an drindet (4), Liors an drindet (7), Communal an drindet (1), Mene an Drindet (1), bar an drindet (1), Corn an drindet (1), Corn an dreindet (3), p^c an drindet (11),

Troïnel : *village de Plozévet* (écrit *Troënel* sur le plan cadastral de 1828) p^c Troïnel (1),

Trologot : *village de Plozévet*, f^c Trologot (2), méziet Trologot (2), Liors Trologot (1), p^c trologot (1),

Tromeil : forme phonétique de *Tromelin, village de Mahalon*, Bar tromeil (1),

Tronaoul / Trounaoul : *lieu-dit de Plozévet* f^{ec} trounaoul (1), G^m dronaoul (1), P^c tronaoul (2),

Trouien : sans doute forme orale de *Tréouzien, village de Plouhinec, tout proche de Plozévet*, parc trouien (1),

Ty varlen (an) : *village de Landudec* P^c an ty varlen (1),

LEXIQUE DES ANTHROPONYMES DU CADASTRE DE PLOZÉVET DE 1828

Alanic : *Alain* Corn alanic (1),

Allinec : *Allinec* an allinec (1), an allinec bras (1), an allinec bian (1)

Anton : *Antoine* Liors anton (1),

Arvol : *Arvol* (variante de *Arvor*) Cleu an arvol (3),

Arzel : *Arzel* Liors ar zel (2) ,

Ascoët : *Ascoët* ou *Hascoët* P^cascoët (2),

Bail : (*Le*) *Bail* Parcou bail (1),

Balc'hat : *Balc'hat* P^c ar balc'hat (3),

Barbu : *Barbu* Liors barbu (2),

Ber : *Le Berre* f^{ec} ar ber (2), Douer ar ber (1), douar ber Keribinou (1), Douarou ber (5),

Berrou : *Berrou* ar berrou (8), Liors ar berrou (1), bar ar berrou (2),

Bigot : *Bigot* p^cbigot (4), Bar bigot (1), Corn bigot (2),

Bilien : *Bilien* ar bilien (6), f^{ec} Corn bilien (2), Corn bilien (5), bar ar bilien (1), p^c ar bilien (1), p^c creis bilien (1), P^c bilien (3),

Bodere : *Bodéré* P^c bodere (1),

Bolzer : *Bolzer* P^c ty bolzer (1),

Born : *Le Borgne* P^c ar born (1), goarem ar born (2), bar ty born (2), Eoc'h leur born (1),

Bosser : *Bosser* Liors ar bosser (6),

Bot : (*Le Bot* ou *Le Vot*) ar vot (6), P^c ar vot (14), f^{ec} ar vot (8),

Boulic : *Boulic* ar bouli (2), Mené bouli (2), ar boulic (2),

Bour : *Le Bour* P^c ar bour (1), p^c ar Vour (1),

Bourdon : *Bourdon* Liors ty bourdon (2),

Brac : *Brac* p^c ty ar Brac (1),

Bréhen, Bréhan, Bréhon : *Brehan* eoc'h poul brehon (1), bar eoc'h poul bréhen (2), bar poul bréhen (1), p^c poul brehan (4), roz poul bréhen (2), bar bian roz poul bréhen (3), bar vras roz poul bréhan (1),

Briec : *Briec* Goulinet briec (2), P^c ar briec (2), f^c briec (1), Lannic ar briec (7),

Broudic : *Broudic* Liors ar broudic (1)

Brun : (*Le Brun* Coste p^c ar brun (2), parquic ar brun (1),

Brusc : *Brusc* G^m ar brusc (11)

Budec : *Budec* P^c ar budec (1),

Burel : *Burel* G^m ar burel (2), Corn ar burel (3),

Calloc'h : *Calloc'h* ros calloc'h (7),

Canevet : *Canévet* Corn canevet (1), P^c canevet (2),

Canic : forme hypocoristique de *Cann*, ou *canette* (dict. Favereau, p. 372) Liors ar ganic (2),

Cantic : *Le Cant* (dict. Deshayes, p. 185) Ty C'hantic (2),

Canu : *Canu* Liors ar ganu (5),

Cariou : *Cariou* P^c lann Cariou (2),

Carnic : *Carnic* ar C'harnic (1),

Castrec : *Castrec* bar ar c'hastrec (2), parc ar c'hastrec (1),

Cavigot : *Cavigot* f^{ec} Cavigot (1),

Cernet : *Cernet* f^c Cernet (2) (peut-être un anthroponyme)

Chalm : *Chalm* Ar chalm ber (1),

C'huet : *Huet* ? Eoc'h ar c'huet (2),

C'hutorel : *C'hutorel* (variante de Huitorel ?) ar c'hutorel (1),

Clauvet : *Clauvet* Corn clauvet (2),

Clet : *Clet* mesclet (3),

Clison : *Clisson* ? gouré clison (1),

Cloarec : *Cloarec* liorz ar c'hloarec (2),

Coguen : *Caugant* (sans doute) Liors ar c'hoguen (2), Liors ty oguen (1), Liors ty c'hoguen (1),

Coïc : *Coïc* f^c bian c'hoïc (1), p^c Corn ar c'hoïc (1), p^c bian ar c'hoïc (1), P^c Stancoïc (1),

Colin : *Colin* p^c colin (1), pen p^c colin (3),

Cong³ : *Cong* p^c cong (1), f^{ec} meil cong (2), M^{lin} Cong (tableau d'assemblage cadastral), P^c ar c'hong (1),

Congard : *Congard* Congongard (1), Con Gongard (1),

Contec : *Contec* Corn ar c'hontec (5),

Coquil : *Coquil* P^c ar c'hoquil (1),

Cor : (*Le*) *Corre* Liors ar c'hor (1),

Corbiniou : *Corbiniou* Corbiniou (1), f^{ec} Corbiniou (2),

Coriou / Corriou : *Corriou* méné corriou (1), Corriou (1), Corn goriou (2),

Coriten : *Corentin* Corn Coriten (2)

Corlu : forme de Corlou ? Corlu (1)

Cornec : *Cornec* Mené Cornec (3), bar Cornec (1),

Corrigou : *Corrigou* f^{ec} gorrigou (1),

Cospiron : *Cospiron* Cospiron (4), Cospiron bras (2), Cospiron bian (1), Cospiron crévet (1), mene cospiron (1), parc cospiron (1), p^c cospiron (1), p^c cospiron huella (1), Cospiron banal (1), Cospiron lan (1), cospiron (1), parc cospiron (1), p^c cospiron (1), p^c cospiron huella (1),

Coual : *Coual* (?) Rangoual (1),

Créoc : *Créoc* bar c'hréoc (10), bar ar c'hréoc (2), Corn ar c'hréoc (1),

Crevan : *Crevan* (?) Corn crevan (9),

Crevé / Créven / Crévès / Crevet : *Crevé* (?) mene Crevé (3), p^c créve (8), P^c Crevet (4), P^c Crevé bian (1), f^{ec} Crève (5), parc Crève (4), parc Crévès (2), p^c Créven (1), boulen Crevé (1),

Daden : *Daden* liors daden (2),

Dantec : *Dantec* Corn dantec (5),

Daouben : *Daouben* bar Marie daouben (2),

Delo : *Telo* prat S^t delo (1),

³ Cf. Nathalie Calvez, *La noblesse en Basse-Cornouaille aux XV^e et XVI^e siècles*, mémoire de maîtrise, tome 2, p. 140-141, Pierre le Coing est un roturier anobli, possédant le manoir de Beauregard en Beuzec-Cap-Caval en 1541.

Dem : *Le Dem* Eoc'h ty an dem (2),

Dem: sans doute une abréviation de *Demet* dans : parc ar chapel dem (1),

Demet : *Demet* saint éponyme de Plozévet Chapel Sant Demet (1),

Derrien : *Derrien* bar derrien (1),

Diraison : *Diraison* an diraison (D1030-1033),

Divi : *Divi* f^c an divi (5), f^{ec} tal an divi (3),

Donver : *Donver* (peut-être une altération de *Donval*) mis donver (8) [mis'tõəl]

Douç : *Le Douce* G^m an douç (2),

Douguet : *Douguet* Bar Douguet (9),

Du : *Le Du* Tal an du (3), Tal an du bras (1), Tal du leden (1), Liors an du (1),

Dunic : forme hypocoristique de *Le Dun* ? p^c an dunic (1),

Eliès : *Eliès* G^{em} Eliès (1),

Éna : *Éna* (nom plus connu sous la forme « Hénaff », *aîné*, voir ci-dessous) liorzic an éna (1), liorz an éna (1),

Ernest / Ernez : *Ernest* Cleu ernest (1), cleu ernes (1), Cleuernez (1), Cleu ernez (5), Clog ernest (3),

Evene : dérivé de *Even* ? Poul evene (4),

Failleur : *Failleur* p^c ty failleur (2),

Ferec : *Ferec* p^c ar ferec (1)

Floc'h : *Floc'h* f^c ar floc'h (2), tachen ar floc'h (2), pat ar floc'h (2), pat ar floc'h bian (1),

Fur : *(Le)Fur* Liors ar fur (1),

Gal / Gall : *Le Gall* f^{ec} prat ar gal (1), Corn ar gal (12), Corn ar Gall (5), f^{ec} corn ar gal (1), Ster ar gall (2), ar Stérégall (2), P^c Gal (1), bar ar gal (2), Liors ar gal (4), bar ar gal (3),

Gallan : *Galand* ? p^c ar c'hallan (2),

Garro : *Garro* Corn ar garro (3),

Gentric : *Gentric* P^c gentric (2),

Germen / Germain : *Germain* P^c pont germen (1), P^c Pont Germain (8),

Goëric : *Goëric* an dachen goëric (1),

Goff / Go : *Le Goff* Tachen ar Goff (2), f^c ar go (1), Liors prat ar go (4), f^c prat go (1), f^c prat ar go (2), p^c bian prat go (1), Corn ar go (1), Prat ar go (2), dian bar ago (3), bar ar gô (1), M^{lin} Goff (plan cadastral),

Goc'heur : *Goc'heur* ? P^c mari c'hoc'heur (1),

Gouardon : *Gouardon* ros ar gouardon (1),

Gouil : (*Le*) *Gouil* P^c ar gouil (2), P^c ar gouil d'an traon (2),

Gouillen : *Gouzien* poul gouillen (11), bar corn poul gouillen (1),

Gouillous : *Guilloux* ? Corn ar gouillous (1),

Gouliès : ? *Gouliès* P^c Gouliès (1),

Gourlaouen : *Gourlaouen* P^c gourlaouen (1), f^{ec} coat gourlaouën (2),

Gourret / Gouret : *Gourret / Gouret* P^c gourret (1), ar c'hoët gouret (4),

Gousac'h⁴ / Gouzarc'h : *nom porté par un pont à la limite occidentale Plouzévet – Mahalon*, f^c pont gousac'h (1), Mené p^t gousac'h (1), bar Gouzarc'h (2),

Granec / Grannec : *Granec* ar granec (3), Corn ar grannec (1), bar ar grannec (1),

Griffon : *Griffon* f^c griffon (2),

Guédes : *Guédès* Liors Guédes (1),

Gueguen : *Guéguen* Liors gueguen (1), ar Veguen (4), ar veguen bian (1), Tal ar parc gueguen (1), f^{ec} ar véguen (1), P^c guillou gueguen (1),

Guel : (*Le*) *Guel* Toul prat ar guel (3)

Guellec : *Guellec* P^c ar Guellec (2),

Guenolé / Guinolé : *Guenolé* P^c Guenolé (2), Corn guinolé (3),

Guenec ou Quenec : *Guenec* ou *Quenec* bar c'henec (1),

Guennic : *Guennic* Liors guennic (1),

Guequel : *Guequel* bar guequel (5)

⁴ Nathalie Calvez, *La noblesse en Basse-Cornouaille aux XV^e et XVI^e siècles*, mémoire de maîtrise. A Mazalon (Mahalon), une famille nommée « Gousserch » est présente à Lestreangan, en 1539, (p.136) ; la variante « Gousserch » se trouve à Kerandraon en 1540.

Guernic : *Guernic* P^c guernic (1),

Guével : *Guével* G^m ar Guével (4), P^c bras ar guével (1), p^c ar guével (3),

Gueven : *Gueven* f^{ec} machard gueven (1),

Guillou : *Guillou, Guillaume* Liors ar guillou (3), Corn guillou (3), P^c guillou gueguen (1), P^c guillou bihan (1), P^c guillou bras (1),

Guinvarc'h : *Guinvarc'h* Liors guinvarc'h (1)

Guion : *Guyon* ici au pluriel : Corn guionnet (5),

Gussac'h : peut-être une forme de *Gousac'h* (voir ci-dessus) Corn ar gussac'h (1),

Guyader : *Guyader* (tisserand) bar ar guyader (1),

Hénaff : *Hénaff* G^m an hénaff (3)

Herry : *Henri* Liors herry (1), p^c youen herry (1),

Hervé : *Hervé* f^{ec} hervé (2), mené ros hervé (1)

Itor : *Itor* ? f^{ec} an itor (4), P^c an itor (4),

Izabel : *Isabelle* P^c Izabel (1),

Jacquès : *Jacques* ros Jacquès (1), f^c Jacquès (2),

Jagot : *Jagot* Cotty jagot (5), Mene Coty jagot (1), p^c Cotty Jagot (1),

Jaguen : *Jaguen* (sans doute une variante erronée du précédent) mene coty jaguen (1),

Joseph : *Joseph* bar joseph (1)

Judas : *Judas* P^c Judas (2),

Julien : *Julien* P^c Julien (2)

Keribin: *Keribin* Borchet Keribin (1),

Kerisit / Kerizit / Kerichet : *Kerisit* f^{ec} Kerizit (3), f^{ec} Kerisit (4), liors Kerizit (1), P^c Kerisit (2), mené Kerichet (2), ar gueriget bras (2),

Kerloc'h : *Kerloc'h* P^c Lan Kerloc'h (2), f^{ec} Kerloc'h (2), Tal ar forn Kerloc'h (1), P Kerloc'h (1),

Kernoa / Kernoas : *Kernoa* p^c Kernoa (A754-755), liorz Kernoa (E14-16), parc Kernoas (E815),

Kervennic : *Kervennic* Kervennic (1), P^c Kervennic (2), Pont Kervennic (1),

Lagadic : *Lagadic* bar lagadic (1),

Larz : *Larz* Corsal Larz (1),

Laurens / Laurans : *Laurent* f^{ec} Laurens (B383-384), P^c laurans ar pichon (F206), P^c laurans (F1481),

Lauvès : *Lauvès* Liors Lauvès (4),

Loedèc : *Loedèc* Corn Loedèc (2),

Loët : *Loët* Bar Loët (3),

Losq : *Losq* p^c Lan Losq (1), p^c Losq (7),

Loué : *Loué* prenest al loué (12), prenest ar houë (5),
(Il semble qu'il s'agisse du même anthroponyme, car les deux ensembles de parcelles sont contigus. Il n'est pas exclu que l'anthroponyme soit Coué.)

Louis : *Louis* bar Louis (3),

Loussouarn : *Loussouarn* P^c loussouarn (4),

Madoc'h : *Madoc'h* (?) ar vadoc'h (2), bar ar vadoc'h (1), p^c ar vadoc'h (2),

Mao : *Mao* Lanec ar Vao (4), Lannic ar Vao (2),

Maon : *(Le) Maon* P^c mismaon (1),

Mari / Marie : *Marie* P^c mari c'hoc'heur (1), f^{ec} marie stéphan (2), p^c marie Kerling (1), bar Marie daouben (2),

Marzin : *Marzin* Corn Marzin (3),

Mazo : *Mazo* (Mathieu) p^c Mazo (2), Liors mazo (2),

Meillar / Meillard : *Melar* (nom de saint) f^{ec} Saout meillar (1), [« saout » est une cacographie pour « sant »] f^{ec} S^t Meillard (1), f^{ec} Sant Meillard (1), P^c ar meillard (2),

Mélec / Mellec : *Mélec* P^c Mélec (2), mis mellec (7),

Mesguen : *Mesguen* p^c mesguen (1),

Meur : *(Le) Meur* p^c mis meur (2), pariou guéot costé meur (1),

Migot : cacographie pour *Bigot* ? P^c migot (1),

Minou : *Minou* ar prad minou (4),

Moalbron : *Moal* ? Liors Moalbron (1),

Moalic / Moelic *Moalic* P^c ar moelic (2), corn parc ar moelic (1), Pen parc ar moelic (1), Costé parc moalic (1),

Moec : *Moec* Misi moec (3),

Moël : *Moel* (peut-être « Moal ») Liors ar moël (1), ar Voël (7), f^{ec} ar Voël (2),

Moët : *Moët* ? P^c ar Moët (2),

Moït : *Moït* ? p^c mis Moït (3),

Moreau : *Moreau* Meziet Ty Moreau (13),

Noën : *Noën* mys noën (1),

Nonic : *Nonic* f^c nonic (2), Liors nonic (1),

Pajen : *Page* ? bar bajen (1),

Pap : *Le Pape* bar ar pap (7), bar pal (1), (sans doute cacographie pour « pap »)

Péllisson : *Péllisson* corn péllisson ber (1)

Pellet : *Pellet* (sans doute une variante de « Pelliet », voir ci-dessous) P^c pellet (2),

Pelliet : *Pelliet* P^c Pelliet (7), Liors ar pelliet (2),

Per : *Pierre* bar per (1), G^m parc ber (2), p^c per (2), poul per (11), liorz poul per (1), p^c lan per (1),

Perennou : *Pérennou* liors perennou (4)

Perrès / Péres : *Perès* p^c perrès (1), mené péres (2),

Phé : *Phuez* G^m ar phé (1), Liors ar phé (1),

Pichon : *Pichon* P^c laurans ar pichon (1),

Pillet : (sans doute, variante de *Pelliet*) P^c Pillet (2),

Piolet : *Piolet* Liorz Piolet (3),

Piriou : *Piriou* bar merc'h piriou (1),

Piron : *Piron* p^c piron (1), Rospiron (2), P^c rospiron (1), f^{ec} yan rospiron (3),

PironVal : ? Corn PironVal (1),

Poder : *Potier* liors ar poder (2),

Pouchin : Variante avec palatalisation du [s] du nom : *Poussin* ? Ty pouchin (1),

Pouliquen : *Pouliquen* Liors pouliquen (1),

Poussin : *Poussin* ? Penty poussin (1), an ty poussin (1), f^{ec} an ty poussin (2), Pen an ty poussin (1), Pen ty poussin (1), Liors an ty poussin (1). Poussic bras (1), Poussic bian (1), semble être une cacographie, ou peut-être un diminutif, de « Poussin », présent dans les environs immédiats.

Prins : *Prince* Liors princ (4),

Près : *Presse* p^c près (1), Liors près (1),

Quellen : *Quellen* Corn quellen bihan (2),

Quenet : Quénet Liors guénet (1),

Queré / Querré: *Quéré* f^c ar c'heré (4), querré gagn (2), Liors ar c'here (1),

Quignou : *Quiniou* (peut-être) P^c guignou (1)

Quilicot : *Quilicot* ? P^c c'hilicot (2), P^t parc c'hilicot (2),

Quirrec : *Quirrec* (variante de Quiriec ? attesté à Kerfeunteun, 1708) (*Dict. noms fam. A.* Deshayes) bar ar c'hirrec (2),

Quisivit : *Quisivit* Liors quisivit (1), Quézévic (1), Quivizic (1), [Ces noms sont probablement des variantes du même.]

Raoc: *Raoc* (?) bar ty raoc (1),

Renan: *Renan* Chapel S^t Renan (1), mené S^t Renan (8),

Robic: *Robic* ar Robic (1),

Rolland: *Rolland* Cour rolland (1), Courolland (5), ar bar cour rolland (1),

Roual: *Roual* ? Corn ar roual (1), [procède sans doute de « rouazl »]

Rousic: *Rousic* Liors rousic (1),

Rouz: (*Le*) *Roux* Cornic ar rouz (1),

Salaun: *Salaiin* Corn Salaun (2),

Salavin: *Salaiin* P^c Salavin (6), bar Salavin (2), Tachen Salavin (1), f^{ec} Salavin (3),

Scaon : (*Le*) *Scaon* P^c scaon (1)

Scavennec : *Scavennec* ar Scavennec (1),

Sehenit : *Sehenit* (lecture incertaine, peut-être cacographie pour *Sehedic* ?) f^{ec} ar sehenit (1)

Simon : *Simon* P^c poul Simon (1),

Squibel : *Squibel* P^c ar Squibel (2),

Squibet : *Squibet* P^c ar Squibet (1), prat ar Squibet (1),

Squibic : *Squibic* P^c ar squibic (2)

Stan : *Stanislas* (en forme contractée ?) P^c Stancoic (1),

Stéphan : *Stéphan* f^{ec} marie stéphan (2), Liors Stéphan (1), G^m Stéphan (1), P^c Stéphan (2),
Corn Stéphan (3),

Taleveron : Taleveron (1), nom de personne ou de lieu ?

Tallec : *Tallec* Douar an tallec (1),

Tanguy : *Tanguy* f^{ec} tanguy (1),

Tarvol ? : *Tarvol* P^c an tarvol (2),

Toullec : *Toullec* P^c an toullec (1),

Tromeur : *Tromeur* bar tromeur (1), bar vras tromeur (1),

Troullou : *Troullou* ? p^c mis Troullou (1), (nom absent du Dict. d'A. Deshayes)

Yan : *Jean* f^{ec} yan rospiron (3), P^c yan (1), Bar yan (1), [peut-être une mauvaise lecture de
« jan » = dian = sous],

Youen : *Yves* p^c youen herry (D21),

Vellic : *Vellic* ? Leur ar Vellic (1), Liors Vellic (1),

Véneç : *Véneç* forme lénifiée de *Méneç* p^c ar véneç (2),

Vigourous : *Vigourous* p^c vigourous (1),

Zaquel : *Zaquel* ? ar zaquel (4),

Ziguel : *Jiguel* ? f^{ec} ziguel (4), p^c ziguel (4),

LES MICROTOPYNOMES DE L'ESTRAN DE PLOZÉVET

Contrairement aux noms de parcelles, qui étaient consignées dans l'état de section du cadastre afin de faciliter la collecte de l'impôt, les microtoponymes de l'estran ne figuraient dans aucun document officiel. Certains furent relevés par Alain Le Berre de 1953 à 1958¹. Dans le cadre des activités de l'association « Histoire et patrimoine de Plozévet », nous avons souhaité, de 2002 à 2004, vérifier et compléter cette collecte et avons interrogé les riverains suivants : Alain Ansquer et Alexis Trépos pour la section allant du petit port de *Poulhan* au *Gored*, Jean Daden pour celle allant du *Gored* à *Porzembreval*, Alain Stéphan et Roger Le Corre, pour la partie entre *Porzembreval* et *Karreg vran*, Jean Le Quéré de *Karreg vran* à *Kerrest*, et Jean Bourdon de *Kerrest* à l'étang de *Grouined*. Nous les présentons donc selon cet ordre géographique, du nord-ouest au sud-est. Rappelons que la commune a environ 7,5 kilomètres de côtes.

Note : Le nom *kanol* [ˈkã:əl], que nous avons traduit par « chenal », peut aussi l'être par « passe ».

Première section : de *Poulhan* au *Gored*

1. Ar porz dian [zã̃n] an ti (La crique sous la maison)
2. Ar ganol dian[zã̃n] an ti (Le chenal sous la maison)
Située à la pointe sud du petit port de Poulhan, la maison mentionnée dans ces microtoponymes devait être le corps de garde, construit vers 1745, qui resta en place jusqu'à la fin du XIX^e siècle environ ; aux XVIII^e et XIX^e siècles, c'était l'unique bâtisse sur la vaste lande de Mene-Gored et on comprend aisément qu'elle servît de point de repère.
3. Ar porz bihan (La petite crique)
4. Ar porz moan (La crique étroite)
5. Porz an taro (La crique au taureau)
6. Porz grouen (La crique aux graviers)
7. Karreg porz grouen (Le rocher de la crique aux graviers)
8. Ar skouarn (L'oreille)
9. Al lennou (Les lavoirs)
Des anfractuosités dans quelques rochers situés sur la falaise, et où coulait l'eau de sources situées plus haut, ont constitué, naguère encore, des lavoirs naturels.
10. Ar poull-neuñv [neã^w] (La piscine) Lieu sans rochers, particulièrement bien adapté à la baignade.
11. Feunteun an Ding-Dong (La fontaine Ding-Dong)
12. Ar garreg hlaz (Le rocher bleu) Groupe de rochers d'amphibolite de couleur bleu-foncé.
13. Ar garreg hlaz vihan (Le petit rocher bleu)

¹ Alain Le Berre (1913-1974), *Toponymie nautique de la côte sud du Finistère*, Deuxième partie : de Beg-Meil à Audierne, Paris, Imprimerie nationale, 1961, p. 73-76.

14. Ar garreg hlaz vraz (Le grand rocher bleu)

Deuxième section : du *Gored* à *Ar garreg zu*

1. An tarrojou uhel (Les hautes falaises) C'est l'extrémité sud-est de la falaise, haute d'une trentaine de mètres, consituée d'orthogneiss de Porz-Poulhan.
2. Ar gored vihan (Le petit barrage pour pêcheurie)
3. Ar gored (Le barrage pour pêcheurie)
4. Ar heo braz (La grande cavité)
5. An toull tost (Le trou proche)
6. Toull al Lapart (La brèche de Lapart), appelé à partir de la Seconde Guerre mondiale : Toull ar Boched (La brèche des Allemands)
7. Kanol Per a' Pab (Le chenal de Pierre Le Pape)
8. Ar ganol vihan (Le petit chenal)
9. Ar ganol vraz (Le grand chenal)
10. Karreg Matiaz (Le rocher de Mathias)
11. Ar garreg vleo (Le rocher chevelu)
12. Ar ganol zon (Le chenal profond)
13. Ar heo « bord ar forn » (La cavité « bouche de four »)
14. Poull Lanig Larvor (La mare d'Alain Larvor)
15. Ar garreg zu [ar 'garek 'sy] (Le rocher noir) Rochers d'amphibolite, mais de couleur plus foncée que ceux d'« Ar garreg hlaz », situés un peu plus au nord. (§ 1 ci-dessus)

Deux microtoponymes, qu'il ne nous a pas été donné de collecter, avaient été notés par Alain Le Berre² :

Karreg futell (Le roche au sifflet), pointe rocheuse devant la roselière de Pratmeur, et Bazenn ar futell (La basse du sifflet), près de la pointe du même nom. « futell » représente la prononciation locale de *c'hwitell*. L'appellation de ce rocher pourrait s'expliquer par le fait qu'y croissait sans doute le « *fucus nodosus*, algue dont les enfants font des sifflets ». ³ « bazenn » désigne des rochers qui restent recouverts d'eau à marée basse.

Troisième section : d'*Ar garreg zu* à *Ar garreg vran*

1. Ar garreg ront (Le rocher rond)
2. Ar garreg zu vihan (Le petit rocher noir)
3. Ar ganol nevez (Le nouveau chenal) Il fut creusé en 1929.
4. Porz Keribin (la crique de Keribin)
5. Poull Fañch (La mare de François)
6. Toull Fañch (Le trou de François)

² Alain Le Berre, *Toponymie nautique de la côte sud du Finistère*, deuxième partie, p. 76.

³ Ibid.

7. An toull gad vraz (Le grand gîte au lièvre)
8. Kerreg bineg (Les rochers couverts de goémon) vraisemblablement.
9. An toull gad vihan (Le petit gîte au lièvre)
10. Ar blênayenn (La plaine)
11. Poull an hoh (La mare au cochon)
12. Porzembreval (Porzembreval)
13. Ar ganol vihan (Le petit chenal)
14. Poull kreiz ar herreg (La mare au milieu des rochers)
15. Ar ganol vraz (Le grand chenal)
16. Kramb ar hure (La chambre du vicaire)
17. An toull karr (La passage des charrettes)
18. An toull karr neve (Le nouveau passage des charrettes)
19. Kanol Yann (Le chenal de Jean)
20. Ar garreg vran (Le rocher au corbeau)

Quatrième section : d'Ar garreg vran à Korn ar montagn

1. Ar garreg zu [sy] (Le rocher noir)
2. Kreiz an ôt (Au milieu de la grève)
3. Ar garreg kouchou (Le rocher aux bigorneaux)
4. Ar jardin (Le jardin)
5. Ar porz braz (La grande crique)
6. Ar herreg melen (Les rochers jaunes)
7. Ar ganol treuz (Le chenal de traverse)
8. Ar ganol zon (Le chenal profond)
9. Ar garreg houarn (Le rocher de fer)
10. Bilienn Kanté (Le cordon de galets *ou* la grève de galets de Canté)
11. Porz Kanté (Le port de Canté)
12. Ar garreg kreiz vihan (Le petit rocher central)
13. Ar garreg kreiz vraz (Le grand rocher central)
14. Karreg vraz Kerbouron (Le grand rocher de Kerbouron) encore appelé *Karreg korn ar montagn* (Le rocher du coin de la montagne)
15. Korn ar montagn (Le coin de la montagne) Le nom « Montagne » figure au cadastre de 1828 et désigne quatre parcelles situées à proximité.

Cinquième section : de Korn ar montagn à Grouined

1. Lenn an iliz (L'étang de l'église)
2. Lenn ar palud (L'étang de la pallue)
3. An toull lann (Le trou à ajonc)
4. Ar garreg wenn [ven] (Le rocher blanc)
5. Al lenn arhant (Le rocher d'argent)

6. Ar garreg wenn vihan (Le petit rocher blanc)
7. Ar garreg plad (Le rocher plat)
8. Poull meilled bihan (La petite mare aux mulets)
9. Poull meilled braz (La grande mare aux mulets)
10. Bilienn Grouined (Le cordon de galets *ou* la grève de galets de Grouined)

Nous constatons que les microtoponymes de l'estran sont tout à fait intégrés au parler décrit dans cette thèse, et, comme Pierre Trépos, qu'il est « assez rare de voir des formes anciennes conservées dans la toponymie nautique, où les mots continuent à évoluer avec la langue courante. »⁴

⁴ Pierre Trépos, *Le pluriel breton*, Emgleo Breiz, 1957, p. 133

Résumé

La commune de Plozévet est située à l'extrémité sud-ouest de la Bretagne, au bord de la baie d'Audierne.

Son parler breton conserve des formes archaïques révélant une ancienne continuité méridionale qui allait des bords de la baie d'Audierne au Vannetais, continuité perceptible dans certains aspects de la phonologie, de la morphologie et du lexique. Il garde également des traits communs aux trois presqu'îles occidentales (Léon, Crozon, Cap Sizun et Cap Caval), caractéristiques aussi de la périphérie du domaine bretonnant.

Mais des innovations, venues d'abord du centre de ce domaine (région de Carhaix), puis du Léon, toutes diffusées par Quimper, ont brisé ces anciennes continuités.

Ce parler présente bien sûr des traits communs à tout le sud-ouest de la Cornouaille, mais aussi des spécificités : ainsi, la réalisation [-ŋ] des groupes historiques « -r n » et « -l n », l'ouverture du second élément de la diphthongue /ew/ en /ea/, réalisée [eaɔ] en finale absolue, la prédilection pour les syllabes composées de voyelle brève suivie de consonne forte, y compris dans les monosyllabes, et aussi la neutralisation de l'opposition entre les morphèmes des deuxièmes personnes du singulier et du pluriel.

L'étude du lexique breton du cadastre napoléonien (1828) révèle que, si certains lexèmes sont tombés en désuétude, le parler a peu évolué au cours des XIX^e et XX^e siècles.

Au XIX^e siècle, les maires de Plozévet ont réclamé des maîtres d'école, d'abord pour enseigner le français aux enfants, qui ne savaient que le breton. Celui-ci est resté la langue la plus parlée jusque dans les années 1960, mais a ensuite très vite décliné.

Mots-clés : 1. Plozévet 2. pays bigouden 3. langue bretonne 4. linguistique 5. morphosyntaxe 6. cadastre 7. microtoponymie

UNIVERSITÉ RENNES 2 U.E.B.

Abstract

The *commune* of Plozévet is situated at the south-western tip of Brittany, on the shore of the « baie d'Audierne ».

The spoken Breton of Plozévet has kept archaic features suggesting a former continuity stretching from the shores of the « baie d'Audierne » to the Vannetais area, perceptible in some aspects of its phonology, morphology and lexis. It has also kept some characteristics common to the three western peninsulas (Léon, Crozon, Cap Sizun and Cap Caval), also peculiar to the periphery of Celtic-speaking Brittany.

But some innovations coming from the central zone (Carhaix region), and then from Léon, filtered through Quimper and brought these former continuities to an end.

The spoken Breton of Plozévet obviously shares many features with the rest of south-western Cornouaille, but also has some distinctive characteristics: thus, the groups «-r n » and «-l n » pronounced [ŋ], the opening of the second element of the diphthong /ew/ into /ea/, pronounced [eaɔ] in absolute final position, a predilection for syllables composed of a short vowel followed by a fortis consonant, in monosyllables too, and also the neutralization of the opposition between the morphemes of the second persons singular and plural.

The study of the Breton vocabulary contained in the so-called Napoleonic *cadastre* (1828) reveals that, although some of the lexemes have become obsolete, the language evolved but little during the 19th and 20th centuries.

In the 19th century, the mayors of Plozévet asked for schoolmasters, above all to teach French to the children, who only knew Breton. Breton was spoken more than French until the 1960's, but then declined rapidly.

Key-words : 1. Plozévet 2. pays bigouden 3. Breton language 4. linguistics 5. morphosyntax 6. *cadastre* 7. microtoponymy

Place du recteur Henri Le Moal CS 24307
35043 RENNES CEDEX FRANCE

